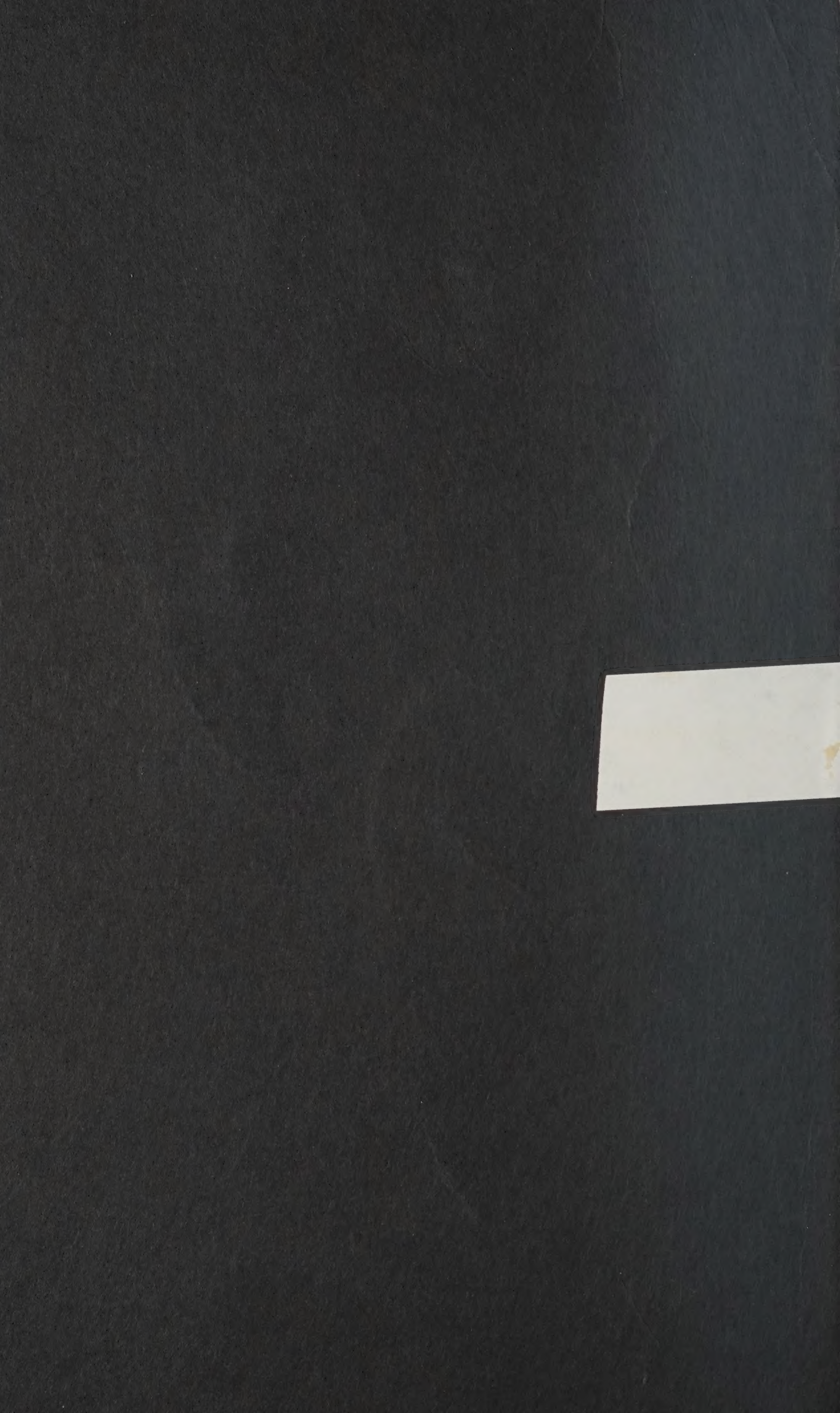


1908

La Grande Revue

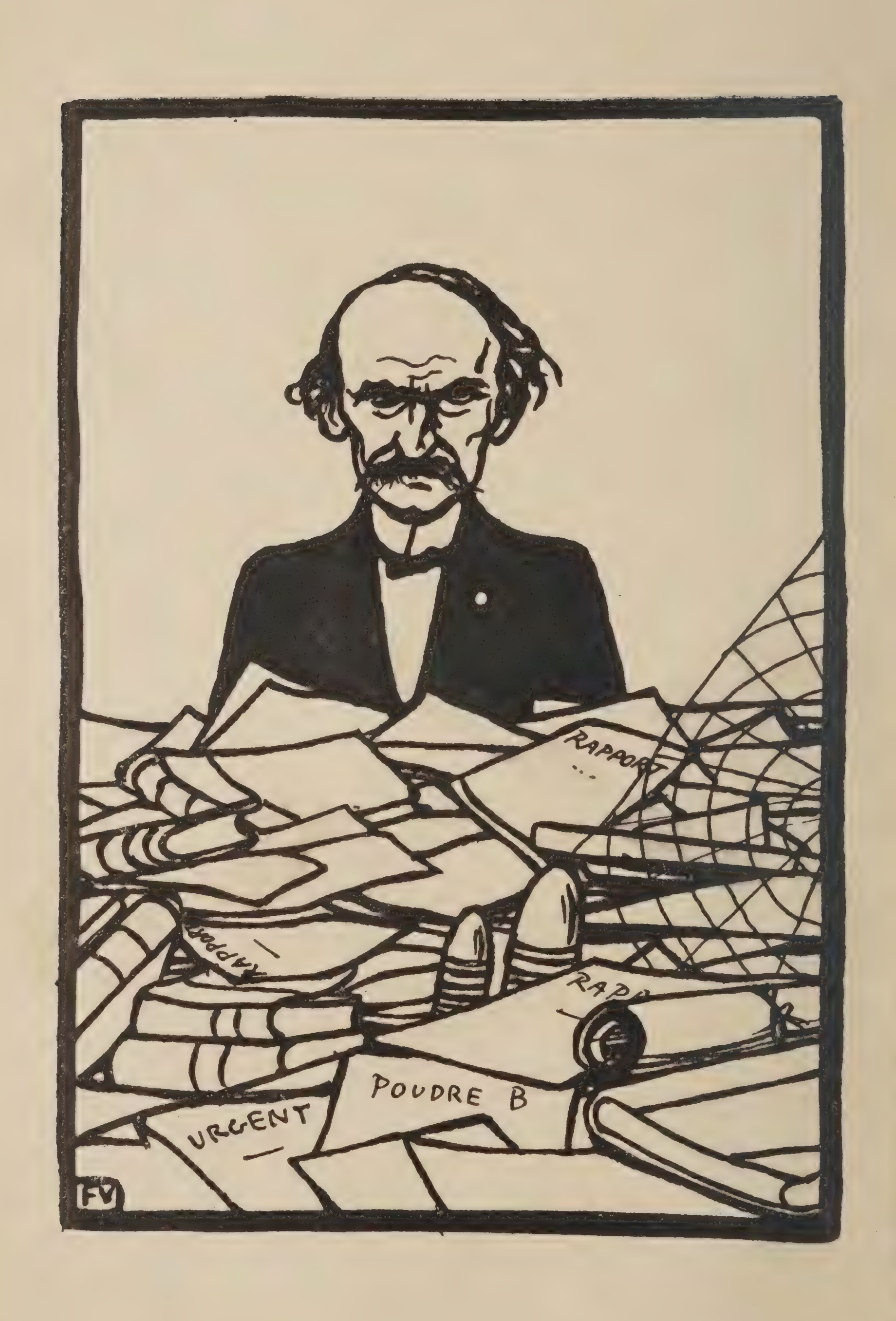
52e Volume



37, Rue de Constantinople
Paris



Un croquis
de ***FÉLIX VALLOTTON.***



Monsieur Alfred Picard
Ministre de la Marine.



CONTRE L'OLIGARCHIE FINANCIERE EN FRANCE

Le Mouvement d'idées contre l'Oligarchie financière [1]

I

Un an s'est écoulé depuis la publication de notre livre *Contre l'Oligarchie financière en France*. Il convient d'examiner de nouveau cette question vitale. Aucune n'est plus importante, aucune ne met en jeu plus directement l'avenir de notre pays. La concentration des banques pose en France des problèmes qui ne peuvent rester en suspens. Trois ou quatre établissements financiers ont créé des succursales sur tous les points du territoire ; par cette organisation gigantesque, ils drainent l'argent du public et concentrent entre leurs mains plusieurs milliards de dépôts. Comme ils sont groupés en *consortium*, comme ils agissent ensemble, leur pouvoir est formidable et sans contrepoids. Ces

(1) L'éclectisme de la *Grande Revue* se montre une fois de plus en laissant Lysis exprimer ses opinions très personnelles dans cette étude du plus haut intérêt.

établissements s'improvisent les tuteurs, les directeurs de l'épargne ; ils placent et convertissent en valeurs de leur choix la fortune du pays, ils consentent des emprunts aux gouvernements étrangers, ils entreprennent des combinaisons internationales avec notre argent, sans nous consulter, en un mot ils disposent de nos millions comme ils l'entendent : étant donné la passivité du gouvernement, la complaisance des journaux, aucune opposition ne peut les gêner.

Un autre aspect grave de la question est le suivant : ces établissements qui gèrent la fortune nationale sont des institutions privées, ils orientent les capitaux du pays selon leurs intérêts particuliers. Comme les émissions de valeurs étrangères leur rapportent des profits très larges et que les dessous de ces opérations sont faciles à dissimuler, c'est vers elles qu'ils dirigent presque exclusivement l'argent du public. Ils tiennent, par contre, à l'écart du parti pris les entreprises françaises au sujet desquelles leurs responsabilités seraient plus aisément établies. D'où cette conséquence : l'industrie, le commerce de notre pays ne trouvent pas d'argent pour se développer, pendant que, chaque année, deux nouveaux milliards économisés par nos rentiers sont exportés à l'étranger. Il y a là une situation trop anormale et inadmissible pour ne pas amener une réaction.

Nous faisant l'interprète du mouvement de protestation qui commençait à s'affirmer, mais exprimant avant tout nos idées propres, notre point de vue particulier d'écrivain, nous avons décrit le système des banques existant en France (1). Remontant dans le passé, nous avons montré comment ce système était né, comment il avait grandi ; nous l'avons fait voir ensuite dans le présent comme il fonctionne, nous avons dépeint, aussi exactement que nous l'avons pu, cette colossale organisation qui permet à trois ou quatre sociétés financières de mobiliser, quand elles le veulent, le même jour, à la même heure, toute l'épargne d'un pays. La domination des grandes sociétés de crédit s'exerce d'une manière occulte, au moyen de ressorts invisibles. Le capitaliste individuel qui se rend à l'agence du Crédit Lyonnais ou de la Générale à Carcassonne ou à Pontoise a l'illusion du libre arbitre ; il ne se doute pas qu'il n'est qu'un petit soldat, un ma-

(1) *Lysis*. Contre l'Oligarchie financière en France. Préface de Jean Finot. 6e édit. Bureaux de *La Revue*, 12, avenue de l'Opéra, Paris.

tricule dans une immense armée, encadrée, hiérarchisée, dont tous les régiments et bataillons s'ébranlent au même moment, dans la même direction, sur l'ordre d'un état-major de Paris.

En outre, cette formidable machinerie qui est le résultat de la concentration financière et des conditions historiques françaises est propre à certaines fonctions, inapte à d'autres, elle a son squelette, son anatomie, elle a ses lois, elle ne peut se mouvoir et travailler que dans certaines conditions déterminées. Toute l'orientation des capitaux en France dépend de ce mécanisme, elle subit fatalement, irrésistiblement, l'influence de ses qualités ou de ses lacunes. Il fallait mettre ce point très important en relief. C'est donc un tableau d'ensemble, une vision générale des choses que nous avons voulu montrer au lecteur. Sans prétendre à l'infaillibilité sur tous les détails, nous pouvons dire que notre description a été reconnue assez fidèle, assez juste en général pour servir de point de départ à tout un mouvement d'idées. Quelles ont été les manifestations de ce mouvement, il importe de le rappeler. Ainsi nous mesurerons le chemin parcouru.

Première intervention a la Chambre de M. Georges Gérald.

Le 13 décembre 1906, à l'occasion de la discussion du budget des Affaires étrangères, M. Georges Gérald posait la question de l'oligarchie financière devant la Chambre. Il disait :

> La France, qui est le banquier de l'Europe, et même du monde, qui subventionne tant d'entreprises à l'étranger, ne sait pas subventionner les siennes propres... Nos grandes sociétés de dépôt paralysent l'industrie, elles refusent tout appui à l'initiative, à l'intelligence, au talent... elles préfèrent se contenter du bénéfice automatique certain que donne le jeu banal des placements en fonds d'Etats étrangers, le drainage de l'épargne vers les emprunts publics, la vogue artificiellement provoquée de certaines valeurs étrangères, mal connues, mal jugées, souvent dépréciées sur leur propre marché. Il y a là un danger quand tant d'initiatives hardies et sérieuses, de projets bien étudiés, d'affaires bien comprises périclitent faute d'un concours financier, souvent d'un crédit moral que la crainte de difficultés plus imaginaires que réelles paralyse à tort. (*Journal officiel* du 13 décembre 1906, p. 3152.)

Déclaration du Ministre des Finances au Sénat.

Le 29 janvier 1907, au Sénat, M. Caillaux, ministre des Finances, proposait de porter à 2 % le droit de timbre sur les fonds d'Etats étrangers. Pour défendre ce projet, il se servait des arguments suivants :

L'émission des fonds d'Etats étrangers est très bien vue, je l'entends, des sociétés de crédit qui placent les titres dans des conditions faciles et qui réalisent des bénéfices assez considérables sur ce genre d'opérations. Je ne le leur reproche pas, je constate simplement que sur certain grand emprunt, récemment jeté sur le marché français, le chiffre des bénéfices a atteint des proportions exorbitantes : *sur un emprunt de 1.250 millions, c'est 56 millions qui ont été retenus par les sociétés financières*... J'entends bien qu'il est pénible de renoncer à une partie de ces bénéfices. Mais ne devons-nous pas songer à nous rapprocher le plus possible de l'égalité fiscale ?...

Est-ce que vous croyez bon de pousser ainsi l'épargne de ce pays à des placements en fonds d'Etats étrangers ? Vous qui vous plaignez souvent, non sans raison, du ralentissement des initiatives individuelles en France, n'apercevez-vous pas qu'en leur offrant pour exutoire perpétuel les fonds d'Etats, ce n'est pas un bon moyen de susciter ces initiatives dans un pays où, en effet, elles sont un peu lentes.

Ne croyez-vous pas qu'il est du devoir d'un ministre des finances, alors même qu'il n'appartiendrait pas à la catégorie des véritables financiers, d'ouvrir l'œil sur ce péril ?

Il lui apparaît, en effet, que *la direction qu'on donne actuellement à l'épargne, sans cesse orientée vers le placement en fonds d'Etats étrangers, constitue un véritable péril pour les intérêts généraux de ce pays.* (*Journal officiel* du 30 janvier 1907, p. 381-382.)

Interpellation de MM. Rouanet et Jaurès. — Discours de MM. Caillaux et Aynard.

Les 7 et 8 février 1907, la Chambre discuta l'interpellation de MM. Rouanet, Meslier, Wilm et Jaurès, sur « les opérations financières abusives ou illégales, manœuvres de bourse ou émission clandestine de valeurs étrangères qui sont dirigées contre les intérêts de la République et de la France ». Ce débat dura deux jours et remplit vingt-deux pages du *Journal officiel.*

M. Rouanet reproduisit l'argumentation et les chiffres de Lysis sur nos établissements de crédit :

Vous sentez bien, Messieurs, qu'une organisation pareille, répandue sur toute la surface du pays, dont les guichets presque aussi nombreux que les caisses d'épargne, sont ouverts à la portée de tous

ceux qui ont un dépôt à effectuer, qui en effectuant un dépôt n'apportent pas seulement de l'argent à la banque, mais viennent encore lui demander des conseils, vous pensez bien qu'une telle organisation peut avoir une influence directrice prépondérante sur l'orientation et sur l'emploi des capitaux. Selon qu'aux guichets de la maison de crédit on dirigera l'emploi des capitaux vers les valeurs d'Etats ou vers les valeurs industrielles, les capitaux se porteront vers les premières ou vers les secondes ; selon qu'on les dirigera vers les valeurs d'Etats étrangères ou à la rente française.

Messieurs, cette situation présente un danger très grave et qui n'existe dans aucun pays...

A citer ces fortes paroles de M. Jaurès :

Il faut que les établissements publics de crédit sachent bien qu'ils n'ont plus beaucoup de fautes à commettre (Applaudissements à l'extrême-gauche et sur divers bancs à gauche). Leur puissance a grandi, elle monopolise et concentre par masses de milliards l'épargne et les disponibilités de ce pays: à mesure que grandit leur puissance, grandit leur responsabilité. Jusqu'ici ils ont eu la puissance d'un Etat ; mais ils n'ont pas été soumis aux règles protectrices des Etats modernes, c'est-à-dire à la pleine et sincère publicité. Leurs bilans sont incomplets et obscurs, leurs opérations restent inconnues et énigmatiques...

Maintenant le pays républicain est averti, le pays républicain sait qu'il y a là une puissance formidable qui a le véritable monopole de la banque, qui a détruit, absorbé toute la vieille banque autonome de nos départements et de nos provinces (Applaudissements à l'extrême-gauche et sur divers bancs à gauche), une sorte de monstre qui a pu se produire selon les lois normales de la concentration capitaliste et financière, mais qui est arrivé à ce degré de puissance, que l'Etat ne tolérera pas qu'il manœuvre ainsi, par des procédés irresponsables, les milliards de l'épargne. (Nouveaux applaudissements).

M. Caillaux, au nom du gouvernement, M. Aynard, au nom du parti modéré, avaient à défendre les établissements de crédit. Ils plaidèrent coupable.

Extrait du discours de M. Caillaux :

On a dit quantité de choses sur les grands établissements de crédit, mais je m'empresse de reconnaître qu'au milieu de beaucoup d'exagérations et même d'inexactitudes, il y avait *des choses exactes et sur lesquelles il est bon que l'attention du pays se porte.* (Très bien, très bien à gauche et à l'extrême gauche).

D'après le ministre, le développement rapide des établissements de crédit est dû au morcellement des fortunes.

Ce morcellement fait que celui qui a un petit avoir, qui possède « quelques sous », passez-moi l'expression vulgaire, va les déposer à la succursale de la société de crédit, où il trouve des employés qui savent lui parler, qui savent lui rendre service, qui l'avertissent de la manière dont il lui faut toucher ses coupons, renouveler ses titres, alors qu'auparavant la banque de province, orgueilleusement installée, n'ayant pas d'accès libre pour le petit public, rencontrait de sa part une certaine hostilité, une certaine animadversion. Au contraire le public va volontiers à la société de crédit, qui apparaît ainsi *comme la gérante de toutes les petites et moyenne fortunes*, (Sic.)

Ce qu'on peut dire encore — et c'est la seconde critique qu'on peut formuler — c'est qu'il est regrettable de ne pas voir dans notre pays, à côté des banques de dépôt, des banques d'affaires comme celles qui existent en Angleterre et en Allemagne. Dans ces deux pays, et particulièrement en Angleterre, *il y a une sorte de cloison étanche entre ces deux ordres d'opérations*. La banque de dépôts reçoit les dépôts, achète du papier escomptable qui doit immédiatement représenter la valeur de ces dépôts et tout le cycle de ses opérations s'arrête là. A côté d'elles, la banque d'affaires recherche les affaires, les lance dans la circulation, et il n'y a pas de pénétration entre l'une et l'autre banque. *En France, au contraire, vous trouvez confondues la banque d'affaires et la banque de dépôts, celle-ci ne se contentant pas de couvrir ses opérations de dépôt par l'escompte, mais faisant, en outre, des affaires en plaçant à sa clientèle des titres et des fonds d'Etats.*

Extrait du discours de M. Aynard :

M. le ministre des Finances a été appelé — je ne crois pas qu'il l'eût fait de son propre mouvement — à esquisser très largement et souvent à traits fort justes le rôle des grands établissements de crédit en France. Il a, avec une perspicacité rare, *découvert par où le fonctionnement de ces établissements de crédit était défectueux. Il l'a condamné en une seule phrase ;* je ne la redirai pas aussi bien que lui, mais je crois en reproduire assez exactement le sens. Il disait : le grand défaut des établissements de crédit en France, *c'est de mêler pour ainsi dire tous les genres*. Mon humble expérience m'amène à donner une *adhésion complète* à ce qu'a dit M. le ministre des Finances...

Là où se trouvent des exemples à l'appui de notre thèse, M. le Ministre des Finances, c'est en Angleterre et en Amérique. Dans ces pays où la fièvre des affaires est autrement violente que chez nous, on a compris que les banques ne devenaient véritablement la sauvegarde du crédit public qu'en pratiquant ce que les économistes appellent la division du travail. *La banque de dépôts doit se borner aux opérations servant de contre-partie sûre aux dépôts dont elle a la garde ;* la banque de crédit commercial doit avoir des ressources correspondant à ses engagements : et c'est à la banque que vous avez appelée d'affaires et dont nous possédons un type remarquable à Paris que devrait revenir exclusivement la création des affaires, les émis-

sions de toute genre. Au contraire, chez nous, nous avons encore une fois confondu tous les genres...

Nous n'avons plus cette salutaire décentralisation du crédit. Nous avons maintenant une centralisation puissante qui a ses défauts et ses dangers.

Mais est-ce du haut d'une tribune que nous ferons cesser cet état de choses, surtout en l'attaquant avec trop de passion ? Est-ce dans une Chambre que nous entreprendrons de réformer les mœurs et les habitudes commerciales ?

Est-ce que ce n'est pas de l'expérience des intéressés, des circonstances, de la manière même dont se comporteront dans les crises futures (*sic*) les divers établissements de crédit qu'une rénovation pourra surgir ? Alors on en viendra à l'application de ce qui est sain et raisonnable en matière de banque, c'est-à-dire à ce que j'appelais tout à l'heure la division du travail.) Applaudissement sur divers bancs).

Le lecteur retiendra de cette discussion que MM. Caillaux et Aynard reconnaissent tous deux la nécessité d'une séparation absolue entre les banques de dépôt et les banques d'affaires. C'est la confirmation des idées de Lysis (*Journal officiel* des 8 et 9 février 1907, p. 322 à 331 et 335 à 347).

Deuxième intervention a la Chambre de M. Georges Gérald.

Le 6 décembre 1907, à l'occasion de la discussion du budget, M. Georges Gérald portait une seconde fois la question des banques à la tribune de la Chambre :

Les grands établissements de crédit forment une oligarchie financière puissante et dirigent à leur gré l'épargne de la France. Cette orientation est à mon sens discutable...

Il existe, vous le savez, un consortium, un trust des grandes banques. Je n'en nomme aucune et je ne cite personne. Je ne veux faire ici aucune réclame, encore moins de scandale. Emu par les résultats d'études comparatives sur les conditions des différents marchés, contrôlés et avoués par d'autres, et présentant une certaine gravité, j'ai cherché à préciser les responsabilités et à dégager ce que je crois être l'intérêt du pays. Ces banques possèdent trois milliards de l'épargne française. Grâce à leur merveilleuse ramification en province, elles peuvent le même jour, à une heure déterminée, recevoir et engager dans un émission savamment préparée les fonds que leur ont apportés avec confiance les petits capitalistes.

C'est déjà un danger. Il n'est pas le seul. Il y a l'emploi des fonds de dépôts dans de vastes opérations internationales qui, si elles ne sont pas par elles-mêmes dommageables à notre épargne, ne réalisent pas cependant tout ce qu'en peut et doit attendre notre expansion économique et morale...

Est-ce que déjà celà ne vous paraît pas inquiétant, d'abord *cette mainmise totale d'un groupe de spéculateurs sur des milliards, ensuite cet abandon de notre industrie en France et dans nos colonies*, cette vivification de l'industrie étrangère par la grande force fécondante des temps modernes, le capital et surtout le capital français ? (Très bien, très bien).

Déclaration de M. Cambon, ambassadeur en Angleterre.

Au banquet de la Chambre de Commerce de Londres, en 1907, notre ambassadeur, M. Cambon, a fait allusion aux difficultés qu'éprouvent les fabricants et commerçants français pour développer leurs affaires :

La France est le pays où il y a le plus de capitaux disponibles, mais il ne viennent pas à l'aide de notre production. Ils sont utilisés à favoriser les emprunts des Etats étrangers et, chose plus extraordinaire encore, à soutenir par l'escompte du papier de commerce circulant à l'étranger les industries étrangères. La France devient de plus en plus le banquier de l'Europe et l'épargne française sert non pas au développement industriel de notre pays, mais à celui de nos concurrents. Si bien que nos fabricants ne peuvent ni assurer à l'exportation leurs services de banques ni étendre leurs affaires.

Déclaration de M. Jean Périer, attaché commercial en Angleterre.

Dans un rapport très intéressant, M. Jean Périer, attaché commercial de la France en Angleterre, insiste sur le même sujet :

L'industrie française n'est pas soutenue. Nos banques prêtent peut-être aux grandes sociétés à l'étranger, *mais elles n'avanceraient pas un centime aux sociétés françaises*, même quand il s'agit d'affaires de tout premier ordre, ce genre d'opérations leur étant interdit par les statuts. Par quel moyen peut-on remédier à cet état de choses dont souffre l'industrie française ? Mon opinion est qu'il faut créer des banques commerciales qui aident réellement le commerce et l'industrie à se développer, contrairement à ce que font nos grands établissements financiers dont la raison sociale pourrait cependant faire supposer qu'ils se proposent de se rendre utiles au développement de nos industries, bien qu'ils ne fassent rien pour cela,

Un projet de M. Jacques Siegfried.

Etant donné que nos grands établissements financiers se re-

fusent à accorder au commerce et à l'industrie du pays les crédits dont ils ont besoin pour lutter contre la concurrence étrangère, M. Jacques Siegfried propose, en juillet 1907, la création d'une banque spéciale d'exportation. La nouvelle banque devrait consentir aux négociants et manufacturiers français des crédits de 6, 8, 9 mois, etc. L'argent nécessaire à ces opérations serait obtenu par l'émission de bons à échéances diverses, etc.

En février 1908, le journal *le Temps* étudie la question. Il reconnaît la malheureuse situation des industriels et commerçants français privés de capitaux :

La France est en décadence « relative » sur bien des points. Il faut avoir la franchise de le reconnaître. C'est-à-dire que nous nous sommes laissés devancer par des pays plus jeunes, plus actifs ou plus libres. Sur le terrain commercial, notamment, le spectacle n'est guère à notre avantage.

En trente ans, nous sommes passés du deuxième au quatrième rang. Et quels bonds ont fait nos rivaux, alors que nos progrès ont été si modestes ! Si nous prenons comme termes de comparaison les années 1890 et 1906, nous voyons qu'en seize années, le commerce extérieur de la France n'a augmenté que de 33 0/0, alors que le commerce de l'Angleterre a progressé de 45 0/0, celui de l'Allemagne de 95 %, celui de l'Italie dans la même proportion, celui des Etats-Unis de 87 %, celui de la Belgique de 77 0/0.

Pourquoi cette infériorité des progrès de notre pays ? Nos commerçants sont-ils moins intelligents que leurs confrères étrangers ? Assurément non. Tout au plus pourrait-on dire que ce sont les fabricants français qui, pour ne vouloir pas toujours se plier aux exigences de la consommation étrangère, de peur d'avoir à modifier leurs outillages, entravent quelque peu les affaires des commerçants. *Mais la cause principale de leur infériorité est le manque de crédit.*

Alors que les Anglais, les Allemands ne trouvent rien de mieux pour lutter contre leurs rivaux étrangers que de faire à la clientèle exotique des crédits de 6, 9 et même 12 mois, nous en sommes restés aux vieux errements d'autrefois, consistant à exiger tous les paiements à 90 jours...

Mais si les commerçants anglais, allemands, italiens font de longs crédits, à la consommation étrangère, c'est qu'ils trouvent eux-mêmes dans leurs pays des banques consentant à leur escompter des traites ayant des échéances aussi lointaines ou du moins leur renouvelant plusieurs fois les traites à trois mois...

Pourquoi nos commerçants ne trouvent-ils pas le même concours auprès de nos grandes sociétés de crédit et sont-ils obligés le plus souvent de recourir aux bons offices des banques étrangères?

Une conférence de M. Pierre Baudin.

Le 25 mai dernier, M. Pierre Baudin, ancien ministre des Tra-

vaux publics, donne, à Nîmes, sous les auspices du Comité républicain du commerce et de l'industrie, une conférence sur « l'organisation économique de la France ». Il prononce ces paroles :

La France économise environ un milliard et demi par an, qu'elle tient à la disposition du monde. C'est notre pays, le plus économe. L'économie est la vertu de notre race. Mais certaines vertus peuvent dégénérer en vices. Etre le banquier du monde, c'est le rôle de notre peuple. C'est un rôle insuffisant. Les capitaux que nous plaçons restent dans les autres pays. *Et c'est avec l'argent français que les peuples rivaux constituent cet étonnant et admirable outillage qui nous écrase.*

Les Etablissements de crédit répondent a Lysis.

Continuant à noter les manifestations du mouvement d'idées contre l'oligarchie financière, nous devons mettre en évidence un fait important. Jusqu'ici, les sociétés de crédit opposaient à toutes les critiques un mutisme complet : quand on les interrogeait, quand on les censurait, elles se renfermaient dans un dédaigneux silence. Cette fois, leur attitude a changé. L'oligarchie s'est sentie assez blessée pour se défendre.

Dans son rapport de 1906, publié en mars 1907, la Société Générale essaie de répondre à nos articles sur la question de l'immobilisation des dépôts :

« Notre portefeuille d'effets de commerce, dit-elle, constitue le remploi de nos dépôts. *Parmi ceux-ci* figurent les comptes de chèques proprement dits avec 146.000 titulaires pour 323 millions... Est-ce à dire que chaque déposant immobilise l'argent qu'il nous confie ? Non, rien n'est moins fixe que ces dépôts, toujours exigibles à vue... Quand on parle de ces dépôts accumulés dans les banques qui les stérilisent, dit-on, alors qu'elles les rendent féconds et les restituent à la circulation, on oublie que le mouvement quotidien des retraits oblige notre établissement, par exemple, à conserver une encaisse effective qui figure à notre bilan actuel pour 102 millions, cette somme exprimant les existences réelles en numéraire, billets de banque ou disponibilités à la Banque de France au 31 décembre... Nous tenons, Messieurs, à préciser ces chiffres devant vous : vous serez ainsi édifiés exactement sur ce qu'on appelle l'immobilisation des dépôts

dans notre établissement et sur les bénéfices qu'ils peuvent nous procurer malgré leur taux d'intérêt réduit, en présence du mouvement quotidien de retraits dont ils sont l'objet et devant l'obligation où nous sommes mis pratiquement de garder en caisse un solde espèces effectif variant entre *25 et 30 %* de leur montant (1).... »

La Banque de l'Indo-Chine, qui est administrée indirectement par nos grandes Sociétés de crédit, a cru devoir également protester, dans son rapport, contre le reproche de ne pas aider le commerce français :

Contrairement à ce qui a été parfois allégué à notre sujet, nous n'hésitons pas à faire des crédits à long terme — et même à transformer en avances les escomptes documentaires, etc., mais nous avons le regret de constater le véritable état d'infériorité du commerce français... Nous avons voulu seulement vous présenter, qu'en ce qui nous concerne, et pour les contrées dans lesquelles nous sommes établis, les reproches récemment formulés de concours insuffisants offerts au commerce français ne sont nullement justifiés.

Une preuve certaine de la portée de nos critiques et de l'émotion qu'elles ont causée dans les milieux dirigeants résulte, d'autre part, du fait suivant : un grand établissement de crédit a inspiré et patronné la publication, dans la *Revue Politique et Parlementaire*, d'une série d'articles intitulés : « La Vérité sur les propos de Lysis. — Le rôle des établissements de crédit en France ». Ces articles avaient pour objet de contredire nos affirmations. Nous examinerons séparément l'intérêt que cette réponse peut présenter. Au point de vue du mouvement d'idées contre l'oligarchie financière, la publication de ces articles qui ont été édités ultérieurement en livre est une des manifestations

(1) Le lecteur va juger à quel point cet exposé correspond à la réalité des choses. La Société Générale laisse entendre qu'elle dispose de dépôts s'élevant à 323 millions..... elle oublie de mentionner qu'elle dispose en outre de comptes courants créditeurs d'environ 200 millions : elle détient donc non 323 millions, mais 523 millions d'argent appartenant au public. Remarquez l'habileté du mot : parmi. On le glisse pour pouvoir dire : nous n'avons pas écrit que nos dépôts s'élevaient à 323 millions, nous avons écrit que *parmi* nos dépôts figurait un compte de chèques de 323 millions. Ah ! la bonne foi ! Mais tout le raisonnement sur l'immobilisation des dépôts se déroule sur les 323 millions et l'on ne dit pas un mot des 200 autres millions qui ont précisément le caractère de n'être pas immédiatement exigibles. Autre point : puisqu'on prélève sur les dépôts 102 millions pour assurer les disponibilités, le capital et les réserves de la Société sont rendus libres. C'est une somme de 187 millions à ajouter. La Société Générale dispose ainsi de 323+200+187—102=608 millions, après avoir satisfait à tous retraits de dépôts. En lisant ses explications, on ne se douterait pas de cette réalité.

les plus caractéristiques à signaler. Ce n'est pas un résultat de médiocre intérêt d'avoir amené nos sociétés financières omnipotentes à parler et à se défendre. Rien n'est plus contraire à la mentalité de ces institutions qui fonctionnent d'une manière occulte dans le silence et l'obscurité. Il est à noter que cette fois, malgré leur classique mépris de l'opinion, elles ont pris peur.

Une conférence de M. Lucien Brocart.

Le 29 janvier dernier, sous les auspices de l'Union régionaliste lorraine, M. Lucien Brocart, professeur agrégé d'économie politique à la Faculté de droit de Nancy, a fait une conférence très personnelle et très intéressante sur la question de la concentration et de la centralisation des banques en France. Le texte de cette conférence a été publié dans le *Bulletin de la Chambre de Commerce et de l'Office économique* de Meurthe-et-Moselle.

Ce que recherchent nos grandes sociétés de crédit ce sont le plus souvent les fonds d'Etats qui procurent les bénéfices les plus élevés ou à leur défaut les titres de très grandes sociétés, ayant de préférence leur siège à Paris. On dédaigne en général les valeurs industrielles régionales. Ce qui est plus grave encore, c'est qu'on place indifféremment les valeurs étrangères et les valeurs nationales ; on porte aux grandes entreprises étrangères et aux Etats étrangers des capitaux que nos producteurs français utiliseraient, si on savait les mettre à leur disposition dans les conditions avantageuses et qui servent parfois à soutenir leurs concurrents...

Depuis un demi-siècle nous finançons avec une confiance que n'ébranlent pas les plus dures leçons les Etats les plus compromis et les entreprises françaises les plus aléatoires. Nous avons beaucoup plus de 30 milliards placés au dehors, soit plus d'un tiers, près de la moitié des valeurs mobilières que nous détenons. Qui a pu inspirer au capitaliste français, si timide, cette confiance étrange en des valeurs qu'il ne connaît pas, sinon les banquiers qui lui donnent des conseils ? Qui a effectué ces ventes de titres étrangers, sinon nos grandes sociétés de crédit, pour qui les opérations sur les valeurs étrangères sont devenues une spécialité qui confine au monopole ? Comment les sociétés de crédit se sont-elles procuré les fonds nécessaires à ces opérations, sinon en drainant les capitaux qui, autrefois, se rassemblaient dans les caisses de nos banques locales pour être distribués par elles aussi aux entreprises régionales françaises...

Un article de la « Revue Bleue ».

Sous le titre « le Crédit et les Industries régionales », la *Revue Bleue* du 22 février 1908 publie un article de M. François

Maury. A propos de la puissance de nos sociétés de crédit, l'auteur déclare : « Cette centralisation n'est point sans entraîner de fâcheux inconvénients ; elle instaure, auprès des industries régionales, moins des banques que d'uniformes succursales, sans solidarité avec elles, sans initiative ; elle prive les provinces de maisons de crédit appropriées à leurs besoins... La prospérité d'un pays est faite de l'activité d'une multitude d'entreprises secondaires en soi, mais prépondérantes par leur ensemble. Ces entreprises moyennes doivent apparaître partout où il y a une œuvre à accomplir : service de traction, d'éclairage à constituer, chute d'eau à utiliser, produit local à fabriquer. Cette production régionale ne trouve pas d'appui en France... Cependant, nos puissantes sociétés de crédit s'occupent d'émissions. Conseillères des capitalistes, dont elles reçoivent l'argent en dépôt..., elles lancent de grands emprunts étrangers et dirigent ainsi hors de nos frontières, le fait est notoire, d'énormes capitaux... Cette exportation enlève à la province des fonds utiles pour renouveler l'outillage économique, créer des exploitations. »

Un article du « Journal des Economistes ».

Le *Journal des Economistes*, dirigé par M. de Molinari, a examiné dans son numéro du 15 janvier 1908 la question de l'oligarchie financière, dans un article intitulé : « La question de Lysis et de Testis jugée par Minos ».

D'abord il paraît hors de doute que les établissements de crédit exercent en France une véritable souveraineté financière, ils détiennent une masse considérable de capitaux sous forme de numéraire ou de titres dont ils sont dépositaires... Sans doute les grands établissements de crédit ne sont pas syndiqués au sens juridique du mot... mais leurs conditions d'existence sont les mêmes pour tous. Aussi il n'est pas invraisemblable de penser qu'il s'est établi entre eux une entente qui, même tacite, serait aussi solide qu'une convention... Quant aux autres banques qui pourraient leur faire concurrence, elles sont bien loin d'avoir la même notoriété ; elles n'ont pas en province cette organisation de succursales grâce à laquelle les grands établissements de crédit peuvent *prendre contact avec tous les capitalistes du pays et, si besoin est, leur faire entendre à tous, à la même heure, le même conseil.* La puissance, peut-être la toute-puissance de ces maisons paraît donc indéniable...

A propos des émissions de valeurs étrangères, le journal dit :

La liberté absolue peut paraître sujette à critique : irait-on soutenir que pendant une guerre étrangère l'Etat pourrait laisser fonctionner une agence d'émigration ayant pour but de soustraire des hommes à l'appel du pays, en leur offrant des conditions plus avantageuses, pour aller servir chez l'ennemi ?...

II

Nous avons vu que la question de l'oligarchie financière avait été portée à la tribune de la Chambre et avait donné lieu à des manifestations importantes de la part d'hommes éminents et de publicistes éclairés. Par contre, il y a lieu d'observer que la grande presse politique n'a pas donné son concours à ce mouvement d'idées. Quoique les articles de Lysis aient été assez décisifs pour amener une interpellation au Parlement et pour obliger les établissements de crédit eux-mêmes à répondre, ces articles n'ont été mentionnés dans aucun des grands journaux français qui tirent à plusieurs centaines de mille d'exemplaires. Du côté de ces organes si influents, si puissants, la conspiration du silence a été complète. Parmi les journaux qui ont consenti à parler librement des sociétés financières, il faut citer : l'*Humanité*, la *Petite République*, le *Gil Blas*, l'*Action* ; en province, le *Journal de Rouen*, l'*Union démocratique*, le *Progrès du Loiret*. Nous en oublions peut-être quelques-uns, mais la liste est courte. Cette abstention de la presse française est d'autant plus significative que les articles de Lysis ont été discutés ou reproduits par la plupart des journaux étrangers. On a donc pu constater, une fois de plus, les difficultés spéciales que rencontre toute tentative d'opposition contre l'oligarchie financière dans notre malheureux pays.

Etant donné la presque impossibilité de prendre contact avec l'opinion sans le concours de la presse, on peut se féliciter en toute sincérité du résultat obtenu. Le mouvement de propagande ne pouvant s'étendre en surface s'est poursuivi en profondeur : la question des banques a été un thème de discussion pour les hommes politiques, pour les économistes et pour les professionnels de la finance. Du côté de cette clientèle élevée, l'intérêt a été particulièrement vif. Mais si remarquable qu'ait été ce courant d'opinion, on doit constater qu'il n'est pas sorti des milieux dirigeants. Le grand public a été très peu touché, il a ignoré les faits ; les journaux qui le renseignent n'ont pas consenti à lui

parler de cette grave, de cette brûlante question des banques...

Nous ne sommes pas pessimiste. Sans doute, il y a lieu de regretter profondément que notre presse soit soumise au régime dégradant des mensualités financières, et que, pour des distributions d'argent souvent misérables, elle aliène sa liberté de pensée dans des questions qui mettent en jeu les destinées du pays, mais cette situation n'a fort heureusement rien à voir avec la moralité de nos écrivains et de nos publicistes. Cette moralité n'est pas atteinte, elle est intacte. Ce n'est pas à la rédaction des journaux qu'il faut s'en prendre, mais à leur administration. Celle-ci poursuit un but exclusivement commercial ; elle est indifférente aux idées, aux conceptions : pourvu que la publicité rentre dans sa caisse, elle ne voit pas plus loin. La rédaction, qui s'est prolétarisée, et dont le rôle est devenu subalterne, subit cet état de choses par contrainte : sa dignité, son indépendance en souffrent. Pour la presse moins importante, il y a aussi cette excuse que le développement des grands quotidiens rend la vie très difficile aux journaux secondaires dont la clientèle est restreinte. Ces derniers ont une peine énorme à équilibrer leur budget, ils sont amenés ainsi à des compromissions qu'ils n'acceptent pas sans révolte. Dans ces défaillances, on doit faire la part des nécessités cruelles de la vie et se rappeler que l'indépendance matérielle, base d'une pensée libre, constitue malheureusement un privilège.

Nous ne sommes pas pessimiste, disions-nous à l'instant. Nous avons en effet le ferme espoir que nous amènerons peu à peu nos grands journaux sinon à combattre directement l'oligarchie financière dans sa domination, dans son monopole, du moins à discuter et à enrayer la désastreuse orientation qu'elle donne aux capitaux français. Ces grands journaux sont prospères, ils sont entre les mains de capitalistes riches, ils ont le moyen d'être indépendants et honnêtes. Ces grands journaux sont, d'autre part, en concurrence. Ils cherchent continuellement des sujets à traiter, des campagnes à mener dans l'intérêt public. Qu'ils se l'avouent ou non, ils se rendent compte qu'une puissance comme la leur ne peut se consolider qu'en rendant des services. Nous sommes convaincus que l'un ou l'autre de ces grands journaux comprendra bientôt le rôle qu'il peut jouer en prenant en mains la cause éminemment nationale de la direc-

tion des capitaux français. Il y a de ce côté des idées tellement justes à défendre, il y a une mission si grande et si glorieuse à remplir, qu'il se trouvera bien un journal pour comprendre le parti qu'il peut tirer d'une campagne aussi magnifique.

III

Si le concours de la grande presse est nécessaire dans la lutte contre l'oligarchie financière, une autre condition doit être réalisée pour qu'on obtienne un résultat. Cette opinion va peut-être choquer quelques lecteurs ; elle n'en est pas moins fondée : la question de l'oligarchie financière doit devenir politique. On va se récrier. Cependant, l'histoire montre qu'étant donné la forme d'esprit, les mœurs, les traditions de notre pays, les questions ne peuvent se solutionner chez nous qu'en prenant l'aspect politique. Politique est la réforme de l'impôt : elle s'accomplit ; politiques, les retraites ouvrières : on les aura bientôt ; politique, le rachat du chemin de fer de l'Ouest : la Chambre l'a voté. Toutes ces questions sont devenues politiques, elles aboutissent. Si elles étaient restées sur leur terrain spécial, elles eussent végété éternellement. Regrettez cela, plaignez-vous-en, le fait n'en reste pas moins que le Français est généralisateur par tempérament et qu'il s'intéresse aux questions par le grand côté seulement.

La question de l'oligarchie financière a fait un pas décisif, le jour où MM. Jaurès et Rouanet l'ont introduite au Parlement et ont provoqué sur elle un débat public. Il est regrettable cependant d'avoir à constater que cet acte d'initiative qui, prolongé, eût été si fécond, n'a pas eu de lendemain. Non seulement le parti socialiste n'est plus intervenu à la Chambre pour critiquer nos grandes sociétés financières, mais depuis le mois de mai 1907, c'est-à-dire depuis un an et demi environ, son journal, *l'Humanité*, n'a inséré contre elles aucune note défavorable et semble avoir totalement perdu de vue la question. Notre dernier article Lysis, qui parut dans la *Revue* du 15 novembre 1907, n'a été l'objet de sa part d'aucune mention. Il contenait cependant des révélations d'une gravité particulière. Nous y décrivions le régime inavouable auquel est soumise la presse française, payée pour n'exprimer sur les questions financières que des opinions

intéressées, nous y dénoncions la corruption organisée par deux ou trois distributeurs de publicité dont l'un même reçoit du gouvernement une sorte d'investiture officielle. Il y avait un intérêt évident à faire connaître au public cet état de choses honteux. L'*Humanité* n'en a pas dit un mot ! Dans le même article, nous attirions l'attention sur certaines défaillances d'anciens ministres, non pour faire du scandale, on le sait, mais pour montrer le danger que présentent les rapports d'un ministre non contrôlé avec le formidable pouvoir de l'argent. C'étaient là encore des renseignements précieux pour un journal socialiste, poursuivant l'idée de révolution, ayant un intérêt de parti à mettre en relief les abus d'un régime et d'un état social. Cependant, ces renseignements, l'*Humanité* ne les a pas reproduits ! Tandis que les grands journaux socialistes de l'étranger, le *Vorwaerts*, le *Hamburger Nachrichten* en Allemagne, l'*Arbeiter Zeitung*, le *Deutsches Volksblatt* en Autriche, consacraient plusieurs pages à nos révélations et faisaient ressortir leur importance dans des commentaires étendus, le journal socialiste français n'en publiait pas une ligne ! Et plus tard, quand notre livre parut, reproduisant les articles qui avaient fait l'objet d'une interpellation au Parlement, l'*Humanité* l'annonça en quelques mots très brefs dans sa revue bibliographique et elle n'en parla plus jamais par la suite ; elle ne fit aucun effort pour répandre cette publication. En résumé, le journal socialiste n'est pas entré dans la voie d'une propagande continue contre les grandes banques. Comme les autres organes de la presse dite bourgeoise, il a laissé celles-ci poursuivre leurs opérations dans ce silence et cette obscurité dont on connaît les dangers...

Il va sans dire que tout amour-propre d'auteur est exclu de ces réflexions. S'il est vrai que nous sommes Lysis, Lysis n'est pas nous-même. Lysis est le nom de tous ceux qui s'opposent à la domination des grandes sociétés de crédit. Lysis est la protestation des milliers d'épargnants qui ont placé leurs économies dans de mauvaises valeurs étrangères. Lysis est la dénonciation des manœuvres criminelles par lesquelles on remonte faussement les cours des fonds russes pour préparer un nouvel emprunt. Lysis est la plainte des industriels, des commerçants français qui ne trouvent pas les capitaux dont ils ont besoin. Lysis est enfin le cri d'alarme du pays qui tombe en décadence

faute d'outillage, de ports de mer, de canaux, tandis que ses milliards vont commanditer l'étranger. Lysis est tout cela, Lysis n'est pas nous-même.

Disons-le aussi, dans les réflexions qui précèdent il n'entre aucune intention de critique. Nous voulons atteindre un but, nous apercevons un obstacle, nous le signalons, c'est notre devoir, c'est notre droit. Pour tenir en échec le colossal pouvoir des établissements de crédit, il faut une agitation constante : il est regrettable que les députés socialistes ne l'aient pas compris. Plus on y songe, d'ailleurs, moins leur inaction peut s'expliquer. Comment, eux, les théoriciens de la concentration des capitaux, eux qui ont la spécialité, pour ainsi dire, de dénoncer l'accumulation des richesses en quelques mains, ils négligent un sujet de cette importance ! Dans un cas aussi flagrant, qui leur donne à ce point raison, dans le cas unique peut-être où la part de vérité que renferment leurs idées ne serait contestée nulle part, ils ne disent rien, ils s'abstiennent ! Ils dénoncent sans se lasser la concentration des capitaux dans l'industrie, dans le commerce où souvent elle n'apparaît pas clairement, et quand il s'agit de banques monopolisant la direction de la fortune du pays, ils sont silencieux, ils sont muets, ils ne publient pas contre elles une seule ligne en un an ! Ils devraient crier, ils devraient protester tous les jours contre cette mainmise de quelques financiers sur l'épargne de toute une nation. Ils auraient là un si beau tremplin, un si facile terrain d'agitation ! Pourquoi cette neutralité, pourquoi cette indulgence de leur part à l'égard de l'oligarchie des banques ? Nous ne savons. Est-il possible que les députés socialistes ne comprennent pas, ne saisissent pas la portée incalculable que présente la question des banques pour notre pays ?

IV

Il ne faut pas que nos paroles laissent dans l'esprit du lecteur un malentendu. Pour lutter contre la dictature des grandes sociétés financières, nous ne faisons pas appel aux partis avancés seulement, nous nous adressons à tous les partis. La question de l'oligarchie financière est essentiellement nationale : elle intéresse tous les citoyens sans exception. Il s'agit d'empêcher une

petite oligarchie financière de draîner l'épargne du pays et de l'expédier hors frontières, il s'agit de créer un courant d'opinion pour utiliser les capitaux en France et n'exporter que le surplus, il s'agit de réveiller notre commerce et notre industrie qui végètent faute de capitaux et de crédits. Un programme comme celui-ci appartient à tous les partis. Si les hommes ont des intérêts opposés, quand il s'agit de répartir entre eux les richesses, ils ont le même intérêt à les produire. Ouvrier ou patron, libre-penseur ou religieux, il n'importe donc. La lutte contre l'oligarchie financière doit rallier tous les Français. Toutefois, cet accord ne peut s'établir que graduellement ; il nécessite un travail préalable de propagande et d'éducation, il suppose une résistance, des discussions, des luttes...

A une époque où les passions politiques sont si violentes et les antagonismes d'intérêts si aigus, personne n'a le sang-froid et l'impartialité de reconnaître que dans notre régime parlementaire chaque parti a plus ou moins son utilité, sa raison d'être : personne ne veut admettre avec bonne grâce que l'œuvre législative qui s'opère n'est pas seulement le produit des hommes au pouvoir, mais résulte d'une collaboration, ou plus exactement d'une division du travail entre les partis. Cette vérité est tout particulièrement sensible en France. S'il s'agit d'attaquer un monopole, un privilège, profitant aux hautes sphères sociales, toute l'histoire contemporaine en témoigne, c'est aux partis d'avant-garde, socialistes ou radicaux, qu'il faut s'adresser.

Quand M. Aynard prit la parole sur la question de l'oligarchie financière et loua M. Caillaux d'avoir exprimé des opinions intéressantes sur le rôle de nos sociétés de crédit, il fit observer finement que le ministre des finances n'avait pas été amené de son propre mouvement à communiquer son point de vue sur cet important sujet. Il est certain, en effet, que si MM. Rouanet et Jaurès n'avaient pas ouvert à la Chambre le débat sur l'oligarchie financière, ce n'est pas M. Caillaux qui eût pris cette initiative, et cependant, son discours l'a montré, M. Caillaux ne pensait pas, au fond, très différemment de Lysis. Mais M. Caillaux était ministre et, comme tel, ce n'était pas son rôle assurément de créer un mouvement d'idées contre les banques.

Le cas de M. Aynard est aussi très significatif. M. Aynard a fait un discours qu'à une ou deux phrases près nous pourrions si-

gner des deux mains. Il a reconnu que notre système de banques en France est défectueux, que des banques d'affaires ne devraient pas prendre de dépôts, que nos institutions financières sont beaucoup trop centralisées, qu'il n'y a plus de banques locales aidant le commerce et l'industrie du pays ; bref, il a reconnu, admis ces idées qui sont les nôtres, qui sont celles de tous les gens renseignés, et après cette condamnation décisive de l'organisation des banques en France, il a conclu... non qu'il fallait chercher un remède à un état de choses anormal et dangereux, mais que le mieux était d'attendre les crises futures, les cataclysmes. A ce moment, a-t-il dit, on examinera si notre système de banques peut être rénové !

Eh bien, ce trait, d'autant plus suggestif qu'il émane d'une personnalité de haute valeur, permet de saisir sur le vif la psychologie des partis modérés en France et la conception que ces partis se font de leur rôle parlementaire. On ne peut compter sur eux pour amorcer une grande question uu pour donner le branle à un important mouvement d'opinion. Ils ont trop peur des responsabilités, ils redoutent trop l'initiative. Si on les laissait faire, ils seraient des législateurs *in extremis*, ils attendraient toujours que les crises aient éclaté pour remédier aux situations. C'est une constatation à faire : nos partis modérés, en France, ne vont jamais de l'avant, ils ne font jamais de propagande ni d'agitation pour aucune idée, si importante soit-elle ; ils sont neutres, ils sont passifs et s'en remettenit toujours aux partis d'extrême-gauche du soin de diriger l'évolution. Le rôle, la fonction de nos partis modérés commence seulement quand les questions sont mûres et que le moment est venu de confectionner les lois. D'esprit positif, pondéré, prudent, ils savent alors dégager ce qui est pratique et réalisable dans les conceptions souvent outrancières des partis de gauche, ils assument la tâche ingrate d'éliminer des réformes l'élément inévitable d'exagération ou d'utopie. En un mot, ce sont des législateurs, des juristes, très compétents, très remarquables, mais ce ne sont pas des hommes à idées.

S'il est vrai que dans le concert parlementaire chaque parti à son activité spéciale et pour ainsi dire sa mission à remplir, il est certain que les partis avancés sont désignés particulièrement pour mener la campagne contre l'oligarchie financière. L'exis-

tence d'une oligarchie disposant d'un pouvoir absolu sur la fortune publique est d'abord un fait impossible à admettre au point de vue républicain. Le temps des féodalités est passé. Ensuite la politique de cette oligarchie financière est antidémocratique au premier chef. Son parti pris de laisser végéter l'industrie nationale et d'exporter les capitaux de la France à l'étranger est fatal aux intérêts des classes laborieuses et condamne celles-ci à une médiocrité sans issue; en effet, par le ralentissement qu'il apporte à l'évolution économique, il retarde ou supprime la possibilité d'une accession à des formes de civilisations supérieures et compromet dans l'avenir toute solution des problèmes sociaux. On veut faire du bourgeois français un étranger qui vivrait, qui jouirait en France, mais dont la fortune serait placée hors frontière. Ce bourgeois s'alimenterait de coupons payés par les peuples russe, anglais, allemand, américain, il pourrait se désintéresser de l'activité de son propre pays et abandonner, laisser en plan la grande masse de la population qui vit de salaires. C'est tout simplement monstrueux. On ne laissera pas se poursuivre une œuvre aussi néfaste.

Un autre côté de la question révolte l'esprit moderne : la politique des grands établissements de crédit, prêtant des milliards à la Russie actuelle, à la Russie du tzar, à la Russie du knout, est de nature à éveiller les protestations les plus violentes du côté des partis de gauche. En raison de la division du travail parlementaire que nous avons constatée, ceux-ci sont seuls à défendre les idées généreuses traditionnelles en France de la liberté, de l'égalité et de la fraternité humaines. Après le long et douloureux effort qu'il vient de tenter, aucun doute ne peut exister sur le désespoir profond et sur l'ardent désir d'émancipation du peuple russe. Etant donné cette situation, rien n'est moins républicain assurément que de subventionner contre son peuple l'empereur de toutes les Russies, que de payer avec l'argent de la France la police et l'armée qui tiennent sous le joug toute une population d'opprimés. Les partis de gauche sont donc portés à se mettre en travers d'un régime financier qui permet cette ignominie.

Il faut reconnaître toutefois que dans cet ordre d'idées leur résistance est bien molle et leur opposition peu efficace. Il est triste d'avoir à constater que si un nouvel emprunt russe est devenu possible, ils en portent en partie la responsabilité. Ils

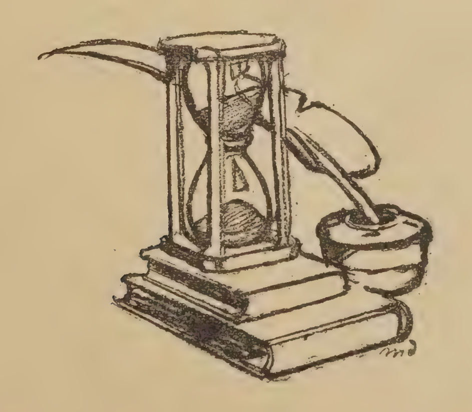
pouvaient empêcher cet emprunt, ils n'ont pas agi, ils n'ont rien fait ! Ils ont protesté, dira-t-on. Oh ! ils ont protesté bien faiblement, en vérité ; mais en pareil cas protester n'est rien. Quand on combat les intérêts puissants, les fatalités tenaces qui poussent à la continuation des emprunts russes, à quoi servent les protestations ? On peut publier des articles véhéments contre le gouvernement, on peut stigmatiser les excès de pouvoir et les cruautés de l'autocratie russe ; c'est un soulagement pour la conscience assurément, mais c'est d'un effet nul au point de vue pratique et cela ne fait pas avancer la question d'un pas. La politique est malheureusement faite de ces parades et de ces semblants d'opposition ; on se donne l'air de lutter contre son adversaire, en réalité on ne lutte pas contre lui, on l'épargne, on le ménage. La guerre n'est pas le son des clairons ou le cliquetis des épées, la guerre est l'art de frapper son ennemi et de lui donner effectivement des coups.

Qui veut la fin veut les moyens. Si l'on voulait réellement empêcher l'emprunt russe, il fallait s'en prendre à l'oligarchie de banquiers qui les conclut, il fallait dénoncer le pouvoir abusif de trois à quatre établissements de crédit, qui peuvent mobiliser toute l'épargne française à leur gré. Si l'on voulait réellement empêcher l'emprunt russe, il y avait une chose bien simple à faire, c'était de dévoiler d'une manière continue, sans se lasser, les moyens irréguliers et les manœuvres employées par nos grandes banques depuis un an pour faire remonter les cours des précédents emprunts, capter ainsi une fois de plus la confiance de l'épargne française et opérer sur son dos au profit d'un gouvernement étranger une nouvelle razzia. Si l'on voulait réellement empêcher l'emprunt russe, il fallait mettre à nu le système des subventions et des mensualités à la presse qui permet à l'oligarchie financière de se rendre maîtresse des journaux, de supprimer leur opposition et de les faire marcher dans le sens de ses opérations tous comme un seul homme. On n'a rien fait de tout cela. On n'a pas critiqué, pas attaqué l'oligarchie des banques, on a laissé son pouvoir intact. Donc on n'a pas voulu réellement empêcher l'emprunt russe, ou bien alors il faut convenir qu'on a manqué totalement de clairvoyance et de courage.

V

Nous ne constatons pas ces vérités dans un but de critique ou de récrimination. Il est certain que les problèmes de la politique sont multiples, les abus à corriger très nombreux et que les crises éclatant un peu de tous côtés, le député, le législateur ne sait pas toujours où donner de la tête et ne peut souvent s'occuper d'une question sans en négliger une autre. En outre c'est un fait connu que celui qui crie le plus fort est généralement le plus vite servi, et ici les intéressés ne peuvent crier, ils n'ont pas d'organe, on sait quel silence de mort entoure les actes de l'oligarchie. Il n'en est pas moins vrai que la question de la concentration des capitaux du pays entre les mains de trois ou quatre sociétés de crédit et celle de l'orientation de notre fortune mobilière employée systématiquement à l'étranger constituent des problèmes dépassant par leur portée tous les autres. On peut dire que l'avenir de la France en dépend. Si nos milliards, à mesure qu'ils se forment, sont placés en Russie ou prêtés à l'Allemagne, s'ils ne sont pas employés à reconstituer notre outillage industriel insuffisant et à exécuter les travaux publics urgents qui s'imposent sur notre territoire, il ne faut pas se le dissimuler, nous marchons vers un amoindrissement progressif, nous allons à une décadence, à une déchéance économique irrémédiable. Il faut donc plus que jamais pousser le cri d'alarme.

Lysis.





Nos Frères farouches

Barnave

Chacune de mes visites me vaut un de ses souvenirs. Il me les raconte avec gaîté, bien qu'il soit gravement malade, sans jamais trop se plaindre, et, par précaution, il se moque de lui-même. Il a une espèce d'esprit qui lui est personnelle comme une odeur.

— Oui, je le connais, votre Paris, me dit-il, je l'ai habité un mois. La bourgeoise (sa femme), m'avait trouvé une place de valet de chambre chez les maîtres où elle était nourrice.

— Et vous y êtes allé, vous, Barnave, un ouvrier de village, un vrai paysan ?

— Je m'ennuyais de ma femme, dit Barnave, et on gagne si peu au pays ! Ils m'offraient soixante-dix francs par mois. Je payais mon vin. Je devais arriver sans moustaches. Si je tenais à mes moustaches, ce n'était pas la peine de me déranger. Avant de partir, je les ai coupées.

« Cette année-là, on jetait des bombes à Paris. Nos maîtres avaient peur. Le soir, je fermais toutes les portes, de la cave au grenier. Ensuite le vieux passait la revue ; je marchais devant lui avec une bougie.

« Je faisais le service de mon mieux, mais j'étais surtout bon à frotter les parquets : je glissais à quatre pattes, comme un chien basset, et le vieux me surveillait. Assis dans un fauteuil, il me désignait, du bout de sa canne, une lame de parquet moins reluisante que les autres. Je lui expliquais que toutes les lames n'ont pas la même couleur. Je connais le bois, moi, je distingue l'aubier du cœur de chêne. Mais le vieux, sans me répondre, maintenait le bout de sa canne au même endroit du parquet, et je repassais dessus.

« Souvent je plaçais mal les chaises à la table de leur salle à manger, une toute petite table où ils se tenaient droits et serrés. Ils n'avaient même pas la place de mettre les coudes. Le vieux m'appelait :

« — Jean !

— Jean ?

« — Oui, il ne savait que ce prénom-là, Jean !

« Pourquoi ma chaise ne se trouve-t-elle pas en face de la chaise de madame ?

« Il me fallait replacer les chaises et viser juste, comme si le vieux ne pouvait pas le faire lui-même.

« A quatre heures, les petits goûtaient dans la même salle à manger ; ils laissaient tomber des miettes et j'astiquais encore, sous la surveillance du vieux, le bois si bien poli le matin.

« La vieille était plus commode que le vieux ; j'aurais pu m'entendre avec elle, sans sa manie de chercher la poussière.

« — Jean, disait-elle...

« La vieille, elle, m'appelait Jean comme le vieux, mais pour une autre raison, parce que je m'appelle Louis et que le nourrisson s'appelait déjà Louis : on se serait embrouillé ! Ils pouvaient m'appeler comme ils voulaient, je n'étais pas embarrassé pour répondre.

« — Jean, disait-elle, qu'est-ce ce que cette tache?

« — Un défaut de la lampe, madame, un défaut incrusté.

« — Je le crois plutôt en relief, disait la vieille.

« De son ongle pointu, elle suivait la rainure et ôtait la poussière.

« Au fond, la vieille n'était pas méchante, mais il y avait trop de lampes ; et rien que des quinquets à l'huile, pas une lampe a pétrole ! Je n'en finissais plus de les préparer.

« Au bout d'un mois, je suis parti. J'avais vu ma femme tout mon saoul et gagné mes soixante-dix francs.

« En rentrant au village, je détournais la tête, honteux parce que j'étais rasé.

« D'abord le menuisier ne me reconnaissait pas.

« Puis il m'a reconnu et nous avons pris un verre ensemble ».

Barnave voudrait lire, afin de se désennuyer, n'importe quoi. Comme il n'a jamais rien lu, on peut choisir pour lui. Mme Lepic, qui tient à être la première en tout, la plus obligeante et la plus rapide, apporte un gros livre et dit :

— Tenez, Barnave, lisez donc ce beau volume ! Moi, quand je l'ai lu, ça m'a bien amusée .

Le beau volume à reliure rouge et fanée est là au pied du lit, sur une chaise.

— J'ai essayé de le lire, me dit Barnave ; j'avais tout de suite vu une image, une espèce de tête de singe qui me mettait en goût.

Je croyais qu'on allait me raconter une histoire d'Amérique. A la vingtième page, je me suis arrêté. Je ne trouve pas ça amusant. Mme Lepic est moins bête que moi.

Je regarde le livre, un ancien prix de mathématiques décerné à l'élève Félix Lepic et qui dormait depuis des années dans une caisse du grenier. Cela s'appelle : *Œuvres scientifiques de Gœthe.*

— Et Mme Lepic vous dit qu'elle l'a lu ?

— Oui.

— Et vous avez eu le courage d'en lire vingt pages ?

— Vingt ou trente !

— Mon pauvre Barnave !

Il osait à peine avouer son ennui, mais ma figure l'encourage.

— Je n'y ai pas compris un mot, dit-il riant de bon cœur, rassuré, parce que je jette le livre sur une chaise et lève les bras au plafond.

Il a vu au château un livre qui occupe déjà plusieurs rayons et qui ne finit jamais ; on devine que c'est la *Revue des Deux-Mondes.*

Dans toutes ces photographies pendues au mur, je ne trouve pas le portrait de son beau-frère Eusèbe, mort l'année dernière.

— Si, si, il y est, dit Barnave, je l'ai mis devant le trou du tuyau de poêle.

— Je vois bien un cadre, dis-je, mais pas de portrait.

— La fumée a noirci le verre.

— Je vous assure que le portrait n'y est plus.

— Le monsieur a raison, papa, dit sa fille Louise, ma grand'mère l'a ôté du cadre.

— La vieille ! pourquoi ?

— Parce que tu t'étais trop disputé avec mon oncle Eusèbe. Ma grand'mère croyait que tu mettais le portrait là exprès, par vengeance, pour le faire enfumer. Elle l'a retiré, et elle le cache.

— Je ne m'en serais jamais aperçu, dit Barnave. Ça m'est égal, la vieille peut me voler le portrait de son Eusèbe, le cadre me suffit, et le trou de mon tuyau de poêle reste quand même bouché.

Depuis qu'il est malade, il a déjà pris au moins cent cachets.

— Ah ! dit-il, j'ai communié plus souvent qu'à mon tour, et je ne sais même pas ce qu'il y avait dans mes pastilles.

Il est allé voir un spécialiste à Paris.

— Ça vous coûtera quarante francs, lui disait le pharmacien, mais vous serez fixé.

Quarante francs, plus le voyage !

Il arrive, la blouse trempée par une averse, (le valet de chambre lui faisait un œil !) chez le spécialiste, un vieux à grande barbe, décoré.

— Chevalier de la Légion d'honneur ?

— Oh ! plus... Il me reçoit tout de suite. Dame ! vous pensez, des visites à quarante francs, il n'y avait pas presse.

Le spécialiste questionne, colle son oreille devant, derrière, le tapine partout, lui dit qu'il n'a rien de grave et ajoute :

— Vous avez trop travaillé, et vous ne vous êtes pas soigné !

Barnave est si content qu'il achète une montre à sa Louise dans un magasin où on le fait attendre plus d'un quart d'heure.

— Plaie d'argent n'est pas mortelle, dit-il.

Pour une fois, il le dit avec sincérité, et il revient sûr de guérir, mais à peine de retour, il se remet dans ses draps.

Est-ce qu'il ne va pas s'en tirer ?

Il nous reçoit assis sur son lit, maigre comme une chèvre. Coiffé d'un bonnet de coton, il a l'air d'un homme brusquement rapetissé et vieilli.

— Je broute un peu de lait, dit-il.

Gloriette, tout de suite à son aise, interroge, explique et gronde :

— Où est votre ordonnance, celle de Paris ?

— Sur la cheminée. Louise, passe le papier à madame.

— L'avez-vous lue ?

— Oh ! Je la réciterais par cœur.

— Le docteur sait-il que vous êtes allé voir un spécialiste à Paris ?

— Non.

— Vous auriez dû le prévenir.

— Le pharmacien, qui m'a donné l'adresse de Paris, dit que c'est inutile.

— Le docteur l'apprendra par un autre.

— Tant pis, je ne veux pas le contrarier moi-même.

— Qu'est-ce que vous ordonnait le docteur ?

— Des lavages d'estomac.

— Et le médecin de Paris ?

— Il écrit sur le papier : pas de lavage !

— Et il marque des pilules. Avez-vous pris vos pilules ?

— Oui.

— Régulièrement ?

— J'en ai pris une et demie.

— Pourquoi ?

— La première ne faisait pas d'effet.

— Soyez patient, dit Gloriette.

— Je suis pressé de guérir, répond Barnave ; la moitié de la deuxième m'a rendu malade toute la nuit. Je laisse les pilules.

— Et les nouveaux cachets ?

— Ils sont là dans la boîte. Passe, Louise ! Vous pouvez compter, il m'en manque pas un.

— Il faut les prendre.

— Oh ! je les prendrai. Je veux bien avaler n'importe quoi, pourvu que je guérisse.

— Ce n'est pas vrai, dit Louise, il refuse de boire sa soude.

— Moi ! par exemple ! apporte la soude !

— Ce n'est pas le moment, dit Gloriette. Mon pauvre Barnave, vous vous soignez mal.

— Je fais tout ce qu'on me dit.

— Voyons, aujourd'hui, qu'avez-vous essayé ?

— Des lavages.

— Mais le spécialiste vous les défend !

— Des fois ça me réussit.

— Et les frictions sur le dos, sur la poitrine, avec un linge humide et un gant de crin ?

— Il n'y pas de gants chez nous.

— Une serviette suffit : imbibez-la d'alcool, et frottez légèrement.

— Il faut que ça marque ! a dit le spécialiste.

— Légèrement et longtemps. Ça deviendra rouge. Vos voisins peuvent vous rendre ce service.

— Oh ! les voisins ! je les entendais dire hier, sauf votre respect : cette fois il est f..., notre voisin.

— Votre fille, alors ! Que Louise frotte de cette façon, tenez, en tournant. Qu'est-ce qu'il y a dans cette bouteille ?

— De la poudre de viande. M. Perrot me dit d'en acheter.

— Monsieur qui ?

— L'architecte ; il a eu la même maladie que moi. Six francs la bouteille de quelques cuillerées ! elle ne m'engraissera guère.

— C'est de l'extrait de viande pour se nourrir, non pour engraisser.

— Je ne trouve pas la poudre mauvaise, mais ça coupe l'appétit.

— A quelle heure la prenez-vous ?

— Avant le déjeuner.

— Il faut la prendre entre les repas, comme un petit repas. Faites-vous griller vos viandes ?

— Oui, madame, dans la poêle.

— Non, sur le gril, et que le beurre soit à peine fondu.

— Oh ! il n'a pas le temps de noircir.

— Qu'il ne cuise même point ! Le beurre cru est sain, le beurre cuit ne vaut rien.

— Ah ! Vous avez encore lu ça dans vos livres ; c'est drôle !

— C'est ainsi... Quelle espèce de viande ?

— Ma Louise va à la boucherie ; ce qu'on lui donne, elle le rapporte.

Tous ses amis le conseillent. L'un d'eux lui dit de faire bouillir un gros quartier de lard et d'en avaler le jus. Rien n'est plus doux à l'estomac.

Cet ami au bon cœur frappe du poing sur la table et crie :

— Je ne sortirai pas d'ici avant que tu m'aies promis de boire mon jus de lard.

— Je te le promets, dit Barnave.

— Jure-le !

— Je le jure, dit Barnave ému et las.

— Ils ne veulent pas que je boive du vin !

— Le vin vous ferait mal, dit Gloriette.

— Du bon vin ?

— Il n'y a plus de bon vin.

— Je ne reprendrai jamais de forces, si je ne bois jamais du vin.

— Aujourd'hui on ne boit que de l'eau, Barnave, même les gens riches ; c'est la mode et la santé.

— Si j'étais riche et si je me portais bien, dit Barnave, je n'aurais pas le cœur de me priver de vin.

Ce qui lui paraît le plus dur, c'est de ne pas pouvoir manger de salade. Quand Louise mange la sienne, tous les jours, comme si elle le faisait exprès, il la regarde avec des yeux de voleur et ça lui saute dans les talons.

— La vie est courte, Barnave !

— Vous trouvez ! Moi je la trouve bien longue. Sur quarante-cinq ans d''âge, j'ai eu quarante ans de misère.

— Avec de bons moments.

— Il faut bien rire quelquefois, même quand on souffre, même quand on est décidé à ne pas souffrir trop longtemps.

— Ne dites pas ça !

— Je le dis.

Dès qu'il se croit mieux, il parle de se lever de bon matin.

Après un silence, sa voix est changée. Il a le coin de l'œil humide. Ses larmes ont coulé sur le traversin. Il se voyait déjà mort et il se pleurait.

Il habite une petite maison achetée deux mille francs à mon père. Barnave lui a dit un jour :

— Vous oubliez quelque chose dans votre maison, un fusil.

— Ah !

— Un fusil, vous savez bien, le vieux fusil à piston, à deux coups, démodé, qui ne pourrait plus servir à un chasseur comme vous.

— Tu crois ?

— Faut-il que je vous l'apporte ?

Votre père voyait bien que j'avais le fusil dans le ventre, que je ne pouvais pas l'acheter, et que je n'osais pas le demander ; il me dit :

— Est-ce que ce fusil te gêne ?

— Oh ! non.

— Quand il te gênera, tu me l'apporteras. En attendant, laisse-le où il est.

C'était sa façon, à votre père, de donner. J'ai gardé le fusil.

— Vous ne le nettoyez pas souvent, dis-je à Barnave.

— Je n'y ai touché qu'une fois, dit Barnave, je n'y toucherai plus ! Votre père ne l'avait pas déchargé. Un matin, je le prends, je veux tirer, il ne part pas. Je change la capsule. Il ne part encore pas. Alors je fais rougir une aiguille à la flamme d'une chandelle et j'essaie de déboucher la cheminée. J'étais assis, là où vous êtes, le fusil sur mes genoux, le canon horizontal.

L'aiguille rougie met le feu à la poudre et toute la charge va s'aplatir contre le mur, sous le berceau de ma petite Louise qui dormait dedans. Elle criait et j'ai tout de suite vu qu'elle en était quitte pour la peur, mais je suis resté longtemps à votre place, sans pouvoir remuer.

Il ne peut plus manger que de la bouillie de truffes. Les truffes sont, au pays de Barnave, des pommes de terre. Le matin, s'il a dormi deux heures la nuit, il danserait ; puis, pour un œuf qui ne passe pas, il croit qu'il va crever.

Son voisin Mougne dit :

— Il crèvera avant moi ! c'est bien fait ! Ah ! il croyait que j'allais crever avant lui ! ça lui apprendra qu'il ne faut souhaiter la mort de personne.

Quelqu'un dit :

— Il est perdu ! ma pauvre Louise, tu ne le vois donc pas !

Cet autre :

— On sonne un glas ! cours vite, Louise, ton père doit être mort !

Une voisine s'inquiète :

— Il nous doit vingt-sept francs ! Oh ! nous ne les perdrons pas ! Il ne mourra point sans payer. Il a de l'ordre cet homme ! Je suppose qu'il n'est pas assez bête pour oublier d'écrire ses affaires .

Elle le répète jusqu'à ce que Louise, qui entend, s'écrie par-dessus le mur de la cour :

— N'ayez crainte, moi, je vous les paierai, vos vingt-sept francs !

Tous s'accordent à dire qu'il fait peur.

Il ne supporte plus qu'une cuillerée de sirop de groseilles dans un verre d'eau fraîche du puits.

— Barnave ! On vient de voter la loi de séparation !

— Ce n'est pas trop tôt, dit-il.

Il faut vraiment que je ne sache quoi lui dire !

— Barnave, on s'attaque aux retraites ouvrières.

— Ah ! tant mieux !... je ne les verrai pas, moi.

— Si, si, Barnave. Nous les fêterons à la Saint-Martin !

— A la Saint-Martin, je serai cloué.

La mort lui remplace déjà ses oreilles transparentes par de fausses oreilles en carton mou.

— Philippe, dit Barnave, à la noce de votre fille vous me réserverez une tranche de gigot ?

— Oui, mon vieux, mais je croyais que vous ne l'aimiez pas !

— Non..., c'est une idée, une idée d'hébété.

Philippe, qui vient de le voir changer de chemise, dit de son épine dorsale, tant elle ressort :

— C'est comme s'il s'appuyait du dos à un bâton !

— Je ne veux pas, dit Barnave, qu'on me mette au cimetière à côté de la Mougne. On ne ferait que se battre.

La grand'mère lui envoie M. le curé.

— Allez-y donc, ne craignez rien, il est poli !

Une première fois, M. le curé ne lui demande que de ses nouvelles. La seconde fois, il ajoute :

— Barnave, vous désirez sans doute me dire quelque chose ? Ça n'a pas l'air d'aller mieux aujourd'hui.

Barnave, qui n'a que le souffle, fait effort pour se dresser, et répond d'une voix raffermie qu'on ne lui connaissait plus :

— Ça va très bien.

Il n'ouvre plus les yeux et serre à peine la main.

La grand'mère dit tout haut :

— Il va donc s'en aller comme ça ? Le corps meurt, mais l'âme vit toujours !

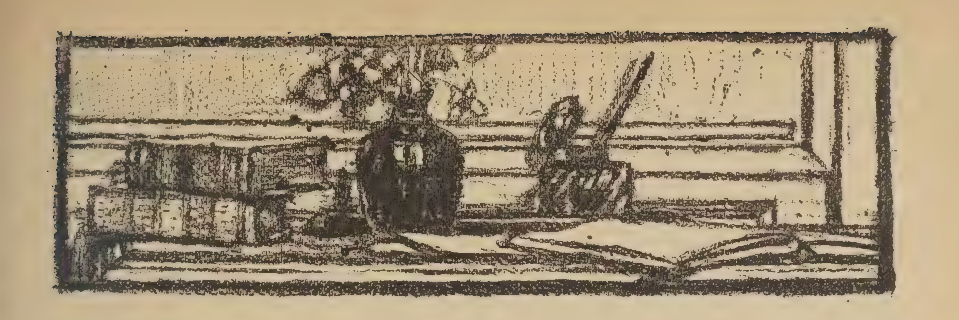
— Laissez-le, répond tout bas Gloriette, il entend peut-être.

— C'est demain qu'on l'enterre ?

— Oui, à trois heures, répond Philippe. On ne peut pas toujours le garder !

JULES RENARD.





Le Congrès radical de Dijon [1]

Le congrès de Dijon n'a pas répondu aux espérances conçues par les adversaires du parti radical et radical-socialiste. Ils avaient hâtivement escompté les bénéfices de l'émotion produite dans le camp des sincères républicains par les extravagances de certaines manifestations et déclarations dont il ne faut pas s'étonner outre mesure dans une démocratie encore jeune et nécessairement turbulente. Les douze cents délégués envoyés à Dijon de tous les départements français ont donné une nouvelle preuve de leur bon esprit politique en restant fortement établis sur leur bonne base d'opération, insensibles aux terreurs pusillanimes, toujours confiants dans le bon sens de ces masses populaires auxquelles il faut bien faire quelque crédit tandis que se poursuit leur éducation sociale.

Il n'est pas sans intérêt de comparer nos travaux à ceux des congressistes de Marseille et de Toulouse.

A Marseille, les délégués de la Confédération générale du travail ont plutôt démontré leur impuissance à mettre sérieusement en péril nos institutions et la paix sociale. Leurs manifestations ont été vaines et contradictoires. Une fois de plus, ils se sont parés de sentiments singulièrement pacifiques envers les puissances étrangères, sans distinction, tandis qu'ils réservaient les marques de leur hostilité à ceux de leurs concitoyens dont la conception économique diffère de la leur. Ils tendent la main à l'étranger envahisseur de la patrie ; ils élèvent la trahison à la hauteur d'un devoir. Ils aspirent à fonder l'ordre des Ganelon et des Bazaine.

A bas la guerre, même la guerre de légitime défense contre

(1) Nous croyons satisfaire la curiosité de nos lecteurs en donnant ces deux intéressantes études sur la tactique des partis aux élections prochaines (N. D. L. D.)

la force brutale et avide. Ces citoyens nient le devoir et l'honneur civique ; indépendance, fierté d'un peuple, préservation de ce qui s'appelle une âme nationale, ces messieurs s'en soucient comme de choses surannées, bonnes tout au plus à intéresser des bourgeois.

A bas la guerre, mais vive la guerre civile, le sabotage, l'action directe, l'insurrection en temps de paix comme en temps de guerre. Il n'est qu'un but à leur activité : socialiser les instruments de travail et de production, la terre, l'usine, le magasin, l'atelier, la mine, la banque, au bénéfice de la classe ouvrière. Il n'est qu'une guerre légitime, la guerre de classe. Le but, c'est la catastrophe finale. Et voilà.

Tous ceux qui ne raisonnent pas de la même façon sont des ennemis à combattre sans merci et à dépouiller sans miséricorde.

A l'ouverture du congrès de Dijon, j'ai cru devoir protester contre de telles doctrines. J'ai dit étrangers à notre bloc tous ceux qui, par une aberration inconcevable, se faisant, pour ainsi dire, une parure d'infamie, voulaient élever à la hauteur d'une obligation la désertion en temps de paix et l'insurrection en temps de guerre.

Cette déclaration m'a valu un certain nombre de lettres plus ou moins gracieuses, inspirées par les prophètes du parti de la catastrophe. Toutes témoignent d'une grande misère intellectuelle et morale. Un groupe de frères maçons, membres d'une loge de Paris, m'adresse une verte semonce : « Mieux instruits que ceux qui ont encore le culte patriotique, ils en sont débarrassés. » Cette prose est à eux. Voici un autre échantillon de leur patois : « Les frères maçons, réunis au congrès corporatif de Marseille, vous informent qu'ils sont entrés dans la maçonnerie parce qu'ils ont cru, et ils y restent parce qu'ils le croient toujours, que la maçonnerie doit planer au-dessus des contingences politiques, laisser s'agiter au-dessous d'elle les partis politiques, *quels qu'ils soient* (souligné dans le texte), pour se consacrer exclusivement à la recherche de la Vérité et d'un mieux-être social. »

Ils reconnaissent que le jour où ils sont entrés dans une loge maçonnique ils ont signé l'engagement d'obéir aux lois établies, d'aimer et de défendre la Patrie. L'engagement est obligatoire.

« Oui, me disent mes correspondants maçons, en entrant dans la maçonnerie nous avons admis avoir des devoirs envers la

Patrie. Mais comme nous sommes citoyens du Monde (avec majuscule), notre Patrie c'est l'Univers. »

Ce procédé, pour se soustraire à un engagement d'honneur, est de nature jésuitique. Cette citation est un indice de la pauvre mentalité de ces apôtres des Temps nouveaux. Ils sont citoyens du Monde ; ils planent au-dessus de contingences politiques. République, empire, royauté, vulgaires et misérables contingences pour classe bourgeoise ; ces oiseaux de haut vol sont débarrassés de pareils préjugés ; ils planent.

Avec une sérénité de fous propageant l'incendie, ces étranges novateurs nous conduiraient à la ruine totale de nos espérances, après avoir saccagé les greniers où nous accumulons les gerbes de blé déjà mûr. Parmi eux, il en est assurément qui ne sont pas des agents désintéressés. Les partis réactionnaires, surtout les cléricaux, ont dans leurs arsenaux des armes déjà vues. Il est aussi des inspirés, des illuminés, des voyants et des architectes incompétents pourvus d'une sorte d'orgueil sacerdotal. Blanqui et Barbès étaient des croyants fort généreux. Ils s'attribuaient une mission géniale, mais ils étaient privés de bon sens. Voulant faire de Paris une Salente fortunée, ils la mirent à feu et à sang, aux journées de juin 48. De là sortirent le mouvement de réaction, la Chambre cléricale de 1849, la loi Falloux, la restauration de l'enseignement congréganiste pour dompter le lion populaire tant redouté de M. Prudhomme. De là l'Empire sauveur et sa suite.

Mes chers frères du congrès corporatif de Marseille, vous êtes des revenants d'une époque pas très lointaine. Nos pères vous ont vus à l'œuvre. Vous n'êtes pas d'experts constructeurs de cités, mais de mauvais gâcheurs de plâtre.

A l'égard de ces phénomènes, inventeurs de systèmes si périlleux à notre démocratie, le congrès socialiste de Toulouse a été d'une extrême bienveillance. C'était nécessaire, attendu que le parti socialiste unifié comprend dans son sein un grand nombre de révolutionnaires qui n'auraient pas été déplacés au congrès corporatif de Marseille. Jaurès est un homme trop raisonnable pour suivre jusques au bout les marxistes partisans de la guerre de classe. Il a contraint son auditoire à reconnaître que la politique réformiste avait du bon. Il considère comme dangereux les demi-anarchistes qui dénigrent et méprisent systématiquement l'action parlementaire ; il signale les réformes considé-

rables déjà acquises par les discussions légales. Il montre à quel point est contradictoire la doctrine des révolutionnaires, négateurs obstinés des avantages d'une politique de réformes. « Oui, dit-il, il est funeste de maintenir dans le parti le mot de réformes, et de jeter sur la chose le doute, la restriction, le dégoût. Comment irons-nous au combat, s'il y a perpétuellement contradiction entre notre action et vos formules ? »

Et, entre autres résultats dus à l'action parlementaire, Jaurès cite la loi sur les accidents, si bienfaisante aux ouvriers.

Cependant, dans la déclaration finale du parti, les unifiés de Toulouse affirment que, tout en signalant à la classe ouvrière l'utilité, la nécessité, la bienfaisance de chaque réforme, ils n'entendent pas la détourner de l'effort immédiat de réalisation... Comme toutes les classes exploitées au long de l'histoire, le prolétariat affirme son droit de suprême recours à la force insurrectionnelle.

Voilà bien la contradiction permanente des socialistes unifiés. D'un côté ils reconnaissent que l'action du Parlement républicain a été bienfaisante. Nombreuses sont les lois d'hygiène, les lois d'assistance, les lois de protection ouvrière contre la rigueur capitaliste, lois sur les accidents, liberté d'association, rachat de l'Ouest, vote à la Chambre du principe des retraites ouvrières, discussion de la réforme fiscale dans un sens progressif et dégressif. L'œuvre de progression s'accomplit d'un effort soutenu et constant, malgré les complots, malgré les coalitions agressives, malgré les embarras suscités par les partisans de l'action directe. Donc le régime n'est pas impuissant ; il donne des bénéfices certains. Sans violentes secousses, par le jeu normal de la liberté, il pousse notre démocratie vers un état social de plus en plus conforme aux idées modernes de justice, de paix laborieuse, de solidarité, d'affranchissement de la personne humaine.

Alors pourquoi dites-vous au prolétariat qu'il a un droit de suprême recours à la force insurrectionnelle ? Cela faisant, vous assumez une lourde responsabilité. C'est à vous que revient une part de culpabilité quand les ouvriers de petite culture intellectuelle, terrassiers à raisonnement court, se mettent, comme à Draveil, en état de révolte contre les lois, coulant les bateaux, maltraitant ceux qui veulent continuer leur besogne journalière, arrêtant les passants et en exigeant des subsides, se livrant aux violences les plus brutales jusques au moment du conflit final et

sanglant avec la force publique mise nécessairement au service de la loi commune.

A Dijon, quoi qu'en aient dit certains journaux modérés, progressistes ou réactionnaires, nous nous sommes prononcés sur ce point avec une netteté incontestable, réprouvant l'action directe, stigmatisant comme il convient la désertion en temps de paix, la négation des devoirs civiques, l'insurrection lâche et criminelle devant l'ennemi.

Nous avons hautement proclamé qu'aucun citoyen, aucun syndicat n'avait le droit de provoquer aux révolutions sociales sous un régime qui permettait à chacun de poursuivre par les voies légales, par la propagande orale et écrite, par l'action parlementaire, la réalisation de ses entreprises réformatrices, même de ses conceptions les plus chimériques.

Il est vrai que, tout en blâmant les folles et malfaisantes doctrines, nous nous sommes refusés à couper le pont du côté collectiviste. Pourquoi ? Parce que nous restons obstinément fidèles à notre système de libre recherche et discussion par tous les moyens pacifiques et légaux ; parce que, à notre gauche, en dehors des frontières de notre parti, dans le groupe de ces collectivistes, se trouvent des éléments généreux dont le concours ne laisse pas de nous être nécessaire, soit au Parlement pour le vote des projets prévus dans notre programme, soit dans les luttes électorales, municipales, départementales et générales.

Ennemis et adversaires de droite, connaissant bien notre répulsion pour les moyens anarchiques, s'attendaient à une rupture, à un échange de paroles amères dont ils auraient bénéficié au détriment de notre politique essentiellement démocratique.

« Comédie et complot », persiste à dire le *Temps*. Le *Temps* persiste dans une erreur voulue. Il n'y a eu de notre part ni complot, ni comédie. Nous nous sommes affirmés à nouveau tels que nous sommes depuis l'organisation de notre parti.

Nous n'avons pas voulu nous laisser affoler par les démonstrations de quelques extravagances plus ou moins conscientes sans effet sérieux sur les masses vives de la nation qui deviennent de plus en plus clairvoyantes, à mesure que la pratique de la liberté complète leur éducation. Nous voulons garder notre confiance aux travailleurs de la ville et des champs et reconquérir la leur en poursuivant sans relâche l'accomplissement progressif des

œuvres de justice sociale qui nous apparaissent comme le complément logique, nécessaire du principe fondamental de nos institutions.

Inaccessibles aux vertigineuses et périlleuses inquiétudes, persuadés que les excès de la liberté se corrigeront peu à peu par la liberté, elle-même, nous restons dans la logique des choses.

Nous nous sommes trouvés d'accord sur ce point avec le ministre du travail. Dans son superbe discours du 23 octobre, répondant à l'interpellation de M. Deschanel sur l'action du syndicalisme révolutionnaire, M. Viviani rappelait à travers quelles épreuves et longues vicissitudes, la corporation anglaise des Trade-Unions qui croient aux grandes illusions d'Owen et si puissante et si prospère : « C'est en 1824 qu'on remet aux ouvriers anglais le droit de grève qui n'a été reconnu aux ouvriers français qu'en 1864. De 1824 à 1829, c'est un déchaînement de grèves agressives, un déchaînement de violences déréglées, mille métiers brisés en un jour ; c'est l'armée anglaise qui intervient ; c'est Manchester et Londres jetés, par une grève de gaziers, pendant quelques nuits, dans les ténèbres. Plus tard, ce sont les Trade Unions qui croient aux grandes illusions d'Owen et s'imaginent que, comme il le disait lui-même, le socialisme, pour supprimer la société capitaliste, va apparaître (comme le voleur dans la nuit). Quelle fut l'attitude des législateurs anglais ? Ils maintinrent la législation anglaise telle qu'elle se comportait.

« Et alors, ajoute M. Viviani, je tire une double conclusion à l'usage des ouvriers français. Est-ce que, au législateur républicain de 1908 je ne pourrais pas demander de montrer le même sang-froid qu'ont montré les législateurs anglais ? »

Nous aussi nous voulons faire crédit au prolétariat français. Si d'autres préfèrent se jeter à la rivière pour échapper à l'orage qui passe, nous nous refusons à les suivre.

Peut-on dire sérieusement que nous avons été hésitants dans l'affirmation de nos doctrines ? Deux discours ont été particulièrement applaudis à notre congrès de Nancy : celui de M. Maurice Sarraut présentant en son nom et au nom de son frère une motion concernant les rapports du parti radical-socialiste avec le parti socialiste unifié, et celui de M. Chauvin, député, l'un des rapporteurs de la commission des réformes sociales.

M. Sarraut rappelle l'ordre du jour voté l'année dernière à

Nancy, et déclare que le congrès de Dijon doit aujourd'hui faire œuvre, non de division mais de salut républicain en s'exprimant franchement sur certaines théories. Répondant à la déclaration de la Fédération socialiste de la Seine, il dit que, si l'insurrection reste le plus sacré des devoirs sous un régime de despotisme et de tyrannie, comme l'Empire ou la Monarchie, alors que la liberté de la parole et la liberté de la presse sont supprimées, alors que le caprice d'un seul étouffe la conscience de tous, elle est un attentat sans excuse quand elle prétend s'exercer contre la souveraineté nationale, contre le suffrage universel et la République :

« Avant d'être socialistes, dit-il, nous sommes républicains et nous ne laisserons pas plus assassiner la République par les anarchistes que par les monarchistes. Mais résolus à défendre la République contre un quelconque ennemi, nous ne voulons pas nous laisser aveugler par un mouvement de colère et de passion ; nous ne saurions confondre une poignée d'agitateurs avec l'armée du prolétariat. C'est avec le sang prolétarien que la République a scellé ses fondements ; essayer de rejeter la République hors de l'idéal prolétarien, c'est renier, déchirer l'histoire. »

M. Sarraut ajoute : « Nous avons la ferme espérance qu'après la décisive expérience que le parti socialiste a faite depuis deux ans de la néfaste politique du catastrophisme social, il ne saurait persévérer dans sa déplorable erreur. Les chemins lui sont ouverts ; c'est à lui de décider s'il les prendra. Notre devoir c'est, quoi qu'il arrive, de lui déclarer que la propagande insurrectionnelle ne trouvera jamais en nous, ni des complaisants ni des complices. »

Ce langage traduit exactement la pensée de l'Assemblée. Elle applaudit longuement. On demande l'impression du discours.

Puis on approuve unanimement la motion suivante :

« Le congrès de Dijon confirme la résolution du congrès de Nancy imposant à tous les adhérents le devoir de refuser leurs suffrages à tout candidat, qui préconiserait la désorganisation des armées de la République, soit par la désertion en temps de paix, soit par l'insurrection et la grève générale devant l'ennemi ; il affirme en outre la volonté du parti radical et radical-socialiste, tout en restant fidèle à la politique du bloc de gauche contre

toutes les réactions, de lutter par toutes les forces de sa propagande active contre la propagande et les propagandistes de la grève générale, de l'action directe et de l'insurrection ; il affirme la nécessité de la souveraineté de la loi pour tous, sous l'égide de la République qu'il veut de plus en plus orientée vers la justice sociale. »

Le Congrès de Dijon ne s'en est pas tenu à rappeler et à confirmer avec une particulière énergie sa tactique vis-à-vis des autres partis de droite ou de gauche. De remarquables discussions se sont engagées au sujet des principales réformes inscrites dans notre programme, avec M. Henry Bérenger il a invité les parlementaires radicaux et radicaux-socialistes à voter dans son ensemble le projet de réforme de l'impôt brillamment soutenu par M. Caillaux, sans se laisser détourner de son but par les amendements susceptibles d'en vicier le principe sous divers prétextes. Un congressiste qui prétendait vouloir prendre la défense du petit commerce parisien surchargé par ce projet de réforme de l'impôt a voulu faire quelques objections. L'assemblée a fort mal accueilli cette tentative. M. Camille Pelletan, avec sa verve habituelle, n'a pas eu de peine à remettre les choses au point ; il a reproché à l'orateur de se faire l'avocat non des petits ou moyens commerçants parisiens mais des gros, de ceux qui favorisent les entreprises des nationalistes et qui vont se trouver atteints dans de légitimes proportions par le nouveau système d'impôts tandis que les autres en tireraient des avantages non moins légitimes.

M. Gustave Hubbard, rapporteur de la commission d'enseignement de défense laïque a signalé les manœuvres du clergé catholique qui (par une singulière imprudence, ne se contente pas de la liberté de droit commun laissée à tous les citoyens sous le contrôle des lois scolaires et des autorités publiques en ce qui concerne l'organisation d'écoles primaires pour l'enfance. Il entend s'arroger et exercer une surveillance et un contrôle minutieux sur les principes, les doctrines et les idées fondamentales qui guident nos instituteurs dans leur noble besogne d'éducation de la jeunesse nationale).

M. Hubbard invite les militants républicains à organiser dans toutes les communes, des groupes actifs pour la défense de l'école laïque. (Maintenant que la République a créé le matériel et le personnel indispensables pour préparer l'éducation intégrale des

masses profondes de la nation, la question vitale est posée : Quel sera l'esprit directeur et dominant de cette éducation nationale ? Voilà le problème que soulève en théorie l'injonction hautaine de prêtres romains.)

Cette question d'une éducation nationale appropriée à nos institutions, à notre génie et aux besoins de l'âme moderne s'impose aux préoccupations de beaucoup d'esprits. Il y a sept à huit ans, elle a été l'objet d'une série de conférences faites, à la Sorbonne par des professeurs de l'Université, sous la présidence de M. Alfred Croiset, sans résultat précis. Elle a été à nouveau abordée lors du récent congrès de la ligue de l'enseignement.

Elle n'est pas près d'être résolue. Elle ne sera pas abandonnée non plus, tant s'en faut. On l'étudie de divers côtés.

Sur la proposition de M. Hubbard, le congrès adopte cette résolution :

« Le congrès, résolu à assurer la défense de la laïcité de l'enseignement et la protection des membres de l'enseignement public contre les menaces formulées dans la déclaration des évêques du 20 septembre 1908, invite instamment les pouvoirs publics à adopter dans le plus bref délai possible les projets de loi déposés par le gouvernement et rapportés par le député Dessoye au nom de la commission de l'enseignement. »

Au nom de la même Commission, M. Ferdinand Buisson fait, avec sa compétence particulière, un rapport très documenté sur *le complément et l'achèvement de l'œuvre scolaire de la troisième République*. Il montre en quel état d'infériorité, en matière d'instruction populaire, se trouve la France républicaine vis-à-vis de la Suisse et de l'Allemagne :

« Disons tout de suite, pour que l'on comprenne la raison de notre insistance ; qu'elle est la situation à laquelle nous voudrions porter remède. La voici en deux mots pénibles à entendre, plus pénibles à dire.

« *La France républicaine de 1908, pour une partie importante de l'éducation populaire, est aussi arriérée par rapport à plusieurs nations voisines que l'était la France impériale pour tout l'enseignement à la veille de 1870.*

« *Nous avons à faire pour prendre notre rang, un effort comparable à celui que nous fîmes il y a vingt-cinq ans pour établir l'instruction obligatoire, gratuite et laïque.* »

Certes, si nous nous contentions de nous comparer à nous-mêmes, de rapprocher la France actuelle de la France d'il y a quarante ans, nous pourrions nous glorifier de notre œuvre en constatant que (la République a fait faire en une génération ce que ni l'Eglise, ni la Monarchie n'avaient même entrepris en plusieurs siècles. Comment douter d'un peuple qui, au lendemain de ses malheurs, trouve plus d'un demi-milliard pour construire d'urgence des écoles, qui en quelques années porte le budget de l'instruction populaire de 80 millions à 240).

Le nombre des illettrés tombe de 25 à 4 % chez les hommes, de 38 à 7 % chez les femmes.

Tout cela est vrai, dit M. Buisson. Mais il est vrai aussi que depuis vingt-cinq ans, d'autres, à côté de nous, ont d'abord accompli les mêmes prodiges que nous et qu'ensuite ils en ont fait d'autres tandis que nous nous reposions.

Cependant M. Buisson proteste contre la prétendue faillite de l'école. Si les rapports du ministère de la guerre constatant que le nombre des soldats illettrés s'élève à 25.000 environ, il reste établi qu'il s'est abaissé de 20 % en 1870, à 15 % en 1880, 8 en 1890, à 6 en 1895, à 3 1/2 % aujourd'hui. C'est beaucoup trop, car par rapport à l'Allemagne et à la Suisse nous sommes dans un état d'infériorité des plus humiliant.

Maires, délégués cantonaux, pouvoirs publics ont manqué à leurs devoirs en ne veillant pas à la stricte application des sanctions légales.

Il ne suffit pas de faire respecter exactement la loi d'obligation. Il faut encore prolonger l'âge scolaire de 12 à 13 ou même à 15 ans, comme cela se pratique dans les vingt-six Etats de l'Empire et les vingt-cinq cantons de la Confédération Suisse.

Nos voisins de Suisse et d'Allemagne ne se sont pas contentés d'augmenter la durée de l'âge scolaire. Ils y ont ajouté un enseignement complémentaire et professionnel rendu obligatoire par une loi.

Cette loi édicte l'obligation pour tous les jeunes gens de 14 à 18 ans employés dans le commerce, dans l'industrie et même, sauf quelques restrictions, dans l'agriculture, de suivre pendant trois ans au moins et pendant quarante semaines par an, des cours complémentaires de quatre heures au moins, huit heures au plus par semaine.

En conséquence, le congrès a émis le vœu :

1° Que la loi sur l'instruction obligatoire soit modifiée de manière à en assurer enfin l'application effective ;

2° Que la durée de la scolarité obligatoire ne soit dans aucun cas abaissée au-dessous de l'âge de treize ans, chiffre encore inférieur à celui de la plupart des pays civilisés ;

3° Qu'un examen individuel fasse connaître chaque année l'état réel de l'instruction des conscrits, que les résultats en soient publiés et que tout soldat reconnu illettré reçoive à l'école régimentaire les rudiments de l'instruction ;

4° Que la loi rende obligatoire, pour les adolescents employés dans l'agriculture, l'industrie ou le commerce, la fréquentation, pendant un petit nombre d'heures par semaine, des cours complémentaires professionnels destinés à leur faire conserver les connaissances acquises à l'école primaire et à leur faire acquérir celles qui sont les plus nécessaires à l'apprentissage de leurs métiers respectifs.

Le Congrès invite les membres du Parlement adhérents au parti à ne pas laisser clore la présente législature sans avoir voté :

1° Le projet de loi déposé pour rendre effective la loi concernant l'enseignement obligatoire ;

2° La proposition de loi déposée par M. Buisson et instituant un examen annuel de l'instruction des conscrits ;

3° Le projet de loi déposé par M. Dubief au nom du gouvernement précédent sur l'organisation de l'enseignement technique.

Au nom de la commission des réformes sociales, M. Emile Chauvin a fait sur le droit de propriété un rapport où il a su condenser en quelques pages substantielles les arguments tendant à dénier le droit de propriété, à le justifier ou à le limiter en le soumettant aux restrictions imposées par des considérations d'intérêt public.

A la théorie collectiviste, négative de ce droit de propriété, il a opposé, avec une forte logique applaudie par l'assemblée, les raisons pour lesquelles notre parti reste résolument attaché au maintien de la propriété individuelle tout en reconnaissant qu'elle peu, dans certains cas, subir des restrictions permettant à l'Etat de prendre des mesures conformes à l'intérêt général.

Le rapport se résume en ces trois formules :

1° La propriété individuelle mobilière et immobilière est fondée sur le travail et doit être maintenue ;

2° Le droit de propriété individuel doit disparaître devant le droit de la collectivité lorsqu'il est en conflit direct avec les intérêts généraux essentiels ;

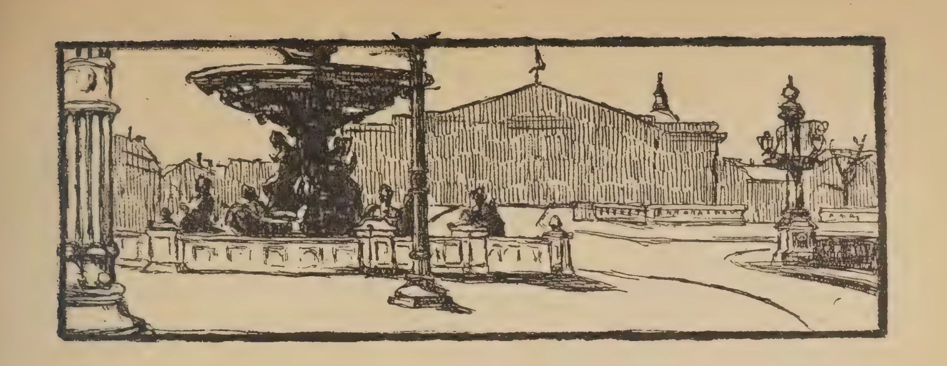
3° Si, pour la constitution et la conservation d'une propriété individuelle, toute intervention personnelle, tout travail et tout effort du propriétaire ont cessé d'exister, si cette propriété est le monopole accaparé par un seul de richesses entièrement créées par la société ou par des tiers, cette propriété dite (capitalistique) peut et doit être reprise par la collectivité.

Reconnu légitime en principe en tant que lien réel d'une personne à une chose pratiquement ou théoriquement établi par le travail, le droit de propriété individuelle reste soumis à des limitations que la loi peut édicter pour protéger la collectivité contre les abus possibles d'un propriétaire détenteur du sol de toute une contrée, ou contre les abus d'un industriel ou d'un petit groupe d'industriels producteurs d'un article de première nécessité devenu l'objet d'un monopole de fait.

Loin de vouloir supprimer la propriété individuelle et reconnaissant qu'elle est de droit naturel, les adhérents du parti radical et radical-socialiste voudraient la consolider et en favoriser l'accession à tous les citoyens pour lesquels une propriété minima est la garantie nécessaire d'un minimum de liberté.

Si j'ajoute que les congressistes de Dijon ont reçu communication d'autres rapports intéressant le commerce et l'industrie, le crédit agricole, l'armée, les colonies et les questions de politique étrangère, on reconnaîtra que le parti radical et radical-socialiste, par l'étendue de son activité, par son dévouement éclairé à la patrie française, par le soin jaloux qu'il apporte à la défense de son génie, par son constant souci d'améliorer la condition intellectuelle, morale et matérielle de la démocratie, mérite de garder la confiance que lui ont manifestée les majorités électorales toujours en augmentation depuis que ses représentants ont la responsabilité du pouvoir.

A. DELPECH,
Sénateur de l'Ariège,
Président d'honneur du Comité exécutif
du parti radical et radical-socialiste.



Le Congrès socialiste de Toulouse

Socialistes unifiés, socialistes indépendants et radicaux

Le récent congrès socialiste de Toulouse a nettement accusé une évolution aussi rapide qu'imprévue du parti socialiste dit unifié vers une politique essentiellement réformiste.

Ce retour à l'ancienne tactique raisonnable et fructueuse des résultats immédiats, constitue un véritable triomphe pour la tendance réformiste du socialisme moderne qui venait déjà de remporter une éclatante victoire au congrés de Florence du parti socialiste italien, et dont les progrès rapides dans la démocratie socialiste allemande s'étaient affirmés clairement au Congrès socialiste de Nuremberg.

En France, cette très heureuse et inattendue évolution prépare, sinon la reconstitution immédiate du bloc de gauche, du moins un rapprochement certain des socialistes et des autres fractions de gauche du parti républicain. Déjà, d'ailleurs, le congrès de Dijon du parti radical et radical-socialiste avait travaillé de son mieux à ce rapprochement nécessaire, facilitant ainsi au parti socialiste le changement de marche qu'il vient d'opérer.

Cette situation nouvelle devrait logiquement aboutir tout d'abord à une union des socialistes unifiés et des socialistes indépendants, pour employer les termes usuels et abrégés désignant

les deux partis socialistes actuellement en présence et qui se heurtèrent jusqu'ici dans un antagonisme absolu.

Il n'est donc pas sans intérêt d'exposer en ce moment les conditions d'existence de ces deux partis, de rappeler leur origine, d'exposer la différence de tactique qui jusqu'ici les éloignait, et les points par où ils tendent maintenant à se rapprocher. Puis d'examiner la répercussion probable de la nouvelle orientation de l'ensemble du parti socialiste français sur la politique générale de notre pays.

*
* *

Sans vouloir remonter trop haut dans l'histoire du socialisme français, histoire qui vient d'être écrite avec une grande compétence par mon ami Zévaès (1), nous rappellerons qu'avant le Congrès socialiste international d'Amsterdam de 1904, les différentes fractions socialistes, en dépit de leurs intransigeances verbales, avaient très souvent pratiqué une politique d'entente et de collaboration avec la gauche républicaine.

A cette époque, la règle générale des socialistes, dans toutes les élections, était la pratique constante et rigoureuse de la discipline républicaine. Le candidat socialiste qui aurait alors fait mine, sous un prétexte quelconque, de favoriser un réactionnaire au détriment d'un républicain, aurait impitoyablement été cloué au pilori par tous ses coreligionnaires.

Lors de l'aventure boulangiste, à part quelques rares exceptions, les socialistes se jetèrent dans la mêlée et ce fut dans les rangs mêmes de l'armée républicaine qu'ils combattirent la réaction masquée de trompeuse démagogie.

A la Chambre, sous le ministère Bourgeois, les élus socialistes se montrèrent farouchement ministériels, votant, dans les circonstances les plus délicates, les ordres du jour de confiance les plus enthousiastes.

C'est ainsi que, le 14 novembre 1895, M. Julien Dumas interpellait le ministère Bourgeois, lui demandant de prendre l'initiative de l'abrogation des lois dites scélérates sur la presse. Le président du conseil refusa brutalement de prendre cette initiative, comme l'indique d'ailleurs avec une suffisante netteté la

(1) Alexandre Zévaès, *Le Socialisme en France depuis* 1871.

phrase suivante de son discours : « M. Julien Dumas a demandé quelles mesures le gouvernement comptait prendre pour rendre aux jurés la connaissance des délits d'opinion. Cela veut dire : le gouvernement est-il prêt à présenter dès maintenant, d'ores et déjà, à la Chambre, une proposition d'abrogation de la loi de juillet 1894 ? Je n'emploierai aucune habileté de langage pour répondre : Non. »

C'est à la suite de cette déclaration formelle, ne présentant aucune ambiguïté, que fut mis aux voix l'ordre du jour suivant de MM. Sarrien, Hubbard, Pourquery de Boisserin, etc. : « La Chambre, approuvant les déclarations du Gouvernement, passe à l'ordre du jour. »

Or, si quelques socialistes comme Vaillant, Groussier, Dejeante, s'abstinrent, les autres, parmi lesquels Guesde, Jaurès et Sembat, votèrent pour cet ordre du jour approbatif qui fut adopté par 335 voix contre 82.

Le 7 décembre 1895, à la suite de l'interpellation de M. le vicomte d'Hugues sur l'affaire Arton, les socialistes, à la seule exception des cinq allemanistes, et notamment Guesde, Jaurès, Sembat, Vaillant, Baudin, votaient un ordre du jour d'entière confiance au gouvernement : « La Chambre, approuvant la conduite du gouvernement dans l'affaire Arton, et confiante dans son énergie pour faire toute la lumière, passe à l'ordre du jour. »

Le 13 février 1896, comme conclusion de l'interpellation Pams sur les chemins de fer du Sud, c'était cette fois l'unanimité des socialistes, y compris les plus intransigeants allemanistes, qui témoignaient leur confiance dans le ministère Bourgeois en votant l'ordre du jour Sarrien ainsi conçu : « La Chambre, confiante dans la fermeté du gouvernement pour faire la lumière complète sur l'affaire des chemins de fer du Sud, pour rechercher toutes les responsabilités et faire aboutir les réformes promises et attendues par le pays, passe à l'ordre du jour. »

Le 20 février 1896, une nouvelle interpellation de MM. Chaudey et Drake, fait éclater avec plus de netteté encore le profond ministérialisme des élus socialistes. Il serait en effet difficile de concevoir une formule de plus entière confiance et de plus chaleureuse approbation que l'ordre du jour rédigé par M. Sarrien dans les termes suivants : « La Chambre, confirmant son vote du 13 février, renouvelle au gouvernement l'expression de sa

confiance et passe à l'ordre du jour. » Or, tous les socialistes votèrent la priorité de cet ordre du jour et Guesde, Jaurès, Sembat, Vaillant, etc., le votèrent au fond, renouvelant à un gouvernement qui, pour être Bourgeois de nom, n'en était pas moins bourgeois de fait suivant l'étroite orthodoxie socialiste, l'expression de leur confiance.

Enfin, le 3 avril 1896, M. de Mahy fournissait aux socialistes une nouvelle occasion de témoigner leur attachement au ministère en déposant, à la suite d'une interpellation de M. Pierre Alype sur la politique étrangère, l'ordre du jour suivant : « La Chambre, confiante dans le gouvernement, approuve ses déclarations et passe à l'ordre du jour. » Ministériels endurcis, Guesde, Jaurès, Sembat, Baudin, Vaillant, etc., déposèrent encore dans l'urne un bulletin blanc en faveur de ce texte de large confiance et de pleine approbation.

Il était intéressant de rappeler avec quelques détails ces votes caractéristiques, car ils établissent avec précision qu'à cette époque les socialistes collaborèrent ouvertement, et d'une façon continue pendant toute la durée du ministère, avec la majorité républicaine et le gouvernement qu'elle soutenait. Il ne manquait que la délégation des gauches, mais cet organisme parlementaire, qui fit ses preuves par la suite, n'avait pas encore été inventé ; dans le cas contraire, il n'est pas douteux que les socialistes y eussent participé et que, grâce à son fonctionnement, le ministère Bourgeois eût résisté bien plus longtemps aux intrigues de la réaction.

Qu'on ne voie pas dans ce qui précède la moindre critique contre l'attitude républicaine et démocratique des élus socialistes durant la sixième législature ; je les approuve au contraire pleinement et je déclare volontiers que si j'avais été à la Chambre à cette époque j'aurais voté comme eux et je me serais montré aussi passionnément ministériel qu'eux-mêmes. Ce que je leur reproche, au contraire, c'est d'avoir changé par la suite et d'avoir substitué à cette politique d'union et de collaboration républicaines la tactique intransigeante et sectaire que nous exposerons plus loin

*
**

Disons toutefois que ce changement ne fut pas brutal et que, pendant tout le reste de la sixième législature, les socialistes continuèrent à s'allier aux républicains de gauche pour combattre la réaction et le ministère Méline qui travaillait pour et par elle.

Aux élections législatives de 1898, la discipline républicaine continue à être la règle de conduite générale des socialistes, et c'est à elle que ces derniers doivent exclusivement leurs nombreuses victoires.

Lorsqu'il fut question de la formation d'un ministère Waldeck-Rousseau contenant le socialiste Millerand, tous les élus socialistes accueillirent cette nouvelle inattendue avec autant de plaisir que de surprise ; la seule réserve qui fut faite au groupe socialiste parlementaire porta sur la nécessité de déclarer, dans le cas où la combinaison se réaliserait, que Millerand agissait en la circonstance individuellement, et non comme représentant du parti socialiste, formule à laquelle Millerand ne fit aucune difficulté pour souscrire.

A ce moment, tous les socialistes se montraient tout à fait disposés à continuer leur collaboration avec la gauche républicaine pour soutenir le nouveau gouvernement comme ils avaient défendu le ministère Bourgeois. Malheureusement, une question d'ordre sentimental provoqua chez certains d'entre eux un revirement complet et suscita dans le parti socialiste les plus grosses difficultés. Nous voulons parler de la présence, à côté de Millerand, dans le nouveau ministère, du général de Gallifet si tristement célèbre pour sa sauvage répression de la Commune.

Ce fut la seule raison du changement d'attitude de quelques socialistes qui se retirèrent bruyamment du groupe socialiste parlementaire et gardèrent vis-à-vis du ministère Waldeck-Rousseau une sourde hostilité.

Mais les autres, tout en déplorant ce fait regrettable, ne voulurent pas sacrifier à une question sentimentale l'avenir même de la République et du socialisme et prêtèrent loyalement leur concours à la majorité républicaine et au gouvernement pour l'œuvre de défense et d'action républicaine enfin entreprise.

Ils ne se montrèrent pas moins ministériels que sous le ministère Bourgeois et votèrent une longue série d'ordres du jour de

confiance. Pour sauver le gouvernement en but aux manœuvres de la réaction, ils adoptèrent même l'ensemble d'un ordre du jour comportant une addition de M. Massabuau « réprouvant les doctrines collectivistes par lesquelles on abuse les travailleurs ».

Une vingtaine de socialistes votèrent ainsi, dont Rouanet, Ferrero, Basly, Lamendin et moi-même, montrant par là qu'ils mettaient les réalités pratiques et les résultats tangibles au-dessus des manifestations verbales et des déclamations doctrinaires. Jaurès, momentanément éloigné du Parlement, les approuva sans réserve et ne cacha pas qu'il aurait voté comme eux s'il avait encore siégé sur les bancs de la Chambre.

*
* *

Mais ce fut surtout après les élections de 1902 où les socialistes remportèrent de nouvelles victoires, toujours grâce à la discipline républicaine, que la pleine collaboration des socialistes et des républicains s'affirma avec netteté, pendant toute la durée du ministère Combes.

Pour résister à la réaction nationaliste, pour compléter l'œuvre de laïcité, pour amorcer les réformes sociales. le Bloc républicain se constitua compact et discipliné, englobant tous les socialistes. Et l'on vit entrer en fonction un organisme nouveau, sans précédent dans l'histoire parlementaire : la délégation des gauches.

Formé de délégués élus par les différents groupes de la majorité républicaine, cet organe de rapprochement et d'entente entraîna la Chambre dans cette politique vigoureusement républicaine, ardemment démocratique et puissamment réformatrice qui caractérisa la huitième législature.

Plus que tous autres, les socialistes devaient tirer profit de ce nouvel organe parlementaire : petite minorité à la Chambre, ils ne peuvent rien par eux-mêmes, et pour obtenir le moindre résultat ils doivent entraîner avec eux le gros de l'armée républicaine. Toute majorité de gauche ne peut donc être homogène ; dans le vote d'une loi elle est constituée de socialistes voulant la réforme intégrale, de radicaux-socalistes la désirant souvent moins complète et de radicaux plus ou moins modérés ne la consentant que partielle. Pour obtenir le maximum possible de progrès, il s'agit donc, pour les socialistes, d'entraîner la frac-

tion modérée de la majorité, dont ils ne peuvent se passer, vers la solution la plus hardie. Or, si aucune entente préalable n'a eu lieu, cet entraînement est d'autant plus difficile en séance publique, que ces radicaux timorés sont tout naturellement tentés de s'allier aux modérés et aux droitiers pour résister à l'impulsion de l'extrême-gauche. La droite est alors appelée à départager les républicains et à devenir l'arbitre du débat. Mais si, par un moyen quelconque, on isole avant la discussion publique la majorité républicaine pour une entente préalable, on parvient à annuler l'action de la minorité de droite et on peut ainsi déplacer l'axe de la majorité vers la gauche. Il en résulte qu'il devient alors beaucoup plus facile de faire prévaloir des solutions plus complètes, lesquelles, présentées ensuite au nom de la majorité républicaine, ne peuvent être repoussées sans danger par l'aile droite de cette majorité. Tel fut le rôle de la délégation des gauches, qui donna dans la pratique les plus merveilleux résultats.

A la suite de la participation ministérielle de Millerand, le parti socialiste, après un essai rapidement avorté d'unification, s'était divisé en deux fractions essentielles : le Parti socialiste français et le Parti socialiste de France, autrement dit Unité socialiste révolutionnaire. Seul, le groupe socialiste parlementaire formé des élus du parti socialiste français, de beaucoup d'ailleurs les plus nombreux, participa à la délégation des gauches où il délégua en permanence cinq de ses membres (1).

L'action de cette délégation socialiste fut bien loin d'y être négligeable, grâce surtout, il faut le dire, à l'habileté, à la puissance d'argumentation, à la force de conviction de Jaurès qui, à cette époque, donnait tout son être à la politique du Bloc républicain.

Pouvant maintenant me permettre cette indiscrétion déjà d'ordre historique, je rappelais, ces jours derniers, au congrès de Toulouse, que le plus souvent c'était lui qui, à la suite d'un long débat, trouvait la formule transactionnelle qui mettait tout le monde d'accord. Et Jaurès l'écrivait de cette large écriture si facilement reconnaissable ; puis, pour éviter les plaisanteries et les déductions faciles de la droite qui voulait voir en Jaurès le

(1) Ces délégués du groupe socaliste étaient : Jaurès, Aristide Briand, J.-L. Breton, de Pressensé et Colliard.

grand chef de la majorité, d'autres délégués, Barthou, Codet, etc., recopiaient l'exemplaire destiné à la presse.

Si le petit groupe parlementaire des élus socialistes révolutionnaires refusait en principe de collaborer avec les partis bourgeois au sein de la délégation des gauches, les voix de ses membres venaient toujours s'ajouter aux nôtres dans les scrutins sur les ordres du jour de confiance au ministère Combes.

Nos collègues révolutionnaires étaient du reste tout aussi ardemment combistes que nous-mêmes, et ils nous étaient, dans le fond, très reconnaissants de leur faciliter l'affirmation de leur combisme en collaborant, au sein de la délégation des gauches, à la rédaction d'ordres du jour qu'ils pouvaient voter sans donner de trop violentes entorses à leur verbiage révolutionnaire. Et nous, très complaisamment, nous nous efforcions de notre mieux à leur faciliter leurs difficiles exercices d'acrobatie opportuno-révolutionnaire, leur évitant souvent de tomber trop directement sous cette cinglante définition que faisait mon ami Gabriel Deville de nos pseudo-révolutionnaires : « Ceux qui font ce qu'ils réprouvent et qui préconisent ce qu'ils ne font pas. »

Signaler les innombrables ordres du jour de confiance au gouvernement votés à cette époque par l'unanimité des socialistes serait évidemment infiniment trop long et tout à fait fastidieux (1) ; d'ailleurs, à quoi bon, et qui oserait vraiment contester que tous les socialistes communiaient alors dans un même et ardent ministérialisme qui n'avait cure des grands principes qu'on nous serine aujourd'hui ?

Loyalement, mon ami Sembat en faisait l'aveu dépouillé d'artifice dans un article de novembre 1904 : « Nous nous sommes appliqués, au groupe socialiste révolutionnaire, à toujours marquer notre volonté de n'être pas des ministériels de parti pris, et de n'accorder nos voix au gouvernement que lorsqu'il les mérite. Mais en fait, surtout depuis la guerre russo-japonaise, il est indéniable que nous soutenons systématiquement le ministère. Si nous étions aussi impartiaux que nous le croyons, n'attendrions-nous pas, quand on l'attaque, de savoir, avant de l'ap-

(1) Voici les dates de quelques-uns de ces votes qu'il sera ainsi facile de retrouver : 4 juillet 1902, 17 octobre 1902, 23 novembre 1902, 15 janvier 1903, 28 mai 1903, 22 octobre 1903, 5 février 1904, 17 mars 1904, 12 juillet 1904, 22 octobre 1904, 28 octobre 1904, 4 novembre 1904.

prouver, s'il a raison ? Or, en cas d'attaque contre lui, vous nous voyez au premier rang, poussant des clameurs d'un gosier qui couvre la voix des ministériels les plus endurcis du groupe socialiste parlementaire (1). »

***

Grâce à cette politique de collaboration étroite avec les autres fractions du parti républicain, politique pratiquée comme nous venons de le voir, avec plus ou moins de franchise, par tous les élus socialistes, notre parti se développait d'une façon inespérée et on pouvait croire que de plus en plus il allait s'affirmer dans cette tendance réformiste et qu'il abandonnerait bientôt complètement son verbiage révolutionnaire et son pédantisme doctrinaire.

Mais survint le congrès socialiste international d'Amsterdam de 1904. Comme on y oublia le côté pratique des choses sur lequel, Sembat le reconnaît, nous étions si pleinement d'accord, comme on n'envisagea que le côté abstrait et doctrinaire, les deux tendances réformiste et révolutionnaire s'y heurtèrent violemment. Les révolutionnaires semblèrent même chercher à voiler aux yeux des socialistes orthodoxes étrangers les concessions qu'ils avaient été appelés à faire sur le terrain pratique par une recrudescence d'intransigeance doctrinaire.

Jaurès, comme il vient de le faire de nouveau à Toulouse, défendit avec passion la thèse réformiste et faillit sortir vainqueur du tournoi. La motion Adler-Vandervelde, à laquelle il s'était rallié, obtint en effet 21 voix contre 21, les différentes nations représentées disposant chacun de 2 voix. Il n'y avait donc pas de majorité ; la motion opposée fut alors mise aux voix et adoptée.

Il n'est pas sans intérêt de signaler que l'unique délégué japonais qui, pour la première fois, représentait dans un congrès socialiste international le socialisme japonais naissant, porta les deux voix dont il disposait du côté révolutionnaire, empêchant ainsi la motion réformiste de grouper une majorité.

En conséquence, le représentant du petit embryon de socialisme japonais en ayant décidé ainsi, il paraît que les socialistes

(2) *La Petite République* du 2 novembre 1904.

français n'avaient plus qu'à s'incliner, à déserter la délégation des gauches, à renoncer à la politique du Bloc.

N'était-ce pas folie pourtant d'abandonner ainsi, sur l'injonction de socialistes étrangers ne connaissant rien à notre situation intérieure, une tactique parlementaire si féconde en résultats, à la veille de récolter une belle moisson de réformes et de progrès, au moment où allait s'ouvrir la discussion de la séparation des Eglises et de l'Etat, des caisses de retraites ouvrières, de l'impôt sur le revenu ?

Malheureusement, cette folie fut commise et ce fut le point de départ de la période de régression que nous venons de traverser. Et qu'on ne cherche pas maintenant, comme le faisait dernièrement Rouanet, à excuser cette folie en prétendant que les élus socialistes n'ont répudié la politique du Bloc et abandonné la délégation des gauches, que parce que l'orientation de la politique générale avait changé en France et que leur participation à l'œuvre de la majorité républicaine était devenue impossible.

Ce serait intervertir singulièrement les causes et les effets et nous ne craignons pas d'affirmer que c'est justement le contraire qui est la vérité et que c'est le changement de tactique des socialistes, leur affectation à ne plus faire aucune distinction entre les différents partis politiques, leur isolement dans une hautaine intransigeance et une stérile opposition, leur déclaration de guerre à tout l'ensemble du parti républicain, qui fut la cause initiale et déterminante de la regrettable modification que subit notre situation politique nationale.

En réalité, ce sont exclusivement des considérations d'ordre intérieur au parti socialiste qui provoquèrent le changement d'attitude des socialistes réformistes : pour s'incliner devant la résolution d'Amsterdam, pour faire aux éléments révolutionnaires les concessions exigées par ceux-ci avant de réaliser l'unité socialiste, ils abandonnèrent complètement leur ancienne tactique et oublièrent les engagements moraux qui les liaient aux autres fractions du parti républicain.

Et ce fut pendant la dernière période du ministère Combes, en pleine bataille républicaine, à un moment où le gouvernement démocratique que nous soutenions tous avec passion était en but aux sournoises intrigues de la réaction, que, sans aucune raison d'ordre extérieur au parti socialiste, malgré la vive résis-

tance que j'opposais avec Deville, le groupe socialiste parlementaire décida de déserter la délégation des gauches et de rompre le Bloc.

Qu'on ne vienne pas non plus objecter, pour essayer d'excuser et d'expliquer cette pitoyable désertion, les intrigues de certains républicains, car ces intrigues ne faisaient que rendre plus utile, plus nécessaire que jamais notre présence dans l'organisme qui entraînait la majorité républicaine vers le progrès et empêchait sa dislocation.

Qu'on ne dise pas davantage que la délégation des gauches ne fonctionnait plus régulièrement, car jamais sa convocation ne nous fut refusée lorsque nous la demandions. C'est ainsi notamment que la dernière réunion de cette délégation à laquelle assistèrent les délégués du groupe socialiste fut, en décembre 1904, convoquée séance tenante, durant un pointage inquiétant, sur ma demande formulée après accord avec de Pressensé. Jaurès nous reprocha même avec véhémence cette initiative et ne consentit à se rendre à cette réunion que sur notre insistance et après une vive discussion entre nous. Seul des délégués socialistes, j'assistais à la séance qui suivit, en janvier 1905, et cet incident souleva au groupe socialiste parlementaire un violent débat qui se termina par la demande de convocation du congrès de Rouen où fut définitivement décidé, malgré notre opposition personnelle, le renoncement à notre ancienne tactique politique, l'abdication complète de notre tendance.

Voilà des faits précis qui me permettent d'affirmer que, si les socialistes n'avaient pas d'eux-mêmes brisé le Bloc, la situation politique serait à l'heure présente toute différente. Il est donc bien osé d'opposer à la politique du Bloc une situation qui n'est due qu'à l'abandon de cette même politique. C'est s'en prendre à l'effet au lieu de remonter à la cause.

Quoi qu'il en soit, cette attitude des socialistes contribua dans une large mesure à rendre la situation intenable au courageux et vaillant président Combes, qui dut bientôt quitter le pouvoir. Il y fut remplacé par le ministère Rouvier qui reporta l'axe de la politique gouvernementale plus au centre et s'appuya sur une majorité « élargie » vers la droite.

Heureusement, la vigoureuse impulsion donnée à la majorité républicaine par le ministère Combes et la politique du Bloc, as-

sura encore le succès de la loi concernant la séparation des Eglises et de l'Etat. De même, grâce à l'élan républicain et démocratique donné par cette politique au pays tout entier, les élections de 1906 marquèrent un nouveau triomphe républicain ; et, grâce à la discipline républicaine, les socialistes eurent leur très large part de ce triomphe.

*
* *

Pourtant le parti socialiste unifié s'était déjà constitué sur des bases intransigeantes, formulant qu'il « n'est pas un parti de réforme, mais un parti de lutte de classes et de révolution », indiquant que ses élus au Parlement « forment un groupe unique, en face de toutes les fractions politiques bourgeoises », imposant à ces élus le refus systématique de l'ensemble du budget.

A son titre « Parti Socialiste », il avait ajouté le sous-titre : « Section Française de l'Internationale Ouvrière », soulignant sa volonté de se mettre d'une façon vraiment trop absolue sous la dépendance du socialisme international et semblant faire peu de cas de son autonomie nationale.

Au lieu de s'atténuer comme beaucoup l'espéraient, son intransigeance du début ne fit que s'accroître, son sectarisme se développa sans cesse et ce malheureux parti ne tarda pas à tomber dans les pires extravagances.

Au début de la législature actuelle, le groupe socialiste au Parlement refusa formellement de reprendre sa place à la délégation des gauches et, pour bien marquer la politique de classe qu'il entendait désormais suivre, il décida, contrairement à ce qui s'était toujours fait, de ne pas occuper la place qui lui avait été jusque-là réservée dans le bureau de la Chambre. Et aussitôt il engagea une lutte aveugle contre l'ensemble du parti radical, lutte que certains radicaux modérés, très heureux de se trouver ainsi délivrés d'une collaboration qui leur pesait, attisèrent de leur mieux.

De part et d'autre les rancunes s'amassèrent, le conflit s'envenima et, comme conséquence logique de cet antagonisme, le parti radical se trouva repoussé à droite vers l'Alliance démocratique et les modérés, tandis que le parti socialiste tomba dans les exagérations anarcho-socialistes.

Par les concessions qu'il fit à la Confédération générale du travail et aux syndicalistes révolutionnaires, il sembla admettre, comme principaux moyens d'action, la grève générale, l'action directe et jusqu'à cet absurde sabotage aussi puéril que malhonnête.

De même, par les inadmissibles concessions qu'il fit aux quelques rares antipatriotes qu'il gardait dans son sein, le parti socialiste donna l'impression qu'il versait plus ou moins dans ce monstrueux antipatriotisme qui donna tant d'armes à la réaction contre lui. Il lui suffisait pourtant, pour déjouer toutes les manœuvres antisocialistes, d'avoir le courage de répudier nettement et sans ambages ces doctrines folles et de repousser toute solidarité avec leurs louches promoteurs. Malheureusement, la peur de sembler trop modéré, la crainte de paraître avoir peur de conceptions trop hardies, le désir de résister crânement aux sommations plus ou moins courtoises d'adversaires politiques, la tentation d'étonner et de provoquer l'opinion publique, empêchèrent le parti socialiste de prendre dès le début les mesures nécessaires et, une fois engagé sur la pente dangereuse, il s'y laissa glisser de plus en plus.

On aurait pu croire qu'il allait saisir avec empressement l'occasion que lui offrait son congrès de Nancy de 1907 pour se ressaisir, se dégager enfin de compromissions néfastes et en finir une fois pour toutes avec cette déviation pernicieuse et profondément stupide de l'antipatriotisme. Au lieu de cela, ce congrès, avec la plus coupable faiblesse, fit de nouvelles et pitoyables concessions à Hervé et à sa demi-douzaine de partisans. Il vota une motion pleine d'équivoques et de contradictions qui put être enregistrée comme une victoire par ce Déroulède de l'antipatriotisme, lequel fut de plus réélu membre de la commission administrative du parti.

Cette attitude fut d'ailleurs soulignée avec force par l'attitude toute différente des socialistes étrangers au Congrès international de Stuttgart qui suivit aussitôt. Non seulement la quasi-unanimité des délégués socialistes étrangers réprouvèrent énergiquement les folies hervéistes, mais la grande majorité d'entre eux déplorèrent ouvertement les inacceptables concessions que venait de leur faire le congrès du parti socialiste français. Principalement les socialistes allemands, les vieux lutteurs Bebel et Volmar

furent nets et précis et dénoncèrent avec force l'antipatriotisme comme une absurdité dangereuse avec laquelle ils ne voulaient sembler pactiser à aucun prix.

*
* *

Mais la faute la plus grave que commit le parti socialiste unifié ce fut de méconnaître dans les luttes électorales cette discipline républicaine qui avait fait sa force et présidé à son développement.

A son congrès de Châlons, il avait voté une motion insensée spécifiant que dans aucun cas les candidats socialistes unifiés ne pourraient se désister pour des socialistes indépendants. Je m'empresse de dire qu'une telle absurdité ne fut en réalité jamais mise sérieusement en pratique, et que, dans les quelques cas extrêmement rares où on tenta de l'appliquer, les électeurs socialistes donnèrent aux enragés sectaires qui l'essayèrent la leçon qu'ils méritaient. L'effet moral produit n'en fut pas moins détestable.

En ce qui concerne les autres candidats non unifiés qui n'avaient pas la tare d'être socialistes, la motion adoptée laissait les fédérations, les groupes et les individus libres d'agir à leur guise. Aussi la Fédération socialiste de la Seine maintenait ses candidats aux deux tours de scrutin des élections municipales complémentaires de Paris de 1907 ; de même elle maintint son candidat aux trois tours de scrutin de l'élection sénatoriale de la Seine qui suivit.

Mais ce fut surtout aux élections municipales dernières que l'on eut à déplorer à Paris et en province les pires trahisons républicaines. Nombreux furent les candidats socialistes qui se maintinrent au second tour, en dépit de la discipline républicaine et au risque d'assurer le succès de la plus rétrograde des réactions. Et là où, dans quelques quartiers de Paris et dans quelques villes de provinces, les organisations socialistes décidèrent de retirer leurs candidats, ce fut le plus souvent d'une façon équivoque et ambiguë, avec une mauvaise grâce qui enlevait à cet acte tout son bénéfice, tout son honneur et toute son efficacité. Sans compter que parfois certains socialistes, confondant dans une même réaction tous les candidats en présence, n'en conti-

nuaient pas moins à prêcher l'abstention ; heureux encore quand ils ne poursuivaient pas directement la lutte contre le seul candidat républicain qui restait en face du réactionnaire.

Et comment qualifier la conduite de ces socialistes qui proclament avec emphase que le principe fondamental de la lutte de classe ne permet pas d'entente avec les radicaux les plus sincères et qui ne craignirent pas, pour battre ces derniers, d'avoir recours, sous le couvert de la représentation proportionnelle, aux plus monstrueuses alliances avec la droite. On fit mieux encore dans une commune que je pourrais citer : là les socialistes qui avaient toujours participé activement à la lutte électorale, qui occupèrent même la mairie il y a quelques années, s'abstinrent tout simplement de constituer une liste et, dès le premier tour, ils votèrent ouvertement pour la liste cléricale et nationaliste contre la liste de la municipalité radicale sortante qui fut, par cette alliance invraisemblable, battue à plate couture.

*
* *

Tandis qu'on faisait cette scandaleuse besogne, pendant qu'on couvrait de fleurs les anarchisants et les antipatriotes qui, en prêchant l'antiparlementarisme et l'abstention électorale, foulaient aux pieds les principes fondamentaux du parti socialiste, on voulait jeter hors de ce parti les socialistes démocrates et républicains qui résistaient de leur mieux à cet ouragan de folie qui l'entraînait à sa perte.

Sur la demande de plusieurs fédérations le conseil national du parti décidait de proposer au congrès national de Toulouse, « l'exclusion du citoyen Breton qui, par son attitude trop indépendante et ses tentatives de rapprochement et d'union avec les groupes bourgeois de la Chambre et en dernier lieu le vote du budget, s'est mis d'une façon constante en contradiction avec les statuts et la politique du parti. »

Puis, mis en appétit par ce premier succès, la Fédération de la Seine votait l'exclusion de Paul Brousse qui lutte depuis 40 ans dans les rangs du parti socialiste, qui fut le créateur et le chef d'une de ses plus importantes fractions, qui est un des fondateurs du parti socialiste en France. Le crime de Brousse : avoir

refusé sa signature à un manifeste qui lui semblait inopportun, inutile et dangereux.

Puis c'était Hoppenheimer que la même fédération voulait exclure par ce qu'il refusait de prendre l'engagement de signer toutes les élucubrations qu'elle pourrait rédiger au nom de ses élus. Le passé socialiste d'Hoppenheimer lui permet, à lui aussi, de dédaigner les accusations de quelques jeunes recrues qui cherchent à faire oublier la nouveauté de leur socialisme par une surenchère et une intransigeance exagérées.

C'est dans ces conditions qu'allait s'ouvrir le congrès socialiste de Toulouse qui fut précédé des congrès préparatoires de toutes les fédérations adhérentes. Ces congrès régionaux ne présageaient rien de bon, partout l'intransigeance semblait redoubler, la motion Jobert présentée par les antiparlementaires recueillait de nombreux suffrages, toutes les déclarations semblaient imprégnées du sectarisme le plus étroit.

*
* *

Tout en somme semblait indiquer que la tendance réformiste allait être écrasée au congrès de Toulouse où s'affirmerait de nouveau cet esprit intransigeant, ce pitoyable désir de surenchère et d'extravagance qui ont présidé depuis plusieurs années à cette orientation néfaste de la politique du parti socialiste unifié que nous venons d'exposer.

A la surprise générale ce fut le contraire qui eut lieu, les excès de l'anarcho-socialisme en avaient montré tout le danger, un revirement aussi profond qu'inattendu se manifesta dès la première séance du congrès dont l'ensemble marqua, avec une éclatante netteté, la volonté de l'énorme majorité du parti de revenir à une politique sérieuse de progrès et de réforme.

Quoique déjà très significative la motion finalement votée ne donne qu'une idée insuffisante de l'aspect général du congrès, qui témoigne plus clairement encore de l'évolution qui entraîne, avec une irrésistible puissance, le parti tout entier vers une orientation nouvelle. La longue discussion sur l'action générale du parti qui absorba tout le congrès ne fut qu'un merveilleux assaut de réformisme et de modération dans lequel chacun s'appliqua à paraître plus modéré et plus prudent que son voisin de droite. Et rien ne fut plus typique que de voir tous les orateurs

du centre et de la gauche du parti jouer pour cela de leurs voisins de gauche et de l'extrême gauche dont ils dénonçaient les blâmables exagérations pour s'en servir de repoussoir et faire ressortir leur sagesse relative.

Après une éclipse de quelques années, Jaurès revint complètement à son ancien réformisme ; et, pour bien marquer son évolution nouvelle, il ne se contenta pas de faire une admirable apologie de la réforme, mais il dénonça avec véhémence ceux qui en méconnaissent l'importance et montra le danger de la conception guesdiste qui pousse l'incohérence jusqu'à s'appliquer à discréditer et à amoindrir les réformes dont elle poursuit la réalisation.

Les guesdistes protestèrent aussitôt avec indignation de la sincérité de leur réformisme, ils ne permettaient à personne de leur faire l'injure d'en douter ; mais, comme ils se sentaient peu solides sur ce terrain et qu'ils ne pouvaient sérieusement contester que leur doctrinarisme étroit et sectaire avait largement contribué à engager le parti dans la voie dangereuse qui le menait à sa perte, ils prirent eux aussi l'offensive ; et, pour souligner leur modération relative, ils foncèrent à leur tour sur le petit clan anarcho-socialiste dont ils étalèrent avec complaisance les tares antiréformistes.

Très penauds, écrasés sous la responsabilité qu'ils avaient assumée, navrés de ne pouvoir, de leur côté, faire ressortir leur sagesse relative en frappant sur de moins sages, les anarchisants s'empressèrent de faire amende honorable. Ils affirmèrent la modération de leur conception qu'ils présentèrent sous son jour le plus favorable et se déclarèrent hautement partisans de l'action électorale et parlementaire. Comment pouvait-on en douter, plusieurs d'entre eux n'avaient-ils donc pas été candidats et était-ce leur faute si les électeurs ne leur avaient pas encore donné la majorité nécessaire pour aller activement travailler au Parlement à l'œuvre de réforme ?

Dans ces conditions, comment auraient-ils pu refuser leur vote à la motion, relativement très modérée, que Jaurès apporta au nom de la commission spécialement nommée pour résumer dans un texte cette discussion si sage et si pondérée ? Elle fut votée à l'unanimité moins l'abstention du signataire de cet article.

***

Certes cette motion n'est pas encore complètement dégagée de ce vain verbiage révolutionnaire dont l'esprit routinier et romanesque, l'atavisme inconscient de nombreux militants ne peuvent se débarrasser. Trop de concessions y ont encore été faites aux éléments anarcho-socialistes, lesquels nous nous empressons toutefois de le reconnaître ne se sont guère montrés exigeants et se sont contentés de bien peu.

C'est ainsi que pour plaire à l'extrême-gauche on introduisit dans la motion les termes « action directe », « grève générale » et « insurrection », mais sous une forme habile, avec toutes les atténuations et les correctifs nécessaires pour enlever à ces mots leur signification et leur portée.

L'action directe n'est plus qu'un effort collectif et organisé sur le patronat et les pouvoirs publics ; la grève générale devient une menace pour sauvegarder la défense des libertés ouvrières menacées et le succès de grandes revendications ouvrières ; l'insurrection se présente comme le droit de suprême recours que le prolétariat affirme après la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1793.

Et il est bien spécifié qu'il ne faut pas confondre « avec ces vastes mouvements collectifs qui ne peuvent surgir que de l'émotion générale et profonde du prolétariat, des escarmouches où les travailleurs se jetteraient à l'aventure contre toutes les forces de l'Etat bourgeois ». C'est la plus formelle et directe répudiation de la stérile et dangereuse agitation du syndicalisme révolutionnaire de la Confédération générale du travail, répudiation d'autant plus caractérisée qu'il était délicat de sembler condamner l'action des militants syndicalistes à un moment où plusieurs d'entre eux se trouvaient en prison sous le coup d'une instruction judiciaire.

Et à côté de ces maigres concessions à l'élément révolutionnaire la motion contient la plus catégorique des affirmations réformistes que l'on puisse concevoir. Elle affirme que le parti socialiste unifié est « le parti le plus essentiellement, le plus activement réformateur, le seul qui puisse donner à chacune des revendications ouvrières son plein effet, le seul qui puisse faire toujours de chaque réforme, de chaque conquête, le point de

départ et le point d'appui de revendications plus étendues et de conquêtes plus hardies ». Il était impossible de traduire avec plus de force la volonté du parti de revenir à la tactique réformiste seule capable de donner de tels résultats.

Enfin pour bien marquer la capitulation complète des antiparlementaires et des partisans de l'abstention électorale, la motion se terminait en précisant que le parti considère « comme un devoir essentiel de ses militants de travailler, par l'action électorale, à accroître la puissance parlementaire et législative du socialisme ».

Et ce qui souligne bien la portée réformiste de la motion de Toulouse ce sont les commentaires furibonds que lui consacra, après le congrès, l'organe de l'anarcho-socialisme : *la Guerre Sociale*. Le citoyen Hervé ne peut comprendre la capitulation de ses amis et il leur dit brutalement : « Me sera-t-il permis de constater ici que les révolutionnaires se sont bel et bien laissés *rouler* comme dans la *farine*. On a mis dans la motion les mots : *action directe*, *grève générale*, *droit à l'insurrection*, comme des appâts ; les révolutionnaires y ont mordu, et ils ont avalé le reste, qui est bien la plus belle bouillabaisse réformiste et électorale qu'on ait jamais cuisinée dans un congrès socialiste. » Et après avoir longuement déploré que ses partisans aient pu « avaler une pareille couleuvre », le créateur de l'antipatriotisme termine sa diatribe en déclarant qu'il est vraiment démoralisant qu'un parti « qui semblait commencer à se détacher du socialisme électoral et parlementaire, revienne avec cette unanimité à son vomissement. »

Dans le même journal, le citoyen Jobert enregistre, non sans dépit, la victoire des réformistes sur les révolutionnaires qui « ont été battus et bien battus » ; pour lui, comme pour nous, « le congrès de Toulouse a déclaré que le parti socialiste était un parti réformateur et pas autre chose ». Et le citoyen Grandjouan se montre encore plus exaspéré et dénonce « le danger qu'il y a pour le peuple révolté, à rester accolé à ce honteux parti politique qui pue déjà le gouvernement à plein nez ».

***

A l'ordre du jour du congrès de Toulouse figurait aussi, à côté de l'action générale du parti, la campagne électorale de 1910.

Mais cette seconde et capitale question ne put être abordée, la première ayant à elle seule absorbé toutes les séances du congrès. Toutefois elle fut incidemment soulevée à propos de l'action générale du parti et provoqua des déclarations qu'il est utile de noter, car elles montrent que, sur ce point, le parti est tout disposé à revenir à son ancienne tactique.

Signalons d'abord la motion d'une netteté absolue proposée par plusieurs fédérations et soutenue par Varenne ; elle demandait au congrès de se déclarer « résolu à respecter loyalement et scrupuleusement la discipline républicaine » et à imposer aux candidats du parti mis en minorité au premier tour de scrutin de se désister toujours en faveur du candidat de gauche désigné par le suffrage universel, le parti tout entier devant alors faire campagne pour assurer le succès de ce candidat et l'écrasement de la réaction.

Jaurès, dans une période d'une grandiose éloquence, montra ces radicaux qui si souvent ont fait cause commune avec les socialistes contre la réaction et déclara que jamais il ne consentirait à ne faire aucune différence entre les différents partis bourgeois. Mais ce qui fut plus significatif ce fut la déclaration de Delory, au nom de la fédération du Nord, qui jusqu'ici s'était toujours refusée de reconnaître la discipline républicaine, quoique la pratiquant d'une façon régulière ; cette fois Delory, mettant presque complètement ses paroles en rapport avec ses actes, déclara que 99 fois sur 100 c'était en faveur des radicaux que les candidats socialistes devaient se retirer au second tour de scrutin.

Il n'est donc pas douteux que le prochain congrès qui étudiera cette question la tranchera dans le sens de la discipline républicaine la plus large, ainsi que le veut l'intérêt et l'honneur du parti socialiste.

Quoi qu'il en soit, le congrès de Toulouse marque déjà une phase nouvelle dans le développement du socialisme en France. Et on doit le dire, ce résultat imprévu est dû, pour la plus large part, à Jaurès dont la puissante éloquence, l'étonnante force de conviction entraînèrent l'unanimité du parti dans la voie du réformisme.

Mais une chose peut surprendre, c'est l'évolution personnelle de Jaurès qui, après avoir été passionnément réformiste, avait fait les concessions les plus excessives à l'extrême-gauche du

parti, pour revenir ensuite à son point de départ. En réalité Jaurès n'avait varié qu'en apparence et il resta sans cesse l'ardent réformiste de jadis, son action à la Chambre en faveur des réformes, pour la séparation des Eglises et de l'Etat, pour les caisses de retraites ouvrières, pour l'impôt sur le revenu ne laisse aucun doute sur ce point.

Mais Jaurès rêvait depuis longtemps de réunir en un seul parti toutes les fractions socialistes existant en France, et il consentit pour cela tous les sacrifices, toutes les concessions ; puis quand ce parti unifié fut constitué, il vit que son ancien modérantisme ne lui permettait pas d'entraîner dans sa voie la gauche méfiante ; il se laissa alors entraîner par elle, batailla dans ses rangs, lui donna des gages, puis, par un habile mouvement tournant, essaya de la ramener dans le chemin qu'il n'avait momentanément abandonné que pour l'aller chercher.

Si je ne me trompe pas, si tel fut le plan conçu par Jaurès, il faut reconnaître qu'il le suivit avec une étonnante habileté et un grand succès ; mais, même s'il le mène à bien jusqu'au bout, il n'en restera pas moins vrai que ce plan audacieux était singulièrement dangereux et qu'il risquait de faire de Jaurès le prisonnier de ceux qu'il voulait attirer à lui.



Ce qui peut également contribuer à préciser l'état d'esprit du congrès de Toulouse, c'est son attitude en ce qui concerne les différentes demandes d'exclusion signalées plus haut. A en juger par le passé on était fondé à croire que le congrès, pour bien marquer son intransigeance doctrinale, s'empresserait d'exécuter les hérétiques. Or, Brousse et Hoppenheimer étant absents, il ne fut guère question de leur cas que pour passer l'éponge à la fin du congrès par le vote de l'ordre du jour pur et simple.

En ce qui concerne mon cas personnel, je fus le seul à demander sa discussion et c'est vainement qu'à deux reprises différentes, au commencement et au milieu du congrès, je réclamais le verdict dont on m'avait menacé. On aurait pu croire, vraiment, que c'était moi qui voulais quitter un parti où chacun désirait me retenir et, à la fin de la dernière séance, ce fut avec l'évidente complicité de tous que Sembat, qui présidait avec son brio ordinaire, escamota cette question épineuse.

Et pourtant, j'avais dit à chacun de dures vérités, exposant avec la même brutalité que je viens de le faire dans cet article la thèse que je n'ai jamais cessé de défendre, montrant les inconséquences et les dangers de la politique suivie par le parti unifié durant ces dernières années, établissant la lourde responsabilité encourue par les socialistes lorsqu'ils rompirent le bloc républicain et abandonnèrent la délégation des gauches, affirmant que c'était dans cette attitude des socialistes que résidait la cause initiale de la lamentable situation dans laquelle ils se débattent à l'heure présente. Et, heurtant ainsi violemment sur ce point les conceptions actuelles de la quasi-unanimité des délégués, j'avais indiqué avec netteté le remède que je préconisais : retour aux traditions républicaines et démocratiques du socialisme français, à la politique d'union, de concentration, de discipline et de collaboration républicaines. Et j'avais pu, sans soulever aucune récrimination, montrer l'œuvre de concorde républicaine qui venait d'accomplir le congrès radical de Dijon et faire un éloge chaleureux des principaux chefs radicaux : Pelletan, Berteaux, Dumont, Buisson, Massé, Steeg, Bourély qui préconisent dans leur parti cette même politique du Bloc de gauche.

En fait, si le congrès n'a pas fait sienne cette politique, il n'en a pas moins effectué un grand pas dans cette voie ; et, si je ne craignais de froisser par trop la susceptibilité révolutionnaire de quelques-uns de mes camarades unifiés, je dirais volontiers, pour résumer l'impression que m'a laissée le Congrès de Toulouse, que le parti unifié vient d'y donner un formidable coup de barre à droite, qui le rapproche très heureusement des socialistes indépendants et des radicaux-socialistes.

* * *

Les résultats du congrès de Toulouse nous permettent d'envisager la possibilité d'un rapprochement prochain des socialistes unifiés et des socialistes indépendants qui serait éminemment désirable pour le développement des idées socialistes et l'efficacité de l'action politique du socialisme ; certes mieux vaudrait encore la fusion en un seul parti de tous les éléments socialistes, ce qui réaliserait, en fait et non plus en mot, la véritable unité socialiste. Cette unité ne sera en effet qu'un mot tant qu'il res-

tera, en dehors du parti ainsi qualifié, de nombreux socialistes, dont on peut discuter la tactique, mais dont on ne saurait méconnaître la sincérité de conviction.

Ces socialistes non unifiés, ordinairement connus sous le qualificatif d'indépendants, ont en réalité pour la plupart reconstitué, au mois de décembre 1906, un nouveau parti qui prit le nom de l'ancien Parti Socialiste Français. Ce parti principalement composé des groupes socialistes du Rhône, qui ont comme représentants à la Chambre Colliard, Fort et Normand, et de la fédération de l'Isère représentée au Parlement par Zévaès et Cornand, contient 26 députés formant à la Chambre le groupe socialiste parlementaire. Il tint son premier congrès à Lyon, le 1er avril 1907.

Ce congrès repoussa, comme dangereuses, l'action directe et la grève générale, condamna l'antipatriotisme, tout en affirmant l'internationalisme fondamental du socialisme et se rallia à la doctrine socialiste internationale basée sur les points suivants : « Lutte contre les privilèges capitalistes jusqu'à l'entière transformation de la propriété capitaliste en propriété sociale ; entente et action internationale des travailleurs ; conquête de tous les pouvoirs publics ; autonomie de la politique intérieure de chaque nation. » Il se prononça de plus pour la collaboration de ses élus au Parlement avec les autres partis de gauche qui auront nettement affirmé leur volonté de soutenir les réformes économiques et sociales.

On le voit le nouveau Parti Socialiste Français accepte dans leur intégralité les principes essentiels du socialisme moderne ; mais il se distingue principalement du parti unifié par l'affirmation de son autonomie nationale, par sa collaboration continue avec les autres partis démocratiques et, surtout peut-être par l'acceptation de la participation ministérielle de ses élus à un gouvernement bourgeois.

Le groupe socialiste parlementaire du Parti Socialiste Français contient en effet un ancien ministre et deux ministres en exercice. Millerand, qui joua un rôle si important comme ministre du Commerce du cabinet Waldeck-Rousseau et qui laissa une trace si profonde de son passage au pouvoir, sans participation d'une façon active aux travaux de ce groupe, lui a en effet donné une adhésion virtuelle. Viviani en faisait partie lorsqu'il

entra comme ministre du travail dans le cabinet Clemenceau. Quant à Briand, il était toujours l'un des membres les plus influents du parti socialiste unifié lorsqu'il fut question de son entrée dans le ministère Sarrien, mais avant même que cette combinaison soit réalisée le Conseil national du parti votait une motion spécifiant qu'il s'était exclu du parti par ce seul fait qu'il avait participé à des pourparlers ayant pour objet sa participation à un ministère bourgeois. Il est depuis considéré comme faisant lui aussi virtuellement partie du Parti Socialiste Français.

Cette participation ministérielle serait certainement l'obstacle principal qui s'opposerait à la fusion complète des deux organisations socialistes. Elle ne peut pourtant être considérée comme une question de principe, mais bien comme une question d'espèce et d'opportunité. Liebknecht, l'éminent socialiste allemand que nul ne songera à qualifier de modéré, a en effet envisagé sans aucune répulsion cette éventualité. Résumant il y a quelques années une de ses œuvres posthumes, Jaurès écrivait : « Pour que la politique de réformes soit possible, pour qu'elle soit efficace, pour qu'elle inspire confiance au peuple allemand, il faudra que le parti socialiste contribue à la diriger, il faudra qu'il soit représenté au gouvernement et qu'il y agisse. Liebknecht va jusqu'à désigner, ou à peu près, le ministère qu'il devra occuper ; et cela ressemble fort au ministère du travail proposé par le citoyen Millerand ». Et Jaurès pourra ajouter, lorsqu'il défendra de nouveau la participation ministérielle, que la prédiction du grand socialiste allemand ressemble encore bien plus au ministère du travail que dirige, avec tant de courage, Viviani qui ne laissa jamais échapper une occasion de faire comme ministre les affirmations socialistes les plus nettement caractérisées.

Il ne peut donc y avoir là un obstacle absolu, sinon à la fusion, du moins à l'union intime des socialistes unifiés et des socialistes indépendants pour reprendre ces qualificatifs commodes, abrégés et compris de tous. Ne voyons-nous pas d'ailleurs les adversaires irréductibles du socialisme confondre sans cesse dans un même anathème socialistes unifiés et socialistes indépendants ; déclarer que, les uns comme les autres voulant la transformation de la propriété capitaliste en propriété sociale, devaient être repoussés et combattus au même titre ; prétendre même que les non unifiés, par leur tactique plus habile, par leur apparence plus modérée, étaient plus dangereux pour l'ordre social ?

Certes il y a eu, de part et d'autre, des froissements et des heurts et il est légitime que les indépendants gardent quelques rancunes au parti unifié ; nous avons vu que ce dernier, dans son désir immodéré d'englober dès sa formation tous les socialistes, se laissa aller à leur égard à des procédés d'une brutale et enfantine immodération ; nous avons rappelé la trop fameuse motion votée par le congrès de Châlons, et en vertu de laquelle les candidats unifiés ne pouvaient en aucun cas se désister pour les candidats indépendants ; mais c'était du pur enfantillage et nous l'avons dit les électeurs socialistes montrèrent bien vite, partout où le cas se présenta, qu'ils n'étaient nullement disposés à ratifier de leur vote une si puérile résolution. Personne n'en parle plus aujourd'hui et nul ne songe à la ressusciter sous une forme ou une autre.

Quant aux griefs que peuvent faire valoir les unifiés ils sont également bien loin et oubliés de tous. Certes, la tactique parlementaire des indépendants fut parfois bien modérée, le zèle ministériel de certains d'entre eux souvent excessif et quelquefois peu compatible avec les doctrines socialistes même les plus timides ; mais il ne s'agit pas d'adopter leur tactique, ni même de l'approuver ; on peut, sans penser exactement de même, sans agir d'une manière identique, s'entendre, s'unir pour un but commun, combattre parallèlement.

Si les socialistes indépendants étaient restés dans leur ancienne organisation lorsque cette dernière s'est fondue avec les autres dans l'unité socialiste, s'ils avaient défendu dans cette unité, comme nous avons été quelques-uns à le faire, leurs idées réformistes, il n'est pas douteux que l'évolution que nous avons enregistrée à Toulouse se serait produite plus tôt et qu'elle aurait été encore plus complète. Maintenant que cette évolution est commencée nous souhaitons qu'ils viennent nous aider à l'action assurant ainsi le triomphe définitif du réformisme ; en attendant cette fusion, nous espérons qu'une collaboration pour les réformes sociales rapproche de plus en plus tous les socialistes français dans une action commune.

*
* *

Mais là ne s'arrêtent pas les conséquences du congrès de Toulouse, sa répercussion sur la politique de notre pays doit être

plus profonde, car il doit logiquement déterminer, non seulement un rapprochement des socialistes entre eux, mais encore un rapprochement des socialistes et des radicaux.

Déjà, comme nous l'avons indiqué, le congrès du parti radical-socialiste, réuni quelques jours avant à Dijon, avait fait un grand pas dans cette voie. Charles Dumont y avait apporté un chaleureux appel à la discipline républicaine la plus désintéressée, et Pelletan y avait précisé l'orientation qu'entendait prendre le parti radical. Sa vigoureuse et éloquente déclaration peut se résumer dans cette formule lapidaire : « Il (le parti radical et radical-socialiste) ne veut connaître ni ennemis à gauche, ni amis à droite. » Et c'est à l'unanimité que cette déclaration fut adoptée.

Les radicaux ayant les premiers donné ce coup de barre à gauche vers les socialistes, ces derniers ne pouvaient, sans assumer une redoutable responsabilité, méconnaître cet effort et devaient montrer que les socialistes eux aussi étaient disposés à obliquer vers les radicaux, et à dissiper les malentendus qui les avaient séparés. Nous l'avons vu, c'est ce qui fut fait à Toulouse ; personne ne s'y trompa, et le révolutionnaire Jobert, auteur de la motion antiparlementaire qui ne fut même pas soutenue à Toulouse, écrivait : « Telle quelle, la motion votée à Toulouse est la motion Jaurès, la motion réformiste, la motion du bloc de gauche, la motion de l'entente avec les radicaux. »

D'autre part Lafferre, président du comité exécutif du parti radical et radical-socialiste, reconnaît que l'ensemble de la motion de Toulouse et surtout ses conclusions « sont d'une sagesse inattendue ». Il ajoute que si elle mentionne le droit à l'insurrection, elle « l'affirme sur le même ton que la Révolution de 1793, qui déclarait que, contre le despotisme, l'insurrection était le plus sacré des devoirs ». Quant à la grève générale, Lafferre reconnaît que s'il en est question « sa proclamation serait entourée de précautions si minutieuses et elle devrait réunir, avant d'éclater, tant de conditions complexes, qu'elle peut être, dès à présent, rangée au nombre des hypothèses invraisemblables ». Et, avec l'autorité que lui donne sa qualité, il conclut : « Dès à présent, le parti radical peut saluer cet effort du parti socialiste vers une politique de légalité républicaine et d'action parlementaire. »

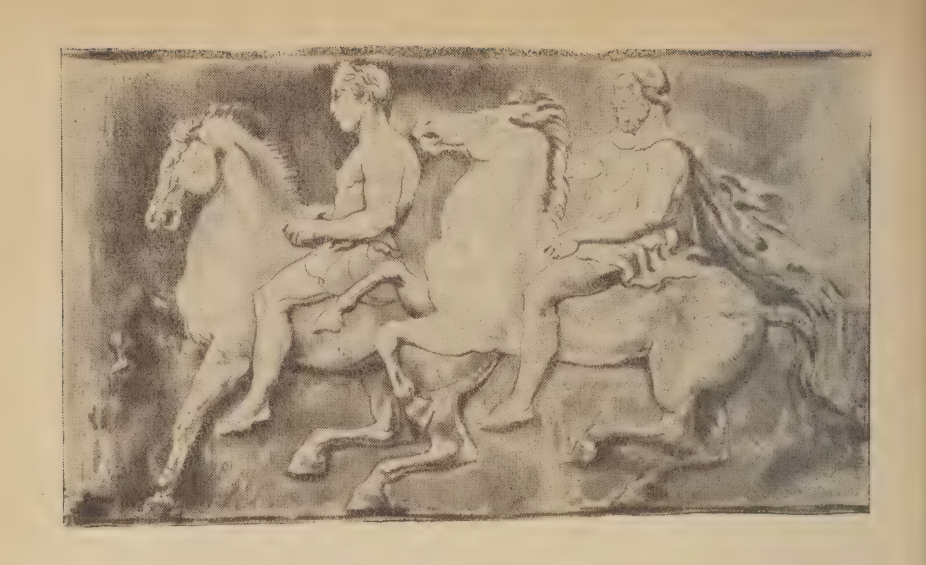
En somme, si l'on ne parle pas encore de reconstituer le Bloc

dans tous ses rouages, on envisage volontiers, d'un côté comme de l'autre, une entente cordiale sur le double terrain électoral et parlementaire. Toutefois il ne faut pas se dissimuler qu'il subsiste un obstacle sérieux à la conclusion de cette entente : la politique agressive contre les socialistes pratiquée jusqu'ici par le président du conseil. Ce serait évidemment trop demander à M. Clemenceau que le prier de s'effacer pour ramener la concorde dans le parti républicain de gauche ; mais l'adjurer simplement d'écouter les avis sages de plusieurs de ses ministres qui dans différents discours ont nettement formulé leur désir de revenir à la politique du Bloc, serait-ce encore trop demander ? Qu'il cesse ses provocations aux socialistes, qu'il leur consente tout au moins un armistice et rien n'empêchera plus le rapprochement nécessaire des différentes fractions de la gauche républicaine.

Ce qui montre bien que, même avec le ministère Clemenceau, le rapprochement pourrait avoir lieu, ce sont les derniers incidents parlementaires. N'est-ce pas dans les rangs socialistes que le ministre Caillaux, qui lutte si courageusement pour faire aboutir l'impôt sur le revenu, trouve chaque jour ses plus précieux auxiliaires ? Et ne suffit-il pas, l'autre jour, que la réaction redresse la tête avec impudence et que Briand fonce vigoureusement sur elle, pour que tous les socialistes, à deux ou trois exceptions près, votent un ordre du jour approuvant les déclarations du gouvernement ? Deux jours, après des socialistes unifiés ne votaient-ils pas de nouveau un ordre du jour identique approuvant les belles et fortes paroles de Viviani ?

Souhaitons que l'enseignement qui se dégage de l'ensemble de faits exposés dans les pages précédentes soit compris de tous les républicains et que nul, parmi eux, ne commette l'imprudence, la faute, la folie d'entraver l'heureuse concentration des forces de gauche en voie de s'accomplir. Et espérons que, bientôt, comme par le passé, les socialistes unifiés, les socialistes indépendants et les radicaux sincères reprendront leur marche parallèle vers le progrès social.

J.-L. BRETON,
Député du Cher.



Le Colosse de Rhodes (1)

DEUXIEME PARTIE

I

L'amour dominait maintenant la vie de Lyssa. Elle l'avait connu tout à coup dans sa plénitude. Tous ses rêves, tous ses désirs s'étaient incarnés en Likès, qui l'avait prise, qui l'avait subjuguée et enchantée. La volupté, la tendresse, et plus encore cette sorte d'exaltation intérieure qui augmente le jeu de toutes les facultés faisaient d'elle un être nouveau. Dornis et les autres gardiennes du trépied sacré avaient peine à reconnaître la petite veuve de Carie dans cette créature que le bonheur transfigurait.

D'ailleurs, elle s'absentait fréquemment ; chaque jour elle trouvait le moyen de rejoindre Likès, tantôt dans la ville, tantôt hors des murs, et quelquefois très loin, dans quelque parage isolé de l'île. Aujourd'hui, ils étaient allés tous deux visiter la vieille capitale de Lindos, où Likès avait été élevé, et qu'à cause de cela Lyssa désirait connaître.

(1) Voir la *Grande Revue* du 25 octobre 1908.

— Emmène-moi, lui disait-elle toujours, emmène-moi dans les lieux où tes pas ont marqué leur première empreinte, où tes regards d'enfant ont contemplé la lumière. Je veux ressentir tout ce que tu as senti, et aimer tout ce que tu as aimé.

Mais ce qu'elle cherchait surtout, c'était de s'isoler avec lui davantage.

Ils avançaient lentement, car le chemin était rocailleux. Des rosiers quand même croissaient à travers les pierres, et jetaient dans le soleil l'éclat rouge et ardent de leurs fleurs. Sur ces routes impraticables aux chars, de grands figuiers étendaient leur ombre protectrice. Tout était austère, recueilli et solennel. Lyssa se serra davantage contre l'épaule de Likès.

— Comme je suis heureuse d'être à toi, cher Likès ! Sais-tu qu'il y aura six mois ce soir que l'on a célébré à Rhodes la fête du Taurobole ? Six mois ! Il me semble que c'est à peine si nous avons eu le temps de nous appartenir. T'ai-je seulement dit toutes les raisons que j'ai de te chérir plus que ma vie ?

— Tu me les diras mieux quand nous serons arrivés là-haut, dit Likès en montrant l'Acropole qui se dessinait comme un triangle sombre au-dessus des maisons de la ville. Là-haut, nous pourrons converser tout à notre aise. Je connais un vieux modeleur qui habite le temple de Bacchus-Thionée et qui nous donnera asile. Je lui dirai que tu es ma femme, petite Lyssa, afin qu'il nous mette dans la même chambre pour dormir.

— Ta femme ! murmura Lyssa en lui adressant un regard passionné. Ne la suis-je pas en effet ? N'es-tu pas mon époux, plus encore que mon amant ? Tu es le premier homme qui m'ait arraché le cri qu'Eros met sur les lèvres des vierges vaincues; tu es le seul qui m'ait possédée en réalité et tout entière.

— Tais-toi ! fit Likès en la pressant sur son cœur.

Ils s'embrassèrent sous l'ombre d'un figuier géant, dont les branches tordues traînaient jusqu'au milieu de la route. Baiser divin ! Leurs bouches frémissantes, qui se convoitaient d'avance, furent la source intarissable où ils burent, sans rassasier leur désir. Puis ils reprirent le chemin de l'Acropole. Lyssa se faisait plus pesante au bras du jeune mastère.

— Ecoute, reprit-elle au bout d'un instant, il faut que je t'avoue quelque chose. Je projette de quitter l'Aleion pour être libre de me rapprocher de toi.

— Hélas ! dit Likès, à quoi cela nous servirait-il ? Ne suis-je pas, moi, obligé de demeurer à l'Arsenal pour surveiller la fabrication des armes et des galères ? La responsabilité qui pèse sur moi est terrible. Quand je m'éloigne comme aujourd'hui, j'ai toujours peur de quelque surprise fâcheuse au retour.

— N'y pense pas, supplia Lyssa. Soyons tout à la joie de cette heure. Ce serait trop demander aux dieux que de vouloir dérober l'avenir qu'ils tiennent enfermé dans leur main puissante.

— Oui, tu parles sagement, Lyssa; cueillons le jour qui nous est donné. Ne faisons pas comme ces mortels inquiets et stupides, qui laissent passer la félicité présente pour courir après un bonheur chimérique.

Une même vision d'amour passa devant eux, et ils se sourirent. Puis ils devinrent silencieux, car ils touchaient aux portes de la capitale antique, si vieille, si abandonnée, si déserte, mais si noble encore dans la rigidité de son visage tourné vers l'Orient, qui lui avait donné la vie. C'était là que Danaüs, débarquant d'Egypte avec ses filles, avait institué les anciens mystères; c'était là que la nature était révérée sous le nom de la Minerve Lindienne, comme elle l'était à Saïs sous les traits de l'Isis impérissable. Le temple de la Déesse couvrait le sommet de l'Acropole, tandis que le vieux sanctuaire de Bacchus-Thionée, presque en ruines et qui ressemblait à un tombeau, occupait la partie occidentale de la colline. Et de l'autre côté c'était le théâtre immense et vide, dont les gradins de pierre grise descendaient en cercles concentriques jusqu'à la mer. Dans cette enceinte, les Rhodiens des temps héroïques avaient célébré leurs fastes et leurs victoires. Mais maintenant, plus rien que des souvenirs ! Du jour où la capitale nouvelle avait été construite à coups de lingots d'or, du jour où Hercule-Colosse avait dominé l'espace et défié le ciel, toute l'île s'était vidée pour courir à cette splendeur, à cette richesse. Et, mélancoliques, les rares habitants de la ville morte continuaient à adorer en silence leurs anciens dieux...

— Où allons nous ? demanda timidement Lyssa.

— Chez mon ami, le vieux modeleur Praxitas. Tu dois avoir besoin de te reposer, Lyssa. C'est lui, d'ailleurs, qui te montrera les trésors que Lindos renferme. Il saura mieux que moi t'expliquer leur beauté et leur histoire.

— Oh ! dit Lyssa en secouant doucement la tête, je n'ai pas besoin d'autre guide que toi, cher Likès. Mais je me reposerai volontiers. Ce chemin si âpre m'a mis les chevilles en sang.

Elle montra ses pieds délicats, chaussés de sandales que retenaient des liens de soie écarlate. Likès se baissa et, la faisant asseoir sur le seuil d'une porte, il dénoua les chaussures, dont il secoua la poussière.

— Maintenant, appuie-toi à mon épaule. Ne crains pas de me fatiguer. Si j'osais, je te prendrais dans mes bras.

Il avait l'orgueil de ses muscles forts, de sa jeunesse dont l'alacrité chantait en lui. L'amour décuplait ses ardeurs. Il était, lui aussi, un jeune Hercule triomphant.

Pour ariver auprès de Praxitas, ils longèrent le versant de la colline qui se trouvait de l'autre côté de la ville. Des oliviers étendaient leurs branches grises sur l'écrin bleu-pâle du ciel. Sous leur feuillage, quelques maigres saxifrages poussaient dans la terre pierreuse qui décourageait l'effort des plantes et rejetait au dehors les racines bosselées des arbres. L'idée de la lutte s'inscrivait partout. Mais plus loin, un jardin de vignes avait réussi à vaincre l'animosité de la terre. Des pampres joyeux couraient autour des grappes abondantes, et des roses naissaient encore au milieu des ceps surchargés.

— C'est par ici, dit Likès en passant le premier dans le sentier étroit.

Un portique dorique, taillé dans la roche même et formé de douze colonnes, donnait accès à une rotonde assez vaste où la lumière pénétrait par ondes rampantes. C'était le vieux temple de Bacchus-Thionée, bâti sur l'Acropole avant celui de la Déesse. On voyait l'image du dieu sculptée dans un fût de sycomore, son thyrse dans la main et les cheveux secoués par le vent. Des autels en marbre bleu, à demi écroulés et de forme ronde, avaient dû supporter d'autres statues de divinités secondaires; et des figures de Bacchantes, dont les traits étaient presque effacés, dansaient sur les voûtes revêtues de stuc luisant. Mais il y avait longtemps qu'on ne célébrait plus les orgies nocturnes et qu'elles avaient cessé de tressaillir, les souples et agiles Bacchantes, au son du tambourin et du sistre. Le dieu qu'elles aimaient, le divin enchanteur était endormi ; et, comme l'avait dit Likès à Lyssa, son sanctuaire était devenu un tombeau.

Cependant Praxitas avait entendu les deux jeunes gens causer à voix basse ; et, sortant d'une chambre voisine, taillée également dans le roc, il marchait vers eux comme un fantôme d'outre-tombe. Il portait une longue simarre de lin, et, sur la tête, une petite calotte qui retenait les boucles de ses cheveux blancs. Ses mains maigres ressemblaient à son visage expressif, anguleux, plein d'animation et de finesse. Dans la pénombre, ses yeux vifs et brillants se posèrent d'abord sur le visage de Lyssa.

— Qui es-tu, jeune étrangère ? lui dit-il, et quelle prière viens-tu adresser au dieu ? Ne sais-tu pas que, depuis longtemps, ce sanctuaire ne reçoit plus d'adorateurs ? Bacchus-Thionée, le glorieux inspirateur des artistes, a été supplanté par le dieu du sang et de la chair, par l'Hercule de Phénicie, qui ne fut qu'un homme avant d'avoir été porté sur les autels. Maintenant, tu le vois, il n'y a plus ici que des ruines, et je suis le dernier à effeuiller des roses dans cette demeure abandonnée.

Il releva la tête et, tout à coup, reconnut Likès.

— C'est toi, mon fils ! Et voici sans doute ton épouse. Venez tous deux. Je vous offrirai le miel et les figues dont je me nourris chaque jour ; et pour cette nuit vous dormirez près de moi.

Il les entraîna dans la pièce qu'il venait de quitter. Elle était presque entièrement obscure, sauf dans un angle éclairé par un candélabre à deux lampes et où le vieux modeleur avait établi son atelier. Là, de petites figurines, des statuettes minuscules, en argent, en électrum ou en cire, atteignaient une perfection qui tenait du prodige. Il en prit une et la mit dans la main de Lyssa.

— Reconnais-tu cette déesse aux traits délicats ? Tu dois l'aimer. C'est l'éternelle Aphrodite, celle que toutes les femmes implorent, celle qu'elles bénissent ou qu'elles redoutent. Je te la donne. Tu la garderas en souvenir de cette journée.

Et, se tournant vers Likès :

— Il y a cinquante ans que je travaille à modeler la cire ou à tailler l'argent avec mon ciseau, comme le faisait mon aïeul Boëthos, dont les chefs-d'œuvre sont enfermés au sommet de cette colline, dans le temple de Minerve Lindienne. C'est un métier difficile ; mais il est plein de joies secrètes et fécondes. La volupté de créer est tout entière dans cette action patiente, qui fait naître la vie et prolonge notre rêve de beauté.

Il secoua ses cheveux blancs, puis eut un sourire de dédain :

— Je sais bien que dans votre glorieuse capitale on n'estime que ce qui est grand ; les statues des maîtres n'attirent l'attention que si elles sont colossales. Il faut étonner, éblouir le peuple avant tout. Mais telle n'était pas la tradition des artistes de notre antique Lindos, qui fut pendant des siècles le pur foyer où s'élaborèrent les formes harmonieuses et exquises qui servirent de modèles aux plus célèbres artistes du Monde. C'est en réduisant les proportions d'une œuvre qu'on arrive à lui donner toute sa perfection, à la parer de toutes ses grâces.....

Amoureusement, il caressait de ses doigts nerveux les épaules de l'Aphrodite qui était restée dans la main de Lyssa. Et l'éternelle déesse vivait certainement au milieu d'eux ; certainement, elle leur communiquait un peu de son âme.

Il y eut un silence. Le vieil artiste regardait son chef-d'œuvre, et Likès regardait Lyssa. A la lueur onctueuse des lampes, elle avait repris son visage d'enfant, et ses cheveux tirés sur ses tempes en deux bandeaux lourds augmentaient son air candide. Mais il la sentait près de lui passionnée et avide de caresses. Il osa dire à Praxitas :

— Nous n'avons faim ni l'un ni l'autre ; ne t'inquiète donc pas de nous donner à manger. C'est plutôt de sommeil que nous avons besoin, ma petite compagne et moi.

Praxitas sourit et ne répondit pas. Dans la partie obscure de la chambre, se trouvait une consolette chargée de fruits, sur laquelle reposait aussi une longue aiguière d'argent. Il se dirigea de ce côté, et fit signe à Likès de le suivre.

— Tu es ici chez toi avec ta compagne. Voici des figues, des dattes fraîches et des olives de nos oliviers, dont on dit qu'elles sont supérieures en qualité à celles de l'Attique. Voici dans cette aiguière du vin vieux de quinze ans qui a gardé tout son arôme en perdant son acidité. Et, si vous voulez dormir, voici ma couche que je vous offre. Vous étendrez dessus cette peau de gazelle qui n'a encore servi à personne.

— Mais toi, Praxitas ? demanda Likès avec inquiétude.

— Moi ? Je passerai la nuit dans le temple ; et mon extase, si elle ne ressemble pas à la vôtre, sera au moins égale. Aimez-vous, jeunes gens, soyez heureux. Le vieux Praxitas a parcouru, lui aussi, le cycle des joies humaines ; maintenant, il se réfugie dans la divinité qui connaît tout, qui console de tout, qui fait

couler dans nos veines, à mesure que s'use notre sang, l'huile bienfaisante et douce de la paix.

Il sortit, et Likès avait déjà enlacé Lyssa. Leur étreinte, dans la chambre étroite et profonde comme un tombeau, fut pour eux ce terme extrême de l'amour après lequel la mort paraît désirable, — puisque l'on ne peut revivre deux fois les mêmes palpitantes ivresses.

II

Le lendemain de ce jour, tous les mastères étaient convoqués sur la place du Peuple. Une grande nouvelle venait d'arriver : les Romains avaient triomphé d'Antiochus, dans ce même défilé des Thermopyles où quatre cents ans auparavant Léonidas avait remporté une inoubliable victoire ; Flaminus, leur lieutenant, se préparait à venir remercier les Rhodiens de leur appui.

Des cris, des exclamations de joie retentissaient dans la ville ; et le navarque Pausistrate, qui venait de déboucher sur la place, était entouré par les mastères, qui commentaient avec lui l'heureuse nouvelle.

—Où donc est Likès ? Serait-il absent ? demanda soudain le navarque.

Alexios, qui se trouvait dans la foule, s'avança vers lui :

— Mon frère est sans doute retenu à l'Arsenal par les devoirs de sa charge. Veux-tu que j'aille le chercher et que je le ramène ici ?

— Non, dit Pausistrate, je parlerai à Isanor lui-même, près duquel je vais me rendre. Il faut que nous fassions à Flaminus, quand il viendra, une réception digne de lui.

— Nous avons le temps d'y penser, répondit négligemment Alexios. Flaminus ne quittera pas la Grèce avant qu'Antiochus lui-même se soit décidé à prendre la mer. Or, nous savons tous quel charme le retient sur le rivage...

Pausistrate dédaigna de lui répondre ; son âme de soldat goûtait peu les propos vains du riche armateur. Puis il était préoccupé d'une autre question plus grave ; il venait d'apprendre que l'un des anciens capitaines de la flotte rhodienne, Polyxénidas, s'était mis au service d'Antiochus. C'était là le rival dangereux, celui qui connaissait à fond les ressources navales de l'île, celui

pour qui la science technique des chefs n'avait pas de secrets, qui, tout jeune, avait appris avec les matelots à gouverner un navire, comme on gouverne un coursier rapide, docile au mors. En passant dans le parti ennemi, Polyxénidas s'était vengé de n'avoir pas grandi assez vite. Et ce Rhodien déserteur inquiétait davantage le navarque que toute la puissance légendaire du roi de Syrie unie à celle de Philippe de Macédoine.

Quand les mastères se furent retirés et que le peuple enthousiaste et parlant haut se fut dispersé sous les Stoa, Pausistrate prit le chemin de l'Arsenal. Le palais d'Isanor, revêtu d'une couche de carmin comme le reste des bâtiments, mais se détachant sur l'ensemble par la sveltesse de ses tourelles, miroitait devant ses yeux. Et le Colosse, entre l'Etable et le Grand Port, semblait plus formidable que jamais, dressé devant l'étendue sans fin de la mer.

Sous le portique de la Deigma, le navarque s'arrêta un instant. Une rumeur incessante en sortait. Des voix innombrables, dont on ne distinguait aucune, mais qui formaient un bruit pareil à celui d'une forge où tous les marteaux frappent à la fois sur l'enclume, des voix qui parlaient toutes les langues, dont les accents étaient pittoresques et divers, remplissaient l'immense Bourse qui était bâtie comme un temple, comme une basilique aux salles de marbre. Des statues d'or en décoraient l'entrée ; elles représentaient la Fortune, debout, assise, couchée, en marche vers l'occasion favorable ; la Fortune avec sa roue, la Fortune avec son bandeau, la Fortune clairvoyante et aveugle, la Fortune, toujours, qui s'offrait aux désirs des ambitieux venus là pour conquérir ses faveurs. Le jeune navarque sourit. Il lui plaisait que Rhodes répondît ainsi à son destin, et qu'à l'Occident de la ville, cette Déigma, poussée comme un champignon énorme et vénéneux, absorbât l'activité des désœuvrés, des inutiles, de tous ceux qui ne pouvaient manier la rame ou l'épée. Mais bientôt, il reprit son chemin. Il avait hâte de causer avec Isanor des événements de ce jour et de ceux qui se préparaient. Puis, il pensait aussi à Namourah, à cette Juive opulente et désirable dont il avait souvent admiré la beauté. Etait-elle fidèle à son vieil époux, ou cachait-elle, à l'ombre de son palais, quelque amant juvénile avec qui elle dépensait ses ardeurs ? Les femmes, à Rhodes, étaient vertueuses. Celle-ci était une Tyrienne au sang vermeil comme la pourpre liquide dans laquelle on teignait les éblouissantes tuni-

ques des rois. Celle-ci était savante, informée et redoutable, et c'était bien à une de ses pareilles, à une de sa race que le serpent antique avait enseigné les secrets de l'art de séduire, dans les jardins enchantés de l'Eden. Elle intriguait le navarque, qui voyait en elle l'énigme de l'éternel féminin. Moins prudent, moins absorbé par le commandement de ses galères, il eût peut-être essayé de s'en rapprocher.

Pour entrer dans le palais d'Isanor, il fit le tour des bassins à flot. La mer clapotait sur les carènes des navires ; le soleil faisait étinceler leurs rostres d'acier. Dans les trirèmes, les rames au repos semblaient des bras croisés sur des poitrines. Les vaisseaux à voile avaient leurs mâts repliés, comme des ailes sur les flancs d'un oiseau qui dort. Mais qu'il fît un signe, lui, le navarque, et tout cela allait se réveiller, s'animer, devenir une force terrible, dévastatrice. Un frisson d'orgueil le secoua, et la volupté de son métier abolit devant ses yeux la vision troublante de Namourah.

Il allait la retrouver bientôt. Sur une des terrasses du palais, elle se tenait à demi-couchée, les bras nus et le visage tourné vers l'Orient, qui la baignait d'une lumière plus fluide. Isanor était auprès d'elle. Et le vieil esclave Machaon, étendu à leurs pieds comme un chien docile, faisait brûler des parfums dans une cupule de cuivre posée sur la mosaïque.

— Alors, Likès est absent ? demanda Namourah, après avoir écouté ce que le navarque venait de dire à Isanor.

— Il n'était pas tout à l'heure sur la place du Peuple, où tous les autres mastères se trouvaient réunis. Mais son frère Alexios m'a affirmé qu'il devait être retenu par les devoirs de sa charge.

— En effet, dit Isanor avec bienveillance. Likès a une mission très lourde à remplir. C'est un homme consciencieux et intelligent, sur qui je me repose volontiers de la surveillance de l'Arsenal.

Le navarque regarda Isanor en face.

—Il ne faut jamais, prononça-t-il, confier à un autre les soins qui nous incombent. Il y a un proverbe rhodien qui dit : « Ne donne pas ta volonté, même à ton frère, si tu ne veux pas qu'il te prenne ensuite ta maison, ta femme et ton bœuf. » Je l'ai, pour ma part, toujours mis en pratique, et je m'en suis trouvé bien.

Namourah l'interrompit avec hauteur :

— Ce proverbe n'est pas de Rhodes, mais il est inscrit dans le Livre de la Sagesse. La sagesse du grand Salomon s'est déversée sur le Monde comme l'ombre du figuier sur le chemin.

— Tu as raison, dit Isanor doucement ; mais Salomon se laissa prendre aux charmes de la Reine de Saba. Il n'y a de véritable sagesse que dans les livres ; les hommes sont tous sujets à faillir.

Namourah sourit d'un sourire qui resta longtemps sur ses lèvres. Cependant, elle semblait inquiète ; elle s'adressa de nouveau au navarque :

— Peut-être tiens-tu beaucoup à causer avec Likès ? S'il en est ainsi, veux-tu que j'envoie mon esclave Machaon frapper à sa porte ?

Machaon, déjà, s'était dressé. Mais Isanor l'immobilisa d'un geste :

— Reste ; ou plutôt, va chercher des coupes et du vin de Chypre. Le navarque demeurera avec nous jusqu'au moment où je descendrai moi-même dans les bâtiments de l'Arsenal.

Pausistrate s'étendit sur un siège d'osier flexible, entre les époux. C'était l'heure brûlante où toute la ville prenait du repos. L'air transparent laissait voir les côtes déchiquetées de la Carie, et les petites îles assises sur les flots de la mer Egée. Un peu de brise venait par instants rafraîchir les palmiers immobiles qui bordaient au sud la terrasse du palais.

— Oui, poursuivit Pausistrate en revenant à sa première idée ; la victoire de Flaminus aux Portes-Chaudes est un grand bien pour notre pays ; les gens mal avisés qui blâmaient notre alliance avec les Romains ne pourront plus maintenant y trouver à redire. Et quel bel exemple de magnanimité a donné le vainqueur ! Il a pris sous sa protection toutes les contrées menacées par les menées de Philippe et d'Antiochus ; si bien que les Grecs, qui d'abord avaient vu en lui un ennemi, ont fait à Flaminus une ovation et l'ont porté en triomphe dans les bourgs du Péloponèse.

— J'ai toujours eu confiance dans la force de Rome, déclara Isanor en vidant sa coupe de vin de Chypre. Et je n'ai pas été d'avis de marchander à la République les secours qu'elle nous a demandés à plusieurs reprises. C'est une ère nouvelle qui commence : tout le vieux système de la guerre orientale, les chameaux et les éléphants chargés de tours, les chars armés de faulx

et même les phalanges macédoniennes ont échoué devant le courage des légions. Il s'agit maintenant de leur faciliter l'entrée de l'Asie.

— Et quel avantage y voyez-vous pour Rhodes ? demanda Namourah, qui suivait l'entretien, nonchalante, mais attentive.

— Quand Rome aura pénétré en Asie et que seront détruites les flottes rivales d'Antiochus et de Philippe ; quand les aigles planeront là où, jusqu'ici, ont flotté les chimères à deux têtes, déclara le navarque sans hésiter, l'île de Rhodes aura sa part. La Carie, la Crète peut-être, et une partie de la Lycie seront le prix de ses services. Les nations qui autrefois avaient voulu la détruire deviendront l'escabeau sur lequel le Colosse mettra son pied.

Namourah ne répondit point. Son regard se perdait dans les profondeurs de l'horizon. Un des voiles qui recouvraient sa tunique traînait à terre, et le pan d'étoffe qui restait sur elle marquait les courbes voluptueuses de son corps.

Alors Isanor se pencha vers elle :

— Nous t'ennuyons avec ces propos, et peut-être aimerais-tu mieux entendre la musique de tes harpistes ? Machaon, va les prévenir de monter sur la terrasse.

— Non, non, murmura-t-elle, pas avant le coucher du soleil.

Elle se souleva à demi ; sur la route qui débouchait des campagnes, elle venait de reconnaître Likès. Il marchait vite, comme un homme qui se sent en retard, et son manteau était couvert de poussière. Mais ses pieds semblaient à peine effleurer les cailloux du chemin ; et sur sa tête, la lumière faisait danser de blonds rayons.

— D'où peut-il venir à cette heure ? demanda-t-elle en le montrant à Isanor.

L'ombre de Likès grandissait sur la route ; bientôt il fut à la hauteur de l'Arsenal, où il pénétra par une des portes qui donnaient hors de la ville.

III

« *Les hirondelles sont revenues ! Les hirondelles sont revenues !*

« Elles ont retrouvé leurs nids, elles ont refait leurs amours. Au creux des pierres, aux corniches recourbées des temples, elles ont caché leurs petits. Les hirondelles sont revenues ! Les hirondelles sont revenues !

« Que le printemps glorieux, que le doux Eros vous protège ! Que l'abondance règne sous votre toit ! Et que les Heures qui se tiennent par la main vous montrent en effleurant votre seuil un visage souriant ! Les hirondelles sont revenues ! Les hirondelles sont revenues ! »

Ainsi chantaient les enfants qui, de porte en porte, allaient quêter un triobole en échange de leurs vœux. C'était la fête des Kélidonies, et c'était aussi celle de tous les amants. Des fleurs suspendues en guirlandes ornaient chaque maison où l'amour était entré ; et du myrte jonchait les rues, le myrte cher à Vénus, dont les petites baies noires et rouges s'écrasaient en exhalant leur parfums sous les sandales des passants. Dehors, on ne voyait que de frais visages; des couples récemment unis ne craignaient pas de laisser paraître leur tendresse ; et quelquefois deux jeunes filles enlacées, le front couronné de violettes, suivaient lentement les sentiers capricieux qui conduisaient aux pentes du Mont Philerme.

D'ailleurs, beaucoup de ces hymens ne duraient qu'un jour. Une rencontre, un salut échangé, un sourire, c'en était assez pour que dans le printemps joyeux un nouvel amour fût éclos. Il fleurissait, puis s'effeuillait quand venaient les ombres du soir. Mais qui donc eût osé laisser passer les Kélidonies sans les marquer par la libation féconde du Baiser ?

Likès et Lyssa s'étaient donné rendez-vous dans un endroit isolé qui se trouvait à quelques stades de la ville, entre le bourg d'Ochyrème et celui de Ialysos. Là ils pourraient se rejoindre sans risquer d'être aperçus. Quelle occasion charmante pour eux de dérober à leur existence si austère quelques instants de bonheur ! Likès était arrivé le premier près d'un petit autel dédié aux Nymphes Telchiniennes, où il devait attendre Lyssa. Un bois d'arbres à mastic et de térébinthes était à l'entour. Il s'y promenait à grands pas, fiévreusement, en essayant d'oublier l'heure ; il essayait aussi d'oublier ses inquiétudes. Certes, il savait qu'en laissant l'amour se glisser ainsi dans sa vie, il avait commis une faute grave contre l'ambition qui devait le gouverner.

Mais il n'avait pas su résister à temps. Le charme de Lyssa, sa douceur, sa candeur à la fois naïve et perverse l'avaient enveloppé de liens d'autant plus puissants qu'ils étaient plus frêles ; c'était le réseau d'Arachné aux mille replis dans lequel le frelon captif bourdonne sans pouvoir s'en échapper. D'ailleurs, il ne songeait pas à s'échapper, bien au contraire. Il avait soif de ces caresses dont sa jeunesse vouée au travail avait été privée trop longtemps. Il avait soif de cette bouche qui sentait l'encens, de ces prunelles humides qui reflétaient le bleu du ciel, de tout ce corps docile qui se pliait comme un roseau sous son étreinte. Maintenant, il ne rêvait plus le soir à des choses mélancoliques. L'image de Lyssa veillait avec lui, et le souvenir de leurs heures d'ivresse lui donnait une joie virile et forte.

Pourquoi aujourd'hui tardait-elle tant à venir ? Il aurait voulu l'avoir à lui sans réserve dans l'enchantement de cette matinée de printemps où l'amour semblait renaître avec les tendres feuillages. Aujourd'hui, tout le monde était libre, tout le monde était joyeux. Tout le monde « hirondellisait », comme les enfants qui, de porte en porte, allaient chanter la chanson des hirondelles. Cette chanson, elle avait été composée dans les temps très vieux par le grand Cléobule de Lindos; et elle était devenue si populaire qu'il n'était pas une bourgade de l'île où on ne la chantât lorsque la sève nouvelle faisait éclater les premiers bourgeons. Likès se souvenait de l'avoir répétée souvent lorsqu'il était petit. Et le refrain voltigeait encore sur ses lèvres : *Que le doux Eros vous protège ! Que l'abondance règne sous votre toit !*

Enfin, Lyssa parut dans le bois de mastics et de térébinthes. Il la vit un peu pâle, et eut peur qu'elle ne souffrît. Mais elle souriait en l'apercevant, et de loin agitait un bouquet de roses blanches qu'elle tenait dans la main. Alors il oublia tout à fait ses inquiétudes. Tous deux, d'un pareil élan, ils se jetèrent aux bras l'un de l'autre.

— Tiens ! dit Lyssa, je t'ai apporté des roses ! J'ai voulu les cueillir moi-même dans le jardin de l'Aléion. C'est pour cela que je suis en retard. Et puis, si tu savais, j'ai fait une mauvaise rencontre : un garçon qui, au lieu de me souhaiter les bons vœux, m'a prédit un fâcheux destin.

— Il ne faut pas y prendre garde, répondit Likès. Les jours de fête, les rues sont pleines de gamins errants qui s'amusent

à renouveler les enchantements des Telchines. Celui que tu as rencontré devait descendre des hauteurs d'Ochyrème ou de Ialysos. D'ailleurs, si tu conserves la moindre crainte, nous effeuillerons tes roses sur l'autel des Nymphes: elles sauront te préserver de tout malheur.

— Tant que tu m'aimeras, cher Likès, reprit Lyssa en le regardant ardemment, je ne redouterai rien du sort.

Likès avait pris le bouquet de roses et cherchait à en respirer le parfum. Mais l'odeur brûlante des térébinthes et des mastics empêchait ses narines de percevoir la douce senteur; et, sans qu'il le voulût, par un ressouvenir de ses sens, il pensa tout à coup à Namourah, autour de qui flottaient les mêmes odeurs brûlantes; un geste d'impatience lui fit jeter les roses loin de lui.

— Oh ! Likès ! fit Lyssa avec un accent de reproche.

Et, ramassant les fleurs une à une, elle se mit à pleurer.

— Tu pleures, Lyssa ! Est-ce possible ? Essuie tes larmes, je t'en conjure. Comment peux-tu te chagriner pour un mouvement dont je n'ai pas été maître? Qu'importent d'ailleurs ces fleurs éphémères que tu as cueillies aujourd'hui, qui seront fanées demain ? C'est toi que je veux respirer tout entière, ta chevelure qui filtre les doux aromes de ton corps.

— Allons à l'autel des Nymphes, dit Lyssa, devenue grave soudain.

Ils marchèrent l'un à côté de l'autre sans se toucher. Pourtant, leurs pas s'accordaient au même rythme, et ils sentaient bien que leurs cœurs étaient unis. L'autel, qui reposait sur deux colonnes cannelées, était orné d'une frise où couraient des têtes de chèvre aux cornes entourées de feuillages ; une inscription tracée avec le stylet sur la pierre rappelait aux passants qu'il était dédié aux Nymphes Telchiniennes de Ialysos. De ce plateau, d'ailleurs, on apercevait ce bourg de Ialysos, qui, avec Lindos et Camire, avait été une des trois cités puissantes de l'île, avant que la capitale nouvelle eût absorbé toutes les forces vives des Rhodiens. Et plus haut, la forteresse d'Ochyrème, démantelée mais solide encore sur sa base, témoignait de son passé glorieux. Toute cette contrée avait été habitée pendant un siècle par une colonie de Telchines, venus de Crète, qui y avaient laissé des traces de leur génie maléfique. Partout à l'entour ils avaient répandu leurs en-

chantements; on les accusait d'avoir fait jaillir les eaux noires du Styx dans les campagnes voisines pour en diminuer la fertilité; ils savaient des formules secrètes qui rendaient les hommes impuissants et les épouses stériles. Et maintenant encore, quelques survivants de leur race pratiquaient, disait-on, les mêmes sortilèges. Aussi, nul ne passait devant l'autel qu'ils avaient élevé sur ce plateau du Mont Philerme sans effeuiller des couronnes, ou sans déposer une offrande afin d'apaiser le courroux de leurs nymphes protectrices.

Likès et Lyssa s'étaient approchés. Sous un noyer, poussé seul de son espèce en ces parages, une source bruissante coulait; son jet clair se faufilait entre les deux tambours des colonnes qui soutenaient la pierre de l'autel, et il emportait avec lui un amas de petits coquillages nacrés, roses et verts, mêlés à du sable fin. Pourtant la mer était loin, et c'est à peine si de ces hauteurs on entendait son perpétuel murmure. Mais la petite source, qui plus tard devenait torrent, courait à elle, se hâtait de se perdre en elle, se souvenant du temps où l'île tout entière était ensevelie dans ses abîmes...

Quand Lyssa eut achevé d'effeuiller ses roses sur l'autel, elle vint s'asseoir au bord de la source. Elle avait repris son visage souriant. Likès la retrouvait telle qu'il l'avait aimée le premier jour, simple et confiante, occupée uniquement à lui plaire. Il la désira nue au bord de la source, et elle se dévêtit entièrement. Son corps étroit apparut dans la transparence de l'air bleu. Les papilles roses de ses seins fleurissaient sa jeune poitrine. Et ses bras minces, ses jambe lisses, la courbe harmonieuse de ses hanches offraient un dessin parfait qu'eussent envié les nymphes de cette source si elles avaient pu l'apercevoir. La beauté de son visage changeait d'expression avec la nudité de son corps. Ce visage devenait une effigie précieuse, une médaille aux traits si purs, si délicats, que c'était comme l'inscription votive d'un temple posée sur une stèle de marbre. Du moins, Likès le jugea-t-il ainsi. Il s'agenouilla devant la jeune divinité, baisa ses pieds qui reposaient sur le frais gazon.

Dans le bois des térébinthes les ombres du soir commençaient à descendre. Le long des chemins bordés de lauriers roses, des couples passaient, heureux et las. La volupté gonflait les veines du Monde. A l'Orient, la lune s'épanouissait, pareille à une rose blanche prête à s'effeuiller sur la terre.

IV

Lyssa ne négligeait pas cependant le service du Temple. C'était la nuit qu'elle remplissait ses fonctions. Elle veillait auprès du trépier d'Héraclès avec une des autres Veuves, ou bien elle montait dans la Tour de l'Observatoire pour s'instruire auprès de Stasippe des mystères du ciel. Et elle redoublait de zèle dans ses charges saintes, pour se donner le droit d'aimer Likès sans remords et sans scrupules.

Jusqu'à présent, elle avait gardé soigneusement son secret. Elle n'avait pas même dit à Dornis le ravissement de son âme ; elle s'efforçait de n'y pas penser pendant qu'elle était occupée du dieu. C'était une autre femme qui s'abandonnait à l'amour, qui avait soif de baisers et de caresses; et cette vie double se déroulait, exaltée, brûlante, dans un paroxysme de passion. Pourtant quelquefois les deux femmes se contrariaient en elle ; quelquefois un message de Likès, arrivé tardivement vers le soir, venait troubler la petite veuve-gardienne et jetait au milieu de sa ferveur mystique l'effervescence d'un désir charnel. Alors, elle se frappait la poitrine, elle répétait les mots de l'oraison adressée par des milliers de bouches adorantes au dieu zodiacal, souverain seigneur de l'espace :

Sur la terre, qui est sublime ? Toi seul es sublime !
Dans le ciel, qui est sublime ? Toi seul !...

Cette nuit, elle attendait sur la terrasse l'heure d'aller veiller à son tour dans le sanctuaire. Dornis furtivement vint la rejoindre. Dornis non plus n'avait pas envie de dormir; elle se doutait bien que quelque grande perturbation était survenue dans l'existence de sa compagne. Quand Lyssa sortait, elle n'invitait plus Dornis à la suivre comme presque toujours autrefois. Quand elle rentrait, elle évitait de lui raconter ce qu'elle avait fait. Et quand elles restaient toutes deux de longues heures enfermées ensemble, ce n'était que des propos insignifiants qu'elles échangeaient. L'amitié de Dornis pour Lyssa n'en demeurait pas moins vive: au contraire, un attrait de plus, le charme secret qui émane de ceux qui portent en eux l'amour, la poussait à se rapprocher d'elle davantage. Toutes deux, maintenant, se comprenaient

sans paroles et connaissaient le véritable sens de la vie : Dornis qui avait épuisé sa part de bonheur, et Lyssa qui commençait à goûter la sienne.

A côté l'une de l'autre, elles s'étaient accoudées sur le haut parapet de marbre. La magnificence du ciel enchantait de nouveau leurs regards. Mais la ville toute scintillante de lumières, avec son peuple de statues et ses portiques brodés d'arabesques d'or, était une merveille plus sensible, sortie de la main des hommes. Les maisons à dix étages, dont chaque façade était ornée d'amazones et de centaures sculptés à même la pierre, semblaient plus colossales dans la nuit. Elles devaient contenir une humanité prodigieuse, et recéler des ardeurs invincibles. Et les rues, droites et larges, coupées par le milieu d'une chaussée où déambulaient les chars, s'élargissaient encore dans le silence comme pour laisser passer quelque chevauchée de géants ou de héros. Lyssa toucha du doigt le poignet de Dornis :

— Es-tu quelquefois allée de ce côté ? lui demanda-t-elle.

En même temps elle montrait l'Arsenal, qui exhaussait ses bâtiments rouges au bord des bassins de radoub, sur le front des galères au repos.

— Jamais ! répondit Dornis. Pour quoi faire ? L'Arsenal et l'Aléion, qui se font pendant aux deux extrémités de la ville, devant le grand miroir de la mer, n'ont entre eux rien de commun; aucune pensée ne les rattache l'un à l'autre. Ici, c'est la paix, la sérénité divines ; là-bas, c'est le tumulte et la guerre. De ces bâtiments rouges comme le sang sortent les armes qui frapperont des poitrines humaines, et les navires qui sèmeront la mort. Je détourne les yeux de ces horreurs, Lyssa, j'aime mieux les fixer sur le ciel.

— Tu parles comme si tu étais déjà presque morte, Dornis ! Pourtant, tu es jeune encore, et tu ne peux te désintéresser tout à fait des événements du monde. Rhodes n'est-elle pas devenue notre patrie ? Pour moi, bien que je sois née près d'Halicarnasse, en cette terre de Carie désolée, je me sens deux fois Rhodienne, puisque je sers le dieu qui veille sur ces rivages.

— Notre patrie est là où s'attache notre cœur, répondit Dornis sentencieusement.

Elle disait vrai : en cette minute tout l'univers se réduisait pour Lyssa à ce coin de l'Arsenal où Likès devait dormir. Si elle

s'était attachée aux pierres de cette capitale, c'était parce que Likès en représentait pour elle l'âme vivante; la beauté de la mer, le parfum des fleurs et toutes les harmonies flottantes dans l'air n'existait que par lui et avec lui ; — que Likès vînt à disparaître, et elle se trouverait en exil partout...

Dornis reprit avec une légère émotion dans la voix :

— Quand j'avais quinze ans, je rêvais de ne me donner jamais qu'à un homme qui adorerait les mêmes dieux que moi ; puis un étranger est venu, il m'a fait un signe, et j'ai tout oublié pour le suivre.

La vibration de ces paroles se perdit dans les vapeurs que la nuit promenait autour d'elle. Maintenant la ville s'enveloppait de ténèbres et dans le ciel les constellations innombrables se levaient, éclairant les plages immenses de l'infini. Les deux jeunes femmes restèrent un instant silencieuses. Habituées à interroger les astres, elles cherchaient à y découvrir les secrètes concordances de leurs destinées avec cet Esprit universel, qui a réglé d'avance les moindres gestes des dieux eux-mêmes, comme le leur avait enseigné Stasippe. Tous ces foyers brillants, suspendus dans l'azur sombre, leur parlaient un langage compréhensible mais difficile, qu'elles traduisaient selon leurs craintes ou leurs désirs. Et souvent il arrivait que ces pressentiments étaient justes et que ces présages se réalisaient.

— Que vois-tu, toi, Dornis? interrogea Lyssa au bout d'un instant.

— Je vois une double étoile qui chemine vers l'Occident. Elle semble vouloir entraîner les autres astres disséminés sur son passage. Et toi, Lyssa, que vois-tu?

— Je vois un petit trapèze de feu qui se balance dans l'espace. Il scintille et parfois cesse de luire comme des yeux qui se fermeraient tout à coup. Oh ! Dornis, je ne l'avais jamais aperçu encore. Pourvu qu'il ne porte pas avec lui un avertissement funeste !

— Moi, je le connais, dit Dornis gravement. C'est un des trente-six Décans voués aux divinités inférieures. Ne le regarde pas trop longtemps, Lyssa. Contemple plutôt l'astre de Vénus qui vient de surgir derrière les hauteurs du Mont Philerme. Quel éclat ! Quelle sérénité ! On dirait une nacelle d'or voguant sur les flots.

— Regarde ! Regarde ! interrompit Lyssa en se cambrant en arrière, regarde le petit trapèze de feu qui jette maintenant des étincelles. Le vide s'est fait à l'entour. Toutes les étoiles paraissent éteintes. Et lui, ne va t-il pas s'obscurcir aussi ? Le ciel alors deviendrait un lac de ténèbres.

— Calme-toi, Lyssa, ce n'est rien. Tes yeux sont éblouis, et tu ne distingues plus les constellations sans nombre. Puis ta main est brûlante, et je respire l'odeur du feu sur ta chevelure. Va te reposer, je veillerai à ta place auprès du trépied sacré.

— Non, dit Lyssa, il faut que je prie, il faut que j'implore Héraclès, que je le conjure de m'être propice. Dornis, un grand bonheur m'est venu. Je te conterai cela quelque jour. Mais avec le bonheur est entrée en moi la crainte. Les signes que j'aimais tant à consulter autrefois, les belles demeures du soleil, la splendeur des hôtelleries célestes où se repose dans sa course le dieu zodiacal, tout cela maintenant me comble d'effroi. Je voudrais ne contempler que la terre. La terre est douce, elle est maternelle et humaine. Le ciel est peuplé de signes terribles...

— Tais-toi, dit Dornis en lui mettant la main sur ses lèvres. Si l'amour te possède, qu'il te laisse au moins le respect des divins symboles. Oui, tu as raison de vouloir prier. Je me prosternerai avec toi, Lyssa, et je joindrai mes supplications aux tiennes, pour que ton bonheur ne soit pas éphémère comme les roses, comme les fumées du soir.

Elle descendit les degrés de la terrasse. Lyssa la suivit en tremblant. Dans le grand firmament lumineux, au-dessus de la ville muette, le chœur des étoiles décrivait lentement sa marche vers un but inconnu, sans commencement et sans fin.

V

La blanche Camire se penchait au-dessus des eaux. Bâtie à l'est des Monts Atabyriens qui traversaient toute l'île dans sa longueur, elle était, avec Ialysos et Lindos, l'une des trois anciennes villes fondées par Tiépolème et que les filles de Danaüs avaient visitées. Des trois, elle était la plus gracieuse et la plus fleurie, la moins déchue aussi, car elle avait su garder le charme de sa jeunesse à travers le temps. Une longue avenue de peupliers con-

duisait à la petite place taillée en exèdre, où chaque mois, à la lune nouvelle, les adolescents s'exerçaient à des jeux en l'honneur des dieux camiréens, Junon et Neptune, qui y avaient leurs temples. Et, sur le sommet de la montagne, Jupiter conservait l'antique Hiéron, où il avait été longtemps adoré. Mais un peu plus loin un sanctuaire avait été élevé à Hercule. C'était là désormais que les éphèbes vainqueurs venaient recevoir leurs couronnes. Le culte de la Force remplaçait, là aussi, celui de l'Idée. La blanche Camire, sur ses épaules d'argile, avait jeté le manteau du lion.

Or, Lyssa connaissait bien ce sanctuaire, et chaque mois elle y venait tresser les couronnes de peuplier, dont elle choisissait les branches les plus souples ; d'un vert très sombre ou d'un blanc argenté, selon que le vent inclinait ou relevait leur feuillage, ces branches de l'arbre consacré à Héraclès symbolisaient le jour et la nuit, les ténèbres et la lumière. Les jeunes prêtresses les touchaient avec respect : n'était-ce pas le dieu solaire qui déterminait le travail des sèves, qui fécondait sans cesse la nature, qui animait, qui embellissait les forêts, les vergers et les plaines ? Chaque plante, chaque brin d'herbe avait sa vertu secrète, sa puissance inconnue et redoutable. Une fleur vénéneuse pouvait donner la mort ; une autre recélait une énergie abondante sous les plis de sa corolle. Tout s'enchaînait, tout se complétait dans le grand mystère des mondes. Lyssa ne cherchait pas à en comprendre davantage ; depuis qu'elle aimait, ces choses obscures lui paraissaient simples et n'intriguaient plus son esprit.

Elle avait dit à Likès : « Tu viendras avec moi tresser les couronnes. Nous irons ensuite nous reposer sous les peupliers. Voici la fin du mois de Boedromion, et la mauvaise saison est proche. Cher Likès, profitons encore de cette occasion de nous rejoindre loin de la ville, sans la crainte incessante d'être reconnus ou devinés. Il est si doux de se donner l'illusion de s'appartenir comme des fiancés, comme des époux... »

Likès, cependant, avait hésité, car de plus en plus il était pris par l'effort incessant que nécessitait la surveillance des travaux de l'Arsenal. Alexios, inquiet et ambitieux pour son frère, était constamment auprès de lui. La visite de Flaminus se faisait proche. Ce jour-là, on devait mettre à l'eau les vingt-cinq galères et le nouveau pentécontore, chef-d'œuvre de légèreté et de robus-

tesse, que le Sénat romain avait demandés à Rhodes, sachant que nulle part ailleurs on ne construisait des navires aussi parfaits. Likès, chaque jour, descendait voir les progrès de cet énorme travail. Pour stimuler le zèle des ouvriers, il avait établi entre eux une sorte de rivalité permanente ; et, d'accord avec les autres mastères, il avait décidé que la ville doterait richement ceux qui feraient preuve de plus d'activité et de plus d'adresse. Les heures, les minutes devenaient précieuses. Comment les chefs ne donneraient-ils pas eux-mêmes l'exemple de la discipline et du dévouement à la patrie ?

Pourtant, les instances de Lyssa et le propre désir que Likès portait dans son cœur avaient triomphé de ses hésitations. Lui aussi, il avait pris le chemin de la blanche Camire ; et, pour arriver plus vite, il avait fait seller un cheval dont il avait souvent éprouvé l'endurance et l'ardeur. Sur la route argileuse, il galopait éperdument. Ce qu'il laissait derrière lui, l'ambition, l'orgueil et même la noble folie de la gloire, tout cela valait-il l'extase amoureuse où le plongeait la présence de sa jeune maîtresse ? Tout cela valait-il un de ces baisers par lesquels leurs deux êtres, pris de vertige, touchaient aux confins de l'Eternité ? Echappé à l'atmosphère de la capitale, à l'influence d'Alexios, à la contagion de tous ces gens enfiévrés qui couraient après la richesse, il respirait librement, comme un homme seul et nu qui se réveille d'un songe pesant. Des adolescents passaient, portant sur leur front les belles couronnes de peuplier argenté : ils venaient de combattre sur la place étroite de leur bourg natal, et, sans doute, ils allaient rejoindre la vierge qu'ils aimaient. Ceux-là ne cherchaient point d'autre bonheur que le simple bonheur qui leur était dévolu. Likès tourmentait les flancs de son cheval. Pourvu que Lyssa l'ait attendu ! Pourvu qu'elle n'ait pas perdu patience, une fois la fête terminée !... Le jour commençait déjà à décroître. Un peu de brume enveloppait la crête de la grande montagne ; le vieux temple de Jupiter Atabyrien, entouré de ses grands cylindres de pierre, s'entrevoyait à peine, comme un palais fantastique dans les nuages ; et, sur le bord des eaux, la blanche Camire, basse et paisible, rêvait de son homérique passé...

— Tu m'aimeras toujours, Lyssa ? avait demandé Likès en retenant la petite veuve contre sa poitrine.

Elle avait souri ineffablement. Cette question lui paraissait étrange. L'excès de sa félicité présente lui remontait jusqu'aux paupières, et masquait devant ses yeux l'avenir. Si elle-même avait pu éprouver des craintes, elles étaient dissipées. Jamais Likès ne s'était montré plus tendre, plus profondément épris. Il était venu, il avait tout quitté pour elle. Comment ne l'aurait-elle pas adoré ? Et ils s'aimaient tant aujourd'hui, pourquoi demain ne s'aimeraient-ils pas davantage encore, puisque chacune de leurs entrevues passagères resserrait les liens qui les unissaient ? Pourtant Likès avait réitéré sa demande, et elle sentait qu'il attendait d'elle une réponse décisive. Alors, elle s'ôta de ses bras et lui tendit la petite lame d'or avec laquelle elle avait taillé les branches flexibles des peupliers :

— C'est un serment que tu exiges de moi ? Tu veux un gage de ma fidélité ? Et mes baisers ne te suffisent pas pour que tu sois certain de ma tendresse ? Tous les hommes, dit-on, sont ainsi. Eh bien ! coupe dans ma chevelure la plus longue de mes boucles. C'est l'hommage que les vierges apportent à Vénus, lorsqu'elles font vœu de lui appartenir. Moi, je jure de n'avoir jamais d'autre amant que toi, de te préférer à tout, et de mourir pour toi, s'il le faut, cher Likès !

Elle s'était exaltée en prononçant ces paroles. Sa magnifique chevelure, dorée comme du miel, ondoyait sur ses épaules, et ses mains se joignaient dans un geste enfantin et pieux.

Likès avait coupé la boucle blonde et l'enroulait lentement à son poignet. Ce contact soyeux lui rappelait les premières minutes d'amour, sa première caresse sur le front blanc de Lyssa. Et il s'étonnait maintenant d'avoir fait cette chose barbare, d'avoir osé mutiler cette admirable chevelure. Mais Lyssa riait, en secouant sa tête légère:

— Il n'y paraît pas, regarde ! Et je suis heureuse, Likès, si heureuse que tu emportes un peu de moi-même !

Likès la contemplait, ému :

— Et moi, que te donnerai-je en échange ?

— Rien ! Je ne veux rien, ni promesse, ni serment, ni offrande. En ai-je exigé, lorsque je me suis livrée à toi ? C'est le cœur et non point la volonté qui décide de l'amour. C'est lui qui ravit ou qui tue, qui suscite la joie ou le désespoir. C'est ton cœur, Likès, que je veux, et pour me le donner, il faudrait t'ouvrir la poitrine.

Elle riait encore, mais un peu de l'émotion de Likès l'avait gagnée.

— Asseyons-nous, dit-elle, et écoutons la chanson des peupliers

La brise qui précède le crépuscule s'était levée, et faisait doucement frémir les feuillages. Des harpes invisibles vibraient aux branches. Leurs accords se prolongeaient dans le silence, s'enflaient ou s'apaisaient, comme des soupirs sortis de poitrines d'hommes. Il y avait des murmures et des sanglots, dans ce concert éolien que le vent arrachait à l'âme des grands peupliers, debout dans la nuit. Des voix lointaines y répondaient, celles de la mer et des torrents qui se précipitaient des hauteurs de la montagne, emportant dans leur course les fleurs pâmées des lauriers-roses penchés sur eux. — Mais toutes les autres voix s'étaient tues, et Lyssa, qui avait mis sa main dans la main brûlante de son amant, n'entendait plus rien que les petits battements de ses artères ; et le bruit de cette vie qui absorbait la sienne lui paraissait plus formidable que toutes les rumeurs de la mer et que la plainte éperdue des torrents. Elle s'endormit, bercée par la chanson des peupliers ; ses cheveux s'épandaient sur les genoux de Likès, comme les rayons d'une blonde étoile tombée du ciel.

VI

« *Gloire au Sénat de Rome ! Gloire à la Ville Eternelle ! Bienvenu soit celui qui vient au nom de nos alliés ! Flaminus, Rhodes te salue !* »

Entre une triple haie de gens amassés sous les portiques, le lieutenant romain faisait son entrée sur la Place du Peuple. On avait attendu l'heure flamboyante où le soleil, au-dessus du Taureau d'or, dardait ses feux qui se coloraient des mille nuances du prisme.

Lui avançait, le front nu malgré l'averse de la lumière. Le navarque Pausistrate et le collège des mastères le suivaient. Mais il semblait seul, tant il marchait avec hauteur, et tant son profil d'aigle et son crâne aux cheveux plats et luisants le différenciaient des Rhodiens aux têtes rondes et bouclées. Sa bouche glabre, ses yeux enfoncés sous l'orbite et dont on ne discernait pas la couleur, avaient une signification redoutable. Pourtant il souriait par

instants, lorsqu'un cri plus vif sorti de la foule venait le frapper en pleine poitrine, comme une flèche se rive au but. Mais il ne regardait personne. Il portait avec lui le poids de la dignité romaine. Qu'était-ce que Rhodes, qu'était-ce que cette île, à peine longue de soixante-dix milles, comparée à l'immense expansion de la République ? S'il daignait y venir, c'était que l'heure était grave et que le plus mince secours n'était pas à dédaigner. Il fallait faire échec à la puissance d'Antiochus et mettre le pied sur cette Asie qui refermait sur elle ses voiles légers, plus impénétrables que des remparts et des forteresses.

Flaminus avançait, le front nu sous l'averse de la lumière. Quand il eut atteint le centre de la Place, il monta dans le char attelé de mules blanches qui l'attendait. Il s'y tint debout un instant, et, cette fois, promena ses regards autour de lui. De ce point central, la ville se déployait, percée de telle sorte que ses beautés étaient toutes visibles. Les cent statues du Soleil émergeaient du chaos des maisons, et l'on apercevait la silhouette énorme du Colosse qui gardait l'entrée des ports. Le lieutenant romain sentit un frisson traverser ses os. Il n'avait pas rêvé une pareille grandeur. Ses sourcils étroits se froncèrent, en même temps que son visage pâlissait un peu. Mais bientôt, il se rendit maître de ce mouvement de jalousie. Si Rhodes était si belle, si Rhodes était si puissante, tant mieux ! Son aide n'en serait que plus efficace, et la conquête rêvée n'en serait que plus rapide. Le char volait sur la route, suivi d'autres chars nombreux qui portaient le navarque et les mastères. On se rendait au Promontoire de Pan, où les navires nouvellement construits allaient être lancés à la mer. C'était un lieu sauvage à peu de distance de la capitale, du côté de l'Occident. Une langue de terre étroite s'avançait au milieu des flots, et doucement se terminait en eux avec son fouillis d'arbustes, de plantes marines et de sauges vivaces. Aujourd'hui, la hache s'était promenée à travers ce rivage, et l'avait laissé nu. Des estrades, surmontées de vélums de pourpre, occupaient la largeur du promontoire. Avant de confier les navires aux vagues perfides, on allait, selon la coutume traditionnelle chère aux Rhodiens, offrir le sacrifice du Quadrige.

Déjà, l'étroite esplanade regorgeait de monde. Isanor et Namourah venaient d'arriver, portés dans une litière à la façon asiatique. Une suite d'esclaves les escortaient. Les prêtres de l'Aléion,

les Eperviers et les Aigles, avaient pris place dans une autre estrade. Mais Stasippe n'était point venu ; ces vestiges de barbarie affligeaient son âme pure. Tout à l'heure, un homme, conduisant le char du Soleil, serait sacrifié pour l'amusement ou la crédulité de la foule. On l'avait choisi parmi les condamnés à mort qui, dans les prisons de Rhodes, attendaient leur tour de supplice. C'était un vieillard dont le crime avait été de désobéir aux lois du cens. Il se tenait immobile, regardant les flots qui bientôt allaient l'engloutir. Quatre superbes chevaux couleur de feu, attelés à un char d'ivoire semblable à celui que Lysippe avait sculpté et qui était dans le temple d'Hercule, avaient été aussi désignés pour le sacrifice. Quand tout fut prêt, un des Héliades fit un signe, et le vieillard, montant dans le char et rassemblant les rênes dans sa main, conduisit l'attelage vers la mer.

Ce fut long ; il semblait que les vagues, étonnées d'un tel fardeau, ne voulussent point le porter. De leurs crêtes, hérissées comme des épées, elles le renvoyaient au rivage. Mais, patient et sûr, heureux de cette destiné préférable à ce vil supplice, le vieillard, invoquant la divinité, poussait ses coursiers dans l'abîme. Eux se cabraient, frémissant de sentir sur leurs jarrets le froid inconnu de cette eau. La mort, ils la humaient de leurs naseaux fumants, ils la devinaient toute proche ; l'écume de leurs bouches se mêlait à celle des vagues. Ils hennissaient, tandis que leurs crinières flottaient encore et que, de leurs têtes haletantes, ils cherchaient à refouler ce mur liquide dressé devant eux. Bientôt, le char s'inclina ; on ne vit plus que la chevelure blanche du vieillard qui semblait une petite fumée sur la mer. Puis, plus rien qu'un léger oscillement recouvrant les derniers spasmes de ces vies jetées en pâture aux divinités glauques de l'Océan. Comme le soleil sombre à l'horizon à l'heure du soir, le quadrige d'Hercule s'était enfoncé dans les flots.

Impassible, Flaminus avait assisté au sacrifice. Quand ce fut fini, il se retourna vers les mastères :

— Un beau spectacle ! dit-il, mais bien barbare et indigne de votre civilisation avancée. Puisque je suis venu ici en ami, je demande la grâce des autres condamnés enfermés dans les prisons de la ville.

— Tu as raison, Flaminus, lui répondit le navarque ; la grâce que tu demandes sera accordée. D'ailleurs, ces cérémonies sont

de plus en plus rares, et disparaîtront bientôt tout à fait. C'est un reste des anciennes coutumes locales ; la Phénicie et la Crète ont laissé leur empreinte sur notre île, qu'elles ont envahie à plusieurs reprises, et qu'elles ont ensuite vainement essayé de reconquérir.

— Oui, dit le Romain en ébauchant un sourire, Rhodes a toujours eu à repousser les agressions de ses voisins. C'est une riche proie, et bien faite pour tenter. Mais quel est donc le secret de cette puissance, et comment vous y prenez-vous pour maintenir votre fortune toujours égale au milieu des commotions qui ont ruiné tant d'autres peuples ?

Le navarque sourit à son tour :

— Ce serait un peu long à expliquer ; les uns attribuent notre prospérité à la sagesse de nos lois maritimes ; d'autres à l'exceptionnelle situation de l'île, qui commande pour ainsi dire aux trois continents. Les envieux prétendent que nous devons cette prospérité grandissante à la décadence d'Athènes qui s'affaiblit de jour en jour et n'est plus que l'ombre d'elle-même. Tu dois en savoir quelque chose, ô Flaminus, puisque tu viens de parcourir la Grèce en triomphateur. Mais la vérité ne se trouve point, je crois, dans ces raisons complexes. Notre force, elle est dans notre sang, dans la vigueur de nos bras, dans l'énergie de notre volonté. Les anciens Géants qui peuplaient l'île avant toute incursion étrangère nous ont légué leur invincible génie. Rhodes, c'est l'île des colosses. As-tu vu l'image d'Hercule cent fois répétée dans notre capitale et, devant nos ports, sa statue d'airain dont on dit qu'elle est une des Sept Merveilles du Monde ?

— Je l'ai vue, répondit Flaminus avec gravité, et je l'ai saluée comme il convient de saluer l'image de la grandeur d'une nation. Pausistrate, quand je retournerai à Rome, je raconterai ces choses au Sénat assemblé dans le Capitole, et nul doute alors que l'estime que nous avions déjà pour nos alliés ne se change en une étroite affection.

Cependant, les mastères s'étaient groupés à la pointe du Promontoire, où la foule les avait suivis. On venait regarder les vingt-cinq galères et le pentécontore qui étaient destinés à grossir la flotte romaine. Leur armature fine et solide, comme le corselet de longs insectes, étincelait au soleil. Le pentécontore surtout excitait l'admiration des Rhodiens, fins connaisseurs en navires. Penchés sur lui, ils en étudiaient l'organisme délicat et la robuste

sveltesse. Cinquante rameurs, dans un instant, feraient voguer sur les vagues, plus vite qu'un char sur les routes, plus vite qu'un oiseau dans les airs, le fier bateau qui maintenant semblait un corps inanimé et rigide. A son arrière, une tente carrée avait été aménagée pour le commandant et ses aides. Des dauphins sculptés, les uns dressés sur la queue, les autres la tête en bas, en ornaient les parois extérieures, et tout l'appareil de la science maritime, les verres grossissants, les boules d'ambre magnétiques, les aiguilles aimantées, avait été disposé à l'intérieur, sur des tablettes de bois de cèdre. C'était là que devaient prendre place les invités du navarque, Flaminus, Isanor et Namourah, pour la première sortie du pentécontore.

Hissé sur un treuil roulant et doucement conduit à la mer, le grand navire se montrait à présent dans toute sa beauté. Il avait conquis son âme. Les vagues s'enflaient sous ses flancs, et le souffle du zéphir l'agitait d'un mouvement léger. Les cinquante rameurs, l'aviron levé, attendaient, pour fendre l'onde, que les passagers fussent réunis. Le premier, Flaminus avait mis le pied sur le pont. Pausistrate le suivait, escortant Namourah qui s'avançait, le front haut, laissant traîner ses voiles sur les planches vernies du pentécontore comme elle l'eût fait sur les riches mosaïques de son palais. Isanor cependant, était resté au bord du rivage ; cette promenade de quelques heures dans les eaux de la mer Egée lui semblait une fatigue bien inutile. Il appela Likès, qui se préparait à monter dans une des galères, et lui dit tout bas :

— Embarque-toi à ma place et préviens Namourah qu'elle n'ait pas à s'inquiéter ; je rentre au Palais, où elle me retrouvera ce soir.

Likès n'avait eu que le temps de sauter dans le grand navire. Déjà les rameurs, d'un rythme égal, battaient le front courbe des vagues. De la terre, une immense acclamation salua le départ du pentécontore. On le vit s'éloigner dans la direction des îles. Un sillage blanc marqua son passage à travers les eaux écumantes.

Likès s'était approché de Namourah. Elle se tenait à côté du navarque, debout, au-dessus de la proue que bombaient les seins orgueilleux d'une sirène. Ses mains s'appuyaient sur la tête de la séductrice marine, et le même sourire inquiet était sur leurs lèvres

à toutes deux. Quand le jeune mastère lui eut rapporté la défaillance subite d'Isanor, elle eut un lourd battement des paupières :

— C'est fort bien, dit-elle ; te voilà, seigneur Likès, revêtu d'une dignité nouvelle : tu remplaces dans les cérémonies du dehors le Gouverneur de l'Arsenal, accablé par le poids des ans.

Elle prit à témoin Pausistrate :

— N'est-ce pas que le seigneur Likès a tout ce qu'il faut pour devenir à son tour un grand chef ? Intelligence, courage, énergie... Il ne lui manque qu'un peu d'audace...

Elle le regardait avec cette insistance particulière qu'il connaissait bien et dont, à plusieurs reprises déjà, il avait été troublé. Mais, comme le navarque le regardait aussi, il raidit son attitude et prit un ton dégagé :

— Oui, on me reproche de n'être pas assez ambitieux. C'est ma grande querelle avec mon frère Alexios : il considère la vie comme une partie qu'il faut gagner, et dont les seuls enjeux sont les honneurs et l'argent. — Moi, j'ai toujours été enclin à mépriser la fortune.

— Tu as tort, reprit Namourah lentement ; il ne faut mépriser rien de ce qui nous aide à réaliser nos désirs. Nos désirs sont des ailes qui nous emportent dans l'espace ; mais que deviendrions-nous, si des branches favorables ne nous étaient pas tendues ? C'est sur les branches et non au milieu des airs que les oiseaux font leurs nids.

Pausistrate, la main posée sur sa barbe noire, dit à son tour :

— J'admire la sagesse de Namourah, après avoir admiré sa science. Elle a parcouru le cycle des connaissances humaines et elle garde dans son cœur et sur ses lèvres l'indulgence des êtres qui se sont élevés au-dessus des vanités du monde.

— Tu te trompes, Navarque, se hâta de répliquer la Juive. Je ne suis point ni si orgueilleuse, ni si insensible. Je suis une simple femme, vouée comme les autres aux inquiétudes incessantes des passions.

Pendant ce colloque, le lieutenant romain était resté seul sous le pavillon. Pausistrate se hâta d'aller le rejoindre. On pénétrait dans la région charmante des petites îles semées autour de Rhodes, et qu'on eût dites sorties de ses flancs. Quelques-unes n'avaient même pas de nom, et se balançaient, pareilles à des corbeilles fleuries sur les eaux. Mais il en était d'autres plus

grandes, qui avaient leur légende ou leur histoire. Le navarque désigna à Flaminus la première, qui était devant eux :

— Voici l'île du Dragon. Elle est presque entièrement déserte. On prétend qu'un dragon fabuleux y garde un trésor déposé jadis par les filles de Danaüs. Tu sais la prédilection de cet animal pour tout ce qui brille, et tu n'ignores pas ce que raconte le grand Hésiode : que la toison de Calchas et les pommes du Jardin des Hespérides, qui reluisaient comme de l'or, étaient gardées par deux dragons invincibles. Celui qui habite cette île a, dit-on, le corps recouvert d'une couche de vermeil, et des cigales d'or bourdonnent constamment autour de sa tête.

Flaminus daigna sourire :

— Il m'est avis que les Rhodiens sont un peu comme ce dragon dont tu me parles, Pausistrate ; car ils ont la réputation de chérir l'or plus que tout au monde. Mais quelle merveilleuse douceur est répandue sur ces rivages ! Ceux qui y vivent doivent forcément s'amollir.

— Pas tous ! Regarde ces deux îles jumelles, que relie un pont de bois taillé dans de l'olivier ; elles sont habitées, l'une par des pêcheurs, l'autre par des laboureurs, et toutes deux sont consacrées à Neptune Panoptis, dont la statue de pierre s'élève auprès d'une charrue armée d'une proue ; — si bien que le dieu, en ouvrant le sol, semble naviguer. Chaque année, la statue protectrice est transportée d'une île à l'autre ; et laboureurs et pêcheurs, se prenant par la main, dansent et chantent autour d'elle. Ils sont heureux. Rhodes reçoit d'eux une dîme abondante de poissons et de grains.

Le navire avançait toujours à travers les îles embaumées. Un souffle tiède agitait la mer de mille petites rides frémissantes. Les matelots avaient ralenti le rythme de leurs rames ; eux aussi jouissaient de cette magique douceur qui, sur le visage austère du Romain, mettait une auréole de volupté. Le navarque continua presque bas :

— La terre que tu vois à ta droite, léchée par les vagues ardentes et toute revêtue de smilax et de lierres, est inaccessible aux hommes,— ou plutôt personne n'ose y aborder ; elle est la demeure des Bacchiades, qui y célèbrent les mystères de Dionysos et qui, sur leurs ventres nus, portent des serpents comme une ceinture de joyaux. Ceux qui passent la nuit près de là préten-

dent qu'une musique enivrante, faite de flûtes, de tambourins et de cymbales, retentit au milieu des vignes, tandis que les oiseaux, que le dieu aime, viennent se gorger aux grappes gonflées de suc. Ne te penche pas, Flaminus ; si tu apercevais le corps nu d'une Bacchiade, et si elle te jetait un baiser, tu serais forcé de la rejoindre et tu ne reviendrais plus parmi nous.

— Tu crois à ces choses ? dit Flaminus en affectant de sourire.

— Non ; mais il faut respecter les légendes ; elles font partie de notre vie ancienne, et nous tiennent liés au passé par nos fibres les plus secrètes. Nous voici loin, d'ailleurs, de l'île sacrée, et cette fois, nous quittons le pays des enchantements. Nous allons passer près d'un îlot que tous les Romains connaissent, au moins de nom : c'est celui où Rhodes, d'accord avec vous, fit transporter, il y a vingt ans, le petit Ptolémée Epiphane, à qui Philippe et Antiochus voulaient enlever son royaume d'Egypte. Sous votre protection et sous la nôtre, l'enfant royal a vécu quelque temps dans un palais en miniature dont tu peux apercevoir les colonnes légères. Tout autour, des sources chaudes jaillissent, et les grands chiens de Milet, qu'il s'amusait à atteler à son char, rôdent encore autour de la demeure que gardent seulement aujourd'hui trois esclaves.

On voyait en effet se dessiner, parmi l'entrelacs des arbustes, l'architecture délicate de ce palais, bâti pour soustraire l'héritier des Pharaons au plus inique des complots. Flaminus hocha la tête et regarda longtemps Pausistrate. Mais déjà le pentécontore avait doublé la pointe extrême du rivage et regagnait Rhodes sous le ciel rougeoyant du crépuscule.

Likès n'avait pas quitté Namourah. Leurs yeux avaient reçu les mêmes images ; leurs narines avaient humé les mêmes parfums, mais pas une parole entre eux n'avait été échangée. Ce fut seulement quand le navire, entré dans le Grand Port, s'arrêta en face du Colosse, que la Juive Tyrienne se pencha sur l'épaule de Likès :

— Viens me trouver demain matin, lui dit-elle. J'ai à te faire une confidence dont peut dépendre tout le reste de ta vie.

Et, sans attendre sa réponse, elle monta les degrés de la jetée de marbre, entre le navarque et le lieutenant romain.

VII

La nuit suivante Likès ne dormit point. Deux figures de femme se tenaient près de son chevet. Il ne distinguait pas leur corps, mais seulement leur visage, et les gestes de leur bras qui se tendaient désespérément vers lui. Et il n'entendait pas leurs voix; mais, au remuement de leurs lèvres, il comprenait qu'elles le suppliaient, qu'elles l'adjuraient, comme si, au lieu d'être un homme, il était devenu tout à coup un dieu au redoutable pouvoir. Dans la chambre obscure où elles avaient pénétré, — il ne savait par quel sortilège — elles mettaient toutes deux le flamboiement de leurs chevelures : celle de Namourah était une torche d'or bruni et celle de Lyssa une gerbe de blé onduleuse.

Car c'était l'opulente épouse d'Isanor et la petite Veuve gardienne que Likès voyait se mêler dans les vapeurs de son insomnie. Par une coïncidence bien faite pour le troubler, il devait, le lendemain, les rencontrer l'une et l'autre. Comment se tirerait-il de ce double rendez-vous? Depuis longtemps il avait promis à Lyssa d'aller la rejoindre ce jour-là dans le jardin du temple; et Namourah, la veille, lui avait demandé de venir au palais ; or c'était là un ordre auquel il ne pouvait se soustraire. Savait-il, d'ailleurs, ce que Namourah avait à lui dire ? Qu'elle l'aimât, qu'elle eût tout au moins un secret penchant pour lui, cela il ne pouvait guère en douter ; mais la juive Tyrienne était assez habile, assez consommée dans l'art de conduire les hommes, pour mêler des considérations d'un autre ordre, et Isanor lui-même, à cette intrigue dont il voyait déjà se dessiner les premiers linéaments. Que ferait-il alors, et quelle attitude prendrait-il ? Trahirait-il Lyssa, et, tout en la conservant pour maîtresse, se laisserait-il séduire par les charmes, par les parfums de la belle Juive ? Un peu de honte lui venait à cette pensée. Il fermait les yeux et essayait encore de s'endormir. Mais le sommeil ne venait point. Toujours la même préoccupation le hantait. Dans le fond de sa chambre, une minuscule statuette de l'Amour, que lui avait donnée le vieux modeleur de Lindos, semblait narguer sa peine et rire d'avance de son infortune.

La lumière commençait à naître. Likès brusquement sauta de son lit. Agir dissiperait peut-être ses angoisses. N'était-il pas,

après tout, un homme heureux ? La journée de la veille avait été pour lui une journée de triomphe. Le lancement des galères, construites sous ses ordres avait attiré sur lui l'admiration enthousiaste de la foule et les félicitations du lieutenant romain. Sa force, sa valeur étaient en lui-même. Qui donc pourrait songer à lui ôter ce qu'il ne devait qu'à son énergie, à son persévérant effort ? Il irait voir Namourah, et ensuite il se rendrait auprès de Lyssa, qui l'attendait. N'était-il pas son maître, et quelle étrange aberration le faisait trembler et se défier de soi comme un enfant ?

Il traversa la partie secrète de l'Arsenal. Le bruit de l'acier battu sur l'enclume retentissait dans les galeries profondes où jamais aucun étranger n'était introduit. On n'avait même pas enfreint en faveur de Flaminus la loi qui défendait d'y pénétrer sous peine de mort; les ouvriers, pour se rendre à leur travail, étaient obligés de donner un mot de passe et de décliner leur nom. Likès était seul à connaître dans toutes leurs particularités les engins de défense qui se fabriquaient là, et qui étaient perfectionnés sans cesse. Lui seul peut-être aurait pu dire exactement le nombre des armes dont on pourrait disposer s'il éclatait une guerre soudaine; et comment on équiperait les navires auxiliaires de la flotte, s'il fallait, en cas d'alerte, leur faire quitter subitement le port. Les grands chefs ne descendaient pas à ces détails ; ils se contentaient, l'heure venue, de marcher au combat : malheur alors si les rouages les plus obscurs ne se trouvaient pas prêts à fonctionner !

Mais pour l'instant, Likès ne songeait point à ces choses. Il calculait que dans deux heures, il serait auprès de Namourah, et qu'ensuite il monterait à l'Aléion. Il avait juste le temps de faire sa tournée dans les bassins de radoub, et de donner ses ordres pour la journée. Quand il eut soigneusement refermé derrière lui la porte des galeries secrètes, l'air vivant du matin le caressa au visage ; et la grande nappe luisante de la mer, sur laquelle couraient de légères voiles rouges et bleues, offrit à ses regards le paysage familier qu'il aimait.

Namourah attendait Likès dans la Bibliothèque du palais. C'était une salle profonde, entièrement revêtue de cuirs damassés comme des étoffes, et au plafond de laquelle pendaient des lustres en forme d'olives énormes, semblables à ceux qui ornaient le temple d'Adonaï à Sidon. Des volumes roulés dans des étuis de soie épaisse reposaient sur des rayons disposés en équerre autour

des murs. Et de grands pupitres supportaient d'autres parchemins où des mains patientes avaient tracé les caractères compliqués des langues orientales. Il y avait là des merveilles incomparables ; Isanor se plaisait à répéter que la Bibliothèque d'Alexandrie, si vantée, ne possédait pas autant de trésors que la sienne. Pourtant, dans ce lieu qui aurait dû être austère, on respirait la même atmosphère voluptueuse que dans toutes les autres pièces du palais. C'est que Namourah y passait de longues heures, apportant avec elle les mystérieux effluves de sa langueur et de sa beauté. En ce moment, agitée sans doute par une émotion surhumaine, elle marchait à pas saccadés à travers l'immense salle. De temps en temps, elle s'arrêtait pour poser distraitement ses yeux sur un des volumes déployés, mais sa pensée ne s'y fixait point; sa pensée allait au devant du jeune Mastère au visage brun et lisse, aux lèvres désirables comme un fruit.

Le bruit d'un double pas se répandit dans la galerie des Sphinx qui précédait la Bibliothèque. Nul doute, ce devait être lui, Likès, conduit par l'esclave Machaon. Namourah se dressa toute dans un brusque mouvement de triomphe ; puis elle composa son visage, et mit sur ses traits une expression paisible. Quand Likès entra, il la vit onduleuse et nonchalante, assise sur un siège bas. Elle le salua de la main et lui montra un autre siège un peu plus élevé, en sorte que pour lui parler elle était obligée de hausser la tête :

— Tu es venu ; tu as bien fait, Likès. Voilà longtemps que je désirais causer avec toi seule à seul. Mais tu sembles éviter soigneusement les occasions de me rencontrer. L'autre soir, sous les Stoa, je passais dans ma litière ; tu ne t'es pas même approché.

— C'est que j'étais attendu par les ouvriers, qui ne peuvent rien achever sans moi.

— Tu as pourtant des moments de loisir. De la terrasse du palais, je te vois souvent quitter l'Arsenal et descendre dans la ville. Je sais bien d'ailleurs ce qu'il en est. Quand Isanor occupait la charge que tu as maintenant, il ne manquait pas de s'en distraire plusieurs heures chaque jour.

— Isanor avait sans doute l'esprit plus avisé, ou la compréhension plus rapide. Peut-être aussi trouvait-il en toi, Adonaïa, un puissant stimulant qui lui rendait le travail facile.

— Peut-être, en effet. J'ai toujours aimé à favoriser les desseins des ambitieux. Si Isanor, au lieu de m'avoir épousée, avait

choisi une autre compagne, il est fort probable qu'il serait resté toute sa vie dans une situation subalterne.

Elle s'exprimait avec tant d'aisance et de tranquillité que Likès en éprouvait quelque dépit. Il s'était préparé à subir un assaut violent, et il ne voyait en face de lui qu'une créature en pleine possession de soi-même. Cependant Namourah, qui jusqu'alors avait évité de rencontrer ses yeux, lui lança un regard ardent :

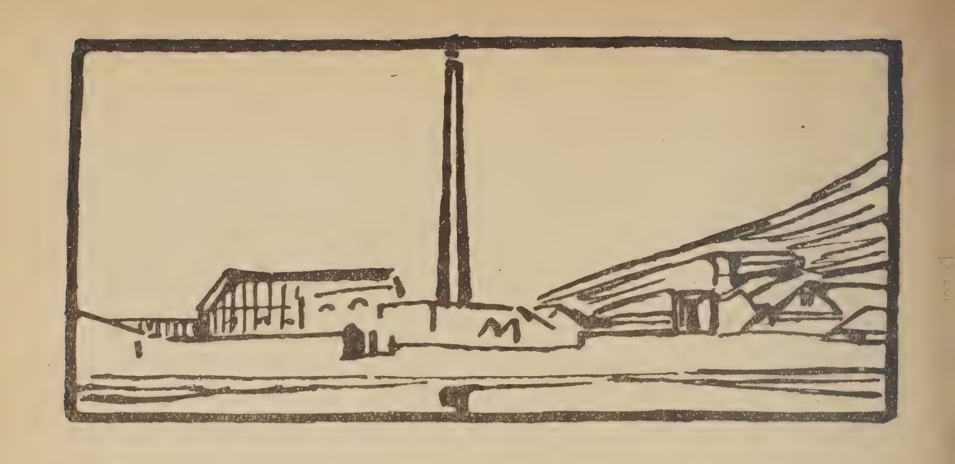
— Tu te demandes sans doute pourquoi je t'ai fait venir, et quelle est cette confidence que je te réserve ? Je ne prendrai pas de détours. La franchise vaut mieux souvent que la ruse, et il y a dans la vérité une force qui soulève les montagnes. Je t'aime, Likès, entends-tu bien ? Je t'aime de toutes les puissances de mon âme. Tu es le seul homme qui m'ait fait désirer le péché. Certes, j'ai plus d'une fois cédé aux sollicitations amoureuses ; mais jamais mon être ne s'est livré tout entier. Même aux heures les plus enivrantes, mon cerveau désavouait les convulsions de ma chair. Avec toi, je sens que ma félicité serait complète, et que je n'aurais ni regret, ni amertume. Je t'aime, Likès ! Veux-tu être mon amant ?

Elle se haussait vers lui davantage, et maintenant l'enveloppait dans le rayonnement lumineux de ses prunelles. Likès, surpris de la netteté imprévue de cette déclaration, gardait le silence. Il sentait que derrière cette femme qui s'offrait à lui, tout son destin était embusqué. Cependant Namourah, comme si elle ne s'apercevait pas de son trouble, continua doucement :

— Tu ne veux pas me répondre tout de suite ? N'importe ! Je saurai attendre. Le bonheur ne se conquiert que lentement, et mon amour pour toi est assez robuste pour ne pas se laisser abattre part quelques moments d'épreuve. Tôt ou tard, Likès, tu te souviendras de ce que je t'ai dit aujourd'hui. Je t'aime. Je peux te prendre par la main et te conduire aux honneurs et à la gloire. Namourah est belle et puissante, et il n'est peut-être pas un homme dans Rhodes qui se refuserait à son baiser. Réfléchis ! Pense à moi ! Pense à toi-même ! Nous nous reverrons. Adieu !

(*A suivre.*)

JEAN BERTHEROY.



Dumping et antidumping clauses

La commission des douanes de la Chambre vient d'arrêter le texte d'un article, à ajouter à la loi douanière dans le but d'instituer chez nous la politique des *antidumping clauses*.

Cette nouvelle n'a pas été accueillie dans le monde industriel et commercial avec grand enthousiasme. Par la plume de M. André E. Sayous, son très distingué secrétaire général, la *Fédération des industriels et des commerçants français* déclare que : « A moins que l'on ne trouve une formule particulièrement heureuse, il est vraisemblable — nous disons même il est certain — que, malgré son désir de lutter contre le *dumping*, la fédération combattra l'introduction d'une « antidumping clause » dans notre législation » (1).

Cette réserve est-elle justifiée ? C'est ce que nous avons cru intéressant de rechercher en précisant ici ce qu'est le *dumping* et la politique dans « antidumping clauses » qu'on propose d'instaurer en France.

*
* *

Qu'entend-on tout d'abord par *dumping?*

Le mot est employé en langue anglaise dans des acceptions multiples. Pour un Anglais, il y a dumping dans toute concur-

(1) *Bulletin de la Fédération des industriels et commerçants français*, août 1908, p. 372.

rence qui paraît trop rude. Cependant, dans le langage courant lui-même, le mot a pris un sens plus étroit : est qualifiée de ce nom *toute manœuvre commerciale qui permet de réaliser un bénéfice, actuel ou futur, au moyen de l'abaissement momentané ou définitif du prix de vente au-dessous du prix de revient.*

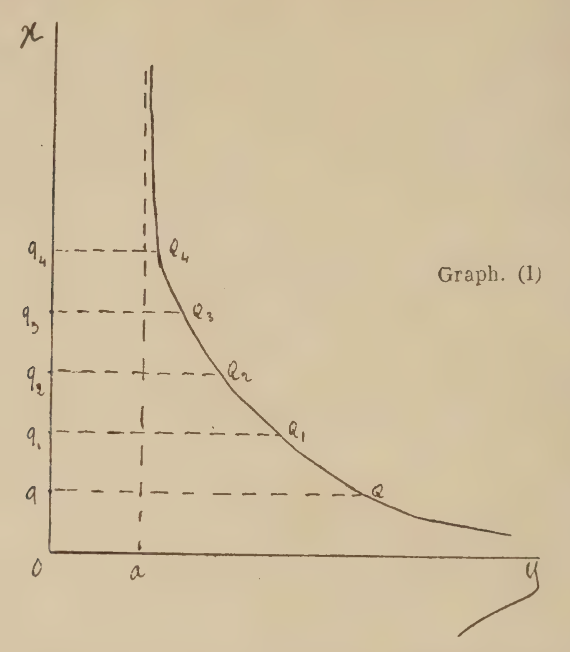
Le dumping peut être le fait d'un individu isolé. Un entrepreneur, possédant de gros capitaux, pourra, au moyen d'un sacrifice momentané sur les prix, écarter, pour l'avenir, toute concurrence en ruinant les entreprises rivales, ce qui lui permettra d'établir alors des prix de monopole. Sous cette forme, le dumping est, certes, aussi vieux que le commerce lui-même. Mais il ne prend pas toujours cette forme simple de concurrence individuelle et les économistes, le plus souvent visent, sous cette qualification, des manœuvres plus compliquées qui impliquent l'existence d'une entente préalable entre producteurs d'un même pays. Si bien que certains publicistes, à la plume légère, ont pu écrire que le « dumping » était une forme nouvelle des trusts, pools ou cartels. D'autres, à la suite de la commission Natalienne réunie à Prétoria, ne veulent voir, dans tout dumping, sans distinction, qu'un procédé « anormal et malsain », une « piraterie commerciale ». Il y a là, de la part des uns, erreur manifeste, de la part des autres, exagération très grande et généralisation hâtive. C'est ce que nous allons essayer de montrer.

Les Anglais qui ont, les premiers, analysé scientifiquement le phénomène, distinguent deux grandes catégories de « dumping » : le *dumping from strength* ou *price cutting* et le *dumping from weakness*.

Il y a *dumping from strength* lorsque des entrepreneurs, pour accaparer définitivement un marché, tentent d'éliminer une concurrence réelle ou virtuelle, au moyen de la vente à perte, par rapport au *prix de revient moyen* (1) pendant un certain temps.

(1) Il importe de préciser, pour la clarté des explications subséquentes, le sens des termes employés. On sait que dans un grand nombre d'industries, la production en grand offre des avantages considérables. Le prix de revient de chaque unité de marchandise produite diminue en raison de l'importance de la production, de telle sorte qu'on peut le diviser en deux parties : la première correspondant aux frais permanents de l'entreprise, et la seconde à la dépense à faire indépendamment des frais permanents pour obtenir une unité de produit. Nous appellerons *prix de revient moyen* celui qui est calculé en divisant, à un moment donné, l'ensemble des frais de production d'une entreprise par le nombre d'unités produites et *prix de revient partiel* celui qui est calculé sans

Mais le « dumping from strength » lui-même peut prendre plusieurs formes.



Graph. (1)

Nous trouvons tout d'abord la forme individuelle, à laquelle

tenir compte des frais permanents. Lorsque la quantité produite est faible, le prix de revient moyen diffère sensiblement du prix de revient partiel ; au contraire, lorsque la production a atteint une importance suffisante, les deux prix de revient tendent à se confondre.

Ce raisonnement peut se troduire en langage mathématique sous la forme d'une équation :

$$(1) \quad pq = k + aq$$

p représentant le prix de revient moyen quand on produit la quantité q
k représentant la partie constante des frais de production.
a représentant le prix de revient partiel

L'équation (1) peut s'écrire :

$$p = a + \frac{k}{q}$$

qui est l'équation d'une hyperbole qui a pour asymptotes : 1° l'axe des prix ; 2° la parallèle à l'axe des quantités menée à la distance o a = a ou prix de revient partiel.

En d'autres termes, si à partir du point o (sur le graphique 1) nous partons, sur l'axe vertical, des longueurs oq, oq_1, oq_2, oq_3, oq_4, représentant les quantités produites par une entreprise à différentes époques et si à partir des points q, q_1, q_2, q_3, q_4, nous élevons les perpendiculaires à ox pQ_1, pQ_2, pQ_3, pQ_4, qui représentent les prix de revient moyens réalisés par l'entreprise — et qui sont par hypothèse supposés diminuer avec la quantité produite — on obtient en réunissant les points Q, Q_1. Q_2, Q_3, Q_4, une courbe qui sera la courbe du prix de revient moyen de cette entreprise lorsqu'on prend, comme on dit en géométrie, les prix de revient pour abcisses et les quantités pour ordonnées.

nous avons déjà fait allusion. Sur un « marché fermé », un producteur abaisse, pendant un certain temps, son prix de vente au-dessous de son prix de revient et il attire ainsi à lui presque toute la clientèle. Si ses concurrents veulent, pour lutter contre cet accaparement, vendre au même prix, ils doivent faire les mêmes sacrifices; les plus faibles, ceux qui disposent des capitaux les moins considérables, cèdent les premiers, ou font faillite... le résultat final est toujours l'établissement d'un monopole au profit du plus puissant.

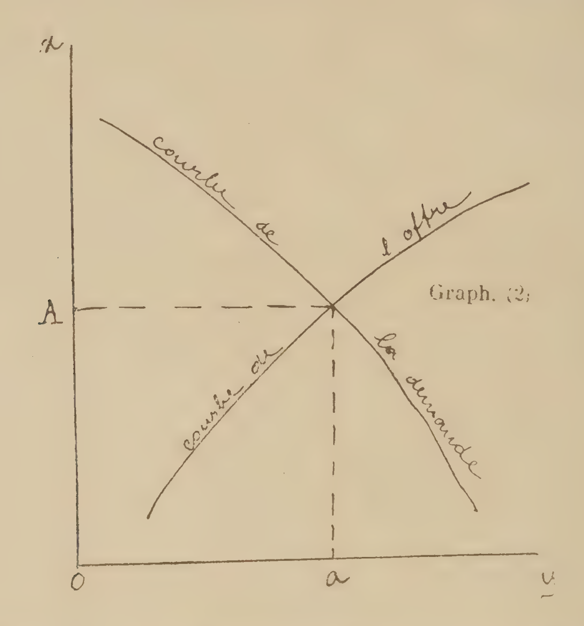
Il semble, au premier abord, que cette manœuvre ne puisse, dans les conditions normales de la libre concurrence, être profitable pour personne. Elle ne peut l'être, en effet, pour le monopoleur, qu'à la condition que celui-ci puisse, après avoir éliminé ses concurrents, récupérer ses pertes en surélevant considérablement pendant un certain temps le prix de vente au-dessus du prix de revient. Mais dès qu'il tentera cette opération, une concurrence nouvelle se produira qui le forcera à ramener le prix de vente au niveau normal du prix de revient, l'obligeant ainsi à supporter irrémédiablement les sacrifices résultant de son opération d'accaparement.

Pourquoi donc voit-on ces tentatives de dumping se renouveler fréquemment et réussir assez souvent, comme le prouve le succès d'un grand nombre de trusts ? C'est que le monopole établi par le « dumper » est, dans certains cas, un monopole qui, dans certaines limites de prix, écarte définitivement et irrévocablement toute concurrence. Il suffit, pour qu'il en soit ainsi, que le « dumping » soit tenté sur un produit dont le *prix de revient moyen* diminue considérablement, mais lentement, avec la quantité de telle sorte qu'il n'atteigne le *prix de revient partiel* qu'au moment où la production est très considérable. Dans ce cas, dès que le « dumper » s'est assuré une clientèle suffisante, il écarte définitivement, le plus souvent, tout autre concurrent qui ne trouverait sur le marché qu'une clientèle réduite impliquant une production utile à un *prix de revient moyen* bien supérieur (1). Le dumping conduit alors à un résultat favorable

(1) On sait que sur un marché le prix de chaque produit est réglé par l'offre et la demande à un taux tel que la quantité demandée soit égale à la quantité offerte. Si l'on représente la demande et l'offre par deux courbes ayant pour abcisses les prix et respectivement pour ordonnées les quantités qui seraient demandées ou offertes à chaque prix, on obtient la représentation géométri-

pour le producteur « dumper » *mais aussi pour les consommateurs*, qui bénéficient d'un prix de vente inférieur à celui qui s'établirait sous un régime de libre concurrence.

Il importe de remarquer que ces cas de dumping avec monopole consécutif, deviennent nécessairement de plus en plus rares par suite de l'extension des marchés (1).

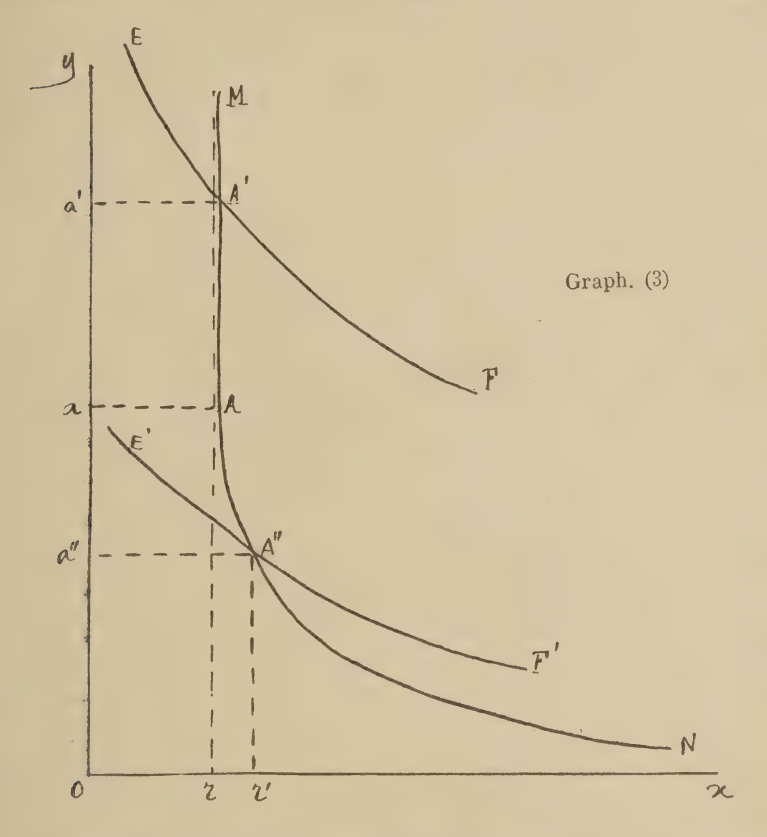


que d'un marché sous la forme de graphique (2) sur lequel on représente le prix du marché et OA la quantité vendue, à un moment donné.

Mais, d'autre part, pour une longue période, le prix d'offre sur le marché d'un produit peut être considéré comme se confondant avec le prix de revient, de telle sorte que, dans le cas considéré au texte, le marché peut être représenté par le graphique (3) dans lequel MN représente la courbe d'offre ou du prix de revient ordinaire des entreprises et EF la courbe de demande, or représentant le prix de revient partiel. Dans ces conditions, toute entreprise produisant la quantité oa pourra vendre au prix or sans perte. Si la courbe de demande coupe MN bien au-dessus de A en A' de telle sorte que oa' soit égal à plusieurs fois oa plusieurs entreprises rivales pourront coexister. Mais si la courbe de demande coupe MN en A'' de telle sorte que la quantité oa'' suffise à satisfaire toute la demande, cette quantité impliquant le prix de revient moyen, or', on démontre aisément que l'équilibre qui s'établirait avec plusieurs producteurs serait forcément instable et tendrait fatalement, par le déplacement de la clientèle, au monopole du premier producteur qui consentirait à vendre pendant un certain temps au-dessous de son prix de revient moyen. Dans ce cas, le *dumping* doit nécessairement réussir et tant que le monopoleur conservera un prix de vente assez voisin de or' il écartera définitivement toute concurrence. (Cpr. *Traité d'économie politique* de Colson, tome D, page 163 et s.).

(1) La courbe de la demande affectera, dans la majorité des cas, la forme EF bien plutôt que la forme E'F' (graphique 3).

Mais, par contre, se multiplient les cas où, par suite même de ce développement des relations économiques internationales, peut naître un « dumping from strength » de forme un peu différente, qui pourra être tenté toutes les fois qu'un produit fera l'objet d'un commerce international entre « un marché fermé » et un « marché ouvert ». C'est pour ces cas seulement que les économistes réservent ordinairement l'expression de « dumping ». Il semble bien que ce soit sans raison : ici, comme dans le cas précédent, le « dumping » vise l'accaparement d'un marché par l'élimination de la concurrence, le procédé seul est légèrement différent. Il consistera dans l'établissement de deux prix de vente pour le même produit : le premier s'appliquant à la partie du produit vendue sur le marché ouvert sera toujours établi au-dessous du prix de revient normal, le second s'appliquant à la partie vendue sur le marché fermé, pourra être égal ou supérieur au prix de revient normal. Deux moyens s'offrent au producteur pour réaliser cette différence de prix de vente sans



Graph. (3)

subir de perte : ou bien le prix de vente sur le marché fermé sera facticement surélevé et le prix de vente sur le marché ouvert proportionnellement abaissé, ou bien le prix de revient de la partie vendue sur le marché ouvert *facticement* surélevé et le prix de vente sur le marché ouvert sera facticement abaissé, ce qui permettra de vendre au-dessous du cours normal antérieur.

Expliquons, sur un exemple, le fonctionnement du « dumping » dans les deux hypothèses :

Un dumping du blé s'organise en Amérique pour l'accaparement du marché français. Le commerçant américain va offrir son blé, en France, avec 4 ou 5 francs de perte sur son prix de revient. Comment le commerçant américain pourra-t-il ainsi vendre son blé sur le marché français *au-dessous* de son prix de revient, sans subir de perte? — En vendant le blé sur le marché américain *au-dessus* de ce même prix de revient. Si l'on suppose que la France absorbera, au prix de « dumping », la même quantité de blé américain que celle qui est consommée en Amérique, il suffira de vendre, sur ce dernier marché, 5 ou 6 francs au-dessus du prix de revient pour retirer un bénéfice de l'opération.

Sans doute, un commerçant ne pourrait pas, isolément, surélever ainsi son prix de vente en Amérique : la concurrence des autres producteurs nationaux l'aurait vite écarté. Mais tous les commerçants américains peuvent s'entendre pour vendre au-dessus du prix de revient ; ils formeront un trust, un cartel. Ils supprimeront ainsi la concurrence entre eux sur le marché intérieur et dès lors les prix, sur ce marché, ne seront plus soumis qu'à l'influence de la demande des consommateurs. Ou bien l'Etat interviendra en accordant certaines faveurs aux commerçants exportateurs : primes à l'exportation, tarifs préférentiels sur les chemins de fer. Toutes les mesures de ce genre abaisseront facticement le prix de revient de l'objet exporté par rapport au prix du marché intérieur, il y aura dumping.

Dans le premier cas, celui où l'entente des producteurs existe seule, il sera nécessaire que le pays dans lequel on surélève les prix constitue un marché « fermé ». Sans cela, les producteurs étrangers viendraient y faire concurrence aux producteurs nationaux. Dans le second cas, cette nécessité n'existe plus, parce que les prix sur le marché intérieur ne sont pas nécessai-

rement surélevés d'une façon sensible, la prime à l'exportation étant supportée non par une catégorie unique de consommateurs, mais par l'ensemble des producteurs et consommateurs nationaux.

Remarquons encore que le premier procédé ne peut être employé seul que si le « marché fermé » est très vaste et très riche. S'il n'en est pas ainsi, le « dumping » implique une surélévation de prix considérable, puisque le rapport des prix doit être en proportion inverse des quantités vendues sur les marchés intérieur et extérieur. Mais alors la consommation nationale se restreint à tel point que le dumping ne peut plus fonctionner.

C'est ainsi qu'en Allemagne, la coalition des producteurs en « cartels » qui facilitait beaucoup l'organisation en « dumping » du commerce extérieur, n'aurait pu suffire, tout au moins pour certains produits, parce que le marché allemand n'aurait pu supporter, sans une contraction considérable, les prix nécessaires. L'Etat est alors intervenu.

Tout d'abord, les chemins de fer lui appartenant, il a pu établir des tarifs préférentiels de pénétration très réduits qui permettent, par exemple, l'accès du coton en masse dans les districts de l'industrie textile, en Silésie et en Westphalie; d'autres tarifs visent le lin produit en Russie, le pétrole roumain. Puis il a établi des tarifs préférentiels d'exportation, qui existent, par exemple, pour les produits à destination du Levant, pour les sucres dirigés sur la Suisse, pour les houilles allemandes à destination des Etats balkaniques. Par toutes ces mesures, dont nous ne citons que quelques exemples, le prix de revient des marchandises allemandes destinées à l'exportation est abaissé au détriment du niveau général des prix sur le marché intérieur.

Au reste, le plus souvent, on combine les deux procédés : par des barrières douanières, on ferme le marché; on surélève alors les prix sur ce marché et en même temps on réclame, de l'Etat, les moyens d'abaisser facticement le prix de revient des produits exportés. C'est par l'application de ces procédés multiples que le Syndicat allemand des rails, par exemple, pouvait vendre en 1902 les rails, en Allemagne, 115 marks la tonne et 85 marks seulement à l'étranger. Il est bien évident qu'une telle politique fournit à l'industrie d'exportation d'un pays un stimulant incomparable d'activité économique.

Il ne faudrait cependant pas trop se hâter d'admirer cette politique commerciale sur ses résultats immédiats. Si, en effet, le *dumping* est souvent une cause et une preuve de l'activité économique d'un peuple, il est aussi, parfois, la preuve de sa faiblesse momentanée résultant seulement d'un déséquilibre entre la production et la consommation.

Nous sommes ainsi amenés à parler de ce qu'on a appelé le *dumping from weakness*, par opposition au *dumping from strength*.

Ce n'est pas, en effet, toujours pour étendre son marché au détriment de la concurrence étrangère que le dumping est organisé, c'est aussi, parfois, pour remédier à une crise commerciale.

Supposons que, par suite d'une surexcitation exagérée et imprévoyante de toute la production nationale, les fabricants de rails allemands se soient laissés entraîner à dépasser, dans leur production, les besoins normaux de la consommation. Pour se débarrasser de ce stock, ils vont être obligés de vendre au-dessous du prix de revient, mais l'effondrement des cours, résultant de la panique inévitable, dans les conditions normales du jeu des marchés, va entraîner peut-être des ruines irréparables. C'est alors que, pour atténuer leur perte et non plus pour réaliser un bénéfice, les producteurs vont être conduits à organiser un *dumping from weakness*. Ils vont sur le marché fermé surélever les prix au moyen d'un « cartel ». Ils établiront le prix de monopole le plus haut possible, c'est-à-dire le prix qui, étant donné la courbe de la demande, leur procurera le bénéfice maximum; puis ils se débarrasseront de leur excédent de production en vendant sur le marché extérieur à n'importe quel prix au-dessous du prix de revient.

Mais quelle que soit la forme prise par le dumping et l'occasion de son apparition, il ne pourra pas s'appliquer indifféremment sur n'importe quel produit.

Il est évident tout d'abord qu'il ne pourra pas porter ordinairement sur une marchandise de luxe. Un gouvernement, sous la menace d'un dumping étranger, n'hésitera jamais, en effet, à surélever considérablement les droits de douane sur cette catégorie de produits.

Sur les produits ouvrés, le dumping sera aussi très difficile à établir, à cause de la grande variété de ces produits qui permet à la *loi de substitution* de jouer dès que les prix sont trop surélevés. Le produit « dumped » est remplacé par un autre dans la consommation, et la demande fuit sur le marché intérieur, devant les prix de monopole.

Mais les conditions changent complètement lorsqu'il s'agit de matières premières comme le charbon, le fer, la fonte qui sont employées dans un très grand nombre d'industries et difficilement remplaçables dans l'état actuel de la technique industrielle. Alors, le marché intérieur étant assez stable et étendu, les « dumpers » pourront y surélever les prix sans redouter une contraction trop brusque de la demande.

On peut faire les mêmes observations pour les denrées comestibles de grande consommation. Sans doute, on consommera moins de sucre en France, à 1 fr. 15 le kilog. qu'à 0 fr. 60, mais la réduction de la demande ne sera pas proportionnelle à l'élévation des prix, parce que, pour la plupart des consommateurs, le sucre est considéré comme un aliment indispensable et irremplaçable.

En résumé, pour qu'un « dumping » puisse réussir, il faut que diverses conditions soient réalisées : il faut que l'entente soit possible entre les producteurs et, dans la plupart des cas, que l'Etat intervienne directement pour faciliter son établissement; qu'il naisse sur un marché assez étendu et stable ; qu'il porte sur certaines catégories déterminées de produits, matières premières ou denrées de grande consommation.

Il suffit d'énoncer toutes ces conditions pour laisser apparaître que le danger du « dumping » est moins grand qu'on ne l'imagine ordinairement. Cependant, il existe, on ne saurait le nier. Il suffit pour s'en convaincre, de parcourir quelques statistiques de prix.

En Amérique, le « tarif trust prices at home and abroad » cité dans l' « American free trade almanach » de 1904 nous apprend que ces prix de dumping portaient sur un très grand nombre de marchandises : le borax supportait une différence de prix de 210 % entre le marché intérieur et le marché extérieur, sur le fil de fer la différence variait de 75 à 261 % suivant qualité.

En Allemagne, sur le marché des fers, en 1904, la tôle Thomas

fondue se vendait 140 marks, la tôle Siemens 140 à 145, la tôle chaudière, qualité supérieure, 160 à 180 marks sur le marché intérieur, alors que sur le marché extérieur ces prix variaient de 100 à 125 marks. Le fil de fer laminé subissait une réduction de prix de 10 à 20 marks à l'exportation. L'union des fabricants de clous, en 1902, vendait ses produits 250 marks la tonne en Allemagne et 140 marks à l'étranger. Enfin, le sucre de Cologne était vendu, en 1901, en Suisse, 29 fr. 50 les 100 kilos (sucre en morceaux), alors que le prix était, en Allemagne, de 62 marks.

En France même le « dumping » n'est pas du tout un procédé commercial inconnu de nos grands industriels, cet exemple, emprunté au *Marché financier* de M. Raffalovitch, année 1903-1904, suffit à le prouver : « Le marché intérieur étant à peu près dépourvu d'affaires, écrivait M. Raffalovitch, la métallurgie française cherche plus que jamais à se créer des débouchés au dehors. Mais, dans ce cas, elle fait des prix bien inférieurs à ceux qu'elle demande à ses clients français. C'est ainsi que, dans une adjudication de rails faite par la Compagnies des chemins de fer des grands lacs africains, la Société des Aciéries de Longwy a soumissionné le plus bas prix. Voici comment se répartissaient les soumissions :

Prix de la tonne de rails, franco bord Anvers :

Usines françaises (Aciéries de Longwy). Fr.	126 »
— belges	126 25
— anglaises	130 »
— allemandes	132 »

On ne saurait donc nier que le dumping existe et puisse constituer un danger dans certains cas.

II

Voyons donc quelles peuvent être ses conséquences lorsqu'il est né viable.

Le premier effet d'un dumping organisé à l'étranger, celui qui apparaît tout d'abord aux esprits les moins avertis, c'est la ruine possible d'une industrie nationale, les prix établis par les « dumpers » défiant toute concurrence.

Il faut remarquer cependant que cette perte ne se produit pas

toujours sans compensation et que bien souvent un dumping portant sur des matières premières nécessaires à l'industrie pourra entraîner seulement un déplacement avantageux dans l'activité économique d'un pays.

Lorsque les pays continentaux ayant organisé le « dumping » du sucre purent jeter, sur le marché anglais, des quantités énormes de ce produit à des prix défiant toute concurrence, l'industrie sucrière anglaise fut si gravement atteinte qu'on put la considérer comme ruinée. Par contre, se développèrent, dans des proportions considérables, toutes les industries de la confiture, des bonbons, des biscuits, du chocolat, de la limonade, des fruits confits. Il a été prouvé que « dans les dix dernières années de ce « système 12.000 personnes de plus ont trouvé un emploi dans « les industries secondaires du sucre contre 2.500 qui furent « déplacées par la concurrence à laquelle étaient exposées les « raffineries britanniques » (1).

Il faut reconnaître, il est vrai, que l'industrie de la raffinerie était une industrie concentrée et qui n'occupait pas une portion notable de la population anglaise. La crise n'atteignait que très peu les industries primaires de la nation et, en particulier, ses industries agricoles.

Mais si, au lieu du sucre, nous considérons comme marchandise « dumped » le blé, et comme marché ouvert la France au lieu de l'Angleterre, les résultats seront complètement changés.

Nous verrons alors le « dumping » atteindre directement ou indirectement toute l'industrie agricole française, la mévente du blé entraînant des répercussions plus ou moins lointaines sur le marché des autres produits agricoles, sans que l'on puisse prévoir qu'une compensation à cette grave perturbation économique puisse venir en atténuer les effets. Il importe donc de ne pas généraliser trop hâtivement, à la suite des libre-échangistes absolus, en s'appuyant sur quelques exemples particuliers. Certaines conditions économiques, dans un pays depuis longtemps arrivé à un état de développement industriel stable, peuvent impliquer la nécessité de mesures de protection contre ces manœuvres de « dumping ».

(1) Armitage Smith, et Winston Churchill, dans *Le protectionnisme en Angleterre*, *Revue économique internationale*, mars 1904.

Mais jusqu'ici, nous nous sommes placés dans l'hypothèse de la disparition complète de l'industrie nationale. Or, le plus souvent, le « dumping » ne visera pas l'accaparement absolu de tout un marché, l'industrie nationale ne se trouvera pas anéantie, mais seulement supplantée par l'industrie étrangère dans une plus ou moins grande mesure. Dans ce cas, les conséquences du « dumping » seront toutes différentes.

Les entreprises atteintes seront celles qui produisaient le plus chèrement; subsisteront seules celles qui seront en mesure, sinon de triompher du « dumping » étranger, au moins de lutter avec certains avantages. La branche d'industrie atteinte ne souffrira que dans ses éléments les plus défectueux. Les conditions générales de la production pour les entreprises les mieux organisées resteront les mêmes, seuls les profits se trouveront réduits, par suite de la diminution de la différence entre *leur coût réel* de production et le *coût marginal* (1).

Sans doute, cette modification dans les conditions d'existence de l'industrie considérée ne se fera pas sans heurts, sans récriminations de la part des entrepreneurs. Les uns devront renoncer à la lutte, ce sera généralement le petit nombre, tous les autres, par suite de la diminution des profits, seront poussés à réduire leur coût de production en améliorant leur matériel, en organisant plus économiquement leur entreprise. Le « dumping » n'aura entraîné que des effets utiles, au plus grand avantage des consommateurs nationaux.

Il importe de remarquer, au surplus, qu'il faut faire une distinction suivant qu'une industrie nationale est atteinte par un « dumping from strength » ou par un « dumping from weakness ».

Le premier vise toujours à un accaparement permanent plus ou moins absolu du marché. Dans ce cas, le déplacement entraîné dans l'activité économique du pays est définitif. Les entreprises qui produisaient trop chèrement doivent disparaître. Les capitaux immobilisés dans ces entreprises abandonnées seront le plus souvent définitivement perdus. La population ouvrière qui y était employée devra se rejeter sur d'autres industries, dans lesquelles leur absence de connaissances techni-

(1) Le coût marginal étant celui des entreprises produisant avec le prix de revient le plus élevé dans les conditions normales du marché.

ques et leurs besoins immédiats en feront des concurrents décidés à accepter n'importe quel salaire réduit. Le malaise pourra s'étendre non seulement à la branche d'industrie atteinte, mais à toute l'industrie nationale. Il importera donc souvent, dans ce cas, par une augmentation passagère des droits de douane ou plutôt par des primes et encouragements directs accordés à l'industrie souffrante, d'atténuer la transition.

Si l'on se trouve en présence d'un « dumping from weakness », les choses ne se présenteront pas de même. Celui-ci est, par définition même, passager. Lorsque l'industrie étrangère souffrant de surproduction aura réussi à écouler à l'extérieur ses stocks d'excédents, le « dumping » prendra fin presque toujours. Dans ces conditions, le malaise dont souffrira l'industrie nationale atteinte sera lui-même passager. Sans doute, les entreprises produisant auparavant dans les conditions les plus défectueuses, ne pouvant résister à la crise, disparaîtront. Mais la main-d'œuvre ne souffrira que d'un chômage restreint : lorsque le « dumping » aura disparu, les entreprises nationales qui auront résisté devront accroître leur production pour répondre à la demande. Souvent même, les capitaux fixes abandonnés seront employés dans des conditions nouvelles par les entrepreneurs les plus puissants. Dans ce cas, le « dumping » est beaucoup moins redoutable puisque la crise qu'il entraîne est forcément localisée dans une branche d'industrie et passagère et que la conséquence définitive en est seulement un abaissement des prix à la consommation.

Aussi, peut-on dire que le « dumping » n'aurait pas été considéré d'aussi mauvaise grâce par certains législateurs s'ils n'entraînait des conséquences secondaires, mais très sensibles, qui ont attiré sur lui l'attention des hommes politiques qui se donnent, à tort ou à raison, le rôle d'assurer la direction économique des pays modernes.

Le « dumping » a, en effet, pour résultat de rendre vaines toutes les mesures de protection douanière prises par les gouvernements en faveur des industries nationales.

Si nous reprenons l'exemple que nous avons utilisé au début de cet exposé, nous pouvons dire que l'établissement d'un « dumping » sur les blés en Amérique équivaudrait à un abaissement de nos droits de douane sur ce produit. La France se

protège par un droit de 7 fr. sur les blés, contre la concurrence étrangère. C'est que l'on a supposé que les blés étrangers, après acquittement de ce droit auraient un prix de revient, en France, un peu supérieur au prix de revient des blés français. Si, grâce au « dumping », le commerce américain peut offrir son blé avec 4 ou 5 francs de perte sur notre marché, la situation est exactement la même que si la France avait abaissé son droit de douane à 2 ou 3 francs : les producteurs français ne sont plus protégés.

Le « dumping » supprime, en somme, pour le gouvernement, la maîtrise des tarifs douaniers.

Dans un pays à double tarif, comme le nôtre, où la discussion du tarif minimum, révèle les concessions extrêmes faites par la production nationale à la concurrence étrangère, il y a, en quelque sorte, violation des conventions tacites, lorsqu'un « dumping » vient abaisser facticement le taux du tarif minimum consenti à l'étranger comme une faveur en échange souvent d'avantages déterminés (1).

Mais c'est surtout pour les pays vivant sous le régime des traités de commerce que l'existence d'un « dumping » peut être redoutable.

Le danger a été signalé depuis longtemps. Dans une série d'articles qui eurent un grand retentissement, le ministre italien Luzzati émit l'opinion que l'existence des « cartels », facteurs principaux de « dumping », était incompatible avec la politique des traités de commerce. En particulier, disait-il, l'Italie ne pourra pas renouveler ses traités avec l'Allemagne tant qu'elle ne sera pas protégée contre les effets des cartels allemands.

Conformément à la politique des ententes ainsi préconisées, l'Italie, dans la convention italo-suisse de 1904, a fait insérer une clause visant ces avantages indirects. D'après l'article 8 : « Chacune des parties contractantes s'engage à ne pas accorder de primes d'exportation pour aucun article et sous quelque titre ou quelque forme que ce soit, sauf assentiment de l'autre partie. »

Mais l'Allemagne, patrie et terre favorite du « dumping », n'a

(1) On sait, par exemple, que notre tarif minimum a été consenti à toutes les nations qui voulurent bien nous accorder le traitement de la nation la plus favorisée.

pas voulu consentir à inscrire, dans les conventions qu'elle a signées avec la Belgique et l'Italie, une clause aussi large, qui impliquerait renonciation à la politique commerciale qu'elle a poursuivie jusqu'ici.

La seule entente internationale qui ait pu s'établir est celle qui résulte de la convention sucrière de Bruxelles qui a supprimé, dans tous les pays contractants, les primes directes et indirectes d'exportation.

En présence de l'opposition irréductible de certaines nations à ces ententes internationales, qui, au reste, seraient impossibles à réaliser dans la plupart des cas, on a dû rechercher d'autres moyens de défense. C'est ainsi qu'est née, au Canada d'abord, aux Etats-Unis ensuite, la politique des « antidumping clauses ».

Le système le plus communément préconisé consiste à donner au gouvernement le pouvoir de surélever, par simple décret, le droit de douane du montant de la prime directe ou indirecte accordée au produit « dumped » par le pays de provenance.

Le système fonctionne au Canada où il a été souvent appliqué aux produits français de la façon la plus injuste. C'est ainsi qu'on voulait faire payer aux importateurs de nos articles de parfumerie, sur le territoire canadien, notre droit de consommation sur l'alcool, ce qui était ridicule.

Dans le Natal, on a proposé aussi d'arrêter le « dumping » au moyen d'une aggravation des droits de douane. En Allemagne même, les socialistes ont proposé au Reichstag des mesures de ce genre. En France, le système pourrait être facilement appliqué : il suffirait d'étendre au cas de « dumping », l'application de l'article 8 de la loi de 1892 qui vise seulement le cas de représailles.

Mais il ressort de l'analyse même que nous avons faite du « dumping » que ce procédé est insuffisant, car il ne saurait s'appliquer au cas où le « dumping » fonctionne sans aucun appui direct des gouvernements.

Dans les pays où existent des droits de douane *ad valorem*, on a alors appliqué un autre système. Les droits de douane perçus sur la valeur des produits « dumped » ne sont plus établis d'après la facture, ni d'après la valeur en douane, mais d'après le prix du marché de provenance. Si ce dernier supporte des prix fac-

ticement surélevés, imposés par le trust ou cartel, c'est d'après ceux-ci que seront calculés les droits. Mais ce procédé ne peut pas être appliqué partout. En réalité, à l'encontre du « dumping », on ne saurait concevoir, théoriquement, qu'une seule politique. Elle consisterait à faciliter l'établissement de l'équilibre entre la production et la consommation sur tous les marchés du monde en supprimant tous les obstacles factices qui s'opposent au libre jeu de la concurrence internationale, barrières douanières, primes, etc... Mais c'est là, évidemment, une solution purement théorique, inapplicable en fait.

III

La France a-t-elle à redouter plus particulièrement le danger d'une tentative de « dumping » faite à l'étranger et quels moyens de défense convient-il de préconiser?

Nous avons vu que les seules marchandises qui peuvent donner lieu à un « dumping » vraiment dangereux pour un pays, sont les matières premières nécessaires à l'industrie et les objets de grande consommation.

Or, la France est un pays peu favorisé sous le rapport des matières premières. Que ce soit pour l'industrie métallurgique ou textile, elle est obligée de s'adresser à l'étranger auquel elle doit demander la plus grande partie de ses approvisionnements. D'autre part ces matières premières constituent, en elles-mêmes, des marchandises pesantes, encombrantes, pour lesquelles le prix de revient est rapidement accru par le transport. La concurrence faite à nos industries extractives est toujours fort limitée dans un rayon assez étendu autour de nos foyers de production (1). On peut donc admettre qu'un « dumping » allemand du charbon, par exemple, édifié pour s'emparer du marché français, dans la limite possible, ne peut être qu'avantageux pour notre industrie en général. Ce ne sera pas, en effet, une indus-

(1) Si l'on prend, par exemple, la consommation des houilles françaises et étrangères par département, on arrive aux constatations suivantes, pour l'année 1907 :

Nord :	houilles belges........	15,3	
	— allemandes....	0,8	
	— anglaises......	2,2	
		———	18,3 % de la consommation totale

trie française qui sera éliminée. Le « dumping » n'atteindra, tout d'abord, que l'industrie anglaise importatrice en France.

En somme, un « dumping » de matières premières ne semble pas redoutable, mais l'hypothèse d'un accaparement, par ce moyen, du marché français des denrées agricoles, du blé par exemple, peut inquiéter au premier abord. Cependant, en examinant le problème plus attentivement on est vite rassuré.

Sans doute, les pays étrangers peuvent accorder certaines primes directes d'exportation. Mais le « dumping » qui ne se compliquerait pas d'un surélèvement factice des prix sur le marché étranger ne présentera jamais un grave danger dans l'état actuel de notre législation douanière.

Or, les Etats-Unis seuls, par l'importance de leur production, l'étendue et la richesse de leur marché intérieur, peuvent, théoriquement, permettre un « dumping » de cette sorte des blés américains. Mais combien cette hypothèse est peu vraisemblable ! Il suffit de se rappeler que toutes les tentatives faites pour l'accaparement du marché des blés, du coton, ont misérablement échoué en Amérique. Les raisons de ces échecs successifs subsistent intactes. Le marché est trop important, le territoire agricole trop étendu pour permettre un accaparement durable. Seul un dumping accidentel, « from weackness », tendant lors des années exceptionnellement favorables, non à la hausse mais au maintien, pendant quelque temps, des prix anciens sur le marché intérieur est possible. Mais on peut se demander si, contre cette opération qui peut, sans doute, créer un certain trouble passager sur le marché français, mais qui est absolument incapable d'atteindre notre agriculture dans ses forces vives, il est utile d'introduire dans notre législation douanière une arme aussi délicate et dangereuse qu'une « antidumping clause ».

Côtes-du-Nord :	houilles anglaises		100 %
Landes :	houilles anglaises		19,3 %
Charente-Inférieure :	houilles anglaises	74,6	
	allemandes	23,2	
———		———	97,8 %
Oise :	houille anglaise	8,8	
	belges	20	
———		———	28,8 %
Aisne :	houilles allemandes	1,3	
	belges	30,4	
	anglaises	3,1	
———		———	34,5 %

(*Annuaire du Comité des houillères*, 1908).

La politique des antidumping clauses est, en effet, difficile à appliquer en France. Dans les pays qui ont conservé dans leurs tarifs douaniers des droits « ad valorem » comme les Etats-Unis, la Belgique, le Canada, on comprend que la douane puisse faire varier les droits en établissant la valeur de la marchandise, non d'après la facture, ou la valeur en douane, mais d'après le prix du marché de provenance. Les fonctionnaires, habitués à la souplesse du système, pourront très facilement mettre à exécution cette politique particulière, ne l'appliquant qu'aux marchandises dont la concurrence serait désastreuse pour les industries nationales, et seulement dans la mesure et pour le temps nécessaires.

Mais, dans un pays comme le nôtre, qui a renoncé au système des droits « ad valorem » depuis près de cinquante ans, l'antidumping clause est beaucoup plus difficile à appliquer.

Laissera-t-on au gouvernement le soin de déterminer quelles marchandises seront soustraites au régime des droits spécifiques pour être placées directement — ou indirectement par une surélévation arbitraire des droits spécifiques — sous le régime des droits « ad valorem ».

Si l'on veut donner à cette politique toute la portée qu'elle doit avoir, il faut accorder au gouvernement de très larges pouvoirs.

Mais, dans un pays démocratique comme le nôtre, nous risquerions fort, sous un tel régime, de voir toutes les branches de la production réclamer et obtenir une protection spéciale à la moindre difficulté économique.

Introduire le système canadien en France ce serait, sans aucun doute, instaurer dans nos tarifs douaniers la plus grande instabilité.

Il ne faut pas se laisser égarer par l'exemple de l'étranger. Jusqu'ici, la politique des « antidumping clauses » a été prônée et appliquée dans quelques pays, encore à la première phase de leur développement industriel, et qui voulaient se protéger contre l'invasion des produits fabriqués, importés chez eux par des nations arrivées à un plein développement économique comme l'Allemagne. Mais la France, pauvre en matières premières, doit surtout redouter les dangers que pourrait entraîner l'application d'une politique qui n'irait point sans représailles de la part de l'étranger et qui, dans tous les cas, serait sans avantages pour

les consommateurs. Cette dernière considération est à retenir en un moment où les plaintes les plus vives se font entendre, à l'encontre de la surélévation du coût de la vie.

Laissons donc au Canada ses procédés douaniers aussi vains que vexatoires et n'aggravons pas inutilement, en y insérant une « dumping clause », notre régime douanier qui a, aujourd'hui, le mérite de fournir à notre industrie et à notre commerce une base stable et connue.

E. Antonelli,
Chargé de cours à la Faculté de droit de Montpellier.





La Poésie transfiguratrice [1]

Mesdames, Messieurs,

En donnant comme titre à cette causerie *la Poésie transfiguratrice*, je n'ai certes pas prétendu — est-il bien utile de vous en avertir ? — que, seuls, les poètes dont vous allez entendre des vers aient le privilège de transfigurer les choses. Non seulement toute poésie est transfiguratrice, mais cela est vrai de tout art.

En un sens, l'Art commence où finit la Réalité.

L'Art est un usage transcendant de notre liberté ; il est humain, non naturel, — ce qui ne l'empêche pas de prendre sa source dans la Vie, comme tout ce qui existe.

Mais dans l'Humanité l'Individu manifeste l'Espèce : c'est pourquoi l'Art contient une part d'instinct et une part de réflexion. Selon que l'une l'emporte sur l'autre, l'œuvre d'art est populaire ou aristocratique.

Je ne crois pas téméraire d'affirmer que c'est dans l'imagination *organique* d'une race que réside le génie créateur. C'est au sein d'une synthèse humaine que l'artiste se forme et que les arts se rénovent.

Le génie populaire introduit dans l'art un élément d'éternité ; il est la vraie tradition, que l'on définira fort bien la *personnalité des siècles*. Mais des groupes d'artistes forment, à chaque époque, des synthèses artificielles d'où naissent les esthétiques nouvelles. Ainsi se balancent, dans l'évolution artistique d'un peuple, les deux facteurs universels, le mouvement et le repos.

A chaque période apparaissent des groupements semi-cons-

(1) Conférence faite au *Salon d'Automne*, le mardi 20 octobre dernier.

cients et semi-volontaires, plus ou moins féconds. Le nôtre est ce groupement que l'on a appelé *symbolisme*. Il est le seul vivant et, conséquemment, le seul légitime.

Au sein de cette vaste synthèse peut-être doit-on distinguer deux réalisations différentes d'un idéal commun : la poésie légendaire de source populaire et une poésie aristocratique, plus constructive, plus abstraite, et que, n'était l'impropriété d'un pareil terme appliqué à l'art, on pourrait appeler *cérébrale*.

Je me hâte d'ajouter que cette distinction ne va pas sans quelque arbitraire. Car, d'une part, les poètes symbolistes de la tradition populaire, *Vielé-Griffin*, *Verhaeren*, *Klingsor*, etc., sont aussi des constructeurs, et leur art est raffiné autant que celui de quiconque ; et les autres, puisqu'ils sont des poètes, c'est-à-dire des créateurs, sont également représentatifs de la vie.

Enfin, les uns et les autres admettent le principe essentiel du symbolisme, qui est de suggérer et non d'exprimer.

Toutefois, il reste vrai que la poésie des premiers est un cantique, celle des seconds une méditation vivante. Ceux-là se plongent dans le grand flot de l'art spontané, et leur œuvre est une transposition ou un accompagnement. Ceux-ci contemplent d'assez haut sur la berge le fleuve des apparences et mesurent leur effort, très souvent, par le contraste. Ils bâtissent des palais avec des reflets. Bref, la poésie des premiers est une expression de la vie ; celle des seconds est une *allusion à la vie*.

M. *Albert Mockel* doit vous parler le 3 novembre prochain des poètes symbolistes de la tradition populaire.

Moi, de ceux dont la poésie est *transfiguratrice*, au sens que je viens de dire, j'aurai à écarter tout un groupe des plus intéressants et des plus vivants : les *poètes de l'Abbaye* qui feront le sujet de la conférence de M. *Gustave Kahn*, mardi prochain.

Mais ceux-là mis à part, restaient de nombreux poètes dignes de vous plaire. Lesquels fallait-il choisir ? Il y a un vieux préjugé qui veut qu'un programme soit toujours chose aisée : rien ne m'a paru pourtant moins facile que de dresser le *catalogue* de ce *Salon*. Car toute la signification d'une séance comme celle-ci réside dans le choix des poètes qui en doivent faire les frais.

Je sais des artistes austères qui s'indignent au seul nom de *Salon des Poètes*. Ils se hâtent de crier à la profanation.

Ni le poète, ni le prosateur véritables ne doivent mettre bas leur cuirasse d'orgueil : se produire devant un public, même choisi, c'est pour eux se prostituer. Que le lecteur, digne du livre, l'aille chercher là où on le trouve. D'une exposition publique, il ne peut sortir que mécompte pour l'auteur autant que pour l'auditeur-spectateur, car tous deux sortent de leur rôle.

Je ne partage pas cette intransigeance. Je crois que nombre de poèmes ne se réalisent vraiment que lorsque l'art du diseur les porte jusqu'aux auditeurs et que tous leur font un piédestal d'harmonie. Car la poésie c'est la Voix.

Mais il est indispensable d'abord que les poètes trouvent de vrais interprètes, qu'ils soient *dits* et non *joués*. Il faut que tout se sacrifie au rythme.

Une autre condition, plus importante encore, c'est l'ordre. Autant nous devons nous réjouir que des poèmes s'offrent dans un *Salon* ordonné, autant nous croyons nécessaire de protester contre des exhibitions inesthétiques et immorales. Des concerts de poésie *composés* sont un hommage à la beauté ; des productions tumultueuses et chaotiques ne sont qu'une parade et qu'un tréteau pour l'arrivisme.

Fallait-il, sous prétexte d'éclectisme, introduire ici, aujourd'hui, des poètes comme MM. *Auguste Dorchain* et *Fernand Gregh* ?

Je ne l'ai pas voulu, Mesdames et Messieurs.

D'abord je me serais heurté à une impossibilité matérielle. Car pourquoi vous faire entendre ces deux-là et non pas un quelconque des huit cents poètes de Toulouse ? Le propre de M. Dorchain est de ressembler à M. Gregh ; le propre de M. Gregh est de ressembler à tout le monde. Les livres de ces rimeurs forment comme les strophes d'un même poème amorphe et sans beauté.

Ces poètes sont sans doute sincères, mais ils se trompent sur la nature de leur art et sur les conditions de tout art ; et leur erreur vient justement de ce qu'ils invoquent la tradition.

Il n'y a qu'une tradition, pour nous : c'est celle-là même dont je parlais au début, celle du lyrisme populaire, jailli de l'imagination collective que rien ne saurait tarir. Mais il n'y a pas, il ne doit pas y avoir, de tradition livresque. Celle-ci est un joug abominable qui écrase le génie, opprime l'inspiration, rend toute création impossible.

Un art qui ne naît pas de l'âme, qui se décalque sur une œuvre, n'est qu'une superfétation, et, pour employer le mot de *Platon*, *l'ombre d'une ombre*. Le poète n'est pas celui qui se nourrit de la poussière des livres, et le traditionalisme mal compris est la mort de l'Art.

Sous prétexte que l'Art est éternel, on le rêve immuable et l'on voudrait nous proposer pour modèles Homère, Racine ou Hugo ! Mais lequel des trois ? Nos professeurs condamnaient jadis une erreur semblable de Boileau.

Quand une œuvre atteint à cette hauteur que ceux qui la jugent, dans la suite, la peuvent envisager *sous un rapport d'éternité*, « *sub specie æterni* », cette œuvre cesse d'être *dans le temps* et elle ne peut plus susciter *directement* l'imitation. Il y a un endroit, au contraire, par où la poésie est vivante, et c'est justement celui par où elle n'est pas apparemment éternelle.

Ah ! tous les temps ont vu fleurir dans les arts de ces éternités fossiles. Le nôtre ne fait pas exception à la règle.

Nombreux sont les poètes que je saluerais du nom de *littérateurs*.

Il en est un que vous connaissez et que vous appréciez à sa valeur, qui est grande.

Il est sorti de l'urne d'un concours ; (ce ne fut pas une urne funéraire). Sa gloire se balance à tous les carrefours ; son verbe *royal et familier* brandit la massue d'Hercule et tient la houlette d'Apollon. Ses vers fleurissent les lèvres des professeurs et son buste servira bientôt à dessiner d'après la bosse. Son ingéniosité chausse les souliers des siècles. S'il excelle à décrire la pluie, il s'entend aussi à chanter le beau temps. Ses poèmes reluisent d'images neuves et de perles fausses. Ses façons de parler rares et relevées font les délices de nos Cathos et de nos Madelons. Les grands quotidiens lui font accueil, les salons en raffolent ; il est la coqueluche des *five o clock* et plus indispensable que le bridge ou que le piano des quartiers aisés.

J'en ai cru ses thuriféraires et j'ai jugé son front trop haut pour notre petit *Grand Palais*.

Il ne me restait donc, Mesdames et Messieurs, qu'à composer mon programme des seules œuvres sincères, belles et vivantes, que nous offrent les Symbolistes.

La poésie symboliste poursuit depuis vingt-trois ans son évolution et elle est loin d'avoir achevé sa courbe. Elle exerce sur les jeunes poètes un prestige hautain et l'on s'apercevra plus tard de sa souveraineté actuelle. Née de *Verlaine et de Mallarmé*, notre esthétique s'est assouplie. Une floraison d'admirables poètes a enrichi le nouveau rythme et creusé la nouvelle inspiration.

J'ai donc voulu, me limitant autant que possible aux derniers ouvrages parus, retracer devant vous la courbe du Symbolisme et, dans un beau raccourci, vous présenter des œuvres significatives — en commençant par les deux créateurs dont nous placerons les statues, comme faisaient les Anciens de leurs dieux, à la source même de notre art pour terminer par un poète de vingt ans.

Mais il serait sans doute téméraire de chercher ici des affinités : j'aime mieux dégager l'atmosphère où ces artistes respirent.

Pour reprendre une formule heureuse de *Remy de Gourmont*, Verlaine a donné son âme à la déesse, et Mallarmé en a sculpté la chair ; Verlaine apporta une nouvelle manière de sentir, Mallarmé une nouvelle manière de dire. Issus du Parnasse, ils en ont clos le règne et ont sculpté un temple neuf.

La poésie symboliste n'exprime pas, elle suggère. Elle ne discourt pas, elle parle. Elle ne nous terrasse pas comme les fanfares triomphantes de Hugo, elle nous persuade. Fluide, elle pénètre comme la lumière. Elle est universelle. Paul Adam a dit : « L'art est l'œuvre d'inscrire un dogme dans un symbole ». Cette poésie le peut. Aucune métaphysique ne lui est étrangère, mais c'est par intuition qu'elle procède. Elle donne à l'idée la forme immédiate du sentiment sans la matérialiser ni l'opprimer. Elle est sensible et idéale, *idéoréaliste*. Elle atténue ; elle est obscure.

C'est un grand service rendu à l'art que d'en écarter le vulgaire. Par là, nous rentrons dans la tradition la plus ancienne. Toute poésie profonde, tout art significatif sont obscurs comme la vie, dont ils imitent le mystère. Qu'y a-t-il de plus clair à la fois et de plus ténébreux qu'un lis ?

Les secrets de notre destinée se cachent dans une ombre attirante ; et le sentiment dans sa toute puissance et dans sa réalité charnelle, l'Amour, est un puits d'harmonieuses ténèbres.

Mais ce n'est pas seulement par son ambition de suggérer le divin que la poésie que j'aime est mystérieuse, car nous n'aimons pas que cette ambition souvent téméraire : le moindre sentiment, la moindre sensation, la plus humble idée nous sont motifs de beauté ; nous les renouvelons par la fraîcheur.

Si la poésie symboliste présente quelque indécision, c'est qu'un poème ne se construit pas comme un discours. Chaque art a sa technique. La poésie n'est pas l'éloquence, elle n'est pas non plus la peinture. Elle ne doit pas être une pensée discursive, ni une plastique ; elle est une musique spéciale, la musique du verbe.

C'est par là que la poésie nouvelle se distingue surtout de l'ancienne. Les poètes antérieurs parlaient ou déclamaient, nous chantons.

Est-ce l'abus des lourds sonorités parnassiennes qui avertît Verlaine ? Le mètre pompeusement monotone du Parnasse était le contraire du rythme. Verlaine en eut l'intuition. Dans son *Art Poétique* dédié à *Charles Morice*, il définit le vers « la chose envolée ». Et quand il recommande au poète de ne pas *choisir ses mots sans quelque méprise*, il parle en délicat. L'agencement musical des mots doit être pour l'oreille artiste une surprise perpétuelle.

Mallarmé, dont le génie est plastique, tire du marbre toute la musique que le marbre recèle : il substitue à la strophe traditionnelle la courbe symphonique. Le rythme suprême de l'*Après-Midi d'un Faune* voilà sa vraie création.

Je regrette que ce rythme ne soit pas plus directement suivi, et sur ce point je rends un hommage particulier à *Paul Valery*, qui fut doublement l'exécuteur testamentaire de Mallarmé. Il est souhaitable que cette plastique savante, si souple, remplace la strophe surannée et se substitue enfin à cette intolérable stance de quatre vers, cadence plus odieuse aujourd'hui à des oreilles délicates que celle des *scies* éternelles et fondamentales. Quant au vers libre il est bien le rythme du sentiment, une musique d'âme.

Il est temps de donner la parole aux poètes. Vous vérifierez ainsi, par l'exemple, si l'esthétique que je viens d'esquisser est la leur. Je vous l'ai dit, chacun d'eux est une voix dans le chant.

Je n'aurai pas à vous présenter les *aînés* que j'ai tenu à introduire d'abord. Vous les connaissez ; et il y aurait de l'impertinence à dire en quelques mots leur génie.

L'esprit distingue l'art de Verlaine et celui de Mallarmé ; mais l'esprit est en poésie l'éclat du sentiment et le sourire ici est passionné et douloureux (1).

Paul Valery n'a jamais recueilli en livre les rares poèmes qu'il a jadis condescendu à publier dans quelques revues. Nul n'a plus heureusement suivi l'esthétique du maître de Valvins et ce poème (2) vous montrera que l'influence même directe de Mallarmé, loin de restreindre la personnalité d'autrui, l'exalte et l'embellit.

Paul Valery pourtant n'est pas notre seul poète qui ait illustré ce rythme hautain et pur. Il serait souverainement injuste de ne pas citer le nom de *René Ghil*.

Charles Morice et *Henri de Régnier* (3), poètes également suprêmes, ont, plus que personne des nôtres, conduit à son avènement l'esthétique nouvelle : le premier en fut le théoricien éloquent et prophétique.

Charles Van Lerberghe et *Albert Mockel* présentent une fraternité esthétique que ne dément pas l'étroite amitié qui les unit toujours ; la mort n'a fait qu'accroître l'affection du poète de *Chantefable un peu naïve* pour celui de la *Chanson d'Eve*. L'amitié d'un poète est le culte rendu à l'immortalité de son ami. Celui qui vit encore s'attache à accroître de celui qui n'est plus la part de survivance. Tous les deux ont un art à la fois délicat et simple, pur, Ils s'efforcent l'un et l'autre de suggérer l'ineffable, Van Lerberghe selon un rythme plus uni qui garde plus de plastique, Mockel par de subtiles orchestrations prosodiques, riches de son et de lumière.

Il n'est pas douteux qu'en ces deux poètes on aime la douce influence de Verlaine presque autant que la forte emprise de Mallarmé.

Stuart Merrill, *André Fontainas*, *Robert de Souza* et *Gabriel Mourey*, quatre poètes des plus sûrs et des plus parfaits de la

(1) Ici un poème de Verlaine « *Images d'un Son* » et un poème de Mallarmé « *Las de l'amer repos...* »

(2) *Narcisse parle.*

(3) De chacun des poètes qui vont suivre furent dits un ou plusieurs poèmes.

génération symboliste. Ils sont aussi esthéticiens et mêmes critiques. Leur art est fait d'inspiration et de méthode. Les deux premiers peuvent être plus étroitement rattachés à Mallarmé : ils ont rêvé d'une poésie essentiellement musicale en en maintenant toute la plastique.

De tous les mélodistes de sa génération *Merrill* est peut-être le plus musical. Même lorsqu'il conserve le mètre traditionnel, il sait l'alléger et l'aérer. Ainsi son œuvre a-t-elle une suprême unité. On pourrait la citer à l'appui de cette parole de Vielé-Griffin : « Le vers libre est une conquête morale. »

André Fontainas, dont l'œuvre est déjà considérable, vient de publier cette année, au *Mercure*, un nouveau livre, *La Nef désemparée*, précédée du *Jardin des Iles claires*. Les deux poèmes que va lire Mme *Philippe Colin* sont tirés du *Jardin des Iles claires*. Je trouve ce recueil admirable en ce que l'art profond et captivant du maître m'y semble entièrement renouvelé par la musique nouvelle du vers libre.

Robert de Souza, qui est notre grand théoricien et que je ne craindrais pas d'appeler le premier esthéticien de ce temps, s'est efforcé de faire du vers libre une véritable *composition rythmique*.

La poésie de Souza est subtile, fraîche, et vraiment expressive des choses. Elle est savante et pittoresquement ingénue. Souza est un poète objectif et concret. Mais, poète, il tire des choses qu'il appelle à la vie du rythme la couleur et le pittoresque par l'harmonie.

Gabriel Mourey s'est révélé comme un des artistes qui créent leur temps. Bien peu connaissent ses *Voix éparses* et ses *Feuilles mortes*, plaquettes dès longtemps épuisées. Ce fut pour beaucoup une délicate surprise de lire les poèmes qu'il vient de publier au *Mercure*, sous ce titre : *Le Miroir*. Le rythme, le sentiment, l'image, la pensée s'y unissent, et la beauté d'une œuvre pleine et harmonieuse n'est pas, comme il arrive souvent, beauté de surface : elle a la profondeur de la vie, de l'âme et de l'écho.

Paul Roinard est un artiste large, un artisan du verbe, un poète puissant. Un grand souffle le distingue ; mais la pensée le domine. C'est un constructeur et un maître. Sa *Mort du Rêve* a suffi à nourrir jusqu'ici la hautaine gloire de cet artiste intransigeant.

Mais j'ai la joie d'annoncer la parution toute prochaine d'un poème dramatique grandiose qui sera l'œuvre maîtresse de Roinard. Les *Miroirs*, que la *Phalange* va éditer luxueusement, comme il convient, formeront la plus magnifique architecture du Théâtre Symboliste : c'est bien le drame lumineux et plastique de la destinée. Je puis dire que si le Symbolisme attendait encore son Shakespeare, Roinard le lui donnera.

J'en viens maintenant à un des plus beaux génies du Symbolisme. Le poète *John Antoine Nau* est loin d'avoir la célébrité qu'il mérite. Il est surtout célèbre comme prosateur, ayant eu la bonne et la mauvaise fortune d'obtenir le *Prix Goncourt*, avec son roman *Force Ennemie*. Mais le poète de *Au Seuil de l'Espoir*, de *Les Hiers bleus* et de *Vers la Fée Viviane*, est digne d'une gloire éclatante que la postérité ne lui ménagera pas. Je n'ai pas le loisir de parler de lui comme il convient. Je l'ai étudié ailleurs. Sa poésie est une émouvante fresque musicale où resplendissent l'univers et l'âme. Son art englobe la peinture et la musique, mais les dépasse. Celle-là est forcément fragmentaire, celle-ci vague. Chez Nau, le poème devient peinture totale, musique précise, être et âme. Le rythme de ce poète est un enchantement. Il est souple, fluide, allant. L'image y est toujours, comme chez Verlaine, nimbée d'émotion. Chaque poème a son atmosphère sensible, sa note, et le dessin s'entrecroise et l'harmonie s'irise, se diversifie, se prolonge. Oh ! comme chaque phrase retentit.

Guillaume Apollinaire est, malgré sa jeunesse, un des artistes les plus sûrs et les plus personnels de sa génération. Il y a, chez lui, un miracle de culture et l'on peut dire que son ivresse est intellectuelle. Il supprime le temps et l'espace et dans un monde abstrait compose des fresques intenses et hiératiques. Le spectateur, a quelque peine à saisir l'âme synthétique d'une ordonnance qui n'est classique qu'en apparence. Mais à ces qualités de l'esprit, le poète joint celles du sentiment.

Il est complexe, souple, d'une ingénuité souveraine et son inspiration souvent caresse.

Il recherche l'émotion *perdurable* et, pour ainsi dire métaphysique. En conservant à la Nature sa grandeur, il la dépouille de son innocence. Il prête la conscience à l'Eternité. Les astres dans ses poèmes sont véritablement des dieux.

M. *Guy Lavaud*, poète hier presque inconnu, poète jeune, ardent et sincère, a, par un livre admirable, prouvé la vitalité de l'Esthétique symboliste. La *Floraison des Eaux* est une effusion pleine, épurée, captieuse, subtile et complexe d'un lyrisme élégiaque tout moderne. Ici c'est une âme extrêmement raffinée, douloureuse, mais avertie, une âme émouvante qui a le cruel privilège de se sentir souffrir et la lucidité nécessaire pour en tirer des élégies puissantes et neuves.

Julien Ochsé s'est révélé lui aussi cette année par un livre précieux, *L'invisible concert*. Ce poète a les yeux et le cœur pleins d'images neuves. Il sait suggérer, évoquer, mieux encore que peindre et cueille de beaux fantômes pour les conduire en cortèges frêles et pâles là où le mène sa fantaisie. Il y a chez lui une extrême délicatesse et une égale sûreté dans le rare. Il dispose d'une étonnante certitude de notations et c'est sans effort qu'il substitue aux choses les visions qu'elles lui imposent. Julien Ochsé est un poète extraordinairement doué.

Enfin M. *Claude Roger Marx*, qui a vingt ans, n'a pas encore publié de volume et je le félicite de ne pas montrer une hâte indiscrète. Il s'est contenté de donner au *Mercure* et à la *Phalange* quelques poèmes en vers libres qui témoignent d'une ardente sincérité, de dons subtils et d'une science du rythme étonnante chez un si jeune artiste.

Je ne vous demanderai pas pardon, Mesdames et Messieurs, comme le ferait M. Edmond Haraucourt, de la joie que je vous ai donnée en vous conviant à entendre dix-sept poètes, mais il me semble équitable de clore cette séance, sur laquelle a plané le génie du Maître de Valvins, par le thrène célèbre de Francis Vielé-Griffin : *In Memoriam Stéphane Mallarmé* (1).

JEAN ROYÈRE.

(1) J'ai laissé dans l'ombre de nombreux poètes symbolistes dont j'aurais parlé si je n'avais pas cru de bonne foi qu'ils dussent être présentés au Salon d'Automne dans les séances suivantes. Il en est trois au moins que je ne saurais, sans une absurde injustice, oublier : ce sont MM. *Louis Mandin Jules Romains* et *André Spire*. Louis Mandin, ardent et tendre, respire un génie verlainien avec plus d'âpreté dans le lyrisme. Ses *Ombres Voluptueuses*, venues après son premier recueil *Les Sommeils*, font de lui un des poètes les plus émouvants de sa génération.

Jules Romains a écrit un livre de vers qui n'est pas loin d'être un chef-d'œuvre. *La Vie Unanime* manifeste un souffle lyrique auquel nous n'étions plus habitués. Ce poète élargit le Symbolisme en le nourrissant de vastes concepts. Mais l'idée devient chez lui corps et sentiment; rien ne demeure abstrait. Nous nous attendions à suivre un philosophe; nous sommes ravis et emportés par un poète.

André Spire est un poète essentiellement novateur : il bannit la rime et l'assonance qu'il juge contraires au rythme. Son rythme est une création. Quant à son inspiration elle est psychologique et sociale : ce poète est tout mouvement, toute action; il est aussi tout passion. C'est un des artistes les plus représentatifs de notre époque.



Rodolphe Bresdin

On vient de réunir, dans une salle du Salon d'Automne, des gravures de Rodolphe Bresdin, et cette petite exposition, qui en fait espérer une prochaine plus complète, révèle au public un artiste extraordinaire que quelques maîtres d'aujourd'hui ont toujours estimé.

Il fut presque célèbre de son vivant quand Champfleury s'inspira de sa pauvre existence pour écrire la nouvelle intitulée *Chien-Caillou*. Ce n'est qu'un pitoyable récit qui fit le plus grand tort à Bresdin : une histoire de grisettes tombées dans la vie misérable de l'artiste. Pour conclure d'une manière plus saisissante, dans le goût du temps, l'écrivain avait trouvé bon de raconter que Chien-Caillou, désespéré de l'abandon de sa maîtresse, était devenu aveugle. Il y eut là une fin romantique qui valut à Champfleury un mot chaleureux de Victor Hugo. Mais, quelques années plus tard, lorsque des amis de Bresdin cherchaient à lui faire vendre des gravures nouvelles pour l'empêcher de mourir de faim, ils entendaient l'amateur ou le marchand leur dire : « Ce n'est pas de Bresdin. Il ne peut plus travailler, puisqu'il est aveugle : Champfleury l'a écrit. » Et on parlait de l'ingratitude de Chien-Caillou à l'égard de l'écrivain qui l'avait fait connaître. On demandait pour lui de l'indulgence à cause de sa misère. J'imagine que le fier Bresdin dut détester de tout son cœur ces bonnes âmes qui plaidaient pour lui.

***

M. Odilon Redon, qui l'a beaucoup connu, a dit : « C'était un pur-sang. » Il avait de la race et de la sauvagerie. Si son père était un ouvrier planeur, il paraît que sa mère appartenait à une famille noble. Il resta un aristocrate du ruisseau, gardant dans sa détresse une conscience si parfaite de sa valeur qu'il ne fut jamais vraiment malheureux.

A un riche amateur amené chez lui, il disait avec ironie :

— Vous venez voir comment vit un artiste pauvre ? Eh bien, regardez !

Sans se déranger, il continua son maigre repas, et l'amateur dut s'en aller sans avoir vu ses œuvres.

Gustave Doré, qui le connaissait, voulut le décider à travailler pour lui. Il eut volontiers signé les planches gravées par Bresdin, mais Bresdin n'y consentit jamais : il osait dire que Doré était un médiocre.

Cette franchise le perdait. Il désespérait ses amis. A leurs reproches, il répondait que son seul bonheur était son indépendance : il lui devait des joies plus vives que celles que connaît le vulgaire.

Chez son père, il avait vu travailler le cuivre. Dès l'enfance, il griffonnait en cachette sur le métal des instruments apportés pour être réparés. Plus tard, il étonna ses compagnons d'atelier par ses audaces. Il n'avait reçu que très peu d'instruction et conservait intacte la forte imagination des natures fougueuses qu'aucune discipline ne contient. S'il ouvrait des livres, c'étaient des récits d'aventures. Un héros de Fenimore Cooper, le chef des Mohicans Chingaow, lui inspira une si grande admiration qu'il vécut quelque temps dans une hutte comme un vrai Peau-Rouge. De Chingaow, on fit Chien-Caillou, et ce nom lui resta, en même temps que le rêve de vivre en sauvage dans une forêt vierge : rêve qu'il fut sur le point de réaliser plus tard.

Très vite, il connut la misère : un taudis sous un toit au septième étage dans une maison de la rue des Noyers, près de la place Maubert, comme l'a raconté Champfleury. Pour tout mobilier, un lit et une échelle : l'échelle servait à atteindre le lit. Bresdin vivait là avec un lapin blanc. Il avait quelques planches

de cuivre, des aiguilles emmanchées dans du bois, et il tirait à la brosse, avec du cirage, des épreuves magnifiques qu'un marchand lui achetait cent sous et revendait deux cents francs en les donnant pour des Rembrandt authentiques.

Un jour de désespoir, Bresdin eut l'idée de se suicider. Il pensa qu'il pouvait se tuer, mais n'avait pas le droit de laisser mourir son lapin. Il courut aux Halles ramasser des trognons de choux, des feuilles de salade et en rapporta beaucoup pour gaver l'animal. Quand il le vit manger goulûment, il se dit que ce qui était bon pour nourrir un lapin pouvait bien l'empêcher lui-même de mourir de faim. Pendant des mois, il vécut ainsi, faisant cuire quand il le pouvait ce qui était trop dur pour être mangé cru.

*
* *

Bresdin était républicain. Il fut très affecté par le Deux-Décembre et se figura que la police le surveillait. Ses amis l'aidèrent à quitter Paris.

Il se réfugia à Tulle et put vivre en « Peau-Rouge », au bord d'un étang, dans une cabane de pêcheur où le jour n'entrait que par la porte. Dans un couvercle de marmite, il faisait cuire des galettes de sarrasin dont il était fier. L'accueil des gens du pays fut d'abord sympathique, parce que Bresdin racontait de bonnes histoires. Mais son étrangeté, sa sauvagerie, finirent par causer du scandale. A la vue d'une soutane, il ne se connaissait plus : on le voyait se hérisser comme un chat et courir se cacher en faisant des grimaces. Quelquefois, pour éloigner de lui les curieux, il s'amusait à les viser avec un vieux fusil de bois.

Ce n'était encore qu'un grand enfant très fou, un enfant de génie. Déjà on pouvait dire qu'il gravait « comme personne ne grave ». Son admiration pour Rembrandt et un métier précoce lui avaient permis de franchir d'un bond les étapes où s'attardent les médiocres. Il maniait la pointe avec une science extrême, avec cette science qui n'est pas seulement de l'habileté et qui ose tout. En même temps que Rembrandt, il évoque Dürer par les recherches de sa pensée. C'était un romantique, un admirable romantique qui rêvait de forêts vierges, de villes gothiques

où abordaient des galères. Mais, tout en suivant son rêve aventureux, il tenait à être vrai. Il adorait la nature, les arbres, les oiseaux et le grand bonheur de sa vie fut le jardinage. Lorsque, sur un terrain prêté, il pouvait faire pousser lui-même des légumes, il lui arrivait d'oublier son art et de laisser à l'abandon ses planches de cuivre et ses pierres.

C'est à Toulouse, paraît-il, qu'il travailla le mieux. Il disait que ses meilleures œuvres y étaient restées. Il vécut ensuite à Bordeaux, rue de la Fosse-aux-Lions. Marié, ayant des enfants, il menait la même vie : celle d'un lion dans une fosse. Quelques amis connaissaient sa valeur. On l'aida à revenir à Paris. M. Jules Claretie fit une conférence pour attirer l'attention du public sur l'artiste méconnu.

A cette époque, Bresdin faisait de la grande culture. Il avait d'abord essayé de planter des légumes dans le grenier qu'il habitait : il y apporta de la terre, il planta. Les trous du toit laissaient suffisamment passer la pluie et le soleil. Tout allait bien quand un huissier vint l'expulser : le plafond de l'appartement d'en dessous, traversé par l'humidité, menaçait ruine, et le propriétaire se fâchait.

Bresdin découvrit heureusement des terrains abandonnés près des fortifications et obtint la permission d'y faire un jardin. Il y vivait dans une abondance qu'il n'avait pas encore connue lorsqu'un ami vint lui parler de la guerre. Bresdin ignorait tout. Il ne lisait pas les journaux et fut stupéfait d'apprendre que les Prussiens investissaient Paris. Leurs canons l'obligèrent à quitter ses légumes.

Après la Commune, il accomplit la grande idée de sa vie. Il s'embarqua avec toute sa famille, pour le Canada, en emportant des caisses remplies de graines choisies, achetées avec amour chez Vilmorin : Bresdin s'imaginait obtenir facilement une concession de terrain sur la lisière de la forêt vierge. Tous ses rêves se seraient réalisés à la fois : il pourrait vivre en Peau-Rouge, faire de la grande culture et, lui qui n'avait jamais connu que la misère, il s'en allait avec la commande officielle d'une vignette de billet de banque pour l'Etat canadien !

Rien ne réussit : la vignette fut jugée trop fantaisiste, les concessions de terrain ne se donnaient plus ; on les vendait. Pour nourrir sa famille, Bresdin dut entamer la provision d'admirables

graines apportées de France. Elle s'épuisa vite. Le bruit de la nouvelle équipée de Chien-Caillou franchit l'Atlantique. Victor Hugo fut averti de son dénuement. Pendant qu'on lui en parlait, il regardait sa petite-fille dans son berceau. Il se mit à écrire un poème sur Jeanne endormie, dont la publication lui rapporta cinq cents francs qui furent envoyés pour rapatrier Bresdin.

Paul Arène a raconté comment on le vit reparaître à Paris avec sa femme, ses enfants et un nègre. Son idée fixe le possédait toujours : il voulait vivre de la vie paysanne, défricher, labourer la terre, ensemencer et récolter. La nécessité qui le retenait à Paris le poussa à solliciter un emploi de gardien de square. Il s'informa. On lui dit que ces places étaient réservées aux soldats blessés ou retraités. En racontant son nouveau déboire à Paul Arène, il ajoutait : « Que voulez-vous, c'est un malheur : tout le monde ne peut pas naître ancien militaire ! »

Installé à Sèvres, il recommença à vivre seul parce qu'il avait, par-dessus tout, la crainte d'être à la charge des siens. Des malentendus le séparèrent de sa femme. On le condamna à lui faire une rente de cent francs par mois ; il en était bien incapable. On le voyait venir à Paris, le long des quais, dans ses gros souliers, portant sous le bras un rouleau d'épreuves qu'il cherchait à vendre. Il avait une belle tête, des yeux vifs, un sourire dans sa barbe grise. Il n'enviait personne et ne détestait que les pontifes de l'art officiel. Il se serait contenté de si peu ! Les longues années vécues sur la terre humide avaient ruiné sa santé. Les privations l'achevèrent. Un soir, il vint frapper à la porte d'amis fidèles auprès desquels ils trouvait toujours un réconfort. Ses amis étaient absents. Bresdin les attendit longtemps, assis dans l'escalier devant la porte fermée. Il se décida à s'en aller dans la nuit d'hiver et retourna à pied à Sèvres, sous la neige, sans avoir mangé. On le trouva mort le lendemain dans ce qui lui servait d'atelier.

***

Bresdin a mis dans son œuvre toute sa vie : ses rêves, ses déboires, sa naïveté. Les eaux-fortes, les lithographies et les dessins réunis au Salon d'Automne expriment bien ce qu'il fut. Leur ensemble a du caractère, un métier puissant inspiré par une ima-

gination débordante. Sa pauvre vie ou le souvenir de Chien-Caillou font-ils encore tort à Bresdin ? Il n'y a rien de lui dans nos musées. Longtemps sa fille, Mlle Rodolphine Bresdin, fut presque seule à garder son souvenir. Elle aura la consolation de voir réparer une longue injustice : on ne peut plus ignorer que, sous une apparence si farouche, il y avait une sensibilité exquise et une vive intelligence.

Bresdin, peut-être à cause de ses démêlés avec Champfleury, n'aimait pas beaucoup la littérature. L'une de ses boutades préférées était de soutenir que les gens de lettres ne pourraient rien écrire s'ils n'avaient pas à parler des artistes. M. Odilon Redon, qui fut son ami dévoué et l'un de ses plus fervents admirateurs, a bien voulu me communiquer ces réflexions de Bresdin, qu'il a notées à Bordeaux, vers 1865.

Je n'accorde plus de bonheur qu'aux jouissances de l'esprit.

J'aime, j'adore la nature ; et mes dessins sont vrais, quoi qu'on en dise.

La demi-teinte, c'est la poésie, le mystérieux, le joli de l'art.

Etes-vous de ceux qui pensent que l'on ne peut rien faire sans la nature sous les yeux ? Croyez-vous qu'il ne vous reste rien quand vous regardez et que vous êtes ému ?

Je crois que les artistes qui réussissent, dès leurs commencements, à bien peindre d'après nature, sont des talents inférieurs. La nature ne doit venir que plus tard.

Limitez donc votre fantaisie ; soyez serré, logique, vrai : voyez Rembrandt.

Ce qui fait la grande supériorité de Rembrandt, c'est qu'il possède, avec l'instinct de la vie, une vive imagination de poète. Sa fantaisie a tous les aspects de la réalité. C'est peut-être le plus grand peintre, le plus complet.

La méthode de Rembrandt était assez singulière. Souvent il attaquait une planche par une série de morceaux, une tête, un bras, un geste qu'il construisait ensuite et dont il formait, quand il avait obtenu les degrés de son expression, un tout bien proportionné. Singulier procédé !

Rembrandt ne peignait que des gueux, des perclus, des goutteux, et pourtant quelle noblesse, quelle élévation, quelle poésie ! Il a du Dieu.

Allez voir Rembrandt souvent. Il faut du temps pour découvrir tout ce qu'il a de science.

Les Hollandais, je les adore.

Jordaëns est peut-être plus fort que Rubens.

La nature me met dans des fureurs, des colères, des tristesses telles, que je ne puis l'étudier sans le désir d'attenter à mes jours.

La nature est pour moi comme le bon Dieu : je n'en parle pas parce qu'elle est au-dessus de nous.

Ce qui me fait sourire, ce sont ces épiciers, ces mufles, ces imbéciles, qui, ne doutant de rien, vous annoncent leur sujet et vous dépeignent à l'avance ce qu'ils vont faire. Toutes les fois que j'ébauche quelque chose, j'ignore complètement ce que mon esquisse deviendra.

Voyez ce tuyau de cheminée ; que vous dit-il ? Il me raconte, à moi, une légende. Si vous avez la force de le bien observer et de le comprendre, imaginez le sujet le plus bizarre, s'il reste basé et s'il reste dans les limites de ce simple pan de mur, votre rêve sera vivant : l'art est là.

De vrais démocrates, il n'y en a point. Les religions tuent la société ; elles entretiennent les vices. Dites à l'homme qu'il peut se réhabiliter devant Dieu par la pénitence et il péchera de nou-

veau, sa faiblesse n'aura plus de bornes. Il n'y a qu'une religion, celle du devoir. N'ayons plus d'Eglises, mais la Loi, le Code.

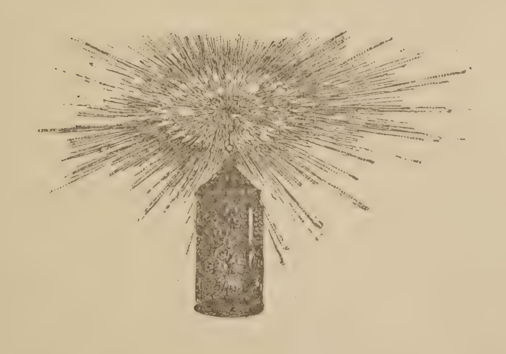
Pour tout croyant, le vrai respect de Dieu consiste à n'en point parler. Dans quel but ces prédications, ces explications incomplètes qui blessent la divinité ? Le devoir, l'obéissance à la loi ; c'est là qu'est la démocratie.

La ligne est un gandin, un dandy qui se promène la canne à la main.

La couleur, c'est la vie. Elle prend la ligne et la lance dans un rayon de lune, où elle ne paraît plus.

Mieux que tout autre commentaire, ces fortes idées montrent ce que valut Bresdin et combien il fut supérieur à la lamentable légende créée par Champfleury.

JACQUES MORLAND.





LA RÉVOLUTION FINLANDAISE

(Octobre 1905.)

Les pages suivantes sont un récit de « choses vues ». Mme Nylund, née Danoise, mais qui a épousé un sculpteur finlandais, était à Helsingfors pendant la grève générale, et son mari a joué un rôle dans tel des incidents qu'elle raconte. Ce récit a donc la valeur d'un véritable document historique, et le témoignage de Mme Nylund est doublement précieux, parce que, tout en étant très sympathique aux passions nationales des Finlandais, elle ne les a pas éprouvées personnellement, et parce qu'elle appartient à la société des artistes, c'est-à-dire au milieu le plus capable, en Finlande, d'impartialité entre les socialistes et les constitutionnels.

Il est probable, toutefois, que cette impartialité n'est pas parfaite, et l'auteur marque elle-même de quel côté elle est, lorsqu'elle dit la sensation presque physique qu'elle éprouva de l'abîme qui sépare les ouvriers des autres classes sociales.

D'ailleurs, un récit de ce genre est nécessairement incomplet, et ne peut donner de la révolution que son aspect extérieur. Rien n'apparaît ici ni des motifs d'Obolensky — si conciliant, alors qu'il s'était autrefois montré si brutal à l'égard des paysans de Poltava — ni des négociations entre le gouverneur et Pétersbourg, entre le gouverneur et les partis finlandais, ni enfin de l'action réelle des comités socialistes et de leurs relations avec le capitaine Kock : tout cela se passe dans la coulisse. Le capitaine Kock n'avait, jusqu'au moment de la grève, aucune notoriété comme leader des so-

cialistes, et il semble que ceux-ci se sont servis de lui, en lui laissant jouer un rôle de parade, plutôt qu'ils ne l'ont vraiment pris pour chef.

Qu'il me soit permis d'ajouter un renseignement personnel, que je tiens d'une personne de la famille d'Obolensky, et qui peut aider à comprendre son attitude, si contradictoire avec ses précédents et avec la tradition des grands fonctionnaires russes. Quelque temps après sa nomination au poste de gouverneur-général de la Finlande, lorsqu'il eut pris contact avec ce milieu entièrement nouveau pour lui, si cultivé, et avec l'administration locale, exacte et bien ordonnée, il déclara : « Que diable m'envoie-t-on gouverner ces gens-là ? Ce sont eux qui devraient nous gouverner ! »

P.-G. LA CHESNAIS.

29 Octobre.

C'est le jour de Borki. Le jour de la fête de l'Empire russe, établi par la loi pour rappeler que la famille impériale échappa heureusement à un accident de chemin de fer. La nouvelle que les ouvriers finnois de chemin de fer se sont associés à la grève de Russie et ont arrêté la circulation sur la ligne Wiborg-Pétersbourg a été reçue avec faveur par toute la ville. Un bruit court qu'il y aurait grève générale ici aussi, mais personne n'y croit.

30 Octobre.

Au meeting des ouvriers, le soir, la grève générale est décidée. Tous les ouvriers y prennent part, ceux des fabriques, du gaz et de l'électricité. Même tous les commerçants, et les écoles, et les banques. Etudiants, polytechniciens, pharmaciens, professeurs. L'Université et les écoles fermeront. Les employés des postes et les téléphonistes sont de la grève. Les typographes continueront encore quelques jours à composer les journaux, afin de pouvoir répandre les nouvelles sur la Russie. Tous les restaurants et auberges fermeront, la vente de l'alcool est rigoureusement interdite. Tout le monde ayant aussitôt suivi l'exemple des ouvriers, la confiance mutuelle en est augmentée entre les classes hautes et inférieures. L'espérance est générale, espérance de temps nouveaux, subitement conçue; on croit à un soulèvement bien organisé.

31 Octobre.

A midi, une assemblée de la police a lieu à l'Association des étudiants. Toute la police décide de prendre part à la grève. Avant l'assemblée, elle se rend place de la Gare, pour s'y joindre à la grande réunion des ouvriers. Spectacle étrange. La police odieuse, qui, plus que tout le reste, a été l'objet de la colère suscitée par les continuels empiètements contre le peuple, se dissout d'elle-même, se soumet au peuple finlandais à l'instant même, lorsqu'elle voit que le peuple a la force...

Un côté de la place est occupé par le nouveau théâtre finlandais, dont les marches, avec le grès grossièrement taillé de la façade comme fond, semblent faites pour un orateur populaire. En face, se trouve l'Athenœum, le palais de l'Académie. Après une réunion mouvementée, la foule se tourne vers la ville pour se dissoudre. Mais quelque chose la tient unie, un espoir, une attente. A ce moment, deux artistes montent à l'Athenœum, et à grands cris demandent au portier un drapeau finlandais. Il ne veut pas le donner. Ils envoient quelqu'un ailleurs, où ils pensent obtenir une autre clef de la chambre aux drapeaux. Ils l'ont. Le drapeau est montré à la foule, qui s'est arrêtée. Il est déployé au balcon, et fixé là comme un flamboyant symbole d'action. « Attendez ! » et ils courent avec un autre drapeau pour le placer sur le toit. Aux cris de joie de tout le peuple serré sur la place, un drapeau finlandais est, pour la première fois, hissé sur un monument public en Finlande. Le drapeau du balcon est jeté au peuple, qui répond par des *hurras*, et il est porté en triomphe à la gare, qui est à côté. Au bout de quelques minutes, le drapeau y flotte aussi.

Comme sous la poussée d'une volonté, la foule traverse la ville pour aller place du Sénat. On veut hisser le drapeau finlandais sur le Sénat. Comment on y est entré, d'où a été apporté un immense drapeau finlandais, on ne le sait pas ; mais une demi-heure ne s'était pas écoulée lorsque six grandes silhouettes apparurent au bord du toit, portant le drapeau, rouge guirlande qui s'agite au milieu d'elles. La foule a augmenté sur la place, toutes les têtes sont renversées en arrière, l'émotion permet à peine de respirer. Les voici au but ! Le vent, très vif, déploie le drapeau en faisant claquer l'étoffe. Avec une sorte de saint enthousiasme, le chœur : « *Vort Land, Vort Land, vort Fosterland!* » (1) est entonné par les dix mille per-

(1) Notre pays, notre pays, terre nourricière !

sonnes qui forment divers groupes sur la place, sur le pompeux escalier de l'église Saint-Nicolas et sur les marches de l'Université.

La foule se dirige ensuite vers le Landtdag, hisse le drapeau, et, comme d'une seule voix, le chant résonne encore, plus fort et plus plein. Partout où l'œil se pose, on ne voit que des formes sombres aux pâles visages émus, qui luisent, éclairés par le ciel crépusculaire.

Lorsque l'on revint vers la place, le drapeau flottait sur l'Hôtel de Ville, sur l'Université, et, comme un animal tout haletant de l'effort, le jaune lion rugit au-dessus de la Finlande sa conquête de la liberté, en foulant aux pieds l'épée orientale.

En même temps que ceci se passait, une assemblée de bourgeois était tenue dans la caserne des pompiers par les constitutionnels (le parti politique du Landtdag qui s'est tenu à l'application rigoureuse de la loi, et est resté impuissant, au cours des dernières années, devant l'alliance du vieux parti suométarien (1) avec les Russes). Le programme des Constitutionnels se résume en une résolution, dont les points essentiels sont : renvoi du gouverneur général, renvoi des sénateurs, châtiment de ceux-ci pour infraction à la loi, convocation d'un Landtdag extraordinaire sur la base de l'ancienne Constitution, discussion, par le Landtdag, d'une nouvelle loi électorale conforme aux principes du suffrage universel avec une voix pour chaque personne, sans distinction de sexe (avec le système actuel des quatre chambres, un seul homme peut avoir jusqu'à 25 voix).

Une députation se rend au palais du gouverneur, suivie de milliers de citoyens. L'attente paraît interminable. La foule grossit. On entend un cri : « Les cosaques ! » et tous, comme pris de folie, veulent fuir. On se piétine les uns les autres pour se sauver ; des blessés et des écrasés nombreux sont menés aux pharmacies. Une compagnie de cosaques a été consignée dans le palais d'Obolensky ; quelqu'un les a sans doute aperçus : d'où la panique. En réalité, pour la première fois depuis bien des années, on ne peut voir dans les rues ni police, ni troupes, ni cosaques. Les seules personnes en uniforme sont quel-

(1) De *Suomi*, nom de la Finlande en finnois. Ce parti est composé principalement des classes rurales, qui parlent exclusivement la langue finnoise. Sans être un parti spécifiquement clérical, le clergé est un des éléments de sa force. Les constitutionnels, au contraire, se recrutent surtout parmi les commerçants et fabricants, de langue suédoise, habitant les villes. (Note du trad.).

ques officiers russes, qui, poussés par les circonstances analogues dans leur propre pays, cherchent, pour la première fois, à entrer en relations avec les Finlandais. Ils se promènent ensemble sur l'Esplanade, et discutent passionnément la situation dans les deux pays.

Lorsque la députation envoyée par l'assemblée de la caserne des pompiers est introduite, elle se rencontre dans l'antichambre avec une autre députation, envoyée par un meeting de socialistes et d'ouvriers. Ils avaient choisi trois hommes pour présenter les mêmes revendications : le renvoi du gouverneur général et des sénateurs. L'écrivain Mœrne était chargé de les exprimer. Ils avaient eu beaucoup de peine à obtenir audience. Lorsqu'enfin ils y avaient réussi, Obolensky avait répondu qu'en sa qualité de commandant des troupes de Russie en Finlande, il ne pouvait donner sa démission, qui aurait l'air d'une fuite. Mœrne répondit que c'était comme président du Sénat de Finlande que l'on désirait sa démission; mais Obolensky maintint son refus. Quant aux sénateurs, les délégués ne pourraient leur parler, déclara Obolensky, car en ce moment ils étaient ses hôtes. Si les délégués voulaient employer la violence, ils le feraient sous leur propre responsabilité... Au nom du peuple, Mœrne alors enfonça les portes d'une grande salle où vingt-deux sénateurs suométariens étaient assis autour d'une table couverte d'un tapis vert. Tous se levèrent, sauf Neovius, qui refusa nonchalamment de répondre au sujet de sa démission, et déclara que les sénateurs n'avaient rien à faire avec les délégués ni avec le peuple.

Les délégués se retirèrent ensuite, et rencontrèrent dans l'antichambre la seconde députation. Le bruit croissait au dehors; la foule, de quelques milliers, avait augmenté à dix, vingt, et trente mille personnes, et Obolensky comprit alors qu'il n'avait plus à choisir. Lorsque la nouvelle députation présenta sa résolution, il répondit donc qu'il voulait faire ce que le peuple désirait : donner sa démission; mais il doutait qu'elle lui fût accordée par l'empereur, car il avait toujours joui de la confiance illimitée de l'empereur, et jusque-là il devait rester et tomber comme un soldat.

La députation communique ce résultat au peuple, qui applaudit, grimpe aux arbres et sur le pavillon situé en face, pour voir dans le palais. Puis la députation demande à parler aux sénateurs. — Ceux-ci ont, à ce moment, complètement perdu pied, et demandent

une heure de réflexion. Le président des délégués tire sa montre : « Messieurs, vous avez un quart d'heure, le peuple attend. »

Au bout de dix minutes, ils répondent « oui ». La députation prie un sénateur de sortir lui-même sur le balcon, et d'en informer le peuple. Il y consent, si l'un des délégués veut l'accompagner. Deux sénateurs sortent, deux constitutionnels les accompagnent, et restent derrière eux, portant chacun un candélabre, et les sénateurs, aux lumières vacillantes, crient au peuple qu'ils veulent se démettre. Des cris de joie sans fin leur répondent, et la nouvelle se répand comme une fusée par toute la ville. Quelques gardiens, avec des brassards blancs, sont placés autour du palais du gouverneur, et il apparaît que ceux-ci sont plus sûrs que les cosaques et la troupe. La foule s'est dispersée, et personne ne s'approchera jamais du palais.

Le soir.

La ville est plongée dans une impénétrable obscurité. On ne distingue dans les rues noires que les gardiens aux brassards blancs. Personne, d'ailleurs, ne se risque dans ce silence désert.

1er *Novembre*

Pas de journaux, pas de télégrammes. Nous sommes séparés du monde, et le monde de nous.

A midi, grande réunion de citoyens, où s'accuse la lutte entre les représentants des constitutionnels et des ouvriers. Les constitutionnels soutiennent la convocation du Landtdag légal, et donnent leur parole d'honneur qu'il convoquera une assemblée nationale. Mais le fanatique de la veille crie : « Plutôt la violence franche des Russes que la violence dissimulée des constitutionnels. Avec eux on a la censure, l'oppression, toute la modération réactionnaire ! » Et il proclame les revendications les plus diverses, revendications qui n'ont rien à voir avec la situation. L'assemblée veut l'expulser, et une mêlée se produit ; mais il continue à crier, jusqu'à ce qu'un autre orateur couvre sa voix. Tous sentent la nécessité d'une action immédiate, et beaucoup de concessions sont proposées du côté des bourgeois ; mais le désaccord profond est un fait, on le voit, et la discussion n'aboutit pas.

Une nouvelle arrive du dehors. Les régiments russes, avec six canons, sont partis de Malm, et se trouvent à une demi-heure de chemin de la ville. Une députation est envoyée, à laquelle s'adjoignent

de nombreux officiers russes. L'assemblée continue dans une anxiété croissante. On propose d'instituer une garde nationale pour la défense contre l'ennemi, et sous la pression des circonstances, il semble que tout désaccord soit oublié. On court aux fenêtres. La maison va-t-elle être entourée dans un instant ? Où sont les sorties ?

La députation revient. Le commandant en chef a répondu : « Nous ne tirerons pas si vous ne tirez pas. Nous vous comprenons comme vous nous comprenez. » Et les troupes ont contourné la ville et ont pris leurs quartiers dans une caserne. Une autre députation, qui a été chez le gouverneur, reçoit la réponse qu'il donne sa parole d'honneur de ne pas faire tirer si l'ordre est maintenu. L'effroi du danger est passé, et le conflit devient alors plus aigu que jamais entre les partis. La réunion se termine sans résultat.

La foule se porte vers les grandes places, qui sont fermées par la police improvisée, car on s'attend à les voir occuper par les troupes. Les bruits à ce sujet causent un effroi indicible. Des placards écrits à la main sont affichés, où les femmes et les enfants sont invités à ne pas sortir. La ville semble une fourmilière qu'un accident aurait dérangée.

Cependant, le chef de la police russe a été révoqué, deux commissaires de police ont été emprisonnés. Johan Kock, ancien capitaine, un des leaders socialistes, s'est fait chef de la police. La nouvelle police, composée d'étudiants et d'ouvriers, jouit d'un respect extraordinaire. Avant la tombée de la nuit, les nouvelles rassurantes sur le casernement des troupes se sont répandues dans la ville.

Le soir.

Les rues sont dans une obscurité digne du moyen âge. Un petit nombre de citoyens seulement vont, désorientés, à tâtons, le long des maisons, avec de petites lanternes qui brillent, tantôt au-dessus de leurs têtes, tantôt très bas, près du pavé. Les colonnes de la police improvisée circulent dans les rues, se succédant à quelques minutes d'intervalle. L'ordre est parfait.

Tout à coup, une lueur d'un blanc verdâtre couvre la ville. Elle éclaire fortement une maison, et disparaît ; elle revient, et revient encore, et il semble que la lumière magique ait laissé, sur l'étendue ainsi éclairée, comme un enchantement qui transforme une maison

ordinaire en un château, de maigres arbres de boulevards en forêt mystique, et un citoyen avec sa lanterne, en héros. Ce sont les projecteurs de la forteresse de Sveaborg. Là sont les batteries, la source de la force. Soldats et officiers ont promis de ne pas tirer; mais refuser d'obéir à un ordre impérial!? Les pauvres soldats ne tiennent-ils pas encore plus à leur propre vie qu'à celle des autres ?... Une escadre est-elle en route? Telles sont les anxieuses questions que doivent se poser les rares personnes qui sont venues jusqu'au port, et qui se sentent elles-mêmes comme électrisées par ces brusques rayons.

2 Novembre.

Chaque jour augmente la foule des voyageurs qui arrivent à pied par la voie du chemin de fer. Pèlerins venus pour éprouver la grandeur du moment, les gens de la campagne émigrent vers Helsingfors. Nulle voiture à trouver, ni en ville ni à la campagne. Lorsqu'on approche de Helsingfors, venant du dehors, c'est comme si l'on entrait dans une ruche immense, l'air y vibre du bourdonnement des hommes. Ce bruit n'est coupé que par les cris des grandes assemblées populaires, où les leaders finnois des ouvriers sont applaudis avec des acclamations fanatiques. Le roulement d'une voiture sur le pavé excite un intérêt prodigieux. On apprend que c'est une carriole de la campagne avec des provisions, ou une voiture de lait, ou une petite voiture avec une infirmière comme cocher, qui porte des médicaments aux hôpitaux. Des régiments de garde nationale, de plus en plus nombreux, font l'exercice dans le parc, en dehors de la ville, avec des brassards rouges, des vestons boutonnés, et un pistolet dans la poche intérieure. Les ouvriers se sont partagés en deux groupes, les modérés et les extrêmes, qui veulent réaliser tout leur programme, n'importe par quels moyens; ils s'appellent eux-mêmes « la garde sanglante ». La police est renforcée, et tout rassemblement est interdit. L'ordre le plus exemplaire est maintenu, et pas un ivrogne ne se voit dans les rues, ce qui n'est pas précisément ordinaire à Helsingfors.

Aujourd'hui a été lu à l'assemblée des bourgeois un programme des ouvriers de Tammerfors, qu'ils veulent réaliser si la révolution en Russie aboutit, et que les constitutionnels de cette ville ont accepté. La méfiance des ouvriers s'est accrue, les constitutionnels, à l'insu des ouvriers, ayant, dès le premier jour, envoyé à l'empereur

leur propre liste de candidats au Sénat, en l'invitant à publier un manifeste. Les ouvriers menacent de fermer les boulangeries et de piller les banques, car ils n'auront bientôt plus d'argent, et cette fois ils *veulent* la victoire. Leur formule « vivre ou mourir » reste dans lès oreilles lorsqu'on se sépare dans l'impatience et l'angoisse, en se posant cette unique question étonnée : Pourquoi les constitutionnels ne cèdent-ils pas? Car il n'y a pas d'autre issue : les canons des Russes, ou bien la domination violente des ouvriers et la disette. Les discours aux ouvriers dans toute la ville deviennent plus enflammés ; le refrain est celui-ci : la victoire repose maintenant dans nos armes! — Il semble que la méfiance, en ces dernières années, où les ouvriers n'ont pu imposer le silence pour faire entendre leurs revendications, a miné la ville, et maintenant éclate en haine sauvage. Et dans l'obscurité, tout passant observe le passant : Es-tu avec ou contre nous? Tout au fond, l'accusation mutuelle est prête à se formuler : plutôt que de nous céder, ils appelleront les Russes à leur secours.

Les artistes, qui, en Finlande, se sentent étroitement solidaires, tiennent des réunions quotidiennes, et décident d'essayer une intervention entre les partis, en restant eux-mêmes en dehors. Il apparaît alors que les partis sont tellement irrités l'un contre l'autre, que leurs comités n'ont pas encore négocié une seule fois. Si l'on ne parvient pas à un accord dans le courant de la nuit, la situation est désespérée. Aucun bourgeois ne songe plus à s'inscrire dans la garde nationale; qui sait contre qui ils pourraient être appelés à combattre? Le sentiment de fête des premiers jours est aussi loin de la pensée qu'un souvenir d'enfance.

3 Novembre.

Des grondements, avec quelques minutes d'intervalle. Tous s'arrêtent, épouvantés. Est-ce possible. On se met à courir, non pour fuir, mais pour être sûr. Et alors — on ne peut s'empêcher de rire — on voit une grande parade militaire sur la grande place du Marché, près du port. Elégants cavaliers dont les sabres cliquètent, officiers en uniforme de gala, musique. C'est le jour du couronnement de l'empereur, et une fête impériale est toujours célébrée avec tous les honneurs; service solennel dans l'église russe, réception chez le gouverneur général, et cent un coups de canon en souvenir

du jour, si glorieux pour la Russie, où l'empereur Nicolas II posa la couronne sur sa tête. Les citoyens contemplent avec une grande tranquillité ce jeu intéressant.

Mais les ouvriers conquièrent la ville pas à pas. En les menaçant du revolver, ils ont forcé les télégraphistes à leur livrer les clefs, pour les menacer une heure plus tard et les obliger à revenir. Le télégraphe du chemin de fer est à eux, en sorte qu'ils peuvent se tenir au courant de tout ce qui se passe partout dans le pays. Aucun télégramme n'est tenu pour vrai, s'il n'est signé par Kock ou le comité de la grève. Johan Kock est dictateur de la Finlande. L'autre leader ouvrier, le grand organisateur du parti, Kurikka, qui n'est pas assez extrême, est mis en voiture par les ouvriers, conduit à la campagne, et laissé là, écarté définitivement de l'action présente. Il est contraire à la politique de Kock d'informer les ouvriers que la grève est finie à Pétersbourg. Quelques personnes, par l'intermédiaire d'ouvriers des chemins de fer, se sont procuré des télégrammes originaux relatifs à la nouvelle situation en Russie, et vont trouver Kock avec ces documents pour les faire publier, car il est à présumer qu'ils tranquilliseraient le peuple. Kock les déclare d'abord faux, mais comme on lui montre la propre marque dont se servent les ouvriers sur les télégrammes, il jette à la porte, avec un geste de menace, les téméraires qui osent se mêler de sa politique.

Les lourdes figures grises aux vestons boutonnés donnent sa physionomie à la ville. Les messieurs bien mis et les dames habillées de fourrures disparaissent peu à peu ; on ne voit passer que des gens avec des brassards. De nombreux hôpitaux provisoires sont organisés dans les grands hôtels. Beaucoup d'infirmières se sont inscrites, et avec le nombre des institutions croît le nombre des couleurs de brassards. Brassards blancs, rouges, verts, jaunes, numérotés, cocardes et écharpes, sont les seules notes de couleur dans ces masses sombres. Si un bourgeois se risque à la tribune dans un meeting d'ouvriers, on le fait descendre. Le théâtre finlandais est pris comme salle de réunion pour les employés de chemins de fer. Ils choisissent un conducteur comme chef du trafic, fixent les gages à 80 marks (1) par mois, salaire uniforme. Les boulangeries seront dorénavant fermées à 11 heures. Le lait est pris sur les routes qui conduisent à la ville, accaparé par les ouvriers qui n'ont pas assez

(1) 80 francs.

d'argent pour acheter du lait à leurs enfants. Les étudiants, qui, depuis le commencement de la grève, sont allés de maison en maison recueillir de l'argent pour les grévistes, ont cessé leur collecte. Ils sont exclus de la police par les ouvriers, et organisent eux-mêmes une garde.

Aucun navire ne peut aborder dans le port si le comité gréviste ne l'a pas d'abord fait visiter. Le port, qu'anime la vie à bord de centaines de petites embarcations, est absolument tranquille. Le vapeur *Polaris* a dû attendre quatre jours l'autorisation de lever l'ancre. Il est plein d'étrangers, qui veulent partir à tout prix; il ne réussit que grâce aux sérieuses menaces des consuls à obtenir l'autorisation.

Une ancienne servante, qui est membre du comité de la grève, veut réaliser la grève des domestiques. Elle fait exhorter les bonnes à se rendre aux réunions deux fois par jour, et si elles ne viennent pas, on va les chercher dans les maisons. Aux réunions, des discours sont prononcés, et un programme est rédigé, dont les points essentiels sont : la journée de huit heures de travail, 25 penni (1) l'heure supplémentaire. Pleurant et désespérées, elles reviennent des réunions en assurant que les hautes classes sont composées de malfaiteurs, qui volent leur argent et ne leur veulent que du mal.

Les affiches des constitutionnels, disant que tout est tranquille pour le moment en Russie, sont arrachées par les ouvriers : « Du moment que le nom de Kock n'est pas écrit dessous, ce sont des mensonges ! » La police n'est plus sûre, beaucoup ne savent plus le mot d'ordre. Prend le brassard blanc, qui veut. Une grande foule attend patiemment devant la caserne des pompiers, où les comités des constitutionnels et des ouvriers tiennent une conférence. Mais le soir tombe sans que le résultat en soit connu. Une escadre est arrivée. Trois vaisseaux de guerre manœuvrent dans le port. Quelques officiers et bourgeois russes se réunissent avec quelques Finlandais, pour savoir au juste ce que veulent les Finlandais.

Le soir.

Les constitutionnels ont consenti à plusieurs des revendications ouvrières, mais le comité de la grève, qui veut tout, refuse de continuer les négociations, et fait afficher des placards dans tout Helsingfors pendant la nuit. Une assemblée générale des citoyens y est convo-

(1) 30 centimes

quée, où tout homme et toute femme de vingt et un ans est invité à se rendre pour nommer un gouvernement provisoire. Le nom de Koch est au-dessous. Les projecteurs tournoient, avec des intervalles de quelques secondes, sur la ville déserte.

4 Novembre.

Le gouverneur général, ayant appris la convocation, fait savoir aux ouvriers que s'ils élisent un gouvernement provisoire, ceci sera considéré comme une révolution, et alors il se trouvera dans l'obligation de faire bombarder la ville. En même temps, il donne des ordres pour que tous les Russes aillent sur le cap de Skat, qui est hors de la portée des canons, ou à Sveaborg. Lui-même, se rend sur le cuirassé *Slava*.

Toute la matinée les cloches ont sonné. Sont-ce des cloches d'alarme? Des familles avec les enfants déménagent pour aller dans les hôpitaux et les maisons de santé afin d'y trouver refuge. De bons soldats russes portent un petit enfant russe dans chaque bras. D'autres traînent des petites voitures chargées d'édredons et de matelas. Comme une caravane, on voit une longue procession de voitures s'allonger sur la pointe de Skat. Les soldats ont peur du peuple finlandais, cela se voit à leurs regards. Dans le parc de Kaisaniemi, derrière la place de la gare, l'artillerie se range et les chevaux des cosaques s'impatientent. Malgré les représentations pressantes faites à Kock de tous les côtés, il ne veut pas contremander l'assemblée. Tous les grands monuments, l'Athenæum. les hôtels, sont disposés pour servir d'hôpitaux. Des hommes vont se lamentant, et maudissant Kock et le comité de la grève. Les cuirassés sont prêts au combat, les canons dirigés contre le centre de la ville. De partout la foule s'amasse et se dirige vers la place. Celle-ci est fermée par un cordon de garde nationale, qui empêche d'entrer toute personne au-dessous de vingt et un ans. Tous ces fanatiques exaltés soupçonnent-ils que, dans une demi-heure peut-être, ils gémiront sous les coups de canons ou recevront des coups de sabre? Ils ne savent qu'une chose : qu'ils veulent *tout* ce que veut leur chef. Il est deux heures moins vingt. La place contient quinze à vingt mille personnes. Un mouvement se produit soudain autour d'un poteau télégraphique, puis d'un autre; on se précipite autour d'eux. De nouveaux placards sont affichés: « A deux heures, réunion de tous les citoyens pour une assemblée publique, hommes et femmes

de vingt et un ans, afin de voter sur la *proposition* d'un gouvernement provisoire, qui sera confirmé par l'empereur. » Ce mot de *proposition* sauve la situation. La ville est sauvée. Les masses, qui ne comprenaient guère la différence, paraissent heureuses de recevoir un nouvel ordre de *leur* roi Johan Kock.

Sur un signe des chefs, neuf tribunes furent installées sur des estrades disposées à cet effet. Les discours prononcés furent à peu près pareils : « Réfléchissez, criait l'orateur principal de sa voix rauque et fatiguée, ces mangeurs de sang, les capitalistes, qui ne sont pas plus d'une cinquantaine, ils ont encore voulu s'arroger le pouvoir ; mais nous avons été voir le gouverneur général, qui nous a permis de tenir cette assemblée aujourd'hui, afin de choisir ceux que *nous* voulons avoir pour gouverner le pays. Soyez tranquilles ; tous les bruits que l'assemblée serait dissoute par les cosaques et que les balles pleuvraient sur nous, sont des mensonges répandus par les constitutionnels, comme ils ont télégraphié à toutes les villes que Helsingfors a été bombardé par les navires de guerre russes et n'est plus que ruines fumantes. Vous voyez bien vous-mêmes que ce sont des mensonges, et alors, réfléchissez. Ces cinquante messieurs veulent avoir le pouvoir. Mais cela n'arrivera pas, nous tenons du gouverneur général qu'ils seront mis en prison dès aujourd'hui (*Bravo!*) Notre temps est venu : l'aurore du prolétariat s'est levée et éclaire notre pays. Maintenant, le peuple gouvernera le peuple. Personne ne souffrira plus de la faim et de la misère, et les mangeurs de sang, les capitalistes, occuperont eux-mêmes les prisons qu'ils ont construites pour nous. » (*Bravo, bravo!*)

Après ce prélude, de petits morceaux de papiers furent distribués, sur lesquels la liste des candidats du parti ouvrier était imprimée. (Il devait paraître singulier, après de tels discours, que la liste comprît 15 constitutionnels, 3 suométariens et 6 socialistes.) « Que ceux qui désirent voir gouverner le pays par ces hommes lèvent la main ! » Et sans exception, tous tendirent leurs mains vers le sombre ciel d'hiver, comme s'ils avaient voulu lui imprimer la marque de leurs souffrances et de leurs privations. Puis, toutes les têtes se découvrirent, et cette foule, comme dégagée de sa détresse, entonna le chant socialiste l'*Internationale*, et ensuite *Notre pays*, et le chant éleva les âmes à la conscience de la victoire : maintenant, c'est nous qui avons le pouvoir.

Cette liste fut alors envoyée, ainsi que celle des autres partis, pour être soumise à la gracieuse ratification de l'empereur. La foule se sépara dans un ordre parfait. La ville respira plus librement, la situation critique était passée. Le gouverneur général ne pouvait rien objecter à ce qui avait été fait. Les troupes se retirèrent sans avoir servi, les canons grondèrent de nouveau en roulant par les rues, les cosaques traversèrent au trot le bois, et le bois retentit de leur sauvage chant tartare, dont le rythme a la joie de la course, mais dont l'accent exprime la désolation lamentable des grandes steppes.

Le soir.

Tard dans la soirée, arriva le manifeste de Petersbourg (1). Une députation fut appelée auprès du gouverneur sur le *Slava* pour proposer le nouveau Sénat de Finlande, et pour prendre connaissance du texte de ce document. Kock s'abstint d'y aller. La députation revint dans la nuit avec une copie du manifeste.

5 Novembre.

On reste à la maison, on discute sur ce que l'on a entendu dire du manifeste. Il a été lu dans les églises et a calmé tous les esprits. La plupart des gens souhaitent la fin de la grève ; seuls les ouvriers de « la garde sanglante » veulent d'abord obtenir toutes leurs revendications. Kock fait afficher des placards où il déclare que le manifeste est un mensonge imaginé par les constitutionnels, que la convocation directe d'une assemblée nationale est la plus nécessaire de toutes les revendications, et ensuite le renvoi de tous les courtisans qui sont entrés en compromis avec les oppresseurs pour fouler aux pieds les droits du peuple.

Dans une réunion d'ouvriers peu nombreuse, une minorité seulement veut prolonger la grève ; la majorité est satisfaite, soit parce qu'elle est fatiguée de la vie troublée des journées de grève, soit par inquiétude du manque d'argent. Plusieurs députations d'ouvriers se rendent sur le *Slava* dans le courant de la journée pour présenter leurs revendications. Mais Obolensky ne dissimule pas qu'il les considère comme irréalisables. Le manifeste ne doit être publié que lorsque la grève sera terminée. Des bruits d'intervention militaire, si elle n'est pas terminée avant le lendemain à midi, circulent. Les employés des postes décident de reprendre le travail, les écoles sont

(1) Il s'agit ici, du manifeste signé le 3 novembre, spécial à la Finlande.

rouvertes. Le comité de la grève passe toute la soirée à discuter L'obscurité envahit encore une fois la ville. Les citoyens se sont peu à peu habitués à circuler dans les rues sombres et se sont procuré toutes sortes de lanternes bizarres. Une élégance particulière, à ce moment de révolution, est l'usage de lumières électriques de poche, que l'on allume soudain en pleine figure d'un passant. Bien des couples amoureux se croient protégés par la nuit, oublient la révolution et la grève, et maudissent les jets de lumière intempestifs, qui éclairent les endroits les plus inattendus. L'obscurité n'est plus vraiment obscure, son impénétrabilité ne cause plus de malaise, et les escouades de la police improvisée ne sont plus solennelles, mais simplement décoratives, avec leurs brassards blancs et leurs lanternes archaïques.

6 Novembre.

La discussion ne s'est terminée au comité de la grève qu'à 4 heures du matin. La conclusion a été le vote de la fin de la grève. Le manifeste est en montre à toutes les devantures de libraires, et dans la journée, on le voit partout. On se masse devant les vitres, on étudie le manifeste et on le discute. Lorsque les gens ont lu et se retournent, on ne voit que visages satisfaits. Pour la première fois, les Finlandais ont obtenu, politiquement, plus qu'ils n'avaient espéré : liberté de réunion, liberté de la presse, liberté de publication, rappel de presque tous les paragraphes illégalement introduits, et convocation d'un Landtdag extraordinaire le 22 décembre.

Les boutiques commencent à rouvrir avec une garde d'étudiants dehors, pour écarter les ouvriers fanatiques qui veulent les obliger à fermer. Toute la journée le peuple se porte en foule vers la place du Sénat. A deux heures et demie, le manifeste est lu du haut des marches du Sénat. La place se remplit de plus en plus. A cheval, s'avance John Kock, le héros de la semaine. Les discours commencent.

Les orateurs sont très exaltés. Ils ont tellement parlé depuis une semaine, que leurs voix sont cassées, ils se sont servi chaque jour d'expressions si violentes, qu'ils ne savent plus comment ils pourront se surpasser. Les cloches de l'église Saint-Nicolas se mettent à sonner. Leurs vibrations retentissent dans toutes les oreilles, et l'orateur principal rugit comme une bête fauve : « Ecoutez les cloches ! Elles sonnent aujourd'hui pour l'enterrement d'un de ces

messieurs repus, usés, qui est mort, gorgé de nourriture et d'argent. Pourquoi ne sonnent-elles pas pour vous, qui mourez de faim?... Que les cloches s'arrêtent! Dorénavant, *nous* déciderons pour qui elles doivent sonner. Arrêtez-les, dis-je, ou nous allons envahir l'église! » Il s'interrompit, donna des instructions à ceux qui étaient près de lui pour aller à l'église et y faire savoir que le peuple ordonne d'arrêter les cloches. Cinquante hommes vont à l'église remplir cette mission. L'orateur crie, près de défaillir : « Ils ont bien choisi leur moment; les cloches auraient étouffé notre cri de détresse, quand nous demandons nourriture, gîte et science. C'est pour nos enfants que nous luttons, nous savons ce que c'est que de n'avoir rien appris. » L'écume lui sort de la bouche...; mais soudain, un silence se fait, les cloches se taisent. Toute l'assemblée est ébahie de sa propre puissance... L'orateur, ivre de sa victoire, continue : « Nous n'avons plus qu'une chose à faire : attendre la réunion du Landtdag le 22 décembre, alors on verra si ces messieurs tiennent parole. Sinon, que Dieu les garde! Nous envahirons ce temple et nous massacrerons le Sénat, et de toute cette splendeur rien ne demeurera. » (*Tonnerre d'applaudissements*). Quelques personnes qui osent protester sont expulsées par des ouvriers et enfermées.

Au commandement, la garde nationale s'ébranle, chaque régiment défile devant le comité de la grève, baissant le drapeau devant Kock et le saluant d'un *hurra*. Au chant de l'*Internationale* (on ne chante plus *Notre pays*, qui est seulement le pays des « messieurs »), la garde nationale s'éloigne, suivie d'ouvriers, de femmes et d'enfants.

Le soir.

La ville est illuminée très simplement : c'est joli de voir les lumières dans toutes les maisons. Le gaz ne fonctionne pas encore. L'illumination est improvisée, il y a une manifestation de joie personnelle dans la manière dont chaque maison s'est procuré de la lumière.

7 Novembre.

Pour la première fois, les journaux ont paru sans censure. La presse finlandaise est si peu habituée à parler librement qu'elle ne parvient pas à se débarrasser tout de suite des habiletés coutumières. Les faits sont encore rapportés sous des formes voilées, et la moitié des choses reste sous-entendue. Les Suométariens, qui avaient été complètement écartés, ont fait une volte-face pour regagner du terrain. Conformément à leur promesse, ils ont donné leur démis-

sion de sénateurs ; mais elle n'entrera formellement en vigueur que lorsqu'elle aura été acceptée par l'empereur. Ils ont attribué au parti ouvrier 160.000 marks à titre d'indemnité, parce que les ouvriers ont maintenu l'ordre pendant la grève. Les ouvriers estiment qu'ils y ont droit, acceptent avec joie, et envoient une députation pour remercier le Sénat.

Les employeurs se réunissent alors pour payer aux ouvriers leur plein salaire des journées de grève.

La ville reprend peu à peu son aspect accoutumé.

Fernanda Jacobsen Nylund.

(*Traduit du danois par* P. G. La Chesnais.)





A travers la Quinzaine

Sur la Vie

I

Rentrée d'automne

On est là, on attend dans la cuisine de la ferme, comme pour des funérailles. Tout le monde est debout. Dans la cour, on entend les poules. Les cochons, qui se battent dans leur étable, crient comme des scies sur la pierre. Le chien tourne avec inquiétude autour des gens, incertain s'il doit remuer la queue. Sur l'aire, le cheval attelé s'ébroue.

Tout le monde est debout. On ne sait que dire, et l'on a envie de parler. On ne sait que faire de ses mains. On se tait avec gêne. On voudrait rester tête-à-tête avec chacun de ceux qui sont là, et les fuir tous. Les uns vont et viennent; les autres bâillent d'embarras, ou se penchent sur des paquets : ils font des nœuds et les défont. On voudrait se fâcher, se quereller, s'embrasser, mais surtout être loin. Et, debout, l'on attend. Est-ce qu'on va descendre un mort, du premier ?

Oui, peut-être : l'été. Qui pourrait croire, en mai, que la belle saison est si brève ? A la Saint-Michel, tous les hivers sont longs, tous les étés sont courts; mais, à la Toussaint, ils ne sont plus qu'un rêve. On se rappelle les départs anciens, au temps du père et de la mère, et des meilleurs qui ne sont plus. Un jour, on est parti pour revenir, comme aujourd'hui: ils étaient là encore; et on ne les a plus revus.

Tout le plaisir du séjour tombe soudain en feuilles mortes. Le vent pluvieux souffle dans les ormes et les peupliers chuchotent. Les feuilles jaunies s'éparpillent, en effet : des jours évanouis, des heures desséchées. On regrette jusqu'à ce qu'on n'aimait pas, et jusqu'à son ennui. Sait-on jamais qui l'on laisse ? Sait-on qui l'on retrouve ? Et que sait-on du retour, pour soi-même ? On regrette même la pluie; elle était tiède. Et les arbres, et les bêtes; et la mare à purin.

Encore un été dans la fosse. Il pourrira vite. Nous sommes nés pour compter le temps. Il en est de nous, comme des mouches, que les araignées mangent avec lenteur, avec réserve, vivantes. Notre mygale, dans la toile de la conscience, c'est le temps.

Quelques heures, une nuit. Et bientôt, la mer, les landes, l'herbage gras et reposant, tout se consume et finit en fumée. Ce songe aussi est effacé. Quand on part pour rentrer, on fait son compte. Quand on part, en été, on l'oublie : c'est toujours pour l'inconnu qu'on se met en route, puisque c'est pour le plaisir : on se force d'y croire. L'inconnu seul nous séduit. Il vaut seul la peine qu'on se donne. Tel est aussi le principe de la recherche. L'inconnu, c'est toute la science, et tout le prix de la science.

Courage, donc ! Je veux penser à un autre été. Et même, s'il en est un, à l'été des âmes, dans une lumière qui dure.

II

Monticelli

Au Salon d'Automne, Monticelli nous a rendu les gerbes d'août, et la chaleureuse moisson du soleil dans les brouillards d'octobre.

L'art de Monticelli est un chant de joie. Le style de Monticelli est un style de fête et de féerie. Il va plus loin que le plaisir. La simple joie, en art, reste en deçà de tout ce qui nous touche. Dans ce qui nous intéresse le plus, la gaîté n'est pas. Il nous faut de profondes blessures, et des larmes délicieuses. Au moins, l'allégresse n'est pas ce qui nous émeut; mais le rêve de l'allégresse peut nous émouvoir. Monticelli s'avance si vite dans le rêve de la joie, qu'il pénètre presque dans le secret du cœur. Il a le charme, et la volupté libre des

Anciens. Il est toujours au-dessus de ce qu'il fait. De lui-même, il ne veut rien dire, ni de ce qu'il pense, ni de ce qu'il sait. On croirait, souvent, qu'il ne pense pas. Il ne conte jamais. Il ne nous confie que ce qu'il sent; et il rêve tout ce qu'il voit. Que n'a-t-il été le grand poète, que la main d'un grand peintre doit servir? Il l'eût fallu. Que n'eût-il le cœur et l'intelligence de ses yeux? Monticelli serait un grand homme. Du moins, ce fut un violoniste, le virtuose miraculeux qui jouait, sur un stradivarius admirable, des mélodies parfois médiocres.

Ses chefs-d'œuvre font penser aux comédies de Shakespeare. Là, tout est fantaisie, la vie même est une fête de la rêverie. Monticelli n'a pas la divine poésie de Shakespeare; mais sa fantaisie est merveilleuse. Et il a le don de féerie.

Sa peinture, si grasse, si charnelle qu'elle soit, paraît d'une légèreté aérienne. Cette peinture vole. La danse emporte les fées de Monticelli. Elles ont un rythme de valse ailée, même quand elles sont assises. On ne s'inquiète plus de l'idée ni de la mélodie : l'harmonie justifie tout. Le génie de la couleur est aussi le génie du rythme.

Ses femmes sont des flammes : longues, sveltes, toujours jeunes, vêtues des soies les plus chaudes et des plus clairs velours, ces fleurs de feu, lis, iris, glaïeuls, épis mûrs, portent sur une tige souple une folle tête qui sourit. Le chignon d'or brûle comme une torche. Les lèvres de vermilion sont un ruban d'amour, au visage de ces formes heureuses. Purpurines, d'émeraude et de carmin, elles se promènent, elles dansent sans fureur, elles devisent, elles se baisent et se visitent, sur des terrasses chimériques, dans la forêt des Ardennes, chez le duc d'Athènes, près Cassis, au bord de la mer de Bohème, et sur le lac de Chypre.

Sa palette est un monstre d'ardeurs. Rugueuse, hérissée de pâte, on croirait de la lave, les bavures et les érosions d'un volcan.

Il est varié, jusque dans ses redites. S'il se répète, il y met encore du sentiment. Il a la grâce d'être sensible. On le juge monotone, parce qu'il ne cesse pas d'être lui-même. Parmi cent tableaux, on hésite, ravi. Et d'abord, il fait joie ; il fait soleil ; il fait midi, et on lui sourit. On ne sait trop ce qu'on voit. Bientôt, on en quitte le souci. La joie de l'œil est si vive qu'elle se communique à l'âme. On goûte une volupté de l'espèce la plus rare : elle est tout idéale,

et pourtant ne touche que les sens. Elle est forte et soutenue. Peu importe ce que veulent dire ces toiles ; elles sont un sorbet pour les yeux, un tapis de Perse qui fond en caresse sur la rétine. Elles chantent le secret qu'elles n'avouent pas ; et c'est : ivresse du plaisir. Ses rouges sont du sang toujours chaud, toujours fluide ; ses jaunes, du miel et de l'or qui coule.

Il est d'une élégance exquise. On ne peut pas avoir plus de goût. Il n'a rien d'un Italien, mais il touche à Watteau, qui est plus mièvre. La finesse en lui n'ôte rien à la fougue, ni la grâce à la force. Il a des mains, des peaux, des plis dignes de Rembrandt.

Ce qu'on n'eût pas cru possible, il fait songer à un Rembrandt sans pensée. Le colosse a révélé l'âme dans la vie de tous les corps. Monticelli peint l'enveloppe, comme s'il avait vu l'âme et qu'il l'eût négligée. Il nous rend amoureux, comme il l'est, du corps lumineux de la nature. Pour un moment, on s'en tient, avec lui, à la forme étincelante et presque vide. Il est ivre de soleil. Il plonge tous les objets dans la lumière, au lieu de les en susciter. La ronde des rayons emporte toutes ses images, et nous en sommes enivrés comme lui. Son unité est dans la lumière. Il atteint presque à la grandeur par là : on le sent un et divers.

On ne peut le nommer le Rembrandt de la clarté latine, puisqu'il n'a pas le génie de la vie intérieure. D'autant plus il étonne, parce qu'il paraît en avoir ravi un reflet. L'art de Monticelli est une ombre, qui a la chaleur du feu. Surprenant paradoxe, il est ce qui diffère le plus de Rembrandt, et ce qui en diffère le moins. Il donne même l'illusion de la profondeur ; et pourtant il n'en a aucune. Voilà en quoi il est le fils des Grecs et des Anciens.

Monticelli a fait le tapis persan que tous les peintres rêvent, faute d'un beau poème. Deux ou trois natures mortes montrent les prodiges, où se joue son talent. Il a le charme inouï des fleurs au soleil, quand la lumière, au point juste, est suave, tiède et tendre. Son luxe est celui d'un prince ; il a la splendeur des légendes. Il est aristocrate, comme on ne le fut jamais plus. C'est Prospero peintre.

Quoi de plus beau et quoi de plus touchant ? Ce pauvre, ce mendiant, ce proscrit des marchands et des écoles, cet homme au gros œil d'insecte, né pour faire prisme à la lumière, ce condamné obscur que le succès méprise et que la fortune insulte, vit dans le palais des fées. La maison de Titania est la sienne. Quand il est dans sa

mansarde, il ferme la porte sur le monde des ténèbres et de la boue : comme Peau d'Ane, il se pare, il prend sa robe couleur de ciel, sa tunique d'aurore et son manteau de soleil couchant. Son taudis lui est un paradis d'Orient. Il saisit la couleur à mains pleines ; il manie les pierres de Delhi et de Golconde : il s'en fait un pavé et des murs pour ses demeures. Avec un morceau de chiffon, ramassé dans la rue, il tisse en un matin ses tapis d'Ispahan. Il a vu une potiche, sur le quai du Vieux Port : et il possède, il range sur ses toiles la porcelaine sacrée des empereurs, dans les chambres de la Cité Interdite. Il n'y a que des femmes et des reines dans son œuvre, toutes fées : ainsi, il oublie les hommes et leurs maritornes. Il ne respire que dans l'or, les fleurs, la suprême magnificence du soleil. Voilà pour les haillons et la misère où il a dû mourir. Il n'a pas de pain ; il dort sur une paillasse ; mais il a créé, autour de lui, le luxe idéal que le soleil suscite en pénétrant la matière.

Il se venge de la matière, en en faisant éclore l'immatériel trésor de la couleur.

III

Chrysanthèmes

Ce sont des fleurs sans âme, parce qu'elles ne sont point d'ici. Et pourtant, elles sont belles.

Elles font semblant d'être heureuses ; mais elles n'ont pas de parfum. Leur odeur se révèle quand on les froisse dans les mains. Les chrysanthèmes sont des soleils sans cœur ; les cheveux cachent le front, sur leurs têtes. Ils sont bons à orner les tombes. Comme des pleureuses à gages, ces fleurs de la Toussaint suivent les voies funèbres, et s'épanouissent dans les cimetières.

Le boulevard Quinet, aux façades égales et très blêmes, est un éventaire de fleurs qui regarde un long mur d'une paix épouvantable. Le soleil jette un tapis de sable jaune au pied de la muraille. Quelle prison, là derrière ! Quelle règle sévère de silence et de calme obstiné ! L'autre trottoir est mouillé d'ombre.

Toutes les fleurs en pots font un potager à dix étages. Au dernier rang, les dahlias stupides étalent en grognant leur lourdeur bourgeoise. Ils ont le grain des tapisseries au canevas, qui semblent toujours avoir la chair de poule. Partout, le vert sombre et le jaune froid chantent sur deux notes, d'un ton dur, une quarte qui bat. Le

blanc pur des chrysanthèmes est déjà du marbre ; les bruyères dressent leurs roides hampes de lie ; et les tristes bouées des couronnes d'immortelles, côte à côte, élèvent des tours penchées, par tas.

Au flanc d'une vieille, rompue de dégoûts et ridée par les veilles, une grande jeune femme s'avance, légère et longue, comme si elle volait. Elle a le visage si rose, elle est si vive et si fraîche en sa robe de drap noir, qu'elle doit avoir un peu honte d'être là. Mais elle est fleur, elle aussi, comme la chatoyante gerbe qu'elle tient à la main, dans une corolle de papier. Et, sans doute, c'est un bouquet de fiançailles qu'elle offre, pour la dernière fois, à certain fiancé dont elle porte le deuil, et dont elle cherche avec dépit, dans sa mémoire, les traits presque oubliés. Pourtant, elle se force au regret ; ses yeux rieurs démentent son air grave. Sa petite tête n'est pas faite pour la douleur, encore. Et, tout de même, elle suit avec onction la vieille femme désolée ; elle se prépare, elle s'exhorte à pleurer. Elle demande un conseil de désespoir à ses fleurs. Oubliez donc, jeune fille, si votre vocation est d'oublier.

D'autres croient se souvenir. Ils entrent en foule par une large porte qui les avale, d'une gueule sans fond. Et, comme ils passent le seuil, tous, ils prennent l'air contraint de ceux qui vont à l'église. Tant la religion est nécessaire aux hommes, qu'à défaut de prier pour les âmes, ils ne peuvent s'empêcher d'adorer la suprême misère des corps.

Le boulevard est gai, après tout. Le long mur sinistre finit en chrysanthème de cinq rues grises ; et deux pétales sont d'or, dans la lumière du soleil. On entend le ciseau, sur la pierre, dans la cour du marbrier. L'impasse de vermeil luit comme de la paille. A la fenêtre d'un hôtel borgne, placé de guingois et saillant comme le dos d'un bossu, une fille en cheveux rajuste son corsage ; un soldat près d'elle, un rire las aux dents, suce une cigarette ; il lance à petits coups la fumée bleue, qui lèche le crépi ocre. Plus loin, par delà le double canon du tunnel, la vie paraît plus joyeuse et plus chaude. Des flocons purs s'élèvent, blancs comme des ailes. Les appels sur la voie retentissent, ces cris aigus, ces clameurs de machines qui sifflent, et qui tantôt font mal comme des plaintes, tantôt évoquent une folle joie. Car là aussi, tout est départs, adieux, voyage.

YVES SCANTREL.

ERRATUM. — La dernière ligne de l'article sur le *Crépuscule des Dieux*, dans la *Grande Revue* du 25 octobre, doit être rétablie ainsi : *« L'Offrande du sang, la plus pure et la plus belle liqueur ».*



La Vie Théâtrale

Théatre des Arts : *l'Eveil du Printemps*, de M. F. Wedekind. — Athénée : *Arsène Lupin*, de MM. F. de Croisset et Maurice Leblanc. — Gymnase. : *le Passe-Partout*, de M. Georges Thurner.

L'Eveil du Printemps, la pièce que M. Robert d'Humières a traduite et que le Théâtre des Arts vient de représenter, fut publiée en 1891, et jouée quinze ans plus tard, en 1906. Pour qu'un directeur allemand se risquât à mettre à la scène cette œuvre scandaleuse, il avait donc fallu le succès prolongé du livre, le succès des romans et des drames que M. Franz Wedekind donna dans l'intervalle ; il avait fallu surtout l'effet du temps. *L'Eveil du Printemps*, joué à Berlin, fut accueilli comme une des œuvres les plus originales, les plus importantes de l'école allemande contemporaine. Et je crois que ce drame reste aujourd'hui encore, dans la production un peu complexe et confuse de M. Wedekind — lequel, par parenthèse, est comédien en même temps qu'auteur, et joua lui-même la plupart de ses pièces — l'ouvrage essentiel, celui qui a fondé et qui justifie sa réputation.

Il est fort possible qu'au contraire le public français reste quelque peu déconcerté par la pièce de M. Franz Wedekind, et les raisons en sont assez claires. C'est tout d'abord l'extrême discontinuité d'une œuvre formée par une série de quinze tableaux, dont quelques-uns durent à peine quelques minutes, et qui déplacent avec une rapidité assurément excessive le décor, les personnages et les aspects de

l'action. D'où une impression de mobilité, d'instabilité, de papillotement, contre laquelle le spectateur éprouve quelque difficulté à se défendre. C'est ensuite l'excès lyrique, l'indiscrétion romantique du développement, qui sans atteindre jamais à une puissance ou à une beauté vraiment évocatrices, provoque à la longue un sentiment de tension et de fatigue. Nous pouvons ici faire confiance à M. Robert d'Humières, qui fut le parfait traducteur de Rudyard Kipling, et nous assurer qu'en passant par ses mains la valeur du texte original ne s'est pas atténuée ou altérée. Si les tirades de l'*Eveil du Printemps* étaient autre chose que des déclamations éloquentes et colorées, si elles avaient une force poétique, une force pathétique, la traduction de M. d'Humières nous l'eût transmise intacte. C'est enfin, et je pense ici au dernier tableau, le plus long, le plus important de l'œuvre, un symbolisme à la fois obscur et sommaire qui, sans ajouter au drame une signification plus large, en gâte quelque peu la conclusion.

Tels sont les vices apparents, évidents de la pièce de M. Franz Wedekind, et on peut juger qu'ils sont assez graves. La pièce de M. Wedekind n'est, par suite, ni un ouvrage dramatique réussi, ni une œuvre belle. J'y vois un essai, une tentative, une aspiration plutôt que des qualités complètes d'expression et de réalisation. Mais, en revanche, c'est un essai plein d'intelligence, de justesse, et surtout de nouveauté. M. Franz Wedekind a pour la première fois porté à la scène un ordre d'émotions, une catégorie de sentiments que même le roman n'a jusqu'à présent touchés qu'à peine. Il a, somme toute, créé une matière dramatique nouvelle, et le mérite n'est pas commun. J'ajoute que le thème qu'il a choisi n'était guère moins périlleux qu'original, et, parmi nos auteurs dramatiques français, M. Henry Bataille est sans doute le seul qui eût pu se trouver porté à concevoir et à développer un tel sujet. Ou peut-être encore, dût ce nom surprendre, M. Georges Feydeau qui dans *le Bourgeon*, a traité, avec la délicatesse la plus subtile et la plus souple, des situations un peu voisines de celles qu'a imaginées M. Wedekind.

Le problème que pose l'*Eveil du Printemps* est, en termes un peu gros, celui-ci. Comment limiter les effets de la crise inévitable, que détermine, chez les adolescents des deux sexes, l'approche de la puberté et de la nubilité ? Dans quelle mesure l'inquiétude sexuelle est-elle liée à l'ignorance, et, par suite, à la curiosité du mécanisme de l'amour physique ? Jusqu'à quel point une solution rationnelle du problème est-elle compatible avec l'ensemble des progrès moraux et sociaux ? Les personnages essentiels de son drame sont donc des adolescents, deux fillettes de quatorze à quinze ans, deux garçons de quinze à seize ans, pris en pleine crise de croissance, en plein éveil

de leurs sens. Et la conclusion évidente de M. Wedekind est qu'en l'état présent des mœurs, aucune solution satisfaisante ne peut être proposée, ou même conçue. Prenons, en effet, le système usuel, celui que pratiquent couramment les éducateurs et les mères de famille, celui qui passe pour moral, et qui se réduit à prolonger systématiquement l'ignorance. à développer, chez les enfants, l'idée que la connaissance du mécanisme de la reproduction est par elle-même une faute, un péché. C'est le système auquel s'en tient l'excellente Mme Kargmann, la mère de la petite Wendla, et elle répond obstinément aux interrogations de plus en plus pressantes de sa fille par toutes les fables et sornettes d'usage. Mais précisément, la petite Wendla pose des questions, et elle a le sentiment parfaitement clair qu'on élude ses questions plutôt qu'on n'y satisfait, et cela seul suffit à condamner une pratique qui, pour n'être pas nocive, supposerait chez les garçons et les filles une naïveté totale, un défaut complet d'attention et de critique, une séparation absolue de tous les spectacles, de tous les propos, de toutes les lectures qui peuvent éveiller la réflexion. Peut-être a-t-on pu, dans certains couvents ou dans la maison de quelques Arnolphes, réaliser ces conditions arbitraires, abstraites. d'éducation, mais la vie ne s'y prête guère, et, une fois la curiosité éveillée, nul doute qu'elle ne s'aiguise par le sentiment du mystère. Nul doute aussi que cet équilibre incertain entre l'ignorance et la curiosité ne constitue pour une fille le pire état de défense contre une séduction possible, et c'est tout justement ce qui advient de la pauvre Wendla, que nous verrons au huitième ou dixième tableau, tomber dans les bras de Melchior Gabor, puis. à la fin du drame, mourir lamentablement par l'effet des manœuvres abortives que fit pratiquer sur elle une mère désespérée. Et voilà pour les théories d'Arnolphe, pour le système de l'oie blanche et des enfants qu'on trouve sous les choux.

Supposons maintenant, que sans soumettre l'enfant à une contrainte, matérielle ou morale, à une claustration, on s'en fie pour l'instruire au hasard des conversations et des contacts. Nouveau danger, car chez les adolescents d'une certaine qualité on provoque le conflit entre la curiosité et une sorte de pudeur naturelle. On voudra savoir, on ne voudra pas interroger ni apprendre. Et, pendant cette gestation prolongée de l'idée qui tourmente, on l'embellira, on la parera de toute la sentimentalité diffuse, de tout l'émoi naissant. On risque ainsi que la révélation trop longtemps différée n'engendre une déception ou, pis encore, une répulsion. un dégoût, une horreur. C'est le cas de l'ardent et sentimental Maurice Stieffel. La connaissance tardive du mystère sexuel, la connaissance d'actes précis, substituée à l'imagination idéale et confuse que nourrissaient vaguement ses rêves, équivaut pour lui

à une dégradation soudaine de lui-même et de tout ce qui l'entoure. Tout lui paraît sali et souillé, ses sentiments, son corps, les autres hommes. Sans doute, tous les adolescents ne sont pas de l'espèce de Maurice Stieffel. Mais s'ils ont quelque précocité sensuelle ou quelque inclination au libertinage, au danger de la révélation tardive se substituera le danger de l'initiation trop rapide. On passe rapidement de l'ignorance à la débauche ou au vice ; c'est l'histoire de la petite Ilse, hier compagne naïve de Wendla Korgmann, aujourd'hui prostituée. Et voilà pour le laisser-aller indifférent qui s'en remet aux circonstances et à l'arrangement naturel des choses.

Imaginons enfin l'espèce la plus favorable, la concordance d'une éducation à la fois vigilante et libérale avec un développement régulier et sain de l'adolescent. C'est le cas de Melchior Gabor, qui fut élevé par une mère pleine de tendresse et de raison, et qui nous frappe lui-même, dès son entrée en scène, par sa maîtrise précoce, par son calme et ferme bon sens. Pour lui, toutes les connaissances soi-disant défendues sont venues tranquillement, à leur heure, et il les a acceptées comme des faits simples et normaux. Point de doute en raison que tous les garçons et toutes les filles ne dussent être élevés comme Melchlor Gabor, et, dans cette hypothèse, toutes les difficultés seraient levées. Mais, en fait, son cas est exceptionnel, et si le conflit intérieur est évité pour Melchior, des conflits d'ordre externe doivent infailliblement éclater. Premier conflit : entre l'expérience de Melchior et l'ignorance de Maurice. Melchior se fait l'éducateur de Maurice. Deuxième conflit : entre l'expérience de Melchior et l'ignorance de Wendla Maurice devient l'amant de Wendla. Tout cela très naturellement, ainsi qu'il fait toutes choses. Il a le sentiment fort net qu'en composant pour Maurice un traité complet des fonctions sexuelles avec figures, il agit comme doit faire un bon camarade, plus âgé. Il se défend davantage contre l'attrait réciproque que Wendla et lui éprouvent l'un pour l'autre, et l'événement s'accomplit presque malgré lui, mais une fois l'événement accompli, il ne l'envisage ni comme une catastrophe, ni comme un crime. Par malheur, la société n'est pas encore parvenue au même degré de sagesse et de raison que le jeune Melchior Gabor. Les professeurs du collège, ayant saisi son petit traité, le chasseront avec honte. Son père rougira d'avoir engendré ce monstre de dépravation et de vice, et l'enverra dans une maison de correction. La bonne Mme Gabor elle-même, convaincue d'un excès d'indulgence et de faiblesse n'osera pas prendre jusqu'au bout la défense de son fils.

Ainsi donc, dans les cas, d'ailleurs fort rares, où les difficultés ne naîtront pas de l'état individuel, elles naîtront des coutumes et des conventions sociales. Dans le régime présent de la société, aucune

solution n'est possible. Il faut franchir le cercle social pour dépasser les données du problème, et l'on aboutit ainsi soit à la révolte, soit à la mort. Maurice Stieffel se tue. Wendla meurt. Ilse s'est retranchée de la société. Et dans le tableau final, celui-là même que je taxais d'un symbolisme un peu enfantin, nous voyons Melchior Gabor hésiter entre le fantôme de Maurice qui l'appelle dans un autre monde, et une apparition méphistophélique, l'Homme Masqué qui cherche à l'entraîner « par-dessus les tombes », et, dans une phraséologie vaguement niétzschéenne, l'incite à la vie, à la vie ardente et hardie, dédaigneuse des hommes, des usages et des lois.

Qu'il y ait quelque excès dans cette conclusion, c'est ce que M. Wedekind lui-même, à ce que je crois, ne voudrait pas contester. Ou peut-être cette conclusion est-elle exacte en fonction d'une société donnée, particulièrement hypocrite et rigide, comme l'est à bien des égards la société bourgeoise allemande. Un peu plus au Nord, un peu plus au Sud, en Scandinavie ou en France, les faits qu'il a imaginés n'eussent pas conduit à un dénouement aussi violemment dramatique. Mais dans la position de la question, dans la distinction et dans l'analyse des caractères, on aura retrouvé, je crois, des traces d'une vérité plus générale. Je goûte surtout, quant à moi, tout à ce qui a trait à l'adolescent anxieux et idéaliste, au jeune Maurice Stieffel. Je ne dis pas que la peinture, en tant qu'œuvre d'art, soit achevée, et ici encore la force d'expression fait défaut. Mais les éléments du personnage ont été choisis avec la pénétration, avec la délicatesse la plus rare : la violence de l'émoi sexuel, la gravité de la désillusion, l'ardeur ambitieuse au travail, l'exaltation métaphysique, tous ces premiers bouillonnements d'une âme chaleureuse que la moindre déviation des circonstances peut verser à la vie ou à la mort. On se tue à l'âge de Maurice plus aisément, plus naturellement qu'à l'âge de Werther. De même que les premiers élans sont les plus forts, les premières déceptions sont les plus cuisantes, les plus acerbes, et bien des enfants, souffrant du même chagrin que Maurice, n'ont été sauvés de la mort que par la plus précieuse vertu de leur âge, la légèreté. Une cause dérisoire, l'échec à un examen de classe, détermine Maurice au suicide, et un fait aussi menu, quelques mots plus précis ou plus heureux de la petite Ilse qu'il rencontra au moment de tirer son coup de pistolet, eussent suffi pour lui faire tomber l'arme des mains... Il faut savoir un gré extrême à M. Wedekind d'avoir, et pour la première fois, je le répète, porté à la scène ces drames équivoques et touchants de l'adolescence. Et il faut remercier le Théâtre des Arts de nous avoir fait connaître une œuvre de cette nouveauté, de cette valeur, qui fut par surcroît fort adroitement mise en scène et jouée fort convenablement.

⁂

Deux vifs succès, succès de presse et succès certains de public, à l'Athénée et au Gymnase qui sont deux théâtres heureux. M. Francis de Croisset a tiré du roman fameux de M. Maurice Leblanc, *Arsène Lupin*, une pièce alerte, claire et pimpante. Sherlock Holmes n'était qu'un bourgeois policier, Arsène Lupin est un gentilhomme cambrioleur, ce qui lui confère, auprès du spectateur, de trop évidents avantages. On a beaucoup disserté et l'on discutera encore sur les raisons qu'ont de plaire au public ces drames du vol et de police. Je crois, quant à moi, qu'ils séduisent surtout par ce mélange d'invraisemblance radicale et de logique qui fit déjà la fortune du drame historique, du drame à l'Alexandre Dumas père. Dans le drame policier, comme dans le drame historique, comme aussi dans le vaudeville à quiproquos, le spectateur n'est pas dupe un seul instant, mais cet éloignement catégorique de toute vérité, de toute réalité possible devient un des éléments de son plaisir. Il accepte avec complaisance toutes les données de la fiction, et les plus fabuleuses deviendront pour lui les plus plaisantes, pourvu que l'enchaînement en soit à la fois rapide et strict. *Arsène Lupin* satisfait pleinement à ces conditions essentielles du genre. Les auteurs y ont ajouté, par surcroît, de la grâce et de l'esprit, et M. André Brûlé leur a prêté le secours de ses rares dons de comédien.

La pièce de M. Georges Thurner qui a brillamment réussi au Gymnase s'appela jadis *les Régis* et s'intitule aujourd'hui *le Passe-Partout*. Cette dualité des titres répond à une dualité de sujets, ou, plus exactement, suivant une formule dramatique qui a fait ses preuves, M. Georges Thurner a tenté de fondre dans la même œuvre une intrigue sentimentale et « une étude de milieu ». L'intrigue sentimentale consiste dans la rivalité amoureuse qui oppose l'un à l'autre Lionel Régis, maître opulent et redouté du journal *le Passe-Partout* et son frère Eugène, modeste employé de banque. L'étude de milieu porte sur la vie intérieure d'un journal, qui se trouve être d'ailleurs un journal de bluff et de chantage. Entre le drame passionnel et l'étude sociale, la liaison est assurée par des moyens qui sont des moyens de théâtre. Par exemple, la jeune femme dont Lionel et Eugène Régis sont respectivement amoureux, travaille comme dactylographe au journal. Ou bien encore *le Passe-Partout*, dirigé par Lionel, mène une campagne de chantage contre un banquier qui se trouvera être le patron et le bienfaiteur d'Eugène. Mais ces moyens sont présentés avec vraisemblance,

employés avec tact, et, somme toute, le mélange est amalgamé avec une adresse, une sûreté de métier où l'on sent déjà de la maîtrise.

Malgré tout, la partie excellente de la pièce de M. Thurner reste le second acte, celui qui se passe au journal, dans le cabinet directorial de Lionel Régis. Grande nouveauté au théâtre, car il faut se souvenir qu'au troisième acte des *Effrontés*, la scène n'est pas placée au journal de Vernouillet, mais bien au domicile particulier de cet ingénieux homme d'affaires. Même réserve dans *Qui Perd Gagne*, la pièce que M. Pierre Veber a tirée du roman de M. Alfred Capus, et dont le héros, Verugna, directeur de *l'Informé*, offre précisément d'assez sérieuses analogies avec Lionel Régis. Cette discrétion répond-elle à des raisons particulières ? Y a-t-il vraiment une difficulté spéciale à décrire par des procédés de théâtre la vie d'un journal, les habitudes et les mœurs du journalisme ? On l'a beaucoup dit ces jours derniers. Mais je ne parviens pas à apercevoir en quoi il serait plus difficile de poser sur la scène la mécanique intérieure d'un journal que le fonctionnement d'une usine, d'une maison de commerce ou d'une maison de banque. Le fait est que ni les écrivains ni surtout le public ne s'intéressent à la description des milieux professionnels, à l'étude des mœurs professionnelles, ce n'est pas un goût français. Quand un écrivain est déterminé par les commodités de l'action à la situer dans un milieu professionnel, on peut être à peu près assuré d'avance que le milieu sera traité sans vérité, avec une partialité systématique, ou bien avec une facilité schématique et conventionnelle. Ce n'est pas le cas pour M. Thurner, sa peinture est vive et juste, mais il touchait à un sujet délicat, et c'est pourquoi on s'est hâté de lui adresser les critiques que, par exception, il ne méritait pas. On lui a reproché tout à la fois de la malveillance, de l'outrance et de l'inexactitude. N'a-t-il pas eu l'audace de peindre un directeur de journal qui extorque une grosse somme d'argent à un financier, qui intimide assez rudement un ministre, qui adresse les victimes récalcitrantes à un spadassin déguisé pour l'occasion en journaliste ? Cela ne s'est jamais vu, bien évidemment. La presse ne connaît pas ces usages... Il faut donc conclure que, sous sa prestesse et sa gaîté, la pièce de M. Georges Thurner ne manque pas d'un certain courage, et c'est la meilleure raison que j'aie d'applaudir à son succès.

Léon Blum.



La Vie littéraire

L'Ile des Pingouins, par ANATOLE FRANCE (Calmann-Lévy, éditeurs). — *Vers les Temps meilleurs*, par ANATOLE FRANCE (Edouard Pelletan, éditeur). — *Lettres du prince de Metternich à la princesse de Lieven*, publiées par JEAN HANOTEAU (Plon, éditeur). — *Le Retour des Bourbons*, 1814-1815, par GILBERT STENGER (Plon, éditeur). — *Un Prêtre marié ; l'abbé Charles Perraud*, par ALBERT HOUTIN (chez l'auteur 18, rue Cuvier). — *Da'ad*, roman par CHEKRI GANEM (Fasquelle, éditeur).

Il est permis de préférer un livre de M. Anatole France à un autre de ses livres, il n'est guère possible de ne pas les aimer tous. *L'Ile des Pingouins* est un livre délicieux comme ceux qui composent l'inoubliable série des Bergeret. Décidément, on ne se moque pas du monde mieux que ne le fait M. Anatole France.

Il nous raconte aujourd'hui l'histoire des Pingouins. Or, les Pingouins, c'est nous. En tous cas, les Pingouins nous ressemblent beaucoup. M. Anatole France ne nous dissimule pas qu'ils ont un air grave et placide, une dignité comique, une familiarité confiante, une bonhomie narquoise, des façons à la fois gauches et solennelles. Ils sont pacifiques, abondants en discours, avides de spectacles, occupés des affaires publiques et peut-être un peu jaloux des supériorités. Ils ont été longtemps belliqueux. Ils haïssaient patriotiquement le peuple marsouin entre tous les autres peuples. Et durant treize siècles, ils ont guerroyé contre tous ces peuples avec une constante ardeur et des fortunes diverses. Maintenant, ils sont assagis, mais pas plus heureux pour cela. Ils marchent dans la voix du progrès, comme on dit même chez les Pingouins, mais ce chemin n'est pas gai.

Ainsi, Anatole France a entrepris de nous conduire du plus lointain passé à l'avenir le plus lointain. C'était une grande entreprise que de vouloir résumer, en un ouvrage, toute notre histoire philosophique et morale. Anatole France a choisi des époques et, dans ces époques, il a choisi des épisodes. Il raconte les origines légendaires de la Pingouinie et l'entrée merveilleuse des Pingouins dans la religion catholique. Il raconte la formation de la propriété et les troubles singuliers provoqués par le désordre social des temps barbares et l'insuffisance de la police, le pouvoir mystérieux de l'imagination d'un peuple enfant qui transforme en dragons monstrueux et surhumains des brigands fort ordinaires, les exalte, les magnifie, et de leurs aventures grossières fait des exploits énormes dont s'énorgueilliront, en apprenant l'histoire, les générations futures. Voici un tableau de la civilisation du moyen âge : la culture intellectuelle naît, mais les antiques superstitions persistent, la science apparaît avec l'art, les hommes et les femmes cependant obéissent à leurs instincts violents. Et c'est un beau désordre. Les rois et les reines donnent l'exemple magnifique de toutes les passions déchaînées... Anatole France passe, passe vite. Nous sommes aux temps modernes. C'est déjà Napoléon : Trinco. Anatole France ne voit en lui que l'épouvantable guerrier. Trinco a conquis la moitié du monde, et puis, l'ayant conquise, il l'a perdue ; car aussi grand dans sa défaite que dans ses victoires, il a rendu tout ce qu'il avait conquis. Il a laissé la Pingouinie appauvrie et dépeuplée. Mais il lui a donné la gloire. La gloire, que vaut-elle ? De Napoléon, nous tombons au général Boulanger, la chute est rude. Du général Boulanger à l'affaire Dreyfus. Et c'est à peu près tout ce qu'Anatole France a pu discerner de notable dans l'histoire contemporaine de la Pingouinie ; d'ailleurs, il attribue à ces événements une importance considérable, et le récit qu'il en fait occupe la moitié du livre. Ce récit se complète en effet, par un tableau des mœurs d'aujourd'hui dans les classes que nous appellerons dirigeantes qui est d'une bouffonnerie puissante et fine. Donc, Anatole France ne s'est pas dégagé de lui-même pour établir le plan de son histoire, il a choisi les incidents et les moments caractéristiques selon ses goûts. Il a négligé sans remords tout ce qui ne l'attirait pas. Et c'est ainsi que nous arrivons plutôt que nous ne le pensions, à l'apogée de la civilisation pingouine. Cependant, la Pingouinie se glorifiait de sa richesse. Ceux qui produisaient les choses nécessaires à la vie en manquaient ; chez ceux qui ne les produisaient pas, elles surabondaient. Ce sont là, comme le dirait un membre de l'Institut, « d'inéluctables fatalités économiques ». Le grand peuple pingouin n'avait plus ni traditions, ni culture intellectuelle, ni arts. Les progrès de la civilisation s'y manifestaient

par l'industrie meurtrière, la spéculation infâme, le luxe hideux. Sa capitale revêtait, comme toutes les grandes villes d'alors, un caractère cosmopolite et financier ; il y régnait une laideur immense et régulière. Le pays jouissait d'une tranquillité parfaite. C'était l'apogée. Préparé de la sorte, l'avenir est effroyable. Les temps futurs, dont Anatole France trace une rapide esquisse, sont des temps où il ne fera pas bon vivre.

En bref, telle est donc l'œuvre. Ne dites pas qu'elle manque de proportions et d'équilibre, qu'elle est sommaire et incomplète. Ce n'est pas vrai. Cette œuvre est réellement encyclopédique. Toutes les idées compliquées ou simples, profondes ou superficielles qui ont occupé l'esprit des hommes de notre pays, depuis qu'ils se flattent de penser, sont discutées dans ce livre. Et elles le sont avec une constante ironie qui est certainement très amusante mais qui n'est pas faite pour exalter les pauvres diables d'hommes que nous sommes. Hélas ! l'histoire de l'humanité est là, en raccourci, — sans que rien de ce qui est essentiel ne manque. L'ironie de l'historien ne nous ennuie jamais parce qu'elle est toujours délicieuse, mais elle nous attriste toujours parce qu'elle est perpétuellement raisonnable.

Anatole France historien ne dit rien que de vrai et ses jugements sont empreints d'un pessimisme infatigable. En réalité, Anatole France n'a pas cessé un seul instant d'être le nihiliste adorable et décevant que nous connaissons. Lorsque, subissant l'effet des secousses nationales, Anatole France se transformait en apôtre social, il lui arrivait parfois de croire au progrès. Il semblait alors être convaincu que le règne de la science amènerait celui de la justice sociale et de la paix universelle, et que l'humanité serait heureuse un jour. Il écrivait: « La longue tradition religieuse qui pèse encore sur nous, nous enseigne que la privation, la souffrance et la douleur sont des biens désirables et qu'il y a des mérites spéciaux attachés à la privation volontaire.. Quelle imposture ! C'est en disant au peuple qu'il faut souffrir en ce monde pour être heureux dans l'autre, qu'on a obtenu une pitoyable résignation à toutes les oppressions et à toutes les iniquités. N'écoutons pas les prêtres qui enseignent que la souffrance est excellente. C'est la joie qui est bonne. » (*Vers les Temps meilleurs.*) La joie devait résulter, pour l'humanité régénérée, de la science et de la beauté, du travail, de l'amitié, de la vertu..... Aujourd'hui, Anatole France ne se fie plus ni à la science, ni à la beauté, ni au travail, ni à l'amitié, ni à la vertu... Il prévoit pour les hommes un avenir douloureux. Dans son livre : *Sur la Pierre blanche*, Anatole France se faisait déjà le prophète des temps futurs. Il organisait élégamment une société qui n'était que le collectivisme appliqué.

Cependant, il démontrait que la liberté ne peut pas être dans la société puisqu'elle n'est pas dans la nature. « Il n'y a pas d'animal libre. On disait autrefois d'un homme qu'il était libre quand il n'obéissait qu'aux lois. C'était puéril. On a fait d'ailleurs un si étrange usage du mot de liberté dans les derniers temps de l'anarchie capitaliste que ce mot a fini par exprimer uniquement la revendication du privilège. L'idée d'égalité est moins raisonnable encore et elle est fâcheuse en ce qu'elle suppose un faux idéal. Nous n'avons pas à rechercher si les hommes sont égaux entre eux. Nous devons veiller à ce que chacun fournisse tout ce qu'il peut donner et reçoive tout ce dont il a besoin. Quant à la fraternité, nous savons trop comment les frères ont traité les frères pendant des siècles. Nous ne disons pas que les hommes sont mauvais. Nous ne disons pas que les hommes sont bons. Ils sont ce qu'ils sont... » Dans l'*Ile des Pingouins*, Anatole France nous encourage moins encore. Et ses prévisions sont effroyablement désolées. Il voit une civilisation follement industrielle, et une haine atroce entre tous les individus. La richesse n'est plus un des moyens de vivre heureux. Elle est la loi unique de l'existence. Ceux qui ne sont pas riches et qui n'ont aucune chance de le devenir, détruisent la capitale de ce monde ignoblement matérialiste. Mais tout se recommence ici-bas, et il n'est permis à personne d'espérer quoi que ce soit de bon. L'anarchie ne supprimera jamais la ploutocratie. Et une horde d'ouvriers esclaves travaillera toujours pour l'enrichissement de quelques privilégiés que leur privilège n'empêchera pas d'être les plus malheureux des hommes.....

Ce pessimisme noir est certainement plus profond que celui de Voltaire dans ses contes. Je cite Voltaire parce que en lisant l'*Ile des Pingouins*, il n'est pas possible de ne pas se rappeler *Candide* ou l'*Ingénue* ou *Zadig*, ou la *Pincesse de Babylone*. Les procédés d'Anatole France sont analogues à ceux de Voltaire. Voltaire est le seul écrivain de qui l'on puisse rapprocher et à qui l'on puisse comparer Anatole France Et la grâce d'Anatole France est admirable même dans la violence de sa satire. Elle est d'une poésie aimable et subtile.

Anatole France reste le maître de la littérature française d'aujourd'hui.

Eh là! l'insupportable Mme de Liéven nous revient dans les bagages du prince de Metternich. M. Ernest Daudet s'était fait l'historien de cette grande dame encombrante et peu avenante. Il nous avait montré clairement sa passion, sa maladie de la politique, cette maladie dont elle n'avait jamais voulu guérir. Et nous savions, du reste, depuis Châteaubriand, que Metternich avait précédé Guizot dans son mé-

diocre cœur. Nous n'avons pas oublié les paroles de Châteaubriand : « Les ministres et tous ceux qui désirent le devenir sont fiers d'être protégés par une dame qui a eu l'honneur de voir M. de Metternich aux heures où le grand homme, pour se délasser du poids des affaires, s'amuse à effiloquer de la soie. Le ridicule attendait à Paris Mme de Liéven. Un doctrinaire grave est tombé aux pieds d'Omphale :

Amour, tu perdis Troie. »

Metternich n'a pas eu le loisir d'effiloquer beaucoup de soie près de Mme de Liéven car il était très occupé par beaucoup de grandes affaires au moment où il prit le parti de l'aimer. Il l'aima au Congrès d'Aix-la-Chapelle. Au Congrès de Vérone, il l'aima encore par ci par là, quelques moments, en quelques villes, au hasard de rencontres rapides. Et si son amour se répandit sur plusieurs années, il ne les occupa point complètement. Même à Aix-la-Chapelle, même à Vérone, il voyait Mme de Liéven surtout dans les salons diplomatiques, parmi la foule bigarrée. Son amour s'épancha particulièrement dans ses lettres. M. Ernest Daudet en avait publié quelques-unes. M. Jean Hanoteau publie aujourd'hui les principales, celles qui furent écrites dans les années 1818 et 1819. M. Jean Hanoteau est bien sûr d'avoir trouvé un trésor. Il met donc tous ses soins à nous le faire goûter. Et il ne nous laisse rien ignorer des événements qui précédèrent ces lettres de Metternich et des événements qui les suivirent. Mme de Liéven avait eu d'abord de l'antipathie pour Metternich. Elle l'aima à Aix-la-Chapelle, parce qu'il était un homme très considérable... L'amour prospéra, puis périclita. Finalement, Mme de Liéven détesta Metternich. Metternich se consola très bien, et d'ailleurs, il ne dit pas tout ce qu'il en pensait.

Il est possible que dans ces lettres d'amour le prince de Metternich apparaisse plus cordial qu'on ne l'aurait cru. Du moins, ces lettres d'un amoureux sont insignifiantes dans l'immense bibliothèque des lettres d'amour. Elles intéressent seulement parce qu'elles nous font pénétrer plus avant dans l'intimité intellectuelle et morale d'un grand homme d'Etat. Metternich, bien qu'il menât l'Europe, écrit longuement. Il n'est jamais las d'écrire, parce qu'il parle constamment de lui. Il est prodigieusement infatué. Lourde vanité ou orgueil profond ? Les deux. En outre, il badine à la façon d'un éléphant. Il nous fournit, sans le vouloir, des documents très caractéristiques sur la sociabilité de l'aristocratie européenne en 1818. Il dîne avec un certain Kozlowski, prince comme tout le monde, et ministre de Russie à Turin. Le Kozlowski passe pour doué des qualités les plus raffinées. Metternich, lui, le trouve extraordinairement aimable. La conversation a tourné sur le

beau sexe. — Moi, me dit Kozlowski, je n'aime que les femmes grasses. — Et moi, lui ai-je dit, celles qui ne le sont pas. — Je me soucie peu de l'esprit, pourvu qu'il y ait des joues pleines et de gros bras, reprend-il. — Et moi, je n'aime que l'esprit, le cœur et l'âme, que les joues soient plates ou pleines, lui dis-je. — Vous êtes donc sentimental ? — Non, mais j'aime ou je n'aime pas. — Moi, j'aime les chairs. — Et moi, j'aime mon amie. — Ma première belle était extrêmement maigre; je n'en ai plus voulu que de grasses. — Il me paraît que nous avons quelque peine à nous comprendre. — Mon Dieu, non, c'est que vous êtes sentimental et que je ne le suis pas. Savez-vous sur quoi je juge la femme qui me convient ? Sur son appétit. Il faut que ma maîtresse mange beaucoup, et plus elle mange, plus je l'aime, car mieux elle se portera. » Ah ! qu'en termes galants !...

La galanterie de la pensée et de l'expression est d'autant plus agréable que Mme de Liéven était maigre, « d'une maigreur désespérante » dit Mme de Boigne. Et un autre témoin, après avoir noté la maigreur de son visage, dépose : « Le buste est celui d'un squelette ».

Lorsque Metternich ne badine point de la sorte, et ne se complaît pas en lui-même, il exprime une bonne grosse sentimentalité allemande, dont la vulgarité n'est point désagréable outre mesure, parce qu'elle est loyale et naïve.

Mme de Liéven ne méritait pas mieux. Elle n'était pas fort jolie. Elle était sotte. Elle avait l'esprit le plus étroit. Elle était d'une impertinence et d'une insolence, et d'une impudence sans égales. Un jour, entre chez elle « un homme pimpant et de bonne mine. La princesse le regarde fixement et lui dit : « Monsieur, je ne vous connais pas. » Le pauvre homme paraît fort attrapé et s'écrie : « Comment, madame, vous ne vous rappelez pas, à Ems ? — Non Monsieur. — Et elle lui tourne le dos. » Telle en 1837. Telle en 1850. En villégiature aux eaux de Schlangenhad,elle apprend la présence dans la petite ville d'un marquis de Villafranca et le prend pour le confident et le conseiller du comte de Montemolin, fils de don Carlos. Elle lui adresse un billet d'invitation. Elle s'aperçoit, à l'arrivée de son hôte, qu'elle s'est trompée. Alors, sans gêne, elle le traite en aventurier et le met à la porte. « Permettez, madame, lui dit l'autre, je suis le duc de Parme ! » Ce duc de Parme était même un ancien roi...

Avec cela, la princesse de Liéven — princesse de 1826 seulement — était d'une ignorance effrayante. Elle n'était même pas ambitieuse. Elle était simplement intrigante. Elle intrigua toute sa vie durant. Je ne sache pas que ses intrigues aient eu le plus petit résultat. Bref, madame de Liéven représentait la parvenue cosaque dans toute son horreur.

Décidément, c'était une bien insupportable personne.

*
* *

M. Pierre Rain avait étudié récemment le retour des Bourbons en France à la première et à la deuxième chute de Napoléon, la participation de l'Europe à leur restauration, et l'histoire des premières années de cette restauration. Il nous avait donné surtout une œuvre d'histoire diplomatique. M. Gilbert Stenger à son tour étudie le retour des Bourbons. Il ne s'occupe que des années 1814 et 1815. Et il nous donne surtout une œuvre d'histoire psychologique et morale. Nous commençons à connaître le sujet. Les Mémoires ne manquent pas, que nous avons lus avec une curiosité vive. Les livres sont déjà nombreux qui nous instruisent des émigrés, de leurs idées, de leur médiocrité politique, de leur sottise et de leur empressement à la curée de 1815. Mais M. Gilbert Stenger trouve le moyen de nous apporter quelque chose de nouveau, par cela seulement qu'il rassemble et qu'il coordonne tout ce que nous savions déjà. Dans cet ouvrage, comme dans ses six volumes sur l'*Histoire de la société française pendant le Consulat*. M. Gilbert Stenger est un compilateur et un vulgarisateur. Il excelle dans la compilation et dans la vulgarisation. Je n'ai pas aperçu, dans son œuvre tout entière, le moindre de ces documents inédits que nous aimons tant. Mais il faut nous persuader qu'un document n'est pas nécessairement meilleur qu'un autre parce qu'il est demeuré inédit jusqu'à présent. M. Gilbert Stenger, du moins, ne néglige aucun des documents édités. Il lit tout, et on devine qu'il lit avec un plaisir infatigable. Il ne se lasse jamais d'enquêter à travers les Mémoires de l'époque et les journaux du temps. Et lorsqu'il écrit, il ne sacrifie pas même le plus petit fait relaté dans ces mémoires ou le plus minuscule incident rapporté dans ces journaux. Il ajoute donc notations à notations. Il a toujours peur de n'en mettre point assez. Par conséquent, nous avons, grâce à lui, sur chaque sujet le récit le plus abondant et aussi le plus plein. Et sa compilation n'est point du fatras. M. Gilbert Strenger a, en effet, le goût de l'ordre. Il est, par surcroît, très habile à déterminer la valeur exacte des faits, à mettre chaque chose en sa place et chacun à son rang. Enfin, ne doutons pas qu'il n'y ait un véritable talent de la vulgarisation. Ce talent, M. Gilbert Stenger le possède. Son récit est toujours clair et coulant. M. Gilbert Stenger ne s'applique jamais à nous surprendre par l'originalité brutale du style. Mais il conte avec une heureuse simplicité ; son récit est nu sans être plat. Il est toujours attrayant par sa limpidité.

En réalité, les travaux historiques de M. Stenger sont agréables pour le lecteur parce qu'ils le flattent. Le lecteur, en lisant, se dit inces-

samment qu'il connaissait cela, et il se sait gré à lui-même de le connaître. Mais il est bien convaincu que, désormais, il le connaît mieux. Il a raison, car des détails inattendus, le plus souvent pittoresques, rarement oiseux, s'accrochent à la mémoire. Lisez, s'il vous plaît, dans *Le Retour des Bourbons*, le « portrait » du comte de Provence. M. Gilbert Stenger ne renouvelle pas l'idée que nous nous en faisions. Mais il la précise en y insistant. Il répète que le comte de Provence était intelligent, assez lettré, ambitieux, hypocrite, orgueilleux, férocement égoïste. Il tient à nous donner mille preuves de cette intelligence, de cette culture, de cette ambition, de cette hypocrisie, de cet orgueil, de cet égoïsme. Il cite, en témoignage de cette culture, les petits vers qui ont été maintes fois cités, et qu'on revoie volontiers parce qu'ils sont familiers, ces petits vers que le comte de Provence avait inscrits sur un éventail en l'offrant à la reine Marie-Antoinette :

Au milieu des chaleurs extrêmes,
Heureux d'amuser vos loisirs,
Je saurai près de vous amener les zéphirs :
Les amours y viendront d'eux-mêmes.

Plus loin, M. G. Stenger multipliera les témoignages de l'égoïsme du comte de Provence, et chaque témoignage sera minime par lui-même, mais, rapproché des autres, prendra une consistance, une force, une ampleur extrêmes. Tous réunis nous sembleront d'autant plus péremptoires qu'ils sont pris, la plupart du temps, dans les manifestations de la vie privée. Ainsi, en approchant plus près de la vérité, grâce à l'enchaînement de petits faits opéré par la patience de l'historien, nous entrons jusqu'au fond dans cette histoire intime qui nous montre les hommes derrière les personnages historiques, et qui est, pour cela, celle que nous préférons.

Ajoutons vite que ce compilateur, ce vulgarisateur, a l'impartialité convenable à l'historien. M. Gilbert Stenger s'exprime, dans sa Préface, avec une certaine énergie, sur les Bourbons. Il leur dit leur fait, sans ambages. Il ne leur pardonne point d'avoir été ramenés en France dans les fourgons de l'étranger. Il ne dissimule donc rien, ni de leur caractère, ni de leurs fautes. N'est-il pas obligé de faire comprendre pourquoi les Bourbons, ayant reconquis le trône, n'arrivèrent pas à se faire aimer d'une nation qui avait oublié jusqu'à leur nom ? C'est que, au lieu de penser à leur patrie retrouvée, ils ne pensèrent qu'à eux-mêmes. Ils voulurent uniquement jouir de leur bonheur et se dresser dans leur majesté. Quand ils voyagèrent dans la province, ce fut pour se faire acclamer, encenser, admirer. Aucun d'eux ne s'in-

quiéta des besoins des provinces parcourues. Il ne se montrèrent que dans les églises, au théâtre et à table. Ils invoquaient perpétuellement Henri IV, qui sut apaiser par sa magnanimité les querelles des factions. Mais ils ne l'imitaient pas, et ils se targuaient seulement d'être ses descendants... M. Gilbert Stenger insiste sur toutes ces fautes et sur toutes ces maladresses, parce qu'elles expliquent la rapide désaffection du pays. Mais il n'est pas plus injuste qu'il n'est complaisant. Il obéit continuellement aux documents. Il fait œuvre d'historien véridique.

*
* *

Voici un roman singulièrement vécu et tristement et douloureusement vécu. L'abbé Houtin, qui a étudié avec tant d'indépendance la *question biblique au XXe siècle*, et avec tant de force la *Crise du clergé*, raconte la vie et la mort de Charles Perraud, chanoine honoraire d'Autun. Ce Charles Perraud est très intéressant, parce qu'il fut un prêtre pieux, un bon prédicateur, le frère du sec et rèche et vaniteux cardinal Perraud, et aussi, j'allais dire et surtout, parce qu'il se maria en restant prêtre.

Il aimait une de ses pénitentes, qui l'aimait. Un matin, il lui donna la communion, puis, immédiatement après la messe, il l'emmena à la sacristie où il la bénit, et cette bénédiction fut le sceau de leur union. Dès lors, l'abbé considéra la pénitente comme sa femme légitime, et la pénitente considéra l'abbé comme son mari.

L'abbé Charles Perraud voulait demeurer un prêtre fidèle à ses serments de prêtre. Il voulait continuer d'exercer le ministère ecclésiastique. Or, l'Eglise catholique interdit le mariage des prêtres. Et ce prêtre marié, prêcha, confessa, dit la messe jusqu'à sa mort. Voilà le premier drame de conscience qui tourmenta l'abbé Charles Perraud. On peut dire qu'il en mourut peu à peu.

Mais l'abbé Charles Perraud voulait, par-dessus tout, de la franchise et de la dignité. Il lui répugnait de ne pas faire l'aveu de sa situation exceptionnelle. En même temps, il ne pouvait se résoudre à déserter l'Eglise. Il ne pouvait s'y résoudre, parce qu'il était prêtre d'esprit et de cœur. Il ne pouvait s'y résoudre parce qu'il ne voulait pas être de ces malheureux par qui le scandale arrive. Il ne pouvait s'y résoudre pour des raisons beaucoup plus vulgaires. L'abbé Charles Perraud avait peur de nuire à son frère Adolphe, qu'il aimait et redoutait extrêmement. A l'époque du mariage de Charles Perraud, en 1872, Adolphe, son frère, était l'un des membres les plus importants de la Congrégation de l'Oratoire et un candidat sérieux à l'Episcopat. Adolphe Perraud désirait être évêque parce qu'il aimait les honneurs. Le

bon Charles Perraud eut souffert beaucoup s'il avait empêché son frère d'obtenir les honneurs qu'il aimait. Ainsi, l'évêque d'Autun connut la situation si exceptionnelle de Charles Pefrraud dans l'Eglise. Il la toléra. Et, du consentement de l'évêque, Charles Perraud put habiter avec sa femme dans son nouvel appartement de l'avenue de Breteuil. L'hypocrisie du silence parut à l'évêque la meilleure des solutions. Il retenait ainsi son frère timoré dans l'Eglise, d'où il aurait dû le faire sortir, puisqu'il en violait les règlements essentiels. Nouveau drame de conscience pour l'abbé Charles Perraud — et pénible...

Les obligations quotidiennes de la vie multiplièrent les petits ou les grands drames pour l'abbé Charles Perraud. Il était un conférencier éloquent, et les dames s'empressaient autour de lui. Des admiratrices, particulièrement excitées et indiscrètes, ne demandaient qu'à s'occuper de la maison du prêtre qui leur parlait de Dieu avec tant d'agrément. Elles allaient lui rendre des visites ardentes. Elles voyaient la place prise. Et par qui ? Il y avait là une étrangère qui, quelquefois, ouvrait la porte aux visiteuses. Etait-ce une simple gouvernante ? Mais l'abbé avait pour elle une déférence étrange, et, nous confie l'abbé Houtin, lorsqu'il donnait une conférence, elle arrivait toujours avec lui dans une voiture fermée et repartait avec lui immédiatement après le discours. Une femme jalouse résolut de faire une enquête. Elle rencontra un fâcheux complice. Un curé de Paris, qui n'aimait pas la femme de l'abbé Perraud, la nomma et laissa deviner la situation. Depuis ce moment, l'abbé Charles Perraud subit, de la part de quelques femmes, des scènes de jalousie, et il put craindre que sa situation ne fût révélée. Ses craintes furent vaines, en ce sens qu'on ne le dénonça point, et sa situation resta connue seulement d'un petit nombre de personnes, qui gardèrent suffisamment le silence.

Il me semble que, sauf erreur, la situation romanesque de l'abbé Charles Perraud fut effroyable. Un certain nombre de romanciers, fades ou brutaux, nous ont représenté la lutte des prêtres contre les tentations de toutes sortes qui les assiègent et les périls très variés qui les environnent. Aucun d'eux, même Balzac, n'a jamais rien imaginé d'aussi violent et de tragique à ce point.

L'abbé Houtin a esquissé le roman. C'est devenu, grâce à lui, un roman par lettres. Les lettres sont échangées entre l'abbé Charles Perraud et le père Hyacinthe, qui venait de quitter l'Eglise et qui allait bientôt contracter courageusement un mariage régulier. Ces lettres témoignent de la grande noblesse d'âme des deux correspondants. Le plus piètre personnage de ce roman est incontestablement le prince de l'Eglise. L'évêque-cardinal Perraud se montre très petitement opportuniste. Et il n'est pas heureux dans le choix de ses exemples léni-

fiants. Il invoque l'abbé Perreyve, le père Gratry, qui, tous deux, dit-il, ont accepté et supporté sans regret le célibat ecclésiastique. Or, il est notoire que l'abbé Perreyve mourut d'amour. Et l'abbé Gratry, peu d'années avant sa mort, en 1870 et 1871, était tout disposé à quitter l'Eglise pour se marier : il demanda formellement en mariage la femme pour laquelle il éprouvait une vive affection, et il ne mourut dans l'Eglise que parce que la femme dont il s'agit repoussa sa demande...

Tout cela est bien net, et le petit roman par lettres que vient de publier l'abbé Houtin — ce petit roman qui ne travestit point l'histoire et qui ne rapporte que la vérité — est bien révélateur. Est-ce que le monde religieux peut le passer sous silence et négliger de répondre à la question capitale pour l'Eglise que les faits eux-mêmes posent avec une émouvante précision ?

*
* *

C'est une fatalité sans doute qui veut que tous les romans exotiques soient des romans d'amour — et que dans ce roman-là, l'amour se confonde aisément avec la sensualité. M. Chekri Ganem n'est pas homme à résister à la fatalité, d'abord parce qu'on ne résiste pas à la fatalité, ensuite parce que cette fatalité ne lui est point du tout désagréable.

Dans ce roman, *Da'Ad*, il nous raconte l'idylle colorée et savoureuse du jeune Naklé et de la jeune Da'Ad. Da'Ad est la fille d'une juive qui tient, dans la ville basse de Beyrouth, une maison de danse, de musique, et aussi de rendez-vous. Les riches habitants de Beyrouth fréquentent la maison. La mère Ourça et sa fille Ouarda en font les honneurs. Ouarda est belle, elle sait attirer et retenir les clients. La maison prospère. Mais la vieille Ourça a une seconde fille, Da'Ad, âgée de quinze ans. Da'Ad est née des amours d'Ourça et d'un chrétien. Da'Ad est vouée par sa mère à la prostitution. Mais Da'Ad n'a point cette vocation. Elle consent à danser, à chanter devant les clients : elle ne veut pas faire davantage. La vieille Ourça s'irrite. Elle a fait marché avec Selim, un riche marchand qui désire la jeune fille. Da'Ad s'évade pendant la nuit. Elle court se jeter dans la mer. Mais Allah est grand, et le hasard n'est pas moins grand que lui. Da'Ad est ramassée à l'instant opportun par le filet d'un pêcheur. Ce pêcheur, Jahel, est un brave chrétien, qui recueille l'infortunée fille d'Ourça.

Ne croyez pas, toutefois, que Da'Ad se soit évadée et ait voulu « se faire périr » uniquement par vertu. Elle aime Naklé, un jeune et beau chrétien, qui fréquente la maison de la mère Ourça, et qui est devenu

lui-même amoureux de Da'Ad. Naturellement, il retrouve Da'Ad chez le vieux pêcheur. Mais il la perd à peine retrouvée, car la cruelle et peu sympathique mère Ourça lui apprend, sans précautions oratoires, que Da'Ad est sa propre sœur. Da'Ad, en effet, est la fille du père de Naklé. Le hasard est toujours aussi grand qu'Allah ! La vieille Ourça se venge ainsi de la fuite de sa fille Da'Ad et des déceptions que cette fuite lui a causées. Naklé se désespère de son mieux. Cela n'empêche pas le vieux Selim d'être toujours épris de cette malheureuse Da'Ad. Il éloigne donc impitoyablement Naklé, qui se trouve être son neveu. Naklé, désolé, mais obéissant, s'embarque pour Tripoli. Selim, aussitôt, va chez Da'Ad et, menteur comme un Oriental qui aurait été à l'école chez un Occidental, lui annonce la mort de Naklé. Da'Ad, sans en demander davantage, devient folle. Naklé a éventé le piège. Mais, semblable à un carabinier d'Offenbach, il arrive trop tard. Il ne revient que pour pleurer celle qu'il aimait.

Il n'est pas impossible que l'histoire soit un peu touffue, et le style pourrait être plus rapide. Mais elle est originale par un mélange incessant de sensualité et d'idéalisme. M. Chekri Ganem est un poète, un poète ardent, qui aime la vie et qui sait la peindre. Il connaît aussi très exactement les mœurs orientales, et il ne nous inflige pas cet exotisme factice et fallacieux, cet exotisme de grands magasins qui surcharge tant de romans contemporains. Son exotisme est sincère. C'est pourquoi il plaît. Seule, la sincérité nous fait supporter l'exotisme, car l'artifice y est trop facile. Regardez ce tableau de Beyrouth avec ses trois villes, musulmane, juive et chrétienne. Il est peint par un artiste qui comprend et qui goûte ce paysage — et qui le pénètre jusqu'à l'âme.

J. ERNEST-CHARLES.





La Musique

Le Crépuscule des Dieux à l'Opéra. — Concerts Chevillard. — Deux ouvrages nouveaux de Claude Debussy.

« Une centaine de petites tables fleuries que Paillard — l'habile organisateur de ce repas original, a égrenées de la rotonde jusqu'au foyer. On s'appelle, on s'invite, on se groupe : c'est l'animation d'un souper de réveillon. Le tableau est délicieux de ces femmes décolletées et diamantées, de ces « dîneuses » de bel appétit, de ce restaurant de gala improvisé. Autour d'elles, on se montre des hommes qui se sont fait un nom dans les lettres, les arts ou la politique. Voici les longues moustaches de M. Leygues et de M. Broussan, le lorgnon de M. Dubost, les favoris de M. Chéramy, la barbe blonde de M. Escudier, la barbe calamistrée de M. Bérardi, la calvitie de M. Caillaux, le monocle fumé de M. de Camondo, la haute silhouette de Munir pacha, l'ironique sourire de M. Pierre Soulaine. Discrètement, on se désigne un cabinet séparé et l'on se dit que la reine Marguerite d'Italie y a convié à dîner les personnes de sa suite. Deux silhouettes élégantes passent rapidement : c'est Réjane, qui après avoir assisté au premier acte se hâte d'aller personnifier la duchesse de Croucy, dans *Israël* ; c'est Bartet que l'on attend à la Comédie-Française ; c'est Lyse Berty qui, prestement, s'échappe pour aller cueillir son succès habituel à la Boîte à Fursy. » (1)

Or, ces dîneuses dont on admire jusqu'à l'appétit, ces administrateurs qui représentent les lettres, les arts et la politique, ces comédiennes qui n'ont que deux silhouettes pour trois, tout ce monde heureux d'être vu et flatté d'être nommé, n'assistait pas à un bal, ni même à un ballet, mais à la représentation du *Crépuscule des Dieux*, le dernier drame, le plus sombre et le plus hautement moral, de la *Tétralogie*. Si l'ombre de Wagner n'est pas venue maudire cette foule, et lui redire les injures toujours méritées par la frivolité de Paris, c'est que décidément il n'y a plus de fantômes. Certes il ne prévoyait pas, même aux heures du plus sombre désespoir, cette der-

(1) *Le Gaulois*.

nière injure d'une exhibition mondaine à propos d'un de ses ouvrages, et d'une divette de café-concert qu'on félicite de s'esquiver après le premier acte.

D'ailleurs ce public a supporté la pénombre de la salle et attendu les entractes avec une patience qui mériterait des éloges, si elle n'était surtout indifférence. Car le drame est ardu. L'action qui s'y trouve incluse serait assez claire pour le spectateur français, puisque c'est celle même de *Sigurd*. Mais Segfried, qui ravit Brunnhild pour le compte de Gunther, l'a une première fois conquise pour lui-même : il faut donc qu'il perde la mémoire, par l'effet d'un philtre complaisant, puis la retrouve au dénouement par le moyen d'un fatal antidote. En outre, Brunnhild, le jour des noces, devine la ruse à l'anneau qu'il porte à son doigt : c'est le fameux anneau de la Toute-Puissance, auquel s'attache le symbole fondamental. Cet anneau, il le lui a ravi lors de cette lutte tragique où il joue le rôle d'un autre. Par une fatale étourderie, il a omis de le remettre à Gunther en même temps que la femme. Il faut dire que Siegfried n'est pas très intelligent. Comme l'a vu M. Saint-Saëns, il est « la puberté et la force brutale, rien de plus ; il est bête comme une oie, donne tête baissée dans tous les panneaux, n'éveille pas la moindre sympathie ». Il n'en est que plus beau, sans doute, pour qui sait les mérites attribués par Wagner à la pureté, et à la simplicité d'esprit qu'il n'en détache pas. Mais si l'on n'est pas au fait de cette conception, fort singulière pour nous, de l'homme-vierge, le ridicule est tout prochain.

En outre, cette action embrouillée a des prolongements inintelligibles, si on ne connaît pas tout le détail des drames précédents Que font, d'abord, ces trois femmes dont on ne voit que les cheveux gris, dans l'obscurité profonde ? Encore dans l'obscurité, au deuxième acte, quel est ce personnage invisible qui encourage le traître Hagen ? Et enfin que signifie l'interminable discours de Brunnhild, où elle déclare que tout est arrivé « afin qu'une femme comprît ». Si une femme comprend, le spectateur ne la comprend guère, non plus que l'embrasement final, le plongeon de Hagen dans le Rhin, et le calme qui renaît parce que l'anneau a été rendu. On reconnaît les Nornes, et Albérich, et tous les motifs du Rhin, de l'Or, de la Convoitise, de la Malédiction et de l'Amour, quand on les a déjà vus paraître. Faute de quoi on est perdu sans remède. Or, je ne me représente, penchés sur les partitions ou les livrets de l'*Or du Rhin*, de la *Walkyrie* et de *Siegfried*, ni le lorgnon de M. Dubost, ni les longues moustaches de M. Leygues, ni la calvitie de M. Caillaux, ni la haute silhouette de Munir pacha, ni l'importance oisive de tant d'autres, dont on trouvera la liste en d'autres quotidiens. Et quant aux élégantes, elles ont

mieux à faire. La salle presque entière ne pouvait donc échapper au plus mortel ennui que par la distraction. C'est ce qu'elle fit, et la preuve, c'est que moi-même, gagné par l'irrésistible contagion des foules, j'avais la plus grande peine à retenir ma pensée attentive à la conspiration dont Brunnhild est le prix, tant j'étais sollicité à me demander si M. Pelletan songeait à la retraite de M. Thomson, ou bien à qui appartenaient telles épaules généreuses.

L'orchestre, cependant, a été excellent, tel qu'on ne le croyait même pas possible à l'Opéra : c'est M. André Messager dont l'impérieuse précision fit ce miracle de rythmes bien marqués et de progressions bien conduites, au lieu du vague et du désordre dont l'habitude semblait invétérée. Il ne fallait rien moins que lui pour en venir à bout. L'interprétation qu'il a donnée est intelligente autant que pieuse, et les morceaux purement symphoniques, tels que le lever du soleil, la descente sur le Rhin ou la marche funèbre, ont trouvé toute leur force, leur éclat et leur suite. Ailleurs, les chanteurs ont fait tort à l'orchestre. Seul parmi eux, M. Van Dyck a encore l'esprit wagnérien. Sa voix, toujours médiocre, est aujourd'hui presque nulle ; mais l'articulation est si nette, que l'on comprend sans entendre, à la façon des sourds-muets. Et c'est bien là le sourire robuste du jeune héros inconscient et joyeux ; c'est le jeu brusque, violent tour à tour et arrêté, qui convient à un drame géant. Mais M. Delmas ne nous a montré qu'un Hagen figé, aux sourcils méphistophélesques, au teint d'ivoire, à la voix morne; le rôle de ce vengeur est beau cependant, et je n'ai pas oublié son accent farouche, à Bayreuth, lorsqu'il appelait les hommes à la noce tragique. Peut-être faut-il accuser aussi la funeste scène de l'Opéra, qui, lorsque l'acteur est au fond, ne laisse rien parvenir jusqu'à la salle. Nornes et filles du Rhin ont été suffisantes, et les chœurs, par une autre innovation, ont chanté juste. Mlle Féart fut une aimable Gutrune, Mlle Lapeyrette, une Waltraute improvisée, non sans grâce. Je voudrais bien ne pas parler de Mlle Grandjean, en Brunnhild, comme je fais de M. Gilly, le pauvre Gunther. Mais la presse quotidienne presque entière s'est déchaînée en un tel concert d'éloges, que je me vois contraint de faire violence à ma galanterie. Si l'on n'avait proclamé sa voix admirable, je ne dirais pas qu'elle est sèche et dure. Si on ne la qualifiait pas de « belle artiste », j'aurais oublié ce double menton, ces yeux inexpressifs et cette honnête lourdeur. Si enfin on avait fait le silence sur son jeu, au lieu d'en prôner la perfection, je ne ferais pas mention de ce doigt levé pour montrer l'anneau, dans la lutte avec Siegfried, ni de la maladroite familiarité de cet élan vers Waltraute boudeuse. Je sais bien qu'au deuxième acte, devant Siegfried, elle reste

longtemps immobile d'horreur : l'immobilité, c'est le plus beau mouvement de l'acteur wagnérien. Mais en cette attitude, soigneusement étudiée à Bayreuth, elle ne montre aucun autre sentiment que la crainte de perdre un équilibre que certain porte-à-faux pourrait bien compromettre. On répond à cela que la famille Wagner la protège et au besoin l'impose. Belle recommandation ! N'est-ce pas la même veuve et le même fils qui ont inventé le ténor Burgstaller ? Ne sait-on pas que Wagner n'a pires ennemis que ses héritiers ?

La direction, paraît-il, eût souhaité, pour ce rôle, Mme Félia Litvinne. La plastique n'y eût pas gagné ; mais elle n'avait guère à perdre ; et du moins le chant eût été large et soutenu. On se souvient de *Tristan et Yseult*, lorsque cette artiste y répondait à M. Van Dyck. Et pourquoi, à défaut d'une étrangère, ne se confiait-on pas à celle qui fut autrefois la Walkyrie coupable, et n'eût pas été moins émouvante, Walkyrie trahie ? Combien j'ai regretté cette voix chaleureuse, cette fierté de geste et ce sentiment tragique !

Et l'œuvre, dira-t-on ? On peut en faire deux parts, dont l'une est neuve, l'autre toute d'allusion à ce qui s'est déjà passé. Je préfère, au théâtre, la première, qui comprend l'action elle-même : l'arrivée de Siegfried chez Gunther, le départ, le sombre monologue de Hagen resté seul à veiller sur le château, la lutte atroce de Siegfried et de Brunnhild, le retour, la convocation des hommes, la protestation de Brunnhild, terminée par le double serment sur la lance de Hagen et le meurtre de Siegfried. On voit que j'en retranche la scène de famille entre Hagen, Gunther et Gutrune, l'apparition d'Albérich. et le médiocre trio qui clôt le deuxième acte. Mais en ce qui reste, l'action et la musique sont également vivantes. L'autre part est fort importante : il y faut ranger la scène des Nornes, les adieux de Siegfried et de Brunnhild, le récit de Waltraute, la scène des Filles du Rhin, le récit de Siegfried et le monologue de Brunnhild. Ici la musique est fort belle ; mais elle n'est jamais dramatique, n'étant occupée que de faire paraître tour à tour des thèmes déjà connus ; le travail est intéressant. la disposition ingénieuse, le développement bien conduit, les proportions sont imposantes; mais le plaisir est celui que donne une strette de fugue ou un finale de symphonie; le mouvement, l'intérêt, la curiosité passionnée, qui font le drame, n'y sont plus. Et c'est pourquoi sans doute des morceaux choisis du *Crépuscule*, et même des actes entiers, ont au concert un effet qu'ils perdent au théâtre. Jamais je n'ai mieux compris cet héroïsme désespéré, qui est propre à Wagner, qu'en écoutant jadis ce troisième acte, enlevé par l'orchestre Colonne avec plus de vigueur que de soin. C'est pourquoi

je garde à cette partition un souvenir reconnaissant, et regrette de n'avoir jamais retrouvé, même à Bayreuth, les impressions d'alors.

M. Broussan s'est déclaré responsable des décors : ils sont faits à souhait pour donner l'idée de la médiocrité dont l'économe famille se contente à Bayreuth.

*
* *

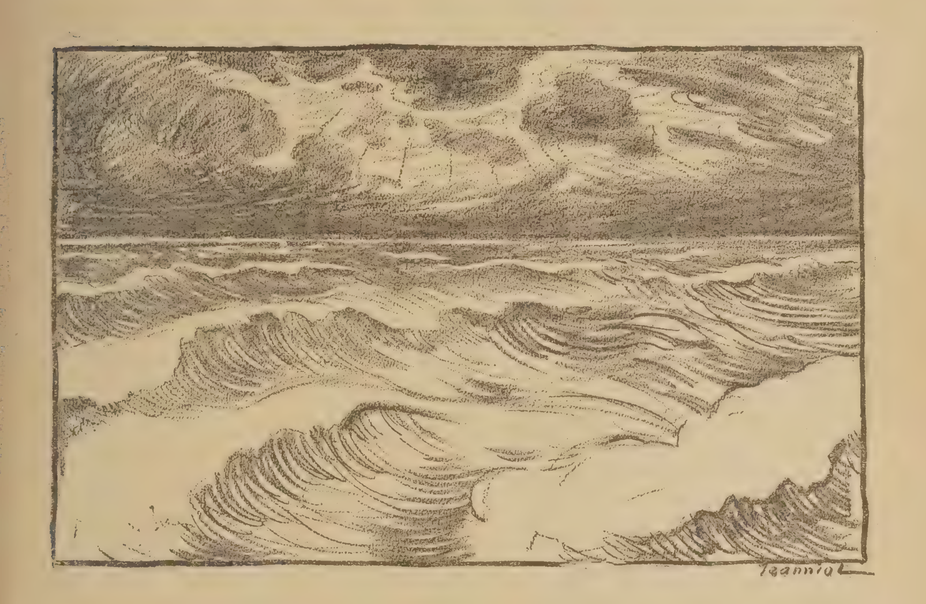
M. Chevillard a repris la direction de ses concerts, qu'une maladie heureusement guérie avait laissés désemparés, l'année dernière. Je les félicite de ne plus devoir se remettre à des baguettes de hasard, et d'avoir retrouvé un chef à qui bien peu se peuvent comparer, pour son souci de l'exactitude, son sérieux dévouement, surtout pour ce sens de l'équilibre et des proportions, qui est essentiel, et manque à tant de virtuoses échevelés. Il m'a même paru que le repos lui avait donné des forces nouvelles : jamais la huitième symphonie de Beethoven n'avait atteint cette justesse de mouvement, ni cette sérénité. Le burlesque *Till Eulenspiegel*, de Strauss, a reçu le haut relief qu'il fallait (le cor, au début, devrait cependant jouer son motif avec plus d'entrain, jusqu'à cuivrer les sons). Comme œuvres nouvelles, nous avons entendu la mélancolique *Procession Nocturne*, de M. Rabaud, un *Océano Nox*, de M. Flament, dont les idées sont banales et les effets d'orchestre heureux ; enfin, une *Ballade* pour orchestre, de C. Chevillard en personne, qui date de dix-huit ans déjà et plait par sa franchise, la solidité de sa musique, le coloris tendre et sombre tour à tour dont les reflets passent sur ce motif, d'une élégance obstinée.

*
* *

Deux nouveaux ouvrages de Claude Debussy viennent de paraître, chez Durand, et je tiens à les signaler, dès aujourd'hui, au risque d'y revenir bientôt. L'un est une petite suite pour piano seul, intitulée *Children's Corner* (*Le coin des enfants*), album d'images fantastiques et attendries. L'autre marque la résurrection d'un genre cher à nos musiciens du XVIe siècle : ce sont *Trois chansons de Charles d'Orléans*, écrites pour quatre voix mixtes sans accompagnement. Résurrection, non imitation : car la forme du contrepoint vocal s'y prête à une musique d'un sentiment moderne et personnel. L'un et l'autre des deux recueils montre un nouveau progrès de ce style achevé dont j'indiquais ici même, à propos de *la Mer*, l'apparition heureuse ; mais les pensées ont cette douceur pénétrante qui nous atteint au profond de nos cœurs

et semble découvrir le secret mélancolique de l'existence. C'est cette émotion, unique et plus précieuse que toutes les inventions d'harmonie, qui nous avait tant fait aimer les *Nocturnes* et *Pelléas*. On la retrouve ici, devenue claire, sans détour et sans timidité, dans la grâce d'une beauté nue. On voudrait dire que la jeunesse de l'auteur y tend la main à sa maturité.

LOUIS LALOY.



Le Train-Ferry sur la Manche

Lorsque deux nations entre lesquelles existent des barrières physiques se prennnent d'amitié, l'une des premières conséquences de ce rapprochement est toujours la recherche des moyens d'intercommunications perfectionnées afin de pouvoir franchir plus aisément ces barrières qui les séparent et faire ainsi plus ample connaissance. C'est ainsi que depuis le développement des sentiments amicaux entre l'Angleterre et les Etats-Unis, on a pu constater une amélioration progressive des communications transatlantiques par la construction de ces « palais flottants » dont le *Lusitania* est la dernière expression. De même le récent rapprochement entre l'Angleterre et la France n'a pas tardé à faire revivre un projet d'intercommunication — celui du tunnel sous la Manche — dont on n'avait guère entendu parler depuis un quart de siècle. Le gouvernement anglais approuvé par la grande majorité du peuple, a condamné à nouveau ce projet par des motifs

basés au fond sur un pur sentiment patriotique, lequel — hâtons-nous de le dire — n'a rien du tout de personnel ni de blessant pour la France, et ne diminue en rien la part que prennent les Anglais dans cet immense et bienfaisant mouvement qui s'appelle l'Entente cordiale.

Est-ce à dire que l'on doive abandonner toute tentative de perfectionner les voies de communications entre les deux pays ? Nullement. Et le gouvernement anglais a été le premier à le reconnaître ; car dans la déclaration même par laquelle il a cru devoir manifester son opposition au tunnel, ses représentants autorisés dans les deux Chambres du Parlement ont signalé l'opportunité qu'il y aurait à étudier d'autres projets analogues et notamment celui des « Trains-Ferry Boats ».

Les Etats-Unis, le Danemarck, la Suède, l'Allemagne, l'Italie et la Russie ont mis en pratique et exploitent depuis plusieurs années, sous des formes plus ou moins complexes, ce système des « Trains Ferries » qui n'est autre que le transbordement intégral d'un train sur un bateau spécialement aménagé avec des rails, à travers un bras de mer, un grand lac, ou l'embouchure d'un fleuve. Ce que l'on propose en un mot, c'est de permettre aux Parisiens de monter en sleeping-car à la gare du Nord et de n'en descendre qu'à Charing-Cross, et réciproquement ; tout comme font actuellement les Berlinois qui vont à Stockholm ou les Suédois qui vont à Berlin ou à d'autres destinations sur le Continent d'Europe.

Les petites misères dont est bourré ce court voyage entre Paris et Londres, vous les connaissez bien tous et toutes ! On s'installe à la gare du Nord dans un bon coin retenu à l'avance et le voyage jusqu'à Calais se passe le plus agréablement du monde. Mais une fois à Calais le train est assailli par une horde de vagabonds sales et souvent plus qu'à moitié ivres, ennoblis du nom de « porteurs » qui s'acharnent sur vos petits bagages, qu'on a toutes les peines du monde à retrouver sur le bateau et dont on ne se débarrasse qu'au prix de pourboires absolument exorbitants. Et quelle bousculade pour arriver sur ce bateau ! On dirait vraiment quelquefois que la Gare Maritime est un navire prêt à couler et le paquebot un bateau de sauvetage, tant les gens sont pressés d'y arriver. L'on se tasse, l'on se bouscule sur la passerelle d'une étroitesse incroyable, bienheureux lorsqu'on peut passer le plein pied sans avoir à descendre comme à marée basse, par un escalier gluant, dans un souterrain humide et malodorant. Tout cela encore quand il fait beau temps, mais quand il pleut quelle aggravation indescriptible !

Au débarquement recommence le jeu des petits colis et des pourboires majorés dans la proportion du shilling au franc, suivi d'une

bousculade digne de sauvages, pour se caser dans les wagons. Et l'on arrive au bout de ce voyage qui ne dure pas autant que celui de Paris à Lyon, plus fatigué que si l'on avait traversé l'Atlantique.

Eh bien, Mesdames, toutes ces petites misères vont disparaître avec la venue du « train-ferry ». Tandis que vous resterez tranquillement dans votre coin ou dans votre couchette de sleeping, vos petits colis dormiront tout aussi tranquillement dans le filet où vous les avez mis à Paris et n'en seront délogés qu'à Charing-Cross. Plus de porteurs grognards et malodorants, plus de risques d'intempéries, plus de bousculades ; au lieu d'un millier de petits transbordements agaçants et inutiles, un seul : celui du train lui-même avec son contenu de voyageurs et de bagages. Avouez qu'il y a bien des chances que la disparition de ce cumul de petits ennuis, jointe au fait que le train sera transporté bien calé sur les rails du pont, sur un grand bateau à turbines très stable, fasse diminuer dans des proportions formidables le risque de ce mal de mer tant redouté. Ajoutez à cela que le paquebot transbordeur sera aménagé en grande gare flottante où les passagers plus aventureux trouveront tout le confort qu'ils peuvent souhaiter.

Même dans les milieux les plus réfractaires aux idées nouvelles, il est universellement reconnu tant de l'avis des experts, que par la force des différentes démonstrations pratiques existantes, que la Manche n'offre aucun obstacle technique qui n'ait été déjà vaincu de manière complètement satisfaisante dans d'autres parties du Monde. Il existe cependant une objection d'ordre spécial qu'il faudra discuter. A croire certains sceptiques, on dirait qu'Eole et Neptune se seraient concertés pour faire de notre pauvre petite Manche une espèce de Maelstrom ravagé par les tempêtes et les tourbillons lorsqu'il s'agit d'y faire passer un « train-ferry » mais douce et calme comme un étang sous bois lorsqu'on y lance tout autre genre d'embarcation. Qu'ont donc les ferry-boats qui puisse ainsi attirer sur eux la colère des dieux marins? Rien si ce n'est qu'il seront plus grands, plus forts et plus stables que les paquebots actuels. Ne sait-on donc pas que les trains sont ainsi journellement transportés à travers l'embouchure de Chesapeake Bay où l'on rencontre très souvent le véritable « Océan weather » c'est-à-dire un temps aussi orageux et pénible à la navigation qu'en plein Océan ; qu'il en est de même sur les grands lacs de l'Amérique du Nord et en particulier sur le lac de Michigan où on rencontre des tempêtes effroyables donnant lieu à des lames ayant près de deux fois la hauteur de celles qu'on voit dans la Manche même par le plus gros temps.

Malgré ces conditions exceptionnelles auxquelles personne qui s'y connaît n'oserait comparer celles de la Manche, les ferrys continuent à

passer aussi souvent que le pourrait un bateau ordinaire, en toute sécurité, sans qu'un seul wagon se soit jamais détaché des solides amarres qui le bloquent sur les rails du pont. Non, certes, à juger par toute l'expérience connue, nous n'avons rien à craindre du temps ; encore moins sur un train-ferry boat que sur un paquebot ordinaire.

Les avantages énormes au commerce et à l'industrie des deux pays de pouvoir transporter leurs marchandises sans transbordement ne sont plus à signaler. A ce point de vue le ferry a tous les avantages qu'on a revendiqués pour le tunnel avec celui en plus que la capacité d'un ferry peut être étendue à l'infini par la construction de nouveaux bateaux tandis que celle d'un tunnel est strictement limitée.

Donc, plus de perte sur les fruits et primeurs français à destination de Londres. Ils seront groupés au lieu d'origine dans un wagon qui ira tout droit à Covent Garden sans aucun emballage superflu, sans aucune manutention en route. De même la porcelaine anglaise voyagera en wagon capitonné dans lequel elle sera calfeutrée à l'usine sans subir les dix ou douze différentes manipulations qu'elle supporte actuellement, qui entraînent une casse et nécessitent un emballage représentant quelquefois jusqu'à 25 % de sa valeur. Il en est de même pour une foule d'autres denrées et marchandises qu'il serait fastidieux d'énumérer.

Le projet actuel est déjà élaboré au point de permettre d'espérer sa mise en exécution dans un avenir relativement prochain. Le Parlement anglais dans sa session de 1906 a autorisé la constitution d'une société parlementaire dans le but de mener à bonne fin les négociations avec les chemins de fer anglais préliminaires à l'organisation définitive de l'exploitation. Une Société analogue ayant sa direction à Paris et un conseil de composition internationale est chargée de la même mission auprès des autorités françaises et coopère avec cette société parlementaire. Il est permis de dire qu'actuellement leurs négociations sont en très bonne voie des deux côtés du Détroit. On ne peut donc que souhaiter qu'un projet aussi intéressant pour l'avenir économique et social des deux pays, ne s'égare pas dans les brouillards de la Tamise, ni dans ceux — moins enfumés on peut le reconnaître — de la Seine.

Olivier Bodington.
Ancien président de la Chambre de commerce anglaise à Paris.



La Vie Politique

Trop parler nuit. — Depuis Aristophane, le domaine des nuées s'est élargi. La réthorique, la faconde, l'abus de la parole qui ont beaucoup tourmenté l'Ionie ont aussi fait reculer les bornes du monde. Si les dispensatrices des tempêtes et des pluies s'intéressent toujours « aux terres fécondes en grands hommes et en beaux discours », il n'est point étonnant qu'elles ne sachent en quels lieux se rendre et que les saisons en soient troublées. Cependant, il est un pays sur lequel les nuées semblent plus fréquemment appelées. Qui l'eût dit, ô Kant, Schlegel, Leibnitz, et autres dieux du germanisme ! C'est le pays par excellence de la réflexion, de la mesure et de la gravité, mais un homme à lui seul suffit à intéresser par son imagination et son éloquence, toutes les nuées d'Europe, d'Asie, d'Afrique et d'Océanie. C'est un Empereur il est vrai. Il est le grand chef de la mobilisation céleste. Le voici parvenu à la plus grande maîtrise de son art. Déjà ses discours et ses entretiens avec des hommes politiques et des journalistes avaient attiré sur lui de petites nuées. Il vient enfin d'amonceler les plus grosses nuées ! Du ciel d'Allemagne aussi bien que du ciel britannique, elles fondent sur lui. Et c'est notre ciel à nous qui lui est le plus clément.

M. de Bülow, il est vrai, s'est sacrifié afin d'appeler sur sa tête la tourmente qu'a suscitée son maître.

Y a-t-il réussi ?

En partie seulement. Les feuilles allemandes qui s'étaient attaquées à l'Empereur, semblent accepter les explications proposées par la

Wilhemstrasse. Mais un doute subsistera au fond de l'âme allemande. Elle se sent des raisons de scepticisme. La politique personnelle de l'Empereur lui a causé déjà trop de surprises. Depuis nombre d'années l'intérêt allemand a reçu de ce côté trop de secousses.

Nul ne mettra en doute l'intention de Guillaume de servir son pays. Mais il est permis au plus humble de ses sujets de douter de son adresse.

De même, hors de l'Empire, nul ne mettra en doute son intention de vouloir la paix. Mais il sera permis au plus confiant étranger de se défier de ses moyens.

Nous-même qui avons bien souvent porté sur ce règne un jugement favorable parce qu'il n'a obéi ni aux suggestions belliqueuses des violents, ni au conseil d'une ambition surchauffée, ni même à des rêves de gloire, nous sommes obligé de mettre en garde le public français contre l'autorité de la parole de Sa Majesté.

Elle se laisse, croyons-nous, facilement entraîner par la chaleur du plaidoyer, mais elle est par là redoutable, car elle s'expose à violenter la vérité et à altérer le souvenir d'une histoire encore récente.

C'est du moins ce que permet d'affirmer l'interview mémorable publiée par le *Daily Telegraph*.

Il y a, dans cette œuvre qui porte bien l'empreinte de l'esprit impérial, deux parts assez distinctes à faire. L'une est toute de sensibilité et d'imagination. L'autre au contraire est faite de réalités et évoque des incidents auxquels des tiers sont mêlés. Nous n'avons rien à reprendre à la première. L'Empereur y emploie une éloquence abondante et d'une brusquerie familière afin de faire mieux pénétrer sa conviction dans la cervelle anglaise, qui y est réfractaire.

Dans le fond il a raison. L'antagonisme des deux pays, Allemagne et Angleterre, n'est pas de ceux qui doivent se résoudre nécessairement par la guerre.

L'une et l'autre sont terriblement envahissantes. Leurs appétits n'ont pas de bornes. Et il serait parfaitement concevable que le reste de l'humanité se réunit un jour contre elles afin de s'en libérer. Mais ce serait folie que ce reste méprisable d'humanité les encourageât à en venir aux mains et se prêtat à cet immense duel.

Il n'a point à opter entre l'un ou l'autre de ces dévorants.

L'Angleterre a, il est vrai, un domaine mieux défini. L'Allemagne s'attaque à tous les pays, à tous les commerces et, il faut bien le reconnaître, son système d'affaires n'est pas toujours favorable ni à l'ordre politique, ni à la santé commerciale des pays neufs. Mais ce n'est point la guerre qui y porterait remède. Les grandes saignées

humaines ne sont pas des solutions aux grands problèmes de l'avenir.

Guillaume II professe cette opinion en ce qui touche son pays et l'Angleterre. Mais s'il écarte ce conflit de son voisinage c'est pour le concevoir plus loin, dans le Pacifique.

Il accorde la paix à l'Europe, mais non aux Jaunes. Il rêve d'une colossale *armada* où trois cents bâtiments navigueraient de conserve sous le double pavillon anglais et allemand, afin de refouler la Chine et le Japon. Ce romantisme lunatique n'a trompé personne, mais a porté une légitime émotion au cœur japonais qui n'accepte point de voir l'extrême Asie au ban de l'humanité.

Enfin cette partie de l'éloquent plaidoyer de Guillaume a manqué son effet.

L'autre n'a pas une meilleure presse. Elle contient des allégations où nous sommes mêlés. Et ces allégations sont en ce qui nous concerne parfaitement inexactes. La France n'a pris part en 1900 à aucune démarche tendant à humilier l'Angleterre en sauvant les Républiques boers.

Elle a examiné une proposition russe en vue d'une démarche courtoise auprès du cabinet de Londres, mais à la condition que cette démarche ne s'inspirât que d'un sentiment d'humanité.

Les négociations de la Russie avec l'Allemagne n'allèrent pas loin, l'Allemagne laissant entendre qu'il y avait lieu d'examiner une collaboration de *longue haleine*. Ceci c'est de la diplomatie. Il faut en retenir ce premier point : l'Allemagne ne repoussait l'idée d'une intervention que s'il s'agissait d'une action momentanée, d'une démarche de pure courtoisie dans l'intérêt de l'humanité. Elle recherchait au contraire l'occasion de nous entraîner avec la Russie dans une alliance contre l'Angleterre.

La figure de la diplomatie impériale se dévoile alors tout à nu si de ces faits authentiques et que relatent des correspondances officielles on rapproche les paroles de Guillaume : « La postérité connaîtra un jour les termes exacts du télégramme dans lequel je portais à la connaissance du souverain de l'Angleterre la réponse que j'avais faite aux puissances méditant la ruine britannique ».

Il serait, en effet, très intéressant de voir mis au jour ce fameux télégramme. Mais le tableau des habiletés diplomatiques de la chancellerie impériale serait plus complet si en même temps on publiait les rapports de l'ambassadeur de France à Berlin où sont relatés les propos de l'Empereur relatifs à la guerre contre les Boers.

En somme l'incident soulevé par la publication du *Daily Telegraph* porte en soi de salutaires moralités. Il avertit d'abord les Allemands

que la légèreté n'est pas l'apanage exclusif des Français ; que le pouvoir personnel dans ses contacts avec l'opinion n'est pas à l'abri des mêmes aventures auxquelles sont exposés les gouvernements démocratiques ; que leur diplomatie est faillible — ils s'en doutaient déjà, — qu'elle est tortueuse et qu'elle les expose à des mécomptes sérieux.

Il avertit les autres peuples qu'il faut se garder des nobles figures chevaleresques. Enfin, il avertit la nation la plus humanitaire du monde, qu'en politique les sentiments même les plus généreux peuvent servir d'amorce à des complications dangereuses.

Et maintenant, ô nuées, déesses charmantes et redoutables, soyez indulgentes aux latins bavards, et passez sans lancer vos tonnerres dans les bulles fragiles que nous remplissons de notre haleine afin d'y considérer les jeux de la lumière et de nos rêves !

La crise balkanique. — Jamais l'Europe ne fut aussi désemparée qu'au cours de cette longue crise. Cependant le coup autrichien survenait à un moment où elle paraissait établie dans un équilibre tranquille et sûr. Ses forces étaient réparties suivant deux systèmes d'égales valeurs ou du moins de valeurs à peu près équivalentes. Le plus récent, l'anglo-franco-russe, possédait un prestige supérieur. Le monde lui faisait confiance.

Malheureusement cette triple entente n'a pas offert aux projets de l'Autriche un front uniforme. Quand la France et l'Angleterre ont été informées de l'annexion de la Bosnie-Herzégovine, la Russie avait depuis longtemps donné un acquiescement secret. Il est permis de penser qu'elle avait des raisons sérieuses d'agir ainsi vis-à-vis de nous et de l'Angleterre. Supposer qu'elle a pu pour peu de choses, rompre le cercle auquel elle s'est attachée moyennant un échange de sacrifices et d'avantages importants serait lui faire injure. Elle a certainement cédé à des raisons très graves. Les connaît-on dans les chancelleries ? C'est probable. Mais on ne les connaît pas dans le public, et cette ignorance est un élément appréciable dans une situation aussi troublée et à une époque où l'opinion européenne joue un rôle que personne, je veux dire aucun gouvernement, ne saurait négliger.

Le secret que la Russie a observé avant le coup autrichien, elle semble vouloir l'observer sur ses résolutions nouvelles. C'est fort gênant pour les autres puissances de l'entente. Mais le plus grave est qu'elle est secrète dans l'irrésolution.

Elle a d'abord adopté l'idée de la conférence internationale. M. Isvolski, au cours de son voyage en France et en Angleterre,

l'a, semble-t-il, prônée avec une chaleur diplomatique. L'a-t-il abandonnée aujourd'hui ? C'est bien possible. Le gouvernement français n'en sait rien, mais comme ses conceptions politiques ne sauraient évoluer dans le même mystère, il se trouve astreint à garder de la suite dans les idées. M. Clemenceau soutient donc, dans son interview récente du *Secolo*, l'idée de la conférence. Mais qu'allons-nous y faire ? Nul n'en dit rien. L'Angleterre ne nous renseigne qu'imparfaitement. Jusqu'ici elle est cependant le seul pays où l'opinion soit un peu éclairée par les débats parlementaires.

En glanant des impressions de part et d'autre, on arrive cependant à deviner que la conférence a une ombre de programme.— Une ombre de programme négatif, du reste —. D'abord il n'y est pas question de l'ouverture des détroits. Les Dardanelles resteront fermées à la Russie. L'Angleterre ne veut pas en entendre parler. — Il n'y sera pas question de compensation territoriale à la Turquie. Tout le monde est d'accord sur ce point. — Il n'y sera pas question de compensation à la Serbie. L'Autriche ne peut y consentir. — Il n'y sera pas question de la suppression des capitulations. Ce serait un gros débat où nous ne pourrions être tout à fait d'accord avec l'Angleterre à cause de l'Egypte. Il n'y sera pas question... Mais de quoi débattront les diplomates autour du tapis vert ?

Seront-ils là pour confirmer l'usurpation autrichienne et légitimer le fait accompli ?

Et nous ? Alors que chacun ne pense qu'à tirer son épingle du jeu, qu'y ferons-nous ? La pelote aux épingles des autres ? Qu'avons-nous à attendre de ces délibérations préparées dans l'obscurité et la confusion ?

Jamais nous n'avons eu une position plus nette en face d'un réseau inextricable de manœuvres, de fausses manœuvres, d'intrigues et de convoitises.

Les contre-coups de la politique de Bismarck ne nous atteignent pas. Nous n'avons aucune responsabilité ni aucune complicité tacite dans les événements. Nous devons premièrement conserver jalousement la confiance du monde oriental. Seule, une nouvelle diminution de la Turquie pourrait nous émouvoir. Aidons-la de tout notre pouvoir à affirmer son régime constitutionnel, à développer sa valeur politique et économique. N'allons pas dans des courtisaneries inutiles à Vienne, abandonner le crédit dont nous jouissons auprès des petits peuples des Balkans.

Nos amis, en ce moment, sont un peu dispersés. Attendons que leurs intérêts les rapprochent. Notre empressement à les servir serait vain. L'Europe, en ce moment, dîne par toutes petites tables. Laissons-la faire et tenons-nous en dehors du festin. Quelques-uns des

convives n'ont rien sur leurs assiettes. Veillons à ce qu'ils ne les remplissent avec quelques pièces du petit troupeau dont nous avons de tout temps assumé la défense.

PIERRE BAUDIN.

P. S. — Cette chronique de quinzaine était composée quand l'incident de Casablanca a pris brusquement un caractère d'exceptionnelle gravité.

L'opinion française ne devine pas les motifs auxquels le gouvernement allemand obéit. Quelques-uns pensent qu'il serait une diversion au malaise intérieur que l'interview du *Daily Telegraph* a provoqué. Cette explication serait la plus vraisemblable s'il ne résultait de la confrontation des dates, que la distinction du fait et du droit et la prétention d'obtenir de nous une expression de regrets n'avaient été formulés dans une note allemande antérieure à ladite interview.

D'ailleurs cette diversion serait mal choisie. Elle est faite pour surprendre le peuple allemand. Rien ne l'a préparé à regarder l'incident de Casablanca comme touchant à son honneur et à sa fierté. Il ne s'explique pas mieux que nous le refus de la chancellerie de soumettre l'ensemble de la cause à la cour d'arbitrage.

Nous préférons suivre un autre fil pour nous guider dans les voies compliquées et dangereuses de la diplomatie germanique. Par-dessus toute chose, elle persiste à taquiner et inquiéter la France à raison de son accord avec l'Angleterre.

Une connaissance imparfaite de la psychologie française l'incline à croire qu'en nous harcelant elle nous dégoûtera de cette politique. Ai-je besoin d'ajouter qu'elle obtient un résultat exactement inverse.

D'autre part, elle ne perd pas de vue ses procédés d'influence au Maroc. Elle est servie, dans ce pays, par un personnel fort mélangé : diplomates de carrière, agents d'un caractère officiel, commerçants trop zélés et d'une activité débordante, agents marocains protégés, etc.

Cette collaboration compose un puissant réseau d'action. Son but est d'accréditer sans cesse la renommée de l'Empereur. Les musulmans sont convaincus qu'un geste de Guillaume fait trembler l'univers.

L'adhésion de l'Allemagne aux notes franco-espagnoles a pu atténuer cette foi religieuse, mais qu'on puisse faire circuler dans les douars, à Fez, jusque dans le Tafilet une formule de regrets portant la signature de France, le prestige allemand grandit, celui de la France s'abaisse...

Toute cette politique est pénible, anti-européenne, brutale, et maladroite. Puisse le peuple allemand connaître assez tôt ses dangers !

P. B.



L'Egrugeoir

M. Delcassé contre M. Thomson.

Pour la seconde fois depuis sa démission, qui s'est produite dans les circonstances exceptionnelles que l'on sait, M. Delcassé est monté à la tribune de la Chambre. Les deux fois, le succès personnel de l'ancien ministre des Affaires étrangères a été considérable. Son premier discours fut prononcé pour défendre la politique extérieure qu'il avait suivie pendant ses longues années de pouvoir ; la forme en était brillante et le succès en fut très vif. D'autre part, la Chambre ne pouvait oublier que M. Delcassé avait été « débarqué » dans des conditions peut-être un peu brutales qu'elle avait dû accepter et elle n'était pas fâchée d'adoucir par son accueil les blessures faites et montrer à l'ancien ministre qu'il jouissait toujours dans l'assemblée de très grandes sympathies. La seconde intervention de M. Delcassé a eu pour objet la discussion des interpellations sur le budget de la marine et son résultat a été l'échec et la retraite de M. Gaston Thomson, ministre de la marine. En cette dernière circonstance, M. Delcassé ne s'est pas montré seulement orateur de talent, à la parole claire, mordante et précise ; il s'est révélé aussi comme tacticien parlementaire de premier ordre.

M. Delcassé est, en effet, un patient. Il sait qu'en matière politique un homme n'est jamais fini à la condition de laisser le temps faire son œuvre et aussi de ne pas se répandre en agissements bruyants et inutiles. Il s'est donc gardé soigneusement d'apparitions trop fréquentes à la tribune, mais il n'est pas resté, pour cela, inactif. Il est devenu un assidu non de la séance, mais des couloirs, faisant chaque jour le siège d'un collègue à qui il exposait ses vues sur la politique extérieure et intérieure et surtout la justification de ses actes et de sa conduite au quai d'Orsay. Il a créé ainsi autour de lui une atmosphère favorable dont il devait, le moment venu, bénéficier. Il n'a pas

non plus oublié ceux qui ont favorisé son débarquement du cabinet Rouvier et s'est attaché à avoir, à leur égard, sa revanche. La vengeance est un plat qui se mange froid. M. Delcassé, mieux que tout autre, s'est approprié cet axiome et l'a mis en pratique.

Il y a un peu plus de trois ans, le 6 juin 1905, dans une séance historique que tînt le conseil des ministres et qui devait décider du sort de M. Delcassé, celui-ci, après avoir montré que sa politique étrangère avait eu pour conséquence de diminuer l'influence mondiale de l'Allemagne, de nous rapprocher de l'Angleterre, avait insisté sur la nécessité de résister résolument aux exigences de la première de ces puissances, quelles qu'en dussent être les conséquences, dans l'affaire marocaine et il s'était porté garant de l'appui efficace, le cas échéant, de la Grande-Bretagne. Il avait, enfin, adressé un appel pressant à ses collègues du ministère, les adjurant de se ranger à sa manière de voir, et plus particulièrement aux deux gambettistes du cabinet : MM. Etienne et Thomson. Le conseil, à la suite d'un vibrant discours de M. Rouvier, se prononça à l'unanimité contre M. Delcassé. M. Gaston Thomson, dont tout le monde alors louait le grand esprit politique, se rangea résolument du côté de son président du conseil et condamna formellement la politique de son collègue qui pouvait être dangereuse. On raconte qu'au cours de cette séance, certains ministres firent à M. Delcassé le reproche d'avoir suivi une politique aventureuse sans se soucier de connaître l'état de notre armée et celui de notre marine.

Sans s'intéresser, comme il l'aurait dû faire, à la direction que donnaient ses collègues, le général André à la Guerre, et M. Camille Pelletan à la Marine, M. Delcassé répondit que cela n'était pas de son ressort et ne le regardait pas. La réplique fut jugée insuffisante. M. Delcassé dut partir ulcéré, mais résolu à montrer qu'il s'instruirait à ne jamais oublier l'hostilité que venaient de lui témoigner ses collègues.

Le député de l'Ariège a attendu trois ans et il a eu son heure, du moins en ce qui concerne M. Gaston Thomson. Son réquisitoire contre son ancien collègue a été terrible et a produit sur la Chambre une impression bien profonde puisque l'ordre du jour « déplorant les négligences funestes relevées à l'occasion de la catastrophe de l'*Iéna*... » a été adopté à la presque unanimité. A vrai dire, M. Gaston Thomson ne prononça pas, pour sa défense, son meilleur discours ; les explications qu'il fournit parurent un peu ternes après le vibrant discours de l'interpellateur. Il ne voulut pas adopter à l'égard de M. Delcassé l'attitude combative et même agressive que certains attendaient ; il ne voulut pas surtout séparer sa responsabilité de celle de ses prédéces-

seurs et avoir le vilain geste de montrer qu'il y avait d'autres coupables que le vote de la Chambre ne pouvait atteindre.

On s'est étonné de ne pas voir intervenir dans la bataille M. Clemenceau ; on a été surpris de voir M. Gaston Thomson « lâché » par son président du Conseil et on eût voulu, sur certains bancs de la Chambre, constater une plus grande solidarité entre les membres du gouvernement. Si nous sommes bien informés, M. Clemenceau n'est pas intervenu parce que M. Gaston Thomson n'a pas voulu prendre à son tour à partie M. Delcassé et rappelant les souvenirs récents, d'accusé devenir accusateur ; il n'est pas intervenu parce que les explications de M. Gaston Thomson ne lui ont pas paru suffisamment complètes, notamment au sujet du retard apporté dans la transmission des rapports concernant les soutes de l'*Iéna;* il n'est pas intervenu parce qu'il ne s'agissait pas d'une question intéressant la politique du cabinet et parce qu'il ne s'est pas cru autorisé à engager la responsabilité de tous les membres du gouvernement dans une question visant un cas particulier et l'administration d'un seul ministère.

M. Gaston Thomson, renversé seul, a tenu à inviter la Chambre à donner sa confiance à un cabinet dont il ne faisait plus partie. Mais il a dû, au fond de son cœur, regretter que la démission qu'il offrit à M. Clemenceau, il n'y a pas bien longtemps, lors de l'accident du *Latouche-Tréville*, n'eût pas à ce moment été acceptée.

Quant à M. Delcassé, l'opération qu'il tentait, devait avoir dans son esprit des conséquences d'ordre général ; il espérait non seulement atteindre M. Gaston Thomson, mais aussi renverser le cabinet tout entier. M. Delcassé n'a obtenu qu'une partie du résultat entrevu : pour le moment, il se déclare satisfait.

M. Alfred Picard, ministre de la Marine.

La nomination de M. Alfred Picard comme ministre de la Marine a été diversement commentée dans le monde parlementaire. Les uns y ont vu une injure du président du Conseil à l'égard du Parlement dans le sein duquel il a refusé de prendre le nouveau ministre ; d'autres ont prétendu qu'il y avait là une preuve de la fantaisie qu'apportait M. Clemenceau dans ses actes comme chef du gouvernement. Beaucoup ont critiqué un choix que ne désignait pas la compétence particulière de M. Alfred Picard en matière maritime. Cette première impression, s'est d'ailleurs, dissipée.

Nous ne croyons pas que M. Clemenceau ait voulu ainsi mécontenter de parti pris le Parlement dont sa vie ministérielle dépend en somme. Mais il s'est trouvé fort embarrassé lorsque s'est produite la démission de M. Gaston Thomson. Prendre un sénateur ? Aucun nom ne s'imposait au Luxembourg, où la commission sénatoriale de la marine a comme président M. Méric, adversaire personnel de M. Clemenceau dans le Var, et la Chambre eût vu d'un mauvais œil un quatrième sénateur entrer dans le cabinet alors que le ministre démissionnaire est député. Prendre un député ? Pas plus qu'au Sénat un nom ne s'imposait et, pour des raisons politiques ou personnelles, il fallait éliminer les membres de la Commission de la marine fonctionnant au Palais-Bourbon. D'autre part, M. Thomson appartenait à l'Union démocratique et ce groupe eût témoigné quelque mécontentement si le nouveau ministre avait été choisi dans un autre groupe de la majorité.

M. Clemenceau résolut donc assez rapidement, pour couper court à toutes les compétitions et ne pas s'exposer aux difficultés qu'il prévoyait, de s'adresser à une personnalité n'appartenant pas au Parlement. Il ne voulut pas faire appel à un amiral car il estimait que des modifications profondes devaient être apportées dans les services du ministère de la Marine et il craignait qu'un amiral gêné par ses relations, par des liens de camaraderie, par esprit de corps, n'eût pas l'indépendance nécessaire pour les réaliser. Il chercha alors parmi les savants et c'est ainsi qu'il songea à M. Alfred Picard dont chacun connaît les qualités administratives, la puissance de travail. Sans doute celui-ci n'était pas très familiarisé avec les choses de la marine ; mais un député est-il beaucoup plus compétent pour avoir rapporté un an ou deux, le budget de la marine ? Avec M. Alfred Picard, que la vie mondaine n'a jamais détourné du travail du moins on pouvait être certain que tout le temps du nouveau ministre serait consacré aux affaires de son département et qu'un grand effort serait fait en vue de remédier à la désorganisation signalée à la tribune.

M. Alfred Picard s'est mis résolument à la tâche et il a de grandes chances de réussir. Mais bornera-t-il son ambition à devenir un administrateur modèle et ne voudra-t-il pas, lui aussi, faire de la politique, dont, toute sa vie, il s'est tenu éloigné ?... On assure, en effet, que M. Alfred Picard se considérerait comme ayant plus de force, d'autorité, rue Royale s'il faisait partie du Parlement et qu'il ne serait pas éloigné de poser sa candidature à un siège sénatorial.

On comprend ce désir de M. Alfred Picard, car il a été ressenti par tous les ministres pris hors des assemblées. On peut ajouter que, contrairement à ce que l'on pourrait croire, l'entrée du ministre

dans l'arène politique n'a jamais ajouté à son autorité. Qui ne se souvient à ce sujet, de M. Flourens ?

M. Flourens était conseiller d'Etat, directeur des Cultes, lorsqu'il fut nommé ministre des Affaires étrangères. L'accueil fait, au début, à sa nomination fut autrement réfrigérant que celui réservé à M. Alfred Picard et le cabinet en fut tout d'abord ébranlé. Puis la situation de M. Flourens se raffermit, l'affaire Schnœbelé survint et le ministre, bénéficiant de circonstances exceptionnelles, jouit bientôt d'une très grande popularité. A la première crise ministérielle il eût pu à son choix être placé à la tête d'une des plus grandes ambassades d'Europe ou être nommé à de hautes fonctions à Paris, de façon à attendre patiemment la crise suivante qui l'eut presque certainement ramené au quai d'Orsay. M. Flourens préféra tâter de la carrière politique. Pour son malheur il fut élu et c'est du jour qu'il siégea comme député que s'évanouit tout son prestige et que disparurent toutes ses chances d'avenir.

M. Alfred Picard sera peut-être plus heureux. On ne peut que le lui souhaiter.

Les Juges rémois.

Et quand la gaieté aura tout à fait disparu des articles des humoristes, ce qui ne saurait tarder, on la retrouvera dans les arrêts de justice. C'est de l'un d'eux, plus que du sujet qu'il traite (— enterrement et pompes funèbres —) qu'il convient de tirer aujourd'hui des éléments de distraction.

Les gens de Reims ont accoutumé, quand ils ont à se débarrasser d'un enfant mort-né, de le faire sans pompe (avec et sans s) et par le simple moyen d'un fiacre. Et comme, en dépit de toutes les associations syndicales qui tous les jours sont créées, le syndicat des mort-nés n'existe pas encore, personne n'avait songé à se plaindre de ce manque d'appareil — voire de considération — à l'égard de ces... choses qui tiennent le milieu entre le fœtus et le cadavre.

Mais voici que protesta un beau jour la société des pompes funèbres. Elle se jugeait lésée, et que cette façon de procéder lui retirait un bénéfice auquel elle avait droit par monopole et cahier des charges. D'où procès entre la compagnie demanderesse et X..., un honorable père de mort-né, qui avait conduit son fils à sa dernière demeure *viâ* fiacre.

La compagnie a échoué dans sa demande, et ce sur un « attendu » du juge de Reims, lequel attendu ne saurait être passé sous silence, pour le peu qu'on doive de déférence à la curiosité naturelle de ses lecteurs.

« Attendu », dit le juge, « qu'il est parfaitement légitime de ne pas entourer des cérémonies qui symbolisent les regrets et les adieux des survivants au disparu, le *corps d'un souffle de la vie*, tout au moins de la vie intérieure, qui n'a jamais été, ne fût-ce qu'un instant, un membre du corps social, et qui ne doit être considéré que comme un produit parasite détaché du corps de la mère et constitué par un ensemble organique qui est toujours demeuré sans fonction ; que dans ces conditions X... n'a point violé le monopole de la société des pompes funèbres... etc., etc. »

Et que la vie ait un souffle, j'y souscris, encore que le souffle apparaisse comme un phénomène plus particulier que général. Mais qu'un souffle ait un corps, voilà qui me laisse interdit en dépit des affirmations respectables et ayant force de chose jugée de l'honorable juge rémois.

Cependant il y aurait de la mauvaise grâce à chicaner le magistrat sur son style original et pittoresque. Tant d'autres écrivent si banalement ! Bien plutôt convient-il d'être choqué de son impertinence à l'égard d'une corporation beaucoup plus à plaindre qu'à blâmer. Traiter un mort-né de parasite, et le décréter indigne de provoquer des regrets ou des adieux, voilà qui n'est ni brave, ni charitable.

Cela n'est point brave car un mort-né sait mal se défendre; et cela n'est point charitable car il n'est pas juste d'englober toute une collectivité dans une même réprobation, sans laisser place au moins pour l'exception. Enfin, il faut tenir compte de l'amour-propre de chacun. Tant de fœtus veulent passer pour des cadavres !

Le cardinal Mathieu.

Tous ceux qui l'ont connu regrettent ce prélat au cœur si tendre, à la plume si spirituelle, au langage si franc, au commerce si dégagé de toute étiquette.

L'historien, qui écrira sa vie, devra, pour lui donner tout son relief, employer la méthode dont se servit le cardinal lui-même, dans les différents ouvrages qu'il a publiés.

Ses œuvres sont vivantes comme ses conversations où le grave se mêlait au plaisant et les allusions politiques aux anecdotes historiques. Elles sont émaillées de propos de presbytères et d'entretiens diplomatiques, de conversations de séminaristes et d'histoires de salons. Surtout il a le mot pour rire et la réflexion pratique. Il est familier avec les hommes comme avec les idées. Partout, il est l'homme de la maison, bien à son aise et parfois l'enfant terrible. En face de la douleur, il est le prêtre qui souffre et qui se donne.

Je ne m'attarderai pas à redire les anecdotes que tout le monde con-

naît, mais j'en narrerai quelques-unes, inédites encore et qui caractérisent à merveille sa façon de voir et d'agir.

Monseigneur Mathieu était à Toulouse, depuis quelques mois seulement, lorsqu'il reçut la visite de la présidente de l'Œuvre des dames patronnesses, Mme la comtesse de V., accompagnée de deux amies.

— Nous venons, monseigneur, demander à Votre Grandeur, si elle consentirait à présider la réunion des dames patronnesses qui aura lieu, la semaine prochaine, dans une chapelle particulière.

— Mais certainement, Madame la présidente.

— Votre Grandeur me permettra-t-elle de lui dire que, à cette réunion où se trouvent toutes les dames de la noblesse toulousaine, son Eminence le cardinal Desprez se rendait toujours en grande cérémonie et avec les ornements pontificaux ?

— Je me ferai un devoir d'imiter mon éminent prédécesseur, Madame la présidente.

Au jour fixé pour la réunion, Mgr Mathieu, qui avait vendu le brillant équipage du cardinal défunt, fit venir au palais archiépiscopal une magnifique voiture attelée de deux chevaux et, en grande pompe, se rendit chez Mme la comtesse de V.

Dans la cour d'honneur de l'hôtel, Mme la présidente, entourée de toutes les dames patronnesses, attendait Sa Grandeur qui arriva exactement à l'heure fixée. Aussitôt elle se précipita pour baiser l'anneau épiscopal et saluer son auguste visiteur.

Monseigneur Mathieu, en grand costume de cérémonies, mître en tête et crosse en main, se tenait gravement au fond de la voiture. S'adressant alors à Mme la Comtesse, il lui dit, d'un ton solennel : « Eh bien ! Madame la Présidente, suis-je assez chic comme cela ? »

« Jamais, ajoutait-il, avec un large rire, lorsqu'il racontait cette histoire, jamais je n'ai été aussi pontifical qu'en cette petite chapelle de la rue du V. R. »

A Rome, il n'eut qu'une ambition : représenter la France et la faire aimer et respecter, aussi la défendit-il toujours, avec vigueur et parfois avec âpreté.

Personne plus que lui ne contribua à la béatification de Jeanne d'Arc « Jeanne d'Arc, la bonne Lorraine, une compatriote ! » comme il aimait à redire.

Un jour qu'à la Congrégation des Rites, le cardinal Macchi parlait avec peu de respect de la Pucelle d'Orléans, le cardinal Mathieu se leva indigné et s'écria d'une voix courroucée : « Quel est donc l'esprit qui vous anime pour oser dire, avec une telle insolence, de pareilles stupidités. » Puis il sortit en faisant claquer les portes.

Toute une légende s'est créée autour de son article sur les *Derniers*

jours de Léon XIII et le conclave de 1903 et jamais, que je sache, les choses n'ont été fidèlement racontées. Voici donc exactement ce qui se passa :

Lorsque le cardinal Mathieu eut terminé le tableau si dramatique des dernières heures de son grand bienfaiteur et le récit des péripéties de l'élection de Pie X, il se rendit au Vatican pour les soumettre au secrétaire d'Etat. Celui-ci les trouva parfaits mais conseilla au spirituel écrivain d'en parler au Souverain Pontife. Pie X en écouta la lecture avec attention, conseilla quelques corrections et approuva les termes du récit qui parut quelques jours plus tard.

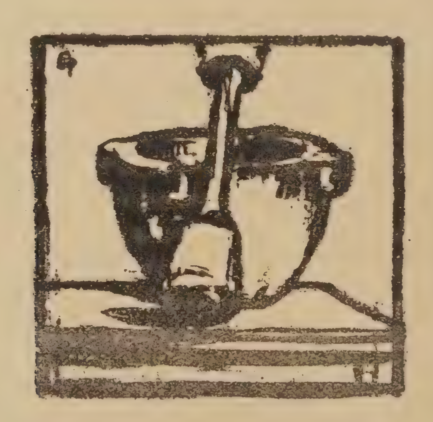
Quelle ne fut pas la stupeur du cardinal Mathieu de lire, un soir, dans l'*Osservatore Romano* un désaveu formel de son article et un blâme sévère à l'adresse de l'auteur.

Le lendemain matin, de bonne heure, notre cardinal de curie se rendit chez Monseigneur Merry del Val, se plaignit amèrement et réclama une rectification.

— Nous ne demanderions pas mieux, lui fut-il répondu, mais que voulez-vous ? C'est fait, nous n'y sommes pour rien et nous n'y pouvons rien.

L'éminent écrivain apprit plus tard que le cardinal Oreglia, visé dans le récit de l'élection pontificale, était allé s'en plaindre à Pie X et avait exigé un désaveu.

Le cardinal Mathieu fut très sensible à cet acte de faiblesse papale, aussi rencontrant, la semaine suivante, le cardinal Oreglia qui venait à lui, la main tendue et le sourire aux lèvres, il lui tourna le dos.



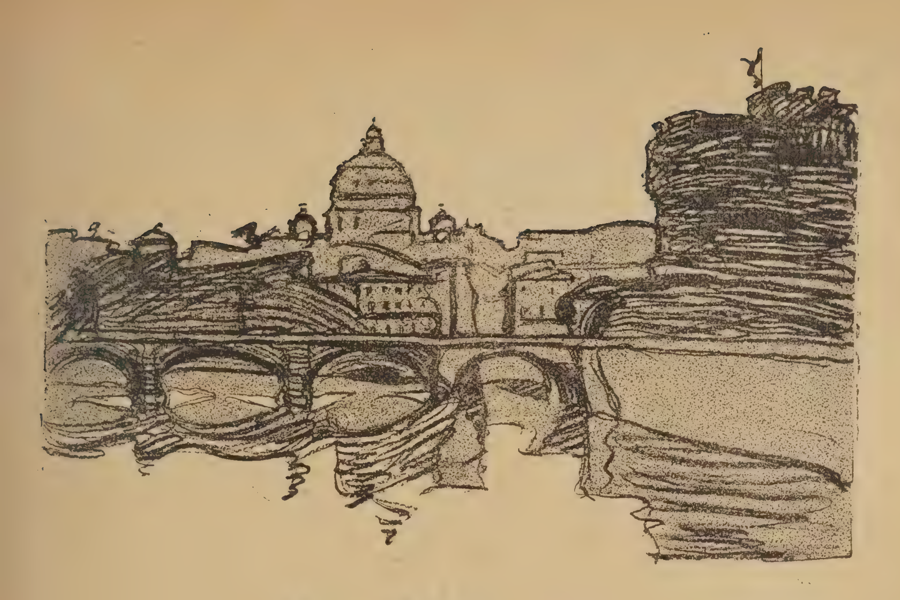
Le Gérant : DAMASE-MESNAGER.

Imp. BERGER et CHAUSSE, 20, rue Geoffroy-l'Asnier, Paris.



Silhouette d'un artiste.





Le Vatican
et l'Organisation de la Presse

> « Notre époque est destinée par son caractère à tirer son nom de la presse ; mais il est très regrettable que la presse soit devenue si puissante... »
>
> Lettre de Pie X aux présidents de l'Association Hongroise de la Presse.
>
> (*Westphael. Merkur* 9 *février* 1908.)

Un journaliste italien catholique, qui fut pendant dix ans rédacteur en chef et directeur de l'*Osservatore Romano*, raconte dans ses « Souvenirs », récemment publiés (1), comment le pape Léon XIII se décida à posséder un journal quotidien. Souhaitons qu'un jour, à défaut de M. Benigni, fondateur et directeur effectif de la *Corrispondenza Romana*, quelque historien véridique et désintéressé nous révèle le détail des circonstances qui amenèrent le cardinal Merry del Val à doter le Saint-Siège d'une agence d'information officieuse et d'une feuille de dépêches. Le progrès, ou si l'on veut, l'évolution, fut si rapide, qu'on n'a pas eu encore beaucoup le temps de s'en étonner. Tout au plus, à propos d'événements particuliers, quelques observateurs plus

(1) *J.-B. Casoni : Cinquant anni di Giornalismo* (1846-1900). Ricordi personali. -- Bologne 1907.

était la liberté qui m'était concédée, étant donnés surtout les nombreux égards qu'il fallait avoir pour les gouvernements en relation amicale avec le Saint-Siège, même alors qu'ils auraient mérité les censures les plus sévères. Voilà pourquoi il était si difficile d'écrire dans l'*Osservatore Romano*. On avait toute liberté de critiquer et de combattre tout ce que faisait le gouvernement intalien ; mais il fallait mettre des gants pour parler des autres gouvernements, même s'ils commettaient des fautes, qu'il eût été raisonnable de critiquer et de condamner (1). »

A mesure que le temps s'écoulait et que la question romaine était plus oubliée, il devenait plus difficile, même pour le journal du Saint-Siège, de tenir la balance constamment inégale entre l'Italie et les autres pays, et de blâmer ici avec une indignation factice ce qu'on faisait profession d'approuver ailleurs. Les rédacteurs officiels du Saint-Siège rencontraient encore bien d'autres difficultés : ils avaient à compter avec les susceptibilités de tous les catholiques du monde, pour peu que ceux-ci eussent faculté de se faire entendre jusqu'au Vatican. Lors de la guerre sud-africaine, l'*Osservatore Romano* publia quelques correspondances militaires plutôt favorables aux Boers. Les catholiques anglais se plaignirent à Rome ; le journal dut céder aux représentations du Vatican et renoncer aux lettres de son correspondant.

L'*Osservatore* se départissait-il un peu de son intransigeance, apportait-il dans ses jugements quelque sévérité, quelque objectivité : aussitôt, les journaux catholiques indépendants s'indignaient : la *Voce della Verita*, organe des jésuites, rappelait durement à l'ordre l'organe du Saint-Siège, qu'il aspirait à supplanter. L'*Osservatore*, pris entre les critiques de ses adversaires et celles de ses rivaux, fut bientôt obligé d'abandonner la partie ; ses rédacteurs réclamaient un minimum de liberté, qu'ils n'arrivaient pas à obtenir : les embarras, les obstacles, les contraintes se multipliaient. Le journal perdit peu à peu tout caractère officiel et même officieux. Il continua pourtant à publier les communiqués du Saint-Siège, mais sous une rubrique spéciale. Aujourd'hui encore, l'*Osservatore Romano* déclare n'être officieux, ou plus exactement officiel, que pour la partie de son texte qui est imprimée en gros caractères, sous le titre : *Nos Informations*.

(1) Casoni, *op. cit.* p. 303-304.

Déjà, en 1890, l'*Osservatore* avait perdu toute espèce d'importance ; il n'en a pas regagné depuis.

Plusieurs fois, dans les dernières années du règne de Léon XIII, on parla de le supprimer. La question était de savoir par quoi on le remplacerait. La *Voce della Verita* recevait du Vatican une subvention assez importante et un assez grand nombre d'informations ; mais elle publiait presque exclusivement des nouvelles religieuses. La *Vera Roma* n'avait aucun des caractères requis pour un grand journal. Léon XIII mourut avant qu'on eût rien décider. Pie X et son secrétaire d'Etat se montrèrent, dès le début du règne, très préoccupés de la réorganisation d'une presse catholique en Italie, et à Rome en particulier. En 1904, on annonça l'apparition prochaine d'un grand journal clérical. A la suite de certains malentendus, le Vatican avait retiré toute subvention à la *Voce della Verita*, qui cessa de paraître. Un accord fut passé entre le Vatican et la *Vera Roma*, dont on se proposait d'acheter le fonds, pour établir le nouveau journal. La suppression de l'*Osservatore* était implicitement prévue. Le projet fut rendu public par une circulaire officielle du Vicariat, signée du secrétaire du cardinal Respighi (27 novembre 1904). On commença même à organiser des souscriptions.

Le nouveau journal devait paraître le 1er janvier 1905. Mais la combinaison échoua. Pendant deux ans et demi, on put croire que le Vatican avait renoncé à toute tentative analogue. Pourtant, dans les milieux romains, on répétait que le cardinal Merry del Val avait en tête un grand dessein concernant l'organisation de la presse ; on rappelait à toute occasion le rôle important joué en Allemagne par les journaux catholiques, on faisait à ce sujet des comparaisons entre l'Allemagne et l'Italie ; on allait jusqu'à dire que la politique du Saint-Siège serait nécessairement condamnée à l'impuissance, tant que la Secrétairerie d'Etat n'aurait pas à sa disposition, pour agir sur l'opinion publique, à l'intérieur et à l'étranger, l'outillage moderne et perfectionné dont usent et profitent les chancelleries des grandes puissances. Au mois de juillet 1907, des révélations scandaleuses concernant la constitution d'une ligue secrète parmi les catholiques allemands apprirent au monde romain d'abord, et quelques jours après à l'univers entier, l'existence de la *Corrispondenza Romana*, organe officieux d'information, au service du

Saint-Siège et plus particulièrement de la Secrétairerie d'Etat. La curiosité publique, à Rome, n'est jamais longtemps retenue que par ce qui est romain. Lorsque, dans son numéro du 7 juillet 1907, la *Corrispondenza Romana* publia les documents relatifs à une « ligue secrète internationale contre l'Index et pour la civilisation », l'opinion s'émut assez peu des révélations, pourtant sensationnelles que contenait la feuille inconnue ; mais la feuille elle-même l'intéressa violemment. L'exemplaire du 7 juillet portait le n° 45 ; il s'agissait donc d'un organe nouveau, qu'on avant fondé secrètement, et qu'on essayait de lancer par un procédé bien connu dans la presse américaine et dans la presse européenne de style américain, mais dont on n'avait pas prévu l'application dans le domaine ecclésiastique et théologique. Qu'était-ce donc que la *Corrispondenza Romana?* Qui l'avait fondée, qui la dirigeait, qui la rédigeait ? Quels étaient exactement ses rapports avec le Saint-Siège et avec la Secrétairerie d'Etat ? Autant de questions qui se posaient avec instance. A Rome, on ne parlait plus d'autre chose. On retrouve dans les journaux romains de cette époque les traces d'une préoccupation assez générale. Le 13 juillet 1907, un rédacteur du *Giornale d'Italia* alla se renseigner à la Secrétairerie d'Etat. Il y fut reçu par un fonctionnaire de cet office, chargé depuis une année environ des rapports avec la presse, Monseigneur Benigni. Comme, malgré toutes les précautions prises, des indiscrétions s'étaient déjà produites, et qu'on avait parlé tout de suite d'une agence officieuse, d'un bureau d'information, analogue au bureau Wolff ou à l'agence Havas, M. Benigni s'empressa d'arrêter ces bruits et de dégager la responsabilité du Vatican par une déclaration catégorique. Il répondit au journaliste italien : « On n'a nul besoin au Vatican, de tenir un bureau d'information, ni d'établir des postes de rédacteurs dans un journal politique. On se borne le plus souvent à démentir les innombrables fausses nouvelles mises en circulation au sujet du Vatican (1) ».

La réponse de M. Benigni était intéressante, en ce qu'elle allait peut-être imprudemment au-devant de certaines questions. On avait donc songé, au Vatican, non seulement à organiser une agence officieuse, mais encore à inspirer les journaux les plus proches et les plus accessibles en y introduisant des rédacteurs

(1) *Giornale d'Italia*, 14 juillet 1907.

appropriés ? Cette phrase de M. Benigni contenait tout un programme, que le prélat romain n'énonçait, il est vrai, que pour le désavouer avec énergie au nom de la Secrétairerie d'Etat. On eut bientôt la preuve que la *Corrispondenza Romana* était bien, dans l'idée de ses fondateurs, l'organe central d'un système nouveau tendant à mettre le Saint-Siège en état d'agir directement et constamment sur l'opinion publique. D'une part, on publiait chaque jour des communiqués officieux, que les journaux reproduiraient ; d'autre part, on s'efforcerait, soit comme le disait si bien M. Benigni, *en établissant des postes de rédacteurs dans des journaux politiques*, soit en exerçant, par les informations quotidiennement données, une influence méthodique et opportune sur les correspondants romains des feuilles étrangères, de tenir le public du monde entier au courant des choses du Vatican, de la vie politique et religieuse de l'Eglise romaine, en lui présentant, pour chaque question ou pour chaque événement, une version officieuse, universellement répandue, et, pour ainsi dire, autorisée, sinon authentique. Le plan conçu, il y avait plusieurs manières de le réaliser. Il semble qu'on a choisi la plus rapide et la plus hardie, et que l'expérience a tout d'abord justifié le choix et encouragé ceux qui l'ont fait à s'y tenir. Quelques exemples serviront mieux qu'une description théorique, à faire comprendre la méthode, dont M. Benigni n'est certes pas l'inventeur, mais qu'il a fort habilement appliquée à un objet pour lequel on n'aurait pas encore pensé qu'elle fût faite. La nouvelle organisation de la presse est, en effet, l'œuvre du prélat qui, le 13 juillet 1907, faisait au rédacteur du *Giornale d'Italia* les déclarations rapportées plus haut, de M. Benigni, prélat domestique, membre de la commission historico-liturgique, sous-secrétaire de la Congrégation des Affaires ecclésiastiques extraordinaires, fondateur de la *Corrispondenza Romana*.

De la carrière antérieure de M. Benigni, on ne révélera ici que ce qui peut servir à expliquer son activité récente et son rôle actuel ; le reste, au point de vue où l'on se place dans cette étude, est assurément négligeable. Les débuts de M. Benigni dans le journalisme furent assez obscurs. Prêtre sans bénéfice et sans fortune, il tirait quelques ressources d'un emploi subalterne à la Bibliothèque vaticane, quelques autres d'une collaboration intermittente à l'*Echo d'Italie* et à la *Voce della Verita*. Il apparte-

nait à la rédaction de ces journaux, au temps où ils soutinrent Léo Taxil et Diana Vaughan. La campagne menée à Rome en faveur de ces deux personnages eut un épilogue pitoyable ; et ceux qui l'avaient dirigée n'en retirèrent ni l'honneur ni le profit sur lequel ils avaient pu d'abord compter. Un peu plus tard, on retrouve M. Benigni au collège de la Propagande, comme professeur d'histoire ecclésiastique. Pendant quelque temps, il paraît avoir abandonné le journalisme et la politique pour l'érudition ; il publie dans divers périodiques des études relatives à l'administration ecclésiastique, ou encore à l'histoire sociale et économique du christianisme. Il en vient même à fonder une revue d'histoire religieuse : les *Miscellanea*, auxquels certaines polémiques valurent, dans les derniers temps de Léon XIII, une heure de notoriété. Sous l'ancien régime, en effet, M. Benigni passa pour libéral et prisa même ce modernisme, qu'il devait poursuivre un peu plus tard avec tant d'acharnement.

Mais le professeur de la Propagande aimait trop l'intrigue et la politique pour que des recherches d'érudition pussent l'en distraire longtemps. L'avènement du nouveau pape est pour lui le point de départ d'une carrière nouvelle. Il se rapproche du Palais, renonce à un libéralisme éphémère et peu profond, et trouve bientôt l'occasion de mettre à la disposition du jeune Secrétaire d'Etat, dont il a deviné les projets et étudié le caractère, le meilleur de son expérience et de son habileté : une expérience et une habileté de journaliste, acquises à Rome, un peu partout, au hasard de l'événement. Ce sont qualités assez rares au Vatican : M. Benigni connaissait parfaitement les mœurs de ses anciens confrères, leurs habitudes de travail, et les autres. Il était tout désigné pour remplir les délicates fonctions de « préposé au service de la presse », dans les bureaux de la Secrétairerie d'Etat. Il reçoit les journalistes, italiens et étrangers, en impose aux plus novices par sa compétence et son autorité, étonne par sa souplesse insinuante les plus expérimentés. Il sait varier la forme d'une information suivant la couleur du journal qui doit la recueillir, ou même suivant le caractère du correspondant qui la transmettra. Il connaît les moyens d'intéresser directement les journaux aux nouvelles ; comment on entretient, comment on décourage leur zèle ; et comment on tire parti des rivalités et des concurrences ; il n'ignore pas la valeur de la « confidence exclu-

sive » par où l'on favorise à propos un journal au détriment des autres. Quelle révolution opérée au Vatican en quelques mois par la hardiesse et le savoir-faire d'un seul homme ! Il était loin, le temps où l'on reprochait comme une trahison au pauvre M. Casoni, directeur de l'*Osservatore Romano*, de communiquer d'avance à quelques correspondants étrangers, pour leur être agréable, le texte des encycliques et autres documents pontificaux ! M. Benigni dirige son service comme il l'entend ; son expérience décide seule des moyens à employer ; quel qu'ils puissent être, sa conscience n'y contredit point, et lorsque parfois il serait au moment de s'excuser, pour les libertés prises avec la commune loi morale, on l'en félicite, en raison des résultats obtenus. La politique du cardinal Merry del Val prend un corps et une allure, du jour où le Secrétaire d'Etat a rencontré Benigni.

Mais le système n'est pas complet, tant que les moyens d'action sont limités à l'information orale. Un organe de publicité plus étendue devient indispensable. Il faut que la Secrétairerie d'Etat, comme les grandes chancelleries, ait sa feuille de dépêches. Trouvera-t-on l'argent nécessaire à une installation compliquée et coûteuse ? ce n'est pas très certain. Cependant, M. Benigni estime que l'essentiel est de commencer. On publiera la feuille quotidienne, comme on pourra ; si elle n'est pas imprimée, elle sera polycopiée. Elle ne circulera que dans Rome : mais les journaux, par curiosité ou par complaisance, reproduiront les dépêches ; et les correspondants étrangers se chargeront de les répandre, à leurs frais, aux quatre coins du monde. Telles furent, à ses débuts, les conditions d'existence de la *Corrispondenza Romana*.

M. Benigni n'était pas homme à s'en tenir là. Il voulait avoir une agence télégraphique, et il l'eut, sans qu'il en coûtât beaucoup plus cher à la Secrétairerie d'Etat. L'ancien directeur des *Miscellanea* avait eu recours, pour imprimer sa revue scientifique, à une petite presse qu'ont installée pour leur propre usage des religieux dont la maison n'est pas très éloignée du Vatican. Il avait connu là un jeune Bavarois fort intelligent et assez mécontent de son sort. M. Benigni s'était intéressé à lui, l'avait mis au courant de quelques-uns de ses projets, et se l'était bientôt attaché. Il le fit d'abord entrer, en qualité de précepteur, dans la maison du prince Filippo Lancelotti, qui naguère avait géné-

reusement subventionné la *Voce della Verita* et continuait depuis sa protection et sa confiance à l'ancien rédacteur. Plus tard, lorsque les hautes fonctions obtenues au Vatican éloignèrent M. Benigni de sa chaire de la Propagande, il y installa à sa place le jeune prêtre bavarois, qui, du même coup, devint son secrétaire et bientôt son collaborateur à la *Corrispondenza Romana.*

Le concours d'un prêtre allemand intelligent et instruit était, en lui-même, fort avantageux pour M. Benigni. L'ignorance de la langue allemande est un des griefs qu'élevèrent le plus fréquemment les catholiques d'Allemagne, non seulement contre les fonctionnaires du Vatican, mais aussi contre les journalistes italiens. Il n'y a pas encore bien longtemps, un rédacteur des *Dernières nouvelles de Zürich* affirmait à ce sujet un fait significatif : il avait vu, dans les bureaux de l'*Osservatore Romano*, une pile de numéro de la *Kolnische Volkszeitung*, qui pratique l'échange avec le journal romain ; pas une bande postale n'avait été rompue (1). Après cinquante ans de journalisme catholique, M. Casoni, qui cite avec éloge dans ses mémoires la même feuille allemande, la désigne ainsi : « *Vols-Kolnische Zeintung* » (2), ce qui tend à prouver qu'il n'avait pas souvent jeté les yeux ni sur celle-là, ni sur aucune autre. L'assistance d'un secrétaire allemand créait à Benigni une véritable supériorité sur ses confrères romains. D'autre part, le prêtre bavarois était en relation avec un certain nombre de journaux allemands catholiques, et particulièrement avec la grande et riche association de Coblenz, la « Zentral-Anskunftstelle der Katolischen Presse », dont les bureaux centralisent les nouvelles religieuses, pour les répandre ensuite dans toute l'Allemagne. Un arrangment fut conclu, grâce à lui, entre l'agence de Coblenz et la *Corrispondenza Romana :* l'organe officieux de la Secrétairerie d'Etat communiquerait toutes les nouvelles au bureau allemand de Rome, lequel mettrait ses services télégraphiques à la disposition de la *Corrispondenza.* Ainsi, il suffisait à M. Benigni d'envoyer sa feuille polycopiée à la succursale de l'agence allemande, pour que le contenu, dûment traduit, en fut aussitôt télégraphié à près de la moitié des journaux d'Allemagne. Cette organisation présentait deux avantages : d'abord, elle était économique, ensuite, elle

(1) *Neue Zuricher Nachrichten*, 13 juillet 1907.
(2) Casoni, *op. cit.* p. 292 ; note I.

assurait à la *Corrispondenza*, au moins en partie, la clientèle, déjà formée, de l'agence allemande. C'est ainsi qu'un des premiers journaux allemands qui s'abonnèrent à la feuille de M. Benigni et y empruntèrent régulièrement des dépêches, fut l'ancien journal de Bismarck : *Die Hamburger Nachrichten*. C'est une justice à lui rendre qu'il ne lui a pas continué longtemps sa confiance.

Il est arrivé, et il arrive encore, qu'entre le texte qu'on télégraphie en Allemagne et celui qu'on publie à Rome, il n'y ait pas une parfaite conformité. On prétend même que si les abonnés de Rome s'avisaient, un certain soir, de comparer entre eux leurs exemplaires, ils pourraient avoir des surprises. Mais la *Corrispondenza* n'en est pas à une anomalie près. Quoi qu'il en soit, elle continue d'être distribuée ou expédiée chaque jour aux abonnés, moyennant quatre-vingts francs par an. Les numéros sont mis en vente aux bureaux de l'agence, à Rome, Via del Governo Vecchio, 39, au prix de dix francs par numéro. Un exemplaire est affiché à l'*Association de la Presse ;* un autre, très irrégulièrement, au *Syndicat des Correspondants Etrangers ;* et les communiqués officieux, comme les nouvelles ou les commentaires non autorisés de la *Corrispondenza* font assez souvent le tour du monde. D'ailleurs, M. Benigni, dès le mois d'octobre 1907, a tenu à déclarer formellement que « la *Corrispondenza Romana* n'est l'officiel ni l'officieux de personne », et depuis lors, soit oralement, soit par écrit, cette invraisemblable protestation a été plusieurs fois renouvelée.

*
* *

Mais il convient de reprendre, à ses débuts, la *Corrispondenza*, et de la suivre dans quelques-unes des campagnes qu'elle a entreprises. Une seule année d'activité (juillet 1907-juillet 1908) fournit à l'observateur attentif plusieurs exemples propres à caractériser la méthode dont elle s'inspire et les moyens qu'elle met en œuvre.

La date du 17 juillet marque, sinon la naissance de la feuille officieuse, du moins son entrée dans le monde. Personne, avant ce jour-là, n'avait soupçonné son existence, qui remontait sans doute à quelques mois. Dans les milieux romains, les affaires de

France n'avaient pas encore cessé de retenir l'attention, presque exclusivement. On observait cependant une certaine détente et tout laissait prévoir un été fort calme, puisqu'on avait résolu d'attendre encore quelques mois avant de publier l'Encyclique. Le moment parut favorable à M. Benigni pour révéler au monde catholique l'existence de la *Corrispondenza Romana* en publiant bruyamment une grosse nouvelle, relative, non plus à la France, mais à l'Allemagne. On apprit avec stupeur qu'un certain nombre de catholiques allemands, disciples et amis du professeur Schell, avaient formé entre eux une ligue secrète, « contre l'Index et pour la civilisation. » La *Corrispondenza* révélait d'un seul coup l'existence du complot, son but, les noms des principaux complices, parmi lesquels des députés, des professeurs, des écrivains et quelques autres catholiques fort en vue. Ces renseignements, obtenus par une indiscrétion, étaient comme toujours en pareil cas, incomplets et en partie inexacts. La manière dont ils étaient présentés augmentait encore l'énormité du scandale. Il s'agissait, selon la *Corrispondenza*, d'une vaste ligue internationale. Du mot « Kultur » (civilisation), le rédacteur anonyme passait au mot *Kulturkampf*, et observait que depuis Bismarck, le terme choisi par les catholiques allemands était à jamais discrédité. Puis une assimilation moins légitime passait encore du *Kulturkampf* aux *associations cultuelles* et définissait la ligue secrète une réunion de « prêtres et de laïques avec lesquels on pût tenter la constitution des asssociations cultuelles condamnées par le Souverain Pontife. »

Le même jour, par une coïncidence qu'il ne serait pas, aujourd'hui, très difficile d'expliquer, le *Corriere dell Sera* (1) de Milan, renchérissait encore sur les révélations de la *Corrispondenza* : le Vatican était depuis longtemps sur la trace d'un complot ; il le flairait, sans arriver à le découvrir. Ce qui lui avait donné l'éveil, c'était la tentative avérée d'une organisation secrète des catholiques français, en vue de se soumettre à la loi de séparation. Il ne s'agissait donc de rien moins que d'un plan international de résistance au Saint-Siège ; tandis que les émissaires du Vatican étaient occupés à suivre les traces du complot français, on faisait éclater comme une bombe la révélation d'une

(1) *Corriere della Sera*, n° du 7 juillet 1908.

ligue secrète « ourdie par les compatriotes de Bismarck avec une telle habileté que le complot français, à côté de la ligue contre l'Index, paraît une misère. »

Trois jours après, l'*Osservatore Romano* se mettait de la partie, commentant les révélations de la nouvelle feuille, avec une violence qui ne lui est pas habituelle (1). Puis ce fut le tour des journaux catholiques français, comme l'*Univers* et la *Croix*. Le scandale prit des proportions énormes.

La presse allemande s'émut ; de tous les côtés, des protestations s'élevèrent. Le principal document publié par la *Corrispondenza*, la pétition adressée au pape par les catholiques de la ligue, avait été communiqué à un membre de l'épiscopat allemand, le 1er juillet, une semaine avant la révélation. Entre le texte authentique de cette adresse et celui qu'avait fait connaître la feuille romaine, il y avait de notables différences. La liste des signataires était inexacte ; et plusieurs personnes qui s'y trouvaient désignées à tort protestèrent contre l'abus qu'on avait fait de leur nom. On se demandait avec inquiétude si la correspondance inconnue, qui avait si légèrement exploité le scandale, représentait, ou non, une opinion autorisée. Quelques journaux émirent l'avis qu'il ne pouvait s'agir que d'un immense « bluff » habilement mis en scène par le Secrétaire d'Etat.

Cependant, la *Corrispondenza* poursuivit sa campagne. Dans des communiqués d'allure officieuse, elle annonçait des mesures de rigueur, des condamnations, des mises à l'index. A l'en croire, on préparait, au Vatican, un nouveau Syllabus, condamnant une série de propositions extraites des ouvrages de Schell. Quelques voix s'étaient élevées, pour défendre la mémoire du professeur allemand, la *Corrispondenza* laissa entendre que, si les défenseurs insistaient, elle tenait en réserve plusieurs documents de nature à les confondre. C'était une allusion fort claire aux pièces du procès que le Saint-Office avait autrefois ouvert contre Schell. Fallait-il donc admettre que les rédacteurs de la nouvelle feuille pouvaient utiliser à leur gré, pour alimenter leur campagne, les archives les plus secrètes du Vatican ; Cela parut invraisemblable, jusqu'au jour où cela devint certain. L'affaire Tyrrel acheva d'édifier sur le compte de la *Corrispondenza*, ceux que l'affaire de la ligue allemande n'avait pas encore suffisamment convaincus.

(1) *Osservatore Romano*, n° du 10 juillet.

*
* *

Les démêlés de l'abbé Tyrrel, ancien jésuite, avec le Saint-Siège, remontaient déjà à une année environ, lorsque M. Benigni s'avisa d'en entretenir le public. Avec les catholiques de la ligue contre l'Index, et l'Encyclique *Pascendi*, M. Tyrrel fit à peu près tous les frais de la *Corrispondenza Romana*, de juillet à octobre 1907. Le prêtre anglais ayant été suspendu « a divinis » après sa sortie de l'ordre des Jésuites, quelques-uns de ses amis s'entremirent pour obtenir du Saint-Siège, qu'il fut rétabli dans ses droits ecclésiastiques. Des lettres furent échangées à ce sujet entre le prieur des Prémonstrants de Sterrington et le cardinal Perrata, alors préfet de la Congrégation des Evêques et des Réguliers. Les premières conditions exigées par Rome ne furent point acceptées par M. Tyrrel ; on lui demandait de s'engager à soumettre à la censure, non seulement tous ses écrits destinés à la publicité, mais encore sa correspondance (1). Les amis de Tyrrel firent observer au Vatican ce que cette exigence avait d'abusif et obtinrent du cardinal Perrata que, par une seconde lettre, il limitât l'obligation de la censure à la correspondance qui aurait un caractère didactique et qui dissimulerait, sous la forme d'une lettre privée, un écrit scientifique ou doctrinal.

M. Benigni connaissait parfaitement l'existence de ces deux lettres successives. Pour les nécessités de sa polémique, il jugea commode de les confondre. La *Corrispondenza* commença par assurer que le prêtre anglais avait refusé de se soumettre à la loi canonique commune de la censure, alors que son refus portait sur la censure exceptionnelle qu'on avait prétendu imposer d'abord à sa correspondance privée. M. Tyrrel dénonça l'équivoque. Aussitôt la feuille officieuse répondit en l'accusant de duplicité et de mauvaise foi. « Le Saint-Siège, déclarait-elle, exige seulement de l'abbé Tyrrel, que sa correspondance privée ne serve pas à éluder ses obligations — par lui reconnues — concernant la révision ecclésiastique de ses écrits destinés à la publication (2). Tyrrel, faussement accusé, essaya de répondre. La *Corrispondenza* continua simplement à publier, par extraits

(1) Texte anglais de la lettre publiée par le *Giornale d'Italia* du 8 septembre 1907.
(2) *Corrispondenza Romana*, 8 septembre 1907.

soigneusement choisis, les pièces du dossier secret, conservé dans les archives de la Congrégation. L'abbé Tyrrel mit fin à cette singulière campagne, en invitant l'organe officieux, par sa lettre du 28 septembre 1907, à publier, au lieu d'extraits prudents, toute sa correspondance avec la Congrégation des Evêques et Réguliers. On devine que, si M. Benigni laissa cette invitation sans réponse, ce ne fut point par discrétion.

*
* *

La séparation de l'Eglise et de l'Etat en France, et les difficultés que fit naître le régime nouveau ont fourni à M. Benigni mille occasions d'exercer son zèle. Champion de l'intransigeance et partisan, comme son patron, le cardinal Merry del Val, de la politique du pire, le fondateur de la *Corrispondenza* s'est surtout attaché à rendre impossible tout accommodement, et même toute tentative d'organisation pour l'Eglise de France. Nous ne croyons pas que jamais les évêques français aient été attaqués dans les feuilles anticléricales avec autant de violence et surtout autant de perfidie qu'ils le furent dans l'organe officieux de la Secrétairerie d'Etat. Les journaux français modérés firent d'abord, par conviction ou par prudence, ce qu'avaient fait les journaux allemands : ils refusèrent de considérer le *Corrispondenza* comme le porte-parole du Vatican, et distinguèrent du mieux qu'ils purent une opinion officielle, qu'aurait représentée l'*Osservatore Romano*, et une opinion intransigeante, dont la *Corrispondenza* se serait faite l'écho. M. Benigni s'empressa de les détromper en faisant reproduire les idées qu'il avait émises dans sa feuille, et jusqu'à ses expressions, par le journal officiel du Saint-Siège.

M. l'abbé Lemire ayant proposé et soutenu à la Chambre des députés un amendement tendant à sauvegarder une partie des biens de l'Eglise de France, la *Corrispondenza* publia contre lui, durant tout le mois de novembre 1907, une série d'articles tellement injurieux, que le prêtre-député ne crut pas pouvoir se dispenser de répondre. Il le fit, lui aussi, en déniant avec énergie à l'organe de M. Benigni tout caractère officieux. On lui montra qu'il s'était trompé ; et, s'il n'en avait pas eu déjà des preuves fort claires, il aura pu s'en convaincre lors de son récent voyage à Rome. C'est en vain qu'il sollicita l'honneur d'être reçu par

le Saint-Père et par le cardinal Secrétaire d'Etat. On lui fit entendre assez brutalement que la porte à laquelle il devrait frapper d'abord était celle de M. Benigni.

Un peu plus tard, ce fut le tour de Mgr Fuzet, archevêque de Rouen. Venu à Rome avec un projet concernant les *Mutualités Ecclésiastiques*, ce prélat avait été assez heureux pour obtenir l'approbation orale du pape. Aussitôt rentré dans son diocèse, il publia la bonne nouvelle. La *Corrispondenza* lui infligea un démenti formel et bref, et confia à un journal italien qu'elle favorise ordinairement de ses confidences, le soin d'expliquer que « Mgr Fuzet s'était sans doute mal exprimé dans sa conversation avec le pape, vu qu'il avait interprété inexactement la pensée de Pie X. » La *Tribuna* publia, dans deux numéros successifs le communiqué de la *Corrispondenza*, et l'*Osservatore Romana* le reprit à son compte trois jours après.

Quelques catholiques, à Paris et à Rome, essayèrent, malgré tout, de faire connaître l'intérêt que présentait, pour l'Eglise de France, la constitution des *Mutualités*, et l'importance qu'y attachaient un grand nombre d'évêques français. M. Benigni se hâta de les démentir sur les deux points. Sur le premier, il répondit en donnant, ou en faisant donner, au représentant d'un grand journal de Paris, une interview, où l'on affirmait que la décision de Rome, quelle qu'elle fût, ne causerait aucun dommage aux intérêts matériels du clergé français ; que, d'ailleurs, cette décision n'était pas encore connue. A la date que porte l'interview, la lettre par laquelle le pape condamne les Mutualités était déjà signée ; le jour où l'article inspiré par M. Benigni parut dans le journal français, la lettre de Pie X était publiée dans les colonnes de l'*Osservatore Romano*. Sur le second point, M. Benigni affirma catégoriquement que l'unanimité des évêques français s'était déclarée hostile à la mesure proposée. Une information fut publiée dans ce sens par un journal de Rome, sous la forme d'une interview que le correspondant parisien de ce journal aurait obtenue d'un haut prélat français. Le correspondant ayant publiquement affirmé qu'il n'avait jamais rien envoyé à son journal, qui ressemblât à cette interview, on découvrit que l'article avait été fabriqué, pour les besoins de la cause, dans les bureaux de la Secrétairerie d'Etat, et que le fonction-

naire qui l'avait transmis avait indiqué lui-même la forme sous laquelle on désirât qu'il fut publié.

A quelque temps de là, M. Benigni reçoit la visite de deux ecclésiastiques français, qui lui reprochèrent avec indignation sa campagne et ses odieux procédés. M. Benigni fit presque des excuses ; il n'a jamais pardonné depuis à ces honnêtes gens de lui avoir prouvé trop clairement sa malhonnêteté.

*
* *

On ne saurait énumérer ici toutes les campagnes que, par des procédés analogues, la *Corrispondenza Romana* a menées depuis un an contre les catholiques italiens, prêtres ou laïques. Insinuations perfides, fausses dénonciations, moqueries outrageantes : M. Benigni n'a jamais reculé devant la mesquinerie ou l'incorrection des moyens à employer. Les victimes voudraient répondre, qu'elles ne le pourraient guère ; peu de journaux, en Italie et même à l'étranger, se soucient d'entrer en lutte ouverte contre la terrible *Correspondance*. Car M. Benigni est partout, se mêle de toutes les affaires, mêmes les plus étrangères à l'Eglise. Il fait de la politique municipale, de la politique générale, jusqu'à de la politique extérieure. Nous connaissons quelqu'un qui fit à Rome inutilement le tour des rédactions de journaux pour obtenir l'insertion de sa réponse à une attaque de la *Corrispondenza*. L'excuse qu'il reçut fut presque partout la même : « Nous ne pouvons rien pour vous avant les élections. »

Un journal oppose-t-il aux prétentions de M. Benigni quelque résistance ? le sous-secrétaire des Affaires Ecclésiastiques dispose d'infaillibles moyens pour le réduire. A Rome, on n'a pas encore oublié l'aventure d'un organe réputé libéral, qui, pour n'avoir pas consenti à changer de ton, se vit successivement interdit dans un grand nombre de diocèses par l'autorité épiscopale, et fut même sur le point d'être interdit à Rome, où il est publié. Force lui fut bien de se rendre, et d'accepter, comme rédacteur pour les nouvelles du Vatican et les matières religieuses, un collaborateur de M. Benigni, celui-là même qui fut pendant quelques mois, en titre sinon en fait, le directeur de la *Corrispondenza Romana*.

Le système de M. Benigni suppose, en effet, pour être appli-

qué sans trop de risques, nous ne dirons pas la complicité, mais tout au moins la complaisance d'un grand nombre de journaux italiens et même étrangers. M. Benigni a su se l'acquérir et se la conserver. Il tire un parti fort avantageux de la relative ignorance où sont des choses religieuses les correspondants et les journalistes, ordinairement mieux au fait de la grande politique que de la théologie, du droit canonique et de l'administration ecclésiastique. Les affaires du Vatican sont spéciales, compliquées, difficiles à comprendre, et plus difficiles encore à exposer exactement. D'autre part, les sources d'information, en ce qui regarde les affaires ecclésiastiques, sont, à Rome, fort peu nombreuses ; les nouvelles fantaisistes naissent et circulent partout : il n'est pas aisé d'atteindre les nouvelles authentiques ailleurs qu'au bureau de la Secrétairerie d'Etat.

M. Benigni a profité de cette double circonstance pour exercer sur les journalistes une sorte de tyrannie obligeante. Ils risqueraient de se tromper : on les éclaire ; ils n'ont pas le temps de s'informer par leurs propres moyens, ou de contrôler des informations recueillies : on les renseigne ; on leur simplifie la besogne, on les sauve de l'incertitude ou de l'embarras. Le tout, bien entendu, à la condition qu'ils acceptent et reproduisent sans examen ni contrôle tous les renseignements qu'on leur fournit. S'il leur prenait envie, dans une occasion donnée, de se libérer de cette contrainte avantageuse, et de faire un choix parmi les informations qui leur sont livrées, on leur dirait : « Tout ou rien ! Ou vous publierez toutes nos nouvelles, ou vous n'en aurez plus aucune. » Et l'on comprend que cette alternative donne à réfléchir aux correspondants, même expérimentés.

C'est ainsi que plusieurs journaux allemands et français, relativement indépendants, reçoivent de Rome et publient des informations tendancieuses et même mensongères. C'est ainsi qu'un grand journal anglais, réputé à juste titre pour son impartialité en matière religieuse, a semblé plusieurs fois, au cours de l'année dernière et de cette année, adopter dans ses correspondances de Rome un point de vue très différent de celui dont il envisage ordinairement les questions de philosophie religieuse ou de politique ecclésiastique. On aperçoit aisément les conséquences de ce système, et jusqu'où peut s'étendre ainsi l'action exercée par une seule agence de dépêches — on pourrait dire

par un seul homme — sur l'opinion publique européenne et même mondiale.

Le souci de la vérité n'arrête point la *Corrispondenza Romana*. Suivant les besoins de la cause qu'elle sert, elle affirme et elle dément sans vergogne. « Démentez telle nouvelle », dit M. Benigni à un correspondant étranger. Celui-ci fait observer que la nouvelle en question n'a été publiée nulle part. « Démentez-là tout de même, réplique d'un ton décidé le prélat romain ; je crois savoir que si elle n'est pas publiée, elle est sur le point de l'être. » Et le tour est joué. Que de démentis sollicités de cette manière depuis une année ! Le *Tablet* en a illustré un sans toutefois raconter comment plusieurs personnes, qui avaient entendu de leurs oreilles certaines paroles du pape, réputées imprudentes, furent impérieusement priées d'affirmer qu'elles ne les avaient point entendues, et s'y refusèrent.

Le souci de la vraisemblance n'est pas non plus un obstacle, puisque la vraisemblance, après tout, est fondée en pratique sur le consentement général des journaux, et que les efforts de M. Benigni ont réalisé, au profit de l'entreprise qu'il dirige, cette importante condition.

L'organisation de la presse autour du Vatican et au service de la faction qui y fait actuellement la loi, est si complète et si perfectionnée, qu'on ne saurait plus s'étonner de rien, que de ceci : comment les hommes qui disposent d'un si remarquable instrument, de si puissants moyens d'influence, n'ont-ils obtenu jusqu'à présent que des résultats médiocres, et, le plus souvent, négatifs ? Force est bien de conclure que l'intrigue est une chose et la vraie politique en est une autre. Les hommes de la *Corrispondenza Romana*, leurs alliés et leurs protecteurs, par des efforts merveilleusement combinés, ont créé un système que l'intrigue et la politique pouvaient, l'une et l'autre, exploiter avec avantage. Nous avons vu le parti que l'intrigue en a tiré ; nous n'apercevons pas encore ce que la politique du Vatican a pu y gagner, Ce que le bon renom et l'honneur traditionnel de l'Eglise romaine y ont perdu et y perdent encore chaque jour, apparaît malheureusement avec trop d'éclat, pour qu'on se permette ici d'y insister.

GRANVELLE.



Le Colosse de Rhodes[1]

TROISIEME PARTIE

I

Trois mois s'étaient écoulés depuis que Namourah avait déclaré son amour à Likès, et rien n'était changé dans leur situation réciproque. Le jeune Mastère continuait à venir au palais chaque fois que son service l'obligeait à causer avec Isanor; il s'asseyait à la table du gouverneur de l'Arsenal quand il y était invité ; il ne laissait voir dans ses manières aucune gêne, aucune contrainte. Que se passait-il en lui, et quel mystérieux pouvoir le dominait ?

Namourah ne s'y trompait pas : Likès devait être épris d'une autre femme. Pour avoir l'audace de la dédaigner, elle à qui tout cédait constamment, pour repousser à la fois la volupté et la fortune, il fallait qu'il eût le cœur occupé tout entier et les sens asservis par un irrésistible maîtresse. Quelle était, cette rivale qui les empêchait de s'unir ? Namourah crispait ses poings et tremblait. La curiosité, la jalousie, ces deux compagnes inséparables de l'amour, la transperçaient de leurs dards aigus ; elle portait ses mains sur sa poitrine, pour étouffer cette douleur lancinante. Elle avait envie de tuer, de mordre jusqu'au sang une créature humaine. Elle devenait féroce, puis elle se mettait à pleurer comme un enfant.

(1) Voir la *Grande Revue* des 25 octobre et 10 novembre.

Car elle avait dit vrai à Likès : jamais un homme ne l'avait à ce point occupée et affolée. Etait-ce seulement parce qu'il était beau et dans l'étincelante fleur de sa jeunesse ? Non, pas cela seulement. Elle l'aimait, non pas seulement pour sa beauté, mais aussi, mais surtout parce qu'elle pressentait en lui un incomparable amant, ardent et tendre, impérieux et sensible. Que de fois elle avait été déçue dans ses caprices ! Le dernier lui avait laissé au cœur un dégoût qu'elle avait hâte d'oublier. Elle s'était donnée sans sincérité, sans élan, presque sans plaisir. Likès effacerait d'elle ce souvenir amer. Likès serait le feu qui purifie, la flamme qui dévore. Mais quand pourrait-elle le tenir entre ses bras ?

Elle avait fait venir le vieux Machaon. Il pourrait sans doute l'aider utilement, et elle était sûre de sa fidélité. Parmi les trois cents serviteurs du palais, de race et de fonctions diverses, il était celui qui vivait sans cesse dans son ombre, et qui connaissait toutes ses faiblesses. Il l'avait vue enfant, dan la somptueuse ville de Tyr, puis jeune épouse, puis femme épanouie et exigeante. Et déjà dans son âme il avait deviné la passion dont elle était envahie pour Likès. Avant qu'elle eût prononcé une parole, il savait ce qu'elle avait à lui dire. Debout devant elle et les yeux baissés, il attendait.

— Machaon, avait dit Namourah d'une voix brève, tu connais, n'est-ce pas, le seigneur Likès ?

— Oui, Adonaïa.

— Tu sais qu'il habite la partie secrète de l'Arsenal, où nul étranger n'a le droit d'entrer ?

— Oui, Adonaïa.

— Tu surveilleras s'il n'y introduit nuitamment aucune femme... Mais ce n'est pas tout : Likès quitte souvent l'Arsenal. Quelquefois, il s'absente des journées entières. Où va-t-il ? Tu devras t'en informer discrètement. Ou plutôt n'interroge personne. Agis par toi-même, et renseigne-moi le plus tôt possible.

Machaon s'était incliné jusqu'à ce que son front eût touché la terre, et Namourah s'était sentie soulagée. Mais elle comptait les jours, les heures, les minutes. De temps en temps, elle questionnait le vieil esclave :

— As-tu découvert quelque chose, Machaon ?

— Pas encore, Adonaïa.

— Ne te décourage pas. Cherche toujours.

Enfin, un matin, il se présenta, comme Namourah était encore à sa toilette. Il eut un battement des paupières, dont elle comprit tout de suite la signification. Brusquement, elle renvoya la jeune fille Syrienne qui la coiffait, et, se tournant vers lui :

— Eh bien ! Qu'y a-t-il ? Parle vite.

— Le seigneur Likès... c'est dans le temple qu'il va presque chaque jour. Quelquefois aussi, il se rend dans le Port des Parfums, où une femme, qui paraît jeune et qui est voilée, va le rejoindre. Ils cheminent ensemble vers quelque point éloigné de la ville. Je les ais vus hier monter sur la colline de Sambulli.

— Raconte ! ordonna impérieusement Namourah.

— Le mastère avait passé son bras autour de la taille de sa compagne. Leurs deux visages étaient tournés l'un vers l'autre, comme les deux croissants qui sont sur l'étendard du roi de Bithynie. Ils se parlaient à voix basse...

— Ensuite, ensuite ? Dis tout !

— Quand ils furent arrivés à cet endroit de la colline où le grec Eschine veut, paraît-il, enseigner l'éloquence aux jeunes hommes de Rhodes, ils s'arrêtèrent. Un petit torrent coulait à leurs pieds; en face d'eux, du côté de l'Occident, l'ombre du Mont Ida couvrait la mer. Ils s'enlacèrent l'un à l'autre et se couchèrent auprès du torrent...

— Assez ! Assez ! cria Namourah en se frappant la poitrine.

— Non, Adonaïa ; il faut que tu m'entendes jusqu'au bout, reprit le vieillard avec force. Je les ai épiés longtemps, j'ai vu la passion de leur baiser. Likès aime cette femme assurément, mais c'est elle surtout qui le recherche et le désire. A la façon dont elle s'est abandonnée à lui, j'ai compris qu'elle devait l'aimer éperdument.

— Les as-tu suivis quand ils sont redescendus vers la ville ?

— Oui Adonaïa. Ils étaient silencieux et las. Mais Likès tenait encore la jeune femme par la ceinture. Leurs pieds se posaient avec précaution sur les larges dalles de la chaussée, comme s'ils eussent craint d'éveiller les échos de ces lieux que leur beauté a fait comparer aux Champs Elyséens.

— Et quand se sont-ils quittés ?

— A la Porte de la citerne, là où il y a un lion couché sur une pyramide de granit. Le mastère est rentré à l'Arsenal, et sa compagne a pris le chemin de l'Aléion. Un peu plus tard, je l'ai revue debout sur la terrasse, qui regardait le ciel et la mer.

— Et sais-tu son nom ?

— Je ne peux pas le savoir, Adonaïa. Pour cela, il me faudrait pénétrer dans l'intérieur du temple, interroger les serviteurs, et tu me l'as défendu. Mais c'est certainement une des Veuves-Gardiennes. J'ai reconnu sous ses voiles la plaque d'or où se trouve la figure du trépied sacré.

Namourah s'était prise à réfléchir longuement ; au bout d'un instant, elle demanda encore :

— Likès ne s'est-il pas aperçu que tu l'épiais ?

— Aucunement. J'ai fait en sorte de n'être pas vu... As-tu d'autres ordres à me donner, Adonaïa ?

— Non. Tu peux te retirer maintenant. Tu as rempli avec adresse la mission dont je t'avait chargé. Merci ! Je n'oublierai pas ton dévouement.

Machaon partit, et Namourah resta seule, les cheveux épars. Ainsi, elle ne s'était point trompée : Likès avait une maîtresse, et cette maîtresse l'adorait. Elle était jeune, belle sans doute ; en tout cas, elle savait l'émouvoir et lui plaire. Et elle, elle, Namourah, malgré toute sa science, malgré toute sa beauté, elle n'avait même pu réussir à arracher de sa bouche une parole douce, un sourire... Mais elle aurait son heure ; la partie n'était point perdue. Tous les hommes ne se ressemblent-ils pas ? Ne sont-ils pas tous volages, inconstants, infidèles ? Likès, comme les autres, devait se laisser prendre à l'attrait du changement. Elle se répétait cela rageusement, obstinément, pour guérir la blessure que le récit de Machaon avait faite en elle. Oh ! cette colline de Sambulli, avec son atmosphère embaumée, avec ses orangers, ses lauriers roses et ses myrtes, cette colline qui était le lieu de prédilection des amants, elle irait s'y promener demain, elle chercherait la place où Likès et sa compagne avaient échangé leur baiser ; elle se roulerait sur l'herbe fanée, où leurs corps unis avaient laissé une empreinte. Là, elle verserait des larmes qui la soulageraient sans doute. Aujourd'hui, elle ne pouvait pas pleurer.

Quand la jeune esclave syrienne revint près d'elle, Namourah lui lança dans les mains sa chevelure épaisse, durcie par le fer.

— Empuse ! lui cria-t-elle. Ne sais-tu donc plus me parer ? Mes cheveux sont secs comme les crins d'une cavale. Enduis-les d'essence de rose, et prépare une infusion de feuilles de basma qui

leur rendra la couleur chaude qu'ils ont perdue. Je veux être belle, plus belle que toutes les autres femmes.

Elle se regarda dans le miroir d'argent qui était devant elle. Sa tête royale, ses yeux aux bulbes épais, ses lèvres à l'arc puissamment dessiné, lui apparurent empreints d'une tragique et redoutable splendeur. Alors, elle radoucit sa voix et dit à l'enfant apeurée :

— Je te donnerai deux mines d'or, et tu pourras épouser celui que tu aimes. Mais je veux que tu me fasses belle, entends-tu ?

II

Likès se hâtait d'aller rejoindre Lyssa dans le jardin clos qui attenait au temple. C'était là qu'ils se voyaient le plus souvent maintenant. L'habitude du danger les rendait audacieux. Avec la complicité de Dornis, à qui elle avait tout conté, la petite Veuve-gardienne avait trouvé moyen de donner à son amant une des clefs de ce jardin dans lequel on cultivait les plantes et les herbes saintes. Un édicule bâti en stuc, et sur lequel les signes du zodiaque étaient grossièrement représentés, servait à emmagasiner les graines pour la saison suivante. Lyssa et Likès s'y réfugiaient, lorsque quelque bruit intempestif leur faisait craindre d'être surpris, — ou lorsque leurs caresses demandaient plus de mystère.

Ce jour-là, Lyssa s'était portée au devant de lui. Il la vit de loin, qui du bout de ses doigts déliés lui envoyait une pluie de baisers.

— Imprudente ! pensa-t-il. — Mais il lui sourit, car il venait d'apercevoir, sous son voile argenté, ses prunelles vives et limpides, bleues comme l'azur du ciel.

— Cher Likès, dit Lyssa, quand elle se fut suspendue à l'épaule de son amant, j'avais grand besoin de te sentir auprès de moi. C'est pourquoi je suis venue t'attendre ici. Ne me gronde pas. Il n'y a jamais personne sur cette route.

Likès ne répondit pas, mais il l'entraîna vite dans le jardin clos. Des verveines et des mauves croissaient sur le gazon touffu. Leurs couleurs variées formaient une mosaïque éclatante, et il semblait que des yeux curieux sortaient de dessous les corolles.

— Plus loin, viens plus loin, murmura Lyssa ; dans le petit pavillon des graines.

Ils s'y blottirent, assis sur le même tas de lavande sèche. Et aussitôt Likès demanda :

— Tu étais donc inquiète, Lyssa ? Qu'y a-t-il ?

— Rien, ou presque ! J'ai fait un rêve affreux cette nuit ; j'ai rêvé que tu ne m'aimais plus. Puis, à mon réveil, j'ai regardé se lever l'aube. Des nuages fantastiques s'avançaient avec une lenteur solennelle sur l'écran pâle du ciel. La lumière naissante les colorait en dessous et leur donnait la légèreté de la vie. Ils passaient, poussés de l'Orient à l'Occident, comme un grand troupeau de bêtes échappées d'une arche invisible. Les uns avaient la forme de lions chevelus, d'autres étaient des dauphins à têtes énormes, d'autres des léopards et des tigres. Puis le ciel resta uni, sans une tache, tel un grand miroir.

Elle s'arrêta et serra la main de Likès.

— Sais-tu ce que je vis ensuite ? Une vapeur d'un jaune brillant, toute petite et toute ronde ; on eût dit une de ces bulles que font les enfants en soufflant dans des chalumeaux. Puis la petite bulle se mit à grossir, à s'étendre démesurément, et il en sortit une figure de femme au profil impérieux, à la gorge magnifique. Et elle semblait me regarder avec fureur. J'ai senti ses yeux projeter sur moi des éclairs.

— C'est tout ? demanda Likès en souriant.

— Oui, cher Likès. Pourquoi suis-je restée si triste ensuite ? Je ne pourrais l'expliquer moi-même. Si tu n'étais pas venu aujourd'hui, je crois que je serais morte de douleur.

— Enfant ! lui dit Likès, — et il baisa longuement sa chevelure.

Cependant, un silence s'était fait entre eux.

— Tu m'aimes? demanda Lyssa en l'enlaçant de ses bras nus.

— Serais-je venu, si je ne t'aimais pas ?

Et, se souvenant tout à coup de certaines paroles de Namourah, il ajouta presque sévèrement :

— Mais il faut être circonspect et éviter de laisser deviner notre entente. Que dirait Stasippe, s'il pouvait se douter que je viens dans le temple, et que j'y viens pour toi ?

— Stasippe ne s'occupe pas de nous ! La contemplation des étoiles, l'observation des signes l'absorbent trop pour cela. C'est à peine s'il descend quelquefois dans les galeries extérieures de l'Aléion, afin de s'assurer que tout est en ordre, et que les tableaux

astronomiques, tracés pour le peuple, sont bien à leur place. Il laisse aux Eperviers et aux Aigles le soin de régler le service sacré, et il passe presque tout son temps dans la Tour de l'Observatoire, où nous allons, par les nuits claires, nous instruire auprès de lui.

— Et cela t'amuse, Lyssa ?

— Autrefois, j'y trouvais beaucoup de plaisir. Le mystère de l'infini me tentait ; je cherchais à y surprendre le pourquoi de notre destinée. Maintenant, je trouve cette étude inutile et vaine. Tout mon ciel, toutes mes étoiles, c'est toi !

Elle posa la tête sur l'épaule de Likès. Leurs regards se prirent, et leurs bouches se mêlèrent. Une fois encore, ils furent heureux. Cependant Lyssa restait inquiète ; elle interrogea de nouveau Likès :

— Alors, c'est bien vrai ? Tu m'aimes ? Tu m'aimes autant que le premier jour ?

— Davantage, fit Likès gravement.

Il ne mentait pas. A cause d'elle, il avait résisté à la tentation, il avait risqué d'encourir le courroux d'une femme belle et puissante. Un moment, il fut sur le point de tout raconter à Lyssa. Puis il se retint. A quoi bon donner un aliment à ses craintes ?

— Tu me caches quelque chose ! insista Lyssa doucement. Je sens qu'il y a maintenant un secret entre nous. Je ne connais plus toutes tes pensées. Aurais-tu une tristesse, une préoccupation, dont tu ne veuilles pas me faire part ?

— Aucune, fit Likès en secouant nerveusement la tête : chasse ces idées absurdes, Lyssa. Je t'aime ; nulle autre femme n'existe pour moi sur la terre. Tu es ma joie de tous les instants.

Il voulut se lever, quitter le petit pavillon. Lyssa, caressante, le retint.

— Reste encore un peu ! On est si bien sur ce tas de lavande sèche, et l'on est tellement sûr d'être seuls ! Aucun œil ne peut nous voir, aucune oreille ne peut nous entendre.

Elle se tut, et tous deux s'embrassèrent de nouveau. Mais bientôt Likès sentit Lyssa tressaillir. Dans le fond du jardin, entre les bandes de gazon bordées de verveines et de mauves, Stasippe s'avançait lentement, accompagnant Namourah. Elle tenait à la main une branche de basilic, dont elle respirait le parfum.

— La femme d'Isanor ! murmura Lyssa, d'une voix étouffée.

Likès, avant elle, l'avait aperçue. D'un mouvement instinctif, il s'était rejeté en arrière.

— Tu la connais donc ? demanda-t-il à la petite Veuve-gardienne.

— Qui ne la connaît pas ? Elle et son mari ne sont-ils pas comme les rois de la ville ?

Et elle ajouta avec une sincérité naïve :

— Elle est belle, vraiment !

Namourah, en effet, était, à cette heure, resplendissante de beauté. Un rayon de soleil furtif courait sur son visage et se glissait comme un serpent le long de sa robe violette ; ses cheveux nattés lui faisaient une lourde tiare qu'elle portait avec majesté ; un sourire de satisfaction animait ses lèvres pourpres. A côté d'elle, Stasippe marchait respectueusement. Ils causaient ; mais ni Lyssa ni Likès ne pouvaient entendre leurs paroles. Quand ils eurent atteint le bout du jardin, elle prit congé du pontife. Lyssa, en se penchant, vit s'avancer la litière qui la portait. Deux Lybiens au torse nu l'enlevèrent aussi aisément que si elle n'eût pas pesé plus d'une obule.

Stasippe retraversa seul le jardin. Son front était soucieux. L'ombre du soir s'était répandue sur les fleurs, et l'agonie du soleil commençait derrière la haute terrasse du temple. Il passa tout près du pavillon, les yeux baissés, recueilli dans une pensée profonde. Puis il disparut par les galeries de l'Aléion. Alors Lyssa, qui avait eu grand'peur, se mit à interroger fièvreusement Likès sur la femme d'Isanor :

— Elle est juive, n'est-ce pas ? Qu'est-elle venue faire dans le temple ?

— Je n'en sais rien, dit Likès.

Mais, ne voulant pas laisser voir son inquiétude, il reprit :

— Peut-être avait-elle quelque chose à demander au Père des Pères ? Peut-être lui a-t-elle apporté quelque don ? Elle est riche et généreuse, et elle aime à répandre ses bienfaits sur toute la cité.

Mais Lyssa déjà ne pensait plus à l'opulente Tyrienne. Suspendue au bras de son amant, elle le guidait à travers les allées ténébreuses.

— Prends garde ! Il fait noir ici comme dans l'Hadès. Que la nuit est venue vite aujourd'hui ! Il me semble que nous avons eu à peine le temps de nous rejoindre. A bientôt, cher Likès ! Adieu !

III

Ce que Namourah était venue faire dans le temps, Likès cherchait vainement à le comprendre. Mais, quelles que fussent ses appréhensions et ses inquiétudes, il était loin de se douter de la vérité. La surveillance de Machaon avait été si habile que rien n'en avait transpercé au dehors. Namourah seule gardait dans son cœur le terrible venin de sa blessure; — et, avide de s'alimenter à cette source de douleur, elle voulait savoir encore, savoir davantage...

Quelle était-elle, cette Veuve-gardienne de l'Aléion que Likès aimait? Comment vivait-elle? Quelle atmosphère respirait-on dans le temple? Jamais Namourah n'y avait pénétré... Mais elle connaissait Stasippe. Elle l'avait rencontré au dehors, dans les cérémonies publiques. Elle pouvait s'adresser à lui. Par lui, elle parviendrait à posséder un peu plus de ce secret qui la tuait, mais dont elle voulait cependant savourer tout le poison. Oui, elle irait voir Stasippe, elle saurait l'interroger habilement, le faire parler; — peut-être même pourrait-elle lui rendre service pour service et le mettre en garde contre l'infidélité de la prêtresse coupable?...

Un souffle némésien gonflait son âme à cette pensée. Sa résolution était prise. Il ne lui restait plus qu'à prévenir de sa visite le Père des Pères, qui, elle ne l'ignorait point, ne se laissait que difficilement approcher. Après avoir réfléchi, elle lui envoya un message dont elle pesa une à une toutes les paroles:

« Namourah, épouse d'Isanor, chef de l'Arsenal de Rhodes, à Stasippe, pontife du temple d'Héraclès, Salut!

« Ayant depuis longtemps entendu parler de la beauté de ton sanctuaire, désirant d'autre part t'entretenir de choses importantes, je t'annonce que demain, dix-septième jour de la lune, à la neuvième heure, je serai devant la porte de l'Aléion. S'il te convient de me recevoir, tu enverras un de tes Héliades me chercher, afin qu'il me conduise auprès de toi. Nos religions sont différentes, ô pontife, mais un même amour nous rapproche, celui de cette île de Rhodes, qui est devenue ma seconde patrie et où je veux dormir mon dernier sommeil. »

Ayant scellé soigneusement le feuillet de parchemin, elle le fit porter par Machaon. Quelques instants après, un autre message

lui était remis: Stasippe l'avertissait, avec les mêmes formules de politesse, qu'il l'attendrait le lendemain, et qu'il serait lui-même à l'entrée du temple pour la recevoir. Alors, elle ne songea plus qu'à tirer le meilleur parti possible de cette entrevue. Le soir, en dînant, elle interrogea Isanor : Avait-il souvent causé avec le jeune pontife ? Lui accordait-il beaucoup d'estime et de considération ?

— Oui, sans doute, répondit Isanor, c'est un homme d'une grande sagesse et d'une science profonde. Il possède en outre l'art difficile de diriger les hommes et d'apaiser les conflits qui surgissent entre les consciences. Depuis qu'il est pontife souverain de l'Aléion, on n'a jamais entendu dire qu'aucun scandale y ait éclaté.

— Et avant ?

— Avant, si ma mémoire est fidèle, il y avait eu quelques désordres vite réprimés. Une Veuve-gardienne s'était enfuie avec l'un des prêtres qui portent le titre d'Eperviers ; mais elle était revenue au bout de peu de jours, et tout a été oublié.

— Quelle folie aussi, déclara durement la Juive, d'enfermer des femmes dans l'intérieur du temple avec des hommes jeunes, et qui ne sont pas plus que les autres à l'abri des passions sensuelles ! Je gage que Stasippe lui-même.....

— Tu te trompes, répondit Isanor avec douceur. On assure que sa vertu est au-dessus de tout reproche. Peut-être a-t-il renoncé aux joies de la volupté, après en avoir connu les amertumes. Ceux qui se sont piqué les doigts aux épines redoutent de cueillir les roses.

Sur cette pensée qui ne lui avait pas coûté grand effort, le vieillard avait quitté la table. Mais Namourah était restée un moment plongée dans le chaos de ses réflexions. Elle songeait à conquérir Stasippe — non point certes pour l'inciter au péché — mais uniquement pour faire plier cette volonté sous la sienne. Elle savait que les hommes réputés les plus vertueux ne sont pas insensibles à la grâce séductrice des femmes, et que, même d'esprit à esprit, il y a des coquetteries nécessaires. Et elle préparait ses armes comme un soldat qui va livrer une bataille décisive. Quelle force pour elle, si elle parvenait à mettre dans son jeu le pontife suprême de l'Aléion !

Elle se coucha, et craignit de ne point reposer. Alors, elle

appela deux des jeunes psaltéristes qui avaient coutume de jouer de la harpe devant elle :

— Endormez-moi comme une enfant ; bercez-moi de vos chants les plus doux. Et ne me quittez que lorsque vous verrez mes yeux appesantis et que vous entendrez mon souffle devenir égal dans mon sein.

Les deux jeunes filles étaient habituées aux caprices de leur maîtresse ; elles s'interrogèrent du regard et, s'étant comprises, elles commencèrent l'hymne du sommeil :

« Que ta bouche se détende ; que ta poitrine s'apaise ; que tes membres goûtent le repos.

« Voici l'heure où, des hauteurs du firmament, les blonds Elohims vont descendre ; ils quittent le trône de Jéhovah et se répandent sur la Terre.

« La colombe amoureuse a cessé de gémir ; les faons se sont tapis dans les replis de la montagne. Les lions eux-mêmes ont abandonné le milieu du chemin.

« Une seule étoile brille au ciel — et bientôt mille autres s'allument. Sur la voûte d'azur, au-dessus de Balaath, c'est un ruissellement d'étoiles.

« Dors, et oublie jusqu'au nom de ta mère, jusqu'au visage de tes fils. Demain, tu retrouveras dans ton cœur tes espoirs et tes inquiétudes.

« La vie, c'est le fiel — et le miel, c'est la douceur de la mort. Repose, en attendant que le tombeau garde tes os. »

Les deux jeunes filles alternaient leurs voix, l'une grave, l'autre grêle et acide. Namourah s'était endormie. Dans la chambre aux tentures épaisses, les dernières vibrations de la musique achevèrent lentement de s'éteindre. La lampe pencile, enfermée dans un cylindre d'onyx transparent, n'émettait plus qu'une faible lueur. Et le souffle de la Juive Tyrienne passait à travers sa bouche comme l'écho affaibli et à peine sensible de son âme...

Le lendemain, sa litière la déposait devant l'entrée principale de l'Aléion.

— Vous m'attendrez de l'autre côté, à la porte du Jardin, avait-elle ordonné à ses esclaves.

Elle voulait éviter ainsi que sa visite à Stasippe fût remarquée.

Tout le monde, dans Rhodes, connaissait le riche flottement de ses rideaux écarlates et la beauté de ses porteurs lybiens.

Le Père des Pères, debout sous la colonnade, la reçut. Et aussitôt sur la demande qu'elle lui fit de voir les trésors du temple, il la conduisit dans la salle qui précédait le sanctuaire. C'était une sorte de musée, où les plus belles œuvres d'art avaient été réunies. Au milieu, le quadrige du Soleil, sculpté par Lysippe, faisait une tache éblouissante d'or et d'ivoire. Namourah s'en approcha et l'examina attentivement. Les admirables chevaux, cabrés et hennissants dans la main du dieu, semblaient prêts à entreprendre leur course à travers les plaines célestes. Une étoile au-dessus de leur front marquait leur destinée sidérale. Et le dieu, le torse nu, les cheveux gonflés par le vent de l'infini, domptait leur ardeur et les dirigeait, inexorable, dans ce voyage sans cesse renaissant, d'où sortaient les années, les saisons et les jours.

— Tu vois là, lui fit observer doucement Stasippe, l'œuvre la plus merveilleuse du grand sculpteur de Sycione. Elle date de l'époque d'Alexandre. Quinze cents statues sont en outre sorties de son ciseau, et dans toutes, il s'est plû à idéaliser, à diviniser presque la beauté humaine.

— Oui, ce fut un grand, un très grand artiste, répondit Namourah avec conviction. Cependant, mes préférences vont aux œuvres qui peignent la réalité de plus près. N'avez-vous pas ici le fameux tableau de Protogène, « le Satyre à la perdrix » ?

— Le voici ! dit Stasippe, en la conduisant devant un grand panneau, où un satyre debout était appuyé sur une colonne. Le satyre y est encore, mais il y a déjà longtemps que la perdrix a disparu. Elle était tellement palpitante, et l'imitation de la nature y était rendue d'une façon si parfaite, que tous ceux qui entraient dans l'Aléion négligeaient de regarder la figure principale du tableau. Il y avait même des gens qui cachaient sous leurs vêtements des perdrix vivantes qu'ils approchaient de l'autre, et qui aussitôt, se mettaient à chanter. Protogène, l'ayant appris, en fut humilié dans son orgueil d'artiste. Il vint trouver les intendants du temple, et leur demanda la permission d'effacer de son tableau cette perdrix qui faisait oublier tout le reste.

— On n'aurait pas dû y consentir, déclara Namourah. C'est regrettable. Le peuple va d'instinct à ce qui est vrai, et Protogène,

loin de s'offenser d'un tel succès, aurait dû être le premier à s'en réjouir. Mais il faut reconnaître que le satyre est merveilleux. Quelle grâce ! Quelle souplesse ! Ne dirait-on pas que lui aussi est vivant ?

Elle s'extasiait devant les membres nus du demi-dieu des forêts et ses regards s'attachaient à lui avec une complaisance sensuelle. Stasippe s'en aperçut. Il s'écarta pour ne pas la gêner dans ce tête-à-tête plein de mystère ; et, d'un coup d'œil oblique, il l'examinait de loin. Certainement cette femme devait être amoureuse. Tout son être exhalait une passion contenue et ardente. Elle parlait avec chaleur, elle avait des gestes nets et vibrants. Lorsqu'il se rapprocha d'elle, la nudité du satyre débordait ses prunelles fauves. Elle dit avec simplicité :

— Je viens de passer un des moments les plus exquis de mon existence. Ce tableau de Protogène mérite en effet tout le bien que l'on en dit, et je ne m'étonne plus que Demetrius, lorsqu'il fit le siège de Rhodes, ait préféré épargner toute la ville que de détruire un tel chef-d'œuvre.

— Tu te trompes, Adonaïa ; il ne s'agit pas de ce tableau, mais du portrait de Ialysos, fils d'Héraclès, peint également par Protogène, et qui se trouvait dans la forteresse d'Ochyrème. L'artiste attachait un tel prix à cette œuvre qu'il l'avait revêtue de quatre couches de peinture successives, afin que, si le temps venait à user la première, les autres pussent reparaître et s'imposer à l'admiration de la foule.

Ils avaient traversé la salle et s'étaient assis dans un angle où des sièges à dossier incrusté de nacre alternaient avec de grands vases de pierre dure qui portaient des inscriptions phéniciennes. Le moment était venu pour Namourah de confier au pontife l'objet de sa visite. Elle se recueillit un instant, abaissa ses paupières sur ses yeux et les releva brusquement :

— Tu t'étonnes sans doute de me voir en face de toi, et tu te demandes ce qui m'amène ? « Pour que l'épouse d'Isanor, te dis-tu, pour que cette fille de Judée soit venue dans ce sanctuaire païen, il faut qu'il y ait un motif grave. » — Très grave, en effet, ô Stasippe ! Es-tu disposé à m'entendre ?

Le pontife fit un signe d'acquiescement, et elle reprit plus bas :

— Tu dois connaître la faiblesse des femmes ; toutes, nous portons dans notre cœur un démon irascible, jaloux et cruel qui nous

incite à la tentation. Ce démon fut cause de la chute d'Evah, notre mère, dans les jardins de délices. Mais tu ne crois pas à ces choses, Stasippe ?

— Je respecte toutes les croyances, affirma doucement le Père des Pères. Le fleuve de Vérité, qui coule à travers le Monde, arrose des contrées plus ou moins fertiles, et y fait pousser des fleurs différentes. L'essentiel est que notre âme soit suspendue à l'idée du divin.

— Tu as raison ; mais il n'est qu'un dieu véritable, c'est celui dont Moïse a inscrit le nom au Sinaï sur les Tables de la Loi. Les autres n'en sont que l'image déformée et lointaine. Il n'importe pas moins qu'ils soient servis avec déférence, et c'est à propos de cela que je suis venue, Stasippe. Tu as dans le temple une brebis impure ; prends garde qu'elle ne corrompe le troupeau !

— Que veux-tu dire ?

— Que parmi les Veuves-gardiennes affectées au service du Trépied sacré, il en est une qui a oublié ses serments.

— Elles n'ont pas prononcé de serments, Adonaïa. Tu as été mal renseignée. Ce ne sont point des Vestales comme à Rome, ou des vierges comme les Sybilles de Délos. Ce sont des femmes qui sont venues apporter librement à Héraclès ce qu'il leur reste de jeunesse et d'ardeur.

— Auraient-elles le droit d'avoir un amant et de le recevoir dans le temple ?

Le Père des Pères avait pâli ; il sentait, sous cette insinuation, sourdre une vengeance de femme. Cependant il composa son visage, en voyant les prunelles enflammées de Namourah dardées sur lui.

— A laquelle des prêtresses fais-tu allusion ? Quelle preuve peux-tu me donner de sa faute ? Si tu sais quelque chose de certain, parle ; autrement, tais-toi.

— Ne te fâche pas, Stasippe, et n'oublie pas que je suis venue ici en amie. La délation n'est pas sur mes lèvres, ni la perfidie dans mon cœur. Je t'avertis seulement de veiller ; l'honneur du culte d'Héraclès en dépend.

Elle s'était levée, hautaine, presque farouche. Le pontife n'insista pas davantage. Il se contenta de dire, d'un ton apaisé :

— S'il est vrai qu'une des Veuves-gardiennes a failli à son devoir, le ciel se chargera de la punir. Je te remercie, Adonaïa. Veux-tu pénétrer dans le sanctuaire ?

— Non, dit-elle. Il se fait tard. Isanor doit s'étonner de ma longue absence.

Elle s'inclina devant le Pontife, et lui jeta encore un regard dominateur. Il la reconduisit jusqu'à sa litière, à travers le jardin où luisait l'éclat polychrôme des fleurs sacrées.

IV

Deux jours après, Likès, en rentrant à l'Arsenal, trouva Alexios qui l'attendait. A la mine sérieuse de son frère, il comprit que quelque chose d'important avait dû l'amener. En effet, Alexios, le prenant par le bras, lui dit aussitôt :

— Tu peux me rendre un grand service. Il s'agirait d'obtenir d'Isanor qu'il consente à me céder une partie des bassins de flottement qui se trouvent en deçà du Môle, entre l'Arsenal et le Grand Port. Ces bassins ont servi longtemps à recevoir les navires de commerce. Isanor ensuite les a repris pour y loger les galères de fond de la flotte, à mesure que celle-ci se développait davantage. Mais en réalité ils n'ont jamais été utilisés. La flotte de Rhodes n'est point sédentaire ; elle court le monde ; elle sillonne les Océans ; on la voit, tantôt sur les côtes d'Egypte, tantôt dans les eaux du Péloponèse, tantôt sur les rivages de l'Ibérie; et les bassins de l'Arsenal restent vides, alors que les armateurs ne savent où abriter leurs bâtiments de plus en plus nombreux.

— Ton idée me semble juste, Alexios, et je la soumettrai volontiers au Conseil des Mastères. Mais il faut avant tout l'approbation d'Isanor et je doute qu'il consente : c'est un vieillard entêté et jaloux de ses prérogatives ; sa folie est de se croire le maître souverain de la ville. Le navarque lui-même est obligé de compter avec lui.

— Essaie toujours. D'ailleurs, si je formule une demande, j'apporte aussi une offre dont la valeur n'est pas à dédaigner. Ecoute-moi, Likès, et tâche de me prêter toute ton attention. Que la ville me cède l'emplacement que je réclame, et je m'engage à lui procurer aussitôt une augmentation de revenus qui la dédommagera des sacrifices énormes qu'elle a faits ces derniers temps en équipant des galères pour venir au secours des Romains. Jusqu'à présent les particuliers qui confient leur argent à la Répu-

blique n'ont reçu qu'un intérêt dérisoire. Selon le taux affiché à la Marine, c'est un cinquième du cent seulement, c'est-à-dire pour dix mines un triobole par jour. Or j'ai trouvé une combinaison qui permettra de leur donner le double, sans que le Trésor en soit appauvri.

— Une combinaison ? Laquelle ?

— Ceci est mon secret ; je te le ferai connaître plus tard. Contente-toi pour l'instant de savoir qu'Alexios n'a qu'une parole, et que jamais il ne s'est trompé dans ses calculs. Ce matin à la Deigma, j'ai causé avec les autres armateurs de la ville ; nous nous sommes mis d'accord, mais nous voulons être secondés. Que disent les anciennes lois de Rhodes ? « *Un commerce pour enrichir la flotte ; une flotte pour soutenir le commerce* ». Il ne faut pas oublier que c'est à l'application rigoureuse de ce principe qu'a été due la prospérité inouïe de Rhodes depuis sa fondation. La force militaire n'est pas tout ; et c'est une chose habile et juste de traiter avec faveur les négociants qui sont utiles à l'Etat par l'importance de leurs vaisseaux et de leurs cargaisons; plus il y aura d'importations et d'exportations, d'achats, de ventes, de salaires et d'échanges, et plus les ressources afflueront dans les caisses publiques.

— Tu m'as convaincu, dit Likès, et je tâcherai d'être éloquent, puisqu'il s'agit, non seulement de plaider pour tes intérêts, mais encore de travailler avec toi à la prospérité de notre patrie.

Alexios serra fortement la main de son frère :

— A la bonne heure ! Je vois que tu m'as compris ; ta fortune et la mienne ne sont-elles pas d'ailleurs liées étroitement, et notre devoir n'est-il pas de nous entr'aider l'un l'autre ? A partir d'aujourd'hui je te mets de moitié dans mes bénéfices. Mais ne tarde pas à aller voir Isanor. D'autres que moi pourraient lui parler de mon idée, et je veux arriver le premier.

— J'y vais de ce pas. Il doit encore être là-haut. C'est l'heure où il reçoit d'habitude les ingénieurs qui viennent lui rendre compte de leurs différents services.

Likès prit le chemin du palais. Mais, au lieu de traverser l'Arsenal, il sortit et côtoya le mur extérieur du bâtiment jusqu'à la mer. Il réfléchissait à l'ambition constamment en éveil d'Alexios, à sa volonté toujours tendue vers le succès ; et, en se comparant à son frère, il se trouvait léger et faible ; un peu de honte

lui venait de ne pas mieux mettre en valeur les dons qu'il avait lui-même reçus de la nature, et de ne pas employer tout son cœur, toute son énergie, à devenir véritablement un homme. Au lieu de cela, il s'usait dans les jeux puérils d'un amour qui ne pouvait que gêner et entraver sa vie. Alexios, lui, était marié, il avait fondé une famille. Cinq enfants, robustes et beaux, grandissaient autour de sa tête. Il les aimait. C'était pour eux qu'il travaillait, ainsi que pour l'épouse tranquille et forte qui veillait sur les lares de la maison. Et les autres jeunes gens de sa génération avaient tous aussi créé un foyer. A part Stasippe, qui s'était voué au sacerdoce, tous ses compagnons d'école, tous ceux qui avaient suivi avec lui les leçons des maîtres Rhodiens, étaient des maris et des pères, et voyaient devant eux leur existence prolongée par leurs fils. Lui seul était le cep stérile que l'on jette au feu, parce qu'il n'a produit aucun bourgeon. Et pourtant il se sentait plein de verdeur et de sève. En ce moment l'air du large fouettait rudement son visage. Il se souvenait que, petit, il était venu souvent à cette même place chercher cette caresse virile : ses poumons alors se gonflaient d'une force étrange, et une joie immense l'inondait, en même temps que la soif de la vie montait à ses lèvres, avec le sel déposé sur le rivage. La vie ? elle devait encore recéler bien des jouissances de toutes sortes, bien des émotions qu'il n'avait jamais éprouvées, quoiqu'il eût, aux ides dernières, commencé le sixième lustre de son âge.

Il était arrivé devant la porte du palais. Les gardiens qui le connaissaient le laissèrent librement franchir l'atrium. Et tout de suite il se rendit dans la salle où Isanor recevait d'habitude ses subalternes. Il n'y avait personne. Sans doute le chef de l'Arsenal était-il encore dans ses appartements privés. Likès monta l'escalier dont chaque marche était recouverte d'un tapis de couleur différente fabriqué à Smyrne. Une rampe d'ivoire, qui était ornée de figures nues tournées dans la même matière précieuse, courait des deux côtés de cet escalier monumental, en haut duquel une draperie faite d'un seul morceau de pourpre de Tyr arrêtait les regards, Likès souleva la lourde portière, et se trouva en face de Machaon.

— J'ai besoin de parler au seigneur Isanor, fit-il.

Sans répondre un mot, le vieil esclave le précéda à travers plusieurs pièces somptueusement décorées, jusque dans une

chambre tendue de soie changeante, où Namourah, occupée à lire, reposait sur un large divan recouvert de peaux de bêtes.

— Toi ! dit-elle en apercevant Likès.

Likès chercha du regard Machaon, mais celui-ci avait disparu. Alors il expliqua qu'il était venu pour voir Isanor, à qui il avait une communication urgente à faire.

— Isanor est malade, déclara doucement la juive ; je ne crois pas qu'il puisse se lever aujourd'hui. Mais tu peux me confier ce qui t'amène, je lui transmettrai tes paroles.

Likès parut hésiter :

— Il s'agit d'une affaire assez longue à expliquer, et qui, je crois, fatiguerait ton attention.

— N'importe ! Explique toujours. Ce que tu me diras ne sera pas plus difficile à comprendre que ce que je lis. Regarde !

Elle développa le volume de parchemin et lui mit le titre sous les yeux. C'était les *Histoires* d'Hérodote annotées par un commentateur juif.

— En effet ! dit Likès en souriant. Tu choisis des auteurs graves pour distraire tes loisirs, Adonaïa !

Elle hocha la tête sans le regarder, et posa le volume sur une tablette, à côté d'elle.

— Assieds-toi et parle.

Likès s'exécuta de bonne grâce. L'accueil de Namourah le laissait en sécurité. Ainsi qu'il l'avait promis à Alexios, il s'efforça d'être éloquent. Il fit valoir les raisons qu'avait son frère de réclamer dans le port pour les bâtiments des armateurs une place qui ne servait plus à personne. Il sut sans aridité exposer des chiffres, expliqua comment on pourrait relever le taux de l'argent que les particuliers prêtaient à l'Etat, et quels avantages on retirerait de la proposition d'Alexios. Namourah l'écoutait avec surprise ; elle ne l'aurait pas cru capable de s'arracher aussi aisément aux questions purement techniques qui l'occupaient d'habitude. Etait-il donc devenu tout-à-coup ambitieux et amoureux de l'or ? Quelle évolution s'était faite dans son esprit ? Elle le considérait d'un œil oblique, tandis qu'il s'animait et se prenait à ses propres discours. Quand il eut achevé, elle resta quelques instants silencieuse.

— Et tu tiens beaucoup à ce qu'Isanor accueille le projet de ton frère ? dit-elle enfin.

— Beaucoup, Adonaïa !

— Ce sera fait.

Likès alors releva son front vers elle. Il la vit toute changée, resplendissante. L'expression de calme dont elle avait masqué son visage s'était dissipée. Elle était redevenue la tentatrice en qui une puissance dangereuse habitait. Cependant elle ne bougeait pas, elle n'accomplissait aucun geste ; elle se contentait de le fasciner avec l'éclat de ses prunelles imbibées d'or. Et Likès ne pouvait plus baisser les yeux ; il ne pouvait plus détacher son regard de ces prunelles lumineuses, miroitantes, qui promettaient tout, qui annonçaient d'extraordinaires voluptés. Lentement, comme attiré par un aimant irrésistble, il se haussa jusqu'aux lèvres de cette femme, qui l'attendait, patiente, mais enfiévrée de désir. Ce fut une étreinte atrocement charnelle, où leur âme s'abîma. Des cris de fureur, des rugissement pareils à ceux des grands fauves qui, après s'être longtemps guettés, finissent par se surprendre dans la profondeur des forêts... Puis le silence. Namourah s'était évanouie, épandue parmi les fourrures épaisses. Mais Likès, affolé de chair et de parfums, se jeta de nouveau sur elle ; et il la ressuscita de son souffle, pour la voir défaillir encore.

V

Une animation extraordinaire régnait aux pieds du Colosse. De mauvaises nouvelles étaient arrivées dans la nuit. On parlait d'une trahison de Polyxénidas passé au service d'Antiochus, d'un guet-apens où il aurait attiré le navarque et une partie de la flotte Rhodienne dans les parages de Samos. Que s'était-il passé au juste ? On ne le savait pas encore, et l'on attendait d'autres détails avec une inquiétude grandissante.

Sur le Môle, des signaux avaient été hissés pour faire rentrer les trirèmes qui voguaient au large ; mais aucune n'appareillait vers le port. La mer, lisse comme un miroir, était entièrement déserte, et l'île ce matin-là semblait irrévocablement séparée du reste du monde. Pourtant, du côté des Sporades un point brillant apparut. Etait-ce l'aile d'une mouette, ou le dos écumeux d'un dauphin, ou quelque barque apportant les éclaircissements désirés ? La foule impatiente se porta toute d'une masse vers

l'extrémité du Môle. Des enfants culbutés tombèrent à l'eau ; une femme fut écrasée contre une borne ; mais personne n'y prit garde. L'angoisse tenait tous les yeux tournés vers le faible espoir qui naissait à l'horizon ; car c'était bien une barque toute blanche que montait un seul marin ; elle approchait, secouée par le remous des petites vagues qu'elle avait réveillées de leur sommeil. On distinguait maintenant le mouvement précipité des rames et le corps de l'homme couché sur elles comme un cavalier sur sa monture dont il active le galop. Et un cri sortit en même temps de toutes les poitrines :

— Eudanus ! C'est Eudanus !

Le lieutenant de Pausistrate arrivait en effet de toute la vitesse de cette embarcation légère qui avait la forme allongée d'un ichtyosaure. Il portait en signe de deuil ses insignes renversés sur sa poitrine. Quand il fut à la hauteur du Môle, il jeta les avirons et sauta sur les pierres disjointes.

— Rhodiens, déclara-t-il, vous avez été vaincus, non point par la force, mais par la ruse !

Et, se frayant un passage d'un geste impérieux, il se rendit à l'Arsenal. Derrière lui, la foule courait. On n'osait cependant ni l'interroger, ni le retarder dans sa marche. Et on le suivait en silence, dans l'espoir qu'il se retournerait, peut-être, pour laisser tomber quelque autre nouvelle.

En effet, quand il eut monté les marches du palais d'Isanor, il dit brièvement :

— Le navarque a été tué ; presque tous les hommes qui l'accompagnaient ont péri.

Alors ce fut une consternation. On savait que l'élite de la jeunesse Rhodienne, fidèle à l'alliance conclue avec Rome, avait suivi Pausistrate dans cette aventure guerrière dont on attendait grande gloire et grand profit. Par quelle ruse Antiochus, ou plutôt le traître Polyxénidas, était-il parvenu à avoir raison de tant de vaillance et de bonnes volontés unies? On murmurait. Le temps qui s'écoulait semblait trop long. Le peuple n'avait-il pas le droit d'être informé le premier des affaires du peuple ? Devant l'Arsenal, entre les bassins de radoub et la mer, c'était presque des cris de sédition, des cris de révolte, qui éclataient. Enfin une des portes s'ouvrit, et Likès parut. Le jeune mastère, en quelques mots, expliqua ce qui s'étaient passé : trompé par un

message dans lequel Polyxénidas lui offrait de lui livrer les navires d'Antiochus si le navarque consentait à le faire rentrer en grâce dans sa patrie, Pausistrate avait engagé sa flotte, pour un combat simulé, à travers la passe de Panorme, entre l'île de Samos et la côte d'Asie, à la hauteur d'Ephèse. Mais l'exilé rhodien, loin de désarmer ses navires comme il s'y était engagé, les avait au contraire renforcés et mis sur le pied de défense, et il avait appelé à son aide le chef des pirates, Nicandre, lequel était lui aussi un ancien marin de Rhodes passé aux gages d'Antiochus. Leur victoire avait été d'autant plus facile qu'ils connaissaient dans les moindres détails la structure et les rouages des vaisseaux rhodiens attirés dans ce lâche guet-apens. Pausistrate avait payé de sa vie son imprévoyante crédulité...

— Ne croyez pas cependant, avait ajouté Likès, que nous allons rester sur un pareil affront. Ce soir dix navires quitteront l'Arsenal ; demain dix autres partiront sous le commandement d'Eudanus, qui prendra la succession de Pausistrate. Il faut qu'une prompte revanche nous relève à nos propres yeux et à ceux de nos alliés. Je vous donne rendez-vous dans trois jours sur la Place du Peuple !

Il parlait avec une assurance pleine de noblesse, et les murmures se calmèrent. Mais longtemps le long des ports, devant la statue du Colosse, le défilé continua, comme si toute la vie de l'opulente cité se fût refoulée vers ce point unique ; théorie lente de gens qui marchaient, le front bas, en silence. Une torpeur pesait sur eux ; — et quand ils regardaient la mer, ils pensaient à ce que des hauteurs du temple de Diane les habitants d'Ephèse avaient pu voir : les souples bateaux rhodiens surpris à l'entrée de la passe, emmenés à la chaîne comme des captifs, ou bien mutilés à coups d'éperon et de hache au milieu d'un rouge tournoiement de sang.

La revanche avait été éclatante et rapide. Likès avait armé les nouveaux navires d'un système de feux tournants, dont il avait donné le secret à Eudanus seul. Ces brigantins, qu'il tenait en réserve depuis longtemps en cas d'alerte, avaient gagné en une journée le lieu du désastre ; ils avaient rallié les quelques épaves qui restaient encore ; et, dans la nuit ils étaient allés offrir le combat à Polyxénidas. Certes, la lutte était inégale :

d'un côté quarante galères pontées, et autant de quadrirèmes, de l'autre une vingtaine de navires seulement. Eudanus cependant, malgré sa prudence, n'avait pas hésité à affronter cette épreuve. Il avait fait le sacrifice de sa vie, et pour le reste il comptait sur la bravoure de ses hommes et plus encore sur le procédé ingénieux qu'avait imaginé Likès.—En effet, dès que les matelots Syriens avaient aperçu les énormes feux qui se mouvaient en tous sens sur le front des navires ennemis ils n'avaient plus songé à combattre ; superstitieux et pleins de terreur, ils se couchaient à plat ventre et se laissaient tuer sans oser lever les yeux. Pendant ce temps, le gros de la flotte romaine qui était resté dans les parages de la Thrace arrivait et poursuivait Polyxénidas jusque dans les eaux de Myonnèse, où une autre bataille allait être livrée.

Là, l'engagement avait été plus terrible encore. Il avait duré vingt-quatre heures et coûté la vie à plus de vingt mille combattants. Mais la flotte du roi de Syrie était définitivement détruite ; et l'empire de la mer, cette thalassocratie disputée depuis des siècles par tant de puissances rivales, restait cette fois à la nation romaine, et à Rhodes, son alliée. Maintenant l'accès de l'Asie devenait facile. Le vieil Antiochus, malgré sa puissance, malgré l'aide occulte d'Annibal qui était allé secrètement le rejoindre, pourrait-il résister aux légions que se préparaient à conduire là-bas les deux Scipion dont l'épée passait pour invincible ?

Cette nouvelle heureuse était parvenue dans la ville à l'heure exacte où Likès avait donné rendez-vous au peuple. Elle s'était propagée comme un feu de joie ; et, lorsque le jeune mastère apparut, il fut salué d'une acclamation formidable. On savait par quel stratagème digne de sa science il avait vengé la mort de Pausistrate et confondue les menées du traître Polyxénidas. La confiance était revenue ; l'humiliation subie était effacée ; et l'orgueil Rhodien, cet antique orgueil qui valait le fer des cuirasses, leur apportait de nouveau l'idée que, comme leurs aïeux les Géants, ils étaient invulnérables.

Le soleil tombait à pic sur les flancs du Taureau d'or ; la colonnade des Stoa regorgeait d'une foule tellement compacte que, réduite à l'immobilité, elle donnait l'illusion d'une fresque peinte à grands traits, et où toutes les têtes, tous les bras, toutes les épaules tenaient à un corps unique, comme les membres

d'une fantastique idole assyrienne. Et, sur la Place, autour de Likès, des chlamydes multicolores, des calasires de soie jaunes et vertes flottaient comme des drapeaux. On le hissa de force sur un char, dont on détela les mules ; et sept fois autour du Taureau d'or on le promena en triomphe. Les jeunes gens s'accrochaient à lui pour baiser ses mains, et les femmes lui jetaient des fleurs.

A ce moment, comme le cortège en désordre tournait la Place, Namourah apparut dans sa litière. Elle vit l'apothéose de Likès et sourit. Puis, se dressant, elle fit signe qu'elle voulait parler. On l'écouta.

— Rhodiens, dit-elle, c'est assez fatiguer le jeune Mastère de vos protestations et de vos embrassements. D'autres soins le réclament. Laissez-le rentrer à l'Arsenal.

Likès était descendu du char ; il prit place à côté de Namourah dans la litière. Longtemps les acclamations le suivirent encore ; mais il ne les entendait plus ; les rideaux de pourpre s'étaient refermés, et des lèvres avides, pâmées, palpitantes, s'unissaient dans la frénésie d'un baiser brûlant.

VI

Lyssa avait appris, elle aussi, le triomphe de Likès. Elle s'en était réjouie dans son cœur. Il lui tardait de revoir son amant pour le féliciter par de tendres paroles et par de plus tendres caresses. Comme elle était fière de lui, et amoureuse ! Certes elle le savait capable de grandes choses, elle connaissait mieux que personne sa valeur et les ressources de son intelligence prompte et souple, et elle n'avait pas attendu l'opinion de la foule pour porter sur lui un jugement favorable. Mais ce n'était point à cause de cela qu'elle s'était donnée à lui. Il eût été le dernier des matelots qui prenaient le frais sur le port qu'elle lui eût voué les mêmes sentiments d'adoration sans limites. Depuis bientôt un an qu'ils s'appartenaient, elle n'avait jamais passé un seul jour sans renouveler en elle-même cette offrande de tout son être à celui qu'elle considérait comme le maître absolu de sa vie.

Un an ! Il y aurait un an en effet à la lune prochaine que Likès sur sa prière avait reçu le baptême du Taurobole, et que, tout

pantelant et tiède du sang de la victime, il l'avait entraînée dans une hôtellerie obscure, où aux bras l'un de l'autre ils avaient oublié le reste du monde. Lyssa se reportait souvent à cette heure ardente qui avait marqué son âme d'une empreinte ineffaçable ; elle aussi ce jour-là avait reçu une initiation et un baptême et l'amour l'avait renouvelée toute. D'autres souvenirs lui revenaient encore : elle évoquait cet après-midi de soleil et de joie où ils étaient montés ensemble sur le coteau de Ialysos, près de l'autel des nymphes telchiniennes; Likès avait exigé d'elle un serment, et, coupant une boucle de sa chevelure, il l'avait enroulée à son poignet comme le gage d'une fidélité immuable. Puis c'étaient leurs promenades dans les bois de lauriers roses ou au bord vertigineux des torrents ; partout ils avaient mêlé leur âme enivrée à l'âme divine de la nature...

Et Lyssa se disait qu'elle était la plus heureuse de toutes les femmes. Qu'avait-elle fait pour mériter un tel bonheur ? Elle descendait dans son passé, interrogeait son enfance incertaine, son adolescence sans désirs. Tout cela n'existait plus pour elle, tout cela s'effaçait devant l'image resplendissante de Likès. Likès couvrait sa vie, comme à midi le soleil couvre la plaine, dont il fait fuir les mouvantes ombres. Même quand il était loin, elle le sentait près d'elle encore. N'avaient-ils pas échangé tant de baisers que les atômes de leur sang s'étaient confondus, ainsi que l'eau et le vin dans une coupe profonde ? Ils étaient liés par de subtiles et impérissables attaches. Lyssa souriait en se répétant tout bas que nulle force humaine ne pouvait empêcher Likès de refleurir en elle.

Ce matin elle se rendait à sa rencontre. Elle savait qu'il traversait presque chaque jour le Port des Parfums. C'était sa promenade préférée, lorsqu'il avait beaucoup travaillé, et souvent il allait prendre son premier repas à une petite auberge cachée parmi les citronniers, où l'on buvait le meilleur vin de l'île, et où à toute heure il y avait du poisson frais et des figues mûres. Les goûts modestes de Likès se plaisaient à cette simplicité. Il aimait le silence de ce coin privilégié que la mer caressait de ses vagues douces ; les bruits de la ville n'y parvenaient que comme un murmure indistinct et confus, pareil à une chanson monotone, et les molles sacolèves de l'Orient peuplaient la petite anse où l'eau était si bleue qu'on l'eût dite trempée d'indigo.

Lyssa, tout en marchant rapidement vers cet endroit, se rappelait qu'un jour Likès avait exigé qu'elle s'assît près de lui dans l'auberge, et que, soulevant sa coupe, il la lui avait approchée des lèvres. Mais la petite Veuve-gardienne avait refusé de boire. Pourquoi? Un scrupule, comme il lui en prenait quelquefois lorsqu'elle s'éloignait du temple, et que tout à coup le souvenir de ses fonctions saintes lui revenait... Aujourd'hui elle dominerait volontiers ce sentiment d'une délicatesse trop subtile : si elle rencontrait Likès attablé à sa place familière, elle verserait elle-même le vin dans la coupe et la viderait jusqu'à la dernière goutte en l'honneur de son récent triomphe.

Mais Likès n'était pas encore là. Alors elle retourna dans le Port des Parfums. Il faisait doux ; la brise tiède avait le goût d'un fruit dont le soleil a fait éclater la pulpe ; — et tous ces aromes qui flottaient dans l'air! Sur le sable, des caisses entr'ouvertes gisaient, pleines de baumes et d'essences. Et les matelots, avec leurs fortes mains calleuses, exhalaient eux-mêmes une odeur de benjoin et de myrrhe. Lyssa se mit à l'écart et attendit.

Bientôt elle vit arriver Likès. Il marchait, la tête baissée, appesanti par des réflexions profondes. Ce n'était pas ainsi qu'elle s'était figuré l'apercevoir. Elle le trouva subitement changé. Il avait l'air maintenant d'un homme extrêmement sérieux ; il ressemblait presque à son frère Alexios! Pourtant leur dernier entretien datait de dix jours à peine! A quoi pouvait songer le jeune mastère? Sans doute aux graves événements qui se préparaient pour la patrie... Lyssa eut envie de se dissimuler, afin de l'observer plus longtemps ; et quand il passerait près d'elle, elle lui sauterait au cou. Cet enfantillage l'amusa. Elle se blottit entre deux monticules de sable. Likès approchait, toujours du même pas pesant. Elle voyait maintenant son visage, ses grands yeux doux comme ceux d'une femme, et sa bouche qui luisait comme du corail au milieu de sa barbe soyeuse ; et elle remarquait la courbe puissante de son nez, le dessin ferme et net de son front ; d'avance elle mettait des baisers sur toutes les places où ses lèvres si souvent déjà s'étaient posées. Encore une minute et il serait là...

— Bonjour, Likès!

Likès avait tressailli; puis il avait souri à Lyssa, qui le tenait prisonnier entre ses doigts frêles.

— Y avait-il longtemps que tu étais cachée là ?

— Non, Likès. Est-ce que je t'ai fait peur ?

— Tu m'as surpris seulement. Je ne m'attendais pas à te voir.

— Veux-tu que j'aille avec toi jusqu'à l'auberge ?

— Restons plutôt ici, dit Likès, en jetant un regard circulaire autour d'eux. D'ailleurs, je ne veux ni manger ni boire. J'ai déjeuné tôt ce matin, car j'ai passé la nuit au travail.

Il disait vrai ; une autre idée lui était venue pour la défense des navires, et tout de suite il en avait cherché l'application. Ses calculs l'avaient entraîné jusqu'à l'aube. Il expliqua à Lyssa le but qu'il se proposait.

— C'était à celà que tu pensais en venant ?

— Peut-être !

— Je t'ai trouvé si sérieux, si solennel ! Je me disais : « On m'a changé mon Likès ; ce n'est plus lui, c'est son frère Alexios qui arrive. »

Elle se mit à rire. Il s'offensa de sa puérilité.

— Tu es bête ! On ne peut pas toujours avoir vingt ans!

Elle se recula pour l'examiner en face. Dans ce brusque mouvement, son voile se déplaça et les globes de ses seins apparurent. Ils s'offraient, moëlleux et doux, à la bouche de Likès. Rapidement il les couvrit de baisers.

— Tu m'aimes toujours ? demanda Lyssa, souriante.

— Toujours ! répondit Likès sans la regarder.

— Alors écoute. J'ai une chose à te demander, une chose à laquelle je tiens infiniment. Si tu me refusais, j'en éprouverais un chagrin mortel.

— De quoi s'agit-il ? Est-ce ma vie que tu veux ?...

Il affectait de plaisanter, mais Lyssa le retenait par la main, et, à la pression de ses doigts, il sentait qu'elle était agitée d'une grande émotion intérieure. Elle le fit asseoir sur le sable et se tint debout devant lui.

— Ecoute. Il y aura bientôt un an que nous nous sommes donnés l'un à l'autre. Cet anniversaire doit nous être sacré, n'est-ce pas ? Je voudrais que nous le fêtions dans une intimité complète, loin de tout ce qui pourrait gêner notre bonheur.

Elle s'était assise à son tour et cachait sa tête sur les genoux de Likès. Il dit d'une voix éteinte :

— Et qu'as-tu imaginé pour cela ?

— Je voudrais retourner avec toi à Lindos. C'est là que tu m'as menée tout d'abord, afin de me montrer les lieux où s'était écoulée ton enfance. Te souviens-tu comme ce voyage fut heureux ? Te souviens-tu du vieux modeleur qui nous donna l'hospitalité dans le temple, et de l'atelier, et de la chambre où nous avons dormi ? Oh! Likès ! Te souviens-tu ? Te souviens-tu ?

— Parle plus bas, dit Likès inquiet, quelqu'un pourrait nous entendre.

Lyssa se tut, mais elle reprit au bout d'un instant :

— Mon désir le plus cher est d'accomplir avec toi ce pélerinage de notre amour. J'ai déjà prévenu mes compagnes que je serai absente pour deux journées. Dornis me remplacera dans mes heures de veille... Et toi, cher Likès, songe à te rendre libre aussi.

— C'est impossible, répondit froidement Likès. Tout à fait impossible, Lyssa. Je ne puis quitter l'Arsenal aussi facilement que toi l'Aléion. Mes devoirs me retiennent impérieusement. Demande-moi autre chose, je te l'accorderai.

Mais Lyssa hocha la tête :

— C'est cela que je veux, cela seulement. Ce que tu as fait autrefois, ne peux-tu le refaire encore ? N'es-tu pas ton maître ? Quelle volonté pèse sur la tienne ? Quelle loi rigoureuse te domine ?

Alors Likès parla longtemps. Il se répandit en explications verbeuses. Il dit ses efforts, ses luttes, ses espérances, et de quel côté il voulait porter son énergie. Il laissa entendre qu'un pacte de solidarité liait sa fortune à celle de son frère Alexios. Il ne pouvait faillir à ce que l'on attendait de lui.

Lyssa l'écoutait, les yeux gonflés de larmes. Quand il eut fini, elle le regarda tristement :

— Toi aussi, toi aussi, Likès, te voilà pris par la fièvre de l'or !

VII

Lyssa avait entrepris seule le voyage de Lindos. Malgré le refus de Likès, elle conservait la foi vive qu'elle avait en son amour. Et elle ne lui gardait pas rancune de ce refus. Elle trou-

vait pour l'excuser mille raisons qu'il n'avait pas songé à lui donner lui-même. Peut-être regrettait-il déjà d'avoir été si sévère, et pensait-il à elle avec attendrissement ? Il la suivait en esprit, sans doute, tandis qu'elle gravissait les routes rocheuses qui menaient à l'ancienne capitale de l'île. Comme ce chemin était aride sans lui ! Lyssa s'écorchait les pieds sur les pierres croulantes. La première fois elle ne s'était pas aperçue de leurs aspérités ; Likès la soutenait, la soulevait presque entre ses bras. Mais aujourd'hui tout était désolé dans cette région déserte. Une lumière dure frappait la crête des montagnes. Le grand Atabyrion semblait un Cyclope casqué d'airain dressé en face du ciel et prêt à dévorer les pygmées qui s'aventuraient à son ombre. Et tout le paysage à l'entour respirait l'effroi et une sorte d'horreur funèbre.

Lyssa avait hâte de toucher au terme de son voyage. Une crainte lui venait de ne plus retrouver vivant le vieux modeleur dont elle avait gardé un souvenir attendri. Que ferait-elle alors et à qui confierait-elle ses pensées inquiètes, changeantes, incertaines ? Avec qui parlerait-elle de son amant ? Car c'était lui, quelque chose de lui encore, qu'elle venait chercher dans cette solitude. Et le vieux Praxitas, qui avait connu Likès tout enfant, pourrait satisfaire cette faim et cette soif que les caresses les plus vives n'avaient point comblées. Il lui expliquerait ce qu'elle ne pouvait comprendre, le mystère d'un cœur d'homme que la vie entraîne et ballotte dans ses ondes ; il lui donnerait l'intelligence de ces choses dont elle n'avait qu'un pressentiment obscur. N'était-ce pas dans le temple de la Minerve Lindienne que Danaüs et ses filles, fuyant l'Egypte, étaient venus apporter les doctrines impénétrables de Saïs, et que, montant sur la colline, ils avaient offert à la déesse de la Nature le premier sacrifice sans feu qui ait jamais été fait dans cette contrée ? N'était-ce pas là encore que, mieux que dans nul autre lieu au monde, la sagesse antique, cette sagesse qui filtrait à travers des arcanes profondes, avait été pratiquée secrètement par une élite au cœur pur ? Lyssa se réjouissait de fortifier son âme à cette source sacrée ; elle se disait avec orgueil que son amant, au retour, la trouverait plus digne de ses embrassements. Puis elle rougissait en se souvenant tout à coup que Likès l'avait présentée comme son épouse au vieil artiste, qui leur avait cédé sa couche. Qu'allait-elle lui raconter maintenant ? Et de quel front oserait-elle l'aborder ?

La ville cependant se faisait proche. L'ancien théâtre en ruines étalait ses gradins jusqu'à la mer. De grands oiseaux au plumage noir et lisse décrivaient des circuits à travers l'arène où poussaient des fleurs sauvages. Et à certaines places les dalles étaient usées par l'empreinte des pas des hommes. Une tristesse si morne pesait sur ces pierres vouées à la joie que Lyssa détourna les yeux ; cette tristesse lui semblait plus grande que celle d'un tombeau, ou d'un temple abandonné, en lesquels du moins subsiste un peu de vie humaine ou divine.

Elle se hâta d'entrer dans la petite cité. Sur la porte d'une maison basse elle reconnut deux jeunes filles qu'elle avait remarquées la première fois ; elles étaient occupées à trier des olives dans un bassin de cuivre, et rien n'avait changé dans leurs vêtements ni sur leur visage. Plus loin, une femme filait, d'un geste machinal, toujours le même ; et, dans une cour, une sexagénaire tirait de l'eau d'un puits aux arceaux rouillés. On eût dit que par un arrêt du Destin tout s'était immobilisé dans ces rues étroites, sous ces porches peints en violet sombre où Lyssa s'imaginait naïvement qu'on ne devait ni naître, ni mourir. Le baiser s'était enfui de la vieille Lindos, et voilà pourquoi on y respirait un air si morne. C'était là pourtant que Likès avait vécu ses années d'enfance. Ses cheveux bouclés sur son col rond, il avait couru à travers cette cité désolée ; la maison de ses parents, on l'apercevait, tournée vers l'Orient et voilée d'un rideau de mûriers sauvages. Personne n'y habitait plus maintenant, et les hirondelles avaient fait leur nid sur le petit fronton dorique où combattaient deux guerriers. Et Lyssa tout à coup fut prise d'un désir étrange : vivre là avec Likès, détruire, abolir tout ce qui constituait leur vie présente, et venir là avec lui s'enfermer comme dans un tombeau. Mais elle sentait bien que c'était un impossible vœu; — puisque même pour cette unique journée il n'avait pas consenti à la suivre...

Alors elle ne regarda plus rien autour d'elle ; elle marcha droit vers le vieux temple de Bacchus Thionée qui s'érigeait sur le flanc de la montagne ; là-bas ces colonnes grises, ces blocs de pierre d'une grosseur inégale, déterminaient l'enceinte sacrée. Lyssa se sentit prise d'une grande émotion; c'était là qu'avec Likès elle avait vécu d'inoubliables heures, et que leur amour, comme une flamme ardente, était monté à son apogée.Depuis, ils

avaient eu beau s'aimer et s'étreindre, jamais ils n'avaient retrouvé ce frémissement, cette extase, ou cette folie, qui les avait rendus pareils à des Dieux... Aujourd'hui elle allait franchir seule le péribole sacré et pénétrer dans le sanctuaire. Elle se souvenait... elle se souvenait... et des larmes brûlantes jaillirent brusquement de ses yeux.

Pareil à un hypogée, l'intérieur du temple était silencieux et vide, les autels de marbre bleu semblaient des stèles funèbres; mais un frais bouquet d'euphorbes, jeté sur le parvis, témoignait que quelque adorateur était venu. Ce ne pouvait être que Praxitas ; et Lyssa sentit renaître ses espérances. Elle s'agenouilla et pria ; un seul nom vint sur ses lèvres ; elle le répéta avec angoisse, avec frénésie, jusqu'à ce que, épuisée, elle se fut endormie auprès des euphorbes au tiède parfum. La fatigue de la route, l'ébranlement de ses nerfs l'avaient livrée au sommeil. Elle reposait sans inquiétude, dans la grande paix qui découlait de ces voûtes millénaires. Quelque temps après, Praxitas pénétrait dans le temple. En voyant ce corps de femme allongé sur le parvis comme une seconde gerbe étroite, il s'étonna tout d'abord, puis il alla décrocher la lampe qui brûlait devant une des images du dieu. Cette lueur, promenée sur le visage de Lyssa, en fit surgir les charmants contours. C'était à peine si la vie l'avait marqué de quelques traces légères. Son front délicat se voilait de la mousse d'or de ses cheveux ; et sur ses joues l'ombre de ses cils s'allongeait, fine et déliée comme une plume d'oiseau ; les petites ailes de son nez palpitaient et restaient vibrantes, même dans le repos qui immobilisait tous ses traits. Et sa bouche délicieuse, chaste et sensuelle à la fois, sa bouche qui recevait le baiser comme une libation fervente, s'entr'ouvrait à peine...

Le vieux modeleur avait reconnu la petite compagne de Likès, et sa joie était sans égale ; son œil d'artiste se délectait à ces lignes pures, à ces couleurs douces et brillantes. Jamais sculpteur ou peintre n'avait orné de plus de beauté le chef-d'œuvre sorti de ses mains... Pourtant Lyssa s'était réveillée, et le même nom, qui s'était éteint sur ses lèvres, y reparut tout à coup :

— Likès ! Likès !

Puis elle rougit en voyant un autre visage d'homme penché sur elle :

— Ne t'inquiète pas, ma fille, dit Praxitas qui devinait son sentiment ; comme la première fois, tu es ici à l'abri de toute atteinte.

Elle se releva. Et docilement elle le suivit dans l'ancienne chambre des prêtres, où il avait élu domicile. Un coin seulement en était éclairé, celui qui lui servait d'atelier ; tout un monde de figurines dansantes, de nymphes aux voiles soulevés, de bacchiades et de satyres, toute une création de fleurs légères déroulées en guirlandes, de pampres et de feuillages, tenait dans cet angle étroit, et y mettait un extraordinaire frisson de vie. Mais Lyssa ne songeait point à admirer ; tout de suite elle interrogea Praxitas :

— Je suis venue près de toi comme près d'un ami, d'un père. Tu as connu Likès enfant. Est-il capable d'une fausseté ?

— As-tu regardé son front ? demanda à son tour le vieil artiste.

— Oh ! dit Lyssa : tous ses traits me sont familiers, comme les signes du ciel. Je les connais mieux que ceux de mon propre visage. Le front de Likès est une plaque d'ivoire polie, sur laquelle n'est inscrite aucune épigraphe.

— Et ses yeux ? demanda encore Praxitas.

— Ses yeux ! Ils sont limpides autant que l'eau d'une source dans laquelle trempent deux iris noirs.

— Et sa bouche ?

— Sa bouche ! Ah ! Praxitas, que te dirais-je de sa bouche ? C'est un abîme de joie. C'est une fleur balsamique, plus douce que le fruit du figuier.

Alors Praxitas hocha longuement la tête. Il réfléchissait. Puis, saisi d'une inspiration soudaine :

— Je vais te montrer, dit-il, le portrait de ton amant.

Il chercha parmi les figurines entassées sur une tablette. Dans la glaise encore molle, ses doigts ingénieux et habiles avaient pétri une minuscule statue d'Hercule. Le dieu était représenté avec sa nébride sur l'épaule et sa massue arc-boutée à la hanche. Mais à ses pieds l'artiste avait mis un Amour blessé dont les ailes palpitaient encore.

— Comprends-tu ce que cela signifie ? demanda-t-il à la jeune femme.

Et, comme Lyssa hésitait, il expliqua :

— Hercule, ce héros triomphal, ce colosse qui porte le monde, Hercule n'a pu réussir à porter l'Amour ; il l'a laissé échapper de ses bras, et l'enfant divin, surpris par cette chute brutale, se débat, prêt à s'envoler.

Praxitas se tut et reprit au bout d'un instant :

— Toute l'île est pleine du même symbole. Partout est consignée la lutte de la Force contre l'Amour. Si tu vas à Ixios, à la pointe extrême de ce continent, on te racontera que Vénus Cythérée, se rendant à Chypre dans sa trirème aux voiles bleues, voulut aborder à Rhodes et s'y reposer ; mais les habitants, qui adoraient déjà Héraclès, refusèrent de la laisser débarquer sur le rivage. Alors la déesse, pour se venger, les voua au culte tellurique de la richesse. « Toujours, toujours, leur dit-elle, vous serez asservis par cette passion maudite ; et jamais mon fils, le tendre Eros, ne vous fera connaître toute sa beauté. Je l'emporte avec moi dans les plis de ma tunique flottante. »

— Hélas ! murmura Lyssa, est-il donc si nécessaire de croire aux symboles ?

Elle s'était mise à pleurer. Praxitas se reprocha d'avoir été trop cruel :

— Ne pleure pas. Likès t'aime encore sans doute. Tu sauras le disputer aux puissances secrètes qui le guettent. Ne pleure pas ; et repose-toi cette nuit dans cette demeure de la paix.

Mais Lyssa ne put dormir. Elle retrouvait tous les baisers que Likès lui avait prodigués sur cette couche ; elle l'évoquait près d'elle, tendre, voluptueux, ardent. Au bout d'une heure, elle alla rejoindre Praxitas :

— Explique-moi, lui dit-elle, les mystères de l'impénétrable Isis.

Alors le vieux Praxitas, comme on guide un enfant vers la lumière, la conduisit au sommet de la colline, devant la statue en bois de sycomore qui figurait la Mère de toutes choses. Et ses paroles soulevèrent le voile qui cache aux hommes aveuglés par les passions la face de la nature sereine, — seule éternelle parmi tout ce qui se défait et qui passe.

(*A suivre*). JEAN BERTHEROY.



Michel de Bourges [1]

Des divers genres de gloire que l'homme peut ambitionner, celle de l'orateur est sans doute la plus flatteuse, la plus puissante et tout ensemble la plus éphémère. Ses discours ont enflammé ses contemporains. Mais s'il se tait, si les circonstances s'effacent et que l'on n'entende plus le lion rugir, cette lave brûlante paraît presque froide aux générations nouvelles. Quelques noms à peine marquent chez tous les peuples les grandes dates de l'éloquence.

L'orateur de la chaire, par l'effet même de son sujet, a moins à craindre ces rigueurs du temps. Son œuvre se transmettra d'âge en âge, tant que vivra la croyance dont il fut l'écho mélodieux ou profond, touchant ou sublime. Indépendamment de leur mérite littéraire, les sermons de Bossuet, de Bourdaloue et de Massillon pour un catholique, aussi bien que les grandes instructions de Saurin pour les protestants, seront toujours d'actualité. Voltaire n'avait pas tort lorsqu'il conseillait aux médiocres prédicateurs de se

(1) *Préface de ses Plaidoyers et Discours.*

borner, en fait de prône, à lire à leur auditoire quelques pages de ces grands hommes.

Mais l'avocat, mais le tribun, mais l'orateur politique, quand les intérêts sont apaisés et que les passions ont pris une forme différente, nous semblent bien loin. Ils ont aspiré presque toute leur gloire de leur vivant ; la mort les a plus que les autres dévorés dans ses ténèbres.

C'est donc une entreprise périlleuse que de remettre en lumière des plaidoyers et des discours depuis longtemps prononcés. Ils ne sauraient être goûtés que des hommes capables de revivre, en contemporains, les lointaines époques, et de s'imprégner de passions et d'espérances évanouies. Rare vertu qui demande un jugement sain, un esprit solide, une intelligence cultivée et de fortes connaissances historiques. Ce sont les qualités d'une élite. Mais les élites sont nécessaires, surtout dans une démocratie, quand leur supériorité est purement intellectuelle et ne se transmet guère, malgré les prétentions de l'atavisme, par hérédité. Les discours de Michel de Bourges, pas plus que ceux qui les ont précédés, ne seront jamais, nous le craignons, un livre de lecture bien courante. Leur publication est-elle donc inutile ? Non pas. Ils contribueront à faire mieux pénétrer aux érudits et, par eux, au pays l'œuvre de l'un des orateurs les plus éclatants de cette génération de 1848 si riche en talents de toutes sortes, si digne de flatter l'orgueil d'une grande nation, et si mutilée par les circonstances. Il ne suffit pas d'avoir en soi tous les éléments de la gloire ; il faut encore un temps favorable, et c'est ce qui a manqué aux hommes de 48.

Cette mauvaise fortune, Michel de Bourges l'a éprouvée plus qu'aucun de ses contemporains. Son premier passage à la Chambre des députés, comme élu de Niort, ne lui permit pas de donner sa mesure. Il sentait qu'il pouvait beaucoup, et c'est pourquoi, il jugeait nécessaire, avant de se livrer, d'étudier profondément son terrain. C'est une grave témérité que de vouloir, dans une assemblée délibérante, trop tôt s'imposer aux autres, alors surtout que les hommes qui siègent dans cette assemblée sont les plus illustres citoyens d'un pays. Lamartine, trop docile à la voix de son génie pressé de conquérir la tribune dès le premier jour, confesse qu'il eut longtemps à s'en repentir. Michel fut plus circonspect ; la prompte dissolution de la Chambre

ne lui laissa malheureusement pas le temps de mettre à profit l'expérience acquise.

Ce ne fut que dix ans plus tard, en 1849, que les portes du Palais-Bourbon se rouvrirent devant lui. La République était perdue. Michel sut du moins défendre avec un incomparable éclat cette grande et noble cliente, dont il assura la mémoire aux yeux de la postérité. Commit-il une faute de tactique en repoussant, au nom de toute la Montagne, que dis-je? au nom de toute la gauche, la fameuse proposition des questeurs ? Telle n'est pas notre opinion. Si Michel et le parti républicain s'étaient trompés, si leur erreur avait rendu faisable le coup d'Etat, nous le confesserions avec regret. Mais, nous le démontrerons plus loin, il était impossible d'agir autrement. Ceux qui ont facilité le coup d'Etat, ce sont les hommes qui pendant trois ans, avec un aveuglement incroyable, ont mené contre le suffrage universel une lutte de toutes les heures, dont tous les actes n'ont été qu'une longue conspiration contre la souveraineté nationale et la République, et qui se sont dépopularisés comme à plaisir. Il fallait être fou pour s'imaginer que le peuple, qui avait versé son sang en février 1848 pour conquérir le suffrage universel, allait, en décembre 1851, défendre, au péril de sa vie, les royalistes impénitents qui avaient supprimé l'universalité du vote. La situation pour la gauche était inextricable, car la question ne se posait pas, du chef de la proposition des questeurs, entre la République et le coup d'Etat, mais bien entre deux coups d'Etat, le royaliste et l'impérialiste, celui de Bonaparte et celui de Changarnier, voilà ce que l'on a trop méconnu. Et dans cette résolution qui fut celle de toute la gauche, on n'a voulu retenir que le nom de Michel de Bourges, taxé d'imprévoyance pour avoir subi, quand il était impossible de s'y soustraire, l'inexorable loi de la fatalité.

Mais n'anticipons pas et rappelons en quelques mots la vie politique et professionnelle de l'illustre orateur, du grand citoyen.

* * *

Louis Michel naquit dans le Var, le 30 octobre 1797, à Pourrières, petite et très intéressante localité bâtie au pied du mont Sainte-Victoire, sur le champ même où le soldat plébéien Marius, le rude paysan d'Arpinum, écrasa, dans la fameuse journée

d'Aix, les hordes Teutonnes, et sauva la civilisation mise en péril par les Barbares. (1)

La famille Michel était pauvre et républicaine. Peu de temps avant la naissance de Louis, son père, Jean-Baptiste Michel, avait été assassiné, en compagnie d'autres républicains, par la réaction royaliste. L'enfant fut donc élevé par sa mère, femme de haute intelligence, de solide vertu et de grand cœur, peu instruite, mais qui savait trouver en elle la source des plus nobles inspirations. La mémoire de Mme Michel, demeurée fidèlement à Pourrières jusqu'à sa mort, est encore aujourd'hui en vénération dans cette localité. Elle secourait les pauvres, prodiguait ses soins aux malades, réconfortait les malheureux avec un zèle, une abnégation, un dévouement tels que toute la population de Pourrières lui avait, d'une commune voix, décerné le titre de sœur de charité.

Elevé par cette mère admirable dont George Sand, dans son roman *Simon*, a décrit la physionomie sous le nom de la paysanne Féline, et par son grand-père paternel, que la mort de son fils avait rendu irréconciliable dans ses convictions, Michel reçut profondément l'influence de cette éducation : le souvenir de son père, tué pour la République, s'incrusta profondément en lui.

A l'école du village, Michel fit preuve de l'intelligence la plus vive et d'un amour du travail peu ordinaire. Pendant les longues et froides nuits d'hiver, il s'enveloppait de paille, allumait une petite lampe et se livrait à l'étude, au risque de se consumer. Puis il fit à son tour l'école pour se procurer les ressources nécessaires à son instruction. Il entra au collège d'Aix où il eut Thiers et Mignet pour condisciples. Vu son peu de fortune, il ne demeurait chaque année que quelques mois au collège ; il passait le reste du temps dans son village, reprenant là son métier d'instituteur, et demandant aux travaux des champs les moyens de poursuivre ses études ; malgré ces fréquentes interruptions, il sut demeurer constamment à la tête de sa classe.

Après le collège, il partit comme volontaire dans la légion du Var ; une circonstance inopinée lui révéla sa vocation.

(1) Le carnage, comme on sait, fut immense, le sol jonché de cadavres, si bien que ces champs furent appelés *campi putridi*, d'où, plus tard, le nom de Pourrières.

Il était sergent ; un de ses collègues, s'étant absenté sans permission pour embrasser sa mère mourante, fut poursuivi comme déserteur. Michel sollicita l'autorisation de le défendre et le fit en termes si éloquents, si pathétiques, qu'il entraîna l'acquittement, tout d'une voix.

Il quitte alors le métier des armes pour le barreau et vient faire son droit à Paris, où il donne pour vivre des leçons de latin, de grec et de mathématiques, et entre finalement comme maître répétiteur à l'institution Goubaux. Il est très activement mêlé à tous les mouvements de la jeunesse libérale de cette époque, participe à ses manifestations et prononce même, au nom des Ecoles, lors des funérailles du jeune Lallemend tué en un jour de troubles, par un soldat de la garde royale, au moment où il criait : « Vive la charte ! » , un discours d'une rare véhémence (juin 1820).

Son titre d'avocat brillamment conquis, la première pensée de Michel fut de retourner dans sa chère Provence et d'y exercer sa profession, à côté de sa vieille et révérée mère. Les événements en décidèrent autrement.

Michel portait toujours au fond de son cœur la plaie vivante de la mort de son père. Ce père, il ne l'avait point connu, mais tout ce qu'il avait appris de lui par sa mère, son grand-père, ses voisins, redoublait sa douleur. Il considérait comme un étroit devoir, comme une dette sacrée léguée par la tombe, de rechercher les assassins de son père et d'obtenir justice.

Or, ces assassins, on commençait, dans le pays, à les désigner. La sanglante scène de 1797 dans laquelle Jean-Baptiste Michel et ses amis avaient été frappés avec une violence telle que quelques-uns furent cloués sur la table autour de laquelle ils se trouvaient, cette scène avait eu un témoin, le garçon de cabaret, pauvre petit bossu, qui avait pu se dissimuler dans une huche. Un procès s'ensuivit qui se termina par l'acquittement des accusés.

Quand Michel revint à Pourrières, il y fut assailli de tentations terribles. Les meurtriers de son père resteraient donc impunis ! Ils étaient là, tranquilles, ironiques, protégés, malgré la clameur publique ! Eh bien ! puisque la justice manquait à son œuvre, le fils de la victime agirait. « Michel racontait lui-même qu'il avait été obsédé de cette pensée et que, bien souvent,

il avait été sur le point de prendre une arme pour satisfaire sa passion. Il s'était même exercé à tirer dans ce but. Ces visions homicides furent conjurées par sa mère qui lui prêcha, sinon le pardon, du moins l'oubli. Michel peu cruel d'ailleurs de sa nature, malgré sa réputation imméritée de terroriste, céda aux nobles supplications maternelles. Il voulut cependant faire quelques tentatives pour délivrer sa mère et lui-même de ce spectacle funeste, et il écrivit au procureur du roi pour demander qu'il ne fût pas permis aux assassins de résider dans le pays de leur victime. Celui-ci lui fit répondre que c'était à lui de s'en aller (1). »

Michel revint à Paris, retrouva chez Manuel, autre Provençal, ses compatriotes Thiers et Mignet, se jeta plus que jamais dans la mêlée, et finalement, docile aux conseils et à l'amitié de son ancien condisciple de l'Ecole de droit M. Brisson, avoué à Bourges, père de l'éminent président actuel de la Chambre, il alla se fixer dans l'ancienne capitale du Berry. Il ne tarda pas à y prendre une grande situation et se maria quelque temps après avec Mme Vve Lebrun, une femme d'intelligence et de cœur, mère de M. Simon Lebrun auquel Michel voua la tendresse d'un père et qui représenta lui-même, en 1871, le département du Cher à l'Assemblée nationale.

Michel prit à Bourges la tête du parti libéral, fonda la *Revue du Cher*, participa aux luttes de l'opposition contre le ministère Polignac, soutint la réélection des 221, préconisa le refus de l'impôt si la Royauté persistait dans ses desseins et défendit *la Revue* et lui-même à l'occasion de divers articles que le ministère public avait incriminés et qu'une brillante plaidoirie fit acquitter par le jury.

Entre temps il avait publié (1827) des *Observations sur le code pénal militaire du* 12 *mai* 1793, où il mettait en évidence la nécessité d'un certain nombre de réformes accomplies depuis.

1830 arrive. Au premier bruit des ordonnances, Michel réunit les patriotes de Bourges et prend les armes. Le nouveau pouvoir lui offre, par la main de son ami Dupont de l'Eure, ministre de la justice, les fonctions de procureur général. Il refuse, ne voulant d'autre profit de ses opinions que la satisfaction d'avoir

(1) Paul Janet. *Etude sur Michel de Bourges. Revue politique et littéraire*, 17 avril 1880.

souffert pour elles et, dans la mesure de ses forces, contribué à leur victoire. Moins réservé, M. Mater, son confrère au barreau de Bourges obtient, grâce à lui, le poste de premier président.

Bientôt Dupont de l'Eure, Laffitte, Lafayette, se séparent du gouvernement qui s'enfonce dans la réaction. Les procès de presse et d'opinions se succèdent. A chaque instant Michel est rappelé à Paris pour défendre ses amis politiques. Sa parole âpre et ardente, tour à tour familière et élevée jusqu'à la plus haute éloquence, sa logique puissante, sa science juridique lumineuse font sur les jurés et sur les juges une impression profonde, qui se traduit par de fréquents acquittements. Avocat au barreau de Bourges, le nom de cette ville finit peu à peu, dans les comptes rendus de la presse et dans le public, par s'ajouter invariablement au sien, pour le distinguer de ses homonymes. Nous rencontrons vers la même époque, portant aussi, sans l'avoir davantage pris eux-mêmes, le nom de leur département ou de leur cité, Dupont (de l'Eure), Martin (du Nord), Martin (de Strasbourg), Roger (du Nord), Dupont (de Bussac), Mathieu (de la Drôme), etc.

Parmi ses nombreux clients, il convient de citer, dans le procès du pont des Arts ou procès des Dix-sept, Danton, qu'il fait acquitter, ainsi que tous ses co-accusés poursuivis devant la cour d'assises de la Seine pour avoir tenté de substituer la République au gouvernement du roi ; les étudiants mêlés aux manifestations en faveur de la Pologne ont recours à sa parole et sont également acquittés.

Armand Marrast le prend à son tour pour avocat dans le procès en diffamation que lui intentent MM. le maréchal Soult et Casimir Périer à la suite de ses attaques contre le marché des fusils Gisquet. Voyer d'Argenton poursuivi pour sa brochure : *Boutade d'un riche à sentiments populaires*, et Rouet, élève de l'Ecole polytechnique, dans le procès des Vingt-Sept, lui doivent leur acquittement (décembre 1833). A la suite d'incidents d'audience, extrêmement vifs, au cours de cette dernière affaire, Michel est condamné disciplinairement à six mois de suspension. Défenseur des accusés d'avril, il rédige la lettre des défenseurs aux accusés et il est condamné par la Cour des Pairs à un mois de prison et dix mille francs d'amende.

Au reste Michel, homme de principe plutôt qu'homme de parti, ne refusa jamais son concours aux infortunés, alors même que leur cause n'était pas la sienne. C'est ainsi qu'il présenta devant la cour d'assises du Cher la défense de M. de Grandseignes, inculpé à la suite de la tentative de la duchesse de Berry dans les provinces de l'Ouest ; plus tard il assista, devant la Cour des pairs, M. Armand Laity, pour une brochure en faveur du prince Louis-Napoléon ; et même il accepta de soutenir, en 1847, une plainte en diffamation du préfet de la Nièvre contre un journaliste, passé depuis au bonapartisme, M. Ulysse Pic.

A la suite de cette affaire, Michel fut accusé d'avoir, dans sa plaidoirie, prononcé ces paroles : « *J'ai abandonné la démocratie en haine de la démagogie.* » Rien de plus faux. M. Brisson, avoué à Bourges et M. Girerd, commissaire de la République dans la Nièvre, en 1848, présents à l'audience, ont toujours énergiquement démenti le fait. Dans une lettre adressée, peu de temps après, au comité central républicain du Cher, M. Girerd s'exprime ainsi : « J'ai protesté contre l'imputation qu'on lui fait d'avoir dit devant le tribunal de Nevers, qu'il abandonnait la démocratie en haine de la démagogie. Il avait dit au contraire qu'il *détestait d'autant plus la démagogie qu'elle faisait plus de mal à la démocratie*. Et voilà justement comme on écrit l'histoire ! (1) »

Au civil, Michel n'a pas de moindres succès. Il plaide notamment avec une profonde connaissance du droit et fait triompher, devant le tribunal d'Issoudun, la cause d'un ancien prêtre, M. Janson, que l'officier de l'état civil refusait de marier ; il est l'avocat de George Sand, dans son procès en séparation, et se mesure sans désavantage, dans d'autres débats, avec ces maîtres du barreau parisien : Odilon Barrot et Hennequin.

Le parti républicain cherche à lui ouvrir les portes de la Chambre. Bourges, Orléans, Marseille, s'y efforcent à maintes reprises. Le corps électoral censitaire s'effarouche chaque fois des opinions hardies de cet éloquent apôtre du suffrage universel.

Le collège *extra-muros* de Niort le traite mieux et le nomme député aux élections de 1838. Mais la Chambre est dissoute l'an-

(1) Douarche. *Michel de Bourges et le parti républicain.* Discours de rentrée à la cour de Bourges 1883.

née suivante et son mandat ne lui est pas renouvelé. Bien qu'au cours de cette brève période, Michel ait fui les grands débats politiques et se soit systématiquement condamné au silence, étudiant la Chambre avant de se livrer à elle, il n'en était pas moins intervenu avec beaucoup de compétence et d'autorité dans un certain nombre de discussions d'ordre politique.

L'échec de Michel de Bourges aux élections de 1839 fut cruellement ressenti par le parti républicain. « Michel de Bourges n'est pas réélu, écrivait avec une juste amertume M. Louis Blanc. Que ceux qui redoutent le talent uni à l'énergie s'en félicitent ; nous dirons, nous, que c'est un malheur pour le pays et une des mille preuves à donner de l'impuissance et de l'absurdité du système électoral actuel. Michel de Bourges n'est pas réélu ! Serait-ce qu'il manquait des qualités nécessaires aux représentants d'un grand peuple ? Qu'on nous dise donc si parmi nos orateurs trois fois élus, on en sait un qui possède un regard plus pénétrant, une parole plus brève et plus ardente, un geste plus hardi et plus saisissant, une soudaineté de pensée et d'expression plus éloquente ? Ah ! sans doute, il devait se trouver mal à l'aise sur cet étroit et obscur théâtre de la Chambre, l'homme né pour être un tribun. Mais patience ! Il est impossible que les proportions du pouvoir parlementaire ne s'agrandissent pas (1). »,

A la mort d'Eusèbe Salverte, survenue peu de temps après, les républicains du Ve arrondissement de Paris offrirent sa succession à Michel de Bourges ; il succomba, au quatrième tour de scrutin.

Le chef de l'extrême gauche républicaine était alors Garnier-Pagès, l'aîné : il représentait la circonscription du Mans. Garnier-Pagès étant mort en 1841, Michel se mit sur les rangs.

Ce n'était pas à un simple mandat qu'avaient à pourvoir les électeurs Manceaux ; plus haute était la portée du scrutin. C'était toute la succession politique de Garnier-Pagès qui était en cause, non seulement son siège à la Chambre, mais encore et surtout la direction du parti : Michel se vit préférer Ledru-Rollin.

Nul plus que nous ne respecte le nom et la grande mémoire

(1) Louis Blanc. *Revue du Progrès*, cité par Douarche.

de l'homme à qui échut l'honneur mérité d'organiser en 1848 le suffrage universel. La gloire de Ledru-Rollin fait partie du patrimoine républicain. Qu'il nous soit permis pourtant de rappeler l'appréciation de M. Paul Janet, l'éminent philosophe, qui connut Michel et Ledru, sur cette décision si grave. Si d'ailleurs nous pénétrons bien la pensée de M. Paul Janet, ses critiques sont toutes relatives et son appréciation, trop sévère pour Ledru-Rollin, le considère moins en lui-même que par rapport à Michel de Bourges.

« A la mort de Garnier-Pagès, l'aîné, écrit M. Paul Janet, Michel eut un moment l'espoir et la légitime prétention de lui succéder ; mais le parti républicain, assez mal inspiré à mon avis, crut devoir choisir de préférence M. Ledru-Rollin. Je puis être partial dans la comparaison de ces deux hommes ; mais il m'a toujours été impossible de les mettre sur la même ligne. L'un, quelque éloquence qu'il ait pu avoir, m'a toujours paru un esprit commun et sans lumière; l'autre, quelque violent qu'il ait pu être parfois, avait l'esprit haut et fin; c'était un penseur, je dirais presque un attique. Je me le représentais souvent sur l'agora d'Athènes, fougueux comme Cléon, mais spirituel et, le dirai-je, passionné comme Alcibiade. Mais le public l'a mal connu. Une seule fois il put donner sa mesure et se faire voir tel qu'il était (dans son discours sur la revision) (1).

La première application du suffrage universel en 1848 ne fut pas heureuse pour Michel de Bourges. La Révolution de février l'avait fait un instant préfet du Cher. Il fut remplacé deux jours après, sur les instances de George Sand qui eut le tort, en cette circonstance, d'élever d'anciens ressentiments personnels à la hauteur d'une querelle politique (2).

Candidat dans le Cher, Michel tenta vainement aux élections du mois de mai 1848, d'arriver à l'Assemblée nationale. Il y aurait rendu les plus éminents services, et qui sait, dans ce scrutin suprême où l'assemblée prononça sa dissolution et qui tint seulement à une majorité de quatre suffrages, la parole éloquente de Michel et son influence n'auraient pas déplacé les

(1) Paul Janet, loc. cit.

(2) George Sand avait eu pour Michel de Bourges la plus vive admiration ; ses *Lettres d'un voyageur* et l'*Histoire de ma vie*, où Michel est désigné sous le nom d'Everard, fournissent l'éclatant témoignage de cette admiration, qui s'était, depuis, transformée en une violente hostilité.

trois voix dont le changement suffisait pour sauver la République ?

Elu en 1849 par la Haute-Vienne et par le Cher, il opta pour ce dernier département et se trouva en face d'une situation désespérée. A la présidence, un prétendant ; deux cents républicains seulement dans l'assemblée, décimés bientôt par la fatale résolution du 13 juin, et contre eux plus de cinq cents monarchistes, dirigés en aveugles par les ennemis les plus avérés de la République : une conspiration permanente à l'Elysée et au Palais-Bourbon; les hommes du Président et les royalistes de la branche aînée et de la branche cadette gouvernés par des espérances différentes, mais également résolus de part et d'autre à supprimer la République, et le pays laissant faire, ou, sous la réserve de quelques départements, poussant, en de solennelles occasions, le Président, à réaliser ses ambitions bien connues.

On peut dire de l'élection du 10 décembre, qu'à partir de cette date l'Empire était fait. Une femme d'une grande profondeur de génie et qui, aristocrate de naissance, de culture intellectuelle et d'habitudes, a mis, avec une admirable constance, au service de la démocratie un talent de tout premier ordre, Mme la comtesse d'Agoult (Daniel Stern) avait, dans ses *Lettres républicaines*, prévu le danger et dénoncé aux incrédules les conséquences de la candidature du prince Louis-Napoléon à la présidence.

« Prenez-y garde, écrivait-elle avec une pénétrante sagacité, ce que le peuple va nommer, ce n'est pas un président, ce n'est pas même un empereur, c'est l'empereur, l'empereur en redingote grise et en petit chapeau, tel que l'a chanté Béranger. »

Sans doute, si l'Assemblée Constitutante avait su résister à la pression exercée sur elle pour l'amener à se dissoudre, si, bravant les attaques et les calomnies, elle était demeurée au poste que lui avait assigné le suffrage universel dans le premier mouvement de sa souveraineté, peut-être la situation se serait-elle modifiée. Mais après les élections de mai 1849 le sort de la République est irrémédiablement fixé. C'est l'heure où il est enfin donné à Michel de monter à la tribune. Tout était fini. Il semble que la fortune qui avait doté Michel de Bourges des qualités les plus hautes et les plus nobles se soit particulièrement appliquée à leur refuser les circonstances qui les auraient mises en œuvre. Par une dernière fatalité, quand sa voix a vainement retenti

contre le péril napoléonien, quand plus qu'aucun autre il s'est attaché à guérir les aveugles de leur aveuglement, on l'accuse d'avoir été aveuglé à son tour, en repoussant la proposition des questeurs dont on fait l'invincible moyen de salut de l'Assemblée Nationale à sa dernière heure.

Hâtons-nous de dire, avant d'aborder ce dernier point, que Michel, demeuré chef incontesté de la Montagne après l'insurrection du 13 juin, et la proscription de Ledru-Rollin, tout étant perdu, désespéré, s'efforça du moins, ne pouvant sauver la République, de sauver sa réputation dans l'avenir, et c'est sur cette réputation, sur le tableau qu'en firent alors nos pères, que le pays est revenu à elle en 1870 et ne l'a plus jamais abandonnée.

Dans l'Assemblée, Michel de Bourges combat la demande en autorisation de poursuites contre les représentants mêlés au mouvement du 13 juin, il demande l'incompatibilité du mandat de représentant du peuple avec celui de maire, adjoint, conseiller municipal, conseiller général ou d'arrondissement, il s'élève contre le paiement par la nation du douaire de la duchesse d'Orléans, il s'oppose à la loi du 31 mai, véritable attentat contre le suffrage universel; plus tard, quand le président de la République demande le retrait de cette loi néfaste, il appuie la proposition présidentielle ; il intervient contre la revision de la Constitution réclamée par la droite ; il prononce, dans le débat relatif aux hypothèques, un discours d'un sens juridique très profond contre l'action résolutoire, et enfin, peu de jours avant le coup d'Etat, il explique en quelques mots l'attitude des gauches en face de la proposition des questeurs.

Le discours de Michel de Bourges sur la révision produisit une impression énorme. Lamartine appréciait le lendemain ce discours en ces termes: « Un orateur s'est révélé à la tribune, c'est Michel de Bourges. Nous ne l'attendions pas, nous l'avouons. Nous savions qu'il y avait quelque part, assis et perdu sur les hauteurs extrêmes de la gauche, un homme d'une éloquence sauvage, d'un caractère fruste, nommé Michel de Bourges et dont quelques accents entendus de temps en temps sous le dernier règne nous avaient laissé dans la poitrine quelque chose d l'énergie, de la vibration et du rugissement du lion. Nous ne le connaissions pas ; nous avions défiance et alarme de son nom, nous l'avons vu avec inquiétude et prévention monter à

cette place où l'on dit une fois ce que l'on pense à son pays. Que nous avons été heureusement et magnifiquement détrompés ! Ce discours est le catéchisme de la vraie démocratie, la séparation des bons et des mauvais éléments par une parole de lumière, de justice et de paix . Ce discours est un monument. »

Comenin, de son côté, dans son *Livre des Orateurs :* « C'était un maître que Michel de Bourges, un vrai maître dans le jeu compliqué des effets oratoires ; il était surtout maître de lui-même et de ses passions qu'il ne laissait jamais transpirer que dans la mesure de ses desseins et qu'il savait contenir et rappeler en quelque sorte à lui lorsqu'elles allaient le fourvoyer. Penché sur son banc, l'œil à l'affût, il épiait sa proie et fondait sur elle comme un aigle des montagnes ; une fois entre ses serres puissantes, il la déchirait en lambeaux et il les semait dans l'espace. »

« Il n'avait pas, dit M. Emile Ollivier, la voix irrésistible de Berryer ; du reste, combien il le surpassait par la science, par la logique, par la poésie, par une certaine véhémence contenue, par l'élévation et l'étendue des pensées ! Son parler était succulent et nerveux, court et serré, *non tant délicat et peigné comme véhément et brusque, non plaideresque.* Michel est un des rares hommes de ce temps qui a été plus qu'il n'a paru. Je ne sais pourquoi en plein air son éloquence, quoique supérieure encore, s'évaporait un peu : dans le petit cercle, elle était inouïe ; elle s'adaptait à tous les sujets, au droit aussi bien qu'à l'histoire, à la philosophie comme à la politique, elle était tout à tour délicate, familière, épique. Après un mouvement comme celui sur Belle-Isle, un des plus sublimes que je connaisse : « O Belle-Isle, je change ton nom, tu t'appelleras désormais la terre des douleurs », il descendait aux plus fines, aux plus gracieuses variations d'idées et de langage. Il aimait à rappeler les entretiens du cap Sunium. Un soir que nous étions réunis autour de lui, par l'hospitalité d'un homme distingué de Lyon, M. Germain, dans un villa qui dominait le cours de la Saône, il nous parla de la fragilité des renommées humaines, avec une éloquence égale à celle de Platon. Il ne fut pas inférieur le lendemain, dans une villa qui dominait le cours de la Saône, il nous Nous étions tellement fascinés par sa parole, que nous ne nous apercevions pas de la fuite du temps. » (1)

(1) Emile Ollivier, *Le Dix-Neuf Janvier.*

Mais si Michel de Bourges fut incontestablement l'un des orateurs les plus puissants du XIXe siècle, faut-il l'accuser d'imprévoyance pour son attitude dans la proposition des questeurs ? C'est un lieu commun que de lui reprocher sa « *sentinelle invisible* ». Ce reproche nous paraît une criante injustice. Il est fondé sur la plus absolue méconnaissance des choses. La proposition des questeurs avait, comme l'on sait, pour but officiel, d'investir le président de l'Assemblée nationale, le courageux et ferme M. Dupin (1), du droit de requérir la force armée ; son but réel, à peine dissimulé, était de procurer au général Changarnier, le héros de la réaction royaliste, les moyens d'action nécessaires pour supprimer la République.

Il est impossible d'imaginer, pour les républicains, une heure d'angoisses plus poignante. Ils ont à choisir entre deux coups d'Etat, celui de la droite, avec Changarnier, celui de la présidence, avec Napoléon ; et parce que, dans cette situation étroite, ils se sont refusés à faire le jeu des royalistes, on les a traités d'imprévoyants, et Michel de Bourges, leur organe, le plus imprévoyant de tous, pour avoir parlé de la *sentinelle invisible*.

L'on oublie trop que de la première à la dernière minute, la droite royaliste, les hommes de la rue de Poitiers, n'ont cessé de conspirer la ruine de la République. Contre les républicains, contre le suffrage universel, leur haine ne s'est pas un instant démentie. Si forte était cette haine, qu'à la veille même du Coup d'Etat, la droite a mieux aimé se perdre que d'accorder à la République une trêve de quelques jours. Je ne crois pas qu'il existe dans l'histoire un autre exemple d'un tel aveuglement. Quand les choses sont à l'extrémité, le 4 novembre 1851, moins d'un mois avant le Coup d'Etat, tandis que le Président demande, avec l'appui de Michel de Bourges et de la gauche, le rétablissement du suffrage universel, la droite rejette cette proposition et manifeste une fois de plus son incompatibilité avec la souveraineté populaire. La droite se sent perdue, va-t-elle, dans sa détresse, tendre la main aux républicains ? Nullement. La proposition des questeurs n'est qu'un piège destiné à engloutir le Président et la République. Mais le Président est armé de la popularité que lui a valu son message pour le rétablissement du

(1) Voir les *Châtiments*.

suffrage universel. Son premier acte, le matin du Coup d'Etat, est de rétablir le suffrage universel. Franchement, qui peut croire que ces immenses masses populaires qui avaient fait le 24 février pour conquérir le droit de vote, que les monarchistes avaient ensuite rayées, au nombre de quatre millions, des listes électorales, que le Président réintégrait dans leur droit, auraient suivi de préférence les soldats de Changarnier, qui les condamnaient à un ilotisme perpétuel, contre l'homme qui les libérait et leur restituait rang et qualité de citoyens ? C'eût été la première fois que l'on eût vu un pays soulevé pour se maintenir en servitude.

Michel de Bourges ne s'y trompait pas ; les républicains autour de lui, pas davantage. A ne nous en tenir qu'au discours sur la proposition des questeurs, que trouvons-nous ? Un discours très éloquent de forme, sans doute, mais dénué de tout argument : une seule affirmation, extrêmement discutable : « Une sentinelle invisible veille sur vous. » Et puis, c'est tout.

En toute autre circonstance, cela aurait-il suffi pour déterminer le vote de tout un parti, et quel parti ! Quels sont les républicains qui se joignent à Michel de Bourges? Voici quelques noms : Arago, Jules Favre, Victor Hugo, Pierre Leroux, Edgar Quinet, de Flotte, Théodore Bac, Madier-Montjau, Baudin, Charamaule, Martin Nadaud, Pascal Duprat, Charles Boysset, Joigneaux, Greppo, Miot, Schœlcher, etc. Quoi ! tous ces hommes éclairés, il aurait suffi d'un simple mot de Michel de Bourges, d'un discours de quelques lignes, pour les plonger dans l'aveuglement ! Non, Michel, en parlant, était l'organe de tous, il portait la parole pour tous ; il ne voyait que ce que tous voyaient, ce que personne ne pouvait ne pas voir ; ce que tous pensaient et disaient dans les couloirs et dans leurs réunions, en leur nom, il le dit, ce jour-là, du haut de la tribune.

Ils ne s'illusionnaient ni les uns ni les autres. Le présent était perdu, les royalistes avaient fait l'Empire.

Le parti républicain ne pouvait agir autrement qu'il ne fit. Il se serait irrémissiblement compromis en emboîtant le pas au général Changarnier et aux ennemis du suffrage universel. Le Coup d'Etat n'en aurait pas moins réussi, et, si, par impossible, il avait échoué, grâce à la proposition des questeurs, la République, au lieu de succomber par Bonaparte, aurait succombé par Changarnier, frêle différence.

Tandis que les départements royalistes demeuraient indifférents au Coup d'Etat, les seuls qui s'y soient opposés furent les départements républicains. J'ai plaisir à citer le Var parmi ceux-là, et parmi les insurgés du Var, l'auteur de ces lignes est heureux de rencontrer le nom et le souvenir de son grand-père. Mais si les départements républicains s'émurent, ce fut parce que leurs députés avaient su se préserver, dans ces difficiles occurrences, de tout contact royaliste. S'ils avaient voté la proposition des questeurs et rétrospectivement sanctionné la suppression du suffrage universel, pas un seul citoyen ne leur aurait fait écho. Des milliers de républicains se soulevèrent à leur appel, bravèrent la prison, l'exil, la ruine et la mort, parce qu'ils virent en eux les défenseurs de leur cause. Que si, au lieu de tenir ferme à leur poste, entre deux périls inévitables, les Michel de Bourges, les Jules Favre, les Victor Hugo, les Baudin, les Arago, s'étaient laissé subalterniser par Changarnier, ils seraient restés seuls, car entre Bonaparte et Changarnier, pas un républicain n'aurait voulu prendre parti ; ajoutons, pour que l'un des termes les plus essentiels du problème ne soit pas omis, entre Bonaparte rétablissant le suffrage universel, et Changarnier représentant ceux qui, l'ayant hypocritement supprimé, persévéraient malgré tout à ne pas vouloir le laisser revivre.

Il est des heures douloureuses où le succès n'est plus possible, où tous les partis que l'on peut prendre mènent à la mort. Alors on s'enveloppe de sa conscience, on parle pour l'avenir, et l'on sauve l'honneur présent.

En restant fidèles à la cause du suffrage universel, Michel de Bourges et ses collègues ont préparé le moment où le suffrage universel est définitivement revenu au régime qui lui avait donné le jour et dont les défenseurs n'ont jamais cessé d'être les siens.

Michel ne fit pas seulement son devoir à la tribune : il monta sur la barricade à côté de Victor Hugo et de Baudin ; avec eux, avec Jules Favre, Madier de Montjau et Schœlcher, il fit partie du comité de résistance au Coup d'Etat, parcourut Paris pour exhorter le peuple et prit, après la défaite, le chemin de l'exil. Il vécut pendant quelque temps en Belgique et en Suisse ; puis, brisé par la maladie, il rentra en France, pour y mourir le 16 mars 1853. « On a recueilli ces dernières paroles tombées de sa

bouche éloquente : « Mon Dieu, recevez mon âme. Je ne sais d'où je viens, ni où je vais (1). »

Michel appartenait, en effet, à cette école de 48, profondément déiste autant que républicaine. En politique, il voulait la République avec toutes ses conséquences de liberté et de justice ; au point de vue économique et social, il n'a cessé de soutenir en toute circonstance, la conciliation entre le capital et le travail.

Ses discours n'ont jamais été recueillis, bien peu d'entre eux ont été publiés en brochure. Il faut les aller quérir dans les journaux du temps. Cette tâche, qui n'est d'ailleurs pas toujours possible, nous avons voulu l'épargner à ceux qui désireraient connaître autrement que de nom, l'un des penseurs les plus profonds et des orateurs les plus puissants du XIXe siècle (2). Et si, malgré d'inévitables lacunes, cet ouvrage peut donner à ceux qui le liront, aux générations de notre temps, une idée exacte de Michel de Bourges, de son talent, de ses opinions, de son dévouement à la République, et payer, par la main de l'un des plus modestes enfants du Var, le tribut de reconnaissance que doit la démocratie à cet illustre fils du Var, notre tâche n'aura pas été vaine et portera avec elle sa récompense.

LOUIS MARTIN.
Député du Var.

(1) DOUARCHE, loc. cit.

(2) *Michel de Bourges. Plaidoyers et Discours*, réunis par Louis Martin, avocat, député du Var. — H. Dunod et E. Pinat, édit.





Croquis de Provence

I

PORT, LE SOIR

Toulon, en mai.

Il a fait très chaud. Le ciel dur et cru se lave d'ombre; il monte peu à peu comme une coupole aérienne, dans une ascension insensible; et parce qu'il n'est plus d'un seul bloc, il se colore de nuances délicieuses, où l'or rouge du feu domine.

Pareille à une bête, de profil, qui fait le gros dos, tenant l'ombre de velours entre ses pattes, une porte se dresse, en double voûte, lourde, solide, impérieuse, comme tout ce qui sent la citadelle et la prison. Un pont sur un fossé, on entre dans la ville. Et, aussitôt, il fait humide et presque frais. C'est un quartier populaire, qui grouille d'hommes et de bruit. Ici, la clarté est rare. On n'a pas encore allumé les lanternes; les lampes, dans les maisons, font les yeux ronds au fond des chambres, presque toutes au rez-de-chaussée, éclairant les boutiques. Sur la petite place, les pavés bombés et noirs luisent, comme enduits de laque. On distingue deux ou trois arbres, des platanes larges, qui font de la fraîcheur, comme une cuve d'eau suspendue; et sous le couvert des feuilles on sent une vague odeur de cave. On lève le front. Que le ciel, comme un fleuve du bleu le plus noir, sillonné de sang, est loin, sublime, pacifique! Et les étoiles palpitent, les étoiles formidables, pour marquer à ceux d'en bas les moments de la vie infinie.

De vieilles rues viennent à la rencontre du passant, qui marche sans dessein, familières et rampantes comme de bons chiens fidèles. Toutes ces rues semblent courtes et sont étroites. Elles vont en

couloir, bordées de maisons hautes et brunes; un reste de jour les dore ténébreusement sur la tranche, aux corniches et aux angles : elles ont la couleur de la langue fumée, et parfois la chaleur magnifique et sourde des beaux violons. J'aime les rues anciennes dans les ports antiques. Pour si peu qu'il s'y arrête, mon regard rêve longuement. Il se pose et s'attarde sur la soie noire des ombres, où le crépuscule expire, où les derniers rayons languissent, comme les cheveux dénoués sur un lit de maroquin.

Elles sont humides et fraîches, ces rues! Elles se tordent en boyaux. Ce sont bien les entrailles d'une ville populeuse. Elles sentent fort l'évier et l'eau de savon. Elles ont aussi le goût nitreux de l'obscurité. Elles sont grasses et misérables. Derrière ces murailles sordides, il pourrait y avoir des chambres admirables, pleines d'étoffes somptueuses, de graves meubles et de tapis persans. Je l'imagine dans ma rêverie; et comme je le vois, je suis prêt à le croire. Il ne faudrait que m'ouvrir une porte, et qu'une négresse aux dents de chien, me prît par la main sans mot dire, et d'un œil gai me fît signe de la suivre.

On marche sur des pierres pointues, un pavé en œufs de grès. La rue tortueuse n'a pas de trottoir, et toutes les maisons par là, même les plus laides, ont du caractère, comme il arrive aux hommes qui vont pieds nus : ils sortent moins sottement de la terre. Quoi qu'il soit presque nuit, je vois partout, aux fenêtres, aux portes, et sous les toits, pendre des linges: c'est tout le menu peuple de la rue qui laisse sa forme en l'air, et sa peau seconde flotter au-dessus de lui.

Soudain, des enfants vous partent dans les jambes, tout ainsi que des chevreaux ou des pétards. Ils poussent des cris inouïs : tout simplement ils s'appellent. Brusquement, comme ils sont partis, ils s'arrêtent. Ils parlent d'un accent âpre et vert; leur langue chante l'idiome du nord, sur le rythme mordant et bref de l'oc. Ils se bousculent dans les paniers de la fruitière, qui les menace en riant. Criards, ces moineaux à gosier de coq, se précipitent dans une ruelle, profonde en sa noirceur, étroite comme un caveau. Au loin, des lumières blanches et brutales flambent dur, pareilles aux phares d'une ville plus riche, où règne le luxe.

J'entends l'eau qui coule, dans le fond de la ruelle, la fontaine du lavoir, sur une place très vieille. Agenouillée dans sa boîte de bois,

sous l'obscurité des platanes, il y a encore une brave femme, une mère, qui lave des langes et des tabliers. Ses bras actifs signent le soir bleuâtre à la croix du long labeur.

Ça et là, les lampes s'allument. L'odeur des cuisines se répand par les portes ouvertes. C'est un parfum musqué et roide, qui flatte une narine et dont l'autre s'irrite : la rue sent l'huile frite et la tomate ; la note douce de l'oignon roussi fait la tierce mineure au cri violent de l'ail. Sous les planches inclinées, en chemin de bois au-dessus des rigoles, le ruisseau exhale un relent de lessive et de légume aigri.

Le bruit va croissant. C'est un tumulte de paroles et de gestes. Trois ou quatre matelots qui passent, les joues rouges, en se donnant le bras, semblent crier parce qu'ils ont l'air gai et la bouche ouverte : mais ils ne disent rien. On croirait que l'air, sonore par lui-même, vibre sans être ébranlé. De sales petites filles, le front et les mains noires, dansent, sautent, bondissent, en se grattant la tête ; ébouriffées, suantes, elles se jettent par terre, comme des poupées ; au-dessus d'un genou maculé, les jupons pendants et le linge crasseux, elles montrent leurs cuisses blanches. Beaucoup ont une mine de petites souris, le museau fin, des yeux luisants au coin d'un profil aigu ; une malice rieuse, une vivacité sensuelle, gourmandes, et rien dans la tête, un grelot brun avec un grain de cervelle. Et toutes coquettes, même dans la crasse et les haillons.

Au jet des lampes basses, le long des boutiques, parfois courent des flammes : c'est un chaudron de cuivre, une cruche dont le vernis jaune brille comme un miroir ; ou bien quelque panier de fruits rouges. L'air sonne en cymbale. La voix qui chante, de tous côtés, retentit. Tout ce peuple campe dans la rue. Des femmes sont assises sur le perron des maisons noires, lasses, les jambes écartées, un enfant dans le giron ; beaucoup de vieux se tiennent sagement sur des chaises de paille : ils sucent leur pipe, sans dire un mot, très cois et silencieux ; la braise éclaire leurs vieilles rides, sous le chapeau de feutre ; ils ont la barbe dure, un chaume roide où il givre. Et, parfois, sur la chaise basse, ils s'écartent un peu, faisant place à un petit, qui reprend haleine, et qu'ils retiennent du bras. Et pour l'enfant aussi, le jour qui s'achève jamais ne reviendra.

Et chaque rue porte en bandeau son ruban d'eau céleste, immobile entre les toits, où scintillent les cailloux de diamant qui ne tombent pas, suspendus, sans poids, inaccessibles.

II

LE DÉLICIEUX CHEMIN

Il serpente dans les fleurs et la lumière.

Quand les jours sombres sont venus, on ne trouve plus, je gage, le sentier du Petit Bois au Cap Brun : il est rentré sous terre. Au printemps, il court sur la colline. Il est fait pour les chèvres et les faunes. Pour Socrate aussi, sans doute, et pour le vieux poète, qui cherche, en cheminant, la fin de sa tragédie.

On monte sans cesse, et l'on descend : ce sont les lacets, les creux et les pleins du haut rivage, que l'on aperçoit du large, la côte rocheuse et boisée qui fait corniche sur la rade. D'abord, on s'élève entre des haies, et tout est fleurs. Les roses en buissons caressent les genêts. Les heureuses aubépines, tout en blanc, sont pareilles à des fiancées, endormies dans un sourire. Puis, tout d'un coup, l'horizon se découvre, vaste, libre et bleu : la mer, la mer. C'est un tableau parfait, dans le cadre qui lui convient : une lande qui descend vers l'eau, des fleurs, la mer et le ciel.

Parfois, la route se resserre et s'étrangle. On ne peut plus marcher que de côté, sur les pierres aiguës, entre les ronces et les mûres. Au dessus de la terre rousse, moutonne le lierre poussiéreux, où tout un peuple de guêpes noires et blondes ronfle et se saoûle.

Un vallon, bien fermé : trois plis de la terre, comme trois seins où se creuse une retraite. Comme des ruisseaux qui se confondent et se séparent, les soucis en fleurs, ls roses, les coquelicots ondulent à la brise. Tout est rouge, bleu et jaune. A la clarté chaleureuse du matin, ce vallon enivre. Les murailles blanches et rousses, sèches comme du talc, semblent un nougat d'amandes et de noisettes. On ne voit personne, une petite vieille seulement, dans son champ, comme une fourmi noire, avec un grand chapeau de paille grise. Elle touche ses poiriers un à un, et peut-être elle leur parle; un chien pelé la suit, le museau jaune collé aux talons de la vieille brehaigne. Invisibles, le long du sentier qui monte plus roide qu'un escalier dans le roc, soudain deux coqs fanfarent ; et des poules, en train de pondre, gloussent annonçant l'œuf.

L'air pétille, telle est l'ardeur de l'heure. Avec quel plaisir, on entend une source qui roule sur le gravier, on ne sait où, sous les arbres proches, entre les oliviers au feuillage antique. On s'élève

encore ; et la mer reparaît, merveilleuse. Au loin, une belle route dévale à pic et se précipite vers le rivage. Elle est, cette route, comme un chemin de lait, comme une dalle de la pierre la plus blanche, comme un ruisseau de craie.

Le bleu chante, d'une pureté absolue, dans le ciel et sur la mer. Un figuier déplie ses premières feuilles sur la nudité grise des branches. Et une prairie s'étale, pour le jeu des fées, un tapis dont la brise penche les laines les unes sur les autres et les mélange, des pierres fauves et des disques de soleil que couvre et découvre, comme la vague, un champ de marguerites et de boutons d'or. Le poète a trouvé le dénouement de la tragédie, qui n'est pas la mort sèche, mais le ciel immense sur l'homme qui tombe dans la lumière de midi.

O le délicieux chemin au-dessus de la mer.

III

GRIS

Rade, en mai.

Il souffle un vent du Sud, pesant et chaud comme l'haleine d'un vieil homme. Les nuages couvrent tout l'espace, épais et d'un seul tenant. Le soleil est loin ; il dort sous la laine compacte : il brûle et on ne le voit pas. Tout est gris.

Le ciel mauvais porte le crêpe. Plus basses et plus noires que la fumée des grands bateaux de guerre, les lourdes nuées courent sur la morne étendue. La mer est hargneuse, la vague est sale, une encre d'auberge, où le vinaigre a fait tourner la suie.

Chaque objet se décolore. Tout a pris l'air de son cadavre, air misérable ! La route livide est un ruisseau de cendres entre des arbres, qui n'ont plus de vie. Le pays est mort. On dirait qu'il y a un mort dans chaque maison. La poussière mauvaise vole aux yeux ; une main vous la jette par poignées sur la face, comme si les lémures et les larves du souci vous suivaient pas à pas, en se cachant derrière les murailles. La vieille terre se délite. Le vent bas souffle une poudre impalpable, et toute fois cuisante. Tout est mort, tout est gris. Il ne faut pas que la cour d'amour s'ennuie. Triste, la Provence n'est plus la Provence. La terre des fleurs prend la figure d'une fleur fanée, et ses rides.

Tout est mort. La voix des enfants est aigre. On n'entend plus le rire des bonnes gens. Le chant de la contrée heureuse ne retentit plus, léger. L'instrument est brisé ; ou c'est, plutôt, que le grand artiste, Apollon, ne le touche plus. Le soleil est absent.

Dans le poudroiement du vent sournois, les promontoires et les îles semblent de carton ou de métal gris, silhouettes dures. Ce n'est point l'harmonie du brouillard, ni la sourdine où toutes les couleurs se fondent, et demeurent. C'est la grisaille de l'ennui, le teint malade de l'anémique. Et monotone, et lasse, la mer elle-même est sans vie.

IV

LA PAIX DE SAINT-MAXIMIN

En avril.

Au cœur de la Basse Provence en pleine terre comme Aix, et à la même hauteur, c'est une vieille bourgade, Saint-Maximin, qui fut monacale. Elle ne garde plus rien des moines que la cathédrale et le moûtier, tous deux déserts, silencieux et sévères.

Dans une vallée retirée, le paysage est claustral, mais non la ville: elle est ouverte à la lumière et au grand vent ; elle est claire et blanche jusqu'à paraître un peu roide et froide. Du reste, il fait presque froid, aujourd'hui. Le mistral se lève. Le soleil sent encore l'hiver, éventé par cette bise dure, qui éparpille les rayons en une sorte de poudre cristalline. Il y a de l'argent dans l'or, et du verre. Les ombres ont le reflet bleu des puits. Le ciel est pur, sans tendresse. Mais cet air sec et vert balaie toute idée funèbre. Si il pleuvait, la ville serait sépulcrale, comme un tombeau sans couvercle, ouvert sur la hauteur.

A midi, il n'y a presque personne sur la grand place. Trois ou quatre hommes, la tête baissée contre le vent, vont quérir du tabac. Un enfant et un vieux, le dos à une porte, couchés plutôt qu'assis, prennent le plein soleil, les yeux mi-clos, comme les chats, les traits goulus et immobiles.

Le vent, tel le dieu insaisissable de la facétie, lance de vastes giffles sur les joues carrées de la place ; et les volets claquent. Les

platanes agitent leurs jeunes feuilles, déjà poudrées de blanc. Une petite fille court après une pelote de laine ; sa mère la saisit par le milieu du corps, et la met sous son bras comme un violon : la petite tricote des jambes ; et par la fente des pantalons, on voit la chair laiteuse, un peu brune dans les plis ; l'enfant rit de tout son cœur ; et dans le sourire de la mère s'épanouit une bonté, qui semble faire absence à tout le reste du monde.

J'aime une place venteuse, et déserte à midi, sous le ciel d'émail bleu, au fond d'une province, tandis qu'une petite fille court sous les arbres, que la poussière vole, et que le cheval tire sur la longe pour atteindre, dans la baie d'une porte, une botte dorée de foin.

Et, au bout d'une rue étroite, — pas même un chien sur le trottoir, — le portail et la tour d'une cathédrale.

Qu'on est loin de tout, ici ! mais surtout dans le temps.

La place de l'église, caillouteuse et herbue, porte témoignage d'un passé puissant, qui est à peine un souvenir. Les pierres mêmes semblent en avoir perdu la mémoire, tant elles sont indifférentes au silence et à l'abandon. La ruine des monuments est, peut-être, la revanche de la matière, la vengeance qu'elle tire du travail humain : la pierre aussi rentre au repos ; et qui sait si elle n'aspire pas au sommeil sans gloire? Un cloître au flanc de l'église, la maison d'un grand ordre, qui fut ici à la tête d'une province. Les dominicains sont partis ; noirs et blancs, dans l'ample bure, on ne voit plus les chiens du Seigneur aller et venir. Il y a peut-être une école dans leur couvent, qui a l'air pompeux et solide du XVIIe siècle.

La cathédrale est plus vieille de trois cent cinquante ans. C'est une aïeule gothique. Point de façade ; mais la triple nef est digne du plus beau temps qu'ait jamais connu l'art de bâtir. Les piliers sont si fins, si sobres, si élégants qu'on n'en mesure d'abord pas toute la hardiesse. Les voûtes, hautes et creuses, en forme de carènes suspendues par la quille, ne se parent d'aucun ornement : l'appareil de briques grises se laisse voir pièce à pièce, joint à joint : on les dirait, ces voûtes, d'écailles et d'écorces : elles donnent au sanctuaire un air rustique, d'une exquise élégance.

Cette cathédrale est par là d'un goût très provençal. C'est une princesse devenue bergère. J'imagine que la grande pécheresse, rachetée par ses larmes et son renoncement, s'étant retirée en Provence, a été une sainte paysanne, en sa seconde vie. Je le croirai ainsi, et

j'en doute moins à mesure que l'église me livre le secret de sa douleur : toutes les verrières, qui furent admirables, sont détruites ; il n'en reste pas un morceau ; les guerres de religion, les émeutes et l'affreuse destruction des siècles classiques ont dépouillé la sainte, parée pour l'oraison.

*
* *

Aux deux étages de la nef, là où depuis on a comblé les murs et pratiqué de hideuses chapelles, il y avait deux ordres de fenêtres. Si hautes, si étroites, dans une si sainte exaltation, quand elles offraient leur chair translucide d'émaux et de verres, et qu'elles étaient ainsi, à l'égal des anges, un corps tout de gloire, une âme manifeste, quelle harmonie ce dut être, de clartés bleues, de pourpre et d'or ! Alors, chaque pilier était un prisme tenant la note aux sept harmoniques.

Le jour sec, qui luit pour tout le monde, a tué cette église qui fut une cage de feux, une lanterne de flammes ardentes, une basilique en plumes de paon. L'oratoire de la sainte pécheresse a rendu l'âme. La Magdelaine avait dépouillé tous ses joyaux, toutes ses folies. Son corps et son ornement s'étaient détachés d'elle, pour se fondre dans la lumière. Sa chair ardente se fit vitrail, et ses os se muèrent en muraille de pures flammes. Elle-même, saintement décharnée, brûlait dans un purgatoire d'oraisons ; elle s'abîmait au brasier du prisme, qui reçoit et divise, selon les incidences, le feu divin. La pastoure, qui faisait Peau-d'Ane et se paraît devant son Sauveur, ne revêt plus sa robe couleur du temps.

La barbarie des siècles polis s'est acharnée à tout détruire. Les gens de raison, qui portent la sagesse en perruque, ont corrigé l'ignorance du Moyen Age, qui était le pur savoir du cœur, l'instinct qui crée, le don du génie. Il faut fermer les yeux pour fuir ces chapelles bavardes et les peintures qui les encombrent. L'église est pleine aussi de boiseries somptueuses, la chaire, le chœur, les stalles : jamais goût ne fut si riche, ni si oratoire, ni si peu humble. Certes, qu'on ne parle point de mesure, sinon pour ne rien dire. Les saints de bois, sous Louis XIV, ressemblent à Colbert au conseil, et à Sa Majesté ouvrant le ballet des « Amants Magnifiques », ou dansant « Le Bourgeois Gentilhomme ». Les anges ont les fesses grasses de Cupidon trop nourri. Toutes les figures rondouillent :

c'est un temps où l'on mange trop en paradis. La Vierge et les martyres, coiffées à la fontange, sont au moment d'être présentées à la cour. Que ce siècle des orateurs, en art, est loin de l'émotion religieuse ! Les architectes et les peintres de Versailles, ici comme partout, s'en sont pris au caractère ; et sous prétexte de style, ils se sont entêtés à meurtrir la vie.

O merveilleuse symphonie de l'or, de la pourpre et du ciel ! Jadis, les trois grands thèmes de la couleur devaient engendrer une triple fugue : colossale et ravissante, l'harmonie déployait toutes les modulations de la nuance, et le divin contrepoint, heure à heure, que sur les orgues de l'ombre le jour déroule.

A présent, la musique du vitrail étant morte, cette église est dans la mort. On lui a pris son cœur, sa lumière intérieure ne bat plus.

*
* *

Au coin de la grand'place, frotté à l'ail par le vent, le café grouille de formes noires derrière les vitres. Les portes sont bien closes, contre la bise. La salle bourdonne, pleine d'hommes et de fumée. Pas une femme. L'odeur du tabac pique les yeux et la gorge. Autour des tables, les clients sont pressés comme les mouches sur un plat morceau de sucre. On boit le café dans des verres. La salle est nue. Les voix font un murmure fort et continu de guêpes. Il y a de la sciure sur le plancher carrelé. Les pipes sont rares. Tous ces hommes, on les croirait parents : ils ont le même air sec, la même joue brune et rase, le même front de brique, la même ligne fine, nerveuse et aiguë. On dirait des Toscans. La plupart, ils n'ont pas d'âge. Il faut voir au poil, pour discerner d'abord les vieux des jeunes gens. Ils sont mis avec soin : c'est jour de fête. Ils sont maigres : ce qu'ils ont sur le dos leur va bien. Le même chapeau de feutre noir sur presque toutes les têtes, un peu sur la nuque, et penché vers l'oreille ; les mêmes mains brunes, qui semblent de sarment. Beaucoup ont un foulard blanc autour du col. Ils parlent politique. Il y a de la passion dans leur accent. Deux ou trois brandissent un journal, comme une arme. Dans cette ville silencieuse, et qui fait la morte, voilà que la vie se révèle. On la sent chaude et brusque : il ne faudrait qu'une étincelle pour mettre le feu à ces hommes maigres. Des mots volent, qui ont l'essor de la poudre, et un battement d'aile : égalité, justice. Des oui ! et des non ! violents

éclatent. Les yeux brillent. Ils croient. Voilà le lieu de la prière, et la communion nouvelle.

Au bout de la rue étroite, on voit d'ici le porche de la cathédrale : l'église est vide. Le marché de la politique est plein.

Que ces blanches rues sont calmes et paisibles ! Quel repos un peu morne sur ces façades grises ! Un air de demi-sommeil, sur la couche de l'habitude.

De loin en loin, les femmes qu'on rencontre, qu'on regarde un instant pour ne plus jamais les voir, qu'elles ont le visage quiet et le pas tranquille, celles du moins qui n'ont plus seize ans ! Une jeune ménagère, deux pains fendus sur le bras, cause avec une vieille, la main sur le marteau, devant sa porte. Elle est enceinte de six à sept mois ; sa taille épaisse est libre ; le masque serré aux tempes, sa figure est pleine de douceur et de docilité. Derrière elle, le volet vert semble peint sur le mur, qu'inonde la nappe jaune du soleil. La vieille sourit à mille plis dans ses rides ; et elle secoue du doigt un grain de farine, sur son irréprochable devantier de laine noire.

La paix de Saint-Maximin prend un tout autre caractère à l'église où je rentre pour l'adieu un instant. De ces voûtes trop claires, qui livrent leur secret d'amour perdu, tombe une averse morose, une poudre d'abandon et de déréliction fatale. Il est rare, sous un ciel gai, dans une ville nette et blanche, d'avoir à ce point le sentiment de la fin finale, l'oubli de l'oubli.

Ce n'est même pas la mort, qui nous retient par la douleur et les larmes. C'est ce qui la suit, après des siècles : la poussière, et elle seule. Le lien est coupé, jusque dans le souvenir, entre ce qui fut et ce qui est. Un tombeau qui fut profané : non pas une tombe pathétique, où les restes épouvantables parlent à notre chagrin et à notre effroi ; mais un sarcophage vide, et même de cette poussière qu'on croyait y toucher. Le soleil tourne ; le chœur des verrières ne chante plus les heures canoniques de la lumière. Le jour est blanc sur les murailles : Entre les nefs, la clarté est sèche et glaciale comme un mort couché sur les dalles.

Sortant de la cathédrale, j'ai vu avec joie de noires hirondelles qui cisaillaient de l'aile, estafilant en mille coups de scalpel le ciel bleu. Et sur le rayon de soleil qui les portait, elles avaient le ventre rose.

On se croit loin de tout, ici : telle est l'apparence, ou l'illusion, de la tranquillité.

V

SAPHO

Dans la rêverie somptueuse du couchant, tous les soirs, je la vois. Je l'épie et je la contemple, sans qu'elle en ait souci. Sa passion, sa beauté, son ardeur, elle ne cache rien. C'est pourquoi elle paraît indifférente. Même après le soleil disparu, elle demeure au bord du flot, et montre son deuil magnifique, que les derniers rayons habillent de pourpre.

Sur ce cap du rivage, tout est désert. Nul, à l'heure du plein sang, ne passe. Le silence est vie. Et c'est la vie du silence que bat le pouls de la mer, tantôt fiévreux, tantôt calme.

Elle est seule, et comme à genoux, sur le roc. Presque couchée, dans un désespoir accompli, elle penche la moitié du corps au-dessus de l'abîme ; sa poitrine, qui ne touche plus terre, s'élance en figure de proue ; et du bras qu'elle garde libre, elle fait à la vague un appel sublime. De l'autre bras, replié derrière le dos, elle se retient à la roche rousse, avec une force pathétique. Elle a la simplicité de la note la plus pure et du plus juste cri. Toute ramassée dans la contemplation de la profondeur marine, elle demeure souple. Allongée sur les pierres aiguës, elle mourra sans paraître meurtrie.

Elle n'est pas nouée comme un lacs de douleurs convulsives. Mais, battue de la tempête, jetée vers l'espoir de la mer par le dur vent du nord, sa détresse n'est pas difforme. Sa lamentation, au contraire, a le rythme d'une ode. Elle est comme un vol de Victoire, que rompt l'éclair et que le coup de foudre brise.

Certes, elle cherche le flot. Elle veut y tremper son front qui brûle. Elle en souhaite l'amertume, attendant d'en goûter le repos. On la croit impassible, parce qu'elle est muette.

Son amour de la lumière la force aussi de se coucher, pour la prendre, pour la garder, pour n'en pas laisser perdre une goutte. Il faut qu'elle se baigne, jusqu'au suprême rayon, dans le sang du soleil oblique. Il est descendu, peu à peu, sur sa nuque, entre ses tresses et ses bras. Aux plis rugueux de sa robe il s'attarde, entre ses genoux serrés, dans son giron qui se creuse et qui brûle en secret.

Harmonieuse et passionnée, ardente et toujours cherchant la mort, enivrée de la clarté qu'elle retient et penchant sa tête sur l'abîme de la mer, j'aimais et j'admirais cette créature fidèle au roc. Je l'appelais Sapho.

C'est un pin stérile, que je nommais ainsi, ployant, entre deux branches en forme de lyres, sa chevelure brune et verte jusque sur la vague.

VI

ROSÉE DE MAI

Sur la colline, en rade.

Il pleut. Mais le soleil n'est pas loin. Là derrière, il fait la sieste. Et pour rire, il fait aussi la grosse voix. Voilà qu'il tonne sur la mer. Le tonnerre est le rire du soleil, qui joue à cache-cache, au delà des mâts et des caps, sous la haie des monts. Pluie charmante, fine et si douce, une chevelure d'eau. Elle est comme un crépuscule de midi. Elle seule isole, et sépare de ce qui l'entoure, un esprit qui médite. Elle ouvre la porte de la serre aux rêveries. Cette pluie m'enchante; elle me rend à l'innocence. Je goûte l'isolement, dans un paysage vaste à l'égal de l'horizon marin, et où l'on s'entend chanter, recueilli comme dans une cellule. La pluie ne gonfle pas la mer; elle ne la trouble pas. Tout est si calme! Sur la colline, la pluie ne fait pas de boue. La pluie est maternelle : c'est le sein qui fait boire toutes les fleurs, toutes les feuilles. Il n'y a que le figuier, qui ne veut pas boire frais : les gouttes roulent sur sa peau rugueuse, et sur son feuillage de drap, comme sur les oreilles de l'éléphant. Le figuier a son lait, qui perle au bouton du stipule, quand on casse le pétiole; et les vieilles paysannes en font un remède contre les verrues.

Il pleut délicieusement. Je sais qu'au cœur de chaque rose, bien à l'abri, sous les pétales, niche un couple doré de cétoines, dans une suave prison d'odeur.

VII

VUES SUR TOULON

C'est une ville folle de son corps.

Ceux qui vivent à Toulon n'en jugent pas bien, sauf les malheureux qui s'y ruinent ou s'y perdent. Il faut voir Toulon comme un spectacle, pour le bien voir. Les vieux, qui sont retirés de la comédie, la suivent d'un œil avisé; mais l'inquiétude, en eux, nuit à la

clairvoyance. Ils sentent bien qu'on leur a changé leurs femmes et leurs filles. Ils cèdent au temps, parce qu'il faut toujours céder. Si on voulait les entendre, ils sauraient dire ce qui les inquiète et les irrite. Cependant, on ne leur demande pas leur avis ; ils préfèrent tourner le dos à la scène ; mais, d'ailleurs, comme ils paient toute la troupe, ils paient aussi leur place.

Toulon croît et s'étend, se pare et se développe en tous sens. Toulon a la fièvre, et ne veut pas dormir. Toulon mange l'homme. Les Italiens, les Corses y sont venus par milliers. Beaucoup de Bretons s'y fixent. A eux tous, ils ont fini par jeter dans la ville quelques éléments de violence et d'âpreté, étrangers à ce peuple, dont la raison est fine, et qui porte naturellement de la mesure jusque dans la passion, la politique exceptée. Du reste, bientôt, le climat provençal digère les hommes ; les étrangers disparaissent, ou sont conquis ; au bout du compte, ils sont tous de Toulon, en peu de temps ; mais Toulon n'est plus tout à fait le même, à la longue.

C'est la marine qui, d'abord, a fait délirer Toulon. La mode y livre de furieux combats. La flotte marque les coups de cette guerre. Les femmes se battent pour l'amour de la flotte ; et la flotte vit pour l'amour des femmes. La fortune et les maux de Toulon sont dus également à la marine.

Toutes les femmes sont folles dans une ville où tout se sait et prête aux commentaires, ville où elles règnent et où elles sont esclaves de leur succès. La folie du luxe et des vanités est en elles, comme le cri de la cigale est dans son ventre, l'été. On ne fait pas la part de la vanité : où elle est, il faut qu'elle soit seule. C'est une essence subtile qui pénètre tout, les actes, les sentiments et les gestes. Elle absorbe même le plaisir ; car la vanité est le premier des plaisirs pour la plupart des hommes, et qui les abuse sur tous les autres. Il y a bien de quoi rire, parce que les femmes de Toulon n'ont pas perdu tout naturel encore, et qu'il leur reste de la verdeur. J'ai donc ri, parfois, de sentir, en plus d'une, des goûts simples sous les grelots de la vanité apprise.

La vieille race a peiné trois mille ans, pour mettre tout le travail d'un paysan, pendant dix années, sur la tête d'une jeune fille : sa coiffure, ses chapeaux d'un seul hiver valent dix ans de labour, de semailles et de moissons. Ailleurs, on s'en moque ; on n'y pense même plus. L'infâme exemple des Yankees a force de loi ; et l'on

sait bien que la vie, la misère morale, la stupide servitude de cent mille mâles à Chicago ne paie pas assez le luxe d'une créature sans cœur, d'un cadavre paré, qui bâille, plein de cendres et d'ennui. Après tout, c'est à faire aux hommes de ce pays-là ; ils ont les femmes qu'ils méritent.

Ici, le fond romain est trop fort. La tradition classique vit encore dans la race. La vue claire et fine de la vie ne permet pas d'accepter un tel mensonge, sans révolte. Même en y cédant, on se reproche sa démence. Tel aïeul, à l'âme latine, ressuscite dans le geste indigné d'un homme qui lève les bras en contemplant les folies de sa femme et le naïf délire de sa fille.

La passion du luxe, sans frein et sans autre joie que l'ostentation, n'est pas une maladie proprement française, encore moins provençale. C'est la façon de Paris, qui n'est pas de Paris : au contraire, tel est l'art des Barbares, qui substituent en tout la quantité à la qualité, et le poids de la masse à la vertu des éléments ; au total, une manière de faire compter ses écus par le public, et souvent d'y faire des dupes. La vanité asservit même l'argent, qui se venge des noms, des grades et des titres en les achetant. Les grades et les noms se vengent, à leur tour, de l'argent qui les achète, en le dévorant. On croit que la vanité aide l'argent à détruire les castes et les inimitiés qui les séparent ; mais l'argent et la vanité rétablissent toutes les distinctions dans l'intime discorde des familles.



La marine fut longtemps, à Toulon, la serre des grades et des titres. Elle l'est encore. Cependant, les fils de bourgeois, et les neveux d'apothicaires, dès qu'ils ont un grade et quelques alliances, le prennent de très haut avec les héritières sans galon, quittes d'ailleurs à en cueillir la dot, tout de niveau, et des deux mains, en courbant leur morgue et leur haute taille. Se tiennent-ils pour des Rohans ? Ils en ont, d'abord, la vanité. Quoi ? c'est mal dit : Rohan a de l'orgueil ; la vanité est le fait de Moutard. Qui ne connaît Moutard ? Il sera amiral, dit-on, et compte trois générations d'huissiers ; mais il prouve qu'il descend du premier moutardier du pape, lequel, selon une tradition de famille, fut le neveu de Saint-Pierre en personne. Une telle généalogie ne permet plus à Moutard de marcher sur ses pattes : son pédigree le lui défend : il plane, en conséquence. D'ailleurs, il porte trois pilules de gueules sur champ d'exploits. A Carpentras, on l'appelle le baron. Un tel homme est irrésistible.

La plaie de la marine, c'est que les gens en place n'ont pas intérêt à y rien changer, à y rien faire de bon. Chacun n'y songe qu'à soi : là-dessus, que les règlements prennent soin de la marine elle-même, s'ils veulent ! c'est aux règlements de s'en soucier, puisqu'il y en a sur tout. La marine est un corps sans tête, où tous les membres veulent être tête les uns contre les autres. Ce mal date de si loin qu'après tout il vient de Colbert, comme le reste. Tout a été prévu, dès ce temps-là, ou dut l'être. La marine est une vieille qui n'aime pas les idées nouvelles : quand elle est forcée de les épouser, elle les endort, elle les habille à la mode du grand siècle. Elle mérite son nom : c'est la Veuve Colbert, comme on sait.

Il n'y a que des castes, en marine. Et, depuis peu, autant de castes que de rangs, et bientôt que de fonctions. L'ouvrier de l'arsenal prétend faire la loi à l'amiral. Pourquoi pas ? mais alors qu'il la fasse ! Le pis, c'est que l'ouvrier ne fait pas la loi, et que l'amiral se la laisse faire. Les uns et les autres se menacent des plus terribles représailles ; et tous ne rêvent que de dormir tranquilles. L'anarchie dans les mœurs, à Toulon, est due pour beaucoup, ainsi, à l'anarchie de la marine. L'autorité est partout, et nulle part.

Et pourtant, la marine n'est point indigne du premier rôle qu'elle joue. On y trouve, tout de même, plus de caractère et autant d'esprit qu'ailleurs. De deux hommes médiocres, celui qui est marin, malgré tout, n'est pas si pauvre que l'autre. Si la marine ne faisait pas tant de jaloux et de fats, elle ferait assez souvent des hommes. L'envie, à bord, gâte bien des caractères. L'envie est le ferment des ambitions fortes, et le poison des basses. La vie de carré cultive une aigreur atroce ; nulle part, l'âcre prévention et la jalousie ne dessèchent plus avant dans les racines la sève du juste.

J'en ai vu un, il y a dix ans, on l'a pris la main dans le sac de la calomnie et d'une imposture longuement préparée. Il haïssait un homme admirable, pour toutes les grandeurs qu'il lui devait reconnaître, en secret. Il éleva contre lui une accusation infâmante. Il voulait tant y faire croire, que peut-être il y a cru. Il ne s'en est pas repenti. Les mauvais de cette espèce ne s'honorent jamais jusqu'à convenir de leur péché. Avouer son tort n'est pas donné au cœur médiocre. Ce fat, plein de haine, qui prétend à l'élégance et même aux dons de l'artiste, corrompu, sans foi, mauvais dans la chair et dans l'âme, il met l'épée à la main, comme ils disent dans cette langue de parade qui leur sert à jouer la tragi-comédie. Il serait

bien temps que l'habitude fût prise, pour toute réponse, de leur mettre le pied dans les reins. Ou beaucoup mieux encore, de les omettre absolument, ne leur mettant rien, pas même un nom sur le visage.

A terre, les marins sont les maîtres, menant toutes les vanités en laisse. Il y en a qui jouent de leur austérité, et d'autres jouent de leurs appétits. Tel, qui est presque aveugle, passe déjà pour amiral, parce qu'il est habile géomètre, et pourvu de parents plus habiles encore. Tel autre commande, qui ne sait presque plus comment se lit une carte. On se moque, on s'indigne, et toujours on intrigue. Quelque dégoût qu'elle inspire, l'intrigue ne perd personne. C'est l'uniforme de la paix, la tenue de campagne pour le temps des alliances.

En retour, le dédain de l'intrigue, et le sort obscur où certains hommes, pleins de force et de talents, sont condamnés à passer toute leur vie, les accomplissent. Que de nobles et grands caractères, parmi ces officiers sans nom, qui ne flattent personne, que personne ne connaît, et qui sont trahis, tour à tour, par toutes les puissances politiques.

Le vrai marin est un homme qui sort de l'ordinaire. Homme qui doit abonder en décisions, prises de sang-froid, à tout moment ; son courage est celui de deux heures après minuit, le plus rare selon Napoléon. La mer donne du ton à l'âme et au caractère. Sur mer, l'ordre engage dangereusement celui qui ordonne ; l'ordre est manœuvre : il en faut répondre. Ainsi la mer force l'homme qui commande à toujours commander, et à se tenir toujours responsable.

Homme qui a de l'horizon, enfin. L'œil du bon marin n'est jamais vide. Tant d'aspects, tant d'amers, tant de formes diverses y ont laissé pourtant des rêves et des images. Tout de même, il a vu le monde. Il en a tâté l'unité profonde et la variété mouvante.

* * *

Ils ont un boulevard, où tout le monde passe. Là, on se rencontre. On se salue. Les jeunes femmes, en voiture, pêchent au vol tel regard qui est pour elles, ou tel sourire qui est pour une autre. La comédie des salons se nourrit de ces scènes muettes.

Mon cher, mon brave et bon Gordal ! Je me réjouis de l'apercevoir, qui vient à moi. C'est un visage loyal et simple : une figure calme et rose, large et saine. A quarante-cinq ans, il est déjà gris ; il a

beaucoup navigué. Il semble plus robuste qu'il n'est. Il est large de toute façon, du dos et des épaules. Il est timide et sûr. Il peut ne pas donner ses opinions, mais il garde celles qu'il a. Il est bon, et n'est pas faible. A l'occasion, il serait dur pour les méchants et les hâbleurs. Quant aux avantageux, il pourrait bien leur faire sentir qu'ils n'ont jamais l'avantage sur l'homme simple et droit, qui, plus railleur qu'on ne pense, n'a qu'à les considérer pour se moquer d'eux. Son regard, que n'éblouit pas le succès ni la mode, dépouille de leurs titres et de leurs vanités les singes du succès et de la mode : il les laisse nus, sans y toucher. Il fait son devoir, comme il respire : il ne pavoise pas. Il se sent responsable en tout ce qu'il dit, en tout ce qu'il pense : c'est la vertu des marins, quand ils ont bien pris leçon de la mer. Parce qu'il est timide, il peut sembler roide; et le métier militaire l'a vêtu de roideur, en effet : c'est tout ce qu'il porte de l'uniforme. Il ne sera jamais amiral; le fût-il, sa simplicité serait la même. On ne le verrait pas devenir plus souple, ni bavard, ni coquet. Jamais il ne ferait sentir son grade. On ne pourra jamais reprendre en lui un abus de la force. Il n'est pas porté par ses galons : il les porte. Il aime profondément la mer, quoique né d'une famille paysanne : il en écoute les pulsations, il en discerne les caprices. Il a vingt ans de quart entre les tempes, sous toutes les étoiles et tous les climats. Peu à peu, le culte des idées s'est emparé de son esprit; mais, comme tous les marins qui ont le goût de la mathématique, il n'est pas abstrait : il tient moins du géomètre que de l'astronome. Peut-être n'est-il pas homme de guerre; mais pourquoi le serait-il, quand personne ne l'est? Et mieux que lui, qui ferait son devoir, jusqu'à la mort, s'il le fallait, avec une bonne conscience, et une sagesse puisée à la source même des astres ? Cet homme-là, qui sait si bien se taire, qui vit seul, a l'horreur des marins galants et diplomates. On le croirait breton, et il est du Midi. Il a la tête ronde des Romains d'Espagne : je le vois commander une légion. Il n'aime pas les églises ni les prêtres. Il a foi aux forces de la bonne volonté et de la raison.

Cependant, les robes claires vont et viennent; les jeunes femmes sourient; les jeunes filles rougissent, pleines d'aise; et toutes se comparent. Les grandes fleurs marchent sous les arbres.

Les vendeuses, à l'œil futé, aux paupières lasses, offrent aux passants des roses et des œillets. Et, d'une main, elles ramènent une mèche de cheveux rebelles, ou frisent une boucle sur leur nuque.

Dans l'ombre presque rouge, sous une tente, des coquillages ouverts et des citrons jaunes font faim à voir. On arrose la chaussée. La poussière mouillée a l'odeur du poivre et de la vanille. Les trottoirs humides brillent, miroirs d'ardoise. On chante sous une porte. La joie du soleil est répandue comme l'or d'une fortune inépuisable. Tels les germes de mai fermentent dans la terre en travail, sans doute de vraies passions peuvent aussi naître, à l'abri des intrigues, dans le retrait de toute cette folie légère. Elles mûrissent, peut-être, tandis que la vanité du luxe continue sa ronde, et qu'elle emporte toute la gravité de l'amour en bouts de chiffons, en miettes éparses sur la nappe. Mais la joie du soleil dore ces pauvretés mêmes. « Cueille-moi, cueille-moi ! » C'est, ici, le cri de la vie ; et souvent même, c'en est l'éclat de rire.

VIII

UNE BOUTIQUE

Le Beausset, en avril.

Crépuscule venteux et froid. Toujours cette lumière claire, l'air lavé comme à grande eau.

La dernière heure est jaune et rouge. La nuit viendra d'un coup dans les rues du village. Derrière les platanes moroses de la route, pareils à des gendarmes en faction sur un pied, la boutique est grise. On pousse la porte vitrée. Dans une pièce large, aux coins déjà sombres, la marchande, juchée au comptoir, attend qu'on la salue. C'est une femme brune, qui fait des gestes rares, et qui paraît avare de ses mots. Elle a la voix calme. Je ne sais pourquoi, j'imagine que, dans la colère, elle doit pousser des cris sauvages, blêmir et perdre toute mesure. Je ne la provoquerai pas.

A l'étal, grande et grave, elle trône entre des haches et des coutelas. Quand elle est debout, il semble qu'elle va battre du front les saucissons pendus aux solives, et qu'elle se fera un passage à travers ces échalas de viande, comme en forêt à travers les branches. La lumière oblique tombe d'en haut sur les murs, et ne touche déjà plus le carreau de la chambre. Les visages éclairés de côté ont une certaine expression de secret et de malice.

Cette boutique est célèbre pour ses saucissons d'Arles : ils sont longs, ronds, en forme de bâton, durs comme gourdin ; la chair, d'un brun rouge, compacte, serrée en bille de bois, est marbrée de lard en gouttes blanches, étoilée de poivre en grains pointus aux arêtes

de diamant. Et, au lieu de poivre, il peut y avoir de l'ail. Dans son enveloppe blanche et grise, couverte d'une couche de nitre, ce saucisson ressemble à une droite branche de cerisier. On le coupe en rondelles très minces; il est piquant au palais, plein de saveur, sain et robuste; un petit goût de salpêtre excite l'appétit.

La marchande avoue qu'elle en fait par an neuf ou dix mille. Il y en a bien cinq cents, pendus au plafond : ils la dénoncent, du doigt. La plupart sont ronds et longs, comme des rouleaux à étendre la pâte; mais il en est de courts aussi, et de larges, en forme de cor, de fève ou de rognons. Tous ces témoins de la bête font le procès de la marchande. Elle prend figure d'ogresse; sous son air calme, c'est peut-être la sorcière qui châtre les ânes, depuis Saint-Tropez jusqu'en Avignon. La boutique donne sur une cuisine, où le feu pétille dans un grand âtre : au manteau, pendent encore des victimes, saucisses et jambons; la marmite brune, flammée du plus beau noir et de reflets rouges, fume. Quel fricot, quel élixir mijote pour la Dame du Beausset? Bien assis sur sa queue, devant l'âtre, un chien jaune, ébouriffé, pareil à un sage renard, surveille, attentif sur deux pattes jointes, la marmite et la broche qui tourne. C'est lui qui nous a reçus, d'une voix forte; il nous a flairés, et il a été, sans hâte, reprendre son office. Il nous tourne le dos, sans autre estime; et, de temps en temps, nous jetant un regard doré par-dessus l'épaule, il gronde, il nous invite à payer et à déguerpir. Sans doute, il sait que l'ogresse va se livrer à quelques maléfices de son art; mais il ne croit pas que ce soit sur nous; en tous cas, il nous congédie et le fait entendre : Prenez donc votre paquet, et filez, viédases !

IX

TERRASSES

Mai, à la Simiane.

Ne passerai-je pas la nuit tout entière sur cette terrasse, au clair de la lune? Je ne veux pas sortir du sommeil pour voir le soleil levant. Je voudrais succomber au lever du jour.

La lune est si blanche sur les murs, et cette blancheur si douce, que le calme a le goût du lait. A l'égal du lait, il est nourrissant. La paix de ces tièdes murailles est une mamelle où je m'appuie. Ne passerai-je pas la nuit sur cette terrasse? Verrai-je la lune tomber

comme une pêche jaune par derrière les montagnes, et le soleil se dresser sur la mer?

La terrasse est de marbre, et les degrés d'amandes. Que la pierre blanche est souple sous la lune! Les rosiers de mai, en balustrade, élèvent un encens délicieux, une senteur d'innocence : les myriades de roses font une seule fleur de ce lieu suave. Et les grappes blanches n'ont point d'ombre : la lune pénètre toute la haie, comme une eau.

Le silence est une volupté. Il est doux d'écouter si les feuilles frémissent. On est dans une clarté si tendre qu'elle caresse, et qu'elle porte parfum : elle me touche la nuque, je crois, de la main. Face à la lune, l'homme blanc ne pèse plus; quand il marche, il promène véritablement son ombre : Lui-même est ailleurs. Notre corps a perdu son opacité; il n'est plus lié à la masse.

Des pensers tragiques me viennent, qui ont des ailes, ici : terrible plus qu'ailleurs, ici, la mort que je conçois est d'une ardente légèreté. La mort peut sourire : à la mer, sourire de perles. L'oiseau miraculeux, qui révèle la musique de la nuit, le voilà, sur un buisson de roses plus haut qu'un peuplier, qui ouvre l'écrin mélodieux du printemps. Et son grand cœur musical gonfle tout son petit corps brun. La lune est un œuf au nid de l'ombre, sous les arbres. O rossignol dans les roses, à la cime des pins! Toute lourdeur s'essore sur les notes de ce magicien : il les lance, comme les étoiles filantes tombent; c'est de l'or céleste qui vole. Faisons un vœu!

Je rêve, je voudrais que mon sang fît un feu de roses rouges sur cette terrasse plus blanche que la blancheur. Chanter et mourir, en aimant! Je ne frémis pas de cet excès : c'est la plus haute connaissance. Comme un violon de Crémone, le plus sensible et le plus juste, je m'y accorde purement. Ici, la mort n'est plus qu'un point d'orgue, au sommet de la mélodie. Au pied de la montagne, sous les narcisses argentés de la lune, quelqu'un qui fut hardi sur la mer, si beau et si bon, maintenant immobile, quelqu'un m'attend.

Y a-t-il une excuse à dormir ?

N'est-ce pas une honte, d'aller chercher les rêves du sommeil, quand le rêve vient, comme une femme chérie, au rendez-vous du silence et de la nuit, pleine de roses ?

C'est ici un lieu d'amour.

ANDRÉ SUARÈS.

(*A suivre.*)



Enquête sur l'adjonction des ouvriers et employés au Jury criminel[1]

Tout a été dit pour ou contre le *jury criminel*, mais personne ne s'est attaché sérieusement à montrer combien son mode de recrutement, anormal dans la forme, était bizarre et illogique dans l'application.

Sans doute arrivera-t-on, en la réorganisant sur des bases mieux comprises, à faire de cette institution l'expression d'une justice populaire rationnelle ; elle n'est actuellement, dans beaucoup de nos départements français, qu'un défi au sens commun et qu'une caricature de ce qu'a voulu le législateur lui-même.

La faute en est moins aux magistrats cantonaux, qui assument la part la plus large dans le travail de formation des listes, qu'aux autres membres des commissions, dont l'assistance est le plus souvent un leurre. La faute en est aussi — et cela est plus

grave — aux mœurs, qui ne se transforment que lentement, au défaut d'instruction des citoyens, et aux omissions, volontaires ou non, de la loi.

C'est pour remédier quelque peu à ces graves inconvénients que M. le Garde des Sceaux Briand a pris des mesures, et obtenu du Parlement des dispositions récentes dont nous allons étudier, tout à l'heure, les premières applications.

Quelle est la loi ?

Voici le mécanisme adopté par la loi, actuellement en vigueur, du 21 novembre 1872, pour la formation des listes du jury :

Dans chaque canton siège, en août, une commission primaire établissant (proportionnellement au tableau officiel de la population) une liste préparatoire de citoyens. Une commission secondaire, siégeant en septembre dans chaque arrondissement, choisit la moitié de ces citoyens provisoirement inscrits et communique leurs noms aux premiers présidents de cours d'appel ou aux présidents des tribunaux chefs-lieux d'assises, qui, en décembre, se contentent de fondre les listes d'arrondissement et de ranger l'ensemble des noms par ordre alphabétique, pour en former, dans chaque département, une liste annuelle (de quatre à six cents jurés titulaires avec des suppléants ; pour le département de la Seine, trois mille titulaires et trois cents suppléants). — C'est sur cette liste annuelle que sont tirés au sort les noms des jurés de chaque session d'assises.

Les commissions primaires sont formées du juge de paix (président), de ses suppléants et des maires de toutes les communes du canton ; à Paris, pour chaque quartier, le juge de paix de l'arrondissement préside, assisté du maire ou d'un adjoint, du conseiller municipal du quartier et de quatre personnes désignés par ces trois premiers membres.

Les commissions secondaires sont composées du président du tribunal, des juges de paix et des conseillers généraux ; à Paris, le président du tribunal délègue, dans chaque arrondissement, un juge, qu'assistent le juge de paix, ses suppléants, le maire et les quatre conseillers municipaux.

Le législateur s'en rapporte entièrement à la conscience, à la sagesse, à la prudence des membres des commissions de can-

ton et d'arrondissement pour choisir ceux qui lui paraissent dignes de figurer sur les listes de jurés ; mais il refuse le droit d'être inscrit à ceux qui n'ont pas trente ans ou qui n'ont pas leur domicile dans le département, à ceux qui ne jouissent pas de leurs droits politiques, civils et de famille, à ceux qui se trouvent dans certains cas d'incapacité (condamnés à certaines peines, faillis, interdits, etc.) ou d'incompatibilité (députés, magistrats, militaires, etc.), aux domestiques et serviteurs à gages, et aux citoyens qui ne savent lire et écrire en français. En outre, sont dispensés de ces fonctions les personnes qui les ont remplies pendant l'année courante ou l'année précédente, les septuagénaires, et, enfin, *ceux qui ont besoin, pour vivre, de leur travail manuel et journalier*.

Raison d'être du jury en face des autres institutions judiciaires.

Le juge professionnel, nommé par le gouvernement, peut manquer de certaines qualités : il a généralement l'expérience, ce qui est déjà quelque chose. Son impartialité, sa dignité, sont l'attribut de ses fonctions, sans lequel il manquera de la considération nécessaire pour conserver son poste ; ses écarts, au surplus, peuvent être déférés au Conseil Supérieur ; il peut être pris à partie.

Le juge élu (juge consulaire ou conseiller prud'homme) est tenu par des règles et par des considérations analogues : le souci d'être réélu ajoute encore au soin qu'il prend d'accomplir consciencieusement ses fonctions.

Le juré, lui, n'a aucune sanction apparente à redouter ; mais comme sa magistrature, éphémère et sans profit, peut lui valoir quelque déboire (ne serait-ce que l'amende en cas de non-comparution) le désir de tranquillité lui fait rechercher la récusation par tous les moyens possibles. Il sent bien qu'il n'a ni l'expérience, ni le savoir spécial du juge professionnel, et qu'il n'est pas, comme le juge commercial, investi d'un pouvoir par la confiance de ses pairs. Il n'a demandé ni à être nommé par le chef de l'Etat, comme le premier, ni à être élu, comme le second ; il va vers son banc de juge comme à un labeur forcé et préjudiciable : *la récusation*, répétons-le, *est son principal objectif* : pas

un président d'assises, pas un chef de parquet ne pourrait démentir cette proposition.

Quelle est donc la raison d'être du jury ?

C'est qu'il semble personnifier la justice populaire, la justice du peuple s'exerçant sur le peuple. Dès lors, tout individu pouvant être justiciable de la Cour d'assises, il est évident que tout individu va pouvoir, à moins d'être indigne, faire partie du jury ?

Point du tout !

Du principe a l'application.

Les femmes, qui forment la majeure partie (et la meilleure, disent quelques-uns) de la population française, sont exclues des listes des jurés, sous le seul prétexte qu'elles ne sont pas électeurs politiques.

Plus de dix millions de travailleurs (ouvriers et employés) sont « dispensés », par le motif qu'ils ont besoin de leur travail pour vivre (1). Si quelque ouvrier, passant outre à la dispense, veut néanmoins siéger comme juré, on l'écarte au titre de domestique ; il faut même qu'un arrêt de la Cour de cassation intervienne (29 décembre 1881) pour empêcher les employés de commerce et « commis de commerçants » d'être, eux aussi, considérés comme serviteurs à gages, inaptes aux fonctions de juré.

Les étrangers, nombreux en France, sont justiciables de nos cours d'assises ; mais, moins libéraux que les Anglais, nous n'admettons pas les plus qualifiés d'entre eux à participer au jugement de leurs compatriotes.

Si l'on ajoute à ceux que nous venons d'énumérer la longue liste des *incompatibles* (quelques-uns, comme les militaires, sont extrêmement nombreux), on arrive à cette constatation que les listes du jury sont recrutées parmi un dixième, à peine, de la population (2).

Le choix des futurs jurés se fait-il, au moins, suivant une règle immuable ?

(1) Dès avant la loi de 1872 : décret du 7 août 1848, loi du 4 juin 1853.

(2) Encore faut-il tenir compte des excuses non spécifiées par la loi : absence prolongée, maladie, infériorité temporaire, infériorité permanente (cécité, surdité, etc.), affections chroniques (accidents nerveux, etc.), ou encore l'intérêt public, qui peut, pour les médecins et pharmaciens notamment, surtout dans les campagnes ou pendant les épidémies, constituer une excuse valable.

Là encore, toute illusion est impossible.

Le soin de désigner les citoyens aptes à devenir jurés est confié, nous l'avons vu, à des commissions composées de magistrats et de membres de corps élus (maires, conseillers généraux, et, à Paris, conseillers municipaux) ; or, dans la plupart des cantons, les maires se désintéressent de la formation du jury et s'en remettent du soin de dresser les listes préparatoires au juge de paix seul (1) et ce dernier, surtout dans les grands centres, ne connaît presque jamais les citoyens inscrits. Ailleurs, au contraire, les maires profitent de ce qu'ils forment la majorité pour imposer leurs candidats — non point qu'ils choisissent toujours des amis politiques ! ils veulent souvent, au contraire, les libérer d'une charge en désignant, de préférence, des adversaires, qu'ils connaissent mal, ou des citoyens indifférents, qu'ils ne connaissent pas du tout. Ailleurs encore, comme à Paris, l'élément politique est annihilé par la seule influence du juge de paix ; c'est lui qui, en fait, désigne les quatre membres assesseurs de la commission préparatoire ; le maire étant nommé, à Paris, par le pouvoir exécutif, l'élément électif forme encore la minorité dans la commission chargée de dresser la liste définitive, puisque, en face des quatre conseillers municipaux de quartier, siègent le juge de paix, ses deux ou trois suppléants, et le délégué du président du Tribunal de la Seine, ce dernier ayant voix prépondérante en cas de partage (art. 13 *in fine* de la loi de 1872).

C'est sur des listes aussi irrégulièrement et aussi diversement dressées que *le hasard*, intervenant par l'office du tirage au sort, et brochant sur toutes ses inconséquences, vient composer un jury de jugement complexe, amorphe, sans homogénéité, qui suivra pourtant avec docilité les impulsions d'un juré beau parleur (improvisé chef, au besoin, par ses collègues) — à moins qu'il n'adopte aveuglément les suggestions de l'avocat ou celles du ministère public, selon que celui-ci ou celui-là aura la lan-

(1) Par arrêt de la Cour de cassation du 12 août 1880, la confection de la liste annuelle du jury est un acte administratif : les irrégularités dont cet acte serait entaché en la forme ne peuvent donc devenir une cause de nullité. Il en résulte que les commissions fonctionneront régulièrement, quel que soit le nombre de leurs membres présents, et alors même que le président serait seul présent. (Pabon, *Traité théorique et pratique des justices de paix*, t. III, n°s 2940 et 2950.)

gue plus dorée, le geste plus impérieux, la période plus larmoyante.

Qu'on s'étonne, après cela, des décisions baroques émanées de tel ou tel jury !

Qu'on s'étonne de certaines condamnations impitoyables prononcées par des aréopages de retraités, de rentiers, gens disposés à venger chèrement leur quiétude troublée, gens féroces aux moindres incartades, ayant le « oui » facile, chaque fois qu'il ne s'agit point de circonstances atténuantes !

Qu'on s'étonne de ces acquittements scandaleux, prononcés par certains jurys urbains recrutés tout entiers dans cette demi-bourgeoisie qui nourrit ses loisirs de romans-feuilletons, jurys légers, impressionnables, images exactes de la futilité ambiante, faisant bénéficier d'une indulgence plénière tous les crimes dits passionnels !

En présence de cette antinomie entre les principes qui justifient l'existence du jury et son mode de recrutement, on conçoit que la Chancellerie ait voulu tenter quelques réformes.

Adjonction des employés et ouvriers sur les listes du jury.

Pour amener les commissions à inscrire utilement, sur les listes du jury, les employés et ouvriers, M. le Garde des Sceaux Briand a compris qu'il fallait donner à ces derniers un certain nombre de garanties : il est difficile, notamment, sinon impossible à un travailleur, d'assumer les fonctions temporaires de juré sans recevoir une indemnité correspondant au salaire de ses journées perdues, et sans être certain que son patron ne saisira pas cette occasion de lui donner congé.

Par une circulaire du 29 janvier 1908, le ministre a rassuré les ouvriers et employés : « Les fonctions de juré, y est-il dit, constituent une charge publique, et j'estime que, conformément aux principes consacrés par la loi du 18 juillet 1901, *leur exercice ne saurait légitimer la rupture du contrat de louage de services.* »

Par deux lois des 19 mars 1907 et 17 juillet 1908, le Parlement

a établi et généralisé le droit à *indemnité* (1) pour les jurés à raison de leur fonction : la première de ces lois a, en effet, appelé les membres du jury qui recevaient déjà, en vertu du décret du 18 juin 1811, une indemnité de déplacement, à bénéficier, en outre, d'une indemnité de séjour ; elle a ainsi visé les jurés qui, pour venir siéger à la Cour d'assises, ont à se transporter à plus de deux kilomètres de leur résidence. En exécution de la seconde, les jurés qui ne peuvent prétendre à l'indemnité de déplacement toucheront, sur leur demande, une indemnité spéciale.

L'exercice des fonctions de juré comportant ainsi, dans tous les cas, l'allocation d'une indemnité, les instructions adressées aux cours et tribunaux et aux juges de paix pouvaient être désormais très nettes :

« Les commissions auront à procéder à une *refonte intégrale* des listes existantes, et non pas seulement, comme les années précédentes, à des retouches partielles ; ce travail devra donc être effectué avec un soin particulier, et je prie (écrit le Garde des Sceaux) MM. les Premiers Présidents de s'assurer personnellement de sa bonne exécution. Ils se feront rendre compte par les juges de paix de la composition des listes préparatoires et, ainsi renseignés notamment sur le nombre des ouvriers et employés, compris dans les propositions des commissions cantonales, ils adresseront telles observations qui leur paraîtront convenables aux Présidents des tribunaux civils, en vue de l'établissement des listes définitives. Ils voudront bien me tenir au courant des constatations, que le contrôle des opérations des

(1) [Déjà, au cours d'une discussion sur un projet de loi qui devint le décret du 7 août 1848, un membre de l'Assemblée Constituante avait proposé une indemnité ; il n'est pas sans intérêt de rappeler les arguments invoqués par le représentant Emile Leroux, pour combattre cette innovation ; après s'être expliqué sur l'inconvénient « dépenses supplémentaires », il ajoute : « Il ne faut pas que, dans nos campagnes, certains agents d'affaires recherchent ces fonctions, d'abord comme un honneur, puis comme un moyen, je ne dirai pas de faire un bénéfice, mais d'obtenir le paiement de la dépense qu'ils iraient faire à la ville. »

Le décret pris en exécution de la récente loi du 17 juillet 1908 alloue aux jurés qui, n'étant pas obligés de se transporter à plus de deux kilomètres de leur résidence pour remplir leurs fonctions, n'ont pas droit à l'indemnité de séjour, l'indemnité spéciale suivante, pour chaque journée de session :

Pour la Cour d'assises de la Seine, 8 francs ;

Pour les Cours d'assises siégeant dans les villes de 40.000 habitants et au-dessus, 6 fr. 50 ;

Pour les Cours d'assises siégeant dans les autres villes, 5 francs.

commissions leur aura permis de faire, et des instructions qu'ils auront été amenés à donner (1). »



On sait combien les enquêtes officielles sont longues à conduire : il n'est pas douteux que, malgré tout son bon vouloir, le Garde des Sceaux ne puisse faire connaître avant longtemps les résultats de l'expérience tentée cette année ; d'autre part, beaucoup de magistrats cantonaux, beaucoup de présidents de tribunaux hésiteront à dire, dans un rapport officiel, leur entière pensée sur le fond même de la réforme. Nous avons donc fait une enquête générale officieuse, tant sur les résultats matériels des modifications apportées aux listes, que sur les difficultés rencontrées par les membres des commissions, et nous résumons, à côté des observations des juges de paix et des présidents, celles d'un certain nombre d'ouvriers et employés.

Nombre d'ouvriers et employés inscrits sur les listes pour 1909. — Acceptations et refus.

Dans certains cantons, les inscriptions des ouvriers et employés sur les listes définitives du jury atteignent les *deux tiers* de la liste totale (notamment à Saint-Pons).

Dans d'autres, cet élément n'est représenté que par *un vingtième* (Foix, par exemple).

Entre ces deux extrêmes, les proportions varient :

A Thonon et Quimperlé, le treizième.

A Saint-Flour, le onzième.

A Ussel et Dinan, le dixième (mais la liste préparatoire dressée par cette dernière ville avant la circulaire ministérielle, n'avait pas prévu l'inscription d'ouvriers).

A Bourganeuf, le neuvième.

A Epinal et à Libourne, le sixième.

A Dax, à Vesoul et à Saint-Pol, le cinquième.

(1) On peut se rendre compte de l'utilité des mesures prises par la Chancellerie en jetant les yeux sur les derniers tirages au sort des jurés de session ; c'est ainsi que la liste pour la Cour d'assises de l'Indre, par exemple, comporte, sur 36 noms, 21 propriétaires ; après les propriétaires, les marchands de vin sont les plus nombreux.

A Quimper, le quart.

A Château-Thierry, Bagnères-de-Bigorre, Pontarlier et Bergerac, le tiers.

A Cognac, Charleville et Nérac, un peu plus encore.

A Montélimar et à Sedan, comme dans certains cantons d'Ille-et-Vilaine, la moitié ; et, à Sartène, plus de la moitié.

Mais il convient de noter que, dans beaucoup de ces localités, on semble assez volontiers confondre ouvriers et artisans, les présidents des commissions n'imitant pas tous le juge de paix de Bourganeuf, qui a fait figurer dans les listes les dénominations « *ouvriers salariés* », « *ouvriers patrons* », tandis que l'un de ses collègues des Alpes-Maritimes répartit, moins explicitement, les 84 membres de la liste préparatoire sous les vocables suivants : « 33 *ouvriers*, 24 *artisans*, 27 *bourgeois* ». (Par contre, à Perpignan, le juge de paix a dû, faute de renseignements, inscrire tous les noms indiqués par les maires sans établir aucune classification entre ouvriers, employés, ou autres citoyens.)

Au surplus, on a généralement avisé les travailleurs de leur inscription, et les réponses ont été très différentes suivant les régions : dans les Ardennes, la Corrèze, la Dordogne, les Hautes-Pyrénées, les acceptations ont été unanimes pour beaucoup de cantons ; dans la Charente, les refus sont rares ; ils deviennent plus nombreux dans le Finistère et les Landes ; et les ouvriers consultés dans plusieurs cantons de la Gironde n'ont même pas pris la peine de répondre.

*
* *

Dans les villes importantes, même irrégularité qu'ailleurs : la proportion des ouvriers et employés inscrits sur les listes définitives est d'environ la moitié à Montluçon, à Lille, à Nantes, à Nîmes, à Aurillac. A Agen, elle va au delà la moitié, et, en Corse, les instructions du Garde des Sceaux paraissent avoir été appliquées avec une ferveur qui va jusqu'à dépasser ses intentions : dans le seul premier canton de Bastia, la liste préparatoire contient les noms de 20 ouvriers et de 9 employés sur un total de 38 citoyens inscrits.

Cette proportion s'abaisse au tiers à Angers, à Lyon, à Narbonne.

Elle est d'environ un quart à Grenoble, à Tours, à Bordeaux, à Amiens et à Bourg.

Du cinquième à Arras, à Angoulême, à Pau et à Nancy.

Du sixième à Chambéry, Montpellier, Guéret, Nevers et Orléans.

Du septième à Rennes et à Limoges.

Du neuvième à Besançon et à Niort.

Du seizième à St-Malo.

Dijon n'admet que deux ouvriers ou employés sur 76 jurés ; Lorient un seul sur 22 ; et le canton de Caen (Est) n'en comporte aucun (sur sept pressentis, 4 ont refusé, 2 n'étaient pas réellement ouvriers, le septième avait subi une condamnation).

Dans quelques-unes de ces villes, il n'y a pas eu d'avis adressé aux intéressés. A Montpellier, Angers, Nevers, Agen et Nîmes tous ceux qui ont été consultés ont accepté ; les refus ont été rares à Angoulême, Guéret, Nantes, Moulins ; un peu plus nombreux à Amiens et Nancy ; à Rennes, plusieurs refus se transforment en acceptation lorsque la nouvelle se répand qu'une indemnité est allouée aux jurés. A Orléans, sur 61 pressentis, 30 acceptent, 22 refusent, 9 restent muets. A Lorient, un seul ouvrier accepte sur l'ensemble de ceux inscrits dans le premier canton. A Saint-Malo, quatre cinquièmes de refus ; et à Bourg, aucun des 14 ouvriers consultés ne répond.

Pour une même ville, l'attitude des ouvriers est différente suivant les quartiers : à Grenoble, les dix-huit ouvriers prévenus acceptent dans le canton Sud (canton populeux, comprenant un grand nombre d'usines et de fabriques) ; sur dix, consultés dans le canton Nord, quatre seulement répondent, et trois d'entre ceux-ci refusent ; aucun des cinq avisés, dans le canton Est, ne se donne la peine de faire connaître ses intentions.

D'ailleurs, l'acceptation des ouvriers n'entraîne pas leur admission par les commissions : à Saint-Flour, tous les ouvriers consultés acceptent les fonctions de juré, mais la commission n'en admet qu'un cinquième sur la liste définitive ; à Pau, la liste préparatoire en contient 25, sur lesquels 7 sont retenus ; à Vienne les réponses affirmatives sont générales, la commission n'admet qu'un tiers à peine des acceptants.

Par contre, les commissions n'hésitent pas à inscrire sur les listes définitives les ouvriers et employés qui n'ont pas répondu ; leur abstention est presque unanimement interprétée dans le

sens de l'acceptation. Quelques juges de paix ont pris soin de les en aviser par avance, mais cette mesure peut entraîner néanmoins de graves conséquences : aussi, plusieurs magistrats cantonaux préconisent-ils de faire passer, par les soins du maire, une liste au domicile de tous les intéressés ; chacun devrait y émarger et déclarer formellement s'il accepte ou s'il refuse d'être juré ; on éviterait ainsi de mettre les présidents d'assises dans le plus grand embarras lors du tirage au sort.

***

A Paris, les proportions sont aussi dissemblables que possible dans les différents arrondissements ; tandis que le nombre des ouvriers et employés atteint la moitié de la liste au XIV[e] arrondissement (Observatoire) et au XX[e] (Ménilmontant), le tiers environ au I[er] (Louvre), au IV[e] (Hôtel de Ville) et au XVII[e] Batignolles), et le quart au XVIII[e] (Montmartre) ; il ne représente que le cinquième des jurés au VIII[e] (Elysée), au XIII[e] (Gobelins), et au XIX[e] (Buttes-Chaumont) ; le septième seulement au V[e] arrondissement (Panthéon) ; le huitième au XII[e] (Reuilly) ; le neuvième au II[e] (Bourse), etc.

Et tandis que les acceptations des ouvriers consultés sont presque générales au XIX[e] arrondissement (44 sur 49), assez nombreuses au XVIII[e] (60 contre 20 refus), au XII[e] (26 contre 10 refus), au XIII[e] (18 contre 10 refus), et moins nombreuses dans d'autres arrondissements, le total des refus dépasse celui des acceptations ailleurs (26 contre 14, ou 28 contre 20), et il l'égale au XVII[e] (13 contre 14) : les abstentions sont, du reste, considérables dans ce dernier arrondissement (38), ainsi qu'au V[e] (24) et dans plusieurs autres quartiers de Paris. Au XX[e] arrondissement, sur 130 ouvriers et employés inscrits et pressentis, 34 ont accepté, 42 ont refusé, les uns pour raison de santé, les autres pour défaut d'instruction, d'autres sous prétexte qu'ils avaient l'intention de quitter Paris, et les derniers parce qu'ils étaient pourvus d'un casier judiciaire. — A Saint-Denis, 33 % des ouvriers avisés ont refusé de renoncer au bénéfice de l'exemption.

La difficulté d'obtenir, sur les électeurs, les renseignements nécessaires est signalée par beaucoup de juges de paix parisiens ; la municipalité reste trop indifférente, et les membres des commissions qui se donnent la peine d'indiquer des noms,

sont peu documentés sur les capacités de leurs candidats : pour parer au manque de renseignements, l'un d'eux, homme politique important, n'a-t-il pas désigné, comme ouvrier, son propre secrétaire...

En tous les cas, les candidats d'apparence sérieuse et de bonne volonté certaine ne sont pas signalés en assez grand nombre pour qu'on puisse inscrire assez d'ouvriers et d'employés : certains arrondissements de Paris, comportant plus de 75 % de ces travailleurs, n'ont pu fournir qu'un contingent d'un tiers, d'un quart, ou moins encore, à la liste annuelle du jury.

Des catégories de citoyens (représentants ou voyageurs de commerce, employés des grandes administrations privées, des grands magasins, des grands bazars) manifestent une répugnance très nette pour les fonctions de juré. Quelques-uns acceptent d'une façon dubitative : l'un déclare ne voir aucun inconvénient « quant à présent » à être inscrit ; un autre condescend à la condition de ne point siéger en août ni en septembre ; d'autres encore, appartenant à une administration publique, insistent sur la nécessité où ils se trouvent de ne point quitter leur poste à des époques déterminées. Et ceux qui acceptent nettement, sans restriction, sans hésitation, sont relativement rares — comme cet ouvrier couvreur qui écrit : « Je suis très honoré d'être désigné pour remplir ce devoir civique, convaincu que je saurai le remplir avec conscience, avec honneur, sans partialité ni faiblesse. » Quelques-uns de ceux-ci se préoccupent de questions très accessoires et viennent demander au juge de paix dans quelle tenue ils devront éventuellement se présenter devant la Cour d'assises.

Observations formulées par les juges de paix.

Parmi les lettres que nous avons reçues, nous en reproduisons trois *in extenso*, car elles sont riches en observations intéressantes ; nous nous contenterons d'extraire des autres les considérations qui, groupées, nous permettront de tirer de leur ensemble quelques déductions d'ordre général.

La première émane de l'un des juges de paix de Caen :

A Caen, les opérations relatives à la confection des listes préparatoires du jury se passent très correctement.

Vers la fin de juillet, la Préfecture nous adresse la liste des jurés qui ont siégé l'année précédente ou qui ont siégé ou sont appelés à juger dans les trois premiers trimestres de l'année courante.

En possession de cette liste, nous adressons aux maires de nos cantons respectifs, conformément à une circulaire ministérielle du mois de mars 1899, la demande des noms et qualités des personnes qu'ils ont l'intention de présenter à la commission cantonale, et nous leur signalons ceux qui, appartenant à leur commune, figurent sur la liste que la préfecture nous a fait tenir ; en ce qui me concerne, d'ailleurs, j'y ajoute tous ceux qui, figurant sur la liste précédente, peuvent encore être appelés à siéger à la quatrième session de l'année courante.

Cette année, j'ai pris soin de rappeler aux maires des communes rurales les dispositions et le but de la loi du 19 mars 1907, et, à celui de Caen, les termes de la loi du 17 juillet dernier.

Ces présentations faites, je les examine pour éliminer et faire remplacer les inscriptions qui seraient contraires à la loi, en raison de l'âge, notamment, des citoyens. Puis, je me renseigne le plus discrètement possible sur la moralité des gens présentés. Et je convoque la commission, dont la réunion, ici, ne laisse pas que d'être assez difficile. Elle doit avoir lieu dans la première quinzaine d'août, un jour où notre unique salle d'audience est libre, et qui ne soit ni jour de courses ni jour de marché. Or, toute la première semaine, il y a courses à Caen; et les maires ruraux ne veulent pas être empêchés de faire leur marché. Encore que je les convoque pour un jour qui semble devoir leur convenir, et en dépit de mes instances, ils s'abstiennent de venir, et c'est avec bien de la peine que j'arrive à réunir assez de membres pour que la Commission puisse délibérer valablement.

La liste préparatoire ainsi établie devient à peu près, la liste définitive, car si les listes réunies des deux cantons portent 154 noms pour 77 jurés à fournir, on y doit prendre en outre 60 jurés supplémentaires. Pour peu que les casiers judiciaires révèlent des incapacités ou que nous découvrions, après la confection des listes, des infirmités physiques ou morales chez quelques-uns de ceux qui y figurent, il reste bien peu d'inscrits à éliminer, et, d'accord avec notre conseiller général, nous proposons les choix à faire,

Le très scrupuleux auteur de cette lettre fait partie de la minorité optimiste des magistrats cantonaux : après avoir déclaré que « tout se passe très correctement », il reconnaît pourtant que les maires s'abstiennent de venir à la commission ; et, comme la liste préparatoire s'établit sans leur intervention, contrairement au vœu de la loi, il en résulte que la liste définitive n'étant, à Caen, comme en bien d'autres lieux, qu'une reproduction à peu près exacte de liste préparatoire, le vice originel persiste.

Deux autres griefs se dégagent de cette communication : d'abord, les noms inscrits sur la liste préparatoire ne sont pas assez nombreux pour faciliter à la seconde commission un choix judicieux. — Sans doute pourrait-on répondre que la loi de

1872 (art. 13) autorise cette commission à ajouter des noms dans la proportion du quart pour chaque canton ; mais cette mesure, qui peut être elle-même insuffisante, n'est possible que si les conseillers généraux se montrent plus assidus aux réunions que les maires eux-mêmes (les témoignages des présidents de tribunaux sont peu rassurants à cet égard) ; elle déroge, d'ailleurs, au principe du double choix, instauré par le législateur, et a été édictée plutôt pour empêcher les injustes éliminations, que pour permettre de choisir des citoyens dont les aptitudes n'ont pas été discutées à la première commission : le rapporteur (séance de l'Assemblée Nationale du 20 novembre 1872, *J. O.* du 21 p. 2163) s'exprimait ainsi : « il résulte des rapports des Procureurs généraux que, dans chaque canton, les listes préparatoires ont été composées avec partialité, qu'il y a eu des exclusions scandaleuses... » et il préconisait la mesure de l'article 13 pour remédier à ces inconvénients.

L'autre grief est signalé par un grand nombre de magistrats cantonaux, mais leurs raisons sont d'ordre plus général : les dates d'août et de septembre, fixées pour la réunion des commissions, sont incommodes ; c'est le moment des vacances ; les les juges de paix et les maires d'abord, les conseillers généraux ensuite, s'absentent ; des suppléants et des adjoints les remplacent... quand ils les remplacent.

La lettre ci-dessous nous est adressée de Besançon :

J'ai fait paraître, d'accord avec mon collègue du canton sud, une note dans les trois journaux locaux invitant les ouvriers et employés, candidats aux fonctions de juré, à se faire inscrire, tant à la mairie qu'aux greffes des justices de paix.

Très peu ont répondu à cet appel : *Mon canton* (31.000 habitants), *essentiellement composé d'ouvriers, n'a eu que huit candidats*, dont un seul a été écarté. J'ai fait admettre les sept autres sur la liste définitive, pour qu'il soit démontré que je m'étais conformé au désir si nettement exprimé de M. le Garde des Sceaux, de voir la liste du jury d'assises de 1909 *complètement remaniée*.

Mais il résulte des circonstances ci-dessus indiquées que la nouvelle loi sur le jury, quoique inspirée par un esprit démocratique, n'a pas rendu l'effet auquel on était en droit de s'attendre.

Peu ou point de candidats.

Il est vrai de dire que cette loi n'est point encore dans nos mœurs, et une loi qui n'est pas dans les mœurs n'est pas encore une loi à proprement parler : *quid leges sine moribus !*

Au fond, l'ouvrier et l'employé ne tiennent pas à être investis de

cette magistrature éphémère, soit par excès de timidité, soit par modestie, soit par peur du dérangement.

Sauf de très rares exceptions, les candidats ne seront pas de vrais bons ouvriers ; ce seront, ou des paresseux, ou des esprits forts, orateurs de réunions publiques, etc.

En somme, pour ce qui touche mon canton, l'accueil fait à cette loi a été plus que froid, et je ne pense pas qu'elle soit appelée à devenir très populaire.

La note pessimiste qui se dégage de cette lettre ne nous empêchera pas de retenir la très intéressante innovation des juges de paix de Besançon. Si la publicité, dans les journaux locaux, n'a point donné de résultats cette année, il n'est pas impossible qu'elle porte ses fruits l'an prochain. Rien ne fait prévoir, du reste, que la presse ne puisse être d'un utile secours dans d'autres localités, surtout si les grands journaux quotidiens consentaient à l'aider et à faire, eux aussi, appel aux bonnes volontés.

La troisième lettre soulève également des objections graves ; c'est le juge de paix de Quimperlé qui les souligne :

Avant la réunion de la Commission chargée de la confection de la liste préparatoire, j'avais écrit aux maires pour les prier de me désigner les ouvriers ou employés, domiciliés dans leurs communes, aptes, par leurs capacités et par leur conduite, de faire des jurés convenables. Tous les maires des communes rurales, sauf un, me répondirent qu'ils n'avaient dans leurs administrés aucun employé ou ouvrier susceptible de remplir ces fonctions.

Le maire et les suppléants de la ville de Quimperlé présentèrent six ouvriers ou contre-maîtres. Pour me conformer à la circulaire ministérielle, je leur écrivis et leur demandai s'ils acceptaient d'être portés sur la liste définitive. Tous, sauf un, me répondirent négativement.

Et cela se comprend. Les ouvriers en question représentent l'élite de leur corporation ; ils gagnent par jour six ou sept francs, qu'ils remettent à leur femme ; ils ne peuvent se résoudre à toucher, au lieu de ce salaire local, une indemnité qu'ils dépenseront entièrement au chef-lieu du département, laissant pendant huit ou quinze jours leur famille dans le besoin.

L'observation ci-dessus, relative aux communes rurales, est reprise par beaucoup d'autres juges de paix.

Dans les cantons composés de communes agricoles (à Pontarlier comme à Montélimar) on est obligé de s'adresser exclusivement au chef-lieu pour trouver le contingent nécessaire d'ouvriers et d'employés ; encore faut-il que ceux-ci n'estiment point, comme à Thonon, que leurs déplacements sont trop onéreux, malgré l'indemnité.

Dans d'autres villes (Arras, Annecy), on est obligé d'ajouter au nombre trop faible d'ouvriers proprement dits, des travailleurs de la terre, qui paraissent plutôt être des cultivateurs à leur compte que des ouvriers.

Mais sur d'autres points (à Dinan par exemple) on estime nettement qu'il est prématuré de faire entrer l'élément ouvrier des campagnes dans la formation des listes du jury : « L'instruction primaire n'y a point fait encore assez de progrès. »

Et c'est également ce défaut d'instruction des ouvriers des campagnes qui a le plus frappé un juge de paix du Pas-de-Calais dans les déclarations des maires.

Dans la Haute-Saône, un juge cantonal dit : « Il est fort difficile de trouver, même en ville, de simples ouvriers aptes à être inscrits. » Ces constatations n'étonnent point : cette année encore, le nombre de conscrits illettrés s'est élevé à onze mille ; et le total des citoyens non instruits, en âge d'être jurés, doit être proportionnellement beaucoup plus considérable que celui des jeunes gens de la classe militaire 1908.

Un juge de paix du département de l'Ain écrit : « La circulaire du 18 juillet dernier peut avoir du bon dans les grandes villes. Pour les petites villes, l'effet sera inverse : La mesure prise aura comme conséquence de diminuer de beaucoup le niveau intellectuel du jury rural, qui était déjà au-dessous de ce qu'il devrait être. »

Le juge de paix de Montreuil-sur-Mer indique l'une des raisons pour lesquelles les paysans, en général, n'accepteront pas volontiers les fonctions de juré : « A la campagne, dit-il, on a toujours peur des représailles, et, parmi les vengeances redoutées, il en est une qui épouvante le paysan, c'est le feu ; c'est le feu qu'il craint sans cesse de voir mis par une main criminelle à ses récoltes en meules dans les champs. » C'est aussi le feu que peut redouter l'ouvrier agricole qui possède une chaumière et quelques dépendances. Mais d'autres manifestations encore de représailles et de vengeance personnelle peuvent s'exercer sur l'ouvrier des champs, au milieu de populations arriérées, où règnent encore les grossières pratiques des « rebouteux » et des « jeteurs de sorts » : la Bretagne rurale presque tout entière, et certaines parties de plusieurs de nos vieilles provinces sont encore dans ce cas.

Dans les Hautes-Pyrénées, un magistrat cantonal s'apprête

à prendre une initiative qui pourrait bien être donnée en exemple : « ... dans les petits centres, il est difficile de trouver des ouvriers assez instruits, de caractère ferme et de moralité éprouvée. L'année prochaine, *je convoquerai tous les candidats* pour un dimanche matin, jour où ils sont libres, et n'aurai point ainsi à aller faire courir de porte en porte ».

D'une grande ville maritime, un juge de paix écrit : « Je suis persuadé que, dans mon arrondissement, les ouvriers honnêtes consentiront difficilement à se laisser inscrire sur les listes préparatoires. Il n'y aura vraisemblablement à solliciter ou à consentir à leur inscription que les meneurs des Syndicats, gens, en général, peu recommandables, que les commissions hésiteront à porter sur les listes définitives. »

Ce son de cloche alarmant n'est pas le seul qui nous vienne du littoral...

Les préventions, les scrupules des ouvriers sont, d'autre part, presque unanimement signalés par les juges de paix :

A Quimper « le plus grand nombre des ouvriers, soit par appréhension, soit par méfiance ou pour toute autre cause, ont préféré décliner l'offre qui leur était faite d'être inscrits. Cette prévention se dissipera certainement lorsque, par la pratique, ils auront été mis au courant du fonctionnement de l'institution ».

« L'expérience est excellente, écrit-on d'Arras, mais relativement difficile à mettre en œuvre la première année, les esprits n'étant pas préparés, et les ouvriers et employés aptes à faire de bons jurés assez rares, d'ailleurs, pour l'instant. »

« La plupart des ouvriers consultés ne dissimulaient pas leur inquiétude, remarque un autre juge de paix. Il est très probable que, pendant quelque temps au moins, ils apporteront, dans l'appréciation des affaires qui leur seront soumises, une certaine réserve..... Les plaidoiries des avocats auront sur eux un grand effet. »

D'un juge de paix du Calvados, cette remarque : « En principe, les ouvriers sont flattés d'être considérés aptes aux fonctions de juré ; mais ils se font scrupule d'accepter ; d'autre part, ils sont soucieux de ne pas interrompre un travail qui les intéresse, de ne pas mécontenter un patron que leur absence mettra dans l'embarras peut-être, et qui les renverra sans doute sous quelque autre prétexte, ou leur refusera quelque satisfaction ; peu désireux enfin d'être enfermés des journées entières dans

une salle d'audience *et d'assumer ce que les « bourgeois », depuis longtemps, considèrent comme une charge.* »

A Saint-Pol, on est beaucoup plus catégorique : « Je pense que, dans ce canton, les ouvriers sérieux aimeront toujours mieux faire leur travail que de faire partie du jury. »

A Foix : « Nous avons ici peu d'industries et dans celles qui existent, les ouvriers pouvant être portés sur la liste des jurés sont des chefs de chantier indispensables au bon fonctionnement de l'usine. Les patrons ne se soucient pas de les voir s'absenter. »

Ailleurs, on prévoit des difficultés futures :

« Le choix a été bon cette année » (Aurillac), mais on devine que les disponibilités seront vite épuisées.

« J'estime (dit le juge de paix de Cognac) que si l'on ne prend pas la précaution de faire signer aux intéressés leur acceptation on s'expose à des inconvénients graves au moment du tirage au sort des jurés. »

« J'appréhende, écrit un magistrat parisien, que, lors des sessions à venir, à l'instant de la constitution du jury, des difficultés presque inextricables ne se présentent. » En effet, dans l'arrondissement de Paris auquel fait allusion ce correspondant, les membres des commissions ne paraissent avoir eu d'autres éléments d'appréciation, sur les candidats jurés, que les listes électorales politiques.....

Enfin, le juge de paix d'une grande ville viticole du Midi, loin de se plaindre, comme beaucoup de ses collègues, de ne point avoir été aidé par les maires, signale la tendance de ceux-ci à profiter de la circulaire ministérielle pour rayer des listes du jury les « notables » et les « gens instruits ». — « Il est à craindre, ajoute-t-il, que, dans quelques années, la liste du jury soit composée totalement d'ouvriers, la plupart sachant à peine lire et écrire, dans nos campagnes surtout, ce qui diminuera sensiblement la capacité du jury. »

*
* *

Plusieurs magistrats se sont posé la question de savoir quelle était la portée des garanties offertes, dans les circulaires récentes, aux ouvriers et employés ; malgré la haute autorité du Garde des Sceaux, et bien que son opinion soit l'expression d'une stricte équité, ils ont fait remarquer que cet avis n'engageait pas les juges ; il appartient à ces derniers de déclarer

rompu, au profit du patron, un contrat de louage qui se serait poursuivi sans encombre, si l'ouvrier ou l'employé s'était prévalu de la dispense de l'article 5 § 2 de la loi de 1872 : « Vous aviez besoin, pour vivre, de votre travail manuel et journalier, diront-ils ; à ce titre, vous étiez exonéré des fonctions de juré ; vous avez voulu remplir, quand même, cette magistrature ; votre patron établit que ses intérêts ont été lésés par votre absence ; c'est votre volonté réfléchie qui a causé la rupture du contrat. » Argument spécieux, sans doute, mais possible, en l'absence d'une loi formelle, comme celle du 18 juillet 1901 (visée par le Garde des Sceaux) qui a été rendue au profit des réservistes et territoriaux appelés sous les drapeaux pour une période *obligatoire* d'instruction militaire.

Et puis, le patron, s'il est de mauvaise foi, ou s'il se trouve simplement irrité de voir, contre son gré, s'absenter son ouvrier, n'aura-t-il pas dix moyens de brusquer le renvoi de cet ouvrier, sans avoir à invoquer le vrai motif de son mécontentement ? A quoi s'expose-t-il, en somme ? A payer, suivant les usages, une indemnité de huit ou quinze jours. En supposant que l'ouvrier ait gain de cause devant la justice, quelle faible compensation pour sa place perdue !

C'est également la réflexion que nous firent un grand nombre d'ouvriers interrogés à l'occasion de la refonte des listes du jury ; quelques-uns d'entre eux ajoutèrent une considération qui, déjà, s'était trouvée sous la plume de maints juges de paix : « Le sentiment de curiosité, l'attrait du voyage (pour les gens de la campagne), l'indemnité surtout, détermineront beaucoup des nôtres à accepter ; mais les ouvriers dont la présence, soir et matin, est indispensable au ménage, les ouvriers qui aiment leur logis, ceux aussi qui gagnent plus que ne peut leur rapporter l'indemnité, tous ceux-là préfèreront ne pas s'exposer à se mettre à dos le patron. »

Le patron, en somme, joue un rôle important en l'occurence, et ce n'est guère que dans des départements isolés et dans les milieux où il n'y a pas d'industrie que certaines catégories de travailleurs peuvent se dégager de cette préoccupation : tels sont les menuisiers, serruriers, plâtriers, peintres, etc., qui, tout en étant inscrits sur les listes comme « ouvriers » (parce qu'ils n'ont pas boutique sur rue), travaillent beaucoup pour leur propre

compte, un peu pour le compte d'entrepreneurs, et sont eux-mêmes, en réalité, de petits patrons.

SOURCES DE RENSEIGNEMENTS POUR L'ÉTABLISSEMENT DES LISTES

Pour être à même d'inscrire sur les listes des ouvriers et employés, les juges de paix ont eu recours soit au secrétariat des conseils de prud'hommes, soit aux sociétés coopératives de l'alimentation (Angers), soit aux chefs d'exploitations industrielles et commerciales (Amiens, Marseille), soit aux commissaires de police (Chambéry), soit aux citoyens sérieux en rapport avec les groupements ouvriers (Nantes), soit à un mode de publicité, affiches ou journaux (Besançon), soit à la Bourse de commerce ou à la Maison du Peuple (Nîmes), soit aux syndicats ouvriers. Mais, sur ce point, un juge de paix de Grenoble écrit : « Il sera malheureusement à craindre que les ouvriers ne reçoivent un mot d'ordre, lors d'un verdict à prononcer dans les affaires criminelles touchant les grèves, ou considérées comme nées d'une lutte de classes. » — D'ailleurs, il n'est pas si facile qu'on le croit d'obtenir des renseignements près des groupements d'ouvriers ; l'un des juges de paix d'une grande ville du Centre, ayant sollicité des détails sur l'intelligence et le degré d'instruction des ouvriers sociétaires, se heurta au raisonnement suivant du secrétaire de la Bourse du Travail : « Tous les ouvriers, a-t-il répondu, sont, chez nous, sur un même pied d'égalité. »

Le véritable auxiliaire du juge de paix, d'ailleurs, devraît être le maire ; mais si les maires montrent un zèle remarquable à Arras, à Lille, à Moulins, à Besançon, à Nancy, à Vienne, à Dax, et s'ils poussent le dévouement jusqu'à se porter forts, comme à Tours, de l'acceptation des ouvriers dont les noms sortiraient au tirage au sort, d'autres officiers municipaux, en fort grand nombre, se désintéressent de la question du jury et marquent même une mauvaise volonté inouïe à prêter leur concours aux juges de paix. Aussi comprend-on l'involontaire ironie qui naît dans l'esprit de ces derniers, abandonnés à leurs propres ressources, lorsqu'ils relisent ces lignes, presque solennelles, de la circulaire ministérielle du 25 novembre 1872 : « Je compte sur vous, monsieur le juge de paix, pour faire comprendre à la commission qui se réunira sous votre présidence, combien il importe de n'inscrire, même sur la liste préparatoire, que des

citoyens qui, par une moralité éprouvée, un caractère indépendant et ferme, et une intelligence suffisamment développée, sont capables de remplir la haute mission de justice que la société leur confie. »

Conclusion. — Réformes nécessaires. — Jurés volontaires.

Nous n'avons guère reproduit que des critiques dans les lignes qui précèdent. Nombreux sont les juges de paix qui, par contre, ont appliqué les instructions du Garde des Sceaux avec une bonne volonté sereine, sans rechercher quel pourrait être le résultat de l'expérience de cette année. La plupart de ceux-ci estiment, notamment, que les ouvriers et employés participeront utilement à la formation des jurys futurs, mais ils s'en remettent à l'avenir du soin de leur apporter ses enseignements. Aucun d'eux ne dissimule pourtant que la loi de 1872 leur semble insuffisante, et peu susceptible d'une stricte application.

L'initiative de M. Briand aura donc eu, en toute hypothèse, deux excellents résultats : Permettre aux commissions (à celles, du moins, qui sont parvenues à se renseigner) d'adjoindre des ouvriers de mérite aux listes du jury criminel ; — Attirer l'attention publique sur la nécessité des réformes.

*
* *

Ces réformes souhaitées, il est facile de les résumer ; elles découlent une à une des observations qu'on vient de lire.

Quelque répugnance qu'on éprouve pour les mesures répressives, il faut pourtant imaginer des sanctions : sanctions contre les membres des commissions qui n'assistent point aux réunions préparatoires ou définitives ; sanctions particulièrement sévères contre ceux qui outragent ou menacent les jurés (ceux-ci ne peuvent être, comme les juges de profession, cuirassés contre l'injure et la diffamation) ; sanctions contre les jurés eux-mêmes, soit lorsqu'ils usent de procédés répréhensibles pour se faire récuser, soit lorsqu'ils enfreignent les règles que la prudence, la discrétion, l'impartialité leur commandent : des esprits chagrins laissent prévoir que l'accession des ouvriers aux fonctions de juré sera la cause de discussions oiseuses, de rodomontades et de réflexions de réunion publique ? Imaginez donc quelques sanctions, pleinement justifiées, d'avance, par l'attitude de certains

jurés d'hier, qui n'ont pas su toujours se tenir dans une suffisante réserve (1).

Et recherchez, par contre, les faveurs légitimes que l'Etat pourrait offrir à ceux qui assurent correctement le service du jury. Certaines communes n'ont-elles pas résolu, dans un autre ordre d'idées, un problème analogue, et les pompiers, par exemple, ne jouissent-ils pas, chez elles, de dispenses de prestations et autres privilèges ?

*
* *

La loi exige, pour le juré, l'âge de trente ans : or, elle permet, beaucoup plus tôt, l'accès dans la magistrature régulière. Pourquoi cette anomalie ? — A l'inverse, elle maintient, dans la classe des simples « dispensés », les septuagénaires (au même titre que les citoyens ayant besoin pour vivre de leur travail manuel et journalier), ce qui laisse entendre que les septuagénaires pourraient être portés sur les listes et accepter de siéger : or, la limite d'âge, pour les « magistrats assis », autres que ceux de la Cour de cassation, est fixée à 70 ans. Pourquoi cette différence ?

*
* *

Les femmes et les étrangers pourraient être admis, ne serait-ce que dans une proportion modeste, à composer partiellement les jurys qui ont à statuer sur le sort de femmes ou d'étrangers.

*
* *

Plusieurs des incompatibilités édictées par la loi pourraient être supprimées sans difficulté. Au contraire, il ne serait pas inutile que les sénateurs (qui n'ont pu être visés en 1872) fussent spécia-

(1) Il serait superflu de rappeler ici les scandales qui, chaque année, naissent de l'attitude des jurés ; il s'en produisait un, très grave, au moment où nous écrivions ces lignes ; un autre vient de naître (17 novembre) que les journaux rapportent ainsi : « Amiens. — La Cour d'assises s'est vue dans la nécessité de rendre un arrêt dont voici l'analyse : « Considérant que le septième juré du jury siégeant dans l'affaire, après la formation du jury, a tenu des propos incohérents, a notamment déclaré qu'il ne voterait pas et s'est élevé contre les récusations ; que plusieurs de ses collègues ont prévenu la Cour qu'il était *dans un état d'ébriété absolu* et qu'appelé en la chambre du conseil il a été constaté par la Cour qu'il était manifestement sous l'influence de la boisson et dans l'impossibilité absolue de remplir les fonctions de juré ; que l'affaire étant la dernière de la session, les autres jurés sont déjà libérés ; renvoie l'affaire à la prochaine session des assises de la Marne. »

lement exemptés, puisqu'il a fallu des arrêts de Cours d'assises pour fixer leurs droits à cet égard (1).

*
* *

Il appartient au législateur de décider que les candidatures aux fonctions de juré seront désormais provoquées par annonces publiques (affiches, insertions dans les journaux, appels à son de caisse, etc.), et que les maires auront la double obligation : 1° de se procurer, avant la réunion primaire, tous renseignements utiles sur les personnes susceptibles de devenir jurés ; 2° de faire demander aux patrons s'ils ont des objections à formuler à propos de l'inscription de leurs ouvriers ou employés. Ces magistrats municipaux peuvent, seuls, en effet, savoir quels sont les travailleurs intelligents dont l'absence momentanée ne peut créer ni conflit avec l'employeur, ni entrave sérieuse au commerce et à l'industrie.

*
* *

Il serait utile que les candidats (volontaires ou non) fussent convoqués devant les commissions de canton, qui pourraient ainsi les interroger et apprécier leurs aptitudes.

*
* *

Pour éviter les trop nombreuses défections au moment de la formation du jury de session, chaque ouvrier ou employé porté sur les listes devrait faire, par écrit, la déclaration qu'il renonce à se prévaloir de la dispense de l'article 5 de la loi de 1872. Cette mesure serait conforme à l'intérêt même des ouvriers : en effet (l'expérience de cette année l'a démontré), ceux-ci ont une tendance à ne pas répondre aux simples demandes d'avis, qu'ils considèrent comme sans importance, et les commissions se trouvent, le plus souvent, dans la nécessité de les inscrire, malgré leur silence. Il en résulte que, même s'ils ont un droit certain à la dispense, ils devront, en tant qu'inscrits, se présenter à la Cour d'assises, et perdre du temps pour venir établir leurs droits à la dispense.

(1) Voir notamment arrêt de la Cour d'assises de la Seine (*Gazette des Tribunaux* du 17 septembre 1884).

***

Plusieurs juges de paix seraient partisans d'établir une liste préparatoire portant un nombre de noms supérieur au double des noms de la liste définitive, pour faciliter des choix plus judicieux.

***

D'autre part, la modification des dates de réunion des commissions semble s'imposer : la commission primaire pourrait siéger fin octobre, par exemple, et la seconde commission accomplirait son travail dans les tout premiers jours de décembre — ce qui, au surplus, rendrait moins malaisée l'application de l'article 5 *in fine* de la loi, qui dispense des fonctions de juré « ceux qui ont rempli lesdites fonctions pendant l'année courante »: il est impossible de savoir, en août, quels seront les jurés qui siégeront avant la fin de l'année !

***

On pourrait formuler d'autres critiques encore contre la loi de 1872 : c'est ainsi qu'elle impose au juge de paix (art. 17) l'obligation d'aviser le Premier Président, ou le Président du chef-lieu d'assises, des décès des inscrits. Comment le juge de paix peut-il connaître ces décès, surtout dans les grandes agglomérations, ou lorsqu'ils surviennent en dehors du chef-lieu du canton ?

C'est ainsi, encore qu'elle admet (art. 10) le public à prendre connaissance des listes au greffe de la justice de paix pendant les quinze jours qui suivent le dépôt : or, le public n'est pas avisé de ce dépôt, dont la date n'est point fixe !

***

Nous nous faisons, en terminant, l'écho de réflexions qui n'émanent plus, cette fois, des juges de paix ou des ouvriers, mais qui semblent résumer la pensée de beaucoup de présidents d'assises : ceux-ci s'accordent à dire que les jurés, hésitants au début de leurs passagères fonctions, déroutés par la nouveauté de cette magistrature et par l'appareil de la justice, se montrent,

vers la fin des sessions, plus perspicaces, plus maîtres d'eux-mêmes, plus équitables aussi. — Pourquoi, dès lors, ne pas les admettre à siéger pendant plusieurs sessions successives, quitte à leur accorder certains avantages, certains privilèges, certaines exemptions...

Sans doute, cette demi-permanence des fonctions de juré ne pourrait s'appliquer qu'à des *volontaires*, à des citoyens inscrits sur leur demande ou avec leur assentiment formel. Mais où sera le mal de ne point *imposer la charge d'être juré ?* Il peut être dangereux de contraindre un homme à juger ses semblables...

Objectera-t-on que ce système aurait pour résultat de réduire encore le nombre des personnes appelées à être jurés ? Nous avons signalé plus haut que ce nombre était infime par rapport au chiffre de la population. Qu'importe qu'il soit diminué encore, si ce doit être, cette fois, le résultat d'une sélection raisonnée et salutaire ? — On est à la veille de donner au jury le droit de statuer lui-même sur la peine, au lieu de lui laisser simplement résoudre la question de culpabilité (1) ; nulle garantie, dans ces circonstances, ne semblera superflue.

Dira-t-on enfin que cette prolongation des pouvoirs du juré mettrait obstacle à l'accession des ouvriers et employés ? Nous ne le pensons pas. Sauf à Paris et dans quelques rares départements, d'ailleurs, les sessions sont assez espacées et assez peu remplies pour que ces travailleurs puissent y siéger avec moins d'inconvénients que n'en éprouvent les ouvriers désignés, dans les grands centres, comme conseillers prud'hommes (2).

STÉFANE-POL.

(1) Il est probable que les Chambres voteront cette réforme, que M. le Président du Conseil escomptait certainement lorsqu'il disait dans un récent discours, à propos de l'antipatriotisme : « A ces fauteurs de guerre civile.... nous ne pouvons répondre qu'en mettant le pays en demeure de se protéger lui-même par l'entremise du jury, c'est-à-dire du peuple au prétoire faisant application de la loi. »

(2) Un ouvrier conseiller-prud'homme consacre, à Paris, environ cinquante séances par an à ses temporaires fonctions : c'est autant de journées de perdues pour son travail ordinaire, et cet état de choses se prolonge pendant plusieurs années. Peut-être fautil tenir compte également du temps sacrifié pour plusieurs années. Peut-être faut-il tenir compte également du temps sacrifié pour répondre aux demandes incessantes de renseignements des électeurs-justiciables, sans parler des heures gaspillées lors des élections.



Le Sentiment religieux et la Musique d'Église

J'ai connu au siècle dernier, il y a de cela vingt ans, un prêtre fervent et doux, directeur d'une maîtrise. Il employait une activité perpétuelle à la décoration de l'office divin. Attaché à la tradition, il était en même temps curieux de toutes les nouveautés musicales. Sans contester au plain-chant les honneurs de l'âge et sa place obligée, il ne se lassait pas d'adapter ingénieusement aux besoins du culte les productions les plus hautes de la musique moderne, et de soumettre les mélodies profanes à l'épreuve des textes liturgiques. Il arrêtait au passage une phrase des grands maîtres et la mesurait à quelques types invariables : « Etait-ce là un *Tantum Ergo*, un *Ave Maria*, un *O Saluatris* ? » Tour à tour, Mozart, Beethoven, Chopin, saintement pillés et grapillés, firent à Dieu leurs hommages. Les Romances de Mendelssohn furent dotées des paroles dont elles croyaient manquer. Il appliquait, du reste, son calque pieux avec des ménagements sévères et une remarquable sûreté de goût. Il entendait proscrire de l'Eglise toute virtuosité pure, qui ne fait valoir que l'artiste, et toute réminiscence du répertoire dramatique. Cette réserve faite, la musique entière, pourvu qu'elle fût grave et simple, était conviée à former le cortège du chant liturgique. Les accents de l'orgue et des voix purifiaient et transposaient en invocations sacrées les appels de la passion, les grâces aimables, les manifestations de la douleur ou de la tendresse humaines. L'art, sous toutes ses formes, comme la nature, fait-il autre chose que de révéler et d'exalter la pensée de Dieu? Toute beauté est

un élan de la créature vers le créateur. Il suffit de rendre la musique à sa véritable destination pour qu'elle glorifie la divinité.

Mais voici qu'avec un siècle nouveau a soufflé un esprit de réforme. On n'évoque plus sans honte ces exploits sacrilèges des « musicastres », le paganisme inconscient et la dévote imprudence des enlumineurs de la liturgie. Les maîtres de chapelle ne sont plus libres de convertir en exercices de piété les divertissements de salon ni de ménager aux fidèles, à un détour de l'office, la surprise de prier en Mendelssohn. Une même cabale de réprobation s'est insurgée contre de coupables accommodements (1). Ce fut d'ailleurs un curieux spectacle que les vertueuses indignations et les colères mystiques qui soulevèrent d'un seul élan toute la critique. Une croisade d'infidèles vint au secours de la chrétienté, qui dut bien reconnaître qu'elle était menacée quand elle se vit si bien défendue. Les plus ardents étaient précisément ces gens du monde à qui on avait voulu complaire, pour qui ces attractions étaient organisées, pour qui les tristesses de l'office étaient enjolivées et ses longueurs adoucies. Ils s'avisèrent tout à coup qu'une musique impie les empêchait de prier. Avec un zèle de néophytes et par une subite révélation de la sainteté chrétienne, ils parvinrent sans effort au rigorisme le plus austère et à une orthodoxie aussi intransigeante, sur le rite, qu'elle restait indifférente en matière de dogme. Ils s'inquiétèrent de réparer l'œuvre du temps et de restaurer dans sa pureté primitive la musique d'Eglise. Les mélodies grégoriennes étaient chantées depuis plus de treize siècles : ils les découvrirent et s'imaginèrent n'avoir jamais entendu ce qu'ils n'avaient jamais écouté. Parce qu'ils ne les avaient pas découvertes plus tôt, ils se plaignirent qu'on les eût cachées, reléguées dans les recoins de l'office. Ils prétendirent aussitôt enseigner à l'Eglise sa propre langue et en arrêter les traditions, le sens et l'usage.

Il est vrai que cet apostolat profane se réclamait d'un mot d'ordre venu de haut. Le pape avait parlé. Quand le cardinal Sarto fut élu par le conclave, un des plus autorisés défenseurs du chant liturgique s'écriait : « C'était notre candidat ». Pie X sembla justifier ces espérances. Il fit plus et mieux que de s'inté-

(1) Bellaigue. *Revue des Deux-Mondes*, février 1904. Pierre Aubry. *Correspondant*, 10 juillet 1904. Voir aussi un article de Guillemin dans les *Etudes*, mai 1904, de Pierre Lalo, dans *le Temps*, du 14 janvier 1904.

resser à la beauté de la musique religieuse. Il en formula la règle et le code dans le *motu proprio* du 22 novembre 1903.

Les instructions du pape ont un caractère d'autorité et de généralité qui permet parfois à chacun d'abriter sous un grand nom ses propres idées. A force d'être commentées sans être connues, elles procurent à tout esprit subtil la satisfaction d'y trouver ce qu'il y cherche. On sait mieux ce que le pape a voulu dire que ce qu'il a dit (1).

En fait, le *motu proprio* ne rejette pas de l'Eglise la musique moderne, si elle offre « la bonté, le sérieux et la gravité qui la rendent digne des fonctions liturgiques ». Ainsi, tout en reconnaissant l'excellence du plain-chant et la parfaite convenance de la musique polyphonique du XVI[e] siècle, le pape ne prononce à leur profit aucun privilège exclusif. Le répertoire grégorien est la forme idéale du chant liturgique, mais non le seul chant liturgique. « L'Eglise a toujours reconnu et favorisé le progrès de l'art en admettant au service du culte tout ce que le génie a su trouver de bon et de beau dans le cours des siècles, sous la réserve des lois de la liturgie. ». Le pape reste fidèle à cet esprit de libéralisme. Rien n'autorise à croire qu'il ait l'intention de proscrire ce qu'en réalité il admet. Faut-il rappeler que le cardinal Sarto fut le protecteur de l'abbé Perosi (2), maître de chapelle de Saint-Marc de Venise et directeur de la Sixtine, organisateur des concerts religieux, musicien éclectique et personnel ?

Il ne s'agit pas ici de disputer au plain-chant les droits qu'il tient de la tradition et de sa pure beauté. Ses formes vénérables, dépolies par l'usage, ses modulations lentement cadencées, comme un geste qui bénit, l'absence d'effet et peut-être d'invention musicale, l'absolue pureté de ce style ornemental communiquent au plain-chant une vertu propre, et en font la langue maternelle de l'Eglise (3). On ne songe pas non plus à diminuer

(1) La seule pratique que le *motu proprio*, d'accord avec les conciles, condamne formellement, est la participation des femmes à l'office liturgique. Pourquoi donc la *Schola Cantorum*, qui se pique d'orthodoxie, admet-elle les femmes à la classe de chant grégorien ? Cette année encore, les *Tablettes* de juin annonçaient les diplômes obtenus, en cette classe, par Mlles François, Lhommedieu, Mme Cadier, Mlles Allix et Maitland.

(2) Sur don Lorenzo Perosi, voir l'article de Romain Rolland, dans les *Musiciens d'aujourd'hui*.

(3) M. Ecorcheville, à propos d'*Un mariage grégorien*, analyse très finement cette beauté propre du chant liturgique. (*Mercure Musical* du 15 janvier 1908).

l'importance de la réforme si heureusement entreprise par les Bénédictins de Solesmes. Les musiciens peuvent discuter la valeur de la musique (1), non celle de la méthode.

Mais, quel que soit l'intérêt d'une restauration exacte du plain-chant, c'est compromettre, semble-t-il, la vitalité artistique de l'Eglise que de prétendre l'absorber en une étude d'archéologie. Si la musique religieuse ne participe plus à la vie moderne que par les recherches patientes des archivistes, la langue de l'Eglise devient une langue morte, son art est désormais tari, indifférent au mouvement et à l'évolution de la pensée. L'Eglise continuerait d'accueillir les autres arts, mais répudierait la musique. Serait-ce par une sorte de rancune contre une forme d'art qui, issue de l'Eglise, s'est développée sans elle ? Serait-ce je ne sais quelle pudeur qui fermerait le sanctuaire aux mélodies profanes? Au dire de M. Maurice Donnay, la censure eut un jour des scrupules de même sorte : elle songea à autoriser le livret d'un nouvel opéra de Massenet, mais à en interdire la musique au nom des mœurs. Y a-t-il une impiété de la mélodie, une diabolique et maligne vertu de la musique que rien ne peut régénérer ?

La question n'est pas d'ordre esthétique, mais moral et liturgique. Le rôle de la musique à l'Eglise lui confère une éminente dignité et l'astreint en même temps à de rigoureux devoirs. Elle n'est pas un accessoire ni un luxe, mais une partie essentielle de l'office et la forme consacrée de la prière en commun. Le sens de la parole sainte, enfermée dans une langue hiératique, enveloppée de mystère, ne se révèle pas de lui-même aux fidèles. Aujourd'hui encore, que le sacrifice est représenté sous leurs yeux et que le voile qui leur cachait l'autel est tombé, ils sont admis à adorer et à croire, non à interpréter ni à comprendre. L'office catholique déroule l'énigmatique splendeur de prophéties dont l'application va au-delà des temps, de chants d'amour dont le mysticisme dépasse et déconcerte le cœur humain, d'hymnes hébraïques d'une poésie étincelante et d'un symbo-

(1) Voir l'article de M. Ch.-M. Widor, dans le *Correspondant* du 10 juillet 1904. Il est hors de doute que les mélodies grégoriennes, systématiquement mutilées dans l'édition « médicéenne » qui se recommande à tort de Palestrina, ont retrouvé leur liberté, leur fantaisie, leur grâce ; la musique, qu'on voulait asservir à d'arbitraires règles de prosodie, a repris ses droits. Elle vit pour elle-même, indépendante du texte : à ces époques naïves, il ne saurait être question d'expression musicale, mais d'une sorte de mnémotechnie artistique. Quant aux rythmes qu'il convient d'attribuer à ces mélodies, les ingénieuses théories du R. P. Mocquereau ont au moins un mérite : elles sont d'un artiste.

lisme ténébreux. Mieux que le texte sacré, la musique établit la communion des âmes. Seule voix intelligible à tous, elle traduit en sentiments le sens profond de l'office. Tandis que les lèvres balbutient la même formule et le chapelet de l'éternelle prière, la musique exprime librement ce que les mots ne savent et n'osent dire, elle se déploie en adoration ardente, elle lance ses appels éplorés ou triomphants vers la divinité qu'elle supplie ou qu'elle découvre. Ainsi elle exprime tout à la fois l'humilité de la raison qui se tait, confondue, et la ferveur illuminée du cœur qui voit et qui sait.

Dans quelle mesure l'orthodoxie catholique, qui impose la formule de la foi, se préoccupera-t-elle de discipliner le sentiment religieux ? Se livrera-t-elle à ses épanchements spontanés, sans direction ni retenue ? Il semble qu'elle n'ait pris soin de veiller que sur ses manifestations extérieures. Elle l'a préservé des égarements où se dégradèrent les cultes mystiques de la décadence. Elle est intervenue au nom de la doctrine pour réprimer ou prévenir les erreurs. Mais pendant une période du moyen âge, elle accueillit sans défiance et fit siennes toutes les expressions de la vie populaire, toutes les exubérances de la joie et jusqu'aux familiarités les plus extravagantes. Il n'y a pas alors de démarcation entre l'Eglise et le monde. La civilisation se reporte naturellement à Dieu, comme à son origine et à sa fin. Aujourd'hui même que l'Eglise s'est repliée jalousement sur ses dogmes menacés, qu'elle les a définis et circonscrits pour mieux les armer, il reste bien difficile d'analyser le sentiment religieux et de le ramener à une formule inflexible. Par lui-même, il n'est pas original et simple. Il se résout, selon la conscience individuelle en éléments divers, où il entre plus ou moins de charité ou de foi, de crainte ou d'amour, d'abnégation ou de calculs, des associations d'idées ou de souvenirs.

Sous ses formes supérieures, le sentiment religieux aspire à la compréhension de la beauté parfaite ou se détend en une sorte de défaillance de l'Etre, brisé et anéanti dans l'extase. L'infini ne se contemple pas face à face. C'est l'infirmité humaine que de ne le reconnaître qu'au désir de le chercher. Il n'apparaît pas réalisé et saisissable, mais comme la direction, sans cesse poursuivie, de nos efforts, et à travers la vision trouble de nos rêves humains. C'est pourquoi l'image de la divinité ne s'est guère

modifiée à travers les âges, et le Dieu chrétien, représenté par la sculpture ou la peinture, reste homme comme Zeus et Jupiter. Mais le sentiment religieux s'est compliqué en même temps que les sentiments accessoires dont il est composé. Il s'est renouvelé et raffiné avec eux. Dieu est senti différemment dans l'univers agrandi, qui l'a dépouillé de son ciel, ainsi que dans le cœur humain enrichi de plus de sensibilité. Le moine ne refait pas la méditation du solitaire de la Thébaïde. Les Chrétiens des Catacombes ou du moyen âge avaient une autre vision de Dieu que le mystique de nos jours. Aucune autorité ne peut créer ni régler la nature et la composition de l'émotion religieuse.

Comme il y a un sentiment religieux moderne, il peut y avoir et il existe une musique moderne d'Eglise. Aucun art ne s'adapte aussi bien aux impressions les plus ondoyantes et les plus profondes de l'âme. La musique en transpose toutes les nuances, en ce qu'elles ont d'éternel et aussi de passager. Elle dispose de la ligne mélodique, qui marque le relief, et de l'harmonie, où se réfléchit la tonalité intime, où se définit l'indéfinissable, la réalité vivante. Appliquée à l'expression du sentiment religieux, la musique lui donne une forme poétique et exacte. En un sens, toute musique pure est religieuse, si la suprême aspiration de l'âme pieuse est de s'isoler pour se comprendre, d'écouter au fond d'elle-même la parole intérieure qui va du cœur au cœur. Cette harmonie bienfaisante et sereine est la voix qu'elle cherche. On peut dire que l'art s'éloigne de cet idéal à mesure qu'il transparaît davantage et qu'une virtuosité frivole affaiblit la sincérité de la pensée. A un autre point de vue, la musique dramatique doit être exclue de l'Eglise, moins peut-être parce que le style théâtral est conventionnel, que parce qu'il est adapté à des situations bien définies, dont il évoque le souvenir déplacé. Toutefois, ici même, l'inconvenance n'est que relative. Elle n'est sensible que pour le public spécial des théâtres. L'association de souvenirs est alors involontaire et tyrannique entre le spectacle et la musique.

Mais il y a d'autres fidèles que les fidèles abonnés. Par eux-mêmes, les airs du répertoire n'ont pas une puissance d'évocation infaillible ni une vertu si expressive. Leur principal caractère est de n'en point avoir. Ils sont appropriés à une forme inférieure du sentiment religieux, à un certain état de religiosité,

réglé par la convention et les obligations mondaines. Je sais bien que ce n'est pas là le pur esprit du christianisme, et que cette dévotion de parade reste superficielle et médiocre, sans prise sur le cœur. Pourtant l'Eglise lui fut toujours indulgente. A défaut du cœur, qui se refuse, elle accepte les gestes et les dehors de la piété. Elle croit à la valeur des formules et des manifestations extérieures de la foi. C'est comme une médication qui agira du dehors sur le dedans. La simple fidélité traditionnelle à quelques rites est un aveu d'humilité et une participation aux vertus chrétiennes. Si ces âmes tièdes réclament à l'Eglise la musique qui alimente leur sentimentalité, si la sévérité et les tonalités mêmes du plain-chant les surprennent, au nom de quel snobisme nouveau infligera-t-on à ces snobs arriérés la musique grégorienne remise en honneur (1) ? Respectons les anciens cantiques, même s'ils ont été autrefois des chansons. Ici, comme dit M. Edmond Monod (2), « l'accoutumance tient lieu de valeur esthétique ; la longue association de la même musique avec les mêmes paroles supplée amplement au défaut d'appropriation des styles ; les impressions sacrées ressenties tant de fois protègent contre toute interprétation frivole ». Ainsi se fait spontanément une sorte d'enrichissement du répertoire religieux. La mélodie profane, utilisée pour le culte, perd son origine et se régénère. C'est une action du même genre qui a formé jadis le chant liturgique. Là aussi, le temps a fait son œuvre d'adaptation et de fusion.

La musique serait-elle d'Eglise à condition d'être écrite pour l'Eglise ? Le répertoire de la musique religieuse est considérable et de valeur fort inégale. Il atteste à travers les différences de style la persistance d'un même sentiment et la préoccupation de tous les grands maîtres de contribuer à l'embellissement des cérémonies du culte. Ces œuvres ne cessent pas d'être religieuses parce qu'elles sont des chefs-d'œuvre. Elles font appel, il est vrai, aux mêmes moyens et aux mêmes effets que la musique profane, même dramatique. Les voix des solistes alternent avec les chœurs et avec l'orgue ou l'orchestre. Mais l'impression qui

(1) M. Ecorcheville, dans l'article cité plus haut, remarque justement que le plain-chant est une langue d'initiés, inaccessible dans son essence à la communauté des fidèles.

(2) M. Edmond Monod, professeur au Conservatoire de Genève, a consacré dans la *Revue Musicale de Lyon* deux études fort pénétrantes à la Musique dans les églises protestantes.

domine est grave et religieuse comme le sentiment qui les inspire. Nous avons dit que le sentiment religieux n'était pas lui-même original et simple en ses éléments. Pourtant, il ne se ramène pas tout entier à ses éléments. Le composé a une vertu, une grâce spéciale qui ne s'analyse pas. Saint-Saëns fait remarquer que les pavanes et les madrigaux de Palestrina ne diffèrent pas de ses mélodies religieuses. Bach, dans son *Oratorio de Noël*, emprunte des airs entiers à ces cantates profanes : le *Drama per musica* et le *Choix d'Hercule*.

D'où vient que l'orgue, qui a une telle puissance de sérénité et de force à l'Eglise, se prête si mal à des auditions de concert ? Il semble alors que le charme soit évanoui. L'éclat des sonorités s'éteint, leur langueur est monotone, les timbres se voilent de gris. On est dans une atmosphère brumeuse où rien ne transparaît. C'est donc qu'un autre sentiment vivifiait ces voix. L'âme de la musique religieuse ne se révèle qu'à l'Eglise. Là seulement sa force se fait efficace et sa vertu se propage. En dernier lieu, si la musique crée la communion des cœurs, c'est aussi cette communion qui la crée. Il s'établit une pénétration réciproque et un double courant qui idéalise le sentiment par l'art et l'art par le sentiment.

Il semble bien que toute réglementation de la musique religieuse soit dès lors arbitraire. Prétend-on instituer une musique moderne d'Eglise en préconisant un retour aux modalités grégoriennes ? Cet idéal artistique n'a pas seulement le tort d'être restreint, mais factice. Si le mouvement de la musique moderne la ramène parfois aux modes diatoniques du plain-chant, ce n'est pas dans un esprit étroit d'archaïsme, en vue d'une reconstitution d'un art mort. Renan raillait les « modernes églises gothiques bâties par un architecte en redingote, rajustant des fragments de dessin empruntés au vieux temps ». C'est à un effort et à un mensonge de ce genre que l'on voudrait nous convier. « Une petite ville de l'Ombrie, avec ses murs étrusques, ses ruines romaines, ses tours du moyen âge, ses casins de la Renaissance, ses églises jésuitiques du XVII[e] siècle, aura toujours plus de charme que nos villes sans cesse rebâties où le passé semble rester debout, non pas en droit, mais par grâce et comme un décor théâtral. » La musique religieuse, où tous les styles se combinent, où s'unissent les disparates, les élans

du chant liturgique et les appels de l'art moderne, aura toujours plus de vérité que cet art de réaction, que cette conception d'une foi immobile et revêche. En quoi d'ailleurs des concerts de musique archaïque seront-ils religieux ? et quelle singulière qualité a ce style de représenter la vie, parce qu'il est mort, les sentiments modernes parce qu'il appartient au passé, la libre conscience parce qu'il est asservi à la formule ?

En vérité, la question de la musique d'Eglise est si simple, qu'on peut dire qu'elle n'existerait pas si elle n'avait été mal posée. L'origine du malentendu est peut-être dans une certaine littérature néo-catholique. La religion est mal défendue contre ses amis. Léon Bloy a démasqué avec violence l'art frelaté et la fausse dévotion de celui qui s'appelait : « le morphinomane de l'office». On s'explique peu l'influence considérable et néfaste exercée sur la pensée catholique par l'œuvre de Huysmans. Au catholicisme poétique de Châteaubriand a succédé une apologétique ordurière, qui n'est partie en guerre contre la bondieuserie enluminée que pour lui substituer une bondieuserie symbolique et gothique. On lui a su gré de mettre à la portée des âmes pieuses un réalisme adouci. On n'a pas vu qu'il y avait plus d'inconvenance à traduire dans ce langage le sublime que l'obscène. Avec des images empruntées tour à tour à ses digestions heureuses ou contrariées, il a dit la beauté du chant liturgique, « des psaumes marinés dans la saumure du chant des moines », son aversion pour les « ràclures des maîtrises », pour les litanies « où de jeunes et vieilles oies font tourner la Vierge comme sur des chevaux de bois ». On a pris ses impertinences de langage et les hardiesses de sa sophistique pour une effusion exubérante de ferveur mystique et un discernement spécial des choses divines. C'est ainsi que le monde catholique, qui a attendu la mort de Franck pour reconnaître la sincérité et la vertu religieuse de son art, a eu cette fois plus de lumière, et s'est jeté à la suite d'un faux prophète.

Le *Mercure de France* organisait récemment une enquête sur la question religieuse. Un musicien allemand, Humperdinck, fit cette déclaration : « On peut sûrement conclure de la dissolution notoire de l'esprit religieux dans la musique de nos jours, que l'idée religieuse de notre temps est arrivée à une totale improductivité ». Cette opinion est peut-être juste pour la musi-

que allemande, non pour la nôtre. On fait trop bon marché de tout un groupe admirable d'œuvres et d'artistes. L'idéal religieux rayonne dans la littérature d'orgue de Guilmant et Widor, dans la pensée de César Franck. Romain Rolland a dit justement que Franck est le seul musicien, avec Bach, qui ait réellement vu le Christ et qui le fasse voir. La sincérité de l'inspiration, « l'expression de l'âme », l'austérité de la foi reste pour l'école de Franck la grande règle, l'unique règle de la musique. L'Eglise renierait-elle aujourd'hui ce qu'elle a inspiré ? Gardons-nous de croire trop facilement à ceux qui parlent en son nom, à ces intransigeants plus catholiques que le pape, à ces façonniers de dévotion qui réprouvent ce qu'ils ne comprennent pas et réglementent ce qu'ils ignorent.

L'art religieux ne périra pas, non plus que le sentiment religieux. Mais il s'épanouira à la condition de ne pas s'isoler de la vie moderne, d'être ouvert aux curiosités de l'esprit et aux aspirations du cœur humain. « Il ne faut pas présenter l'Eglise comme une puissance de négation et d'anathème sans la montrer, du même geste et dans le même instant, comme une puissance de bénédiction et de fécondation intellectuelle, soigneuse de n'éteindre, jusque dans l'erreur même, aucune pensée, aucun rayon de l'esprit humain (1). »

JOSEPH TRILLET.

(1) Joseph Serre, *Entretiens idéalistes*, avril 1908.





L'Allemagne réaliste

C'était devenu, en ces derniers temps, un « leit-motiv » quelque peu monotone de vanter aux Français « l'essor économique prodigieux de l'Allemagne, l'intensité de production des usines allemandes, les progrès de la marine marchande impériale, l'activité des représentants de commerce et des commis-voyageurs allemands et surtout la « méthode scientifique », qui préside à la création et à la conduite de toutes les entreprises allemandes. »

On commence aujourd'hui, en France et de l'autre côté de la frontière, à envisager l'avenir économique de l'Allemagne sous un jour moins favorable. Une crise paraît à beaucoup imminente, d'aucuns même, l'exagèrent. Les premiers symptômes de cette crise n'en font pas moins réfléchir les Allemands. Ce retour sur soi-même donnera-t-il aux réalistes modernes d'outre-Rhin quelques regrets du passé ? Nous avons quelque sujet de le penser.

D'un mot qui force la vérité, mais qui permet de donner une impression vivante des choses, les Allemands élevés depuis plusieurs siècles dans le respect de la discipline en seraient arrivés

à tout « discipliner ». Tous les Allemands modernes auraient l'aspect et l'esprit militaires, depuis le chef de gare qui porte la tunique à boutons, jusqu'au professeur, musicien, littérateur ou artiste, qui s'habille comme tout le monde, mais qui n'a d'autorité qu'autant qu'il est chef reconnu d'un groupe, président d'un « Verein ».

Ne nous moquons pas trop de cet amour du décor et de ces célébrités de petites chapelles ; nos académiciens ne portent-ils pas encore l'uniforme ? La part de la vanité universelle étant largement faite, on peut dire toutefois qu'en aucun pays n'existe, comme en Allemagne, le culte des professions hiérarchisées et le respect du galon.

Ajoutons aussitôt que ce penchant général de l'Allemand pour l' « enrégimentation » a trouvé sa réhabilitation partielle dans l'application de la « méthode réaliste » dite scientifique, à la direction des grandes entreprises, qui ont assuré le développement économique si remarquable de l'Allemagne moderne.

Examinons d'un peu plus près cette armure dont nos voisins font un si grand cas. Nous verrons qu'elle est d'une forge toute récente, vieille d'un demi-siècle à peine, du lendemain de Sadowa, mais qu'elle n'a déjà plus rien de commun, ou plutôt qu'elle prétend n'avoir plus rien de commun, avec l'antique cotte de mailles dont les preux allemands paraient leur poitrine, quand, sur les mêmes sentiers que les chevaliers des Gaules, ils s'élançaient à la conquête du Graal.

La « chevalerie » d'autrefois, qui tenait lieu des préoccupations internationales modernes, n'existe plus entre ces anciens frères d'armes devenus des frères ennemis. Jamais plus qu'aujourd'hui ils n'ont paru suivre des voies plus différentes. Tandis que le « Franc de l'Ouest », le Gaulois, resté fidèle (quoi qu'il fasse et quoi qu'il dise), à autre chose qu'à son propre intérêt, passe, à juste titre, pour un « idéaliste d'exception » dans un monde qui prétend ne plus se soucier que des matérialités de l'existence, le « Franc de l'Est », devenu l'Allemand de nos jours, se fait une gloire de représenter le type le plus accompli de l'homme nouveau, plus pratique encore que l'Anglais, son modèle et concurrent direct qu'il s'évertue à surpasser. Son ambition est d'être le « Surhomme » moral, dégagé des préjugés de l'ancien temps, s'assurant petit à petit par son commerce et ses affaires, par le respect qu'inspire son armée et les craintes

que font naître sa jeune et déjà puissante marine, une place prépondérante dans toutes les parties de l'univers, afin que puisse s'exercer enfin largement et sans frein sa « volonté de puissance ». En face de l'antique « idéalisme » français, tel se présente le « réalisme » allemand nouveau style.

Il y a dans cette conception moderne des destinées les plus hautes assignées à l'être humain, selon de prétendues règles scientifiques, un danger à la fois pour les pays étrangers appelés à devenir le champ d'expérience de la « real politic » allemande et pour l'Allemagne elle-même, du fait de l'orgueil exagéré que lui inspire la haute mission qu'elle se croit dévolue de régénérer le monde, conséquence de l'incomparable estime en laquelle elle tient sa jeune génération de « réalistes » enclins à l'hégémonie.

C'est sous cette double face que nous nous proposons, à la lumière de quelques faits récents, d'étudier l'état actuel et l'avenir possible du « néo-réalisme » allemand.

* * *

« *Weniger Bismarck und mehr Schiller. Deutsch sein, heisst gerecht sein* ». C'est un mot qui a été lancé par un grand organe de l'Allemagne du Sud, la *Gazette de Francfort*, et qui a fait fortune au lendemain des exactions prussiennes en Pologne. Il ne faudrait pas croire, en effet, que l'Allemagne moderne soit empreinte de réalisme jusqu'aux moelles et que, parmi les plus zèlés des disciples de Bismarck, certains ne s'aperçoivent que la doctrine du chancelier de fer a fait trop légèrement litière de vénérables principes. Nombreux sont les jeunes Allemands qui disent volontiers que trop de colonnes symboliques élevées à la mémoire du fondateur de l'Empire — les « Bismarcksaüle » — donnent un air barbare aux plus beaux sites du Rhin et de la Westphalie, et que la fumée qui s'élève tous les ans de ces blocs de granit thuriféraires obscurcit un peu plus, au lieu de la ranimer, la figure du « monstre ». « Un peu moins de Bismarck et un peu plus de Schiller ». Ce mot de ralliement qu'on commence à entendre prouverait à lui seul qu'il n'y a pas unanimité en Allemagne à poursuivre une politique de réalisme absolu.

Ce correctif était nécessaire, car la tendance française à tout généraliser irait volontiers, jusqu'à définir l'Allemagne moderne une vaste association de marchands, occupés uniquement avec

une hâte fébrile à écouler au dehors des stocks énormes de marchandises en surproduction. C'est bien cela, mais c'est autre chose encore. Tenons-nous-en pour l'instant aux apparences, à ce qui se voit clair comme le jour ; nous examinerons ensuite ce qui ne se découvre qu'après étude et réflexion.

L'une des premières conséquences de l'orientation méthodique de l'Allemagne vers les affaires d'exportation a été de la mettre en concurrence directe avec l'Angleterre. On sait à quels résultats remarquables l'Allemagne est arrivée de ce côté. Nous rappellerons seulement qu'au « made in England » elle a réussi à opposer avec succès sur les plus grands marchés du monde le « made in Germany », et qu'à la vieille et orgueilleuse devise : « Britannia rules the waves. » elle a répondu par la déclaration de son jeune empereur : « *Unsere Zukunft liegt auf dem Wasser.* » « Notre avenir est sur l'eau. »

Ici nous voyons s'élargir déjà la question commerciale et à la rivalité des marines marchandes d'Allemagne et d'Angleterre s'ajouter immédiatement la rivalité de leur marine de guerre, cause perpétuelle de difficultés et de malentendus avec la Grande-Bretagne, que la récente lettre de l'empereur à Lord Tweedmouth et ses déclarations d'hier à un journaliste anglais n'ont fait qu'envenimer au lieu de l'apaiser.

L' « expansion navale » a été pour l'Allemagne, concurremment avec le programme en si bonne voie de réalisation de son « expansion commerciale », le deuxième objet pratique que se sont proposé les modernes réalistes allemands. Ils ont fait preuve dans toute la campagne qui a été menée et qui continue d'être menée en faveur de l'augmentation de la flotte, d'un esprit de méthode et d'une continuité de vues vraiment exemplaires.

C'est à la même origine qu'il faut attribuer la campagne d'opinion actuelle en faveur de la construction d'une série de ballons dirigeables sur le modèle du *Zeppelin*, du *Parseval* et autres inventions.

L'Allemagne est arrivée à occuper le second rang dans la liste des grandes puissances commerçantes, dont l'Angleterre continue à tenir la tête. (1) Alors lui est venue l'ambition de constituer

(1) On sait qu'aujourd'hui nous ne venons plus qu'au quatrième rang après l'Angleterre, l'Allemagne et les Etats-Unis. Les chiffres respectifs du commerce général de ces quatre pays sont les suivants : Angleterre, 19,3 milliards ; Allemagne, 12,7 ; Etats-Unis, 11,8 et France, 7,6 milliards de marks (statistiques allemandes).

une marine qui ne le cède qu'à la marine anglaise. Dès 1915, d'après le nouveau programme naval, la flotte allemande pourra se mesurer avec celle de n'importe quel Etat, sauf l'Angleterre. De plus, en 1912, un nouveau programme sera présenté, consistant à mettre tous les ans quatre cuirassés sur chantier. Mais ce programme ne paraît pas suffire encore à la Ligue navale allemande, qui voudrait annuellement faire construire un ou deux cuirassés de plus que ne le prévoit le gouvernement.

Avec la question navale, nous allons toucher du doigt une des erreurs du « réalisme » allemand : le défaut de mesure et l'excès d'ambition. La psychologie vulgaire qui dénomme les Allemands : « tête carrée » ne se trompe point lorsqu'elle attribue comme qualité première au caractère allemand, la ténacité. C'est une vertu essentiellement germanique. Poussée à l'excès la ténacité devient de l'entêtement et ce n'est plus une vertu, c'est un vice nuisible aux autres et à soi-même. Au temps de Schiller et de Gœthe, quand l'idéal, qui pénétra si intimement alors notre propre littérature, régnait en maître à la cour d'Allemagne et dans l'empire non encore unifié, de pareilles idées n'eussent jamais germé dans un cerveau allemand. Ces désirs de suprématie commerciale et navale, tels qu'en sont facticement imbus la plupart des Allemands d'aujourd'hui, grâce à une propagande toute artificielle des Ligues et des Vereine, s'il y entrait un grain de raison, s'apaiseraient à l'idée des provocations dangereuses qu'un pareil déploiement d'énergie guerrière ne peut manquer de susciter chez les voisins de l'Allemagne et dans l'ensemble du monde. Mais c'est le propre du « réalisme » qu'il reste fermé à la conception des idées générales étrangères à celle qu'il poursuit et qu'il ne se laisse détourner par aucune considération de la voie qu'il s'est tracée.

Tant que la ténacité germanique est restée isolée chez des peuples de nationalités différentes, issus d'une même race, mais vivant en groupements séparés et parfois ennemis, tant qu'un premier essai de confédération par la force n'a pas allié, fondu malgré eux ces éléments divers, cette disposition naturelle du caractère allemand à vouloir fermement ce qu'il veut s'est trouvée quelque peu dispersée. Et c'est l'Idéal qui en a profité, comme il profite de toutes les bonnes volontés disponibles et non accaparées déjà par d'autres objets. Alors l'influence française s'étendait en toute liberté aussi bien à la cour de Prusse que dans

le royaume de Bavière. C'est la France qui par sa merveilleuse expansion philosophique, littéraire et artistique et par son voisinage direct exerçait la plus grande force d'attraction sur l'esprit allemand. Alors Joseph II d'Autriche et Frédéric II de Prusse rivalisaient de modernisme avec les encyclopédistes français. Les princes de Bade, de Weimar et de Mayence étaient leurs plus illustres compétiteurs en lettres françaises. A cette école, qui péchait plutôt par excès d'idéalisme, les souverains allemands se piquaient d'apprendre leur nouveau rôle de « chefs d'Etat », équitablement, en principe, dispensateurs des fonds publics, dévoués intimement à la cause populaire, ennemis des favoris, recherchant les seuls conseils désintéressés d'hommes instruits et honnêtes. C'est l'époque où Voltaire régnait à Potsdam, à côté de Frédéric II.

La Révolution française eut son retentissement dans toute l'Allemagne, mais c'était la dernière lueur d'idéal que devait y jeter notre pays. Napoléon allait creuser un abîme entre les deux peuples et en forçant les petites principautés allemandes à s'unir contre l'ennemi commun, à s'allier qui à l'Autriche, qui à la Prusse et aux grands royaumes allemands existant, ce grand organisateur allait leur enseigner contre nous la discipline. Ce sont bien là encore, si l'on veut, des idées françaises qui vont pénétrer dans des cerveaux allemands, mais au lieu de rapprocher les deux peuples, elles vont les habituer à se haïr.

A vrai dire ce changement dans les esprits dont nous essayons de faire l'analyse, cette transformation de l'Allemagne sentimentale éprise d'idéal, en Allemagne pratique avide de négoce, ce passage, à première vue incompréhensible, de l'enthousiasme pour Schiller à la vénération pour Bismarck, ne s'est pas fait sans une longue et pénible transition.

Dans une première période, qui commence un an après la mort de Schiller, les Etats allemands dissidents fondèrent, en dehors de la Prusse et de l'Autriche, la première Confédération du Rhin, 12 juillet 1806. Les idées francaises avaient alors si peu perdu de leur pouvoir en Allemagne que les royaumes qui formaient la Confédération du Rhin se donnèrent une constitution inspirée de notre régime parlementaire, pour faire droit aux désirs des populations qui en réclamaient l'application à leurs

souverains. La Westphalie et la Bavière furent les premières à donner l'exemple de ce libéralisme, qui n'était que de surface, mais un Conseil législatif quelconque suffisait alors aux aspirations libérales des petites nationalités allemandes toutes pénétrées encore des principes de la Révolution française.

La Confédération du Rhin avait été l'œuvre de la paix de Tilsitt, l'œuvre de Napoléon ; la chute de l'Empire devait entraîner celle de la Confédération.

L'Autriche et la Prusse vont à la paix de Paris rentrer dans la Confédération germanique pour la diriger, s'en disputer le commandement, et terminer à Sadowa une longue lutte, fatale à l'Autriche et au cours de laquelle l'Allemagne aura été martelée, brisée, reforgée par son nouveau maître, la Prusse. C'est à dater de Sadowa que l'Allemagne, en partie unifiée, va naître à une vie nouvelle, c'est à partir de Sadowa que la rupture va se faire, définitive, avec la France.

La ténacité de la Prusse a eu raison à Sadowa de la ténacité autrichienne, de la ténacité des maisons de Hesse, de Nassau, de Meiningen, de Reuss, ligne aînée et de la grande ville libre de Francfort. Un premier acte fédéral, en date du 18 août 1866, vint consacrer l'hégémonie de la Prusse. Pour vaincre la résistance des trois grands Etats du Sud, restés indépendants : la Bavière, Bade et le Wurtemberg, la rouerie de Bismarck inventera la dépêche d'Ems. Le traité de Francfort sera la deuxième consécration de l'hégémonie prussienne établie, cette fois-ci, sur l'ensemble des Etats allemands. Ce sera, en même temps, le signal de l'orientation décisive de l'esprit allemand vers les affaires et rien que les affaires, le règne de la science mise au service exclusif de l'industrie et du commerce, le régime des industries syndiquées pour la conquête des grands marchés extérieurs, enfin le protectionnisme fermant l'entrée de l'Empire aux produits concurrents du dehors. Avec la fortune acquise, ce sera ensuite la population grandissante, des millions d'Allemands peuplant les grandes capitales de l'Europe et formant de véritables colonies dans des pays comme l'Argentine et le Brésil ; ce sera enfin la conception d'un plus vaste programme d'hégémonie extérieure à l'Allemagne même : d'hégémonie mondiale.

Ici, nous touchons au danger. Nous allons voir l'Allemand s'efforcer d'ériger en système les causes très terre-à-terre de son

succès passager et en tirer une vanité qui dépasse les bornes d'une raisonnable conception de l'équilibre mondial.

***

L'Allemand moderne, réaliste, n'ayant pu s'affranchir totalement d'un atavisme philosophique qui le porte à ratiociner au milieu même de ses opérations de banque et de commerce et à rapporter tous ses actes à un système préconçu, cet Allemand moderne, qui paraît éloigné de tout idéal contemplatif, ne pouvait s'empêcher de chercher à justifier son succès par des raisons supérieures. Puisque la *pratique* avait donné de si parfaits résultats, la *méthode* devait être parfaite en soi. De là à ériger cette méthode réaliste en système philosophique, il n'y avait qu'un pas. Et c'est ainsi que par les résultats matériels obtenus : l'agrégation des Etats allemands en empire, l'unité de direction donnée à cette confédération d'Etats si divers, l'orientation voulue par la Prusse de toutes les forces vives de la nation vers le commerce et l'industrie, ce système réaliste, qui exigeait au début la mise au rencart de tous les préjugés, la répudiation de tout objet autre que celui de s'enrichir, s'est peu à peu auréolé, grâce à l'enthousiasme de ses artisans, d'une pâle lueur d'idéal. Mais qu'il y a loin là de l'ancien !

Le danger pour l'Allemagne et pour les pays voisins est que, élevée depuis 1871 au rang de grande puissance et considérablement enrichie par l'appoint des milliards français et par le développement remarquable de son commerce et de son industrie, elle ne se sente un peu grisée par le succès. Le danger, c'est que, dans un accès d'ambition, elle ne commette de ces fautes irréparables qui mettent les nations en conflit. Le « pouvoir personnel » dont dispose l'empereur permet sans doute de faire retomber sur lui seul, la responsabilité d'actes, comme son télégramme au président Krüger, qui indisposa si fortement l'Angleterre, et comme sa visite à Tanger qui rendit si pénible le règlement des affaires marocaines. Mais le mal n'est pas moins fait. La nation allemande, disait-on en 1900, n'a pas d'animosité particulière contre l'Angleterre et, en 1906, on disait de même à Berlin : le peuple allemand ne se soucie pas des affaires du Maroc. L'Anglais ou le Français qui se trouvait en Alemagne à ces deux

époques n'eût pas manqué cependant de remarquer l'inquiétude générale qui régnait alors dans tous les milieux commerçants, si directement intéressés au maintien des bonnes relations internationales.

J'ai eu l'occasion, me trouvant en Allemagne au plus fort de la crise marocaine en 1906, d'interroger un certain nombre de grands industriels et commerçants allemands et de leur demander quelle était la cause de leur inquiétude. « C'est, m'ont-ils unanimement répondu, que l'opinion publique n'existe pas encore en Allemagne. Absorbés que nous sommes, depuis 1871, à arrondir nos petits fortunes, à agrandir nos bureaux, à construire de nouvelles usines, à constituer des sociétés anonymes, à gagner de l'argent, ce qui est devenu l'occupation exclusive et quotidienne, sans trêve ni repos, de tout bon Allemand, nous n'avons pas encore eu le temps de nous intéresser utilement aux affaires du gouvernement. Interrogez l'un quelconque d'entre nous, il ne saura pas vous dire sous quel régime il vit, si le Parlement n'est qu'une façade destinée à donner le change sur l'autoritarisme absolu de la Couronne, ou si la Couronne doit compter avec le Reichstag. Les libertés dont nous jouissons ou qu'on nous refuse, les impôts que nous payons ou qu'on va ajouter demain aux anciens, les expéditions coloniales, nous en avons de vagues notions par nos « Vereine » ou nos journaux de parti, qui nous font notre éducation à leur manière, c'est-à-dire que nous voyons tout cela par un certain côté : en catholique si nous le sommes, en protestant ou en juif selon le cas. Si la politique vient se greffer sur la religion, qui n'a cessé d'être le grand champ de bataille des idées allemandes, nous regardons alors les choses en réactionnaire, en libéral ou en social-démocrate, mais nous ne les saisissons jamais dans leur entier. *Notre éducation politique est toute à faire* (1), nous ne pensons encore là-dessus qu'à la manière des moutons de Panurge. Le chef de file que nous aimons par dessus tous les autres et auquel nous sommes toujours généralement prêts à obéir quand nos petits chefs habituels ne s'entendent pas, c'est l'empereur. Pour l'empereur actuel, en particulier, nous avons une vénération sans égale. Mais c'est une vénération qui ne va pas sans une certaine crainte, parce que l'auto-

(1) C'est un mal dont l'Allemagne n'est pas seule à souffrir, et il y a encore peu d'années qu'on se préoccupe utilement de faire, en France et en Angleterre, des cours d'éducation civique pour les jeunes Français et les jeunes Anglais.

rité impériale n'a pas de contrepoids. Sans manquer au respect que nous devons à la personne de l'empereur, nous aimerions qu'au lieu de disposer, comme il peut le faire actuellement, de l'opinion publique, tantôt pour sa politique protectionniste, contre laquelle nous avons élevé d'humbles protestations sans succès, tantôt pour sa politique navale, qui nous mène à la ruine et peut-être à pis encore, à la guerre, nous aimerions que notre empereur ait en face de lui un peuple plus instruit des choses publiques, habitué à approfondir pour son compte ces grands problèmes qui intéressent la vie nationale et dont force nous est d'abandonner la direction aux mains d'un seul homme, dont nous ne contribuons pour rien à nommer l'entourage et les conseils. Voilà pourquoi, me disaient ces grands commerçants, malgré tant d'augustes et solennelles paroles de paix, échangées depuis quelque temps, nous sommes dans l'inquiétude, et il en sera ainsi tant qu'il n'existera pas d'opinion publique indépendante dans ce pays. Nous ne voyons malheureusement la chose possible que dans un temps fort lointain. »

Trop de préoccupations utilitaires, trop de réalisme obligatoire pour assurer la mise en train de cette lourde machine qu'était au début et qu'est encore la Confédération des Etats germaniques sous l'hégémonie prussienne, voilà ce qui a tenu, ce qui retient et retiendra longtemps encore, les Allemands éloignés d'un retour à certain idéalisme nécessaire pour faire: d'un homme, un citoyen; d'un sujet, un électeur ; d'une unité qui paye l'impôt, une intelligence qui le vote.

Ce danger personnel du réalisme poussé à l'excès tient surtout à un défaut d'éducation première. L'Allemand qui a passé par l'Université en sort généralement affranchi, — les théologiens mis à part, — car les Universités allemandes ont jalousement conservé leurs vieilles libertés. C'est ainsi que le professeur Haeckel de l'Universitt d'Iéna peut enseigner librement le monisme, qui est la négation des doctrines chrétiennes et accuser le gouvernement « d'entretenir l'esprit intolérant des écoles confessionnelles, au lieu de les réprimer. » Mais ce n'est qu'une catégorie de la nation qui fréquente l'Université, surtout celle où s'enseignent les doctrines du savant professeur d'Iéna. La masse ne s'instruit que dans ces écoles confessionnelles dont Haeckel voudrait voir interdire l'enseignement; quant aux privilégiés, ils ont

la ressource du « Gymnasium » classique de plus en plus délaissé et de la « Real Schule », plus en faveur parce qu'essentiellement pratique; mais les préférences des parents vont surtout à l'Ecole supérieure de Commerce, à la « Handelsschule », où l'on enseigne tout, sauf les humanités. A ce compte, l'Allemagne prépare et elle a déjà mis sur pied une armée, qui promet d'être la plus forte du monde, de jeunes gens merveilleusement disciplinés pour la direction des bureaux de commerce et des ateliers d'usines : une armée de chefs de vente, de voyageurs et de représentants de commerce, de directeurs de comptoirs, d'administrateurs hors ligne de Sociétés, de chimistes et d'électriciens très expérimentés. Ces jeunes gens, qui représentent une élite dans la nation, ne paraissent pas toutefois avoir de préoccupations politiques. Le parti politique industriel et commerçant est encore en Allemagne à l'état embryonnaire.

Quant au parti politique ouvrier, qui a pris, avec le développement des usines, une si grande importance, il manque lui aussi de représentants. Les quelques députés qui dirigent ce dernier parti sont fort populaires sans doute, et pour qui juge les choses de loin, leurs noms arrivant fréquemment aux oreilles et leurs discours étant cités jusque dans les journaux réactionnaires, on en pourrait conclure qu'ils exercent une grande influence sur les destinées de la politique impériale. Ce parti, même renforcé des divers éléments libéraux du Reichstag, est cependant beaucoup trop faible pour faire bloc utile contre les forces dont disposent les conservateurs. Le gouvernement allemand se rend si bien compte de cette disproportion d'influence politique des divers partis, qu'il fait parfois aux libéraux, sinon aux socialistes, des invites réelles à se joindre à lui pour combattre certains projets de loi trop réactionnaires. C'est un principe de sagesse qui se lègue de chancelier à chancelier, qu'on ne saurait gouverner la monarchique Allemagne « *sans une petite dose de démocratie* ».

Cette goutte d'eau démocratique dans l'Océan conservateur représente à peu près la proportion d'idéal qui entre, en général, dans les préoccupations réalistes de nos modernes voisins. Ils ont été cependant, avec nous, autrefois de trop grands serviteurs de l' « Idée », et ils continuent trop, comme nous, à rechercher les fruits défendus de « l'arbre de science » pour que l'idéal et certaine sentimentalité avec lui ne reprennent un jour leurs droits sur les bords du Rhin et de la Sprée, comme ils n'ont cessé de

régner sur les bords de la Seine et du Danube. Les Allemands s'apercevront alors, qu'ils furent trop longtemps le jouet d'une illusion, et que le surhomme de Nietzsche n'est qu'une caricature de l'homme parfait de Schiller et de Gœthe, de l'homme de Descartes, qui faisait consister « toute la dignité humaine dans la pensée ».

***

Cette invitation désintéressée à un retour sur soi-même, faite à un peuple d'une intelligence et d'une activité remarquables, avec lequel nous ne désirons qu'entretenir de bonnes relations, ne gagnerait toutefois pas à être précisée. Ce sont là des affaires d'ordre national et privé qui regardent directement nos voisins et pour lesquelles nos avis les meilleures risqueraient d'être mal interprétés. Mais il nous reste à envisager les graves conséquences pour nous-mêmes d'un trop grand développement de la « real poltic » allemande, et cela, nous avons le droit d'en parler librement.

Les journaux, friands de nouvelles à sensation, ont publié au cours du dernier voyage du kaiser en Angleterre, des déclarations que celui-ci aurait faites sur la politique mondiale qu'entend désormais suivre l'Allemagne. « Le sort futur de l'Allemagne, aurait dit l'empereur, exige le maintien d'une puissante marine. Nous nous trouvons dans la nécessité d'assurer à nos industries de nouveaux débouchés. Comme les pays qui offrent ces débouchés sont habités, pour la plupart, par des peuples à moitié civilisés, nous sommes tenus de leur montrer notre puissance. Il nous faut des colonies pour notre population toujours croissante. » Ces déclarations belliqueuses se terminaient, comme toujours, par une apologie de la paix : « tout ce que nous souhaitons c'est la paix et encore la paix, pour assurer les progrès de notre commerce et de notre industrie, ainsi que les progrès intellectuels de la nation allemande. »

Cette politique est très claire, trop claire même. Elle se résume à ceci : l'Allemagne produit trop, sa population augmente trop. il faut de nouvelles terres à son expansion. Ces terres de colonisation, elle ne peut les chercher en Europe, elle les prendra au dehors. Pour protéger les intérêts allemands, les colons alle-

mands d'outre-mer, il faut une marine puissante. C'est la logique même. Il n'y a qu'un point obscur dans ce programme : « Où prendre ces terres nouvelles de colonisation, sans entrer en conflit avec les autres puissances ? »

Faisons rapidement le tour du monde. Tout appartient à quelqu'un. L'Afrique, à l'exception de l'Abyssinie, du Liberia, de l'Etat Indépendant du Congo, de Tripoli et du Maroc, dont nous aurons à reparler, est partagée du nord au sud, de l'est à l'ouest entre la France, l'Angleterre, l'Allemagne, l'Espagne, le Portugal, l'Italie.

En Asie, l'Allemagne possède une seule terre à bail : Kiaou-Tcheou, qu'on lui prêtait récemment l'intention de rétrocéder à la Chine contre certaines compensations. Mais les Puissances se sont accordées pour maintenir l'intégrité de l'Empire Chinois. Là encore rien à prendre.

Les îles de l'Océanie sont chacune la possession d'une puissance et l'Allemagne s'y est taillé avec peine un petit domaine de 240.000 kilomètres carrés. Si l'on y ajoute les 551 kilomètres de l'enclave chinoise et un peu moins de 2 millions et demi de kilomètres acquis en Afrique depuis 1884, l'empire colonial allemand s'étend actuellement sur 2.658.000 kilomètres carrés. Qu'est-ce que cette petite surface auprès du domaine colonial français : 10 millions de kilomètres, auprès du domaine anglais : 28 millions 800.000 kilomètres carrés ?

A vrai dire, il reste bien dans le monde quelques terres en litiges, objets de la convoitise internationale : en Afrique, le Maroc, et en Orient, l'Asie-Mineure et la péninsule des Balkans. Mais il n'était pas, jusqu'en ces derniers temps, question d'en faire le partage. Au contraire, les puissances se sont réunies, à l'instigation même de l'Allemagne, pour faire consacrer au Maroc, comme elles l'avaient précédemment consacré en Chine et en Turquie, l'intégrité de l'empire chérifien. L'Autriche, il est vrai, vient de faire une brèche dans le traité de Berlin, la proclamation d'indépendance de la Bulgarie vient de rouvrir la question d'Orient, mais les puissances ne s'en emploient pas moins à maintenir le *statu quo* où il n'a pas encore été troublé, tout en reconnaissant que l'Autriche a dans les pays limitrophes de son empire des droits spéciaux. C'est une situation quelque peu analogue qui se présente pour la France au Maroc, avec cette différence que

nous nous défendons d'y viser pas plus un protectorat qu'une annexion. Il n'échappe toutefois à personne que les intentions de la France sont de demeurer maîtresse des événements dans tout le nord de l'Afrique, comme il est dans les aspirations de l'Allemagne et de l'Autriche d'exercer un rôle très actif dans la direction des affaires ottomanes. Ce sont ces intentions de prééminence qui compliquent les choses. Parlant de l'Asie-Mineure et des Balkans, « c'est là, disait, il y a longtemps déjà un Allemand Roscher, que par la voie des *conquêtes pacifiques* on pourrait créer une nouvelle Allemagne qui l'emporterait en grandeur, en population, en richesse sur l'Allemagne ancienne. »

Le but de cette étude n'est pas d'examiner dans le détail les questions de politique extérieure qui préoccupent l'Allemagne, mais uniquement, d'indiquer l'orientation réaliste de sa politique et de montrer quels dangers pourraient présenter pour l'Europe, certains rêves d'hégémonie mondiale, attribués à tort ou à raison à l'Allemagne. De même que les difficultés qui nous ont été créées au Maroc ont failli provoquer un conflit armé entre nos deux pays, qui aurait dégénéré rapidement en conflagration générale européenne, de même la pénétration allemande à Bagdad et en Anatolie ne pouvait se faire sans soulever des protestations européennes. Ce n'est pas exagéré, tout au moins, de dire que l'accord international en Turquie ne provoquera pas des difficultés moindres que l'accord international marocain.

A vrai dire, l'affaire d'Algésiras, ne fut qu'un prétexte pour l'Allemagne, d'affirmer hautement en face du monde, avec un grand cliquetis d'armes et des grondements de canons, sa « volonté de puissance ». Il est devenu banal d'écrire que « l'entente cordiale », a été en grande partie *l'œuvre de l'Allemagne*. Froissée profondément par les articles désobligeants d'une presse considérée à raison comme généralement officieuse, visée dans ce qu'elle a de plus cher par des déclarations officielles au sujet du nouveau programme naval, l'Angleterre résolut de couper court à une situation que l'Allemagne avait trop longtemps exploitée pour assurer sa prépotence en Europe. Du désir d'échapper à la « pression » allemande sortit le projet d'entente franco-anglaise (1).

C'est au bon sens de la France et de l'Angleterre que l'Europe doit de pouvoir à juste titre considérer « l'entente cordiale »

(1) Cf. Tardieu. *La Conférence d'Algésiras*. Paris, Félix Alcan.

comme une simple mesure de « défense », non d'agression, prise par nos deux pays, pour échapper aux dangers de la « real politic » allemande.

Le mot d' « entente cordiale » appliqué trop généreusement à la politique de rapprochement franco-anglaise montre la différence essentielle qui existe entre les deux politiques : « real politic », « politique de réalités », étrangère à tout ce qui peut contribuer à placer la discussion sur un autre terrain que celui des affaires, et « entente cordiale », c'est-à-dire, politique d'intérêts avec, — du côté français au moins, — une pointe de sentiment.

Le tempérament français s'accorderait mal d'une entente ou d'une alliance qui ne satisferait pas ses aspirations morales en même temps que ses intérêts matériels. C'est en faisant appel aux « grands sentiments » que fut conclue l'alliance russe et rendue populaire dans la France démocratique, l'idée de prêter des milliards à l'autocrate de toutes les Russies. De même c'est en rappelant au public la communauté du sang latin et tout un passé historique de confraternité que la France a pu se rapprocher de l'Italie et de l'Espagne. Il en sera toujours ainsi avec nous. C'est pourquoi la politique allemande moderne dont toute sentimentalité est absente, a tant blessé les Français, bien qu'elle paraisse s'orienter aujourd'hui vers l'idée d'un rapprochement avec la France.

Ce rapprochement vers lequel tend de plus en plus ouvertement la politique allemande et qui est surtout fait pour elle du désir de ne pas paraître « isolée », n'est actuellement possible que sur le *terrain neutre* des affaires et du commerce, qui forme d'ailleurs la base de toute la politique allemande réaliste moderne (1). La conversation s'est déjà engagée sur ce terrain entre les représentants qualifiés des deux grands partis coloniaux de France et d'Allemagne. Les gouvernements suivront-ils ces initiatives ? *That is the question.* Une première conférence de M. le député Lucien Hubert, à Berlin, en mars 1907, la réception si cordiale de M. Jules Cambon par l'empereur d'Allemagne en avril, les entrevues de M. Etienne, ancien ministre et chef du parti colonial français avec le kaiser et le chancelier, en mai, l'entrevue diplomatique de Nordeney en août, la conférence de

(1) Voir du même auteur : *Politique franco-allemande*, avec une préface de M. le sénateur Marcel Saint-Germain. Paris, Alcan, 1908. N. D. L. R.

M. le comte de Goetzen, ancien gouverneur de l'Afrique orientale allemande à Paris, au mois de décembre dernier, telles ont été ce qu'on pourrait appeler les premières étapes du rapprochement colonial franco-allemand. C'est à M. Lucien Hubert, député des Ardennes, que revient l'honneur d'avoir pris l'initiative d'un appel à l'opinion publique des deux pays, sur ces questions coloniales franco-allemandes et la politique plus générale que les races blanches doivent suivre à l'égard des races de couleur. Il a exposé ces idées avec trop de clarté dans cette même Revue pour que nous puissions faire autre chose qu'y renvoyer le lecteur (1).

C'est une politique qui a, d'ailleurs, de remarquables précédents Elle date du lendemain même de la guerre. Gambetta l'a inaugurée en 1878, lors de son entrevue manquée avec le « monstre ». Jules Ferry, Spuller ont continué cette tradition en pratiquant la politique, qui consistait à se concilier l'assentiment de l'Allemagne pour favoriser l'expansion coloniale de la troisième République. C'est grâce à l'absence de visées mondiales dans la politique allemande d'alors que la France a pu successivement acquérir ses immenses domaines en Afrique, en Asie et à Madagascar. Rien mieux qu'un retour sur ce passé, au temps où l'Allemagne protégeait nos conquêtes coloniales et les encourageait contre les visées de l'Angleterre, rien ne permet mieux de saisir le contraste entre la politique « nationale » de l'Allemagne d'alors et la politique « mondiale » de l'Allemagne d'aujourd'hui.



C'est dans la période qui s'étend de 1871 à 1884 que nous pouvons le mieux étudier les causes qui vont amener une transformation aussi radicale de la politique allemande.

Au lendemain de nos désastres, l'Allemagne, d'une part, nous croit profondément abattus, et d'autre part, elle n'envisage pas sans une certaine inquiétude la lourde tâche, assumée par la Prusse, de maintenir l'union entre les divers Etats de l'empire enfin réunis par la guerre. « Pensons à la grande époque où fut créée l'unité allemande » disait l'empereur, le 28 avril 1904, à Karlsruhe. Pourquoi ces allusions constantes dans les discours impériaux au passé et à la nécessité pour les Allemands d'y songer avec insistance, ces invitations répétées à « oublier les discordes intérieures », si l'union obligatoirement faite en 1871

(1) *Grande Revue* du 10 juillet 1907.

paraissait inattaquable et indissoluble. Ici, nous touchons au côté le plus délicat de cette étude, au problème qui ne cesse de passionner les grands nationalistes allemands et dont de récents événements sont venus révéler l'actualité impressionnante : discussions entre Allemands du nord et du sud à propos de la politique navale — discussions à propos de la politique polonaise, — scission plus récente encore, entre socialistes du nord et du sud, à propos du vote du budget dans les Landstags de Bade et de Bavière, malgré les injonctions du *Vorwaertz* prussien.

Il est vrai que l'union se retrouverait à la veille d'une guerre. Toutefois, est-ce un idéal suffisant pour un peuple, justement fier d'un passé de haute culture comme le peuple allemand, de faire consister les grandes aspirations nationales dans la poursuite presque exclusive de la prépondérance économique et de la puissance militaire ? Est-ce un lien suffisant pour les membres de la grande famille allemande que la poursuite en commun de la fortune industrielle et commerciale ? Est-ce une ambition qui satisfasse l'honneur de la nation allemande que celle d'acquérir une puissante marine comparable à celle de la Grande-Bretagne ? Enfin, est-ce un projet de nature à rallier tous les suffrages allemands, celui des commerçants notamment, ennemis résolus des conflits armés, que celui nouvellement conçu par le gouvernement impérial de mettre à profit la situation relativement prospère de l'empire pour favoriser de vagues rêves d' « hégémonie mondiale » ?

Nous commencerons par mettre au point la question de la prospérité économique, qui est la cause première des ambitions mondiales de l'Allemagne moderne.

Au dire de personnalités bien informées, cette prospérité économique qui traverse une crise visible, serait minée, compromise par la trop grande ardeur de ses premiers artisans et la folie ambitieuse de leurs trop nombreux imitateurs. La puissance incomparable de l'Allemagne moderne en affaires, l'établissement de ses comptoirs sur tous les points du globe, la hardiesse de ses pionniers du commerce, reposent entièrement sur une organisation sans exemple du crédit. C'est grâce au crédit des milliers de petites banques allemandes spécialisées dans les affaires d'exportation et appuyées elles-mêmes sur de plus grands établissements réassurés auprès des « grandes banques », que tel petit

négociant allemand s'est vu ouvrir, après une série de modestes opérations fructueuses, un crédit de moins en moins limité. Ce système de crédit à long terme, reporté sur plusieurs banques, se partageant les risques, comme les grandes compagnies d'assurances se réassurent entre elles contre les gros risques d'incendies, s'est tellement développé en Allemagne qu'un jour est venu où le contrôle, au début si sévère et relativement facile, du crédit indivduel des premiers clients, est devenu chose matériellement impossible. En même temps que les premiers banquiers enrichis devenaient plus aventureux, la hardiesse de leurs clients ne connaissait plus de bornes. C'est ainsi que l'Allemagne en est arrivée à l'impossibilité de faire le bilan de ses avances, de calculer approximativement ses chances de rentrées et que petit à petit s'infiltre dans l'opinion publique allemande et étrangère une inquiétude sur l'importance des découverts. Cette situation, qui est la situation actuelle, est très préjudiciable au crédit national allemand et à sa bonne réputation au dehors. Nous en avons eu la preuve dans toute une série de grosses faillites qui ont jeté la perturbation sur les places de Hambourg et de Berlin. Ajoutez à cela un malaise général dans les affaires dont témoigne la dernière crise monétaire de New-York et vous ne serez pas étonné que l'Allemagne si impétueuse, si hardie jusqu'ici en matière de commerce, en vienne peu à peu à jeter un œil d'envie sur la placide et quelque peu routinière voisine française, qui, après 1870 comme autrefois, a continué de risquer le moins possible son argent dans les affaires, et emploie le meilleur de ses revenus à acheter de la rente.

L'année 1906 représente pour le commerce et l'industrie allemande ce qu'ils appellent là-bas la « hoch Konjunktur », c'est-à-dire le point culminant, la plus belle période des affaires. Depuis 1906, le mouvement ascensionnel est arrêté et on a dû enregistrer des symptômes de baisse indéniables : l'élévation du taux de l'argent, le resserrement du crédit. L'Allemagne a connu une crise du même genre en 1899-1900. Elle s'en est relevée. Aussi les optimistes ne s'affectent pas outre-mesure de la crise actuelle. Mais les hommes prudents recommandent la modération, et en premier lieu, la renonciation à la politique agressive de ces dernières années, vis-à-vis de l'Angleterre, surtout vis-à-vis de la France.

Une autre raison, qui tient à la nature des choses, oblige en outre l'Allemagne à réfléchir. L'Allemagne ne produit pas assez pour nourrir ses enfants. En dépit des nouveaux tarifs douaniers protecteurs de l'agriculture, du relèvement des droits sur les blés et les produits de l'élevage étrangers, le gouvernement n'a pu empêcher que la campagne ne se dépeuple de plus en plus, au profit de la ville, et que les gains espérés dans les professions commerciales et industrielles, ne détournent de plus en plus les jeunes Allemands des travaux agricoles. Resteraient-ils d'ailleurs à la campagne, le mal n'en existerait pas moins, car l'Allemagne qui ne produisait déjà pas avant 1870 assez de céréales, assez de légumes et de fruits, assez de viande de boucherie pour ses 36 millions d'habitants, est devenue chaque année de plus en plus tributaire de l'étranger pour ses approvisionnements en vivres, à raison d'un excédent de 800.000 bouches à nourrir de plus tous les ans.

Notre excédent de population n'est au plus que de 50.000 individus par an et l'on se plaint en France de la difficulté de vivre, du renchérissement de tous les objets nécessaires à l'existence, du pain cher, de l'encombrement des carrières ouvertes aux jeunes gens. Cependant nous sommes un pays agricole privilégié et de vastes colonies offrent à notre jeunesse, à l'excédent de notre population, des champs d'activité immenses, des situations de colons et... de fonctionnaires. L'Allemagne n'a aucun de ces avantages et en outre, quand la France s'augmente d'une bouche de plus à nourrir, d'un petit Français de plus à caser, le même problème se pose en Allemagne pour seize estomacs nouveaux à satisfaire, pour seize emplois de plus à trouver.

De très bons esprits prêchent en France la repopulation, ils disent avec justesse, qu'un pays s'appauvrit quand il néglige d'agrandir son « capital humain », mais la réciproque est quelque peu vraie. Une natalité excessive, disproportionnée aux ressources naturelles d'un pays devient un danger pour la prospérité même de ce pays et incidemment pour la paix du monde.

Quand j'entends des Allemands bien intentionnés, dire à leurs compatriotes qu'il serait temps d'abandonner Bismarck pour revenir à la saine tradition germanique de Schiller et de Gœthe, je me prends à penser que ces excellents donneurs de conseils doivent être des célibataires endurcis. Le père allemand d'une

famille nombreuse n'a plus le temps de méditer les poètes, qui firent la gloire de la vieille Allemagne. On commence d'ailleurs, à se rendre compte, dans les milieux bourgeois, des charges excessives dont souffrent les familles nombreuses et la statistique a enregistré, ces dernières années, une diminution sensible de la natalité dans les grandes villes allemandes.

Les conditions de la vie ayant ainsi déformé l'ancien esprit de la nation, détruit peu à peu ce qu'il y avait de douceur, d'abandon et de poésie dans les occupations quotidiennes des Allemands primitifs, au temps où ils ne connaissaient encore que les paisibles et modestes profits des travaux agricoles, remplacés aujourd'hui par les spéculations fébriles de l'industrie, du commerce et de la banque ,comment s'étonner que les esprits les plus portés à la philosophie dans cette génération réaliste aient abouti d'une part au matérialisme d'Haeckel et d'autre part au nihilisme de Nietzsche? Ni le monisme, ni le nietzschéisme n'arrivent cependant, par leurs déductions ou hypothèses scientifiques, à transporter l'esprit à ces hauteurs sublimes où nous entraîne sans effort un poème de Schiller ou de Gœthe, pas plus que l'orchestration savante de Wagner ou de Litz ne nous donnent l'émotion intime d'une simple phrase de Mozart ou de Beethoven.

***

Nous croyons avoir suffisamment démontré, par ce qui précède, combien l'Allemagne d'aujourd'hui diffère de l'Allemagne d'autrefois. Les différences d'ordre essentiel que nous avons relevées çà et là et dont il ne servirait à rien d'augmenter la liste déjà longue, indiquent une telle modification apparente des conditions historiques de la mentalité allemande, que c'est le lieu de se demander si l'on ne se trouve pas là en présence d'une *crise passagère*, due à des événements fortuits. Quand toute l'histoire psychologique du monde, qu'on ne fait que commercer à écrire, nous apprend que les nations, comme les individus, ont des caractères distincts, qui sont la raison même de leur existence et qu'ils ne peuvent pas plus s'en affranchir, au cours des siècles, que les fleuves remonter leur cours, la psychologie sociale de l'Allemagne ferait-elle exception à la règle universelle ? Si nous reconnaissons aujourd'hui encore les traits principaux du caractère

français dans le portrait qu'un observateur consciencieux comme Tacite a tracé du Gaulois, pourquoi le citoyen de l'Allemagne moderne pourrait-il devenir l'antithèse formelle de son ancêtre du Saint-Empire germanique ?

L'histoire ne connaît pas de ces exceptions. L'explosion soudaine de réalisme qui s'est manifestée en Allemagne au lendemain de la dernière guerre, ne nous paraît être qu'un *accident* dans la vie de cette grande nation : une crise de nationalisme qui témoigne que le recours à la force, employé par Bismarck pour précipiter l'union des Etats allemands, a été une faute grave et qu'elle a plutôt retardé qu'elle n'a favorisé cette union nécessaire et naturelle qui se serait faite plus intime si elle avait été moins brutale. On ne contrarie pas, on ne violente pas sans danger la loi d'évolution naturelle. Tôt ou tard la nature, qui procède lentement, reprend ses droits. On ne décrète pas impunément non plus le règne de la force à l'encontre du droit.

Si la science, qui a détruit tant de rêves, où se berçait notre pensée inquiète et naïve, est jamais capable de fournir à notre esprit quelques certitudes où se reposer, après tant d'incursions vaines dans le pourquoi des choses, ce sera en contribuant à réunir des preuves indiscutables de l'existence d'un petit nombre de lois, qu'avait conçues déjà la philosophie scientifique de Platon et d'Aristote, qui gouvernent le monde. Ces lois établies par la science, il restera toujours à en rechercher l'auteur, mais c'est déjà un grand progrès que la science aura fait faire aux idées si elle peut démontrer un jour, qu'il existe, par exemple : une *loi des nationalités* supérieure à toutes les combinaisons politiques résultant du succès fortuit des armées et une *loi de la suprématie du droit*, contre laquelle des violations également passagères ne sauraient prévaloir dans le cours des siècles ; enfin, une *loi de solidarité humaine*, qui s'affirmera peut-être, pour commencer, par la pratique reconnue nécessaire de la « solidarité européenne » tout au moins.

LUCIEN COQUET.





Le Brésil

Une superficie de 8.528.218 kil. car., près de 16 fois la France ! Des fleuves dont le plus volumineux de la terre ; 6.000 kil. de côtes où sont espacés des ports et des mouillages qui donnent accès aux navires du plus grand tonnage ; toutes les richesses tropicales, tous les produits miniers du Nouveau-Monde, des territoires immenses propices à toutes les cultures de l'Europe, à l'élevage du bétail ; une constitution libérale réservant à l'étranger le meilleur accueil ; un gouvernement ferme et pacifique ; des finances sagement administrées ; des zones de température complètement favorables à l'Européen. Et une population de moins de 22 millions d'habitants !

Telles sont les données qui attirent aujourd'hui l'attention sur la République fédérale du Brésil, à l'heure même où dans beaucoup de nos contrées de l'Est, les civilisations éclatent, les initiatives s'émoussent et les capitaux redoutent de ne plus trouver d'emploi.

Le Brésil représente le tiers des latinisés du Nouveau-Monde. Par son étendue, il est inférieur seulement à trois grands Etats du globe : la Russie, la Chine et les Etats-Unis. Il rivalise en puissance avec le Canada.

Il mesure approximativement 4.500 kil. et 4.000 kil. de l'Est à l'Ouest.

De cet immense territoire, les Latins n'ont pas tiré jusqu'ici tout le parti désirable, il faut en convenir, si l'on songe au merveilleux développement des Etats-Unis du Nord où le génie de la race anglo-saxonne a étonné le monde autant par la hardiesse de ses conceptions que par la suite de ses idées.

Et pourtant combien de traits de ressemblance dans l'histoire de ces peuples si dissemblables, dit Elisée Reclus. Au point de vue géographique, étendue énorme. Les Etats-Unis du Sud occupent comme ceux du Nord la partie centrale de continents symétriques. Des fleuves géants les arrosent. Tous deux sont bordés à l'Est par d'étroites rangées de montagnes parallèles au rivage. A l'Ouest, ils s'appuient sur l'épine dorsale du Nouveau-Monde.

Au point de vue historique, écrit l'illustre savant, l'analogie n'est pas moins frappante, malgré le contraste résultant de la différence des origines. L'indigène cruellement refoulé dans l'intérieur ; le noir importé dans les deux contrées pour défricher le sol ; une aristocratie de planteurs fondée sous la pression des mêmes causes. La féodalité brésilienne fortement ébranlée par l'abolition de l'esclavage doit s'accommoder à des situations économiques nouvelles. Elle cherche à maintenir ses privilèges en s'associant aux Banques et en utilisant les bras des immigrants de toute race.

Le célèbre géographe poursuit son rapprochement. « Le Brésil, dit-il, suit de loin les Colonies du Nord dans la déclaration de l'indépendance politique, de même il ne passe que longtemps après elles par l'émancipation des Noirs et de l'invasion en masse des colons étrangers. Mais, le mouvement d'égalisation s'accentue. Un demi-siècle s'est écoulé depuis la séparation des Etats-Unis d'avec la Grande-Bretagne lorsque le Brésil commence de vivre de son existence propre. Une période de moitié moindre a suffi pour que l'abolition de la servitude aux Etats-Unis soit suivie au Brésil d'un événement correspondant et de la proclamation du régime fédéral républicain.

« Les deux grandes puissances du Nord et du Sud ont également leurs guerres de frontières. Du côté des Etats-Unis du Nord, c'est la guerre contre le Mexique que la République anglo-américaine dépouille de la moitié de ses domaines pour se frayer des communications avec l'Océan pacifique. Le Brésil, lui,

combat ses voisins du Sud, ne pouvant s'en prendre à ceux du Nord et de l'Ouest, séparés par d'immenses espaces, en partie inconnus et déserts ou peuplés d'Indiens sauvages. »

Mais, quelle différence prodigieuse en faveur du grand peuple du Nord, dans son évolution économique et le développement surprenant de sa population. Partie de 5 millions d'habitants, il y a un peu plus d'un siècle, la République anglo-saxonne compte aujourd'hui plus de 80 millions d'habitants. Et, quant à la place qu'elle occupe dans l'activité mondiale, personne ne peut ignorer qu'elle est primordiale.

L'adolescence de la République brésilienne est — pour des causes que nous ne voulons pas rechercher ici — beaucoup plus laborieuse. Malgré les éléments de richesses qu'elle renferme dans son sein, son activité se déploie plus lentement. Quelque chose semble avoir comprimé son essor. Mais voilà que d'un vigoureux élan elle commence son ascension et successivement, sa population qui était de 3 millions d'âmes, au commencement du XIXe siècle, passe à 10 millions en 1862, pour atteindre un peu plus de 21 millions aujourd'hui. Et, un fait qu'il importe de retenir, c'est que cette progression est due, en bonne partie, à l'excédent particulièrement élevé des naissances sur les décès. Quel heureux présage pour l'avenir!

*
* *

Un document attribue la découverte du Brésil à un certain João Ramalho, qui serait mort à São Paulo en 1580, après un séjour de 90 ans dans la contrée.

L'histoire paraît avoir oublié ce prédécesseur de Christophe Colomb dont le génie plus que la bonne étoile mena à la conquête du monde occidental. On sait que, huit ans après le voyage de ce dernier, Pedro Alvarez Cabral, cinglant au large pour contourner le continent africain et prendre la route des Indes orientales, découvrait une terre inattendue qu'il crut une île et qu'il appela l'« Ile de la Vraie Croix ». L'Espagne pouvait revendiquer ce minuscule domaine qui faisait partie de la masse continentale dont ses navigateurs avaient reconnu les rivages. Mais, elle n'en fit rien. La bulle d'Alexandre VI avait, d'ailleurs, attribué au Portugal la moitié du monde et ce petit fragment s'y trouvait compris.

Les découvertes subséquentes durent causer quelques regrets aux Espagnols.

Le nom de Vera Cruz transformé en Terre de Vera Cruz et Terre de Santa Cruz ne se maintint que pour une rivière et une ville du voisinage.

L'appellation de Brazil donnée à une île mystérieuse qu'auraient abordée les vaisseaux de Salomon, finit par s'attacher à la contrée nouvelle. Celle-ci fut visitée successivement par les Normands qui, sur la côte de Guanabara, aujourd'hui Rio-de-Janeiro ville de 850.000 habitants) s'approvisionnèrent de brasil (*cœsalpina echinata*) bois à teinture rouge, origine vraisemblable du nom donné à la contrée.

En 1509, toute cette côte était explorée.

Quelques années plus tard, en 1532, les passions déchaînées par la Réforme incitent quelques-uns des hommes qui avaient embrassé la nouvelle foi, à quitter la France. C'est vers le Brésil que les dirige le vice-amiral de Villegaignon, encouragé par le grand Coligny, lui-même. Deux vaisseaux font voile vers le monde occidental. Et plus tard, le courageux Villegaignon, enthousiasmé de la beauté du pays, de ses richesses merveilleuses, demande des renforts. On lui envoie trois navires, trois cents hommes parmi lesquels se trouvent plusieurs calvinistes de marque, Pierre Richier et Guillaume Charlier, qu'accompagne Jean de Léry. Ce dernier devait fournir sur la contrée les informations les plus intéressantes.

Malheureusement, les discordes théologiques autant que les difficultés auxquelles se heurte cette mission mal préparée, font échouer cette tentative de colonisation française. Pierre de la Place nous donne sur la fin de l'expédition, des renseignements fort tristes.

Villegaignon rentre en France où, loin de trouver des encouragements, il est blâmé pour son initiative. Au Brésil, le port Coligny, que les premiers pionniers avaient construit, est assiégé par les Portugais qui s'en emparent. C'est la fin de cette colonisation à peine née.

Trente ans plus tard, nouvel essai, sous le règne d'Henri IV.

Au cours de cette opération encore malheureuse, l'un des nôtres, le capitaine La Ravordière, marqua son passage en fon-

dant la ville de Saint-Louis qui fut plus tard San-Luiz du Maranhâo.

Vaincu par le nombre, il fut contraint de laisser la place aux Portugais et de rentrer en France où il dut se cacher pour sauver sa tête.

Le P. Claude d'Abbeville, qui s'est fait l'historien de cette campagne, s'écrie dans son admiration pour le pays : « La Sainte « Ecriture fait grand estat de la beauté du paradis terrestre, par- « ticulièrement à cause d'un fleuve qui sourdait d'iceluy, arro- « sant ce lieu de volupté. Je me contenterai de faire remarquer « ici que ce pays du Brésil est merveilleusement embelly de *plu-* « *sieurs* grands fleuves et rivières. »

Une autre entreprise de nos nationaux a lieu pendant la minorité de Louis XIII. Peu encouragée — Richelieu n'avait pas encore pris en mains les destinées de la France — mal soutenue, elle dut, elle encore, renoncer à la tâche de coloniser le Brésil. Les Portugais restent les maîtres du pays jusqu'en 1580, époque où ils passent sous la domination espagnole.

C'est alors, la lutte, non sans âpreté, avec la Hollande, jusqu'en 1661, année qui marque la fin de l'invasion étrangère. Car les expéditions de Duclerc et de Duguay-Trouin en 1710 et 1711, n'apparaissent que comme de simples courses.

Nous devons renoncer à décrire ici la lente et laborieuse éclosion du Brésil à la vie nationale. Après avoir, pendant 150 ans, lutté contre les étrangers d'origine, de langue et de religion, son individualité se révèle contre les Portugais, eux-mêmes. Malgré la diversité des souches ethniques, une langue générale se forme, de l'Amazone au Rio Grande. Il n'y a plus qu'une famille. Le Brésilien marque d'une pierre blanche le jour où Tiradentes a expiré sur le gibet, dans l'écrasement de la première conspiration républicaine (1792). C'est le point de départ de la nouvelle ère nationale.

Dès 1534, l'immense territoire avait été partagé en capitaineries héréditaires concédées à des seigneurs ayant pouvoirs quasi-royaux, à la condition de coloniser et de commercer avec la mère-patrie.

En 1549, le roi Dom Joâo III érigea le Brésil en gouvernement général. La cité de Salvador (Bahia actuelle) en fut le siège. Ce gouvernement général fut dédoublé en 1572, avec la ville de

Bahia et celle de Rio-de-Janeiro pour capitales. Mais l'expérience fit revenir à l'unité de gouvernement en 1577. Cependant, en 1608 on retournait à la dualité de gouvernement pour l'abandonner définitivement en 1616.

Avec le premier gouvernement général arrivèrent les Jésuites qui ne cessèrent d'exercer sur le pays une grande influence.

La colonie ne marchait néanmoins que péniblement. La découverte de l'or, en 1698, changea la face des choses en attirant dans l'Amérique, les pauvres et les aventureux de tous les pays.

Cette découverte fut suivie en 1728 d'une autre non moins importante, celle du diamant, qui fit sensiblement augmenter la population.

Quelques années plus tard, le siège du gouvernement du Brésil, élevé au rang de vice-royauté, était transféré à Rio de Janeiro.

C'est vers la fin de ce siècle qu'eut lieu la première tentative d'indépendance du Brésil. Nous avons dit plus haut ce qu'il en advint.

Au commencement du XIXe siècle, la famille royale de Portugal dut abandonner Lisbonne, en raison des événements politiques dont l'Europe était le théâtre, sous la violente poussée de Napoléon. Elle se transporta au Brésil. Il en résulta pour l'économie locale, une impulsion qui se fit vivement sentir, donna au pays la très nette impression de ce que pouvaient être ses destinées. Tous ses ports furent ouverts au commerce mondial (Décret du 28 janvier 1808).

Erigé en royaume, en 1815, le Brésil ne garda pas moins, ses idées libérales. Les révoltes vite réprimées ne tardaient pas à renaître.

Dom João VI, rentrant dans ses Etats européens, laissa la régence à son fils Dom Pedro. C'est sous ce dernier que fût proclamée l'indépendance du Brésil. Couronné empereur le 1er décembre 1822, Dom Pedro inaugura la dynastie des Bragance dans l'Amérique du Sud. L'Angleterre pressée par ses intérêts commerciaux reconnut la constitution du nouvel Empire et entraîna ainsi le Portugal à consacrer le fait acquis.

A la suite de l'abdication de ce souverain, survenue en 1831, la couronne passa à son fils Dom Pedro II qui, dès sa majorité, se rallia franchement au régime parlementaire.

L'ère de prospérité qui parut naître à ce moment pour le pays fut quelque peu enrayée par les agissements du Paraguay dont l'invasion dans le Matto-Grosso donna lieu à une guerre qui dura plus de cinq ans et où l'Argentine et l'Uruguay, également menacés, s'allièrent avec le Brésil. La lutte se termina en 1870.

C'est en 1871, que fut proclamée la loi d'émancipation qui libéra tous les esclaves de l'Etat, de la couronne et des successions en déshérence. Mais l'ancien régime ne fut définitivement aboli qu'en 1888.

Il est assez étrange de constater que le Brésil malgré son rapprochement avec les Guinéens et ses alliances indigènes est le pays à civilisation européenne où l'esclavage a duré le plus longtemps.

Quoi qu'il en soit, cet événement dont la France et l'Angleterre surveillaient jalousement l'enfantement ne fut pas sans exercer une influence considérable sur la forme politique du Brésil.

L'Empire unitaire disparaît peu après pour faire place à une République fédérale.

Tout ce qui suit appartient à l'histoire contemporaine dont il est difficile de fixer dès maintenant l'évolution. Ce qu'il faut retenir c'est la situation particulièrement difficile dans laquelle se trouvait le pays et la lourde responsabilité qu'allait assumer le nouveau gouvernement.

Ramener l'ordre troublé un peu partout par les guerres civiles, réorganiser les finances, dont l'état précaire menaçait le crédit de la République, répondre en même temps aux impérieux besoins de l'agriculture, de l'industrie et du commerce. Améliorer les ports, en créer de nouveaux ; relier les voies ferrées, en développer le réseau, telle était l'œuvre qui devait absorber les courageux efforts des hommes éminents, des ardents patriotes qui ont depuis résolu de faire prendre au Brésil la place que lui assignent dans les destinées mondiales l'étendue de son domaine et la source intarissable de ses richesses.

***

Le Brésil est aujourd'hui divisé en vingt Etats, un territoire fédéral, l'Acre, et un district fédéral qui est le siège du gouvernement de la République.

L'Union se régit d'après la Constitution fédérale et les lois organiques concernant sa mission nationale. La Constitution votée par le Congrès le 24 février 1891, adopte la forme républicaine proclamée le 15 novembre 1889. Elle assure la séparation des pouvoirs, divisés en pouvoir législatif, pouvoir exécutif et pouvoir judiciaire ; confie à un président et à un vice-président la direction suprême de l'Exécutif avec l'assistance d'un Conseil des ministres dont les membres, au nombre de six, sont à sa désignation. A remarquer que tout sénateur ou député nommé ministre est remplacé de plein droit dans la Chambre à laquelle il appartient.

Le pouvoir législatif est exercé par deux Chambres élues au suffrage universel : le Sénat et la Chambre des députés. Les deux Chambres réunies forment le Congrès. L'étranger est éligible s'il s'est fait préalablement naturaliser conformément à la loi fédérale qui règle la matière.

Le pouvoir judiciaire comprend : une cour fédérale suprême qui siège, dans la capitale de la République, diverses cours et tribunaux répartis selon les décisions du Congrès. Les magistrats sont nommés par le Président de la République avec le concours du Sénat pour le choix des membres de la Cour fédérale. Les Etats s'administrent d'après les lois qu'ils adoptent et dont les principes sont posés dans la Constitution. Les « municipes » (villes) se régissent suivant les lois des Etats dont ils relèvent, et l'autonomie qui leur est garantie.

Ajoutons que le Brésil ne connaît pas de religion officielle et que toutes les confessions sont permises. La liberté de la pensée y est absolue.

*
* *

On a reproché à ce pays de n'avoir pas encore produit de cerveaux scientifiques. Il faudrait commencer par regretter qu'il ne soit pas assez peuplé. La densité de la population est vraiment infime, en effet : moins de deux hommes par kilomètre carré. On ne saurait perdre de vue que si le Brésil était aussi peuplé que l'Angleterre, il pourrait recevoir plus d'un milliard d'habitants.

Mais, d'ailleurs il serait injuste de le croire dépourvu d'illus-

trations. Depuis plus d'un siècle les Brésiliens demandent à l'Europe et particulièrement à la France, à l'Angleterre et à l'Allemagne les lumières qu'ils font rayonner dans leur patrie. Grands admirateurs des lettres, des sciences et des arts, ils ont une littérature spéciale, leurs poètes et leurs historiens. On y compte des peintres, des sculpteurs et des musiciens d'un grand talent. Ils se flattent d'avoir donné le jour au premier des aéronautes, Bartholomeo de Gusmâo qui, 80 ans avant les frères Montgolfier, se serait élevé dans les airs à Lisbonne.

D'ailleurs, si l'instruction primaire n'a pu pénétrer encore partout, il n'en est point de même dans les grandes villes où l'enseignement secondaire et l'enseignement supérieur ont les plus belles assises.

Certes, voilà assez pour que les Brésiliens n'aient pas à appréhender d'être classés parmi « les races incompétentes, ou à incompétence de système », suivant les redoutables aphorismes du célèbre écrivain américain, le capitaine Mahan, si remarquablement traduits et soulignés par M. Izoulet, l'éminent professeur au Collège de France.

*
* *

Mais il y a mieux à penser en parcourant l'œuvre du Brésil dans ces vingt dernières années. Nous avons dit, en effet, quel vaste programme économique et social s'offrait à l'activité des hommes de 1889, au moment où des changements profonds survenaient dans l'organisation gouvernementale du Brésil et le régime républicain se substituait à l'Empire dont quelques pages n'étaient point sans gloire.

Examinons rapidement le chemin parcouru.

Les premières années de la République avaient été troublées par des luttes fratricides dans le Sud, provoquées par les ambitions déçues ou hâtives. Il fallut tout d'abord songer à ramener l'ordre dans le pays. Le gouvernement de la République ne faillit pas à son devoir. La tranquillité publique ne paraît point avoir été troublée depuis plus de 15 ans.

Une autre préoccupation était celle que causait à juste titre, la crise financière que traversait le Brésil. De négociations en négociations, on sait comment il fut paré à la ruine qui le menaçait,

La destruction progressive du papier-monnaie au fur et à mesure de sa rentrée dans les caisses publiques, la création d'une caisse de conversion et la fixation définitive du change exercèrent sur les finances nationales l'effet le plus salutaire. Du 31 août 1898 au 31 décembre 1907, il était retiré de la circulation 144.832 contos de papier-monnaie. Et au 30 avril dernier il ne restait plus en circulation que 640.443 contos. On peut dire que la loi du 6 décembre fut un bienfait pour le pays, donnant désormais aux échanges et aux transactions une base fixe et permettant ainsi aux capitaux étrangers de s'intéresser aux placements intérieurs.

Poursuivant sans cesse le service d'amortissement de ses dettes extérieures, le Gouvernement fédéral réduit celles-ci de £ 78 millions 618.937 à £ 71.920.754. Pour la dette intérieure, il en est de même. Le chiffre global tombe de £ 635.925.9 à 546.476.6.

Au 30 juin 1908, le montant des deux dettes réunies s'élevait en francs : 2.982.780.637 sur lesquels 309.676.777 fr. avaient été amortis.

Les emprunts brésiliens cotés à Paris et à Londres se composent de :

L'emprunt 4 % 1889; l'emprunt 4 1/2 % 1883-1888 ; l'emprunt 5 1/2 0/0 1895 ; l'emprunt 5 0/0 funding 1898; l'emprunt 5 % 1903; l'emprunt 4 % Rescision 1901.

Trois autres emprunts sont cotés à Londres exclusivement. Ce sont : l'emprunt (intérieur-or) 4 1/2 % 1879, l'emprunt 5 % Ouest de Minas et l'emprunt 5 0/0 1907.

Tous les titres de la dette extérieure à 5 0/0 ont atteint ou dépassé le pair en 1906, sur le marché de Londres. Dans la même année, la cote des titres du « Funding » a oscillé entre 102 et 106 %.

A l'intérieur, les titres de rente de l'Union jouissent d'une faveur justifiée.

Il n'est pas superflu d'ajouter que la plupart des emprunts effectués sur les lieux ou à l'extérieur ont été affectés à des dépenses d'intérêt général, augmentant ainsi la prospérité du pays et par suite les gages de ses créanciers.

Il convient de signaler le développement économique du Brésil et son commerce. C'est ainsi que les importations qui étaient de £ 21.277.270, en 1901, passent en 1907 à £ 40.529.603.

Les exportations sont, en 1901, de £ 40.621.993. Elles atteignent, en 1907, £ 54.176.898.

Le chiffre des exportations dépasse donc celui des importations de £ 13.649.295. Cet accroissement continu, témoigne en faveur de l'activité économique du Brésil (1). Et sa répercussion n'est pas sans influence favorable sur le régime monétaire du pays dont l'encaisse or se trouve augmentée. Citons les principaux articles d'exportation :

Cafés en grains, caoutchouc, cuirs et peaux, maté, coton brut, cacao, tabac, or en lingot, sucre, manganèse, châtaignes du Para, cire de Carnauba.

Ces douze articles sont entrés pour 97,4 % dans l'exportation totale de 1905 que nous avons sous les yeux. C'est évidemment le café, qui y tient la première place. On sait que cette denrée joue un rôle prépondérant dans la production du pays, notamment dans les trois Etats : Saô Paulo, Minas et Rio de Janeiro. Or, l'extension formidable de la production qui, de 40 millions de kil. par an 1835-1840, dépassait 900 millions de kilos en 1906, soit les 4/5e de la production mondiale, provoqua un tel avilissement des prix que la situation des *farendeiros* devint critique. En présence de la gravité de cette crise, les Etats intéressés s'entendirent pour réagir contre l'abaissement des prix par une « valorisation », c'est-à-dire la détermination d'un prix permettant de maintenir la valeur commerciale de la denrée. Un accord fut signé entre eux, le 25 février 1906, à Taubaté, dans le Sâo Paulo. Cette mesure ne fut pas tout à fait heureuse et le gouvernement fédéral dut intervenir pour en limiter les mauvais effets. Les partis politiques et les milieux commerciaux en prirent thème pour se quereller vigoureusement. Ce n'est pas ici le lieu de discuter ce que cette conception économique avait de bien ou de mal fondé. Aussi, nous bor-

(1) La France vient au 5e rang dans les importations de 1905. L'Angleterre, l'Allemagne, l'Argentine et les Etats-Unis la précédent.

Elle occupe la 4e place pour les exportations, après les Etats-Unis, l'Angleterre et l'Allemagne.

Dans le mouvement de la navigation commerciale étrangère, le pavillon français figure en 3e ligne. Mais, il existe un tel écart entre lui et ses heureux concurrents que le fait mérite d'être signalé :

	Pavillon anglais	Pavillon allemand	Pavillon français
— Navire	3.656	1.530	747
— Tonnage	7.873.006	3.734.784	1.662.448

nons-nous à enregistrer qu'elle ne donna qu'une satisfaction incomplète à ceux qui la préconisaient.

D'ailleurs, la crise du café est aujourd'hui enrayée et la loi de l'offre et de la demande ne peut tarder à rétablir complètement l'équilibre sur les marchés brésiliens, en se substituant à une législation exceptionnelle.

Nous avons fait pressentir par le mouvement ascensionnel de l'exportation, l'importance sans cesse croissante de l'industrie des transports, de la viabilité et enfin de l'outillage national réclamé par les besoins de la production et du commerce. Nous n'étonnerons donc point nos lecteurs en signalant l'extraordinaire impulsion qu'il fallut donner aux voies de communication : 18.500 k. de chemins de fer sont actuellement en exploitation, 3.043 kilom. se construisent et 6.683 kilom. sont en projet. Il y en avait 350 kilom. en 1860 et 1.000 en 1870.

Les lignes fluviales se multiplient également. L'Amazone avec ses 200 affluents, tous aussi importants que les plus grands fleuves de l'Europe ; l'Oyapock, le San-Francisco, le Rio Branco, le Parana, le Paraguay, et tant d'autres, offrent déjà plus de 100.000 kil. de voies navigables. Sur leurs parcours comme sur le littoral des cités se fondent, des villes s'éveillent, se développent ; des ports se creusent, s'élargissent et s'aménagent, pour donner accès aux vaisseaux de haut bord : Rio de Janeiro, Manaos, Porto-Alegre, Florianopolis, Sâo Paulo, Santos, Bahia, Récife, Fortaleza, San-Luiz, Bélem, etc..., autant de centres d'agglomération où le chiffre de la population varie entre 35.000, 300.000 et même 800.000 âmes. Les services postaux et télégraphiques s'échelonnent dans toutes les directions, mettant en communication les points les plus divers et les plus éloignés de la contrée. Et, tandis que les produits du sol et du sous-sol s'écoulent rapidement vers les ports, les principales Compagnies de transports maritimes viennent relier l'activité de la grande République lusitanienne à celle du monde entier. Dans ce concert économique, il n'est que juste de reconnaître, dans une mesure appréciable, l'intervention de nos nationaux et l'aide des finances françaises.

Que manque-t-il donc à ce prodigieux effort pour que le Brésil parvienne au degré d'épanouissement des Etats-Unis du Nord, à leur incommensurable fortune ? Qu'un courant immi-

gratoire constant et progressif et un plus large concours des capitaux qui sommeillent dans la vieille Europe.

En ce qui a trait à l'immigration, on n'ignore point les mesures prises au Brésil et qui permettent aux étrangers de s'y établir, de se naturaliser au besoin et même d'arriver aux plus hautes situations, les deux magistratures suprêmes exceptées.

Les capitaux lui viendront-ils en même temps et en assez grand nombre ? Il y a tout lieu de le supposer.

L'opulence des richesses naturelles du pays, leur facile exploitation, le développement ininterrompu du Crédit public, sont des gages sérieux de succès pour un peuple doux, honnête et laborieux qui veut prendre sa place au milieu des grandes nations mondiales.

Nul doute que le Brésil ne justifie, un jour, les prévisions optimistes des Humboldt, des Agassiz et d'Elisée Reclus. Et que tranquillement assis dans sa prospérité morale et matérielle, il ne promène plus tard ses regards sur le Pacifique et l'Atlantique, en exigeant sa participation au règlement des destinées de la planète.

GERVILLE-RÉACHE,
Ancien Gouverneur des Colonies.





A travers la Quinzaine

Sur la Vie

L'Autodidacte

On le voyait dans ces salles enfumées, où les lampes et les esprits charbonnent, qui puent l'ail, la sueur, l'échalote, le tabac et la suie. L'auréole empestée des pipes l'environnait. On l'acclamait, dans un torrent de huées à toutes les puissances de la terre, peut-être même de la vie; et l'encens des injures montait avec douceur à ses narines. Toujours au premier rang, il semblait l'idole d'un culte noir, dans la forêt tropicale des villes.

Il était tors et disjoint. Il était grave en ricanant. Il avait l'air sale et pur. Peut-être cul de jatte, on lui avait collé au tronc deux pattes de bois; et l'une dansait dans une manche d'étoffe, tandis que l'autre tendait le drap, roidie. Sur l'estrade, il méritait d'être le totem des taupes, qui creusent les mines de l'incendie futur dans les catacombes de la vie moderne. Et plissant ses rides maigres, il était bien l'homme qui écoute marcher sous terre. Gare! épiez comme j'épie! là-dessous, dans les ténèbres, les taupes trottent.

Il ne vivait que pour dire son mot; il crachait sur les paroles des autres. Enfin, c'était son tour, et il chantait l'évangile des taupes. Il parlait. Il avait l'éloquence farouche de la difformité. Il était émouvant comme la haine et la misère. Le feu de quelques sentiments diaboliques brûlait en lui; et sur lui brillait le mirage de quelques idées généreuses. Cependant, il les eût quittées, si elles avaient réussi. Il lui fallait fouailler des captifs et piquer des

vaincus. Il était le garde chiourme qui ne veut pas qu'on dorme. Il avait toujours en main la trique de l'invective, et il promenait son nerf de bœuf sur la tête des lâches. Il avait lui-même l'ineffable lâcheté des rebuts de la nature, à qui l'on pardonne tout; et par pitié, on leur passe l'insulte et la menace. C'éait un de ces mal-nés, qu'un siècle libre flatte et qui finissent par se persuader qu'ils ont seuls la bonne forme, et qu'il faut refaire le monde sur leur gabarit de stropiat, pour qu'enfin le monde soit bien fait.

On le portait sur ses béquilles, ce pennon d'anarchie; et sur ses moignons de viande, il dressait une tête toute en poils. Au-dessus de tous ces yeux ronds, il semblait l'épouvantail dans un verger de cerises.

Hirsute, crachant, plein de phlegme et de salive, il arborait, comme une pourpre, une sorte de blouse noire, un tablier de tailleuse ou de gamin à l'école. Mais le noir est le noir. On admirait la piteuse oriflamme : c'était le vivant étendard de la révolte, sacré à tous les serfs. Il en était fier, le sachant. Il s'en faisait un emblême. Lui-même était son propre drapeau. Car ces pauvres gens ont toujours des drapeaux

Il avait de la passion, et elle lui faisait des disciples. Ils vantaient sa probité; ils aimaient son visage et sa doctrine. A la fin des discours, on le hissait sur les tréteaux, loque enflammée du désordre, et il poussait sa harangue : il soufflait le mépris de tout ce qui n'était pas sa pensée, et une espèce d'universelle rage.

Jeune, il paraissait un vieillard qui s'agite aux limites de la vie. Ce malheureux donnait le sentiment d'une convulsion perpétuelle. Il était grouillant et discord, comme un ver coupé en morceaux. Il avait une haute opinion de sa force oratoire; et lui qu'il fallait asseoir sur une table, pour parler au peuple, et lever sur les bras comme un poupon, pour soulever la foule, il ne doutait pas de son action. Du buisson où se cachait sa bouche, sortait une faible voix, qui tintait du nez, en chantonnant, comme un vieux vicaire à messe basse. Il avait l'œil vif d'un bon chien, qui gronde, parce qu'on l'a mis de garde, dans la niche. Le regard brillait sous les broussailles des sourcils, où s'emmêlaient les cheveux épars de la tignasse. Et la sueur trempait le front invisible. Je n'ai pu voir ses mains, qui s'accrochaient à la béquille; sans doute, elles étaient velues et nerveuses, avec l'éloquence suppliante des singes.

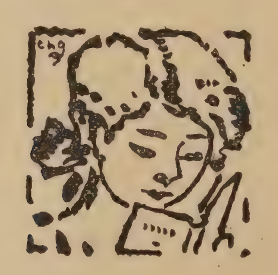
Il croyait à la science comme un docteur. C'est la nouvelle forme

de la possession. Il a légué sa carcasse aux médecins. Il a donc été fier de prévoir qu'on le mettrait à mariner dans un bocal, organe par organe, sous verre, contre les murs d'un musée. Les hommes de l'ère nouvelle se moquent des reliques, dans les châsses. La cervelle ici, là le bulbe, là les organes secrets, quelle belle façon de se survivre! On survit, comme on a vécu. Disloqué, en lambeaux de son vivant, ce fut un prodige de fureur et d'incohérence. C'était la race de Couthon. Ces bons monstres se font aimer. Ils ont des fidèles qui les chérissent : le fond de ces religions-là, c'est la haine de la beauté. Haine salutaire, peut-être, dans les taupes.

Je l'appelle l'autodidacte. Il avait l'orgueil pitoyable des espèces souterraines. Comme tous ses pareils, il était dévoré d'amour propre. Les autodidactes ont la passion de l'égalité; mais leur rage est surtout, chacun, de n'avoir pas d'égal. C'est pourquoi ils affirment d'abord, en écumant de courroux, que le dernier des hommes, vidangeur et boueux, vaut bien Saint-François, ou est l'égal d'Homère Tel est le fond de leur humeur. Et s'il avait seulement su le grec, chacun d'eux eût bien fait l'Iliade. L'autodidacte est le parvenu de l'esprit, le plus immodeste des mortels.

Ce misérable infirme, juché sur des attelles, esclave de ses maux, esclave de ses bâtons, esclave de ses pensées, esclave de toutes manières et véritable enseigne de tous les esclaves, se faisait nommer Libertad, qui est à dire Liberté, en espagnol. Il est mort d'un coup de pied dans le ventre, à l'issue d'une réunion à la gloire de l'égalité et de la paix entre tous les hommes. Et, sans doute, il l'a reçu d'un ami, qui a joué du chausson dans la bagarre, et qui le pleure aujourd'hui.

YVES SCANTREL.



Wilbur Wright



Otto Feldmann

L'HOMME-OISEAU

— *Avez-vous vu voler Wright ?*

C'est la question de l'année. Elle a remplacé agréablement d'autres scies qui avaient fait leur temps.

De tous les coins de la France on se rend au camp d'Auvours. Les hôtels du Mans connaissent une prospérité inaccoutumée. On s'y retrouve comme sur la côte normande entre le 5 et le 20 août. Dans les salles à manger bondées, on n'entend que la question :

— Avez-vous vu voler Wright ?

Automobilistes, cyclistes, piétons se hâtent sur la route qui mène au camp. Une fièvre incroyable pousse ces pèlerins du progrès.

« Si j'avais des ailes », pensent, en même temps, les poétiques jeunes filles (pourquoi les jeunes filles sont-elles poétiques ?) et les hommes d'affaires qui songent à la façon nouvelle et sûre de passer les frontières. « Si j'étais petit z'oiseau », chantonnent les trottins. Et l'on se presse, et, comme on peut, on met de l'avance à l'allumage. Il faut voir voler Wright.

On arrive près du hangar sacré. Rien ne traverse les airs, pas l'ombre d'un aéroplane ne passe sur la plaine rase. Serait-il parti loin, si loin, qu'on ne le verrait plus ? Ce grand oiseau s'en serait-il allé vers les soleils levants ?

Non, il est enfermé derrière ces planches, il dort.

Autour du hangar, un grand silence.

Peut-être Wright dort-il aussi ? Ce demi-dieu a des faiblesses humaines. Il repose longuement.

Et, tel est le respect qu'on a pour l'homme volant, que personne n'ose le déranger.

Cinq mille personnes attendent dans le froid du vent d'est qui siffle, sous le ciel pâle d'un automne qui est déjà l'hiver.

Cinq cents photographes s'impatientent. Les uns portent leur appareil attaché par une large courroie au-dessous de l'estomac ; ils visent avec leur ventre ; ce sont les chevaliers de l'ombilic sensible. D'autres installent leur appareil sur trois pieds ; d'autres en jouent négligemment comme d'un chapeau claque. Tous, avec nervosité, manœuvrent leurs déclics.

Wright se cache.

Dans un groupe, on voit la grosse duchesse de S..., la princesse L..., la marquise X..., la baronne P... Timides aujourd'hui, elles se sont munies de lettres d'introduction pour l'homme qui vole.

Mais qui oserait se charger de les porter, ces lettres ?

Qui troublerait le repos de l'Américain ?

Ces grandes dames font comme les petites camarades, elles attendent.

Les heures passent. La brise siffle des petits airs aigus de fifre dans les branches. Les nez, plébéiens ou aristocratiques, rougissent.

Wright ne vient pas.

Le soleil en a assez et va se coucher.

A ce moment, les portes du hangar s'ouvrent. Des aides tirent le grand avion, l'installent sur le rail de départ.

Et voici que Wright apparaît ! Aucune surprise. Qui n'a vu cent fois, dans les journaux ou au cinémotographe, la face rasée et imperturbable de M. Wilbur Wright, son grand nez, ses yeux petits, et les méplats de ce visage célèbre ?

Cette fois-ci, les dames s'empressent autour de lui. Rien ne peut les retenir. Elles l'abordent, elles l'encerclent : — « Je veux votre nom sur mon album, M. Wright ». Wright sourit : — « Ah ! ah ! » — « M. Wright, j'ai une admiration pour vous !... » — « Ah ! ah ! » — « M. Wright, vous êtes l'homme que je désirais le plus connaître. » — « Ah ! ah ! » (ces « ah ! ah ! » mezzovoce, *discrets, ironiques, entre les dents). Toutes : — « M. Wright, allez-vous voler ? » — « Ah ! ah ! »*

Cette fois-ci, il s'écarte, va vers le fidèle avion. Les dames reculent et croisent leurs mains sur leurs poitrines ; leurs visages sont tendus. Une mise en marche, de sourdes détonations...

Ce n'est qu'un essai de moteur.

Le bruit s'arrête. Wright se penche sur les cylindres, puis sur la transmission, puis sur le carburateur, puis sur la circulation d'eau. puis sur l'échappement, puis sur l'allumage, puis de nouveau sur les cylindres, puis... Cela n'en finit pas et rien n'est commencé ! Cependant les heures de jour ont passé et le crépuscule meurt tristement. L'obscurité couvre le camp d'Auvours, le hangar, l'avion, les nobles dames, les cinq mille personnes attentives et Wright lui-même.

A ce moment on entend le « tap, tap » du moteur, puis un glissement rapide... Wright s'est enlevé dans les airs. Mais on cherche en vain à l'apercevoir. En vain écarquille-t-on les yeux. Il décrit de grands cercles invisibles et aériens dans les ténèbres.

C'est un oiseau de nuit.

A moins que ce ne soit un humoriste.

— Avez-vous vu voler Wright ?

Claude Anet.





Chrysanthèmes

Enfin l'on commence à démolir les Serres de la Ville de Paris, ces serres qui depuis l'Exposition de 1900 bombaient leur gros dos de verre sale sur le bord de la Seine le long du Cours-la-Reine. Voilà plus de dix ans que cette admirable promenade parisienne, privée de son point de vue sur le fleuve, amputée de ses arbres vénérables, était réduite à une chaussée pour voitures publiques et privées, à une allée cavalière et à un trottoir de piétons. Il paraît qu'au Mai prochain le Cours aura repris toute son ampleur... espérons (1). Ne restera-t-il pas encore assez de monumentaux souvenirs de 1900 avec le pont Alexandre III et les deux Palais ? De l'Exposition de 1878 demeure le Trocadéro, et de celle de 1889 est encore fichée en plein Champ de Mars (d'ailleurs bien rétréci par les nouvelles constructions de bâtisses de rapport) la géante pièce de serrurerie de la Tour Eiffel. Nous pourrons les voir, tous ces vestiges de nos Expositions, quasiment d'un seul coup d'œil, du parapet qui bordera le Cour-la-Reine ressuscité. Hier encore, pour cette vision rétrospective, il fallait se placer sur le perron de la sorte d'escalier-plage qui unissait les deux serres.

Cependant cette disparition ne sera-t-elle pas regrettée pour le motif de la commodité que les serres offraient comme cadre d'exposition ? Je ne sais si la Société Nationale d'Horticulture de France, probablement forcée d'abriter désormais ses expositions de printemps et d'automne sous la tente comme autrefois aux Tuileries, s'en plaindra ou non. Où trouver un nouveau local assez spacieux pour la flore picturale toujours croissante de la Société des Artistes Indépendants ?

(1) Espérons ! — On lit dans le *Figaro* du 7 novembre : « Que fera-t-on donc ? M. Bouvard nous a expliqué son projet. On établira un square sur l'emplacement des serres actuelles et comme on réclame des espaces libres où les enfants pourraient jouer aux barres et au ballon, on entourera d'une grille et de massifs de verdure le terrain dénudé. » De grâce, pas trop de terrain dénudé... ni de grille. Et surtout des arbres, une rangée de beaux arbres au-dessus de la Seine... comme sur le quai des Tuileries, par exemple. Serai-je contredit par un seul de ceux qui auront joui de l'admirable paysage de feuilles rousses et jaunes qui y flambaient au soleil de la dernière Toussaint ?

Il ne faut pas oublier que la Galerie des Machines, dernier refuge et suprême pensée, a une situation très ébranlée puisque son transfert est presque décidé et devrait être imminent. Le fait est qu'on démolit et que les amateurs de jardins publics s'en réjouissent.

Comme dernière semaine de vie, les serres ont été animées par une radieuse exposition d'horticulture. Je n'ai point la compétence technique horticole pour traiter ici des résultats commerciaux et scientifiques obtenus et révélés par cette exposition. Mais puisqu'une réclame fort louable et fort habile a forcé l'inattention paresseuse du public et qu'elle a amené les gens les plus indifférents à considérer cette manifestation de la Société Nationale d'Horticulture comme la célébration solennelle des glorieux anniversaires du chrysanthème en France, n'est-il point naturel qu'un tel événement laisse sa trace en cette Revue ?

D'autre part il serait dommage que le souvenir de la rétrospective du chrysanthème n'y fût point inscrit.

Installée au milieu des massifs de chrysanthèmes bien contemporains par leur nouveauté et bien extraordinaires par leur aspect — quelques-uns en boules semblaient vouloir boxer avec les passants — cette rétrospective présenta ingénieusement l'historique de la culture française du chrysanthème, et non moins ingénieusement, grâce à un petit nombre de pièces choisies avec zèle et goût, une sorte de double exposition du chrysanthème dans l'horticulture japonaise et de l'application du motif chrysanthème dans les arts japonais.

Dans la première section, ce qui attirait tout de suite le regard, c'était le portrait du marseillais Blancard qui rapporta de Chine en 1789 un chrysanthème pourpre. Heureusement je n'ai point à juger esthétiquement ce portrait d'ancêtre. Rendons à l'importateur un hommage — et passons.

Peut-être aurait-on pu indiquer que le chrysanthème de Blancard ne fut pas le premier chrysanthème connu en Europe. Car au XVIIe siècle, Jacob Breyn, botaniste allemand, décrivit une plante japonaise qu'il avait découverte en Hollande. D'après sa description les botanistes modernes ne doutent guère que ce n'ait été là un chrysanthème précurseur de celui de Blancard... D'ailleurs la culture n'en fut pas suivie.

Au contraire elle le fut en France depuis 1789, mais d'abord avec silence et lenteur. On a relevé quelques dates : 1791 (introduction au Muséum), 1808 (présentation d'un bouquet à l'impératrice Joséphine, ce qui donnait l'investiture officielle). 1827 (semis du capitaine Bernet, à Toulouse). Pour nous rappeler ces modestes débuts, dans les vitrines furent exposés quelques volumes du *Bon Jardinier* ouverts à l'article du chrysanthème. La page la plus savoureuse est celle-ci que je copie

dans l'édition de 1836 ; n'y trouvera-t-on pas un poétique charme suranné ?

« Il est bien dommage que d'aussi belles plantes fleurissent si tard que l'hiver les surprend toujours dans toute leur beauté : on est obligé d'en cultiver en pot que l'on rentre en orangerie où, arrangées avec art sur un gradin, elles forment un magnifique tapis jusqu'à Noël... Elles ne veulent fleurir même que quand la température de l'automne est descendue à un certain degré et j'ai cru remarquer que plus leur floraison est tardive plus l'hiver arrive tard. Si on coupe des rameaux quand les boutons à fleurs paraissent, et qu'on les bouture à l'étouffée, on obtiendra de petites plantes propres pour mettre sur la cheminée d'un appartement... »

Pas plus dans cette page rococo de 1836 que dans un terne tableau accroché non loin, qui représente quatre chrysanthèmes et fut peint en 1846, l'on ne peut discerner l'avenir merveilleux.

Ce ne fut qu'en 1862 que les importations systématiques des chrysanthèmes du Japon par Robert Fortune permirent les croisements des chrysanthèmes de Chine, descendants de celui de Blancard, avec ces nouveaux chrysanthèmes ; et depuis lors on obtint le chrysanthème à grande fleur, à de plus en plus grande fleur, avec combinaisons de couleurs et créations de variétés. Avec une vitesse accélérée on en est arrivé au triomphe de nos dernières expositions, de celle-ci de 1908.

L'idée de cette rétrospective de l'histoire française du chrysanthème était donc des plus heureuses. Mais je ne pense pas que fut moins heureuse l'idée d'une sorte de rétrospective japonaise parallèle.

Dans cette section, l'on n'avait que l'embarras du choix. Le chrysanthème est la fleur populaire nationale et impériale du Japon. On se souvient peut-être de la magnifique exposition des chrysanthèmes japonais en 1900. « Apportés du Japon au printemps dernier, ils avaient été cultivés au Fleuriste d'Auteuil,par des jardiniers japonais ». Ce fait, indiqué au rapport officiel (1), prouve le soin patriotique apporté à toute glorification du chrysanthème. Les documents abondaient donc pour cette rétrospective. On les a choisis de qualité.

D'abord, une série de photographies délicatement coloriées nous transporta devant un jardin d'amateur de chrysanthèmes. Et tout de suite nous eûmes cette sensation de l'art et de la science, si singuliers, du jardin japonais, que Lafcadio Hearn expliqua en une de ses études du *Japon inconnu*. J'y renvoie mon lecteur curieux.

Puis dix-neuf portraits de chrysanthèmes japonais nous montrèrent dix-neuf spécimens des variétés les plus extrêmes. Les comparaisons les plus banales furent mises en déroute... les plus étranges mots seuls auraient leur emploi pour suggérer des ressemblances.

(1) Rapport du Jury international pour la classe 46, par M. H. Martinet.

Puis... mais comment ne pas courir aux porcelaines et aux estampes.

Porcelaines, et aussi laques. J'ai vu sur une boîte de laque un chrysanthème d'or, en relief, penché sur un ruisseau qui coule en trois traits sinueux... j'ai vu dans le fond d'une coupe en porcelaine un bouquet de chrysanthèmes d'un bleu profond... j'ai vu sur des tasses se mêler des chrysanthèmes aux roses, aux pivoines, aux fleurs de cerisier, pour former des décors qui me hantent enocre... ah ! tous ceux qui aiment le Japon me comprendront et m'envieront s'ils n'ont pas vu...

Pour les estampes, je n'étonnerai personne en disant qu'elles illustraient, par l'admirable maîtrise d'Outamaro et d'Hokousaï, les rapports des chrysanthèmes avec la banale vie quotidienne : ainsi le geste patient et persuasif d'une femme agenouillée mettant une branche de chrysanthème en un vase, le geste nonchalant d'une autre femme accoudée au rebord d'un balcon fleuri de chrysanthèmes et les contemplant, furent fixés avec un art vraiment émouvant de traduire l'éternité dans l'éphémère. Le sujet d'une autre estampe, celle-là signée Toyokouni, était le simple rapprochement de chrysanthèmes brodés sur une robe et de chrysanthèmes épanouis dans la nature ; et voilà bien le fin du fin que de faire exprimer par le pinceau la différence de l'artificiel et du réel. Triompha naturellement Hokousaï avec un chrysanthème à multiples branches entre lesquelles volent des oiseaux et voltigent des papillons, vie végétale et vie animale confrontées.

Il est certain que les trois estampes chinoises placées à côté avaient une raideur et une monotonie qui décevaient. Au lieu d'une traduction esthétique de la vie, c'en était une représentation conventionnelle, sans atmosphère. On pensait à ces images de première communion que vendent les papetières du quartier Saint-Sulpice. Je n'exagère pas mon impression.

Mais pour ne point rester sur cette note pessimiste il suffisait de revenir à la vitrine des porcelaines. Quelle revanche de la Chine ! Et cependant c'est bien le même art qui a peint dans une soucoupe un tigre étonnant de raccourci, corps presque plié en accordéon, queue à cette perspective plus longue que le corps et saisie en un mouvement comparable au zig-zag de l'éclair, gueule hérissée de dents, six poils de moustache dressés, s'élançant sur un ferme et beau chrysanthème...

Tout cela est ailleurs, la collection Momméja a réintégré son domicile, les chrysanthèmes des parterres ont défleuri, et les carcasses des serres, tels des squelettes de monstrueux et grandioses animaux préhistoriques, apparaissent — pour disparaître.

LEGRAND-CHABRIER.



Brangwyn (1)

Devant les eaux-fortes de Brangwyn, qui ont toutes des dimensions de tableaux, on est d'abord impressionné par ce que dégage de dramatique le contraste de l'ombre et de la lumière. Cette opposition laconique du noir et du blanc qui constitue, avant même qu'on n'ait distingué les objets, *l'action* du sujet, est d'un tel empire qu'il subjugue et vous asservit d'office à une atmosphère où l'alternance mesurée des ténèbres et de la clarté doit suffire à tenir lieu des caprices des couleurs sous le soleil, au plein air de la vie.

Mais, bientôt, après la contrainte et le dépaysement que provoque cette brutale transposition, l'œil éprouve comme par une renaissance une volupté d'intimité à voir clair dans sa prison d'ombre, à apprécier les délicatesses graduées des noirs et des blancs qui lui représentent les passages de nuances, à approfondir le mystère des pénombres qui lui ménagent à la longue la perspective et les échappées. Il croyait être resserré entre deux tons : le noir et le blanc, il se dilate et se sent maintenant mollement dispersé dans une ambiance de valeurs, car ce ne sont déjà plus du noir et du blanc qui se mêlent devant lui et l'enferment, mais il peut s'enfoncer dans une opulente *atmosphère* qui flotte avec la couleur blondissante des sombres matins d'hiver sous les brouillards ou les teintes roussies des crépuscules cuivreux sous les fumées charbonneuses et parfois même avec le pétillement doré du soleil sur des surfaces obscures.

On dirait que Brangwyn, cherchant à composer en ses gravures toutes les harmonies du charbon de terre, pour leur donner la couleur locale

(1) Le grand catalogue illustré de l'œuvre gravée de Brangwyn vient de paraître à « la Galerie d'Art Décoratif », rue Laffitte.

de la civilisation minière anglaise, a associé des tons qui tous correspondent à des dérivés de la houille ; les roux des fumées de coke, les noirs terreux de l'asphalte, les noirs dorés de goudron. La vision qu'on jugeait au premier aspect simplificatrice et absconse parce que réduite au noir et au blanc, se révèle, à mesure qu'on y pénètre, analytique à l'infini et claire : avec plénitude, on retrouve sous cette tragique éclipse l'équivalent de la joie que procure la diversité des couleurs du monde au soleil. Et on est alors tout entier à l'émerveillement de découvrir la prodigieuse variété de procédés d'un artiste qui ne disposait sur sa palette que deux tons artificiels, voire en quelque sorte abstraits : simplement du noir et du blanc pour figurer la maçonnerie poreuse d'un mur patiné de vieillesse, les tuiles d'un toit veloutées de suie, la charpente en bois d'un moulin, la carcasse en fer d'un navire, la verdure transparente d'un arbre, la moire d'un canal, l'éclat de pierres et de vitres d'une façade au soleil, la terre avec le floconnement des fumées, l'eau avec l'écume mousseuse de ses courants, l'azur avec le bossèlement de ses nuages.

Le graveur ne parvient à reconstituer pour l'œil le plaisir spécifique que chaque matière dans la réalité lui donne par sa couleur, qu'en déployant la plus frénétique et la plus minutieuse diversité de dessin ; jamais plus nerveuse imagination de la main n'aida un artiste à transcrire pour des ensembles pleins de bravoure vision plus âpre et plus délicate dans son ampleur. Selon que les lignes se pressent, se resserrent, se croisent en se surchargeant, se quadrillent, s'intersectent, selon qu'elles mordent ou égratignent, on voit s'épaissir les arrière-fonds noirs comme du crin tressé, les grasses opacités brillantes aux demi-jours, s'estomper les blondeurs fumeuses de transition, se déteindre pâlement les tons de cuir tanné, et s'éclairer franchement les surfaces blanches, blafardes ou scintillantes. C'est le tissu et à proprement parler le fil du dessin qui produit la matière, le volume et la couleur caractéristiques. Plus la trame comporte de directions différentes, plus la lumière s'inscrit au réseau des mailles. Quant aux masses en pleine clarté, pour suppléer au modelé et à l'animation que leur assurent en peinture la position des touches et la répartition mouvementée de la pâte, M. Brangwyn se sert de petites zébrures brisées, retorses, ponctuation saillante d'accrocs destinés à accrocher l'œil, coups de griffes, balafres et cicatrices dont l'ensemble en créant l'accidentement coloré des surfaces constitue la densité et le relief sous le grouillement de la lumière.

L'émotion visuelle, d'abord violemment superficielle, puis délicatement profonde, se dégage du pathétique aménagement avec lequel l'artiste assourdit, maintient ou exalte les blancs par le sombre accom-

pagnement des noirs. On jouit d'une eau-forte de Brangwyn comme d'un large poème musical s'élevant en concert du clavier mouvant des ombres et des lumières. C'est dans l'aisance et la somptuosité de cette orchestration que triomphe en M. Brangwyn l'atavisme de toute une race septentrionale dont l'œil, formé à ne déchiffrer la lumière qu'à travers l'abondance des brumes de la Tamise ou des brouillards artificiels de la grande ville, excelle à en noter en même temps les répercussions dégradées aux divers plans de l'obscurité. Chez lui rien n'est toute ombre, rien n'est toute lumière. Elles ne s'opposent point comme pour les yeux d'un méridional, elles se pénètrent, elles s'étouffent l'une dans l'autre, elles se prolongent l'une sous l'autre, elles s'agglomèrent moelleusement. Et c'est parce que, avec une fougueuse clairvoyance, Brangwyn s'acharne à exprimer la lumière qui fait effervescence à la surface de *toutes choses* au lieu de la laisser « frapper » seulement certains objets, que ses eaux-fortes ne ressemblent jamais à des esquisses ou à des croquis comme certaines gravures de Millet où quelques parties s'éclairent particulièrement pour attirer notre attention, mais se développent en tableaux complets, en ensembles, en *compositions de lumière* où tout détail a son importance, palpite d'ombre et scintille de clarté. Elles n'ont pas pour émouvoir notre sentimentalité les insistances sculpturales du dessin de Millet ; elles flattent, fascinent et dilatent notre imagination visuelle par une diffusion pittoresque de valeurs à la Rembrandt. Elles ne se limitent plus à être des combinaisons de dessin, elles s'étendent, s'épanouissent en créations d'atmosphères.

Quelque catégorique qu'on croie le caractère de l'esprit britannique, la gravure n'est pas pour cet Anglais une sorte d'éloquence de la plume, une technique d'encre noir sur papier blanc qui, en ce cernant que certains aspects, arrive, par excès de caractérisation volontaire et didactique, par une sorte de rhétorique du blanc et du noir, à nous attrister littérairement comme chez la plupart des graveurs, lesquels nous font vraiment voir la vie en noir. Elle est chez Brangwyn une expression si exclusivement, si intensivement picturale, passionnée autant que la peinture des impressionnistes des manifestations de la lumière sur toutes choses, qu'elle aboutit à nous faire voir la vie, toute la vie en clair. Aux scintillations qui pétillent non du centre mais de tous les points, simultanément, l'œil attisé, prend une chaleur de force et d'activité que jamais l'eau-forte n'avait encore prodiguée si magnifiquement. Ces noirs et ces blancs, loin d'inspirer la mélancolie ou la tristesse par une immobile juxtaposition, s'amalgament, se triturent, grouillent de telle sorte qu'il s'en dégage avec des phosphorescences de couleurs au tons de cuivre, de

bronze, de vieil argent ou d'or, une puissante fièvre de mouvement. Et sans doute est-ce à l'honneur du débordant tempérament anglais d'avoir su, en étendant la gamme d'un genre plutôt funèbre, lui faire chanter son énergie aussi victorieusement que Constable avec des couleurs riches de sève quand il peignait les solides arbres et les troupeaux du terroir, les fermes abondantes, les ponts glorieux et qu'un Turner avec des irisations triomphales quand il déployait entre ciel et eau les voiles de l'Angleterre marine.



Plus mâlement encore que sa technique, le caractère des sujets chers à Brangwyn accentue en lui le génie anglais.

Il n'a illustré que des spectacles de travail, composant planches à planches le panorama du labeur ouvrier qui, dans les usines, dans les docks, sur les quais, échafaude toujours plus haut la Puissance Anglaise. Il est le peintre réaliste, dans un éclairage romantique, de la grandeur architecturale de l'Impérialisme Anglais. En s'exprimant par l'eau forte qui, mieux que la peinture, grâce à la patine des tons sombres, à l'appareil pompeux des clairs-obscurs, permet d'embellir de la majesté du passé les aspects du présent, il a édifié avec le décor industriel de la vertigineuse activité londonienne des visions aussi grandioses et fantastiques que les évocations que notre imagination se fait de Ninive et de Babylone, des grandes civilisations impérialistes de l'Histoire.

Suivons, au ras des murs, ces escouades, ces armées d'ouvriers, vivants bas-reliefs des monuments colossaux qu'il élèvent dans la brume comme les tours d'une Babel septentrionale où la multiplicité des métiers mêle leur cacophonie, la confusion des industries embrouille leurs fumées, non plus pour toucher au ciel mais pour déborder la terre. Perçons l'ombre des quais pavés de barils et regardons grouiller les charpentiers du fer au bas des masses imposantes ainsi que des temples dressant des cheminées pareilles à des colonnes entre lesquelles se tordent vers les nues, comme des fumées d'autel, les vapeurs des forges. Voyons, par-dessus l'effort invisible des manœuvres, se hisser du sol vers le ciel bouillonnant où il semble que le métal vienne d'être fondu, des barres de fer qui vont s'ajuster à de gigantesques armatures figurant commes des viaducs et des arcs de triomphe aériens. Enfonçons-nous dans l'obscurité des chantiers et cherchons dans le bruit universel, dans l'ombre des fumées et de la ferraille l'ouvrier caché qui superpose étage à étage ces plates-formes pareilles à des Jardins Suspendus.

Ce sont surtout les Ports que Brangwyn a peints dans une mise en cadre spacieuse : ils sont le chantier le plus monumental où viennent s'exposer et se coordoner au littoral tous les ordres de labeurs industriels du territoire, forgerie, charpenterie, fonderie ; on y voit s'édifier avec ensemble la force de l'Angleterre marchande ; ils sont les creusets phosphorescents où elle forge à grand bruit ses armes de conquêtes pour l'empire des mers. Et par là c'est l'histoire, l'épopée du vaisseau moderne dans nos bassins et devant nos docks que Brangwyn déploie en un style aussi pompeux dans sa violence d'exactitude que celui des admirables peintres des vieux ports : les Lorrain ou les Ruysdaël.

Voici le navire en construction : des passerelles de fer soutiennent sa quille dans les airs. Sous les voûtes de poutres comme au cylindre d'un tunnel s'engouffrent et tournent,la lumière éclaboussant l'ombre et l'ombre offusquant la lumière,des taches noires,des lueurs, des fumées de grues, dans une confusion vibratile qui reproduit le tapage métallique du travail actuel sous un ciel saturé d'escarbilles, dans une atmosphère houilleuse et grasse où des façades de docks brasillent au loin de clarté. A sec dans un bassin de radoub, voilà le navire en réparation ; il est impressionnant par sa hauteur percée de sabords comme un donjon de meurtrières, par la longueur de sa cale ballonnée. Les planches éparses, les amarres traînant sur le quai, l'inclinaison dramatique de l'énorme carcasse échouée comme un cétacé, l'enveloppement d'une lumière de tempête obscurcissant le bâbord tandis que le tribord roule son flanc dans une clarté orageuse qui décharne ses vertèbres de fer, la petitesse des ouvriers qui rampent à contre-jour au bas de la carène, tout concorde, en nous laissant pressentir le drame des naufrages, à nous faire éprouver la force combative de ces citadelles montées pour résister à l'assaut des éléments. L'imagination d'abord accablée s'exalte à la proportion surhumaine de ces constructions dressées comme par les géants de Wells ; et grâce à la répartition des lumières et des ombres, grâce à une manière d'éclairage historique qui laisse persister autour de ces bâtiments une atmosphère moyennâgeuse, féodale, le navire, la « nef », nous apparaît dans les planches de Brangwyn, comme la cathédrale moderne, la cathédrale des mers, le poème de la civilisation commerciale contemporaine de même que Notre-Dame de Paris, dans la géniale eau-forte de Victor Hugo, surgit comme le poème de la civilisation religieuse du passé gothique. En lui Brangwyn avec une imagination sombre et dorée analogue aussi à celle d'un Werhaeren,évocateur des *Forces tumultueuses*, condense l'héroïsme de la vie moderne dont les prodiges d'édification n'ont plus pour idéal d'au-delà que la domination du monde. Comme

la cathédrale, dont la cuirasse transparaît entre les arcs-boutants, a été la forteresse de pierre, le navire dans maintes autres œuvres de Brangwyn, derrière des échafaudages d'échelles, de poutres, de cordages, de plates-formes arc-boutées de grues représente la forteresse de métal : la lumière monte à l'assaut de ses flancs crénelés et bardés d'orgueil ; il contient, dans la forme de l'avant taillé en éperon, le mouvement de guerre qui menace de défoncer l'horizon.

Le Port est l'Arsenal mystérieux où ces bâtiments armés d'ancres, de crocs, d'échelles, de cabestans, avant de partir en croisière ou rentrant de « campagne », s'enchaînent et abattent leur pont-levis sous un ciel de bataille. Rangées au quai et pressées les unes contre les autres, leurs masses sont si énormes que l'œil ne les distingue les unes des autres que par la lumière qui ronge une quille de sa phosphorescence, s'accroche à une ancre, s'enroule autour d'un beaupré ; elles se confondent l'une dans l'autre par la ténèbre qu'épaississent les cordages croisés et les colonnades de mâts, comme les travées qui forment l'unique voûte d'une église. La beauté spéciale de l'œuvre de Brangwyn provient de ce que sous le ciel équivoque de l'eau-forte où les coups de lumière sur les retraits d'ombre semblent les trouées du présent dans l'antiquité obscure, elle recule dans une ambiance de passé les aspects lumineux de la civilisation moderne, en cela aussi bien anglaise, caractéristique de la nation qui abrite son progrès à l'ombre des usages et des vieilles traditions. Ces imposants paquebots qui, sous un ciel encombré de brouillards, gardent à leurs flancs des reflets blafards, suggestifs des lueurs d'au-delà marins, comme les vitraux aux flancs des cathédrales le sont des lueurs de l'au-delà céleste, juxtaposent leur architecture de fer, de bois, de cordes, aux coupoles et aux façades des palais et des églises vénérables que la lumière fait briller comme les phares du passé au-dessus du crépuscule houilleux de ces ports modernes et surhumains. Péniblement on distingue ici la présence de l'homme, traînant une poutre, accroché à une ancre, tant est ténébreuse l'ombre que ces hauts navires projettent sur le pavé des quais, aussi ténébreuse et aussi envoûtante que l'était celle des cathédrales sur les parvis aux siècles de la sombre foi et celle des forteresses sur les glacis de la féodalité.



Au pied des échafaudages qui portent son travail dans le ciel comme au bas des navires qui le portent sur la mer, l'homme dans Brangwyn apparaît le soldat et le servant d'une énorme religion de Puissance Universelle.

Attelés aux épaules, cinq trimardeurs tirent le long des quais de halage. Leurs bras aux poings fermés pendent, inoccupés, car c'est du thorax qu'ils donnent leur haletante poussée. Les égratignures du dessin sur les chemises aux manches déchirées, les rayures du pantalon stigmatisant l'enguenillement du labeur et les plis des visages marquant les rides du travail,sont si puissamment assimilés aux mille incisions qui sur la pierre des quais accusent l'usure des choses par le service, avec les hachures du ciel travaillé lui aussi de lumière, avec les frémissements des façades rongées de luminosité, que le spectacle de l'effort humain demeure poignant sans nous attrister ni nous révolter. Par tempérament,Brangwyn admire trop le travail comme un effort dû par lequel l'individu prend place dans la mise en branle générale de l'Atelier et de l'Usine qu'est la Nation, pour en avoir pitié. Avec une égale énergie impitoyable l'acide mord ces visages illuminés par la sueur, ces torses tannés, ces tabliers durcis, et ces fonds où le ciel besogneux peine à produire sa clarté. Présentés dans une atmosphère universelle et comme unanimes de travail, ces tâcherons nous imposent l'admiration de leur courage consenti sans jamais nous apitoyer sur leur condition comme les bûcherons de Millet et certains mineurs de Meunier. Ils semblent avoir conscience d'être des forces utiles à la mise en œuvre d'une Puissance supérieure, d'être, chacun dans sa fonction, des ouvriers de l'empire britannique et ils déploient dans l'acceptation de leur tâche l'amour brutal d'une besogne qui discipline leur musculature.

La seule humanité que Brangwyn appelle à vivre dans une réalité robuste au premier plan de ses eaux-fortes est celle des ouvriers : il semble bien qu'il ait entrepris leur glorification en caractérisant les gestes et les ambiances particuliers à chaque métier. Les gars qui se dressent dans des celliers d'ombre où règnent pesamment des meules aussi énormes que celles mues par les esclaves de l'ancien empire romain, les teinturiers assemblés en grands groupes opaques, debout comme des pêcheurs et plongeant leurs longues perches dans des cuves épaisses, les manœuvres qui, le long d'un hangar, se courbent d'un mouvement solidaire qui sculpte à la lumière leurs épaules de lutteurs, les tonneliers, les moissonneurs maniant la faulx avec sérénité, les coupeurs de bois joyeusement assis parmi les branches, ceux qui peinent dans l'obscurité souterraine comme ceux qui triment au jour, tous se ressemblent par l'accord, l'entrain à bâtir au-dessus d'eux la grandeur de leur pays dans le monde.



Quand il ne fait pas des navires les foyers d'énergie de ses étince-

lantes compositions d'activité moderne, l'art de Brangwyn pose en relief les instruments de travail qu'ont inventés les hommes et de préférence ceux qui se sont élevés au long des siècles à des proportions monumentales.

Il a représenté le vieux moulin sur l'eau. Par la distribution frappante des blancs et des noirs qui prend ici un rythme roulant de palettes, autant par la mise en lumière que par la mise en ombre, l'artiste lui constitue à nos yeux son importance de machine, accuse le caractère de sa fonction et comme de son devoir, célèbre sa vie autonome et serviable de grande baratte d'eau.

Comme les hommes ces constructions sont aussi des forces ouvrières. Et jamais Brangwyn n'en a plus épiquement exalté la beauté que dans le *Moulin à vent*. Elevées comme au sommet de la terre, battues d'ombre et de lumière, ses grandes ailes de corbeau de nuit brassent éperdûment ténèbres et clartés sur un ciel d'orage et de vent. Il en attire, il en concentre l'électricité de mouvement pour produire le travail qui charge la charrette du meunier virant au versant de la colline. Jamais l'éclairage ne fut d'une si véhémente envergure ! La roue fantômale tourne dans un courant d'air qui emporte les lueurs fuyantes du ciel sur la terre mate, sur les ailes ouatées, sur les charpentes rugueuses, sur des cumulus cotonneux, vers des horizons vertigineusement approfondis.

Brangwyn voit tout sous l'aspect de la force : s'il peint des arbres, c'est aussi en tant qu'énergies endurcies par la résistance au vent, des arbres vivant du ciel et de la terre, des arbres pleins de sève, des végétaux de race, hauts, rugueux et impérieux comme des personnalités romantiques des vieux terroirs britanniques. Ils s'élèvent, raides, en plein azur où foisonne mollement leur sombre feuillage, dominant la campagne ; ils s'agglomèrent en forêts de mâts au long des routes ; ils enracinent leurs troncs noueux au bord des canaux dont on n'aperçoit plus l'eau entre les péniches surchargées de tonneaux. Noir, avec des phosphorescences à sa surface, le bois, dans les planches de Brangwyn, qu'il s'élance comme tronc en pleine vie aérienne ou qu'il soit équarri en poutres d'échafaudages, fait toujours songer à la houille, pétrification des vieilles forêts saxonnes, énergie combustible des fourneaux où la Grande-Bretagne moderne forge sa civilisation de fer.



Brangwyn est à ce point fervent de la beauté vivante, actuelle, du travail, que, quand il ne s'inspire pas du présent, c'est-à-dire quand,

au lieu de peindre les vastes bateaux en construction dans les chantiers, il peint le passé, les vieilles maisons, les anciens monuments, il les figure de préférence au moment où on les répare : ils reprennent alors derrière l'amarrement des cordages qui pendent, derrière les brumes de fumées qui s'élèvent, derrière les poutres qu'on hisse du sol, une sorte de vie qui les ressuscite du lointain des âges et les confond dans le grand mouvement de construction moderne où il semble que pour édifier l'avenir le passé se réveille et se mêle au présent.

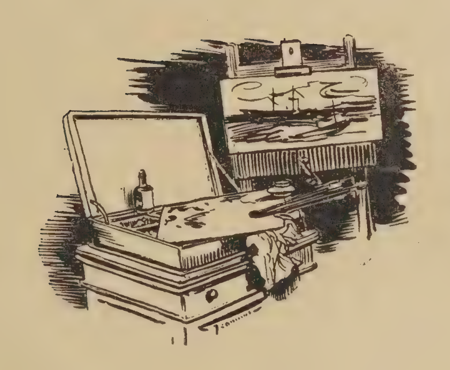
S'il nous donne à condidérer une lourde ceinture de fortifications percée d'une porte que flanquent deux donjons et à laquelle aboutit un pont à arches gothiques, ou ailleurs d'anciens ponts voûtés et arqués en porches de cathédrales, il consacre toute la minutie de son imagination à nous faire admirer, par la mise en scène de la lumière, ce qu'ils représentent de tâche humaine, dressés là pour résister aux hommes et au temps, ce qu'ils contiennent de force. L'animation de la clarté sur les murailles n'aura pour but que de nous faire sentir la composition des efforts qui les élevèrent et comme de ressusciter à nos yeux, dans sa fièvre même, le labeur qui les édifia. Et les péripéties des clairs-obscurs dans le ciel, sur les nuages, parmi les fumées doivent évoquer et reconstituer l'atmosphère des époques qui les conçurent, autour de ces « monuments » qui nous restent comme des présences historiques, les témoignages des plus belles entreprises de l'audace humaine. Une somptueuse planche de Brangwyn éclaire l'architecture de vieilles maisons à toits triangulaires sur un ciel du temps ancien de telle sorte que la lumière détache comme une apparition théâtrale la dentelle des fenêtres sculptées, les balustrades des étages, au bord d'un sombre canal qu'enténèbre l'ombre d'une passerelle en bois.

***

Avec une vigueur lyrique d'évocation, une fougue de romantisme qui rappelle Byron quoique accentué de réalisme, Brangwyn, quand il voyage hors d'Angleterre, communie avec l'âme des peuples étrangers dans la contemplation des monuments de leur race. Comme les poèmes de Byron le faisaient par l'Alhambra espagnol, par le Colisée romain, par le Parthénon grec, l'art de Brangwyn redit aux peuples la leçon d'énergie de leur architecture. A Séville il illumine d'azur, au-dessus d'une pauvre fête de Sévillans, la tour fière et arrogante que maçonna, que dentela le fanatisme des aïeux jaloux de fonder l'impérialisme musulman. Sur le littoral français de la Manche, il exhausse, sous un ciel bosselé de nuages, une glorieuse cathédrale qui réfléchit

le soleil telle qu'un miroir et au bas de laquelle, comme au pied d'une citadelle, passe une sombre procession. Est-ce une glorification romantique et exclusive du passé à la Walter Scott ? Non pas : on peut dire que son imagination d'aquafortiste cherche partout dans le passé l'ombre où vienne rayonner avec plus de vivacité la lumière de l'avenir. Son intelligence épique de la beauté de l'énergie lui permet de sentir la majesté mystérieuse du futur. Il a tant admiré l'effort des ouvriers de son pays que, quand il se trouve en nation étrangère, son enthousiasme d'artiste pour le labeur, lui fait encore poursuivre l'apothéose du peuple, du travailleur. En Italie que peint-il ? Pas la Venise luxueuse et aristocratique des Places et des Gondoles, mais la Venise plébéienne, le port prolétaire avec ses hautes masses de maisons bâties par les générations de pêcheurs, et lézardées de misère ; et au bas des murs, dans l'ombre d'un couloir noir comme un cloaque, la vieille énergie maritime de Venise construit toujours une barque de travail.

MARIUS-ARY LEBLOND.





La Vie littéraire

Le Style de Paul Bourget [1]

Les critiques prudents ont presque toujours négligé d'apprécier le style de Paul Bourget. Ils ont bien fait, car Paul Bourget est un méchant écrivain. J'admets qu'il soit un grand psychologue. J'admets même qu'il exprime, depuis qu'il a quitté les alcôves pour entrer dans les sacristies, les principes d'une sociologie raisonnable. Paul Bourget est un méchant écrivain. On sait que Paul Bourget exerce une immense influence sur les quatre théoriciens néo-royalistes qui forment l'Ecole de Tarascon: Charles Maurras dont le pédantisme est outrecuidant, Léon Daudet ce fort en gueule des salons dont la violence est parfois si grossière, le simple Henri Vaugeois... Tiens, ils ne sont que trois... mais cela n'empêche pas ces trois fondateurs et l'Ecole de Tarascon de faire du bruit comme quatre... Et comme les trois maîtres de l'Ecole de Tarascon ont peut-être un disciple chacun, ces six anabaptistes du royalisme moderne chantent la gloire incomparable de Paul Bourget, la puissance de ses idées et, pour tout dire, la supériorité de son génie. Je les défie de célébrer les qualités de son style. En tous cas, s'ils veulent démontrer que tout est pur aux purs, et que Paul Bourget connaît personnellement la langue française et qu'il la respecte, je les supplie de faire état d'une appréciation toute littéraire de Jules Lemaitre — lequel en ce temps lointain, en ce temps heureux, n'avait pas encore entrepris de réformer l'Etat mais s'adonnait tout entier à la critique aimable de ses contemporains de la littérature.

(1) *Les Détours du Cœur* et *Œuvres complètes.* (Plon, éditeur.)

C'était en 1886 et Bourget avait publié, avec ses poèmes, ses *Essais de Psychologie contemporaine*, ses romans *Cruelle Enigme*, *Crime d'amour*, *André Cornélis*. Il allait publier *Mensonges*. Il n'était pas systématiquement « bien pensant », il était déjà mondain jusqu'au bout verni de ses godillots qui se donnaient des airs de bottines de la meilleure société. Jules Lemaitre écrivit alors une étude qui ne fut pas inutile à la réputation de Paul Bourget dans les milieux élégants. L'étude de Jules Lemaitre est tendrement bienveillante; elle est très pénétrante néanmoins.

JulJs Lemaitre a la gentillesse de distinguer en Paul Bourget des contrastes qui le rendent très intéressant. Il voit en lui un dilettante de décadence, affecté et artificieux, maladivement sensuel et d'un mysticisme équivoque, et par ailleurs, un esprit très grave, d'une gravité de prêtre, très préoccupé de vie morale, sérieux au point de tout prendre au tragique... C'est exact. Et maintenant la gravité a définitivement refoulé la frivolité, le prêtre est devenu prédicateur et Bourget plus que jamais prend tout au sérieux, — même lui.

Mais Jules Lemaitre ajoute : « Son style offre les mêmes contrastes : il est mièvre et il est fort ; il est pédantesque et il est simple ; tout glacé d'abstractions, roide et guindé, et soudain gracieux et languissant, ou plein, coloré, robuste. Il est excellent et il est, peu s'en faut, détestable ». Jules Lemaitre est bien bon lui aussi, et il s'en faut en effet de très peu, comme nous l'allons montrer tout à l'heure, que le style de Paul Bourget ne soit détestable. Quant à être jamais excellent...

Jules Lemaitre tient à prouver tout de suite que ce style peut être excellent par moments : « Et l'on s'étonne, dit-il, que le cruel début de *Cruelle Enigme* et l'adorable récit de la rencontre des amants à Folkestone, ou le puissant tableau du duel des deux sexes dans l'amour d'après le théâtre de Dumas fils, soient partis de la même main. Et ces dernières pages si belles, tandis que je les parcours, je suis sans doute arrêté par des phrases éclatantes comme celle-ci, qui termine un morceau sur le rôle de l'amour dans le développement de notre être moral : « Tout au long de nos années, il s'est donc enrichi ou appauvri, au hasard de cette passion souverainement bienfaisante ou destructive, le trésor de moralité acquise dont nous sommes les dépositaires : infidèles dépositaires si souvent et qui préparons la banqueroute de nos successeurs parmi les caresses et les sourires. »

Jules Lemaitre est un critique littéraire aussi loyal que narquois, et je ne le soupçonne pas du tout d'avoir choisi cette phrase par ironie : mais je suis très assuré et je tiens pour certain que son goût

mesuré, délicat, ne peut pas s'accommoder de la lourde métaphore qui l'encombre et du galimatias qui la termine. Il est évident que ce trésor de moralité dont nous sommes les dépositaires est, par tous pays, la plus lamentablement banale des métaphores. Et il est évident que si nous sommes les dépositaires infidèles du trésor, c'est-à-dire si nous détournons le trésor, c'est nous-mêmes qui ferons banqueroute, nous-mêmes ou les véritables propriétaires du trésor dont nous ne sommes que les dépositaires, et nos successeurs feront ce qu'ils pourront, mais leur banqueroute sera tout à fait indépendante de la nôtre ou de celle des propriétaires du Trésor. Et, par conséquent, la phrase éclatante dont Jules Lemaitre veut bien se déclarer enchanté démontre péremptoirement le penchant de Paul Bourget aux métaphores médiocres, usées, et, si j'ose dire, éculées, ainsi que sa tendance à prolonger jusqu'à l'excès ces métaphores et son incapacité de les développer logiquement ou de les suivre sans se perdre du commencement jusqu'à la fin.

Néanmoins Jules Lemaitre continue de citer des phrases de Paul Bourget avec intrépidité. Et il admire toujours impitoyablement : « Ou bien ce passage m'éblouit comme un magnifique éclair : « L'amour seul est demeuré irréductible comme la mort, aux conventions humaines. Il est sauvage et libre malgré les codes et les modes. La femme qui se déshabille pour se donner à un homme dépouille avec ses vêtements toute sa personne sociale : elle redevient pour celui qu'elle aime ce qu'il redevient lui aussi pour elle : la créature naturelle et solitaire dont aucune protection ne garantit le bonheur, dont aucun édit ne saurait écarter le malheur. » Je suis ravi de cette beauté de pensée et de forme », dit Jules Lemaitre.

Je suis déjà charmé de ce petit morceau, disait Philinte. Moi je trouve le morceau un peu gros. Et je cherche en vain, sous quel prétexte, Jules Lemaitre peut être ébloui par cette phrase mastodonte qu'il consent à nommer un magnifique éclair. Jules Lemaitre est trop au fait des phénomènes météorologiques pour ne pas savoir que le propre de tout éclair est d'être bref et rapide. Or l'éclair de Paul Bourget tire en longueur. Et il ne tire pas vite. Enfin, relisez la phrase et vous conviendrez que cet éclair n'est pas d'une clarté aveuglante. L'idée que Paul Bourget veut exprimer n'est qu'un lieu commun. Mais elle est tellement embarrassée dans des mots vagues et vides qu'on finit par se demander ce que Paul Bourget a voulu dire. L'idée du moins perd toute sa vigueur et tout son relief. Bourget semble avoir été entraîné par la manie commune aux mauvais écrivains de réunir — pour affaiblir la pensée, croyant la fortifier — tous les mots synonymes ou analogiques : les conventions humaines, les co-

des, les modes, les édits. Il a aggravé son cas par telle façon gauche de construire la phrase bien pénible pour le lecteur qui lit avec le dessein de comprendre. Qu'est-ce que : « *la créature naturelle et solitaire dont aucune protection ne garantit le bonheur, dont aucun édit ne saurait écarter le malheur.* » Beaucoup de bons esprits admettront que la femme qui se déshabille pour se donner à un homme redevient la créature naturelle, on ne fera croire à personne qu'elle redevient la créature solitaire. Pour qu'un femme se donne à un homme et réciproquement, il faut être au moins deux : un homme et une femme. Donc la femme dans cette situation quelquefois agréable n'est pas une créature solitaire... Alors, pourquoi Paul Bourget dit-il qu'elle redevient une créature solitaire ? Parce qu'il ignore le sens des mots et parce qu'il emploie volontiers les mots les uns pour les autres... Et, s'il vous plaît, qu'est-ce donc encore que cette créature *dont aucune protection ne garantit le bonheur, dont aucun édit ne saurait écarter le malheur ?* Certes une protection peut, en français, garantir le bonheur d'une créature ; je ne suppose pas que un édit puisse, dans la même langue, écarter le malheur de la même créature. Mais si un édit avait ce singulier pouvoir, Paul Bourget devrait écrire de toute nécessité : « la créature *de laquelle* (dont) aucune protection ne garantit le bonheur, *loin de laquelle* (dont) aucun édit ne saurait écarter le malheur. » Paul Bourget veut user du pronom relatif : il lui prête dans la même phrase deux sens différents et ce n'est pas ainsi que les bons stylistes se comportent... Bref, il suffit de presser une phrase de Paul Bourget, une belle phrase, pour en faire sortir des fautes de grammaire, des impropriétés de termes, et tous les éléments du galimatias. Jules Lemaitre lui-même, après avoir eu la générosité cruelle de se montrer « ravi de cette beauté de pensée et de forme », confesse : « Je tourne la page et j'y trouve une « floraison » ou un « avortement » qui « dérive » d'une certaine qualité d'amour. J'y trouve que « la Dame » est un être supérieur et charmant « *fait de sécurité* inébranlable », comme si la sécurité était dans la dame et non pas dans l'adorateur. Ou bien ce sont des afféteries de langage pâmé : « Que faire là contre ? S'agenouiller devant la sœur douloureuse et l'adorer d'être douloureuse... » Ces choses-là me désolent. »

*
* *

Elles ne nous désoleraient pas, nous, si elles étaient exceptionnelles, ou bien si, contemporaines des débuts de Paul Bourget, elles n'avaient pas persisté depuis cette époque. Mais tous les vices du style de Paul Bourget ont persisté : ils sont devenus rédhibitoires.

Vous vous rappelez le succès de *Mensonges*. Il fut colossal. Il a duré. *Mensonges* reste un de ces livres qui porteront témoignage de la littérature d'un temps. On a le droit d'exiger qu'il soit écrit correctement. La moindre faute de style, dans un tel livre, est un crime contre la littérature française.

Au commencement du premier chapitre de *Mensonges*, Bourget raconte ce fait tout simple qu'un jeune homme en habit et pelisse descend de voiture. Vous voulez dire ainsi qu'il fait froid, Acis, dites : Il fait froid. Vous voulez dire qu'un jeune homme en habit et pelisse descend de voiture, ne dites pas autre chose, et dites cela avec toute la simplicité naturelle et rapide qu'un fait insignifiant à ce point réclame impérieusement.

Vous écrirez donc :

« Un homme jeune descendit de voiture. Il était en habit et parce qu'il faisait froid, il avait pris sa pelisse. »

Comme, en réalité, on ne prend sa pelisse que lorsqu'il fait froid vous écrirez plus sobrement :

« Un homme jeune descendit de voiture. Sa pelisse cachait sa toilette de soirée. »

Vous écrirez ainsi parce que vous avez du goût, parce que un conteur ne doit jamais s'appesantir sur des détails négligeables, et doit toujours adapter l'expression à l'idée... Mais vous n'êtes pas romancier psychologue et les grâces du style ne vous sont pas familières. Paul Bourget, lui, les connaît « dans les coins ». Il écrit donc — j'ai déjà cité cette phrase en d'autres circonstances également douloureuses, mais on ne peut la citer trop parce qu'elle est mémorable et la postérité la commentera — il écrit donc :

« *La portière s'ouvrit pour donner passage à un homme jeune qui releva frileusement le collet de loutre de son pardessus et avança sur le pavé des escarpins découverts. Les souliers vernis, les chaussettes de soie à fleurs, le pantalon noir et le chapeau d'étoffe témoignaient que, sous la fourrure, ce personnage cachait une complète tenue de soirée.* »

Relisez :

« *La portière s'ouvrit pour donner passage à un homme jeune.* »

Ah ! portière qui s'ouvre pour donner passage à un homme jeune Ah ! pathos ! Vous supposez aussitôt que Bourget devait avoir ses raisons pour s'exprimer aussi mal et qu'il a voulu attirer tout de suite, attirer spécialement notre attention sur la portière qui jouera peut-être un grand rôle dans le roman. Et vous vous demandez évidemment si la portière s'ouvrit, toute seule, par distraction, ou bien parce que, étant donné qu'une portière doit être ouverte ou fer

mée, la portière dont s'agit s'ennuyait d'être fermée. Vous vous demandez encore si quelqu'un n'aida pas la portière à s'ouvrir, et si ce quelqu'un n'était pas par hasard l'homme jeune. Non, non, la portière a dû s'ouvrir toute seule. Elle s'ouvre, en effet, pour donner passage à un homme jeune. La plus jolie portière du monde ne peut donner que ce qu'elle a... Une portière donne passage : et c'est aimable de sa part.

Bref — quand je dis : bref ! —

« *La portière s'ouvrit pour donner passage à un homme jeune qui releva frileusement le collet de loutre de son pardessus et avança sur le pavé des escarpins découverts.* »

Cet homme jeune qui, en style de maçon, avance sur le pavé des escarpins découverts nous fait rire. Mais nous rions de tout et de rien. Cependant, mon cher Bourget, la duchesse ne vous a jamais dit lorsqu'elle vous conjurait de descendre avant elle : « Eh ! marquis, avancez sur le pavé vos escarpins découverts ! » Elle ne vous l'a pas dit parce que vous n'êtes pas marquis, parce que, dans l'aristocratie, on ne s'appelle jamais par son titre — on a tellement peur que les titres soient faux — et parce que les escarpins sont toujours découverts. Escarpin vient, en effet, du bas latin *scarpus* et signifie, dans tous les mondes, soulier découvert à semelle très mince. La duchesse que crée mon imagination ardente, dirait donc : « Avancez sur le pavé vos escarpins ! » Elle n'en dirait pas davantage, pour éviter le pléonasme. Elle n'en dirait même pas tant parce que, enfin, on n'avance pas des escarpins... Il me semble aussi (mais sur ce sujet, je n'ai pas consulté la duchesse), qu'un collet de fourrure et particulièrement de loutre ne s'adapte guère qu'à ce vêtement doublé de fourrure que nous appelons pelisse. Par conséquent, mon cher Bourget, si vous le voulez bien, nous prendrons la pelisse et nous laisserons le pardessus au vestiaire. Nous prendrons la pelisse, car la loutre est un sacré petit animal carnassier et aquatique dont la fourrure coûte très cher, et on ne met pas des collets de loutre à des paletots de grands magasins, et il faut toujours, toujours employer le mot propre.

Mais continuons ensemble, mon cher Bourget, ce petit voyage d'exploration à travers une de vos phrases :

« *Les souliers vernis, les chaussettes de soie à fleurs, le pantalon noir et le chapeau d'étoffe témoignaient que sous la fourrure, ce personnage cachait une complète tenue de soirée.* »

Ce personnage, et ses puériles chaussettes de soie à fleurs et son ingénu chapeau d'étoffe font mes délices. Mais n'insistons pas. Le principal est de savoir qui a tort ou qui a raison. J'ai raison, et avec votre loyauté habituelle, c'est vous, mon cher Bourget qui me donnez

raison. Vous dites que les souliers vernis, les chaussettes à fleurs, le pantalon noir et le chapeau d'étoffe témoignaient — je n'aurais pas osé leur demander leur témoignage ! — que *sous la fourrure*, *sous la fourrure !!!* oh! ce grand mot lâché ne vous fait-il pas rougir de honte ! Je pensais bien moi, que le collet de loutre n'était pas d'un simple pardessus mais d'une véritable pelisse. Maintenant, eussiez-vous l'œil de feu Lynx lui-même, vous seriez incapable de discerner à neuf heures et demie du soir, dans une ruelle éclairée seulement à son entrée par une lanterne suspendue à une corde transversale, — c'est vous qui précisez — les chaussettes de soie à fleurs d'un individu, mettons d'un *personnage* pour vous faire plaisir, qui avance ses escarpins hors d'un fiacre, ce fiacre fût-il un fiacre de cercle, comme vous dites si bien ! Sait-on jamais si des chaussettes qui prétendent être des chaussettes de soie sont vraiment des chaussettes de soie ? On ne distingue bien ces choses-là qu'au toucher. Encore faut-il être « du bâtiment » Alors pourquoi insister sur ces détails ridiculement médiocres que vous ne pouvez pas connaître mieux que nous?

Mais on se persuade que dans cette phrase vedette, dans cette phrase essentielle du roman psychologique de la grande époque, Bourget a voulu rassembler toutes les naïvetés qui constituent le fond de son talent d'observateur des mœurs mondaines et aussi, toutes les impropriétés d'expression qui trahissent son ignorance absolue du vocabulaire, tous les caractères de son style difficile et comme entravé d'obstacles, terne, vulgaire, pesant, pataud, avec des affectations de galanterie badine et qui se trémousse...

Naturellement, il ne croit pas avoir encore assez fait, et il démontrera que son style peut être encore défectueux d'autres manières. Lisez page à page *Mensonges*, non pas avec l'attention malveillante d'un enquêteur, mais avec la nonchalance bienveillante d'un lecteur qui ne demande qu'à s'abandonner au plaisir des belles pensées, à la joie du beau langage, vous serez arrêté incessamment par des phrases comme celle-ci :

« *Le secret du culte idolâtre dont Emilie enveloppait son jeune frère, dérivait tout entier de la masse de sacrifices quotidiens représentés par ce chiffre de revenus.* »

O style ! O souffrance ! Malheureuse langue française ! Le secret d'un culte qui dérive d'une masse de sacrifices qu'un chiffre de revenu représente...

C'est ainsi que Paul Bourget écrit...

*
* *

C'est ainsi que Paul Bourget écrit lorsque il se flatte de renouveler

le roman, lorsque, ayant multiplié les essais de jeunesse littéraire, il est enfin un écrivain, maître de lui-même, lorsqu'il avance d'un pied triomphant et lourd dans la gloire mondaine...

Vingt ans après ! Paul Bourget a continué d'écrire avec une régularité patiente. Il a renouvelé une fois de plus le roman ; il est toujours en possession de son talent tout entier ; sa gloire, sans péricliter, est devenue plus austère : les mêmes femmes frivoles qui l'adoraient jadis, l'admirent aujourd'hui et elles sont de graves douairières augustes. Comment Paul Bourget écrit-il maintenant ?

Il vient de publier un livre de nouvelles : *Les Détours du Cœur*. C'est dans les nouvelles que les charmes du style sont les plus appréciés, c'est dans les nouvelles qu'ils sont les plus utiles. Un roman peut, à la rigueur, être écrit médiocrement : les développements de l'histoire dramatique ou comique, les mouvements des héros, les analyses psychologiques, tout cela qui s'étale sans nulle gêne, peut suppléer dans une certaine mesure aux qualités du style. Dans une nouvelle, rapide, où les complications romanesques, où les analyses sont nécessairement sommaires, il faut que le style emporte tout.

Je choisis la dernière des nouvelles réunies en ce livre : *Les Détours du Cœur*. Le hasard seul détermine mon choix. Je n'ose dire à quel point le sujet de la *Parole donnée* me semble naïf et faux. Comment Paul Bourget a-t-il écrit *La Parole donnée ?*

Il commence :

« *Certains coins de nature, d'une beauté si douce qu'elle en est humaine, si délicate qu'elle en est tendre, semblent avoir été faits exprès pour recueillir les grandes douleurs.* »

Va pour le coin de nature ! Mais considérez le balancement des épithètes. Des mots. Des mots. Paul Bourget paraît leur refuser délibérément une valeur précise : *si douce, si délicate.. délicate* répond à *douce*, mais *humaine* refuse obstinément de correspondre avec *tendre*. Et d'autre part, la douceur, beaucoup plus que la délicatesse, appelle l'idée de tendresse ou de tendreté (car je ne sais pas exactement ce que Paul Bourget a prétendu dire), et par conséquent, Paul Bourget aurait dû écrire : d'une beauté si douce qu'elle en est tendre, si délicate qu'elle en est humaine... Mais il est incapable vraiment d'assurer l'ordre et l'homogénéité dans la progression des qualificatifs accumulés. Je cite: « *Tout près, la rivière qui a pris aux glaciers le reflet pur de son eau rapide, court entre les énormes troncs d'arbres séculaires, noyers lustrés, frênes argentés, tilleuls embaumés dont les branches...* » Cette rivière qui prend aux glaciers le reflet pur de son eau : Cathos ne dirait pas mieux, et Madelon ne dirait pas plus mal. Mais vous voyez les épithètes : séculaires, lustrés, argentés, embaumés. L'une évoque

l'idée de durée, l'autre de frottement qui polit, l'autre de couleur, l'autre d'odeur ; telle est aussi spéciale, telle aussi générale que possible, et toutes sont cependant interchangeables, donc aucune d'elles n'est indispensable, donc on peut, sans inconvénient, les supprimer toutes. Parfois, l'effet produit est pire : « *Quelques semaines avaient suffi pour que l'influence émanée de cette tranquille et sauvage nature, commençât de calmer un peu cet organisme dévoré par les chagrins, ravagé d'insomnies et de cauchemars, chez lequel l'idée fixe exerçait le ravage d'un véritable empoisonnement.* » Que de catastrophes n'est-ce pas ! dans cet organisme ! Bourget dirait : « Que de catastrophes chez cet organisme ! » Et pourquoi est-il dévoré par les chagrins et ravagé d'insomnies, plutôt que ravagé par les insomnies et dévoré de chagrins, et pourquoi les chagrins dévorent-ils et pourquoi sont-ce les insomnies qui ravagent, ne pourrait-on pas supposer des insomnies qui dévorent et des chagrins qui ravagent ? Quant à cette idée fixe qui s'en va exercer le ravage d'un véritable empoisonnement chez un organisme déjà ravagé et déjà dévoré, j'estime que c'est une idée fixe bien impertinente... Bourget, cependant, est en verve et il fait des adjectifs tout ce qu'il veut.

Il écrit : « *A chaque seconde, un funeste projet peut surgir dans cette pensée à peine convalescente, un autre malheur se produire, plus irréparable que l'autre.* » A d'autres ! un autre malheur n'est pas plus irréparable qu'un autre, un nouveau malheur n'est pas plus irréparable qu'un malheur précédent. Un malheur est réparable ou irréparable, il ne saurait être plus ou moins irréparable. Et de même, lorsque Bourget parle de « *la force d'un système nerveux très intact* », il oublie qu'un système nerveux est intact ou qu'il ne l'est pas, mais qu'il n'est point intact plus ou moins, et de même, lorsque Bourget parle de cette *tragédie si pareille à celle où son père avait trouvé la mort*, il oublie qu'une tragédie n'est pas plus ou moins pareille à une autre, mais pareille simplement et cela suffit, et qu'il y a dans la langue française des éphithètes absolues, exclusives de tout degré. Et lorsque Bourget écrit : « *les aspects... de cette approche de l'Oberland* », il oublie que *approche*, signifiant *abords*, *accès*, ne s'emploie qu'au pluriel : les approches de l'Oberland, et que lorsqu'on emploie ce substantif au singulier, il signifie : *mouvement vers*, c'est-à-dire tout autre chose. Et lorsque Bourget écrit : « *C'était bien l'assassine de l'infortuné Steenackers* », il oublie que le substantif *assassin*, assassin de quelqu'un, est systématiquement un nom masculin et qu'il ne consent en aucun cas à devenir un nom féminin, et Bourget a tort de l'oublier, et c'est un tort impardonnable à un écrivain.

Le plus souvent, Paul Bourget se contente d'être un virtuose du gali-

matias. Toutes les espèces de galimatias lui sont familières. Il écrit : « *Sa table était voisine de celle du comte Serge Komow, l'homme d'Etat le plus impopulaire de cette époque, un de ces martyrs de l'autorité* auxquels *l'ingratitude du peuple* qu'ils *ont essayé de sauver, n'accordera jamais les couronnes* que *sa sottise prodigue aux imposteurs ou aux insensés* qui *le perdent.* » Forte pensée, mais expression embarrassée.

Il écrit : « *J'ai senti un esprit de repos émaner de ce paysage.* » Admirons silencieusement...

Il écrit : « *A l'époque de l'adolescence, la révolte, c'est-à-dire le désaccord entre nous et notre entourage, traduit neuf fois sur dix l'égoïsme foncier, l'orgueil dominateur, toutes les chances, pour l'avenir, de la sécheresse et de la dureté.* » Vous plait-il de me dire ce que vous pensez de cette révolte qui traduit toutes les chances, pour l'avenir, de la sécheresse... Vous n'en pensez rien de bon, certainement.

Il écrit : « *Sa rencontre précoce avec une si tragique surprise du sort n'avait pas atteint en lui la foi religieuse.* » Oh ! cette rencontre avec une surprise du sort! Et cette rencontre précoce!? Paul Bourget, évidemment, ne connaît pas le sens de l'adjectif *précoce. Précoce* signifie : mûr avant la saison, et, par extension, formé physiquement ou moralement avant l'âge normal ; une poire est précoce, un enfant est précoce. Une rencontre ne peut être précoce sous aucun prétexte.

Mais voici que une *conversation donne* à François de Bessay un *tressaillement de cœur.* Et voici que les simples mots de je ne sais qui, « *produisirent cependant sur François de Bessay un tel effet de bouleversement, qu'il demeura longtemps immobile*, et sans doute, nous devinons la pensée de Paul Bourget, mais un styliste attentif éviterait de nous faire rire. Et voici que « *le silence du château endormi était si profond, qu'il entendait son cœur sauter à coups redoublés dans sa poitrine.* » Après avoir vu ou entendu ce cœur sauter à coups redoublés, nous pouvons, sans inconvénient, quitter le château et tirer l'échelle...

La preuve est faite que Paul Bourget n'est pas un styliste. La preuve est faite que Paul Bourget est un écrivain qui dénature la langue française. Il écrit comme un barbare. Constructions incorrectes, locutions vicieuses, mots détournés de leur sens : tous les défauts les plus graves du style s'accumulent dans une seule page écrite par Paul Bourget. Naguère, un jeune écrivain se proposait d'étudier tous les écrivains qui avaient exercé sur les générations successives, une influence pernicieuse, tous les mauvais maîtres, comme il les appelait. Paul Bourget est un mauvais maître. Certes, son influence in-

tellectuelle et morale est aujourd'hui très restreinte. Jadis, ses romans mondains ont été démoralisateurs. Ils ont dominé la mentalité un peu faible de la plupart des femmes contemporaines. Oui, Paul Bourget a exercé une action funeste sur l'esprit et l'âme des femmes de la bourgeoisie française, lorsque, complaisamment, « il analysait avec de si minutieux détails, la chute de ses élégantes héroïnes et dénombrait avec de si rares connaissances techniques, tous les dessous qu'elles laissent tomber sur le tapis des garçonnières » (Victor Basch). Maintenant, Paul Bourget, bon diable, sans devenir vieux, s'est fait ermite. Mais qu'est-il arrivé de toutes les braves femmes à la petite cervelle que ses bouquins ont conduites au péché ? L'inoubliable Paul Féval, lorsqu'il se convertit, expurgea son œuvre. Il y laissa les fautes de français, mais il en ôta les fautes de morale. Paul Bourget n'a pas voulu imiter complètement Paul Féval. Il a laissé toutes les fautes de toutes sortes dans ses livres d'autrefois. Les doctrines qu'il expose dans ses livres d'aujourd'hui, sont trop impérieuses, trop brutales, trop surannées, trop rudimentaires pour être dangereuses. Mais ses livres blessent de plus en plus cruellement la bonne langue française. Le style de Bourget n'est pas devenu inoffensif comme ses doctrines. Il est un détestable jargon. Prenons garde !

J. Ernest-Charles.





Enckell

L'Art Finlandais au Salon d'Automne

Lorsque l'on arrive dans les salles Finlandaises, les yeux encore tout éblouis des éclats joyeux, séduisants, d'un Matisse, encore tout pénétré des raretés fortes d'un Friez, de la saveur un peu sauvage d'un Derain, de la science émue d'un Denis, on éprouve, il faut le reconnaître, une certaine gêne, une impression de raideur, de froideur qui repousse.

Pour ma part, je l'avoue, tout grisé que j'étais des sonorités nouvelles trouvées par nos Français, j'eus le sentiment, quittant un milieu très brillant, un peu bruyant, un salon de liberté absolue, presque d'anarchie, d'entrer sans transition dans un intérieur un peu province, très guindé, où toute conversation subversive était interdite, où l'on ne parlait que très bas de choses déjà dites, souvent répétées, où l'anarchie est inconnue, la fantaisie condamnée...

Et cependant, si l'on séjourne dans ces salles grises et blanches, sans en démêler tout d'abord l'origine, on sent venir à soi comme un parfum de dignité, de loyauté ; peu à peu même, sans pouvoir se l'expliquer, l'on comprend que cette froideur ne vient pas de la sécheresse que l'on a constaté dans les œuvres, mais plutôt d'une réserve que l'on devine chez les artistes et qu'ils ont su dire.

D'où vient donc cette gêne qui nous a pris dès l'entrée, d'où vient ce respect qui nous gagne ensuite ?

Le catalogue nous le dira : « *La Finlande est un pays pauvre, retiré, dont toute l'histoire s'est passée dans l'ombre, au milieu des tourments de troubles politiques, au milieu de misères et de privations de toutes*

sortes. » Puis, à l'adresse du public parisien, l'auteur ajoute :« *Puisse-t-il du moins apprécier le sérieux de nos efforts et la franchise de notre sentiment.* »

Est-ce qu'après cette lecture tout ne s'éclaire pas, tout ne change pas ?

En quittant notre milieu ardent, passionné, libre, l'esprit clair et léger, ce n'est pas dans un intérieur maussade que nous sommes entrés, c'est dans une famille en deuil que nous avons pénétré. Le deuil y est ancien ; plus de crêpe, pas de larmes, mais une gravité dans



LA TAMISEUSE Rissanen

le regard, une réserve dans le geste, un contenu dans les manifestations d'amitié qui nous éloignaient tout à l'heure, qui nous touchent à présent. Ce sourire de glace cachait des larmes et cette froideur si rébarbative n'était que la dignité d'âme d'êtres qui ont à porter de longues années de souffrance en eux.

Toute la poétique des Finlandais est donc contenue dans la phrase du catalogue citée plus haut et nous devons l'avoir sans cesse à l'esprit en parcourant cette exposition. Nous serons moins exigeants alors sur

certaines qualités de tons, car nous saurons que c'est la tristesse de nos hôtes, leur misère, leur espoir dissimulé dont il faut écouter l'écho en regardant leur peinture.

Leur mélancolie n'est pas un vague attendrissement poétique, c'est la réserve attristée d'êtres atteints au cœur et qui s'interdisent tout agrément, toute allure enjouée.

Mais, il faut évidemment passer par l'épreuve de la glace pour pénétrer ces cœurs chauds, et encore une fois je comprends que nos compatriotes si curieux d'harmonies neuves et brillantes, dont l'œil et le cerveau sont surtout à l'affût de découvertes, de trouvailles inattendues, se soient sentis repoussés par ces toiles aux colorations pauvres. Mais parce que nos besoins modernes ne sont pas satisfaits d'abord, devons-nous cesser de regarder ? Devons-nous nous détourner ? Certes non. Faisons effort, au contraire, dépouillons nos besoins de Latins et nous arriverons à pénétrer ces âmes si désireuses de sincérité. Oui, chez eux, la sensibilité d'œil vient en seconde ligne, dans leurs préoccupations artistiques, car le vrai levier de leurs productions c'est leur âme.

A l'encontre de nos artistes qui ont retrouvé le terrain plastique pur et sain, base de tout art, dont les œuvres nous réjouissent les yeux, nous contentent le cerveau, mais ne nous touchent pas toujours le cœur, chez les Finlandais c'est l'émotion, qui est saine, profonde, sans cabotinage, et ce sont les moyens d'expression plastique qui manquent. Bien plus, leur belle âme a peine à se faire voir tout entière au travers du métier factice qu'ils ont appris. Il n'y a pas accord entre la poétique et le métier.

Or, il faut bien le dire, c'est Edelfeldt, leur grand initiateur, qui leur a légué ce métier. Aussi, tout en m'inclinant devant cette belle figure d'artiste, je ne peux pas avoir toute l'admiration pour lui qu'ont ses compatriotes. Car s'il a remis en honneur le goût de la peinture chez les Finlandais, son exécution très « Ecole », sa vision moyenne, n'ont pu éveiller chez ses admirateurs les sentiments de coloration, de forme, d'arabesque, dont ils avaient inconsciemment besoin pour s'exprimer.

Lui-même d'ailleurs, gêné par un métier qui tout en semblant se réclamer de Manet est surtout voisin de celui de Duez ou de Butin, n'a pu mettre dans son œuvre toute son âme Finlandaise.

Mais, puisque nous avons fait si volontiers crédit aux « Fauves » pour qu'ils aient le loisir de retrouver leur âme, faisons donc crédit à ces artistes si nobles pour qu'ils trouvent des moyens d'expression plus purement plastiques. Gravité, tendresse, passion contenue, voilà ce qu'ils ont à dire, et ils ont dans la main un instrument qui ne peut les aider qu'à donne quelque agrément à un tableau de genre, à re-

produire de scènes de vie courante, quelques gestes de photographies posées. Songeons alors à l'effort que leur pauvre âme meurtrie a dû faire pour se dégager de ces moyens qui vont à l'inverse de ce dont ils ont besoin.

Et si je trouve un charme touchant aux *Gamins à la pêche* de M. Jarnefeldt ; si je me sens en pays de connaissance près des trois *portraits d'homme* de M. Faven et de *l'Ecolier* de M. Thomé ; si je suis



Enckell

plus curieusement pris par l'enfant de M. Gallen, c'est à M. Enckell, à M. Rissanen cependant que ma sympathie admirative ira d'abord. Comment ne pas s'incliner devant la sincérité d'émotion de la *Résurrection* du premier de ces artistes ? comment ne pas s'intéresser aux simplifications de modelé, aux lignes expressives dont il dessine l'homme à genoux du n° 35, par exemple, dont il indique le beau dessin que nous reproduisons ?

Comment ne pas s'intéresser à voir comme M. Rissanen sait, en sertissant ses masses d'ombre et de lumière de façon si volontaire, surélever l'expression des tons un peu froids qu'il emploie, des valeurs un peu connues qu'il manie. La qualité des ombres et des lumières n'est

pas neuve, si l'on veut, mais il arrive, par la façon décorative dont il s'en sert, dont il les présente dans un découpage curieux ; à donner à son œuvre un aspect de sévérité qui touche à la grandeur, qui confine au grand style.

Or, le style, la composition, c'est en cela que nos camarades de Finlande, si différents en apparence, nous rejoignent cependant. Le don d'art n'est certes pas le même chez eux et chez nous, mais la qualité de volonté qui a guidé un Derain dans ses recherches intransigeantes est-elle si différente de celle qui a guidé M. Rissanen dans l'exécution un peu raide de sa *Forge*, de ses *Laveuses de parquet*, de sa *Tamiseuse*.

Et si, à propos des « Indépendants », j'ai parlé de l'hymne religieux qui s'y balbutie, avais-je mal jugé ? Ne l'entendons-nous pas résonner plus vibrant cette année dans l'œuvre d'un Friez, de Derain ; n'est-ce pas même son chant qui se continue aussi dans l'œuvre de Rissanen et de Enckell, ces deux représentants d'un peuple qui a beaucoup souffert et dont les *misères* ne sauraient nous laisser indifférents ?

George Desvallières.



La Musique

CONCERTS CHEVILLARD. — CONCERTS COLONNE

M. Chevillard est éclectique : au même concert il nous a fait entendre la deuxième symphonie de Brahms et la *Chéhérazade* de Rimski-Korsakov ; le dimanche suivant, c'était la *Mer*, trois esquisses symphoniques de Claude Debussy, voisines d'un Concerto pour violoncelle de Saint-Saëns. M. Colonne a fait mieux encore : il a commencé par l'ouverture de *Sigurd* un concert qui continuait par la *Symphonie héroïque*, suivie elle-même des *Nocturnes*.

C'est au Châtelet que les Symphonies de Brahms nous ont été révélées pour la première fois, en novembre 1902. Le public les accueillit alors avec faveur, et la critique française par des cris d'indignation que seuls excusait l'enthousiasme exagéré de certains confrères allemands. Je me souviens, à cette époque, d'avoir marqué de l'intérêt, au

contraire, pour une musique assurément étrangère à notre goût, mais grande et belle à sa manière. Loin de regretter ce jugement, je le rendrais aujourd'hui plus favorable encore. Je sais que Brahms n'a rien inventé, ni accords, ni rythmes, ni modulations. C'était bien son droit, si sa pensée se pouvait rendre sans néologismes. On ne demande pas à chaque poète de se faire une grammaire et une métrique qui soient à lui seul; pourquoi serait-on plus exigeant pour les musiciens ? Il souffre d'un défaut plus grave, qui est cette rondeur molle des lignes, dont se contentent, trop souvent aussi, les peintres et les sculpteurs d'outre-Rhin. Mais notre sobriété raffinée n'est pas sans danger non plus : elle nous inflige une maigreur étique, auprès de quoi un embonpoint même un peu négligé repose et console. Je préfère, aujourd'hui plus que jamais, l'emphase à la froideur, et des formes classiques, académiques même, mais soutenues, à telles œuvres pulvérulentes qui ne sont rien qu'un recueil d'accords, un assemblage de phénomènes et un étalage de curiosités.

Maigre musique aussi, que celle de *Chéhérazade*, mais d'une maigreur solide, toute en os, toute raide. Les idées, jolies par elles-mêmes, sont d'origine ou de caractère populaire ; aussi se refusent-elles énergiquement à toute déformation, à tout allongement, à toute fécondité, même à toute harmonie congrue : elles sont intraitables, et le compositeur n'a d'autre ressource que de plaquer au-dessous quelques accords rudimentaires, et de varier les couleurs de l'instrumentation. Je reconnais le mérite de cette instrumentation éclatante, dont Berlioz fut l'inventeur. Mais de tels ouvrages ne peuvent compter que comme d'intéressants essais de timbres et de rythmes, à l'occasion de thèmes donnés. Ce qui manque, c'est une pensée personnelle et directrice : c'est donc l'unité. Je ne sais si je m'abuse, mais il me semble que M. Chevillard lui-même a moins de goût que jadis pour ces mosaïques pittoresques, et sa baguette toujours sûre a témoigné cette fois d'une certaine indifférence.

Il a conduit, en échange, avec un soin et une délicatesse extrême la *Symphonie* en *ré* majeur de Mozart, musique de pure joie, danse légère qui d'elle-même adopte une grâce symétrique, sans rien abdiquer pour cela de sa fantaisie ni de son innocence. Seul, parmi nos contemporains, l'art de Claude Debussy apparaît aussi libre, et non moins régulier, mais autrement attentif aux voix de la nature. La *Mer*, que l'année passée l'auteur lui-même conduisait aux Concerts Colonne, a bénéficié ici d'exécutants beaucoup plus expérimentés et plus dociles : les sonorités étaient, par elles-mêmes, un délice, et l'on a pu entendre nombre de détails perdus au Châtelet, entre autres, dans le second morceau (n° 33), la rentrée du motif aux flûtes. Il m'a semblé

que le plan du premier morceau n'était pas bien saisi ; il est cependant bien simple, comme j'ai essayé de le dire ici même.

Comme nouveauté, nous eûmes les *Impressions d'un site agreste* de M. Maugué, dont j'ai goûté la franchise d'expression, la force de rythme. et le coloris d'orchestre. J'espère que ce nom, inconnu encore à Paris, nous deviendra plus familier.

C'étaient presque des nouveautés aussi, cet air tragique d'*Hulda*, dont Mme Jeanne Raunay a montré la passion mélancolique, et deux des trois mélodies de Berlioz dont elle a tracé les nobles lignes d'un style pur et soutenu. On sait quel fâcheux renom pèse aujourd'hui sur ce compositeur, à qui l'on dénie jusqu'à la qualité de musicien. C'est jouer sur les mots : il arrive que le métier lui manque, non l'inspiration, l'une des plus hautes, et des plus fortes que nous ayons possédées en France. Mme Raunay n'est pas de celles qui s'occupent des notes seules : elles sent et elle rend le mouvement de phrases. Et ce don seul ferait d'elle une grande, rare et précieuse artiste, quand sa voix n'aurait pas le charme que l'on sait.

Les Concerts Colonne ont enfin découvert les *Nocturnes*, depuis longtemps familiers aux Concerts Chevillard. Si la douceur nébuleuse du premier a souffert d'une exécution trop appuyée, les rythmes des *Fêtes* ont tournoyé comme il fallait, et les voix féminines des *Sirènes* se sont montrées justes et discrètes, alors que les choristes de l'autre société criaient, et criaient faux. C'est la première fois, à ma connaissance, que cet équilibre nécessaire s'est trouvé atteint.

LOUIS LALOY.

*
* *

Les Théâtres

THÉATRE DES BOUFFES-PARISIENS. — *S. A. R.*, opérette en trois actes, de MM. Xanrof et Chancel ; musique de M. Ivan Caryll.

En accommodant le *Prince-Consort* à la sauce opérette MM. Xanrof et Chancel ont procuré aux Bouffes-Parisiens un véritable succès. On a beau ne point aimer l'opérette ; on a beau préférer les œuvres inédites à ces œuvres-protées qui se transforment commodément de feuilleton en comédie. ou de vaudeville en pièce à musique, il faut reconnaître que *S. A. R.* (Lisez Son Altesse Royale), conservera sûrement la faveur que le public avait accordée au spectacle de l'Athénée. Nous ne désespérons pas, du reste, de voir MM. Xanrof et Chancel tirer de *S. A. R.* un roman très sérieux (à thèse ou à clef, au choix). qui fera revivre ce même problème :

« Est-il vraiment possible au fils d'un roi (ce dernier fût-il détrôné) d'épouser une reine et de vivre à ses côtés sans participer au gouvernement ? »

Par la bouche du prince Cyrille, fils de l'ex-roi d'Ingra, les auteurs, aidés cette fois par un compositeur, répondent nettement : non!

Sans doute la reine Sonia est-elle charmante ; sans doute la Cour royale de Corconie a-t-elle mille attraits ; cela n'empêche — quand les ministres délibèrent avec la reine — qu'il est un peu roide pour le prince-consort d'être évincé ! Tout agréable que soit la charge de faire des enfants à la souveraine, cette mission sacrée (congrûment formulée dans les couplets de l' « Arbre généalogique ») n'exclut pas le désir de s'asseoir sur un coin du trône.

Le prince Cyrille exprime ce désir d'une façon si péremptoire, qu'une rupture éclate — pas longue heureusement, car Sonia est la plus tendre des femmes, malgré ses grands airs : elle a vite fait d'offrir à son époux moitié de son pouvoir, comme moitié de son lit.

Par un de ces phénomènes qu'excuse l'opérette et qu'explique l'impétueux talent de Mme Marguerite Deval, c'est un personnage presque secondaire qui retient la plus grande attention du public : Xénofa, tante de la reine, ex régente du royaume, nous réjouit par son incandescente humeur ; ses efforts pour séduire un ininflammable officier de la garde sont amusants, et ses cris d'indignation pittoresques :

R'gardez ça ! C'est gros ! c'est grand !
C'est superbe à voir dans l'rang !
Auprès de lui, j'ai l'air d'un' puce...
Et dire que c'est pour le roi d'Prusse !

La pièce est bien jouée, bien montée ; la musique, peu originale, mais jolie cependant, dissimule aimablement l'indigence forcée de la versification, et souligne parfois de très agréables mots d'esprit.

S.-P.





La Vie Politique

La crise allemande. — Les deux journées fameuses que le Reichstag a consacrées aux interpellations sur l'interview de l'Empereur ont été plus graves que nous, Français, nous ne pouvions le prévoir. La nation allemande a, depuis trop longtemps, plié son caractère au respect de l'autorité, pour que de loin nous nous rendions compte du degré de volonté qu'elle est capable de déployer tout à coup sous l'influence d'événements vraiment extraordinaires.

Nous inclinions à croire à une secousse un peu forte, mais brève. Nous prévoyions un mouvement de mauvaise humeur, un accès d'irritation contre l'Empereur, non une crise de régime.

Nous n'avons pas tardé à être détrompés. Les premiers discours, ceux des chefs du parti, affectaient le ton d'une critique rigoureuse. Le chancelier n'a pu éviter à son souverain la moindre blessure. Il n'a point cherché l'une de ces ripostes vives et plaisantes qu'il a le don de décocher à ses adversaires et par quoi il se dégage avec aisance d'une lourde pression parlementaire.

La seconde série des discours fut plus significative encore, moins à cause de l'audace des orateurs, que par la résignation du prince de Bülow, à les entendre sans protester.

Son silence n'était point le fait d'un ministre qui abandonne son maître. Il avait la valeur d'un silence calculé. Tel était l'état des esprits qu'une réponse du Chancelier aux attaques violentes eût fait rebondir le débat et provoqué des incidents plus redoutables encore.

Un souffle de liberté a donc passé sur l'Allemagne entière. Entendons-nous : ce souffle de liberté ne se heurtait pas à une loi de politique tyrannique. Il n'avait rien de révolutionnaire. Et ce serait une bien sotte erreur d'y voir l'origine d'une tempête capable de renverser un trône.

C'est une crise bien moderne, car elle a pour origine le réveil du sens critique en Allemagne et elle tend à établir un contrôle régulier et organisé sur le souverain absolu.

En somme, c'est la fin du système absolutiste. Et, chose caractéristique, cet événement inévitable advient par la voie de la politique extérieure. Il importe que nous ne perdions pas de vue ce trait de la vie publique en Allemagne. Nul autre ne fait plus d'honneur à ce pays. Et il est fait pour atténuer singulièrement la sévérité des esprits libéraux.

L'absolutisme allemand à reçu des atténuations assez sérieuses envers Guillaume II pour laisser au peuple les libertés essentielles. Et le peuple a été assez maître de soi pour ne pas en abuser. La lutte du gouvernement contre le socialisme ne l'a jamais entraîné à des mesures dont la liberté générale aurait souffert.

D'autre part, la manière de Guillaume II, malgré ses excès de panache et son impulsivité, a sans cesse eu pour effet de fixer les regards de la nation sur son rôle extérieur. Il l'a exalté. Il a imposé à son imagination et à son ambition, le postulat de la conquête économique. Il lui a montré la vie au large. Et, somme toute; il lui a fait chanter la paix sur un lied de guerre.

Mais, tel est le sort de l'absolutisme qu'il ne se concilie avec aucune forme de la grandeur ni de l'intelligence nationale. Le dévouement d'un prince ne saurait justifier les erreurs et les égarements de sa parole ou de ses actes. Sa souveraineté illimitée et sans contrepoids le mène au précipice. Il verse dans la fantaisie s'il échappe au goût de la violence. Il heurte le bon sens de ses sujets et nuit à leurs intérêts évidents en croyant dépenser le plus de zèle à les servir. Il contrecarre sa propre politique au moment qu'il juge favorable à cueillir ses fruits. Il vise à l'éloquence et il pérore. Il veut faire de l'histoire et il fausse notoirement la vérité.

On le critique, il devient amer. On veut le brider, il se croit méconnu. Ainsi naît et grandit le malentendu fatal entre le souverain qui prétend à l'honneur d'être le meilleur sujet et le plus noble soldat de l'Empire et le peuple qui refuse d'admirer ce qu'il ne comprend pas.

Si Guillaume II a, dans ses moments perdus, fait provision d'un peu de sagesse, cette crise lui sera salutaire autant qu'à son pays. Il n'a pas à craindre d'y sacrifier l'honneur, ni d'y compromettre la cou-

ronne. Elle survient assez tôt pour amener un *modus vivendi* où ses qualités trouveront leur emploi. Il peut se consoler, du reste, de la diminution de puissance qu'il doit nécessairement subir en pensant aux souverains qui se sont définitivement brouillés avec leur peuple et que leur égoïsme a perdus.

L'attitude de la France dans l'affaire de Casablanca. — Il serait de mauvais goût de faire un mérite à certains partis, d'avoir observé au cours de cet incident une attitude vraiment française. Mais il serait également injuste et maladroit de ne pas retenir le fait. Nos divisions intestines, au cours de notre histoire, ont réagi trop souvent sur notre patriotisme. Les douleurs de 1870 avaient soudé tous les éléments de la nation. Les luttes religieuses et sociales qui, depuis, ont troublé sans cesse notre vie les avaient-elles dissociés ? Cette question, les étrangers se la posent volontiers.

La méconnaissance du caractère français les induit en erreur. Prenant texte de nos polémiques et des violences des extrêmes, ils concluent à l'impossibilité de regarder la France comme une unité morale. Ceux qui sont nos amis s'en chagrinent, ceux qui sont nos ennemis font état de cette opinion dans leurs calculs et leur diplomatie.

La méprise de nos amis nous est aussi préjudiciable que celle de nos adversaires. Elle décourage ceux-là, elle rend les autres trop audacieux. Des circonstances imprévues ont mis la chancellerie allemande dans l'impossibilité de pousser jusqu'au bout sa provocation. Et ce fut pour elle un échec retentissant. Mais jamais elle n'aurait eu la témérité de nous entreprendre par de tels moyens, si elle ne nous avait vus, désunis et minés par des antipatriotismes divers et nuancés.

Nul n'a intérêt, à vrai dire, en Europe, à jouer ainsi avec le feu. On s'en rend mieux compte aujourd'hui, mais nous aurions le tort le plus grand d'employer ces mots uniquement à l'égard des Allemands. S'ils ont joué avec le feu pendant huit jours, certains partis français jouent avec le feu tous les jours. Oserai-je le dire, nous jouons tous plus ou moins avec le feu, parce que tous plus ou moins, nous sommes responsables de l'apparente faiblesse de notre pays. Nous ne regardons pas assez le monde qui nous regarde. Notre libre esprit sert de grandes idées, et dans la folie de nos plus violents apôtres, il y a encore de la grandeur. Il y en aurait bien davantage si parmi les mobiles de leurs actes n'était pas le souci d'étonner les autres. Selon un mot célèbre, nous offrons la comédie au monde. Sans doute la France est une scène puissante. On y parle aux peuples. Les mots passent la rampe. Mais trop de gens perdent le sens de l'art et ne savent distinguer la manière de l'artiste de celle du cabotin.

Ne soyons pas amers. L'épreuve récente a tourné à la confusion de

nos ennemis. Elle a trouvé M. Jaurès et M. Piou dans les mêmes dispositions. Ils ont parlé et écrit « en bons Français » — le mot n'est pas de moi.

Il nous reste à conclure : quelques-uns, qui ont des ailes, ont déjà franchi les temps et veulent un rapprochement immédiat avec l'Allemagne. M. Jaurès a parlé d'amitié. Il a aussi voulu que nous soyons les amis des Anglais. Mais être les amis de tout le monde, c'est impossible. Autant que quiconque nous souhaitons que des relations fréquentes et stables nous rapprochent des Allemands. Un nombre immense d'Allemands ont le même désir et considèrent comme une nécessité de le réaliser.

La transformation politique qui se prépare chez nos voisins, je veux dire, l'exercice du contrôle national et parlementaire sur les affaires extérieures de l'Empire, faciliterait probablement ce double courant de bonnes volontés.

Mais il faut nous méfier des serviteurs maladroits des plus nobles intentions. Ici encore l'action théâtrale est redoutable. Je lui préfère la tâche laborieuse qui s'attaque aux problèmes des intérêts et qui chaque jour s'applique à tisser la trame d'une entente économique. Ce sera peut-être la moins sentimentale. Ce ne sera pas la moins cordiale.

Le discours de M. Millerand, à Bordeaux. — Vous connaissez Bordeaux, c'est, à mon goût, l'une de nos villes qui ont su conserver le ton de la vieille société française et se diriger cependant selon le courant des idées modernes. Là règne un équilibre d'esprit, une sécurité faite de volonté et d'aimable sérénité.

La vie publique y est tout aussi active qu'ailleurs. Bordeaux a, des premières, pris la cocarde républicaine.

Aucun parti n'est à l'écart des luttes électorales. Mais tous y acceptent une règle de tolérance et de respect mutuel.

Les républicains bordelais se rencontrent au Cercle Voltaire.

Et n'est-ce point une preuve de vertu souriante qu'ils soient restés unis sous le vocable de ce saint démodé, dont les statues sont maculées d'une laide patine d'orléanisme.

Combien ils doivent en être loués ! Le génie français n'a, jusqu'ici, rencontré nulle enveloppe humaine qui revête mieux la synthèse de ses qualités éminentes et de ses vices légers.

Le Voltaire bordelais est donc un grand patron.

M. Millerand a accepté, l'autre soir, de sacrifier à son culte par un discours très substantiel, très lumineux, et conçu dans cette manière sobre et directe qui lui est tout à fait personnelle. M. Millerand ab-rde toujours les problèmes sans réticence et sans ruse. Aux pre-

Table des Matières du Volume 51

TABLE DES AUTEURS

TABLE DES ARTICLES

E

F

G

I

L

M

N

P

Q

R

S

U

V

W

---

miers mots qu'il dit, l'auditoire a l'impression d'une hardiesse presque téméraire. Mais tout de suite c'est une dialectique qui le rassure. Elle lui livre son secret. Elle le force sans violence, comme avec une contrainte de politesse, à passer devant et à la précéder.

Ainsi fait un guide habile et savant pour nous initier à une architecture compliquée. Il nous y introduit sans emphase, puis s'efface derrière nous, tandis que sa parole conduit l'esprit et dévide sans heurt l'écheveau logique des voûtes, des architraves et des piliers.

Peu à peu tout se coordonne et s'éclaire si bien que nous croyons entendre en nous-même l'expression de notre propre découverte.

Le discours de Bordeaux envisage l'ensemble des problèmes que des circonstances diverses ont placés au premier rang de nos préoccupations actuelles. Mais l'orateur les a groupés autour de deux idées dominantes. La première est l'idée syndicale, la seconde est l'idée de la réforme électorale. Autour de l'idée syndicale se rassemblent les questions sociales. La réforme électorale tient sous l'aile les solutions des difficultés politiques.

M. Millerand a, d'une façon décisive, écarté toute tentative de réaction antisyndicale. Je ne puis mieux faire que de citer :

« Ce n'est ni par des mesures de police ni même par d'étincelants discours qu'on peut se flatter d'en détourner le péril.

« Un peu de réflexion et de sang-froid nous convaincront que ce n'est pas dans un retour sur ce que la République a fait depuis vingt-cinq ans au point de vue social, mais au contraire dans la poursuite et l'achèvement de l'œuvre entreprise, qu'est la vérité et que sera le salut.

« Comment d'ailleurs, le voulût-on, rétrograder ? La parole du théoricien politique est toujours d'une criante vérité : « Donnez le suffrage « universel à qui n'a pas le bien-être, il est inévitable qu'il voudra se « servir de l'un pour acquérir l'autre ». Où est le parti disposé à « prendre pour plate-forme la suppression du suffrage universel ?

« Tenons donc pour normal autant que légitime que les ouvriers dotés de l'égalité politique aient entendu en user pour leur émancipation économique. Se mettre en travers de ce mouvement, tenter de remonter le courant serait si certainement inutile qu'on me dispensera de m'arrêter à une suggestion contraire, d'ailleurs, à toutes les tendances de notre parti.

« En face de la démocratie, il n'est qu'une attitude sage : la confiance ; une confiance cordiale dont les effets se traduisent non par de mensongères et dangereuses flatteries, mais par des actes utiles. »

Si la loi de 1884 produit des effets imprévus, ce n'est pas que son principe soit critiquable, c'est que ses dispositions sont insuffisantes.

Personne ne pense à supprimer le droit de grève. Pourquoi voudrait-on supprimer la vie syndicale ? Les remèdes aux maux dont nous souffrons tous, ouvriers, patrons, tous les membres de la collectivité nationale, il importe d'en chercher le remède dans l'éducation et l'organisation.

Ici, M. Millerand a rappelé les projets tendant à l'élargissement de la vie syndicale et à l'organisation pacifique des conflits ouvriers. J'en ai parlé récemment et ne me propose pas y revenir. Ils demeurent au-dessus des discussions récentes de la Chambre, si inutiles et si creuses, comme les seuls qui opposent l'ordre au désordre, la discussion rationnelle à la turbulence.

Abordant ensuite la question de la réforme électorale, M. Millerand a donné son adhésion entière à la forme du scrutin de liste et à la représentation proportionnelle.

Il a démontré la simplicité et la facilité de cette double institution :

« Le scrutin de liste a fonctionné trop souvent déjà en notre pays pour que j'aie à m'expliquer sur son mécanisme. Parmi les reproches qu'on peut lui adresser ne figure pas celui de la complication. « Chaque électeur dispose d'autant de suffrages qu'il y a de députés à élire dans la circonscription » : c'est le texte même de la proposition soumise à la Chambre.

« L'adjonction au scrutin de liste de la représentation proportionnelle en rendrait-elle le fonctionnement moins aisé ? Pas pour l'électeur, à coup sûr, puisque son rôle est terminé à l'instant où il a marqué sur son bulletin les noms de son choix. Pas davantage pour la commission de recensement dont la tâche, accessible à un élève de l'école primaire, se bornerait à faire des additions et des divisions. »

Ainsi, ce n'est pas devant une innovation si simple que nous devons reculer. « L'enjeu du débat n'est rien moins que la grandeur de notre pays dans le monde. » Nous n'avons aucune raison d'être pessimiste, mais il est temps, il n'est que temps de replacer chacun des pouvoirs de l'Etat dans son rôle et de sortir de la confusion où la conservation des lois des vieux régimes nous a conduits.

Tel est ce discours qui mérite de retenir l'attention de tout le parti républicain.

Une inquiétude l'obsède. Il sent l'inanité des vastes programmes ; il assiste à la dégénérescence rapide de la République bonapartiste. Il voit avancer rapidement l'échéance des élections de 1910.

Que fera-t-il ? Dans la consultation qui va bientôt s'ouvrir, la voix de M. Millerand aura une portée considérable.

PIERRE BAUDIN.



L'Égrugeoir

Lettres inédites sur deux pièces de V. Sardou (1862)

Victorien Sardou, lorsque de hautes protections lui eurent ouvert l'accès de la Comédie-Française, fut très vivement discuté. Voici à ce propos, les impressions d'une femme d'esprit, Madame Didier (1), sur *Nos Intimes* et sur *la Papillonne*.

Nos Intimes. — « *Je m'y suis rendue malade d'ennui, de fatigue, de dégoût. Le Français, né malin, a perdu toute notion de gaieté et de goût. Il n'y a plus de critique. Les gens d'esprit même, comme Ulbach, y sont trompés, prennent de grosses charges pour de la verve, et l'exagération de tous les sentiments pour du drame. Tout cela est très vilain. J'y aurais pleuré sur la décadence de l'art et l'oubli de tout sentiment noble, généreux. L'idéal manque : on ne sait plus ni rire, ni pleurer. On applaudit à des mots presque toujours faux, prétentieux ou grossiers.*

« *On a beaucoup crié contre une scène de passion dont on m'avait dit un mal affreux. J'avais comme un parti pris d'en être scandalisée sur parole : à entendre Ulbach, c'était un succès de scandale. Eh bien ! c'est le seul moment de la soirée où j'aie pardonné à la pièce. Le public était de mon avis, et n'est sorti de son indifférence que pour applaudir à une émotion sincère. Mais la passion est dépaysée en pareil lieu, avec de pareilles gens. On sort du théâtre avec le mépris des choses auxquelles on est condamné.* »

La Papillonne. — « *Elle est morte et enterrée, malgré la protection de Mme W...* (2), *qui avait des velléités de Mécène. A l'entendre, Sardou était un autre Molière, un Molière moderne, d'un esprit à*

(1) Madame Didier ; lettres inédites à Mme Quinet, 1862. Nous donnerons prochainement des lettres réunies par notre collaborateur de Monin (D. D. L. D.).

(2) Femme du ministre d'Etat et des Beaux-Arts Walenski, lui-même auteur dramatique sous Louis-Philippe.

faire pâlir tout le répertoire du Théâtre-Français. Ce qu'il y a de certain, c'est que le Théâtre-Français devait être bien dépaysé, et que la langue de M. Sardou n'a rien de commun avec les classiques. Il n'y a rien de si grossier, de si plat, de si antilittéraire. Mme W... est facile à contenter. Elle était là, les épaules nues, voiles déployées, jouant de l'éventail et se donnant en spectacle avec le cynisme d'une sotte gaieté et le scandale qui s'attache à son influence. Il suffit de la voir pour la juger: tout la trahit, le rire, les manières, les toilettes. Une femme de goût, une femme honnête, ne s'habillerait pas ou plutôt ne se déshabillerait pas ainsi. Il est évident qu'elle est bête : et quant à sa beauté, elle est vulgaire, complètement physique, l'expression morale n'y a aucune part : elle ne pense pas, c'est une courtisane d'antichambre.

J'en dirai autant de l'esprit de Sardou.

« *Elle dit :* Je lui ai commandé trois pièces (1), *et vraiment, elle a raison de le traiter comme une couturière. Elle a été servie au coup de sonnette ; et, en dépit des chevaliers du lustre, de Mme W... et de tout son monde — le demi-monde — les applaudissements n'ont pu faire taire les sifflets. Jamais charivari ne m'a semblé plus mérité. J'y ai mis du mien... Je plaignais ces pauvres acteurs, leur talent compromis, et cette lutte désespérée contre l'impossible. Samson assistait, dans une loge, à la déroute de* la Papillonne. *La salle était frémissante. Les acteurs qui ne jouaient pas étaient au premier rang des spectateurs, Mlle Plessis en face de la loge de* son prince (2) *et de Clotilde. Elle a été détrônée par X...* »

La situation des députés en cas de guerre

De l'avis unanime, l'incident des déserteurs de Casablanca, s'il a provoqué entre la France et l'Allemagne un refroidissement passager, a eu du moins sur le moral de nos populations la plus heureuse influence. C'est avec une fermeté et un absolu sang-froid que chacun a envisagé l'éventualité d'un conflit et la presse, sans distinction d'opinion, a donné un bel exemple de solidarité en montrant qu'il n'y a plus de divergences politiques lorsque l'honneur du pays est en jeu. Au Palais-Bourbon, les députés, chose rare, ont observé un calme plein de dignité qui n'a pas été sans impressionner l'étranger. Au Palais-Bourbon, plus qu'ailleurs, se faisait sentir le

(1) La trosième fut intitulée : *Les Ganaches.*
(2) Le prince Napoléon.

souci des responsabilités. Pas un député ne souhaitait la guerre ; il n'y en a pas un qui ne fût prêt, le cas échéant, à faire tout son devoir. Quelle différence entre l'aspect des couloirs ces temps derniers et celui de la salle des Pas-Perdus il y a trois ans ! En 1905, l'affolement était complet et nos législateurs, on peut le dire aujourd'hui, n'ont pas montré l'attitude qu'ils devaient avoir ; ils en ont eu plus tard conscience et ils viennent de montrer que la leçon n'avait pas été perdue. Ce changement dans les mœurs parlementaires doit être noté avec satisfaction.

Qu'adviendrait-il, en cas de guerre, de nos législateurs ? On apprendra peut-être avec étonnement que *rien* n'est prévu à ce sujet. Il n'y a pas un texte qui précise le fonctionnement, en cas de guerre, des pouvoirs publics. La loi du 20 juillet 1895 porte que les membres du Parlement ne peuvent faire, en temps de paix et pendant les sessions aucun service militaire, si ce n'est sur la demande du ministre de la Guerre, de leur propre consentement et après décision favorable de l'assemblée à laquelle ils appartiennent. Du temps de guerre il n'est pas question. Les deux Chambres ne pourraient normalement, en temps de guerre, siéger. D'ailleurs tous leurs membres valides et soumis encore aux obligations militaires voudraient donner l'exemple et aller à la frontière ; mais aucune disposition les concernant n'a été votée. Vienne la guerre et tout devra être improvisé.

A la vérité, plusieurs députés ont essayé, à diverses époques, d'amener le Parlement à s'occuper de ce cas ; ils ont dû y renoncer devant l'opposition de leurs collègues. « — Vous voulez, leur a-t-on dit, légiférer sur l'organisation des pouvoirs publics en temps de guerre ? Mais vous allez jeter la panique dans le pays ! Nos électeurs croiront, puisque l'on parle de guerre, que la guerre est proche. Le sujet est dangereux, réservons-le pour plus tard... » L'un des initiateurs les plus résolus de la proposition, M. L.-L. Klotz, a dû lui-même céder devant cette opposition.

Si nous sommes bien informés cependant, le gouvernement n'est pas resté indifférent à cet état de choses et, il y a trois ans, alors qu'on ne pouvait savoir quelle serait l'issue du conflit franco-allemand survenu à propos de l'affaire marocaine, le cabinet d'alors a rédigé un projet de loi, d'accord avec les bureaux du Sénat et de la Chambre des députés, et l'a remis au président de la Chambre avec mandat de le garder dans son tiroir et de n'en saisir l'assemblée que dans la première séance qui suivra la déclaration de guerre.

D'après ce projet, une commission de cinquante membres est nommée pour contrôler les actes du gouvernement pendant la guerre ; elle est prise parmi les membres du Parlement âgés de plus de 45 ans.

Les membres du Parlement ayant moins de 45 ans sont assimilés aux autres citoyens et marchent avec leur classe ; ils doivent dans un délai de quinze jours avoir regagné leur corps.

Ce texte serait évidemment, dans des circonstances exceptionnellement critiques, voté sans grandes difficultés et probablement sans long débat. Avant de se séparer, les Chambres auraient fort à faire et le projet concernant le contrôle des pouvoirs publics n'est pas le seul qui leur serait soumis. La loi du 16 juillet 1875 porte que « le président de la République ne peut déclarer la guerre sans l'assentiment préalable des deux Chambres. » Evidemment nous n'attendrions pas, en cas d'envahissement du territoire, le vote de la Chambre pour repousser par la force toute violation de notre sol, pas plus que le gouvernement n'a attendu l'autorisation des Chambres à l'époque de Fachoda, ou plus récemment, en 1905, au moment de la crise marocaine, pour engager des dépenses destinées à compléter notre défense maritime ou militaire. Ce sont là des responsabiiltés qui s'imposent à un gouvernement — ; mais la ratification des Chambres n'en est pas moins indispensable. Il y a aussi la loi sur l'état de siège, puisque la loi du 8 avril 1889 porte qu' « une loi peut seule déclarer l'état de siège », et celui-ci serait évidemment proclamé sur beaucoup de points, en commençant par Paris.

Tous ces projets, d'autres encore, devraient être votés en quelques heures, puis ce serait la disparition du Parlement et la dispersion de ses membres dans les armées de la République... Assisterons-nous un jour à ce spectacle ? Cest le secret de l'avenir. En attendant, cha cun consulte son livret militaire un peu plus souvent et avec plus d'attention que par le passé et nous connaissons beaucoup de députés, soumis aux obligations militaires, qui, à tout hasard, se sont servis de leurs relations personnelles pour se faire attacher dès maintenant aux états-major, des armées de la frontière.

M, Delcassé et le Cabinet Clemenceau

M. Clemenceau bénéficie, au point de vue parlementaire, de la solution heureuse de l'incident des déserteurs de Casablanca. On lui sait gré de sa fermeté, du réveil du sentiment de l'honneur national qu'il a provoqué et sa situation personnelle s'est sensiblement raffermie.

La discussion du budget de l'intérieur devait fournir, d'après les bruits des couloirs, l'occasion cherchée par certains députés de prendre à partie la politique du président du conseil. M. Delcassé, prétendait-on, devait saisir la Chambre de certains abus commis par le préfet de son département : il n'est pas content, M. Delcassé, de la

guerre acharnée que lui fait le représentant dans l'Ariège de M. Clemenceau, guerre sans merci, dont l'issue est reportée aux élections législatives de 1910, et il voulait en entretenir, à la tribune, ses collègues. Un autre député voulait mettre en cause M. Clemenceau à propos du cumul du traitement de certains fonctionnaires de son cabinet... Le jour du débat venu, M. Delcassé est resté à son banc et M. Clemenceau n'a eu qu'à répondre aux discours annuels sur la suppression des fonds secrets et sur celle des sous-préfets ; discours dont l'importance est toute théorique.

M. Delcassé n'a pas désarmé cependant. Mais il tient à n'intervenir qu'avec toutes chances de succès ; il ne veut pas, après avoir renversé M. Thomson sur une question d'intérêt général, aborder un cas particulier, le sien. Il attendra donc et l'on sait qu'il est patient. — J'interviendrai, a-t-il dit ces jours derniers, à un de ses amis, lorsqu'on ne s'y attendra pas, à mon heure... et cette heure ne sera pas celle de M. Clemenceau... »

Princes allemands inventeurs

Il y a bien longtemps que la noblesse allemande a renoncé au dédain que les vieux burgraves affectaient à l'égard des commerçants et autres « sacs à poivre » comme ils appelaient, dans leur langage imagé, les petites gens vivant du trafic des marchandises. Les barons, comtes et princes allemands sont devenus à leur tour des trafiquants et tout le monde sait que le baron de Tuch, à Nuremberg, vend de la bière noire, tandis que le prince de Furstenberg, à Donaueschingen, débite à ses clients de la bière blonde. Sur le terrain industriel, l'activité des magnats allemands n'est pas moins grande que sur le terrain commercial. Le prince Kraft de Hohenlohe, pour ne citer que lui, dirige de vastes usines en Silésie et mérite à bon droit son titre de roi de l'acier. Mais tout cela ne serait que très naturel à cette époque de progrès, dans ce siècle des aéroplanes et des ballons dirigeables. Il y a mieux. L'Allemagne possède tout un contingent de princes régnants et de princes de la famille des Hohenzollern, qui sont inventeurs brevetés.

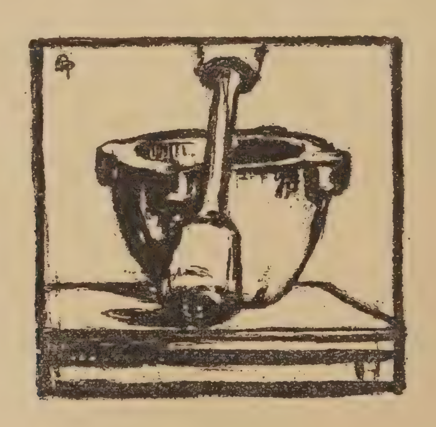
Le duc d'Oldenbourg a découvert une hélice pour bateaux à vapeur, la Nike Propelle, qui trouve déjà son usage sur bon nombre de cuirassés et de steamers allemands. La Nike Propelle se distingue des autres hélices, en ce que ses branches n'aboutissent plus en des points diamétralement opposés de l'arbre de couche ; les segments se trouvent placés dans des plans différents et à intervalles équidistants sur l'arbre de couche. Grâce à cette modification la rotation

rapide de Thélice n'occasionne plus autour des segments de l'hélice la formation d'un coussinet d'air qui empêche le contact direct des branches de l'hélice avec l'eau. L'invention, comme on voit, est moins une trouvaille de génie qu'une application du bon sens. Le prince Henri de Prusse, frère de l'empereur Guillaume II, a pris également brevet d'inventeur pour un appareil destiné à empêcher « l'embuement » des glaces d'automobiles.

Ce n'est ni aux automobiles, ni aux bateaux à vapeur que le kronprinz allemand consacre les peu nombreux loisirs que lui laissent ses occupations de prince héritier. C'est aux objets de l'habillement. Il vient de découvrir un nouveau mode de fermeture pour les boutons de manchettes. Tandis que les boutons ordinaires se composent de deux plaquettes de métal reliées par une chaîne soudée aux plaques, les boutons système kronprincier, se composent de trois parties : deux plaques à anneaux soudés et d'une chaîne terminée par deux branches qui se passent dans les anneaux et réunissent les trois fractions du bouton. On dit que la découverte du kronprinz a eu beaucoup de succès, surtout dans le corps des officiers où l'on ne veut plus connaître d'autres boutons de manchette que le bouton système Hohenzollern. Enfin et pour terminer la série par un grand nom, Guillaume II lui-même est inventeur.

Il a découvert un frein pour automobiles. L'empereur toutefois n'a pas encore pris de brevet. Mais le jour est proche où l'acte officiel sera accompli, et les snobs allemands pourront bientôt se flatter d'avoir à leurs manchettes des boutons, invention du kronprinz, et à leurs automobiles des freins, découverte du kaiser.

F. C.



Le Gérant : DAMASE-MESNAGER.

Imprimerie BERGER et CHAUSSE, 20, rue Geoffroy-L'Asnier. Paris.



Un croquis
de ***FÉLIX VALLOTTON.***



La prochaine interview.



CONTRE L'OLIGARCHIE FINANCIERE EN FRANCE

La Réponse de Lysis aux Établissements de Crédit[1]

I

A la suite des critiques dirigées par nous contre l'oligarchie financière en France, la *Revue politique et parlementaire* a publié sous la signature « Testis », une série d'articles ayant pour objet de contredire nos affirmations. Le ton de ces articles était nettement officieux à première lecture ; d'autre part on n'a pas dissimulé depuis qu'un de nos grands établissements de crédit avait inspiré leur publication. Cette circonstance donne aux articles de Testis une portée qui n'échappe à personne, car s'il est intéressant d'écouter ce que nos grandes banques ont à dire pour se défendre, à un autre point de vue toute communication ou déclaration émanant de ces puissantes sociétés est particulièrement précieuse : elle apporte une occasion trop rare de connaître les idées et les manières de voir de la petite élite de

(1) Voir la *Grande Revue* du 10 Novembre 1908.

citoyens qui a le privilège d'administrer souverainement l'épargne française. Il convient donc d'examiner de près la valeur des objections qui nous sont officiellement présentées.

Constatons d'abord cette première chose : l'auteur nous donne tort sur tous les points. Il prend chacune de nos affirmations l'une après l'autre et s'efforce de montrer qu'elle est fausse. Lysis dit qu'il y a monopole des banques en France. Ce n'est pas vrai : il n'y a pas monopole. Lysis dit que les établissements de crédit n'aident pas le commerce et l'industrie du pays. Ce n'est pas vrai : ils les aident beaucoup. Lysis dit que nos grandes banques placent trop de valeurs étrangères. Ce n'est pas vrai : elles n'en placent pas trop. Lysis dit que les comptes de nos sociétés de dépôts sont insuffisants. Ce n'est pas vrai : ces comptes contiennent tout ce qui est nécessaire. Nous n'avons pas de chance, tout ce que nous disons est inexact et il n'y a même pas dans nos écrits cette part de vérité qu'Herbert Spencer déclarait être en toute chose. Nous avons fabriqué un roman. Il n'y a pas d'établissements de crédit en France, ces établissements n'ont pas vendu douze milliards de fonds russes à l'épargne française. Lysis l'a cru, M. Caillaux l'a cru, M. Aynard, M. Cambon, M. Jaurès aussi, et toute la Chambre, mais c'était de leur part illusion, chimère. Ce n'est pas vrai. Rien de cela n'existe. Ah ! puissiez-vous, Testis, avoir raison !

La première condition d'une discussion scientifique est de reconnaître les faits. On peut ensuite interpréter ceux-ci de diverses manières. Mais si l'on commence par nier l'évidence et déclarer qu'il fait jour en pleine nuit, on ne peut plus argumenter, on fait alors comme Testis, on raisonne à côté, on cite des faits et des chiffres qui n'ont rien à voir avec le sujet, on publie des statistiques qui ennuient tout le monde et ne signifient rien, on s'étend à perte de vue sur des points secondaires sans rapport avec la question ; en un mot, on se donne l'air de discuter, alors qu'on évite avec le plus grand soin de toucher aux côtés brûlants du problème. On tombe aussi continuellement dans l'incohérence et la contradiction. D'un bout à l'autre de son livre, c'est ce qui arrive à Testis. En même temps qu'il nous oppose chaque fois un démenti catégorique, il ne manque jamais d'entrer aussitôt dans un plaidoyer pour justifier les faits dont il ne reconnaît pas l'existence. Quelle logique ! Il nie qu'il y a concentration des banques et soutient que cette concentration est nécessaire et

constitue un progrès de l'évolution. Il nie que nos établissements de crédit se refusent à aider l'industrie nationale et déclare qu'ils ne peuvent le faire, que cela leur est interdit comme banques de dépôts. Il nie que les comptes de ces établissements sont incomplets et soutient la thèse qu'on a raison de les rédiger ainsi, qu'il est mauvais de renseigner le public, etc. En vérité, est-ce que ces dénégations maladroites, brutales autant que ces demi-aveux, ces marchandages avec des vérités notoires, peuvent laisser un doute sur la nature exacte de la réponse qui nous est adressée ? On a dit que Lysis avait écrit contre les Sociétés de crédit un réquisitoire. Un réquisitoire, soit, mais un réquisitoire fondé, motivé. A ce réquisitoire, il nous plaît de le constater, on n'a pas opposé une discussion impartiale et serrée, mais une apologie !

II

Prenons le fait le plus considérable, dont les autres découlent, le monopole des grands établissements de crédit, leur mainmise sur l'épargne. Testis ne veut pas le reconnaître.

Pour qu'il y ait monopole, déclare-t-il, il faut qu'il y ait privilège légal, privilège de l'Etat. Les établissements de crédit ont-ils un privilège de l'Etat, ont-ils le droit exclusif d'émettre des billets ou de se livrer à des opérations qui ne seraient pas permises également aux autres banques ? Nullement. Alors Lysis ne sait ce qu'il dit : il n'est pas vrai que les établissements de crédit jouissent d'un monopole (textuel). Ou cette discussion est une comédie ou elle s'adresse à des enfants, car nous n'avons pas écrit évidemment que les établissements de crédit jouissaient d'un monopole légal, mais d'un monopole de fait. Le lecteur est prié d'observer que ce n'est pas notre faute, si le débat tombe à ce niveau.

D'autre part ce monopole des banques qui n'existe pas, Testis s'efforce de le justifier. Il compare la situation de nos établissements de crédit avec celle de diverses sociétés industrielles *qui concentrent des ordres dans leur spécialité*, tels le Creusot et les Aciéries de la Marine pour le matériel de la guerre, la Manufacture de Saint-Gobain pour les glaces et les produits chimiques, etc. Son raisonnement est le suivant : si ces sociétés l'emportent sur leurs concurrentes, c'est que leurs produits sont meilleurs ; il en est de même des établissements de crédit, c'est par leur

mérite et leurs qualités réelles qu'ils triomphent des organisations similaires. Mon Dieu, il y aurait beaucoup à dire sur ce point. Le développement d'une entreprise capitaliste est-il toujours en rapport avec la valeur de sa direction et avec les services rendus au public, ne dépend-il pas souvent dans une large mesure des moyens d'action, des capitaux mis en œuvre, c'est une question à examiner. Il n'est pas certain non plus que la lutte économique, comme elle se poursuit de nos jours, soit un combat très loyal, où se rencontrent seulement de nobles chevaliers, mais ces considérations nous mèneraient également très loin. Il suffit de montrer à Testis que son rapprochement entre les établissements de crédit et certaines sociétés industrielles très favorisées ne supporte pas l'examen. La spécialité des unes consiste à fabriquer des canons, des miroirs ou des toiles, tandis que la « spécialité » des autres consiste à drainer et à gérer toute l'épargne du pays. Le monopole n'a pas la même importance dans les deux cas.

Et puis, Testis, sachez-le bien, si l'industrie métallurgique ou toute autre industrie fondamentale en France se groupait en consortium et constituait une organisation omnipotente comme le fait l'industrie de la banque aujourd'hui, cela n'améliorerait pas du tout la situation de vos amis. Bien au contraire. La question de la concentration des capitaux ne ferait que s'élargir et se poser avec plus de force devant les gouvernements. L'intérêt général a trouvé sa garantie jusqu'ici dans l'état de concurrence. Si cette garantie lui manquait, il devrait la chercher ailleurs. Dans un pays où les industries seraient centralisées et obéiraient à des directions uniques, la loi ne pourrait pas, elle ne devrait pas être la même que si ces industries restaient morcelées en de nombreuses entreprises autonomes.

Mais pourquoi cette discussion ? Elle est sans objet, s'il est vrai que le monopole des établissements de crédit n'existe pas. Car l'auteur, en même temps qu'il s'efforce d'excuser ou de justifier le monopole des banques, continue imperturbablement à nier sa réalité.

« Il faut croire, s'écrie-t-il, que la place financière n'est pas complètement absorbée, puisqu'en dehors des nombreuses banques parisiennes (*sic*) qui travaillent à Paris, des banques provinciales comme la Société Marseillaise, la Banque Privée de Lyon, Henri Devilder et Cie, Verley, Denoix et Cie, de Lille, —

et des banques étrangères (*sic*) comme la Banque Russo-Chinoise, la Banque Russe pour le Commerce et l'Etranger, la Banque I. R. P. des Pays-Autrichiens, la Banque Nationale du Mexique, la Banque de Rome, la Banque Suisse et Française, la Banco Francès del Rio de la Plata (*sic*), la Banco Espanol del Rio de la Plata (*sic*), la Banque Impériale Ottomane et d'autres encore exercent leur activité. »

Il résulte de cette déclaration, que pour neutraliser les monopoles des grands établissements de crédit, il faudrait faire état de sept à huit banques exotiques ayant une succursale à Paris ! L'argument est décisif... et bien sincère aussi, car Testis, qui vit dans les hautes sphères, sait dans quelle mesure ces sociétés étrangères concurrencent effectivement nos sociétés de dépôt, mais il fallait une liste assez longue pour faire impression, on l'a dressée comme on a pu.

Il y a d'autre part, dans cette tentative de réfutation, un sophisme à signaler. Quand on constate que quatre sociétés financières sont pratiquement omnipotentes sur le marché, on ne veut pas dire assurément, qu'en dehors de ces établissements, il n'existe aucune maison et qu'il est impossible, en fouillant dans l'Annuaire, de grapiller plusieurs douzaines de noms de sociétés plus ou moins importantes et poursuivant, sous l'étiquette de banques, des objets plus ou moins différents. Nous sommes prêts à concéder que si avancé qu'on soit en France au point de vue de la concentration financière, on n'est pas arrivé encore à n'avoir que trois à quatre établissements payant patente. On n'en est pas là, on n'y sera peut-être jamais, car dans la vie, l'absolu n'existe pas, et l'on doit se contenter de l'à-peu-près. Est-ce à dire qu'il faut se réjouir parce que les établissements de crédit n'ont pas encore tué tout le monde, cela serait peut-être excessif. Au point de vue qui nous intéresse, il suffit de rappeler que quatre sociétés financières placent officiellement plus de la moitié des valeurs introduites en Bourse et en réalité en écoulent à leurs guichets les sept dixièmes. Qu'il subsiste à côté de ces sociétés quelques banques secondaires ou subalternes, la chose est relativement indifférente. Ce fait n'empêche pas les quatre sociétés prépondérantes d'être maîtresses du marché.

Jugeant notre controverse, le *Journal des Economistes* a constaté qu'aucune banque ne possède en province cette organisation de succursales grâce à laquelle les grands établissements de crédit peuvent prendre contact avec tous les capitalistes du pays,

et, si besoin est, leur faire entendre à tous, à la même heure, le même conseil, qu'aucune banque ne peut donc leur faire effectivement concurrence.

Parlant du développement des établissements de crédit, de leur puissance, M. Jules Doumergue observe que ces établissements en sont venus à subalterniser même la Banque de France.

« La Banque de France, dit-il, a vu se développer autour d'elle les grandes sociétés de crédit : elle avait tous les moyens de se rendre compte de leurs progrès, de leurs tendances, de l'évolution qui les poussait dans la voie stérilisante qu'elles suivent. Elle les a vues absorber peu à peu les banques locales, entamer les banques régionales, et loin de réagir, comme c'était son intérêt et son devoir, elle a laissé faire. Et maintenant, elle s'aperçoit que son tour arrive et qu'elle est devenue le *simple caissier* de ces établissements, au lieu d'être restée leur banquier. » (*Réforme Economique* du 20 août 1905.)

Maintenant laissons parler les chiffres. Dans l'*Economiste Européen* (mars 1908), M. Edmond Théry a montré les progrès réalisés par cinq sociétés de dépôts : Crédit Lyonnais, Comptoir d'Escompte, Société Générale, Crédit Industriel, Société Marseillaise et par la Banque de France de 1882 à 1907, à vingt-cinq années de distance. A la fin de 1882, ces cinq sociétés avaient 614 millions de dépôts à vue et 275 millions de capital versé, soit une disponibilité de *889 millions*. Quel chemin parcouru depuis, quelle évolution ! A la fin de 1907, les mêmes sociétés accusent 3424 millions de dépôts à vue et 605 millions de capital versé, elles ont une disponibilité de *4029 millions*. L'augmentation en 25 ans est de 300 %. Dans le même intervalle, les disponibilités de la Banque de France n'ont progressé que modérément, elles ont passé de 1093 à 1675 millions (excédent de la circulation fiduciaire, dépôts à vue et capital versé), augmentant de 50 % seulement. De ce côté, la situation s'est complètement renversée : il y a vingt-cinq ans, la Banque de France dominait les sociétés de crédit, les sociétés de crédit dominent la Banque de France aujourd'hui. Additionnant les chiffres, on trouve que les six grands établissements financiers désignés plus haut détenaient ensemble, à la fin de 1907, une disponibilité totale de *6 milliards de francs* (1).

(1) Calculant un peu différemment, le *Rentier* du 17 novembre 1905 estimait l'actif disponible ou facilement réalisable de six établissements financiers français à près de 7 milliards.

Six milliards de francs à manier, à manipuler ! Y a-t-il dans le pays un groupement de forces, nous ne disons pas équivalent, mais pouvant faire contre-poids dans une certaine mesure à ce pouvoir formidable, à ce colossal sac d'écus ? Il n'y en a pas, il n'en existe pas l'embryon. Que Testis apporte ses petits pantins, ses banques de poupée que tout à l'heure il mettait sur la table pour « concurrencer » l'oligarchie, qu'il les dresse devant nos sociétés de dépôt et notre Banque de France marchant la main dans la main et se donnant un mutuel appui, on verra l'effet produit. Oui, l'organisation qui réunit une telle masse de capitaux est seule, elle est unique, elle n'a devant elle que des rivaux insignifiants ou nominaux ; il est donc vrai qu'elle est omnipotente, qu'elle détient un privilège, un monopole. Quelle estime, quels égards Testis veut-il qu'on ait pour ses écrits, s'il commence par nier un fait éloquemment brutal comme celui-là !

III

Nous allons examiner les autres arguments qui nous sont opposés et montrer qu'ils sont d'une valeur médiocre, tant au point de vue de l'exactitude des faits que de la justesse du raisonnement.

Nous avions écrit que cette domination d'une oligarchie financière gouvernant les capitaux de tout un pays, était un phénomène spécial à la France et n'existait pas au même degré en Angleterre, en Allemagne, etc. Cette constatation est particulièrement désagréable à notre contradicteur. Il nous donne un démenti formel, selon son habitude. Il s'efforce ensuite de montrer que nous voyons les choses à l'envers et que la question de l'oligarchie financière ne se pose pas en France, mais en Angleterre. Ces pauvres Anglais ! Ils ont 26 établissements de crédit possédant des succursales en province, alors que nous en avons seulement 4 ou 5, ils sont donc bien plus mal partagés ! En outre, sur les 26 établissements dont ils sont affligés, 6 seulement s'occupent d'émissions de fonds d'État, et ces six ont leurs spécialités. Il ne faut donc pas parler de concurrence en Angleterre pour les emprunts étrangers, il ne faut pas dire qu'il y a sur le marché de Londres une pluralité d'influences se neutralisant les unes les autres. Cela n'est pas exact, Testis nous le déclare. En Angleterre, il n'y a pas concurrence, il y a monopole ; d'autre part, au point de vue de la sécurité, les établissements de crédit britan-

niques n'offrent pas non plus toute garantie. Testis n'est pas certain qu'ils pourraient, le cas échéant, rembourser intégralement leurs dépôts (*sic*), etc.

Le plus curieux est que l'auteur croit faire du bien à sa thèse en émettant ces assertions et n'a pas un seul instant l'idée qu'il est en train de ruiner son propre point de vue. Comment ne le voit-il pas ? S'il dit vrai, si la conclusion des emprunts étrangers est l'objet d'un monopole en Angleterre, à plus forte raison l'est-elle en France où le nombre des banquiers est plus restreint. Cette analogie, cette similitude entre les deux pays, ne peut servir qu à mettre en lumière le fait notoire que la question des banques est générale et se pose ou tend à se poser chez toutes les grandes nations, et ce fait ne surprendra personne, car tout le monde a remarqué déjà qu'avec des modalités diverses et des degrés d'évolution différents, les mêmes problèmes se posent à peu de chose près chez tous les peuples qui marchent en tête du progrès. Tous ces peuples souffrent de l'antagonisme d'intérêts entre ouvriers et patrons, tous connaissent le conflit pénible de la religion et de science, tous sont divisés par la question du protectionnisme et du libre-échange, tous se plaignent de l'accroissement des budgets, de l'augmentation des impôts, du militarisme, du fonctionnarisme, de l'alcoolisme, etc., ce qui revient à constater la banale vérité que tous les peuples modernes ont la même culture d'esprit, le même régime économique, la même civilisation. Dire que la question des banques se pose ailleurs que chez nous, n'est donc pas combattre notre thèse, mais lui fournir un argument.

Cependant, s'il est vrai que la question des banques existe dans tous les pays, s'il est vrai que dans tous les pays il y a tendance à la concentration des moyens financiers en quelques mains, ce trait commun n'empêche pas que la question des banques se pose différemment de peuple à peuple. Nous voudrions montrer en quelques mots cette diversité. Que le lecteur se rassure, nous n'allons pas l'ennuyer avec des statistiques ou des discussions arides. La technicité est trop souvent l'éteignoir des idées générales. Les énumérations de noms et de chiffres, les analyses de détail, si intéressantes qu'elles soient pour des spécialistes, laissent toujours une impression de confusion dans l'esprit du profane. Quand on écrit pour le grand public, quand on veut, avant tout, être lu, être compris, il faut parler une langue claire, accessible à tous.

Admettant, comme un fait universel, la concentration des

moyens financiers entre des mains de moins en moins nombreuses, il reste à examiner la situation respective de chaque pays aux points de vue suivants : 1° la centralisation des banques est plus ou moins avancée et, par suite, il subsiste plus ou moins de concurrence ; 2° le type des banques est plus ou moins différent, les banques se livrent ou ne se livrent pas aux mêmes opérations ; 3° l'activité des banques est plus ou moins favorable aux intérêts du pays. Voià trois points de vue bien déterminés au moyen desquels on peut esquisser à grands traits les différents systèmes de banques existant dans les principaux pays. En s'aidant de ces trois catégories très claires, on peut classer les différents systèmes de banques avec plus de sûreté que si l'on cherche des idées directrices dans les statistiques incolores et imprécises qui sont publiées sur la matière. Ici, comme ailleurs, il ne s'agit moins d'apporter des notions originales, que d'exposer des vérités de sens commun avec lesquelles tout le monde est déjà plus ou moins familiarisé.

IV

En Amérique, où la concentration des capitaux est très accusée, il n'y a pas cependant, à proprement parler, centralisation financière : on ne voit pas là-bas trois ou quatre banques colossales orienter l'épargne du pays à leur gré et faire la pluie ou le beau temps sur le marché des valeurs. La puissance de l'argent est représentée d'abord par de grandes institutions de dépôts qui ne s'occupent pas d'émissions et ne font pas d'affaires, elle s'incarne ensuite dans d'énormes fortunes individuelles dont les détenteurs appelés magnats, type Rockfeller ou Vanderbilt, entourés d'une clientèle qui les suit, constituent des groupements considérables. C'est un trait de la finance américaine que les magnats jouent un plus grand rôle que les institutions anonymes et que les banques très nombreuses (on en compte environ 13.000) sont généralement l'instrument de puissantes individualités. Il faut noter que ces financiers se combattent les uns les autres et qu'il existe entre eux un état de guerre intensif.

L'activité des magnats américains se dépense principalement dans l'industrie. En 1906, le chiffre des transactions à la Bourse de New-York a été de 24 milliards de dollars, la presque totalité de ces négociations, soit 23 milliards de dollars, avait trait à des actions de sociétés. En Amérique, la finance s'est emparée de

l'industrie, elle a développé celle-ci merveilleusement, mais aussi elle l'a exploitée, elle en a fait un instrument d'agio et la base d'une spéculation souvent éhontée. Son initiative est outrée, ses combinaisons, ses échafaudages gigantesques sont conçus presque toujours pour exécuter des coups de Bourse. Là-bas, les valeurs les plus sérieuses subissent des fluctuations démesurées, elles montent et baissent sans cesse. C'est le régime du jeu. Cependant, en Amérique, la Bourse n'est pas monopolisée. Le Stock Exchange de New-York compte 1100 membres, constituant 448 maisons. Quelle différence avec ici ! On peut dire beaucoup de mal du système financier américain, il a causé des déplacements de fortune innombrables, il a provoqué à diverses reprises des secousses profondes, des cataclysmes. Toutefois, dans son ensemble, ce système est d'une vie intense et personne n'ignore qu'il a donné à l'industrie, au commerce et à l'expansion économique du pays tout entier, un élan vertigineux. Il y a un mouvement antifinancier en Amérique : il prend la forme d'une protestation contre les trusts, il a eu récemment pour interprète l'ancien président Roosevelt.

V

Est-ce en Angleterre que nous trouverons le pendant de ce qui existe en France, une oligarchie dirigeant à son gré les capitaux du pays ? Nullement. La concentration des capitaux est très visible assurément de l'autre côté du détroit. Au 31 décembre 1907, on comptait dans le Royaume-Uni 74 banques par actions et 32 banques coloniales (Journal l'*Economist*). Testis relève parmi ces banques, les noms des 26 établissements de crédit importants possédant 5089 succursales et recevant des dépôts. Cinq de ces établissements sont particulièrement puissants et détiennent 3 milliards et demi d'argent public. Testis cite ces chiffres avec une satisfaction non déguisée, comme s'ils étaient favorables à sa cause. On parle d'une oligarchie financière qui drainerait les capitaux en France. Eh bien, ils ont aussi leur oligarchie en Angleterre !

Cependant, une page plus loin, l'auteur mentionne ce détail : *sur les 26 établissements de crédit anglais, 6 seulement s'occupent occasionnellement d'émissions et uniquement à la commission* (sic). Vraiment, sur les 26 établissements anglais, 6 seulement s'occupent d'émissions et ils ne s'en occupent qu'occa-

sionnellement, et quand ils le font, ce n'est pas comme promoteurs, c'est seulement à titre d'intermédiaire et moyennant commission ? Oh ! le petit fait, le tout petit fait ! Arrêtons-nous sur ce petit fait. Il veut dire ceci : en Angleterre, les 26 établissements de crédit qui ont des milliards en dépôt, n'entreprennent aucune opération personnelle et ne font aucune affaire pour leur compte avec l'argent qui leur est confié ; cet argent qui n'est pas à eux, ils l'emploient exclusivement aux transactions de banque n'offrant aucun aléa, à l'escompte commercial, aux reports, etc., ou bien ils le placent en Consolidés, en emprunts anglais de premier ordre, en obligations communales ou de chemins de fer, dans ce qu'on appelle là-bas les *gilt edged securities* et ici les valeurs de tout repos. Ce petit fait veut dire encore ceci : en Angleterre, les 26 établissements de crédit qui ont des milliards en dépôt ne s'improvisent pas les tuteurs, les directeurs de l'épargne, ils ne concluent pas des emprunts avec des gouvernements étrangers, ils n'introduisent pas à la Bourse des valeurs nouvelles qu'ils ont été chercher en Russie, au Brésil ou ailleurs pour les repasser avec bénéfice à leurs clients ou déposants, ils n'interviennent pas avec la force de leurs milliards pour orienter la fortune publique dans le sens de leurs intérêts. Oh ! le petit fait, le tout petit fait ! N'en parlons pas.

Que dire aussi de l'observation suivante : la concurrence est très limitée en Angleterre en ce qui concerne la conclusion des emprunts étrangers, une dizaine de maisons seulement s'occupent de ces affaires, et la plupart d'entre elles ont leur spécialité ; elles détiennent sur tel ou tel pays une sorte de droit exclusif ? En deux mots, on veut assimiler le cas de ces maisons anglaises à celui de nos établissements de crédit français qui exercent, eux, en matière d'emprunts étrangers, un monopole indiscutable, mais il est facile de montrer que ce rapprochement est très superficiel et témoigne d'un piètre esprit d'analyse. En effet, libre à MM. Baring brothers ou Morgan, de conclure l'emprunt étranger qui leur plaît, ils n'engagent qu'eux-mêmes, ils font l'opération à leurs risques et périls, le public n'est pas sous leur coupe. MM. Baring brothers et Morgan n'ont, sur le public, aucune influence directe. Ils ne prennent pas d'argent en dépôt, ils n'ont pas de succursales, pas de guichets en province. Dans

ces conditions, MM. Baring brothers et Morgan and Co sont intéressés, évidemment, à n'offrir que des affaires acceptables : sans cela ils s'exposent à garder pour eux leur papier. Toute autre est la situation de nos établissements de crédit, qui écoulent directement à leurs déposants les titres achetés par eux et disposent d'un véritable monopole de placement en raison d'une organisation dont nous rappellerons en France les grandes lignes. Il y a donc là une différence fondamentale aussi que Testis n'a pas su ou pas voulu signaler.

Du reste, cette description de la finance anglaise que fait Testis est incomplète au plus haut degré. En Angleterre, comme en Amérique, l'activité n'est pas dans les banques, elle est dans les individus. En Angleterre, la fortune mobilière comprend seulement 35 % de fonds d'Etats ou titres à revenu fixe et 65 % d'actions de sociétés. En France, la situation est à peu près inverse, nous avons 25 % d'actions de sociétés et 75 % de fonds d'Etats, etc. (Voir Statistiques de M. Alf. Neymarck). L'Anglais n'est pas un rentier, c'est un homme d'initiative, il place son argent dans le commerce, dans l'industrie, dans les mines. Testis escamote ce côté de la question. Il parle, il écrit comme si la vie des Anglais se passait à négocier des emprunts argentins ou mexicains. Il ne dit pas un mot du commerce, de l'industrie, de la flotte, des charbonnages, qui absorbent tant de capitaux en Angleterre. Il ne mentionne pas l'effort prodigieux des promoteurs britanniques qui ont créé les grands centres aurifères du Transvaal, de l'Australie, des Indes, qui ont mis si merveilleusement en valeur les colonies anglaises et travaillé dans le monde entier pour le bien de leur patrie. Quand ceux-ci ont exercé leur activité hors frontières, ils n'ont pas créé des entreprises « étrangères », ils ont créé des entreprises anglaises, ils y ont placé des employés anglais, des ingénieurs anglais, des administrateurs anglais. Testis fait semblant d'ignorer qu'il existe de l'autre côté de la Manche une finance minière, industrielle et coloniale représentée par des milliers d'individus dont les efforts développent sans se lasser la petite et la grande Angleterre. De tels hommes, hélas ! n'existent pas chez nous, ils ne poussent pas sur notre sol, ils ne peuvent évidemment y vivre, ils sont étouffés, ils sont fauchés pour ainsi dire avant de naître par la puissante organisation qui draîne les capitaux français...

VI

Existe-t-il en Allemagne une oligarchie financière monopolisant l'orientation des capitaux ? On pourrait le croire à première vue, car à Berlin 9 établissements de crédit très importants disposent tant en argent à eux, qu'en argent à des tiers, de 6.216 millions de marks (7.500 millions de francs). Voilà, semble-t-il, l'équivalent de nos grandes sociétés de dépôts. Mais le rapprochement est trompeur : au-dessous des neufs banques berlinoises appelées « mammouth » en raison de leur vaste dimension, 44 banques disposent de 4.813 millions de marks (5.800 millions de fr.). 128 banques de 1.728 millions de marks (2.100 millions de fr.), 261 banques de 301 millions de marks (360 millions de francs) (1). Il y a donc en tout 442 banques par actions représentant le pouvoir financier de l'Allemagne, auxquelles il faut ajouter environ 6.000 banquiers privés dont le rôle est toutefois assez insignifiant.

442 banques ! le nombre est respectable, mais en réalité la concentration des banques est plus avancée qu'il ne laisserait supposer, car les 44 banques constituant la deuxième catégorie sont affiliées à huit grands établissements berlinois qui possèdent en partie leurs actions. Il y a donc en Allemagne une aristocratie financière représentée par 53 banques importantes qui se divisent en huit groupes séparés, en huit familles de banques.

Un des traits du peuple allemand est le particularisme. La nation germanique est composée de nombreux Etats ayant depuis longtemps leur vie propre et réunis récemment, tandis que la France est uniformisée depuis Napoléon. On ne pouvait songer dans ces conditions à créer en Allemagne ces agences à matricule, conçues toutes sur le même modèle et identiques en chaque région qui sont le triomphe de la centralisation française. Chez nos voisins le besoin de concentration s'est satisfait autrement. Ne pouvant absorber ou éliminer les banques régionales, les établissements de crédit s'y sont intéressés, ils les ont commandités ou ont acheté leurs titres. Ils les ont fait ainsi des alliés

(1) Ces chiffres de capitaux n'ont pas une valeur absolue. Ils contiennent des doubles emplois, impossibles à déterminer. Comme notamment les banques de province ont des sommes importantes en dépôt dans les banques berlinoises, quand on additionne les bilans des unes et des autres, on calcule cet argent deux fois.

ou des instruments. Différence de forme dira-t-on. Oui, différence de forme, mais aussi différence de fond, car si les banques régionales, devenues des filiales des grands établissements, aident ceux-ci dans leurs émissions, elles ont conservé leur autonomie, leur initiative et la plus grande partie de leurs opérations a trait aux affaires de la région. Les grands établissements n'ont par eux-mêmes qu'un rayonnement limité. Le plus puissant de tous, la Deutsche Bank, qui est une sorte de Crédit Lyonnais allemand, n'a que 83 succursales, la Dresdner Bank en a 74, la Disconto-Bank 55, la Darmstædter 46, On voit combien les banques allemandes diffèrent à ce point de vue des banques françaises qui chacune ont des centaines d'agences directement dans leurs mains. On concilie là-bas une concentration très avancée avec une décentralisation remarquable qui permet la commandite industrielle, chose impossible en France où toute décision est prise au siège social, et l'émission de petites et moyennes affaires de 1, 2 ou 3 millions dont on ne s'occupe pas chez nous.

On ne peut parler des banques allemandes sans relever un fait considérable qui les concerne, mais ce fait lui-même est si connu qu'on ne saurait le mentionner sans tomber dans la banalité. Nous faisons allusion à cette formidable activité que les banques allemandes ont déployée pour élever économiquement leur pays. L'Empire leur doit ses chemins de fer, ses canaux, sa flotte et ses ports de mer, il leur doit ses charbonnages, ses grandes industries métallurgique, électrique, chimique, il leur doit ses exportations grandissantes, sa conquête du marché mondial. La nation allemande est consciente de ce fait. Dans toutes les publications techniques, dans tous les écrits des écrivains germaniques on retrouve la constatation que le développement du commerce et de l'industrie en Allemagne est dû avant tout à l'action des banques (1). Il n'y a pas d'affaire, pas d'entreprise en Allemagne qui n'ait été ou constituée ou aidée en commandite par une institution financière quelconque. Cette condition essentielle de l'esprit d'initiative, cet élément fécondant, vivifiant de la production, cette chose à peu près inconnue en France qu'on

(1) Une statistique dressée par la *Gazette de Francfort* établit que pendant l'année 1907 le tiers de tous les nouveaux capitaux a été absorbé par les mines et la métallurgie ; une somme très importante a alimenté les applications diverses d'électricité et il est resté pour toutes les autres industries réunies 1 milliard 357.200.000 marks pour un total de 4 milliards et demi d'actions et obligations.

appelle le crédit, est là-bas accessible à tous. Un journal allemand écrit :

« Aucun pays au monde ne possède un système de crédit aussi achevé, aussi complet que l'Allemagne. Quiconque ici possède un objet de quelque valeur, mobilier ou immobilier, est assuré de se faire consentir un prêt sur cet objet, le cas échéant. De cette facilité à emprunter, il est fait un tel usage qu'en Allemagne il n'existe pour ainsi dire plus un objet appartenant à son détenteur nominal. La maison n'appartient pas au propriétaire, mais au créancier hypothécaire. La fabrique n'appartient pas au fabricant, mais pour sa partie immobilière encore au créancier hypothécaire et pour le reste aux commanditaires ou aux banques consentant des crédits. L'entreprise commerciale s'édifie en partie sur le crédit du fabricant, en partie sur le crédit d'escompte. Et les valeurs dans lesquelles s'exprime cet engagement réciproque, telles qu'hypothèques, obligations, traites, constituent à leur tour l'objet d'opérations de prêt. C'est une chose naturelle et qui va de soi en Allemagne qu'on ne doit pas travailler avec son propre argent, mais avec l'argent des autres et qu'on a un droit certain à cet argent, au moins dans la mesure où l'on possède une propriété pouvant être gagée. »

Un système comme celui-là, s'il comporte des excès, est de nature à porter au maximum la productivité du pays.

Malgré son haut degré de concentration la grande banque allemande reste divisée en huit groupes qui peuvent se rapprocher à l'occasion d'une émission importante dépassant le pouvoir de chacun, mais dont l'état normal est la rivalité, la lutte. La *Cote de la Bourse et de la Banque* écrivait à la date du 24 août 1908 :

« Le grand nombre de banques allemandes et la concurrence qui chaque jour devient plus vive, incitent les établissements de crédit à une action isolée, dans l'espoir de retirer de chaque opération le maximum de bénéfices, ils préfèrent même que certains emprunts leur échappent, convaincus que d'autres compenseront pour eux ce manque à gagner. »

C'est ainsi que cette année l'emprunt de Berlin, de 50 millions de marks 4 %, a été adjugé à la Deutsche Bank, celui de Kiel, de 7 millions 3 % à la Dresdner Bank, etc. Les banques arrivent à prendre ces emprunts de villes avec une marge de 2 % pour payer les frais et réaliser un bénéfice. Il est à peine utile de rappeler qu'en France cette course aux emprunts n'existe pas. Quand

nos établissements de crédit n'agissent pas en consortium, quand ils traitent une affaire isolée, ils savent en tout cas qu'aucun faux frère ne leur fera concurrence. Une autre raison pour laquelle les banques allemandes ne sont pas arrivées à se grouper d'une manière aussi serrée que les banques françaises, c'est qu'elles vivent des industries locales et s'alimentent d'opérations de crédit ou d'émissions très nombreuses et pas assez importantes chacune pour obliger les banques à s'unir dans un but commun. Nos établissements de crédit français travaillent dans des conditions inverses, ils ne s'occupent pas d'industrie et placent continuellement de grandes émissions étrangères, d'où la nécessité pour eux d'une étroite et permanente union.

Si les banques allemandes ont rendu de grands services à leur pays, elles ont cependant leur point faible, elles ont le grave défaut d'être à la fois banques d'affaires et banques de dépôts, elles n'engagent pas seulement dans l'industrie leur propre argent, elles y mettent aussi celui qu'on leur confie et souvent elles font courir à cet argent étranger des risques disproportionnés avec l'intérêt qui leur est servi. D'autre part, la crise mondiale récente a révélé en Allemagne un état de surproduction industrielle et des excès de spéculation chez des établissements financiers qui s'étaient engagés au delà de leurs ressources. L'opinion s'est émue On s'est occupé de la question des banques, on s'est demandé si leurs dépôts étaient en sûreté, s'ils avaient pour contre-partie un actif réalisable, s'ils pourraient être remboursés intégralement le cas échéant. Considérant en outre la puissance inquiétante des grandes banques, on a agité la question de savoir s'il n'y avait pas lieu de soumettre celles-ci à une plus stricte réglementation. Il s'est alors produit un fait considérable, un fait humiliant pour nous, quand on songe à l'incroyable faiblesse de notre propre gouvernement à l'égard de l'oligarchie financière en France. Le 1er mai dernier, le gouvernement allemand n'a pas craint de nommer *une commission d'enquête pour examiner si les dépôts des banques allemandes présentaient, au point de vue de la liquidité, de la facilité de remboursement, toutes les garanties nécessaires*... Cette commission siège encore, elle n'a pas terminé ses travaux.

Ce qui est très intéressant, très symptomatique aussi, c'est le mouvement d'idées qui commence à se manifester en Allemagne contre les établissements de crédit. Certains publicistes de valeur

demandent que l'objet de l'enquête officielle sur les banques soit élargi. Il n'y a pas seulement, disent-ils, à examiner la question de la sécurité des dépôts, il y a aussi celle de leur emploi. En deux mots, voici la thèse : des sommes très considérables sont drainées, retirées des régions où elles remplissaient une fonction déterminée pour être affectées par les banques à d'autres usages. Ces usages sont rémunérateurs pour les banques, mais sont-ils profitables à l'Etat ou à l'intérêt public, c'est un point qu'il faudrait considérer. Autrefois, le bourgeois allemand convertissait ses disponibilités en rentes allemandes ou prussiennes, qu'il pouvait vendre d'un jour à l'autre s'il avait besoin d'argent liquide, aujourd'hui, il laisse ses fonds en dépôt dans les établissements de crédit qui lui paient un intérêt égal et lui laissent la facilité de reprendre son argent quand il le veut. Le bourgeois allemand trouve peut-être son compte à cet arrangement, mais il n'en est pas de même de l'Etat qui perd sa clientèle d'acheteurs de rentes. Son crédit est diminiué (opinion de M. Alfred Lansburgh).

Un autre grief est le suivant : par suite de la concentralisation des capitaux entre les mains des grandes banques, les petits commerçants, les petits industriels obtiennent de moins en moins de crédit. Au contraire, les gros en obtiennent trop, on leur en accorde plus qu'ils ne méritent. C'est au point, qu'en Allemagne, s'il est relativement aisé d'emprunter cent mille marks, il est impossible, ou à peu près, d'en emprunter mille. Le haut négoce, la grande manufacture sont favorisés indûment, on leur jette l'argent à la tête mais on ne donne rien aux petits dont l'épargne constitue pourtant la plus grande partie des dépôts. Ainsi, la concentration des banques aurait pour effet, à la longue, de faire disparaître la classe moyenne, elle aboutirait à créer une classe de gros producteurs privilégiés, travaillant sous la dépendance de quelques établissements financiers qui tireraient toute la production par des ficelles. Un écrivain non socialiste, mais technicien va même jusqu'à écrire : « Si l'évolution continue avec cette rapidité, le temps n'est pas éloigné où il y aura *plus de pouvoir dans les mains de deux directeurs de banques que dans celles d'un roi.* » (opinion de M. Ludwig Eschwege).

Il est curieux de constater qu'en Allemagne, où la centralisation des banques est cependant moins avancée qu'en France et où les établissements de crédit, ont contribué si activement au

développement de leur pays, il se dessine un mouvement de protestation contre le pouvoir excessif des grandes institutions de crédit. En France, où l'on vit sous le régime de la dictature financière presque parfaite, il n'y a pas encore l'équivalent de ce mouvement. On est blessé dans son amour-propre national, quand on compare l'indépendance des économistes et des hommes d'Etat allemands à l'égard des grandes banques de leur pays, à la faiblesse, à la pusillanimité des milieux intellectuels français envers notre oligarchie financière pourtant bien autrement puissante !

VII

Notre constatation que le système de banques existant en France est unique et n'existe chez aucune autre nation irrite très vivement l'oligarchie. Pour nous répondre, elle s'efforce d'embrouiller les notions très claires que nous avons exposées sur l'organisation financière de notre pays, elle s'embarque dans des discussions oiseuses ou dénature, à dessein nos idées. Il va de soi que nous ne sommes pas dupe de la sincérité de sa controverse, et que si nous engageons un débat avec elle, ce n'est pas dans l'espérance que nous pourrons la convaincre de la nécessité où elle est de se transformer ou de se supprimer. La Sagesse des nations a constaté bien avant nous que certaines surdités étaient volontaires et ne relevaient pas de l'art médical. Testis s'est mis un tampon trop serré dans les oreilles pour que nos paroles viennent jusqu'à lui, mais le lecteur qui n'est pas intéressé dans la matière et n'émet pas des fonds russes, est placé plus favorablement pour nous comprendre. C'est donc à lui que nous nous adressons ici.

Si l'on jette les yeux sur le rapport annuel d'un grand établissement de crédit allemand, on est frappé du nombre d'émissions auquel cet établissement a participé. Testis rapporte qu'en 1906 la Dresdener Bank a pris part à 60 émissions de valeurs industrielles. Considérant les emprunts d'Etats, de villes et les titres de toute nature, nous voyons qu'en 1906 la Deutsche Bank a participé à 90 émissions, la Disconto-Gesellschaft à 89. Pendant la même période, la Société Générale ne s'est intéressée qu'à 27 émissions, le Comptoir d'Escompte à 26 (d'après leurs rapports annuels) ; le Crédit Lyonnais, semble-t-il, n'a effectué que 4 à 5 émissions. Si l'on examine l'activité totale des trois établissements de crédit, Crédit Lyonnais, Société Générale et Comptoir d'Escompte, pendant l'année 1906, on constate que

ces trois sociétés ont émis ou placé officiellement, en chiffres ronds, pour 2.200 millions de valeurs en 35 émissions environ soit une moyenne très élevée de 63 millions par émission, mais il convient de noter que sur les 35 émissions, *dix représentaient une somme de* 1.750 *millions de francs ou* 175 *millions par émission.* C'est un trait distinctif des grandes banques françaises comparées aux banques étrangères qu'elles font moins souvent appel au public, mais que chacune de leurs opérations, par contre, est très considérable. *Tous les ans, au moyen d'une dizaine d'émissions variant de* 100 *à* 200 *millions de francs en moyenne, nos grands établissements de crédit draînent l'épargne en quelques coups secs.* Ce sont des emprunts russes, norvégiens ou bulgares, etc., tantôt des titres de chemins de fer argentins ou mexicains, des obligations de ports du Brésil, etc., etc. Le nom des valeurs n'importe pas en ce moment. Ce qu'il faut retenir, c'est la dimension gigantesque des émissions, elle suffit à montrer avant toute analyse, qu'en France la direction des capitaux est étonnamment centralisée.

Puisqu'on fait semblant de ne pas nous comprendre, nous allons décrire une fois de plus la triste organisation financière de notre pays. Trois sociétés de dépôt extrêmement (1) puissantes, appelées : Crédit Lyonnais, Société Générale, Comptoir d'Escompte, ont créé des agences sur tous les points du territoire français, elles n'en possèdent pas moins de 150 rien qu'à Paris et dans la banlieue, elles en ont dans toutes les villes et à peu près dans tous les bourgs des départements ; *la Société Générale, à elle seule, a 517 agences en province.*

Point très important, ces agences ne sont pas des banques locales, elles ne participent pas à l'activité des régions, elles ne soutiennent aucune entreprise commerciale ou industrielle dans le centre où elles fonctionnent, elles ne sont pas sous les ordres d'un directeur plus ou moins autoome ou indépendant, non, ces agences sont des bureaux, des prolongements du siège social, elles en dépendent étroitement. Celui qui les commande est un fonctionnaire, un employé, il n'a pas de liberté, pas d'initiative, il ne se meut pas de lui-même, *il reçoit des ordres de Paris, il les exécute.*

Le rôle de ces agences est double. Il consiste d'abord *à*

(1) A ces trois sociétés de dépôt très puissantes, s'ajoutent deux ou trois autres sociétés moins importantes, tels que le Crédit Industriel et Commercial, la Banque Française pour le Commerce et l'Industrie, la Société Marseillaise et enfin la grosse banque d'affaires, la Banque de Paris et des Pays-Bas. La réunion de ces éléments constitue ce qu'on appelle le consortium. C'est ce consortium qui place la plus grande partie des valeurs mobilières en France.

draîner l'argent des régions, à attirer les dépôts qui sont envoyés au siège social de Paris et forment, en s'accumulant, les milliards des établissements de crédit ; il consiste ensuite *à écouler sur toute la France d'énormes quantités de valeurs émises généralement par les établissements eux-mêmes*, et sur lesquelles ceux-ci réalisent d'importants bénéfices. Sans doute, à côté de ces opérations fondamentales, les agences se livrent aux affaires de banque ordinaires, elles pratiquent l'escompte des traites, paient les coupons, prennent les titres des rentiers en dépôt, etc., mais ces opérations s'exécutent aux conditions les plus réduites, et ce n'est pas elles qui rapportent des profits aux agences. Tous les professionnels le savent, les opérations courantes sont pour nos banques avant tout un moyen d'attirer le client, de le faire venir au guichet. Avec ces opérations classiques, la plupart des agences ne font pas leurs frais, par contre, elles se rattrapent sur les bénéfices que leur procure le placement des titres, l'écoulement du papier.

Les agences sont les cellules des gros organismes que nous étudions ici. C'est par elles que nos établissements de crédit exercent sur l'épargne du pays leur domination. Nous devons donc examiner de près leur mécanisme et leur fonctionnement. La chose en vaut la peine. L'organisation de nos sociétés de dépôt est unique, c'est un modèle du genre, un chef-d'œuvre, elle n'a son pendant nulle part ailleurs. On peut comparer cette organisation à un engin de pêche formidable, à une sorte de nasse gigantesque qu'on a jetée sur la France, et qui est si habilement disposée, que tous les poissons doivent y entrer. Réfléchissez à ceci : quand un client met en dépôt dans une banque, son argent, ses titres, sa fortune mobilière, il tombe tout naturellement sous l'influence de cette banque, il est porté d'instinct à l'écouter, à suivre ses conseils, ceci est un cas de suggestion élémentaire et bien facile à comprendre. Ici, ce client est, en outre, comblé d'attentions, on gère sa fortune, on détache ses coupons, on échange ses titres, on accomplit pour lui toutes les formalités, on lui donne tous les renseignements qu'il peut désirer, et l'on fait tout cela gratuitement ou à peu près. On va plus loin encore dans la voie de la complaisance : pour que ce client n'ait pas à se déranger, on le visite à domicile, on s'enquiert affectueusement de l'état de son portefeuille, on s'ingénie à lui proposer de bons, d'avantageux placements. En vérité, que

d'amabilité et de gentillesse, comment résister à de telles marques de désintéressement et de sollicitude ? Et nous sommes en province ! Et il y a l'honneur de recevoir chez soi le représentant du Crédit Lyonnais, du grand établissement financier qui manie des milliards et dont le pouvoir rayonne sur toute la France. Le Crédit Lyonnais dit qu'une valeur est bonne, il n'y a pas de doute, elle l'est, le Crédit Lyonnais ne peut se tromper. En raison justement de leur rôle incolore, les employés d'agences ont le prestige d'agents administratifs, on voit en eux l'émanation d'un pouvoir central très puissant dont les inspirations sont infaillibles... Ainsi travaillé, impressionné, on voit ce qui peut rester de libre arbitre au capitaliste et quelle clairvoyance il doit posséder pour apercevoir le piège qu'on lui tend et ne pas tomber dans le filet des grands établissements de crédit.

VIII

Regardons maintenant comment les choses se passent en cas d'émission et quel parti l'on tire de cette organisation de succursales, d'agences et de correspondants répandus sur tous nos départements français. Tout le monde sait qu'entre l'acheteur et le vendeur il y a antagonisme d'intérêt. Eh bien, ici, nos établissements de crédit sont *dans cette situation privilégiée qu'ils connaissent la fortune de leurs clients*, savent de quels titres elle est composée, et sont renseignés, en outre, exactement sur le montant de l'argent dont ils disposent. Cette connaissance donne évidemment à nos établissements de crédit un énorme avantage sur leur clientèle : étant au courant des ressources et des besoins réels de leurs acheteurs, ils marchent à coup sûr.

Voici comment les établissements de crédit procèdent pour placer une émission: d'abord, ils entreprennent une œuvre de préparation ; elle consiste à reviser les portefeuilles de leurs clients, à faire vendre à ces derniers des titres pour les mettre en possession d'argent liquide. Sur l'ordre de Paris, dans tous les coins de la France, les démarcheurs et employés de guichets se mettent en branle. La consigne est de démontrer aux capitalistes que leurs portefeuilles ont des points faibles. Cette propagande se poursuit avec les arguments traditionnels. Telle valeur est bonne, mais le client en a trop, on lui rappelle l'axiome de M. Leroy-Beaulieu, qu'il faut diviser ses placements. La Rente française est notre fonds national, on n'en peut médire, mais on parle de

l'impôt sur le revenu menaçant, de l'augmentation des budgets, de l'anarchie parlementaire, du socialisme, etc. Les titres de chemins de fer sont des valeurs sérieuses, quel malheur seulement qu'il y ait cette question de rachat ! S'il s'agit de titres industriels, rien de plus simple que d'insister sur les aléas et incertitudes qui se rattachent à ces entreprises. Après quelques semaines de cette cuisine, on obtient le résultat désiré, le public a vendu la quantité de titres fixée en hauts lieux, il a de l'argent liquide en abondance. On n'a plus qu'une chose à faire, transformer cet argent en titres de la nouvelle émission.

Il faudrait la plume d'un Zola pour décrire l'intense activité que déploie la machinerie des grands établissements de crédit et de leurs agences pendant les périodes de placement. On connaît la scène classique du navire qui marche à sa plus haute pression et rend son maximum de vitesse. Dans sa cabine, le commandant, les yeux fixés sur le manomètre, pousse, excite ses hommes, il leur crie de chauffer encore, de chauffer toujours. Il se passe ici quelque chose d'analogue : de leurs bureaux de Paris, le directeur général et son inspecteur de succursales suivent anxieusement la marche de l'émission, ils sont informés par téléphone des résultats obtenus par chaque agence et interviennent à chaque instant pour stimuler le zèle de leurs sous-ordres, tantôt les encourageant, tantôt les rabrouant selon qu'ils obtiennent ou non les chiffres de souscription désirés, car notez bien le fait suivant, il est significatif, il exprime bien la mentalité de nos grands établissements de crédit, *la direction générale a d'avance fixé la quantité de titres que doit placer chaque agence* et elle fait une obligation à celle-ci d'écouler le nombre de coupures qui lui est attribué. On sait qu'une agence a placé tant de titres dans une précédente émission et l'on pose comme règle qu'elle ne doit pas faire moins, mais faire plus, et qu'une agence doit progresser toujours. Pour arriver à ce résultat, on ne cesse de travailler les chefs d'agence. S'ils sont en retard sur leur chiffre de placement, on les bouscule, on les houspille, on les menace d'être déplacés ou rétrogradés, au contraire, si l'on est content d'eux, s'ils ont battu leur propre record, on les félicite, on les flatte, on leur promet de l'avancement, souvent on les fait venir à Paris et on leur offre, honneur suprême !... un déjeuner.

Citons aussi ce détail caractéristique, il montre bien que pour nos établissements de crédit, l'écoulement du papier est avant

tout la grosse affaire : en période d'émission, *la direction générale publie tous les jours une circulaire indiquant l'ordre de classement de ses agences d'après le nombre de souscriptions* qu'elles ont obtenues, oui, elle a créé ce nouveau sport, elle organise un concours, une course au placement de titres où l'on voit ses succursales se dépasser les unes les autres comme des coureurs au vélodrome !

On devine sans peine les résultats que donne une telle organisation, une telle pression d'un pouvoir autoritaire et avide qui commande des milliers de représentants dans la France entière. Le signal du départ une fois donné, le monde des agences entre en ébullition. Directeurs, sous-directeurs, employés de guichet, démarcheurs, tous d'ailleurs intéressés plus ou moins, recevant des commissions ou espérant des gratifications, de l'avancement, rivalisent d'efforts, d'audace et d'arguments tendancieux pour amener la clientèle à souscrire, *ils font la chasse aux capitalistes*. Cette chasse n'est pas une battue sauvage, elle s'opère d'après un plan, selon des instructions que la direction de Paris adresse tous les jours aux agences. N'oublions pas ce fait capital : les clients déjà sont classés, étiquetés, jaugés, on connaît leurs ressources, leur pouvoir d'achat, on sait ce qu'ils possèdent et ce qu'ils valent, on procède donc avec ordre, on fait d'abord l'assaut aux plus gras, aux plus riches, on se rabat ensuite sur les moyens et enfin sur les petits, le cas échéant. Par exemple, au début, on s'en prend aux capitalistes ayant plus de 10.000 francs à leur crédit, puis on entame ceux qui ont 5.000 francs et, en dernier ressort, s'il y a du tirage, si l'émission est pénible, on tombe sur le menu fretin, on attaque la couche des petits boutiquiers, des gens de maisons qui ont deux ou trois malheureux billets de mille francs en dépôt. Dans cette poursuite aux souscriptions, la grande force de nos établissements de crédit est que, *détenant l'argent de leurs clients en dépôt ils n'ont à demander à ceux-ci qu'une signature*, une autorisation de convertir leur argent en titres. Pour ceux qui connaissent la psychologie du public et savent qu'elle obéit toujours à la loi du moindre effort, il est clair qu'une telle situation donne à nos établissements de crédit le pouvoir de diriger effectivement tous les placements de leurs clients.

IX

Il convient, avant d'aller plus loin, de faire observer que la

plupart des traits indiqués précédemment sont caractéristiques du système des banques existant en France et n'existent pas chez les autres nations. En France, trois ou quatre établissements financiers disposent, chaque année, en quelques émissions monstres, de la plus grande partie de l'épargne du pays, c'est un fait unique. On peut chercher l'équivalent de cette centralisation à l'étranger, on ne la trouvera pas. En France, la conception des agences est, comme nous l'avons vu, toute particulière. Les agences ne sont pas des banques locales favorisant l'activité des régions comme en Allemagne, ce ne sont pas des caisses de dépôt comme en Angleterre, ce sont des officines de placement, d'écoulement de titres qui ont pour objet de déverser, sur tout le territoire du pays, le papier de grandes émissions. Et l'esprit qui animes ces agences, est aussi très spécial. Cette manière de capter la confiance du capitaliste, de prendre son argent, ses titres en dépôt, de travailler pour lui *gratis pro deo*, pour devenir finalement son tuteur, son conseil, cela est français, très français, exclusivement français.

On ne voit cela nulle part ailleurs, on ne voit nulle par une oligarchie, concentrant entre ses mains plusieurs milliards de dépôts, intervenir activement dans la gestion des fortunes, racoler les capitalistes ou les relancer à domicile pour les catéchiser et les influencer dans le choix de leurs placements. Nulle part cela n'existe, nulle part on ne le supporterait, car un régime comme celui-là n'est pas seulement moralement dégradant, il n'est pas seulement dangereux, plein de périls au point de vue national, il a aussi pour destinée fatale d'atrophier ces facultés d'initiative, de pensée personnelle, d'entreprise et d'audace qui, plus que les capitaux, constituent la richesse d'une nation.

(*A suivre.*) LYSIS.

P. S. — *L'Humanité* répond, dans son numéro du 22 novembre, à certains passages de notre premier article qui la visaient particulièrement. Nous n'avons jamais mis en doute l'indépendace de notre confrère, elle s'est affirmée indiscutablement. Nous avons seulement voulu signaler l'erreur de tactique, à notre avis très sérieuse, qui consiste à ne pas tenir constamment sous les yeux du public cette question de la monopolisation de l'épargne française par quelques grandes banques, étant intimement convaincu qu'en agitant l'opinion dans cette voie, on eut compromis, sinon empêché irrémédiablement, tout nouvel emprunt russe. D'autre part il est exact que les menées de la haute finance, en raison de leur caractère occulte, demandent, pour être comprises, une certaine spécialisation.



Le Colosse de Rhodes [1]

QUATRIEME PARTIE

(*Fin*)

I

Il y avait plus d'une heure que Lyssa attendait Likès ; elle lui avait écrit la veille pour le supplier de venir à l'Aléion ; puisqu'ils ne pouvaient plus faire ensemble les grandes promenades amoureuses qui les réjouissaient tant autrefois, ils auraient du moins la joie furtive de se retrouver dans le secret de ce jardin clos, où bien souvent déjà ils avaient caché leurs effusions. Quelques minutes, quelques minutes seulement !... Lyssa pour ces quelques minutes eût donné tout ce qui lui restait de temps à vivre.

Mais Likès ne paraissait point, et Lyssa se consumait à l'attendre. Il n'avait pas répondu à son message ; c'était sans doute qu'il était tout près, qu'il allait venir... Dans quelques instants il serait là... De nouveau leurs lèvres se mêleraient, leurs poitrines s'appuieraient l'une à l'autre ; et ils oublieraient tous les obstacles que la vie mauvaise suscitait contre leur bonheur.

Lyssa regardait le soleil allumer des flammes aux touffes lui-

(1) Voir la *Grande Revue des* 25 Octobre, 10 et 25 Novembre.

santes des verveines. Elles brillaient comme ces lampes percées de trous nombreux que des mains pieuses déposent sur les tombeaux. Autour, la terre desséchée semblait aussi dure que la pierre. Pourtant les plantes ne s'arrêtaient pas dans leur floraison ; toujours elles continuaient à émettre les corolles dont les nuances vives réjouissaient les regards. L'esprit de la nature était en elles, cet esprit dont Lyssa, par la bouche de Praxitas, avait appris l'intarissable puissance. Certes, les secrets de l'antique Isis étaient plus consolants et plus doux que ceux de l'Hercule phénicien qui avait asservi l'île à son joug. Lyssa regrettait de n'être pas venue au monde dans le temps que fleurissait la loi maternelle de la Déesse. Peut-être alors l'amour, au lieu de brûler son cœur d'une aussi âpre morsure, eût-il été pour elle la tendre rosée qui fait s'épanouir les sèves.

Elle cherchait à se distraire en pensant à ces choses, mais au fond d'elle-même une seule inquiétude veillait, absorbait toutes ses forces vives. L'heure passait, et Likès ne venait point. Quel obstacle insurmontable le retenait ? Depuis quelques semaines il manquait tous leurs rendez-vous. Il y avait plus d'un mois maintenant qu'elle ne l'avait vu... Un mois qui lui avait paru un siècle, et où chaque jour elle avait pleuré !... Des alternatives de découragement et d'espérance la roulaient dans des vagues toujours changeantes. Elle avait parfois la sensation suraigüe du noyé qui voit se rompre la seule branche où se raccroche sa vie. Mais ce matin elle s'était levée en joie. Il lui semblait que toutes ses angoisses allaient finir.

Elle n'osait pas aller au devant de Likès : un jour, elle s'en souvenait, il lui avait défendu de l'attendre sur la route. C'était ce même jour où, réfugiés dans le petit pavillon du Zodiaque, ils avaient vu passer Stasippe reconduisant Namourah jusqu'à sa litière. A partir de cette date, Likès n'était plus jamais revenu dans le jardin. — Que risquait-il cependant ? Absolument rien, puisqu'il était libre ! Si jamais l'on venait à les surprendre, toute la faute retomberait sur elle, sur elle seule... Lyssa éprouvait un certain orgueil à porter sur ses frêles épaules tout le poids de leur commune défaillance. Dans l'état de passion où se trouvait son âme, la prudence lui eût paru presque une lâcheté. S'il le fallait, elle crierait à la face du monde qu'elle avait péché, que Likès était son amant. Elle ne redoutait même pas les re-

proches du Père des Pères. Elle aimait, elle était sincère dans son exaltation amoureuse, comme elle l'avait été dans son exaltation mystique. Et même ces deux sentiments se confondaient à présent en elle, et c'était sur Likès qu'elle en reportait toutes les ardeurs. Oui, il était pour elle plus que le dieu du Feu et de la Lumière ; il était vraiment son soleil, et l'unique resplendissement de sa vie...

Cependant il ne venait point. Et l'ombre du soir commençait à s'étendre sur la mer. C'était les jours les plus courts de l'année, seul signe par où se marquait l'hiver dans cette île chérie des astres. Mais, comme au printemps, il faisait doux, et les roses continuaient à fleurir au pied des collines.

Lyssa s'était fatiguée à marcher dans les allées ; maintenant elle se tenait debout devant la porte, guettant au dehors. Personne n'apparaissait. Personne !... Elle sentait ses jambes faiblir ; du vide sifflait dans sa tête ; elle s'appuya au mur pour ne pas tomber, et toute son espérance, sans qu'elle sût pourquoi, croula en elle. Un hoquet s'échappa de sa gorge ; elle crut qu'elle allait mourir. Mais à cet instant Dornis, inquiète, pénétrait dans le jardin :

— Que fais-tu, Lyssa ? Pourquoi tardes-tu tant à remonter dans le temple ?

Et, voyant que son amie la regardait d'un œil hagard sans répondre, Dornis ajouta :

— Il faut te résigner pour aujourd'hui ; il est trop tard. Demain peut-être tu seras plus heureuse.

Doucement elle l'entraîna vers le petit édicule où séchaient les graines.

— Entrons là; tu pourras te reposer.

Mais Lyssa eut un mouvement de recul :

— Oh! non ! pas ici ! pas ici ! Je préfère te suivre jusque dans l'intérieur de l'Aléion. Dornis, tu ne peux te douter à quel point je souffre !

— Ne t'agite pas. Appuie-toi sur mon bras davantage. Veux-tu que j'aille te chercher quelque remède ?

— Non, chère Dornis ; un remède ne guérirait pas mon mal. Ni le grand Asclépios, ni sa fille Hygie aux longues tresses, ne pourrait trouver le dictame qui me soulage. Ton amitié seule me ranime un peu.

— Eh ! bien alors parle ! Epanche-toi ! Tu ne m'as jamais fait que des demi-confidences. Dis-moi tout, excepté le nom de celui que tu aimes. Ce nom, je veux toujours l'ignorer, car il ne faut maudire personne, Lyssa ; — et comment ne maudirais-je pas le cruel qui te cause tant de douleur ?

— Ne blasphème pas ainsi ! Il n'est pas cruel autant que tu penses. Il m'aime toujours, j'en suis sûre. Les circonstances seules nous séparent.

Dornis hocha la tête, incrédule :

— Il t'aime et il te laisse l'attendre des journées entières ; il laisse pâlir tes joues et sécher tes lèvres ! Il t'aime et tu ne reçois de lui aucun gage de tendresse ? Comment est-il fait, cet amant qui peut rester si longtemps sans voir sa maîtresse ? A-t-il l'âge du vieil Homéros, ou la santé débile de Vulcain ? Non, son visage respire la force et une barbe noire fleurit sa bouche. Lyssa, je t'ai aperçue avec lui un jour dans le Port des Parfums. C'est bien là ton infidèle ?

— Oui, avoua encore Lyssa.

Et, se redressant dans un sursaut d'orgueil :

— Tu l'as vu ? N'est-ce pas qu'il est beau et séduisant ? N'est-ce pas que parmi tous les autres hommes il brille d'un éclat incomparable ?

— Folle ! s'exclama Dornis, en la caressant au front.

Elles étaient montées lentement à la terrasse du temple, d'où l'on découvrait l'immensité du ciel et de la mer. Et elles s'assirent toutes deux à leur place accoutumée, sur le socle d'une colonne.

— Crois-moi, repris Dornis avec énergie, cet ingrat, tu dois l'oublier. Il n'est pas digne de ton affection. Tu souffres, tu laisses la flamme de la vie diminuer en toi. Quand l'amour devient une torture, il faut le chasser impitoyablement de notre cœur!

— Hélas! soupira Lyssa, chasse-t-on le poison qui s'est glissé dans nos veines et dans nos entrailles ? Est-on maître de changer les atômes de son sang ? Quand même celui que tu appelles un ingrat cesserait de m'aimer, moi, je continuerais toujours à le chérir, sinon dans ma volonté, au moins dans ma chair. Il a fait de moi son esclave.

— Pauvre petite ! fit Dornis. Tu es plus atteinte que je ne le croyais.

Elle réfléchit un instant ; puis elle reprit avec tristesse :

— J'ai été coupable de ne pas chercher à te retenir dès le premier jour sur cette pente dangereuse. J'aurais dû te mettre en garde contre ta propre faiblesse. Au lieu de cela, je me réjouissais de te savoir aimée. Je me disais : « Elle qui n'a jamais connu le plaisir, elle qui n'a pas eu d'autres caresses que les embrassements d'un frère, elle va enfin pouvoir exalter dans la lumière les rameaux de son printemps. Et plus tard ces souvenirs lui seront doux. Elle ne sera pas comme celles qui ont été maudites à leur naissance, et dont la jeunesse n'a porté aucune fleur. » Je me disais cela, Lyssa, et je m'en réjouissais dans mon âme. Pouvais-je penser que tu te donnerais avec une telle frénésie ?

Lyssa ne répondit pas. Mais, comme se parlant à elle-même, elle prononça à voix basse :

— La mort seule pourrait me guérir. N'ai-je pas d'ailleurs mérité la mort le jour où j'ai trahi le seigneur souverain auquel nous avons consacré nos existences ? Ecoute, Dornis, je n'ai aucun remords, et au fond de moi-même je ne me sens pas coupable. Cependant quelque chose me dit que je serai frappée.

— Tais-toi ! fit Dornis en l'embrassant.

Et elle ajouta naïvement :

— Crois-tu donc que tu sois la première d'entre nous qui ait failli ? Crois-tu que parmi toutes les Veuves-gardiennes dont la liberté est complète, il n'en est pas qui ait jamais cédé aux sollicitations d'un homme ? Quel mal y a-t-il dans la volupté ? Quel tort peuvent faire au divin Héraclès les baisers frémissants sur nos lèvres ?

Mais Lyssa ne l'écoutait plus. Dornis même ne pouvait la comprendre. Dornis ne voyait en ces choses que l'ivresse passagère d'un jour ; et elle, Lyssa, elle s'était engagée dans des cercles profonds, tournoyants et vertigineux comme l'abîme : elle avait simplement aimé.

II

Pendant ce temps, Likès et Namourah naviguaient ensemble vers le rivage de Tyr. L'opulente juive sentait bien qu'il fallait multiplier les séductions autour de son nouvel amant. Une sur-

prise des sens l'avait jeté dans ses bras; et depuis, le désir, l'orgueil, l'ambition l'avaient encore conduit dans sa couche. Pourtant le souvenir de la première maîtresse, de cette rivale dont elle ignorait le nom et le visage, ne devait pas être mort tout à fait dans l'âme du jeune mastère... Namourah savait la puissance de ces anciens ferments d'amour, mais elle savait aussi la force des autres passions sur le cœur des hommes. Likès maintenant était attaché à elle par les liens les plus étroits ; et, s'il brisait ces liens, c'était pour lui une chute presque irréparable. Puis elle lui avait révélé une forme nouvelle de volupté, celle qui emprunte son charme aux mille recherches du luxe et de la coquetterie féminine. Le frère d'Alexios n'était pas insensible à ces attraits ; il avait dépassé l'âge où les amants se contentent d'un lit de mousse et d'une rencontre au clair de lune. Il appréciait tout ce que Namourah mettait d'emphase autour de leurs baisers ; c'était l'accomplissement d'un rite auquel contribuaient la fumée des encens et des baumes, le châtoiement des draperies d'or et de pourpre, les fleurs, les invocations et les parfums.

Pourtant elle avait voulu plus encore, et elle l'emmenait vers cette prodigieuse Tyr, où l'industrie des hommes avait atteint son point culminant ; elle l'emmenait au milieu de ces richesses et de ces splendeurs, afin qu'il en gardât dans son âme une ineffaçable empreinte, — alors, pensait-elle, tout ce qu'il avait aimé autrefois lui paraîtrait fade et sans couleur.

Likès, dans la galère aux voiles arrondies, se tenait immobile à ses pieds. Ils avaient passé l'île de Cypris et salué les innombrables sanctuaires consacrés à la reine de l'Amour ; et la langueur de l'Orient pénétrait déjà leur poitrine. Namourah, la tête renversée sur un coussin brodé de perles, regardait les nuages légers s'enfuir dans la profondeur du ciel; et ses seins, comme les voiles tendues par le vent, se gonflaient d'un bonheur immense qui la faisait presque haleter. Elle emportait comme une proie celui qui longtemps l'avait ignorée et dédaignée. Pendant trois jours il serait sous sa main caressante et dominatrice ; et, quand ils reviendraient ensemble dans Rhodes, la fusion complète de leurs esprits serait consommée.

Elle était au-dessus du scandale et de la raillerie du monde. Qui donc aurait osé la juger ? Isanor lui-même s'était incliné devant ce nouveau caprice. Il l'avait laissée partir, et dans sa

galère il avait fait effeuiller des milliers de roses. Le parfum de ces fleurs encore vivantes se mêlait à tous les autres parfums qu'exhalaient les anses du rivage ; la mer elle-même semblait imprégnée d'aphrodisiaques odeurs.

— O Likès, dit tout à coup Namourah en l'attirant contre sa poitrine, ne sens-tu pas comme moi un grand accablement, une félicité trop vive ? J'ai besoin de tes yeux, de ta voix, de ton haleine, pour ne pas défaillir avant d'avoir touché le port.

Likès éprouvait une plénitude semblable. Il posa sa tête sur l'épaule de Namourah ; leurs regards se confondirent. Le même désir les fit frissonner tous deux.

— Ecoute, reprit Namourah d'une voix plaintive, écoute les battements de mon cœur. Jamais depuis que je suis femme mon cœur n'a battu aussi délicieusement. L'épouse du Cantique, quand elle soupirait après le bien-aimé, n'était pas plus énamourée que moi.

— Oui, dit Likès, tu es bien ce vase d'élection où brûle une flamme divine, inextinguible et sacrée. Et cette flamme, ô Namourah, tu l'as fait passer dans mes veines.

— Alors tu m'aimes ? demanda Namourah lentement.

Likès tressaillit. Dans leurs emportements les plus sensuels, il n'avait jamais prononcé les mots divins; jamais cette phrase simple et pure n'était montée à ses lèvres. Il avait crié des paroles d'ivresse et de folie ; il avait pris à témoin de leur bonheur le ciel et la terre ; mais le tendre aveu que l'on bégaye avant ou après l'abandon, le tendre aveu qui est une excuse ou une prière, jamais Namourah ne l'avait encore entendu.

Cependant, penchée sur lui, elle attendait sa réponse.

— Oui, je t'aime! dit enfin Likès avec force. Et il ajouta, comme pour s'expliquer à lui-même :

— Je t'aime autrement et mieux que toutes les autres créatures.

Alors il se fit entre eux un silence solennel. La barque glissait sur les eaux avec une rapidité magique. Un souffle embrasé faisait palpiter les voiles, et toute la mer de Syrie nageait dans des vapeurs ardentes. L'étincelante Cypre avait fui. Déjà la côte d'Asie blanche et nue, déchiquetée par la morsure des vagues, apparaissait, ourlée d'un triple rang d'écume. Et les villes Chanéennes, que tour à tour et sans cesse se disputaient la Perse, l'Assy-

rie et l'Egypte, ces villes ruinées dans leur liberté, mais toujours admirables et puissantes, se montrèrent, appuyées aux dernières pentes du Liban et dressées devant l'horizon comme guettant la fuyante proie des Océans. Alors Namourah fit un geste large qui embrassa cette vision vague encore, et, lentement, elle nomma les cinq villes glorieuses, échelonnées sur les promontoires :

— Byblos ! Béryte ! Sidon ! Sarepta ! Tyr !

Likès s'était levé. Une émotion indicible le faisait frémir. Il n'avait jamais quitté les parages de son île ; jamais il n'avait vu autre chose que la figure formidable du Colosse dominant Rhodes, l'écrasant presque sous son talon de bronze, géant à l'ombre duquel aucune fleur ne pouvait pousser. Depuis qu'il avait pris place dans la capitale nouvelle, ce Colosse d'airain avait tout tiré à soi ; l'âme des habitants s'était modelée à son image, et il n'était peut-être pas un éphèbe dans toute la cité qui ne préférât les jouissances matérielles, dont il était le symbole, au culte de la pure beauté. Or, c'était de ces rivages d'Orient, de cette côte phénicienne aux dures arêtes, que le dieu Zodiacal était parti à la conquête du Monde ; ces bords étaient pleins de son histoire, et cette terre toute proche était son berceau.

Namourah à son tour s'était levée. Mais elle ne regardait plus le rivage ; elle regardait seulement Likès. Elle l'aimait immensément. Pour elle, comme pour Lyssa, il était le soleil qui resplendit, qui réchauffe, qui apporte la joie, qui donne l'ivresse de la vie. Il avait la force ; il avait aussi la douceur ; la fraîcheur de l'aube était dans ses yeux, et sur ses lèvres le rouge flamboiement du soir. Il était l'amant que toute femme rêve de tenir dans ses bras à l'heure inquiète du désir.

Pourtant le silence s'effaçait. Des embarcations nombreuses couraient maintenant sur les eaux ; des matelots aux pommettes saillantes, aux joues écarlates, maniaient les avirons avec l'agilité de démons infatigables.

— Voilà, dit Namourah en les désignant à Likès, les hommes rouges de Tyr.

Et la grande ville sortit tout à fait de la terre. Elle était entourée de digues et de remparts qui étaient formés d'énormes cubes de granit, aux angles desquels la lumière brisait ses rayons. Dans l'intérieur les monuments avaient aussi la figure de dés : les maisons carrés, prodigieusement hautes, alignaient réguliè-

rement leurs façades. Mais ce qui dominait tout, ce qui donnait à la Métropole phénicienne un aspect imprévu et étrange, c'était le hérissement des monolithes sacrés dressés d'un seul jet vers l'azur, comme des peupliers innombrables; leurs fûts s'élançaient dans le vide, au-dessus des toits, au-dessus des temples, au-dessus des tombeaux. On prenait le vertige à les regarder. Leur blancheur contrastait avec tout ce qui, dans le relief de cette agglomération d'hommes, se colorait de nuances changeantes. Et tout semblait vieilli et usé autour de ces arbres de pierre d'une jeunesse éternelle...

Namourah et Likès, après s'être promenés à travers les rues de la Métropole, montèrent au palais du roi Hiram. Un incendie l'avait détruit deux siècles avant ; mais il restait encore la partie occidentale de l'édifice construite entièrement en bois de santal et de cèdre. C'était là que Salomon, affolé de voluptés et de richesses, était venu chercher de nouvelles sources de gloire. Ses flottes, unies à celle d'Hiram, avaient entrepris le grand périple d'Ophir et fait le tour des Occidents. On gardait encore dans les archives du Palais le livre de bord des marins qui jour par jour avaient noté leurs conquêtes. « *Tes sages, ô Tyr, sont devenus tes pilotes ; les vaisseaux de Tarse servent à tes courses en mer ; les habitants d'Arouad et de Sidon ont été tes rameurs. O Tyr ! Tes navigateurs ont touché à tous les bords !* »... Le lyrisme du prophète hébreu revenait aux lèvres de Namourah ; en phrases magnifiques elle redisait à son amant tout ce qu'elle savait des merveilles de cette cité incomparable ; dans ce palais même on respirait les odeurs de ce luxe ancien où s'infiltrait tout l'Orient ; les boiseries en buis de Cypre, découpées et incrustées d'ivoire, revêtaient les murs du haut en bas ; et le parfum des roses séchées, parfum triste et doux, évocateur des voluptés mortes, restait attaché à ces lambris.

— Je t'ai amené ici, dit enfin Namourah à Likès, afin que tu juges par tes yeux où peut atteindre la volonté humaine. Nulle part au monde un destin plus ingrat n'était réservé à un peuple. Resserrés entre les empires écrasants, et nés sur une terre stérile, il semblait que ces Chanéens maudits n'eussent aucune issue que l'esclavage ; — cependant ils ont été les maîtres du négoce, et leur flotte a couru sur les mers, dépassant les colon-

nes d'Hercule avant celle de tous les autres peuples. Voilà, ô Likès, ce que tu peux faire de Rhodes ! Une seconde Tyr ! Je t'y aiderai, si tu le veux; et nous unirons nos forces pour cette réalisation magnifique.

Elle regarda longuement Likès ; puis elle lui dit en pâlissant :

— Isanor est vieux ; bientôt un autre époux le remplacera dans ma couche ; il aura ta voix, ton nom, ton visage ; et nous dominerons la terre ; — car la volupté n'est rien sans l'orgueil et sans la puissance.

Likès était dans l'état d'un homme qui absorbe par tous les pores un philtre corrosif et subtil. Depuis qu'il avait quitté l'Arsenal pour monter dans la trirème de Namourah, il avait perdu conscience de sa vie antérieure ; il subissait la fascination de cette femme dominatrice, dont l'intelligence était aussi transcendante que la beauté. Ce n'était pas ses sens seulement qu'elle avait conquis et exaltés, mais encore son âme double, ses désirs instinctifs de gloire. Elle synthétisait à ses yeux les divers visages de la Fortune, cette Fortune capricieuse qui ne sourit aux humains qu'une fois dans le cours de leur existence.

— Je t'appartiens, répondit-il à Namourah. Tu peux faire de moi tout ce que tu veux.

Mais vers le soir, comme il errait seul autour des grands cubes de pierre qui formaient les remparts de la ville, une tristesse poignante le saisit avec le souvenir de Lyssa. Malheur à celui qui se retourne pour voir les ombres qui marchent dans son chemin ! La petite ombre de Lyssa courait derrière lui, les bras tendus, éplorée. Il reconnaissait ses cheveux d'or, et le lapis de ses yeux. Il entendait sa voix qui demandait grâce... Alors en hâte, comme un malfaiteur, il redescendit parmi les hommes... Namourah l'attendait, debout à la proue de la trirème qui devait les ramener dans l'île heureuse du Soleil.

III

Il ne manquait au bonheur de Namourah qu'une seule chose : savoir quelle était la maîtresse que Likès avait abandonnée pour elle. Vainement elle l'avait supplié de le lui dire : le jeune mastère sur ce point était resté inflexible. Et une jalousie rétrospective et usante comme les dents d'une lime mordait l'âme de la

juive tyrienne. Malgré toute l'astuce de son génie, elle se sentait impuissante à pénétrer ce secret.

Elle y pensait un soir devant les flammes rouges du crépuscule qui inondaient le ciel ; la mer sous cet éclat était comme une chaudière immense où bouillonnaient les vagues. Et les arbustes qui bordaient l'île, penchés sur ces eaux incandescentes, semblaient, eux aussi, s'embraser. Namourah, lassée, cherchait en vain à reposer son esprit, — quand Machaon mystérieusement vint lui annoncer qu'une femme voilée et d'apparence jeune voulait absolument être introduite auprès d'elle.

— Qu'elle entre !

L'épouse d'Isanor était habituée à ces sollicitations d'inconnues qui venaient implorer sa générosité ou son aide ; rarement elle refusait de les entendre. Elle mettait son amour-propre à conserver la réputation de sagesse et de justice qu'elle s'était faite, en dépit des débordements de sa vie. Peut-être aussi estimait-elle que c'était là une compensation nécessaire à ces écarts soigneusement cachés.

— Qu'elle entre !...

Et Lyssa entra, toute recouverte de ses voiles. A peine apercevait-on son visage et la tache blanche de ses mains. Sur un signe de Namourah, elle s'assit en face de la lumière rouge du couchant.

— Qui es-tu ? Où habites-tu ? demanda la juive.

— O Adonaïa ! Mon nom et ma demeure ne peuvent guère t'importer. Je suis une simple femme qui souffre et qui est venue se confier à toi. On dit que ta bonté est parfaite et que tu sais tout comprendre. Tu pourras, j'en suis sûre, me donner un conseil salutaire.

— Parle ! fit Namourah, en s'étendant sur le divan.

La petite Veuve-gardienne jeta un regard circulaire autour d'elle. Namourah comprit la signification de ce regard.

— Ne crains rien ; nous sommes seules, personne ne t'écoute que moi.

— Merci. Je te raconterai donc ma peine avec la simplicité d'une enfant. J'ai longtemps hésité avant de venir t'importuner ainsi ; j'avais toujours l'espoir que les choses s'arrangeraient d'elles-mêmes ; mais il n'en est rien ; et plus j'attends, plus je souffre.

— Serais-tu amoureuse ?

— Amoureuse ! Est-ce bien le mot qui convient ? Je suis possédée plutôt, possédée du front aux talons par une passion dévorante. J'ignore, Adonaïa, si tu as jamais connu un pareil tourment.

Elle montra le ciel rouge, la mer qui semblait vomir des flammes.

— Voilà, dit-elle, l'image de mon cœur. Avant de connaître l'amour, mon cœur était limpide et bleu comme le sont le ciel et la mer quand il ne passe aucun nuage ; mais maintenant il est pareil à ces grands espaces embrasés.

— Quel est le nom de celui que tu aimes ? demanda Namourah subitement intéressée.

— Je te le dirai tout à l'heure. Il faut d'abord que tu entendes ce qu'il a été pour moi. Jamais aucun homme n'a donné à une femme une félicité semblable. Nous nous sommes unis sans presque nous connaître, et, comme si le sort nous avait fatalement jetés dans les bras l'un de l'autre. Et tout de suite nous avons senti qu'en nous appartenant nous obéissions à une loi inéluctable. Ce grand bonheur a duré tout le cycle d'une année. Un an ! pendant lequel nous avons couru de joie en joie, d'ivresse en ivresse. Mais tout à coup et sans que rien ait pu me le faire prévoir, un changement s'est opéré dans l'esprit de mon amant. Au lieu d'être le premier à nos rendez-vous, il n'arrivait plus que le dernier ; il y apportait un front soucieux, des préoccupations étrangères. Depuis quelque temps il a cessé entièrement de venir ; il ne répond même pas aux messages que je lui adresse.

— Peut-être aime-t-il une autre femme ? suggéra Namourah toujours attentive.

— Une autre femme ! O Adonaïa, cela est impossible ! Comment pourrait-il en aimer une autre, après toutes les caresses, après tous les baisers que nous avons échangés ? C'est comme si tu disais que moi je peux aimer un autre homme. Je sais bien, hélas ! que toute passion humaine a son terme ; mais il faut encore que cette grande flamme ait eu le temps de s'éteindre dans les cœurs.

Triste, elle abaissa ses yeux sur ses mains :

— J'ai pensé que tu consentirais peut-être à parler à celui

qui semble m'abandonner ; ton influence réussirait, j'en suis sûre, à le ramener à moi. Tu lui dirais à quel point je souffre, et il ne resterait pas insensible à tes reproches.

— Comment s'appelle-t-il ? demanda une seconde fois Namourah.

— Likès ! prononça Lyssa sans lever les yeux.

Namourah eut un sursaut brusque qui fit vaciller sur sa tête le diadème qu'elle portait ; ses doigts se crispèrent sur son gorgerin de perles.

— Likès, répéta-t-elle d'une voix presque éteinte. Likès ! Est-ce le jeune ingénieur qui garde la partie secrète de l'Arsenal ?

— Lui-même, Adonaïa. Tu dois le connaître, et ton intervention auprès de lui n'en sera que plus efficace.

Alors Namourah jeta un regard oblique sur celle qui lui parlait ; mais rien dans son attitude ne décelait la moindre arrière-pensée. Elle était sincère, assurément ; elle avait été conduite jusque-là par l'ingénuité de son cœur, cette petite amante éplorée qui venait se mettre sous son égide.

— Relève ton voile ! ordonna la juive. Laisse-moi voir ton visage !

Lyssa releva son voile ; ses deux prunelles, d'un bleu si pur, dont l'éclat était avivé par les larmes, son nez aux petites ailes palpitantes, sa bouche étroite et fraîche apparurent aux yeux curieusement avides de Namourah. C'était là, c'était là la femme que Likès avait aimée !... A cause de celle-là longtemps il avait résisté à ses avances ; à cause de celle-là, il avait risqué d'encourir sa haine. Et peut-être encore l'aimait-il secrètement dans son cœur ? Les yeux avides de Namourah ne se lassaient pas de pénétrer sa rivale.

— Ecarte un peu ton chiton, commanda-t-elle encore.

Et, comme Lyssa, étonnée, inquiète, tardait à lui obéir, d'une main hardie elle arracha le chiton léger qui recouvrait les épaules et la poitrine de la petite Veuve-gardienne. Deux jeunes seins à peine en fleur, la délicatesse d'une peau striée de tendres veines comme un beau marbre de Paros, surgirent dans le rouge lumineux du soir. Ce buste frêle et souple était presque celui d'une enfant.

— Quel âge as-tu ? interrogea la juive, en essayant de raffermir sa voix tremblante.

— Vingt ans, dit Lyssa.

Et, ramenant sur elle ses voiles, elle s'était levée pour partir. Namourah la retint par un geste à la fois impérieux et suppliant :

— Reste ! Il faut que je sache autre chose encore. J'essaierai, oui, j'essaierai de répondre à ta confiance. Je parlerai à Likès. Il t'aimait passionnément, n'est-ce pas ? Et toi, tu répondais à son ardeur ? Etait-ce souvent que vous parveniez à vous rejoindre ? Que te disait-il ? Quelles folies avez-vous commises ensemble ? Raconte-moi tout !

Mais Lyssa n'osait plus maintenant parler. Une voix dans son for intime l'avertissait qu'elle avait commis une imprudence en révélant son amour à cette femme. Cependant, comme Namourah lui secouait furieusement les mains, elle tressaillit. — Allait-elle laisser se retourner contre elle cette puissance qu'elle était venue implorer ? Doucement elle répondit :

— Je te l'ai dit, Adonaïa, nous nous sommes aimés comme deux enfants dans l'ardeur et la force de notre vie. Ces souvenirs sont dans ma mémoire comme une stèle votive dont il ne faut détacher aucune pierre. Nous nous sommes aimés, c'est tout. Que pourrais-je ajouter de plus ?

— C'est bien ! dit Namourah en se levant. Je vais te faire reconduire par mon esclave. Adieu ! Pars tranquille ! — Tu as oublié de me dire ton nom ?

— Lyssa. Et je suis née en Carie, dans la contrée primitive où les frères et les sœurs perpétuent ensemble la race de leur père. Tu connais, Adonaïa, la touchante histoire de la reine Artémise et de Mausole d'Halicarnasse. Là-bas l'hymen n'est que tendresse, et la volupté est inconnue.

Elle se retira, accompagnée de Machaon, qui l'attendait sur le seuil. Bientôt le vieil esclave reparut seul.

— As-tu reconnu cette femme ? lui demanda alors Namourah.

— Je l'ai reconnue, Adonaïa, rien qu'à la façon dont elle pose ses pieds sur les dalles de la mosaïque. C'est celle qui accompagnait le seigneur Likès quand je les ai vus tous les deux s'embrasser sur le chemin de Ialysos.

Alors la colère, que Namourah avait contenue si longtemps, éclata soudain :

— Oui, c'est elle la maudite, la chienne, l'empuse ! J'aurai

son sang ! Il me faut son sang ! Machaon, as-tu regardé son visage ? As-tu aperçu la jeunesse de ses seins ? Likès l'a aimée! Il l'a possédée dans l'ivresse et dans l'extase ! Je la hais ! Je la hais ! Comment ne l'ai-je pas tuée tout à l'heure?

Machaon, devant cette fureur déchaînée, osa donner un conseil :

— Adonaïa, calme ton courroux. Le passé n'existe plus ; il n'y a que le présent qui compte. Le présent est à toi.

— Et aussi l'avenir! fit Namourah en se jetant, épuisée, sur le divan.

IV

Quand Lyssa rentra dans l'Aléion, elle trouva Dornis inquiète qui l'attendait.

— Le Père des Pères te demande ; il est venu tout à l'heure dans le temple, il ne t'a pas vue. Monte vite auprès de lui.

— J'y vais, dit Lyssa en rassemblant ses voiles.

Et elle courut vers l'escalier qui menait à la tour de l'Observatoire. La nuit était complète maintenant. C'était l'heure où Stasippe méditait devant les étoiles. Quand Lyssa poussa le rideau léger de la porte, il se tenait debout, la tête tournée vers l'Orient. En face de lui, l'étincelante beauté d'Hespéros brillait comme une énorme couronne d'or au milieu des autres astres. Et le ciel fourmillait de clartés fugitives ou errantes qui s'enchevêtraient, se confondaient, semblaient se quitter et se reprendre.

Lyssa, éblouie devant l'éclat de la nuit sereine, mit une main sur ses yeux.

— Approche, ma fille, lui dit Stasippe ; ne cache pas ton visage. Ceux qui ont le cœur pur ne doivent pas craindre le regard pénétrant des étoiles.

Il lui fit signe d'avancer au milieu de l'étroite rotonde qu'entourait de toutes parts l'air transparent et bleu. On se serait cru sous un dais de cristal à travers lequel pétillait une lumière effervescente. Lyssa n'osait plus regarder ni le ciel, ni Stasippe dont les regards lui semblaient plus redoutables que ceux des étoiles. Cependant le pontife lui dit doucement :

— D'où viens-tu ?

Ces paroles tombèrent dans le silence. Un oiseau nocturne passa en tournoyant au-dessus d'eux ; à l'autre extrémité de la ville, l'Arsenal avec ses bassins, ses quais de pierre et la longue suite de ses bâtiments que dominait le palais d'Isanor, se détachait comme une mystérieuse cité.

— C'est de là que tu viens, poursuivit Stasippe, le doigt tendu. C'est là que demeure celui pour qui tu oublies le souverain seigneur des mondes. O ma fille ! Prends garde de laisser éteindre en toi la flamme divine, comme le feu du trépied sacré dont tu as assumé la garde !

Lyssa se redressa.

— Tu te trompes, Père, dit-elle. Ce n'est point pour Likès que je me suis rendue tout à l'heure à l'Arsenal. Je sais qu'une terrible défense empêche d'approcher de l'endroit qu'il habite. Ce n'est donc pas lui, mais la femme d'Isanor, que j'étais allée visiter.

— Namourah ?

— Elle-même. Je voulais lui confier le secret de cet amour que tu as deviné je ne sais comment, et qui me consume.

— Malheureuse, malheureuse, tu as fait cela ?

— Oui, Père. Ne m'accable pas de tes reproches. Je les mérite tous, je le sais. Mon excuse est dans les tourments que j'endure. Depuis quelque temps Likès me délaisse, refuse de me voir, malgré mes instances. J'ai supplié cette femme puissante d'intercéder près de lui en ma faveur.

— Malheureuse ! répétait Stasippe tout tremblant. Malheureuse !

— Hélas ! ta colère est juste. Tu peux me chasser du temple et tu auras raison. J'aurais dû, quand j'ai cédé à cet attrait plus fort que ma volonté, aller te trouver et te dire : « J'étais venue ici servir le dieu que l'on doit aimer d'un amour unique. Une autre passion remplit mon être. Laisse-moi reprendre ma liberté. »

Stasippe l'écoutait à peine. Il marchait dans la rotonde étroite, le front baissé, les épaules ployées comme sous un poids trop lourd. Lyssa balbutia encore parmi ses larmes :

— Il est trop tard maintenant. Si je partais d'ici, je ne saurais où réfugier ma vie. Pardonne-moi, Père, pardonne-moi !

Stasippe s'arrêta devant elle :

— Mon pardon ne peut rien ôter à ta faute ; — et ce n'est pas moi que tu as offensé. C'est contre toi-même que tu as péché le plus gravement. Tu étais heureuse ; tu avais trouvé, si jeune encore, la paix que toute créature désire comme le suprême bien. Le ciel te livrait chaque nuit le secret de ses étoiles, et ses enchantements sublimes. Tous, nous te chérissions autant qu'une sœur. Tu t'es laissé prendre au mirage de l'amour, et maintenant tu pleures, tu souffres, tu te désoles...

— Ah ! dit Lyssa dans un élan spontané de son cœur, si je pouvais seulement revoir Likès un seul jour !

— Tu n'en serais après que plus torturée. Jamais celui qui aime n'est au bout de ses désirs. Jamais le baiser n'a désaltéré les lèvres ardentes des amants. Il n'est que la possession de la vérité qui puisse calmer cette soif infinie, dont nous souffrons dès que nos yeux s'ouvrent à la lumière.

— Alors, dit Lyssa à voix basse, il ne me reste plus qu'à mourir !

— Ne parle pas ainsi. Recueille tes pensées, — ou, si ton esprit est trop inquiet encore, laisse-toi guider par mes conseils. Je consens, Lyssa, à te garder dans le temple, mais à la condition expresse que tu n'en sortiras pas avant que je te l'aie permis. Il ne faut pas, entends-tu ? il ne faut pas que tu t'exposes à être rencontrée au dehors. Jure-moi que tu ne t'éloigneras pas d'ici.

— Pourrai-je au moins, dit Lyssa, écrire une dernière fois à Likès.

— Pauvre petite ! Tu n'as pas compris encore ? Le bandeau fatal ne s'est pas décollé de tes yeux ? Tu crois et tu espères ?... C'est une grâce que te font les dieux sans doute, pour que la douleur ne te déchire pas tout entière de ses griffes cruelles. Ecris à Likès, si tu le veux ; verse dans cette lettre les ultimes sanglots de ton âme, — suspends-toi ensuite à ce qui ne change pas, à ce qui est éternel...

Lyssa promenait des regards vagues autour d'elle. Tout à coup elle sourit tristement :

— Je me souviens d'un soir de l'an nouveau où je suis venue t'apporter en heureux présent les guirlandes d'asphodèles. Comme j'étais naïve et légère encore ! Cependant l'amour avait

déjà blessé mon âme. Likès était près de toi dans cette tour. Nos yeux, cette nuit-là, se sont promis le bonheur.

— Je m'en souviens, dit le pontife, et cette nuit-là, moi aussi, j'ai lu dans ta destinée.

Brusquement il se détourna, et Lyssa ne put voir qu'il avait des larmes dans les yeux.

— Puis-je me retirer ? demanda-t-elle humblement.

— Va, ma fille ! Et que le dieu sidéral qui règle la marche des jours et réjouit la face de la terre te protège ! Qu'il te garde de toute surprise !

Il étendit les mains sur elle. Lyssa, tremblante, baisa les plis de sa robe.

Stasippe, resté seul, donna libre cours à ses inquiétudes. Il y avait longtemps qu'il avait compris la double intrigue qui se tramait autour de Likès. Lyssa, comme un oiseau affolé se jette dans un miroir ardent, était allée imprudemment se jeter dans les mains de sa rivale. C'était là un de ces accidents absurdes que nul ne peut empêcher, qui dépassent et déjouent les prévoyances humaines. Que faire maintenant ? Rien, sinon veiller et prier. Le jeune pontife savait qu'il n'est aucun remède qui guérisse les cœurs du mal d'amour. Le moindre mot, le moindre geste ne pourraient que hâter l'arrêt du destin ; ce serait le souffle qui fait tourner plus vite le rouet des Parques inexorables. O cruautés décevantes et obscures! Chacun, en courant vers la mort, soulève un tourbillon de douleurs, de désespoirs, de haines, et cette poussière aveuglante cache à la plupart des hommes les écueils innombrables contre lesquels ils brisent leurs faibles os. Seuls, les Clairvoyants, ceux qui se tiennent au-dessus de la multitude, discernent les écueils et les évitent. Stasippe croyait à la fatalité, mais il croyait aussi à la possibilité de la défense humaine. La lutte éternelle qui se poursuit au sein de la nature existe dans l'ordre des choses spirituelles et cachées, et l'hydre des passions ne nous dévore que lorsque nous nous sommes laissés prendre dans ses crocs toujours renaissants.

Alors il regarda de nouveau le ciel. Le fourmillement des étoiles augmentait dans l'azur devenu plus sombre ; et la lune nouvelle, pareille à un arc étroit, ruisselait de blancheur. Une paix divine, une Idée d'amour et de bonté, planait dans l'espace. Les portes de l'Occident s'ouvraient pour laisser passer

l'éblouissante clarté de la nuit. Au-delà, c'était encore d'autres étoiles, d'autres demeures mystérieuses, d'autres jardins enchantés où le dieu solaire se reposait de sa course ; au-delà c'était l'*Ultima Thulé* des anciens mages, où tout était repos et douceur.

Et les signes et les figures écrits sur la voûte céleste, et tout le langage muet et infaillible des astres que Stasippe épelait avec une foi patiente à chaque lunaison nouvelle, disaient cette nuit-là que rien ne peut empêcher les hommes de souffrir, mais que dans l'harmonieuse beauté du ciel il y a une consolation pour toutes les larmes de la terre.

V

Huit jours après, Likès était allé trouver son frère Alexios pour lui communiquer une grave nouvelle : Isanor était mourant. On cachait cela dans la ville, afin de ne pas inquiéter l'opinion au moment où plus que jamais on avait besoin d'unir toutes les ressources pour aider les Romains à triompher d'Antiochus en Asie. Si effacé que fût le rôle joué par le vieil époux de Namourah, sa fonction était d'une importance telle qu un changement pouvait amener quelque trouble dans l'esprit des alliés de Rhodes. Il fallait parer à ce contre-temps. Alexios réfléchissait.

— Es-tu sûr, demanda-t-il à Likès que ce vieillard va mourir ?

— Tout le fait présager, répondit Likès avec calme. Voilà déjà longtemps qu'il ne quitte plus la chambre ; les médecins juifs qui le soignent, et que Namourah garde toujours auprès d'elle au palais, disent que sa vie est usée par l'excès des jouissances de toute nature, et que la dernière goutte d'huile est en train de se consumer.

— En effet, reprit Alexios ironiquement, il doit avoir besoin de repos. La Fortune, autant que l'amour, use ceux qu'elle comble de ses bienfaits. Il faut savoir profiter de l'une et de l'autre sans leur accorder plus de crédit qu'ils ne méritent.

— Tu parles comme un sage, mais tu devrais bien me dire ce que tu ferais à ma place dans ces circonstances difficiles.

— Je m'installerais au palais, répondit Alexios sans s'émouvoir, et je prendrais la place d'Isanor.

— Tout de suite ? Tu n'y penses pas, Alexios !

— C'est cependant le seul moyen logique d'arranger les choses. Isanor avait mis en toi toute sa confiance. Tu étais, parmi les ingénieurs placés sous ses ordres, le seul qu'il reçût familièrement, à qui il avait donné le poste le plus difficile. Tu es le seul sans doute à savoir qu'en ce moment il agonise. Enfin tu es le seul que Namourah ait distingué jusqu'à en faire son amant.

Likès eut un mouvement d'impatience, mais il se ressaisit vite et répliqua :

— Les caprices de Namourah, ou ses faveurs, n'ont rien à voir avec ce qui nous occupe. C'est l'avenir de Rhodes qui est en jeu. Les légions romaines se préparent à attaquer la côte d'Asie, où nos galères les ont précédées. Demain d'autres bâtiments peuvent être appelés en hâte à quitter l'Arsenal. Quel est l'homme le plus qualifié pour assumer la responsabilité d'une telle situation ?

— Toi ! répondit Alexios en le regardant au fond des yeux.

Likès ne tressaillit point. Il se souvenait de l'ovation que le peuple entier lui avait faite lorsque, grâce aux feux roulants dont il avait muni les navires, la flotte rhodienne s'était vengée au combat naval de Myonnèse de la trahison de son ancien chef. Ce jour-là l'ivresse de la gloire l'avait possédé ; ce jour-là il avait senti s'éveiller en lui l'âme d'un conducteur d'hommes. Et la fragile image de Lyssa avait cessé d'occuper la première place dans son esprit ; un tour de roue de la Fortune avait changé tout son horizon.

Alexios, les yeux fixés sur lui, reprit avec force :

— J'ai confiance dans ton étoile. L'étoile des gens c'est leur intelligence et leur volonté ; il n'est pas d'exemple que ces deux forces unies aient fait faillite dans la direction d'une vie humaine. S'attarder aux sentimentalités inutiles, hésiter, cultiver des scrupules, c'est faire fuir les chances heureuses qui s'offrent à nous. Tu es arrivé, Likès, à un tournant décisif de ton existence. Namourah est toute puissante et elle t'aime ; je me charge du reste ; tu peux compter sur mon appui fraternel.

— Je n'ignore pas, dit Likès, que tu as toujours mené à bien ce que tu as entrepris. Je sais aussi que l'âme du peuple est avec moi. Cependant le coup d'audace que tu me proposes me répugne un peu. Comment d'ailleurs abandonner mon poste ?

— Tu ne l'abandonneras pas ; un autre l'occupera à ta place quand le moment sera venu. L'essentiel, en attendant, c'est que tu ne laisses personne te devancer. Va rejoindre Namourah ; elle t'attend sans doute et trouve déjà que tu tardes trop.

Alexios s'était levé ; il mit les mains sur les épaules de Likès :

— Allons ! Bon courage ! Je salue en toi le futur gouverneur de l'Arsenal, le premier citoyen de la cité.

Likès quitta la maison d'Alexios. Il ne se pressait point ; il suivait d'un pas égal la longue rue des Hôtelleries bordée de mûriers qui s'étendait derrière le Grand Port. Un immense va-et-vient de la foule, un papillotement de gestes et de couleurs remplissait cet étroit espace, et le Colosse d'airain, éblouissant et nu dans la lumière, grandissait encore de toute cette humanité grouillante à ses pieds. Un rayon de soleil frappait sa tête et faisait étinceler sa couronne de lotus ; le disque d'or qu'il tenait dans ses mains avait le resplendissement d'un astre. Likès leva les yeux sur lui ; c'était la force de Rhodes, la gloire de Rhodes, sa puissance sur les mers, son génie de négoce et de conquête, que symbolisait cet Hercule fameux, objet de l'admiration du monde. On ne pouvait le regarder sans que le désir d'être riche, d'être puissant, d'être glorieux, ne montât au cerveau comme une fumée épaisse. Il était l'aimant irrésistible auquel tout un peuple était suspendu.

En l'apercevant, Likès avait eu un mouvement d'orgueil. Bientôt ce géant, il pourrait le contempler face à face ; il pourrait lui dire : « J'ai, moi aussi, monté les degrés qui séparent de la multitude ; toi sur ton piédestal de marbre, moi au sommet de cet Arsenal qui se dresse devant l'horizon, nous avons tous deux accompli notre destin »... Mais un autre sentiment aussitôt s'empara de lui : ses regards venaient de tomber sur la porte de l'hôtellerie où, dans l'ivresse de son désir, il avait entraîné Lyssa, la nuit des fêtes du Taurobole. C'était une petite auberge étroite et obscure où descendaient de préférence les matelots d'Egypte, et qui gardait l'odeur des basses orgies, du vin épais, des baisers crapuleux. Cependant la petite amante, vierge d'âme, qui s'était donnée à lui, avait rempli ce lieu d'un souvenir frais et pur comme un parfum de verveine. Et Likès, en passant devant cette porte souillée, eut tout à coup l'idée qu'il agissait en ce moment comme un lâche... Allait-il s'en-

gager d'une façon irrévocable avec Namourah, sans avoir prévenu la petite Veuve-gardienne, sans avoir essuyé ses larmes? Son excuse vis-à-vis de lui-même était que l'amour qu'il avait eu pour cette première maîtresse s'était déjà fané dans son cœur... Mais elle, elle l'aimait toujours sans doute ; elle l'aimait plus que jamais ; les lettres qu'elle lui écrivait en témoignaient assez haut. Il fallait absolument calmer cette douleur, se montrer humain, loyal et sincère...

Likès retourna sur ses pas pour se diriger vers l'Aléion. Sa résolution était prise ; il irait trouver Stasippe et lui demanderait de faciliter ce dernier entretien avec Lyssa. Ensuite il serait libre, et sa conscience serait dégagée de ce poids trop lourd. Certes, il saurait trouver les mots tendres et affectueux, les mots qui pansent les blessures et qui consolent. Le jeune pontife l'aiderait à remplir ce devoir difficile. Et Likès marchait vite maintenant ; il ne voyait plus rien devant lui, autour de lui. Il n'entendait plus le bruit formidable de la ville. Dans le port de l'Etable les barques rentraient comme des brebis pressées ; il n'apercevait pas leurs voiles blanches, leurs carènes peintes de jaune ou de carmin. Il se hâtait, décidé à ne rien changer à sa vie avant d'avoir revu Lyssa. Mais une main rude se referma sur son coude. Machaon qui depuis un instant s'élançait à sa poursuite, l'avait rejoint. Essoufflé, le vieil esclave lui parla d'abord par signes, puis par mots entrecoupés : Isanor venait de rendre le dernier soupir ; et Namourah, dans l'angoisse de cette minute funèbre, attendait Likès à l'instant même.

Machaon n'avait pas lâché le bras du jeune mastère ; il l'entraînait vers l'Arsenal. Les deux hommes, sans échanger un mot, se glissaient parmi la foule indifférente. Nul ne se doutait qu'ils couraient pressés par la Mort dont la faulx est plus impatiente que celle du Temps. Ils couraient, pressés par la Mort qui leur montrait le chemin. Likès, expulsé violemment de lui-même, ne voyait plus que l'image de Namourah, pantelante, échevelée, hagarde, devant le cadavre d'Isanor. Et les gens qu'il coudoyait, les objets qui se succédaient sous ses yeux devenaient des choses falotes, inconsistantes, qui n'avaient aucun lien avec le vertige qui l'emportait. Ce fut seulement, quand il arriva à l'entrée du palais qu'il composa son attitude pour passer au

milieu des gardes, debout entre les colonnes. A ce moment, Machaon mit un doigt sur ses lèvres.

— Personne ne sait encore, dit-il, que le maître a cessé de vivre.

Ils pénétrèrent à travers les salles désertes. La longue suite d'appartements aux lourdes tentures gardait son atmosphère de luxe chaud et de parfums. Mais en approchant de la chambre de Namourah une odeur plus forte, composite, étrange, saisit les narines de Likès, et sur le lit de la juive tyrienne il aperçut Isanor recouvert d'un drap de pourpre et qui semblait endormi.

Le vieillard avait conservé cette expression de dédain mélancolique dont, vivant, il enveloppait ses appétits sensuels. Ses sourcils épais, sa barbe grisonnante augmentaient la placidité de son visage, qui semblait sourire. En s'approchant, Likès vit que ses lèvres étaient devenues violettes, et l'odeur indéfinissable qu'il avait respirée dès l'entrée le força de se détourner malgré soi. Alors il aperçut Namourah, effondrée dans une large chaise ; elle se cachait le front dans les mains. Il alla rapidement vers elle et lui découvrit le visage :

— Namourah ! appela-t-il doucement. Namourah !

Elle ne pleurait point ; ses yeux agrandis étaient secs. Mais sa bouche tuméfiée, ardente, marquait la fièvre dont elle était dévorée.

— Il est mort, dit-elle en montrant Isanor d'un geste large, et tu n'étais pas là pour me recevoir défaillante sur ton cœur... Ne crois pas (ajouta-t-elle en fixant sur Likès un regard sombre) que j'aie hâté l'heure de notre destin. Cette heure a sonné d'elle-même, et nous voilà désormais libres de nous appartenir. J'ai amené ici, tu le sais, mes médecins et mes prêtres ; mais avant de faire accomplir les rites funèbres, j'ai voulu qu'une autre cérémonie fût célébrée, et j'ai couvert d'aromates ce cadavre, afin qu'il reste intact plus longtemps...

Likès cependant ne répondait pas. Des pensées diverses l'assiégeaient ; ses yeux s'attachaient tour à tour au visage marbré du mort et aux traits fardés de Namourah. Il regardait avec une sorte de terreur muette ces époux que la mort venait de disjoindre et qui tant d'années avaient assis côte à côte.

Namourah s'aperçut de sa surprise.

— Tu t'étonnes sans doute que je ne témoigne aucun chagrin, que je ne verse pas de larmes hypocrites ? Du chagrin ! J'en ai eu tout à l'heure lorsqu'il a haleté et suffoqué entre mes bras pour mourir. Il souffrait à ce moment ; maintenant il ne souffre plus. Il a vécu sa vie, il en a goûté toutes les douceurs jusqu'à ce que ses cheveux aient blanchi sur sa tête. Si je n'ai pas été une épouse fidèle, j'ai été du moins une épouse obéissante. O Likès, viens ! Ne tardons pas davantage. Tout est prêt déjà pour l'échange de notre promesse. Demain la foule entrera dans ce palais et viendra saluer la dépouille d'Isanor ; mais aujourd'hui c'est le jour de nos fiançailles !

Et, devant le mort, dont le sourire s'élargissait, devenait béant, elle lui tendit ses lèvres. Et Likès but le baiser qui tant de fois déjà l'avait enivré et dompté.

VI

Une pompe extraordinaire avait été déployée pour les funérailles d'Isanor. Toute la ville devait y prendre part ; le collège des Mastères y figurait en entier, et le navarque était revenu de la Côte d'Asie afin de marcher à la tête du cortège et de présider ensuite à l'installation du nouveau gouverneur de l'Arsenal. Le bouleversement, l'effervescence qu'avait prédits Alexios s'étaient manifestés dans le peuple. L'Arsenal pour cette nation maritime était le centre suprême ; son cœur battait là ; sa vie partait de là ; de ce qui se faisait là, entre ces murailles peintes de pourpre, dépendaient sa force, sa richesse et sa gloire.

Cependant le corps d'Isanor, soigneusement embaumé et entouré de bandelettes qui devaient assurer sa conservation indéfinie, était exposé dans l'atrium du palais ; on passait et on repassait devant lui, et tous déposaient un triobole aux pieds de ce riche, afin que le passage dans les eaux funèbres ne lui devînt pas fatal. Mais de grandes tables somptueusement servies au dehors les dédommageaient de cette offrande. Les Rhodiens silencieusement buvaient et mangeaient en attendant la célébration des derniers rites.

Namourah n'avait pas quitté la chambre mortuaire. Elle ne voulait pas se donner en spectacle à la foule ; et du haut de sa fenêtre cintrée elle regardait cette heure, belle entre toutes, où

tant d'éclat, tant de lumière, tant de couleurs allaient scintiller autour d'un tombeau. Il était midi. Le soleil, au comble de sa puissance, semblait mettre à nu la terre. Il en dessinait tous les contours, il en dévoilait toutes les nuances secrètes ; les plus petits détails, sous la magie de ses rayons, se faisaient flagrants; et la vie universelle, sa rumeur, son perpétuel acte de désir, devenait un livre ouvert, un poème dont les strophes chantaient un espoir de durée éternelle. Namourah ne croyait pas à l'immortalité des âmes ; comme ses ancêtres hébreux qui avaient adoré le Veau d'or dans le désert, elle était matérialiste. Ce qu'elle aimait dans cette création toujours en fête, c'était ce qui se touche, ce qui se possède, ce qui s'étreint. Pouvait-elle se couvrir la tête de cendres, alors que tout son être exultait d'une joie insolente et charnelle ? Likès, son amant, son bien et sa chose, Likès serait bientôt son époux; des liens irrévocables s'ajouteraient à ceux qui les unissaient déjà ; demain, si le sort leur était propice, ils trôneraient ensemble sous un dais de pourpre, et ils recevraient les hommages de la multitude. Et elle le regardait, du haut de la fenêtre, s'avancer au milieu des autres Mastères. Il était le plus jeune et le plus beau. Il portait un long pallium rejeté sur l'épaule gauche ; et son bras droit, qui était nu, étincelait au soleil. Un peu de ses chevilles paraissait entre le bas de sa robe et ses sandales de cuir incarnat ; sa main, étendue sur sa poitrine, avait une courbe parfaite ; la lumière, en la traversant, la rendait transparente comme du marbre. Et Namourah se souvenait des baisers fous qu'elle avait posés sur cette main caressante... Tout à coup les trompettes retentirent, avec les chants graves des prêtres ; et les sanglots des femmes qui faisaient métier de pleurer derrière les cadavres résonnèrent plus haut que les trompettes, plus haut que le chant des prêtres, en un formidable hurlement pareil à celui des chiens dans la nuit. Alors Namourah se pencha davantage. Maintenant on enlevait la dépouille d'Isanor ; à découvert sous ses bandelettes et son maquillage funèbre, il s'en allait, tout doucement emporté, au milieu de l'indescriptible tapage que ses oreilles ne pouvaient entendre.

Cependant de l'autre côté de la ville Lyssa dans l'Aléion guettait la chute des heures. Une résolution suprême la soutenait.

Puisque Likès ne lui avait pas répondu, qu'il ne lui donnait aucun signe de tendresse, elle irait le trouver jusque dans l'Arsenal, elle en forcerait les portes secrètes. Quel jour plus propice pourrait-elle choisir pour cette démarche désespérée ? Le vaste bâtiment semblait vide ; tout, à l'entour, était maintenant désert. Les ingénieurs, les ouvriers, les matelots, avaient suivi jusqu'au champ sacré qui s'étendait au delà du mont Philerme le corps de leur chef ; après, ils s'asseieraient encore autour des tables que la munificence de Namourah tenait ouvertes jusqu'au coucher du soleil. Et Likès, quand il rentrerait à son tour, la trouverait cachée dans sa demeure.

Certes elle ne se faisait pas d'illusion ; elle comprenait bien et le danger qu'elle allait courir, et la faute qu'elle allait commettre en violant la défense de Stasippe. Mais tout cela maintenant lui importait peu. Elle avait versé trop de larmes, elle avait passé trop de jours dans l'attente et trop de nuits dans l'angoisse, pour ne pas considérer comme chimériques toutes ses craintes, tous ses remords. Malgré les apparences contraires, elle croyait encore à l'amour de Likès ; elle y croyait avec cette force de désespoir que mettent les moribonds à se rattacher à la vie. Mais surtout, confiante dans elle-même, elle se disait qu'il n'aurait qu'à la revoir, qu'à l'entendre pour se sentir troublé dans son cœur. Quand leurs yeux se seraient de nouveau repris, et que leurs lèvres se seraient rejointes, tout le passé si caressant et si doux les envelopperait de ses ondes tièdes ; et ils s'aimeraient encore, et une nouvelle ère de bonheur commencerait pour eux.

Que de choses éloquentes elle se préparait à lui dire ! Ah ! si d'autres soucis, d'autres inquiétudes l'avaient pour un instant détourné d'elle, ce qu'elle murmurerait à son oreille, entre ses bras, suffirait à le reconquérir ! N'avait-il pas souvent pâli et frémi à ses paroles d'amour ? Elle se souvenait d'avoir vu parfois ses yeux se mouiller, lorsqu'il l'écoutait, et un sourire ravi, ému, passer sur sa bouche. Oui, elle savait comment lui parler, comment l'étreindre pour qu'il ne lui échappât plus désormais. Il était bon. Il était sincère. Un jour il avait châtié de ses mains un homme qui injuriait une femme derrière le théâtre, hors des murs. Or, n'était-ce pas une injure beaucoup plus cruelle qu'il lui faisait en la dédaignant, en laissant ses lettres sans réponse

et ses soupirs sans écho ? Lyssa le voyait à genoux devant elle, implorant son pardon ; et d'avance elle lui pardonnait, dans un grand élan magnanime, tout ce qu'elle avait souffert à cause de lui.

Comme cette journée était longue ! Le soleil dorait toujours l'horizon. Et la ville du haut de la terrasse paraissait toujours entièrement déserte. Les effigies de marbre, innombrables sous les portiques, les cent statues du Soleil dressées aux angles des carrefours, semblaient seules la peupler. Cependant des enfants jouaient aux dés à l'ombre triangulaire du temple. Ils consultaient la chance, le destin, sur ces fragiles cubes d'ivoire. Et Lyssa se disait que c'était aussi sur un coup de dés qu'elle allait jouer sa vie tout à l'heure et qu'un hasard heureux ou malheureux, allait décider de son sort, si elle ne parvenait pas à rejoindre Likès, ou s'il ne voulait plus la connaître...

Alors une grande tristesse s'empara d'elle. Elle s'assit et pleura. Ce n'était pas les mêmes pleurs qu'elle avait versés si souvent en pensant à celui qu'elle aimait ; c'était d'autres larmes, plus salées, plus amères, qui venaient de la vase remuée de sa douleur. Elle les sentait venir de si loin qu'elle se croyait tombée au fond d'un abîme.

Pourtant elle se calma. Il fallait préparer le vêtement sous lequel elle se dissimulerait pour entrer dans l'Arsenal. C'était un de ces manteaux de laine grise si finement tissés qu'on pouvait les tenir tout entiers dans la main. Dès qu'elle serait dehors, elle jetterait ce manteau sur ses épaules, et elle mettrait sur sa tête un capuchon pareil à ceux que portaient les matelots quand ils affrontaient le vent du large. Ainsi, personne ne pourrait la reconnaître. Et le mot de passe que devaient donner les ouvriers, elle le savait aussi ; Likès, sans y prendre garde, l'avait dit un jour devant elle : « Hercule conducteur ». Elle ne l'avait pas oublié.

Le jour commençait à décroître ; des groupes de gens revenaient du côté du mont Philerme. C'était l'instant de quitter le temple. Lyssa descendit doucement l'escalier de la terrasse. Dans le sanctuaire, les voix de ses compagnes psalmodiaient l'hymne à Héraclès. Elle distinguait, parmi toutes ces voix féminines, la voix chaude de Dornis qui dominait les autres, sans

pourtant qu'elle fût plus haute ; et les paroles d'adoration redites chaque jour au dieu passaient aussi sur ses lèvres :

Dans le ciel, qui est sublime ? Toi seul es sublime !
Sur la terre, qui est sublime ? Toi seul !...

Elle se hâta. Le moment était opportun. Elle ne redoutait pas de rencontrer Stasippe. Le Père des Pères devait être déjà retiré au sommet de l'Observatoire ; et les autres prêtres, les Eperviers et les Aigles, groupés autour de lui, écoutaient sans doute ses instructions, recueillies dans la contemplation céleste. Lyssa traversa le jardin du temple et gagna la sortie sans avoir été aperçue. Alors elle se mit à courir. Il lui semblait qu'elle n'arriverait jamais assez vite. Une impatience étrange la fustigeait. Telle une bête docile conduite par une main inflexible et attelée à un char glissant, elle avançait, poussée par une force inconnue ; elle ne choisissait même pas son chemin ; elle avançait, sans se perdre, dans le dédale des rues tortueuses qui avoisinaient le Grand Port. Jamais elle n'avait passé par là ; cependant elle reconnaissait les pierres, et les façades des maisons, et les enseignes des boutiques. Tout cela, elle l'avait vu en rêve, ou dans une existence dont elle n'avait plus conscience. Elle arriva ainsi jusque sur le côté sud de l'Arsenal, et, comme si le sort l'eût vraiment aidée dans son dessein, la porte basse contre laquelle elle s'appuya céda devant elle ; elle pénétra dans le vaste bâtiment désert. Longtemps elle erra à travers les galeries découvertes, encombrées d'outils, d'armes et de machines. Ce qu'elle cherchait, c'était l'endroit où Likès devait habiter.

. . . .

Cependant Namourah n'avait pas quitté la haute fenêtre, d'où elle guettait le retour du jeune mastère. Il ne pouvait tarder maintenant. La cérémonie funèbre devait s'être entièrement déroulée, et Isanor, au fond de son tombeau de porphyre, goûtait sans doute le repos définitif qui suit l'ensevelissement. Il restait encore assez de clarté sur la terre pour que les yeux exercés de la juive tyrienne pussent distinguer les objets environnants. Tout à coup elle se dressa et poussa un cri qui fit accourir Machaon auprès d'elle :

— Regarde ! Là-bas, dans la cour du Pavillon des Armes, cette forme, cette ombre qui rôde ?

Le vieil esclave hésita :

— Oui, Adonaïa, j'aperçois quelqu'un. Mais ne t'alarme point si vite. Ce ne peut être que l'un des ouvriers qui attend l'heure de se remettre au travail.

Les hommes en effet rentraient peu à peu dans l'Arsenal ; et les galeries s'animaient de présences de pas sonores.

— Non, reprit Namourah avec véhémence, ce n'est point ce que tu dis, Machaon. Tu le sais aussi bien que moi, et ta voix t emble. C'est une femme qui se cache dans les plis de ce manteau et sous ce capuchon trop large pour sa fine tête. C'est une femme. Va dire qu'on l'arrête à l'instant même !

Machaon cependant hésitait encore. Une pitié le gagnait pour cette tendre victime de l'amour. Alors Namourah le poussa par les épaules :

— Ignores-tu la loi qui ordonne de tuer sur l'heure tout étranger qui se glisse dans la partie secrète de l'Arsenal ? En l'absence du maître, c'est moi qui commande ici. Je ne laisserai pas violer la loi. Cours, ne perds pas de temps, te dis-je !

Mais déjà un groupe d'ouvriers avait entouré Lyssa ; on lui arrachait son capuchon et son manteau ; et l'un d'eux, sans même lui demander son nom, l'abattait d'un coup de hache sur le sol.

Cependant Likès arrivait, ayant encore dans la main la branche de cyprès funèbre. Il vit Lyssa, couchée sur les dalles le front en avant, et se précipita vers elle. Mais elle était morte et son cœur déjà avait cessé de battre. Alors il fit un grand geste, un geste terrible et impérieux, qui chassa tous les hommes accourus au bruit du drame ; et, prenant dans ses bras le corps de la petite Veuve-gardienne, il l'emporta dans la demeure secrète où nulle femme n'avait jamais pénétré.

VII

La mort de Lyssa avait passé presque inaperçue au milieu du spasme de joie qui secouait la ville. *Magnésia ! Magnésia !* Tel était le nom qui retentissait sur toutes les lèvres... Magnésia du Sipylle, où les légions romaines triomphantes venaient de rui-

ner définitivement l'empire du vieil Antiochus. Et c'était en même temps le triomphe de Rhodes, le triomphe du Colosse... Quel choc terrible si le roi de Syrie, rétabli dans son ancienne puissance, s'était réveillé comme un lion pour fondre sur les alliés de ses ennemis ! Mais au contraire le vieux lion était bien vaincu cette fois sur la terre comme sur la mer et l'on allait se partager ses dépouilles. Lucius Scipion l'avait abattu, comme son frère Publius avait abattu Annibal à Zama, dans les plaines de Carthage. Et l'on se racontait sous les Portiques que les deux jeunes Romains, avant d'être à l'âge des combats, avaient rencontré un jour dans une ruelle obscure une femme au visage de Sibylle qui leur avait prédit leur destin : « Toi, avait-elle dit à Publius, tu seras comblé de gloire et d'honneurs, tu passeras les mers et tu seras appelé l'Africain. Et toi, avait-elle dit à Lucius, tu jouiras d'une gloire égale ; je vois aussi l'aigle briller entre tes sourcils ; l'Asiatique sera ton surnom. »

Cette double prédiction s'était réalisée ; la force des Scipion couvrait maintenant le Monde ; l'Afrique et l'Asie avaient reçu l'empreinte de leur talon invincible ; et, à leur suite, les légions avaient accompli des prodiges. Antiochus dans le combat de Magnésia avait perdu cinquante mille hommes, alors que cinq mille Romains seulement étaient restés sur le champ de bataille. Et la Phrygie, la Carie, la Lycie et le Chersonèse devenaient la proie du vainqueur. Quelle serait la part de Rhodes dans cette abondante conquête ? C'était elle qui avait facilité à Rome le chemin des mers, et jamais sans elle les Aigles n'eussent pu aborder le rivage asiatique. Quelle serait la splendeur de Rhodes demain? Quelle serait dans les siècles la gloire de l'Ile heureuse qu'Héraclès avait choisie pour épouse ? Dans l'Aléion, des prières publiques montaient en actions de grâce vers le dieu ; et sur le seuil de chaque maison brûlaient des lampes et des parfums.

Cependant Likès n'avait pas quitté la partie secrète de l'Arsenal. Il n'était pas retourné auprès de Namourah, dans le palais. On attendait l'élection du nouveau chef. Alexios parcourait la ville, jetant de groupe en groupe le nom de Likès, comme le semeur jette au vent le grain qui doit germer. Et Namourah, sans dévoiler son désir intime, conférait avec le Navarque, qu'elle savait tout puissant. Elle maîtrisait le dépit que lui causait l'éloignement momentané de Likès. Une heure de regret, une heure

de tristesse, quelques larmes versées, et ensuite il serait tout à elle, il la remercierait de l'avoir pris par la main pour la mener aux honneurs et à la fortune. Désormais elle ne redoutait plus rien : sa rivale dormait au creux d'un étroit tombeau. Et le sort l'avait si bien servie, l'orgueilleuse juive tyrienne, qu'elle n'avait même pas eu besoin de perpétrer elle-même sa vengeance. Likès n'aurait pas à lui reprocher la mort de celle qu'il avait aimée autrefois...

De la haute fenêtre d'où elle avait vu se dérouler les funérailles d'Isanor, Namourah interrogeait la ville. Elle attendait. Sa vie était liée étroitement à cette vie prodigieuse et innombrable qui respirait là, entre les triples remparts. Etrangère, elle était pourtant la première de toutes les femmes de Rhodes, la plus enviée, la plus respectée, la plus admirée. La force de sa volonté égalait la force du Colosse. Elle et lui, tous deux venus du rivage Chanéen, avaient implanté leur domination dans l'île des roses à l'ineffable douceur. Maintenant un grand courant d'ambition jetait tout ce peuple aux œuvres viriles et actives, et Likès, le dernier peut-être de tous ceux en qui persistait un peu de cette douceur de la terre maternelle, allait devenir le chef du formidable Arsenal où s'armaient les navires pour la conquête du monde.

Elle attendait... Cette journée commencée dans la joie finissait en apothésoe. De tous côtés, par toutes les portes, la foule faisait irruption. Les gens de Iaysos, ceux de Lindos et de Camize accouraient pour célébrer la victoire romaine ; et de toutes les bourgades disséminées sur le Mont Atabyrion des paysans chevelus accouraient, portant des feuillages verts qu'ils brandissaient au-dessus de leurs têtes.Sur la Place du Peuple, le Taureau d'or disparaissait, tant on avait surchargé ses flancs de guirlandes et de couronnes. Tout à coup Namourah vit cette multitude humaine se ruer du même côté; et des cris d'enthousiasme, des clameurs qui tenaient du délire, arrivèrent à ses oreilles. Le Navarque venait de faire annoncer que, pour récompenser les Rhodiens de leur concours, Rome leur abandonnait la Carie avec la riche cité d'Halicarnasse et tout le territoire voisin. La Carie c'est-à-dire la nation détestée qui autrefois sous la conduite de la reine Artémise avait humilié et envahi l'ile du Soleil ! Parmi les trois mille édifices de Rhodes, il en était un qu'on appelait

« l'Inaccessible » ; c'était le trophée de marbre et d'airin qu'Artémise avait élevé près de la Deigma pour rappeler son entrée victorieuse dans la ville, et qu'on avait entouré d'un double portique afin de le dissimuler aux regards des étrangers. La foule courut là, brisa à coups de hache le trophée, le réduisit en miettes, et jeta des branches de térébinthes sur ces débris. Bientôt une flamme énorme s'éleva ; le feu achevait de détruire ce souvenir exécré. La Carie maintenant devenait l'esclave de Rhodes, et c'était dans Rhodes que les richesses d'Halicarnasse allaient passer !

Les flammes hautes, que la fusion du bronze verdissait, se tordaient en spirales vers le ciel. Autour, la foule continuait à pousser des clameurs énormes. Mais Namourah ne regardait plus de ce côté ; elle venait d'apercevoir le collège des mastères qui se dirigeait vers l'Arsenal ; et son cœur se mit à battre si violemment dans sa poitrine qu'elle fut obligée de s'accrocher à la rampe orfévrée de la fenêtre. Nul doute, Likès était élu, on allait le chercher pour l'installer dans ses nouvelles fonctions. Le Navarque marchait le premier ; solennel, il avançait au milieu de la chaussée; et, ayant rencontré des yeux la veuve d'Isanor penchée et toute tendue dans ses voiles, il lui fit de la main un large signe qui était à la fois un salut et l'annonce que ses vœux étaient exaucés. Alors, elle quitta la fenêtre ; elle redescendit dans les salles de réception du palais.

— Vite ! Vite ! dit-elle à Machaon. Vite ! Vite ! Que l'on prépare tout pour le nouveau chef. Que l'on allume les candélabres, et que les musiques se disposent à jouer les hymnes de fête. Voici mon époux qui vient ! Voici celui que j'ai choisi et sur lequel s'appuiera ma Droite.

Le lyrisme du Cantique remontait à ses lèvres ardentes ; puis, rompue, elle s'affaissa sur un coussin et pleura des larmes d'ivresse et de joie.

La nuit était venue. Tout reposait maintenant dans la ville. Le Colosse seul semblait veiller ; son image formidable remplissait l'ombre ; elle barrait le ciel et la mer. Plus haute que la Babel des anciens juifs, plus haute que la montagne où Sémiramis avait fait découper son profil altier, elle évoquait le dieu zodiacal qui règne sur la Terre et dans l'Espace.

Le Colosse semblait conscient de son triomphe ; un oiseau posé sur sa joue chantait éperdument, comme sur l'arbre le plus élevé des forêts. Et ce gazouillement léger, aérien, était le seul bruit que l'on entendît à cette heure nocturne. Dans les ports, sur les vagues effacées, les vaisseaux avaient replié leurs voiles autour des mâts qui semblaient des quenouilles étroites. Et, malgré les proportions énormes de ses maisons et de ses tours, la ville paraissait petite ; elle montait à peine aux chevilles de son Hercule; la terrasse de l'Aléion, assise sur le dernier étage du temple, n'atteignait pas les genoux arqués du dieu. Et lui grandissait encore dans l'obscurité de cette nuit sans étoiles. Il grandissait jusqu'à toucher de son front la nue ; les poètes l'avaient chanté ; les hommes de toutes les races l'avaient proclamé la plus éclatante des merveilles du monde. Cependant une tristesse flottait autour de ses épaules. Il était seul. Rien ne s'égalait à lui. Où étaient-ils ceux de sa race, ces géants anciens qui les premiers avaient habité l'île, lorsque, volcanique encore, elle était sortie des ondes ? Où étaient-ils, les Cyclopes au large front, et les Centaures chevauchant les vallées profondes ou les crêtes dentelées des montagnes ? Ceux-là étaient ses vrais ancêtres, ceux-là l'avaient précédé sur cette terre de promission dont ils lui avaient ouvert le chemin. Et les yeux du Colosse interrogeaient les quatre vents de l'horizon ; et son âme enfermée dans son corps de bronze tressaillait au mystère béant de la nuit. Pas d'étoiles ; une lune fantasque, traversée de nuages, se montrait derrière le col de l'Atabyrion... Et bientôt des ombres se levèrent, de grandes ombres, enveloppées de brumes épaisses ; elles sortaient des antres inaccessibles, du creux des rochers et même des pentes arides des torrents ; elles s'avançaient, menant une course désordonnée et inquiète, tandis que la galopée des nuages couvrait et découvrait le visage blanc de la lune. Et le Colosse reconnut ses frères anciens, tous les Géants qui étaient issus des entrailles de cette terre avant les générations des hommes. Ils accouraient vers lui, ils l'entouraient d'une ronde formidable ; la ville s'aplanissait sous leurs pieds chaussés de ténèbres .Et leurs faces s'éclairaient d'un rire brutal et sonore. Ils célébraient le triomphe de la Force, le triomphe de l'Orgueil, le triomphe de l'Or.

Mais l'oiseau léger qui s'était posé sur la joue du Colosse avait disparu dans le ciel.

JEAN BERTHEROY.



Un cas de Conscience national

La Crise Néo-Calédonienne

La rapidité avec laquelle se discute le budget actuel ne permet pas de développer suffisamment certaines questions pourtant fort sérieuses et d'un puissant intérêt national. J'ai pu signaler à mes collègues la crise intense que traverse notre belle possession de la Nouvelle-Calédonie ; mais il ne me suffit pas d'avoir appelé trop hâtivement l'attention de la Chambre et du Ministre des Colonies sur cette question, et d'avoir déterminé la responsabilité qu'a assumée le Gouvernement. Mieux vaut éviter un malheur, en obtenant à temps les mesures qui seules peuvent le conjurer, que se contenter d'avoir montré d'avance à qui la faute en incomberait. Je remercie la *Grande Revue* de me permettre d'en appeler à l'opinion publique dans une circonstance aussi grave.

La situation de la Nouvelle-Calédonie se résume ainsi : notre colonie se débat, depuis cinq ans, dans une crise financière et économique, à la fois chronique par sa durée et aiguë par son intensité, crise d'autant plus douloureuse qu'elle a surpris notre possession en plein essor. La Nouvelle-Calédonie soutient que les causes de cette crise sont imputables à la Métropole, et

que la Métropole lui refuse systématiquement tous les remèdes possibles. Cette double conviction a déterminé dans la colonie un mouvement séparatiste très récent, mais très net et très grave. De fait, si les remèdes réclamés ne sont pas accordés à bref délai, les néo-Calédoniens, naguère très patriotes, subiront irrésistiblement l'attraction de l'Australie voisine.

Dès lors, la question se pose ainsi : la France entend-elle, oui ou non, conserver la Nouvelle-Calédonie ?

Je n'exagère pas en disant qu'il y a là un cas de conscience national. Il s'agit d'une île lointaine, située à nos antipodes, et de superficie relativement médiocre. Mais cette île, foncièrement riche, n'est pas un élément négligeable de notre domaine colonial, elle constitue le noyau de notre influence dans ces régions du Pacifique que se disputent actuellement les nations civilisées, et où se joueront peut-être les parties les plus importantes de la politique du vingtième siècle. Perdre la Nouvelle-Calédonie sans compensation, seulement parce que nous n'aurions pas su la garder, serait inexcusable ; courir ce risque sans l'avoir mesuré serait indigne d'une Puissance mondiale.

Je voudrais analyser, aussi brièvement que possible, sans pourtant rien négliger, les éléments de la crise néo-calédonienne, montrer à l'opinion française que les colons ont raison dans leurs prémisses : « Si nous souffrons, c'est par le fait du gouvernement métropolitain »; et que, si les pouvoirs publics métropolitains n'en tirent pas cette conclusion : « Accordons aux colons les remèdes qu'ils demandent », les colons en déduiront celle-ci : « Devenons Australiens. »

La Nouvelle-Calédonie n'éveille encore trop souvent dans l'esprit du public, même du public instruit et compétent, que l'idée d'une geôle lointaine. En effet, trente ans durant, *la Nouvelle* n'a été officiellement qu'un bagne ; trente ans durant, la transportation, élément factice, régla et faussa la vie économique de ce pays, en détourna l'immigration des capitaux et des travailleurs libres, sans préparer les voies à la colonisation, comme on l'avait annoncé : à la fin de 1894, après trente ans d'hégémonie, l'administration pénitentiaire avait construit tout juste 66 kilomètres de route, qui avaient coûté à la colonie 16.000 francs le kilomètre, et 620 kilomètres de sentiers muletiers des plus rudimentaires, à 570 francs l'un. La tare originelle

du bagne est l'explication initiale de ce qu'on a appelé le paradoxe calédonien : le marasme d'un pays riche. Je n'insiste pas: la suppression de la transportation dans notre colonie du Pacifique est un fait acquis. Le dernier convoi de forçats y est arrivé en février 1897. Les condamnés qui s'y trouvaient y ont été laissés ; pendant longtemps encore la Calédonie souffrira de la présence des libérés des travaux forcés, mais depuis 1897, tous les criminels chassés de France sont dirigés sur la Guyane.

L'île ainsi assainie est la plus salubre de nos colonies, la seule, avec l'Algérie et la Tunisie, où l'Européen puisse travailler de ses mains. Elle devrait en être une des plus prospères. Grande trois fois comme la Corse, cette « Sicile merveilleuse du monde austral », comme l'appelait M. de Douville-Maillefeu, renferme 600.000 hectares de terrains miniers, autant de pâturages, 300.000 hectares de terres à café, 200.000 hectares de forêts. A ne retenir que ses ressources minières, on pourrait encore la dire à bon droit privilégiée. Elle est un des deux pays qui se partagent la fourniture mondiale du nickel, un des trois ou quatre d'où l'on tire le chrome ; elle a le cobalt, le charbon, le fer, le cuivre, le gypse, le pétrole. Elle occupe le second rang, entre nos possessions, pour la valeur sur place des minerais extraits, après la Guyane, qui ne produit que de l'or. La valeur des minerais extraits, rapportée à la surface de l'île, donne 400 francs par kilomètre carré, autant qu'aux Etats-Unis.

Malgré cette richesse foncière, et surtout en raison de l'action pneumatique de la transportation, la Nouvelle-Calédonie a connu, dans le passé, d'autres crises, dont la dernière très grave: de 1893 à 1897, par suite de l'apparition brusque du concurrent canadien, le marché du nickel s'engorgea au point de ne plus laisser passer aucun minerai calédonien. La vie économique de notre colonie en fut arrêtée net. Les affaires furent paralysées. Les recettes ne rentrèrent plus. Au milieu de 1894, le budget, alors de moins de 3 millions, était en déficit de 1.350.000 fr.

Mais la crise fut surmontée. Une entente intervint entre les producteurs de nickel, au Canada et en Nouvelle-Calédonie, pour le maintien des cours et le partage des débouchés. Une administration éclairée et énergique, celle du gouverneur Feillet remit à flot la colonie. Les finances furent vite restaurées : dès 1896, le déficit était couvert. Alors s'ouvrit pour la Nouvelle-

Calédonie une ère de travail fécond et d'espoirs légitimes, qui dura six ans, et qui durerait sans doute encore, si la Métropole s'était abstenu de certaines mesures, et n'en avait pas refusé certaines autres. Après l'arrêt de la transportation en 1987, la vie économique du pays fut assise sur des bases plus saines et plus larges. Pour faire contrepoids au développement trop exclusivement minier du pays, 500 familles de colons libres furent installées dans les vallées calédoniennes ; 300 d'entre elles, ont fondé des établissements durables. La culture du café fut sérieusement encouragée. 257 kilomètres de routes charretières et 348 kilomètres de sentiers muletiers furent construits, qui ne coûtèrent respectivement que 1.113 fr. et 355 francs le kilomètre. Les importations atteignirent 13.446.000 francs, en progrès de 57 % en six ans ; les exportations montèrent à 12 millions, en gain de 82 % en quatre ans. Les exportations de minerais passèrent de moins de six millions de francs en 1895 à près de 10 millions en 1902 ; les exportations de café, de 137.000 kilos en 1894 à 548.000 kilos en 1902. Cette année-là, la Nouvelle-Calédonie, à peine née à la culture du café, fournissait plus du tiers de la production coloniale française. La situation financière était excellente. Une politique de travail se poursuivait sans impôts nouveaux ; l'équilibre budgétaire se maintenait sans difficulté. En 1901, la colonie emprunta cinq millions pour se doter de l'outillage qui lui manquait.

Cet essor a été arrêté net. A la prospérité a sucédé le marasme le plus navrant. Les importations ont fléchi, depuis 1902, de 30 %; les exportations, dans la même proportion. Les exportations de minerais sont revenues au chiffre de 1895 ; les quantités de café envoyées en France ont diminué de moitié. La valeur de la propriété a baissé de 50 % à Nouméa, et davantage dans la brousse. Personne dans la colonie qui ne soit gêné. Pour le plus grand nombre, pour ceux qui n'ont que leurs bras et ne trouvent pas à les employer, c'est la misère. Le déficit a reparu. Le découvert actuel n'est pas de 1.350.000 francs comme en 1894, mais de 700.000 francs environ, ce qui est beaucoup trop pour un budget de moins de 4 millions. Il existe à Nouméa un « syndicat des créanciers de la Colonie », qui a pour objet non pas tant de se faire payer les sommes que la Colonie doit à

ses membres, que de réclamer, en déduction de leurs créances, des remises d'impôt.

Mais tandis que la crise de 1893-1897 résultait du jeu des lois économiques, la crise de 1903-19... est imputée par les Calédoniens à la façon dont ils ont été traités par les pouvoirs publics métropolitains.

Je sais que l'emprunt de 1901 a donné des mécomptes auxquels on attribue parfois la crise actuelle et qu'on en tire argument pour refuser à la Colonie tout nouvel emprunt. L'emprunt de 1901, de cinq millions, était destiné à l'exécution des divers travaux (bassin de radoub, wharf, dragages), et surtout à la construction du premier tronçon d'un chemin de fer de Nouméa à Bourail (160 kilomètres). Les cinq millions sont dépensés. On a dû renoncer au bassin et au wharf. Des dragages ont permis aux grands paquebots d'accoster aux quais de Nouméa. Le chemin de fer s'arrête à la Dumbéa, à 16 kilomètres du chef-lieu. Certes, ce médiocre résultat ne répond pas aux espérances conçues ; mais d'abord ces mécomptes auraient pu être évités, et la responsabilité en incombe, pour une grande part, au département des Colonies. Le rôle des autorités locales, gouverneur et conseil général, n'était pas un rôle technique. Il consistait à démontrer que la construction du chemin de fer s'imposait. Ce point est acuqis, au moins dans l'esprit des Calédoniens, unanimes aujourd'hui à en convenir. Pour l'exécution, la Colonie demanda au ministre de lui envoyer, pour l'éclairer, un inspecteur des travaux publics, qui remplit sa mission de janvier à juillet 1902. Or, cet ingénieur quitta la Calédonie sans laisser à aucune autorité locale, ni sur la valeur du chef de service qui dirigeait les travaux, ni sur le meilleur tracé à adopter, ni sur la largeur de voie préférable, ni sur rien, aucune conclusion ni même aucun conseil explicite. La suite des événements a prouvé que le ministère n'a pas dû tirer non plus de son envoyé les renseignements qui lui auraient permis de pourvoir à la bonne exécution des travaux. Aussi bien, les mécomptes de l'emprunt de 1901, si regrettables soient-ils, ne sont pas cause de la situation actuelle.

Les causes du marasme actuel, je dis même du marasme économique, sont d'ordre plus strictement financier ; et elles sont bien imputables aux pouvoirs publics métropolitains.

En 1900, la métropole contribuait aux dépenses de la Nouvelle-Calédonie à concurrence de 840.000 francs. En 1901, cette contribution fut transformée en une subvention forfaitaire de 670.000 francs. Cette subvention fut abaissée subitement à 500.000 francs en 1902 (la nouvelle en fut connue à Nouméa huit jours avant la session budgétaire du Conseil général), et depuis abaissée chaque année, jusqu'à 360.000 francs en 1909. La chute est brusque pour une colonie à qui la Métropole a imposé si longtemps la transportation. En 1906, il y avait encore en Calédonie quarante-six libérés pour cinquante-quatre hommes libres ; en 1901, le même rapport était de cinquante-cinq pour quarante-cinq. De ce fait, la Nouvelle-Calédonie dépensait, en 1904, plus de 700.000 francs pour la police et la gendarmerie. Ces deux chapitres absorbent encore près de 550.000 francs (près d'un sixième du budget), qui pèsent lourdement sur une population de 14.200 blancs libres.

Voici qui est plus grave, et à quelle spoliation, j'ai dit le mot à la tribune de la Chambre, est due l'origine de la crise actuelle. Un décret du 10 avril 1897 attribuait en termes exprès, non équivoques, à la Nouvelle-Calédonie, pour dix ans, l'intégralité des revenus du Domaine dans cette colonie, réserve faite d'une somme de 5.000 francs inscrite en recettes au budget de l'Etat. Ceci n'était pas une faveur : les autres colonies, sauf la Guyane, disposent des revenus du Domaine. Le décret de 1897, qui mettait fin à un procès entre l'Etat et la Nouvelle-Calédonie, avait un véritable caractère contractuel. Or, ce décret, qui avait été respecté de 1897 à 1902, a été outrageusement violé de 1903 à 1907. Les revenus du Domaine devaient alimenter le budget de la colonisation. Sans doute ce budget, après avoir été élaboré selon une procédure déterminée qui n'a plus été observée depuis 1903, devait être soumis au ministre, pour approbation ou rejet, mais au ministre en sa qualité de tuteur de la colonie et de supérieur hiérarchique du gouverneur. De son autorité propre, le ministre n'avait pas la disposition d'un centime sur ces fonds. Il en a disposé pourtant, pour payer les frais de la politique française aux Nouvelles-Hébrides ; cet archipel, voisin de la Nouvelle-Calédonie, que la France aurait pu annexer sans aucune difficulté jusqu'en 1878, date à laquelle elle a laissé prendre pied à l'Angleterre, se trouve actuellement soumis au régime du *condo-*

minium franco-britannique depuis 1906. L'illégalité dont la Nouvelle-Calédonie a été victime est flagrante ; elle est déférée au Conseil d'Etat. Le dommage ne l'est pas moins. La Nouvelle-Calédonie a été frustrée, en quatre ans (1903-1907) de 770.000 francs ; et elle n'est en déficit que de 700.000 francs. Elle a donc le droit de dire que sa crise financière, cause de sa crise économique, c'est le Département des Colonies qui l'a créée.

M. Milliès-Lacroix, après avoir suivi la détestable tradition qu'il trouvait établie — les prélèvements illégaux se sont élevés sous son ministère à 159.000 francs, — a été frappé par l'injustice du procédé, et, par un beau geste, il a rendu à la Nouvelle-Calédonie, à compter de 1908, la disposition des revenus de son Domaine. Grâces lui en soient rendues ; malheureusement il arrivait trop tard : le mal était fait.

Dès 1903, entre la diminution de la subvention et le « fait du prince » dont je viens de parler, il y avait dans le budget calédonien un trou de 310.000 francs, qui équivaut à un trou de 310 millions dans le budget de la France. La colonie ne pourrait espérer des économies sensibles que d'une réorganisation administrative qui ne dépend pas d'elle. Les impôts de consommation étaient déjà lourds. Il n'y avait qu'un moyen : augmenter l'impôt sur les mines. C'était d'ailleurs parfaitement légitime : les mines, principale industrie du pays, et qui prétendent en être la seule viable, payaient, en 1901, 210.000 francs en tout ; elles ne fournissaient pas 6 % des recettes budgétaires, et n'abandonnaient pas à la Colonie 2 % de leurs gains. La Nouvelle-Calédonie se décida dès 1902 à une augmentation raisonnable de l'impôt sur les mines, qui devait relever les recettes de 200.000 francs environ. Mais il lui fallait la sanction du ministre et du Conseil d'Etat. Cette ratification n'intervint que dans les derniers jours de 1905, quatre ans trop tard : le déficit était créé.

Ainsi la métropole a creusé le déficit, puis a empêché de le combler à temps, puis l'a reproché à la Colonie. Elle est donc bien responsable de la crise financière, qui a amené la crise économique, comme je vais le montrer.

La principale société minière, qui détient un monopole de fait sur le marché calédonien du nickel, a mis tout en œuvre pour éviter l'augmentation des impôts. Elle profita des tergiversations

des pouvoirs publics pour se fournir d'objections en déterminant une crise intense : elle boycotta la colonie, suspendit son exploitation, se procura au Canada le nickel que ses clients lui commandaient, renvoya ses ouvriers blancs auxquels elle substitua de la main-d'œuvre japonaise, aggrava les clauses de ses contrats avec les petits mineurs, cessa tout achat aux agriculteurs et aux commerçants locaux, vécut sur ses jardins, ses plantations et son bétail, monta pour ses employés des bazars, des minoteries, des hôtels, où ses débiteurs durent se servir. Et voilà la principale origine de la crise économique de la Nouvelle-Calédonie, étroitement liée à la crise financière provoquée par la Métropole, et qui, artificielle dans ses causes, devint promptement très réelle et très dure dans ses effets.

D'autre part, la crise financière a empêché jusqu'à présent la Colonie de contracter de nouveaux emprunts et de continuer ses travaux publics. D'où une aggravation de la crise du travail, une stagnation déprimante, la prolongation indéfinie du malaise.

La crise arrivée, les pouvoirs publics de la Métropole, qui en étaient responsables, ont-ils au moins marqué à la Colonie quelque sympathie ? Non. Ils se sont renfermés dans une indifférence dédaigneuse, ils n'ont répondu que par des refus ou par un froid silence aux appels des Calédoniens, aux remèdes qu'ils suggéraient.

La Nouvelle-Calédonie demande depuis quatre ans l'autorisation de contracter un nouvel emprunt pour continuer son chemin de fer. Les bureaux du ministère lui opposent une invincible force d'inertie. Leur principale objection, ce n'est pas la situation financière de la Colonie, ce qui serait cruel de leur part, mais se concevrait ; ce n'est pas les difficultés d'exécution des travaux, ou leur coût exagéré, c'est que le chemin de fer serait inutile ! Comme si les Calédoniens n'en étaient pas les meilleurs juges. Cette objection singulière est reproduite dans le remarquable rapport de M. Messimy sur le budget des Colonies. On reproche aux partisans du chemin de fer calédonien d'être dupes de théories abstraites sur les avantages économiques des voies ferrées, et qui se trouveraient fausses en l'espèce. Mais ceux qui, de très bonne foi comme M. Messimy, soutiennent cette thèse, méritent précisément le reproche qu'ils nous adressent. Ce sont eux qui fondent leur opinion sur des considérations purement

théoriques. Parce que la Nouvelle-Calédonie est une île allongée et étroite, entourée d'une ceinture madréporique, ils s'imaginent qu'elle se prête d'une manière exceptionnelle à la navigation côtière ; c'est une singulière erreur. En réalité, si les Calédoniens entendent continuer leur chemin de fer, c'est pour des motifs concrets et pratiques. Ils savent, si le ministère l'ignore, que cinq kiomètres au delà du terminus actuel, il y a des mines de charbon, inexploitables sans le chemin de fer, que dix kilomètres plus loin, il y a le très important bassin de la Tentouta, inexploitable sans le chemin de fer ; ils savent le peu de services que rend aux agriculteurs et aux commerçants de la brousse la fameuse navigation côtière, théoriquement et de loin si séduisante. La preuve que le chemin de fer est dans la logique des besoins calédoniens, c'est que le pauvre petit tronçon actuel des 16 kilomètres, qui, comme on l'a dit, n'aboutit nulle part, fait ses frais, ou à très peu près.

La ville de Nouméa a exécuté, sur des fonds d'emprunts contractés en 1899 et en 1903, de très importants travaux de quais. Elle a fait un emploi irréprochable de ses ressources. Elle a gagné sur la mer des terrains dont la valeur dépasse le montant des dépenses. Elle demande depuis trois ans l'autorisation de contracter un nouvel emprunt pour achever ses quais, et pour des travaux de voirie d'une incontestable utilité hygiénique. Le ministère oppose la même force d'inertie que pour l'emprunt colonial. Le dossier a été égaré six fois dans les bureaux du Pavillon de Flore. Un jour, vers juin 1906, on déclara que la Ville ne pouvait plus emprunter : elle devait déjà 10 millions ! Je pus rétablir, à l'aide d'une pièce dont j'avais reçu copie comme président du Comité d'action républicaine aux colonies, et dont on avait perdu l'original au Ministère, que les bureaux se trompaient de près du simple au double : la dette de Nouméa ne s'élevait qu'à 5.800.000 francs, intérêts compris, remboursables en trente ans. L'erreur venait de ce qu'on n'avait pas tenu compte des amortissements déjà effectués. On ne fit pas pour si peu amende honorable, et l'emprunt de la Ville est arrêté aujourd'hui encore par une autre chicane.

Les colons calédoniens ont souffert, en ces dernières années, de malchances climatériques comme il en arrive partout ; mais ils souffrent surtout de la concurrence brésilienne qui avilit les

prix du café, et de la protection douanière accordée dans la colonie aux marchandises métropolitaines. Ils demandent, par une juste réciprocité, la détaxe de leurs cafés à l'entrée en France. Notre pacte colonial est inique : il impose 20 millions de charges à nos possessions, contre 3 millions 1/2 d'avantages. En 1900, le trésor métropolitain a consenti un sacrifice de 16 à 20 millions, en dégrèvement sur les cafés étrangers, pour conserver le marché du Brésil, qui n'est que d'une cinquantaine de millions. La détaxe des cafés coloniaux, qui représenterait pour le fisc un manque à gagner d'un million, améliorerait le marché réservé de nos colonies, qui est de 210 millions. J'ai, après beaucoup de députés qui s'intéressent aux colonies, proposé cette détaxe en 1906, par voie d'amendement à la loi de Finances. L'amendement fut rejeté. J'ai déposé en décembre 1906 une proposition de loi spéciale, qui n'a pas été encore rapportée par la Commission des Douanes, et que le Ministre des Colonies n'a jusqu'à présent aucunement appuyée.

L'élevage, qui est une des principales industries calédoniennes, souffre depuis quelques années d'une surproduction, évaluée à 5.000 têtes de bœufs par an, qui avilit les prix. En 1905, plusieurs éleveurs se réunissent en une association. Ils se donnent du mal, ils engagent leurs derniers capitaux, ils montent une usine, ils obtiennent pour 1908 du Ministère de la Guerre, par adjudication régulière, une commande de conserves de viande. En juillet 1908, le sous-secrétaire d'Etat envoie un vétérinaire-inspecteur sur place ; le 30 septembre, la Commission de réception refuse la première livraison ; M. Chéron exclut définitivement l'Association des Eleveurs, et même porte plainte en justice contre elle. L'affaire est appelée devant le Conseil d'Etat. Je ne veux pas me prononcer sur le fond de cette affaire. M. Chéron a lu à la Chambre (2e séance du 19 novembre), quelques lignes de conclusions de l'analyse faite, sur échantillons prélevés, par le service compétent du Ministère de l'Agriculture, et le passage cité par le sous-secrétaire d'Etat semble justifier, dans l'espèce, le refus des conserves calédoniennes. D'un autre côté, des renseignements sérieux m'amènent à penser que l'enquête du vétérinaire chargé de cette mission a été critiquable, au moins dans la forme. La plainte déposée par M. Chéron donnera lieu à une contre-enquête, au cours de

laquelle les fabricants incriminés seront mis en demeure, mais aussi en mesure de s'expliquer. En tout cas, ce qui a surtout inquiété les Calédoniens, c'est la méfiance *a priori* dont ils ont été l'objet; c'est aussi le sentiment, étayé sur trop d'indices, que l'on allait, sur l'examen d'une seule livraison, les exclure dans l'avenir de toutes fournitures de conserves. Or, leur bétail a été reconnu, par l'envoyé même du sous-secrétaire d'Etat, pour partie de première qualité, et pour le reste bonne seconde ; et des usines calédoniennes ont fourni dans le passé et pendant de longues années, d'excellentes conserves en très importantes quantités, allant jusqu'à 600.000 kilos par an. M. Chéron, questionné par M. Carpot, député du Sénégal, a déclaré à la Chambre que la loi du 11 janvier 1896 ne lui permettait pas d'exclure systématiquement les conserves coloniales, et qu'il ne l'avait point fait. Nous en prenons acte. En attendant, l'élevage calédonien, déjà mal dans ses affaires, a été durement éprouvé par ce mécompte des conserves.

Diminutions successives de la subvention métropolitaine, détournement illégal des fonds du Domaine, retard de quatre ans de l'impôt sur les mines, refus de l'emprunt colonial pour le chemin de fer, refus de l'emprunt municipal, refus de la détaxe des cafés, refus des conserves de viande, voilà, sans parler de beaucoup de petites vexations accessoires, par quoi le pouvoir central s'est manifesté aux Calédoniens depuis six ans, voilà par quoi s'est traduite la « bienveillance » dont M. Milliès-Lacroix parle volontiers. Et ce sont précisément là les causes que nos compatriotes de la petite France Australe assignent, avec raison, à leur détresse.

Ils avaient, à plusieurs reprises dans le passé, connu la gêne matérielle, mais jamais, à ce degré, l'amertume morale dont ils souffrent à présent. Dans cette crise, ils ne se sentent ni libres ni soutenus. Ils ont l'impression à la fois qu'on les opprime et qu'on les abandonne ; et voilà comment, eux naguère si patriotes, ils en sont venus à se dire qu'il en coûte trop de rester Français, que l'Australie saurait tirer parti des richesses de leur île, privilégiée de la nature, méconnue par la France.

J'ai parlé, à la tribune de la Chambre, après M. Louis Martin, du mouvement séparatiste en Nouvelle-Calédonie, et j'en ai dit la gravité. M. Milliès-Lacroix en a contesté l'existence, ou tout

au moins l'importance. Peut-être ses rapports officiels font-ils le silence sur ce point douloureux, ou atténuent-ils la vérité ; mais le lendemain, le ministre recevait de Saint-Pierre et Miquelon les nouvelles brutales que l'on sait, et qui ont dû lui donner à réfléchir ; là, une question d'écoles a été l'occasion des troubles ; mais là aussi, la cause profonde est d'ordre économique et moral. En Nouvelle-Calédonie, le mal est aussi grand, je l'affirme. Signaler un pareil mouvement, ce n'est ni l'approuver ni l'encourager ; mais mon silence n'empêcherait rien ; et j'espère, en parlant, démontrer à temps l'urgence des remèdes efficaces.

Du mouvement séparatiste, il y a déjà des traces nombreuses et significatives dans la presse locale. Une pétition demandant la cession de l'île à l'Australie a circulé, et recueilli des signatures. Mais la situation est beaucoup plus grave que ne le donnerait à penser l'importance matérielle de ces signes extérieurs. On pense les choses, et des choses de cette nature, très profondément avant d'en venir à les écrire, surtout à les imprimer. L'état d'esprit séparatiste est général, voilà la triste vérité. Il n'y a pas là excitations de politiciens : les habitants notables, tout en comprenant, partageant dans une certaine mesure, les sentiments de la masse, résistent au courant le plus qu'ils peuvent. Mais ils ne le pourront pas toujours. Il n'y a pas là non plus manœuvres comminatoires pour obtenir ce que la colonie demande ; non, même pas ; c'est un découragement profond, un scepticisme radical à l'endroit de la mère-patrie, naguère tant aimée. J'ai sous les yeux une lettre privée, dont l'auteur est très digne de foi à tous égards, datée de Nouméa, 26 septembre 1907 : « Mais, écrit ce correspondant, — ce que les Calédoniens disent tous sans se cacher, c'est ceci : il faut que la France cède la Calédonie à l'Angleterre ! Ceci, ils le disent tous, les plus Français comme les autres. Ils ne voient qu'un moyen de salut, ils n'ont qu'un espoir, devenir Australiens. Cela ne s'imprime pas, cela ne s'écrit pas, mais c'est le refrain exaspérant et monotone, que l'on entend du soir au matin. La France ne fera rien pour terminer cette crise, répètent-ils ; si la Calédonie était anglaise, les Australiens viendraient avec leurs capitaux et leur génie colonisateur. » Par le même courrier, venue aussi de bonne

source, d'un broussard qui compte dans le pays et sans relations avec l'auteur de la lettre citée plus haut, une autre lettre arrivait, qui disait : « La France fera bien de se hâter ; car si cela continue, avant trois ans d'ici, la Calédonie pourrait lui avoir échappé. » Depuis, les avertissements ont continué, donnés par les hommes les plus pondérés, personnellement les plus patriotes.

Telles sont les voix qui arrivent de cette colonie qui était, il y a six ans, entièrement relevée de la crise précédente de 1893, ardente au travail et qui fut arrêtée net dans son essor par cette même mère-patrie. N'avais-je pas raison de dire qu'il y a là un cas de conscience national ?

Si M. Milliès-Lacroix, ministre responsable des Colonies, ne paraît pas s'inquiéter autant qu'il le faudrait du mouvement séparatiste en Nouvelle-Calédonie, l'Australie le suit avec une ironique attention. Je trouve en tête du numéro du 12 novembre 1908 de l'*Australasian World*, importante revue hebdomadaire des questions australasiennes, cette analyse d'un article de journal français : « France et Nouvelle-Calédonie. — La *France Australe* de Nouméa reproduit un article de M. Biard d'Annet, ancien consul de France à Sydney, sur la question souvent discutée de la cession de la Nouvelle-Calédonie à la Grande-Bretagne et sur la pétition projetée par les colons français, demandant que la France envisage l'éventualité de la cession ou de l'échange de sa colonie. Ceux qui signeraient cette pétition, dit M. Biard d'Annet, ne doivent avoir aucun espoir de la faire approuver par le gouvernement français ; mais on peut espérer que cette pétition contribuera à améliorer le système actuel d'administration, en attirant l'attention sur l'état des affaires. Comparant la Nouvelle-Calédonie avec l'Australie et la Nouvelle-Zélande, toutes deux moins riches que la colonie française, l'auteur fait ressortir l'énorme différence qu'il y a entre la prospérité des établissements britanniques et le marasme de la possession française. Il opine donc que la France devrait, pour développer la Nouvelle-Calédonie, adopter les méthodes britanniques. D'abord toutes traces de la transportation devraient être effacées autant que possible ; et l'autonomie devrait être accordée à la Colonie, la Métropole ne conservant que le droit de *veto*. » Voilà un entrefilet de revue australienne

qui, sous sa politesse narquoise, avec son absence voulue de commentaires, n'est pas flatteur pour notre amour-propre national.

Il ne dit, hélas ! rien que de vrai, rien dont les Calédoniens ne se soient à la longue profondément convaincus. Telle est la situation, qu'il faut à tout prix modifier.

Cette situation est grave, mais non désespérée. Avec un pays si foncièrement riche, il y a de la ressource. Et les Calédoniens ne sont pas encore tout à fait déshabitués d'aimer la France. Témoin leur retour de confiance, en mai 1908, quand un nouveau gouverneur débarqua avec de belles promesses. Mais une nouvelle déception, dont ils éprouvent déjà les atteintes, réveillerait leurs colères plus fortes. Et le gouvernement ne serait plus le maître des événements. Il ne s'agit plus de promettre.

Ce qu'il faut, c'est témoigner à la Nouvelle-Calédonie, immédiatement, une sympathie active, qui détourne d'elle l'affreuse pensée; c'est lui accorder, sans nouveaux délais ou nouvelles chicanes, les remèdes positifs qu'elle demande, et dont elle est le meilleur juge.

Parmi ces remèdes, deux mesures efficaces pareraient au plus pressé : la détaxe des cafés, et les emprunts.

Pour la détaxe, il y a quelques difficultés, aisées à vaincre si on le veut : c'est une réforme qui intéresse toutes les colonies, et qui serait d'ailleurs pour toutes strictement juste ; mais elle impliquerait pour le fisc un manque à gagner d'un million. Pourtant, la question a fait un grand pas. M. Messimy, comprenant admirablement son rôle de rapporteur du budget des Colonies, a plaidé cette cause auprès de la Commission des Douanes. M. Klotz, président de cette commission, a bien voulu lui donner l'assurance qu'elle est disposée à admettre le principe de la franchise complète, à l'entrée en France, pour les produits coloniaux français n'ayant pas de similaires dans la métropole. Nous en prenons acte avec joie ; nous espérons que les effets ne tarderont pas trop à suivre.

L'autorisation à la Nouvelle-Calédonie et à la ville de Nouméa de contracter leurs emprunts, qui ne coûterait rien au budget métropolitain, est plus urgente encore. Elle est d'extrême urgence, car d'abord les effets matériels en seraient considé-

rables et des plus heureux ; surtout, c'est la pierre de touche, aux yeux des Calédoniens, des intentions de la Métropole à leur égard.

Ces emprunts, le gouverneur Richard en a apporté, en mai 1908, au nom du ministre, les projets fermes, souscrits par le Crédit Algérien : 3.400.000 francs à 4 1/2 % pour la Colonie, dont 700.000 francs pour liquider les dettes arriérées du service local, et le reste pour amener le chemin de fer à Païta (14 kilomètres du terminus actuel); 4 millions pour la Ville, dont 2 millions 1/2 pour convertir les emprunts antérieurs de 6 à 4 1/2 %. Le gouverneur a eu une belle arrivée. La confiance est rentrée au cœur des Calédoniens : c'était la France, sur qui ils ne comptaient plus, qui venait à leur secours, sans leur apporter, il est vrai, autre chose que la levée d'un *veto* injustifié ; n'importe, les idées séparatistes étaient chassées bien loin. Le conseil général et le conseil municipal de Nouméa votèrent chacun son projet d'emprunt sans y changer un iota.

Le désenchantement serait d'autant plus terrible, le mouvement séparatiste reprendrait d'autant plus fort, irrésistible peut-être, si, après ce regain d'espoir, les emprunts manquaient ou tardaient.

Or, cela se passait en mai 1908. Et depuis on attend toujours ; et les délais dont on nous parle encore sont toujours indéfinis.

Je ne suis pas dans le secret des dieux ; je ne sais rien des obstacles qui ont pu surgir ; mais j'ai trop, hélas ! l'expérience du passé pour ne pas conjecturer sans crainte de me tromper. Probablement, le Conseil d'Etat, comme il y a trois ou quatre ans, répond qu'il n'est pas suffisamment éclairé, qu'il manque des pièces aux dossiers, que la situation financière n'est pas favorable. Sans doute, tels ou tels bureaux du Pavillon de Flore, comme toujours depuis dix ans, ne sont pas favorables non plus, ils contestent l'opportunité des emprunts, l'utilité des travaux projetés... Nous connaissons l'antienne.

Eh bien, cette fois, il ne faut pas qu'il en soit ainsi.

C'est ce que, pénétré de ce que la situation a de tragique, j'ai tenté de faire entendre courtoisement, devant la Chambre, au Ministre des Colonies. M. Milliès-Lacroix m'a répondu, il avait répondu la veille à M. Louis Martin : « La crise de la Nouvelle-

Calédonie ne me laisse pas indifférent, mais je ne suis pas responsable des retards que, malgré moi, subit le projet d'emprunt devant le Conseil d'Etat. Ce n'est pas la faute du ministère ni de ses bureaux si le Conseil d'Etat exige, pour autoriser les emprunts, des garanties que ne lui ont pas encore données les administrations locales de la Nouvelle-Calédonie. »

Je tiens M. Milliès-Lacroix pour un ministre laborieux ; j'ai eu occasion, dans cet article même, de lui rendre justice. Je ne cherche à prendre personne en faute ; j'essaye, en prévenant à temps, d'éviter un malheur à mon pays. Mais l'affaire est trop sérieuse pour que les responsabilités ne soient pas nettement posées.

Quand M. Milliès-Lacroix déclare qu'il n'est pas responsable du retard des emprunts, il se trompe doublement. D'abord, au point de vue administratif où il se place exclusivement, il est responsable de ses gouverneurs. Quand il est arrivé aux affaires, la question des emprunts calédoniens était déjà pendante ; il n'est pas croyable que depuis plus de deux ans il n'ait pas obtenu de l'administration locale des dossiers en règle. Surtout M. Milliès-Lacroix est responsable politiquement, constitutionnellement, quand les intérêts vitaux d'une colonie française périclitent. Et cette responsabilité, le ministre ne la partage avec personne, ni avec ses gouverneurs, ni avec ses bureaux, ni avec le Conseil d'Etat, qu'il lui appartient de convaincre.

Car enfin, le Conseil d'Etat dûment informé, ne peut pas sacrifier à des arguties l'intérêt national. Dans l'affaire des emprunts calédoniens, on conçoit que le Conseil d'Etat se préoccupe du côté financier de la question. Mais c'est au ministre de lui fournir à temps les garanties qu'il réclame, de s'engager au besoin à examiner lui-même le budget de la Nouvelle-Calédonie, à faire examiner celui de Nouméa par le gouverneur, et de donner l'assurance que si des réformes sont nécessaires, ces réformes seront faites. Aussi bien, la Nouvelle-Calédonie est un pays foncièrement riche ; elle n'a besoin que de s'outiller ; quelques millions dépensés aux travaux qu'elle a elle-même déterminés, loin de l'appauvrir, l'enrichiront. Les travaux créeront eux-mêmes leur gage, comme le gouvernement ne craint pas de l'escompter au Congo. Les emprunts sont d'ailleurs, d'ores et

déjà gagés : la preuve, c'est que le Crédit Algérien, établissement prudent et expérimenté, a accepté de les souscrire, après négociations avec le gouverneur Richard. Il appartient au Ministre de faire valoir ces considérations au Conseil d'Etat, qui n'en méconnaîtra pas la valeur. On conçoit que la Haute Assemblée soit soucieuse que les travaux du chemin de fer ne donnent pas lieu à des mécomptes, comme lors de l'emprunt de 1901. Mais il appartient encore au ministre de s'engager, de telle sorte que le Conseil d'Etat ne conserve pas de doute, à prendre toutes mesures pour que les emprunts soient judicieusement employés.

Mais là ne s'arrête pas le devoir du ministre. Ce qu'il lui faut dire encore au Conseil d'Etat, c'est que, dans l'état matériel et moral où la Nouvelle-Calédonie se trouve, le refus ou l'ajournement des emprunts la réduirait au désespoir, et aurait les conséquences les plus graves, les plus inquiétantes pour notre patriotisme. Si le ministre responsable lui parlait ainsi, le Conseil d'Etat l'entendrait.

M. Milliès-Lacroix ne dirait que la stricte vérité. Ministre responsable, il n'a pas le droit de l'ignorer, — même si son gouverneur ne le renseigne pas. L'autre jour, à la Chambre, il a été prévenu, non seulement par M. Louis Martin, mais encore, en même temps que par moi, par M. Ballande, dont les amis politiques en Nouvelle-Calédonie ne sont pas les miens. Quand je rappelais à la tribune toutes les causes de la crise, imputables à la Métropole, dont ce que M. Milliès-Lacroix a trouvé à me dire, c'est que les Calédoniens étaient aussi victimes de leur goût pour les luttes politiques. C'est là une diversion irrecevable. Les Calédoniens sont unanimes pour la détaxe des cafés, unanimes pour les fournitures des conserves, unanimes pour le chemin de fer, unanimes pour les emprunts. Ils étaient hier unanimes dans leur patriotisme ; ils sont aujourd'hui unanimes dans la désaffection. Il n'est donc pas question de politique ici. Ce n'est pas un argument de plaidoirie de parti que je fais valoir, ce n'est pas un « effet » ni un « clou » d'article que je mets en jeu, c'est une réalité trop positive que j'exprime : si les emprunts calédoniens sont encore refusés ou ajournés, les événements les plus fâcheux, plus graves assurément qu'à Saint-Pierre et Miquelon, sont

immédiatement possibles ; en tout cas, c'est la ruine consommée d'une colonie qui ne demandait qu'une chose, qu'on la laissât se développer; c'est la désaffection irréparablement entrée dans le cœur de quinze mille Français, qui aimaient passionnément la France, et à qui la France ne l'a vraiment pas assez rendu.

Et quand le ministre, conscient de sa responsabilité aura enfin autorisé les emprunts, il ne sera pas quitte encore envers la Calédonie ; car, à une collectivité jeune, sortie de la crise actuelle et ayant extirpé de son cœur toute idée séparatiste, sont permis de longs espoirs et de vastes pensées.

Il faudra bien que la France se décide à accorder à sa colonie une sollicitude plus éclairée et plus active, ou, ce qui vaudrait mieux, plus d'autonomie. Mais tirons d'abord la Nouvelle-Calédonie du danger, de peur de la perdre.

A chaque jour suffit sa peine.

PAUL GUIEYSSE,
Ancien Ministre.





Chants d'avant l'Aube

Devant un Crucifix

Là, entre les arbres poussiéreux, — à la lisière décharnée de ce bois sauvage, — des femmes aux genoux détendus par le travail, — aux maigres dos courbés par la servitude, — s'arrêtent, changent leurs fardeaux, et prient, et repartent, — l'âme allégée par la prière.

Les soleils ont dégradé et noirci, les pluies — ont rongé et sali leur Dieu pitoyable ; — le visage est plein de prières et de souffrances, — auquel elles apportent leurs souffrances et leurs prières ; — membres maigris qui montrent les os lassés, — bouche hideuse qui bée et gémit.

O Dieu de ces êtres douloureux, façonnés — selon la ressemblance de leur race, — avec des visages pareils au tien qu'ils implorent, — ton visage aveugle, sans aide, sans yeux, — moi aussi, qui n'ai ni langue ni genoux — pour la prière, j'ai à te parler.

C'est donc pour cela, que ta parole — a soufflé enflammée sur le monde — et que les âmes des hommes s'élancèrent hors des atteintes — de la crainte ou de la luxure ou de la honte maudite, — que ta foi sur les âmes a passé — comme le vent marin qui brûle l'herbe grise ?

C'est pour cela que des prières comme celles-ci — se dépensent à tes pieds, — et que de leurs genoux épuisés par trop de dur travail — agenouillés, ces esclaves, ces hommes frapperaient — leur poitrine trop maigre pour allaiter leurs fils — et stériles comme leurs oraisons ?

C'est pour cela que les hommes ont fait — de ton nom une chaîne sur les cous des hommes, — des pauvres hommes plus pauvres pour l'amour de toi — et des femmes au sexe desséché? — C'est pour cela, pour qu'il y ait des esclaves,— que ton verbe s'est donné pour libérer des hommes.

La dix-neuvième vague des siècles roule — maintenant vers la mort depuis ta mort et ta naissance. — As-tu rassasié les âmes affamées des hommes ? — As-tu apporté la liberté sur la terre ? — Ou y a-t-il moins d'oppressions commises — dans ce monde sauvage sous le soleil ?

Non, si vraiment tu n'es pas mort, — avant que ton autel terrestre soit renversé, — abaisse, tourne vers nous, courbe ta tête ; — ô toi qui fus abandonné de Dieu, — contemple ta famille là, — et vois ceux qui ne t'ont pas abandonné.

Ta foi est de feu sur leurs lèvres, — ton royaume d'or dans leurs mains ; — ils nous flagellent avec tes paroles pour fouets, — ils nous brûlent avec tes paroles pour brandons ; — la soif qui étreignait ta gorge sèche — à leurs lèvres humides ordonne de boire.

Les épines dentées qui mordirent tes tempes — allègent le poids de l'or sur les leurs ; — ton dénûment vêt ton épouse — des moelleuses étoffes couleur de sang qu'elle porte — et elle se sert encore pour oindre ses vieux membres — de la sueur sanglante de ton agonie.

Les coups de poing aveuglants assénés sur ta tête — affermissent sur leurs têtes couronnées la couronne ; — ta flagellation teint leur vêtement de rouge, — et de tes bandelettes ils entourent, — pour les ensevelir dans des champs acquis par le sang, — les nations que n'a pas guéries ton supplice.

Avec du fer au lieu de tes bandelettes de toile — et des linges souillés en guise de linceul, — ils garottent les mains percées de clous du peuple, — ils cachent les pieds percés de clous du peuple ; — et quel homme ou quel ange — retournera la pierre du sépulcre ?

Mais le peuple n'a pas le tombeau du riche — pour y dormir le jour où sa misère est accomplie. — Eux, Dieu ne les a pas trouvés bons à sauver. — Comme un feu d'enfer est le soleil — dans leurs yeux vivants, et une fois morts — ils n'ont pas où reposer leur tête.

Ils n'ont pas de tombe à creuser et où se cacher ; — la terre n'est pas à eux où ils pourraient dormir. — Sur tous ces crucifiés sans tombeau, — les yeux d'aucun ami n'ont le temps de pleurer. — Ainsi toujours, pour les larmes et les croyances de tous les hommes, — le corps sacré pend et saigne.

A travers la main gauche un clou est planté, — la foi, et un autre à travers la droite, — forgé au feu de l'enfer et du ciel, — la crainte qui crève les yeux de la lumière ; — et les pieds souillés, cicatrisés et livides, — sont percés par les clous de la fausseté.

Et les prêtres contre la bouche divine — poussent leur éponge pleine encor de poison, — et de sang amer au lieu de myrrhe et de vin, — et elle est mise au bout du même roseau — avec lequel ils ont frappé avant — la tête, dépouillée des droits de l'onction sacrée, du peuple.

O tête sacrée, ô tête profanée, — ô pieds et mains blessés par le travail, — ô sang versé en gage pour le trépas — de vies sans nom en divers pays, — ô peuples tués et perdus et sacrifiés, — Christ décoloré et sans parole !

Y a-t-il un évangile dans le rouge — et vieux témoignage de tes blessures aux lèvres ouvertes ? — De ta tête aveugle, frappée, sans langue, — quel évangile de désolation fait-il résonner — une note désespérée d'espoir toujours remis ? — Quel mot, s'il peut y avoir vraiment un mot à prononcer ?

O fils de l'homme, sous les pieds de l'homme — abattu, ô face commune de l'homme — où toutes les injures et tous les coups de poing se rencontrent, — ô royale, ô républicaine — face du peuple meurtri et réduit au silence, — et attendant que ton règne arrive !

Les soldas et les grands prêtres se partagent — tes vêtements, tous tes jours sont mis à prix, — et toutes les nuits qui rongent ton cœur. — Et le seul vêtement sans couture du Christ, — la liberté de l'âme naturelle, — ils trafiquent de leurs lots pour le garder entier.

Aucun lambeau sauf le nom — ils ne t'en laissent pour une couronne de mépris, — avec quoi bafouer ta honte nue, — et ton front mordu par les épines — et, marquées de la sueur de sang et de larmes, — les bandelettes de dix-huit cents années.

Et nous cherchons encore si Dieu ou l'homme — peut te délier comme Lazare, — t'ordonner de ressusciter républicain — et te sauver toi et nous tous ; — mais la langue d'aucun de tes disciples ne peut dire — quand tu nous déchargeras de nos péchés.

Et tombant en poussière et moisi par la mousse maintenant, — entre nous et la lumière du soleil se balance — le fantôme d'une croix sans Christ, — ombrageant les têtes voilées des rois — et de son ombre mouvante — effrayant les âmes des hommes innocents.

Elle crie et se balance de gauche et de droite, — rongée par la pourriture et la rouille, — dévorée par les vers de la nuit, — morte comme leurs esprits qui ont foi en elle — et marmottent assis autour de son socle, — en son nom gangrené par le temps.

Toi, dans le jour qui rompt ta prison, — peuple, quoique ces hommes prennent ton nom, — et saluent et célèbrent avec des hymnes ta résurrection, — eux qui chantaient naguère ta honte, — ne les écoute pas ; car ce sont ceux — dont les bons jours furent tes mauvais jours.

Ne mets pas ta main sur leur croix. — Ne donne pas ton âme en sacrifice. — N'échange pas l'or de la foi pour le rebut — des croyances chrétiennes qui crachent sur le Christ. — Ne permets pas que ton arbre de liberté soit — regreffé avec cet arbre en train de pourrir.

Ce Dieu mort, là, contre ma face — ne peut aider personne ; qui donc a jamais vu — les bons effets de cette mort ou telle grâce — autre que la grâce que tu y as mise, Nazaréen, — autre que celle qui s'est répandue de tes lèvres vivantes, — pour l'amour de l'homme, ô toi, fils de l'homme ?

L'arbre de la foi greffé par les prêtres — étend sur toi son feuillage impur, — et autour de lui paissent les bêtes qui mangent les hommes — et à cause desquelles nous n'osons pas t'aimer ; — quoique nos cœurs reviennent en arrière et que nos mémoires souffrent, — nous ne pouvons te célébrer pour l'amour d'eux.

O face cachée de l'homme, sur laquelle — les années ont tissé un voile invisible, — si tu aimes vraiment l'homme, — à quoi a servi ton amour ou ton sang? — Ton sang, les prêtres en ont fait du poison, — et ils ont monnayé ton amour en sicles d'or.

Ainsi, quand nos âmes se retournent vers toi, — elles souffrent de voir à tes côtés, — trop hideuse pour qu'on parle d'elle ou qu'on la regarde, — l'image d'une fiancée lépreuse — dont les lèvres collées à tes lèvres ont des baisers — qui laissent leur Dieu rongé jusqu'aux os.

Et quand nous te verrions devenu homme, et que nous saurions — quel cœur tu avais vraiment pour les hommes ! — Là sont tes autels noircis de sang ; là — les lèvres de tes prêtres qui prient et mangent, — tandis que les vers de leur propre enfer s'enroulent et dévorent — le poison du crucifix.

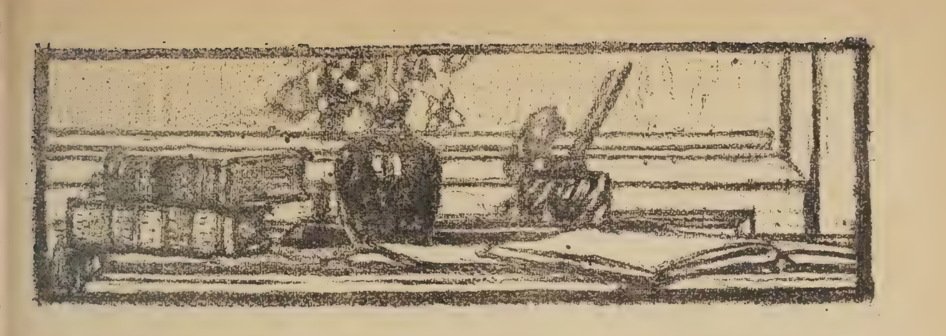
Tu voulus que l'on laissât les enfants venir à toi ; — quels enfants maintenant, si ce n'est des malédictions, viennent à toi ? — Quelle humanité peut-il y avoir dans ce Dieu — qui voit leurs adorations, et se tait ? — Nulle âme qui a vécu, aimé, travaillé et qui est morte, — est-ce là, leur charogne crucifiée ?

Non, si leur Dieu et toi ne faites qu'un, — si toi et cette chose êtes le même, — tu ne regarderais plus le soleil ; — le soleil se révolte à ton nom. — Descends, que c'en soit fait de toi, cesse d'être, renonce ; — cache-toi, ne lutte plus, ne sois plus.

Algernon Charles SWINBURNE.

(*Traduction de* GABRIEL MOUREY.)





Mon Voyage au Congo

Le Parlement belge vient de voter l'annexion du Congo. C'est une régularisation d'état civil. Depuis près d'un quart de siècle, la Belgique avait une colonie. Elle mettait au service de cette colonie ses officiers, ses magistrats, ses diplomates ; mais elle laissait au roi Léopold, fondateur et souverain de l'Etat Indépendant, le soin de l'administrer.

Ce régime a duré vingt-trois ans. Pendant vingt-trois ans l'Etat du Congo a présenté cette particularité unique d'être une colonie sans métropole, *proles sine matre creata*. Partout ailleurs les colonies ont été soutenues à leurs débuts, toujours difficiles, par les subventions de la mère-patrie, quand c'étaient des colonies d'Etat, ou des actionnaires, quand c'étaient des colonies à charte. L'Etat Indépendant, par contre, a dû se suffire à luimême. Léopold II, certes, lui fit des avances ; la Belgique lui prêta une trentaine de millions, mais, pour le surplus, c'est le Congo qui a procuré des ressources à l'Etat du Congo. Depuis 1892 surtout, date à laquelle le roi-souverain inaugura une politique nouvelle, on a vécu sur le pays, et il a fallu, pour cela, confisquer la majeure partie du sol, s'approprier abusivement les produits forestiers, contraindre les noirs au travail, soit directement, soit par l'intermédiaire de compagnies capitalistes, et, pour rendre cette contrainte effective, commettre, ou laisser commettre des actes d'oppression et de cruauté qui ont coûté la vie à des milliers d'hommes.

Encore lorsqu'il s'agissait de boucler le budget, cette politique eût-elle pu, non pas se justifier, mais trouver quelque excuse. On

eût pu dire que nécessité faisait loi, que l'équilibre des finances était, pour la jeune colonie, une question de vie ou de mort.

Mais on ne s'est pas contenté de vivre. On a voulu faire des bénéfices ; et ce qui a surtout provoqué une indignation légitime en Angleterre, aux Etats-Unis, et partout où l'on a connu la situation réelle, c'est que le roi Léopold et les financiers de son entourage, au lieu de consacrer au Congo les revenus qu'ils tiraient du Congo, en ont distrait des millions, qui ont servi, en Belgique et ailleurs, sinon à entretenir les favorites royales, du moins à exécuter d'onéreux travaux somptuaires, sans l'aveu du Parlement et à s'assurer, par des subventions abondantes, le concours de certaine presse, nationale et internationale.

Pareille situation ne pouvait durer indéfiniment. La Belgique a compris qu'elle se devait d'y mettre fin et qu'en n'intervenant pas, elle devenait complice. Quelques mois à peine après que Léopold II eut déclaré qu'il ne voulait pas de l'annexion immédiate, son gouvernement l'a proposée. Il l'a proposée, mais en souscrivant aux conditions onéreuses dont le roi, au mépris de ses engagements antérieurs, exigeait l'inscription dans l'acte de transfert. Fort de son droit, le Parlement qui avait, du chef de ses avances, la faculté de reprendre sans conditions, a résisté tout d'abord. Peu à peu, cependant, les résistances de la majorité conservatrice ont fléchi. Elle s'est contentée de concessions insuffisantes. Elle s'est résignée à une reprise grevée d'une charge de près de cent millions. Bref, le 30 octobre 1908, le Congo, belge de fait, est devenu officiellement colonie belge.

Quelques jours avant que cette formalité de transfert ne s'accomplisse, je terminais un voyage d'études, qui a duré un peu plus de trois mois, dans notre nouveau domaine colonial.

Il va sans dire que, pendant ce court laps de temps, je n'ai pu parcourir qu'une assez faible partie du Congo, qui est grand comme quatre-vingts fois la Belgique.

Voici mon itinéraire : après m'être arrêté deux jours à Boma, la petite capitale congolaise, j'ai fait, en compagnie d'un ami, envoyé au Congo par le journal l'*Etoile belge*, une courte excursion dans la forêt du Mayumbé, où les plantations de cacao, sans avoir l'importance des plantations de San Thomé, commencent à donner de bons résultats. De retour à Boma, nous avons gagné le Stanley-Pool, par le chemin de fer des Cataractes. Du Stanley-

Pool, nous avons remonté le Congo en bateau à vapeur, pendant quinze jours, de Léopoldville au camp de Lisala. Puis, avec escorte et caravane, nous avons pénétré dans l'intérieur et visité la région forestière, jadis très riche en caoutchouc, qui se trouve entre le fleuve et le cours supérieur de son affluent la Mongala. De là, nous avons pris le chemin du retour et, après quelques jours d'arrêt, pour visiter Brazzaville et les environs du Pool, je me suis embarqué à Matadi, pour l'Europe, tandis que mon compagnon s'en allait dans le Kassaï.

Je ne m'attendais naturellement pas, au cours de ce voyage rapide, entre deux sessions parlementaires, à voir des choses que d'autres n'avaient pas vues, ou à découvrir des abus que d'autres n'avaient pas dénoncés ; mais, plus que je n'osais l'espérer, j'ai pu prendre contact avec les indigènes, me rendre compte de leurs griefs ou de leurs désirs, m'initier à leurs conditions de vie et à leurs modes de travail ; et, en traversant des contrées aussi différentes que celles du Bas et du Haut-Congo, j'ai mieux compris la divergence, si déconcertante à première vue, des témoignages qui ont été publiés sur l'Etat Indépendant.

Naguère, quand, après avoir étudié les *Livres Blancs* anglais, les rapports des consuls Casement ou Armstrong, les lettres de missionnaires publiées par la *West African Mail*, au sujet des « atrocités congolaises », je lisais les récits de voyage, si élogieux de Mrs Sheldon ou de lord Mountmorres, j'étais porté à me dire que si, comme c'était ma conviction, les premiers disaient la vérité, il était difficile de croire à l'entière bonne foi des autres. Aujourd'hui que j'ai vu, mon opinion, à cet égard, s'est modifiée. On peut, en étant rigoureusement vrai, dire beaucoup de bien et beaucoup de mal de feu l'Etat du Congo. Tout dépend de l'itinéraire que l'on suit, des régions que l'on traverse.

Supposez, par exemple, qu'un voyageur se borne à pousser une pointe dans le Mayumbé ; à gagner la Province Orientale par le chemin de fer des Cataractes, le steamer du haut fleuve, et le premier tronçon du chemin de fer des Grands Lacs ; à aller de là, par le pays des herbes, jusqu'à la Suisse africaine, jusqu'aux montagnes du Khivu.

Il trouvera que les chemins de fer sont fort bien exploités et font le plus grand honneur à l'esprit d'entreprise de ceux qui les ont construits. Il admirera, sur les rives du fleuve, des postes bien

aménagés, des stations riantes, dont le grand nombre fait contraste avec la faible occupation du Congo français. Il verra que, dans la Province Orientale, les indigènes, qui ont été influencés par les Arabes, cultivent le riz, sont arrivés à un certain niveau de civilisation, et, en somme, n'auraient pas à se plaindre, si l'affreuse maladie du sommeil ne commençait pas à les envahir. Il trouvera, dans les hautes terres du Khivu, des populations d'autant plus prospères que le voisinage d'autres colonies, qui pourraient leur donner asile empêche qu'on ne les accable d'impôts. Bref, s'il se borne ainsi, à suivre les grandes voies de communication, nul doute que son impression ne soit bonne et qu'il ne manque pas de la proclamer.

Mais les choses se présenteront d'une manière bien différente si notre voyageur, quittant le fleuve et le chemin de fer, pénètre dans l'intérieur, s'enfonce dans la grande forêt et parcourt, comme nous l'avons fait, une des régions où l'abondance du caoutchouc a été une malédiction pour les indigènes.

Soit, par exemple, la zone de la Mongola, le pays qui forme l'*hinterland* de Lisala et qui est habité par des races très diverses, depuis les *Upotos* de la rive du fleuve, jusqu'aux *Budjas* des environs d'Yambata et de Mandika.

Il serait certes inexact de prétendre, qu'avant l'occupation blanche, cette contrée fût une sorte de paradis terrestre, où des indigènes, vivant presqu'à l'état de nature, n'auraient eu qu'à se laisser aller au bonheur de vivre.

La vérité est que, sans trêve, ils se battaient entre eux, pour des femmes ou pour des esclaves ; que ces guerres continuelles décimaient les populations ; que les vaincus devenaient marchandises de traite que, si les Européens n'étaient pas survenus, certaines tribus étaient vouées, dans l'avenir le plus prochain, à la destruction ou à l'asservissement. Mais, pour les forts, pour ceux dont la lance était victorieuse, les conditions d'existence étaient, incontestablement, bien meilleures qu'elles ne sont aujourd'hui.

Avec ou sans l'aide des femmes, les esclaves domestiques, assez doucement traités — sauf le désagrément d'être transformés parfois en objets d'échange ou en viande de boucherie — faisaient les défrichements et les plantations, récoltaient le vin de palme,

coupaient le bois à brûler, cherchaient les matériaux pour les cases.

Les hommes libres, par contre, quand ils n'étaient pas à la guerre, allaient à la chasse ou à la pêche et, le reste du temps, à l'ombre de leurs *chimbèques*, s'il faisait du soleil, au coin du feu, s'il pleuvait, n'avaient guère autre chose à faire que de dormir, palabrer, faire de la musique, se peindre le corps pour la danse et se passer la grande pipe de tabac servant à l'usage commun.

Aussi est-il compréhensible qu'ils aient accueilli au plus mal, les *mundele*, les hommes au visage pâle qui venaient, au nom de Boula Matari, occuper leurs villages, réquisitionner leurs poules ou leurs chèvres, et les contraindre à fournir pour une rémunération dérisoire, des vivres ou du caoutchouc.

Les premiers blancs qui essayèrent de prendre pied dans la région furent chaudement reçus. On brûla leurs factoreries. On incendia les postes de l'Etat. On tua et on mangea les officiers et les soldats noirs de la force publique. Mais, devant des forces supérieures, il fallut céder. A partir de 1905, chez les Budjas, quelques années auparavant chez les tribus plus rapprochées du fleuve, l'Etat Indépendant parvint à faire reconnaître son autorité et à introduire le régime de propriété et de travail qui a été et qui reste en vigueur dans toute l'étendue de la colonie.

Ce régime a été trop souvent décrit, pour qu'on doive y insister longuement.

Dès les premières années de son existence, l'Etat Indépendant du Congo se déclara propriétaire de toutes les terres vacantes, ce qui ne prête d'ailleurs à aucune objection, pour autant qu'il s'agisse de terres réellement vacantes.

Mais, on peut se demander s'il y a des terres réellement vacantes au Congo ? Tous ceux qui y ont voyagé sont d'accord pour dire que chaque village, chaque tribu, connaît parfaitement ses limites. On ne cesse d'être chez un chef, que pour entrer chez un autre chef, et si l'Etat, comme c'était justice, avait reconnu ces droits collectifs d'occupation, affirmés notamment par l'exercice du droit de chasse et du droit de cueillette, la propriété domaniale des terres vacantes serait restée purement théorique.

Seulement, à partir de 1892, et dans le but de se procurer, à toute force, d'abondantes ressources, on adopta une autre interprétation. On déclara terres vacantes tout ce qui n'était pas

effectivement occupé par les indigènes. Ceux-ci devaient être considérés comme légitimes propriétaires de la partie de territoire occupée par leurs villages et leurs plantations. On condescendait même à respecter leurs droits de pêche ou de chasse. Mais, pour le surplus, ils n'avaient rien à réclamer. L'Etat avait droit à tout. C'est à lui, par exemple, qu'appartenaient les forêts, qu'il exploita lui-même, ou dont il concéda l'exploitation à des compagnies capitalistes ; et à lui, par conséquent, ou à ses concessionnaires, qu'appartenaient les fruits du domaine forestier, et, en première ligne, l'ivoire et le caoutchouc.

Dans ces conditions, l'indigène qui récoltait du caoutchouc n'avait aucun droit sur ce caoutchouc. Il ne pouvait, sous peine d'être poursuivi comme voleur, l'échanger ou le vendre à des particuliers. Il devait le remettre à l'Etat ou aux compagnies concessionnaires. Il ne recevait pas la contre-valeur du produit, mais seulement, pour le travail de récolte, un salaire, arbitrairement fixé, de trente ou quarante centimes par kilo, alors que, dans la Guinée française, par exemple, les noirs qui apportent du caoutchouc dans les factoreries, reçoivent quatre francs et quatre francs cinquante.

Si l'on songe que dans la Mongala, pour récolter trois kilos de de caoutchouc, le récolteur devait rester en forêt pendant une vingtaine de jours, on comprend que trente à quarante centimes par kilo, soit 90 centimes à 1 fr. 20, pour vingt jours de travail, n'étaient pas une rémunération suffisante pour amener les nègres à travailler.

Aussi, la confiscation, par l'Etat, des terres et des produits forestiers appelait-elle, comme complément inévitable, l'introduction du travail forcé.

De 1892 à 1903, les agents de l'Etat eurent pour instructions d'imposer aux indigènes des prestations, dont le montant n'était pas fixé par la loi ; les agents des compagnies — dans lesquelles l'Etat avait la moitié des actions — furent investis, plus ou moins formellement, des mêmes privilèges, et en firent, surtout dans les territoires de l'Abir (Anglo-Indian rubber Company) et de la Mongala (Société anversoise), le plus scandaleux et le plus détestable abus.

Après 1903, la loi fixa à quarante heures par mois, la durée du travail que l'on pouvait et que l'on devait imposer aux indigènes.

Seulement, en 1905, la commission d'enquête envoyée au Congo par le roi Léopold lui-même, sous la pression de l'Angleterre, constatait que cette loi était effrontément violée.

Mais, en dépit de l'émoi que ces constatations produisirent, elles furent impuissantes à empêcher de nouvelles violations d'une loi qui, pour les régions caoutchoutières du moins, n'a jamais existé que sur le papier.

C'est ainsi, par exemple, que, l'année dernière encore, dans la région que je viens de visiter, les indigènes, imposés à raison de trois kilos par mois et par tête, devaient rester environ trois semaines en forêt, pour s'acquitter de leurs obligations vis-à-vis de l'Etat. J'ai constaté, d'ailleurs, en examinant les livres des postes, que le chiffre de trois kilos n'était même pas un maximum, et que certains villages fournissaient quatre et cinq kilos par homme.

Depuis, des réclamations se sont élevées, notamment en Angleterre ; des poursuites judiciaires ont établi que, dans toute la zône de la Mongala, les agents, chefs de zone en tête, avaient eu recours, pour forcer la production de caoutchouc, aux procédés les plus abusifs ; et, finalement l'impôt a été réduit à un kilo par mois.

Dans ces conditions, les indigènes ne doivent plus aller en forêt, pour le caoutchouc, que tous les trimestres. Auparavant, ils y devaient aller tous les mois. La différence est sensible. Ils en éprouvent un réel soulagement et ne se font pas faute de le reconnaître. Néanmoins, leur répugnance pour la corvée du caoutchouc reste toujours aussi vive. Ils sont unanimes sur ce point. C'est leur sentiment à tous qu'exprimait, lors de notre arrivée à N'Gali, le jeune chef qui se fit leur porte-parole :

« Que Boula Matari nous demande n'importe quoi : des porteurs, des vivres, des travailleurs pour les chemins et pour le poste. Nous sommes prêts à les lui donner. Mais qu'il ne nous demande plus de caoutchouc. C'est la seule chose que nous ne voulions plus faire. »

Et, partout, on entend dire à peu près la même chose.

A quoi tient cette aversion, si profonde et si générale, des indigènes, pour le travail du caoutchouc ?

A bien des causes.

D'abord, il est incontestable que le noir aime mieux faire le

lézard au soleil, que de travailler au delà de ce qui est indispensable à la satisfaction de ses besoins élémentaires. De plus, le travail du caoutchouc ne fait point partie de ses occupations traditionnelles. Il lui est particulièrement désagréable parce qu'il l'oblige, quand les lianes des environs de son village sont épuisées, à rester de longs jours hors de chez lui. Pendant ce temps, il est séparé de ses femmes, privé de sa nourriture habituelle, obligé de se contenter d'un abri provisoire. La forêt où il travaille est marécageuse; on y est souvent dans l'eau jusqu'aux genoux. Il court le risque de se casser le cou, en montant aux arbres pour détacher les lianes. Il a grand'peur, dans les environs de Bayengé, par exemple, d'être enlevé par un léopard. Il déteste, pendant les pluies de la saison chaude, d'être exposé, presque nu, à des averses diluviennes. Il considère, en outre, le travail du caoutchouc, si souvent accompagné de sévices et de violences, comme une sorte de symbole de son esclavage.

Encore passerait-il, sans doute, sur tous ces inconvénients, s'il était convenablement payé. L'expérience d'autres colonies et même d'autres parties du Congo, comme le Lomami, prouve que les indigènes ne se refusent pas à faire du caoutchouc, quand ils en reçoivent réellement la contre-valeur ; mais une chose est certaine, c'est que, dans les régions où existe le travail forcé, et on en a exploité à outrance, il devient de plus en plus difficile pour ne pas dire impossible, d'obtenir que les prestataires s'acquittent de leurs obligations.

D'une part, les lianes exploitables se font plus rares, et, dans certaines régions, il n'y a pour ainsi dire plus de caoutchouc. D'autre part, les indigènes deviennent toujours plus rétifs, tandis que la contrainte se relâche, et que, par crainte des substituts, les agents préposés à la récolte ne se risquent plus à employer la manière forte. Bref, on est arrivé, en quelque sorte, à un point mort : la contrainte n'agit plus, parce qu'elle n'est plus assez rigoureuse; l'intérêt personnel n'agit pas, parce que la rémunération n'est pas assez forte ; si bien que, dans le Mongala, comme dans la plupart des autres régions caoutchoutières, il faut s'attendre, pour les années qui vont venir, à un déficit croissant de la production.

Or, chacun le sait, le caoutchouc a toujours été la ressource maîtresse de l'Etat Indépendant. Il représente les quatre cinquiè-

mes du total des exportations. Maintenant que les quantités produites diminuent, et paraissent devoir diminuer plus encore, l'équilibre budgétaire qui avait été atteint dans ces dernières années par des moyens artificiels, paraît devoir être rompu, et pour longtemps.

Je sais bien que l'Etat belge touchera désormais les revenus de la Fondation de la Couronne, que l'on a contraint Léopold II à supprimer. Ils s'élevaient, paraît-il, à 5 ou 6 millions, provenant en majeure partie du caoutchouc. Peut-être en restera-t-il deux ou trois ; mais ce ne sera même pas assez pour couvrir les charges que, du chef de la reprise, la Belgique a assumées au profit de la famille royale.

D'autre part, si l'on se décide à abolir le travail forcé et à rendre effective la liberté commerciale, on peut espérer que la production du caoutchouc restera assez forte, que, d'une manière générale, les recettes douanières tendront à augmenter, que l'impôt en argent remplacera partiellement l'impôt en travail et que, les indigènes étant plus satisfaits, on pourra réduire sensiblement les frais d'occupation du pays, les énormes dépenses que nécessitent l'entretien des dix-sept mille gendarmes noirs de la Force publique.

Mais personne au Congo ne croit sérieusement que ces compensations éventuelles puissent être suffisantes et, en outre, le déficit, pendant quelques années tout au moins, paraît inévitable, si l'on songe à tout ce qu'il faudra faire pour réorganiser et pour développer la nouvelle colonie belge.

Qu'il me soit permis d'indiquer quelques-unes de ces dépenses, auxquelles il paraît impossible de se soustraire plus longtemps.

Tout d'abord, on peut dire que, pratiquement, il n'y a pas d'écoles au Congo. Les écoles professionnelles de Boma, ou d'Eala, n'existent encore qu'à l'état embryonnaire. Les missionnaires, catholiques ou protestants, apprennent la lecture et l'écriture à quelques centaines de négrillons, mais, sans compter que cet enseignement, à base confessionnelle, prête à beaucoup de critiques, ce qui a été fait n'est rien auprès de ce qui reste à faire.

En second lieu, l'insuffisance flagrante du service médical et hospitalier est un fait qui n'est contesté par personne. Les médecins ne sont pas assez nombreux : il n'y en a pas, par exemple, dans les camps de Lisala et d'Irebu, où il y a près de mille soldats

noirs et un assez grand nombre d'officiers et d'agents de l'Etat. Les hôpitaux pour noirs sont, à quelques exceptions près, défectueux et insuffisants. On n'a guère pris, sauf à Léopoldville, que des mesures de parade contre la maladie du sommeil, et cependant, s'il est une question angoissante, c'est bien celle-là. Les ravages de la tuberculose dans nos pays ne sont rien auprès des ravages de la maladie du sommeil dans l'Afrique centrale, et, notamment, au Congo. Après avoir décimé le district des Cataractes, elle a fait disparaître des villages entiers sur les rives du fleuve ; elle a atteint la région des Falls ; elle commence à prendre pied dans la Province Orientale ; elle menace, si l'on n'y prend garde, de dépeupler les contrées les plus riches du Congo, comme ont été dépeuplées certaines parties de l'Ouganda, aujourd'hui transformées en désert.

A tous ces points de vue, des sacrifices immédiats s'imposent.

En outre, il faudra créer des routes, achever les voies ferrées, prolonger la ligne télégraphique au delà de Coquilhatville, vers les Falls, relier Boma et Banana au câble sous-marin de Libreville, achever le chemin de fer des Grands Lacs, le vicinal du Mayumbé, la route pour automobiles de Buta à l'enclave de Lado, dépenser, en un mot, des millions pour le service des communications et des transports.

Que l'on ajoute à ces avances indispensables, le coût des réformes, les sacrifices qu'exigeront l'introduction de la monnaie, l'abolition du travail forcé, la réduction de la durée des termes, l'établissement d'un service de pensions pour les blancs, et l'on arrivera à cette conclusion que, si la Belgique veut faire au Congo simplement ce qui doit être fait, elle peut s'attendre, pendant un certain nombre d'années, à devoir combler, à coup de millions, les déficits du budget congolais.

C'est là, sans doute, une perspective désagréable pour notre gouvernement conservateur, dont la situation financière n'est point déjà très bonne, et qui entre, selon toutes apparences, dans une ère de grandes difficultés. D'aucuns pensent même que la reprise du Congo pourrait bien lui être aussi funeste que l'expédition du Tonkin le fut naguère au gouvernement de Jules Ferry. Mais faut-il en conclure que la bourgeoisie belge ait eu tort, à son point de vue, de reprendre et que le roi Léopold lui ait passé une mauvaise affaire ?

Ce n'est pas ma pensée.

Je crois, au contraire, que pour des gens actifs, industrieux, énergiques, comme le sont les capitalistes belges, le Congo est un champ d'actions admirable, plein de possibilités de toutes sortes. Je ne doute pas que, dans l'avenir, ils ne parviennent à en tirer un magnifique parti. Je me borne à dire que de grandes fautes ont été commises, que l'instauration du régime de servage auquel s'attachera le nom de Léopold II a été, pour employer une expression euphémistique, une erreur colossale, et que le retour à l'état normal exigera, selon toutes prévisions, des avances et des sacrifices considérables.

Il est vrai que si les revenus du caoutchouc des forêts menacent de diminuer sensiblement, on peut espérer que d'autres revenus augmentent et viennent au moins en partie, compenser ce déficit. Certes, depuis quinze ans, l'Etat du Congo a vécu principalement sur le caoutchouc. En 1906, par exemple, sur un total de 58.277.830 francs à l'exportation, le caoutchouc est entré pour 48.489.310 francs, tandis que les autres produits agricoles n'arrivaient pas à quatre millions et les produits miniers (étain, cuivre et or brut) à 874.117 francs seulement. Mais cette situation peut se modifier, et l'on compte principalement, à cet effet, sur les richesses du sous-sol et sur les produits des plantations.

Pour ce qui concerne, tout d'abord, les richesses du sous-sol, je ne sais rien de science personnelle. Je ne suis pas allé dans les futures provinces minières du Congo. J'ai lu, seulement, comme tout le monde, ce que disent les journaux et les revues spéciales. Dès à présent, on exploite des mines d'or à Kilo dans le Haut-Ituri, et au Katanga il y a des gisements de cuivre si importants, que, d'après un des consuls anglais qui l'ont traversé, ce pays, presque désert aujourd'hui, sera, dans quelques années, un nouveau Rand, comparable, en importance, à celui de Johannesburg.

Reste à savoir si la production des mines de Kilo deviendra considérable, si les gisements de cuivre du Katanga pourront être exploités dans des conditions rémunératrices, si le Katanga lui-même, que l'on a fait à moitié anglais, par des concessions imprudentes, ne deviendra pas, quelque jour, anglais tout à fait ?

Mais, en mettant tout au mieux, une chose reste certaine : aussi longtemps que les chemins de fer qui, de plusieurs points, se dirigent vers le Katanga, et spécialement le chemin de fer de Lo-

bito Bay, ne seront pas terminés, l'exploitation des mines ne sera guère possible, et, par conséquent, il faudra quelques années avant que la part de bénéfices qui doit revenir au gouvernement colonial puisse compenser dans une certaine mesure, le déficit du caoutchouc.

Quant aux plantations, il ne faut pas être longtemps au Congo pour se convaincre que l'on a fondé sur elles — tout au moins pour l'avenir immédiat — des espérances fort exagérées.

Jusqu'ici les essais de culture du coton ont donné des résultats plutôt négatifs. Les plantations de cacao ont réussi dans le Mayumbé, échoué partout ailleurs. Les caféiers ont donné des résultats satisfaisants, au point de vue de la qualité et de la quantité, mais l'abaissement des prix du café sur les marchés européens, arrêta net l'extension de cette culture et de ce côté, pour le moment, il n'y a rien à espérer. Les lianes à caoutchouc, provenant de semis, que l'on voit apparaître par millions dans les rapports annuels de l'Etat, se développent avec une désespérante lenteur : elles ne seront pas exploitables, si elles le sont jamais, avant un quart de siècle : d'autres disent un demi-siècle.

En dehors de cela, il n'y a que les cultures vivrières — qui ne sont point faites pour donner des profits — et les arbres à caoutchouc (manihot, ireh, hevea, etc.), que l'on a plantés un peu partout dans les régions forestières.

Au sujet des arbres à caoutchouc, M. Lothaire, qui fut, naguère, directeur de la Société anversoise, et commissaire du district de Bangala, m'écrivait récemment :

« Les plantations de manihot que j'avais fait tenter il y a sept ans dans le Mayumbé, ont donné, malgré mes espérances, un résultat plutôt négatif. Les essais tentés sur d'autres essences ne peuvent donner encore un indice sérieux quant à leur valeur. »

On dit, cependant, que les plantations faites par la S. A. B. dans le Haut-Congo, par l'Etat dans l'Oubangui, par la C. K. dans le Kassaï, commencent à produire une certaine quantité de latex, de bonne qualité.

« Si ces espérances se confirment — écrivait récemment le major Ghislain — on finira par substituer graduellement, à l'exploi-

tation forestière irraisonnée, contraignant le plus souvent l'indigène à s'éloigner à de grandes distances, le *régime rationnel de la plantation établie dans le voisinage des villages et qui pourra se développer à raison de quatre cents arbres en moyenne par hectare*. Et alors, la récolte du caoutchouc du Congo dépassera considérablement celle produite aujourd'hui par les lianes aériennes de la forêt et par les lianes souterraines de la savane (caoutchouc d'herbes). Le bassin du Congo est comparable à celui de l'Amazone, par l'étendue, par l'abondance des eaux, par le climat tropical. Aussi l'Etat du Congo est-il appelé, croyons-nous, à être, dans l'avenir, à l'égal du Brésil, un grand pourvoyeur du marché de caoutchouc. »

Bref, il semble que, tôt ou tard, les grands produits du Congo seront le cacao, du moins dans le Mayumbé, le cuivre, et, peut-être, le caoutchouc de plantations ; mais, pour y arriver, presque tout reste à faire et, en tout cas, beaucoup d'eau passera dans les rapides de Léopoldville, avant que ces espérances ne deviennent des réalités.

En attendant, le déficit menace, et cette menace est d'autant plus sérieuse qu'en Belgique même, nous l'avons dit, le gouvernement se trouvera aux prises avec de graves difficultés.

Dans ces conditions que fera-t-il ?

Tentera-t-il d'atermoyer, de prendre des demi-mesures, de faire une sorte de cote mal taillée entre le travail forcé et le travail libre, de se soustraire aux réformes indispensables et de se refuser aux dépenses qui s'imposent ?

Je dois avouer que cela me paraît assez probable, bien que ce soit, assurément, la plus mauvaise et la plus *coûteuse* des politiques. Toute dépense différée, sera une dépense augmentée. Toute réforme à demi faite, maintiendra une partie des inconvénients et les abus du régime actuel de travail forcé, sans avoir les avantages d'un régime de travail libre.

Somme toute, on l'a dit bien souvent, il n'y a que deux moyens de faire travailler les hommes : les terroriser ou les prendre par leur intérêt.

Aujourd'hui, au Congo, on ne terrorise plus guère les indigènes : les magistrats, les missionnaires, les consults anglais ou américains, sont là pour l'empêcher. On ne les prend pas non

s'arrangent pour faire le moins possible, et, naturellement, les recettes du domaine s'en ressentent.

Pour qu'il en soit autrement, des réformes radicales sont indispensables, et il est assez facile de les préciser, car il ne s'agit, en somme, que d'établir au Congo, le régime qui existe, dès à présent, dans toutes les colonies anglaises et françaises de l'Afrique occidentale, à la seule exception du Congo français.

Tandis qu'au Congo, l'Etat se prétend propriétaire de toutes les richesses naturelles du sol, dans la Guinée française et dans les colonies voisines, on reconnaît aux indigènes le droit d'exploiter les forêts à leur profit, sous le contrôle de l'Etat, gardien de l'intérêt général.

Dans ces conditions, la contrainte devient inutile pour inciter les noirs au travail. Ils savent que, dans les factoreries, on leur donnera un bon prix du caoutchouc qu'ils récoltent, et, pour obtenir cette rémunération, ils s'astreignent à ce pénible labeur.

C'est un régime analogue qu'il convient, à notre avis, d'introduire au Congo belge : généralisation de la monnaie ; impôts modérés en argent ; reconnaissance du droit des indigènes sur les produits naturels de *leur* sol ; abolition du travail forcé ; développement du commerce libre ; mais sous la réserve expresse du domaine éminent de la collectivité, et du droit de celle-ci de réglementer, dans l'intérêt général, l'exploitation du domaine.

Pour ce qui concerne les terres qui font partie actuellement du *Domaine national*, la réalisation de ces réformes ne présente guère d'autres difficultés que les sacrifices temporaires qui en résulteront vraisemblablement pour la Belgique.

Mais, au Congo belge, comme au Congo français, il y a des compagnies concessionnaires, occupant une notable partie du territoire et dont la mise à néant paraît être — comme le disait récemment un mémorandum du gouvernement anglais — la condition préalable de toutes réformes décisives.

Ces compagnies concessionnaires, naturellement, ne se laisseront point supprimer par persuasion.

Notons cependant qu'au Congo belge, l'Etat, étant possesseur de la moitié des actions de ces compagnies a, par le fait, barre sur elles.

D'autre part, les concessions ont été faites « sous réserve des droits des indigènes » et il suffirait de consacrer ces droits dans

plus par leur intérêt : ce n'est pas en leur donnant, par kilo de caoutchouc, quelques centimes, en marchandises de pacotille, qu'on les fera bénévolement aller dans la forêt. Aussi, les noirs, n'étant plus terrorisés, et n'étant pas, ou pas encore, intéressés, leur plénitude pour que la question soit plus qu'à moitié résolue.

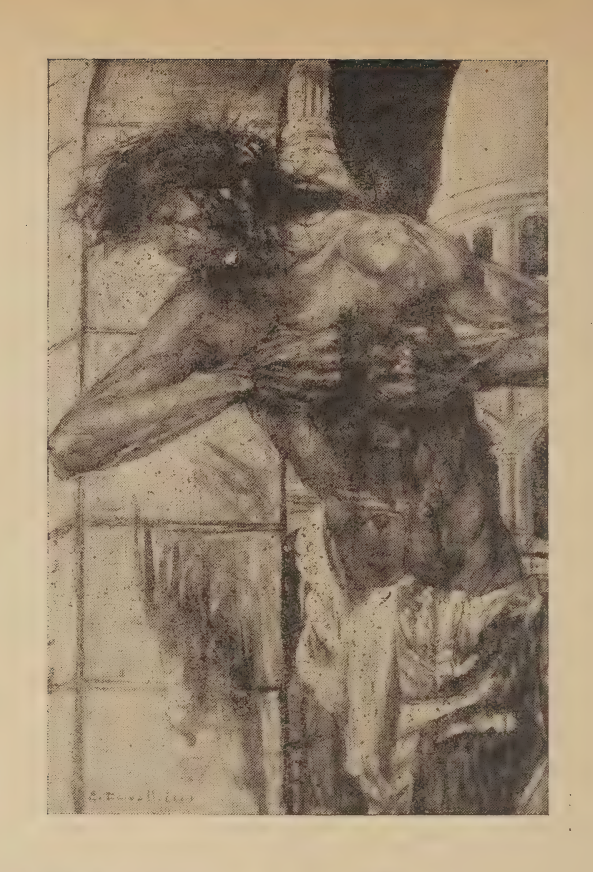
Enfin, la loi coloniale qui vient d'être votée par le Parlement belge stipule formellement qu'il est interdit de contraindre les indigènes à travailler pour le compte des particuliers ou des compagnies. Que cette disposition ne reste pas lettre morte, que l'on empêche réellement les concessionnaires de recourir à la contrainte, directe ou indirecte, et tout porte à croire qu'eux-mêmes ne tiendront plus beaucoup à leur concession.

Le point noir, c'est que le gouvernement belge, par ses antécédents et ses traditions, paraît aussi peu disposé que possible à se montrer énergique vis-à-vis des compagnies concessionnaires et à réaliser immédiatement, et intégralement, les réformes dont il est contraint aujourd'hui d'admettre le principe.

Autant qu'il le pourra, sans doute, nous le verrons biaiser, tâcher de gagner du temps, mettre du bois d'allonge, sous prétexte de sérier les questions et d'établir « graduellement » et « progressivement » le nouveau régime ; mais, si je ne m'abuse, les faits seront plus forts que sa volonté ; les inconvénients économiques du travail forcé, militeront, plus encore que les considérations d'humanité et de justice, en faveur de sa suppression.

Dans bien des pays l'esclavage n'a été aboli que le jour où économiquement, il a paru inférieur au travail libre. On l'a aboli parce qu'il ne payait plus. De même, tout fait prévoir qu'au Congo, le servage ne sera supprimé, lui aussi, que quand il aura cessé de donner des bénéfices. Ce moment, d'ailleurs, paraît être arrivé. Ceux même, parmi les fonctionnaires congolais, qui imposent le travail forcé, sont devenus, dans ces derniers mois, les plus chauds partisans du travail libre. Puissent-ils convertir, à leur tour, les gouvernants de notre nouvelle colonie. Il y va de l'avenir du Congo. Il y va de l'honneur de la Belgique.

Vandervelde,
Député du Parlement belge.



La Dévotion à la Croix de Calderon

Conférence faite à l'Odéon les 19 et 26 novembre.

L'âme humaine — quoi qu'en ait dit M. de Voltaire — n'est pas la même à toutes les époques, ni sur tous les points de l'univers. La mentalité d'un Castillan, sujet de Charles II ou de Philippe IV, d'un vétéran de Lépante, d'un hobereau de la Manche ou d'un *conquistador* au pourchas de lointaines aventures ne se peut guère comparer à celle d'un Français moderne, habitant le Paris des aéroscaphes et des voitures électriques, d'un fashionable adapté aux élégances du XXe siècle, ayant son jour d'Opéra, son jour de Cirque et son jour de Comédie-Française.

Pour entendre les ouvrages pieux des maîtres espagnols, pour identifier nos esprits à leurs imaginations baroques et sublimes, il nous faut renoncer pour un moment, à nos préjugés mondains et scolastiques, oublier au seuil de leur théâtre ce que

nous avons appris de nos maîtres et de nos relations, abdiquer toute idée préconçue, ignorer les œuvres modernes et les œuvres classiques, ne faire état ni des pièces de Mirbeau ou de Capus, ni de la tragédie racinienne, et, sans chercher le style Louis XIV ou le *modern style*, entrer dans ces robustes poèmes comme dans une cathédrale, celle de Burgos, de Tolède ou de Saragosse, pleine de lumière et de clairs-obscurs, de Christ enluminés, de verrières coruscantes et de bouquets épanouis. La voix des chantres psalmodie. A l'ombre des piliers, s'exhalent des soupirs et, debout sur le maître-autel, au tremblement des cierges embaumés d'encens, le prêtre en chasuble de moire ou de tabis prononce le mot suprême qui fait descendre un dieu.

Ainsi que, pertinemment, au cours de sa très belle étude sur le *Théâtre édifiant* (1), le remarque, M. Marcel Dieulafoy, dont le goût perspicace et l'érudition fixent, en des pages décisives, tout ce qu'il importe de savoir sur les hiérodrames du XVIe siècle, pendant la période qui va de Lope à Calderon, les spectacles sont, en Espagne, des actes de foi au même titre que les sombres fêtes de l'Inquisition, réjouissances de la mort où la mise en scène du bûcher fait grimacer les victimes et rire les assistants. L'un et l'autre spectacle sont des manifestations des actes chers à la piété publique. Ils en prennent le nom : *auto sacramental, auto da fé* — acte sacramentel, acte de foi.

L'Inquisition, dont les débuts concordent en Espagne avec les premiers essais dramatiques, asservit les troupes régulières aussi bien que les histrions nomades au joug d'une sévère discipline. La scène orthodoxe met en dialogues et porte dans la rue aux foules recueillies, ces exhortations des moines, des prêcheurs qui, sous le manteau noir de Dominique ou la bure de François, préconisent avec des mots de flamme, les épouvantes de la damnation, les gloires du salut, admonestent les endurcis et font jaillir les eaux vives de la pénitence au choc de leur discours. Le théâtre les suit. Il fait vivantes les controverses théologiques. Il conduit près du manteau d'Arlequin, les Vertus théologales, qui donnent la réplique à la Tarasque et devisent avec les Péchés capitaux. Il confond si étroitement l'amour temporel avec l'amour céleste, les aventures des capitans, des mauvais garçons, des *picaros*, des tire-laine, escogriffes chez Monipodio ou barons du clair de lune, il enchevêtre si bien leurs exploits avec les mira

(1) Bloud et Cie, édit., 1 vol. in-12.

cles de la grâce, les apparitions d'anges, de spectres, de démons et d'âmes en peine — au moment précis où la chaire chrétienne se pare des ornements profanes et de l'antiquité retrouvée — que l'on ne sait en vérité si l'édification n'abonde pas dans les jeux des baladins autant et peut-être plus que dans les prônes et oraisons des sermonaires. La foi est trop ardente, absolue, elle est trop robuste pour que les choses naïves induisant aux sourires les hommes d'à présent, puisse devenir ici l'objet d'une quelconque dérision. Les héritiers de Charles-Quint — sombre postérité de Jeanne la Folle et de Philippe II, le moine couronné — confits en dévotion, rudes à eux-mêmes, rudes au peuple docile que mène la théocratique houlette du clergé, ces rois-fantômes de l'Escurial ouvriraient, comme le père de don Carlos, leurs veines toutes grandes s'ils croyaient qu'une goutte de sang hérétique en eût contaminé la pureté. Il y a, dans ces mornes souverains de l'ascète catholique, du fakir musulman, et, brochant sur le tout, une imagination féconde en mirages, l'acquiescement à l'absurde, l'esprit romanesque, la faculté de rêver en plein midi que Loyola, bientôt fait dériver au profit de la direction spirituelle. Don Quichotte n'est pas une exception. L'Espagne tout entière est éprise de chimères. Dernier prolongement dans le monde occidental de l'Orient, père de fables, elle rêve, pendant un siècle, ses *Mille et une Nuits*. Pour elle rien de plus normal que l'extraordinaire, de plus exact que le merveilleux. *La Légende dorée*, avec ses lions repentis et ses corbeaux théologiens, fera grimacer Voltaire. Le bon Gargantua, dans ses propos de haute gresse, n'épargnera pas les nasardes à « saint Guodegrin qui fut martyrisé de pommes cuites ». Mais, pour les parfaits croyants de l'Espagne catholique, ces contes puérils des hagiographes illuminent d'une lueur d'épouvante les bouges infernaux et divulguent dans son éternelle fête le séjour des Bienheureux.

Ces âmes héroïques supportent sans crainte ni langueur, la familiarité du mystère. Le tremblement, l'horreur sacrée du doute, le besoin de concilier la Raison avec la Foi qui déchirent le grand cœur de Pascal, prosternent devant le crucifix rigide et nu de Port-Royal, une élite de penseurs, n'effleure pas la catholique Espagne. Fidèles en esprit, fidèles en vérité, ces vainqueurs des Maures et des Juifs ! Leur adhésion est si parfaite, leur moi si plein du dogme, leur conscience baptismale si respectueuse de ses enseignements ; ils croient avec tant de ferveur à

la miséricorde inépuisable d'un Père très bon, que l'Enfer ne les épouvante guère et qu'ils vont jusqu'à transformer ses démons en *graciosos* de comédie. Le ciel même leur inspire moins de respect que d'allégresse. Fils obéissant de l'Eglise catholique chrétienne, ils habitent sans terreur dans le prodige, sans crainte parmi les choses divines, pleins de tendresse et d'abandon, sur le cœur même de leur dieu.

*
* *

Les *auto sacramentales* : *Truand beatifié*, de Cervantès, *Damné pour manque de confiance*, de Moreto, *L'Esclave du Démon*, de Mira de Amescua, le théâtre pieux de Lope, de Tirso de Molina, de Moreto, de Solis, poètes revêtus des Ordres sacrés et tous plus ou moins attachés au Saint-Office, concouraient pour une large part aux pompes de l'Eglise romaine. C'est pendant l'Octave de la Fête-Dieu, la fête du *corpus*, comme disent encore les Espagnols, que se donnaient les plus magnifiques représentations, déduit auguste et populaire, digne en tout point de cette rude et sublime Espagne, où l'ardeur sèche du climat exalte encore la véhémence des colères, les transports de l'amour, la fièvre des enthousiasmes et la richesse des couleurs.

C'est par un soir du prime été, quand le soleil de mai darde ses jeunes rayons. Les cloches à toute volée égrènent dans l'azur des carillons tumultueux annonçant aux fidèles que la procession quitte les églises, que voici les royaux étendards, et, sous le dais de velours cramoisi, le *corpus* lui-même, dans l'ostensoir de perles, d'émeraudes et d'or. Les Madones, vêtues de brocart et de lampas, avec leurs joues peintes et leurs prunelles d'émail, les Christ lugubres, dont la nudité saigne, dont les épaules sont bleuies par le fouet, la face jaune, et dont les yeux révulsés pleurent des larmes de verre ; les saint Sébastien, aux flancs transverbérés de flèches ; sainte Agnès, avec sur sa blanche poitrine, comme deux pétales de roses, la place des seins arrachés par le bourreau. Les Bienheureux, chevaliers de la reconquête, saint-Jacques-tueur-de-Maures, saint George et saint Alphonse, chevauchant leurs destriers, se mêlent au cortège, font au Roi du Ciel une escorte majestueuse et redoutable Une ardente lumière flamboie, éclairant aux murs de la cité les étoffes précieuses, les faïences mauresques, les tableaux enfu-

més, les tapisseries séculaires, à la trame de laine et de soie, aux personnages en reliefs surbrodés, passementés de métaux précieux. Les chapelles ouvertes laissent évaporer des bouffées d'orgue et des vapeurs de myrrhe. Le parfum de l'encens monte avec les odeurs plus délicates des lis, des tubéreuses, des œillets de Grenade et des roses musquées. La procession marche sur un tapis de rameaux et de fleurs. Et quand, devant les reposoirs élevés aussi bien dans les orgueilleuses promenades que dans les quartiers suspects et les faubourgs souffrants, l'évêque a béni le peuple et poursuit lentement sa marche triomphale, soudain bourdonnent les guitares, palpitent les *abanicos*. La foule s'éparpille à travers places et carrefours. Elle va aux taureaux, à l'auberge. Elle chante, elle rit, elle épluche des cédrats. Elle danse, au claquement des castagnettes, les *jotas*, les *jalejos*, danses lascives de l'Aragon ou de l'Andalousie, animée au plaisir, comme, naguère, zélée aux rites sanctimoniaux.

Alors, descendant avec lenteur de leurs chars-à-bancs peinturlurés, les comédiens prennent place. Ils montent sur l'estrade machinée à leur intention dans les *pueblos* de quelques feux, dans les plus minces bourgades aussi bien que dans Madrid ou Barcelone. Ils figurent la décollation d'un martyr, la résipiscence d'une âme pécheresse, les conflits de la Grâce et de la Tentation, des bons et des mauvais Anges, le duel permanent des Ténèbres et de la Lumière, de l'Enfer et du Ciel, de la Haine et de l'Amour.

C'est, dans l'auditoire, une émotion profonde. Un acteur interrompt le spectacle, s'agenouille, récite le *confiteor*. Des pleurs inondent les visages; des transports de fanatisme, des soupirs, des cris d'extase ou de ferveur animent ces poitrines orageuses, montent dans le crépuscule de corail, de cuivre et d'or. La performance dramatique s'achève en oraison.

Dans les poèmes de ces croyants achevés, le Démon occupe un rôle subalterne, exempt de tout charme et de toute grandeur. Il ne séduit par l'intelligence, ni par la beauté. C'est le traître honni et bafoué. Les anges de Gœthe, plus tard, l'étoufferont presque sous des roses, car le Mal est vaincu par la Beauté : pour Calderon, il empeste l'odeur sulfureuse des « infernaux palus ». On ne lui voit, ni la sculpturale majesté de Lucifer, dans Milton, ni le rire sarcastique de Méphistophès, dans l'épopée

de Faust. Il n'est l'Ange déchu ni l'Esprit de la Terre (*Erdgeist*), mais le Diable tout court, fétide, caricatural, obscène, le Prévaricateur immonde révolté contre le salut du genre humain.

*
* *

Nonobstant le dogmatisme, la théologie et l'absence de mobiles immédiats, un poème tel que *la Dévotion à la Croix* n'a rien de languissant ou d'ennuyeux. Ce n'est pas une pièce « édifiante » dans le sens où nous l'entendons aujourd'hui, pas même une pièce « morale » comme le théâtre des jésuites au XVIIIe siècle. Il n'a, dans ses arrières plans, aucun but apologétique. Il ne prêche pas, et l'on peut l'admirer en toute franchise sans courir le danger d'être stigmatisé du nom de clérical. Cela tient à ce que le catholicisme est amalgamé si parfaitement à la vie sociale de l'Espagne, durant les XVIe et XVIIe siècles, à ce qu'il fait tellement corps avec les mœurs, les usages, les coutumes intimes, qu'il ne se peut isoler comme chez les peuples et dans les époques où le départ existe, où le fait civil est distinct du fait religieux. Au temps des Cervantès, de Calderon, les prêtres ne sont pas séparés des laïques. La mascarade — qui nous scandaliserait fort, aujourd'hui — du curé Curiambro en nécromant de carnaval, nous paraît tout à fait décente parmi les paysans et les muletiers de *Don Quichotte*. Les nouvelles mœurs sacerdotales qu'amenèront la lutte contre le Protestantisme et la prépondérance de la Société de Jésus, la haute réserve, le quant-à-soi ombrageux du prêtre ne sont pas encore acquis.

Le concile de Trente n'a pas encore modifié le statut des laïques et des clercs.

En même temps que fonctionnaient les troupes régulières, les comédiens de campagne amusaient le petit peuple. A travers les routes empierrées, par les ports et sur les pentes des *sierras*, le charriot de Thespis vagabondait de bourgade en bourgade, faisant halte dans les bois de chênes-lièges, donnant la comédie aux piocheurs de terre, aux barbiers, aux desservants, beaux esprits de village, aux nouvellistes de provinces, compères de Sancho Pança. La compagnie d'Angulo-le-Mauvais (Angulo-*el-Malo*), perlustrait la Manche, l'une et l'autre Castille, l'Andalousie et le royaume de Valence. Elle jouait, pendant l'Octave du Saint-Sacrement, *les Cortès de la Mort*, où figuraient, comme dans *la Danse macabre* de Bâle ou dans les suites de Holbein, avec l'Eter-

nelle moissonneuse, l'Empereur, les Anges et l'Amour. Elle installait ses décors dans les *ventas* ou Ginès de Passamonte, avec singe et marionnettes, rencontrait à son dam de Chevalier de la Triste-Figure. Et pendant que Philippe IV, dans son funèbre Escurial, parmi les fous de cour, les menines, les épagneuls noir et feu chers à Velasquez, improvisait avec le grand Calderon des actes sacramentels, des charades figurant la création du Monde et remplaçait, par l'animation fictive du théâtre, la vie individuelle et la vie politique, la faculté d'agir qui se retirait de lui — tout entier, le peuple espagnol, de Gibraltar à Pampelune, de Murcie à Santander, s'enivrait de mirages infernaux ou célestes, poursuivait son roman à travers les surprises, les coups de fortune, les intrigues savantes et les crimes forcenés que poètes et comédiens faisaient naître devant lui.

***

La dévotion à la Croix met en acte un de ces retours de la Grâce inattendus et fulgurants comme un coup de tonnerre, avec quoi la raison ni la critique n'ont rien à démêler. Eusebio, victime du point d'honneur qui l'incite à tuer en combat singulier le frère de la dame qu'il a choisie, embrasse l'état de brigand, s'enfuit dans la Montagne, loin des archers de la Sainte-Hermandad et des alguazils, mis à ses trousses par la famille au désespoir. Son adversaire appartenait à cette morne engeance de fous furieux qui tiennent la femme pour une propriété, dévolue à sa famille d'abord, plus tard à son mari, maniaques punissant de mort, comme *don Gutiere de Solis*, l'épouse infidèle du *Médecin de son honneur*, ou bien, comme l'Alcade de Zalamea, tenant pour coupable, faillie et déshonoreé, la malheureuse qui n'a commis d'autre méfait que de subir un viol odieux. Cette mentalité paradoxale qui fait de la femme une esclave en même temps qu'une idole, et, de son époux, un bourreau sans pitié dès qu'il a cessé d'être un adorateur à genoux, semble aujourd'hui aussi folle que perverse. Le « tuer pour trop aimer » d'Othello paraît, chez ce noir, un propos de cannibale, à présent que l'égalité des sexes, leur droit commun à la richesse, au travail, à la justice, au bonheur et à l'amour nous apparaît comme une vérité primordiale, comme une loi des temps nouveaux !

Les forfaits d'Eusebio, augmentent, se rengrègent à vue d'œil.

L'ivresse du meurtre obnubile sa raison. Le vertige sanguinaire de Macbeth s'est emparé de lui. Homicides, vols à main armée, attentats sur les biens et les personnes, embuscades, assassinats, passants égorgés, pèlerins mis à mal, rien ne manque à sa carrière scélérate. Mais, au milieu de tant d'horreurs et de ténèbres, un point lumineux reste brillant et pur en cette âme désordonnée, une dévotion ardente et pénétrée, un amour enfantin pour le gibet céleste où Jésus sauveur « impassible et courageux, en « mourant triompha de la mort ». Par déférence pour l'emblème sacré, il donne la vie sauve au théologien Alberto, moyennant la promesse de venir l'assister et l'absoudre à l'heure du trépas. Il s'écarte avec effroi de sa dame, entrée en religion et maintenant séduite, il s'écarte avant de consommer l'union incestueuse et sacrilège, en découvrant sur la gorge de son amie une croix empreinte qui l'avère pour sa sœur. En effet, depuis le jour où, sous l'Arbre du salut, enfant nouveau-né, il fut mis à l'abri des fauves et des tempêtes, il a toujours éprouvé sa bénigne influence. Noyades, coups de feu, naufrages, incendies, il a bravé toutes les catastrophes, esquivé toutes les embûches, miraculeusement défendu par le signe rédempteur dont l'image, avec une mystérieuse insistance, apparaissait au moment même du péril.

Traqué par le père de la fille coupable et du fils abattu, pourchassé dans la montagne, bientôt rejoint au milieu de sa troupe sanglante, par Julia, que les grilles du monastère ne défendent plus contre le Monde et le Péché, Eusebio finit par succomber sous le nombre. Il tombe, féru en plein cœur d'un coup de feu. Mais la confession, qu'il accorda chrétiennement à chacune de ses victimes, à Lisardo, son ennemi, pendant le duel du premier acte, la confession ne lui sera pas refusée. Il a planté des croix sur la tombe des voyageurs mis à mort, vénéré d'un ardent amour le bois céleste par qui fut protégé son premier sommeil. La Croix sera, de nouveau, pour ce pénitent monstrueux, mais féal, pour ce bandit couvert de sang, de crimes et de hontes, mais en qui brûle, comme une lampe d'autel, un espoir indéfectible en l'Agneau médiateur, la Croix sera de nouveau l'instrument du rachat et du pardon, l'Arbre au pied duquel jaillissent les fontaines de la vie éternelle, la borne lumineuse d'où monte, parmi les étoiles, parmi les chants de jubilation et les cantiques

des anges, la route de la béatitude, le chemin en fleurs du Paradis.

Au moment même où le brigand exhale son dernier soupir, Alberto, le prêtre dont il a épargné la faiblesse, est de retour dans le désert. Il tiendra son engagement. Le Ciel permet que « l'âme d'Eusebio reste enveloppée dans son enveloppe mortelle, « y demeure tant qu'elle n'aura pas confessé ses péchés ». Comme le saint vieillard fait le geste de l'absolution, Eusebio, derechef, tombe mort à ses pieds, tandis que Julia convertie et purifiée au contact d'un si grand miracle, s'envole comme une flamme pure, au-dessus de la Croix tutélaire qui sanctifia la mort de son amant. Il n'est pas douteux que, pour les spectateurs de Calderon et pour Calderon lui-même, les crimes et les délits qui, dans la société moderne, entraînent seuls, des peines graves, n'apparussent, comme des fautes vénielles au regard de certains manquements, jugés par nous sans importance. Les « cas réservés » forment ici un groupe d'attentats beaucoup plus graves que la rapine ou l'homicide. L'offense à Dieu, la transgression des lois ecclésiastiques, voilà bien le tort suprême dont fera justice l'ardeur expiatoire du bûcher. L'hérésie est le crime par excellence, crime de lèse-majesté divine, qui porte atteinte au bien le plus précieux, puisqu'il touche à la doctrine de l'Eglise, à l'intégralité même de la Foi.

*
* *

On ne saurait parler du théâtre catholique dans cet Odéon, où les vieux poètes retrouvent chaque année une fraîcheur nouvelle par la jeunesse de leurs interprètes, dans cet Odéon, où nous avons passé les meilleurs soirs de la vingtième année, et dont naguère André Antoine vous narrait les fastes en un langage éloquent et persuasif, sans nommer, à côté des chefs-d'œuvres espagnols, ces poèmes chrétiens, honneur de la scène française : *Polyeucte*, *Athalie*, *Esther*, cette harmonieuse Esther qui fit pleurer jusqu'à la sèche Maintenon.

Si la croyance est une, chez Racine, Corneille, et chez les dramatistes espagnols, combien leur poétique diffère ! combien leurs personnages et leurs ressorts ! Contraints au respect des unités aristotéliciennes, à l'ordre pompeux d'un spectacle de cour, aux bienséances auliques, ils n'ont, pour soutenir l'intérêt, ni l'amusement du pittoresque, ni les prestiges du surnaturel.

Toute l'action est enclose dans le for intérieur des protagonistes. Les événements sont des états d'âme. Ils n'amènent de péripéties ou de catastrophes que dans l'idéal et dans l'abstrait. Comme le disait plaisamment Vacquerie, les héros tragiques du XVIIe siècle « ne boivent que du poison et ne mangent que leurs en« fants ». Le loyalisme d'Abner, le Ciel « agissant sur le cœur » d'Assuérus, le stoïcisme de Polyeucte déterminent le triomphe d'Esther, la chute d'Athalie et le revirement de Pauline. Les personnages de Corneille raisonnent, discutent, parlent comme Sénèque ou Cicéron. Ils connaissent le *Traité des devoirs*, fréquentent la sagesse du Portique. Ils en ont reçu l'amour de la vérité, une foi raisonnant qui paraîtrait à l'Inquisition entachée d'hérésie ou de rationalisme. L'œuvre du Salut ne préoccupe d'une façon exclusive Joad ni Mardochée. Il s'agit, pour l'un, d'assurer à la maison de David la suprématie politique, pour l'autre, d'obtenir, au profit des juifs immigrés en Perse un ensemble de garanties économiques et sociales. Rien de pareil dans les *auto sacramentales*. L'homme, en présence de la divinité, pourvu de la grâce qu'il peut rendre efficace, même à l'heure suprême, par un acte de repentir et d'amour, a bientôt fait d'oublier les contingences qui l'environnent. Il ne dira pas comme Polyeucte :

Honteux attachement de la chair et du monde,
Que ne me quittez-vous quand je vous ai quittés ?

Les « trompeuses voluptés » n'égarent plus sa conscience. Il reconquiert sans effort la candeur baptismale, rend aux Anges du trépas une âme exempte de péché. Luther ni Jansenius n'ont perturbé ces fidèles croyants par des sophismes ingénieux sur le libre arbitre ou le petit nombre des élus. Avec une simplicité de catéchumènes, ils n'acceptent du christianisme que les promesses de rédemption, une indestructible espérance que l'éternité ne confondra pas.

* * *

Le signe de la croix, avant de fournir au drame de Calderon un motif conducteur et — peut-on dire — un centre de gravité, a précédé le christianisme, marqué à son empreinte les monuments des peuples disparus.

Tantôt idéogramme, tantôt simple motif d'ornement et de décor, il apparaît tour à tour dans l'alphabet phénicien, dans les sculptures de l'Egypte, aux oreilles de la Diane éphésienne et sur la robe de Çakya-Mouni. L'Anubin de Thèbes, conducteur des âmes dans les souterrains de l'Amenti, brandit la croix ansée que tiennent comme lui toutes les divinités funéraires, tandis que le marteau de Thor, croix que le Blason, plus tard, nommera « recroisetée », est employée dans l'Indoustan comme représentation vénérable, mille ans et plus avant l'ère chrétienne. Un guerrier des *Sept chefs*, un fils d'Œdipe, sur la coupe exhumée à Volterra, est figuré portant le disque solaire écussonné lui-même d'une croix en sautoir, cependant que, chez les peuplades sémitiques, la Croix, image du soleil, de son énergie en même temps créatrice et dévorante, s'identifie avec le TAU, représentatif de la génération humaine.

Les esprits dociles qui, pour vérifier ces reliques immémoriales, partent d'un point de vue confessionnel, docteurs profanes ou sacrés, huguenots ou catholiques, paléographes, historiens et même journalistes, ne se montrent pas déferrés à leur aspect. Ils motivent, par une sorte d'intuition, de mouvement prophétique, cette unanimité des peuples à choisir comme attribut permanent de la fraternité humaine deux bâtons superposés (1). Ils inventent le mot de « préfiguration ».

Voltaire les bafoue, compose à leur intention le *Colloque chinois entre un mandarin et un jésuite*. Nous en rions, encore que la science du grand pamphlétaire nous semble un peu vieillote. Mais l'esprit subsiste et, comme l'atteste Louis Bouilhet :

Sans en être accablé, Voltaire a sur son dos
La haine des cafards avec l'amour des sots.

Ceux qui préfèrent, à ces explications, une exégèse en même temps plus humaine et plus scientifique, rapprochent la Croix des différents symboles qui, chez les races indo-européennes, se rattachent à l'invention du feu. Tel, par exemple, fut le *nartex* de Prométhée ou le *swastika* de l'Indoustan védique, c'est-à-dire les bâtons d'yèble ou de sureau qui, séchés au soleil avec leur moelle, puis frottés violemment l'un contre l'autre, font jaillir

(1) Mourant Brock, M. A., membre de l'Université d'Oxford : *La Croix païenne et chrétienne*, Leroux édit. — Cf. Sodi-Colbert : *Le Signe de la Croix*, tome IV de *La Langue sacrée*, (Leroux, édit.). — André Lefèvre : *La Religion*, (Reinwald, édit.) Chantepie de la Saunaie : *Manuel d'histoire des religions*, (Armand Colin, édit.). — Malvart : *Science et Religion*, (Société d'éditions).

d'un tas de feuilles mortes, Agni, la flamme déifiée et purificatrice, la flamme qui porte jusques aux dieux les vapeurs du sacrifice et les prières diligentes, exonère l'Humanité des servitudes primordiales de l'Hiver et de la Nuit, chassant les ténèbres et les fauves redoutables, érigeant le foyer, ouvrant, aux pas encore incertains du berger qui rôde sur les pentes de l'Himalaya, le chemin auguste des Arts et de la Civilisation.

A ce compte, la Chrétienté justement inscrivit le roseau de Prométhée au faîte de ses basiliques. C 'est avec raison qu'elle en forma son *labarum*.

Le supplicié du Caucase, mort aussi « pour avoir eu pitié des Ephémères » à travers les siècles, et la forêt des mythes compliqués, dans l'ombre des légendes, répond au supplicié du Golgotha. Tous deux, le Prévoyant et le Rédempteur, le premier né de Thémis et l'enfant de Meryem, le titan et le dieu ont, d'un cœur magnanime, accepté l'infamie et les tourments. Ils ont souffert une même passion pour la justice et pour la vérité, embrasés, l'un et l'autre, de cet amour inextinguible qui fait les immortels.

Le signe rédempteur, la férule qui servit à Prométhée et cacha le feu de Zeus, après avoir conféré à l'homme la clarté de l'âtre, le tison de la forge et la tiédeur amicale des pénates, grandie, à présent, sanctifiée par l'immolation volontaire d'un jeune dieu, héritier suprême des théogonies à leur déclin, des cultes moribonds et des sanctuaires désertés, versera dans le cœur de l'homme une flamme pure et, pour de meilleurs destins, recréera le vieil Adam. Après avoir dissipé les ombres de la nuit, la croix chassera peut-être les phantasmes de l'erreur,

procul recedant somnia
et noctium phantasmata,

éveillera dans la conscience humaine un foyer d'inextinguible amour, foyer dont quinze siècles ne pourront amortir la gloire ni détiser le rayonnement.

*
**

Les modernes ont enluminé de légendes suaves ou tragiques *la dévotion à la Croix*. Chacun des instruments qui concourut au divin supplice est devenu l'objet d'une latrie et d'un culte particuliers. Dans la Cène du Vendredi Saint, le Calice où Joseph d'Arimathie a recueilli le Précieux Sang flamboie et

rayonne comme une escarboucle sur l'autel de Monsalvat. La Lance qui perça le flanc de Jésus, fait et guérit des blessures, comme les armes d'Hercule, si bien que le dénouement de *Philoctète* est identique à celui de *Parsifal*. Les Epines en couronne fournissent aux architectes de la Sainte-Chapelle un thème d'ornement aussi riche que le lotus égyptien ou l'acanthe hellénique. Et le Sauveur, lui-même, dans un embrassement imprime aux élus de son cœur, lumineux ou déchirant, les stigmates de la Croix. Elle détermine la forme des cathédrales, ouvre, en haut de la nef, les bras mystiques du transept. Les chevaliers en contrepointent leurs armures. Elle devient, par excellence, la marque des croisés, la bannière des villes chrétiennes. Montmorency timbre audacieusement d'une croix d'or son écu d'argent. La croix florencée mêle, plus tard, aux sanglantes roses du Calvaire, les lis épanouis sur les rives de l'Arno.

Et lorsque, succédant à l'extase médiéviale, au songe paradisiaque envolé pour toujours, la Nature bienfaisante renaît, pleine de force et de charmes immortels ; quand, après le carême de mille ans qui s'achève à l'aube de la Renaissance, Rabelais sonne les matines de la vie au beffroi de Thélème, pour les âmes délicates que le tumulte du siècle importune et qui refusent de prendre part aux luttes, aux mensonges du monde, la Croix offre encore une ombre délicieuse, un refuge de calme et de propitiation. Elle n'est plus, certes, l'unique espérance de la terre ; mais elle montre aux cœurs chagrins, aux intelligences douloureuses qui ne savent, ni se conformer aux lois de l'univers, ni demander à la vie active ses toniques et son orgueil, le chemin qui conduit à la paix intérieure, à l'oubli résigné des maux inévitables, de la déreliction et de la mort.

*
* *

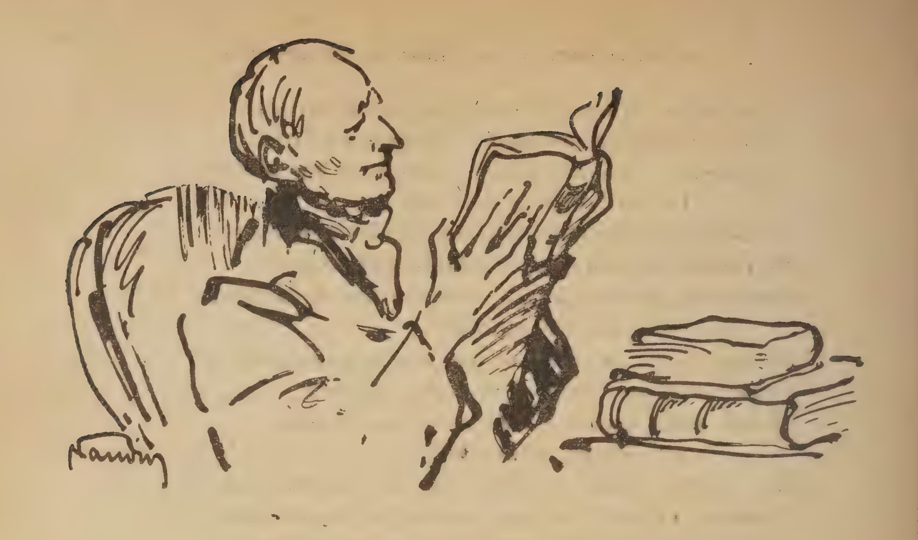
Voici que le poète, incliné vers elle, retrouve, dans l'auguste simulacre qui gît entre ses bras, une promesse d'amour et d'immortalité. Les funèbres délices du tombeau survivent à l'amoureuse morte que pleure Jocelyn avec des larmes de tendresse et les élans surhumains d'un invincible espoir :

Tu sais, tu sais mourir ! Et tes larmes divines,
Dans cette nuit terrible où tu prias en vain,
De l'olivier sacré teignirent les racines,
Du soir jusqu'au matin.

De la croix où ton œil sonda ce grand mystère,
Tu vis ta mère en pleurs et la nature en deuil.
Tu laissas — comme nous — des amis sur la terre
Et ton corps au cercueil.
Au nom de cette mort que ma faiblesse obtienne
De rendre sur ton sein ce douloureux soupir !
Quand ton heure viendra, souviens-toi de la tienne,
O toi qui sus mourir !
Je chercherai la place où sa bouche expirante
Exhala sur ton sein l'irrévocable adieu :
Et son âme viendra guider mon âme errante
Au sein du même dieu.
Ah ! puisse, puisse, alors, sur ma funèbre couche,
Triste et calme à la fois comme un ange éploré,
Une figure en deuil recueillir sur ma bouche
L'héritage sacré !
Soutiens ses derniers pas, guide sa dernière heure
Et — gage consacré d'espérance et d'amour —
De celui qui s'éloigne à celui qui demeure
Passe ainsi tour à tour :
Jusqu'au jour où, des morts perçant la voûte sombre,
Une voix, dans le ciel les appelant trois fois,
Ensemble éveillera ceux qui dormaient à l'ombre
De l'éternelle croix.

Et nous, qui gardons au fond du cœur, dans les secrets détours et sous les portes du jardin fermé où dorment, avec nos illusions mortes, les dieux et les cultes abolis, nous qui gardons à l'Idéal une foi consolatrice, ne nous croyons pas exilés à jamais de cette « dévotion » miraculeuse qui, parmi les sentiers obscurs, les épines déchirantes et les traversées quotidiennes sous l'injure, le mensonge, la calomnie et la bêtise déchaînés, permet qu'on lutte encore et qu'on tende les bras vers une halte lumineuse d'harmonie et de beauté. Les symboles se transforment. Les religions vieillissent comme les peuples, hélas ! et comme nous. Mais, de quelque nom qu'on l'appelle, brille sur nos fronts une lueur impérissable. C'est la Croix d'Eusebio, c'est le Graal ! C'est la Toison d'Or, c'est le rêve sublime, plus haut, meilleur et plus durable que la chose humaine. C'est l'étoile que porte, dans son blason, Canalis, le poète de Balzac, avec cette noble devise : « *Fulgens, sequar !* toi qui brilles en plein azur, je te suivrai ! »

LAURENT TAILHADE.



Exploration du Sahara

La Mission Flatters

La conquête de l'Algérie, en 1830, amena non seulement la fin des déprédations commises par les Barbaresques dans la Méditerranée, mais encore la suppression de l'esclavage dans toutes les parties de l'Afrique soumises à nos lois.

Malheureusement, à partir de ce moment, les nombreuses caravanes, qui, tous les ans, venaient du Soudan vers nos ports algériens, et dont le principal élément de trafic était la vente de chair humaine, se trouvant frustrées de leurs plus gros bénéfices, prirent une autre direction, les unes allant vers le Maroc et les autres vers la Tripolitaine. Quelques-unes de ces caravanes touchaient encore barre au Mzab, qui fut longtemps un dépôt et un marché d'esclaves, où les chefs indigènes continuaient à s'approvisionner de serviteurs nègres, dont l'affranchissement était de droit, dès qu'ils touchaient le sol français.

En 1879, une colonne, dirigée par le général de la Tour-d'Auvergne, fut envoyée au Mzab, et elle réussit, sans coup férir, à soumettre les Mzabites à notre autorité et à mettre fin à ce commerce clandestin.

Dès lors, les grandes voies commerciales reliant le Soudan à l'Algérie à travers le Sahara, qui étaient déjà fort délaissées,

furent complètement abandonnées, comme n'offrant plus assez de profits à ceux qui les parcouraient.

Mais le Soudan ne produit pas que des esclaves, et nous avions tout intérêt à conserver des relations avec ce pays, à ramener sur nos marchés ses diverses productions, et à conserver pour les nôtres un débouché qui pouvait être important. Pour cela, il était nécessaire de trouver le moyen d'abaisser les tarifs de transit, forcément très onéreux avec les moyens de transport précaires dont on disposait, et de rendre possible l'arrivée des matières lourdes et encombrantes que les caravanes ne pouvaient charger.

Ces diverses considérations firent naître, dans certains esprits, l'idée de lancer une voie ferrée à travers le Sahara ; voilà plus de trente ans que l'idée a été émise, et elle attend toujours sa réalisation. A cette époque, de nombreux projets furent produits, mais on manquait de documents pour les asseoir sur des bases solides. Les quelques renseignements assez vagues que l'on possédait sur la région à parcourir étaient plutôt défavorables. La traversée des sables, disait-on, était impossible ; on manquait d'eau et on était exposé à mourir de soif, le climat était très dur, etc. Enfin, les Touaregs, formés de peuplades redoutables, ne consentiraient jamais à nous livrer passage. Le fait est que ces derniers s'étaient toujours montrés hostiles à la pénétration des Européens dans leur pays. Tous ceux qui avaient tenté de franchir le Sahara avaient trouvé une fin tragique dans ces solitudes désolées, ou bien ils avaient été obligés de rebrousser chemin, sans avoir pu accomplir leurs projets. La mise à mort, toute récente, des Trois Blancs de la mission d'Afrique, les abbés Richard, Pommier, Ménoret, cruellement égorgés par les Touaregs, était bien faite pour inspirer des appréhensions. Cependant ces religieux, envoyés au Soudan par le cardinal Lavigerie, dans le but unique de prosélytisme, voyageaient sans armes d'aucune sorte ; mais ni leur jeunesse, ni leur caractère tout pacifique n'avaient trouvé grâce devant ces sauvages assoiffés de sang et de rapines.

Depuis un temps immémorial, les Touaregs servent de guides aux caravanes qui traversent le Sahara, et ont l'habitude de les rançonner et de vivre à leurs dépens, pendant toute la durée de la traversée.

Il arrive quelquefois qu'ils ne sont pas satisfaits du tribut ainsi prélevé ; alors ils pillent le convoi et massacrent tous ceux qui ne se soumettent pas à leurs exigences.

C'est parce qu'ils craignent que notre venue dans leur pays ne mette fin à ces agissements et ne leur fasse perdre ces petits bénéfices, qu'ils opposent la résistance la plus vive à notre pénétration.

En 1879, M. de Freycinet, ministre des travaux publics, résolut de mettre à exécution le projet d'établissement d'un chemin de fer à travers le Sahara. A cet effet, il nomma une commission d'études dont le premier soin fut de décider qu'il fallait avant tout explorer les pays à traverser, pour contrôler et compléter les renseignements que l'on possédait déjà et s'assurer d'une manière certaine si la construction d'une ligne ferrée était possible. Plusieurs missions furent organisées dans ce but et devaient suivre des itinéraires différents.

La principale de ces missions fut confiée à M. le colonel Flatters, commandant supérieur du cercle de Laghouat, qui, par sa connaissance du pays, de la langue arabe et des indigènes était tout indiqué pour mener à bien pareille entreprise. Il devait diriger son exploration de Ouargla, qui était, à cette époque, notre extrême poste du Sud de l'Algérie sur le pays des Touaregs à travers la vallée de l'Oued Ighargar et son objectif était Sokoto, sur le Niger.

Une première expédition fut organisée en 1880 ; mais les préparatifs ayant été retardés, elle ne put quitter Ouargla que le 5 mars ; c'était beaucoup trop tard. D'un autre côté, les éléments qui la composaient étaient des plus disparates ; recrutés à la hâte, ils n'avaient aucune homogénéité et il régnait parmi les chameliers et les guides un mauvais esprit qui devait amener des discussions et compromettre le succès de l'expédition. Pour ces raisons et bien d'autres encore elle vint échouer à trois journées de marche de Ghat.

Le colonel Flatters avait reçu des instructions qui lui enjoignaient de ne progresser que par des moyens pacifiques et un crédit lui avait été ouvert à cet effet. L'itinéraire qu'il devait suivre traversait le territoire des Touaregs Asgar qui nous étaient les moins hostiles. Il put donc s'avancer sans trop de difficultés d'autant plus que selon l'usage des caravanes il distri-

buait des cadeaux à ses guides ou ses convoyeurs. Mais lorsque les Touaregs apprirent que le colonel faisait des largesses, ils arrivèrent en foule et l'accablèrent bientôt de leurs sollicitations. Tant qu'il eut de l'argent ou des objets à leur donner, il put avancer sans danger ; mais comme les exigences allaient en augmentant et que les ressources tarissaient tous les jours, il dut songer à se retirer devant l'attitude peu rassurante des solliciteurs, qu'il eût fallu écarter par la force. D'ailleurs la saison était trop avancée et le soleil dardait ses rayons implacables. Le colonel Flatters résolut de revenir en Algérie pour y passer l'été et repartir l'hiver suivant, bien décidé cette fois à aller jusqu'au bout.

A cette époque j'étais commandant supérieur du cercle de Djelfa et j'avais avec le colonel Flatters, dont j'étais le voisin, les meilleures relations. En se dirigeant sur Paris pour y rendre compte de sa première mission et prendre de nouvelles instructions, il s'arrêta chez moi et me fit part des ennuis qu'il avait éprouvés au cours de cette expédition. Il se plaignit de la façon d'agir de l'officier des affaires indigènes qu'il avait emmené avec lui : il n'est pas sérieux, me dit-il, il voit des traîtres partout, je suis très mécontent de ses services et je ne veux plus l'emmener. Hélas, cet officier, fort intelligent ne voyait que trop juste et la suite lui donna malheureusement raison. Je vais repartir bientôt, ajouta Flatters, vous devriez venir avec moi, je serais plus tranquille. J'acceptai en principe cette proposition mais des circonstances indépendantes de ma volonté, m'empêchèrent de suivre le colonel et m'épargnèrent son malheureux sort. Je devais moi-même cette année-là procéder à un recensement des troupeaux des Oulad Nayls dont les terrains de paissance s'enfonçaient jusques dans le Sahara et qui profitaient de toutes les circonstances pour les soustraire à l'impôt.

La deuxième expédition fut organisée sur de nouvelles bases et de façon plus solide. Je fus chargé de fournir la moitié des chameliers qui furent pris dans la tribu des Oulad Nayls et choisis parmi les plus solides et les plus sûrs. L'autre moitié était composée de tirailleurs algériens. Tous ces hommes au nombre de 80, étaient armés du fusil Gras et constituaient une force bien suffisante pour se faire respecter, à la condition d'en user à la première algarade.

Le personnel européen se composait du colonel Flatters, du capitaine Masson chef d'état-major, du lieutenant de Dianous de la Perrotine, officier des affaires arabes, du docteur Guiard, des ingénieurs Béringer, Roche et Santin, de deux sous-officiers de cavalerie, MM. Dennery et Pobéguin et deux ordonnances français.

La partie matérielle avait été l'objet des soins les plus minutieux, rien d'inutile n'était emporté et on avait choisi les denrées les plus nutritives sous le plus petit volume. La caravane partait avec quatre mois de vivres et huit jours d'eau. Elle comprenait 280 chameaux et 3 juments seulement destinées à être données en cadeau, à l'arrivée au Soudan. Cette absence de chevaux devrait être funeste, car si on avait eu quelques cavaliers, on aurait pu s'éclairer au loin et éventer la trahison dont on allait être victime.

D'un autre côté Flatters, trop confiant en lui-même et voulant se confiner de nouveau dans ses intructions qui lui prescrivaient de n'employer dans sa marche que des moyens pacifiques, ne se gardait pas suffisamment des embûches qui l'attendaient à chaque pas et allait courir à sa perte en y entraînant tous ses compagnons d'infortune. Après de nombreuses péripéties qui auraient dû éveiller la méfiance du colonel, cette deuxième expédition échoua devant la mauvaise foi des Touaregs et la trahison des guides ; elle eut pour épilogue le drame affreux connu sous le nom de Massacre de la Mission Flatters.

L'historique de ces sanglants événements a déjà été fait et nous n'y reviendrions pas si nous n'avions à y ajouter quelques traits que nous avons recueillis nous-même de la bouche des survivants et qui nous ont paru dignes d'être racontés.

Appelé, comme commandant supérieur du cercle de Djelfa à faire une enquête auprès des chameliers des Oulad Nayls échappés au massacre, je les fis venir chez moi pour les interroger. C'est le résumé de leur récit que je vais essayer de reproduire.

Avant de se mettre en route, le colonel Flatters avait écrit à Ahitayhel chef des Touaregs Hoggar, une lettre dans laquelle il exposait le but de son voyage tout pacifique. La réponse de ce chef était peu engageante et annonçait plutôt des intentions hostiles ; mais Flatters ne parut pas vouloir en tenir compte et partit plein de confiance.

En passant à Djelfa il avait oublié chez moi un portefeuille

contenant les photographies de ses deux enfants ; je m'empressai de le lui envoyer à Laghouat. Il le reçut avant de quitter cette ville et m'écrivit pour me remercier. Sa lettre conçue en termes d'une touchante mélancolie me donna l'impression qu'il courait, de propos délibéré, au-devant des dangers qui le menaçaient. Cependant après avoir dépassé Ouargla, il envoya un émissaire à Ahitayhel avec une nouvelle lettre dans laquelle il affirmait le rôle pacifique de la mission et sa volonté de l'accomplir jusqu'au bout. Cette fois le chef Touareg répondit d'un ton moins acerbe, mais plein d'astuce, disant que la route était libre et l'avenir entre les mains de Dieu, mais il laissait au colonel Flatters toute la responsabilité de son entreprise.

Certes, avec les 80 fusils à tir rapide dont il disposait, le colonel n'avait rien à craindre et pouvait défier tous les guerriers Touaregs, mais à la condition de bien se garder et de ne pas hésiter à renverser tous les obstacles qui lui seraient opposés. La route se poursuivit, pendant le premier mois, avec monotonie et sans incidents bien importants. On arriva ainsi à la limite du territoire appartenant aux Chamba, tribu saharienne à peu près soumise à notre autorité. A partir de ce moment les Touaregs commencèrent à se montrer. Il en venait tous les jours plusieurs dans le camp ; on les voyait s'entretenir familièrement avec le colonel et surtout avec les guides. Au bout de quelques jours ces derniers qui appartenaient aux Chamba demandèrent à retourner dans leur pays ce qui leur fut accordé. Dès lors la mission fut conduite par des guides Touaregs et la trahison se dessina aussitôt. On marcha ainsi plusieurs jours sur une ligne entièrement dépourvue d'eau, pendant qu'une troupe de Touaregs dont le nombre grossissait sans cesse, suivait la colonne à une certaine distance, sur une ligne parallèle où l'eau était en abondance. Un chambi du nom de Bou Djema qui avait continué à accompagner le colonel, le prévint à plusieurs reprises d'avoir à se tenir sur ses gardes, mais Flatters ne voulut rien entendre et menaça de renvoyer Bou Djema lui disant : « Je vois bien que tu veux faire comme l'an dernier, m'empêcher d'exécuter mon voyage. »

Cependant comme la provision d'eau allait être épuisée, le colonel devint inquiet et se montra plus pressant vis-à-vis des

guides, qui lui promettaient chaque jour qu'on allait atteindre un point d'eau.

Enfin le 16 février, après une étape des plus pénibles, la colonne s'arrêta sans avoir trouvé de l'eau. Les guides déclarèrent alors que les puits se trouvaient à une faible distance, qu'il n'y avait qu'à installer le camp là où on s'était arrêté et à emmener les chameaux avec quelques conducteurs pour faire la provision d'eau. Le colonel y consentit pour son malheur et celui de ses compagnons. Etant parvenus ainsi à séparer les chefs de la troupe, ils les entraînèrent jusqu'à 16 ou 18 kilomètres du camp où se trouvait en effet un puits abondant. C'est là qu'eut lieu le massacre de nos infortunés compatriotes.

A peine arrivés, le colonel et le capitaine Masson descendaient de cheval ; ils prescrirent aux hommes qui étaient avec eux de déblayer le puits encombré d'herbes et de déchets de tout genre ; le docteur Guiard était en train, comme il avait coutume de le faire à chaque puits, d'analyser les eaux, lorsque soudain on entendit de grands cris et on vit arriver une masse de Touaregs montés sur des méharas. Le colonel et le capitaine Masson voulurent remonter à cheval, mais les juments n'étaient plus là, elles avaient été emmenées par les guides qui complétaient ainsi leur trahison. Ces deux officiers ne songèrent plus alors qu'à vendre chèrement leur vie, c'est le revolver au poing qu'ils reçurent l'assaut furieux de ces bandits.

L'un d'eux, qui s'était avancé brandissant une lance au-dessus du colonel, fut abattu à ses pieds d'un premier coup, d'un second il en blessa un autre grièvement, mais pendant qu'il faisait tête aux premiers arrivés, il eut un bras presque détaché du corps, d'un furieux coup de sabre, qui lui avait été asséné par derrière et il tomba à son tour percé de nombreux coups de lance. Le capitaine Masson qui s'était défendu tout aussi vaillamment, eut le même sort. Le docteur Guiard et les ingénieurs Béringer et Roche qui s'étaient un peu écartés pour se livrer à leurs observations habituelles, furent égorgés sans défense. Quant aux quelques chameliers qui avaient suivi le colonel et qui étaient armés, ils ne songèrent qu'à fuir ; quelques-uns seulement purent échapper à la poursuite et atteignirent le camp où ils jetèrent l'alarme. Le maréchal des logis Dennery qui était arrivé à mi-chemin du puits, avec un deuxième groupe de chameliers armés,

vit venir à lui les Touaregs, qui poussaient des cris de triomphe. Il organisa aussitôt sa petite troupe et se prépara à leur livrer combat. En quelques instants, il fit autour de lui une véritable hécatombe, mais accablé par le nombre des assaillants, il périt lui aussi, donnant par sa fière attitude, une haute idée de ce qu'aurait pu faire la Mission si elle n'avait pas été divisée. Ce combat héroïque suffit pour arrêter la poursuite des Touaregs qui renoncèrent à l'attaque du camp. La nuit était d'ailleurs arrivée.

Tous les membres de la Mission avaient péri dans ce guet-apens, à l'exception du lieutenant de Dianous de la Perrotine, du maréchal des logis Pobéguin, de l'ingénieur Sautin et des deux ordonnances français qui étaient restés avec 40 hommes à la garde du camp. Le lieutenant de Dianous devenu le chef de la Mission, songea d'abord à venger la mort de ses compagnons, en attendant sur place, une attaque probable des Touaregs. Il prit ses dispositions en conséquence et, à l'aide des bagages, il entoura son camp d'une véritable ligne de défense, mais après avoir tenu conseil, on décida que la marche en avant étant désormais impossible, il fallait se retirer immédiatement. On partit donc dans la nuit, après avoir essayé de détruire ce qu'on ne pouvait emporter faute de moyens. Tous les chameaux, en effet, altérés depuis longtemps s'étaient dispersés dans la direction des puits et malgré tous les efforts on n'avait pu en ressaisir que deux, sur lesquels on chargea les vivres les plus précieux et les deux seules peaux de boucs contenant encore un peu d'eau. L'argent avait été partagé entre tous les chameliers et devint plus tard un brandon de discorde qui causa les pires maux.

C'est alors que commença, sous les ordres du lieutenant de Dianous, une retraite admirable, qui fut, pour les survivants, une longue et cruelle agonie. Cette poignée de braves résista pendant plus d'un mois aux attaques des Touaregs, qui les harcelaient sans cesse et ne parvenaient pas à les entamer. De Dianous, dont l'attention était toujours en éveil, infligeait des pertes cruelles à ses ennemis chaque fois qu'il osaient l'approcher de trop près et il aurait certainement réussi à s'en débarrasser s'il avait eu les vivres et l'eau nécessaires à sa subsistance et à celle de ses hommes. Malheureusement les denrées emportées sur les deux chameaux étaient épuisées et depuis deux jours tout le

monde souffrait horriblement de la faim et de la soif. C'est bien là-dessus que comptaient les Touaregs pour anéantir ce qui restait de la Mission.

Le 10 mars on était arrivé au puits d'Amguid où la caravane avait séjourné plusieurs jours à l'aller. On y trouva quelques débris immondes, des peaux desséchées d'animaux morts. Le lieutenant décida qu'on se reposerait quelques jours en ce point, où l'on pouvait au moins étancher sa soif. Les Touaregs essayèrent d'approcher et firent offrir au lieutenant de lui vendre des dattes. Celui-ci craignant un piège refusa tout d'abord, mais deux ou trois jours après cédant aux tiraillements de la faim, il se décida à accepter de la farine de dattes qui avait été apportée dans son camp. Cette farine était empoisonnée ; elle avait été mélangée à une espèce d'herbe (la bettina ou jusquiame) dont l'absorption donne des vertiges et rend fou. De Dianous en mangea ainsi que quelques hommes et ne tarda pas à ressentir les effets de ce poison.

Ce jour même les Touaregs comptant venir à bout des débris de la Mission affaiblis et plus ou moins malades les attaquèrent violemment. Le lieutenant qui d'habitude observait toutes les règles du combat avec la plus grande prudence, ne prit ce jour-là aucune précaution. Malgré les avis des tirailleurs qui l'entouraient et qui lui étaient tout dévoués, il se porta en avant de sa troupe comme un fou, prononçant des paroles incohérentes et s'exposant inutilement. Une première balle l'atteignit à l'aine, mais il continua à marcher lorsqu'une deuxième balle lui traversa la poitrine et le coucha à terre pour ne plus se relever.

Ainsi périt obscurément ce héros, dont la mort est pour ainsi dire passée inaperçue et qui méritait cependant d'être glorifiée. J'ai eu l'honneur de le compter parmi les officiers ayant servi sous mes ordres aux affaires arabes et je considère comme un devoir de saluer ici sa mémoire.

Dans ce combat qui devait être le dernier livré par la Mission, nous avions perdu le lieutenant de Dianous de la Perrotine, l'ingénieur Santin qui n'était d'ailleurs plus qu'une ombre et les deux ordonnances français. Il ne restait plus qu'un seul membre de la Mission, le maréchal des logis Pobéguin qui en prit le commandement et continua la retraite.

Les Touaregs fortement éprouvés renoncèrent définitivement

à la poursuite pensant bien que la faim et la soif auraient raison de ces débris, qu'ils abandonnaient à leur malheureux sort. Désormais la petite troupe réduite à 34 hommes, allait vivre les journées les plus sombres de son existence. N'ayant plus rien à manger ils se dispersent pour chasser, mais la Hamova ou plateau rocheux qu'ils traversaient en ce moment ne contenait que des insectes et des lézards qu'ils mangeaient avec avidité. On se décida alors à immoler l'un des chameaux qui leur procura un soulagement momentané. Sur ces entrefaites le maréchal des logis Pobéguin dont les chaussures ne tenaient plus et qui marchait nu-pieds se fit une profonde entaille au pied sur un silex dont ces plateaux sont semés. Dès lors, il devint complètement indisponible et il fallut le transporter sur l'unique chameau qui leur restait. Mais cette suprême ressource allait manquer. En effet, comme on estimait qu'on ne devait pas être bien loin des premiers campements des Chamba, on décida d'un commun accord qu'il fallait tâcher d'atteindre le plus vite possible ces campements pour y demander des secours et d'eux d'entr'eux s'offrirent pour remplir cette mission dont la réussite était le seul espoir des survivants. Ils partirent en emmenant le dernier chameau et promettant de faire diligence, mais on ne les revit plus. A partir de ce moment des scènes atroces vont se produire. La désunion se met parmi ces hommes, aveuglés par la faim et les souffrances de toutes sortes qu'ils endurent depuis près de deux mois. Ils se divisent en deux camps, d'un côté les tirailleurs, de l'autre les civils, des querelles éclatent, des coups de feu sont échangés, l'un d'eux est tué et ses compagnons après l'avoir dépouillé de l'or qu'il portait sur lui, dépècent son cadavre ; on présente de la chair humaine à Pobéguin qui assiste impuissant à ces scènes horribles, il refuse tout d'abord, le lendemain une nouvelle scène de ce genre se produit et cette fois Pobéguin accepte sa part du cadavre dont on fait rôtir les lambeaux à l'aide de l'épée de Flatters qui sert de broche. Mais Pobéguin qui se traîne depuis deux jours et ne peut plus marcher se couche mourant sous un retem ; on était au 31 mars.

Une discussion violente s'engage autour de lui, les uns veulent l'achever, d'autres le défendent, un coup de feu part, c'est un tirailleur placé devant Pobéguin pour le protéger qui le reçoit dans le bras, mais ces cannibales que la faim horrible rend fous,

se jettent sur leur chef et l'égorgent, ils partagent ensuite les lambeaux de son corps décharné. Un jour encore et Pobéguin était sauvé. En effet, le lendemain 1er avril, les survivants, véritables squelettes, portant sur leur visage les stigmates des souffrances les plus horribles, furent recueillis par un chef de tente des Chamba qui leur donna tous les soins possibles et les fit transporter à Ouargla où ils arrivèrent le 28 avril. Tel est, succinctement résumé, le récit des malheurs éprouvés par les membres de cette expédition qui, on l'a vu, avait tous les moyens de réussir (1).

Malgré l'insuccès de la mission Flatters, à laquelle pas un Européen ne survécut, il fut possible de recueillir auprès des indigènes qui en avaient fait partie de nouveaux renseignements sur les régions explorées. D'ailleurs, d'autres missions se chargèrent de continuer cette œuvre et l'une d'entr'elles fut assez heureuse pour accomplir la traversée du Sahara. Je veux parler de la mission Foureau-Lamy, à laquelle prit part Charles Dorian, député de la Loire.

Cette mission, instruite par les tristes événements de la précédente, adopta une ligne de conduite toute différente. Bien décidée à passer quand même et à briser tous les obstacles, elle réussit à force de patience et d'énergie à en imposer aux Touaregs et à déjouer toutes leurs perfidies.

Après avoir traversé le Sahara et atteint la Nigritie, le commandant Lamy vint tomber glorieusement dans un combat sur les bords du lac Tchad.

Mais le problème était résolu et on avait acquis la conviction que la soumission des peuplades sahariennes et la conquête définitive du désert ne pouvaient être obtenues que par l'établissement d'une voie ferrée reliant l'Algérie au Soudan.

GÉNÉRAL BOSC.

(1) Sur la réclamation de la famille de Pobéguin, on avait songé d'abord à traduire ses assassins devant un conseil de guerre, mais dans un rapport qui m'avait été demandé à ce sujet, je conclus qu'il ne semblait pas possible de trouver des juges pour condamner des malheureux qui avaient survécu à une si horrible catastrophe, et l'affaire n'eut pas de suite.



L'Age de l'Amour

Jusqu'à la fin du XVIIIe siècle on jugea fort naturel qu'une femme de quarante ans, déjà mère ou peut-être grand'mère, parût encore désirable et fût aimée d'un homme plus jeune. Cela fut jugé naturel, même au théâtre. Il est assez malaisé de déterminer précisément l'âge des héroïnes raciniennes, mais il faut bien admettre que Roxane est plus âgée que Bajazet et Phèdre plus mûre qu'Hippolyte. Marivaux se complaît à décrire des sentiments mal assortis et peu proportionnés. Dans le *Mariage de Figaro*, nous sommes plus sûrs de l'amour de la Comtesse pour Chérubin que de l'amour de Chérubin pour la Comtesse.. Mais le romantisme changea le calendrier de la passion en même temps que son vocabulaire. Pour être admises à l'amour romantique, les femmes durent remplir les conditions prescrites aux banquets du comte George dans le *Fortunio* de Gautier : « la beauté la plus parfaite, et vingt ans tout au plus. » Et l'on se rappelle le dialogue d'Octave et de Marianne dans la comédie de Musset : « Quel âge avez-vous, Marianne ? — Voilà une jolie question ! Et, si je n'avais que dix-neuf ans, que voudriez-vous que j'en pense ? — Vous avez donc encore cinq ou six ans pour être aimée, huit ou dix pour aimer vous-même, et le reste pour prier Dieu. »

Le naturalisme, à son tour, revint sur ces vues un peu arbitraires. Depuis Flaubert et Dumas fils, le roman et le théâtre nous ont présenté maintes fois des femmes en qui le goût et la force de la passion survivait à la première jeunesse, et, pour ne pas citer d'autre exemple, la plus noble héroïne du théâtre con-

temporain, la Dominique du *Passé* de M. de Porto-Riche, a quarante ans. Nous avons éprouvé tout ce que ces déclins ardents de l'amour peuvent contenir de richesse, de beauté, de mélancolie. Mais Dominique aime François Prieur, qui est un homme de son âge ; supporterions-nous qu'elle s'éprît d'un godelureau ? Ne conservons-nous pas, du préjugé romantique, une certaine répugnance dégoûtée à l'égard de la femme déjà mûre dont le dernier amour a choisi un jeune homme ? Dans ce choix, nous croyons discerner l'effet d'une bassesse, d'une tare, d'un vice. C'est Mme Guichard et M. Alphonse, Germinie Lacerteux et Jupillon. Si de telles amours font souffrir, un ridicule se mêle à la pitié qu'elles inspirent, et leur représentation trop précisée nous choque comme un spectacle sale ou vil.

Pourquoi ? C'est une loi naturelle qui incline vers de jeunes hommes le dernier sentiment des femmes prêtes à renoncer à l'amour. Les femmes ne sont pas créées pour aimer toujours, mais pour donner la seconde moitié de leur vie sentimentale à la tendresse, à l'amitié, à la maternité. La femme est d'abord une amoureuse, puis une épouse et une mère. Et le passage de sa jeunesse à sa maturité est précisément assuré par ces liaisons complexes, qui participent à la fois de l'état qu'elles achèvent et de l'état qu'elles préparent. Liaisons d'amour puisque l'activité sexuelle s'y déploie une dernière fois dans toute sa vigueur, mais, en même temps, liaisons d'amitié protectrice et maternelle où interviennent, avec une force de plus en plus pressante, le goût du conseil, de l'appui, le sens du dévouement et même du sacrifice. Là se trouve la transition normale de l'exigence égoïste, qui est la jeunesse, aux affections réfléchies, désintéressées, bienfaisantes dont le cœur devra désormais se contenter.

*
* *

Si l'on veut porter à la scène la description de cette crise sentimentale il faudra choisir entre deux hypothèses presque également communes. Les deux cas principaux se différencient selon que la femme en qui naît, avant qu'elle consente à son âge, cette passion mal appareillée, connut auparavant ou ne connut pas l'amour.

Pour éclairer le premier cas, nous disposons d'une pièce,

ancienne déjà de quelques années, mais qui est assurément bien loin d'être oubliée, je veux dire *Maman Colibri* de M. Henry Bataille. Maman Colibri, ou plutôt la baronne Irène de Rysbergue, n'a jamais aimé son mari qui est un homme d'affaires flegmatique et glacial. Elle n'a jamais eu d'amant, ni même, semble-t-il, l'envie un peu décidée de prendre un amant. A quarante ans, quand son fils aîné est à la veille de ses fiançailles, voici qu'elle s'éprend du jeune Georges de Chambry, lequel est précisément un camarade de son fils. S'imagine-t-on qu'elle sera protégée contre une si périlleuse passion par sa longue habitude d'honnêteté, par tout son passé de probité conjugale ? Point du tout. Son aventure deviendra fatalement celle que M. Henry Bataille a contée. Irène de Rysbergue sera la maîtresse de Georges, s'enfuira avec Georges, sacrifiera pour Georges sa fortune, son renom et jusqu'au respect de ses enfants. La raison en est simple. C'est qu'il lui fallut bien remplir par quelque effort ou quelque illusion du cœur la longue période qui s'étendit entre son mariage et sa passion tardive. Elle a fait ce que font tant de femmes, elle a aimé ses enfants d'amour. C'est sur leurs enfants que les femmes transportent la somme de passion qu'elles n'ont pu donner ni à leur mari ni à un autre homme. Ne distinguant pas entre la passion maternelle, et la passion amoureuse, Irène, pendant de longs mois, n'a cru aimer Georges que comme un autre de ses fils. Elle n'avait pas l'expérience d'un autre amour, qui l'eût avertie ; elle avait le souvenir de son ardeur maternelle, qui la trompait. A l'abri de cette illusion, sa passion a pu grandir jusqu'au point où elle devait devenir irrésistible. Et comment une femme résisterait-elle quand l'unique chance d'amour qu'elle ait jamais considérée se trouve en même temps la dernière que la vie puisse lui offrir ?

Le sentiment maternel sert ainsi tout à la fois de déguisement et d'introduction à l'amour. Et si, par conjecture, Irène de Rysbergue n'eût pas eu d'enfant, les choses se fussent passées exactement de la même façon. Elle eût reconnu dans Georges de Chambry le fils qu'elle n'avait pas eu, et que sans doute elle avait ardemment souhaité d'avoir. Elle eût cru l'aimer, non pas comme elle avait aimé ses enfants, mais comme elle les aurait aimés. Illusion toute partielle, d'ailleurs, car il reste exact que dans la passion d'Irène pour Georges de Chambry, comme dans toute

passion analogue, le sentiment maternel tient largement sa place. M. Henry Bataille l'a fort justement compris, et le troisième acte de *Maman Colibri* est tout entier bâti sur ce thème. Quand Irène sent que l'amour de Georges touche à son terme, au lieu de lutter et de s'acharner comme une amante, elle se sacrifie comme une mère. Elle se sacrifie pour lui, et non pour elle, non par l'instinct égoïste qui pousse à fuir une souffrance trop lourde, mais pour le délivrer d'une charge, pour assurer son bonheur. « Que le bonheur t'accompagne, mon enfant, mon pauvre petiot... ». Mais il n'en reste pas moins acquis qu'en pareil cas la viduité du cœur, l'absence d'amour pendant la période antérieure de la vie ne constitue à aucun degré une défense, une garantie. Bien au contraire, la plus longue vertu, la plus longue froideur du cœur et des sens rendent la chute plus certaine. Ce fut l'histoire d'Irène de Rysbergue ; ce fut le cas de Mme de Rênal qui, elle aussi, ayant placé sur ses enfants toute sa passion dévoyée, n'avait cru chérir Julien Sorel que comme l'aîné de ses fils.

Supposons, au contraire, que la femme ait aimé déjà, et peu importe que ce soit son mari, ou d'autres hommes, ou d'autres hommes après son mari. Peu importe également qu'il lui soit né ou non des enfants, car elle n'a pu s'attacher à eux que dans la mesure, déjà fort ample, où il est naturel et raisonnable qu'on les chérisse, mais sans faire passer dans cette tendresse toute l'ardeur particulière qu'elle a employée ailleurs. Cette hypothèse est celle qu'a choisie M. Maurice Donnay dans la pièce que le Vaudeville a représentée le mois dernier, *la Patronne*, et pour laquelle il ne serait pas surprenant que les gens qui goûtent M. Donnay dussent éprouver une prédilection. Nelly Sandral, qui vit dans un monde extrêmement libre et facile, a peut-être aimé son mari aux débuts de leur mariage; elle a eu des amants, et sa liaison avec Vincent le Hazay dure encore. Heureuse ou déçue, sa vie passée a été une vie d'amour. Que Robert Bayanne, de quinze ou vingt ans plus jeune qu'elle, débarque de sa province et vienne s'installer dans la maison des Sandral, il sera naturel et presque fatal que Nelly s'éprenne de ce jeune homme naïf et jovial. Le sentiment qu'elle éprouvera pour lui sera le sentiment transitoire et partagé que j'essayais de définir tout à l'heure, touchant à tout le passé et ménageant l'avenir déjà proche. Dans ce sentiment prendra place l'amitié maternelle, mais, et je m'excuse d'insister sur une

nuance si subtile, la passion maternelle ne lui servira pas de paravent ou d'excuse. Nelly Sandral sentira le moment où l'amour commence à s'ajouter à l'amitié. Elle ne se dira pas : « J'aime Robert comme mon enfant », quand elle commence déjà de l'aimer aussi comme un homme. C'est qu'elle a aimé d'autres hommes, et qu'elle n'a jamais aimé ses enfants d'amour. Au lieu de tout englober sous l'illusion d'une passion permise, elle prendra donc conscience de ce que ses sentiments ont de complexe, et qu'il s'y mêle à la tendresse licite un goût plus fort et plus périlleux. Son expérience la protège, l'éclaire et pourra lui donner la force de s'arrêter à temps.

Sans doute nous ne percevons jamais naturellement les vérités qui doivent nous déplaire, nous réduire à des choix difficiles ou à des pénibles résolutions. Nelly Sandral, en protégeant Robert Bayanne contre les tentations qui le guettent, en l'instruisant, en le consolant, imaginera tout d'abord qu'elle se borne à remplir un devoir assez doux. Mais elle sera vraisemblablement éclairée par la jalousie, celle qu'elle éprouvera pour telle ou telle maîtresse de Robert, celle que sa sollicitude éveillera chez son mari ou chez son amant. Elle niera, elle se défendra, elle hésitera avant de croire qu'elle ait pu céder à un amour, si différent en effet et par les circonstances et par sa nature intime, de ceux qu'elle avait ressentis jusqu'alors. Mais sa mémoire lui représentera les analogies en même temps que les différences. Elle est avertie. Si elle devient la maîtresse de Robert, ce ne sera plus par l'effet d'une sorte de vertige, mais parce qu'elle l'aura préféré, résolu. Et l'on sait que Nelly Sandral préfère ne pas devenir la maîtresse de Robert Bayanne. Pourquoi ? Est-ce bien parce que l'avilissante aventure où Robert est tout près de choir, cédant à l'influence corruptrice du milieu où Nelly l'a fait vivre, inspire à Nelly un effroi subit, un sentiment soudain de la vertu? C'est surtout, je pense, parce que Robert Bayanne n'aimait pas assez Nelly, et que pour conquérir cette femme parfaitement consciente de ses sentiments, il eût fallu, tout en se laissant conduire comme un enfant, qu'il sût aimer comme un homme.

***

Irène de Rysbergue, Nelly Sandral, voilà donc deux types de femme à la fois spéciaux et généraux, comme doivent l'être les

bons caractères de théâtre. Ce qui diminue un peu la portée, si-non la valeur, des deux œuvres auxquelles je les ai empruntés, c'est que, dans l'un et l'autre cas, le type de jeune homme correspondant au type de femme reste incertain ou banal. Georges de Chambry, dans *Maman Colibri* n'est, si j'ose dire, qu'un gigolo sans importance, ou plutôt qu'un gamin assez inquiétant, avec des ruses ou des complaisances ou des lâchetés quelque peu suspectes et qui font mal augurer de son avenir. Il a pris Irène sans l'aimer, par vanité ; il la garde par intérêt ou par faiblesse, et c'était apparemment le dessein de l'auteur de rendre la passion de Maman Colibri plus tragique en la montrant si mal placée. Quant à Robert Bayanne, il n'est ni vicieux, ni méchant, ce qui ne veut pas dire qu'il soit le moins du monde honnête ou bon. Il est faible, il est veule, sans autre penchant dominant que le goût du confort et du plaisir. Il est aussi peu capable d'une passion vraie que d'un effort de travail ou d'une souffrance. Il se laisse couler à la vie, accepte, subit, avec un instinct vague de profiteur qui le guide vers les bonnes occasions. Robert Bayanne aura beaucoup de bonnes fortunes ; sans doute sera-t-il aimé ; assurément il n'aimera jamais. J'ajoute qu'évidemment ni Georges ni Robert, au moment où ils furent aimés, n'étaient vierges.

J'imagine pourtant que la crise de la maturité, chez une femme, donnerait matière à une analyse plus fine et plus neuve, si l'adolescent qu'elle a choisi était pris lui-même en pleine crise de puberté. C'est ce qu'a fait Beaumarchais, et en poussant à bout la situation qu'il a si fortement, mais si rapidement indiquée, je crois qu'on eût trouvé le sujet de beaux drames psychologiques. Au lieu d'un Georges de Chambry ou d'un Robert Bayanne, supposons un Chérubin ou un Julien Sorel, novices aux réalités de l'amour et tout neufs à leur imagination même, apportant dans leur première aventure toute leur ardeur première, toute leur confiance, et aussi toute leur légèreté ou tout leur orgueil. S'il est naturel que la Comtesse, à son âge, ait remarqué Chérubin, il est naturel que Chérubin, au sien, se soit attaché à la Comtesse. Les mêmes lois de l'espèce accorderont le premier amour de l'homme au dernier amour de la femme. La femme choisit l'amant qui pourrait être son enfant, l'adolescent choisit la femme qui pourrait être sa mère ou sa sœur aînée. Mais chez

l'adolescent dont l'âme se trouve vigoureuse ou délicate, la première apparition de l'amour s'accompagne de scrupules et d'effrois qui peuvent aller jusqu'au désespoir, d'ardeurs qui peuvent l'emporter jusqu'à l'héroïsme. Dans le *Voleur*, M. Henry Bernstein nous a montré un jeune homme que la première exaltation de l'amour, et d'un amour sans espoir, haussait jusqu'au plus difficile sacrifice, Dans l'*Eveil du Printemps*, M. Franz Wedekind nous a montré un jeune garçon que l'éveil de la puberté troublait jusqu'à le conduire au suicide.

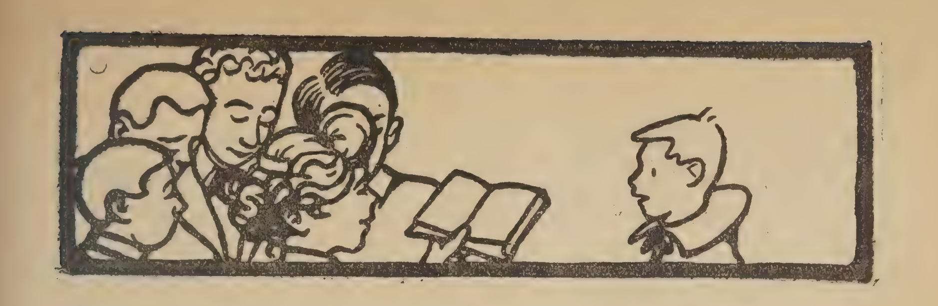
Le premier amour d'un jeune homme peut donc lasser par l'excès de ses transports une femme plus sage et mieux avertie, décevoir par sa gaieté une femme plus grave, fatiguer par son lyrisme une femme plus simple, blesser par sa fierté une femme moins précautionneuse, désoler par sa légèreté une femme plus exigeante ou plus profondément touchée. Les deux crises se correspondent secrètement et les êtres qui les subissent auront toujours tendance naturelle à se rejoindre, mais elles sont, l'une et l'autre, infiniment variées dans leur forme et dans leurs manifestations. Ce sont, pour l'homme qui commence sa vie de passion, et pour la femme qui clôt la sienne, des moments de sincérité, de vérité particulière. Ce n'est pas quand on attend tout de l'amour, ou quand on n'a plus qu'une dernière joie à en espérer, qu'on prend la peine de ruser avec soi-même ou de mentir.

Toute cette matière dramatique reste encore intacte pour nous malgré sa richesse, et pour une raison bien simple, c'est que la psychologie de l'adolescent est un sujet à peine entamé par le roman, et que personne, à ma connaissance du moins, n'a encore porté sur notre théâtre. Notre conception dramatique du jeune homme reste entièrement conventionnelle et arbitraire, et notre conception de la jeune fille, soit dit en passant ne l'est guère moins. Par là s'explique l'impression de stupeur qu'a causée à la plupart des critiques et des spectateurs, la pièce, pourtant si vraie et si forte, de M. Franz Wedekind. Dans la passion, le jeune homme est aussi différent de l'homme que le vieillard. Il y aurait donc là matière à de beaux conflits, mais je veux ajouter aussitôt que quelque chose en affaiblit nécessairement la force dramatique, c'est que la raison les aperçoit précaires et d'une courte durée. On peut varier à l'infini, par des nuances de caractère ou des inventions de faits, le conflit qui oppose l'adolescent

dans l'âge ingrat à la femme dans l'âge critique. Mais nous sentirons toujours, d'instinct, que pour l'un et l'autre sexe cet état de crise est provisoire, et que rien d'acquis ou d'irréparable n'en peut normalement découler. Chérubin n'aimera pas longtemps la Comtesse. Sitôt achevée l'éducation de son cœur ou de ses sens, il ira chercher Fanchette ou Suzanne. Georges de Chambry épousera la jeune Américaine qu'il connut à Alger, dans la villa voisine de celle qu'habitait Mme de Rysbergue. Robert Bayanne séduira, s'il reste à Paris, épousera s'il retourne en province, quelque jolie fille de son âge. Et c'est ainsi que déjà, dans les *Liaisons Dangereuses*, le jeune chevalier Danceny, ayant connu la Marquise de Merteuil, revenait plus amoureux que jamais à la petite Cécile Volanges. Après le désespoir inévitable, leurs amantes délaissées comprendront bientôt que cette suprême aventure fut l'acheminement nécessaire à la vie qui leur convient désormais. Les circonstances ou les préjugés s'opposeront parfois à cette vue optimiste. Et, par exemple, Irène de Rysbergne, après avoir abandonné sa maison, craindra d'y retrouver la rancune inflexible d'un mari plein de sévérité. Mais ce mari si sévère est sans sagesse. La femme qui lui revient d'Algérie est précisément l'épouse qui lui convient. Elle vivra dorénavant aussi vertueuse, aussi affectueuse que Nelly Sandral qui, après le départ de Robert, congédie l'amant qu'elle rendait heureux depuis beaucoup d'années, et se consacre à son mari et au gouvernement de sa maison. Cette certitude d'un arrangement commode et prochain est ce qui pourrait nuire au drame, à moins qu'elle n'y soit au contraire particulièrement propice par la facilité des dénouements.

LÉON BLUM.





Mémoires d'une Chienne (1)

I

Mon père était un Saint Bernard et ma mère une chienne de berger ; moi, je suis une protestante, c'est ma mère qui me l'a dit, car pour moi, je n'entends rien à ces délicates distinctions... Ce ne sont que de grands mots qui ne veulent rien dire. Ma mère avait une passion pour ça : Rien ne lui était plus agréable que de répéter ces longs mots aux autres chiens qui la regardaient alors avec surprise et envie et se demandaient comment elle avait acquis tant d'instruction. A vrai dire, ce n'était pas de l'instruction véritable, c'était de la parade : Ma mère attrapait ces mots en écoutant les conversations à la salle à manger ou à la salle d'étude, ou encore en accompagnant les enfants au catéchisme... Alors, quand elle avait bien entendu le mot, elle se le répétait à elle-même plusieurs fois et ainsi pouvait s'en souvenir jusqu'à la suivante réunion de chiens du voisinage. C'était extraordinaire de voir la surprise et le désespoir qu'elle leur causait à tous, depuis le roquet de poche jusqu'au bouffi chien de garde. Cela la récompensait bien de toute sa peine.

Quand un étranger assistait à la réunion, il commençait toujours à faire le soupçonneux et lorsqu'il avait pu rattraper son souffle après la première surprise, il ne manquait pas de demander ce que le mot voulait dire... Et elle le lui disait ! L'étranger s'y attendait si peu qu'il se croyait absolument certain de la confondre ; aussi, quand elle lui avait répondu, l'interlocuteur malencontreux se trou-

vait couvert d'une honte bien plus grande que celle dont il comptait accabler ma mère.

Le plus amusant, c'était l'air que prenaient nos compagnons habituels en entendant ce colloque : Ils savaient tout de suite comment cela tournerait et il fallait voir combien ils étaient contents et fiers de ma mère ! Quand elle avait dit la signification d'un de ces grands mots, tout le monde était si pénétré d'admiration qu'il n'arriva jamais à aucun de nous d'en mettre en doute l'absolue justesse. Et c'était parfaitement naturel parce qu'elle répondait si promptement et avec tant d'assurance qu'elle semblait être un dictionnaire vivant et, d'autre part, quel chien aurait pu dire si elle se trompait ou non ? Elle était la seule personne cultivée parmi la société.

Une fois, elle décrocha quelque part le mot « intellectualité », elle le répéta plusieurs fois dans la semaine en plusieurs occasions et en faisant, comme d'habitude, beaucoup d'envieux et d'admirateurs. Ce fut cette fois-là que je remarquai qu'à chaque demande de signification qui lui fut adressée durant toute la semaine, elle ne donna jamais deux fois la même ! Cela témoignait de plus de présence d'esprit que de culture... Naturellement, je n'en marquai rien... c'était élémentaire.

Elle avait toujours un terme tout prêt sous la main, une espèce de bouée de sauvetage à sa portée pour le cas où une curiosité inattendue lui ferait perdre ses esprits, c'était le mot « synonyme ». Quand il lui arrivait de retrouver et de répéter un grand mot qui avait eu ses beaux jours plusieurs semaines auparavant et dont les explications étaient toutes oubliées et mises au rebut, les étrangers présents étaient — comme toujours — fortement ahuris pendant une minute ou deux, puis, comme les idées de ma mère avaient déjà changé de direction et qu'elle ne s'attendait plus à rien, les voilà qui s'arrêtaient et lui demandaient une explication... Alors, les chiens présents pouvaient voir sa peau tressaillir une seconde, — rien qu'une toute petite seconde — puis elle reprenait un ventre ferme et luisant et sortait avec conviction (et avec une sérénité digne d'un jour d'été) : « C'est *synonyme* de surérogation » ou : « C'est synonyme de .... ». Suivait quelque autre grand diable de mot d'une longueur et d'un entortillement de reptile... Ensuite, très à l'aise, elle passait à un autre sujet, laissant les étrangers parfaitement affalés et honteux, tandis que les initiés applaudissaient

ensemble de leur queue sur la terre, le visage transfiguré d'une radieuse joie.

Il en était exactement de même pour les longues phrases. Ma mère recueillait parfois et rapportait à la maison une belle longue phrase qui avait beau son et grande envergure, elle la remaniait cinq ou six nuits et deux matinées et l'expliquait à chaque occasion d'une façon différente, car, après tout, elle ne se souciait que de la phrase et fort peu de sa signification. Elle savait bien que jamais les chiens n'auraient assez d'esprit pour la mettre en défaut.

Oh ! oui, c'était une perle ! Elle n'avait pas la moindre crainte d'être attrapée tant elle avait confiance en l'ignorance de ses semblables. Elle rapportait même parfois des anecdotes au sujet desquelles elle avait entendu toute la famille et les invités rire au dîner, et régulièrement elle accrochait le « mot » d'un calembour à un autre calembour... et quand elle expliquait ce mot, elle se jetait par terre et se roulait sur le plancher en riant et en aboyant de la façon la plus folle... Mais je pouvais voir qu'elle s'étonnait de ce que cela parut si peu risible aux autres. Il n'y avait pas de mal ; les autres se roulaient et aboyaient aussi, tout honteux à part eux de ne pas voir le mot du calembour et incapables de soupçonner que ce n'était pas tout à fait leur faute.

Vous pouvez voir par là que ma mère était douée d'un caractère un peu vain et frivole, mais elle avait assez de vertus pour compenser. Elle avait un bon cœur et d'aimables manières.

Elle ne garda jamais de ressentiments pour ce qu'on lui avait fait, mais elle mettait de côté toute injure ou impolitesse et les oubliait. Elle élevait parfaitement ses enfants et c'est par elle que nous avons appris à être braves et prompts devant le danger, à ne pas nous sauver, mais à faire face au péril qui menaçait un ami ou même un étranger, à l'aider ou à le secourir de notre mieux sans réfléchir à ce que cela pourrait nous coûter à nous. Et elle faisait notre éducation, non seulement par des mots, mais par son exemple, ce qui était la méthode la meilleure, la plus sûre et la plus durable. Oh ! les belles, les bonnes, les splendides choses qu'elle accomplit ! C'était un vrai soldat, et modeste avec cela ! Si modeste que vous n'auriez pu vous empêcher de l'admirer. Elle aurait réussi à faire paraître à son avantage un épagneul lui-même... Ainsi, vous le voyez, elle avait autre chose pour elle que sa science.

II

Une fois grande, je fus vendue et emmenée au loin... Je n'ai plus jamais revu ma mère. Cela lui brisa le cœur et à moi aussi et nous pleurâmes beaucoup. Mais elle me consola de son mieux et me dit que nous étions mis dans ce monde pour une raison sage et bonne, que nous devions faire notre devoir sans nous plaindre, accepter notre destin avec résignation, vivre notre vie pour le bien et le bonheur des autres et ne pas nous soucier des résultats, qui ne nous regardaient pas. Elle dit encore que les hommes qui suivaient cette ligne de conduite auraient une magnifique récompense dans un autre monde, et quoique nous autres animaux ne dussions pas y aller, nos actions bonnes et justes accomplies sans espoir de récompense donneraient à notre vie brève une valeur et une dignité qui constitueraient par elles-mêmes une récompense. Elle avait cueilli ces pensées par fragments lorsqu'elle accompagnait les enfants au catéchisme et elle les avait gardées dans sa mémoire avec beaucoup plus de soin que tout autre mot bizarre ou phrase à effet. Elle les avait profondément étudiées pour son plus grand bien et pour le nôtre. On peut voir ainsi qu'il y avait beaucoup de sagesse et de réflexion en elle, à côté de toute sa légèreté un peu vaine.

Ainsi, nous nous dîmes adieu en nous regardant une dernière fois à travers nos larmes. Elle me dit encore une chose qu'elle avait gardée pour le dernier moment, afin que je m'en souvienne mieux, je pense, ce fut ceci : « Lorsque tu verras quelqu'un en danger, je te prie, en mémoire de moi, de ne pas penser à toi-même, mais de penser à ta mère et d'agir comme je l'aurais fait. »

Pouvais-je oublier cela ? Non bien sûr.

III

Qu'elle était belle, ma nouvelle résidence ! Une blanche et grande maison aux chambres décorées de tableaux, pleines de meubles riches... Aucun recoin d'ombre, partout le soleil pouvait entrer à flot et se jouer sur les couleurs éclatantes et variées des tentures et des ornements... Et tout autour, des parterres et des fleurs à profusion, du feuillage sans fin ! Et puis, j'étais traitée comme un membre de

la famille. Tous m'aimaient et me caressaient... Ils ne me donnèrent pas un nouveau nom, mais me conservèrent celui que j'avais et qui m'était si cher à cause de ma mère. Elle m'avait appelée : Elise Machère. Elle avait pris ce nom dans un cantique ; sans doute les Gray, mes nouveaux maîtres, connaissaient ce cantique et trouvaient que c'était un beau nom.

Mme Gray, d'une trentaine d'années, était aussi belle et douce qu'on peut imaginer, et Saddie, sa fille, qui avait dix ans, lui ressemblait à la perfection, c'était son image même, seulement plus frêle et plus petite, avec des tresses brunes dans le dos et des jupes courtes.

Il y avait encore le baby d'un an, gros et replet qui m'aimait beaucoup et ne se lassait pas de me tirer la queue, de m'enserrer de ses bras et de rire de ces innocentes plaisanteries... M. Gray, enfin, était un bel homme, maigre et grand, un peu chauve, alerte et vif dans tous ses mouvements, décidé, froid, avec une figure comme taillée au ciseau qui étincelait et brillait comme de la glace. C'était un savant renommé. Je ne sais pas ce que veut dire ce mot, mais ma mère s'en serait certainement servi avec adresse; avec ça, elle aurait su couvrir de confusion un terrier et fait sauver de honte n'importe quel bouledogue. Mais ce n'était pas encore là le plus beau mot : le meilleur était assurément celui de « laboratoire »... Ma mère aurait pu en faire un Trust avec lequel il lui aurait été facile de rendre malade toute une meute de chiens courants. Le laboratoire, ce n'était ni un livre, ni un tableau, ni un long discours, comme affirmait le chien de l'avocat, notre voisin, non, non, ce n'était pas de « l'art oratoire », c'était tout autre chose ; c'était une chambre remplie de bocaux, de bouteilles, d'ampoules et de bâtons de verre, de machines de toute sorte. Chaque semaine, des savants y venaient, s'asseyaient là, faisaient marcher les machines, discutaient et faisaient ce qu'ils appelaient des expériences et des découvertes. J'assistais souvent à ces réunions et je me tenais bien tranquille pour écouter et pour essayer d'apprendre quelque chose en souvenir de ma mère et par amour pour elle, quoique ce fut terriblement pénible pour moi... Du reste, je n'y gagnai rien du tout ; malgré mes plus intenses efforts d'attention, je n'arrivai jamais à démêler de quoi il était question.

D'autres fois, je demeurais couchée et dormais aux pieds de la maîtresse de maison dans son boudoir ; elle se servait de moi

comme d'un tabouret et savait que cela m'était agréable comme une caresse.

A d'autres heures, j'allais passer un moment dans la chambre des enfants d'où je sortais bien secouée et heureuse. Je surveillais aussi le berceau du Baby pendant qu'il dormait et que la nourrice s'absentait une minute hors de la chambre. Et puis, je courais et galopais à travers les pelouses et le jardin avec Saddie jusqu'à ce que nous fussions exténuées, et alors je dormais sur l'herbe à l'ombre d'un arbre pendant qu'elle lisait. J'avais aussi le plaisir d'aller voir souvent les chiens du voisinage. Il y en avait plusieurs très gentils tout près de chez nous, en particulier un setter irlandais frisé, gracieux, beau et galant qui s'appelait Robin Adair ; c'était un protestant comme moi et il appartenait au pasteur écossais.

Les domestiques de notre maison avaient beaucoup d'égards et d'affection pour moi, aussi, ne peut-on imaginer une vie plus enchantée que la mienne. Il ne pouvait pas y avoir au monde une chienne plus heureuse que moi, ni plus reconnaissante... Je dis ceci pour moi seule, mais c'est l'exacte vérité. Je tâchai de mon mieux à faire tout ce qui était bien et juste pour honorer la mémoire de ma mère et ses leçons et aussi pour apprendre à goûter le bonheur qui m'arrivait.

Sur ces entrefaites, arriva mon petit chien, et alors mon bonheur dépassa la mesure....

Ce petit être était bien la plus chère petite chose possible... Il était si fin, doux, velouté, ses drôles de petites pattes étaient si maladroites, ses yeux si tendres et sa figure si douce et innocente ! ! Et comme je fus fière de voir à quel point les enfants et leur mère l'aimaient, l'adoraient et s'exclamaient à toutes les choses merveilleuses qu'il faisait ! Oh ! la vie était trop, trop belle ! !

Vint l'hiver. Un jour, j'étais installée dans la chambre des enfants, c'est-à-dire je dormais sur le lit. Le Baby dormait aussi dans son berceau qui se trouvait à côté du lit, entre celui-ci et la cheminée. C'était une sorte de berceau qui était couvert d'une grande tenture faite d'une étoffe excessivement légère. La nourrice était sortie et nous dormions tous les deux seuls. Je suppose qu'une étincelle jaillit du feu de la cheminée et tomba sur ce tissu. Mais tout demeurait parfaitement calme. Soudain, un cri du Baby m'éveilla et je vis l'étoffe qui brûlait avec de grandes flammes s'élevant jusqu'au plafond. Avant de penser à rien, dans ma frayeur, je sautai

sur le plancher... et, en une demi-seconde, j'étais près de la porte. Mais durant l'autre demi-seconde, les dernières paroles de ma mère m'étaient revenues et je grimpai de nouveau sur le lit. J'avançai la tête à travers les flammes qui entouraient le berceau et attrapai le Baby par ses langes avec mes dents ; je le soulevai et nous retombâmes tous deux à terre au milieu d'un nuage de fumée... Je le saisis de nouveau et traînai la petite créature gémissante jusqu'à la porte du hall... Je me disposai à aller encore plus loin, toute excitée, contente et fière, quand la voix du maître s'éleva :

— Hors d'ici, sale bête !

Je fis un bond pour lui échapper, mais il était terriblement agile et il me poursuivit furieusement à coups de canne... Je cherchai à m'esquiver de plusieurs côtés, tout effrayée, mais à la fin sa canne retomba sur ma patte gauche de devant, je criai et tombai sous le coup... La canne relevée allait s'abattre encore sur moi, mais elle resta en l'air, car à ce moment la nourrice criait d'une voix désespérée : « Au feu ! Au feu ! »

Le maître courut dans la direction de la chambre et je pus sauver mes os.

Ma douleur était cruelle, mais n'importe, il ne me fallait pas perdre de temps. Aussi, marchai-je sur trois jambes jusqu'à l'extrémité du hall où il y avait un petit escalier noir qui conduisait à un grenier, où l'on avait mis toutes sortes de vieilles caisses, et où l'on allait très rarement. Avec de grands efforts, j'y grimpai et cherchai mon chemin dans l'obscurité, jusqu'à l'endroit le plus caché que je pus trouver. C'était stupide d'avoir peur à cet endroit, mais je ne pouvais m'en empêcher ; j'étais encore si effrayée que je me retenais de toutes mes forces pour ne pas gémir, quoique c'eût été si bon de pouvoir le faire ! Cela soulage tant de se plaindre ! Mais je pouvais lécher ma jambe et cela me fit du bien.

Pendant une demi-heure, il y eut du bruit dans les escaliers, des bruits de pas et des cris, puis tout redevint tranquille. Ce ne fut que pour quelques minutes, mais mes craintes commençaient à décroître et cela m'était un grand soulagement, car la peur est bien, bien pire que le mal... Mais tout à coup, j'entendis une chose qui me glaça d'épouvante : on m'appelait ! On m'appelait par mon nom ! On me cherchait ! !

La distance étouffait un peu le bruit des voix, mais cela ne diminuait pas ma terreur... Ce fut bien le plus terrible moment que je

passai de ma vie. Les voix allaient et venaient, en haut, en bas de la maison, le long des corridors, à travers les chambres, à tous les étages, depuis la cave jusqu'aux mansardes, partout. Puis je les entendis encore au dehors, de plus en plus lointaines..... mais elles revinrent à nouveau et retentirent à travers toute la maison..... et je pensais que jamais, jamais plus elles ne s'arrêteraient. A la fin, pourtant, elles cessèrent, mais ce fut seulement plusieurs heures après que le vague crépuscule du grenier eut été envahi par les ténèbres profondes.

Alors, dans le silence exquis de l'heure, mes frayeurs commencèrent à tomber peu à peu et je pus enfin m'endormir en paix. Je pus goûter un bon repos, mais je m'éveillai avant le retour du jour. Je me sentais beaucoup mieux et je pus réfléchir à ce qu'il y avait à faire. Je fis un très bon plan qui consistait à me glisser en bas, descendre les escaliers jusqu'à la porte de la cave, sortir prestement et m'échapper lorsque le laitier viendrait pour apporter la provision du jour... Alors, je me cacherais toute la journée aux environs et partirais la nuit suivante... Partir, oui, partir pour n'importe quel endroit où l'on ne me connaîtrait pas et d'où l'on ne pourrait me renvoyer à mon maître. Je me sentais déjà plus contente, lorsqu'une soudaine pensée m'envahit: Quoi! que serait la vie sans mon petit!

Ce fut un désespoir infini !

Il n'y avait plus rien à faire ! Je le vis clairement. Il me fallait rester où j'étais, demeurer et attendre... et accepter ce qui arriverait, tout ce qui pourrait arriver.. ce n'était pas mon affaire. C'était la vie, ma mère me l'avait dit...

Alors, oh! alors! les appels recommencèrent! Et toute ma peine revint. Je ne savais pas ce que j'avais pu faire pour que le maître fut si emporté et irrité contre moi, aussi jugeai-je que ce devait être une chose incompréhensible pour un chien, mais épouvantablement claire pour un homme.

On m'appela et on m'appela, pendant plusieurs jours et plusieurs nuits, il me sembla du moins. Ce fut si long que la faim et la soif commençaient à me torturer et à me rendre folle... je me sentais devenir très faible. En ces occasions, dormir est un grand soulagement ; je dormis donc beaucoup. Une fois, je m'éveillai en proie à une grande frayeur : il me semblait que les voix qui m'appelaient étaient là toutes proches, dans le grenier même... Et c'était vrai ! C'était la voix de Saddie. Elle pleurait en répétant mon nom, la pauvre petite,

et je pus à peine en croire mes oreilles, ma joie fut trop forte quand je l'entendis dire :« Reviens, oh, reviens et pardonne-nous. Tout est si triste sans notre chère... »

Je l'interrompis d'un aboiement plein de reconnaissance, et le moment d'après, Saddie, tout en trébuchant à travers les vieilleries du grenier, appelait tout le monde en criant de toutes ses forces :

— Elle est trouvée ! Elle est trouvée !

Les jours qui suivirent furent radieux, tout à fait radieux !

Mme Gray et tous les domestiques ne me gâtaient plus, mais m'adoraient littéralement. Jamais mon lit ne leur paraissait assez moelleux et ma nourriture assez choisie... Il n'y avait pas de gibier, de délicatesse, de friandise, de primeur dont on ne voulut que je prenne ma part. Tous les jours, on entretenait les visiteurs et les amis de mon héroïsme — c'était le nom de ce que j'avais fait et qui doit signifier quelque chose comme agriculture. Je me souviens que ma mère l'avait sorti un jour devant toute une meute et l'avait ainsi expliqué, mais elle n'avait pas dit ce que signifiait agriculture, sauf que c'était synonyme d'incandescence... Ainsi, une douzaine de fois par jour, Mme Gray et Saddie racontaient aux nouveaux venus que j'avais risqué ma vie pour sauver le Baby, elles montraient nos brulûres comme preuves ; je passais de main en main, et l'on me caressait, tandis que la fierté brillait dans les yeux de mes maîtresses. Et puis, quand les visiteurs demandaient pourquoi je boitais, elles paraissaient toutes honteuses et changeaient de sujet, mais lorsqu'on insistait et qu'on posait d'autres questions, il me semblait voir leurs yeux se voiler, comme si elles allaient pleurer.

Et tout cela était loin de n'être qu'une vaine gloire ; mais lorsque les amis du maître revinrent, une vingtaine de gens des plus distingués, on m'amena au laboratoire et ils discutèrent sur moi comme si j'étais une créature inconnue. Un d'entre eux dit qu'il était merveilleux de voir, en un animal muet, une telle preuve d'instinct et que c'était presque de l'esprit. Mais le maître répondit avec véhémence :

« Il s'agit bien d'instinct ! Il faut appeler cela de la RAISON. Combien d'hommes destinés à aller, avec vous et moi, dans un monde meilleur, montrent moins de véritable intelligence que ces stupides quadrupèdes destinés à périr ! »

Il rit et continua: « Quoi donc! Je suis loin d'être ironique. Regardez-moi : avec toute mon intelligence, la première chose que j'aie été capable de supposer fut que la chienne était devenue enragée et allait détruire l'enfant... Vous parlez de l'intelligence des bêtes ? c'est de la *raison*, vous dis-je, car savez-vous bien que le Baby serait infailliblement mort ? »

Ils discutèrent longtemps, et j'étais le centre et le sujet de tous ces discours. Ah, comme j'aurais voulu que ma mère put connaître tous ces honneurs qui m'advenaient ! Qu'elle en aurait été fière !

Ils causèrent ensuite d'optique — comme ils disaient — et discutèrent la question de savoir si une certaine blessure au cerveau pourrait produire la cécité ou non, mais ils ne purent s'entendre là-dessus et convinrent qu'il y avait lieu de faire l'expérience plus tard. Ils parlèrent ensuite des plantes, ce qui m'intéressait beaucoup, parce que, dans l'été, Saddie et moi avions semé des graines: je l'avais aidée à creuser de petits trous et, quelques jours après, une petite pousse verte était apparue à l'endroit des trous. Cela était tout à fait merveilleux, mais c'était parfaitement arrivé, et j'aurais bien voulu pouvoir parler pour montrer à tous ces gens combien j'en savais long sur ce sujet et à quel point cela m'intéressait. Par contre, je me souciais fort peu d'optique. C'était ennuyeux comme la pluie, et quand ils y revinrent et agitèrent encore la question, je m'en allai et m'endormis.

Bientôt après ce fut le printemps tout ensoleillé, tendre et doux. Ma maîtresse et les enfants, après nous avoir caressés mon petit et moi et fait leurs adieux, allèrent en visite chez un de leurs parents. Le maître ne nous tenait pas compagnie pendant ce temps-là, mais nous jouïons tous deux, et les domestiques étaient bons et tendres pour nous, de sorte que nous étions heureux en comptant les jours qui nous séparaient du retour de nos maîtresses.

Un de ces jours-là, ces Messieurs vinrent encore au laboratoire et dirent qu'il était temps de faire l'expérience ; ils prirent mon petit avec eux. Je les suivis en trottinant sur mes trois jambes, heureuse et fière, car toute attention à mon petit était un plaisir pour moi, naturellement. Ils discutèrent encore et firent des expériences, mais tout à coup, mon petit cria, et ils le laissèrent tomber par terre ; il trébucha de tous côtés, la tête ensanglantée, tandis que le maître tapait des mains en criant :

— J'ai gagné, avouez-le: il est aussi aveugle qu'une chauve-souris.

Et tous dirent :

— Oui, vous avez prouvé la vérité de votre théorie et l'humanité souffrante a, dès maintenant, contracté envers vous une grande dette.

Ils l'entouraient, lui serraient les mains avec reconnaissance et effusion et le félicitaient chaleureusement.

Mais je ne vis ni n'entendis tout cela qu'à peine, car j'avais couru vers le cher petit être, je m'étais couchée tout contre lui et léchais son sang... Il mit sa tête près de la mienne et se mit à gémir doucement, mais je sentis dans mon cœur que ce lui était un grand soulagement dans sa douleur et son angoisse de sentir les carresses de sa mère, quoiqu'il ne put plus me voir.

Puis il s'abattit bientôt, et son petit nez rose resta aplati contre le plancher, et il resta là, sans plus bouger du tout.

Peu après, le maître s'arrêta de parler, sonna le valet de pied et lui dit :

— Allez l'enterrer dans un coin éloigné du jardin. Et il continua à discuter.

Je suivis le domestique, heureuse et reconnaissante, car je comprenais que mon petit ne souffrait plus maintenant parce qu'il était endormi. Le valet alla jusqu'au bout le plus éloigné du jardin, à l'endroit où les enfants et la nourrice avaient l'habitude de jouer en été, à l'ombre d'un grand ormeau.... Le valet creusa là un trou profond et je vis qu'il allait planter mon petit. Je fus très heureuse, parce qu'il viendrait sûrement à cet endroit un grand et beau chien comme mon ami Robin Adair, et ce serait une très belle surprise pour le moment où mes maîtresses reviendraient. Aussi, essayai-je d'aider à l'homme, mais ma pauvre jambe blessée n'était pas bien bonne, et plutôt raide. Quand l'homme eut fini et eut recouvert mon petit Robin, il me caressa la tête, et il y avait des larmes dans ses yeux quand il me dit : « Pauvre chienne, toi, tu as *sauvé son* enfant ! »

.....J'ai attendu deux semaines entières et il n'a pas poussé !

Ces derniers jours, une crainte m'est venue. Je pense qu'il y a quelque chose de terrible dans tout cela. Je ne sais pas ce que c'est, mais la frayeur me rend malade, et je ne puis rien manger, quoique les domestiques m'apportent tout ce qu'ils ont de meilleur. Ils me caressent et même viennent le soir auprès de moi, ils pleurent et me disent : « Pauvre chère bête, abandonne tout cela et viens avec nous à la maison ; ne nous brise pas le cœur ! »

Tout cela me terrific encore davantage et me convainc que quelque chose a dû arriver.

Je suis très faible. Depuis hier, je ne puis plus me tenir sur mes pieds. Et maintenant, à l'heure où le soleil disparaît et où la nuit glacée monte, les domestiques disent entre eux des choses que je ne puis comprendre, mais qui versent quelque chose de froid en mon cœur...

« Ces pauvres dames ! Elles ne se méfient de rien ! Elles vont rentrer un matin, elles demanderont tout de suite la chère créature qui a été si brave et courageuse... et qui de nous aura la force de leur dire : « L'humble petite amie s'en est allée où vont les bêtes qui meurent ! »

(*Traduit par* Michel Epuy.) Mark Twain.





Enquête sur l'adjonction des ouvriers et employés au Jury criminel

(fin)

Au moment où nous donnions (1) le résultat de l'enquête officieuse à laquelle nous avions procédé, les derniers éléments de l'enquête officielle prescrite par la Chancellerie parvenaient aux premiers présidents des Cours d'appel, et permettaient à ceux-ci d'établir le nombre total des ouvriers et employés inscrits définitivement, par les commissions, sur les listes du jury de 1909.

Les différences de proportions que nous avions notées en comparant les listes cantonales, soit dans les petites villes, soit dans les grandes localités, soit à Paris même, se retrouvent lorsqu'on rapproche les listes annuelles des départements.

Observons, tout d'abord, que beaucoup de départements industriels et très peuplés n'ont fourni qu'une contribution inférieure à celle des départements agricoles ou possédant une population raréfiée. — Cette première constatation tendrait à faire

(1) Voir la *Grande Revue* du 25 novembre.

échec à la remarque émanée de l'unanimité des chefs de cour, qui signalent, comme la plus grande des difficultés rencontrées, celle de recruter des jurés parmi les ouvriers agricoles (ou forestiers).

Sans doute, ces derniers sont-ils généralement peu instruits et nomades ; ils ne restent que peu de temps dans la contrée, après quelques mois d'embauchage chez le patron. — Sans doute, aussi, marquent-ils une répugnance à peu près générale pour les fonctions de juré (nous en avons indiqué les motifs) ; mais les commissions sont parvenues à en inscrire assez, cependant, pour donner satisfaction au désir du garde des sceaux.

Il faut, bien plutôt, tenir compte (et on le reconnaît) des résistances sérieuses qui se sont manifestées chez les ouvriers des villes : un grand nombre de ceux-ci se méfient ; beaucoup trouvent l'indemnité insuffisante, et ceux d'entre eux qui reçoivent un salaire supérieur à cette indemnité déclarent ne pouvoir sacrifier la différence sans imposer à leur famille un grave préjudice.

Les chefs des cours ne se dissimulent pas, non plus, que les juges de paix ne sont pas convenablement aidés : les membres des commissions, notamment les maires, sont parfois hostiles, presque toujours indifférents ; il suffit, d'ailleurs, de consulter les recueils des actes administratifs afférents aux divers départements pour s'apercevoir que les préfets eux-mêmes ont, sauf exception, montré une singulière mollesse dans les instructions adressées aux maires.

Les conseillers généraux ne sont pas plus assidus : un seul, sur huit, daigne répondre à la convocation du président du tribunal, dans une ville importante du centre.

D'autre part, les présidents des tribunaux, malgré leur désir de s'occuper efficacement de la confection des listes d'arrondissement, se voient obligés de se faire remplacer, pour ne pas sacrifier leurs vacances. — On se souvient, à cet égard, des réflexions que nous ont suggérées les prescriptions de la loi, qui fixent aux mois d'août et de septembre les opérations des commissions.

L'idée de sanction que nous avons émise se trouve également indiquée par un chef de cour : il est certain que, pour combattre l'inertie ou la mauvaise volonté des membres des commissions, il serait utile que le législateur intervînt.

Dans certains ressorts, au contraire, les maires, loin de s'abstenir, viennent en corps et en nombre ; pourquoi ? Pour évincer les candidats choisis par le juge de paix, ou pour s'inscrire eux-mêmes, comme jurés volontaires, plutôt que de consentir à l'inscription des ouvriers et employés qui ont accepté de figurer sur les listes.

De sorte que le jeu de balance et la règle d'inégalité que nous avons signalés se manifestent fatalement : ici, les listes étant faites par les maires et contre le juge de paix ; là, le juge de paix étant seul maître, par suite de l'abstention des maires.

Parmi les circonstances qui mettent obstacle à l'adjonction des ouvriers et employés, beaucoup de présidents de tribunaux signalent aux chefs de cour l'existence, dans leurs régions, d'un patois, ou, pour les arrondissements-frontières, d'une langue étrangère, qui exclut presque toujours une connaissance suffisante du français.

*
**

La plupart des observations que nous avons faites se trouvent vérifiées par les résultats de l'enquête officielle. Nous ne saurions en ajouter qu'une, celle-ci suggérée par un renseignement tardivement parvenu à notre connaissance : c'est que les membres de l'enseignement, qui pourraient faire cependant d'excellents jurés, sont écartés trop souvent par suite d'une assimilation injustifiée avec les « instituteurs primaires communaux », qui rentrent dans les cas d'incomptabilité prévus par la loi du 21 novembre 1872 (art. 3 *in fine*). — C'est ainsi, par exemple, que, dans un département important comme la Sarthe, il n'y a d'inscrits, pour 1909, que trois membres de l'enseignement sur cinq cent quatre-vingt-dix-huit jurés.

Sans vouloir faire aucune assimilation entre les ouvriers ou employés et les professeurs des collèges, on peut souhaiter qu'eux aussi soient signalés à l'attention des présidents de commission ; nous sommes assurés d'avance qu'ils accepteraient avec empressement la charge d'être jurés, et que la courte absence qu'ils seraient obligés de faire pour la remplir ne nuirait point à l'exercice de leurs fonctions officielles

*
* *

Les ouvriers et employés inscrits sur les listes annuelles de 1909 (qui comportent chacune un total de quatre à six cents jurés) sont au nombre de : 253 dans l'Aube, 188 dans la Seine-Inférieure, 178 dans la Mayenne, 176 dans l'Hérault, 156 dans les Deux-Sèvres, 151 dans la Haute-Vienne, 149 dans le Doubs, 145 dans la Vendée, 141 dans l'Oise, 140 dans la Loire, 139 dans la Vienne, 131 dans le Pas-de-Calais, 130 dans la Corrèze, 127 dans l'Eure et l'Aisne, 125 dans la Haute-Garonne, 121 dans le Gers, 118 dans le Maine-et-Loire, 116 dans la Corse, 114 dans l'Isère et le Lot-et-Garonne, 107 dans l'Aveyron et le Rhône, 105 dans le Tarn, 104 dans la Charente-Inférieure et la Haute-Saône (en y comprenant le territoire de Belfort), 99 dans le Nord, 93 dans le Jura, 88 dans les Hautes-Alpes, 86 dans la Somme, 84 dans la Creuse et les Pyrénées-Orientales, 82 dans la Drôme, 64 dans le Tarn-et-Garonne, 58 dans l'Ariège, 55 dans l'Ain.

Si l'on compare ces chiffres à ceux de la liste totale des jurés pour chaque département, on arrive à cette constatation que les employés et ouvriers sont dans une proportion qui varie entre un douzième et la moitié. *La moyenne peut être fixée, pour la France entière, environ à un cinquième, représentant un total approximatif de* 10.000 *ouvriers ou employés, sur* 48.000 *jurés inscrits.*

*
* *

Toute conclusion en une matière aussi diverse doit être entourée de réserves : — réserves en ce qui concerne l'usage que feront les travailleurs de leur droit d'être jurés ; — réserves en ce qui touche l'expérience de cette année, réalisée dans des conditions difficiles, sans préparation suffisante, sans aide sérieuse des municipalités ; — réserves, aussi, à cause des désignations trop sommaires faites par un grand nombre de commissions, les ouvriers et employés paraissant y être confondus avec d'autres catégories d'électeurs, comme les cultivateurs, les artisans travaillant pour leur propre compte, les valets ou domestiques de ferme, etc.

Mais on peut affirmer que l'adjonction des travailleurs aux listes du jury, excellente en principe, ne deviendra d'une application vraiment pratique que du jour où seront réalisées les réformes dont nous avons tracé l'exposé, et que nous rappelons en quelques mots :

Fixation de l'âge maximum et minimum des jurés à 65 et 25 ans ; avis, par affiches, journaux, ou autres moyens de publicité, de l'époque de la confection des listes, et appel aux candidats ; enquête sérieuse des maires sur la moralité, l'intelligence et l'instruction de ceux-ci ; comparution devant le juge de paix et ses assesseurs ; affichage des noms pendant huit jours, avec invitation à toute personne de formuler ses observations au greffe de la justice de paix ou au secrétariat de la mairie ; consultation des patrons ; faveurs accordées aux jurés ; engagement par écrit (exigé des candidats) de ne pas se prévaloir de la dispense légale après le tirage au sort de leur nom ; sanctions contre les membres des commissions défaillants, contre les jurés imprudents ou indignes, et contre les tiers coupables de menaces contre le jury ou contre l'un de ses membres.

Stéfane-Pol.





A travers la Quinzaine

Sur la Vie

A propos de Molière [1]

On n'a pas besoin de savoir sa vie : on la peut lire dans ses chefs-d'œuvre. Les faits importent assez peu. L'intérêt éternel est dans les idées et le caractère.

Ce grand peintre, maître du rire, ne rit guère. Molière a beaucoup souffert. Ses comédies sont pleines d'aveux, pour qui les sait entendre. Entre tous les hommes de son temps, il est le plus isolé ; et d'autant plus, qu'il n'est jamais seul. Par métier, il lui faut être public. Il vit parmi les comédiens, qui, chacun, sont un public à soi-même. Le comédien, dans son lit, joue encore pour les portraits sur les murs, pour les draps, pour les meubles. Molière connaît ces animaux-là mieux que personne : il a pitié d'eux, comme d'enfants pervers. Son indulgence est pleine de mépris.

Tel que je le vois, l'homme de beaucoup le plus profond et le plus fort de son temps, entre Pascal, et Saint-Simon. Jamais dupe, un regard que rien ne borne, pas même l'illusion de la poésie, il devait en secret mettre chacun à sa juste place, et lui-même. Il est sûr que ce créateur a connu sa puissance. Il a pesé la valeur des uns et des autres au trébuchet de l'esprit. A quarante ans, il commença de plaire ; à cinquante et un, il est mort. Entre temps, il a soulevé les pires haines, la jalousie des auteurs et celle des comédiens : c'est dans l'envie, que les comédiens prennent le génie des auteurs, et

(1) L'Ecole des Femmes, à l'Odéon.

qu'ils inventent ; c'est dans la jalousie, que les auteurs ont naturellement le génie des comédiens, et qu'ils jouent tous les rôles de la perfidie.

Et ce n'est pas assez. L'esprit le plus libre de son siècle, il dépendait du public le plus rigoureux, dans l'État soumis à la règle la plus sévère. Peignant les ridicules et les vices, il devait mécontenter tout le monde, puisque le vice et le ridicule se partagent le monde. Il a les dévots contre lui, les auteurs, les médecins, les pédants, les gens de lettres, les gens d'épée, les gens de robe. Il a la cour, qu'il moque. Cet homme perçant ne pouvait pas douter qu'un marquis, un duc, un La Feuillade, le dernier des sots, le premier des fats et des polissons, ne lui fît donner du bâton, comme à un petit laquais, pour un mot, pour une allusion. Soixante ans plus tard, Voltaire a bien reçu la volée de bois vert. Passe encore Voltaire, ce singe-roi. Mais Molière, un homme si véritablement homme, plein du plus sage orgueil, et d'une raison infaillible en sa mesure ; homme capable de narguer ses propres passions, au moment d'y céder ; homme de taille à se juger avec la même force et la même sérénité qu'il juge les autres ; homme tel enfin, qu'il n'a d'égaux en puissance sereine que Montaigne et Shakespeare !

Combien donc Molière a dû souffrir ! Et même de tout devoir à Louis XIV, qui n'a rien fait mieux que de le goûter. Là aussi, Molière a trouvé de l'amertume. Il a su que le grand roi aimait en lui son comédien, son bouffon après tout ; il n'a pas ignoré que le Jupiter de Versailles le protégeait comme son Crépitus ordinaire, l'Eole qui déchaîne les bourrades et les matassins. Racine pouvait adorer Louis XIV, comme une maîtresse adore un dieu dans son amant. Chez Boileau, chez La Fontaine, le respect, la prudence, l'habitude purent avoir les effets de la soumission : ils ne jugeaient pas le roi. Mais Molière a jugé tout le monde : parce que rien n'arrête l'esprit d'un Molière ou d'un Montaigne. Ils ne disent pas tout, ne pouvant pas tout dire ; mais ils peuvent tout penser. Jamais dupes, encore un coup, même quand ils veulent l'être : car ils savent alors qu'ils le sont.

En ce sens, Molière a l'âme républicaine. J'entends par là un tempérament, et non une politique. Un esprit qui ne se laisse point imposer par les puissances d'emprunt, mais qui, lui-même étant la puissance, donne en secret des rangs à toutes les puissances. Et d'abord il met, peut-être, au second rang le plus grand roi du monde, tout

en lui rendant les armes, tout en le remerciant à genoux pour l'honneur de l'avoir nommé son valet de chambre. L'âme républicaine est dans l'homme qui, tous royaumes et tous empires cessants, respire premièrement dans le royaume des esprits. Là, les princes et les rois ne le sont pas en vertu des paperasses ; mais de naissance, et par droit divin encore plus que les Bourbons. Les œuvres, voilà des titres.

***

Pauvre Molière ! Lui, tant silencieux, au fort de cette cage à perruches, un théâtre ; lui, si fier et de regard si franc, parmi cette comédie des comédies, la cour de Versailles ; lui enfin, si sage, si profond connaisseur de l'amour, en proie à une femme, triplement femme, étant comédienne, et plus jeune que lui de vingt ans, séductrice pour tous, et parée pour lui-même de la séduction qu'elle a pour tous les autres.

Avant même d'être en ménage, il se sait trompé en esprit, et joué par la nature. Ou plutôt, il est le mari, né mari, d'une femme trop femme, et par là voué à tous les supplices du mariage. Et il faut qu'il en rie ! Et c'est toujours de ses tortures qu'il doit rire.

Il est usé, d'ailleurs ; il est bien plus vieux que ses quarante à cinquante. ans. Il n'a pas impunément mené la vie du roman comique pendant vingt années, de ville en ville, de foire en foire. Plus il vieillit dans un labeur immense, plus sa femme rajeunit, au sens où la jeunesse se donne carrière. Il s'épuise à diriger une troupe, et deux théâtres, l'un à la cour, l'autre à la ville, publiant jusqu'à trois comédies par an (1) *; or, plus il se consume et se dévore, plus sa jeune femme grandit en ses forces redoutables. Quand il meurt, elle a trente ans : à peine si elle touche à son été ; elle est dans toute la santé perverse de l'amoureuse, quand elle est un abîme de désirs qu'on ne peut combler, un gouffre de plaisir et de folie, une bouche d'enfer fleurie, qui a toujours faim, toujours soif, qui absorbe, sans jamais se lasser, un aliment qui ne peut la nourrir ; et surtout, surtout elle respire une convoitise de joie, que rien d'ailleurs ne contente, mais qui fait le tourment de l'homme, parce que l'haleine de la femme, quand elle souffle l'appétit de la joie, l'exige inexorablement de l'homme ; et plus l'homme est homme, plus il entend ce cri de la femme, plus loin il retentit dans son cœur; tout en le détes-*

(1) En dix ans, Molière a produit toutes ses œuvres, près de trente comédies, grandes ou petites.

tant, il s'en déchire ; et plus il se condamne de l'écouter, plus longuement il y prête l'oreille. L'homme qui aime, se croit né pour faire le bonheur de la femme, tout en le sachant impossible, et tout en niant qu'il n'ait pas une autre œuvre à accomplir. Mais l'appel de ces tigresses est le chant qui réveille tous les échos nocturnes dans la forêt de l'âme et dans le cœur de l'homme. Et ce n'est même pas parce que la volupté y miaule son doux miaulement ; mais parce que l'amour en détresse y élève son cri ravissant de peine.

Pauvre Molière ! Le voilà qui tousse, les mains froides et le front brûlant. Il a les ardeurs brèves et les défaillances des malades. Il crachote de ses poumons. Peu à peu, il s'en va ; et on ne croit pas même qu'il marche ; déjà, la mort lui fait ombre, que personne encore ne l'a vue qui guette. On met sur son humeur tout ce que la maladie précipite d'inquiétudes, de nuages, de brouillards et de brusques retours dans un homme. Il est triste et pensif. Ce contemplateur est silencieux à la maison, presque taciturne. Quels crimes près d'une jeune femme, surtout s'il est forcé de faire bon visage ailleurs, et s'il y parle ! Il a la répartie quinteuse ; il est sujet à la colère. La fièvre le visite tous les soirs. Il est ardent et las, confiant et soupçonneux. Une âme aiguë et indocile, dans une chair qui se livre et qui voudrait être trompée, une fatale clairvoyance, c'est le tempérament le plus propre aux malheurs de l'amour, pour en pâtir longuement, pour les maudire et ne s'y résigner jamais. Il n'a pas de bonheur, et il n'en donne pas. Il pèse à sa femme : il l'ennuie ; c'est une fleur dangereuse dans la serre du mariage et du déplaisir ; elle veut le soleil, où elle brille. Elle l'accuse de l'éteindre ; il flétrit ses couleurs, il lui ôte de son parfum. S'il parle, elle envie de le contredire, et il la blesse. S'il se tait, on lui reproche sa tristesse et son air morne. S'il blâme, c'est qu'il n'est pas juste et jamais content ; s'il ne blâme point, il est injuste encore : il cache ses reproches. Tourmenté, il la tourmente; elle le torture, torturée.Et son mal le plus cuisant, à cet homme qui sait et qui aime, c'est qu'il ne peut s'aveugler : il donne toujours raison à sa femme contre lui-même, jusque dans les torts qu'elle a, et qu'elle ne prend même plus la peine de nier.

Voilà cette vie terrible d'un homme passionné et malade, mais qui, même en son meilleur temps de santé, étant toujours en passion, fut donc toujours malade. Plus que la phtisie, il est une maladie qui

ne pardonne pas : le don de voir et de comprendre, le fatal privilège d'aller au fond des sentiments. Epouser une femme, le mal n'est pas si grand ; mais il est incurable d'en épouser l'âme.

Don funeste de l'analyse, et de la réflexion sur soi-même ! Conscience de la conscience, méthode du plus fin déchirement. La passion est un fer tranchant, que l'on s'enfonce au cœur dans les délices ; tandis que la passion, où entre l'analyse, est un poignard damasquiné, et l'on a trempé tous les filets, toutes les ciselures dans le plus subtil poison. Il mêle au sang un feu qui dévore, qui brûle avec lenteur et qui ne cesse jamais. Et que l'arme est belle, quand parfois on la retire ! Le sang paraît plus beau, plus varié, de minium plus vivant ; on est tenté de le goûter, d'en boire, enfin de le tout répandre, pour s'en barbouiller et s'en teindre tout entier.

*
* *

L'Ecole des Femmes *est la maîtresse pièce de Molière. C'est l'*Hamlet *de la comédie. Molière s'y met à nu : il s'y confesse, il s'y condamne ; il s'y plaint lui-même, et raille ses douleurs.*

Avec quel art, il conclut par le silence. Juvénile et léger, le délicieux amour des jeunes gens tient toute la scène, et laisse dans un coin le grand amour d'Arnolphe, dédaigné. A quarante-deux ans, il fait figure de vieillard. On ne se gausse même plus de lui : on l'omet. Et lui, il se tait : il n'a plus d'autre ressource. S'il disait un seul mot, son désespoir serait tragique. Tout de même, Molière n'a pas voulu qu'il fît rire à la fin, et qu'on s'en fût sur le spectacle d'une si forte peine, tournée en ridicule. Bon aux marquis et aux marquises d'aller voir, pour passe-temps, un pauvre homme sur la roue : Molière est né trop près du peuple et de la Grève. Il ne se fait pas un jeu de la question.

Molière ne se moque pas d'Arnolphe, quoi qu'on dise : il le fait moquer par la vie. C'est le monde qui bafoue l'homme passionné ; et non pas le poète. Le héros d'un amour non partagé est toujours un pauvre homme, pour le parterre et pour les loges. Ce héros, ridicule pour la salle, et si triste dans les coulisses, bouffon, il le doit être, s'il veut plaire : c'est son métier de faire rire ; mais derrière la toile, sa vocation est de vivre ; et il n'y a point lieu de rire, pour qui vit, les yeux grands ouverts, qui compte ses rides, ses blessures et ses insomnies. Molière a repris dix fois son héros, qui est lui-même.

Il l'habille en seigneur, ou en bourgeois, en misanthrope à la cour, ou en dandin de village, voire en malade ; mais c'est toujours le même homme, qui souffre d'une femme, aimant mal et mésaimé, malade imaginaire, en plein théâtre, crachant sa vie avec son rire, et sa folie avec son sang. Voilà encore un poète, qui s'est pris lui-même pour objet. Comme la passion même, il se donne profondément raison, quoi qu'on pense ; mais tout lui donne tort, et il ne le cache pas. Telle est sa liberté d'âme. Et certes, il est peu de tristesse plus noire, que de se condamner au nom de la vie, en dépit du cœur qui proteste, et de souscrire à sa propre condamnation.

Molière se tient toujours au-dessus de lui-même et de son sujet. Il le peut, sans effort. Il est pour l'optimiste qui lui rit au nez, il est pour le sceptique qui le raille, tandis qu'ils sont à rire et à railler. C'est le secret d'une sérénité qui l'élève au-dessus des passions, dans la passion même. Lui seul est un ancien, par là, et cent fois plus que Racine ou Corneille. L'antiquité n'a pas connu la comédie, à vrai dire : parce que les mœurs étaient publiques. La scène de la comédie est dans la maison. Il n'y a point de maison, là où les hommes et les femmes ne vivent pas ensemble. Le gynécée ouvert, la société de l'homme avec la femme formant un ménage, on aurait la comédie antique, et l'on a Molière. Il est le seul moderne, avec Montaigne, où les Grecs entreraient de plein pied, après quelques faux pas, dus au changement du climat et à la nouveauté du costume.

Faire rire et amuser l'instinct moqueur de l'homme, sans doute, c'est le génie comique. Mais Molière a beaucoup plus. Il donne une vue ironique de la tragédie, qui est au fond de toutes les passions : car il touche les passions, même quand il les rend ridicules. C'est sa grandeur secrète, le mystère de sa force et de sa durée. Au centre de chaque comédie, il y a un homme passionné, Molière en personne, le plus souvent ; non pas un héros de tragédie : ceux-là, leurs passions sont partagées ; même quand ils en meurent, ils sont redoutables : on les craint, on les admire ou on les adule. Mais l'homme, dont les sentiments pourraient être tragiques, est ridicule si personne n'y croit, si personne n'y entre. Ainsi, le fond de la vie est en vain tragique : la vie d'à peu près tous les hommes n'est que farce ou comédie. On n'oublie jamais le fond, dans Molière.

Il arrive que Molière se fasse grossier à dessein. Par la bouche d'Arnolphe, je l'entends qui gourmande sa propre femme : il lui

déclare en public ce qu'il n'ose peut-être pas lui dire privément : là, elle sera forcée de l'entendre. Il veut la convaincre ; il veut la toucher. Il veut peut-être la faire rire, hélas ! En tout cas, il se défend : que la cruelle le connaisse au moins pour ce qu'il est. Qu'elle se moque, mais qu'elle sache enfin combien il l'aime, et qu'il y va de la vie.

Une épaisseur de bon sens, qui touche à la grossièreté ; une démarche trop directe, parfois, aux intérêts de la guenille ; un élément de bas comique à la Rabelais, qui hante volontiers le gros intestin et les menus morceaux de la viande saisie à mains pleines, voilà ce qui nous indispose contre Molière, et nous irrite. Mais c'est le fard de Silène, la lie sur les joues du masque. Quand il veut, Molière a le tact exquis, et une finesse délicieuse. La faiblesse seule lui est étrangère. Même où il est le plus délicat, il l'est avec force et verdeur. Il est homme, aux actions toutes viriles. Sa délicatesse est drue.

Il a des mots admirables. Selon mon goût, rien n'égale, dans Racine, l'appel désespéré d'Arnolphe aux genoux de l'ingrate, quand, déçu d'être jamais aimé, il lui bégaye avec folie : « Aime-moi ! » Et rien n'est plus simple, ni plus chaste que la lettre d'Agnès à son amant : une noblesse ingénue, sans effort, un charme vert et frais, une netteté délicieuse : voilà bien la pure nature, lorsque la nature a de la pureté. Molière, à l'égal des plus grands poètes, a le sens de la fatalité dans les sentiments et les passions.

On aime comme on est ; les sentiments sont ce qu'ils sont. Les passions sont bien fatales. Molière n'a point de poésie, en somme ; mais son humanité est si forte, qu'elle fait rêver, comme les images des poètes. A un certain degré de force, on trouve la profondeur.

Ah ! Molière le sait ! la femme, comme la nature, nous tue sans y penser. Elle est une force qui ne se connaît point, sinon dans les maux qu'elle cause. Elle est instinct, et le doit être. Arnolphe aime Agnès, parce qu'il est sa victime ; et s'il ne l'était pas, lui, c'est elle qui la serait, et la sienne. Il ne la pourrait donc pas concevoir meilleure, ni plus docile, ni mieux faite pour lui ; et il ne le voudrait pas, quand il le pourrait. Voilà le fond de la peine. O jeunesse, tu es l'amour même ; tu l'es, ô cruauté. Toute nécessité est tragique, quand elle touche le cœur humain.

YVES SCANTREL.



Au Salon de l'Automobile

Au premier jour du Salon de l'Automobile, vers une heure de l'après-midi, comme le soleil brillait gaiement sur Paris et qu'un léger vent du sud agitait les fumées de la ville et les oriflammes légères des mâts dont s'ornaient les Champs-Elysées, on vit arriver dans le ciel un point jaune.

Le point jaune grossit vite et on distingua bientôt un gros ballon jaune allongé, affectant la forme d'un cachalot, dont la lourde queue serait affligée de quatre excroissances cylindriques.

Sous le ventre du monstre aérien pendait une nacelle étroite et longue. Une hélice happait l'air lentement à l'avant de la nacelle. Le monstre passait si bas qu'on crut le voir toucher l'Arc de Triomphe ; on lut sur la nacelle le nom : *Bayard-Clément*.

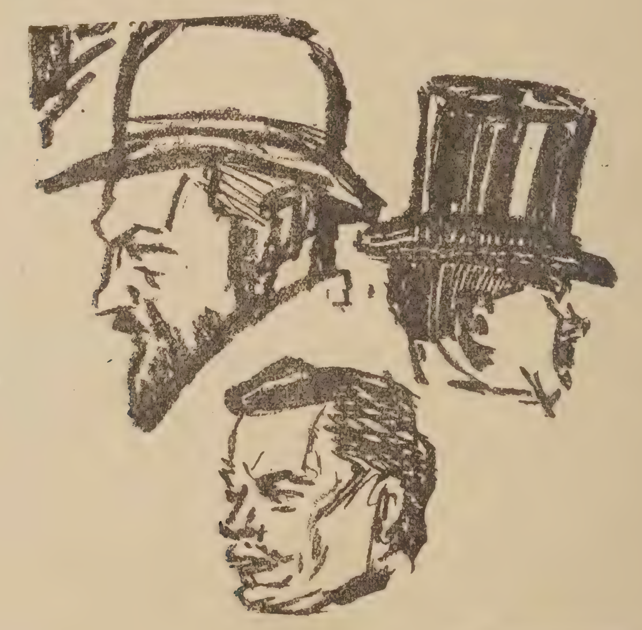
Il descendit les Champs-Elysées, s'arrêta devant le Grand Palais. Il aurait pu déposer ses passagers, si telle avait été leur humeur. Mais ces gens préféraient la locomotion aérienne et, ayant regardé les sombres carapaces des autos alignées dans l'avenue et le grouillement des passants affairés, ils remirent le nez de leur monstre dans la direction de l'ouest et regagnèrent de lointaines banlieues.

C'est ainsi qu'en l'an de grâce 1908 un ballon s'en vint assister, dédaigneux et vraiment supérieur, à l'ouverture du onzième Salon de l'Automobile.

On nous annonce l'ouverture du premier Salon de l'Aérostation. Que sera la décennale de ce Salon-là ? Puissions-nous vivre assez pour y assister !

En attendant l'automobile garde ses fervents et on réalise de belles recettes au Grand Palais.

J'imagine, à voir la foule qui s'y presse, que beaucoup de gens font comme moi : J'y entre le soir vers six heures. Je n'y vais ni pour acheter ni pour vendre une auto. Aucune compagnie de pneumatiques ne m'emploie ; je ne touche de commissions dans aucun de ces éblouissants stands entre lesquels je circule.



Nos Constructeurs.

Non plus je ne me donne pour un acheteur. Je vois autour de moi beaucoup de visiteurs qui se font passer, innocente vanité, pour un qui a ou qui pourrait avoir une automobile.

Je ne prends pas un air connaisseur ; je ne m'y connais pas. Je regarde les voitures, les sombres et riches carrosseries, les sièges capitonnés, les glaces étincelantes. J'aime surtout les châssis ; ils sont beaux, impressionnants, de lignes riches, robustes, précises ; je vois

les cylindres couplés, les tuyaux de commande en cuivre rouge, le petit jeu d'orgue des graisseurs, les multiples engrenages des changements de vitesse, les roues trapues...

Je songe alors aux belles routes de France sur lesquelles ces roues tourneront dans un nuage de poussières légères. J'entends le bruit régulier du moteur qui ne varie pas ; les prises soudaines du cône d'embrayage. Maintenant nous gravissons à grande allure une colline ; des bouquets de bois sont plantés ici et là pour la joie des yeux, comme dans un parc ; l'air frais me caresse le visage. Nous voici au sommet du col. A mes pieds s'étend une vallée heureuse au fond de laquelle se développe, près d'une lente rivière, une route aux courbes harmonieuses.

Je vois tout cela.

Et, en même temps, je suis au cœur tourmenté d'un Paris d'hiver. La foule me presse ; des femmes aux fourrures parfumées errent autour de moi. Des milliers de lampes électriques, bleues, jaunes, vertes, rouges ou blanches, décorent les stands devant lesquels je m'arrête.

Ne suis-je pas entré dans un palais des *Mille et une Nuits*, dont les histoires féeriques au lieu de se passer dans le lointain des âges, se réaliseraient au vingt-cinquième siècle

Et dans le ciel, des étoiles nouvelles, plus belles que l'étoile Canope, des constellations inconnues et symétriques, scintillent éperdument...

Ces étoiles ont sur les autres cet avantage que nous pouvons les allumer et les éteindre à notre gré.

Claude Anet.





Météorologie Antarctique

La Société Royale de Londres vient de publier les observations météorologiques recueillies par le croiseur de la marine anglaise *Discovery*, du mois de février 1902 au mois de mars 1904, pendant son séjour dans les mers antarctiques en ses « quartiers d'hiver », à proximité du Cap Armitage, par 77° 50'50'' de latitude sud et 166° 55'45'' de longitude est de Greenwich (164° 35'32'' est de Paris).

Ces observations ont été faites de deux en deux heures.

Observations thermométriques.

La température moyenne observée aux « quartiers d'hiver », du 9 février 1902 au 31 janvier 1904, a été de : 1°7 Farenheit, (18°7 centigrade): La moyenne pour la première année, étant de : + 0°4 F (— 17°5 cent.) et de : — 3° F (— 19°4 cent.) pour la deuxième.

La température moyenne la plus basse pour un mois a été de : — 21°1 F (— 29°5 cent.) en juillet 1903 et la température moyenne la plus haute pour un mois :+26°1 F (— 3°2 cent.) a été observée en janvier 1903.

La température maximum absolue, a été de : + 39° F (+ 3°88 cent.) dans la première année et de : + 42° F (+ 5°55 cent.), observées l'une et l'autre en décembre.

La température minimum absolue a été de : — 50°5 F (— 45°8 cent.), dans la première année, au mois d'août, et de : —58°5 F (—50°27 cent.), dans la deuxième, en septembre.

Dans les observations recueillies au sud des « quartiers d'hiver » sur la grande barrière de glace en un lieu exposé à tous les vents, au Cap Armitage, les minima enregistrés ont été : —62° F (—52°2 cent.), dans la première année, au mois d'août et : —64°6 F. (—53°66 cent.), dans la deuxième année, en septembre.

Le 16 mai 1903, le thermomètre à alcool est decendu au Cap Armi-

tage à : — 67°7 F. (— 55°39 cent.), c'est la température la plus basse observée jusqu'à ce jour.

Dans les voyages, en traîneau effectués sur le continent jusqu'à 82°16'33" de latitude sud, on a observé, au commencement du printemps, des températures de : — 52°F (— 46,6 cent.): — 58°5 F (— 50°20 cent.): — 61°2 F (— 51°77 cent.) et : — 64°6 F. (— 53°66 cent.), en 1902 et 1903.

Les variations de la température ont été rapides et considérables, en toute saison : la hausse du thermomètre, spécialement en hiver, coïncidant avec des vents du Pôle. Les écarts, pendant les mois de juin, juillet et août 1903, ont été respectivement de : 64° : 66°2 et : 65° F. (35°5, 36°7, 36° cent.).

L'écart maximum entre la plus haute et la plus basse température de l'année a été de : 100°5 F (55°58 cent.) en 1903.

La moyenne des températures observées, en décembre et janvier, avec le thermomètre à boule noircie, n'est inférieure que de 14° F (7°75 cent.) à la moyenne similaire observée à Madras en juin et juillet. La hauteur maximum n'a été inférieure que de 3° F (1°65 cent.) au maximum de Madras.

Les étés furent très froids ; quelques-uns seulement ont donné une température moyenne au-dessus du point de congélation.

Cela semble devoir être attribué à la grande masse de glace qui persiste sur les continents et à la remarquable sécheresse de l'air. L'atmosphère est très transparente et les brouillards sont très rares.

Un trait saillant est la fréquence des beaux jours ensoleillés pendant l'été. En décembre 1903, le soleil s'est montré pendant 490 heures. Durant une période de 12 jours consécutifs, le ciel ne fut couvert que pendant quinze heures.

Observations barométriques.

Aux « quartiers d'hiver », le baromètre s'est tenu à des hauteurs plus grandes que dans les Observatoires établis plus au Nord.

L'oscillation semi-diurnale était de : 0,002 pouces (0 m/m. 05). Les maxima se produisant vers 10 heures du matin et 10 heures du soir, en toute saison.

La plus grande hauteur barométrique observée a été de : 30.181 pouces (754 m/m. 5) et la plus basse de : 28.140 pouces (703 m/m. 50).

Vents dominants.

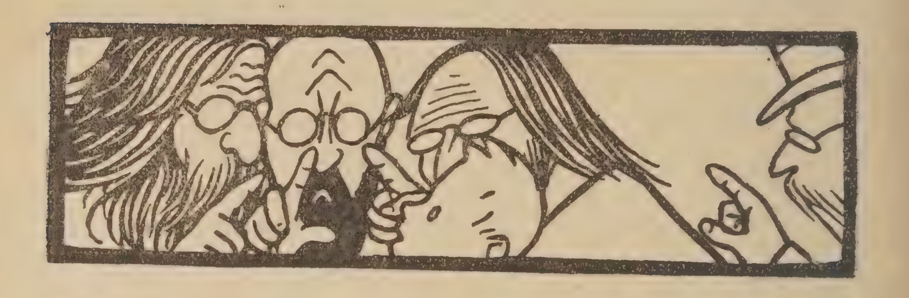
Les vents observés à bord du navire ont été principalement des vents d'est. La même constatation a eu lieu au Cap Adare, par 70°15' de latitude sud et 170° de longitude est, Greenwich (167°39'47" est de Paris), et à bord du navire allemand *Gauss*, (sur le cercle antarcti-

que par 90° de longitude est de Greenwich (87°39'47" de longitude est de Paris).

Dans les voyages en traîneau, on a constaté qu'à une certaine distance du rivage, le vent dominant était le vent du sud-ouest.

(Extrait d'une note de L. C. Bernacchi ✻, physicien de la *National Antartic Expédition*, publiée dans le *Symons's Météorogical Magazine* du mois d'octobre 1908).

Contre-amiral D'ABNOUR.
Novembre 1908.



La crise du Français

Un notable journaliste américain tenait récemment ce propos à un groupe de confrères parisiens : « Vous autres, Français, vous avez deux choses qui assurent votre prestige dans le monde : vos finances et... votre langue. L'une est aussi indispensable à votre situation extérieure que les autres. Ce serait un vrai désastre pour votre influence internationale que tout amoindrissement des qualités de votre langue et du style français. »

L'idée n'a rien de bien nouveau ; mais ce qui est un peu plus inattendu, à nos yeux français, c'est le fait de voir un pratique Américain mettre sur le même plan considérations économiques et considérations intellectuelles, montrer le parallélisme du rayonnement de notre langue, établir une solidarité effective entre notre situation de banquiers du monde entier et nos qualités d'interprètes de la pensée universelle.

Mais, surtout, l'opinion valait d'être rappelée, au moment où le Conseil supérieur de l'Instruction publique, dans sa session de décembre, va probablement s'occuper d'une trop réelle « crise du français » qui préoccupe tous les hommes de métier, et qui mérite d'occuper aussi pères de famille comme gens d'affaires, bref, le grand public responsable et compétent, lui aussi, à sa façon.

Dans les examens primaires, secondaires ou supérieurs, les jurys s'accordent à constater une insuffisance de plus en plus marquée des épreuves de langue et de littérature française. Sans doute, on a toujours entendu les examinateurs se plaindre de la faiblesse des candidats, mais quand les plaintes deviennent particulièrement nombreuses et pressantes et que, d'autre part, on voit nettement quelles raisons précises et nouvelles justifient ces plaintes, c'est évidemment qu'il y a là autre chose qu'une tradition de jurys mécontents et difficiles. Or, l'orientation, légitime d'ailleurs, et même nécessaire, donnée depuis un certain temps aux trois degrés de l'enseignement, risquait de compromettre toute culture générale, et en particulier toute culture française. En trois mots, fussent-ils un peu barbares, disons que le français est contrarié par le « pragmatisme » de l'enseignement primaire, par le « modernisme » de l'enseignement secondaire, par le « spécialisme » de l'enseignement supérieur. Et quelle que soit l'utilité, indiscutable aujourd'hui, de ces tendances, voici que de fâcheux résultats en signalent les dangers, qu'il est urgent de prévenir.

Cette œuvre préventive va sans doute être entreprise, par le Conseil supérieur de l'Instruction publique, d'abord en faveur de l'enseignement secondaire ; non pas que le mal y soit plus grand qu'ailleurs, mais parce que l'orientation moderne, y étant plus récente, y a par suite fait apparaître plus récemment ses conséquences, et surtout parce qu'un des rôles de l'enseignement secondaire devrait être de maintenir le niveau de la culture française. L'enseignement primaire est trop accaparé par les besoins de la vie ; l'enseignement supérieur par les exigences de la science ; reste l'enseignement secondaire pour développer cette partie cultivée de la nation, qui d'après toutes les lois linguistiques, prévient la corruption, ralentit la transformation, régularise toute l'évolution du langage.

Inutile donc pour le moment de parcourir les Bulletins départementaux de l'instruction primaire, « constatant une fois de plus, comme celui des Côtes-du-Nord, la faiblesse inquiétante de nos jeunes élèves en composition française », ou les revues primaires, rapportant, comme le *Manuel Général*, les expériences d'un examinateur de français au brevet, si désillusionné qu'il conclut : « Ces fillettes passeraient sûrement mieux en anglais ou en allemand ! » L'enseignement secondaire seul est maintenant en cause ; et l'administration universitaire y discute si peu la réalité de la crise qu'elle a chargé cette année les inspecteurs généraux de faire une enquête particulière sur l'enseignement du français.

A la session du conseil académique de Paris, en juin dernier, M. Albert Cahen, inspecteur de l'Académie de Paris, chargé du rapport officiel sur l'enseignement de la grammaire et des lettres, n'a pas caché

les inquiétudes générales. D'après lui on les entend exprimer si souvent et avec une telle insistance qu'il est impossible de ne pas penser qu'elles aient quelque fondement. Sans doute il a vu bien des copies excellentes et assisté à maintes classes de français bien faites, mais il indique expressément qu'on signale ou on redoute de divers côtés l'affaiblissement de la composition française, sinon dans la section essentiellement classique (latin-grec), du moins dans les trois autres, non pas que les élèves sachent peut-être moins de choses que leurs devanciers « mais ils écrivent beaucoup plus mal » ; aussi le rapport paraît-il très sympathique au vœu presque unanime du corps enseignant demandant qu'il soit consacré plus de temps à l'étude du français. C'est justement ce vœu qui va faire l'objet des délibérations du Conseil supérieur.

D'autre part, une revue pédagogique, l'*Enseignement secondaire*, a organisé sur l'état des études dans les classes de lettres une vaste enquête dont les conclusions sont encore plus nettes. Cette loi générale semble en découler : « Plus les sections ont conservé d'études classiques (latin ou grec), plus elles donnent de bons résultats en français. » Aussi dans la section sans latin ni grec, qui comprend au moins un tiers des élèves, les résultats, sauf quelques honorables et remarquables exceptions, sont-ils pitoyables. Un correspondant va jusqu'à écrire que « les élèves de cette section écrivent en patois, pensent et sentent comme des toucheurs de bœufs »; et presque tous concluent que refoulée d'un côté par les langues vivantes, de l'autre côté par les sciences, la culture française n'est plus considérée par les élèves que comme très accessoire.

Aussi tout un livre, livre excellent, d'un professeur de lettres (1), vient-il d'être consacré d'abord à intéresser l'opinion publique aux méthodes de l'enseignement du français, ensuite à plaider auprès d'elle pour « qu'une meilleure place puisse être faite, une place vraiment digne d'elle, dans notre enseignement scientifique, à l'éducation littéraire. »

Mais en quoi consiste au juste cette crise du français ? Veut-on des précisions ? Faut-il étaler la collection pédante des minuscules remarques des correcteurs ? Et si on le fait ne sera-ce pas une sorte de trahison, parce qu'on n'aura pas mis le bien à côté du mal, parce qu'on aura accumulé les fautes qu'on trouve dispersées, parce qu'on aura finalement, donné l'impression d'élèves plus mauvais qu'ils ne sont ? Sans doute certaines réserves sont nécessaires, et celle-ci en particulier qu'il ne faut pas attribuer le monopole des faiblesses à l'enseignement officiel, à telle Académie, ou à telle région : car les exemples vont être

(1) J. Bezard : *La Classe de français* (Vuibert et Nony).

pris non seulement dans une enquête qui a porté sur toute la France, mais surtout dans les expériences d'examinateurs au baccalauréat, et de Paris et de province, examinateurs qui voyaient devant eux les résultats de l'enseignement libre comme ceux de l'Université. Mais sous le bénéfice de ces réserves, voici quelques précisions indispensables, pour montrer l'étendue et la gravité de la crise.

Certes aucune des fautes qu'on va signaler n'était inconnue jusqu'à ce jour ; mais beaucoup sont, en quelque mesure, nouvelles, et toutes plus fréquentes.

L'orthographe d'abord est universellement en baisse. Dans certaines séries, aux examens du baccalauréat, on a constaté environ 14 % de copies ayant 15 à 20, et jusqu'à 25 fautes d'orthographe. Et il ne s'agit pas seulement de ces fautes sur les lettres doubles ou les *ph*, fautes dont les réformateurs orthographiques espèrent nous débarrasser. Je voudrais bien savoir quelle réforme orthographique guérira les candidats qui écrivent :

Il est venu de bonheur
Ce n'est pas s'y *difficile*
Il sans *faut*
Je l'ai appris par chœur
Elle ne peu *pas*
Ce proverbe est faut
Agrippine a empoissonné *Claude*

Ce ne sont pas là de simples fautes d'orthographe ou d'étourderie ; ce sont des fautes d' « inculture ».

Le sens de la construction d'une phrase française se perd ; et de cette perte, il y a un signe extérieur : plus de ponctuation ou une ponctuation incohérente. Le mal ne serait rien, si une phrase mal faite n'était trop souvent l'image d'un esprit mal fait. Qu'on lise cette phrase, citée par l'*Enseignement secondaire*, d'un élève de 3e B (sans latin) :

« *Heureusement que les métiers avantageux sont surtout parmi les ouvriers des usines, des commerçants à part quelques exceptions, et les métiers désavantageux se trouvent parmi les fonctions, sauf les députés, mais parmi les hauts fonctionnaires : président de la République, les ministres, la plupart se retirent avec un bénéfice négatif, bien que leur traitement soit très élevé, ils ont des frais qui dépassent de beaucoup leur traitement, il y a aussi les professeurs, les instituteurs...* »

Et il y en a encore une vingtaine de lignes, de ces divagations, qui sont moins encore d'une pauvre langue que d'un pauvre esprit.

La valeur exacte des mots est de plus en plus ignorée. On s'en aperçoit dans les interrogations orales ; on s'en aperçoit surtout à l'im-

propriété croissante du style écrit. Certainement les sens de beaucoup de mots allemands ou anglais sont mieux connus des élèves que les sens de nombreux mots français usuels : c'est que le mot étranger a un aspect nouveau qui attire l'attention, mais on croit toujours comprendre le mot français, on s'en fait une idée approximative, on mélange ces approximations, et voici quelques jolies confusions comme résultats :

Votre sexe est méprisable (pour « *votre* secte »)
Il était compatible *aux malheurs d'autrui.*
La famille doit nous inculper *les bons sentiments.*
Son Imminence *le Cardinal de Richelieu.*
Henriette obtient l'agrégation *de Clitandre comme mari.*
Le mot héros invoque *dans notre esprit les batailles.*
Boileau étudie la poésie dramatique et la poésie hippique, *etc., etc.*

Et comment donner une idée du manque de logique, de la pauvreté des idées, de la faiblesse des raisonnements de la sécheresse du style, etc. ?

Mais le signe le plus nouveau et peut-être le plus caractéristique de la diminution de culture littéraire est la trivialité navrante de l'expression. Les candidats écrivent comme ils parlent, et comment parle-t-on aujourd'hui ? Ce manque général de tenue du style est la meilleure preuve qu'ils n'ont pas le sentiment de ce que c'est qu'écrire. Ils font écrire à Corneille après le triomphe du *Cid* : « J'ai eu un succès fou » — et à Racine, après l'échec de Phèdre : « Ça m'a dégoûté ». L'un assure que les mathématiciens « doivent avoir la bosse » et l'autre que « les poètes sont pauvres comme Job ». Une dissertation sur le patriotisme inspire ces belles phrases : « Tous les pays ont du bon et du mauvais ; dans son pays on croit tout très bien », mais la palme revient à celui qui, faisant parler aux approches de la mort je ne sais plus quel génie méconnu, lui fait dire solennellement : « Dieu seul me jugera infailliblement... Lui du moins ne me rira point au nez comme tant l'ont fait en ce monde ! »

Et les censeurs professionnels de l'enseignement secondaire, méconnaissant cette simplicité, continueront à dire qu'il forme des « rhéteurs ! »

Ils disent aussi qu'il forme des « critiques littéraires ». Si ce fut vrai, c'est bien changé. Où les élèves trouveraient-ils le temps de lire les auteurs français et d'étudier l'histoire de la littérature ? Aussi la connaissent-ils de moins en moins. On prêtait autrefois à un candidat légendaire cette phrase fameuse : « Fénelon n'a jamais pardonné à Voltaire d'avoir mal parlé de Lamartine », mais ils ne sont pas des mythes les candidats qui écrivent aujourd'hui :

« La Fontaine a étudié les animaux dans l'*Histoire naturelle* de Buffon. »

« Racine a imité les tragédies *grecques* de Sénèque. »

« Voltaire s'est montré apôtre de la tolérance dans les affaires *Calchas* et *Lavy* ; il a défendu Cinq-Mars et de Thou contre Richelieu. »

Encore moins des mythes les deux candidats de la même série (sciences, langues vivantes) qui répondaient! en juillet dernier à l'oral : « Je ne connais Musset que de nom ! »

Où sont les générations de lycéens qui se faisaient punir pour lire *Les Nuits* en cachette ?

Sans doute, encore une fois, tous les devoirs ne sont pas écrits dans ce style-là ; ces fautes énormes, sont comme l'éruption extérieure symptôme d'une mauvaise diathèse ; peut-être même la minorité, restée fidèle aux études classiques, échappe-t-elle à cette diathèse ; enfin à la rigueur pourrait-on soutenir que ce sont là étourderies négligeables, s'il ne fallait pas se souvenir que la langue est, comme disait Luther, le fourreau de l'esprit et que l'étude du français se confond avec la formation du raisonnement, du jugement et du goût.



La crise a des causes scolaires et des causes sociales.

A l'école méthodes et programmes sont également responsables.

Les méthodes doivent avoir la plus petite responsabilité : car enfin, avec les anciens programmes, les mêmes méthodes donnaient de meilleurs résultats. Pourtant elles ont besoin d'être rejeunies, adoptées aux conditions nouvelles de l'enseignement et aux exigences de la vie moderne. Les rapports officiels signalent les efforts de nombreux maîtres dans ce sens : mais qui rajeunira les livres ? Quand on voit le fouillis et le fatras que sont certaines grammaires françaises soi-disant classiques, on s'étonne qu'il sorte encore de l'enseignement secondaire quelques gens sachant convenablement le français.

Les programmes, après avoir très heureusement développé la part du français dans les classes de grammaire, le sacrifient dans les classes de lettres ! On consacre *cinq* heures au français, quand « étudier le français » signifie faire des dictées ou des exercices grammaticaux et expliquer *Télémaque*, *l'Histoire de Charles XII*, *Esther*, *Athalie* (quelle série d'agréables perspectives pour les enfants !) — mais on n'y consacre plus que *trois* heures quand l'enseignement du français comprend la composition française et toute la littérature française. On plonge les élèves dans cette étude, quand elle est rébarbative ; on les en sèvre, quand elle commence à devenir attrayante. Faut-il s'étonner

que beaucoup en perdent le goût ? — Et pourquoi cette anomalie ? C'est parce que, aux approches du baccalauréat, les langues vivantes et les sciences deviennent plus exigeantes : 7 heures pour les langues, 10 heures pour les sciences, entre les deux 3 heures pour le français. Et encore le français, prétendent ses maîtres, aurait-il à combattre contre les mauvaises habitudes données par les langues étrangères. Quelle importance ces trois pauvres heures peuvent-elles donner à la langue et à la littérature nationales, bien que le professeur de français, par une jolie ironie, continue à s'appeler le « professeur principal », et surtout alors que le dessin, le dessin à lui tout seul, obtient **4** *heures* ? Vraiment la langue et la littérature françaises ne sont pas bien exigeantes en demandant au Conseil supérieur d'être au moins aussi bien traitées que le dessin.

Les causes sociales sont plus complexes et plus nombreuses : en dehors du milieu scolaire, les élèves vivent dans d'autres milieux qui leur enseignent avant tout à être pratiques : et leur première façon, assez maladroite, d'être pratiques est de négliger le français. Ces mêmes milieux sont envahis par tous les argots d'aujourd'hui, que les enfants s'assimilent rapidement. Les lectures, qui pourraient servir de remède, ou sont totalement négligées ou sont confiées à la direction de la marchande de journaux du coin. Combien d'élèves n'ont pas d'autres bibliothèques que les kiosques ! Les conversations offrent de moins en moins de ressources, car de plus en plus disparaît de tous les milieux ce type de l'homme cultivé d'autrefois, qui était un type d'humanité supérieure et d'humanité bien française. Deviendrons-nous une nation de barbares, qui voleront en aéroplane ? On le craindrait volontiers. Et pourtant lorsqu'un milieu cultivé subsiste encore quelque part, le professeur à vite reconnu, entre quarante, rien qu'au style, l'élève qui le fréquente.

Surtout, malgré les réformes les mieux harmonisées en théorie et les instructions les plus conciliatrices, nous ne savons guère trouver le juste milieu. Nous ressemblons à ce paysan de la légende allemande qui, pour monter sur son cheval, prend un tel élan qu'il retombe de l'autre côté. Nous étions, il y a quinze ans, plus occupés de notre supériorité intellectuelle que de notre supériorité économique. La réaction est venue, et, maintenant, c'est l'effort vers l'activité économique qui, jusque dans l'enseignement, fait tort à l'activité intellectuelle. C'est le cas de se rappeler le mot du journaliste américain mettant sur la même ligne nos finances et notre langue. Il n'est pas impossible de cultiver les deux à la fois, au contraire. « Ceux qui maudissent les pauvres *lettres*, sous prétexte qu'elles détournent les jeunes gens de la vie pratique, sont des « mandarins » dans leur genre ; ils tombent exactement

dans la même erreur que les « fins lettrés » d'autrefois, qui considéraient le commerce comme une forme inférieure de l'activité, et n'avaient pas assez de sarcasmes pour les « fabricants de sommiers élastiques ». Quand donc reconnaîtrons-nous qu'un homme pratique a tout avantage à recevoir une éducation libérale, et qu'il n'y a pas, en revanche, d'enseignement littéraire et d'enseignement philosophique qui ne reposent sur l'observation de la vie, qui ne doivent développer de bonne heure le souci d'y faire sa place par le travail » (J. Bezard : *La classe de français*).

En somme, l'affaiblissement actuel du français est la rançon du progrès qu'a été le « modernisme » de l'enseignement secondaire. Il ne faut pas que cete rançon devienne trop coûteuse aux intérêts nationaux, grands et petits, d'autant plus que le meilleur et le plus actif « modernisme » Duruy et les fondateurs de l'enseignement *moderne* l'avaient bien compris) serait précisément de développer l'étude du français. Aussi est-il souhaitable que le Conseil supérieur satisfasse au désir unanime de l'Université qui voudrait consacrer plus de temps et plus d'efforts à une étude, aussi précieuse à la prospérité matérielle qu'à l'avenir intellectuel du pays.

PAUL CROUZET.





La Vie littéraire

EDMOND PICARD : *Le Droit Pur* (Flammarion, éditeur). — EDMOND PICARD : *Ambidextre journaliste* (Larcier, éditeur). — JEAN CRUET : *La Vie du Droit* (Flammarion, éditeur). — PAUL GAUTIER : *Mathieu de Montmorency* et *Mme de Staël* (Plon, éditeur). — LUCY ACHALME : *Le Maître du Pain*, roman (Société d'Edition). — ANDRÉ VERNIÈRES : *Camille Frison*, roman (Plon, éditeur). — RENÉ PINON : *L'Europe et l'Empire ottoman* (Perrin, éditeur).

Edmond Picard est jurisconsulte, poète, orateur, dramaturge, journaliste, avocat, essayiste ou critique, philosophe, sociologue — il est surtout homme d'action. Edmond Picard est belge naturellement et de parti pris. Cela explique peut-être que son activité, constamment énergique, se soit exprimée de mille manières différentes et même contradictoires. Je supose que, placé dans un pays plus vaste, où les idées retentissent immédiatement dans le monde, il se fût appliqué systématiquement à exercer l'influence la plus utile à l'humanité. Et peut-être eût-il discipliné mieux et davantage concentré son action. En Belgique, il s'est joué de la vie, et il s'est joué parmi les idées. Il est entré tantôt nonchalamment, tantôt avec pétulance, dans tous les domaines de la pensée et de l'art. Certes, il a voulu agir, mais il s'est aussi regardé vivre. Il fut homme d'action parce qu'il ne pouvait pas ne pas l'être, mais il le fut maintes fois avec dilettantisme. Il porta partout l'infatigable curiosité de son esprit ingénieux, en s'amusant incessamment de ses découvertes. Et il vient d'écrire la *Philosophie du Droit* avec autant d'aisance qu'il en eut pour écrire des œuvres dramatiques où s'affirmaient violemment ses tendances de moraliste social, ou des poèmes, où simplement, ardemment, il chantait l'amour, ses frémisse-

ments, ses extases, ses fièvres, ses angoisses et ses désespérances. Il n'est pas possible du moins, de ne pas discerner à travers cette fantaisie toujours en mouvement, une personnalité libre, spontanée, forte, et, si je peux dire, riche et abondante, extrêmement variée, déconcertante, séduisante après tout par sa diversité même, bizarre peut-être au premier abord et peut-être fantasque mais, en fin de compte, singulièrement originale.

Il n'est pas commode de suivre M. Edmond Picard dans toutes les manifestations de son activité intellectuelle et morale. Il est encyclopédique, et il faudrait l'être comme lui. Mais certains traités essentiels se dessinent dans tous ses ouvrages et reparaissent aussi nets, que M. Edmond Picard écrive *Ambidextre journaliste* ou qu'il écrive *Le Droit pur*...

M. Edmond Picard a toujours et partout la même indépendance impétueuse et la même générosité véhémente. M. Edmond Picard est un des hommes pour qui l'âme belge existe. Il sépare la Belgique du reste du monde pour être assuré que la Belgique rayonne sur le monde. Il veut que les littérateurs belges puisent chez eux, en eux, autour d'eux, toutes leurs inspirations. Sans doute, sans doute ! Il n'en est pas moins vrai que M. Edmond Picard est parfaitement incapable d'écrire une œuvre qui ne soit pas conforme à l'idéal que se proposaient tous les écrivains français des âges classiques, et que se proposent encore, consciemment ou à leur insu, presque tous les écrivains français d'aujourd'hui : et chacune de ses œuvres sert à l'utilité commune. Il ne s'isole pas de la société pour écrire ; il pense perpétuellement à la société et au bien de la société, et il n'écrit, en réalité, que pour le bien de la société. Il ne peut déployer dans la vie courante toute son activité apostolique. Mais l'artiste qu'il est reste l'apôtre et l'homme d'action... Je viens de relire la préface valeureuse que M. Edmond Picard a mise à la deuxième édition de *Ambidextre journaliste*, comédie-drame en cinq époques et XLIV scènes... Il y expose des théories que son œuvre dépasse constamment. Il est, en littérature, le doctrinaire du particularisme belge. Il rappelle, non sans fierté, que en 1897 il a commencé par son *Discours sur le renouveau au théâtre*, une campagne pour contribuer à faire épanouir en Belgique une littérature dramatique qui fût propre à la Belgique, dépeignant le milieu belge, révélant la mentalité belge, employant les formes spéciales de langage belge... et le moins qu'on puisse ajouter, c'est que l'œuvre qui suit cette préface ne correspond nullement aux principes affirmés dans la préface ; elle n'offre aucun caractère proprement belge, elle n'est point une œuvre nationale, elle est, au contraire, une œuvre d'inspiration générale et de portée universelle — une œuvre humaine.

Le contraste est permanent, on peut dire la contradiction est permanente entre les théories de M. Edmond Picard et ses ouvrages. Il dogmatise pour la Belgique ; il écrit pour le monde. En même temps qu'il récommande le théâtre purement et profondément belge, le théâtre qui part de la Belgique pour y revenir, il proclame ses préférences pour le théâtre synthétique, pour le théâtre d'idées. Et il précise sa pensée de la manière la meilleure pour que s'accuse la contradiction fondamentale de ses doctrines et de son esprit, de son œuvre. Il oppose le théâtre d'idées au théâtre d'anecdotes. Celui-ci, dit-il, « se nourrit d'événements plus ou moins pittoresques en leur apparence, sans rechercher ce qu'ils peuvent recéler en dessous, *d'action des lois profondes qui régissent les sociétés humaines et le monde* ». Et il insiste : « Le théâtre d'idées a la prétention d'aller au delà. Il ne sort pas de la réalité pour divaguer dans les méandres, souvent charmants du reste, du symbolisme, de la féerie, du mysticisme. Il emprunte ses sujets à la vie strictement réelle, si féconde en drames, en tragédies, en comédies, en vaudevilles, et, principalement, en farces gaies ou sinistres. Mais il s'efforce à faire saillir ce qu'il y a de permanent, de général, sous cette agitation, qui n'est que la venue à la surface des directions souterraines qui nous oppriment, la pulsation redoutable de l'abîme, ce qu'il y a d'immuable dans le transitoire, là où l'on touche l'impossible, l'implacable, l'éternelle nature et son architecture cachée. Il veut ainsi faire surgir, en sa force et sa dignité émouvante l'IDEE, tragiquement tyrannique. » Bref, ce théâtre est inévitablement, comme je l'ai dit, une œuvre d'inspiration générale et de portée universelle — une œuvre humaine. Et cette conception du théâtre est exactement la conception française depuis beaucoup d'années. Oui, nous avons le théâtre à thèse : la thèse étant antérieure aux faits, et déterminant la combinaison, l'invention même du fait, déformant par conséquent la réalité. Mais nous avons surtout le théâtre d'idées : l'idée se dégageant peu à peu des faits, et s'imposant par la force toute puissante de la vérité comme la conclusion naturelle des faits. Et c'est au théâtre d'idées qu'aboutit normalement, fatalement, le mouvement du théâtre contemporain en France, car le théâtre est venu de l'étude pittoresque des milieux à l'étude des âmes. Au réalisme minutieux, tout extérieur, sinon absolument superficiel, s'est substituée lentement la vérité intérieure; tous les problèmes de la vie ont été envisagés par les dramaturges avec une curiosité de plus en plus pénétrante, et c'est ainsi que les dramaturges français se sont rattachés de plus en plus étroitement à la tradition classique de notre littérature française...

M. Edmond Picard s'y rattache lui-même, quoi qu'il en ait. Par

exemple son œuvre satirique, *Ambidextre journaliste*, est une œuvre brutalement et rudement généreuse. Elle prétend à l'amélioration de l'humanité. Elle n'est point du tout belge : et les critiques de Belgique n'ont pas manqué de dire que, un journaliste tel qu'Ambidextre, bandit, forban, avili, ignominieux, peut se trouver dans tous les pays du monde, excepté en Belgique. Elle est générale, vous dis-je, et je vous dis qu'elle est universelle. M. Edmond Picard a voulu « dramatiser l'évolution contemporaine du journalisme vers le mercantilisme et la subordination de tous les devoirs de la presse à la question de profit ». Le spectacle de cette évolution est atrocement douloureux ; et chacun en tire la leçon que le spectacle comporte, la leçon en ressort d'elle-même pour chacun et pour tous.

Mais — et on sent bien que j'évite de juger ici un auteur dramatique, je m'efforce seulement de marquer les éléments constitutifs d'un esprit intéressant entre beaucoup et si étrangement attirant — Edmond Picard, homme d'action, se manifeste surtout dans *Ambidextre*. Il accumule sur un seul personnage, qui devient monstrueusement symbolique, toutes les horreurs éparses dans la presse contemporaine. Son héros est un surhomme, il n'est plus un journaliste — il est LE journaliste, le journaliste abominable, le journaliste épouvantable. Il ne fait plus la peinture exacte, c'est-à-dire pondérée de la vérité. Il fait une virulente satire, une satire énorme et caricaturale. Il a vu les défauts..., il les a amplifiés en des vices... Il a aussitôt dénoncé ces vices avec une intrépédité frénétique : les dénoncer, c'était les combattre. Edmond Picard a été le champion de tous les honnêtes gens indignés — ou menacés — par la malfaisance abjecte de la presse vendue... Autant qu'auteur dramatique, il a été, selon ses penchants, moraliste et réformateur social. Au surplus, auteur dramatique, il n'a pas pu l'être sans innover, sans bouleverser les habitudes devenues des lois. *Ambidextre journaliste* se divise, non pas en cinq actes, mais en cinq époques. Ambidextre apparaît de dix ans en dix ans, transformé, dégradé à chaque période décennale. Et dans ces tableaux de la vie d'un homme d'aujourd'hui, nous voyons un personnage qui n'est d'aucun temps ni d'aucun pays, qui se nomme l'*Eternelle* et qui joue le rôle des chœurs dans le drame antique. M. Edmond Picard, écrivant *le Renouveau au théâtre*, appelait la résurrection des chœurs antiques.

« Ils exprimaient, ces chœurs, quand on les médite, la grande voix des foules, muette et pourtant incessamment résonnante comme le murmure des flots sur les rivages sonores. Le passé, et ses traditions, et ses préjugés. Le présent, et ses joies, et ses inquiétudes. L'avenir, et ses pressentiments, et ses prophéties. Ils planaient sur la nue ainsi que de grands nuages passant en laissant tomber la pluie des paroles

révélatrices, mélangée d'éclats de soleil et d'éclats de tonnerre. Ils expliquaient et résumaient. Ils posaient les problèmes humains et en indiquaient les solutions presque toujours tristes et terribles...

« Ils étaient enfin l'interprète compatissant des pensées des héros misérables, fléchissant sous le heurt de la Fatalité, monologuant en eux-mêmes sur l'inflléchissibilité du sort, se laissant aller aux rêveries douloureuses de quiconque se sent pris dans l'enchevêtrement des choses et se laisse aller, résigné à leur cahottement, sans plus se tendre pour la lutte, sans plus croire que la volonté est une arme suffisante pour triompher de la Destinée. »

M. Edmond Picard a ressuscité le chœur antique : audacieusement, il l'a ressuscité dans les circonstances où on attendait le moins sa résurrection. C'est que M. Edmond Picard, même lorsqu'il observe son temps et lui donne des leçons utiles, des leçons indispensables, est toujours un imaginatif, un lyrique.

Son imagination, son lyrisme s'étalent dans ce livre savant, entraînant sévère, exalté, qui s'appelle : *Le Droit pur*. Ce livre est publié dans la *Bibliothèque de Philosophie scientifique*, que dirige le Dr Gustave Le Bon. Le Dr Gustave Le Bon a fait de cette bibliothèque la bibliothèque de tous les gens cultivés. Par le succès qui a accueilli cette Bibliothèque, nous prenons l'idée la plus avantageuse de nous-mêmes, puisqu'il est enfin démontré que la frivolité n'est pas ce qui nous plaît le mieux. Dans la *Bibliothèque de Philosophie scientifique* avait déjà paru *La Vie du Droit et l'impuissance des lois*, par M. Jean Cruet, œuvre ferme et prudente. Mais M. Edmond Picard, dans son œuvre, toute différente de celle-ci, englobe toutes les civilisations. Je suis certain que cette œuvre est d'un poète en même temps que d'un juriste et d'un sociologue. Elle est débordante d'idées nouvelles, hardies, quelquefois téméraires, surprenantes et peut-être, au fond, sages, très sages. Elle interloque, puis elle passionne et on l'admire... Elle emploie des procédés de démonstration qui ne sont pas tout à fait usuels — qui sont néanmoins pertinents : « Les rapports entre le Fait Jurigène, sa Preuve et le Droit peuvent être représentés sous forme schématique... On voit, en haut de la figure, le Fait jurigène, protecteur des droits qui sort de lui et est suspendu sous lui. La Preuve est rattachée, non au droit, qu'elle ne concerne qu'indirectement, mais au Fait jurigène, son véritable objectif. Je l'ai tracée en un contour plus fort pour indiquer qu'elle persiste après la disparition du Fait jurigène, si souvent momentané. En somme, on peut dire que tout droit, *Jus*, marche ayant derrière lui, dans son passé, le *Negotium* — accompagné de l'*Instrumentum*, qui atteste et remplace celui-ci, — et protégé par son *Actio*. De telle sorte que quatre mots : *Negotium*, *Instrumentum*,

Jus, *Actio*, résument bien, dans un ordre logique, la Dynamique interne et externe de la mise en application ou en pratique d'un droit isolé. » Partout ainsi. La fougue de l'imagination développe la science et l'expérience. Et l'ensemble forme le mélange le plus savoureux. On a envie de discuter d'abord. On est bientôt pris, enchaîné. Il faut rejeter toutes les idées et toutes les hypothèses — et on n'en a plus le courage — ou bien se laisser dompter. L'homme d'action qu'est Edmond Picard remporte une nouvelle victoire.



Je me demande si on pourra jamais écrire la vie de Mathieu de Montmorency sans se moquer de lui. M. Paul Gautier, le très savant, très sûr et très élégant historien des relations de Mme de Staël et de Napoléon, s'y est essayé. Il vient de raconter l'histoire des relations de Mathieu de Montmorency et de Mme de Staël. Et il n'a pas souri une seule fois. Il a évité tout badinage. Mon Dieu ! que cet excellent historien est donc l'ennemi de la plaisanterie !

Evidemment, c'est une grande preuve d'intelligence (nous, Français, nous sommes rarement disposés à la donner), que de juger les hommes plus ou moins notoires, non pas avec notre esprit, mais avec leur esprit. Il faut tout comprendre pour ne jamais railler. C'est entendu ! Et il est bien certain que Mathieu de Montmorency, grand seigneur libéral, mal marié, facilement amoureux, bouleversé dans ses affections familiales par les catastrophes révolutionnaires, recevant alors le coup de la grâce, qui fut pour lui le coup de grâce, se laissant choir dans la dévotion, vivant pour Dieu et gouvernant pour sa Sainte-Eglise, n'est pas tout à fait un homme de notre temps, et qu'il ne doit pas être considéré de notre point de vue. Mais il est bien certain également que Mathieu de Montmorency était un drôle de corps — et que, pour jouir de la vie, il est bon de prendre le comique partout où il se trouve. Mme de Boigne ne s'en abstenait pas, elle qui n'a jamais fait figure de sotte. Elle était la contemporaine de Mathieu de Montmorency : elle était capable de tout expliquer des évolutions de son esprit et de son âme. Pourtant, elle a bien ri en observant le type extraordinaire de l'espèce humaine qu'était Mathieu.

Mathieu de Montmorency, galant chevalier, avait épousé l'acariâtre Hortense de Luynes, alors qu'il aimait la marquise de Laval. Mathieu donna, par amour, dans les idées nouvelles. « Lors de la première Fédération, l'exaltation, ou plutôt la mode, engagèrent un certain nombre de femmes les plus élégantes à aller traîner la brouette dans le Champ de Mars, pour aider manuellement aux préparatifs de la Fête soi-disant Nationale de la Fédération. La marquise de Laval ne

fut pas la dernière à s'y rendre, dans un beau carrosse doré, suivie de trois laquais portant la livrée de Montmorency et la manche du connétable, pour bien constater de son amour de l'égalité et témoigner combien elle aspirait à faire partie de la classe vénérable des travailleurs productifs. Une averse survenue, qui trempa ses légers vêtements et ses souliers de taffetas, donna un cruel démenti à ses prétentions civiques. Elle gagna une fluxion de poitrine ; le poumon s'attaqua, elle languit quelques semaines et expira dans les bras de Mathieu. Effrayée peut-être de la route que prenaient les actes révolutionnaires, et ramenée à des idées plus saines par les douleurs et l'approche de sa fin, elle les prêcha à son cousin avec l'éloquence du lit de mort. » A cette ironie toute voltairienne et si délicieusement française, vous reconnaissez Mme de Boigne. Depuis ce moment, Mathieu, en proie à la plus terrible des femmes, la sienne, se livra aux bonnes œuvres, aux mortifications de la chair et s'exalta dans les idées religieuses. Mais, en 1815, un rapprochement cocasse eut lieu entre les époux : « Mme Mathieu fut prise d'une passion immodérée pour son mari. Elle n'existait pas hors de sa présence, c'était un véritable roman. Et la figure de cette héroïne de quarante-cinq ans, laide, mal tournée, et surtout vulgaire à l'excès, achevait le ridicule de cette bouffonne lune de miel, que Mathieu supportait avec sa résignation accoutumée ». Mathieu de Montmorency mourut à l'église Saint-Thomas-d'Aquin, entre sa femme et sa fille, qui priaient à ses côtés le vendredi saint de l'année 1826...

Oui, doit-on sourire ? Mathieu de Montmorency était un homme très noble, mais il manquait de cette mesure qu'exige justement notre goût et il y avait en lui un certain déséquilibre. Il se consola de sa vie malheureuse et manquée, traversée de drames, par la culture des femmes, le développement en lui d'une infatigable amitié amoureuse, qui pouvait changer d'objet sans que son ardeur faiblît, et par son dévouement sans bornes aux intérêts de la Congrégation. M. Paul Gautier n'est intéressé par Mathieu de Montmorency qu'à cause de Mme de Staël. Il néglige donc de suivre Mathieu au delà de 1817, date de la mort de Corinne. Les hommes originaux de l'histoire sont toujours sacrifiés. Mathieu de Montmorency mériterait d'être étudié pour lui-même. Il est un des fous les plus significatifs et d'ailleurs les plus aimables de son époque. Toutes les exagérations sentimentales et intellectuelles de cette époque violente en ses soubresauts, se sont exprimées en lui... On négligerait complètement ce caractéristique Mathieu s'il n'avait aimé, devant Dieu et aussi devant les hommes, Mme de Staël et Mme Récamier. On ne m'ôtera pas de la pensée que M. Récamier était beaucoup plus digne d'attention que sa femme. Il

disparaît totalement à nos yeux et c'est Mme Récamier qui brille... Bref, M. Paul Gautier a regardé Mathieu de Montmorency pour mieux voir Mme de Staël. Du moins a-t-il fort bien vu, en même temps, Mathieu lui-même... Il a analysé avec une singulière pénétration ses aptitudes de directeur des consciences féminines. Mathieu de Montmorency auprès de Mme de Staël, comme auprès de Mme Récamier, représente l'amour qui prêche. L'exubérante Mme de Staël lui donnait de l'occupation. Il avertissait, il s'inquiétait, il conseillait. Il était un Mentor continuellement attendri. Sa sollicitude délicatement et frénétiquement affectueuse, avait besoin de s'épancher en des lettres. Proclamons vite que Mathieu de Montmorency trouva en Mme Necker de Saussure la plus agréable et la plus sage des correspondantes. Mathieu écrit, écrit, et la raison imperturbable de Mme Necker de Saussure enchante. Elle est le calme, la sérénité; sa cousine Staël est l'ouragan, la tempête. Quand les éléments se sont déchaînés, le bon Mathieu tout étourdi trouve un refuge dans le hâvre immobile. Il ne sait après tout ce qu'il aime le mieux. Est-ce l'effarante impétuosité politique ou amoureuse de Mme de Staël ? Est-ce la douce prudhomie intellectuelle et morale de Mme Necker de Saussure ? Mathieu de Montmorency aimait à aimer. Il s'abandonnait avec joie à ses penchants, depuis qu'il avait chargé Dieu de veiller lui-même aux intérêts de la vertu. Ses lettres sont un délice. Avec quelle délectation les écrivit-il ! Il révèle toutes les qualités les plus séduisantes, et sans doute sa pieuse réserve d'amoureux volontairement retraité avant l'âge, tourne ces qualités à la caricature. Toutefois Mathieu de Montmorency demeure sympathiquement caricatural. Il est très « rigolo » mais il a une si belle âme !

Et il écrit très bien, avec une onction tendre et comme gourmande. Il est le Saint-François de Sales des salons. M. Paul Gautier a expliqué, a « encadré » ses lettres avec finesse, avec goût. Son livre est en fin de compte, le plus plaisant du monde. La tumultueuse Staël s'y agite on ne peut mieux. Mathieu y devient symbolique. Bien qu'il soit tombé dans la bigoterie, il reste l'héritier d'une génération où l'on savait encore aimer les femmes parce que les femmes étaient encore aimables. Il n'a pas pu désapprendre à les aimer. A la fin du XVIIIe siècle, les femmes étaient toutes puissantes. Elles régnaient sur la société. Elles ne dirigeaient peut-être pas toutes les actions des hommes ; mais les hommes leur faisaient croire qu'elles les dirigeaient. Au vrai, elles exerçaient une profonde influence. Leur regard était souverain. Elles agissaient le moins possible ; elles inspiraient. Les femmes d'aujourd'hui ont changé tout cela. Elles intriguent. Elles écrivaillent. Elles encombrent par le vain bruit de leurs pauvres agi-

tations pétulantes et naïves. Nous rions d'elles, et cependant notre société n'est pas plus gaie pour cela. Elles n'ont plus aucune influence sur nous, et c'est ce qui nous désespère. Elles l'ont voulu. Inconscientes ou criminelles, elles ont détruit le charme essentiel de la vie sociale en France. Mathieu de Montmorency a bien fait de s'évader de cette terre vers le paradis où il y a des anges et peut-être la marquise de Laval. Il serait aujourd'hui complètement désué.

*
* *

C'est un bien curieux roman que vient de publier pour ses débuts Mme Lucy Achalme. Encore une femme de lettres ! Quand nous serons à trois cent mille nous ferons une croix et nous les y exposerons tour à tour !... Du moins, Mme Lucy Achalme a-t-elle su pourquoi elle faisait un roman. Elle a voulu prouver quelque chose. Elle ne l'a pas prouvé parce qu'il est rarement donné aux femmes de lettres d'aller jusqu'au bout de leurs intentions. Mais son roman a le mérite d'être instructif et amusant...

Mme Lucy Achalme semble très attachée aux vieilles coutumes des campagnes françaises, et particulièrement à celle qui maintenait dans l'indivision les biens d'une même famille et attachait tous les enfants, neveux, cousins, agnats et cognats à la culture de ce bien. Elle a écrit un roman pour démontrer la bienfaisance de ce régime communautaire. Son roman eût réjoui feu Edmond Demolins, qui était un sociologue intrépide et d'ailleurs superficiel. Au surplus, il est évident que ce système de communauté déplaît aux jeunes gens qui ont pris quelquefois le chemin de fer, écarte tout progrès d'industrie agricole et conduit les familles à une prompte dégénérescence. Mme Lucy Achalme qui partait en guerre pour exalter la communauté auvergnate des Bourgades, a dû battre en retraite et son œuvre demeure indécise.

Voici l'histoire : réalisme, idylle et mélodrame... Les Bourgade sont les héritiers d'un même nom. Ils vivent tous sous l'autorité du maître — le maître du pain — ils triment dur et mettent en commun les bénéfices. La fille du maître, Victorine, est fiancée à un de ses cousins. Mais elle s'éprend de Paul, mécanicien de la machine à battre. Paul est paresseux et roublard comme un chauffeur d'automobiles. Il veut épouser la fille pour avoir l'argent. Victorine quitte le domicile paternel, épouse Paul qui, par un procès, oblige les communautaires à un premier partage. Il mange ou il boit l'argent. Après quoi, il bat sa femme. Il meurt en mer. Sa femme revient avec un enfant, vers son premier fiancé qui l'épouse en bon garçon qu'il est. Elle

vivra sur la terre ancestrale, et maintiendra de son mieux les vieilles coutumes après avoir essayé sans bonheur de la vie moderne...

L'intérêt du livre est dans le rappel exact de ces vieilles coutumes. Mais comment la documentation précise peut-elle se joindre sans choc à l'intrigue romanesque ? L'une et l'autre se juxtaposent, se superposent, ont bien de la peine à s'harmoniser. M. André Vernières a écrit le roman minutieux de *Camille Frison*, ouvrière de la couture. Il sait tout ce qui se passe dans ce petit monde laborieux et aimable. L'érudition du sociologue ralentit l'imagination du romancier. Et on préférerait au roman alourdi de faits qu'a recueilli un bon statisticien, l'histoire — privée de littérature — de l'ouvrière de la couture dans notre civilisation contemporaine, étant données les conditions économiques, la concurrence, les débouchés, les frais généraux de l'industrie, le coût de la vie et le reste... Mme Lucy Achalme a mélangé, elle aussi, la science et le rêve. Celui-ci cause quelque préjudice à celle-là.

Mais son livre est édifié avec soin. Il est sobre dans ses dimensions et suffisamment élégant dans ses proportions. Il est l'œuvre d'un esprit sérieux, très sérieux. Il a une clarté qui manque généralement aux œuvres féminines. Il pourrait avoir plus de liberté et de séduction.

Le style est composite comme l'œuvre. Quand Mme Achalme dit : « le village des Bourgade... vivait en communauté depuis des siècles, à l'exemple des Guittard-Pinon, qui sont restés le type historique des associations agricoles », le sociologue que je suis élève une statue dans son cœur à ces sympathiques Guittard-Pinon, mais l'imaginatif que je prétends être se moque prodigieusement des Guittard et même des Pinon, (excepté, bien entendu, de René Pinon, qui est peut-être un de leurs descendants et qui vient, bien qu'il ne vive plus en communauté, de publier, à l'heure opportune, la deuxième édition de son ouvrage si riche de faits et d'idées — pas toujours justes — sur l'*Europe et l'Empire ottoman* et que je ne saurais trop vous conseiller de lire) ; en lui, le critique littéraire que je suis forcé de rester, se demande si Mme Achalme n'aurait pas dû écrire : « Le village des Bourgade vivait en communauté à l'exemple du village des Guittard-Pinon », ou « les Bourgade vivaient en communauté à l'exemple des Pinon-Guittard ». Et puis, Mme Lucy Achalme qui, cependant, a le goût de la forte simplicité convenable à une savante, n'évite pas toujours le style faussement précieux. Une de ses héroïnes tombe « dans le trou noir d'un évanouissement », un de ses héros « se taillade le cœur de petits coups de couteau qui ne guérissent pas ». Nous aurons ici des expressions savoureuses que nous ne comprenons guère

parce qu'elles ont disparu avec les associations communautaires, peut-être : le chanteau, une maie de chêne, les conchons et les ferrans de cuivre ; et en même temps nous aurons des expressions d'un goncourtisme exaspéré et suranné : l'odeur moite des étables, la lueur chaude d'un reflet pourpre de soleil couchant... Même, dans certaines phrases, se heurteront la fausse préciosité et la fausse simplicité : « Ecoute, je ne suis pas beau, ni bien tourné, mais je tiens à toi plus qu'à la vie et je vois bien que tu n'en tiens pas pour moi. C'est vrai que t'es tout plein joliette, comme dit la Mouistresse, et qu'y a bien des garçons qu'auraient envie de toi, mais y en a pas un qui t'aime avec plus de dévotion et qui sache mieux te défendre. Te rappelles-tu de ce chien enragé dont on avait peur, je l'ai assommé pour qu'y te touche pas ». Ce paysan communautaire qui adresse ce discours à sa fiancée n'aime pas avec dévotion, et s'il tient à Victorine plus qu'à la vie, il ne s'aperçoit pas qu'elle n'en tient pas pour lui...

Vétilles que tout cela ! Le roman de Mme Achalme, bien que sommaire, est un début très honorable, un bon début... J'ai dit , vétilles que tout cela. Je me rétracte. Ce sont là fautes graves. J'aime passionnément toutes les femmes de lettres en général et chaque femme de lettres en particulier.. Mais, j'ai horreur de LA femme de lettres... On ne peut pas brûler à petit feu la femme de lettres : elle renaîtrait de ses cendres. Il faut donc exiger que la femme de lettres nous apporte ce qu'elle peut nous donner... Voici une femme de lettres qui sait certaines choses et qui les sait parfaitement — la plupart ignorent tout avec outrecuidance : elles se rattrapent, si je peux dire, sur l'esthétisme — elle a écrit des études sévères mais sages et nettes sur *la Thèbe celtique*, sur *les Communautés des familles en Auvergne*. Elle n'a pas accompli une tâche vaine. Quel besoin a-t-elle de rimer, c'est-à-dire de faire des romans comme toutes les femmes de lettres, alors qu'elle peut faire des études originales que presque toutes les femmes de lettres sont incapables de faire ! Je rappelle à Mme Lucy Achalme, parce qu'elle me paraît digne qu'on le lui rappelle, le souvenir de Mme Arvède Barine, qui vient de mourir. Mme Arvède Barine n'a jamais voulu rimailler ni romance des fadeurs ou des pauvretés. Elle avait du goût, c'est-à-dire de la discrétion. Elle savait écrire. Elle a composé une œuvre historique qui ne périra pas de tout de suite. Et elle fut exceptionnelle parmi les femmes de lettres de son temps. J'entends qu'elle leur fut supérieure à toutes. Je dis à Mme Lucy Achalme, autour de ce roman, *Le Maître du Pain*, livre qui serait excellent s'il n'était pas un roman : « Mme Arvède Barine est morte ; et il y a une succession à prendre. »

J. Ernest-Charles.



La Vie théâtrale

THÉATRE-ANTOINE. — *Les Vainqueurs*, pièce en quatre actes, de M. Emile Fabre.

Mieux que la *Vie publique*, mieux que les *Ventres dorés* ou *Timon d'Athènes*, *les Vainqueurs* éclairent à nos yeux la personnalité de M. Emile Fabre. L'auteur ici ne se réserve point. Il se livre tout entier, avec sa force et ses faiblesses, avec les ressources et les impossibilités de son tempérament. En poussant à bout son effort, d'une façon si généreuse, il nous invite à reconnaître ses limites...

Pierre Daygrand, avocat célèbre, parlementaire influent, s'il parvient à renverser, au cours d'une interpellation, le cabinet Chéroy, sera ministre demain. Trente ans de lutte l'ont mené là. Il aurait pu demeurer le petit avocat de province qu'il était lorsqu'il se maria. Mais un noble instinct de domination le possédait. Il est venu à Paris. Il a exigé de lui-même, il a exigé de sa femme toutes les privations. Par son talent, par son travail, par une inflexible énergie, il a conquis peu à peu la fortune, les honneurs. Il croit déjà tenir le pouvoir. Le voici parvenu à l'instant critique de sa carrière. Il a dépassé cette période d'allègre activité où, jouant avec soi-même, un homme puissamment doué peut encore, à son gré, saisir l'objet de son ambition ou bien s'en détourner. Et le succès, même emporté de haute lutte, impose ses obligations.

Prisonnier désormais d'intérêts trop nombreux, en butte à trop de convoitises, Pierre Daygrand ne peut plus faire un pas en arrière. Il a dressé les siens à la chasse du pouvoir : bronchât-il à présent, il se verrait aboyé aux talons. Son gendre, René Dreyer, est un jeune docteur dévoré d'arrivisme. Sa femme elle-même, qui fut son associée, entend connaître les avantages d'une situation dont elle assuma jadis, à contre-cœur, toutes les charges. Amis et ennemis ont les yeux fixés sur Daygrand. Des courtisans le guettent, ou d'implacables détracteurs. A cette minute décisive, le moindre incident, la faute la plus légère, une maladresse, une imprudence, peuvent annuler toute une vie de labeur et de diplomatie.

Or, Daygrand a commis cette imprudence en acceptant de plaider pour un certain comte Firmiani contre un certain Redan, banquier, qui lui réclamait trois millions. Des gazettes insinuent aujourd'hui que Firmiani et Redan ne sont qu'une même personne, ou plutôt que Redan a créé de toutes pièces le personnage de Firmiani et imaginé ce procès pour rendre confiance à ses créanciers en agitant devant eux des millions-fantômes. En effet, Daygrand, qui agissait en toute bonne foi mais à la légère, n'a jamais vu Redan. Il ne connaît pas davantage Firmiani dont il a touché, cependant, vingt-cinq mille francs d'honoraires. L'avocat peut être accusé d'avoir favorisé sciemment une escroquerie. Il se dispose à ouvrir une enquête, lorsqu'un visiteur se fait annoncer sous le nom de : comte Firmiani. C'est Redan. L'escroc ne fait pas difficulté de reconnaître, avec une certaine grâce cavalière, sa supercherie. Mais comme Daygrand s'emporte, le menace de la police et veut le pousser dehors : « De toutes façons, lui dit Redan, je vous tiens : en me dénonçant vous vous perdez. Il faut que vous soyez mon complice ou ma dupe. Supposons que vous puissiez établir votre bonne foi : vous n'échapperez au déshonneur que pour tomber dans le ridicule, et l'un vaut-il mieux que l'autre pour assurer votre portefeuille ? Croyez-moi, arrangeons-nous. » Il n'est qu'un moyen de couper court aux méchants bruits : prouver l'existence de Firmiani, et pour cela verser aux créanciers de Redan les 750.000 francs auxquels le jugement du tribunal a réduit sa créance. Si Firmiani paye, c'est qu'il existe. Tout le monde sera satisfait, et Daygrand sera sauf.

L'avocat, qui ne s'est pas laissé convaincre au premier acte, nous apparaît, au début du second, mieux familiarisé avec les arguments de cette canaille de Redan. Mais où trouver les 750.000 francs ? Un parent, Claude Jesselot, qui est faible, et le docteur Dreyer, qui est sans scrupules, lui offrent cent mille francs. Daygrand y ajoutera ses économies. Pour le surplus, il se détermine à le demander à un riche

industriel de ses amis, M. Leprieur, qui l'obligea jadis à maintes reprises mais qu'il a depuis longtemps perdu de vue. Aussi chargera-t-il de la demande son fils Julien. Celui-ci refuse. Pourquoi ? Le matin même. dans une feuille ennemie, un article a paru dénonçant à l'origine de la fortune de Daygrand la tare ignoble d'une complaisance conjugale : Mme Daygrand aurait été la maîtresse de Leprieur. Daygrand fait sauter la bande du journal. Il parcourt des yeux l'article. Puis il le froisse entre ses mains, le jette à terre, le foule aux pieds.

Mais le trait a fait sa blessure. Dans l'esprit de Daygrand, des souvenirs s'éclairent, des soupçons s'ébauchent. Ils vont se préciser en certitude quand sa femme lui apprend qu'elle est allée chez Leprieur, toute seule, en cachette, et qu'elle a obtenu de lui la somme nécessaire. Daygrand hurle de colère et de douleur. Malgré les protestations, les supplications, les objurgations de Madeleine, il repousse avec dégoût cet abominable secours. C'est décidé. Il disparaîtra... Il suffit, cependant, pour ébranler sa résolution, que son collègue Vernod vienne l'informer qu'en présence des circonstances regrettables où il se débat, son groupe a jugé préférable de le décharger du soin d'interpeller le ministère et que lui, Vernod, portera la parole à sa place. Daygrand se redresse sous l'injure. Il cède à la pression des circonstances, et déclare qu'il montera demain à la tribune pour confondre ses accusateurs en leur donnant une preuve irréfutable de l'existence de Firmiani.

Daygrand a vaincu le dernier obstacle qui le séparât du triomphe... et de la déchéance. Il sera garde des sceaux. Mais entre sa femme et lui un abîme s'est creusé ; mais à l'heure même où tant d'autres les jalousent ou les envient, où les journalistes et tout un cortège d'amis nouveaux assiègent leur porte, ils sont assis tous deux dans une angoisse mortelle : leur fils Julien a souffleté le journaliste Pommier, la rencontre a eu lieu ce matin, on n'en connaît pas encore l'issue. Et les deux coupables gémissent en se frappant la poitrine. Presque en même temps surviennent les officieux pour apporter à Daygrand, avec leurs tumultueuses félicitations, la nouvelle de sa nomination, et l'un des témoins du duel pour annoncer que Julien est gravement blessé. La sonnerie du téléphone retentit : Julien est mort. On entend s'élever la plainte déchirante et le sanglot des *Vainqueurs*.

*
* *

Tel est ce drame, que le public a accueilli chaleureusement. Ce qu'on lui a reproché avec le plus de vivacité, c'est l'invraisemblance de son

point de départ. On a admis difficilement qu'un homme dans la plénitude de ses facultés, un homme d'intelligence et de caractère, se laissât intimider par un escroc sans avoir fait pour le mater la moindre tentative. En d'autres termes, on a contesté au dramaturge la justesse de sa donnée.

Pour moi, si j'entrais dans cette objection, ce serait pour la présenter sous une autre forme... J'accepte que Daygrand se conduise ainsi, du moment où M. Emile Fabre n'a pas voulu peindre en lui l'ambitieux, mais un ambitieux. On peut admettre n'importe quel fait si l'extension psychologique en est limitée à un individu. Et le signe dramatique choisi par M. Fabre n'aura rien d'arbitraire ; même exceptionnel, il sera le plus juste entre tous et le plus nécessaire s'il s'adapte étroitement à un cas, s'il correspond au signalement psychologique de l'individu Daygrand. Plus on précise la ligne d'un caractère et plus elle présente d'accidents ; plus il y aura dans un type de nouveauté psychologique, plus étranges apparaîtront ses manifestations. Etranges mais non point déconcertantes. Ce qui déconcerte, c'est de ne savoir plus relier, dans un drame, la série des faits matériels à la série des faits psychologiques. Entre ceux-ci et ceux-là il paraît y avoir, dans l'œuvre de M. Fabre, inadéquation. Et j'estimerais vain de chercher querelle à l'auteur sur l'affabulation de son drame quand on peut invoquer contre lui des griefs beaucoup plus sérieux. La vraisemblance matérielle est ici soumise à la vraisemblance psychologique. M. Fabre pouvait présenter son personnage au moyen de la péripétie dont il a fait usage. Et si la conduite de Daygrand parut invraisemblable, ce n'est pas qu'elle fût impossible matériellement ; c'est qu'elle est insuffisamment motivée psychologiquement. Du terrain des faits nous voulons porter la critique sur le terrain des caractères.

Tout l'intérêt du premier acte des *Vainqueurs* consistait dans la peinture de cet homme qui n'a de grand en lui qu'une grande ambition. Elle l'aveugle, elle l'affole. Il ne la domine plus. Il est la proie de sa conquête. Cet homme d'action n'était peut-être qu'un rêveur. Il a de l'impatience et de la gourmandise. Cet autoritaire est un voluptueux... Il fallait marquer avec relief ce caractère, et préciser, au moyen de traits originaux, son « moment psychologique », — ce moment où Daygrand doit, enfin, *jouer* le personnage qu'il a créé avec le meilleur de lui-même, réaliser en public sa propre valeur conquise sur les événements. Daygrand est honnête mais brouillon, entreprenant mais pusillanime. Il y a en lui de la rouerie et de l'inexpérience, de la brutalité et de la lâcheté. L'instinct de la puissance, égaré dans une nature insuffisante, mal servi par les facultés pratiques du person-

nage, va faillir à sa visée. Il dégénère en ambition vulgaire. M. Fabre nous a montré dans quelles circonstances matérielles s'opère cette transformation, sans nous faire participer aux révolutions intimes de l'individu qui la subit. Et s'il réussit toujours à nous intéresser, il ne parvient jamais à nous émouvoir.

***

J'insiste sur ce point : que l'auteur ayant observé des faits authentiques et leurs liaisons formelles, néglige d'élucider les conditions psychologiques selon lesquelles ils se produisent. Est-ce à dire que toute péripétie de ses drames demeure inconditionnée, sans cohésion logique, ainsi que dans les mélodrames ? Non. Son observation n'est pas sans vérité, mais sans curiosité originale. Il observe et reproduit honnêtement, mais du dehors, non la vie mais les faits, leur mouvement et leur force acquise, dégagée de cette participation avec l'esprit qui les doue de pathétique. Voilà un type d'auteur dramatique de cette espèce que Dumas fils, dans la préface du *Père prodigue*, définissait : « Un metteur en œuvre des mouvements purement extérieurs de l'homme. »

Si M. Emile Fabre excelle dans la combinaison des événements, il échoue dans la peinture des sentiments. Les événements, chez lui illustrent les sentiments, mais ne les motivent pas plus qu'ils ne subissent leur réaction profonde. Ses pièces offrent une dissociation très caractéristique de l'élément social et de l'élément intime.

L'auteur avait marqué jusqu'à ce jour une forte prédilection pour les scènes de la *Vie publique*. C'est le titre d'un de ses ouvrages. Dans *Timon d'Athènes* il s'était plu à faire évoluer sur l'agora les masses populaires. L'action des *Ventres dorés* se déroule entièrement, si l'on peut dire, au dehors. Elle nous montre l'homme sorti de chez lui, entretenant avec ses semblables des rapports d'utilité, et s'efforçant dans les luttes qu'il soutient, à offrir la moindre prise sur son être secret. Là l'élément social domine. L'élément intime, tant il est furtivement indiqué, doit être considéré comme exclu. On peut regretter son absence, mais il la faut admettre. Et les *Ventres dorés* sont une pièce réussie.

Dans *Les Vainqueurs*, il en va tout autrement. C'est une crise intime doublée d'un drame familial qui se déroule dans la maison des Daygrand, et dont les événements sociaux ne sont que le prétexte. Or.

c'est ici que s'attestent ce que j'appelais en commençant les « impossibilités » du tempérament de M. Fabre.

Dans un feuilleton du *Temps*, M. Adolphe Brisson voulut bien accorder que l'auteur des *Vainqueurs* « devient indécis et gauche dès qu'il aborde l'étude de la psychologie féminine. » Et il ajoute : « S'il aime la femme, il ne la pénètre pas ; il ne sait point noter et traduire ses complexités, l'enveloppement de son charme, la coquetterie de ses mensonges, les mille caresses subtiles par lesquelles elle s'impose aux hommes et les asservit. Et lorsqu'il aborde ce chapitre, ses qualités se tournent en défauts, sa franchise d'allure devient brutalité, sa verdeur rudesse, sa droiture incompréhension. Il a le poing trop lourd pour toucher sans les briser à ces choses frêles... Tel un burgrave, ganté de fer, qui voudrait saisir sur une rose les ailes fragiles d'un papillon. Le papillon et la rose en seraient meurtris... »

Point n'est besoin de tant de métaphores pour déclarer tout net que M. Emile Fabre n'est point du tout psychologue. Observateur, soit, mais nullement psychologue, — qu'il s'agisse, d'ailleurs, de psychologie masculine, aussi bien que de la féminine. M. Fabre connaît les hommes. Il ne connaît pas *l'homme*.

Nous avons vu que d'une insuffisance psychologique résultait, au premier acte, la faiblesse de son point de départ. De même, au début du second acte, le revirement de Daygrand est très pauvrement motivé. Le personnage ne se soutient que dans la mesure assez restreinte où il participe à la vie sociale, dans la scène avec Redan, qui est curieuse, dans celle avec Vernod, qui est plaisante. Au contraire, sa grande scène avec son fils, au second acte, celle avec sa femme, au troisième, témoignent d'une absence absolue d'invention. L'auteur y tombe dans le convenu. Il fait « du théâtre ». Les figures de Julien et de Mme Daygrand ne portent aucun trait qui les distingue. Ils ne disent rien qui leur soit personnel, rien de nécessaire. Ils n'ont aucune spontanéité psychologique et se bornent à servir les nécessités de l'action. Nous ne les connaissons pas. C'est pourquoi nous ne sommes guère émus par leurs révoltes et leurs désespoirs.

*
* *

Quoi qu'il en soit, on ne saurait priser trop haut chez M. Emile Fabre la probité du talent et la sincérité. Par l'ampleur de ses conceptions et la conscience qu'il apporte à les réaliser, par la pondération réfléchie de sa production, il est un de ceux qui honorent le plus la scène contemporaine. La très haute idée qu'il a de son art, commande

à elle seule le respect. Et la franchise qu'on met à discuter ses erreurs est le garant d'une estime véritable.

J'ai dit que *les Vainqueurs* avaient trouvé de la part du public un accueil enthousiaste. Une belle part du succès revient à Gémier qui a monté la pièce et joué le personnage de Pierre Daygrand avec une maîtrise incomparable.

*
* *

THÉATRE DE L'ŒUVRE. — *Elektra*, drame en deux parties, de M. Hugo von Hofmannsthal.

M. Hugo von Hofmannsthal, ainsi que nous en instruit un succincte étude publiée par M. Henri Guilbeaux dans *La Phalange*, « est l'un des plus originaux et des plus délicats écrivains qui composent le cercle viennois... Il fut des premiers et des plus assidus collaborateurs des *Blætter für die Kunst*, périodique fondé par Stefan George, le disciple de Mallarmé en Allemagne... Il a d'abord subi l'influence de Gœthe, de Jacobsen, de Stefan George et du symbolisme français... »

L'*Elektra*, que vient de représenter le Théâtre de l'Œuvre, porte en effet la marque d'une influence symboliste, particulièrement celle de Mallarmé, à laquelle il faudrait ajouter, semble-t-il, celle d'Oscar Wilde, — le Wilde de *Salomé*. C'est l'œuvre d'un styliste raffiné et, si pieux qu'aient été les soins des traducteurs, MM. Paul Strozzi et Stéphane Epstein, il est à craindre que les beautés d'*Elektra* n'aient pas toutes passé dans notre langue.

Sur les thèmes que lui fournit Sophocle, M. Hugo von Hofmannsthal brode de puissantes variations lyriques dont quelques-unes doivent être admirables par le rythme, la plénitude et la couleur du style, la force des images. On a particulièrement applaudi, l'autre soir, la scène où Elektra lance contre Klytaimnestra ses furieuses imprécations, celle où Elektra tente sur sa sœur Khrysothémis une sorte d'incantation du courage et de la volonté, celle enfin où Orestès se fait reconnaître d'Elektra.

Dans le personnage d'Elektra, Mme Suzanne Desprès a montré une véhémence sauvage, un emportement tragique. On ne pouvait demander plus de force. Peut-être eût-on souhaité plus de nuances et de subtilité.

Le spectacle de l'Œuvre se terminait par un acte de M. Tristan Bernard, qui fit jadis représenter sur la même scène le *Fardeau de la Liberté*. Et comme toujours après avoir applaudi une de ces œuvret-

tes incisives, fantaisistes, quelquefois profondes, on se demande avec impatience quand M. Tristan Bernard, qui est un des seuls observateurs originaux de ce temps, se décidera à nous donner la grande comédie de caractères qu'il nous doit et qu'annonçait *Monsieur Cado-Mat*.

*
* *

THÉATRE DES ARTS : *Kaatje*, pièce en quatre actes en vers de M. PAUL SPAAK.

Voici une charmante pièce, soigneusement écrite, gracieuse et sobre. Elle ne vaut point tant par la qualité du drame qu'elle expose, ou par le symbole qu'elle propose, que par la fermeté du discours, l'ingéniosité et la propriété du détail, et ce sens si profond, si émouvant de l'intimité qui appartient aux maîtres hollandais et que M. Paul Spaak semble priser par dessus tout. L'auteur de *Kaatje*, en remontant à travers les âges aux traditions de sa race, s'apparente, plus près de nous, à Paul de Coster, l'auteur d'*Ulenspiegel*. dont il a la verve drue et l'aménité pénétrante. A peine relève-t-on çà et là, dans sa pièce, quelques fâcheux éclats à la Rostand, exagérés d'ailleurs par les acteurs. Une intrigue extrêmement simple, deux ou trois sentiments primitifs : l'amour du pays et du foyer, l'amour de l'art, et l'amour, suffisent à faire de *Kaatje* un petit drame très poignant, très réel, et très noble en ses modestes proportions.

JACQUES COPEAU.





Les Concerts

CONCERTS COLONNE ET CHEVILLARD.

Le même recueil de Tristan Klingsor, d'où M. Ravel a tiré trois figurines aux traits aigus (*Shéhérazade*), n'a pas inspiré moins de huit mélodies à M. Georges Hue ; trois furent exécutées au Châtelet, le 22 novembre, et l'une, la troisième, me plaît pour la mélancolie dont la flûte y soupire ; la voix de Mme Mellot-Joubert est correcte. A ce même concert, M. Gabriel Pierné, remplaçant M. Colonne absent pour cause de lauriers à cueillir, a pris le *Prélude à l'Après-midi d'un Faune* dans un joli mouvement qu'il a maintenu par la suite, sans préjudice de souples ondulations. Si le titulaire de ce glorieux pupitre semble mieux fait pour soulever les masses, son jeune lieutenant vaut par la délicatesse et la sûreté du goût. L'un excelle en Berlioz ; l'autre préférerait Debussy, que je n'en serais pas étonné. Le *Don Juan* de Richard Strauss, qui terminait un copieux programme, est le premier des poèmes symphoniques où ce musicien a manifesté sa virtuosité ; ce n'est pas le meilleur : beaucoup de violence, pour couvrir beaucoup de banalité ; musique funambulesque, qui escamote son propre vide à grand renfort de boniments ; gestes extravagants qui aboutissent à de grands coups d'épée dans l'eau. En accordant sa faveur à Richard Strauss, l'impérial journaliste si populaire en France a montré qu'il savait se reconnaître.

Au dernier concert Chevillard, une « *Symphoniette* » de Rimski-Korsakov témoignait d'une naïveté qui charme et rebute tour à tour. Les idées, empruntées au chant populaire, ou personnelles, ont toutes le même sort : sans développement, sans modification d'aucune sorte, elles se répètent, sous des reflets d'orchestre habilement ménagés, et l'on voit l'auteur qui leur sourit, paternel. Certaines de ces idées sont fort attachantes : ainsi, dans l'*Andante*, c'est une joie de retrouver cette chanson où la jeune fiancée, par une rustique allégorie, dit adieu à sa liberté :

La jeune cane grise sur la mer
Nage et se baigne et joue avec l'écume,
Rejoint le bord, se sèche et se secoue,

Et se secoue et se lamente ainsi :
« Me faut-il donc regagner cette rive ?
Voici l'hiver, le froid hiver qui vient ;
Voici le gel cruel qui va tomber,
Voici la neige épaisse qui descend.
Oh ! ne jamais sortir de cette mer !
Oh! ne jamais regagner cette rive ! »
La jeune fille est seule dans sa chambre ;
Seule Fécla est dans sa chambre haute,
Lave son corps et se baigne de larmes.
« Me faut-il donc quitter mon pauvre père ?
Me faut-il donc dire adieu à ma mère ? »
Il veint, Naoum, il vient avec son train ;
Fils de Pamphile, il vient à toute bride,
Prendre Fécla, la chère, par la main,
Pour la conduire au tribunal de Dieu,
Et la mener ensuite à sa maison (1).

Mais la diversité des voix de l'orchestre ne saurait suppléer aux paroles absentes, et lorsque la mélodie reparaît pour la quatrième ou cinquième fois, malgré sa beauté grave, elle n'est plus désirée. Quant aux chants qui appartiennent à l'auteur, ils ont de l'intérêt autant qu'ils imitent le tour populaire ; et le thème du premier mouvement, qui se donne une allure classique, n'en a point.

Je sais bien que l'air d'*Eugène Onéguine*, chanté par M. Senius à ce même concert, est fait pour un fade héros d'opéra italien. Tchaïkovski est italien, c'est sa manière d'être russe. Mais il vaut mieux un sentiment vulgaire, que point de sentiment du tout, et si cette musique a des grâces faciles, du moins s'écoute-t-elle sans effort. Pourquoi vouloir que l'art soit toujours un problème ? Pourquoi ne se proposerait-il pas, de temps à autre, la tâche moins noble de favoriser nos digestions, que si souvent il contrarie ? La voix du chanteur était belle, mais forcée, selon une méthode qui semble allemande.

J'ai peu entendu celle de Mlle Jeanne Hatto, dans le *Sommeil de Canope*, de M. Gustave Samazeuilh. La faute en est à l'orchestre, qui pouvait être plus discret, mais une partie en revient au compositeur aussi, dont l'écriture gagnerait, me semble-t-il, à affecter des lignes plus simples. même à rechercher une certaine sécheresse. La matière est abondante et généreuse ; M. Samazeuilh est, parmi nos jeunes compositeurs, l'un des mieux doués pour la musique ; très éclectique d'ailleurs, il ne relève d'aucune formule, et se rattache directement à César Franck, dont il comprend et partage la chaleur d'émotion. Mais César Franck n'est d'un bon exemple que pour l'inspiration, non pour le style, qu'il eut toujours diffus. Il faut le dépasser. Que M. Samazeuilh n'abdique pas cette ambition ! LOUIS LALOY.

(1) Recueil de Rimski-Korsakov. Traduction nouvelle.



Les Expositions

ODILON REDON (Galerie Druet). — EDOUARD VUILLARD (Galerie Bernheim). — MAURICE DENIS (Galerie Druet). — VAN DONGEN (Galerie Bernheim).

Il faut aux dilettantes des expositions comme celle de M. Odilon Redon pour comprendre que le « sujet » n'offre à la critique d'art que le moins direct et le moins positif de ses éléments de connaissance. M. Redon, tel Janus, est muni de deux visages. L'un regarde en arrière et reflète en ses yeux les derniers mirages « décadents », l'autre est tourné vers l'avenir et propose une leçon remarquable à ceux qui se préoccupent de rétablir les notions chromatiques, délibérément faussées au nom des sophismes impressionnistes. On se tromperait donc gravement en *classant* M. Redon. L'intérêt que présentent ses pastels est d'une actualité que leurs sujets seuls pourraient induire à mettre en doute. Si nous voulons être équitable, évitons de trop solidariser la mémoire de Des Esseintes et l'inspiration du peintre que favorisa son goût dévoyé. Au demeurant, l'admiration de Des Esseintes n'alla à M. Redon que parce qu'il représentait des objets irréels qui réveillèrent sa curiosité blasée. De plus, M. Redon n'était, au temps de Des Esseintes, que le lithographe, éminent d'ailleurs, de *la Tentation de Saint-Antoine*. Le coloriste ne s'est en somme découvert que récemment chez lui. Il s'était préparé dans un long recueillement et ne s'est produit au jour que fort d'une pleine expérience. Aussi la richesse d'harmonie est-elle la qualité maîtresse des ouvrages que M. Redon vient de nous montrer. Techniquement parlant, c'est par ce côté surtout qu'il convient de les estimer. Technique à part, il reste à M. Redon beaucoup de titres à notre estime, et d'abord son sens du mystère auquel, en fin de compte, est dû presque tout son pouvoir d'expression. Ce n'est en effet ni par le contour, ni par les « volumes », que M. Redon nous émeut aujourd'hui. Sauf dans le beau *Portrait de Mme R...*, le dessin possède rarement une éloquence matérielle capable de se suffire. Il nous souvient pourtant que M. Redon, comme lithographe, manifesta naguère de rares vertus plas-

tiques. Mais il expliquait tout alors par le blanc et noir, au lieu qu'il explique tout maintenant par la couleur. Et M. Redon est exclusif, sûr qu'il est de son identité. Cette identité repose, d'une part, sur son instinct fantastique, d'autre part sur sa sincérité — sincérité d'autant plus notable que M. Redon naquit à la vie artistique dans un temps où sévissait le plus néfaste cabotinage. En résumé, contrairement à l'opinion de quelques-uns, on ne peut encore porter un jugement fixe sur l'œuvre de M. Redon. Certes, il n'étendra pas ses conquêtes dans le domaine du savoir, et il est peu probable qu'il nous réserve des surprises. Seulement, étant donné que son travail concorde en esprit avec les efforts des « jeunes », on ne saurait déterminer au juste la portée que lui reconnaîtra l'avenir. Contentons-nous, par conséquent, de rendre hommage à la probe figure que fait M. Redon dans l'art contemporain et réservons-nous de revenir, à l'occasion, sur les suites éventuelles de son exemple.

*
* *

Le projet originel de M. Vuillard dut être de s'adapter strictement à son époque. M. Taine est évidemment responsable d'un souci de cette espèce et il eût trouvé sans doute en M. Vuillard un thème à dissertations tendancieuses. M. Vuillard paraît s'être pénétré de cette maxime que « l'homme n'est pas dans la nature comme un empire dans un empire, mais comme une partie dans un tout ». Il l'a poussée aux extrêmes conséquences en assimilant son semblable aux dessins de tenture et aux fleurs des champs. Tout put donc afficher des prétentions égales à requérir la curiosité de M. Vuillard, lequel se prêta docilement aux sollicitations de l'univers sensible. Forcé, nonobstant, de se spécialiser, il se voua à « l'intimisme ». Passant des humbles intérieurs aux appartements luxueux, il rassasia son œil, avide d'exercer son génie perceptif. Pas un des motifs d'extase que recèlent les lambris, les chaises et les nappes, n'échappa à son perspicace inventaire. Il les consigna avec une subtilité surprenante, pendant les quinze années qui le menèrent à sa gloire. Puis, il y a trois ans, le subit désir lui vint de prendre l'air du dehors et son regard citadin se posa délicatement sur les campagnes. En dernier lieu, les ports et les pêcheurs bretons l'arrêtèrent.

Ce que M. Vuillard chercha sans doute en opérant ce retour à la nature, c'est à infuser à son talent un peu de sève physique, et ceci tendrait à prouver qu'il a de son passé une appréciation sans complaisance. Il s'est aperçu que trop de lettrés, trop de raffinés entraient dans la composition de son public et que cela lui indiquait suffisamment ses lacunes. Il a compris que sa préciosité le conduisait à préférer trop la beauté optique à la beauté humaine, et qu'il versait de la sorte dans un pur intellectualisme. La grandeur de l'art provient

de ce qu'il ne s'enferme pas dans la minute présente et c'est le présent seul que lui laisse exploiter le fatalisme scientifique, auquel M. Vuillard sacrifia trop longtemps. Les sensations colorées relèvent de l'éphémère. Bâtir sur elles, c'est fonder sur le sable. Le morne écoulement des phénomènes n'est pas le tout du monde, il est moins encore le tout de l'art, qui vit de vraisemblances morales.

N'allons pas, là-dessus, méconnaître les mérites moraux de M. Vuillard ! Il compte au nombre des artistes les plus estimables de l'heure actuelle. La vérité de cœur que ses travaux indiquent est assez peu fréquente pour que l'on se félicite de la rencontrer. Elle est la garantie de la portée des œuvres et marque la personnalité de leurs auteurs. M. Vuillard est certain de ne pas voir tomber à l'oubli ce qu'il nous a dit sur l'enveloppe des choses. Nous aimerions maintenant l'entendre nous parler de lui-même. Assurément, outre que le sortilège y subsiste, il y a dans ses dernières peintures une tendance vers le choix, vers l'unité, vers la synthèse et vers la spontanéité, qui n'est pas pour nous déplaire. Mais il y a en elles trop d'impartialité toujours, trop de spéculation technique, trop de panthéisme de salon, quoique l'existence au plein air en fasse les frais. Et aucune d'elles ne réussit à nous distraire de la remarquable *Dormeuse* que M. Vuillard peignit en 1892, de l'émouvante page intitulée en 1900 *Devant le mur du jardin*, et de l'humble et touchante *Cheminée* qui porte la date de 1902. D'où nous concluons que le règne du « pur œil » équivaut en danger à celui du « pur esprit ».

***

Au rebours de M. Vuillard, M. Maurice Denis semble s'ingénier à réagir contre son temps. Il cherche la philosophie de son art dans un tout autre sens que celui que désigne le millésime 1880. M. Maurice Denis, croyons-nous, ne refuserait pas son aveu à cette définition donnée par George Sand : « L'art n'est pas une étude de la réalité positive, c'est une recherche de la vérité idéale ». Car, si M. Denis fait preuve d'une intention favorite, c'est bien d'idéaliser ce que sa main reproduit. L'œuvre de M. Maurice Denis n'est cependant pas une transposition de la réalité, elle est plus exactement la traduction d'un rêve. M. Maurice Denis est un rêveur, un poète. Il est particulièrement à l'aise et particulièrement lui-même dans ces toiles exquises appelées *Cantique à la Madone*, *Annonciation*, et l'on constate, au *Portrait de M. et Mme V. R.*, combien il est contraint quand il se trouve aux prises avec une *réalité* à laquelle son esprit critique lui interdit de s'ajouter. Et c'est la force de M. Maurice Denis, que sa propension à se mirer dans les choses pour dégager leur âme. Ce qui le rend attachant. c'est qu'il n'est pas détaché.

L'importance grandissante de M. Maurice Denis s'explique facilement. Nous sommes excédés d'inachevé. Trop d'artistes se satisfont d'esquisser leurs pensées, de sténographier le langage que leur tient la nature. M. Maurice Denis est l'un des rares qui montrent le désir de réaliser, de construire. Il a commencé par de menues constructions, où dominait la gentillesse ; il veut continuer par de plus vastes entreprises, sa maturité approchante le rendant plus grave. En tête des réalisations complètes à ce jour vient son *Cantique à la Madone*. Dans l'acception pascalienne du mot « déterminant », cette toile peut être qualifiée de déterminante. Elle résume une phase entière de la production de M. Maurice Denis. Au point de vue de l'exécution, la trame en est plus serrée que celle de la majorité de ses ouvrages et le sentiment religieux de M. Maurice Denis y atteint son plus haut degré de suave intensité. Mais le sérieux de l'inspiration y est moindre que dans la vue de *San Momenico* de Sienne, et le style y est beaucoup moins ample que dans l'*Etude* de femme couchée pour l'*Histoire de Psyché*. On est autorisé à inférer de ceci que M. Maurice Denis se transforme en ce moment et porte plus avant les limites de son domaine. Réservons donc toute conclusion à leur égard. Faisons confiance à M. Denis, en plaçant nos espoirs sur sa tête. S'il n'est pas strictement un modèle, il est assurément un exemple. La grammaire et la syntaxe ont en lui leur lucide gardien, aux saines idées duquel ramèneront fatalement les excès du bon plaisir où choit M. Van Dongen.

*
* *

De tout temps, la peinture hollandaise se montra éprise des jeux de la lumière. Les objets n'eurent de prix pour elle qu'autant que la lumière leur décernait une caresse, et le génie de Rembrandt utilisa, comme on sait, ces prédilections nationales. M. Israëls est le dernier émule de Rembrandt qui ait fait école, et rien n'est plus étrange et plus déconcertant que de voir procéder de lui l'incendiaire M. Van Dongen. Car M. Van Dongen, indiscutablement, est en droit de se réclamer de M. Israëls. D'étroites affinités unissent aux ouvrages du maître de Groningen le *Pêcheur* qu'il peignit en 1894. Même pâte éteinte et gluante, même facture épaisse et vague en sa précision brumeuse. C'est sans doute le dangereux exemple de Van Gogh qui émancipa M. Van Dongen de la tutelle de M. Israëls. L'émancipation fut achevée par M. Matisse.

Pour mieux rompre toutes ses attaches, M. Van Dongen changea de milieu, et, de la tendre intimité du foyer, il tomba dans la publicité bestiale des boutiques foraines et des lupanars. La violence du contraste lui fit sentir isolément et puissamment cet aspect tapageur de la vie et certaine âpreté en passa dans son talent. Seulement, dans une

pareille âpreté, Constantin Guys et Toulouse-Lautrec apportèrent antérieurement une mélancolique fierté d'âme, ignorée de M. Van Dongen à un point parfois gênant.

Il est excessivement difficile, au reste, de se prononcer sur le cas de M. Van Dongen. Ce cas se relie à ceux de plusieurs jeunes peintres qui se créent depuis quelque temps une place au soleil en luttant avec lui de rutilance. M. Van Dongen étant tout près de ses débuts, il y a lieu de s'étonner qu'il en soit déjà si loin. Néanmoins, sauf la toile symboliste dénommée *Nuages*, l'ensemble de son exposition respire la sincérité. La qualité organique de sa touche atteste, de plus, que M. Van Dongen est naturellement peintre, qu'il est pourvu de dons véritables, de « tempérament ». Ces dons, à parler franc, sont encore incultes à demi. Le registre de M. Van Dongen n'est pas fort étendu. La preuve en est que celles de ses peintures qui ont le plus de tenue sont celles où du noir intervient, telle *La Dame aux gants blancs*. Les autres flottent un peu et ressemblent trop à des affiches. Mais toutes sont curieuses — pathologiquement presque — par la sensualité trouble qui caractérise leur matière. Cette sensualité, lourde, moite, animale, et qui pèse sur la rétine ainsi qu'un Bourgogne suspect pèse sur l'estomac, constitue le lien le moins artificiel des soixante peintures de M. Van Dongen. Encore est-elle inégale, considérablement plus vibrante et corpulente, notamment, dans *La Belle Juana* que dans *Sur un sofa*. Quoi qu'il en soit, elle est la signature de M. Van Dongen, de qui les tableaux, à son défaut, seraient susceptibles d'attributions diverses, C'est à quoi, par parenthèse, se trahit la jeunesse de leur auteur, que M. Bonnard, entre autres, a séduit autant que M. Matisse.

Pourquoi, hélas ! l'ambition de M. Van Dongen est-elle entièrement tournée vers la couleur ? On se priverait volontiers d'une partie de ses modulations en échange d'une part égale de dessin et de composition. Le fanatisme de découverte qui rend assez sympathiques quelques ouvrages de M. Van Dongen, serait autrement justifiable s'il consacrait au service de l'ordre la moitié de sa force vive. Réellement, l'anarchie s'étale à l'excès. Van Gogh, à la fin de sa carrière, partait d'une observation de la nature plus normale que celle dont part, en commençant, M. Van Dongen. Alors, où va-t-on ? Entend-on proclamer la souveraineté de l'instinct ? Ce serait encourir un échec sûr.

Soyons donc prudemment ménagers d'éloges à l'endroit de M. Van Dongen. Pour ne pas être aveugles à ses qualités, ne nous aveuglons pas sur ce qu'elles valent. Elles sont, au fond, confuses et brutes. Cette dignité leur manque, que confèrent le sens moral et la raison à ce qui se soumet à leur discipline. En revanche, elles ont cette vigueur et ce naturel par quoi chaque irruption de sève se signale et empêche qu'on la néglige.

PIERRE HEPP.



La Politique

La crise balkanique. — Loin de s'atténuer avec les jours, les semaines et les mois, la crise balkanique s'étend et s'aggrave. La politique autrichienne est devenue le pivot du mouvement européen. Mais ce n'est point à son avantage. Du moins, tout semble faire présager un avenir très difficile pour elle.

Le coup de l'annexion entre bien dans la tradition de son ancienne diplomatie. On a vu reparaître sur la scène moderne la maison d'Autriche avec ses audaces agressives et son masque compliqué.

Pourra-t-elle prolonger cette résurrection imprévue ? C'est peu probable. Non pas qu'il faille croire à une dislocation de cette mosaïque de races qu'on appelle la monarchie austro-hongroise. Cet événement redoutable n'est guère dans les probabilités. Encore le gouvernement impérial agirait-il sagement en ménageant les susceptibilités des minorités slaves, tchèques, serbes et italiennes qu'il retient sous sa loi. Elles ne représentent pas seulement des mœurs et des intérêts distincts qu'une majorité peut aisément dominer. Elles représentent surtout des puissances voisines, indépendantes, militarisées, dont le cercle entoure toute la partie méridionale de l'Autriche. Compter sur la diplomatie pour régler les différends qu'une politique téméraire a portés à un maximum de tension, c'était bon au temps de l'absolutisme. La vague démocratique qui, de temps à autre, vient porter son écume jusqu'aux plus hauts degrés des trônes, ne connaît point ces enchantements.

Les procédés du baron d'Aerenthal font bouillonner tout le flot

méditerranéen. Et il se pourrait, si l'on ne s'y prend à temps pour le calmer, qu'il mît les gouvernements dans l'obligation d'épouser sa colère.

Or, si les Tchèques qui à Prague, les Serbes qui à Gratz et les Italiens qui à Fiume se dressent menaçants contre les Allemands, sont des sujets autrichiens, les Italiens de Rome et de Milan, les Serbes de Belgrade et les Turcs de Turquie sont des citoyens disposant d'une action efficace sur leur gouvernement. Il serait temps, à Vienne, qu'on voulût bien compter avec les peuples, et surtout avec ceux-ci au cœur de qui une vieille haine fermente.

Leur ressentiment peut, au besoin, prendre une forme insaisissable et qui échappe forcément aux disciplines des lois. Le boycottage des produits autrichiens en est un exemple. Au dire de correspondants allemands, il se généralise et prend le caractère d'une véritable destruction commerciale.

Le baron d'Aerenthal persiste à le traiter comme un incident diplomatique séparé des négociations générales avec la Turquie. Il mettra son ambassadeur en congé. Et après ? Est-ce vers la guerre qu'il s'oriente ?

La guerre ? En quelle situation prendrait-elle l'Europe ? On n'y reconnaîtrait plus, à coup sûr, les anciens groupements.

La politique autrichienne a libéré fatalement l'Italie de ses engagements d'alliance.

C'étaient des liens solides tant que la Triplice faisait une politique négative et d'influence allemande. Ils ont pris la ténuité et la fragilité du verre vénitien dès que la Triplice a servi à l'Autriche de couverture dans ses entreprises.

Ainsi prendra fin la combinaison la plus ingénieuse et la plus paradoxale de Bismarck. Ce gigantesque équilibriste avait tout prévu sauf l'impossible. Et l'impossible est advenu. L'impossible, n'était-ce pas une Autriche travaillant pour son compte, une Autriche mettant de l'Orient dans sa poche, au lieu de le verser au grand Empire ?

A ses yeux comme aux yeux de son successeur, M. de Bülow, ce geste n'a pas en soi une grande importance. C'est le geste d'un serviteur infidèle qui ramasse un peu de monnaie là où le maître a récolté des millions. Mais c'est le geste dénonciateur de la spoliation dont l'Italie a été victime. C'est la scandaleuse duperie dévoilée.

Italie ! Italie ! tu as aidé au cambriolage de ton propre palais ; tu as éclairé ce vol aux flambeaux, tu lui as prêté le luxe de ton décor et le lustre de ta gloire. Tu t'es réjouie du défilé des masques qui, au son de la musique et au bruit des canons, déménageaient une partie de ton trésor historique. Des amis de vieux amis, trop vieux et trop

amis criaient à tes oreilles : « Au voleur. » Ils ne faisaient que t'irriter et te rendre plus férue des épopées bismarckiennes.

Italie ! Italie ! Où es-tu ? Que fais-tu ?

Le Livre jaune sur le Maroc. — Le sujet marocain a perdu de sa valeur passionnante. Mais l'épais manuel où il est traité offre une lecture édifiante. Il prouve que notre gouvernement a été très net en Europe et plus que flottant en Afrique.

Au début — vers décembre 1907 — notre ministre, M. Regnault, donne de tout son zèle dans le projet d'une *collaboration* étroite avec Abd-el-Aziz. A la fin — juin 1908 — les dépêches se précipitent, ordonnant de l'abandonner. Dans l'intervalle, nous ne cessons de lui donner de l'argent et de l'espoir. Nous essayons bien aussi de lui rendre de l'autorité. Mais ceci est une autre affaire et tous nos efforts ne doivent aboutir qu'à le discréditer davantage. Les agents diplomatiques s'échauffent évidemment pour sa fortune. Le 14 janvier 1908, ils instituaient une discussion théologique sur la valeur coranique de la proclamation de Moulaï-Hafid. Ils n'ont qu'à constater le fait et ils se perdent à disputer sur son existence.

Pendant ce temps, l'Allemagne lie partie avec l'usurpateur, mais on devine qu'elle le lâcherait sans honte demain si elle apercevait un autre prétendant, doté d'une meilleure étoile. Affaire de commerce, dit-elle ouvertement. M. de Schœn, le chancelier de Bülow, tous le répètent. « Le Maroc ne nous intéresse que pour notre commerce. » Et notre ambassadeur de se réclamer à plusieurs reprises de la prospérité du commerce allemand dans les ports, afin de prouver que nous ne faisons rien qui puisse arrêter ses progrès ! Il aurait pu aller beaucoup plus loin et dire que nous faisions tout pour l'accroître. En effet, en un an, le tonnage a presque doublé. L'agent allemand, le voyageur allemand courent le pays en parfaite sécurité. Ils traitent de l'achat des laines, des blés et de divers produits agricoles. Ils draînent vers les navires allemands tout le trafic de l'intérieur. Cependant, nos beaux cuirassés se balancent sur les lames de Casablanca. Ce sont à peu près les seuls bâtiments portant notre pavillon.

L'Allemagne a donc joué à qui perd gagne. Nous avons triomphé sur les champs de bataille de la Chaouïa et de Bou-Denib. Elle s'est satisfaite en marks. Nous avons avancé des millions à fonds perdus. Elle n'est pas fière, quelques centaines de mille francs de bénéfices lui suffisent.

Du reste, sa tactique tracassière apparaît en tout, en industrie comme en diplomatie. Les entrepreneurs allemands parlent, agissent, mettent en demeure et rompent tout comme M. Rosen. L'histoire de l'égout de Tanger offre un joli spécimen de cette manière. En Europe,

on s'accorde à reconnaître aux Allemands une grande loyauté et de la décision dans les affaires. Au Maroc, ils sont bien différents.

Mais tout cela est le passé. Il faudrait que les deux pays s'arrangeassent pour n'en faire qu'un souvenir ennuyeux. Ce vœu est réalisable. La faute commise par la diplomatie allemande dans la querelle des déserteurs a mis le peuple allemand en présence de la réalité marocaine. Elle lui a ouvert les yeux sur une politique faite d'exigences taquines et de provocations injustifiées. Aussi, on entend maintenant déclarer bien haut par des citoyens de l'Empire, à Berlin et même à Paris, que le Maroc ne vaut pas qu'on s'égorge.

Et il est aujourd'hui certain que les millions d'hommes mobilisables des deux côtés ne s'extermineront pas pour le Maroc.

La paix dans le Pacifique. — Les États-Unis et le Japon viennent de conclure un arrangement qui éloigne au moins jusqu'au lointain avenir la réapparition entre eux de dangereuses menaces de conflit. Ainsi s'accomplit le faisceau d'accords que le Japon a noué pour assurer sa liberté d'action dans le Pacifique.

Est-ce à dire que l'Extrême-Orient soit à l'abri de secousses profondes ? Non. Il y a la Chine. Les morts simultanées de l'impératrice-mère et de l'empereur marqueront un changement capital dans la politique de la Chine. Nous ne saurions apporter trop d'attention de ce côté. L'Indo-Chine ne peut être soustraite aux influences réformistes qui depuis bien des années agitent les provinces méridionales confinant à nos possessions.

Quoi que nous fassions, y dépenserions-nous un milliard en fortifications, en fossés et murailles, elle sera toujours vulnérable. Une seule garantie nous est offerte par la nature des choses : la préférence à notre avantage des populations indigènes. Elles seules sont en mesure de nous donner des chances de conservation. Non qu'elles soient en elles-mêmes très fortes. Hélas ! Elles ont, durant des siècles, sans cesse souffert des incursions de conquérants, mais il n'y a pas à prévoir que des tentatives sérieuses soient faites pour les détourner de nous si notre gestion se conforme à leurs mœurs, satisfait à leur besoin de sécurité et si notre activité favorise leur travail. Par nature elles sont faciles à conduire. Seule notre incompétence ou notre routine pourrait nous les aliéner.

Je ne sais à laquelle de ces causes attribuer en ce moment leur état d'esprit. Le certain est qu'elles nous sont devenues nettement hostiles Dans certaines concessions excessives faites à leurs revendications, elles ont vu la preuve de notre faiblesse ; dans la rigidité de notre fisc, nous les avons froissées ; par certains monopoles, nous offensons leurs goûts ; par nos tendances à tout faire plier sous nos pré-

jugés, nous attaquons leur fierté et leur instinct de race. En un mot, nous sommes maladroits.

Le nouveau gouverneur général, M. Klobukowski, a une belle partie à jouer. Difficile sans doute, mais propre à tenter son courage et son tact colonial.

Au moins est-il nécessaire que nous prenions des mesures afin d'écarter de cette admirable colonie les excitations qui lui viennent de la Chine.

Il serait prudent de négocier avec le gouvernement de régence qui vient d'être installé à Pékin.

Nous avons d'abord à réparer la faute commise par notre diplomatie dans la rédaction du traité franco-japonais. Il a blessé la Chine. Il contient une stipulation visant à la violation de son territoire et à l'intervention étrangère dans ses provinces frontières. Les deux gouvernements s'engagent à se prêter appui, afin de rétablir et d'assurer l'ordre dans les provinces chinoises confinant à leurs possessions respectives.

A quelles pensées, à quelles intentions répondait cet instrument, au moment où il a été dressé ? A des intentions pacifiques, a répondu notre gouvernement. Il n'y a que les Chinois qui en ont douté, et pour cause. Qu'irions-nous faire encore en Chine ? Rien. Mais le Japon nous y suppléerait. Entre nous, j'ai une bien vive sympathie pour le Japon. Mais il est toujours dangereux d'envoyer une puissance très éveillée travailler pour nous dans un pays qui s'éveille. Il y a bien des chances qu'ils s'entendent sur notre dos — et c'est si naturel.

PIERRE BAUDIN.





L'Égrugeoir

Guillaume II jugé par M. Maximilien Harden

Les temps sont bien changés en Allemagne. Jadis, la moindre critique à l'égard de l'Empereur était crime de lèse-majesté. Aujourd'hui, par je ne sais quelle mansuétude, les attaques les plus violentes peuvent se manifester en toute liberté.

A titre de curiosité, nous donnons quelques extraits d'un article paru dans le numéro du 21 novembre de la *Zukunft* et signé du directeur de cette revue, M. Maximilien Harden.

I

CONTRE L'EMPEREUR

Après chacune de ces intempestives manifestations oratoires, chacun de ces voyages à grand fracas en Terre-Sainte, au Maroc, etc., l'Allemagne se retrouve plus isolée, diminuée dans son prestige, et les nations, inquiètes, se serrent les coudes contre elle.

Les puissances, dont Caulaincourt disait, en 1808, que « jamais elles ne pourraient devenir alliées », qui paraissaient encore irréconciliables après Fachoda, Ladysmith et Maféking, se rapprochent et s'unissent contre le danger allemand. *Et pourquoi cela ? Parce que l'Empereur allemand a réclamé pour lui le Trident de Neptune et l'Empire du Monde, parce qu'il a encouragé les Boërs à la lutte, excité les Jaunes contre les Blancs, convoité des possessions dans l'Extrême-Orient, pris le titre d'amiral de l'océan Atlantique, réclamé hautement, dans le Khalifat et l'Empire des Schérifs le rôle de « Sauveur de l'Islam ».*

Les conséquences de tout cela, ce fut l'entente franco-russe, l'entente franco-anglaise, l'entente anglo-russe ! — Ce qui paraissait impossible se réalisa. Des nations qui étaient des ennemies mortelles oublièrent leur haine séculaire et se jurèrent fidélité. Et qui donc provoqua cette étrange alliance ? Pourquoi une nation qui affrmait chaque jour ses intentions pacifiques et qui, seule, n'avait eu le plus petit morceau du gâteau que les autres s'étaient partagé, s'était-elle vue subitement enveloppée d'hostilités ? C'est parce que le chef de cet Empire avait trop souvent ouvert la

bouche, inquiété trop souvent le monde par ses promesses, ses menaces, ses récriminations et qu'à la fin, tout le monde était d'accord pour souhaiter l'isolement de ce perturbateur de la paix.

Pourquoi l'Allemagne, qui, depuis vingt ans, n'a pris à personne, en dépit de sa force, le moindre lopin de terre, se trouve-t-elle isolée et détestée de tout le monde ? Parce qu'elle s'est laissée diriger par la volonté flottante d'un Empereur qui n'a pas, dans ses veines, la plus petite goutte du sang d'un homme d'Etat. Les neuf dixièmes des difficultés où l'Empire se trouve empêtré sont dues à la politique personnelle de l'Empereur. — Y mettre fin, avant que n'arrive la fin de l'Empire que Bismarck pressentait, est un devoir national. — Guillaume II, qui n'est pas un monarque dans l'Empire, n'a jamais rendu aucun service à la Nation, et cependant il a toujours exigé que sa volonté fut obéie sans l'ombre d'une discussion. A lui de voir si, après ce qui vient de se passer, il peut garder la couronne sur sa tête. Ce qui est impossible, désormais, c'est que la destinée de l'Empire allemand dépende de sa volonté.

II

La mise en jugement.

Dans la deuxième partie de son article, Harden rend compte des mémorables séances du Reichstag, où la politique et les procédés de l'Empereur furent si impitoyablement critiqués, où « pas un député allemand n'osa le défendre, où tous, nobles, bourgeois, prolétaires, le déclarèrent coupable », où le Chancelier lui-même déclara que l'interview de Guillaume avait causé « un grand dommage », « produit un effet lamentable », « un malheur », et que l'Empereur devait s'imposer plus de réserve ». Et Harden ajoute : « Depuis l'époque des Stuarts, on n'avait pas traité ainsi une tête couronnée. »

En effet !

Voyons ce qui suit :

III

LE ROI S'AMUSE

Pendant que l'Allemagne frémissait de honte et de douleur, l'Empereur allait à la chasse. D'abord à Eckartsau, chez l'archiduc François-Ferdinand, chez qui il s'invita lui-même. La châtelaine était au lit, gravement atteinte d'influenza, et sur le point d'accoucher. Son mari fut obligé d'abandonner sa femme pour s'occuper des plaisirs de chasse et de table de son auguste invité. Le couple vit simplement, comme d'autres gentilshommes à la campagne. Il fallut alors se procurer des automobiles (l'Empeureur a besoin d'une demi-douzaine de ces véhicules pour lui et sa suite),

organiser des battues dans la forêt, mettre le château en état, combiner des fêtes et des distractions !

On ne manqua pas de mentionner les petites incommodités qu'il dut subir dans un château où l'œil de la maîtresse n'avait rien pu surveiller, et qui n'était pas organisé pour les fêtes somptueuses qu'il fallut y donner. De là, Guillaume se rendit à Donaueschingen, chez le prince Max Egon de Fürstenberg. On ne nous a pas dit si le joyeux cavalier s'était mis de nouveau un faux nez en cire, pour le laisser fondre, goutte à goutte, à la chaleur des bougies : il paraît que cette petite farce lui avait valu, jadis, un grand succès. Nous ne sûmes pas davantage le nombre de renards tués. Cependant nous apprîmes beaucoup d'autres choses. On avait fait venir de Berlin et de Francfort des chansonniers, qui débitèrent des couplets. Ceci se passait pendant les soirs où l'Europe lisait le compte rendu des fameuses séances du Reichstag. Les hauts, les très hauts personnages s'amusèrent... royalement. Affaire de goût ! Puisqu'on aime à voir, à bord du Hohenzollern, *des orchestres de matelots, des chansonniers masqués, des prestidigitateurs, des chiromanciens, même des généraux dansant le cancan, il est naturel que l'on apprécie également ce genre de distractions sur les bords du Danube. Seulement, l'homme qui prend un si vif plaisir aux représentations du « Chat Noir », de Berlin, et de* l'*« Union Theater », de Francfort, ne devrait pas imposer ses goûts et ses préférences artistiques aux Européens du* XXe *siècle !*

. . . .

Guillaume chasse plus que ne l'a fait aucun souverain depuis les temps néfastes de Louis XVI. — Il serait curieux de faire le relevé du nombre de jours que l'Empereur passe, chaque année, à la chasse. D'une façon générale, il voyage et s'amuse un peu beaucoup. Edouard fait des voyages d'affaires dont il retire toujours du profit. Quand il se rend à la mer ou qu'il va faire une cure en Bohême, il mène l'existence d'un particulier riche et fait la connaissance de gens qu'il ne peut voir ailleurs. Victor-Emmanuel, ce « mouvement perpétuel », s'occupe dans sa presqu'île, et s'efforce de disparaître dans le brouhaha !... Le vieux François-Joseph lui-même, mène, à Ischl, l'existence d'un général d'artillerie aisé. Seul, Guillaume traverse toujours le monde en déployant un faste d'Imperator! On pourrait lui laisser ce plaisir, s'il n'engendrait pas une erreur des plus dangereuses ! Là où il y a quelque chose à voir, s'assemblent les badauds. Là où le spectacle est gratis, la main est toute prête à applaudir et la bouche à crier « hurrah » ! Aux rares personnes qui avaient le courage de lui parler du mécontentement de son peuple, l'Empereur répondit : « Vous n'êtes certainement pas d'ici ! Dans mes voyages, je puis me rendre compte de ce que pense le peuple. Les journalistes et les chefs de parti me cherchent chicane, mais la nation m'acclame ! » Cela est vrai, mais les acclamations ne viennent pas du cœur, mais des sens

surexcités ! On acclamerait également le Schah de Perse, s'il arrivait, entouré d'un faste pareil ! Les procédés du Césarisme éveillent fatalement, dans toutes les masses, l'envie de collaborer de la voix et du geste, au moins à la mise en scène qui se déroule à travers les rues. Mais ces procédés ne sauraient assurer à celui qui se promène ainsi éternellement, le front nimbé d'une auréole de gloire, des affections solides et sérieuses ! L'Empereur s'est appelé lui-même, un jour, un « juge en réception ». Ces réceptions sont dignement mises en scène et la plupart du temps répétées d'avance avec des professionnels jusqu'à ce que tout « marche ». On peut assister au spectacle, sans avoir d'entrée à payer. Il n'y a rien d'étonnant à ce que la foule afflue ! C'est si bon de s'amuser un peu, après la triste besogne quotidienne, et de crier « Hurrah » ! Le soir, l'Empereur se délecte au cinématographe, qui lui fait revivre les scènes de la journée ! « Comme mon peuple m'a de nouveau acclamé, aujourd'hui, en me voyant défiler ! » — Et il est heureux ! Si le Dalaï-Lama avait été dans le carrosse ou si l'Emir d'Afganistan avait défilé à cheval, les acclamations auraient peut-être été encore plus bruyantes ! A cette heure, Guillaume doit savoir ce qu'en vaut l'aune !

IV

CE QUE NOUS VOULONS

Après avoir rappelé le bluff Zeppelin, l'auteur demande pour la direction des affaires de l'Empire un tempérament politique et non un tempérament dramatique.

L'Empereur ne poursuit que les effets instantanés, et se plaît, comme si le monde était un tréteau, aux phrases ronflantes, aux entrées et aux sorties sensationnelles, aux coups de théâtre. Nous y prenons moins de plaisir — les représentations théâtrales de 8 à 10 heures du soir, nous suffisent. Nous voulons que la direction de nos affaires soit confiée, sans aucune limitation, à des hommes du métier, qui voient un peu plus loin que le moment présent, et qui prévoient et calculent les conséquences de leurs actes, qui ne se sentent pas toujours placés devant l'objectif du photographe, ou devant le cinématographe, qui se sont sérieusement préparés à leur tâche, et qui y consacrent toutes les heures de la journée, et au besoin, de de la nuit. Car de nos jours, il est impossible, même à un génie de gouverner s'il ne travaille pas du matin au soir ! Nous n'avons que faire d'un Jupiter qui fend les nuages et vient subitement faire coucou ! — Nous voulons, en fin de compte, lutter pour le droit de vivre à armes égales avec nos rivaux, et ne pas être éternellement rivés à des gens inaptes à gouverner l'Etat ! Nous voulons conserver la possibilité de chasser des hommes sans tact, maladroits ou compromis. Une possibilité pareille ne subsiste que si ces gens-là ne sont pas nés sous la pourpre !

. . . .

Nous en avons assez, maintenant ! Guillaume II a prouvé qu'il est absolument impropre à traiter aucune affaire politique, il a prouvé cent fois qu'il n'est pas capable de profiter des circonstances les plus favorables, pour conclure quoi que ce soit ! il peut avoir beaucoup d'autres facultés : celle-là lui manque ! Et quand même il en posséderait le germe en lui, il n'aurait pas le temps, lui qui est à la fois soldat et marin, théologien et historien, peintre et critique d'art, poète et compositeur, chasseur et yachtman, prédicateur, constructeur de machines et régisseur de théâtre, il n'aurait pas le temps de le faire, il n'aurait pas la tranquillité d'esprit voulue pour cela et sans laquelle rien ici-bas ne peut mûrir : « L'univers sous ton règne », cela était bon peut-être pour l'époque du Roi Soleil. Aujourd'hui, cette ubiquité d'un souverain ne ferait que soulever des colères. Quoi de plus fastidieux que de lire dans toutes les feuilles du matin et du soir, les moindres de ses faits et gestes ! — Nous ne voulons pas non plus que l'Empereur jette son drapeau par dessus les remparts d'une forteresse qui est sans valeur pour nous, et dont nous serions tout de même obligés de prendre les murs d'assaut, pour aller reprendre le drapeau ! Si cela continue de ce train, nous serons obligés de faire une guerre, rien que pour reconquérir notre bon renom parmi les nations, et nous sauver du ridicule qui pèse sur nous ! Or, nous ne voulons pas en être réduits à cela. Verser du sang pour une pièce aussi médiocre, ce serait trop cher !

. . . .

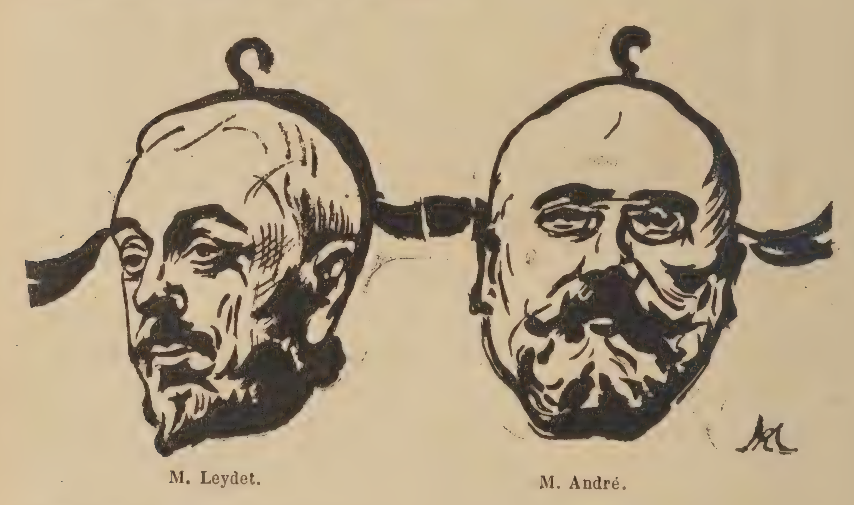
L'Empereur n'est pas un monarque: c'est l'Empire qui est souverain ! Il ne l'est pas ! Il n'a pas le droit d'engager l'Empire sans le consentement de ceux qui ont la direction et la responsabilité des affaires. Et il ne faut pas que ces gens-là soient obligés d'employer les trois quarts de leur temps et de leur énergie à trouver une réponse à faire accepter à l'Empereur nos plans et nos projets ? Nous ne voulons pas être blessés, humiliés, tous les jours, dans notre dignité d'hommes cultivés, civilisés, par des paroles et des écrits méprisants de l'étranger ! Nous voulons garder les secrets d'Etat ! Nous ne voulons ni flatter ni menacer les autres nations. Nous voulons mépriser tout ce qui est une entorse à la vérité, jonglerie, faste byzantin ! Nous voulons qu'on puisse de nouveau s'allier à nous ! Nous voulons éviter les querelles, mais vider sans peur ni reproche celles qui seront inévitables ! Nous voulons ne jamais nous avancer trop loin à découvert, mais aussi ne jamais reculer devant un danger ou un danger ou un bluff. Cette volonté suffit déjà pour rendre à l'Empire sa vigueur d'autrefois, et l'estime qu'on avait jadis pour lui revient depuis qu'il est démontré que l'Allemand ose vouloir encore, même contre son Empereur.

L'Affaire

Elle a le droit incontestable à la majuscule puisqu'il est établi maintenant qu'elle touche à toutes les autres affaires.

En vain on s'efforcerait de rapporter des preuves irrécusables du contraire — et on les rapporte — le peuple de Paris a aujourd'hui cette conviction : que Mme Steinheil n'a peut-être pas tué son mari mais qu'elle a sûrement empoisonné Félix Faure. Et cela fait tant de plaisir à M. Drumont !

Puis la Sûreté et la Justice ont une mauvaise presse. Elles s'avisaient de se tromper à l'heure précise où tant de Râfles, de Sherlock Holmes et d'Arsène Lupin ont fait de la divination une science exacte ! C'est là qu'est la faute. Et pour le peu que se montrera nerveux M. Clemenceau, cette faute-là fera des victimes.



M. Leydet. M. André.

En Chine M. Leydet eut fait *harakiri*. En France, on se contente, en pareille circonstance, de passer la main. Il l'a passée — avec le dossier — à M. André. A un magistrat doux, timide, lénitif, a succédé un magistrat fort, brusque et énergique ; au magistrat qui se lève, le magistrat qui s'asseoit. L'un a les genoux subtils et l'autre les reins puissants. M. Leydet pleura, M. André fera pleurer. Tous deux seront d'ailleurs soupçonnés. Le Palais seul connaît leur égale intégrité.

Pauvre juges qui sont diffamés par ceux-là — et ils sont légion — qui ont l'âme simpliste ! Le juge est probe, d'une probité inattaquable, n'en doutez pas. Mais il y a l'ambiance. La personnalité du juge est complexe, à l'inverse de l'âme de la foule. Il y a en lui le mondain, le salonnier, l'ami, le politicien, le magistrat, et autour de lui l'atmosphère où se meuvent les passions.

Le mondain avait baisé la main de Mme Steinheil, le salonnier avait

dîné chez elle et considéré qu'elle s'asseyait à table entre un ministre et un général. Le politicien avait admiré qu'elle eut eu ses grandes et petites entrées à l'Elysée au point d'assister seule aux derniers soupirs d'un chef d'Etat ; l'ami lui faisait confiance, et le magistrat crédit.

Pour tous les fonctionnaires, l'amie de M. Félix Faure était devenue inconsciemment *tabou.* (Le Président aussi d'ailleurs.) Et qu'elle dispensât ses faveurs ne choquait pas outre mesure puisqu'elle les dispensait à bon escient. C'est ainsi que ses affirmations furent paroles d'Evangile, qu'on ne la pressa pas d'importunes questions, et que celle

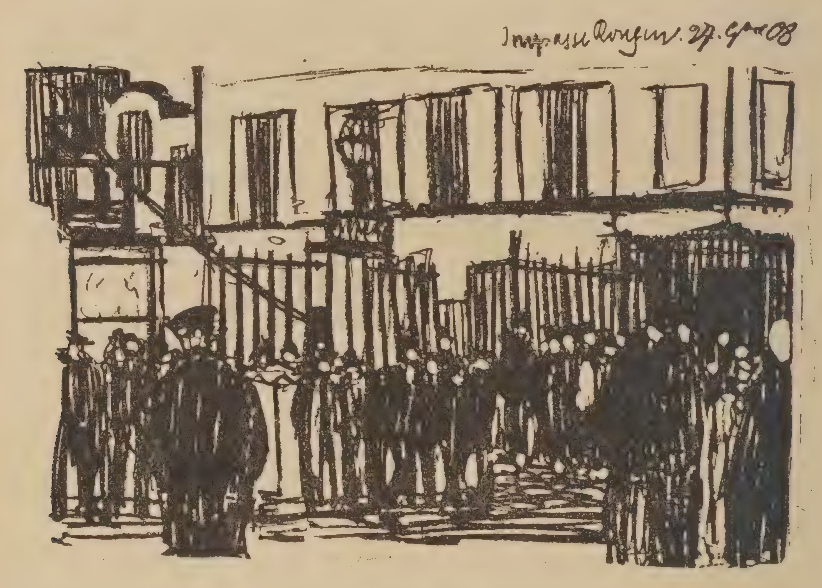


qui tenait à tant de magistrats par tant de liens différents, ceux de la parenté et ceux de l'amour, fut considérée comme incapable de tromper la magistrature.

Aujourd'hui pourtant, il est avéré qu'elle l'a trompée. C'est elle qui eut tort et non la magistrature. Il y a un refait, une maldonne. On va rebattre les cartes et rétablir le coup.

Aussi bien, ce qu'on ne sait pas, c'est que c'est, malgré tout, la police qui aura forcé et traqué — sans le vouloir peut-être et par le seul accomplissement de son devoir — celle qui, de victime, est devenue accusée. Car tant était grand le désir de servir cette veuve morganatique, si l'on peut dire, que toutes les pistes indiquées par elle furent suivies avec une invincible opiniâtreté. Mme Steinheil aurait pu prendre le parti de ne jamais reconnaître ceux qui se trouvaient au bout de chaque piste. On se fut sans doute lassé. Son hystérique folie consistait à les reconnaître tous. Ses premières certitudes convainquirent. Quand on s'aperçut qu'elles étaient démenties et que l'homme à barbe rousse formellement accusé par elle était non moins formellement innocent, on s'émut. Dans la suite on s'apeura. Enfin on se méfia. Et on mit longtemps à s'apercevoir qu'elle mentait tant est puissant le respect qu'inspirent ceux-là qui fréquentent avec les grands du jour.

Aujourd'hui le mystère est dissipé tel un brouillard. Mme Steinheil a reconnu avoir simulé le vol des bijoux. Il n'y a pas à discuter, non plus qu'à tergiverser : le vol des bijoux était destiné à donner à la scène d'assassinat un caractère précis. Si Mme Steinheil a simulé le vol c'est donc qu'elle a voulu donner aux meurtres un caractère qu'ils n'avaient pas. C'est qu'elle y avait intérêt. Elle est auteur ou complice du crime. Que les victimes aient avalé ou non un narcotique, que Mme Steinheil ait été aidée ou assistée, peu importe. Ce sont des détails de l'opération qu'on précisera un jour. La conclusion intéressante, c'est la culpabilité avérée de la femme. Et l'Affaire finit là.



Une aimable figure se détache sur ce fond noir bordé de rouge. C'est celle de l'homme des Ardennes. Il a beaucoup aimé, il a suffisamment payé. Il proclame la douceur de ses souvenirs.

Quand il ferme les yeux, il lui semble revoir
Sa maîtresse passer, blonde avec un œil noir.

Cela ne le surprenait pas qu'à la fin des repas, la servante vint présenter l'addition au fond d'une soucoupe. Et il payait galamment deux cent louis une mauvaise toile du mari, qu'au nom de l'Etat, M. Dujardin-Beaumetz payait deux cents francs ! (Mais chacun sait que l'Etat n'est pas riche et paye en considération.) Il y a pourtant dans les déclarations de l'excellent homme de province quelque chose qui touche au tragique shakespearien. Il y perce la volonté de proclamer innocente celle qu'il aima. Et voici que la plus terrible accusation contre elle est portée par lui par ce seul fait qu'après le crime il refusa de la rece-

voir jamais. Quels impitoyables soupçons avaient donc traversé cette cervelle d'honnête homme !

On tirera de tout cela quelques intéressantes conclusions. D'abord qu'un journaliste, qui interroge en tête-à-tête, est plus sûr d'aboutir qu'un juge d'instruction, empêtré qu'est ce dernier dans les filets de la loi qui autorise la présence de l'avocat dans son cabinet.

Ensuite que nous avons encore de bons sentiments puisque l'assassinat d'une mère avait paru à ce point monstrueux et impossible, qu'on



avait dû faire de l'assassinée une belle-mère, ce qui est parfaitement faux, Mme Japy étant la propre mère de Mme Steinheil.

Enfin, des incursions faites dans le cabinet de toilette et de travail de feu Félix Faure les ironistes retiendront que le pauvre président, pour des raisons fort compréhensibles et tout à son honneur de galant sexagénaire, avait absorbé un stimulant avant de recevoir Mme Steinheil et qu'ainsi lesté, alors que son amie l'attendait dans le cabinet voisin, il avait dû recevoir Mgr Richard ! N'en déplaise à la mémoire du saint archevêque, on comprend qu'en cet état, le Président ne lui dissimula pas son impatience.

Vers la réconciliation

Rien n'est éternel, ni les haines, ni les amitiés, surtout en politique. Deux hommes appartenant au même parti, professant des opinions identiques seront aujourd'hui unis de l'affection la plus étroite et demain des ennemis prétendus irréconciliables ; deux autres affirmeront leur hostilité réciproque dans la forme la plus cinglante, la plus

brutale et se retrouveront plus tard côte à côte dans la bataille éprouvant l'un pour l'autre des sentiments d'estime et de sympathie... M. Camille Pelletan fut pendant de longues années le collaborateur, le confident politique, l'intime de M. Clemenceau; il compte aujourd'hui parmi les critiques les plus sévères du président du Conseil au pouvoir et redeviendra peut-être, après la chute, un de ses partisans convaincus. Qui ne se souvient de la lutte oratoire, une des plus belles auxquelles il ait été donné d'assister, qui eut lieu à la tribune du Palais-Bourbon entre M. Jean Jaurès et M. Aristide Briand: lutte ardente et âpre où l'éloquence des orateurs rendait plus saisissante la violence des paroles, l'amertume des souvenirs évoqués. Le déchirement qui s'était produit entre les deux anciens collègues du parti socialiste avait fait sensation et l'on sentait leur cœur gonflé de ressentiment. De nouveaux incidents, pensait-on, ne pouvaient manquer de mettre les orateurs aux prises et les délicats se délectaient à l'avance des sensations que ne pouvait manquer de leur procurer une nouvelle rencontre, sensations identiques à celles des anciens spectateurs des jeux de cirque... Puis le temps a fait son œuvre et M. Aristide Briand, qui n'a renié aucune de ses idées, ne s'est pas départi de sa ligne de conduite, s'est trouvé amené par le hasard des circonstances à défendre des idées chères à M. Jaurès et à ses amis. En réponse à M. Biétry qui voulait incriminer le rôle de la Cour de cassation dans l'affaire Dreyfus, M. Briand sut trouver des paroles sanglantes pour l'interpellateur et les auteurs de la campagne et sa défense de la Cour de cassation, son éloge des initiateurs de la revision furent tels qu'on manifesta un instant l'intention de voter l'affichage de son discours. M. Jaurès, dont on se rappelle le rôle prépondérant dans la campagne qui aboutit à la revision, pouvait-il assister impassible au discours du garde des sceaux? Non; son caractère fougueux s'y opposait et il fut non pas un de ceux qui applaudirent le plus chaleureusement M. Briand, mais celui qui l'acclama avec le plus de frénésie. Vint ensuite l'affaire de Villeneuve-Saint-Georges. Dans les poursuites étaient impliqués plusieurs membres de la Confédération générale du travail, bien que des charges directes n'aient pu être relevées à leur égard, et ces poursuites avaient soulevé l'indignation de M. Jaurès. Ce n'est un mystère pour personne que M. Clemenceau désirait voir tous les inculpés de la première heure traduits devant les assises qui auraient discerné les innocents des coupables. M. Briand s'y opposa; il se refusa avec la dernière énergie à accepter la thèse de la complicité morale. Craignant que le jury, mû par la passion politique, ne condamnât tous ceux qui étaient traduits devant lui, redoutant les redoutables conséquences qu'aurait un tel verdict dans la classe ouvrière, M. Briand fit savoir au juge d'instruction, par l'intermédiaire du chef du parquet, son désir de ne voir retenus

que les inculpés sur lesquels pesaient des charges directes, matérielles, indiscutables. L'indépendance du juge est, affirme-t-on toujours, complète, absolue. Oui, mais l'on sait aussi que dans toutes les affaires ayant un côté politique le juge est toujours, par une coïncidence étrange, en complète communauté de vues avec le garde des sceaux. Les membres de la Confédération générale du travail furent donc relâchés. M. Briand en témoigna une grande satisfaction ; M. Clemenceau en montra quelque humeur. A l'un des membres du parti socialiste unifié qui le félicitait de cet acte de justice, M. Briand répondit en souriant : — Vous voyez qu'il est encore utile pour vous d'avoir à la justice un renégat...

M. Jaurès et M. Briand ne se parlaient pas encore. Mais ne se regardaient plus, lorsqu'ils se rencontraient dans les couloirs, avec des yeux féroces. Ces jours derniers un pas nouveau fut fait et le lien brisé fut en partie — faiblement, il est vrai, renoué. Dans un groupe qui s'était formé dans les couloirs intérieurs, M. Briand discourait. M. Jaurès qui n'avait pas vu M. Briand s'approcha, mais fit ensuite, en l'apercevant, un geste pour s'éloigner.

— Venez donc, Jaurès, lui dit M. Varenne, député socialiste unifié du Puy-de-Dôme, qui était un des interlocuteurs, Briand nous parle de la peine de mort...

La peine de mort ! C'est là une chose importante pour M. Jaurès, qui n'a cessé de rompre des lances pour la suppression des exécutions capitales et il ne pouvait vraiment refuser de se renseigner avec précision sur l'opinion du gouvernement et la tactique qu'il comptait adopter devant la Chambre. Il s'approcha donc de nouveau et se mêla à la discussion. Le groupe s'éclaircit et bientôt M. Briand et M. Jaurès restèrent seuls, se promenant de long en large et continuant à deviser sur le déplorable état d'esprit de la Chambre en matière de peine de mort et sur la persévérance de M. Castillard. La conversation dura une heure. La stupéfaction fut grande à la Chambre et de nombreux députés avertis, vinrent jeter un discret coup d'œil sur ce spectacle, auquel ils n'étaient pas préparés.

Politiquement cette demi-réconciliation ne saurait exercer d'influence et le Parti, — avec un grand P — ne voudrait jamais tolérer que ses membres soutinssent publiquement, de leurs votes, le transfuge. Son seul effet sera de rendre les prochaines rencontres à la tribune entre les deux hommes, plus courtoises ; le public des tribunes le regrettera ; le grand public s'en félicitera.

Le renouvellement du bureau de la Chambre

M. Henri Brisson s'est trouvé subitement privé au cours de la session extraordinaire de trois vice-présidents et c'est au concours unique du quatrième, M. Fernand Rabier, qu'il a dû faire appel pour s'éviter de trop grandes fatigues. Les trois autres vice-présidents sont MM. Etienne, Berteaux et Mougeot : le premier, victime d'un grave accident d'automobile, a été longtemps éloigné du Palais-Bourbon ; M. Berteaux a été atteint d'une maladie assez sérieuse qui avait un instant inquiété ses amis et dont il commence seulement à se remettre. Enfin M. Mougeot est devenu sénateur de la Haute-Saône.

A la rentrée de janvier, la situation redeviendra normale. C'est, on le sait, dans la première séance de la session ordinaire que sont élus le président et les vice-présidents. M. Henri Brisson sera réélu sans concurrent. Mais quels seront, en 1909, les quatre vice-présidents ?...

M. Maurice Berteaux sera rétabli complètement et son groupe maintiendra sa candidature ; il sera certainement réélu.

M. Etienne sera lui aussi valide ; s'il accepte la candidature son élection est également certaine. On sait, en effet, que pendant de longues années M. Etienne fut régulièrement celui des quatre vice-présidents qui obtient le plus grand nombre de voix.

M. Rabier sera-t-il encore candidat ? On ne sait encore. Le député d'Orléans se heurtera, à n'en pas douter, à une grosse opposition de la part de ses adversaires. Il a beaucoup de sympathies personnelles, mais on n'a pas oublié les attaques dont il a été l'objet à propos d'affaires récentes.

M. Rabier qui a gardé la confiance de ses électeurs d'Orléans conservera sans doute les suffrages de ses collègues.

Il restera enfin à pourvoir au quatrième siège, celui de M. Mougeot, devenu sénateur. Ce siège revient à la gauche radicale. Qui désignera le groupe ? A défaut de M. Chapuis, déjà pressenti, mais qui ne veut pas renoncer à ses fonctions de questeur, on parle de trois candidats : M. Dron, M. Clémentel et M. Lauraine. On croit que la lutte sera finalement circonscrite entre les deux premiers. Si M. Clémentel l'emporte et est désigné par son groupe pour la vice-présidence de la Chambre, M. Dron deviendrait président de la gauche radicale.

Le Gérant : DAMASE-MESNAGER.

Imp. BERGER et CHAUSSE, 20, rue Geoffroy-l'Asnier Paris.

CROQUIS

d'Albert BESNARD

pour le plafond

de la Comédie-Française















LE TALION

PREMIERE PARTIE

I

Fenêtre entrebaîllée et rideaux mi-clos, la chambre, pénétrée encore de la fraîcheur nocturne, reposait, dans le vivant silence des choses. A travers les lamelles des volets, une clarté diffuse annonçait, parmi le tiède azur de mai, le rayonnement d'un beau jour. Une forme longue remua, dans la blancheur du lit. Un froissement de linges, un soupir... Madeleine Fernay s'étirait, les tempes lourdes et la bouche sèche. Elle sortait de la nuit, comme d'un gouffre.

Elle jeta autour d'elle un regard surpris. Où était-elle ? Elle se sentait très lasse et l'âme flottante. Des cris d'enfants, qui montaient du jardin, la fouettèrent au visage d'une caresse d'eau vive. Ses mignons !... Et soudain la conscience lui revint : Héricy, la grande maison de Marthe Dormans, l'odeur des lilas, massés en touffe à droite et à gauche du degré... Leurs grappes frôlaient,

d'un enivrant bouquet, la pierre verdie du balcon ventru... Un rire grêle perla : Janine ! Puis tout de suite, en écho, le rire sonore, déjà mâle, de Georges. Ils jouaient avec Louiset, leur cousin...

Elle se retourna, la lumière blessait ses yeux clignotants... Elle était arrivée hier soir avec ses enfants, venant de Nice où ils avaient passé huit jours chez tante Lauraine... Demain, la Pentecôte... Son mari et Jean viendraient la rejoindre. Les Dormans, depuis si longtemps, se faisaient une fête de ce séjour. Elle voulut s'interdire de penser, retomber au pesant sommeil dont elle gardait, au lieu d'un réconfort, l'accablement. Elle s'était, à son habitude, endormie si tard ! Elle n'avait guère pu avant l'aube rouler à ce fond de ténèbre et d'oubli, où à la longue s'abattait sa trouble douleur, comme une mauvaise bête assommée. Elle ferma les yeux, tendit sa volonté... Impossible. Les voix joyeuses en bas gazouillaient, comme un chœur d'oiselets, grisés d'aurore...

Elle rejeta vivement les couvertures, elle était debout, d'un élan. Les rideaux de mousseline glissèrent, anneaux cliquetants, sur la tringle dorée. Les volets s'ouvrirent, sous la poussée brusque. Instinctivement, Madeleine élevait son bras nu, éblouie : toute la matinée splendide entra, une telle irruption de soleil que la chambre soudain s'illumina, joyeuse, avec sa cretonne rose à médaillons d'Amours... Les cuivres d'un secrétaire ancien luisirent, et dans la glace à rocailles, les massifs du parc s'encadrèrent, en un profond recul de verdure et de ciel.

Les jardins au loin s'étendaient, avec leur immobile houle de feuillages, par delà les pelouses semées de narcisses et de tulipes. D'éclatantes corbeilles de giroflées et de myosotis tachaient, d'or brun et de bleu pâle, le velours de l'herbe rase, d'un vert tendre, presque acide... Au pied d'un chêne séculaire, la Diane érigeait toujours, sur le socle moussu, sa nudité de déesse, et là-bas à droite, au bout de la terrasse, sous les tilleuls taillés en carré, la Seine large coulait, d'une seule nappe d'or...

Le cher paysage renaissait en elle, avec son charme familier. Comme cette maison avait été mêlée à sa vie ! Elle y avait joué enfant, elle y avait aimé jeune fille, puis à nouveau femme... Que de fois, de cette place, elle avait ainsi contemplé l'insensible descente du fleuve. Combien de sentiments avaient ainsi depuis dix

ans coulé, coulé en elle, avec leur douce et leur ardente joie, avec leur affreuse amertume, sans que le monde en pût lire le secret en ses prunelles limpides, sans que personne se doutât !...

Personne ?

Madeleine eut un bref serrement de cœur. Le visage de son mari s'évoqua, certaines expressions soucieuses, plus d'une fois remarquées : un pli de réflexion barrant de sa ride creuse le haut front de pensée... une inquiétude sous le regard gris... Elle chassa l'importune idée, des cris plus vifs, un appel câlin l'arrachaient à sa rêverie. Sa fille venait de l'apercevoir : « Mam-ma ! Mam-ma ! »

Les menottes tendues vers l'apparition, Janine, pour la mieux saisir, renversait dans ses boucles blondes sa frimousse extasiée. Elle avait lâché le seau et la pelle, et Georges lui enlaçait le cou avec adoration, de ses bras fraternels. Elle ne bougeait plus, heureuse, appuyée au tendre soutien du garçonnet. Protecteur, il lui baisa la joue. Ses six ans lui donnaient, sur les deux ans et demi de sa sœur, une autorité toujours esclave. Ces deux frais visages se tendaient au sourire d'en haut, comme des fleurs au soleil.

La mère penchée leur envoya, du bout des doigts, un long baiser :

— Bonjour, chéris !... Tu n'as pas froid, Nine, avec ton cou nu ?

Elle agita, mutine, sa tête contre la poitrine de Georges. Il caressait les boucles soyeuses...

— Vous êtes sages ?

Louiset, le fils de Marthe, leur cousin Dormans, à genoux dans le gravier près d'un moule sur lequel il frappait, bondit en gesticulant :

— Bonjour Leine ! Il avait huit ans et menait la bande. Il stoppa sur place, comme un poulain échappé, puis avec un sifflement aigu, il fonça sur Georges. Les deux garçons, entraînant Janine, se mirent alors à trépigner sur leurs pâtés de terre en tournant et en chantant. Ils jouissaient avec tant de frénésie du matin salubre et de leur force, que Fraulein, la Luxembourgeoise asisse sur un banc voisin, s'émut. Elle releva sa nuque blanche ployée sur la broderie, et piquant l'aiguille au taffetas vert, elle alla prendre Janine par la main :

— Ils sont comme fous, aujourd'hui, madame ! C'est le beau temps.

Elle avait un accent guttural et la voix douce, un air sain et franc, qu'éclairaient de beaux yeux soumis. Madeleine jeta :

— Faites attention à Nine. Elle n'est guère couverte.

Le soleil montait, resplendissant, dans la sérénité de l'heure, Madeleine se rassura : « Cette petite, comme tous l'aimaient ! »... Instinct jailli du profond de son être... Elle enveloppa d'un regard d'étreinte la fillette qui titubait sur ses petites jambes potelées... Oui, tous l'aimaient. Tous... Et en même temps, les deux visages entre lesquels, suspendue, oscillait sa vie, les visages opposés surgirent. Son sourire s'éteignit. Un revirement la chavira toute, noyée de fiel et de ténèbres. Elle quitta l'appui de la fenêtre.

Jean... Jacques... Ils étaient là, comme toujours, harcelants, devant elle...

Elle s'abattit, soudain faible, sur une chaise-longue basse, aux molles fourrures fauves. Les jambes pures s'allongèrent, sous le linon de la chemise, ses pieds nus croisèrent leur joliesse où les ongles brillaient comme de fines agathes, où la cheville ronde semblait un pétale de rose... Elle était si absorbée qu'elle n'entendit pas, derrière elle, un heurt insistant à la porte, ni les pas légers qu'étouffait le tapis. Marthe Dormans put approcher en sourdine.

Petite et grasse dans son peignoir mauve, la femme du célèbre député radical-socialiste avait, avec l'éclat charmant de la trentaine, avec la douceur de ses yeux purs de blonde, une séduction de bonne humeur et de droiture. Elle se courba vivement, mit un affectueux baiser à l'épaule ambrée de Madeleine. Le dos entier frissonna sous l'épaisse et souple chevelure noire, flottant en mèches annelées jusqu'aux reins.

— Ah ! tu m'as fait peur !

Madeleine s'était levée en sursaut, et tendant les bras à son amie :

— Bonjour, Marthe !

— Bonjour, Leine. Pas encore prête, paresseuse ?

Mme Dormans l'attirait, d'un mouvement tendre, de sœur aînée.

— Alors quoi ?... Ça ne va pas ?... A quoi pensais-tu ?

— A rien... Je me réveille... Je suis toute étourdie encore... Qu'il fait beau ! Comme je suis contente de te voir...

— Et moi ! Sais-tu qu'il y a des siècles... Au moins deux ans que tu n'étais pas revenue ici pour de bon... que tu n'avais pas couché sous ce toit...

— Deux ans, c'est vrai ! dit lentement Madeleine.

Elle remontait en elle le chemin parcouru, l'inévitable pente. Que de souffrances, quel long combat !... Et maintenant qu'est-ce qu'elle allait faire ? Comme elle était tombée bas !... Elle murmura :

— Trois ans même... C'était avant la naissance de Janine.

Marthe scruta anxieusement le pâle visage. Elle avait toujours été, pour Madeleine, la sûre confidente, l'unique amie. Elles s'étaient connues, enfants encore, au couvent de l'Ascension, avenue Kléber, où elles avaient fait leurs études, passé, à deux ans d'intervalle, les examens du brevet supérieur.

Marthe, fille d'un industriel, Marc Durantin, ancien député de Maine-et-Loire, et d'une Parisienne pur-sang, avait borné là son ambition d'écolière. Jetée dans un monde brillant, où les relations de sa mère et la solide situation de son père lui donnaient d'emblée cette place qu'assure la fortune, elle s'en était presque aussitôt détachée, n'ayant de goût que pour une vie simple, l'affection solide et forte, l'intimité du *home*. Elle était née maman ! Séparée de Madeleine, les premiers mois, par les vacances et les divertissements de son existence nouvelle, bien vite elle s'était reprise à cette amitié qui lui était d'autant plus chère qu'elle y donnait davantage. Madeleine avait alors seize ans, Marthe dix-neuf.

Déjà une tendresse à l'épreuve les unissait. Marthe, au couvent, avait été pour Madeleine la consolatrice quand, toute mioche et si maigre dans sa robe de deuil, l'orpheline était arrivée un soir de novembre, les yeux gros et le cœur serré, conduite en classe par Mme Elisabeth, la Supérieure. Elle tapotait les mains de l'enfant, d'une paume onctueuse :

— Mesdemoiselles, voilà une petite amie. Sa mère et sa grand'-mère sont à l'étranger. Elle est toute seule, il faut bien l'aimer.

Marthe, quand elle revoyait cette frimousse peureuse, ce long corps fluet qui la dépassait déjà de la tête, éprouvait toujours la pitié affectueuse dont elle s'était sentie envahir, du coup. Au dor-

toir, où elle avait eu Madeleine pour voisine, elle lui avait fait les honneurs : l'étroite couchette de fer, la descente de lit glissante sur le parquet ciré, l'armoire basse servant d'escabeau sur laquelle on s'asseyait pour enlever ses bas... Que de fois elles avaient rappelé ce souvenir : l'émotion de Marthe quand, Leine couchée, et leurs couvertures tirées jusqu'au nez, elle l'avait entendu pleurer longtemps, à lourds sanglots, enfin calmés dans une détente de fatigue, le froid, le noir... C'est de cette nuit-là que datait leur entente, d'abord tacite, puis si confiante que nulle réserve ne demeura entre elles, — Leine jetée aux bras de Marthe, avec l'élan de tout son être passionné, Marthe la soutenant, l'enveloppant d'une si entière affection que rien, en ces âmes de jeunes filles, puis de femmes, l'une profonde et sûre, l'autre ardente et mobile, n'exista qui ne fut désormais en commun, partagé, le trésor des plaisirs et des peines, et jusqu'à ces arrières-fonds du sentiment et de la pensée, personnels et secrets, où tant de solitaires souvent n'aiment ni n'osent descendre.

Marthe, aux récits de cette enfance ballottée, qui avait connu richesse et misère, la douceur du foyer et l'horreur de la rue, s'apitoyait, tout de suite faite à son rôle de petite mère et de grande sœur. Elle confessait, forçait, par sa délicate franchise, ce caractère renfermé où l'orgueil presque souffreteux n'était que la pudeur de l'intime tendresse, et comme le masque, à la fois vulnérable et dur, d'une sensibilité frémissante. Leine, née d'une de ces unions mal assorties, où, trop souvent, l'égoïsme, la cupidité de l'homme entraînent l'ignorance et la faiblesse féminines, avait, quoique à peine âgée de onze ans, au suicide de son père, souffert, et cruellement, de cet intolérable supplice qu'est dans un ménage la haine quotidienne.

Ingénieur attelé à de grandes affaires, esprit aventureux et inventif, M. Lannois avait eu, après son mariage, d'heureuses années : gros dividendes, hôtel rue de Lisbonne, réceptions mondaines, auto... Leine gardait de ce lointain mirage un souvenir amusé... Sa petite enfance avait été souriante et choyée, elle en conservait l'image en robes de dentelles empesées, dans une de ces photographies jaunies qu'elle feuilletait, parfois, aux pages d'un doux et mélancolique album. Là sommeillent les effigies de jadis, figures un peu ridicules, mais touchantes du passé, ces doubles qu'on dépouille à mesure, et qu'étonné l'on voit réappa-

raître. C'est de la mort déjà, et pourtant c'est encore de la vie. On se dit : « Quoi, c'est moi, ce bébé joufflu, cette fillette aux cheveux noués d'un ruban ? C'est drôle !... » Et l'on songe que c'est triste aussi, ce passage d'ombres, ces fantômes d'un autre, qui fut soi...

Souvent, les dimanches où elle sortait chez Marthe, en ces bons après-midi de causeries, dans l'appartement vide des Durantin, elles avaient ainsi tourné les pages de l'album aux visages. C'était la seule relique que Madeleine eût recueillie de son existence. Elle y tenait superstitieusement, l'avait confiée à son amie. Le précieux dépôt était enfoui au fond d'une commode, sous la pile des cache-corsets embaumés d'iris. Marthe, la porte close et le thé servi, s'écriait : — « Ouf ! on est tranquilles ! Papa est au cercle, en train de pérorer sur les prochaines élections, et mère goûte chez Mme Sawell ! ... » Alors elles s'asseyaient côte à côte, elles égrenaient, en grignotant leurs toasts et en tournant les pages, le chapelet des confidences et des souvenirs.

Madeleine murmurait : « Grand'mère Dambly, avec son châle de l'Inde et ses boucles à l'anglaise... Comme je lui ressemble, n'est-ce pas !... Et ça c'est maman !... Avant la faillite de la Mutual Light Company... le signal de la dégringolade, pour papa ! » Elle penchait, sur le grand portrait décolleté, son profil romanesque, cherchait au fond des yeux rêveurs l'âme de souffrance, cette âme dont, petite, elle discernait, sous l'apparente gaieté, sous le dehors de faux bonheur et de faux luxe, l'inquiétude et le tourment... — « Toujours maman, mais après le départ pour Alexandrie... »

Devant les traits ravagés, devant la robe pauvre et noire, Madeleine revivait les jours tragiques. Epousée pour son argent, trompée et battue avant que le dernier sou fût mangé, Mme Lannois avait suivi en Egypte son mari ruiné, sans cesse à la piste d'une découverte et à la veille de la fortune... Les terrasses et le ciel indigo, les jambes bronzées des âniers aux pieds poudreux, la maison ombragée d'un palmier, ce kaléidoscope défilait, dans la mémoire filiale, pêle-mêle avec le souvenir désolé des querelles et des coups. Le père, d'échec en désillusion, roulait aux derniers métiers, se débattait dans une humeur et une misère noires... Tous y eussent sombré si grand'mère Dambly, à l'appel de Mme Lannois, n'était venue, s'expatriant à son tour, appor-

tant les bribes de sa fortune, — de quoi végéter dans ce pays d'Orient, où l'on vit sobrement, de soleil, de légumes, d'eau. L'arrivée de Mme Dambly coïncidait avec le drame : l'ingénieur, un soir, était retrouvé pendu aux barreaux d'une fenêtre basse, dans une ruelle déserte. Courageusement, les femmes avaient continué de lutter, de travailler, fondé un petit commerce de modes, où elle gagnaient assez pour renvoyer Madeleine en France. Mme Dambly eût souhaité la garder, qu'elle grandît près d'elle, fît son éducation, son établissement là. Mais la mère, vaincue, voulait en sa fille une revanche. Madeleine, élevée à Paris dans un couvent à la clientèle de choix, pourrait continuer les relations avec la famille paternelle, la tante Lauraine, le monde. Elle ferait un beau mariage, regagnerait la bataille, le terrain perdus. En tout cas, et en admettant qu'elle dût revenir a Alexandrie, ce serait toute pimpante du luxe parisien, certaine d'un sort plus beau...

C'est à ce double arrachement de France, puis d'Egypte, et à cet abandon au couvent de l'avenue Kléber que Madeleine avait dû de s'élever seule, sans autre amie que Marthe Durantin. Elle n'avait revu sa mère et sa grand'mère qu'à de longs intervalles d'années, surprise, lorsqu'elles arrivaient, de découvrir si distants, si différents, ces êtres en qui elle cherchait sympathie et tendresse, et où elle ne trouvait que froideur : étrangères dont elle était le prolongement, la chair !

Aussi quand, loin d'elle, après une courte maladie, mourut Mme Lannois, prématurément minée par le chagrin, n'éprouva-t-elle qu'un deuil passager. Secousse violente, mais dont elle se remettait vite. N'avait-elle pas pris l'habitude de ce reploiement solitaire, où concentrée en elle-même elle se développait, grâce aux lectures du dimanche ? Elle y consacrait toutes ses sorties, n'avait pas de meilleures heures que celles qu'elle passait dans la bibliothèque des Durantin ou des Dormans. Ainsi, elle formait, en sauvageon, son âme avide de tout comprendre, apte à tout retenir. Elle s'élançait à l'inconnu, comme une abeille hardie, ivre de lumière matinale. Dans les leçons de science et de lettres, elle butinait diligemment son miel. Esprit à la fois précis et rêveur, doué d'autant d'imagination que de logique, elle façonnait l'univers à l'image de sa sensibilité, inventait l'amour avec toute l'intransigeante et crédule ardeur de la jeunesse. Les deux amies

vécurent de la sorte, dans une communion étroite, les jours ardents de l'adolescence.

Quand Madeleine sortit à son tour du couvent, Marthe, dont les vingt-deux ans avaient une charmante maturité, était sur le point de se fiancer à l'un de ses amis d'enfance, Raoul Dormans, l'avocat. Ce furent, cet été-là, de gaies vacances dans la grande maison d'Héricy. Cette ancienne propriété, dont les bâtiments dataient de Louis XVI et dont le parc, reste d'un domaine seigneurial, étendait au bord de l'eau ses parterres à la française, qu'alentour mouvementaient des jardins anglais avec leurs pelouses semées de sycomores et de cèdres, avec leurs fausses ruines et leurs belvédères, — appartenait depuis la Révolution à la famille des Dormans. Déjà illustre par Louis, le conventionnel, régicide converti en préfet de l'Empire, par Charles, l'économiste, ministre de Louis-Philippe, par Jacques, le général, tué à Coulmiers, la lignée florissait, pour la quatrième fois, en ce Raoul Dormans, à trente-cinq ans plus fameux que les autres.

Du barreau, où son éloquence lui valait une des premières places, il avait, contre le gré de son beau-père, dont les opinions déjà modérées sous Grévy, évoluaient en sens inverse, obliqué vers la Chambre, où il conquérait vite une notoriété d'avant-garde. Chef d'un groupe politique considérable, il exerçait au Parlement l'ascendant que donne, sur un auditoire de rhéteurs, la maîtrise de la parole au service d'une haute intelligence et d'un caractère indépendant. Mais, à l'époque de ses fiançailles, le futur « leader » radical n'était encore que le « debater » brillant. Marthe ne soupçonnait pas son avenir politique. Elle l'eut à bon droit redouté, comme l'ennemi contre lequel elle devrait, un jour, défendre son foyer. Associée parfaite, le plus sûr conseil aux heures délicates, et le meilleur aide dans le combat quotidien, elle n'en détestait pas moins cette obsédante tyrannie des êtres et des choses, cette absorption de l'existence privée par la vie publique, dont son ménage souffrait. Mais, maternelle et tendre, jamais elle n'en laissait rien voir... De quoi se fût-elle plaint, au reste ? Ne se sentait-elle pas loyalement et simplement aimée ? Leur union, incarnée dans ce Louiset, dont elle entendait sous les fenêtres la voix gamine, ne demeurait-elle pas complète ? Ne jouissait-elle pas de la paix intérieure ?...

En même temps, elle guettait, à travers les traits si fins de son

amie, à travers le sombre éclat des grands yeux pensifs. Elle s'en voulut d'avoir égoïstement songé à elle, en ce court silence où tant de souvenirs venaient de passer, au lieu de ne songer qu'au tourment de Madeleine, au drame en suspens...

Elle s'enquit, avec cette franchise directe des amitiés profondes, que rien n'entame :

— Non ! Non ! Ça ne va pas, je vois bien. Parle. Qu'y a-t-il encore ?

Leur confidence interrompue, reprise, s'abattait comme un pont sur les semaines muettes, l'apparent oubli... Bras à la taille, elles s'étaient laissé tomber sur le divan. Elles se turent, écoutant, contemplant en elles. Leurs regards erraient distraits, sur le paysage harmonieux où rien n'apparaissait changé, la verdure toujours semblable de ces pelouses et de ces bois, pourtant ainsi qu'elles-mêmes renouvelés. Elles s'ouvraient à cette vie confuse, qui leur était plus douce, d'avoir été mêlée à leur passé. L'éblouissant matin, tout de lumière et d'odeurs, la douceur du ciel et de la terre les pénétraient, tristement, et délicieusement.

Elles repassèrent, d'un vol, la marche des événements, cette série de fatalités que le hasard engrène. Tout venait des premières vacances, des fiançailles de Marthe dans ce même Héricy, où la générale Dormans, morte depuis, avait rassemblé, avec les Durantin et les Lannois, toute une bande d'amis, autour de Raoul : son cousin Jacques, alors professeur à l'Ecole de Pharmacie... Jean, leur inséparable, quoique de quelques années plus jeune, Jean, qui venait d'être nommé médecin assistant à la Maternité... Et Henri Dace et Luc Erfeuille, et d'autres que la vie avait espacés, dispersés... C'est de cette année-là que datait l'affection de Jacques pour Madeleine... Une profonde, sûre affection... et aussi l'instinctif amour de Madeleine pour le beau Jean.

Marthe évoqua, face à face, les deux hommes.

Jean Villemomble, avec ses trente-six ans qui en paraissaient trente, avec sa carrure dégagée, la prestance de sa haute taille, et cette sveltesse d'un corps rompu à tous les exercices physiques... Cheveux blonds, drument plantés, sur un front volontaire, beaux yeux clairs, barbe carrée, à peine striée de quelques fils d'argent, — le masque viril surgit, s'imposa... Mme Dormans subissait, comme la plupart des femmes, le prestige du jeune médecin. Elle était sensible à sa notoriété conquise, à force de

science et de labeur, portée avec grâce, — sensible aussi à sa simplicité un peu tranchante, cette sorte d'autorité où il y avait autant de modestie que d'orgueil.

En même temps, le grave et souriant visage de Jacques Fernay dessinait, dans une clarté douce, son profil de médaille, ces traits un peu empâtés, mais si nets encore, si nobles toujours... Tel elle avait tant de fois surpris, aux visites du soir, le savant, courbé sous le rond lumineux de la lampe, dans la demi-obscurité de son cabinet de travail solitaire, telle l'apparition se détachait : Jacques Fernay était debout, venait à elle, les mains tendues... Il paraissait, à quarante ans sonnés, plus vieux que son âge, bien pris pourtant, dans sa petitesse corpulente, sa solidité fine de Breton... D'un châtain déjà cendré de neige, avec un magnifique front dégarni où la pensée avait creusé son sillon... Et surtout, surtout, ce regard d'acier gris, à la fois incisif et vague, ce regard si particulier, d'une observation perçant jusqu'au cœur de la matière, et qu'une brume immédiate enveloppait...

Devant ces êtres qui fraternisaient encore, prêts pourtant à se déchirer, Marthe avec effroi pressentit l'imminence du danger. Amèrement elle pensa à la vanité des apparences, à ce mystérieux envers de la façade mondaine. Combien de familles, en surface unies, cachaient d'analogues douleurs !...

Mais une voix forte appelait, sous le balcon :

— Marthou ! Il est l'heure.

Elles tressaillirent.

— Raoul ! s'écria Mme Dormans. C'est vrai, j'oubliais... Nous devons aller chercher papa, à la gare... Et avant je veux prendre à Fontainebleau, chez Martel, tu sais ? des financiers, ces gâteaux à l'amande et au chocolat que tu aimais...

Contrastes de la vie !... Mme Fernay sourit :

— Tu es gentille !

Déjà Marthe, à la fenêtre, gesticulait :

— Je viens ! Je viens... Cinq minutes. Le temps d'agrafer ma robe !

— Et cette paresseuse de Leine ?

Rose dans la broussaille de ses cheveux noirs, Madeleine pencha, par-dessus l'épaule de Marthe, un visage soudain détendu, presque gai :

— Oh ! moi, je ne suis pas visible !

— C'est dommage ! jeta galamment la voix.

— Je me sauve... Que je te bise ! fit Marthe en se retournant. Ce soir nous recauserons... Qui sait ? Tout s'arrangera...

Longuement, elles s'embrassèrent, Mme Dormans sortit en hâte, tandis qu'à contre-jour, au milieu de la chambre, les bras ployés en anses d'amphore, debout et nue dans la transparence du linon, Madeleine, semblable par la perfection élancée de son corps à la Diane Chasseresse soulevait, tordait sa chevelure, d'un grand geste las, qui la cambrait toute.

II

Elle frissonna. Un souffle frais, montant du parc, la frôlait : murmure des cimes lointaines où bruissait l'imperceptible frémissement des feuilles, parfum avivé des fleurs proches... La fragance légère des giroflées se mariait au pesant arôme des derniers lilas.

A lents soins, rêveusement, Madeleine procédait à sa toilette. Elle avait toujours eu ce minutieux soin de sa beauté, moins par coquetterie féminine que par une sorte de dignité personnelle, un respect d'elle-même et de ce qu'elle imaginait devoir aux autres, en recherche et en offre de perfection. Et pourtant, ce corps qu'elle baignait et polissait, ces ongles lustrés comme de menus joyaux, ces cheveux bouffants où l'écaille du peigne glissait en frôlements électriques, — toute cette enveloppe changeante et périssable, que de fois, en un étrange dédoublement, elle l'avait contemplée, surprise, comme si elle eut enfermé une autre âme que la sienne !

Idée troublante. Elle y descendit plus profondément. Elle s'étonnait du mystère de vivre, de cette juxtaposition, en un seul être, d'êtres divers, serfs aveugles d'héréditaires instincts, serviteurs à demi clairvoyants de la conscience individuelle, toute une survie d'ancêtres, d'étrangers, se livrant bataille dans le champ clos de sa pensée et de sa chair. Surtout elle s'étonnait, devant l'identique paysage, de ces dépouillements d'âme successifs, qui en arrière jalonnaient la route. Ses regards errèrent sur le contour familier des massifs et des pelouses, la ligne basse

des tilleuls rectilignes, au delà desquels miroitait l'eau du fleuve. Rien de changé que le voile des saisons. Mais elle, n'était-elle pas à présent une autre femme, tellement différente de celles qui, en elle, avaient ici même aimé, rêvé, souffert? Dans ces fantômes de son passé elle hésitait à se reconnaître. Combien en pouvait-elle compter, de ces Leine au cœur inassouvi, aux yeux contradictoires ! Elle se revit jeune fille, ses cheveux battant la nuque, en un lourd catogan noué d'un ruban feu. C'était le temps des fiançailles de Marthe, le trouble heureux de l'adolescence... Jours éblouis où balbutie l'Amour, amoureux de l'Amour !...

Ranimée au bienfait de l'eau, Madeleine passa un peignoir léger, s'assit à sa table à coiffer. La glace chantournée de la poudreuse lui renvoya son visage songeur. Elle l'approchait, l'éloignait du limpide cristal. Ses lèvres élargies sur l'émail des dents, le grain de la peau, elle examinait tout, avec une attention soupçonneuse. Elle se constata fatiguée par son insomnie, moins jolie. Ses vingt-huit ans épanouis supputèrent la trentaine voisine. Malgré son habituel éclat, et cette grâce qui la faisait sœur des grandes figures du Primatice, la certitude de vieillir, et la crainte de vieillir vite, la poignardèrent, à double tranchant... Physiquement même, elle ne ressemblait plus à la Madeleine d'autrefois.

Etait-ce bien elle qui avait vécu cette vie, ces vies plutôt, abolies aujourd'hui dans leurs joies comme dans leurs douleurs, effacées au point qu'elles lui apparaissaient presque agies par une autre, s'il n'en eût subsisté les conséquences, inéluctables?... Elle eut un sourire d'une infinie mélancolie, se leva machinalement, comme attirée vers le secrétaire. L'abattant joua. Elle enleva un des petits tiroirs, démasqua, d'un ressort poussé, une cachette. Elle y prit un livre à fermoir damasquiné, aux plats couverts d'un velours ras et violet, au dos relié d'un cuir à nervures gothiques, — un de ces vieux *mémoranda* du temps de la Restauration et qui évoquent quelque grand'mère au chignon haut, balayant de ses boucles penchées la page où court l'écriture mince, la romantique confidence.

Un cadeau de Jacques, ce livre trouvé chez un marchand de curiosités avec ses feuilles vierges, jaunies à peine. Madeleine revit le jour où il lui en avait fait don. C'était au moment du mariage de Marthe. Elle avait dit devant lui, la veille, en plaisantant à propos des petits cahiers où depuis le couvent elle prenait plai-

sir à noter ce qui lui traversait l'âme : « Voilà une partie de ma vie qui s'en va ! Je tire une barre sous mes souvenirs. Je commence un nouveau cahier... » Il l'avait regardée avec un sourire tendre, un air profond et singulier... Et le lendemain, il lui avait apporté ce livre. Sa voix pour l'offrir tremblait un peu : « Voilà des pages blanches pour la vie qui vient. » Alors elle avait levé les yeux, et pour la première fois, elle avait vu. Comment n'avait-elle pas deviné plus tôt en quel trouble vivait cet homme d'habitude si froid, si maître de lui... ce que cachaient les silences embarrassés, les rougeurs et jusqu'aux brusques élans de parole où alternativement il s'absorbait, s'épanchait ?... Comment ?

Le livre, ouvert sur ses genoux, répondit... Ses yeux tombèrent sur les lignes initiales, ne se détachèrent plus des feuillets à l'écriture nerveuse, ici ponctués d'une feuille sèche, là tachés de larmes, et d'où les souvenirs se levaient en foule. Elle revivait ces années lointaines... Par instants, elle reposait le cruel témoin, songeait avec une affreuse amertume à ce qui, depuis, était advenu... Les phrases hâtives, confidences du cœur chuchotées au plus secret du cœur, ressuscitaient le passé, êtres et choses, le décor, les actes, le fugitif reflet des sentiments au visage... De ces émotions les unes dataient de huit ans... Les autres les plus violentes, de trois à peine. Toutes, à les sentir repasser, elles les éprouvait aussi vives qu'à la minute où elle les avait subies, au jour où déchirée d'angoisses, peu après la naissance de Janine elle avait écrit la dernière ligne au bas de la dernière page... Alors ne trouvant pas le livre accusateur en sûreté chez elle, elle l'avait confié à Marthe. Elle ne l'avait pas encore rouvert.

Maintenant, elle ne s'en pouvait arracher, reprise toute.

« Septembre 99. — Jacques a semblé me dire : « C'est ma vie que je vous donne, mais vous, que ferez-vous de la vôtre ?... » Et j'ai senti, dans sa voix changée passer une émotion telle que je l'ai questionné, du regard. Il a détourné les yeux, comme s'il craignait d'y laisser lire, avec son espoir, une inquiétude. Il avait l'air si malheureux !... J'ai cessé de voir le camarade, l'ami... Je découvrais un autre homme... Jamais je ne l'avais aperçu de la sorte.

« Septembre. — J'ai beau me persuader : « ce n'est pas vrai, » me demander : « Est-ce possible ?... Pourquoi ?... » Tout en lui crie si fort la tendresse que maintenant, seule avec lui, je suis

gênée.. J'essaie de rire et je trouve que mon rire sonne faux... Si je descends en moi, je m'avoue pourtant que Jacques m'est physiquement indifférent... Absent, je ne pense pas à lui... On le dit séduisant et il l'est, par son intelligence haute, son esprit audacieux, sa netteté d'idées, sa parole un peu lente, mais douce et juste... Et tout cela ferait de lui un compagnon charmant... Mais...

« Mardi, 1er octobre. — Jean Villemomble est venu passer la journée. Comme j'aime cette vieille maison d'Héricy !

« Octobre. — *Le plaisir de l'amour est d'aimer*, a écrit La Rochefoucault, *et l'on est plus heureux par la passion qu'on a que par celle que l'on donne*. Peut-on affirmer plus crûment que l'égoïsme et l'amour, c'est tout un ? Non, ce n'est pas ainsi que je comprends l'amour.

« Si j'aimais, je voudrais être, pour celui que j'aime, tout au monde, sa force et sa joie, sa raison d'espérer et de vivre. Je voudrais être son bien, sa chose.

« Octobre. — Quand avec Marthe, nous découvrions l'univers, l'idée seule d'aimer nous emplissait d'un vertige. Nous n'étions pas des enfants enfermés dans un couvent, âmes folles qu'enivraient les souffles printaniers. Nous étions la jeunesse même de la terre. Qu'une religieuse aux yeux tendres, une sœur nous caressât le front de sa main moite, nous tremblions de tout l'être. Lourdes de désir et d'inconnu, nous nous jetions à l'amour, comme des barques à la mer.

« Octobre. — Marthe et Raoul sont arrivés hier d'Italie. Elle est heureuse, mais de ces trois semaines à travers tant de lieux admirables, elle n'a rapporté qu'une vision et qu'un souvenir : Raoul. On s'en va bien loin chercher le bonheur. On ne le trouve que s'il était là, sous la main. Est-il un paysage qui vaille son propre horizon ?

« Octobre. — Jean Villemomble a publié cette semaine sa première œuvre : *Les Graines perdues*. Il l'a apportée aujourd'hui à « Mesdames Dormans », la générale et Mme Raoul, comme on dit à Héricy.

« Il y a eu une grande discussion après son départ, entre M. Durantin, Raoul et Jacques. Je n'ai pas lu le livre, je sais seulement qu'il contient tout ce qu'a observé Jean, depuis qu'il est médecin assistant à la Maternité... Et je n'ai rien pu dire parce

que ces questions sont de celles qu'une jeune fille bien élevée doit paraître ignorer. Pourquoi ne pas donner à toutes une simple et forte éducation, surtout dénuée d'hypocrisie, et qui, simplement, nous initie à nos prochains devoirs de mères ? J'aurais aimé faire des études de médecine... Dire que j'ai tant à rapprendre, car je sens bien que je ne sais rien !... De tous les beaux programmes dont je me suis bourrée, pour l'examen, je n'ai retenu que des bribes... Le brevet supérieur! Avec cela, m'écrivait grand'maman on en sait assez pour paraître dans le monde, surtout à Alexandrie... Mais je me moque d'Alexandrie et du monde. Le monde se résume à celui que j'aimerai.

« Octobre. — J'ai eu, ce matin, avant le déjeuner, une conversation importante avec Jacques. J'étais assise sur le banc de la terrasse. La Seine étincelait au soleil. Une brise légère courait sur la forêt, touchée par l'automne, et dont le sombre vert se rouille chaque jour un peu plus. Nous avons causé philosophie, mariage. Et je me souvenais de cette journée de l'autre mois où Jean se racontait avec la même confiance...

« Dieu, m'a dit Jacques, c'est le sentiment de la justice, de la beauté, de la bonté que tous nous portons en nous, plus ou moins consciemment. Dieu, c'est l'idéal humain. Voilà ce qu'il y avait au fond des religions qui se sont succédé sur terre, des cavernes aux temples, des cathédrales au ciel libre. Voilà ce que les siècles ont façonné dans l'idole de silex ou de bois comme dans les divinités de marbre, et ce que saluent les croyants d'aujourd'hui dans la raison. C'est en elle, en elle seule, à la lumière chaque jour plus éclatante de la science, que l'homme perfectible puisera les principes éducateurs de la vie... »

Il était éloquent, tant sa conviction l'entraînait. Pourtant, je n'ai pu m'empêcher de l'interrompre. Je lui ai demandé quels seraient ces principes et comment ils pourront se substituer, sans lutte, aux règles anciennes. Jacques m'a répondu qu'il avait foi dans l'avenir, l'action d'une morale purement scientifique. Il a ajouté : « Nous sommes solidaires les uns des autres. Il n'est pas un de nos actes qui n'ait en nous et dans les autres une immédiate et lointaine répercussion. N'agissons donc que lorsque nous sommes assurés, sinon de ne nuire à personne, du moins de servir les intérêts du plus grand nombre : plus de justice, moins de souffrance... »

« Jacques pense encore que l'on doit être indulgent, à toutes les fautes. Ne sommes-nous pas en effet les produits de notre hérédité et de notre milieu ? Ne sommes-nous pas déterminés par d'innombrables causes ?... A l'éducation rationnelle de poursuivre avec l'épanouissement physique, la culture morale. Jacques croit fermement au progrès ainsi défini, au lendemain meilleur.

« — Et l'amour ? lui ai-je dit.

« J'avais pris à dessein l'air le plus détaché, d'abord parce que je me sentais si loin, en ce qui me concerne, de toute personnalité possible, et puis parce que je me découvrais bouleversée et, à la réflexion, presque conquise par ces vues pour moi nouvelles. Mais, plus je me sentais intéressée, moins je le voulais paraître.

« — L'amour, m'a-t-il répondu avec une émotion si grande qu'un peu plus elle me gagnait; et pourtant, il parlait à voix sourde, en évitant de me regarder... L'amour, c'est la suprême loi, l'instinct primordial. C'est par lui que nous durons, par cette source féconde, principe de vie, soleil de l'âme ! Deux êtres qui s'aiment et qui créent, rien ne surpasse en nécessité, en beauté, ce miracle-là !

« J'ai murmuré :

« — Que de mariages vous condamnez !

« — Ai-je tort ?

« — Non, peut-être, mais croyez-vous que la volonté suffise à prolonger l'amour ?

« J'ai baissé le front et j'ai songé à ce que m'avait dit Jean à ce propos, à ce que j'ai cru entendre, plutôt, car je ne sais pourquoi je n'avais pas osé lui parler simplement de tout cela, comme je l'ai fait avec Jacques. Pourquoi ? Je garde à côté de l'un une entière liberté d'esprit, je me découvre une sympathie grandissante pour ses idées, bien qu'elles heurtent en moi d'anciennes façons de comprendre, l'éducation reçue... Mais, je n'ai pas d'arrière-pensée ; je l'écoute disserter de l'amour comme d'une abstraction, — d'un absent. Tandis qu'avec Jean, une pudeur m'eût arrêtée. Il m'eût semblé qu'une présence entre nous vivait... Et pourtant comme je suis plus près de lui par toutes les influences de mon passé, je dirais presque : mes croyances, si depuis que je fréquente Héricy, les amis de Raoul, Jacques, je ne m'étais mise à douter. Où est le vrai chemin?... Tradition, religion ?... Ou bien l'orgueilleuse science, une morale sans Dieu ? Est-ce

comme le croit Jean, la voie qu'ont suivie nos pères avec leur foi ? Est-ce celle où s'engage Jacques, avec la sienne ?... »

« I. Novembre. — Voilà mes vacances finies. Je quitte Héricy demain, Raoul et Marthe rentrent à Paris. Il est convenu que je ne m'embarquerai pour Alexandrie qu'après le jour de l'an. Jusque-là je vais au pair dans une famille anglaise. Un beau pays, Waterbury, près de Manchester. J'enseignerai le français à une jeune miss de mon âge, et en retour je me familiariserai avec la langue de Dickens... Jean et Jacques sont venus passer, au bord du fleuve et de la forêt, cette journée de Toussaint. Quel décor, cette eau de lumière et ce feuillage en feu, parmi le magnifique incendie de l'automne !... L'azur était léger comme aux matins de printemps, et pourtant, il y avait dans la douceur de l'air une gravité... Mélancolie de ces belles heures, les dernières !

« Jean, Jacques... Je souhaiterais, si je dois être la compagne d'un homme, trouver en lui la généreuse intelligence de M. Fernay et le caractère heureux de Jean. A mesure que je les connais mieux, je me sens davantage l'amie de Jacques et je me vois si bien la femme de Jean !... Mais voilà ! Jacques m'aime et Jean ne m'aime pas... Je me suis trompée l'autre fois, les autres fois... J'ai cru que Jean songeait à moi, parce que je songeais à lui... Et je lui plais sans doute, mais comme lui plaisait Marthe, et comme lui plairait Germaine ! Camarades... Je ne veux pas y penser, je pleurerais. Je suis si seule !

« Waterbury, Décembre. — Comme l'éloignement remet en place !... J'ai méconnu Jacques. Je le trouvais moins jeune, moins tendre, moins amusant que Jean.. Et ses lettres me le révèlent le plus sûr et le plus affectueux des êtres... Il a pris l'habitude de m'écrire longuement... Je sais tout ce qui occupe sa vie, sa pensée. Je commence à être fière de partager l'une, et à trouver doux d'être de moitié dans l'autre.

« Décembre. — Une lettre de Marthe m'apprend le départ de Jean Villemomble. Il a une mission du ministère de l'Instruction publique en Allemagne. Je ne sais quelle étude comparative de la Puériculture... Pourquoi ne m'a-t-il pas donné signe de vie ? la dernière fois que je l'ai rencontré à Paris, la veille de mon propre départ pour Londres, il m'avait presque battu froid... Lui toujours si cordial, plein d'entrain... J'ai bien vu sa réserve. Je n'en ai pas deviné la cause...

« 7 janvier. — Le sort en est jeté. Suis-je contente ?... Serai-je heureuse ?... Mais reprenons par le commencement. Il faut que je mette de l'ordre dans mon cœur, que j'essaie de fixer une à une les sensations qui depuis ce matin si rapidement m'emportent... C'était après le déjeuner, j'étais lasse du voyage. Cette vilaine traversée ! Marthe, chez qui je suis descendue et qui, tout en se doutant de l'intérêt que j'inspire à Jacques, ne sait pas encore que nous nous sommes écrit si souvent pendant ces deux mois, m'a dit à l'improviste :

« — Jacques Fernay va venir.

« — Ah ! fis-je négligemment... Vous le voyez toujours beaucoup?

« Mais elle me regardait droit dans les yeux :

« — Cette fois, ce n'est nous qu'il vient voir !

« Et Raoul qui avalait, en se brûlant son café, — l'heure de la Chambre ! — ajouta en souriant :

« — Serait-ce vous, Leine ?

« Je n'ai pu m'empêcher de rougir, et j'en étais furieuse... Mais une de ces rougeurs bêtes qui vous montent aux joues en bouffées, et qui gagnent, qui gagnent, jusqu'au cou !... J'ai fait front :

« — Et pourquoi pas ? Je le trouve charmant M. Fernay. Nous avons échangé pas mal de lettres, depuis l'automne, et d'idées...

« Raoul plaisanta :

« — Ou de sentiments ? comme dirait mon beau-père...

« — Ah! oui !... s'écria Marthe, j'entends papa : « Les femmes, en fait d'idées, n'ont que des sentiments... » Mais ce n'est pas à vous, Monsieur le député socialiste, d'user de pareilles armes. Elles ont fait leur temps.

« Raoul posa sa tasse, et jetant à Marthe, du bout des doigts, un baiser d'au revoir :

« — Bah ! je la taquine... Elle sait aussi bien que moi que j'aime les femmes intelligentes... Et j'ai trop à remercier la vie, quand je songe à moi, pour ne pas souhaiter à Jacques une compagne qui te ressemble.

« Marthe a protesté :

« — C'est que Leine ne me ressemble pas du tout !... Nous sommes l'eau et le feu... C'est-à-dire que je suis, moi, la bonne

eau paisible, l'eau égale et lente... Je ne cherche pas le bonheur absolu...

« — Parce que tu l'as trouvé ! ai-je dit.

« Là-dessus Raoul m'a baisé la main :

« — Le bonheur en amour, petite Leine, c'est savoir jouir de ce qu'on a...

« — Et quand on n'a pas ?

« — Il ne faut jamais penser à ce qu'on ne peut avoir !

« — C'est la résignation, ce n'est pas le bonheur !

« — Oh ! je sais bien... vous êtes une lutteuse, vous ! Evidemment, il y a aussi des gens pour qui le bonheur est dans la recherche du bonheur. Ce sont les plus vaillants, peut-être... Ce ne sont pas toujours les plus sages.

« Il est sorti, en hochant la tête .Mais aussitôt nous avons entendu un éclat de rire et de voix. Raoul a ramené Jacques, qu'il venait de trouver dans l'antichambre.

« A partir de ce moment, je vois trouble. Nous avons causé de choses banales, tous les quatre. Les mots me semblaient dénués de sens tant nos pensées les débordaient, d'une signification plus complexe et plus vaste. Enfin Raoul, puis Marthe nous ont laissés.

« Nous nous sommes tus un instant, les yeux baissés, comme si nous regardions en nous-mêmes. Puis, du même instinctif mouvement nos paupières se sont levées, et nous nous sommes contemplés jusqu'à l'âme.

« C'est lui qui a rompu le silence. Nous étions assis face à face, si près qu'il n'eut qu'à étendre la main pour s'emparer de la mienne, abandonnée sur mes genoux. J'entends encore trembler sa voix caressante. Il parlait d'un trait, se taisait par moments, comme pour écouter en moi le prolongement de ses paroles, reprenait... Et c'était une si douce musique, ces mots sans suite, jetés simplement, avec une sincérité joyeuse et grave !

« — Madeleine, vous avez bien voulu m'écrire que vous ressentiez pour moi de la confiance, de l'affection... que j'avais ouvert à votre pensée un horizon nouveau... Si vous saviez quel orgueil m'ont causé vos chères lettres !... Ainsi j'ai eu l'immense joie de vous sentir petit à petit devenir mienne, une sœur d'esprit... Il y a pourtant une chose que je n'ai pas osé vous dire... C'est...

« Il hésita.

« — Eh bien ? murmurai-je...

« — Eh bien...

Il se recueillit, et dans cette brève minute tint subitement une longue angoisse. Enfin, comme on se jette à la nage :

« — C'est que j'ai pour vous, et depuis longtemps, une tendresse profonde. A mesure que je vous connais davantage, elle n'a fait que grandir... Je ne vous aime pas seulement comme une sœur... Je vous aime, tout simplement... La vie, sans vous, m'apparaît désormais comme une route sans but... une prison sans issue... Si vous vouliez...

« Ses doigts pressèrent longuement les miens. Ses yeux supplièrent.

« — Si je voulais... quoi ?

« — Etre ma femme ?

« Je m'attendais à sa prière. Vingt fois je m'étais imaginé cette scène, précisant jusqu'aux moindres détails, aux inflexions de la voix, aux nuances les plus fugitives des mots. Et devant la nette question, je ne savais plus que penser ni que dire. J'étais émue, flattée, touchée infiniment. C'était une sensation si puissante et si douce que je me répétais : Voilà donc l'amour ! Et je me sentais lasse, les jambes rompues, le cœur noyé de mélancolie et de joie.

« — Vous ne répondez pas, demanda-t-il, la gorge serrée... Oh! je sais trop que vous pourriez trouver bien d'autres maris, et plus brillants... Je ne suis qu'un pauvre savant, un fonctionnaire... Mais enfin, avec mes petites ressources personnelles, mes appointements à l'Ecole de pharmacie, nous pourrions vivre largement. Ce n'est pas la fortune encore... Mais avec du travail... avec vous !... Je vous mériterais mieux chaque jour. Il me semble que j'ai là tant de rêves, tant d'idées... Je vous dois l'amour, je vous devrais la gloire... Ah ! si vous vouliez, si vous vouliez...

« La prière mourut à ses lèvres... Son exaltation était si vive qu'il se leva brusquement, d'un air égaré, fit quelques pas, revint. Un élan le jetait à mes genoux. Ses lèvres se posèrent, brûlantes, sur mes mains que je sentis alors toutes glacées...

« — Leine, Leine !...

« L'ardent murmure glissait en moi. Ce fut soudain comme si une source, rafraîchissante et douce, jaillissait au fond de ma poitrine. Je m'aperçus que je pleurais. Et en même temps, sans

rien dire, je répondis à la pression de ses lèvres, en appuyant contre elles mes mains à présent fiévreuses, que les siennes emprisonnaient. Mais déjà il était debout, m'enlaçait d'un geste fraternel, et sur mes yeux éblouis, sa bouche, d'un long baiser, sécha mes larmes.

« — Leine, Leine, ma femme !

« Alors, je m'abandonnai, sans force, à la protection de son bras. Tout mon être, délicieusement, s'en allait à la dérive. Joie de ne plus être seule, jamais, de se sentir aimée, profondément, sans réserve ! Terreur de sentir qu'on aime... J'étais comme une émigrante au seuil d'un définitif départ, comme une loque de chair, éperdue et tremblante, au bord d'un gouffre de jour ou d'un précipice d'ombre. Je me ressaisis enfin, soupirai, en me dégageant :

« — Plus tard ! Pas si vite !

« En même temps mon regard erra, surpris, sur toutes les choses familières qui m'entouraient. Je les voyais autres et comme pour la première fois. Jacques, rassis tout près de moi, me parlait à mi-voix :

« — Je n'ai jamais aimé que vous... Plus rien ne compte dans mon souvenir. Comme toute mon existence d'autrefois m'apparaît mesquine et vaine !... Vous êtes le printemps, toute ma jeunesse qui ressuscite !... Ma vie commence !

« Tant de gaieté sonnait dans sa voix, illuminait ses yeux gris, un si tendre sourire rayonnait sur ses traits fiers ! Je savais si bien qu'il était bon, je ne savais pas qu'il était beau... Jamais cette heure ne sortira de ma mémoire, ni son regard de triomphe, ni son doux profil de médaille... Comme je vais l'aimer ! »

III

« Juillet. — J'ai passé la journée sous les tilleuls de la terrasse, allongée sur une chaise-longue, dans l'ombre verte pleine de soleil. Je n'étais pas revenue là depuis ce matin de l'autre automne, où nous avons avec Jacques si gravement causé, de tant de belles choses ! J'essaye de me revoir, de retrouver mes sensations. Je ne peux pas. Il me semble que Madeleine Lannois et Mme Jacques Fernay ne sont pas une seule et même per-

sonne, mais deux êtres si différents, si différents !... Mme Jacques Fernay !... Trois mois que je suis mariée, et je ne suis pas encore habituée à mon nouveau nom...

« Si je descends en moi, j'y découvre bien d'autres sujets de m'étonner... Jeune fille, on croit se connaître... Et il y a aussi des gens pour nous juger, prétendre : « Elle sera comme ceci ou comme cela... » C'est décider, rien qu'à l'éphémère fleur de l'arbre, de ce que sera le fruit... Viennent gelée blanche ou soleil, la fleur se sèche ou le fruit se dore. On ne sait ce que sera la femme que lorsque la jeune fille n'est plus. C'est du mariage que nous datons.

« Autrefois, quand je songeais à l'amour, je ne vivais qu'en esprit. Même auprès de ceux que je croyais pouvoir être mêlés à mon existence et que je regardais avec sympathie, je n'ai jamais ressenti qu'un trouble passager. A peine une rougeur, l'étourdissement que donnent, aussi violemment, certains matins ivres d'air pur, de jeunesse et de force. Puis, lorsque l'avenir prit le visage de Jacques, je me plongeai au fond de mon bonheur imaginaire. Immatérielle, j'errais avec mes rêves à travers le monde merveilleux et complexe du sentiment... Aimer, c'était me donner de toute mon âme, prendre en échange jusqu'à ses plus secrètes pensées... Je ne songeais à mon corps que pour me demander : « Me trouvera-t-il assez belle ? Saurai-je lui plaire ?... » Une méfiance alors m'assaillait. Je me reprochais, au miroir, mon nez trop long, mes épaules trop maigres... Cette chair qu'en moi je n'avais pas jusque-là senti frémir, — plutôt, si j'y réfléchis, par indifférence que par pudeur, — la crainte d'être laide, subitement, me la révélait... Mais Jacques demeurait si fraternel et si doux... Il y eut tant de respect au fond de sa tendresse !... Si bien que le papillon n'avait pas encore déployé ses ailes, la chrysalide continuait de dormir...

« A présent !... A présent, des siècles ont passé. C'est par un effort de mémoire que je ranime ces sensations mortes. Elles sont tombées de moi, comme, de ces éclatantes pivoines, les peaux sèches qui serraient leurs boutons... Je contemple avec ravissement, par delà l'ombre embaumée et tiède des tilleuls, l'eau resplendissante. Les maisons du bas Samois y reflètent leurs toits clairs, leurs vergers fleuris, et le ciel étend sur cette fête son immense dais de soie bleue, avec de blancs bouquets

de nuages, De tout mon être épanoui, je jouis du bonheur d'être aimée, de vivre. Et je me croyais heureuse autrefois ! J'avais l'âme lourde et le cœur léger... Maintenant, c'est au contraire mon esprit où rien ne pèse, et ma chair qu'avec étonnement je touche, ainsi qu'un fardeau subtil. Stupeur de m'en sentir prisonnière, et comme liée de partout ! Un être sensuel s'est éveillé en moi, avec ses désirs et ses goûts... Je ris de ce que j'appelais l'amour ! Les jeunes filles n'en étreignent que l'ombre.

« Juillet. — Quel émerveillement de respirer à plein, de posséder autant qu'on vous possède, de s'ouvrir à toutes les joies de cette Terre Inconnue : le plaisir... Puis, quand le vertige est dissipé, quand je reprends conscience, j'éprouve aussi un peu de honte. Je m'aperçois nue. Comment ! il y avait cette femme en moi, cette créature de volupté qui, dorénavant, a ses besoins !...

« Novembre. — Je rouvre avec tristesse ces pages, abandonnées depuis l'été. Que d'événements ont tenu dans ces trois mois !... Lorsqu'avec les Dormans, nous avons quitté Héricy pour aller passer août à la mer, j'avais encore en ce moment l'illusion complète... L'horizon lumineux s'étendait, une route claire et droite où nous allions à deux, confondus, du même pas... Je croyais être tout pour mon mari comme il était devenu tout pour moi... Qu'était ma vie avant que sa main se fût nouée à ma main, avant que ses lèvres se fussent posées sur les miennes ?... Un rêve d'enfant, moins que rien. C'est par Jacques que je suis née à moi-même... Le monde n'a existé vraiment que de l'heure où son image l'a rempli. C'est avec lui que j'ai commencé de sentir et de comprendre. Comme j'étais vierge quand il m'a prise !

« Ah ! misère de ne pas communier plus longtemps, toujours !... Pourtant, je savais bien qu'avant moi Jacques avait connu d'autres femmes, aimé quelques maîtresses... Mais je m'imaginais être quand même la première, lui apporter ce que n'avait pu lui apporter aucune autre... Surtout, je m'imaginais que je resterais pour lui l'unique but, que je suffirais à combler son existence, comme il faisait de la mienne... J'avais compté sans l'arriéré, ce passé vécu par lui loin de moi, sans moi... Si sincèrement, si entièrement qu'il m'aimât, il fallut bien me l'avouer : notre don réciproque n'était pas égal. Je lui faisais

présent de toute ma jeunesse. Que lui restait-il de la sienne ? Une flambée suprême, et le regret de la voir s'éteindre, en même temps qu'au profond de moi-même un feu violent s'allumait... Quelle tristesse de ne se rencontrer, sur la route où désormais l'on doit cheminer ensemble, qu'à la minute où l'un déjà se sent las, quand l'autre part, avec toute l'espérance au cœur !...

« Je me souviens de cette morne et belle journée de septembre, où étendus sur la plage nous écoutions monter, du fond de l'ombre, la grande marée. Un ciel de velours frais, d'un bleu noir, diamanté d'astres. Marthe et Raoul nous avaient quittés pour aller voir se briser le flux, un peu plus loin, sur les rochers de Ploudern.

« Jacques était fatigué de sa journée. Il voulait terminer, avant notre départ pour Florence, dont nous avions, le matin, arrêté la date, son mémoire sur la chimie organique. Il compte beaucoup sur cette communication à l'Académie des Sciences... Depuis quinze jours, je ne le voyais qu'aux repas, il vivait dans ses livres. Sagement, je m'efforçais de n'en pas paraître jalouse. Je lui montrais un air gai, une bonne humeur qui le délassât. Pourtant que de volonté il me fallait pour ne pas bouder, pour cacher, sous un sourire, ma moue contre ce vilain travail, qui achevait de le distraire, de me le voler ! Plus d'une fois, j'ai retenu mes larmes... Il se taisait, sans deviner à quel point son silence m'agaçait, me peinait. Sans doute, pensait-il encore à ses chiffres auxquels je n'entends goutte, à ses formules qui m'irritent, car j'ai beau savoir l'utilité de son labeur et que de ces hiéroglyphes naîtront des inventions fécondes, un peu plus de bien-être, pour les autres... Je lui en veux de s'être si vite détaché de moi, de s'en passer si complètement, et si souvent... Surtout, si je m'interroge et que je sois franche, j'en veux à ses idées de me priver de lui... Qu'importe le bonheur des indifférents, s'il s'exerce au détriment du mien ?

« Je lui ai pris la main et je la lui ai serrée longuement. Il a répondu d'une pression brève. J'ai murmuré :

« — Jacques...

« Et puis, je n'ai pas osé poursuivre. Mes pensées affluaient, et les mots hésitaient, mouraient. J'eusse eu tant, tant à dire !... Mais je le devinais distant. J'ai eu peur de ne pas être comprise, et que cette fois encore, comme la dernière, il me calmât de ces

phrases où il croit mettre de l'affection et de l'ardeur, et où je ne perçois qu'incompréhension, insultante pitié. En silence j'écoutais le mouvement du flux, ce bruit grondant du flot qui s'enfle, ondule, et longuement déferle... L'écume et l'eau ruisselaient, dans le roulis descendant des galets... Puis de nouveau accourait, s'étalait la vague... Rythme éternel où, petit à petit, après s'être exaspérée, se berçait, s'atténuait ma douleur.

« J'ai entendu les voix lointaines de Raoul et de Marthe qui revenaient. Je me suis rapprochée de lui, d'un brusque élan, qui a mis mon visage contre le sien. Nos bouches étaient proches à se toucher. Mes yeux l'imploraient... Il m'a regardée doucement, mais comme s'il ne voyait pas l'offrande que je lui tendais toute... Et ses lèvres m'ont effleuré le front d'un baiser paisible. Cette nuit-là, pendant qu'il dormait, j'ai pleuré longtemps, longtemps, allongée contre lui. Et telle était ma solitude que je croyais sangloter sur quelqu'un qui m'était cher, et qui n'était plus.

« Ensuite, ç'a été le voyage en Toscane, la visite des villes de l'Ombrie... Entre nous, le malentendu n'a fait qu'augmenter. Sas doute nous avons eu, nous avons, nous aurons encore des heures délicieuses, comme ces heures de causeries devant les merveilles dont l'histoire et l'art parent toutes les pierres de ce pays. Mais les autres heures, les heures empoisonnées, plus délicieuses encore, celles où je ne le retrouve que pour le perdre, qu'elles ont été rares ! Et de quelle exaltation désolée je souffrais, lorsqu'au sortir de mes bras je le sentais redevenu maître de lui, si froid que je me demandais : « Est-ce possible ? Est-ce le même homme que j'ai tenu tout à l'heure blotti contre mon cœur ?... Alors j'avais envie de fuir la rue et le musée, tous ces beaux endroits si riches de souvenirs qu'ils me l'avaient repris, et pour moi subitement déserts, où nous étions l'un près de l'autre comme des étrangers de passage, et que nul passé ne lie !

« J'espérais qu'au retour, dans notre appartement où pour moi tint quelques semaines l'univers, je le retrouverais semblable à ce qu'il sut être, les premiers temps... Mais non ! L'intimité du foyer, la bibliothèque rouverte, tout n'a servi qu'à l'enfoncer dans sa quiétude, son gai labeur, ses habitudes reprises. Je vois bien qu'il est par moi, et malgré moi, le plus tranquille et le plus heureux des hommes. Son bonheur est fait de ce que

je lui donne, et de ce qu'il ne me donne pas. Et j'en souffre, comme d'une injustice et comme d'une privation. Ma présence le réconforte et l'anime, ma tendresse lui est douce, à condition qu'elle ne veuille point trop l'être. C'est en moi, en mes sourires qu'il puise son égalité d'humeur, son énergie au travail. J'en serais fière, si je n'en étais au supplice. Car je ne puis me résigner à cette humiliante torture de désirer âprement, furieusement, ce dont on me sèvre, et de n'en avoir que des regrets, lorsque je devrais en avoir honte.

« Janvier. — Jacques est heureux. Il m'aime d'une affection profonde, égale, apaisée. Il me donne toute la confiance qu'on aurait pour une sœur, et toute l'affection qu'on a pour une amie. Il m'aime encore autrement, et, sans doute, comme la plupart des maris aiment leur femme. Mais quelle importance a pour eux ce détail ? Pas plus que boire, dormir ou manger. Ce sont besoins de même espèce, une satisfaction d'instincts nécessaire à l'équilibre de la santé.,.

« Parfois, pourtant, il me voit triste et s'inquiète : « Qu'est-ce que tu as ? » Mais je sens si bien qu'il ne comprendrait pas ! Je réponds : « Je n'ai rien... » Comme je l'étonnerais s'il pouvait lire en moi toute ma révolte et tout mon abandon, si je lui criais ce que je pense : *Tu ne m'aimes pas !*

« Janvier. — Vingt fois depuis huit jours j'ai été sur le point de lui confier ma douleur. Enfin ce matin, j'avais le cœur si gros, je n'ai pas résisté, je suis entrée dans la bibliothèque. Je sais combien il a horreur qu'on le dérange avant le déjeuner. Ce sont les heures où il se possède le mieux... Mais j'étais poussée par une force supérieure. Il s'est tourné vers moi, gentiment, et m'a souri... Il a bien vu cette fois qu'il se passait quelque chose de grave et m'a confessée, à petites questions tendres, si adroites. Comme il a su me mettre dans mon tort, se justifier !... De quoi pouvais-je me plaindre ? Y avait-il une de ses pensées qui ne fut pas à moi ? Même celles qu'il semblait donner à sa tâche m'appartenaient, puisqu'elles n'avaient d'autre but que de travailler à notre sécurité, à l'éclat et à la solidité du foyer... Lui et moi, moi et lui, et celui ou celle qui incarnerait, prolongerait notre bonheur, — ne formions-nous pas la communion rêvée, *le véritable amour*?... Me manquait-il quelque chose ? quoi ?... Il ne voulait que ma joie, s'efforcerait de la faire complète...

« Devant ces sages paroles, je n'ai pu que baisser le front, avouer : « Tu as raison... Je suis folle... » Et pourtant un instinct inassouvi en moi proteste... Non ! ce n'est pas le véritable amour !... Celui qu'un moment j'ai éprouvé par lui, et pour lui, que j'éprouverais encore s'il l'eût voulu !... Le véritable amour ! celui que je n'ai pas, moi, ainsi que lui, plus jeune, éprouvé pour d'autres... Ce perpétuel désir, cette espèce de frénésie qui vous transporte, si douce cependant, où rien n'existe que l'être aimé... Frissonner et pâlir à sa vue, trembler à son souvenir... Sentir que, hors de lui, tout est vain, travail, ambition, fortune... Souhaiter de mourir dans une caresse, et de renaître, pour toutes les autres !...

« Février. — A force de regarder en moi j'ai le vertige, je vois trouble. Est-ce si sûr que ce soit un instinct souverain, une loi juste et sacrée qui m'exaltent ?... Est-ce que je ne cède pas à un égoïsme assez bas, à de vils sentiments ?... Et quand je regarde autour de moi, je vois plus trouble encore. Combien puis-je compter de gens heureux, de couples que l'amour transfigure ?... Combien en peut-on compter au contraire qui aient par lui cruellement souffert ! Que de désillusions, de regrets, de ruines... Pour une ivresse si courte, que de malheurs qui durent !

« L'amour ne serait donc qu'une imagination, l'éternel mirage de nos sens ?... Ce sont les contes des romanciers et les rêveries des poètes qui auraient divinisé ce leurre ?... Nous ne sommes nées que pour mourir, après avoir suivi à tâtons, dans une espèce d'ombre, le fil de nos petites joies et de nos petites souffrances ?.. L'idéal humain consisterait à vivre en équilibre, sur cette misère ?... Non ! Toute mon âme se lève contre une telle absurdité !... Romanesque ? Peut-être... En tout cas, bien lasse, bien triste, bien isolée...

« Février. — Je veux réagir... J'ai un mari bon, généreux, intelligent... Tous les éléments d'une vie paisible, et qui sait, à la longue, heureuse ?... Si j'avais un enfant, l'existence me semblerait moins creuse...

« Février. — Un enfant, voilà le remède... J'ai, certains jours, une tristesse si noire que j'erre, désemparée, d'une idée à l'autre. Je ne me raccroche à aucune. Je ne crois plus à ce qui m'eût, jadis, consolée, l'existence d'un autre monde, meilleur, et dans l'attente duquel je pourrais végéter, en souffrant, en priant, pour

m'en rendre digne... Et je ne crois pas beaucoup, non plus, à la nécessité du travail pour le travail, à cette vertu de l'effort portant en soi son but, et sa récompense... Se dévouer, se sacrifier ? Que m'importe, si je ne vois pas distinctement pourquoi ou pour qui ?... L'enfant, oui, l'enfant apaiserait ce tourment, remplirait le vide...

. . . .

« Mai. — Jacques avait raison. J'avais tort, j'étais folle !... Comment ai-je pu douter de la beauté, de l'utilité de la vie ?... Maintenant que je la porte en moi, que me voici bien certaine d'être maman, je ne me souviens de mes transes passées que pour en rougir. J'attends avec tranquillité... Je me fais l'effet d'une naufragée qui, près de sombrer, perdue en mer, touche enfin du pied la terre, recommence à vivre... Tout m'apparaît stable et doux. Je comprends pourquoi je suis là, à quoi je sers... Nous ne sommes que les anneaux d'une immense chaîne... Et me voilà envahie d'une humble et paisible fierté à sentir en moi se former le faible chaînon de chair, ce mystérieux petit être qui se noue.

« Avril. — Par les fenêtres ouvertes sur la rue de Médicis, je vois le Luxembourg étendre ses masses vertes. Le feuillage qui s'éploie à peine a cette fraîcheur que devaient avoir les forêts nouvelles, aux premiers printemps du monde... Pas un nuage, le ciel est comme un seul et translucide saphir... Mon fils ! Je le veux grand et fort. Je m'oublierai, je renaîtrai en lui... Il me continuera, il me réalisera... Comme je saurai bien l'élever... Pour qu'il soit un être complet, l'homme parfait !... Il aura l'esprit de son père, ce ferme et sûr caractère qui fait la force de Jacques, et cette large intelligence qui s'adapte à tout, s'enrichit de tout... Je lui donnerai aussi ma sensibilité, non point pour qu'il en souffre, mais pour qu'elle l'aide à mieux comprendre, à savoir jouir de ce trésor secret des sentiments qu'un certain don et une certaine éducation du cœur révèlent seuls. Et plus tard, quand, au seuil de la vie, il rencontrera la compagne de sa vie, il saura la rendre heureuse. Ensemble ils iront jusqu'au bout de la route, ils accompliront l'étape...

« Et si j'avais une fille ? Oh ! comme je saurais aussi l'avertir, la protéger !... Mais j'aimerais mieux un fils... Je lui forgerais de plus solides armes.

« Juillet. — Cet inconnu qui est ma chair, cet embryon d'être qui, déjà, a forme humaine, une obscure existence, dont le sexe même est déterminé, constamment j'y pense avec une sérénité attendrie, une angoisse aussi. Je le sens qui se tourne et tressaille... Ses poings et ses pieds minuscules me frappent à coups sourds... Et je demeure émerveillée devant cet étonnant travail de la vie. Mais une seule chose me préoccupe : l'âme de mon enfant, celle qu'il n'a pas encore et qu'il aura, parce que je la lui aurai donnée...

« Octobre. — Georges est là, près de moi, endormi dans son moïse garni de rubans roses et de dentelles. Jamais je n'oublierai l'anxieux visage de Jacques, penché sur mon horrible souffrance, tandis que le bon docteur Quinot me suppliait : Courage, Madame !... Encore un peu de courage. » Mon fils ! Ah ! oui, je puis bien le dire... *mon fils !...* Ne sont-ils pas à nous d'abord, ces affreux et chers petits bonshommes que nous avons formés, nourris de notre substance et que nous ne mettons au jour qu'en les arrachant de nous-mêmes ?

« Octobre. — La garde me tend ce paquet de linges bien propres, d'où sortent les menottes de poupée avec leurs miniatures d'ongles et cette peau plissée, en provision ! J'ai beau faire appel à ce fameux amour-propre maternel, je n'arrive pas à trouver jolie cette grosse tête de petit vieux, et le teint rougeaud, et ce suçoir qui machinalement bave et tette. Mais, voici les paupières qui clignent, les yeux tournent leur fleurette bleue vers la lumière. Je baise cette chose tiède et vivante, avec la peur que mes doigts n'enfoncent dans le crâne mou, où le duvet des futurs cheveux a l'air d'une soie floche, fils de la vierge qui seraient blonds...

« Est-ce comique de penser que cela, c'est un citoyen déjà inscrit sur les registres de l'état civil ! M. Georges Fernay... Jacques lui a donné le nom de son grand-père, le biologiste.

« Novembre. — Je suis debout. C'était un supplice, à la longue, cette immobilité du lit, cette interminable rêverie mal occupée à lire ou à broder... Maintenant que je peux aller, venir dans la maison, si faible encore, il me semble que je serai plus vaillante, en réfléchissant moins.

« Novembre. — Les derniers jours de mes relevailles ont trop duré. Quelle déception aussi de ne pouvoir nourrir ! Et que cette

grosse Berrichonne, avec ses cheveux plaqués et son bonnet à coques, épinglé d'or, me portait sur les nerfs !... Comment me suis-je à nouveau retrouvée seule, entre mon mari et mon enfant ?... Pourtant, Jacques a été aussi attentionné, aussi dévoué qu'on peut l'être. Et ne l'aimai-je point maintenant comme lui-même n'a cessé de m'aimer, une fois passée la première fièvre de son désir ?... Sagement, tranquillement ?... Parfois, je me surprenais aussi, quand criait Georges réclamant son repas, à le regarder avec surprise, comme si ce morceau de moi-même, déjà, n'était plus moi, mais une personne nouvelle, presque un intrus qu'il me fallait apprendre à connaître, à aimer...

« Décembre. — Je suis esclave et j'en suis ravie. Esclave de ce poupon qui ne me laisse pas une minute de répit !... Au grand désespoir de ma Berrichonne, je ne le quitte pas... Je le lève, je le lave, je le remmaillotte... C'est moi qui, toutes les deux heures, règle son appétit : tant de grammes de lait ou d'eau sucrée... C'est moi qui le pèse, moi qui surveille ses promenades et ses sommeils... Moi qui détends, de mouvements rythmiques, ses jambes recroquevillées... Et ma récompense ce sont ces bras mignons qu'il tend vers moi presqu'aussi volontiers qu'à cette femme, lorsqu'elle dénude sa gorge nourricière... A quoi bon se duper ?... Les seuls instincts qui émeuvent ces petits organismes, c'est le froid, le chaud, la faim... Il n'y a d'innés en eux que les plus grossiers et les plus aveugles besoins... Rien que des sens, nul sentiment... Quelle plaisanterie que la tendresse filiale !... La voix du sang ne s'éveille que plus tard, quand elle s'éveille... C'est affaire d'éducation... une habitude comme une autre... Si je n'étais pas là, moi, — sa vraie, sa seule mère, ce serait sa nourrice, ou l'Auvergnate que j'ai failli prendre, — la première venue qui l'aimerait !

« Mars. — Georges pousse. Il me distingue tout à fait, à présent... Et je m'attache à lui, de tous les soins que j'en prends, de toutes les émotions que sa fragile santé me cause... Se donner entière, c'est encore la meilleure façon de se retrouvr toute, c'est au moins la seule de ne pas se disperser inutilement aux ronces, aux ornières, aux carrefours du chemin.

« Septembre. — Les premières dents... Les premiers pas... Voilà le petit homme parti.

« Octobre. — Georges a eu douze mois aujourd'hui. C'est à

Héricy que nous avons fêté cet imposant anniversaire. Grand'mère Dambly, que je n'avais pas vue depuis trois ans, est arrivée à cet effet d'Alexandrie... Et devant cette vieille, vieille figure qui agitait ses boucles blanches, monsieur son petit-fils a poussé des cris d'orfraie. Quand elle a avancé ses lèvres pour lui toucher les joues, il a trépigné en criant : Non ! Non !... Une crise de nerfs a failli être tout le résultat de la rencontre... Touchant, la famille ! Louiset, son cousin, a été, en revanche, si mignon : — « Embrasse la dame ! » lui a dit Raoul... Il a jeté au cou de grand'mère Dambly ses bras potelés, dont les fossettes sont, pour Marthe, des nids à baisers.

« J'envie ces deux êtres, leur existence unie, qui se suffirait à elle-même, si Louiset n'achevait de l'emplir. L'emplir ? Le mot n'est pas juste. Une affection comme celle de Raoul et de Marthe est parfaite. Celle qu'ils ressentent pour Louiset s'y ajoute, sans s'y fondre. C'est un sillon parallèle et fécond.

« Décembre — Affreuses journées comparables aux plus solitaires que j'aie, jusqu'ici, traversées... La disparition de grand'mère Dambly, après sa courte pneumonie, me laisse moins de chagrin que la découverte de cette faillite-là : Georges ne parvient pas à m'intéresser au point que rien d'autre ne m'intéresse... Quelle tristesse que cette tombe qui se ferme, et d'y voir descendre, sans que mon fils et moi nous nous en émouvions, celle à qui nous devons d'exister... Quelle tristesse surtout de penser que personne ne m'aura aimée comme il faudrait que j'aime pour que l'on me regrette, à l'heure où mon tour viendra de m'en aller !...

« Février. — Georges est trop petit. Je sens si bien que je suis inutile à sa vie actuelle... Une étrangère soigneuse me remplacerait, absolument. Plus tard, je saurai lui donner une tendresse intelligente. Les mères doivent aimer pour aimer, c'est-à-dire sans espoir de retour. En affection, on ne reçoit jamais que si l'on donne, et l'on reçoit rarement autant qu'on donne !

« Février. — Georges balbutie... Avant qu'il parle et qu'il lise, avant que son étroit horizon s'agrandisse du cercle merveilleux des images et des idées, il faudra des années encore... Et pourtant déjà il a sa petite personnalité, ses colères, ses volontés... Il découvre un univers à sa taille, et d'où je suis exclue... Il se passe de moi.

« Il s'en passe d'autant mieux que son père est là. A peine Jacques entre-t-il que Georges n'a plus d'yeux que pour lui. Il se hisse sur les libres genoux, y galope sans fin, éperdu. Il préfère à mes inventions de femme les jeux d'homme, cet homme !

« Février. — Y a-t-il vraiment un seul être au monde, pour qui l'on soit nécessaire, de toute nécessité ?

. . . .

« Octobre. — Georges a deux ans. Les vacances paisibles s'achèvent. C'est reposant, ces grands séjours d'Héricy... Voici la première fois que je reviens dans l'ancienne demeure, depuis que Marthe y règne seule. Souvent, j'y évoque la hautaine figure de la générale. Nous nous sommes si souvent promenées, toutes trois ensemble, dans ces allées...

« A mesure qu'elle se voûtait, de saison en saison, sur sa canne à bec d'ivoire, nous grandissions. Elle m'impressionnait par sa noble allure, sa réputation spirituelle et galante, aux temps lointains du Second Empire. Je nous revois jeunettes, Marthe et moi, debout contre la porte-fenêtre du salon où des traits au crayon ont jalonné notre pousse. Avec une couverture de livre, posée sur nos têtes, la générale prenait le repère. Crac!... « A toi, petite ! » Et maintenant, tout ce qu'elle a été, jeunesse, amour, vie enfuie, tient sous un carré d'herbe, dans le petit cimetière de la côte !... Raoul et Marthe ont eu beaucoup de peine et puis les jours ont de nouveau coulé, coulé comme si de rien n'était... Que de mal on se donne pour mal vivre !...

« 1er novembre. — Une glorieuse Toussaint, pourpre et or. Henri Dace et Luc Erfeuille sont venus chasser, avec Raoul. Germaine, en jupe courte et guêtrée haut, était de la partie. Elle chasse aussi, mais le chasseur... Je crois bien qu'elle s'appellera, avant qu'il soit longtemps, Mme Luc Erfeuille. Il n'y a pas de plus beau spectacle que celui de deux êtres charmants, et qui s'aiment ! Ils rayonnaient la joie, et je ne sais pourquoi, ou plutôt je sais trop bien pourquoi, cela m'a rendue mortellement triste.

« Longue journée, avec Jacques et Marthe, à lire silencieusement chacun de notre côté, dans la bibliothèque. Moi qui ai tant aimé les livres, aucun ne me passionne plus... A quoi bon toute cette aventure, imaginaire et fausse ? Quel roman que la réalité, si l'on osait !

« 2 novembre. — Ce matin, en me levant, lorsque je me suis aperçue debout dans la grande glace de la psyché, je me suis dit : « Est-ce toi ? Est-ce bien toi ?... » Il y avait dans la plénitude et dans l'élancement de mon corps une jeunesse qui m'a surprise... Et je ne reconnaissais pas le visage même, reposé par la nuit, un visage plus frais et comme épanoui, avec la fleur charnue de la bouche et le sombre éclat de mes yeux... C'est que la chair aussi bien que l'âme se renouvelle... Qu'est-ce qui subsiste en moi de la Madeleine d'il y a deux ans ? Et pourquoi échapperais-je à la loi, à l'irésistible et profond mouvement de la vie ?... Déjà hier, après le dîner, dans le salon où les vieilles girandoles Louis XVI irisaient aux feux électriques, le ruissellement glacé de leurs cristaux, j'ai senti avec étonnement et plaisir l'admiration des hommes se poser comme une caresse, sur mes épaules nues... Etait-ce la cordialité du fin repas, l'animation des causeries, la bonne tiédeur des bûches pétillantes ?... Je n'ai pas trouvé mauvais qu'Henri Dace me marquât, d'un regard particulier, qu'il découvrait en moi, à cet instant, une femme nouvelle... J'ai fait semblant de ne pas le voir. Mais je l'ai vu... Et ce qui est plus grave, en m'en souvenant, j'en souris. Qu'il me laisse froide, pourtant, Henri Dace !...

« Décembre. — Je rentre du bal des fiançailles, chez Mme Erfeuille. Il est amusant de contempler la comédie humaine, lorsqu'on sait ce qu'elle cache. Pas un peut-être de ces couples dont la figure ne soit un masque !... Et tout ce qu'abrite le voile transparent des convenances ! Tant de gens, derrière leur vertueuse vie de façade, ont une vie secrète, qui, j'en suis sûre, stupéfierait, si on la pouvait percer à fond... Ainsi moi, en me voyant passer paisible, à côté de Jacques, qui se douterait de l'abîme qui m'en sépare ? Qui soupçonnerait que malgré notre réelle communion d'amitié, je suis à ce point détachée d'une part de mes sentiments d'autrefois ?...

« Marthe seule aurait pu mesurer, à certaines de mes confidences, l'étendue du ravage. Mais elle est d'un caractère si différent du mien qu'elle ne peut tout deviner. Et j'ai trop d'orgueil pour m'exposer à n'être pas comprise, si je lui disais tout... Mes rapports avec Jacques, dont le tranquille bonheur est visible, notre entière sympathie d'esprit, et cette confiance du cœur, comment les pourrait-elle concilier avec mon affreux

regret, ma révolte de vieillir, sans amour ?... Marthe a l'âme la moins compliquée, et les sens les plus calmes, elle ne fait vraiment qu'un avec son mari, son seul grief est la politique envahissante qui absorbe Raoul. Comment pourrait-elle admettre cette espèce de divorce moral entre Jacques et moi ?

« Décembre. — Je ne voudrais pas mourir sans avoir aimé, sans avoir été aimée !... Jacques ne m'a donné que l'appétit de l'amour. A-t-on le droit, lorsqu'on prend un être jeune et vierge, de n'apporter au mariage qu'un corps las, un cœur qui a jeté le meilleur de sa flamme ? A-t-on le droit d'exiger en échange, à jamais, la possession entière, absolue, de cet être au corps frémissant, au cœur inassouvi ? J'ai soif de vivre.

« Février. — Un revenant. J'ai dîné hier, chez Germaine, avec Jean Villemomble. Jacques était retenu à son banquet des Sociétés savantes. Jean n'a pas beaucoup changé. Toujours sa prestance, ces yeux clairs qui regardent droit, et le front volontaire sous les épais cheveux blonds. La bouche, railleuse, sourit moins. La barbe carrée donne au visage un aspect un peu sévère.

J'ai eu du plaisir à le retrouver. Germaine ne m'avait pas avertie. Seulement, quand je suis arrivée, — j'avais ma robe bleue, décolletée en pointe, — elle m'a dit : — « Devine qui te donnera le bras ?... Ton ancien flirt, Jean Villemomble. » J'ai ressenti une surprise amusée. Il est entré, m'a reconnue, abordée de suite, comme s'il m'avait quittée la veille. Il a toujours le même entrain, cette affectueuse vivacité, un peu taquine, qui me l'avait rendu si sympathique dès l'abord... Il m'a parlé de ses voyages, de ses études, de ses projets... Il est réinstallé à Paris, m'a demandé la permission de m'envoyer le livre qu'il va faire paraître : *Gynécologie moderne*... — « C'est la maman qui le lira, avec l'indulgence de l'amie ! » Il compte ouvrir un hospice-clinique où pourront venir accoucher les malheureuses sans ressources... Il parlait avec une confiance et un plaisir qui m'ont touchée. Après le dîner, j'ai, à plusieurs reprises, rencontré son regard... Il me dévisageait de loin, comme si, après ce premier contact, il me découvrait à nouveau... Il a pris congé de bonne heure, en disant qu'il viendrait bientôt voir Jacques, et m'a baisé la main.

« 8 février.— Revu Jean Villemomble, ce matin, à l'Exposition des Pastellistes. Germaine l'avait amené.

Nous avons visité ensemble l'exposition... Il m'a dit, en partant : — « Serez-vous chez vous, ce soir ? Ai-je chance de rencontrer Jacques ? » Je lui ai dit : — « Venez. »

« Et je l'attends.

« 8 février. Onze heures du soir :

« Jean est venu, avant le dîner. Jacques n'était pas encore rentré. Je l'ai reçu dans le petit salon. Il a soulevé la main que je lui tendais, l'a effleurée gauchement des lèvres en murmurant : — « Bonjour, madame. » J'ai répondu d'un : « — Bonjour, Jean ! » si spontané, qu'il a repris plus d'assurance. Son front s'est éclairé. Il m'a dit, en me fixant de ses yeux inquiets, soudain joyeux :

« — Je vous retrouve toute... C'est gentil !

« Et, à mots brefs, d'où s'envolait la gêne, il m'a confié sa joie d'être là, en ami, comme dans le temps, sa surprise après l'élan instinctif de notre rencontre, à me découvrir si changée, une autre vraiment, dont il s'en voulait de n'avoir pas soupçonné, jadis, l'épanouissement possible, la transformation si complète :

« — C'est cela qui m'a troublé et qui me déconcerterait encore, si vous n'aviez, d'un mot, rétabli le charme !... Comment reconnaître, dans votre beauté d'aujourd'hui, si différente, cette Madeleine qu'on avait laissée gamine, ce sauvageon devenu femme...

« Sa voix changea, se fit grave pour répéter, un peu plus bas : — *Si femme !* Et, en même temps, ses yeux clairs s'assombrirent.

« Mais Jacques entrait :

« — C'est vous, Villemomble, Quelle joie de vous voir...

« Leurs mains se sont serrées, avec simplicité.

IV

. . . .

« Avril. — J'ai vécu ce trouble mois de mars, au ciel zébré de coups de soleil et d'averses, dans une humeur engourdie et changeante. Jacques et Jean sont devenus les bons camarades qu'ils

étaient autrefois... Je m'habitue à la présence de Jean, à ses longues causeries, à ses discussions avec mon mari...

« L'amitié, telle que Jean l'exerce, est un sentiment si délicieux que je m'y laisse aller, avec une sécurité chaque jour plus grande. D'abord, sa soudaine rentrée dans ma vie, si déserte, m'avait remplie d'une sorte de peur. Sous l'étonnement de Jean à me retrouver tellement autre, je percevais sa déception de s'être trompé sur moi, jadis, et surtout un désarroi. Mais, petit à petit, il a su se dominer, avec cette autorité qui est la marque de son caractère entier, presque tranchant, et je découvre avec émerveillement un nouveau Jean pour moi tout de douceur, l'idéal des amis, sans l'ombre d'une arrière-pensée...

« Juin. — Quel réconfort de pouvoir se confier ainsi, d'avoir garçonnet planté droit sur ses petites jambes, *vêtu*, comme disait grand'mère Dambly, avec de beaux yeux noirs malins et une bouche gourmande, sans cesse ouverte pour happer une friandise ou dire un mot drôle... Il court toute la journée au Luxembourg, avec son cousin Louiset... Car, en dehors de Louiset et de ses jeux, rien n'existe.

« Juin. — Quel réconfort de pouvoir se confier ainsi, d'avoir à ses côtés, toujours présent, ou quand même là, par le souvenir, un être à qui l'on peut, l'on ose tout dire !... Et je sens, chose surprenante, qu'en ouvrant ainsi à Jean la part la plus secrète de mon âme, je ne fais tort à Jacques d'aucune pensée... Ce domaine, c'est celui dont il n'a pas voulu, qu'il a dédaigné de voir, par crainte d'y trop laisser de lui, obscur désir de préserver son travail et son repos. Avec Jean je me montre comme je suis... Mais jamais, entre nous, il n'est question de Jacques. J'aimerais mieux mourir que de paraître me plaindre, regretter ce que d'ailleurs je ne regrette même plus... Le même orgueil qui m'empêchait de me livrer entière à Marthe met une infranchissable barrière entre certaines confidences et moi. Si j'avais des griefs contre Jacques, nul ne les pourrait connaître... Et puis, des griefs, pourquoi en aurais-je ?... S'il n'a su me donner plus, c'est que sans doute il ne pouvait me donner plus. Il est comme il est. Il est ainsi. Aucun être ne se refait.

« Juin. — Comme nous nous comprenons bien ! Et qu'il est doux de rencontrer un autre soi-même, quelqu'un qui partage, en tout, vos façons de sentir, d'entendre les choses du cœur, le

mariage, la vie... Souvent, au début, dans nos conversations en tiers avec Jacques, où nous causions d'un peu tout, idées, mœurs, les opinions de Jean m'ont heurtée. Bien que généreux et charitable, il est tout d'une pièce, tient au passé par sa conception autoritaire et ses croyances, d'ailleurs plus raisonnées qu'instinctives. Il s'est fait de la société et du monde une idée peut-être étroite, mais bien nette, et où il apporte l'ardeur, l'intransigeance aussi d'une âme haute et tourmentée. Après tout, moi-même n'ai-je pas d'abord pensé de la sorte ? Ce dont je suis sûre, c'est de sa sincérité, de sa foi dans un idéal. Et c'est par là que s'il m'apparaît l'opposé de Jacques, dont l'idéal est si différent, il ne m'en semble pas moins respectable...

« Août. — Première journée d'Héricy. Jean passera avec nous, chez Marthe, cette seconde quinzaine de vacances... Comme elle m'a semblé longue, malgré ses lettres, l'absence qui vient de nous séparer, ces huit jours où j'ai vécu seule, en écoutant en moi le prolongement de ses paroles... Voyons, il faut, avant qu'il soit arrivé, que j'aie réfléchi, vu clair. Cesser de le voir ? Impossible ! Ne plus penser près de lui, à cœur ouvert, me serait une souffrance. Il m'est devenu nécessaire. J'ai besoin, autour de moi, de ses yeux tendres, de son sourire. Son amitié, c'est la moitié de ma vie... Son amitié ?... J'écris ce mot, et ma conscience le rature.

« Oui, d'abord, lorsqu'à nous découvrir si pareils je goûtai comme l'ivresse d'une évasion, hors de ma solitude, lorsqu'ensuite je lui révélai cette âme cachée que tant d'entre nous portent en elles, je crus, loyalement, ne m'abandonner qu'à l'amitié pure... Elles m'étaient si douces, ces visites d'avant-dîner, où dans la lumière incertaine du petit salon, l'intimité du soir tombant, nous échangions nos rêveries... Il savait si bien, à mon cœur meurtri, dire le mot qu'il fallait, simplement, gaiement !... Et puis, petit à petit, à force de parler de l'amour comme d'un thème et de nos sentiments comme de ceux d'autres que nous, inconsciemment, nous avons fini par tout rapporter à nous-mêmes... Essayer plus longtemps d'en être dupes, ce serait devenir complices. Pourquoi ne me l'avouerai-je pas franchement, puisque j'en suis heureuse. Jean m'aime, tout l'avère en lui.

« Et moi ?... Moi, je me laisse aller au courant qui m'emporte. Cet après-midi, en barque, avec Marthe, nous avons croisé

une fleur de nénuphar qui glissait, avec sa longue tige, au fil de l'eau. Nous avons regardé le calice doré doucement descendre, sur le fleuve éblouissant... Je ne pense pas, je me suis sentie comme cette plante au soleil, cette herbe dans l'eau... Je flotte avec délices, je vis, je suis heureuse.

« Août. — Il y a des événements inévitables. On ne peut pas plus empêcher qu'ils se produisent, que la terre de tourner ou le temps d'être... Nous avons avec Jean fait une courte promenade dans le parc après déjeuner. Je revois tout, le soleil tombant à plomb sur la pelouse, la fourmilière dont involontairement j'écornai le dôme, du bout de mon soulier, le brusque grouillement noir des bestioles, éperdues au sauvetage de leurs œufs... Les autres, sous la grande tente de toile rayée écru et rouge, qui abat son ombre devant les portes-fenêtres du salon, achevaient leur café, tout en fumant, tandis que Marthe installait les enfants à leur petit jeu de croquet... En silence, nous sommes allés jusqu'au chêne séculaire où la Diane Chasseresse érige, sur le socle moussu, l'immobile élan de sa course. Nous nous sommes assis, à l'ombre du vieil arbre, qu'un banc de pierre entoure.

« — C'est tout de même vrai, m'a dit Jean qui veut que je ressemble à la déesse... Elle a votre port, tranquille et fier ! Je n'ai jamais pu contempler ce marbre, sans que votre image s'y mêle...

« J'ai souri. Et j'ai dit sans penser à la réponse fatale :

« — Alors, c'est sous la forme d'un marbre que vous m'imaginez ?

« Il m'a lancé un de ces regards qui enveloppent, d'un éclair brusque, comme une caresse, et comme une brûlure. En même temps sa main avait saisi, pétrissait la mienne :

« — Non ! Non !... Personne n'est aussi *femme* que vous !

« Ce mot, il le prononça à mi-voix, les lèvres serrées, comme s'il l'étreignait au passage... Et je sentis en moi palpiter un brûlant souvenir, l'écho de ce même mot prononcé par lui, avec la même émotion, le premier soir où il m'avait revue seule.

« Pourtant, je protestai, instinctivement :

« — Jean, il ne faut pas ! A quoi bon parler ainsi ?

« Il soupira. Une douleur bouleversait son visage si franc. Il

eut une courte hésitation. Je prévis ce qu'il allait me dire. Je m'écriai :

« — Non ! Il ne faut pas !... Vous ne pouvez pas, vous ne devez pas m'aimer. Nous ne sommes pas libres.

« Anxieusement, ses yeux clairs ont cherché les miens.

« — J'aurais tant voulu rester votre ami... Rien que votre ami. J'ai essayé. Je ne peux pas... Près de vous, je ne pense qu'à vous, au bonheur que ce serait de vous voir, de vous avoir, sans cesse. Loin de vous, je ne vis plus.

« J'ai posé ma main sur ses lèvres pour qu'il cessât de parler, pour cesser d'entendre. Mais il a baisé mes doigts avec une ferveur passionnée...

« — Soyez raisonnable, Jean, ai-je dit. Ne mettez pas l'irréparable entre nous...

« — Trop tard ! Croyez-vous que je n'ai pas essayé de lutter, de réagir ?... A présent une force supérieure m'entraîne... Mes remords ont été moins puissants que votre charme. Je sens bien que ce que je fais est mal. J'en rougis, je souffre dans mon amitié pour Jacques, dans mon sentiment du devoir, dans mes habitudes de loyauté... Et puis, tout s'évanouit. Je ne vois que vous, je ne peux me passer de vous... Ne sentez-vous pas que nous sommes faits l'un pour l'autre ? Ce plaisir que nous goûtons à être ensemble n'est-il pas la marque que, de tout temps, nous étions destinés l'un à l'autre. Cette heure devait venir... En vain, nous aurions tenté de la retarder. Est-ce qu'on échappe à son destin ? Fou, imbécile que j'ai été !... Quand je pense que j'ai passé autrefois près de mon bonheur, et que je n'ai pas étendu le bras, pour le retenir, pour vous garder !

« Il parlait. Il parlait sans suite. Sa voix chaude coulait, sinuait en moi, comme une averse d'été, dans la terre sèche.

« — Vous souvenez-vous comme nous nous entendions déjà ? Tout un jour nous avons ainsi causé, mais c'était là-bas, tenez, sous les tilleuls du bord de l'eau. Il y a trois ans. Je vois d'ici l'endroit où vous vous êtes accoudée, pour regarder la Seine... Vous aviez un ruban feu dans vos cheveux en catogan. Leur masse noire tranchait sur la blancheur de votre cou... J'ai eu envie de vous prendre dans mes bras... Et pourtant, je ne vous avais pas alors bien déchiffrée ! Je ne vous connaissais pas toute... Et puis, voyez-vous, j'ai une vilaine nature, ombra-

geuse... Quand j'ai vu que vous en écoutiez un autre, je me suis dit : « A quoi bon ? Ce n'est pas toi qu'elle aime !... » J'ai eu envie de vous questionner, un jour, comme vous partiez pour Londres... Ai-je eu peur de souffrir ? Je suis parti aussi... Non, je mens ! Je suis parti parce que je n'avais pas vu, pas compris, pas deviné... Sous l'enfant, pardon ! sous la jeune fille, je n'avais pas prévu votre épanouissement, tout le miracle que vous êtes devenue... Ne souriez pas ! Je sais de quelle douleur est faite votre beauté ! Et vous savez bien, vous, que dès la minute où je vous ai retrouvée, j'ai été à vous... Vous êtes rentrée dans ma pensée comme une reine dans son palais, où tout l'attend, intact, ainsi qu'au départ pour l'exil... Ecoutez, Leine, je n'avais pas cessé d'être à vous... Je n'ai jamais aimé que vous... Je vous apporte un cœur qui n'a vraiment battu, qui ne battra plus que pour vous !... Je vous aime...

« Je serrais involontairement ses doigts, de mes doigts crispés comme on doit faire quand on se noie... Tout avec moi sombrait, dans une sensation d'évanouissement, de fin du monde. Je sentais seulement que je perdais pied, que je m'en allais, rivée à lui, pour nous sauver ou pour nous perdre, mais ensemble, délicieusement... Quand je sortis de ce vertige, j'étais si lasse qu'ayant tenté de me lever pour fuir d'un mouvement instinctif, je retombai près de lui, sans courage... Je n'eus que la force de murmurer :

« — Non ! Taisez-vous !... Ne parlez plus de cela jamais, jamais !... Nous n'avons pas le droit.

« Il reprit, plus pressant :

« — A quoi bon vous en défendre ?... Et vous aussi, je sens bien que vous m'aimez... Pourquoi ne pas être sincères ? Pourquoi ne pas songer, franchement, à la possibilité de refaire votre existence, puisque vous n'êtes pas vraiment heureuse ?... Nous n'avons pas le droit de mentir, c'est vrai, à nous-mêmes, pas plus qu'aux autres... Mais vous avez le droit de ne pas vieillir sans avoir aimé, vous vous appartenez, enfin ! Le divorce...

« Mille pensées se heurtaient en moi. L'honnêteté, après un long combat, fut la plus forte :

« — Non, Jean ! c'est impossible. J'ai un enfant que j'adore. Georges, entre mon mari et moi, a noué un lien que rien ne peut rompre. Et puis, qu'ai-je à reprocher à Jacques qui vaille la

peine affreuse que je lui causerais ?... Vous eussiez pu faire de moi votre femme, c'est vrai... Mais vous ne l'avez pas fait, c'est lui qui m'a choisie entre toutes, qui m'a prise pauvre, inconnue... C'est à lui que je dois ma situation actuelle... Vous rappeliez le passé ? C'est le passé ! Le présent a ses devoirs. Je ne puis être à vous, voilà ce qu'il y a de certain... Restons amis, amis seulement.

« Il s'est levé sans rien dire, d'un air si triste que j'ai failli m'élancer, le retenir... Et, au bout d'un moment :

« — Vous avez raison ! J'étais fou... Ne parlons plus de tout cela... jamais !

« Nous sommes revenus en silence. Longue, longue fin de journée... Nous n'en parlerons plus, c'est dit. Et j'y pense sans cesse.

« Août. — Tous les mots que nous avons échangé nous enveloppent comme un invisible filet, dont les mailles se resserrent. Cette amitié platonique est un leurre.

« 17 août. — Hier, comme nous rentrions d'une promenade en forêt, j'ai buté dans l'escalier, en poussant un petit cri... Il était derrière moi, s'est élancé pour me retenir. Je me suis dégagée de ses bras. Pas assez vite...

« Nous nous sommes contemplés longuement, jusqu'au fond de nos yeux. Ah ! ce regard de supplication, d'égarement... Je m'y suis vu toute, mêlée à lui. Corps et âme, nos êtres divinement se pénétraient, par nos mains jointes... Je n'ai pas prononcé un mot. Quelles paroles eussent exprimé ce vertige ?... Nous nous sommes séparés en chancelant.

« Août. — L'émotion a été trop violente. Je l'ai payée de quelques jours d'anéantissement, je suis brisée... Pourquoi n'aurais-je pas le courage de me l'avouer ? Je l'aime... Ah ! délices du secret qu'on partage, de si bien s'unir, dans un regard... Heures troubles. En apparence, rien de changé, entre nous. Mais je ne sais plus ce que je veux, ce que je fais, où est la vraie route. Qu'allons-nous devenir ?

« Août. — Est-il possible de porter en soi cet univers, un ciel auprès duquel l'autre est néant, et que ce prodige reste invisible, caché à tous ?

« Août. — C'est de la démence pure. J'ai bien fait de m'arrêter, sur la pente où je roulais... Je saurai remplir tout mon de-

voir. Comme le temps me semble long, vide ! Je ne vais pas bien. Je ne vois autour de moi que visages anxieux. On redoute que je ne commence une maladie grave... J'ai, du moins, gagné à cette alarme plus d'isolement, une chambre à moi seule. Ainsi j'achève de me reprendre. Je ne suis plus qu'à moi, rien qu'à moi... Douloureux essai de Jean, pour s'effacer, redevenir l'ami simple et sage...

« Septembre. — La rentrée à Paris... la coupure...

« 10 septembre. — C'est fini. Je me suis donnée. Je suis son bien, sa chose. Comment cela s'est-il fait ? J'étais allée chez lui parce qu'il était souffrant, m'avait prié de venir le voir, de lui apporter des livres... Je me croyais si sûre de moi, de lui !... Mais qu'est-ce que pèsent notre conscience et notre volonté ? On se croit invincible, on n'est que faiblesse... L'âme est à la merci d'un frisson de la chair... Quel parti prendre, maintenant ?

« Septembre. — Je dois parler à Jacques, maintenant. Cela ne peut durer.

« Septembre. — Non, je n'ose pas.

« Septembre. — Quand je reviens, lasse, de chez lui, et que toute marquée encore de ses baisers, du goût de sa chair, de l'empreinte de sa voix, je m'éveille au milieu de ces pièces où continue de vivre l'autre moitié de ma vie, j'ouvre les yeux avec étonnement, comme au sortir d'un rêve... Mais si violente est ma torpeur que je ne sais pas bien si ce n'est pas la réalité que je quitte, pour entrer dans le rêve...

« Septembre. — Aujourd'hui Georges, comme je l'envoyais goûter chez Marthe, après un baiser sur le front, m'a demandé pendant que je lui passais derrière l'oreille le caoutchouc de son béret de marin :

« — Pourquoi est-ce que tu n'es plus ma petite mère, maman ?

« Et comme je lui répondais :

« — Mais tu es fou, mignon ! Qu'est-ce que tu dis là ?

« Il a secoué la tête, et, de son air fûté :

« — C'est que maintenant, chaque fois que je pars, tu me baises le front, vite, et avant tu m'embrassais les deux joues, tu sais, et longtemps !

« Octobre. — Jean a beau savoir qu'il me possède toute, et sans partage, il ne peut admettre que je fasse ainsi deux parts de mon existence... Le temps que je passe loin de lui, c'est du

bonheur que je lui dérobe... Il me voudrait toujours à ses côtés, rien qu'à lui.

« Alors, je caresse ses chers yeux, j'endors leur chagrin, doucement, sous mes lèvres... Quitter Jacques ?... Renoncer à mon fils ?... Est-ce possible ?... Non, je ne puis faire à des innocents cette peine cruelle, imméritée. Je n'ai pas le droit de sacrifier comme cela, brutalement, cet homme à qui je suis utile, indispensable, à qui je reste liée par tant de sentiments, par tant d'habitudes, d'idées communes !... Je n'ai pas le droit d'abandonner cet enfant à l'heure où il se tourne vers moi, à l'heure où il va commencer, vraiment, à réclamer mes soins...

« Octobre. — Pourtant, Jean a raison, il faut choisir ! Je souffre moi-même de ne pouvoir me consacrer à lui davantage... Près de lui, j'oublie tout, je m'absorbe dans notre égoïste ivresse, je suis prête à n'avoir plus jamais d'autre horizon, d'autre toit que le sien... Loin de lui, je me reproche de n'oser faire pour lui ce que sans hésiter il ferait pour moi... car je le sens si bien à moi, et que, hors moi, rien ne pèse à ses yeux ! Puis-je lui refuser ce sacrifice, à lui qui me ferait, d'un cœur joyeux, tous les sacrifices ? Et d'ailleurs, quand je ne le lui devrais pas, est-ce que je ne me le dois pas à moi-même ?... Est-ce que je ne le dois pas à Jacques ?... Ce tacite mensonge qu'est ma vie en partie double, est-il digne de la confiance qu'il me fait, et de la franchise que je lui ai jusqu'ici témoignée ?... Si pénible que soit pour moi l'aveu, si affreux qu'il puisse être pour lui, j'y suis contrainte... M'y soustraire plus longtemps serait une lâcheté.

« Octobre. — Eh bien ! non, je ne peux pas... J'ai peur de la douleur que je lui causerais. J'ai peur aussi de trop souffrir, à cause de Georges... L'abandonner ? Non, je ne m'y résignerai pas !... Enlever mon fils, le prendre avec moi ?... et puis ?... Fuir comme une voleuse ?... Mais il est à Jacques autant qu'à moi... Non ! Non ! ce serait misérable !... Jacques ne m'a causé qu'un mal involontaire, il n'a jamais voulu que mon bien... Et j'irais déchirer son cœur de père, je troublerais la petite âme, la belle santé de mon fils !... Impossible.

« D'ailleurs, qui me force à parler maintenant ?... Nul ne souffre que Jean et moi. C'est la rançon de notre joie. Est-il une seule joie humaine qui n'ait son envers de tristesse ?... Je me tairai. Nous verrons. Plus tard, s'il le faut, plus tard...

« Novembre. — Jean a été appelé à Nice avant-hier, pour un accouchement. Ma cousine Yette, la fille de tante Lauraine... Je l'attendais demain, il ne peut rentrer encore. J'ai devant moi la dépêche et regarde ce méchant papier bleu avec des yeux brouillés de larmes... Une mauvaise nouvelle, un deuil ne m'affecteraient pas davantage... Je sens, privée de lui depuis si peu de temps, que je ne supporterais pas longtemps cette souffrance... C'est comme si j'avais perdu tout le sang de mes veines, ou que l'air me manquât. La vie ne m'est rien, sans lui. Sa présence m'est indispensable. Je vois bien maintenant qu'il y a des êtres nécessaires à d'autres, des liens inséparables, comme le sont ma respiration ou le battement de mon cœur, mon existence même. Je ne veux plus penser à rien, puisque rien d'autre n'existe, en balance ; je ne veux plus penser qu'à mon amour.

« Décembre. — Ces heures que je passe chez lui, ces heures que j'arrache aux occupations quotidiennes, ne me suffisent plus... Elles traversent l'ombre des autres heures avec une fulguration d'éclairs. Longuement, peletonnée sur ma chaise longue, ou dans la tiédeur du lit solitaire, je les revis... Il m'attend derrière la porte, il me guette à travers les brise-bise, sous les lourds rideaux bleus qui font la chambre close si tiède, si parfumée, si intime... La petite lampe luit, voilée, sous son abat-jour jaune. Sa demi-clarté tombe sur la table où la bouilloire chante, sur le cornet de Chine où les roses dressent, dans l'or neigeux des mimosas, leur sombre pourpre veloutée... On entend le tic-tac de la pendule. Il me semble que toutes ces choses vivent : les vieux flambeaux en porcelaine de Saxe avec leurs branches fleuries et leurs bronzes éteints, le chiffonnier en bois de violette, l'épais tapis de prière et sa mosquée mauve, devant le feu... Je me dégage de la longue étreinte, j'aide ses mains fiévreuses, j'ai hâte d'être ainsi que son désir me veut. Et nous tombons sur le lit bas, dans la noire fourrure qui le couvre, si douce à la chair nue... Je vivrais cent ans que je garderais, aussi aiguë qu'à la seconde où j'en défaille, ces ivresses si violentes que j'en rougis, rien qu'à en enfouir l'image au plus secret de mon souvenir... Mais comment est-il possible qu'on soit capable de pareilles joies, sans en mourir ?... D'autres jours, notre plus grande volupté est de rester étendus l'un près de l'autre, nous causons de riens, en écoutant silencieusement nos cœurs

battre. Nous sommes des amis qui s'appartiennent, de toute l'âme…

« Décembre. — Si grande que soit ma liberté, si totale l'indépendance que me laisse Jacques, je ne parviens pas à me rassassier de mon bonheur. Il m'emplit au point que la nécessité du silence me pèse… Si le rêve de mes nuits ne prolongeait le meilleur de mes jours, je ne pourrais plus me plier à la réalité, au devoir… Je supporte avec difficulté cette obligation de retrouver, pour un moment, mon autre âme, celle de l'associée et de la mère, cette âme du passé, que le présent, de son flot irrésistible et trouble, bouleverse, noie.

« 17 janvier. — Jacques vient d'être désigné pour représenter l'Académie des Sciences au Congrès de Milan. Il part à la fin du mois.

« Soulagement de cette solution !… Je n'aurais pu résister davantage au côte-à-côte où à la longue Jacques, si absorbé qu'il soit, si amicalement séparés que nous vivions, se serait aperçu de la vérité qu'il est à mille lieues de soupçonner… Et pourtant, il me semble que mon secret, à travers le moindre de mes mots et de mes gestes, rayonne ! J'en suis si pleine que cette existence telle qu'elle est organisée devenait impossible… Il me faut donner, donner davantage encore à Jean !… Et je ne l'aurais pu faire qu'en prenant le parti définitif, irrémédiable : l'aveu. Voilà ce déchirement évité, retardé… C'est de la douleur qui s'éloigne et de l'amour sans nuages, absolu, qui est là, tout près, que je touche…

« Février. — Mondes merveilleux, infinis des sens et du sentiment ! Extase de découvrir toujours nouveaux, de descendre l'un dans l'autre, comme dans une mer illimitée !… Frénésie des caresses, absolu de l'oubli, néant d'ombre lumineuse où le corps et l'âme se dissolvent !… Conscience de soi qu'on retrouve, au fond des plus divines lassitudes, comme le sol ferme sous la plongée !… Et dire que l'on peut vivre, et que l'on peut mourir sans avoir connu cette flamme qui dévore et purifie ! Dire qu'il y a des aveugles murés dans l'éternité d'une nuit sans aube, des malheureux qui jamais n'auront ressenti cette commotion de foudre, goûté la jouissance terrible du baiser !

« Février. — Il y a, dans toute existence humaine, une courbe

dont on ne dépasse jamais le sommet. Il serait peut-être sage de disparaître, après l'avoir atteint.

« Mars. — J'ai eu hier d'étranges malaises. Je me sens lasse. Lettre de Jacques. Son absence se prolongera jusqu'aux premiers jours d'avril.

« 16 mars. — Mêmes malaises, fréquents depuis une huitaine.

« 18 mars. — Je suis enceinte.

« 29 mars. — Semaine affreuse. D'abord, ç'a été un élancement joyeux. Je n'ai songé qu'à Jean, à son enivrement de nous voir revivre dans un cher petit être fait de nous, de notre chair et de nos pensées... Et puis, au brusque abîme de la conséquence : la rupture cette fois imposée, fatale, le passé s'est levé devant moi, comme une ombre qui me suivait et que j'avais cessé de voir, n'ayant que le soleil dans les yeux... Je dirai tout à Jacques... Je briserai sa vie, puisqu'il le faut. Et je renoncerai à Georges. Il le faut ! Il le faut !

« 1er avril. — Renoncer à Georges, c'est ce qui me coûte le plus... Mon mignon, si affectueux, si gentiment gamin... Depuis le départ de son père, il était avec moi davantage... je guidais son bavardage aux repas, je prenais sur lui de l'ascendant... Il a une sensibilité délicate, je commençais à la voir naître, à la former... Et je devrai déserter cette tâche, m'arracher à ce plaisir !... Je ne prévoyais pas, avant de la consentir, toute l'étendue de la perte... Comment pourrai-je ?...

« 2 avril. — Journée mauvaise. Nul doute, maintenant. Jean a été catégorique. Six semaines déjà, croit-il, que l'irréparable s'est accompli... Il m'avait prise dans ses bras, me câlinait comme une petite fille qui a un gros, gros chagrin... Et cette tendresse un peu puérile m'a peinée à cette minute. Alors, il s'est plaint, avec gravité, de me sentir grave... Est-ce que l'idée de voir notre amour renaître, toujours vivant désormais, dans notre enfant, ne m'exaltait plus, comme lui, de la même fièvre ? Et j'essayais en vain de lui sourire avec un pauvre visage si tourmenté... Inutilement, je murmurais : « Mais si ! Mais si ! » Il percevait, suivait sur mon front soucieux la pensée inquiète, devinait l'obscure idée, informulée encore...

« — Non ! dit-il désolé, non !... Ce n'est pas vrai. Tu as peur, tu regrettes... Ah ! pourquoi ne pas pas être loyale ?... Oui, tu recules, le moment venu de prendre la décision définitive...

Parle ! je ne sais pas seulement ce que tu penses... Je redoute que ce ne soit une chose abominable... Madeleine, Madeleine ! Tu ne dis rien ?

« A voix plus basse encore, en détournant la tête, je finis par avouer, dans un souffle :

« — Ecoute, Jean. Je ne regrette rien. Mais j'ai peur... J'ai peur de la vie...

« Il me saisit la main :

« — Regarde-moi... Que veux-tu dire ?...

« — ... Cette petite vie !... Si faible encore... Si elle pouvait ne pas être...

« Je me tus. J'avais honte. Il m'a jeté, d'une voix douloureuse :

« — Ne compte pas sur moi pour cette besogne-là !

« — Jean !... balbutiai-je.

« — Tu ne songes pas que cet enfant, c'est lui qui achève de te donner à moi, de te faire mienne, et pour toujours ? C'est le gage même de notre bonheur, le trait d'union de nos vies ?

« — Oui, dis-je, et je songeais aussi avec amertume, à tout ce que ce trait d'union désunissait... Je soupirai :

« — S'il n'était pas venu pourtant !...

« Il continua, blessé :

« — Je ne te parle pas amour. Je ne veux pas être seul à invoquer cette raison qui devrait te suffire, et pourtant comprends donc que cet enfant pour moi existe déjà, c'est comme si je le voyais vivre !... J'aurai deux êtres au monde à chérir. Toute mon existence est là !

« — Pardonne-moi ! Je ne sais ce que je dis. Tout cela m'égare !

« Je l'ai étreint si désespérément, que sa blessure s'est aussitôt refermée, sous le baume... Et nous avons savouré passionnément, douloureusement, l'âcreté de ces tristes baisers, mouillés de larmes.

« 3 avril. — Ma résolution est prise. Nous l'avons arrêtée aujourd'hui. Il était arrivé une lettre de Jacques, ce matin. Il rentre après-demain. Le soir même j'aurai avec lui l'explication que rien à présent ne peut différer...

— Si tu n'oses faire toi-même, m'a dit Jean, l'aveu qui nous libérera, c'est moi qui irai trouver ton mari... Mon humiliation

sera mon châtiment. Je lui confesserai notre faute, qui a été de n'être pas francs, tout de suite... C'est parce que nous avons ainsi reculé, que la situation est devenue intolérable. Elle ne peut se prolonger sans honte. Pour moi, je ne peux plus supporter de me trouver en face de Jacques. Je me fais l'effet d'un voleur. Retrouvons une dignité de vie dans une explication qui sera cruelle, mais qui est nécessaire.

« J'ai promis de parler. Je donnerai à Jean cette preuve d'amour, malgré le déchirement qu'elle me coûte. Je ne veux pas voir aux prises ces deux êtres qui ont été, qui font ma vie. Et je donnerai à Jacques, si tragique qu'en soit l'ironie, cette dernière marque d'estime et d'amitié... Mais Georges ?... Ah ! c'est affreux.

« 6 avril, matin. — C'est fini. Je n'ai plus qu'à mourir. Et Jean, comment lui apprendre ?... Ah ! misère de vouloir, et de ne pouvoir !... Honte d'être cette chose vile, cette misérable, misérable chose...

« 6 avril, au soir.— J'ai passé la journée couchée dans l'ombre des mes volets... Avec ma porte verrouillée... J'avais les tempes bourdonnantes, un tel écrasement que je n'ai pu recevoir Jean. Et il m'a fallu subir l'affectueux intérêt, l'empressement de Jacques, surpris de ne pas me voir au déjeuner, inquiet de mon silence et de ma prostration... Ah ! comme je me méprise et comme je les paye toutes mes belles joies gâchées, flétries. Comment cela a-t-il pu se faire ?... Comment ai-je consenti ?...

« J'étais allée, avec Georges, attendre Jacques à la descente du train. Et, dès qu'il eut sauté sur le quai, je vis bien, avec un peu de gêne, à ses effusions, à ses baisers, — si fraternels au départ ! — qu'il me revenait un mari plus tendre, différent de celui qui m'avait quittée... Mais je n'eus pas le pressentiment de tout mon malheur. Je voulus croire seulement à sa joie de me retrouver bien portante, de retrouver notre gentil bonhomme. Tout le long du retour, en fiacre, Jacques contait son voyage, des détails sur son séjour à Rome, les fêtes qui ont clôturé les longs travaux du Congrès. Je sentais sans cesse sur moi la caresse de ses yeux gris, son regard pénétrant, ce regard si étrange qui, parfois, semble comme lointain, voilé d'une brume, et à d'autres moments perce à jour, avec une insistance aiguë. Je me disais : — « A la maison je parlerai... Avant le dîner...

Mais pourquoi me contemple-t-il ainsi ? Il m'épie. Il a deviné mon trouble... » Et j'affectais plus de bonne humeur, j'amusais Georges en lui montrant les boutiques, les passants... Et je sentais sur moi peser plus lourdement, avec ce regard aimanté de Jacques, le fardeau de l'imminent, de l'étouffant aveu...

« A la maison, les malles montées, — comme nous attendions dans les fauteuils du cabinet de travail, avec Georges jouant à mes pieds, l'heure où on allait servir, — je me levai, avec un grand effort : — « C'est maintenant... Parle ! » Et je sonnai pour qu'on emmenât Georges et que nous soyons seuls. Mais Jacques me dit :

« — Laisse ! Je suis si content de vous avoir là, tous les deux ! Il dînera avec nous, le chéri... C'est si bon de se retrouver chez soi, de vous retrouver, de te retrouver.

« Ses yeux erraient sur les meubles familiers, les hautes bibliothèques, le pupitre où la lampe éclairait ses livres et le papier blanc. En même temps, la porte de la salle à manger s'ouvrit. La table ronde parut avec la soupe fumante, les cristaux clairs et le linge rose sous la lumière paisible du lustre... Et je me sentis sans force. Je remis lâchement : — « Après le dîner... Un peu plus tard. »

« Le dîner s'acheva. J'avais beau me raidir, m'ordonner à moi-même : — « Tout à l'heure, quand Jacques sera couché, je parlerai... » Malgré moi j'étais reprise par les mille liens obscurs de l'habitude, cette trame qu'enlace autour de nous le passé, tant d'années vécues ensemble, dans une communauté d'affection, de travail... Je songeais à la peine horrible, injuste, dont j'attendais l'instant de frapper Jacques, comme d'un coup de couteau dans le dos. Je songeais surtout à l'adorable petite frimousse de mon Georges, à ses yeux, le lendemain rougis, à sa mine bouleversée quand il dirait : « Et maman ? Où est maman ? Je veux voir maman... » J'errais d'une volonté à l'autre avec une sourde et abominable angoisse, j'eusse voulu que le temps cessât de marcher, arrêter l'heure, tout ce qu'elle allait précipiter...

« Je me revois rentrant dans le cabinet de travail, j'entends la voix de Jacques, penché au-dessus de moi et poursuivant Georges qui se cramponne à mon épaule : — « Au dodo, monsieur ! Le marchand de sable a passé. » J'embrasse mon fils qui, après s'être pendu à mon cou se résigne à l'adieu. Je l'embrasse éper-

dûment, en répétant : « Adieu ! Adieu ! », tandis qu'au fond de ma chair ce regret me lancine : « C'est la dernière fois ! » Et puis... Et puis... je ne sais plus. Jacques est près de moi, plus près de moi, ses yeux brillants me cherchent, son regard me touche. L'instinct de la conservation me crie : « Parle ! mais parle donc !... C'est le moment suprême... Tu es perdue si tu le laisses fuir... Parle ! Tu ne pourras plus, bientôt ! »

« Une faiblesse m'envahit. Je n'ai plus ni énergie, ni courage, aucunes sensations nettes. Je n'ai même pas cette révolte des sens qui eût pu entraver tout, m'arracher le cri sauveur, au bord du précipice. Je roule, je roule dans les ténèbres, sans conscience, sinon celle d'une infinie, d'une horrible douleur... Il me semble me débattre dans un de ces cauchemars où l'on voudrait échapper à un danger mortel, où l'on s'épuise, muet, en immenses efforts : une force supérieure vous paralyse.

« Jacques m'a prise dans ses bras. Et tout s'effondre ! Je ne suis plus qu'une insensible, lamentable machine, — à plaisir, et à souffrance... »

(*A suivre.*)

VICTOR MARGUERITTE.





Le Cas de Gilbert Chiêu

29 novembre.

On a arrêté à Saïgon, My-Tho, etc., de nombreux indigènes compromis dans un complot japonais dont l'objet était de placer sur le trône d'Annam le Prince Công-Dê, petit-fils de l'empereur Gia-Long. Un des premiers arrêtés fut *Gilbert Chiêu*, directeur du journal en langue indigène de Saïgon. D'autres arrestations sont imminentes. (*Le Journal.*)

I

J'ai lu des œuvres de Victor Hugo. L'une d'elles m'a frappé, c'est *l'Enfant grec*. Il voulait « de la poudre et des balles » pour recouvrer son indépendance. Un Français l'a chanté. Les Français ont trouvé cela très beau et ont senti leur cœur remuer. Gilbert Chiêu, lui aussi, l'enfant d'Annam, a désiré l'indépendance de son pays. Pas un Français ne le chantera. Les Français trouveront cela très laid, et ils ne sentiront point remuer leur cœur lorsqu'on le condamnera, non pour avoir demandé au Français, au Russe et à l'Anglais un prince étranger, mais pour avoir demandé au Japonais un prince de son propre pays.

J'ai connu Gilbert Chiêu quand il commençait à faire parler de lui. C'était un moderniste. « Il finira mal » disait-on à Saïgon. Il a mal fini : il est en prison. Pourquoi ?

J'ai connu à Ha-Noï, où j'étais élève du Collège des Interprètes, un autre Cochinchinois, un autre Chiêu. Venu en France, après études complètes au collège Chasseloup-Laubat, à Saïgon, il travailla, fut bachelier, élève de l'école de Grignon, ingénieur agronome diplômé. Lorsqu'il revint en Indo-Chine, ses titres en avaient fait une sorte de monstruosité. Il n'était plus Annamite ; il n'était pas Français ; il faisait peur à tout le monde. Son ancien professeur le sauva. Chiêu devint professeur au titre français à

l'école du Quôc Hôc (Huê). Mais son professeur fut honni. Pourquoi ?

J'ai connu à Vinh-Long où j'étais allé voir ma mère, un Cambodgien d'un certain âge, Ponne, gouverneur de province. Envoyé en France par M. Pavie, il fit ses études, fut bachelier et revint en Indo-Chine où plus tard il retrouva, lieutenant, un autre Cambodgien, Oum. Revêtu d'habits cambodgiens, il allait un jour par les rues, ne s'effaça pas assez vite au passage d'un colon et reçut un coup de pied. Intelligent, il ne dit rien. Il est gouverneur de province. Pourquoi ?

J'ai connu à Ha-Noï le commandant Chan. Il commande des Français. Les Français ne l'aiment pas. Les Annamites le méprisent ; il est devenu commandant sans subir les examens auxquels sont astreints les Français qu'il commande. Il n'a pas voulu risquer un pouce de son influence pour aider Chiêu alors sans place. Mais il est le fils du Phu (préfet) de Cholon et a épousé une Française qui n'est pas heureuse. Le beau-frère de Chan, Hoàng-Trông-Phu, qui a épousé une fille de Phu, de Cholon, est gouverneur de la province de Bac-Ninh et chevalier de la Légion d'honneur. Il s'amuse à vous créer des difficultés.

Peut-être Chan a-t-il commandé le peloton d'exécution des quatre tirailleurs tonkinois exécutés à Ha-Noï. Peut-être commandera-t-il celui des indigènes incarcérés à My-Tho, à Saïgon, un peu partout. On les a arrêtés parce qu'ils ont comploté, avec l'aide du Japon, de mettre sur le trône d'Annam le prince Công-Dê, petit-fils de l'empereur Gia-Long. Mais, pourquoi n'a-t-on pas, de 1902 à 1907, arrêté les « médecins (?) » japonais qui ont parcouru tout le Tonkin, l'Annam, la Cochinchine, qui logeaient dans les maisons publiques japonaises, qui distribuaient des libelles aux paysans et aux enfants, et dont toute la presse locale avait signalé les menées sans que l'autorité veuille bouger.

II

L'Indo-Chine quand vous y êtes venus.

Chaos. Batailles et razzias partout depuis 1200 ans : Chine et Siam en faisaient leurs choux gras. Les Pavillons Jaunes étaient des réguliers qui défendaient leur patrie, les Pavillons Noirs, des pêcheurs en eau trouble, des pirates. Vous avez baptisé une rue

de Ha-Noï : *rue des Pavillons-Noirs.* Les indigènes, eux, l'appelaient rue de l'Argent (Phô hang Bac).

Je n'aime pas le mandarinat de lettres qui est une aberration, mais voyons.

L'enseignement était libre. Pas d'écoles de gouvernement. Dans chaque province, un Dôc-Hôc (directeur-études) qui dirigeait les examens des bacheliers. A Huê, une Académie formée des plus hauts mandarins. Cette Académie faisait subir aux candidats, chaque année, l'examen de licence ; tous les trois ans, les épreuves du doctorat.

Tous pouvaient aspirer aux plus hauts grades s'ils avaient l'intelligence et l'ardeur au travail nécessaires. Les diplômes ne coûtaient rien. Un livre d'études valaient quelques sapèques. Pas d'inscriptions payantes à prendre. Les professeurs enseignaient, en général, après le travail des champs et se payaient (plusieurs familles pouvaient se réunir), 7 fr. 50 à 10 francs par an, plus le riz nécessaire à leur nourriture, plus deux vêtements de toile ou de coton. Souvent, tout un village payait le professeur.

La limite d'âge était fixée à 60 ans pour tous les examens.

Il est rare de rencontrer des Annamites sexagénaires (Hoàng-Khao-Khai, vice-roi du Tonkin, père de Hoàng-Trông-Phu, qui mourut à 74 ans était une exception), on peut dire qu'il n'était pas de limite d'âge.

Nul ne pouvait être nommé à une fonction publique s'il n'avait les titres voulus. Pour être Dôc-Hôc, ou Tri-Huyên (sous-préfet), le baccalauréat suffisait. Pour être Tri-Phu (préfet), la licence était obligatoire. Pour être Tông-Dôc (gouverneur), il fallait être docteur.

Hors des titres, point de salut. Le docteur du premier degré (Tiên-Xi) pouvait, le cas échéant, succéder à l'empereur (lisez le poème : Luc-van-Tiên).

Les impôts se payaient souvent en nature. Les Magasins Impériaux recevaient le paddy (riz brut) qui en sortait, en général, aux années de disette sous forme de riz prêté aux cultivateurs ou même de nourriture.

Les villages avaient des rizières communales et sacrées (công-diên), cultivées par l'ensemble de la population ou louées, moyennant la moitié de la récolte, aux familles pauvres, à celles des soldats.

Les mandarins étaient responsables devant l'empereur et les villages l'étaient devant les mandarins. Les notables majeurs ou mineurs (conseils municipaux) étaient, comme eux, pécuniairement et personnellement responsables.

L'idée était parfaite. L'application laissait à désirer. Le temps avait rendu les études purement formelles. Nous étions en retard sur votre civilisation. Aussi contre la *caste* mandarine qui le grugeait, le *peuple annamite* vous a aidés. Les revendications eussent pu se traduire en un véritable « *Cahier* ». Les avez-vous connus ? Hélas ! Ce sont « *des Cahiers* » qu'il y faudrait aujourd'hui. Voyons.

III

Ce que vous avez fait.

Vous avez prélevé des contributions de guerre. Les Chinois le faisaient plus brutalement. Nous avons payé. Vous avez installé des colons *qui ont trouvé* des terrains vagues dans un pays dont la *densité kilométrique* est de 250 ! Les Annamites disent entre eux que pour réussir, on les a dépossédés. Vous avez installé des administrateurs à 20.000 francs pièce (2.880.000.000 de sapèques) où un paysan voyait sa vie assurée avec 36 sapèques par jour. Rapport : 2.880.000 : 13.140. Payez chaque préfet 200.000 francs, et vous aurez idée de cette anomalie. Votre budget en a failli mourir. Vous lui avez injecté des sérums :

1er *Sérum :* la gabelle, l'impôt sur la vie. Un indigène qui gagnait, en 1885, 0.15 par jour payait 0.05 de sel parce que nous ne vivons que de riz et de saumure. Vous avez créé le monopole, la ferme du sel, avec laquelle, sur un pays de 8 millions d'âmes, un homme seul, réalise des bénéfices nets de plus de 1.000.000 par an.

Vos pères d'avant 1789 se battaient et se faisaient tuer pour une chose analogue.

2e *Sérum :* les prestations, les tailles, les corvées. Tout paysan y est soumis. Votre histoire vous a dit suffisamment à quels excès cela prête, mais si je reconnais que la chose est nécessaire où les voies de communication font défaut, il serait non moins nécessaire de supprimer la mise en pratique de *virements de fonds* qui transforment les corvées en une *escroquerie* administrative.

3e *Sérum :* l'alcool. Encore un monopole, la ferme de l'alcool. La bouteille d'alcool de 0 l. 65 se vend 1 franc (42 sous). Un paysan gagne 5 à 7 francs par mois et a de la famille. Pas grand mal encore, *mais* j'ai lu le rapport d'un administrateur français et la réponse du directeur des Douanes, où il n'était rien moins question de *d'imposer à chaque village une consommation minima d'alcool* d'après le nombre de têtes.

Si vous essayiez en France d'imposer une consommation minima d'absinthe ?

Il est vrai que l'alcool est le lait des vieillards et que les petits vieux d'Annam sont vos protégés, vos enfants. Imposez-leur de l'alcool. Notre race est à fortifier. Fortifiez-la.

4e *Sérum :* l'opium. Au moment où la Chine essayait de chasser le poison et promulgait une loi de prohibition, vous lui avez ouvert les portes de l'Indo-Chine. Le gouverneur général qui s'adonnait à cette œuvre conciliatrice était le même qui prenait en Chine le parti des conservateurs contre les réformistes, extradait des pirates (?) que tous connaissaient pour être des réfugiés politiques et laissait se perdre à Ha-Noï la plus belle occasion de lutter, par propagation de votre langue, contre l'influence japonaise en Chine. L'opium, chassé de Chine, se réfugie au sud ; Français et Annamites s'en empoisonnent comme de gageure, pour le plus grand profit de la Régie (peut-être encore de la Ferme d'opium), car une boîte de quelques grammes vaut 2 fr. 50.

5e *Sérum :* l'emprunt. En 1906, le budget général s'évaluait à 32 millions de piastres, soit 80 millions de francs ; les emprunts successifs, à 320 millions, sur lesquels 200 à peine furent encaissés : l'Indo-Chine est une colonie incertaine. Le reste est passé en commissions de toutes natures.

Raison de l'emprunt : construction de deux lignes ferrées : 1° Haï-Phông à Lao-Kay (Yunnan) ; 2° Lang-Son à Saïgon ; en tout : 3.000 km. On en a construit, en dix ans, tout juste 1.500 et tout est mangé. Aussitôt achevée, on a remis, pour qu'elle l'exploite, la vraie ligne commerçante, Haï-Phông à Lao-Kay, *à une Société*... et vous lui avez payé récemment *11 millions d'indemnités* parce que *la Chine n'était pas gentille avec elle.*

Ensemble : d'une part, l'Indo-Chine a payé, depuis 1898, 15 à 16 millions de rentes aux prêteurs (frais compris).

D'autre part, on a établi, grâce à l'emprunt, des budgets fictifs (tous les fonctionnaires rentraient en congé au compte de l'emprunt pour les chemins de fer).

D'autre part, on a dépensé, bon an mal an, 13 à 14 millions pour créer des chemins de fer dans un pays sans industrie, aussi bien desservi par des canaux naturels ou artificiels, préexistants à votre venue, que l'est la Belgique, même la Hollande. Si on avait tout simplement pris ces 14 millions sur les budgets, l'*Indo-Chine aurait autant de chemins de fer, et pas de dettes*... mais il doit exister de par le monde quelques grosses têtes qui n'auraient châteaux ni rentes.

Quelques souvenirs. — Interprète à Nam-Dinh (pays de delta d'alluvions), j'y ai vu construire une superbe et chère route de pierres : « Bonne chose pour le commerce », dis-je. — « Oh ! répondit l'agent voyer, l'administrateur va avoir une automobile. » — Autre : Un administrateur dont la femme affectionnait les tentures (en soieries de Lyon) en commande, sur le budget provincial, pour 8.000 piastres (20.000 francs). Le résident part. Vient un autre dont la femme, noblesse à idées modernes et hygiéniques, veut des vernis. Un peintre de Hà-Noï, M. Bary, appelé, plaque 4.000 piastres (10.000 fr.) de peintures et roule les soieries au grenier. — Même province : Une filature de soie qui n'a jamais marché touche une prime annuelle de 40.000 fr. Cela suffit à assurer 12.000 fr au directeur et 6 % aux actionnaires. Pourquoi se donner du mal ? Je ne parle pas de l'éclairage de la ville de Hà-Noï. Les chiffres y sont plus gros.

Par contre, le budget de l'*Enseignement public* est inscrit au chapitre des *dépenses facultatives* pour un total d'environ 4.000.000... et il y a, en Indo-Chine, officiellement 16.000.000 d'habitants — soit, 0 fr. 25 par tête et par an.

IV

Grâce à tout cela, l'unité monétaire qui était, il y a vingt ans, la sapèque (0 fr. 0007), est aujourd'hui la piastre : 2 fr. 50. Elle a donc sauté de 1 à 3.600. Le peuple est affolé. Le petit commerce est ruiné. L'industrie n'est pas créée. L'Indo-Chine produit la soie lavable, la citronelle, la vigne si l'on veut, le maïs, le thé, le café, le poivre, l'anis, des fruits exquis, des bois rares,

de l'or, de l'argent, du fer, du cuivre, du zinc. Elle a des chutes d'eau constantes. Le saviez-vous ?... Non... Je l'ai su parce que j'ai voyagé.

V

Ce qui était sans doute à faire.

1° Dans un pays de deltas (fleuve Rouge et Mékong) améliorer et creuser les voies fluviales. Les Travaux publics se battent depuis quinze ans pour savoir s'il sied de barrer les fleuves en long ou en travers, et chaque inondation amène, avec la famine, la peste, parce que si les digues arrêtent jusqu'à un certain point les fleuves dont le lit s'est exhaussé, elles empêchent l'écoulement des eaux d'inondation.

2° Ne pas supprimer les Magasins impériaux, ni favoriser sans prévoyance l'exportation du riz (famine de 1906).

3° Dans un pays où, chez le dernier des *paysans* on trouvait un *lettré* (je n'exagère pas), où tous, *même les femmes*, savaient lire les caractères chinois qui nécessitent une longue étude et enlisent dans la section littéraire et morale, remplacer simplement ces caractères vétustes, à l'instar du Japon, par le *Quôc-Ngu*, transcription phonétique de la langue annamite en caractères français, si simple, qu'*un enfant de dix ans* apprend à *lire et à écrire, sans faute possible*, en *un mois*. — Mais, écrivait un colon, pourquoi pas leur apprendre la *Marseillaise ?* — Oui, pourquoi pas ?

Les paysans sont aujourd'hui des brutes ignares. Une génération y a suffi. Gilbert Chiêu et ses complices s'en sont rendu compte.

4° Après l'éveil du Japon, les frissons de la Chine — tout se sait, même chez les sauvages — le vieux mandarinat de lettres devait mourir. Il fallait, sur les bases anciennes, réformer les programmes, les moderniser... Vous avez uniquement mis *un peu de français* et *une épreuve d'arithmétique* aux examens de la *licence* et du *doctorat !* Il fallait apprendre à tous les professeurs libres le Quôc-Ngu et les éléments primaires, et leur interdire d'enseigner les caractères chinois sans ces compléments. Vous eussiez ainsi tué dans l'œuf le Lê (baschich, cadeau) qui sévit sur un pays où, la Chine ne régnant plus, les indigènes

ne sachant plus le Chinois, tous les *actes officiels doivent*, sous peine de *nullité, être écrits en caractères chinois* et non pas dans la langue du pays, *même en Cochinchine* où, depuis trente ans, *la population a émis le vœu que ces caractères* soient retirés de la circulation. Un arrêté du lieutenant-gouverneur, M. Rodier, les a remis en vigueur (1907), sous prétexte que la seule langue chinoise est compatible avec la morale.

Gilbert Chiêu et ses complices en ont eu connaissance.

5° Dans ce pays où vous introduisez le Code français mitigé (c'est encore trop, pratiquement parlant, car nous n'y sommes pas préparés), il fallait *autoriser les indigènes qui savent le français à se défendre en français* devant des tribunaux dont les juges sont des Français. Non ! ces indigènes (c'est l'ordre formel) ignorent le français, même s'ils le savent, *et leurs déposition ou défense ne sont reçues qu'en langue indigène ;* ils sont obligés d'en passer par un interprète qui peut, suivant le *cadeau*, traduire avec plus ou moins d'exactitude.

Gilbert Chiêu et ses complices le savent assurément.

6° Dans ce pays où la France républicaine prétend avoir remplacé avec avantage la Chine impérialiste, pourquoi, je l'ai vu, lors des épreuves orales que subissent les fonctionnaires français pour l'obtention du diplôme de langue annamite, pourquoi faire répéter aux cinquante candidats, par une malheureuse vieille campagnarde dont le mari était emprisonné, sa lamentable requête ?... et cela, sans indemnité ? Qu'a-t-elle dû en penser et en dire ?

Gilbert Chiêu et ses complices se sont dit que les Français ne respectent ni la vieillesse ni l'infortune, et qu'agir ainsi devant des paysans est un signe de folie.

7° Pour les Annamites, vous êtes les maîtres, les tyrans. Les Annamites détestaient les Chinois ; les Chinois détestent les Japonais. Si les Japonais venaient en Indo-Chine, les Annamites les détesteraient. Mais ne craignez-vous pas qu'avec de tels procédés, ils n'apparaissent comme une nécessité ?

Nous avions la règle. Il fallait la rendre plus rigide encore. Vos *Gouverneurs*, vos *Administrateurs* ignorent le pays et ses besoins. Ils *ne viennent pas gouverner*, administrer, *ils viennent vivre*. La règle a fait place au favoritisme.

a) Les Chinois tiennent toute la Cochinchine, le meilleur du

Cambodge et du Tonkin. Votre code commercial nous astreint et ne les concerne pas. Leurs Congrégations (plus de 300.000 membres) champignonnent. Ils enlèvent nos femmes dont ils sont friands et les emportent en Chine ainsi que notre argent. Soumis à contrainte nulle, leurs Congrégations pratiquent le trust, eux, se contentent du prêt à la petite semaine (10 % par semaine).

b) Les pirates s'en donnent, puisqu'officiellement votre règle est : pas d'histoires. Vous avez donc supprimé les pirates... dans les rapports. Et vous censurez sévèrement les commandants de milice assez naïfs pour en pincer. Il faut qu'ils tuent ou blessent des Français pour qu'on en parle, car alors il y a des lettres qui circulent en France.

c) Vous choisissez de jeunes Annamites et les envoyez en France. Ce sont les premiers de leur classe ? Point. L'un est le fils de X... dont le père a des intérêts communs avec un haut fonctionnaire français ; l'autre, le fils de Y... Vous riiez de notre mandarinat ; j'en riais, je n'en ris plus.

Je sais encore bien d'autres choses ; peut-être serai-je forcé d'y revenir. Gilbert Chiêu les savait, ses complices aussi, tout comme l'autre Chiêu, comme Ponne, comme Lang (ingénieur sorti de Centrale, actuellement au Yunnan), comme Doàn, comme ce malheureux Tràng, professeur de caractères chinois, licencié en Droit de la Faculté de Paris, avocat à Saïgon, une intelligence pourtant, mort du chagrin que vos compatriotes lui ont causé, mort en laissant à nos enfants un petit livre, admirable de douceur et de sagesse : « *Les conseils du Père Vincent.* »

VI

De jeunes Annamites sont allés étudier au Japon, puisqu'en Indo-Chine vous leur refusiez la vraie instruction scientifique et libératrice (je ne parle pas du *bluff* de l'*Ecole de médecine indigène* de Hà-Nöï, avec *25 élèves*, mais qui donne *30.000 francs* d'appointements à son *Directeur;* ni de *l'Université Indo-Chinoise*, cet autre *bluff*, dans un pays qui compte à peine *5.000 primaires* et qui n'a *pas d'enseignement secondaire* véritable). Ces jeunes Annamites ont conté ce qu'ils ont vu au Japon. Un capitaine s'y paie combien ?... Mettons 1.000 francs par an. Un capitaine français, en Indo-Chie : 6.000.

Ils en ont déduit qu'en remplaçant chaque fois un Français par un Japonais, toute proportion gardée, le budget et les impôts seraient réduits des cinq sixièmes... et qu'enfin, avec les soldes qui nous sont allouées (début : 30 fr. pas mois), nous pourrions vivre, au lieu d'être forcés de voler.

*
* *

Ces jeunes Annamites se trompent. S'ils eussent été en Chine, ils y eussent appris que le Chinois hait le Japonais de toutes ses forces, et ils eussent su pourquoi : le Japonais est un tyran plus redoutable encore que le Français ou même le Chinois.

Mais quoi ? Gilbert Chiêu et ses complices ne vous sont pas reconnaissants ! Vous avez apporté en Indo-Chine la civilisation européenne, les chemins de fer, et cela n'a pas empêché, à la famine de 1906, 35.000 Tonkinois de mourir de faim. Gilbert Chiêu n'est pas un novateur. En 1896, Qui-Dông, que les Annamites ont sacré biên (ange), thanh (saint), bachelier revenant de France, ouvrit les yeux : vous eûtes la révolte de Haï-Phông. Gilbert Chiêu eut des précurseurs d'hier et d'autres plus lointains, comme cette Jeanne d'Arc des Tonkinois, la Bà Triêu Au, « ses seins avaient un mètre vingt et lui faisaient le tour du corps comme une ceinture ». Elle mourut à la peine. Qui-Dông casse des cailloux en Afrique ; Gilbert Chiêu, fondateur du premier véritable journal indigène, cassera des cailloux peut-être. Gilbert Chiêu a eu tort de recourir aux moyens violents, c'est entendu. Mais, avant de le condamner, demandez-vous un peu s'il en avait d'autres ? Qui comprend l'Annamite en France ? Qui dira au ministre des Colonies les souffrances de tout ce peuple et tout ce qu'on a négligé de faire ?

Gilbert Chiêu est une expression, l'expression d'une souffrance atroce, qui dure depuis plus de vingt ans. Cela suffira-t-il pour émouvoir ?

Cet homme-là aime sa patrie. Il a tout ce qu'il faut maintenant pour faire un martyr, et, écoute bien, France républicaine, France qui enseigne aux petits Annamites qui fréquentent tes écoles l'admiration pour tes morts de 1792, un martyr de l'idée patriotique, dans une autocratie que tu as créée !

NGUYÊN-VAN-NAM.



Croquis de Provence [1]

(*Fin*)

X

SOUS LES PINS

Après-midi d'orage ; en mai.

Le son que rend un pays, c'est aux harmoniques de la mélancolie qu'il le faut épier et surprendre. Les terres sous le soleil se distinguent les unes des autres par la mélancolie, plutôt que par le rire. Entre tant de semaines joyeuses, c'est à la mélancolie d'une heure que la Provence fait sentir qu'elle n'est pas l'Italie. Triste et sombre parfois, l'Italie est trop charnue pour être mélancolique.

Le ciel était gris, la terre un peu humide. Une chaleur ouatée pesait sur la colline ; et parfois les frissons d'un vent frais, venu du large, nous faisaient tressaillir avec les arbres. L'après-midi semblait ne devoir jamais finir. Ce n'était pas un de ces jours, où la mer réfléchit méchamment les rayons d'un soleil mal endormi sous les nuages. Ni les vagues mortes, ni les murailles de la maison ne réverbéraient la blanche lumière. Rien n'était dur sous les coups d'une clarté mauvaise. Les objets avaient leur couleur, mais sous un voile. Le bleu très lointain chantait avec douceur, tel un écho dans le silence de la forêt ; et les verdures jouaient en sourdine.

Les îles et les monts sont posés sur l'eau, comme dorment les cygnes. Chaque roche est une proue, l'avant dentelé d'un navire qui mouille dans le calme, et qui jamais n'évite. Toutes ces belles étraves

(1) Voir la *Grande Revue* du 25 novembre 1908.

au repos attendent le passage du roi des rois qui vient de l'Orient, chaque jour, à l'heure dite. Une cendre mauve et très fine donne le ton du pastel à Toulon tranquille. La rade est déserte, moins deux voiles, plus belles que du velours, immobiles entre les deux passes, pareilles à des goëlands aux ailes de safran et d'orange.

Je vais et je viens sur la colline, avec mon ami. Une allée en gradins descend entre des pins sveltes, et larges de l'ombrelle ; à leurs troncs, comme au dos des dorades, brillent des écailles d'argent. L'allée sent la résine ; elle porte le ciel pâle, qui paraît plus bleu entre les branches ; elle est solennelle, comme si elle menait à un vénérable temple, dans une île du Nippon. Les degrés sont tendus de toutes fleurs, à petits points, sur la trame des feuilles ; ainsi, dans la clarté de ce jour crépusculaire, la colline est peinte et tissue de très vieux tapis d'Ispahan. Parmi les roses, le réséda enivrant et le thym gris, les papillons d'or du genêt tremblent à la plus faible brise ; et, comme des coqs sur un mur, des géraniums en rang s'élève un cri rouge. Chaque feuille, chaque pétale cache un insecte qui mange, ou qui s'accouple. Parfois, le bruit des becs tombe des arbres, comme une graine. Ou bien, c'est le doux tourbillon des ailes qui traverse les ramures. L'oreille inattentive entend sourdre la vie immense, la ruche colossale, toujours en travail, et qu'anime un si prodigieux dédain de l'individu.

Lentement, nous nous promenons sur le tapis roux des aiguilles de pin. Il pleut du pollen, en fleur de soufre. Nous sommes suspendus au-dessus de la mer, qu'enveloppe une mousseline de lumière mourante. Nous sommes au-dessus de l'heure, aussi. Calme et silence.

Côte à côte, et souvent les yeux baissés, notre entretien, que la parfaite tranquillité isole, touche avec scrupule, en des mots réticents, qui sont presque aussi éloquents que le silence, aux plus graves pensées, à cette lave des idées que les passions laissent à jamais dans l'homme. Alors, chaque coin devant la mer pâle, et sous les pins, rappelle un cri, évoque une heure d'amour ou d'angoisse, et ramène une ardente présence. Quelles transes, quels instants d'attente, quels revoirs déchirants, quels excès d'inquiétude et de joie, de quelle fièvre cette porte rouge, ce banc de pierre ne furent-ils pas témoins ? A cette place, des chênes, qui ne sont pas morts, ont vu l'amour mentir et dire vrai ; ils ont connu le délire qui se croit sincère, l'humeur changeante et la trahison.

Le rouge-gorge, qui préludait avec ivresse, s'est tu. Au fond de la rade, vers la ville et les montagnes, une écharpe de vapeurs bleuâtres flotte,en vérité la ceinture oubliée d'une Isis qui a fui dans les nuages. Un léger brouillard monte de la mer. Les deux amis, cessant de causer, se regardent. Et soudain ils se trouvent, dans cette ombre silente, usés par l'amour et la douleur. Car ils parlent de mort et d'amour. C'est le fond de tous les paysages.

XI

D'UNE SAGE PARESSE

Pays de volupté, je ne dis pas d'amour : il n'est pas si jeune, et il n'a pas non plus le feu mûr de la passion.

Pourquoi on ne travaille pas : on se contente de vivre. Et même avec goût. Tout est tourné vers le plaisir. Les anciens étaient ainsi.

Il y a beaucoup d'esprit dans la volupté, après tout.

La passion et la musique sont rares, en Provence. C'est que le plaisir est partout répandu. Il ne laisse pas à l'homme le temps de faire ses réserves. Le fruit se mange en fleurs, comme la figue.

Quand la passion a le temps de naître, elle fait d'affreux ravages. Elle prend toute sa figure de folie. Elle passe pour telle.

Le soleil est le maître du chœur. Le soleil est l'orchestre. Tout est beau par le soleil ; ou du moins, tout respire la vie qu'il aime. C'est pourquoi la pluie, elle aussi, est pleine de charme ; elle mouille et ne trempe pas. Elle est courtoise, elle est aimable comme une visiteuse souhaitée et fugitive. On sait qu'elle ne dure pas. On sent que la terre l'appelle, et que les feuilles l'attendent.

Douce pluie ! L'averse est légère, légère ! Poudre d'eau, une fée qui fuit ! Elle laisse sa robe de fil, fuyante, et elle-même, invisible, s'évanouit. Il faudra faire un poème de l'averse fuyante, sur la colline.

Tant de douceur et de lumière qui caresse ! Je jouis à l'excès de ce pays. Je n'y suis pas à l'aise. Je me sens fondre, enlevé à moi-même.

La mer violente est mon climat, où il faut toujours agir, et faire route, à moins de faire naufrage. Je ne suis point né pour les sirènes,

pas même pour celles que j'appelle. Il est trop à craindre que je ne succombe.

La mer dangereuse, dans les orages de la brume et du soleil, est la mer qui me convient.

On voit très clair, en ces climats ; mais au moindre nuage, il leur semble ne plus rien voir. Le charme d'être, personne n'en doute que les jours où le soleil ne se lève pas. Le conseil de jouir s'en suit. De toutes parts, la chanson, le rire de la mer, les fleurs, la folie du vent, la gaîté qui pétille, tout ce qui a forme et couleur vibre au soleil, et parle à l'homme pour lui dire : « Va, jouis de vivre ! »

On n'a pas besoin de rêve, là où la vie suffit, où elle est prise pour un plaisir.

Comme nous avions largement ouvert la fenêtre sur le ravissant paysage, et qu'avec l'odeur des roses, un palmier levant les mains pour la prière, toute la mer violette, au couchant, entrait dans la salle de musique où nous nous donnions le Quatuor en ut dièze mineur, je pensais qu'au chef-d'œuvre de l'art c'est sans doute un excès d'ajouter un chef-d'œuvre de la nature : c'est un rêve dans un rêve. On ne les associe pas, quoiqu'il semble ; ou, plutôt, on les associe moins qu'on ne se prive d'entrer profondément dans chacun, pour se livrer tout entier à l'un ou à l'autre.

A tout prendre, si l'on peut jouir, ici, du Quatorzième Quatuor jusqu'à l'extase, ce n'est pas ici qu'il pourra naître. Beethoven lui-même y aurait défailli. Il se fût laissé vivre, au lieu d'inventer dans les larmes un temple sublime à la douleur de la vie. S'il n'avait été prisonnier de la peine, il n'eût pas cherché la délivrance. La pleine lumière de la joie éblouit la pensée et l'absorbe. Dans la brume, on se retrouve soi-même, et l'on est contraint de donner toute la lumière qu'on porte.

Pour moi, je ne puis vivre en paix dans le soleil ni dans la volupté. Il faut que j'en sorte, ou que je m'y abîme.

XII

AURIOL

La montagne pèse sur Auriol. Elle met au bourg un capuchon d'ombre. Mais la lumière est plane sur le vaste plateau venteux, au-

delà. Il y a, en ce lieu clair, de la tristesse sans mystère. Borné d'une part, et bien large de l'autre, l'horizon circonscrit une vie qui a de proches limites, et qui pourtant se suffit.

C'est le lundi de Pâques, après midi. Le vent fraîchit, et se fait toujours plus rude, soufflant du nord. Au soleil, on a chaud ; il fait presque froid, dans l'ombre. Le ciel est neuf, clair, dur. A cette hauteur un peu âpre, dans une saison qui n'est pas encore tiède, ce canton solitaire respire la gravité. Une trappe, un couvent de moines silencieux et austères, voilà ce qu'on cherche en Auriol, et qu'on s'étonne de n'y pas trouver. La clarté est l'habit monacal de la tristesse.

Sans doute, l'été, quand tout le monde est sur la place, que les cigales font leur concert de cymbales, et qu'on entend rire amoureusement les filles sous les platanes, Auriol doit avoir de la verve et chanter gaîment, à la provençale. Mais aujourd'hui, la petite ville a un plus rare caractère. Personne, et pas le moindre bruit. Ils ont un mail, planté de grands platanes, sur plusieurs rangs, où pas une femme, en ce jour de fête, ne s'ennuie ni ne travaille ; pas un enfant ne joue sur le vaste espace ; et pour les commères, où sont-elles, les bavardes ? Le vent seul s'en donne ; il secoue le soleil, d'arbre en arbre, qui fait des flaques de paille. Le ciel sérieux est d'un bleu sans amour. Comme un gros ruisseau, on passe la rivière sur deux petits ponts, qu'on enjambe d'un pas : c'est l'Huveaune, un torrent au nom d'idylle, ici encore verte, et qui roule vers Marseille, pour y finir en filet de boue. Elle jase sur les pierres. Les maisons aussi se taisent. Le vent a peut-être emporté d'Auriol les gens avec les feuilles. Tout est net, et froid.

Désert comme un jour de fête ! Dans le coin d'un couvent, où il y eut des Carmes, je cherche un peintre, qui vit bravement en pauvre, entre des murs blanchis à la chaux, n'ayant d'autres meubles qu'un matelas sur un châssis de fer, et trois chaises qui boitent. C'est un paysan, qui s'est mis à aimer la lumière et la couleur, comme ses pères ont aimé la terre ; et il laboure son champ. A peine s'il a de quoi s'acheter du pain ; mais son petit œil noir brille de gaîté dans sa face cuite, en ovale de cuir brun. Il ne sait rien ; il ne parle presque pas la langue des villes ; mais sans bien savoir ce qu'il dit, il le dit bien, avec joie. Son front têtu est enthousiaste ; il a les cheveux fins et la bouche très bonne. Il sent l'ail, qu'il a mangé, en frottant son quignon. Il remonte, sous une ceinture de corde, ses panta-

lons de paysan, en velours roussi, tout roides de terre et de pluie. Son travail de l'année, il ne le montre pas comme on fait à Paris ou à Londres, dans l'or des cadres, parmi les fleurs, les objets d'art, et les tentures de soie; mais dans une sorte de cellule, les unes sur les autres, à même le plancher, il y a cent toiles entassées; et plusieurs sont peintes à l'envers comme à l'endroit : les couleurs d'abord, les toiles ensuite, on ne peut tout acheter à la fois. Il s'en plaint, en riant: il aime tant la pâte! Et, à Auriol, où peut-être toutes les maisons sont vides, il serait trop fort qu'un seul homme demeurât, qui fût précisément venu y vivre, pour se faire un musée. Mais le brave peintre ne doute de rien, ni de lui-même, ni des autres. Il croit à la vie, à la couleur, au ton pur, à l'amour et à la peinture. Il rit avec joie à l'heure bonne ; il serre avec joie la main qui lui est tendue. Il est ivre de théories ; il les sert avec ses pinceaux, aussi simplement que le laboureur sert le temps et la terre avec ses outils. Les idées le possèdent ; le bon, c'est qu'il en change. Il a la foi ; peu importe l'objet.

Sur le mail, tout à coup, venant par la route blanche, une troupe de femmes, d'hommes et d'enfants, s'arrête à grand tumulte : toutes gens qui ont été faire le lundi de Pâques à la campagne, comme on fête le lundi de Pentecôte, dans le Nord. Avant de rentrer chez eux, qui sait où, ils ne perdront pas l'occasion de danser et de rire. Ils se sont mis à tourner, se tenant tous par la main, à beau renfort de rires et de refrains. Ils dansent la ronde ; ils tournent, ils tournent ; ils crient. Enfin ceux d'Auriol se montrent ! On sort un peu des maisons, pour contempler ces étrangers, et les dénoncer du doigts, tandis qu'ils partent en farandole. Et le brave peintre rit de les voir rire.

Le ciel bleu durcit. Le vent souffle plus fort. La montagne se voile d'une peau violette. La plaine au soleil s'étale, immense et nue, pierreuse, à peine verte. La solitude recommence ; l'ombre est transparente, comme une eau glacée en forêt, sous les arbres. Et la contrée reprend son air de grave tristesse. Je suis content d'avoir surpris, en son humeur secrète, ce pays au visage austère.

XIII

LE PETIT PORT BLEU

La petite rade est faite au tour. Elle est modelée comme une dou-

ble coupe, par le maître ouvrier qui boit la mer dans son verre. Des îles ciselées, en marbre rose ou en pierre bleue, selon les heures, sont posées sur l'eau, comme sur une table des aiguières. Elles ferment le petit port, et la falaise à pic le partage en deux. Les deux vasques sont pareilles, l'une devant l'autre, telle une grosse main d'homme à côté d'une main d'enfant ouverte : le port en miniature est logé dans la grosse main ; et le doigt du milieu, c'est la jetée blanche.

Tout est bleu, bleu, bleu; et les pierres sont blanches. La neige n'est pas d'un blanc plus pur que ces pierres au soleil, entre la mer et le ciel bleus. Au fond, des collines pelées, à la base d'argile rouge, font la haie contre le vent.

Tirées sur les galets, peintes en vert et en bleu, les barques semblent toutes neuves : le bordage, on dirait du sel. Large et long, le quai serpente suivant la courbe de la mer, qui clapote. Toutes les façades sont blanches, rehaussées d'un filet ou bleu ou vert. Le quai est une promenade, où ne musent que deux ou trois bons vieux : ils sont bien cuits, le soleil leur a mis sur la peau une peau d'oignon mûr ; parfois ils devisent, et parfois ils se taisent ; ils causent, de l'œil ; et ils se comprennent, branlant du menton, en disant : — *Ho-ou !* Les eucalyptus et les tamaris font de longues ombres minces, comme feuilles de sauge. On n'entend pas parler. Les chiens n'aboient pas. Les filets sèchent au soleil, réseau d'or noir, magnifique dentelle; des pêcheurs accroupis les réparent, jambes et pieds nus. On sent un parfum très fin de goudron.

A l'horizon de terre, les montagnes sont noires de pins. Et sur le rivage, descendent jusque dans la vague les collines du vert le plus gris : elles sont tapissées d'immortelles laiteuses ; c'est la culture du pays, une plante humble comme une mousse, mais qui a une odeur de thym et d'aromate.

Un torpilleur aigu et sombre, filant droit comme une flèche, double la passe et entre dans le port bleu, en maître. On le regarde à peine. Le repos du séjour n'en est pas rompu. A quelques pas de la mer, les pêcheurs cultivent leurs fleurs et leurs légumes : chacun a son coin de terre, et recueille les fruits de son champ. Il n'y a point de pauvres. Personne ne mendie. On sent de l'aise à vivre, une vie souriante et simple. C'est Bandol.

Les barques de pêche rentrent, comme des cygnes. Elles dessinent des courbes molles et gracieuses, avec art. La voile claque. On se hèle. On lance deux ou trois mots. On jette des amarres. On accoste

sans hâte. Peu de poisson ; quelques belles langoustes. Un bon rire d'enfant retentit, comme un air de danse.

Des enfants bruns comme des grillons, des femmes maigres au geste vif font cercle autour du poisson, dans les paniers. Ils n'abondent pas en paroles ; ils sont plus discrets qu'on ne croit. Mais tout d'un coup, ils éclatent de rire, franchement. Deux petites filles blondes s'enlacent et se tirent, l'une l'autre, la natte dans le dos, en riant. Sur le parapet de la plus belle maison, une chatte grise, mère pour la première fois, fait son doux miaulement qui caresse, après son fou de petit chat : ils se poursuivent sous les fleurs : le chaton noir, comme une mouche dans du lait, court dans un buisson de marguerites, aussi haut qu'un arbre, et d'une éclatante blancheur.

Le ciel est bleu ; la mer est bleue ; le calme est bleu.

Tel était le port du royaume où Nausicaa, jeune fille, reçut le divin Ulysse. Et certes elles étaient pareilles à celle-ci, les rades de guerre, illustres dans la mémoire des hommes, à Ithaque, à Délos, ou dans la sainte Ionie.

XIV

VILLE, LA NUIT

A Toulon, en avril.

Au clair de lune, je traverse la ville riche. Il est un peu plus de huit heures.

Le ciel de perle est clair sur les maisons. Les rues fourmillent de passants. On mange tard, ici. Les uns vont dîner ; les autres en viennent ; tous se promènent : ils flânent, même en se hâtant. Bonnement, ils marchent par bandes. Les jeunes gens et les matelots regardent dans les boutiques, par les portes ouvertes : ils cherchent la femme ou la fille du magasin, qui range les objets, ou se coiffe devant un miroir, avant de partir. Au coin des rues obscures, les amoureux attendent ;plus d'une amoureuse est la première au rendez-vous. On surprend des visages penchés qui sourient, le bruit d'un baiser, l'accent d'une brève querelle. On voit dans l'ombre, comme des poissons étranges qui se croiseraient au-dessus d'une eau noire, les mains qui se rapprochent, qui se pressent et se laissent ; elles plongent, elles enlacent une taille ronde, et reviennent sur le côté.

Rue bizarre, qui coule en méandres jusque sur le port, tantôt

étroite, tantôt plus large, riche avec un air vieillot, celle où l'on trouve tout ce qu'on veut, où l'on s'habille, où l'on se pare, où l'on achète même de l'opium : elle n'est jamais si peuplée qu'à cette heure nocturne. Les marchands en ont assez, et bâillent sur leurs portes. Quelques chalands s'attardent. Deux matelots admirent des souliers ; et l'un deux, qui a un gros porte-monnaie de cuir dans la main, dit à l'autre, d'une voix paternelle et bonne : — Comment les veux-tu ? noirs ou jaunes, donc ? Allons ! choisis !

Dès le seuil, je reconnais au fond d'une boutique mystérieuse, les dragons et les sages, les porcelaines et les laques, l'art chimérique de la Chine, les galbes précieux de l'Extrême Asie, qui séduisent la main à l'égal des yeux, qu'on a envie de toucher avec une courtoisie sensuelle, qui sentent l'odeur jaune, à nulle autre pareille, qui clignent des paupières et qui font rêver.

La rue est mal éclairée, belle de vie par là. De loin en loin, les ombres ont une profondeur de voûte. Cette rue fourmillante, où une voiture fait émeute, rappelle le cours des Italiens et la voie unique où, le soir venu, chacun passe sous l'œil de tout le monde, dans les villes de Hollande. Parfois, un souffle vif la parcourt ; et, comme cette foule est légère, on la dirait portée par la brise. Tous les passants ne font qu'un seul flot, qui monte du port vers le cœur brillant de la ville ; à peine si quelques-uns refluent de la ville au port, et ceux-là se hâtent : ils ne musent pas ; ils semblent de corvée.

On ne crie pas, on ne se bouscule point. C'est une paresse chaude, et comme un prélude à l'ardeur du plaisir. La rue se coude et s'étrangle ; elle s'évase enfin dans une place fraîche, où une fontaine jase s us les platanes. L'eau coule par dessus les bords et la vieille pierre noircie comme un dos de nègre. A mesure que l'on avance, l'odeur de l'alcool et de l'anis se fait plus tenace. Douce, pénétrante, ambiguë, la saveur de l'absinthe flotte entre les murailles et je ne sais comment, on dirait de ce parfum qu'il est le reflet laiteux de toutes les lumières blanches. Le pavé humide renvoie de tous côtés l'éclat des lampes. Les tavernes sont pleines ; elles pétillent de clarté crue et mauvaise.

Enfin, la marée des oisifs vient mourir sur la digue du boulevard : étincelant et blême, la lumière électrique l'inonde de ce feu glacial, qui ressemble au fer rougi à blanc. Les arbres et les hautes maisons font une haie rigide, qui arrête les promeneurs. Là, l'ennui même

feint le plaisir, tant la vanité exige qu'on l'y trouve. On reconnaît les officiers à certaine élégance, qui n'est pas toujours d'emprunt, et qui s'affiche en se dissimulant. Parfois, un beau jeune homme, souple en tous ses gestes, le visage hâlé, énergique et fin, les yeux intelligents, l'air, sinon heureux, fier de vivre, montre le prix de l'élégance naturelle : à le voir seulement marcher, indolent et nerveux, avec un peu de hauteur dans la simplicité, je retrouve le marin qui a couru le monde, et qui a pris l'habitude de réfléchir, sans perdre le don de commander.

Dans tous les taudis du luxe public, c'est l'heure du jeu, de manger et de boire. Les portes soufflent la fumée du tabac ; les verres et les pièces de monnaie tintent ; l'insupportable ressac des dominos retentit jusque sur la chaussée, et les galets du trictrac crépitent. Puis, les rythmes à trois temps des orchestres nocturnes répandent ces mélodies lascives, qui semblent des nudités qui se balancent : le violon chante son désir, et la basse pâme.

Tout près de ce piteux enfer, se croisent des rues calmes et désertes. Mais toutes mènent, où que ce soit, à l'ivresse et à la sacrée luxure. Il y a toute sorte de chemins tièdes, pour tomber dans les rues chaudes. Sous le ciel clair, à l'angle d'une maison bourgeoise et cossue, un marin baise aux lèvres une femme en cheveux ; un autre poursuit en jurant une fille, qui a déjà l'étrange rire du plaisir. Loin dans l'ombre, d'autres femmes encore lancent des cris aigus, qui appellent et repoussent. On en rencontre qui passent rapides et blanches, huppées de hautes coiffures, elles ont l'air de fuir en robes claires ou en chemise. Partout, il y en a qui vont et viennent, comme le pouls de cette heure tardive ; lentes et fardées, elles piètent, pareilles à des poules qui cherchent. Elles promènent la promesse mensongère de tous les péchés. Elles dévisagent curieusement les hommes ; et leur figure de plâtre n'est pas morne. Au contraire, elles rient ; même dans les esclaves du plaisir, cette ville croit au plaisir. De pauvres enfants en guenilles, qui ont des fleurs fanées aux mains, regardent avec envie ces femmes à l'infortune rieuse.

Les yeux luisants, les pommettes rouges, une petite rose au coin de la bouche, des matelots chantent un refrain, à demi-voix ; ils balancent en marchant un torse souple ; leurs cous bruns et nus sortent du grand col avec une liberté hardie, qui fait penser à la force et à la jeunesse. Mais ni la force, ni la jeunesse, ni même le luxe et

l'or ne sont les maîtres de cette ville guerrière : la femme humiliée est, malgré tout, la reine: elle incarne le plaisir. Même grossières, ce sont les ruses de la femme et ses grâces qui règnent dangereusement partout. Sa gaieté, son ardeur légère, sa vanité est celle des femmes en fête.

Les artifices du plaisir et de la mode ne peuvent pourtant pas tenir toute la place sous un ciel si voluptueux, si vif et si rustique. Quand j'ai fini d'errer je ne sais où, par de roides avenues ou d'humbles ruelles, tantôt je me trouve sur le port, devant la mer ; et tantôt au fond d'une rue silencieuse, je rencontre le mur bleu des montagnes. Et sur la mer heureuse, que plisse à peine un sourire d'eau, ou sur la muraille très paisible, c'est le sommeil de la nuit et l'illumination sereine de la lune.

XV

PAYSAGE ANTIQUE

En avril.

Quittant la vallée de Saint-Maximin, au-delà d'Auriol on tourne le dos, une fois pour toutes, aux pays du Var, et l'on descend bientôt vers la mer phocéenne. On passe d'une campagne agreste et riche en froment à l'aridité de la contrée grecque. Toute verdure s'efface. On ne voit plus que des haies poudreuses, des cailloux, les formes sobres des figuiers tors, vieillards très pensifs, les pins en troupeaux qui bondissent, et le feuillage gris des graves oliviers.

La blancheur est éclatante. Sur un buisson poussiéreux, les roses sont une présence d'amour. Le ciel n'est pas plus bleu, mais plus ardent et plus tendre. Les rochers portent témoignage du sculpteur : leurs arêtes et leurs lignes, les ombres vivantes qui les creusent, la beauté d'un arbuste qui les couronne, ou d'un pin au fronton, il semble qu'une main intelligente a laissé son empreinte dans ces formes, pleines d'une secrète émotion. Une écume parfumée de thyms et de romarins modèle, d'un trait noir, ces belles roches. Et le silence accroît la solitude.

Or, cessant de courir sur l'Ouest, si l'on prend la route de Toulon, vers le Sud, une joie profonde me saisit, pareille à la majesté heureuse du paysage : le soleil descendant illumine une vision parfaite.

Une immense étendue, une plaine comme un bouclier d'or, ciselé, sur les bords, de quelques collines. Il rayonne une paresse heureuse. De ce point, comme en un lieu de halte, on découvre tous les rivages, depuis la rade de Toulon jusqu'aux îles de Marseille. La mer est d'un bleu presque violet, au listel de l'horizon. Un golfe lointain est ouvert en vasque, où le ciel coule. Çà et là, une fibule de pourpre agrafe un cap à un cap. Sereine splendeur! Mais une sérénité vive, répandue plutôt que profonde, légère même, où passe l'âme du vent.

En ce monde, où tout est ombre et apparence, qu'importe si c'est notre âme qui prête au paysage tant de grandeur, ou si elle l'emprunte du paysage? Qu'importe, pourvu qu'au-dessus des ombres, ombre soi-même, on se laisse porter par un sentiment sublime?

Sur le pavois d'or, à l'umbo, posée juste au milieu, se dresse une ville ronde comme une tour. Le piédestal d'un rocher, pareil à un donjon, la soulève. Elle est rousse comme l'oignon mûr. Elle brille de toutes les lumières, telle une tiare de métal incrustée de pierres. Elle respire une joie, une fierté plus qu'humaines, une sorte de volonté qui dort : la simplicité dans la certitude. N'est-ce pas Eryx au cœur de la Sicile, qui a bravé toutes les invasions pendant cinq cents ans? ou un château de Morée héroïque? Est-ce l'acropole de quelque lieu sacré dans la poésie et le culte des hommes? Ou encore une citadelle de l'Occident, que les flots ennemis des Sarrasins, des Turcs, des Latins même ont battue, sans la forcer jamais? La colline et les murailles fauves étincellent. Il y a des vitres en diamant, et les toits sont de cuivre rose. Par là-dessus, il m'a semblé que des flammes volaient en aigrettes; et, comme on le dit d'Athènes ou de Sion, assiégées par les Barbares, que des dieux ou des anges, cuirassés de lumière et casqués de rayons, croisaient la lance et le glaive.

Je me rappellerai ce bourg de paysans, dans le sang du soleil couchant, et sous les couronnes dorées d'une victoire immortelle. On le nomme, je crois, Le Castellet.

XVI

FOURNAISE

Du Mourillon au Cap Brun.

A midi, cette route au soleil est un enfer. Elle tourne en lacets

blancs autour de la mer éclatante. Elle est nue, elle crie comme une folle. Et, parce que j'y suis seul avec moi-même, penché sur le miroir du feu, je crois qu'elle mène au cercle le plus cruel des passions, là où l'amour se couche sur les tisons inextinguibles, et s'expie dans la braise.

Pas une ombre, et pas un espoir d'ombre. Les rocs, à la peau rousse, toutes pierres à feu qui luisent, roides et durs comme des lions à l'affût, mordent. Ils renvoient les rayons méchamment, en regards de côté, pareils aux ruses du tigre. Le pied bat le briquet sur les galets fauves; l'étincelle va jaillir. Les marches du chemin, le long de la mer, sont taillées dans la pierre; les veines du granit, gonflées sous le sable et les débris de varech, semblent des serpents endormis, ou de monstrueuses racines. Mais les chênes verts et les pins vivent là-haut; ils ne poussent pas jusqu'à l'eau salée leurs tentacules patients et leurs membres avides.

Pas une ombre, et pas une ombre d'ombre. Les palmiers en ligne, immobiles, métalliques, sortent d'une terre plus blanche que la craie. Ce sont les goupillons de la clarté, qui lancent la blancheur dans l'air qui vibre. Tel est l'éclat du jour, que l'espace semble cribler une poussière qui danse. Il en reste aux doigts pointus des palmes.

Je touche une clôture de bois blanc, qui est chaude comme un poulet. Le parapet de pierre est un cri pour les yeux : aigu, il brûle. Derrière les grilles, un jardin chauffé à blanc, dort, pareil à un bas-relief, peint en vert et en vermillon. Il y a des roses feuillues de poussière, et des chênes qui rôtissent : on dirait qu'ils se consument et qu'ils se rétrécissent.

Personne. Le dernier vivant que j'ai vu ne vivait guère : tout à l'heure, c'était un homme gris sous une treille : lapidé d'ombres courtes et de lumière, sous un réseau de rondelles d'or, il ne faisait pas un mouvement. Si je repasse par là dans cent ans, il y sera encore, le même homme gris, assis sur la même chaise, peut-être une momie.

Les oliviers, les pins, tous les arbres que le vent convulse sur le roc, sont tordus aujourd'hui par les flammes. La route me brûle aux semelles. J'entends le bruit de la mer : sur les galets, c'est parfois un ressac d'os; la chair des damnés a fini de cuire. La mer fume.

Je vois rouge. J'ai du feu dans la tête. J'ai, sous le dôme du crâne,

un soleil furieux qui cherche l'autre, que l'autre appelle, d'un grand murmure qui clame. Séduction terrible.

Soudain, un vol de moucherons sort des roches. Ils titubent, ils sont mous comme des vers; ils collent sans force et sans dard aux vêtements; j'en écrase, j'en secoue avec dégoût qui se sont pris à ma sueur.

Il me semble que j'ai des flammes dans la bouche, et que je respire des flammes. Mon souffle me brûle le nez et les lèvres. A travers le ventre, je sens une barre de métal qui fume, dans un bain de mercure qui bout : cela me transperce avec roideur et me fait siffler le sang. Mes mains ardentes se dessèchent; chaque doigt fait brûlure à l'autre. Je connais l'enfer, et l'ardeur taciturne où toute la chair hurle. Un bruit immense de cascade roule sous mon front; un incendie me crépite entre les tempes. L'air éclatant sonne la charge à mes oreilles. Le monde est une seule cigale : le ciel est une aile; l'autre aile, c'est la mer de métal; et la lumière blanche, le cri. Le soleil est un dieu dangereux pour moi, sans doute une déesse.

XVII

LA CENTENAIRE

— Grand'mère! Grand'mère! Allons voir la centenaire, dit quelqu'un.

Au sortir de la rue, qui résonne de bruit et de soleil comme un tambour, une longue cour d'usine, calme et déserte à cette heure où le travail cesse, tourne autour d'un beau platane qui abrite des bancs. C'est là devant que demeure une centenaire, dans une maison spacieuse et fraîche. On écarte un rideau. Au fond d'une chambre déjà sombre, où le crépuscule étale ses tentures et ses tapis, on l'appelle :

— Grand'mère! Grand'mère!

On la réveille de son demi-sommeil, muet exercice de l'autre. Tassée au creux d'un fauteuil bas, je vois une sorte de mannequin, cassé en deux. Cette femme a cent ans, la pauvre vieille! Je m'approche. Sa tête touche son ventre; elle a le nez dans son giron. Dirait-on pas qu'elle se cache? Je n'imagine pas autrement la faiblesse dissimulant sa grande honte. Une large cotte en damier de laine brune, un mouchoir croisé dans le dos, un bonnet blanc, c'est tout ce que

je distingue. Elle est très propre, et d'abord, n'a pas d'odeur. Une vieille femme, pâle et ridée, sa fille, l'entoure de soins.

Elle ne cherche pas la terre : elle la porte sur son dos, comme un sac. Oui, elle a chargé son cercueil sur son échine : jamais elle ne relèvera la tête. Elle renifle la poussière. Elle flaire le sol, et le fumet d'en bas. Elle a les doigts noueux et crochus, déjà en forme de racines ; la couleur de la peau est celle de l'humus ; et les nœuds des veines sont pareils aux rouges vers de terre.

Une curiosité, pieuse et malsaine, me pousse à ne rien perdre de l'affreux spectacle, que j'attends. Il le faut, je me penche. Sous le bonnet, ce visage ! C'est de la peau mouillée et sèche, du parchemin mou. Des plis comme des plumes d'oie. La joue, près de l'oreille, a les noirceurs de la corruption. Partout, d'ailleurs, cette peau est marbrée des lamentables taches qui révèlent la moisissure des vieillards : ils se mortifient. Elle est rapiécée de morceaux rouges, comme une nappe sale est éclaboussée de vin. Au menton, de la lie, des grains verts et des pastilles jaunes. Le sang est stagnant, par plaques.

Deux ou trois mouches viennent à la vieille et se logent dans la bague sanglante de l'œil ; car l'orbite paraît vide. Elle ne les sent et ne les chasse qu'après un peu de temps. Elle lève une main gourde, maladroite, comme celle des enfants au maillot ; mais non pas, comme eux, une petite fleur rouge. La mouche ne craint pas d'être prise ; elle va aussi de l'œil au nez, du nez au menton, et du menton aux lèvres. Elle tombe avec lenteur des narines, où elle fourrage, comme une roupie. Elle s'arrête à la bouche, et ne bouge plus : là, il y a de la chair sale et brune, comme celle du cheval à l'étal. On ne peut plus bannir l'idée de la viande qui se décompose. Il lui reste deux ou trois chicots saillants, noirs et jaunes. Ses lèvres, violettes et gonflées, lui rentrent sous le nez. Des gencives, dures comme la corne, lui servent de dents. On croirait qu'elle a des moustaches, tant le tour de la bouche est noirci, gangrené par l'âge.

Cependant, on la fait parler. Bien éveillée, tout d'un coup, et presque vive, elle s'y prête. Elle n'est pas trop sourde. Il semble qu'elle a une langue énorme dans la bouche, et qu'elle ne la meut plus qu'avec difficulté. Sa voix, d'abord faible et ténue, s'assure et

rend des sons plus graves; mais elle tremblote, elle grésille sans cesse comme un grillon.

On lui demande si elle souffre.

— Non, rien! dit-elle, avec indifférence.

Elle n'a mal à rien. Elle ne manque de rien. Elle ne veut rien. *Rèn, rèn!* Sa réponse à tout, c'est rien!

— A quoi pensez-vous, grand'mère?

— Tantôt à une chose, tantôt à une autre. Ho-ou! j'ai bonne tête!

— Allons, dites un peu à quoi vous pensez!

— Hé! Je ne pense à rien, *rèn!*

Elle dit aussi :

— De toute ma vie, jamais je n'ai pensé à la mort.

— Pas possible!

— Jamais, jamais!

Elle l'affirme dix fois, et s'irrite presque d'avoir à le répéter. Elle appelle la mort : la Maigre.

— Bien, voulez-vous vivre encore longtemps, grand'mère?

— Moi? Non, non! Qu'elle vienne, la Maigre, qu'elle vienne vite! vite, bien vite! Je l'attends. Vite, vite!

Autour d'elle, on rit :

— Vous vivrez encore dix ans, grand'mère! lui fait-on.

Tout de même, on ne peut pas lui dire qu'elle vivra cent ans : car elle les a.

Elle en a beaucoup vu, beaucoup subi. Elle ne se plaint pas; mais elle accuse : elle n'a qu'à parler. Il y a un mot qu'elle répète volontiers :

— Je prends tout avec patience, tout!

Je ne sais comment, on la fait chanter.

Telle une machine qu'on monte, elle part et ne s'arrête plus. Elle chevrote, d'une voix qui a pris le timbre d'une sonnette en bois vermoulu, une interminable chanson, dont le refrain, en provençal, est : « *Tran, tran, la belle amoureuse, tran, tran!* » C'est la dérision la plus terrible. Elle chante, la centenaire; les autres parlent d'elle, et ne l'écoutent pas. Ils assurent qu'elle mange encore bien, qu'elle est gourmande et fort attentive à ses intérêts : elle n'oublie pas les termes de la pension qui lui est faite, et se moque vertement de ceux qui la lui font attendre. « *Tran, tran!* » continue le vieux

qui l'entourent, ne rient pas d'elle ; mais ils sont gais, par bonhomie ; squelette, enrobé de chair gâtée, « *tran, tran!* » Les bonnes gens ils sont contents d'avoir cette merveille à produire, et de lui donner des soins. C'est une vue du sépulcre, et ils ne s'en doutent pas. L'amour, le chant, la vie ! Voilà le miroir, voilà le terme. « *Tran, tran !* »

On la pousse, on l'excite. Elle sait qu'elle est un objet rare. Elle a sa vanité. Il ne lui déplaît pas qu'on la vienne voir. Ce qu'elle a de proprement provençal, c'est une sorte d'ironie, qui est moins dans son âme que dans ses mots, moins dans ce qu'elle pense qu'en ce qu'elle dit. De même, sans avoir aucune raison d'être gaie ni de rire, il lui reste une espèce de gaieté et de malice ; l'accent le veut ainsi ; il a de la verdeur jusque dans cette ruine. Le ton est léger, enfin. Cette femme de cent ans n'est pas grave ; elle a un air de raillerie, parfois, et pourrait passer pour méchante. Par-dessus tout, elle se défend : elle est toujours sur le qui-vive ; elle ne se laisse pas faire ; on l'assied, on la hisse sur le lit ; mais elle n'est pas infirme ; on ne la manie qu'à son gré.

Elle se moque d'un parent à elle, qui a pris femme à soixante et onze ans. Elle ricane :

— Il ne peut seulement pas se tenir, debout, le propre à rien ! Qu'est-ce qu'il va faire, alors ?

— Veut-elle pas se marier, elle? dit quelqu'un pour se gausser.

Elle pousse un sifflement :

— *Bou Diou! Bou Di-ou!* Bon Dieu ! soupire-t-elle dans un long cri. C'est bien assez d'une fois ! C'est bien assez d'avoir eu un homme, sûr ! J'en ai passé, avec lui !

Jamais accent de telle lassitude, ni si vraie.

Elle n'aime pas les prêtres. Elle n'en veut pas voir. C'est, peut-être, que la soutane précède le cercueil ; mais elle ne l'avoue pas.

— Le curé? Je n'ai pas besoin de lui, dit-elle. J'ai mieux fait que lui, toute la vie.

Paysanne, en effet, elle a travaillé aux champs jusqu'à quatre-vingt-quatorze ans, « nonante-quatre », comme elle compte. Il n'y a que six ans qu'elle se repose.

Tout de même, elle a son Dieu, et sa religion : certains mots qui ont de la vertu, certaines formules d'incantation qu'elle croit puis-

santes. Elle fait d'étranges prières. Le soir, en se couchant, elle marmotte un couplet, en forme de complainte, qui dit à peu près :

« Au lit de Dieu je me couche, moi. J'entends sept anges, trois « aux pieds, quatre à la tête; et la Vierge, au milieu, me dit que je « me couche : elle me recommande que je n'aie peur de rien, ni des « serpents, ni des mauvaises gens. »

Elle termine par un refrain où, voulu sans le vouloir, on trouve le mot pour rire, la bonhomie, le signe de la Provence :

« Bonsoir mon père ! bonsoir ma mère, et toute la compagnie ! »

La prière du matin est imprévue et presque charmante : en se lavant, trempant ses mains, elle fait oraison à l'eau, qu'elle bénit en somme :

« Eau bénite, arrose-moi ! » dit-elle. « De mes péchés, fais-moi « nette. Si je viens à mourir subitement, eau bénite, sers-moi de « sacrement ! »

L'une de ses mains, suspendue au bras du fauteuil, asperge le carreau, recourbée en goupillon; l'autre, sur les genoux, est une patte de poule malade. Toutes les deux gonflées, elles sont d'une gaucherie qui fait mal. De la bouche tuméfiée, il me semble qu'une langue va sortir, noire comme au bout de la corde, sous le gibet. Elle seule, cette vieille, est vraie, ici. Elle l'est toujours, vraie en tous ses gestes, vraie en tout ce qu'elle dit, en tout ce qu'elle fait. Autour d'elle, tous mentent : c'est qu'ils sont tous vivants encore.

Tous, ils veulent vivre, ils veulent vieillir. Et moi aussi, je veux vieillir, et je veux vivre.

XVIII

COUCHANT TRAGIQUE

Je quitte la Provence avec le jour.

L'éblouissante journée de mai se retire avec une amoureuse lenteur. Au terme de l'après-midi, je suis sur la route de Marseille, la ville dangereuse et violente, qu'on n'aime ni ne déteste à demi. Le calme Orient est déjà baigné de cendres. Sur la campagne encore fraîche et sur les amandiers, les ombres font des pièces d'eau qui mouillent les prairies. Parmi les pins et les oliviers, je traverse un vallon bien connu, planté de pommiers plus tordus que des vignes, vieux et noirs dans cette verte obscurité comme des griffes de

bronze. La forte ville, qui élève une si rude clameur sous le ciel, m'est toujours cachée par les collines.

Quelle heure ardente et grise! Des nuages puissants, venus de la terre, chargent la moitié de l'horizon, au galop. La réserve est inépuisable. Vers la mer, sur le bord libre, d'étranges brumes palpitent, qu'une insensible pulsation gonfle par moments, comme le feu de l'incendie derrière un voile de fumée. Le soleil est là, qui saigne et qui tombe. Parfois, il se retranche entre deux collines; et parfois, il montre une face échevelée, qui rayonne de sang. Alors, il éclabousse la mer, secouant l'effusion pourpre dans un rire terrible. Toutes pelées à midi et si arides, les hauteurs sourcilleuses sont vêtues d'or sombre et d'hyacinthe, par la magie du couchant. Une admirable tristesse enveloppe ces lieux et le temps. Ce n'est pas la douceur de la paix, ni aucun charme d'idylle. Une calme grandeur ordonne tous les objets ensemble, et chacun à sa place, comme les héros et le chœur de la tragédie. Ces collines, sur leurs bases d'ombre, s'élèvent à la taille des montagnes; elles ont la forme aiguë, l'auguste profil des guerrières casquées, que j'appelle mes Muses. O majesté de la sérénité tragique! Comme une rue de temples, la route est bordée de silence.

Le chemin fait un coude, rudement; il tourne autour d'un breuil d'âpres rochers, que le vin du couchant trempe d'une lie violette; puis il s'ouvre à deux battants, largement vers l'Ouest. Le soleil est sur la mer, au ras du rivage, boule énorme qui glisse, cerise de feu, au milieu des vapeurs grises. Sa splendeur purpurine enflamme, sans les dissiper, les voiles tristes du crépuscule. Lui seul, comme un héros qui chante, dans une robe rouge, flamboie, sanglant, sur l'horizon. C'est Hercule sur le bûcher, dans la fatale tunique. Il montre son cœur, il saigne, il descend. Il laisse derrière lui une douleur sublime. Les tisons brûlent entre le ciel et la mer, du même gris profond. Par delà le petit golfe rocheux de Cassis, et Carpiagne, la montagne, farouche à cette heure de deuil, je ne sais, dans cet encens de funérailles, où finit la terre, où le ciel commence, où la mer. Sont-ce les îles de la rade que je distingue, Maïre, Jaïre, Riou, en forme de canots pierreux? Est-ce la lampe de Planier, cette étincelle dure dans l'incendie ?

Tout était grandeur, désert, sang du ciel et silence. A présent, les maisons entassées, les haillons et les linges pendus aux fenêtres, la rumeur et le mouvement annoncent Marseille, la furie. De toutes

parts, les cheminées se dressent ; elles crachent noir dans l'air calme ; tous ces canons de briques dirigent leur obus vertical contre le ciel. Il éclate en fumées épaisses et lentes. Des routes charbonneuses sillonnent le pur espace, des pavillons d'encre y flottent, des panaches de goudron, des toisons de cambouis et de houille.

J'ai doublé des collines pleines de morts, qui ne dorment même plus sur les pentes. Au pied des pins et des cyprès, les cimetières précèdent la ville, accroupie comme un fœtus monstrueux entre les monts et la mer. Jamais de repos, ici, ni de relâche. Une houle de clartés ! L'agitation et le bruit déferlent des vagues frénétiques. Le tumulte implacable de la vie, une gaieté farouche, la dureté des riches, le cri de la servitude ouvrière, toutes les passions de la chair, toutes les races en chaleur bouillent ensemble dans la cuve, mêlées pour la poursuite de l'arcane. Au soleil ou aux lampes, la fournaise de Marseille ronfle à la recherche de l'or.

Cependant, je me dirige vers le Nord. Je m'éloigne de la ville bleue et rouge. Une brûlure au ciel reflète la frénésie du mouvement, l'immense clameur des hommes et des machines. Le cri des sirènes retentit encore dans les lumières qui reculent : il beugle, le troupeau des taureaux et des vaches marines, à l'étable de la Joliette et d'Arenc. Là, je le sais, la mer clapote à quai, contre la quille des navires ; là, les vaisseaux mouillés, demain lèveront l'ancre ; là est le voyage, l'aventure, le soleil, les routes de la Grèce et de l'Asie ; là, les balancelles catalanes, et, coulant sur les dalles du Vieux Port, les flots d'oranges, l'or en billes des Hespérides. C'est la mer, ce que j'aime le plus, le ciel liquide où l'on embarque, où l'on navigue : la planche est retirée, on est à bord comme l'on ressuscite, et déjà dans une autre vie : le long cours, les heures canoniales de la navigation, sévèrement mesurées sur les étoiles, et le désert de l'espace rond, où l'homme est intérieur à la sphère, à toute chose et à lui-même. C'est la mer où j'ai vécu ma plus belle part, et où elle demeure, la mer qui m'est connue comme si j'en étais sorti.

Je lève alors les yeux. Le firmament irréprochable plane, de l'indigo le plus pur, à l'égal de la mer, sans lune ni soleil. Une heure ou deux encore : je rentrerai dans la pluie, entre les prairies vertes ; puis, la Seine au train si noble de reine ; et, au petit jour, une autre rumeur, plus colossale que le tumulte des ports, le ressac d'une ardeur triste et magnifique, m'annonceront la Ville des villes et l'océan des hommes.

ANDRÉ SUARÈS.



La Crise du chant grégorien

On sait que l'un des articles les plus importants et les plus précis du *Motu proprio*, publié le 22 novembre 1903 par S. S. Pie X, est relatif au chant grégorien, et prescrit de lui restituer sa forme primitive. Le 8 janvier 1904, en conséquence, la Congrégation des Rites retirait tous les décrets qu'elle avait rendus précédemment en faveur de l'édition de Ratisbonne, et ordonnait le retour le plus prompt qu'il se pourrait au chant traditionnel. Selon la très sage habitude de Rome, on ne faisait, par ces deux actes, que reconnaître un fait accompli.

L'édition de Ratisbonne (chez Pustet) n'était elle-même qu'une réimpression de l'édition médicéenne, dont voici l'histoire peu connue (1). Le 25 octobre 1577, le pape Grégoire XIII avait chargé ses deux maîtres de chapelle, Palestrina et Zoïlo, de préparer une édition correcte des livres liturgiques. Il ne s'agissait nullement d'une réforme, mais au contraire de constituer un texte de chant authentique et définitif, ainsi qu'on faisait à la même époque, et selon l'esprit du concile de Trente, pour les paroles du Bréviaire, du Missel, du Martyrologe, du Pontifical, du Cérémonial des Evêques et du Rituel. Mais les mandataires étaient des musiciens de profession, accoutumés au style de leur temps. Or, ce style n'avait rien de commun avec celui du chant grégorien, fixé par saint Grégoire le Grand au début du VIIe siècle. Il est bien difficile à un artiste d'abdiquer son goût ; aussi ne cherchèrent-ils pas à comprendre, mais à améliorer. Leur hardiesse, dès le début, inquiéta ; la Cour d'Espagne même

(1) Elle a été établie et exposée par dom R. Molitor, bénédictin de Beuron, dans cet ouvrage aussi élégant que solide : *Die nachtridentinische Choral-Reform* (2 vol. Leipzig, Leuckart, 1902).

s'en émut, fit des représentations et reçut l'assurance que rien ne serait changé aux mélodies. A partir de ce moment, le zèle des deux reviseurs semble s'être ralenti, si bien que Palestrina mourut, le 2 février 1594, sans que leur travail eût vu le jour. Son fils Igino, héritier de ses papiers, essaya d'en tirer parti en les vendant au directeur de l'imprimerie médicéenne, Raimondi, non sans y avoir ajouté, de son propre chef ou avec l'aide de Zoïlo, ce qui manquait encore. Mais la Congrégation des Rites refusa son approbation à l'ouvrage « à cause des fautes, variantes et inconséquences » dont il était rempli, et en défendit l'impression. C'est seulement le 28 août 1608, sur les instances de Raimondi, que Paul V signait un bref pour instituer une commission chargée « de corriger les fautes qui auraient pu à la longue gâter les mélodies » ; cette fois aussi il s'agissait de restaurer, non d'innover. Mais on s'en remit encore à deux musiciens, Anerio et Soriano : désignés le 6 mars 1611, ils faisaient paraître leur édition en 1614 et 1615. C'est donc à tort qu'on a voulu la mettre sous l'autorité de Palestrina. D'ailleurs Paul V s'était contenté de l'autoriser, sans lui conférer aucun caractère officiel. Bien lui en prit, car loin de rendre au chant grégorien sa pureté première, elle prétendait l'adapter au goût du jour, et par là en consomma la ruine. Ce chant purement mélodique, sans aucune enveloppe de contrepoint, aucun support d'harmonie, avait des libertés inconnues à la polyphonie du XVIe siècle ; c'est pourquoi on les crut fautives, et on s'appliqua à les restreindre : on voulut accuser le caractère de certains modes oubliés, on en modifia d'autres pour les rapprocher des gammes majeure et mineure, dont le règne commençait, on coupa, morcela, élagua sans pitié les gracieux détours de cette musique ailée, et, sous prétexte de respecter l'accentuation latine, on surchargea de notes toute syllabe tonique, ne permettant à l'atone qui suit qu'une seule et pauvre brève. Les éditions qui parurent au XVIIe et au XVIIIe siècle s'inspirèrent des mêmes principes, et souvent en aggravèrent la rigueur. Chacun sait ce qu'il advient d'une œuvre d'art lorsqu'on en prétend changer la destination ou le style : elle perd sa beauté, et meurt. Le chant grégorien ne put échapper à cette loi. Il devint ce monotone et pénible alignement de notes, que des chantres ânonnent encore aujourd'hui, en quelque église de village trop

pauvre pour couvrir leurs voix d'un harmonium tutélaire. Il passa pour le vestige malheureux d'une barbarie gothique, pour une forme de liturgie, non de musique. Lorsque Diderot veut dire que le chant de Lulli était monotone, il le traite de « plain-chant » (1); et Rameau, qui fut organiste, ne voit « que des gens sans goût, pleins des règles de ces anciens dont le vrai sens leur est inconnu, qui s'attachent vainement à former une bonne et agréable harmonie sur ces sortes de chants (2) ». Dès le temps de Boileau le lutrin, grave support des gros livres liturgiques, était un meuble dont le nom seul prêtait à rire.

C'est seulement la renaissance du sentiment catholique au XIXe siècle qui rappela l'attention de l'Eglise sur le trésor de ses mélodies. On s'aperçut de leur corruption, on tâcha d'y remédier, bien timidement d'abord, faute de suffisants moyens d'information : cependant l'édition de Reims et Cambrai (1851), marque déjà un progrès notable. Mais les Bénédictins de la Congrégation de France entreprirent de résoudre le problème par la seule méthode qui lui fût applicable, à savoir la méthode historique. Dom Guéranger, premier abbé de Solesmes, avait chargé deux de ses moines, dom Jausions et dom Pothier, d'étudier les anciens manuscrits de chant liturgique, afin d'en dégager, si possible, le texte primitif. C'est seulement en 1880, après la mort de dom Guéranger et de dom Jausions, que parut le premier résultat de ce travail, le livre des *Mélodies grégoriennes*, suivi, en 1883, du *Liber gradualis*. Délivré de ses entraves, le chant grégorien revenait à la vie. Ce fut une révélation, mais incomplète encore, parce qu'on n'avait pu consulter qu'un nombre de manuscrits assez restreint, et qu'en outre on avait usé de ménagements envers l'édition de Reims et Cambrai, et même celle de Ratisbonne, dont l'autorité usurpée était alors très solide. Cet esprit de conciliation, ce souci de n'effrayer personne, semblent appartenir plus particulièrement à dom Pothier, qui sur ces entrefaites quitta Solesmes pour devenir abbé de Saint-Wandrille. Dom Mocquereau, qui poursuivit le travail de restauration, y apporta l'âpre ardeur de la vérité et le mépris de toute prudence. Ces deux caractères ont toujours eu des représentants parmi les hommes d'Eglise ; ils ont chacun leur mérite

(1) Dans le *Neveu de Rameau*.
(2) *Traité de l'harmonie*, p. 147. Cité dans Louis Laloy, *Rameau*, p. 108.

et leur emploi. Mais c'est le second, semble-t-il, qui convient le mieux à un savant.

C'est avec dom Mocquereau que commencent les recherches véritablement scientifiques ; par ses soins l'abbaye est devenue un laboratoire, où les manuscrits sont photographiés, où les copies sont confrontées, collationnées, disposées enfin en tableaux synoptiques, qui font à chaque morceau du chant grégorien « son dossier, constitué par l'alignement des versions semblables ou différentes, groupées par écoles ou par provenance ». Cette étude comparative a permis en effet un classement des manuscrits ; elle a révélé en même temps plusieurs particularités de leur écriture, dite neumatique, et éclairci bien des difficultés de lecture, permis enfin de dégager certaines lois, inconnues jusqu'ici, de la composition grégorienne. Une science nouvelle est née : c'est la *Paléographie musicale* : le recueil qui porte ce titre et qui, après vingt années et sept volumes, est encore en cours de publication, est un répertoire immense de fac-simile et de commentaires critiques, où viendront puiser désormais tous ceux qui voudront traiter quelque question de chant grégorien.

En même temps que ce monument d'érudition, des livres pratiques sortaient des presses de l'imprimerie Saint-Pierre, à Solesmes : les *Variae preces* (1888), le *Processional* monastique (1888), le *Liber antiphonarius* monastique (1891), le *Vespéral* romain (1891), le *Liber usualis* (1896), et, en 1899, un *Kyriale*. On ne prétendait pas, en ces ouvrages, retrouver le texte même des livres publiés, voilà treize siècles, sur l'ordre du bienheureux Saint Grégoire, mais s'en approcher autant qu'il était possible en l'état présent de la science. La beauté de ces mélodies, libérées enfin de leurs lourdes chaînes, était telle, que tous les musiciens qui les connurent, furent convertis. M. Camille Bellaigne, après une visite à Solesmes, écrivit un bel article enthousiaste ; et M. Charles Bordes alla y instruire ses chanteurs de Saint-Gervais, qui dès lors mêlèrent à la musique chorale du XVIe siècle les pures antiennes grégoriennes et les alleluia fleuris. De tous les pays on accourait à Solesmes, pour assister au miracle de la résurrection et emporter la bonne nouvelle. C'est au mois de mai 1901 que je fus reçu moi-même dans la haute abbaye romane, dont les fenêtres inégales et jumelles dominaient la Sar-

the paisible : c'est là qu'il m'a été donné d'entendre ce chœur de voix graves, qui chantaient pour Dieu seul une musique de foi. Je me souviens encore de cette procession qui s'éloignait sous les voûtes, l'abbé mitré en tête, et les chants, en s'effaçant, prenaient la mélancolie d'un adieu. La veille au soir, j'avais vu errer, parmi les colonnes étendues à terre d'un cloître inachevé, l'architecte du couvent, un vieux moine dont on prenait soin de ne pas troubler la méditation ; et il m'avait paru que cette méditation était accablée de tristesse. Ces pressentiments n'étaient pas vains : dès ce moment, l'Ordre prévoyait le jeu de massacre où la Chambre prit tant de plaisir à refuser sans discernement toutes les autorisations sollicitées. L'exil volontaire avait paru préférable à l'expulsion : c'est au mois de novembre de la même année que le couvent fut abandonné : les livres purent être sauvés, mais les presses furent saisies par le liquidateur, et un homme peu suspect de cléricalisme, M. Jules Combarieu, qui faisait imprimer là sa *Revue Musicale*, y adressait (1) quelque lignes émues aux Bénédictins, « qui expient sur la terre d'exil la noble intransigeance de leur foi ». Et il ajoutait : « Nous ne serons pas démentis par ceux-là mêmes qui furent les auteurs obligés ou les témoins impuissants de cette séparation, en disant que le départ des Bénédictins a été une grande perte pour la France. Nous attachons trop d'importance, dans cette Revue, à la musique religieuse, pour ne pas regretter particulièrement cette absence : puissent les savants moines, restaurateurs de l'art et de la science du plain-chant, reprendre bientôt dans leur pays la place d'honneur qu'ils avaient conquise par tant de services éminents, et qu'ils occupent toujours en dépit des circonstances ! »

Le travail fut repris bientôt, quoique avec plus de difficulté : établis dans l'île de Wight, les Bénédictins ne pouvaient plus se faire envoyer les manuscrits conservés en France, qui, comme on sait, ne traversent pas la mer. De plus, ils étaient fort à l'étroit, et comme, en dehors des heures d'office, l'emploi du temps est libre, cette proximité était gênante : tel Père, accoutumé à veiller tard et à se promener de long en large dans sa chambre, pour réfléchir, faisait crier le plancher et prenait sur le sommeil d'un voisin qui, le lendemain, travaillait mal. L'im-

(1) Décembre 1901, p. 425.

pression des ouvrages devait être confiée à une maison étrangère, la maison Desclée et Lefèvre, ce qui rendait la correction plus difficile. Mais ces épreuves furent supportées avec courage et confiance ; la *Paléographie musicale* ne cessa point de paraître, accompagnée, en 1903, d'un nouveau *Manuel des offices*.

Le *Motu proprio* du 22 novembre 1903 donnait l'approbation pontificale à la restauration entreprise, déjà encouragée, d'ailleurs, par Léon XIII, sur la fin de son pontificat. Mais Pie X ne s'en tint pas là : il voulut, lui aussi, à l'exemple de Grégoire XIII et de Paul V, mais en espérant un meilleur succès, faire établir une édition typique des livres de liturgie, et un second *Motu proprio*, du 25 avril 1904, chargeait de ce soin les Bénédictins de Solesmes, sous réserve de l'approbation d'une commission pontificale. Lorsque cette édition aurait paru, chacun aurait le droit de la reproduire, à condition que ce fût exactement.

Cette décision si équitable semble avoir suscité les passions les plus diverses. Le gouvernement français lui-même, très attentif en ce temps aux choses d'église, s'en émut, comme le prouve la circulaire ci-jointe (1) :

MINISTÈRE
DE
L'INTÉRIEUR ET DES CULTES.

Direction Générale des Cultes

1[er] BUREAU.

Au sujet des livres de chant liturgiques

Circulaire N° 749.

Paris, le 4 juillet 1904.

Monsieur l'Evêque,

Sous le dernier pontificat, le Saint-Siège avait concédé à un éditeur étranger (2), pour l'impression des livres de liturgie notée, des privilèges qui pouvaient aboutir à un monopole de fait, et porter, par la suite, une atteinte grave à la prospérité des industries françaises du Livre.

A cette époque, le Gouvernement a fait entendre ses réclamations et a obtenu des garanties qu'il a portées à la connaissance de l'Episcopat (Circulaire du 19 janvier 1894).

(1) Reproduite par dom Mocquereau dans sa brochure sur le *Décret du 14 février* 1906, Rome et Tournai, Desclée, 1906, p. 16.

(2) On fait allusion à la maison Pustet, de Ratisbonne.

Les privilèges expirés n'ont pas été renouvelés et un acte du Saint-Siège les a déclarés abolis.

La récente décision de 'la Cour de Rome relative à la notation de la Liturgie devait appeler l'attention du Gouvernement en raison des conséquences que le renouvellement des livres de chant pouvait avoir pour la librairie française.

Sa Sainteté a fait déclarer officiellement qu'il n'y aurait ni monopole, ni privilège pour la notation liturgique, et que l'édition typique, qui serait imprimée au Vatican, pourrait être reproduite par tous les éditeurs sous la seule garantie d'une parfaite exactitude. D'autre part, la Cour de Rome a autorisé, jusqu'à la publication de l'édition typique vaticane, l'emploi des notations actuellement usitées dans les diocèses.

Je suis convaincu que, dans ces conditions. vous serez le premier à penser, Monsieur l'Evêque, que le Saint-Siège laissant toute liberté, il y a lieu en cette matière de ne porter aucun préjudice à l'industrie française au profit des industries étrangères, et que vous serez d'avis notamment, dans cet ordre d'idées, de n'accorder l'*Imprimatur* qu'à des éditions exclusivement françaises, exécutées en France, dans des ateliers français, et relevant de maisons d'édition appartenant réellement à des personnes de nationalité française. Vous croirez sans doute également qu'il conviendrait de conserver provisoirement les livres en usage. imprimés en France par des maisons françaises.

Le Gouvernement n'a pas l'intention de s'immiscer officiellement dans cette question ; mais se plaçant au point de vue des intérêts d'une industrie nationale, il croit de son devoir d'appeler votre haute attention sur les considérations qui précèdent.

Agréez, Monsieur l'Evêque, l'assurance de ma haute considération.

Le président du Conseil,
Ministre de l'Intérieur et des Cultes,
Signé : E. COMBES.

Ainsi les intérêts de maisons françaises, et sans doute catholiques, se trouvaient défendus par le même gouvernement qui avait fermé l'imprimerie de Solesmes, également catholique et non moins française. Mais sur ces entrefaites, l'Eglise fut séparée de l'Etat, dont les recommandations confidentielles restèrent sans effet.

Les choses ne se passèrent pas aussi simplement à Rome, où, peu à peu, par le jeu d'influences mal connues, on vit les moines

de Solesmes réduits à la voix consultative, et finalement, le 24 juin 1905, une lettre du cardinal Merry del Val rendait dom Pothier, président de la Commission, seul juge du texte à établir, les autres membres n'ayant pour rôle que de lui préparer les matériaux :

Révérendissime Père,

Les travaux préparatoires de la Commission pontificale pour l'édition vaticane des livres liturgiques grégoriens ont mis en évidence les avantages multiples d'une simplification dans l'œuvre de rédaction, qui permettra de profiter davantage des résultats obtenus jusqu'ici par les initiateurs de la restauration grégorienne.

C'est pourquoi, après avoir adressé de nouveau aux moines bénédictins, spécialement à ceux de la Congrégation de France et du monastère de Solesmes des louanges méritées pour le concours intelligent et fructueux qu'ils ont prêté à la restauration des mélodies de l'Eglise, le Saint-Père a daigné décider, dans sa haute bienveillance, que l'édition vaticane à publier serait basée sur l'édition bénédictine publiée à Solesmes en 1895 (1) ; il reconnaît ainsi la valeur incontestable de cette œuvre de restauration si bien entreprise. Et c'est à Votre Paternité, en sa qualité de président de la Commission pontificale, que le Saint-Père confie la mission délicate de réviser et corriger l'édition en question ; et dans ce travail Elle se fera aider des divers membres de la Commission, utilisant aussi, dans la mesure du besoin, les précieuses études paléographiques poursuivies sous la savante direction du Révérendissime abbé de Solesmes. Et pour que cet important travail procède avec plus de promptitude et d'ensemble, Sa Sainteté se réservera de faire appel aux divers membres de la Commission, pour une collaboration plus directe aux livres liturgiques dont la restauration mélodique est moins avancée.

Ce coup d'Etat eut des conséquences fort graves : une fois de plus, l'esprit de concession, de ménagement, de moyens termes et de demi-mesures l'emportait, et on le vit bien lorsque parut, la même année, le premier livre de l'édition vaticane, le *Kyriale* : le texte adopté ne représente jamais, selon les règles de la philologie, une tradition manuscrite unique et prépondé-

(1) Cette « édition de 1895 » est une simple réimpression du *Liber gradualis* de 1883, œuvre du seul dom Pothier. Ainsi se trouvent écartés tous les travaux entrepris depuis cette époque par les Bénédictins de Solesmes. Mais il faut dire qu'on y met des formes.

rante ; on se rallie, tantôt à telle classe de manuscrits, tantôt à telle autre, tantôt à la majorité, tantôt à la minorité, et souvent on corrige arbitrairement, remplaçant, par exemple, le *si* par le *do*, selon le sentiment de tonalité moderne, ailleurs lui infligeant un bémol pour éviter un intervalle de triton qui nous est devenu insolite, ailleurs encore élaguant sans façon quelques notes qui ont paru faire longueur. Et ces corrections elles-mêmes ne sont pas suivies systématiquement ; il y a des faveurs spéciales, des indulgences, des partages conciliateurs : dans une récitation sur le *si*, la moitié des notes passe au *do*, l'autre reste inaltérée, afin de rendre tout le monde content (1). En un mot, cette édition relève d'un goût personnel qu'on peut partager ou combattre, non de la science.

On dira sans doute que cette édition est destinée à la pratique, et qu'il ne faut donc pas trop s'écarter de l'usage contemporain : c'est ce que pouvaient répondre, avec un droit égal, Palestrina et Zoïle, ou bien Anerio et Soriano ; et nous n'avons véritablement qu'une médicéenne de plus, moins naïve que la première, mais non pas plus exacte. Or, de deux choses l'une : ou bien l'Eglise doit renoncer au chant grégorien, ou elle doit le respecter. En le défigurant, elle avoue simplement qu'il ne lui convient pas : donc elle le désavoue, et invite implicitement les maîtres de chapelle à l'épargner aux fidèles dans la mesure du possible, comme ils ont fait jusqu'ici, en mettant à la place des compositions de musique moderne. Une pareille opinion n'a rien, en soi, de condamnable ; beaucoup de membres du clergé, et même de papes, l'ont professée ; mais elle est contraire à l'esprit des deux *Motu proprio*, qui veulent à la fois restaurer le chant grégorien, et en répandre l'usage. Cette restauration est possible : le texte dont il s'agit d'approcher, et qui date des premières années du VIIe siècle, est représenté par des manuscrits dont les plus anciens sont du IXe, les plus récents du XIIIe. Il y a une bien plus grande distance entre les tragédies de Sophocle ou les plaidoyers de Démosthène, et les manuscrits du Xe et du XIe siècles qui nous les ont conservés : personne n'a jamais désespéré cependant d'arriver, par un examen méthodique, à éliminer les fautes accidentelles et retrouver la tra-

(1) On trouvera les textes auxquels je fais allusion ici dans l'excellente brochure du R. P. BEWERUNGE sur l'*Edition vaticane du plain-chant*, Brest, Kaigre.

dition ; personne ne s'est jamais avisé, sous prétexte que le grec ancien ne se parle plus, de récrire ces ouvrages en grec moderne. Le chant grégorien, dira-t-on, est donc une langue morte ? Sans doute, et tout comme le latin de la liturgie, mais une langue dont l'apprentissage est bien aisé, et dont les beautés sont vivantes, comme l'expérience l'a prouvé. Les partisans de la version nouvelle vont reprochant à celle de Solesmes ce qu'ils nomment son « archaïsme » : n'est-ce pas en reconnaître la fidélité ?

Il semble que la question serait facilement résolue, si elle ne s'était compliquée d'une autre, beaucoup plus délicate : celle des signes rythmiques. Il n'est pas de musique sans rythme. Par malheur, la notation neumatique, sorte de graphique du mouvement vocal, ne représente pas le rythme, qui s'est perdu au cours des âges. Seule, une certaine famille de manuscrits, ceux de St-Gall, nous offrent une notation perfectionnée, où les notes qu'il faut marquer sont signalées soit par des lettres, soit par un trait additionnel. Ce sont ces indications que les Bénédictins de Solesmes, dans leurs éditions récentes, se sont efforcés de reproduire. Sans doute on peut objecter qu'elles répondent peut-être à un usage local, et non point universel : mais plusieurs de ces manuscrits sont fort anciens, et il y a bien peu de chances pour que, dès le IXe ou le Xe siècle, il y ait eu de grandes divergences dans le sentiment rythmique du chant grégorien. Et il est plus prudent de se rapporter à une interprétation peut-être particulière, mais ancienne, que d'en inventer une nouvelle.

Dès que le *Kyriale* du Vatican eut paru, les Bénédictins de Solesmes, usant du droit de reproduction stipulé par le *Motu proprio*, en donnèrent une édition, où ils se conformèrent, non sans regret, au texte adopté, mais ajoutèrent leurs signes rythmiques. Aussitôt ce fut un concert de protestations où tout le monde prit part, depuis M. Widor jusqu'à un Bénédictin anglais, dom Burge (1), qui prétendait confondre ses frères de France en faisant déposer contre eux « quatre des musiciens les plus éminents de notre époque, d'Indy, Combarieu, Wagner

(1) *An examination of the rythmic theories of dom Mocquereau.* Londres, Washbourne. Traduction française : Paris, Lecoffre, 1906. Les « quatre éminents musiciens » sont cités à la page 19 de l'original, 23 de la traduction.

et Riemann ». Ce factum parut même si remarquable à l'éditeur Lecoffre qu'il en fit paraître une traduction accompagnée d'une aigre préface où on prenait à partie « l'entreprise de librairie Desclée et les néo-Solesmiens (1) », ce qui était vraiment montrer son jeu plus qu'il n'est d'usage. La Sainte Congrégation des Rites finit par céder elle-même, et, après avoir accordé son estampille au *Kyriale* de Solesmes, sous réserve des signes rythmiques, rendit, le 14 février 1906, un décret où il était prescrit que les signes ne pourraient, à l'avenir, « affecter la forme des notes ni la manière dont elles sont unies entre elles ». C'était condamner ceux des Bénédictins, qui se présentent, à l'exemple des manuscrits de St-Gall, sous la forme de traits unis à la note.

Comme le fait observer dom Mocquereau, ce n'est pas un progrès, mais un recul, de noter séparément le rythme et la mélodie. Cependant, il fallait se soumettre : les Bénédictins ont donc modifié leurs signes, au détriment de l'élégance, dans leur récente édition du *Graduel ;* ainsi peut-on faire, à première vue, le départ de ce que la Congrégation des Rites approuve, et de ce qu'elle tolère seulement. Sur quoi dom Mocquereau remarque (2) : « Pendant les vingt-cinq ans qui viennent de s'écouler, leurs livres de chant grégorien n'étaient que tolérés : ce sont cependant ces livres tolérés, ignorés, qui nous ont conduits à l'*Edition vaticane*. Est-il téméraire d'espérer que la tolérance formelle accordée aujourd'hui aux signes rythmiques aura quelque jour, expérience faite, le même bonheur ? »

Espérons-le aussi ; mais tous ces débats font perdre un temps précieux ; et surtout ils détruisent la confiance. Les maîtres de chapelle ne savent plus, aujourd'hui, où trouver la vérité grégorienne, et, dans le doute, ils s'abstiennent avec délices. Je dois avouer que la plupart des fidèles s'en félicitent ; une charmante et fort dévote paroissienne de Sainte-Clotilde me le disait récemment encore : « On nous a chanté du Victoria, et puis du Grégoria ; c'est peut-être beau, mais jamais je n'ai si mal prié. » Il est en effet des âmes dont la piété s'accommode mieux de Gounod ou de Massenet que de nos anciens chants ; ce sont les mêmes qui préfèrent aux statues de Notre-Dame les sucreries

(1) Page 5.
(2) *Le décret du 14 février 1906*, p. 25.

de la rue St-Sulpice, aux arceaux romans ou aux ogives, les boiseries dorées d'un oratoire mondain. Force nous est bien de croire qu'elles seront sauvées comme les autres. Mais, quoi qu'on en dise, la politique ecclésiastique ne consiste pas seulement à céder, sur toute la ligne, au goût du jour. Des réactions sont nécessaires, des retours à une discipline plus rigoureuse ; et le présent pontificat paraît s'être proposé justement pour tâche de demander davantage, au risque même de décourager les tièdes ou les faibles. Son attitude, lors de la séparation, l'a bien montré, et elle fut salutaire, sans aucun doute. Son dessein fut également de relever la dignité des offices : mais certains de ses collaborateurs, par excès de prudence, sont allés à l'encontre. Il est temps qu'on revienne à l'esprit des deux *Motu proprio*, et qu'on rende au chant grégorien son antique beauté, même si elle surprend d'abord quelques oreilles ignorantes. Sans quoi, c'en sera fait de lui ; et ce ne sont pas seulement les catholiques, ce sont tous les musiciens qui devront le pleurer.

LOUIS LALOY.





AUTOUR D'UNE ÉLECTION A L'ACADÉMIE

Legouvé et Sardou

LETTRES INÉDITES

L'important, pour entrer à l'Académie française, n'est point de porter un chef-d'œuvre dans son bagage, mais bien plutôt d'avoir un bon parrain. Victorien Sardou, pour endosser l'habit vert, avait fait mieux que la *Légende des Siècles*, il avait fait la connaissance d'Ernest Legouvé.

C'était en 1859, dans ce vénérable et délicieux village de Seine-Port, où fleurissent tant de souvenirs de théâtre et d'art. Le chemin de fer, nouveauté troublante, a soin de s'en tenir à quelque distance, et vous croyez toujours y arriver par la diligence. Les villas ne craignent ni la colonne, ni le buste. Il semble que le jeune colonel va descendre du salon à portes-fenêtres, en fredonnant l'air de la « Robe et des Bottes ». Sur les écriteaux portant *Maison à vendre*, on cherche en sous-titre : « Musique de Dalayrac », et Legouvé disait avoir payé sa propriété sur ses droits dans les *Contes de la Reine de Navarre*.

Sardou, installé pour travailler chez sa bienfaitrice Déjazet, chez celle qui lui joua les *Premières armes de Figaro* et lui ouvrit la carrière, fut présenté à l'auteur de *Bataille de Dames*. Tout de suite une sympathie s'établit entre les deux confrères, qui prit tant de cœur avec les années qu'en 1877 le fauteuil d'Autran, étant venu à vaquer, Ernest Legouvé attentif aux intérêts de son

encore jeune ami, lui demande s'il ne songeait pas à l'Académie. La réponse ne se fait pas attendre.

Mon cher Legouvé,

Oui, j'ai l'œil de ce côté-là. Et je me présenterai certainement, si vous me le conseillez, et si, avec votre appui qui m'est acquis depuis si longtemps, je puis en espérer d'autres qui me fassent une candidature sérieuse.

Je répète, comme vous savez, d'arrache-pied et jusqu'à des heures qui m'interdisent après toute visite. Dans quinze jours ce sera fait. Et nous en causerons sérieusement. Voulez-vous jusque-là tâter mon terrain, je ne ferai ensuite que ce que vous me conseillerez.

Merci et affectueux dévouement.

V. SARDOU.

C'est *Dora* que Sardou fait répéter, au Vaudeville. Une de ces pièces où triomphe l'habileté des fameux hommes de théâtre. Nous y voyons en effet une espionne dont la seule crainte est d'être reconnue, adopter un parfum spécial qui laisse à tout ce qu'elle touche sa signature d'identité.

Déjà plusieurs noms avaient été mis en avant pour ce fauteuil d'Autran où s'étaient succédé Boufflers, Baour-Lormian, Ponsard. Mais M. de Pontmartin, le critique de la *Gazette de France*, déclaré inadmissible à cause des *Jeudis de Madame Charbonneau* où il démolissait trop de gens pour se pouvoir jamais plus appuyer sur personne, et Arsène Houssaye, dont l'érudition galante, la barbe fluviale et « le joli genou » plaisait aux dames, s'était retiré, Sardou n'avait plus que deux concurrents. Le duc d'Audiffred-Pasquier et Leconte de Lisle. Le premier surnommé par Auguste Vitu le parvenu « de la médiocrité », se recommandait d'écrits remarqués sur les finances de l'Empire, de son discours de 1872 où il avait foudroyé Rouher tentant la réhabilitation de l'Empire. « Varus rends-nous nos légions ! » et surtout de la succession de son grand-oncle le chancelier Pasquier. « Les Broglie sont académiciens de père en fils, les Pasquier veulent l'être d'oncle en neveu », disaient les mauvaises langues. Orléaniste résolu, chef de la manifestation des « bonnets à poil » faite pour imposer à M. Thiers une politique antirépublicaine, il fut de ceux qui tentèrent d'obtenir du comte de Chambord le drapeau tricolore et des concessions constitutionnelles. Président de l'Assemblée nationale, président du Sénat,

il avait étonné par la correction de son attitude, quand en mars 1877 on le trouva soudain dans la coalition de tous les partis réactionnaires pour favoriser l'élection comme sénateur à vie du bonapartiste Dupuy de Lôme. Il était le candidat désigné du parti des ducs.

Leconte de Lisle était le candidat du seul Victor Hugo. « L'insondable patronnant l'indéchiffrable. » Moi seul et c'est assez !

Il faut voir comme le *Figaro* traite le poète des Erinnyes. « Versificateur surfait, linguiste médiocre, faux apôtre, lourd au savoir faire mais très délié au faire savoir ».

Sardou dit qu'il a l'œil de ce côté-là. Il l'avait déjà sept ans auparavant quand il écrivait à Jules Janin qui venait d'être élu : « Maintenant que vous en êtes, mon cher ami, j'oserai peut-être m'y présenter. » A présent il y a l'œil et la main, vous allez voir quel candidat il était. Son patron Legouvé a tracé dans les *Fleurs d'hiver* un bien joli croquis des diverses variétés de candidats, « le candidat qui dit toujours du mal de ses concurrents, le candidat qui dit toujours du bien de lui, le candidat qui est sûr de vingt voix, etc., etc... « Il y a encore le parfait candidat qui ne vous parle jamais de lui et vous parle toujours de vous. J'en ai vu de cette sorte, et si aimables, si gracieux, que nous nous sommes dit : jamais il ne vaudra, comme académicien, ce qu'il vaut comme candidat, et que nous en avons nommé un autre. »

Il y eut aussi le candidat perpétuel dont ne parle point Legouvé qui l'avait pourtant bien connu. C'était Manuel, l'auteur des *Ouvriers*, ce petit *Assommoir* pour pensionnats. Il était devenu comme un personnage obligé de l'élection qui jamais ne se décidait en sa faveur. Pourtant à la fin il comprit, et après, sous le coup de son suprême échec, on le vit s'affaisser dans un fauteuil — non académique — en gémissant : *Finis Poloniæ !* Ce cri de l'héroïsme vaincu était permis à Manuel qui avait rimé *Les Pigeons de la République*.

Le type du candidat perpétuel n'a pas disparu avec lui et je sais un poète dramatique, qui généralement coiffé du feutre mou cher aux muses, apparaît de temps en temps sous un chapeau haut de forme. Si vous le rencontrez ainsi coiffé, c'est qu'une vacance s'est produite à l'académie. « Je n'ai pas assez d'ennemis, dit-il spirituellement. — Alors pourquoi persistez-vous ? — A cause de mon éditeur. Il m'a promis si j'en étais de publier

mes Œuvres Complètes. » Et l'édition aurait un joli nombre de volumes, car la fécondité de notre poète fait penser au mot bien connu d'Augier : « Candidat excellent et qui n'a qu'un tort, avoir écrit. Il ne pouvait donc par rester tranquille. »

Sardou ne connaît la tranquillité ni comme auteur, ni comme candidat. Une fois le terrain reconnu par son patron, il s'y jette et le bat en tous sens avec autant de vivacité que de prudence, et plus d'une fois il fait sentir son impulsion à celui qui est censé le conduire par la main.

Mon cher Legouvé,

Je vais immédiatement mettre en état un manuscrit (de *Dora*) pour le donner à M. d'Haussonville. — Merci de ce premier conseil ! J'en ai beaucoup d'autres à vous demander, si vous voulez bien être mon guide dans toute cette campagne, où je ne veux rien entreprendre sans vous consulter. Demain dimanche, il est possible que je ne répète pas du tout, ou du moins que la répétition soit levée de bonne heure. Pouvez-vous me recevoir vers cinq heures ou à midi, après ou avant ma besogne, vous me dicteriez déjà ma conduite. J'ai écrit à Dumas qui me répond que je puis compter absolument sur lui, j'ai écrit également à Augier qui est à Croissy, à Doual et à Nisard, c'est-à-dire à tous ceux de vos confrères que je connais le plus particulièrement et que je me sens les plus sympathiques. Je crois pouvoir compter sur Sandeau, mais il est si cruellement frappé en ce moment que je ne saurais le détourner de son deuil pour lui parler de ma petite affaire. Je crois que M. Caro me sera aussi bienveillant. J'ai fait la connaissance l'autre jour de M. Camille Rousset, mais je n'en suis que là avec lui. Enfin vous me direz demain, si vous pouvez me recevoir, ne fut-ce qu'un quart d'heure, comment je dois agir pour aller vite et bien.

Merci de tout mon cœur.

V. Sardou.

Une autre lettre a ce *post-scriptum* résolu :

En cas d'urgence appelez-moi, il va sans dire que je serai toujours libre en ce cas.

Hâtons-nous de dire que ce Sardou qui n'était jamais absent quand il s'agissait de lui, savait aussi être là quand il s'agissait des autres. Je le revois débarquant dans la cour de l'Institut tout poudreux encore d'un voyage de Nice à Paris fait tout exprès pour tenir à Edmond About la promesse de lui donner sa voix.

Sardou fait ses visites :

Je reçois un petit mot de M. Thiers tout à fait aimable. Il m'invite à l'aller voir demain matin un peu avant midi. Je vous donne avis tout de suite de cette bonne nouvelle. J'irai vous dire vers 5 h. 1/2 ce qui se sera passé.

Vu hier M. Boissier, tout à fait charmant... Pas trouvé M. d'Haussonville... Vu M. Littré. Pas cordial, tant s'en faut ! Mais je m'y attendais bien. S'il n'y a que lui pour me nommer, mon sort est évident. Vu Doucet dans l'après-midi en sortant de chez Littré et pour me remettre ! — Il m'a confirmé tout ce que je savais déjà de bon par vous. Voilà le bulletin du jour.

. . . .

Enfin, viendrez-vous lundi en famille manger ma soupe et faire un tour du Parc de Louis XIV entre deux rayons de soleil ?

. . . .

J'ai lu le *Temps* hier. — *L'Echo Universel* me travaille solidement. On ne m'aurait pas dit que c'était de l'Ulbach que je l'aurais deviné. Simon votera peut-être pour Leconte de Lisle.

Il peut le dire qu'Ulbach le travaille sérieusement. L'article lui reproche et sa fortune qui aurait dû déjà le faire nommer sous l'Empire. « Car sous l'Empire (ô probité de la jeune République) un million était un argument sans réplique » et son genre qui forcerait le directeur de l'Académie à détailler les mérites du *Roi Carotte*, et... Déjazet. « Voltaire a été sacré par Ninon, Sardou rappelle au moins Voltaire par cette analogie qu'il a été consacré par Déjazet. Si j'avais à raconter la vie privée de M. Sardou, j'insisterais sur la générosité, sur la reconnaissance plus que filiale avec laquelle il a payé sa dette à la vieillesse de Frétillon. »

Et le pamphlétaire prévoit, si Sardou est élu, l'entrée sous la Coupole de toute une kyrielle d'auteurs, Meilhac, Halévy, Labiche (ils furent en effet académiciens), Barrière, Gondinet, Siraudin, en attendant Chivot, Duru et Clairville qui fera son discours en couplets.

Naturellement le style de Sardou fournissait quelques citations piquantes, mais cette jolie phrase des *Diables noirs* était oubliée dans le méchant article : « Elle est entrée aux « Villes de France », je suis entré aux « Villes de France », moi qui n'ai jamais voulu suivre une femme dans un magasin... Elle y est

restée ce que restent les roses à choisir leurs pétales, l'espace d'une soirée ».

L'élection n'en allait pas moins « de chemin son petit bonhomme », selon l'expression attribuée à Doucet, quand un événement survint qui eut sur le résultat une influence aussi décisive, qu'inattendue.

Cet événement est l'acte du 16 mai.

Le maréchal de Mac-Mahon chasse ses ministres constitutionnels. Le pouvoir passe de Jules Simon aux représentants de l'ordre moral, à Broglie, à Fourtou, les séances des Chambres sont suspendues, la dissolution se prépare, le coup d'Etat gronde... et Victorien Sardou, à l'Académie française, représente la République.

A l'heure où Gambetta organisait la lutte contre les puissances réactionnaires, c'est celui qui a satirisé Gambetta, c'est l'auteur de *Rabagas* sur qui se comptent les libéraux de l'Institut.

Oh ! ce n'étaient pas des républicains bien farouches. Charles Blanc en avait pu juger lorsque, s'opposant aux conclusions du rapport qui attribuait un prix au *9 Thermidor* de Ch. d'Héricault, « abominable pamphlet », il avait demandé un délai pour faire « la preuve de l'innocence et des vertus de Robespierre ». Sans délai, à son nez, à sa vieille barbe, le prix avait été décerné par acclamation. Notre auteur lui aussi devait donner un *Thermidor* qui soulèverait les colères du Bloc, mais Ch. Blanc ne pouvait voir en Sardou que l'adversaire du duc d'Audiffred-Pasquier.

La candidature de celui-ci avait, disait-on, été imaginée par M. de Broglie qui voulait lui payer sa défection dans la dernière élection et l'engager avec la droite en le faisant de l'Académie. Un tel parrainage suffisait à ranger le Président du Sénat conservateur parmi ceux qui voulaient détruire la Constitution et au moment où presque toute la France protestait, l'Académie fit son petit geste de protestation.

Le jeudi 31 mai, tempête sous la Coupole.

C'est l'examen des titres des candidats. Auguste Barbier a exposé ceux de Leconte de Lisle, Legouvé, en cinq minutes au lieu du quart d'heure alloué aux parrains, a dit les succès en différents genres de Victorien Sardou, lettré instruit, ingénieux latiniste, auteur d'une intéressante étude sur le génie d'Erasme, Cuvillier-Fleury a énoncé les mérites d'Audiffred-Pasquier,

quand Ernest Legouvé, reprenant la parole, demande en quelle qualité le duc, qui est d'ailleurs un des hommes dont on souhaite l'entrée à l'Académie, s'y présente aujourd'hui ? Comme écrivain ? Il n'a rien écrit. Comme Président du Sénat ? Il ne le sera plus lors de sa réception. Comme homme politique ? Il s'est toujours tenu dans la coulisse. Comme orateur ? Son éloquence est de date récente et M. Cuvillier-Fleury lui fait peut-être bonne mesure en comptant neuf discours à son actif.

Puis Legouvé indique discrètement les dessous politiques de cette candidature... « Il y a beaucoup d'aventure dans ce qui vient de se passer, l'Académie peut-elle prendre part, même indirectement à une aventure... Le chancelier Pasquier qui avait à un degré éminent le culte de l'à-propos, si une candidature pareille s'était produite de son vivant, l'aurait certainement combattue...

Vieil-Castel réplique que le rôle de l'Académie est d'entendre le simple exposé des titres des candidats, et non pas de les combattre. Et Legouvé de riposter : « Vous avez bien employé trois séances à combattre ceux de M. Littré.

Là-dessus le *XIX*e *siècle* de dire « quand on a pour soi les gens d'esprit rien n'est perdu », le *Figaro* de prétendre que l'Académie s'est quittée aussi péniblement impressionnée qu'après une lecture de cinq actes de *Médée*, et le *Gaulois* d'admirer que M. Legouvé ait flairé là l'occasion d'une Conférence. « Il y a du vrai, ajoute le journal de M. Blavet, dans cette philippine. L'œuvre de M. d'Audiffred-Pasquier tiendrait dans une édition bijou ; donc tout nous porte à croire qu'il commandera sous peu, au malheureux alsacien-lorrain qui l'habille, l'uniforme verdâtre que l'on sait. » Soit ! mais qu'alors ce tailleur-réclame coupe l'uniforme très court et sans basques.

L'édition bijou aurait pu renfermer une perle, c'est la lettre de la candidature où Académie est écrite avec deux cc. Déjà le dictionnaire avait été menacé le jour qu'un fauteuil fut offert à Maurice de Saxe. Mais le héros de Fontenoy décline la proposition en ces termes où il y a moins d'orthographe que de bon sens :

« Ils veule me faire de la Cadémie cela miret comme une bague à un chas. »

Si l'on veut voir en toute son action l'intrigue académique,

c'est du côté de Victor Hugo qu'il faut regarder. Le grand poète dont la voix semblait pourtant acquise, au moins au second tour, à l'adversaire tel quel de la réaction, fut de tous les Immortels, celui qui coûta, et en pure perte, le plus de peine à Sardou-Legouvé. Il fallut faire donner Schœlcher, ainsi que le témoigne cette lettre de Mme Desvallières qui, en digne fille d'Ernest Legouvé, l'aidait avec infiniment de vaillance gracieuse à défendre ses principes et ses amis.

...D'un côté, M. d'Audiffred porté par M. de Broglie, M. de Falloux et leur parti, de l'autre M. Sardou porté par tout ce qui est littéraire, on est à une ou deux voix près ; et ici se place ce que vous poussiez dans cette élection. Victor Hugo qui avait d'abord semblé fort bien disposé pour M. Sardou est hésitant maintenant et dit qu'il lui serait difficile de ne pas voter pour le président du Sénat. Mon père vous serait bien reconnaissant de lui écrire et de peser sur lui pour lui faire sentir ce qu'il y aurait de déplorable dans un pareil vote où il se joindrait à M. de Broglie et à tous les ennemis de la République. Cette candidature de M. Pasquier fait à Paris le plus mauvais effet, et il serait bien regrettable qu'il fût nommé avec l'appui de Victor Hugo,

Enfin je vous répète que mon père a cette affaire très à cœur, il trouve que la dignité de l'Académie est en jeu et il serait très heureux si vous pouviez lui prêter un bon et prompt appui, car on se remue beaucoup dans le camp ennemi.

Ne me voilà-t-il pas tout à fait une femme d'affaires. Ce que c'est que de vieillir, vous ne reconnaîtrez plus votre Mario. Mais jeune ou vieille je suis toujours la même pour vous et nous vous aimons beaucoup.

MARIE.

Libre à vous de trouver que de nos lettres de Sardou la plus jolie est celle de Mme Desvallières; en tous cas, elle porta, Schœlcher écrit et Sardou ressent les bons effets de son intervention :

Mon cher Legouvé,

Voici le bulletin d'hier.

J'ai vu Hugo à deux heures. La lettre de Schœlcher dont il m'a parlé était arrivée bien à point, car avant-hier il recevait la visite de M. Pasquier, et lui déclarait qu'il ne voterait pas pour lui. Il m'est impossible, m'a-t-il dit, de ne pas donner ma voix à Leconte de Lisle qui en aura *cinq* en comptant la mienne, mais après lui, je voterai pour vous.

Si donc Leconte de Lisle se retirait, nous serions à peu près sûrs de Hugo.

Quoi qu'il en soit, grâce à vous et à votre nom dont j'ai usé larment, j'ai reçu le meilleur accueil, invité à revenir, invité à dîner, etc.

Le soir, chez la princesse Mathilde qui m'a salué pour première nouvelle de l'histoire des deux C à académie. Elle n'a pas voulu me dire de qui elle la tenait. Ce n'était pas de Doucet, car il n'est arrivé qu'après moi. J'ai signalé Caro, Mézières, Claude Bernard. Elle considère les deux derniers comme tout à fait acquis et m'a promis de veiller sur Caro. Ma surprise que Dumas le chimiste ne soit pas à nous, — plus que surprise ! — Giraud a dit à la princesse formellement que Thiers *voterait pour moi*. Je regretterais qu'elle le dit à d'autres qu'à moi ; mais c'est à craindre. Là-dessus j'ai parlé de John Lemoinne qui semblait décidé à emboîter le pas derrière M. Thiers. Elle m'a assuré qu'elle avait un moyen d'action sur lui et qu'elle allait s'en occuper.

Hugo m'assure avoir dit nettement à M. Pasquier *qu'il avait tort de se présenter*, et le duc lui aurait répondu comme à vous, qu'il ne l'aurait point fait si on lui avait présenté la chose comme prématurée et inopportune.

En somme bonne journée comme vous voyez.

Mais Schœlcher n'a point suffi. A Noël Parfait de donner à son tour.

Je n'ai pas dîné chez Victor Hugo. Il était convenu que ce serait vers le 25 courant. J'ai des ennemis très actifs de ce côté-là et je les connais tous. Aussi le grand poète dit-il tantôt blanc, tantôt noir, suivant l'influence de la veille. Si je n'ai pas pressé la date du dîner, c'est qu'il y a tout profit à ce qu'il ait lieu le plus tard possible, car il est à craindre que le lendemain, Vacquerie ou quelqu'autre Meurice ne détruise tout ce que j'aurai pu faire ce soir-là. C'est ce qui est arrivé déjà. J'ai vu hier Noël Parfait, qui venait justement de vous rencontrer, avec qui je suis en fort bons termes, qui a ses coudées franches dans la maison, qui sait comme moi quels sont les gens hostiles et qui m'a promis d'agir vigoureusement pour moi. Il le fera comme il le dit, sans qu'on puisse être sûr que la décision de Hugo en sera plus ferme. Mais de toute façon il paraît difficile, sinon impossible à Parrait que Hugo vote pour M. Pasquier.

. . . .

Cependant les adversaires se rassuraient en disant que Victor Hugo, s'il n'était pas trop républicain pour donner sa voix à un bonapartiste comme Sardou, arriverait — comme toujours — trop tard au scrutin.

Mais non ! Le 7 juin, jour de l'élection, il était là. Les événements du temps où plusieurs académiciens jouaient un rôle avaient amené quantité de curieux dans la cour de l'Institut. Le premier arrivé des académiciens fut le duc d'Aumale, puis apparut Thiers vieilli, fatigué, semblant, dit le *Figaro*, traîner après lui M. Mignet, qui, ami de l'ancien chancelier, venait à regret voter contre son neveu. Thiers et Jules Simon reçoivent de la foule une ovation chaleureuse. Littré, qui « semble un cadavre exhumé pour la circonstance », se traîne au vote, soutenu par un homme et une femme. Deux membres seulement sont absents : Duvergier de Hauranne, malade dans le Midi, et Dupanloup, qui ne mit plus les pieds à l'Académie après l'élection de Littré.

Trois tours de scrutin. Au premier, Sardou a 18 voix. M. d'Audiffred-Pasquier, 17. Leconte de Lisle, 2. Au deuxième, mêmes résultats. Au troisième, Sardou a 19 voix. M. d'Audiffred-Pasquier 17. M. Leconte de Lisle 1. Victorien Sardou est élu.

Succès dû à Auguste Barbier qui, après avoir voté avec Victor Hugo pour Leconte de Lisle au premier et au deuxième tour, avait au troisième reporté sa voix sur Sardou et décidé de l'élection. Auguste Barbier qui, lorsqu'il se présenta en 1869, avait arraché à Montalembert ce cri : « Barbier ? Mais il est mort ! » prouva bien en 1877 qu'il comptait parmi les vivants. Aux trois scrutins Victor Hugo avait voté pour « son candidat ». Et s'il n'en reste qu'un je serai celui-là.

Sardou exultait. « Il était encore plus content que le jour où il fut élu conseiller municipal de Marly. » Les gens de Marly, lui demande un journaliste, n'ont donc pas lu les *Bons Villageois*. — Si, si, mais ils disent que c'est joliment bien fait pour Bougival.

Leconte de Lisle se consola magnifiquement par cette lettre à Hugo :

Cher et illustre maître,

En m'honéorant trois fois de votre suffrage dans la dernière élection académique vous m'avez largement récompensé de toute une vie de travail uniquement consacrée à l'art suprême dont vous êtes la plus glorieuse lumière. Mon ambition la plus haute est satisfaite.

Vous m'avez nommé, je suis élu.

Croyez, mon cher maître à toute ma gratitude comme à toute mon admiration.

LECONTE DE LISLE.

Réponse de Victor Hugo :

Je vous ai donné trois fois ma voix, je vous l'eusse donné dix fois. Continuez vos beaux travaux et publiez vos nobles œuvres qui font partie de la gloire de notre temps.

En présence des hommes tels que vous, une Académie, et particulièrement l'Académie française devrait songer à ceci : qu'elle leur est inutile et qu'ils lui sont nécessaires.

Je vous serre les mains. VICTOR HUGO.

Et Pierre Véron, ébloui de ce dialogue d'éclairs, plaint ceux qui ont « rabagassé » en l'occasion. On avait Leconte de Lisle et on lui a préféré le vaudevillisme !

Quant à M. d'Audiffred-Pasquier, il ne suivit pas le conseil du *Charivari* de demander la prorogation de l'Académie comme son ami le maréchal avait ordonné celle de la Chambre, mais il attendit l'année suivante et fut élu au fauteuil de Dupanloup.

Après l'élection, la réception, le discours. Legouvé est mis encore à contribution.

Mon cher Legouvé,

J'ai fini le brouillon, et je commence à recopier pour donner au copiste. Quelque diligence que je fasse ; je ne puis espérer avoir tout recopié, corrigé etc.; avant vendredi où je compte dîner avec vous. Dans cette hypothèse, tout serait recopié lundi au plus tard et donné à Charles Blanc. Nous conviendrons alors de notre répétition générale. J'aurais voulu aller plus vite : mais cela ne m'a pas été possible. J'écris à Doucet pour lui dire où j'en suis. Il est bien fâcheux que le jeudi 30 soit l'Ascension, car c'était la vraie date pour que tout soit à point et sans bousculade.

Et si le 23 j'ai la migraine !!! Voilà dix ans que je me dis : j'aurai la migraine ce jour-là ! Vous me direz que c'était bien de l'orgueil de ma part. Mais il faut bien viser le but pour l'atteindre.

Mille choses affectueuses à vous et aux vôtres.

Du Parnasse !... Ce 28 avril 78.

V. SARDOU.

La séance du 23 mai 1898 fut une des plus courues, des plus nombreuses en notabilités. Dans le public féminin à tournures prodigieuses, comme le voulait la mode du temps, on remarquait la reine Isabelle, Mme de Pourtalès, Croizette, Mme Pasca. Aux places du centre Mme Sardou, le père et le frère du nouvel aca-

décien. Vainqueur d'une émotion qui d'abord altéra sa voix, le récipiendaire fit bientôt apprécier une diction où, suivant la phrase de Sarcey, on pouvait reconnaître la main de Legouvé, donna au public la joie « d'entendre Sardou jouant du Sardou » et remporta, sans migraine, un triomphe.

Au vrai son discours me paraît avoir dû beaucoup à la façon dont il fut lu. L'éloge de son prédécesseur le poète marseillais, qu'il avoue n'avoir guère connu puisqu'il se félicite en exorde d'un retard d'un an qui lui a permis de lire assidûment ses œuvres, lui fournit l'occasion d'un hommage à M. Thiers, et d'une tirade sur les trois tragiques :

1° Les trois génies sont contemporains, le même soleil les éclaire. Le jour de Salamine, Eschyle est à la bataille. Sophocle est parmi les adolescents que leur beauté désigne pour danser autour des trophées et au milieu des cris de victoire, un enfant vient au monde, c'est Euripide !

Le « clou » fut un couplet sur la passion du théâtre :

C'est une passion en effet et despotique. Le joueur n'est pas plus hanté par les visions du jeu et l'avare par celles du lucre, que l'auteur dramatique par la constante obsession de son idée fixe. Tout l'y rattache et l'y ramène, il ne voit rien, n'entend rien qui ne revête aussitôt pour lui la forme théâtrale. Ce paysage qu'il admire — Quel beau décor !— Cette conversation charmante qu'il écoute — Le joli dialogue !— Cette jeune fille délicieuse qui passe — l'adorable ingénue ! — Enfin ce malheur, ce crime, ce désastre qu'on lui raconte — Quelle situation ! Quelle scène ! Quel drame!

A la fin de ce discours égayé de mots et d'anecdotes comme celle du Scythe, qui, venant arrêter le héros dans la pièce d'Autran, la *Fille d'Eschyle*, jouée en 1848, arracha aux spectateurs des cris enthousiastes de « Vive la garde nationale ! » Sardou trouva une idée émouvante et belle : Autran, aveugle après l'année terrible, ne peut effacer par aucune autre la vision des malheurs de la patrie.

Les ovations terminées, Charles Blanc remplaçant M. Dufaure, « qui portait en ce moment le fardeau des affaires de l'Etat », commença d'un air à la fois malicieux et bonhomme, et tout en s'excusant de son incapacité, une réponse qui, certes, est le chef-

d'œuvre de l'éreintement académique. Il loue la moralité du théâtre de Sardou, le félicite d'avoir mis les rieurs du côté de la sagesse, mais lui reproche de bonne sorte le scandale de Rabagas et les railleries de l'oncle Sam.

Il y a en vous du Gavarni, vous avez trop de grâce pour imiter la touche pesante mais puissante et tragique de Daumier. Vos rares incursions dans le domaine de la politique n'ont pas toujours été heureuses, et n'ont rien ajouté d'ailleurs à vos talents ni à votre renommée. Plus d'une fois votre plaisanterie d'ordinaire si bien affilée y a émoussé sa pointe, votre crayon partout ailleurs si fin et si ferme s'écrase sur le contour quand vous dessinez des profils dans un monde qui n'est pas le vôtre aux Etats-Unis ou à Monaco.

Il admire son art de se servir de *La Lettre*. La lettre des *Pattes de mouche*, la lettre de *Dora*, la lettre de Fernande, toujours et encore la lettre; puis lorsqu'il l'a bien persiflé sur la petitesse de ses moyens: « Mais je n'en ai pas fini avec les éloges que je vous dois, votre mérite n'est pas encore au bout de ses peines... » Et il repart sur son talent de la mise en scène dont se passait si bien Molière.

Le critique d'art termine par une invocation à la Muse antique où d'une belle envolée il dépasse le dramaturge.

Mais Sardou avait tout le monde pour lui, même ceux qui avaient voté contre. C'est Charles Blanc, frère de Louis, républicain semblant l'ombre même de Rabagas, qui excite maintenant les défiances bien pensantes et l'applaudissement est mesuré à l'ami de Robespierre. A peine a-t-il fini, dit une note bien d'époque, que détonnent les chapeaux Gibus. Cependant on entoure, on presse, on félicite le nouvel académicien et un enthousiaste apercevant Coppée dans le public le prend pour Sardou et l'embrasse frénétiquement !

L'académie Française vient de déclarer la vacance du fauteuil de Victorien Sardou, décédé en novembre dernier. Il faut un mois à l'Institut pour avouer qu'un Immortel est mort.

CHARLES MARTEL.



Notes d'un Peintre

L'œuvre de M. Matisse excite trop de mépris, de colère ou d'admiration, pour que la *Grande Revue* s'en tienne à l'appréciation forcément rapide qu'ont dû en donner jusqu'à présent les critiques chargés ici de rendre compte des diverses expositions où l'on pouvait l'étudier.

L'on a pensé que le meilleur avocat de ces œuvres serait l'auteur lui-même. Il a bien voulu donner les pages suivantes, et nous l'avons prié de joindre, à ces notes, certaines reproductions de ses peintures et dessins, afin que le public puisse comparer ce que M. Matisse dit, ce qu'il pense et ce qu'il donne.

Il faudra bien reconnaître, après cette lecture et l'examen des dessins que, quelles que soient les réserves que l'on puisse faire sur cet artiste, il a aidé par ses recherches aux développements de nos moyens d'expression plastique ; et cela, non pas par des innovations abracadabrantes, mais simplement en s'appuyant sur les trouvailles instinctives des artistes du moyen âge, des Hindous, des décorateurs orientaux.

Comme nos ancêtres, les ouvriers romans déforment leurs figures par le besoin d'un certain équilibre à trouver entre l'architecture et

les personnages qui doivent y être inscrits, Matisse tient compte du rectangle formé par son papier quand il y dessine.

Si, par exemple, dans la page 734, le dessin n'est pas exact selon l'idée que l'on peut se faire d'une femme dans cette attitude, l'œuvre n'en sera cependant pas mensongère, car la grosseur de la tête est bien ce qu'elle doit être pour le volume du pied et la gracilité du buste, ces diverses parties du corps étant étudiées elles-mêmes pour que les blancs laissés entre les bords du papier et le trait noir forment une ornementation expressive. En un mot, l'architecture que Matisse a construite avec ces fragments disproportionnés est une architecture solide dont toutes les proportions sont justes, quoique la figure qu'elle représente ne donne pas l'impression de la nature telle qu'on la voit couramment. Les rapports de tons qui nous apparaissent dans les tapis persans n'ont pas été aussi sans le servir dans la façon dont il étudie les colorations des objets ou des êtres, tout cela est acquis à l'aide d'une méthode dont les apports de la science moderne ne sont pas écartés, peut-être même ne sont-ils pas suffisamment écartés, ce qui parfois le fait tomber dans le paradoxe.

Notre bon goût personnel peut donc parfois être choqué, mais même alors notre intelligence artistique ne saurait être indifférente aux trouvailles faites par cet artiste, car, grâce à elles, il nous a débarrassés de mille habitudes de mains néfastes, il a libéré notre œil en quelque sorte, il a élargi notre compréhension du dessin, et personne ne peut produire sainement aujourd'hui sans avoir étudié ce que cette école apporte.

George Desvallières.

Un peintre qui s'adresse au public, non plus pour lui présenter ses œuvres, mais pour lui dévoiler quelques-unes de ses idées sur l'art de peindre, s'expose à plusieurs dangers.

Tout d'abord, si je sais que beaucoup de personnes se plaisent à regarder la peinture comme une dépendance de la littérature, et à lui demander d'exprimer, non des idées générales qui conviennent à ses moyens, mais des idées spécifiquement littéraires, je crains qu'on ne voit pas sans étonnement le peintre se risquer à empiéter sur le domaine de l'homme de lettres ; j'ai pleinement conscience, en effet, que la meilleure démonstration qu'il puisse donner de sa manière est celle qui résultera de ses toiles.

Pourtant, des artistes comme Signac, Desvallières, Denis, Blanche, Guérin, Bernard, ont écrit des pages auxquelles les revues ont fait accueil. Pour moi, je tenterai d'exposer simple-

ment mes sentiments et mes désirs de peintre, sans y apporter de préoccupation d'écriture.

Mais un autre danger que j'entrevois maintenant, c'est d'avoir l'air de me contredire. Je sens très fortement le lien qui unit mes toiles les plus récentes à celles que j'ai peintes autrefois. Cependant, je ne pense pas exactement ce que je pensais hier. Ou plutôt, le fond de ma pensée n'a pas changé, mais ma pensée a évolué et mes moyens d'expression l'ont suivie. Je ne répudie aucune de mes toiles, et il n'en est pas une que je ne refasse autrement, si j'avais à la refaire. Je tends toujours vers le même but, mais je calcule différemment ma route pour y aboutir.

Enfin, s'il m'arrive de citer le nom de tel ou tel artiste, ce sera sans doute pour faire ressortir ce que sa manière a de contraire à la mienne, et on en concluera que je fais peu de cas de ses œuvres. Ainsi je risquerais d'être taxé d'injustice à l'égard des peintres dont, peut-être, je comprends le mieux la recherche, ou dont je goûte le plus pleinement les réalisations, alors que j'aurai pris leur exemple, non pour m'attribuer aucune supériorité sur eux, mais pour marquer plus clairement, en montrant ce qu'ils ont fait, ce que je tente de mon côté.

*
* *

Ce que je poursuis par-dessus tout, c'est l'expression. Quelquefois, on m'a concédé une certaine science, tout en déclarant que mon ambition était bornée et n'allait pas au delà de la satisfaction d'ordre purement visuel que peut procurer la vue d'un tableau. Mais la pensée d'un peintre ne doit pas être considérée en dehors de ses moyens, car elle ne vaut qu'autant qu'elle est servie par des moyens qui doivent être d'autant plus complets (et, par complets, je n'entends pas compliqués) que sa pensée est plus profonde. Je ne puis pas distinguer entre le sentiment que j'ai de la vie et la façon dont je le traduis.

L'expression, pour moi, ne réside pas dans la passion qui éclatera sur un visage ou qui s'affirmera par un mouvement violent. Elle est dans toute la disposition de mon tableau : la place qu'occupent les corps, les vides qui sont autour d'eux, les proportions, tout cela y a sa part. La composition est l'art d'arranger de manière décorative les divers éléments dont le peintre

dispose pour exprimer ses sentiments. Dans un tableau, chaque partie sera visible et viendra jouer le rôle qui lui revient, principal



ou secondaire. Tout ce qui n'a pas d'utilité dans le tableau est, par là même, nuisible. Une œuvre comporte une harmonie d'ensemble : tout détail superflu prendrait, dans l'esprit du spectateur, la place d'un autre détail essentiel.

La composition, qui doit viser à l'expression, se modifie avec la surface à couvrir. Si je prends une feuille de papier d'une dimension donnée, j'y tracerai un dessin qui aura un rapport nécessaire avec son format. Je ne répéterais pas ce même dessin sur une autre feuille dont les proportions seraient différentes, qui par exemple serait rectangulaire au lieu d'être carrée. Mais je ne me contenterais pas de l'agrandir si je devais le reporter sur une feuille de forme semblable, mais dix fois plus grande. Le dessin doit avoir une force d'expansion qui vivifie les choses qui l'entourent. L'artiste qui veut reporter une composition d'une toile sur une toile plus grande doit, pour en conserver l'expression, la concevoir à nouveau, la modifier dans ses apparences, et non pas simplement la mettre au carreau.

***

On peut obtenir par les couleurs, en s'appuyant sur leur parenté ou sur leurs contrastes, des effets pleins d'agrément. Souvent, quand je me mets au travail, dans une première séance je note des sensations fraîches et superficielles. Il y a quelques années, ce résultat parfois me suffisait. Si je m'en contentais aujourd'hui, alors que je pense voir plus loin, il resterait un vague dans mon tableau : j'aurais enregistré les sensations fugitives d'un moment qui ne me définiraient pas entièrement, et que je reconnaîtrais à peine le lendemain.

Je veux arriver à cet état de condensation des sensations qui fait le tableau. Je pourrais me contenter d'une œuvre de premier jet, mais elle me lasserait de suite, et je préfère la retoucher pour pouvoir la reconnaître plus tard comme une représentation de mon esprit. A une autre époque, je ne laissais pas mes toiles accrochées au mur, parce qu'elles me rappelaient des moments de surexcitation, et je n'aimais pas à les revoir étant calme. Aujourd'hui, j'essaie d'y mettre du calme, et je les reprends tant que je n'ai pas abouti.

J'ai à peindre un corps de femme : d'abord, je lui donne de la grâce, un charme, et il s'agit de lui donner quelque chose de plus. Je vais condenser la signification de ce corps, en recherchant ses lignes essentielles. Le charme sera moins apparent au premier regard, mais il devra se dégager à la longue de la nou-

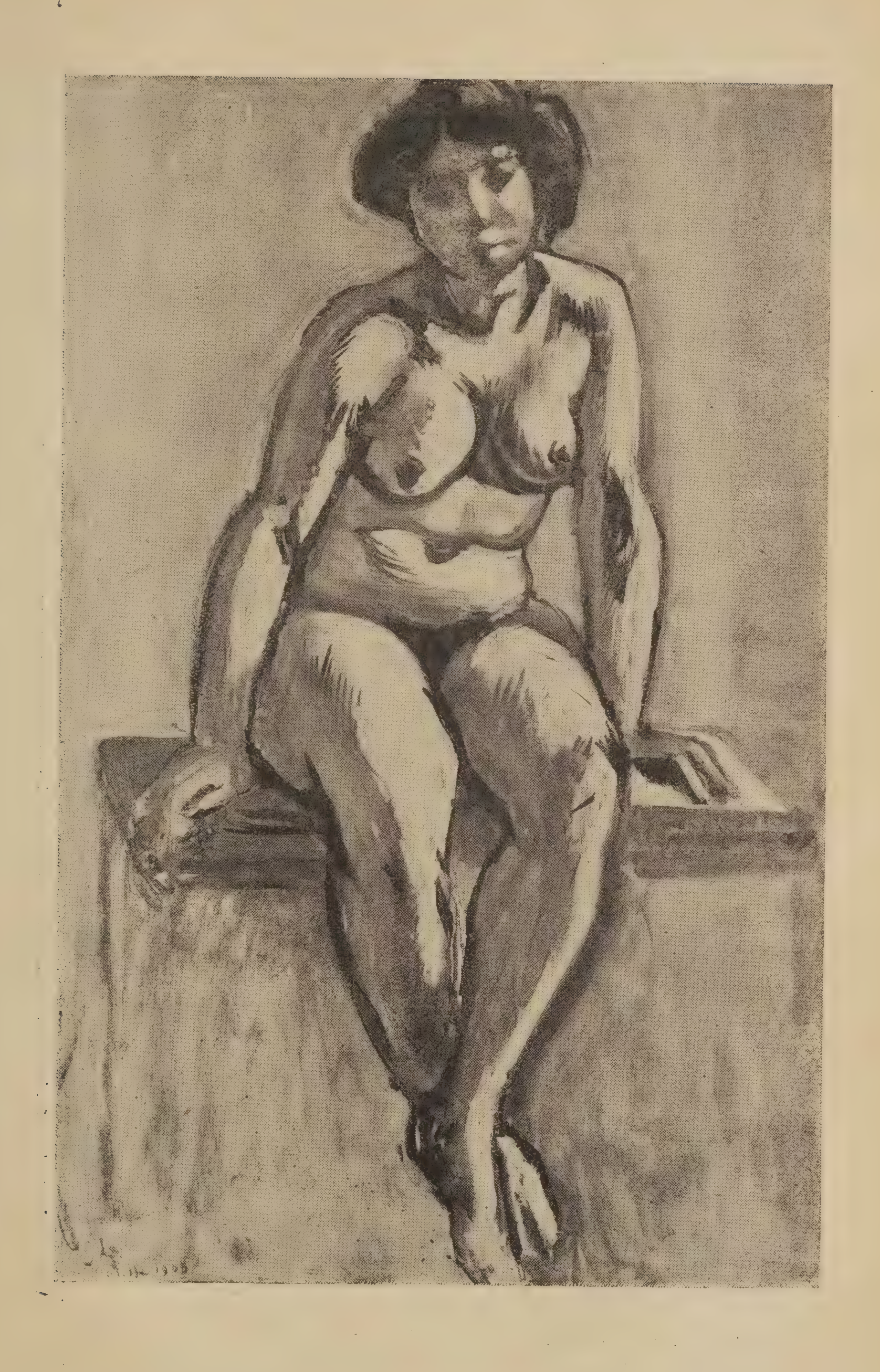
velle image que j'aurai obtenue, et qui aura une signification plus large, plus pleinement humaine. Le charme en sera moins saillant, n'en étant pas toute la caractéristique, mais il n'en existera pas moins, contenu dans la conception générale de ma figure.

*
* *

Le charme, la légèreté, la fraîcheur, autant de sensations fugaces. J'ai une toile aux teintes fraîches et je la reprends. Le ton va sans doute s'alourdir. Au ton que j'avais en succédera un autre qui, ayant plus de densité, le remplacera avantageusement, quoique moins séduisant pour l'œil.

Les peintres impressionnistes, Monet, Sisley, en particulier, ont des sensations fines, peu distantes les unes des autres : il en résulte que leurs toiles se ressemblent toutes. Le mot impressionnisme convient parfaitement à leur manière, car ils rendent des impressions fugitives. Il ne peut subsister pour désigner certains peintres plus récents qui évitent la première impression et la regardent presque comme mensongère. Une traduction rapide du paysage ne donne de lui qu'un moment de sa durée. Je préfère, en insistant sur son caractère, m'exposer à perdre le charme et obtenir plus de stabilité.

Sous cette succession de moments qui compose l'existence superficielle des êtres et des choses, et qui les revêt d'apparences changeantes, tôt disparues, on peut rechercher un caractère plus vrai, plus essentiel, auquel l'artiste s'attachera pour donner de la réalité une interprétation plus durable. Quand nous entrons dans les salles de la sculpture du XVIIe ou du XVIIIe siècles, au Louvre, et que nous regardons, par exemple, un Puget, nous constatons que l'expression est forcée et s'exagère au point d'inquiéter. C'est encore bien autre chose si nous allons au Luxembourg : l'attitude dans laquelle les sculpteurs prennent le modèle est toujours celle qui comporte le plus grand développement des membres, la tension la plus forte des muscles. Mais le mouvement ainsi compris ne correspond à rien dans la nature : quand nous le surprenons au moyen d'un instantané, l'image qui en résulte ne nous rappelle rien que nous ayons vu. Le mouvement saisi dans son action n'a de sens pour nous que si nous



n'isolons pas la sensation présente de celle qui la précède, ni de celle qui la suit.

Il y a deux façons d'exprimer les choses : l'une est de les montrer brutalement, l'autre de les évoquer avec art. En s'éloignant de la *représentation* littérale du mouvement, on aboutit à plus de beauté et plus de grandeur. Regardons une statue égyptienne: elle nous paraît raide ; nous sentons pourtant en elle l'image d'un corps doué de mouvement et qui, malgré sa raideur, est animé. Les Antiques Grecs sont calmes, eux aussi : un homme qui lance un disque sera pris au moment où il se ramasse sur lui-même, ou du moins, s'il est dans la position la plus forcée et la plus précaire que comporte son geste, le sculpteur l'aura résumée dans un raccourci qui aura rétabli l'équilibre et réveillé l'idée de la durée. Le mouvement est, par lui-même, instable, et ne convient pas à quelque chose de durable comme une statue, à moins que l'artiste ait eu conscience de l'action entière dont il ne représente qu'un moment.

*
* *

Il est nécessaire que je précise le caractère de l'objet ou du corps que je veux peindre. Pour y arriver, j'étudie mes moyens d'une manière très serrée: si je marque d'un point noir une feuille blanche, aussi loin que j'écarte la feuille, le point restera visible: c'est une écriture claire. Mais à côté de ce point, j'en ajoute un autre, puis un troisième, et déjà, il y a confusion. Pour qu'il garde sa valeur, il faut que je le grossisse au fur et à mesure que j'ajoute un autre signe sur le papier.

Si, sur une toile blanche, je disperse des sensations de bleu, de vert, de rouge, à mesure que j'ajoute des touches, chacune de celles que j'ai posées antérieurement perd de son importance. J'ai à peindre un intérieur : j'ai devant moi une armoire, elle me donne une sensation de rouge bien vivant, et je pose un rouge qui me satisfait. Un rapport s'établit de ce rouge au blanc de la toile. Que je pose à côté un vert, que je rende le parquet par un jaune, et il y aura encore, entre ce vert ou ce jaune et le blanc de la toile des rapports qui me satisferont. Mais ces différents tons se diminuent mutuellement. Il faut que les signes divers que j'emploie soient équilibrés de telle sorte qu'ils ne se

détruisent pas les uns les autres. Pour cela, je dois mettre de l'ordre dans mes idées : la relation entre les tons s'établira de telle sorte qu'elle les soutiendra au lieu de les abattre. Une nouvelle combinaison de couleurs succédera à la première et donnera la totalité de ma représentation. Je suis obligé de transposer, et c'est pour cela qu'on se figure que mon tableau a totalement changé lorsque, après des modifications successives, le rouge y a remplacé le vert comme dominante. Il ne m'est pas possible de copier servilement la nature, que je suis forcé d'interpréter et de soumettre à l'esprit du tableau. Tous mes rapports de tons trouvés, il doit en résulter un accord de couleurs vivant, une harmonie analogue à celle d'une composition musicale.

Pour moi, tout est dans la conception. Il est donc nécessaire d'avoir, dès le début, une vision nette de l'ensemble. Je pourrais citer un très grand sculpteur qui nous donne des morceaux admirables : mais, pour lui, une composition n'est qu'un groupement de morceaux, et il en résulte de la confusion dans l'expression. Regardez au contraire un tableau de Cézanne : tout y est si bien combiné qu'à n'importe quelle distance, et quel que soit le nombre des personnages, vous distinguerez nettement les corps et comprendrez auquel d'entre eux tel ou tel membre va se raccorder. S'il y a dans le tableau beaucoup d'ordre, beaucoup de clarté, c'est que, dès le début, cet ordre et cette clarté existaient dans l'esprit du peintre, ou que le peintre avait conscience de leur nécessité. Des membres peuvent se croiser, se mélanger, chacun cependant reste toujours, pour le spectateur, rattaché au même corps et participe à l'idée du corps : toute confusion a disparu.

*
* *

La tendance dominante de la couleur doit être de servir le mieux possible l'expression. Je pose mes tons sans parti pris. Si au premier abord, et peut-être sans que j'en aie eu conscience, un ton m'a séduit ou arrêté, je m'apercevrai le plus souvent, une fois mon tableau fini, que j'ai respecté ce ton, alors que j'ai progressivement modifié et transformé tous les autres. Le côté expressif des couleurs s'impose à moi de façon purement instinctive. Pour rendre un paysage d'automne, je n'essaierai pas de

me rappeler quelles teintes conviennent à cette saison, je m'inspirerai seulement de la sensation qu'elle me procure : la pureté glacée du ciel, qui est d'un bleu aigre, exprimera la saison tout aussi bien que le nuancement des feuillages. Ma sensation elle-



froid et des arbres jaune citron qui donnent une impression de froid et déjà annoncent l'hiver.

Le choix de mes couleurs ne repose sur aucune théorie scientifique : il est basé sur l'observation, sur le sentiment, sur l'expé-

même peut varier : l'automne peut être doux et chaud comme un prolongement de l'été, ou au contraire frais avec un ciel

rience de ma sensibilité. S'inspirant de certaines pages de Delacroix, un artiste comme Signac se préoccupe des complémentaires, et leur connaissance théorique le portera à employer, ici ou là, tel ou tel ton. Pour moi, je cherche simplement à poser des couleurs qui rendent ma sensation. Il y a une proportion nécessaire des tons qui peut m'amener à modifier la forme d'une figure ou à transformer ma composition. Tant que je ne l'ai pas obtenue pour toutes les parties, je la cherche et je poursuis mon travail. Puis, il arrive un moment où toutes les parties ont trouvé leurs rapports définitifs, et dès lors, il me serait impossible de rien retoucher à mon tableau sans le refaire entièrement.

En réalité, j'estime que la théorie même des complémentaires n'est pas absolue. En étudiant les tableaux des peintres dont la connaissance des couleurs repose sur l'instinct et le sentiment, sur une analogie constante de leurs sensations ; on pourait préciser sur certains points les lois de la couleur, reculer les bornes de la théorie des couleurs telle qu'elle est actuellement admise.

*
* *

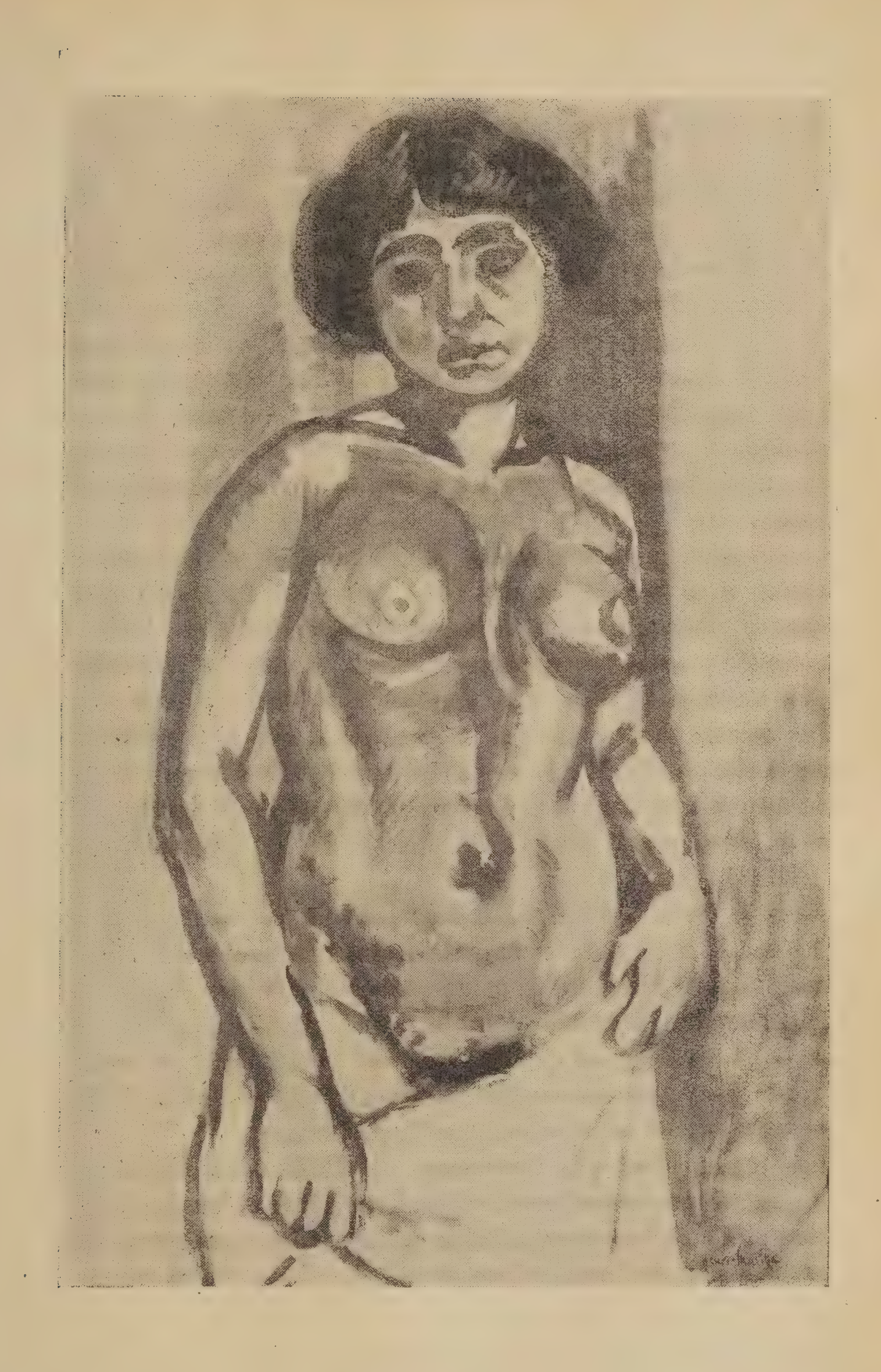
Ce qui m'intéresse le plus, ce n'est ni la nature morte, ni le paysage, c'est la figure. C'est elle qui me permet le mieux d'exprimer le sentiment pour ainsi dire religieux que je possède de la vie. Je ne m'attache pas à détailler tous les traits du visage, à les rendre un à un dans leur exactitude anatomique. Si j'ai un modèle italien, dont le premier aspect ne suggère que l'idée d'une existence purement animale, je découvre cependant chez lui des traits essentiels, je pénètre, parmi les lignes de son visage, celles qui traduisent ce caractère de haute gravité qui persiste dans tout être humain. Une œuvre doit porter en elle-même sa signification entière et l'imposer au spectateur avant même qu'il en connaisse le sujet. Quand je vois les fresques de Giotto à Padoue, je ne m'inquiète pas de savoir quelle scène de la vie du Christ j'ai devant les yeux, mais de suite, je comprends le sentiment qui s'en dégage, car il est dans les lignes, dans la composition, dans la couleur, et le titre ne fera que confirmer mon impression.

Ce que je rêve, c'est un art d'équilibre, de pureté, de tranquillité, sans sujet inquiétant ou préoccupant, qui soit, pour tout

travailleur cérébral, pour l'homme d'affaires aussi bien que pour l'artiste des lettres, par exemple, un lénifiant, un calmant cérébral, quelque chose d'analogue à un bon fauteuil qui le délasse de ses fatigues physiques.

On discute souvent sur la valeur des différents procédés, sur leurs rapports avec les divers tempéraments. On aime à faire une distinction entre les peintres qui travaillent directement d'après nature, et ceux qui travaillent purement d'imagination. Pour moi, je ne crois pas qu'il faille prôner l'une de ces deux méthodes de travail à l'exclusion de l'autre. Il arrive que toutes deux soient employées tour à tour par le même individu, soit qu'il ait besoin de la présence des objets pour recevoir des sensations et par là même surexciter sa faculté créatrice, soit que ses sensations se soient déjà classées, et dans les deux cas, il pourra parvenir à cet ensemble qui constitue le tableau. Cependant, je crois qu'on peut juger de la vitalité et de la puissance d'un artiste, lorsqu'impressionné directement par le spectacle de la nature il est capable d'organiser ses sensations et même de revenir à plusieurs fois et à des jours différents dans un même état d'esprit, de les continuer : un tel pouvoir implique un homme assez maître de lui pour s'imposer une discipline.

Les moyens les plus simples sont ceux qui permettent le mieux au peintre de s'exprimer. S'il a peur de la banalité, il ne l'évitera pas en se représentant par un extérieur étrange, en donnant dans les bizarreries du dessin ou les excentricités de la couleur. Ses moyens doivent dériver presque nécessairement de son tempérament. Il doit avoir cette simplicité d'esprit qui le portera à croire qu'il a peint seulement ce qu'il a vu. J'aime ce mot de Chardin : « Je mets de la couleur jusqu'à ce que ce soit ressemblant ». Cet autre de Cézanne : « Je veux faire l'image » et aussi celui de Rodin : « Copiez la nature ». Vinci disait: « Qui sait copier sait faire ». Les gens qui font du style de parti pris et s'écartent volontairement de la nature sont à côté de la vérité. Un artiste doit se rendre compte, quand il raisonne, que son tableau est factice, mais quand il peint, il doit avoir ce sentiment qu'il a copié la nature. Et même quand il s'en est écarté, il doit lui rester cette conviction que ce n'a été que pour la rendre plus complètement.



***

On me dira peut-êre qu'il était permis d'attendre d'un peintre d'autres vues sur la peinture, et qu'en somme je n'ai sorti que des lieux communs. A cela, je répondrai qu'il n'est pas de vérités nouvelles. Le rôle de l'artiste, comme celui du savant, se base à saisir des vérités courantes qui lui ont été souvent redites, mais qui prendront pour lui une nouveauté, et qu'il fera siennes le jour où il aura pressenti leur sens profond. Si les aviateurs avaient à exposer leurs recherches, à nous expliquer comment ils ont pu quitter la terre et s'élancer dans l'espace, ils nous donneraient simplement la confirmation de principes de physique très élémentaires que les inventeurs moins heureux ont négligés.

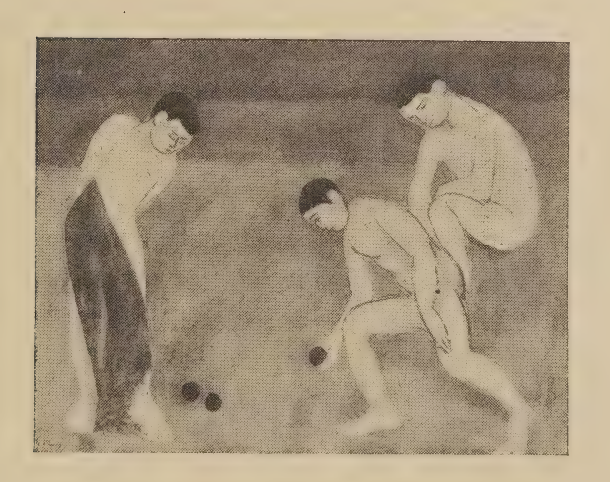
Un artiste gagne toujours à être renseigné sur son propre compte, et je me félicite d'avoir appris quel était mon point faible. M. Peladan, dans la *Revue Hebdomadaire*, reproche à un certain nombre de peintres, parmi lesquels je crois bien devoir me ranger, de se faire appeler les « Fauves » et de s'habiller comme tout le monde, de telle sorte que leur prestance n'est pas au-dessus de celle des chefs de rayons des grands magasins. Le génie tient-il à si peu de chose ? S'il ne s'agit que de moi, que M. Peladan se rassure : demain, je me fais appeler Sar et je m'habille en nécromant.

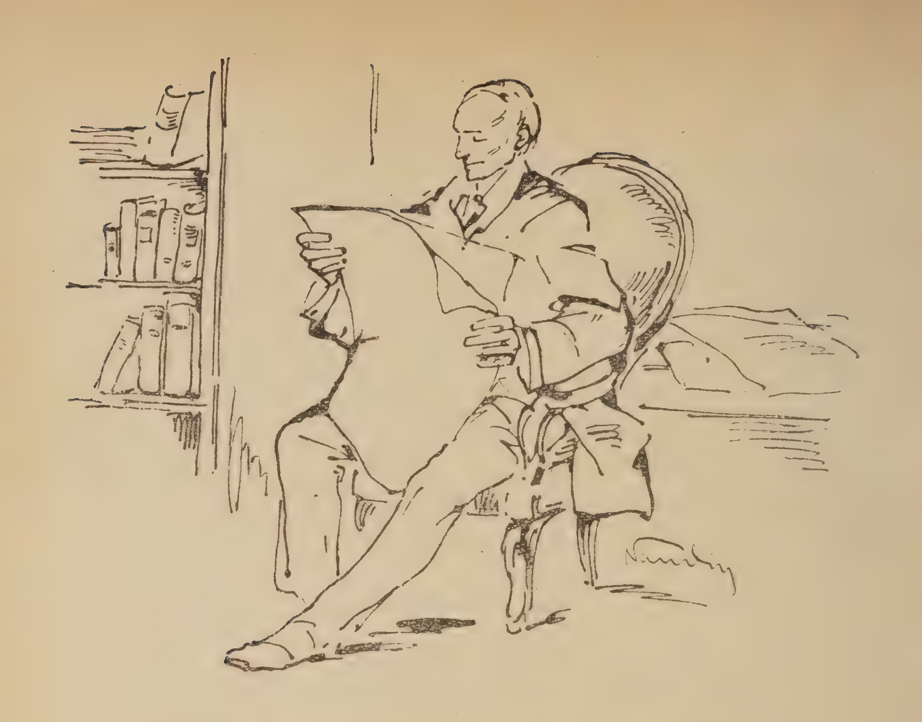
Dans le même article, l'excellent écrivain prétend que je ne peins pas honnêtement, et j'aurais le droit de me fâcher, s'il ne prenait soin de compéter sa pensée par une définition restrictive : « Honnêtement, j'entends dans le respect de l'idéal et des règles. » Le malheur est qu'il ne nous dit pas où sont ces règles. Je veux bien qu'elles existent, mais s'il était possible de les apprendre, que d'artistes sublimes nous aurions !

Les règles n'ont pas d'existence en dehors des individus : sinon aucun professeur ne le céderait en génie à Racine. N'importe qui d'entre nous est capable de redire de belles sentences, mais bien peu de ceux qui les auront dites, en auront pénétré le sens. Qu'il se dégage un ensemble de règles plus complet d'une œuvre de Raphaël ou de Titien que d'une de Manet ou de Renoir, je suis prêt à l'admettre, mais les règles qu'on trou-

vera chez Manet ou chez Renoir sont celles qui convenaient à leur nature et je préfère la moindre de leurs peintures à toutes celles des peintres qui se sont contentés de démarquer la *Vénus au petit chien* ou la *Vierge au Chardonneret*. Ces derniers ne donneront le change à personne, car bon gré mal gré, nous appartenons à notre temps et nous partageons ses opinions, ses sentiments et même ses erreurs. Tous les artistes portent l'empreinte de leur époque, mais les grands artistes sont ceux en qui elle est marquée le plus profondément. Celle où nous sommes, Courbet la représente mieux que Flandrin, Rodin mieux que Frémiet. Que nous le voulions ou non, et quelque insistance que nous mettions à nous y dire exilés, il s'établit entre elle et nous une solidarité à laquelle M. Peladan lui-même ne saurait échapper. Car c'est peut-être ses livres que les esthéticiens de l'avenir prendront comme exemple, quand ils se mettront en tête de prouver que personne de nos jours n'a rien compris à l'art de Léonard de Vinci.

HENRI-MATISSE.





Sur les finances allemandes

Depuis plusieurs années on s'occupe en France de la situation de finances de l'Empire allemand. Depuis quelques mois surtout, on s'en va répétant que cette situation est loin d'être brillante. On se plaît à rappeler que les budgets se soldent par des déficits toujours plus considérables, que la dette de l'Empire croît avec une rapidité terrible, et que chaque année il est nécessaire de recourir à des émissions de bons du Trésor à court terme. On a suivi avec attention la première lecture au Reichstag des projets de lois destinés à donner à l'Empire 500 millions de marks d'impôts nouveaux. Il va de soi que les commentaires des revues et des journaux français n'ont pas été toujours empreints d'une vive sympathie pour un voisin qui ne nous épargne guère.

Au mois d'avril 1908, un journal amusant a publié un dessin représentant un cuirassier allemand dans toute la splendeur de son armure, qui tendait la main en disant : « N'oubliez pas, s. v. p... », tandis qu'un invalide français, blessé en 1870, la boutonnière parée de la rosette rouge, lui répondait avec une ironie vengeresse : « Non, je n'oublie pas ! » Sans aller aussi loin,

plus d'un journal a imprimé que la question financière compromettait gravement la puissance militaire de l'Allemagne, et pouvait, en cas de guerre, nous donner l'assurance — si nous n'en avions d'autres — d'une revanche complète.

Nous voudrions essayer de voir la question sous tous ses aspects, montrer d'abord comment elle se pose au point de vue constitutionnel, quelle est au juste la situation financière de l'Empire, et comment il est possible, mais aussi très difficile de l'améliorer. Nous voudrions indiquer encore, qu'il faut sans doute chercher du côté des finances la raison de la mauvaise humeur de l'Allemagne, tant à l'intérieur même du pays que dans ses rapports avec l'étranger.

*
* *

Examinons, d'abord, le mécanisme des finances de l'Allemagne, qui est beaucoup plus complexe que chez la plupart des autres nations.

On sait — et il ne faut jamais l'oublier lorsqu'il s'agit de l'Allemagne — que cet empire est un Etat confédéré (*Bundesstaat*). Les communes, les villes se groupent pour former un Etat ; les Etats se groupent ensuite pour former un Empire. De là trois budgets distincts : celui des communes ou des municipalités, celui des Etats et celui de l'Empire. Les deux premiers correspondent assez bien aux notions qui nous sont coutumières en matière de budget. Il est à noter cependant que les communes disposent d'une liberté plus grande qu'en France en particulier, et peuvent recourir à des impôts, ou à des surtaxes que nous ne connaissons pas. Chacun des Etats équilibre son budget à son gré, c'est-à-dire en faisant appel aux impôts qui lui conviennent le mieux. La Bavière, par exemple, n'a pas établi d'impôt direct sur le revenu, tandis qu'il existe en Prusse et dans d'autres Etats allemands. Chacun de ces budgets doit d'ailleurs tenir compte, au chapitre dépenses, d'une quote-part à verser à l'Empire.

Le budget de l'Empire est le plus malaisé à établir et à équilibrer. De même que l'Empire est une sorte de personnalité morale, composée de tous les Etats et supérieure à tous, de même le budget de l'Empire est distinct de celui de tous les Etats particuliers et en quelque sorte supérieur à tous.

Pour couvrir les dépenses de l'Empire, dont les principales concernent la guerre, la marine, les colonies, les lois d'assistance sociale, on a prévu deux genres de recettes : les recettes propres à l'Empire et les contributions des Etats, dites contributions matriculaires (Matrikularbeitræge).

Les recettes directes de l'Empire comprennent les droits de douane, les bénéfices des postes et télégraphes, des impôts indirects et des impôts de consommation de diverses natures. L'Empire pourrait trouver là des ressources considérables, surtout depuis 1879, année où Bismarck fit voter des tarifs douaniers protecteurs et de nouveaux droits sur le tabac. Mais la totalité de ces recettes ne rentre pas dans les caisses du Trésor de l'Empire. En même temps qu'il votait de nouveaux crédits à l'Empire, le Reichstag adopta une restriction, dite clause Frankenstein. Une part des produits des douanes, des droits sur l'alcool et le tabac devait revenir aux Etats. En 1904, cette part fut réduite : elle n'affecte plus que l'impôt sur l'alcool et les droits de timbre (fort impopulaires d'ailleurs et appelés à être diminués). Mais elle figure toujours dans le budget impérial et porte le nom de ristourne (*Ueberweisungen*).

Les contributions matriculaires sont les sommes que les différents Etats confédérés versent, d'après le chiffre de leur population, pour contribuer aux dépenses de l'Empire. Ces contributions sont votées tous les ans par le Reichstag, particularité importante au point de vue politique. La différence entre les contributions matriculaires et la ristourne de l'Empire, quand elle est en défaveur des Etats, constitue le montant que ceux-ci ont effectivement à payer. On le désigne sous le nom de contributions matriculaires non couvertes (*ungedeckte Matrikularbeitræge*).

Or, les dépenses de l'Empire vont sans cesse grandissant. Les recettes sont loin de suivre la même progression. Le Reichstag, à plusieurs reprises, a refusé de voter des impôts nouveaux, ou les a mesurés trop parcimonieusement. Il a fallu augmenter chaque année les contributions matriculaires des Etats confédérés. Tandis que l'article 19 de la Constitution disait, que ces contributions disparaîtraient, le jour où l'Empire disposerait de ressources provenant d'impôts directs, et ne les prévoyait que comme une mesure transitoire, il a fallu décider (en 1904) que

ces contributions continueraient à être perçues à titre définitif. Bien plus, il a fallu régler leur fonctionnement. On conçoit, en effet, que ces contributions variables, votées chaque année, causaient aux Etats les surprises les plus désagréables pour l'équilibre de leur budget. On dut avoir recours au procédé suivant : On divisa les sommes à payer effectivement en deux parts : une quotité fixe calculée à raison de 40 pfennigs par tête d'habitant, que les Etats inscrivent tous les ans à leur budget, et une quotité variable d'après les besoins de l'Empire, mais que celui-ci n'encaisse qu'après trois années. Ces contributions à échéance différée portent le nom de *gestundekte Matrikularbeitræge*.

On voit qu'il s'agit là d'une organisation bien complexe, et peu favorable au bon fonctionnement des finances dans un Etat moderne. Elle ne s'explique que par les origines historiques de l'Empire allemand. Cet Empire est l'héritier de deux organisations différentes : le *Zollverein*, union donnant à plusieurs Etats des frontières douanières communes et rien de plus ; et la *Confédération germanique*, groupement politique et économique. Les recettes du *Zollverein*, qui n'avait d'autres dépenses que celles de la perception des droits de douane, étaient régulièrement partagées entre les divers Etats, d'après le chiffre de leur population. La *Confédération germanique*, au contraire, avait d'autres besoins. On dut organiser un budget spécial, différent de celui des Etats confédérés. Mais les traditions du *Zollverein* se perpétuèrent, et l'ont fut toujours tenté de considérer que les recettes de la *Confédération* appartenaient plus ou moins aux Etats confédérés. De là, ces parts qui reviennent aux Etats, les contributions au budget que l'on discute chaque année, et la situation particulière de certains Etats, comme la Bavière, l'Alsace-Lorraine, les villes libres, qui sont exemptes de certains impôts perçus au profit de la Confédération actuelle. Suivre la tradition a du bon, sans doute. Mais l'excès est nuisible en toute chose, et il peut y avoir des traditions dangereuses.

***

C'est en effet à cette organisation désuète des finances impériales, qu'incombe la responsabilité de leur mauvaise situation. L'Empire allemand s'est vu dans la nécessité de résoudre le pro-

blème suivant : faire face à des dépenses sans cesse croissantes avec des ressources qui demeureraient sensiblement les mêmes. Le résultat ne pouvait faire de doute.

Pour le dernier budget, le voici, selon des chiffres communiqués par l'office de la trésorerie impériale. Pour 1908 les contributions matriculaires s'élevèrent à 346,028,072 (1) marks et la part revenant aux Etats à 195,936,300 marks. La différence entre ces deux sommes, soit 150,291,772, représente la somme que les Etats doivent effectivement payer. La part fixe, à raison de 40 pfennigs par tête d'habitant, représente 24,256,511 marks et doit être payée immédiatement. Le reste, soit 126,035,261 marks, représente le montant des contributions différées, dont le payement ne s'effectuera que *dans trois ans*. Les contributions matriculaires n'avaient jamais atteint un tel chiffre, énorme pour les Etats.

Aussi s'est-on efforcé de les réduire. On a déduit une somme de 27,006,463 marks que l'Empire prendra à sa charge et qui figurera au budget de 1910. En outre, le Reichstag a rayé pour 1908 la somme que l'on inscrit chaque année au budget pour l'amortissement de la dette de l'Empire, soit 23,920,000 marks. Si l'on retranche ces deux sommes de 126,035,261 marks, on voit que les contributions matriculaires différées s'élèvent à 75 millions 118,798 marks.

Mais, pour les finances de l'Empire, le déficit réel est plus élevé. Pour en fixer exactement le chiffre, il faut ajouter à cette somme de 75,118,798 marks, la quotité fixe des contributions matriculaires, à raison de 40 pfennigs par tête d'habitant, plus les 27,006,460 qui seront repris par le budget de 1901, et ne figurent cette année dans le chiffre des contributions matriculaires que par suite d'une entente avec les Etats confédérés, et pour établir une balance dans le budget. Le total du déficit du budget de l'Empire s'élève donc à la somme de 126,381,772 marks.

Or, il ne faudrait pas croire que l'année 1908 fit exception. Bien au contraire. Depuis plusieurs années le déficit est la règle dans les budgets impériaux. Comme l'Empire a cependant un besoin pressant d'argent, il doit faire appel aux marchés financiers.

Il l'a fait, d'abord, sous la forme d'émission de Bons du Trésor à court terme. Ce procédé, qui présente bien des inconvénients,

(1) Pour obtenir la somme en francs, il faut majorer d'un quart, le mark valant 1 fr. 25.

a été employé en Allemagne fort souvent, surtout depuis que les Etats confédérés furent autorisés à différer le versement de la plus grosse part de leurs contributions matriculaires (1). Pour 1908 l'Empire dut, pour couvrir le déficit et pour pouvoir continuer les travaux entrepris, émettre pour 475 millions de marks de Bons du Trésor à court terme. (Chiffre donné par le sous-secrétaire d'Etat aux finances von Sydow dans la *Deutsche Rundschau* du 1er octobre 1908.) Le taux de l'intérêt a été fort élevé.

Depuis de nombreuses années l'Empire allemand n'a cessé aussi de recourir aux emprunts proprement dits. En pleine paix, en plein triomphe, en pleine prospérité industrielle et commerciale, la dette de l'Empire monte avec une rapidité dont le tableau suivant donne une idée.

Année	Emprunt	Dette
1877	72,2 (2)	72,2
1878	66,7	138,9
1879	79,2	218,0
1880	49,7	267,8
1881	51,5	319,2
1882	29,7	348,9
1883	24,2	373,1
1884	36,9	410,0
1885	30,0	440,0
1886	46,2	486,2
1887 (3)	234,8	721,0
1888	162,8	883,8
1889	234,2	1118,0
1890	199,8	1317,8
1891	367,8	1685,6
1892	55,3	1740,8
1893	174,9	1915,7
1894	165,5	2081,2
1895	14,0	2125,3
1896	16,0	2141,2
1897	41,0	2182,2
1898	40,7	2223,0
1899	75,5	2298,6
1900	97,1	2395,6
1901 (4)	417,9	2813,5
1902	—	2813,5
1903	290,0	2103,5
1904	100,0	3203,5
1905 (5)	340,0	3543,5
1906	260,0	3803,5
1907	200,0	4003,5
1908	250,0	4253,5

(1) A l'heure actuelle, ces Etats sont redevables à la caisse de l'Empire de 28.404.000 pour 1906, de 41.230.000 pour 1907 et de 75.118.798 marks pour 1908, soit un total de 144.752.798 marks.

(2) En millions de marks.

(3) Général Boulanger.

(4) Expédition de Chine.

(5) Maroc.

Le sous-secrétaire von Sydow estime que non seulement on ne saurait affirmer que l'ère des emprunts va cesser, mais affirme au contraire, qu'il faut prévoir, pour les cinq années à venir, au moins 1 milliard de marks d'emprunts nouveaux, afin de terminer les travaux entrepris (canal de Kiel, flotte, fortifications) (1). Il ajoute — et que penser d'un tel aveu ! — qu'un cinquième seulement de ces emprunts fut consacré à des dépenses productives.

Assurément, cette dette de 4 milliards un quart n'atteint pas de loin celle de la France ou celle de l'Angleterre. Mais ce qui inquiète, et même affole un peu les Allemands, c'est, d'une part, la régularité des emprunts, et, d'autre part, ce fait que le jeune Empire, établi, pourrait-on dire, avec un actif de 5 milliards venus de France, a dû emprunter plus de 4 milliards en 20 ans. Il est certain que cet appel régulier aux poches allemandes ne peut consolider beaucoup le crédit de l'Empire allemand.

En même temps, les Etats confédérés, les villes, les communes, qui tous doivent verser à l'Empire des contributions toujours plus fortes, se trouvent à court d'argent. Dès qu'il s'agit d'entreprendre de grands travaux, voire même lorsqu'il s'agit d'entrelibrer leur propre budget, tous sont obligés de recourir à l'emprunt (2). Si bien que le marché financier allemand est dans la nécessité de répondre à tous ces quémandeurs : Empire, Etats, villes et communes.

Il y suffit avec peine. L'argent se fait rare. Pour en trouver il faut consentir des conditions désavantageuses, en même temps que les actions tombent loin au-dessous du pair. Le 3 % est passé de 99 marks 60, en 1895, à 82,75 en 1907 ; le 3 1/2 % de 105,80 à 93,60 et le 4 % ne vaut que 100,20 (2). L'Allemagne menace de choir au niveau des puissances à qui on accorde le moins de crédit.

Naturellement, l'Allemagne fut amené à tourner les yeux vers les marchés financiers de l'étranger. A diverses reprises elle s'efforça d'obtenir de ceux qui sont le mieux approvisionnés, les

(1) Le projet de budget pour 1909, dont la discussion a commencé au Reichstag le 4 décembre 1908 se clôture par un déficit de 203 millions de marks qui seront couverts par unemprunt. Et ce n'est qu'un projet !

(2) La Prusse seule a emprunté en janvier 1908, 181 millions de marks et en avril 400 millions, sans compter 200 millions de Bons du Trésor prussien.

(3) L'Italien 3 3/4 ramené à 3 1/2 vaut 104,50 et le 4 % turc 94,30. Il est à noter que le dernier emprunt de 250 millions de marks, en 1908, a dû être souscrit au taux de 4 %.

sommes qu'elle trouvait avec peine à Berlin. Mais satisfaction ne lui fut point donnée. De là, une irritation dont l'Europe et la France surtout, n'ont que trop ressenti les effets au cours de ces dernières années. C'est en ce sens que la question des finances allemandes est grave, non seulement pour l'Allemagne, mais pour tous les pays : elle est en effet susceptible d'influer terriblement sur la politique extérieure de l'Allemagne.

*
* *

Une telle situation devenait intolérable. On ne gouverne pas avec un déficit chronique. Un grand pays a besoin d'un crédit sûr pour continuer à se développer, et surtout pour assurer en cas de guerre sa sécurité.

De bonnes finances sont aussi indispensables que de bons canons. Et voilà comment, en ces derniers temps, la question financières est passée au tout premier plan des préoccupations allemandes.

Il fallait, à tout prix, sortir d'embarras. Deux moyens se présentaient : réduire les dépenses ou accroître les recettes. Or, ces deux moyens, le premier apparaît absolument impraticable. Examinons, en effet, les quatre chapitres principaux des dépenses de l'Empire, qui sont : la guerre, la marine, les colonies, la politique sociale. Sur lequel ferait-on des économies ?

Réduire les dépenses de la guerre et de la marine, quelle joie pour les pacifistes et les socialistes ! Mais, ni les conservateurs, ni le gouvernement n'y consentiraient jamais. Bien loin de là, il est question d'augmenter la solde des troupes (soit 90 à 100 millions de marks par an) et de consacrer d'importants crédits à l'acquisition de dirigeables et d'aéroplanes. De plus, le fonds des invalides, provenant de l'indemnité française de 1871, va être épuisé en 1911 ou 1912, soit une nouvelle dépense de 25 à 30 millions de marks par an. Quant à réduire les dépenses de la marine, ne se rappelle-t-on pas qu'à Cronberg l'empereur a arrêté dès le premier mot le roi Edouard VII, qui allait lui proposer de limiter les armements navals ? (1)

(1) Un peu en bon apôtre d'ailleurs ; car limiter à l'heure actuelle les armements navals, équivaut à maintenir indéfiniment la supériorité acquise de l'Angleterre.

Impossible encore de diminuer le budget des colonies. Sans doute on peut espérer qu'une nouvelle expédition aussi coûteuse que celle dirigée contre les Herreros, ne deviendra pas nécessaire de si tôt. Mais qui sait ? Il faut se tenir prêt à toutes les éventualités. Aussi bien, la situation de ces colonies est loin d'être brillante. Il faudra, ou les abandonner, ou consacrer — pour l'Ouest-Africain surtout — des sommes énormes à leur développement (1).

Fera-t-on des économies sur le chapitre de la politique sociale, comme disent les Allemands ? Impossible toujours. Voici des années que l'Empire promet à tous les fonctionnaires subalternes une augmentation de leur traitement. En 1907, 28 milions avaient été accordés. En 1908, une loi a été déposée et adoptée, qui, allant généreusement de l'avant, porte toutes ces augmentations au chiffre de 200 millions. Qui veut de bons serviteurs, les paie bien. La loi aura un effet rétroactif pour 1908, soit 40 millions à inscrire au prochain budget.

Il va être nécessaire de baisser le taux de certains impôts. Conformément aux décisions de la convention internationale relative aux sucres, l'impôt sur le sucre sera ramené de 14 à 10, ce qui représente une diminution de 35 millions, au moins, par an pour les recettes de l'Empire. On ne pourra sans doute pas non plus conserver l'impôt sur les billets de chemins de fer, qui dans tout le pays est extrêmement impopulaire.

Et surtout, il est impossible d'ajourner plus longtemps le vote d'une nouvelle loi sociale, qui coûtera certainement des centaines de millions à l'Empire, mais est attendue avec impatience par des centaines de milliers de sujets : la loi sur l'assurance des veuves et des orphelins.

Bref, non seulement on ne saurait prévoir une réduction de dépenses, mais au contraire les circonstances obligent à prévoir d'énormes dépenses nouvelles. A l'occasion des débats du Reichstag, l'Office impérial des finances a essayé, à titre documentaire et provisoire, d'établir les budgets des années 1909 à 1913. Il a trouvé que le supplément de crédits dont le Trésor aura annuellement besoin, s'élèverait à la somme de 500 millions.

(2) Voir à ce sujet : E. Tonnelat, *L'Expansion coloniale allemande* (Armand Colin 1908).

*
* *

Pour essayer de rétablir l'équilibre dans le budget impérial sans recourir à l'emprunt, ni aux Bons du Trésor, force est donc bien de demander à la nation des impôts nouveaux. Mais là encore que de difficultés ! Et que de graves problèmes de politique intérieure soulève cette question financière !

Il va de soi, qu'à l'annonce d'impôts nouveaux tous les intéressés se répandent en ardentes protestations. Il va de soi, encore qu'une discussion passionnée et interminable s'ouvre sur la question de savoir si l'on votera des impôts directs ou indirects. Vieille querelle entre conservateurs et libéraux ! Eternels sentiments bien connus dans tous les pays !

Mais d'autres difficultés sont plus particulières à l'Allemagne. Les divergences d'opinions sur la question financière sont de nature à provoquer l'effritement de la majorité actuelle du chancelier. On sait que ce bloc — hottentot, disent les socialistes — réunit les conservateurs et les libéraux. Or, ceux-ci se trouvent en posture très délicate. S'ils veulent conserver les suffrages des électeurs comment voter des impôts directs ? S'ils veulent demeurer un parti gouvernemental, et jouir des mêmes faveurs du pouvoir, comment les refuser ? Il n'est pas impossible que ces débats provoquent une crise de chancellerie, et, par suite, un revirement dans toute la politique intérieure de l'Allemagne.

Il y va aussi, dans cette question, des prérogatives même du Reichstag. Le seul moyen efficace que lui accorde la Constitution pour manifester sa volonté, qui représente censément celle de la nation, c'est le vote du budget et des crédits spéciaux (1). Les partis s'arrangent donc pour vendre leur vote, en échange de faveurs accordées par le gouvernement, marchandage que les Allemands ont baptisé *kuhhandel* (*maquignonnage*). Or, si le Reichstag accorde les crédits demandés, les députés se privent, à la fois, de la possibilité d'obtenir des avantages spéciaux, et de celle de conserver une influence appréciable sur la politique du chan-

(1) Rappelons que les lois ne sont valables que si elles sont votées par le Reichstag, *approuvées par le Conseil fédéral*, et promulguées par l'empereur ; et qu'en outre les ministres ne sont pas responsables devant le Reichstag.

celier. Le Reichstag n'est jamais très disposé à aliéner la mince parcelle de pouvoir qu'il détient (1).

Ajoutons, d'ailleurs, que, dans les circonstances actuelles, d'autres motifs augmentent le mauvais vouloir général. On est porté à voir dans les embarras financiers le résultat de la politique de ces dernières années. On rend le chancelier, et surtout l'intervention personnelle néfaste de Guillaume II, responsables des flottements, des à-coups irritants, qui nécessitent des dépenses militaires et navales toujours plus fortes. C'est là, sans doute, la raison profonde, pour laquelle le mécontentement de tous se manifesta, à propos d'une interview de journaliste, avec une acrimonie et une amertume dont les Allemands demeurent aujourd'hui inquiets eux-mêmes. C'est pourquoi aussi, on ne juge pas le moment bien choisi pour encourager cette politique, en accordant au gouvernement les ressources nécessaires.

Enfin, la question financière touche à la question même de la constitution de l'Allemagne. Il semble incontestable que le véritable moyen d'assainir les finances allemandes, et de procurer à l'Empire des ressources satisfaisantes et stables, serait de modifier le système des contributions matriculaires, et de le remplacer par des impôts d'Empire, directs et indirects, perçus dans toute l'Allemagne, et tombant sans intermédiaire dans les caisses du Trésor impérial.

L'Empire accepterait séance tenante un remaniement de ce genre. Il le souhaite ardemment. Bismarck disait déjà — portant lui-même le doigt sur le point essentiellement vulnérable de son œuvre — que l'Empire « est pour les Etats un pensionnaire dispendieux, un créancier menaçant, alors qu'il devrait être leur généreux tuteur (2) ». Aujourd'hui, plus que jamais, l'Empire serait disposé à prendre ce rôle de tuteur.

Mais les Etats y consentiront-ils ? On ne saurait croire qu'ils le feront de bon cœur. Ils feront opposition à tout projet de remaniement qui serait susceptible de rendre l'Empire trop indépendant, et de restreindre, sinon d'annihiler leur influence sur la politique de l'Allemagne (3). Ils s'efforceront de maintenir le

(1) C'est ainsi qu'en 1906, par exemple, le Reichstag n'accorda que 170 millions d'impôts au lieu de 230 demandés par le ministre Von Stengel.

(2) Discours du 2 mai 1879 au Reichstag.

(3) Voir en particulier le discours du ministre saxon des Finances Von Rüger, le 6 février 1908.

système des contributions matriculaires, soumises chaque année au vote du Reichstag et à l'approbation du Conseil fédéral. Ils redoutent par-dessus tout l'instauration d'une unité financière en Allemagne. Après l'unité politique, militaire, judiciaire (depuis 1900), elle équivaudrait à leur mort.

Et pourtant, ne devront-ils pas subir cette dure nécessité? N'ayant pu résister au mouvement unificateur dans d'autres domaines, auront-ils la force nécessaire pour lui résister sur le terrain financier ? Il le semble d'autant moins que leur situation financière est fort précaire. On se rappelle que les contributions matriculaires variables rendent presque impossible l'établissement d'un budget fixe pour chaque Etat, et que les dettes des Etats envers l'Empire vont sans cesse croissant. Si cela dure, qu'arrivera-t-il ? Ou bien les petits Etats devront s'affermer en quelque sorte à d'autres Etats plus puissants, ou bien même on devrait recourir à l'article 19 de la Constitution, qui prévoit « l'exécution » des Etats qui ne s'acquitteraient pas de leurs obligations envers l'Empire.

De toute manière, l'existence même des Etats se joue sur cette question financière. On conçoit l'importance qu'elle acquiert à leurs yeux. On conçoit aussi qu'ils envisagent l'avenir avec la plus vive anxiété.

*
* *

Est-ce à dire que la situation financière soit désespérée ? et que nous devions partager, comme conclusion, les avis que nous citions au début de cet article ? Nous ne le pensons pas.

La question, en effet, se pose ainsi : l'Empire allemand trouvera-t-il les ressources dont il a un besoin urgent ? Or, cette question est double. Elle comprend les deux questions suivantes : ces ressources existent-elles ? autorisera-t-on l'Empire à y puiser ?

Ces ressources existent-elles ? Pour donner sur ce point une réponse définitive, il serait nécessaire de rechercher quelle peut être la fortune totale de l'Allemagne, d'examiner la situation de son commerce et de son industrie. Nous n'y pouvons songer ici. Nous devons nous borner à quelques remarques importantes.

N'oublions pas, tout d'abord, la distinction capitale qu'il convient de faire entre les finances de l'Empire et celles de l'Alle-

magne. C'est l'Empire allemand, institution supérieure à tous les Etats particuliers, qui se trouve sans cesse dépourvu de ressources, en raison d'une organisation financière défectueuse. C'est lui qui porte, par contre-coup, le trouble dans les budgets des Etats. Mais cela n'implique pas nécessairement une pénurie aussi grave dans les finances de l'Allemagne.

Des symptômes plus inquiétants sont, sans aucun doute, la lourdeur de la Bourse de Berlin et la baisse du crédit allemand. Ils prouvent que l'argent liquide fait défaut. L'Allemagne, comme un industriel débutant, ne dispose point de réserves, et a engagé tous ses capitaux dans son industrie en formation. C'est même à ce fait qu'elle doit de ressentir si douloureusement les effets de la dépression économique qu'elle subit depuis trois ou quatre ans. Mais conclure de là que toute augmentation de charges fiscales ruinerait le pays, ou bien que l'Allemagne ne saurait entreprendre une guerre faute d'argent, serait singulièrement hâtif. Les Allemands peuvent payer des impôts plus élevés que jusqu'ici, sans atteindre aux sommes que paient les Anglais et les Français (1). En cas de guerre, la nation allemande, comme toutes les autres, serait prête à des sacrifices énormes, soutenue d'ailleurs par l'espoir de réparer ses propres ruines avec l'argent des autres.

Accordera-t-on à l'Empire des ressources nouvelles ? C'est là, nous l'avons vu, une question politique très grosse de conséquences. A l'heure actuelle, elle n'est encore posée que sous la forme d'une demande de 500 millions d'impôts nouveaux (2). Sur ce point, il nous semble impossible que le gouvernement n'obtienne pas une satisfaction sinon totale, du moins partielle. On marchandera, on remplacera certains impôts demandés par d'autres moins impopulaires; mais force sera bien de s'incliner devant la dure nécessité. A moins d'incidents imprévus, ces débats suivront le même cours que les précédents, et l'on accor-

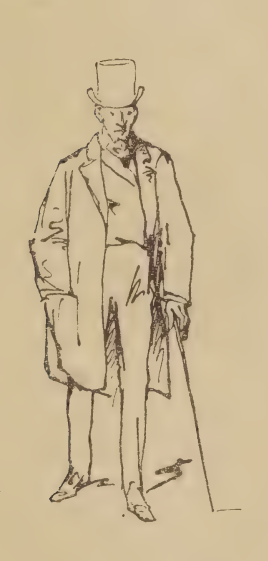
(1) En 1906, les impôts directs représentaient par tête d'habitant 8 marks 18 contre 12,38 en France et 12,48 en Angleterre ; les impôts indirects 19.49 contre 32,74 en France et 35,12 en Angleterre.

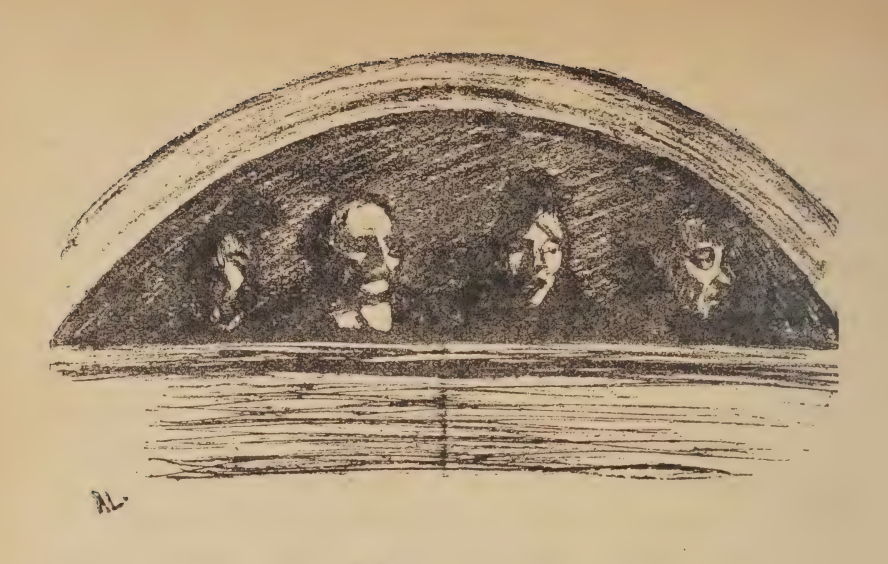
(2) Exactement 475 millions de marks se décomposant ainsi, d'après les prévisions de l'office impérial des finances : alcool (l'Etat prendrait le monopole de la fabrication en gros), 100 millions ; impôts sur les tabacs de luxe 77 ; sur la bière 100 ; extension des droits de succession 92 ; impôt sur l'électricité et le gaz 50 ; sur les annonces publiées par les journaux 33 millions de marks.

dera à l'Empire la plus grande partie des ressources, qui lui font besoin.

Mais déjà la question fondamentale, constitutionnelle, est posée. Il ne sera plus possible d'ajourner bien longtemps, dit le ministre von Sardow, la réorganisation des rapports financiers entre l'Empire et les Etats confédérés. Comment le problème sera-t-il résolu ? Nous ne saurions le prédire dès aujourd'hui. Constatons que la crise financière a mis à nu le vice essentiel de la Constitution allemande, et dévoilé l'illogisme criard d'une politique, qui prétend gouverner une nation, devenue en grande majorité industrielle et libérale, selon la volonté et les intérêts de quelques hobereaux terriens et conservateurs. Constatons aussi, que des rumeurs inquiétantes grondent en Allemagne. Si, comme l'histoire nous l'enseigne, ces embarras financiers devaient être le prélude d'une révolution, ou du moins de tranformations profondes, espérons que la paix de l'Europe n'en sera pas troublée.

Gaston Raphael.





Marivaux

A propos des « Fausses Confidences »

Conférence faite à l'Odéon, les 3 et 10 décembre 1908

Mesdames, Messieurs,

Vous êtes des braves. Habitués, vous et vos devanciers, à venir entendre, dans cette enceinte, des paroles éloquentes et sonores, des aperçus subtils et nouveaux, des voix illustres et charmantes, vous vous êtes dérangés pour tâcher à percevoir un indistinct vagissement chevrotant je ne sais quelle antienne — et vous étiez plus ou moins prévenus.

Ce n'est pas la moindre audace de notre cher et glorieux André Antoine d'avoir prêté l'honneur de balbutier devant vous à un conférencier malgré la nature, — sinon malgré lui — et qui est à un orateur ce qu'est un cul-de-jatte manchot à un athlète : les vibrants ouvriers du verbe qui m'ont précédé cette saison, les joyeux, habiles, érudits et charmants hommes de tribune qui me succéderont — avec quel avantage ! — forment autour de moi une ou deux pléiades bien disantes et sacrées.

Je ne vous demande pas votre indulgence : je l'accepte.

Au reste, si l'on s'en tenait au titre même de la comédie que vous allez écouter, cette causerie ne devrait être qu'un chuchotement. Il n'y a, dans aucune langue, de plus beau mot — et plus secret — que celui de « confidence ».

Confidence ! Cela — et puis-je dire cela ! — cela sous-entend l'amour, suppose, contient l'amitié : c'est une effusion double

et triple, c'est l'écho du délice, c'est l'étreinte qui se renoue idéalement, c'est le cœur qui se donne avec l'âme, c'est la vérité et le rêve qui demandent un témoin et un protecteur, c'est le sourire qui veut un sourire fraternel, ce sont les larmes qui veulent larmes-sœurs.

Des confidences ! C'est du Lamartine — je ne parle pas seulement des deux volumes qui portent ce titre — ; c'est tout Lamartine, harmonieux, humain et divin, plein de sérénité dans le péché, inquiet dans la prière, débordant même dans l'Histoire et se donnant, se donnant jusqu'à vouloir se faire acheter, — sans se vendre, — par un univers d'abandonnés ; c'est Paul Verlaine, c'est Francis Jammes, c'est Stéphane Mallarmé qui, par une suprême pudeur, jette autour de son âme l'écharpe mauve de l'obscurité...

Mais quoi ? c'est toute la poésie moderne : c'est — ou ce sont — tous les poètes — ou à peu près tous — depuis un siècle, et il n'y en a peut-être pas tant.

Alors les *Fausses Confidences*, c'est l'abomination de la désolation ? Les deux mots jurent et prennent une apparence de paradoxe diabolique et de blasphème : ils recèlent le démon de la perversité et le goût de la pire littérature, l'odeur des stryges, des incubes, des succubes et du vampire d'actualité ?...

Ah ! Mesdames et Messieurs ! comme la comédie que vous allez entendre a de la chance de dater de 1737 ! Comme elle a de la chance d'avoir quatre-vingts ans d'avance sur le romantisme, vingt ou trente ans d'avance sur les premiers débuts de la sensibilité ! Jean-Jacques Rousseau n'a pas encore découvert la pervenche. On ne pâme publiquement que dans la tragédie la pervenche. On ne pâme publiquement que dans la tragédie ou dans la farce, — pour faire rire : les confidences sont un moyen, comme les confidents, c'est un emploi. Et voilà pourquoi les *Fausses Confidences* n'ont pas de vice, pourquoi c'est une brave petite pièce où l'on ment à propos de tout et de rien, pour le bon motif qui est, vous le savez, l'argent, et aussi pour faire papillonner, palpitailler, s'irriter, se retirer, se donner à petits coups un petit cœur de rien du tout, pour mettre en colère, en rage, une belle-mère très caricaturale, ce qui est, — vous le savez encore, — le fin du fin de la gaîté !

Je n'ai pas à juger ces trois actes que tout à l'heure vous con-

naîtrez mieux que moi ; je n'ai même pas à m'indigner du rôle bouffon et presque grotesque que la comédie classique distribue aux mères : elle n'imagine même pas une ressemblance entre ces furies — c'est des mères que j'entends parler — et ces anges bien en chair et tout en esprit que sont leurs filles ; elle fait fi de la tendresse, de l'hérédité, du respect, de la loi naturelle, même ; et du temps qui fera, à leur tour de femme, de ces filles trop aimées et trop aimables, des mères aussi redoutables et aussi dénuées de sens et auxquels il ne manquera que d'être muettes.

C'est, — n'est-il pas vrai ? — toute l'inconséquence, toute l'inconscience de ce siècle de poudre et de fard, de mouches et de fanfreluches, de rouge, de blanc-crême et de rose qui devait dire plus tard, à peine plus tard (car, que sont les années en un si preste tourbillon de gavotte et de pavane), qui dit tout de suite : « Après nous le déluge ! »

Et puis, n'y a-t-il pas aussi ce mot galant, élégant, écrasant, de *marivaudage* ! Ne sait-on pas trop ce que c'est ? L'art de couper les madrigaux en quatre, un cheveu de perruque en trente et un, un aveu en mille subtilités, une révérence en un millier de mensonges, une vérité en un infini de sophismes, l'existence même en une éternité de riens !

J'allais oublier, autour des fantoches et des poupées bavards, ébaubis, gémissants et gloussants, l'escadron sacré des dieux et des déesses de la machine, les soubrettes et les valets, éloquents, roués, indispensables, inépuisables, bien disants jusqu'en leur jargon, heureux dans leurs pires maladresses, bienfaisants et héroïques au milieu des scélératesses les plus qualifiées ! Voilà bien la comédie classique en son plus horrible agrément, en sa banalité séduisante, voilà bien les personnages moyens et reposants, les scènes presque historiques, en leur humilité laborieuse, dès leur naissance, les effets faciles et sûrs, le dialogue maniéré, les couplets inévitables qui constituent un théâtre, un menu théâtre de décadence consentie et d'attente, — d'attente de quoi ?

Mesdames, Messieurs, je ne pousserai pas plus loin ce jeu qui est inutile et d'assez mauvais goût. Marivaux a été trop étudié et trop chanté, en prose, pour avoir l'air d'être ignoré, pour avoir l'air, même, d'être connu.

Pour nous en tenir à ces dernières années, nos plus illustres et nos plus récents analystes ont usé leurs dents de sagesse et leurs dents de lait sur ce sphinx de bergamote à la maréchale. Mes bien chers maîtres Emile Faguet et Jules Lemaitre, mon bien cher et bien regretté maître Gustave Larroumet, mon éminent et décoratif ami Adolphe Brisson, mon érudit, narquois et ubiquiste confrère Nozière, mon jeune confrère Psichari qui porte avec sveltesse une énorme ancestralité, ont rivalisé, sur le propos de Marivaux et sur ses propos, de subtilité et de divination, d'enthousiasme aigu et de plus ou moins parisienne exégèse.

Il y a tel : « Ah ! » qui n'est plus une exclamation ou un soupir, qui est une clé de voûte, une clé d'alcôve et de bonheur du jour, la clé du cœur féminin, de l'Amour même et de la dignité, le Sésame ouvert de la liberté et du sentiment contenu, une confession, une résurrection, la lumière infinie du siècle et des siècles. Et cet « Ah » est mieux que tout cela. C'est le seul « Ah » qui reprenne et qui garde, dans l'histoire de l'émotion humaine, sa valeur, son grade, sa dignité *d'interjection !* Mot redoutable et mystérieux ! C'est sur cet *Ah !* qu'on attend les promesses de génie des grandes coquettes de demain, de tout de suite, qui sont promues sans désemparer, sur cet *Ah !* : c'est proprement le pont aux âmes, aux âmes de théâtre, des âmes à traînes et à falbalas, c'est « le petit chat est mort » de l'étage au-dessus, de l'emploi au-dessus et au-dessous, — car dans une coquette, jeune ou grande, il y a une ingénue morte jeune à qui la femme, hélas ! la femme seulement survit.

« J'y vois clair en mon cœur ! » ajoute l'héroïne de Marivaux à cet « Ah » prodigieux, prestigieux et fatidique. Moi je ne vois pas si clair. Mais, d'autant que je n'ai pas à parler des *Jeux de l'Amour et du Hasard*, procédons par ordre, s'il vous plaît.

I

Comme presque tous les Parisiens de naissance, Pierre Carlet de Chamblain de Marivaux était d'origine provinciale, et même auvergnate.

Son père avait gagné un peu d'argent à frapper ou à faire frapper des écus, des pistoles, des louis et des médailles : il était directeur de la Monnaie de Riom.

Né en 1688, l'enfant grandit dans le décor de gêne et d'angoisse du dernier acte, si languissant, de cette pièce à grand spectacle qu'est le règne — d'aucuns disent le siècle — de Louis XIV. On a l'envers de la gloire et de la splendeur, ce regret de la guerre et des bâtiments que le Grand Roi n'avouera qu'à son lit de mort : en attendant, on fait la guerre et on bâtit. La Cour, bâillonnée et étranglée de fêtes et de cérémonies, étouffe de haines et de scandales ; la Mort fauche, droit et juste, le génie, le talent, les espérances : pour le peuple, pour les villages, la famine règne muette, — car on ménage jusqu'aux cris et aux soupirs pour garder un souffle de vie. De temps en temps, on apprend une défaite, un deuil auguste, l'invention d'un nouvel impôt. Enfin, la victoire de Denain délivre la France du cauchemar de l'invasion étrangère et le Roi-Soleil laisse la place à toutes les fantaisies, à la multiple et papillonnante incohérence, à cette nichée de lits de justice, à cette curée d'honneurs, de places à prendre et à reprendre, à cette orgie en tous sens, à ce carnaval de systèmes, de projets, de miracles qu'on appelle la Régence de Philippe d'Orléans.

Marivaux avait vingt-sept ans à la mort de Louis XIV. C'est un bel âge, aujourd'hui. C'est l'âge où l'on s'est affirmé et où, d'ordinaire, on est *fini*, pour parler la langue vulgaire, où l'on a lâché sa formule et son fonds, son venin et son âme, — s'il en reste.

Mais au début du dix-huitième, on était un peu moins pressé. Marivaux prenait indolemment de l'expérience et faisait le jeune homme, avec langueur.

L'époque était si jolie, si pleine à la fois et si vide, que le plaisir le plus sûr et le moins fatigant, c'était d'observer.

Quand on lit le Journal de Barbier et celui du Président Maynard, on reste éperdu de curiosité. Qu'était-ce, pour un jeune homme riche, intelligent, simple de goûts, modeste en ses desseins, affectueux et content de peu qui avait de bons et braves yeux auvergnats et parisiens et qui voyait mettre en banqueroute un duc, M. de la Force, rouer vif le comte de Horn, ressusciter les convulsionnaires, qui lisait un des mille manuscrits des *Philippiques* de Lagrange-Chancel, qui avait vu mourir de male-mort la *Polysinodie* de l'abbé de Saint-Pierre et naître son mot de *bienfaisance* dont on fit, depuis, divers usages, passer

le tsar moscovite Pierre Ier, mystérieux et formidable, sans parler de cette bouffonnerie sanglante, puérile et comique qu'est la conspiration de Cellamare, sans parler de la figure à tout faire du cardinal Dubois ?

Marivaux, cependant, ne se croisait pas les bras : les postures hiératiques n'étaient pas de mode en ces années de fièvre et de désœuvrement frénétique. Il se piquait de littérature. En 1720, il fit jouer, à la Comédie-Française, une tragédie de sa façon qui tomba à plat.

Il avait été un peu loin : son essai dramatique s'appelait : « Annibal », simplement. Mettre sur la scène française le plus admirable soldat des temps antiques, la bataille incarnée, le perceur des Alpes, le génie de la guerre et sa plus noble infortune, c'est un singulier orgueil. Il est vrai que c'est l'époque d'*Astrée et Thyeste* et de tous les grands sujets de Crébillon le père, des immenses sujets de Campistron ; les titres dépassent le génie quand ils n'y suppléent point.

D'ailleurs, cet échec fut très profitable à notre auteur, qui prit en haine — déjà ! — le Théâtre-Français, et qui ne pardonna point à la Muse tragique.

Comme un bonheur ne vient jamais seul, M. de Marivaux connut bientôt la joie féconde de se réveiller ruiné, — et ruiné de fond en comble.

Un bienfaisant génie avait passé par là.

Ce n'est pas ici le lieu de conter l'histoire apologétique de ce délicieux magicien Law qui inventa ou parfit la spéculation, le billet de banque, l'espérance et la cupidité, qui changea l'or en papier, le papier en pierreries et en diamants, le tout en mirages et en merveilles, et qui s'en alla, comme il était venu, sur un nuage, dans un concert de bénédictions, aussi pauvre que la plupart de ses dupes, un peu plus vivant, tout de même, et allant à Venise bercer son chagrin et sa bonne foi sans remords, montrant le chemin de l'exil doré et charmé à ces autres rois détrônés que devait rencontrer Candide...

La ruine ! Il n'est rien d'aussi fort. On en meurt ou on en renaît. C'est le baptême du froid et de la faim ; c'est la fringale qui vous mord la gorge, le cœur et les lèvres ; c'est une ruée hors de son passé, loin du présent, vers un improbable avenir : c'est la tyrannie de l'existence à assurer, l'oppression des dettes à

éteindre, la légitime et ardente soif de revanche et de triomphe vengeur, c'est l'étau qui devient creuset, c'est de la vie double et triple, avec son ombre douloureuse, avec son excitation crissante, — de la vie, enfin, de la vie que l'on est obligé de refaire, de faire soi-même, dans le décor nu, dans le premier décor de la vie, de la souffrance, de la volonté, de l'angoisse et du besoin.

Marivaux prit très galamment son infortune. Amateur distingué, il se déclassa un tout petit peu : du Théâtre-Français, il alla aux Comédiens Italiens du Roi. Je ne sais pas s'il n'éprouva pas une âpre joie à être contraint de travailler pour vivre. Un auteur riche est toujours mal considéré, aujourd'hui ; un amateur, même dans la pire déconfiture, restera un amateur en non-activité par retrait d'emploi, tandis qu'un professionnel, comme on dit, gorgé de trésors par son industrie jusqu'au vertige milliardaire, demeurera un brave professionnel, un peu heureux. Que Dieu nous garde de l'opulence !

L'abbé d'Allainval fit jouer *L'Embarras des richesses* ; il est équitable de dire que Marivaux n'en souffrit plus. Il se voua donc, corps et âme, — puisqu'il n'avait plus de biens, — aux Comédiens Italiens du Roi.

Vous savez tous ce qu'est la comédie italienne : c'est la mère de la comédie — et de la comédie gaie. Le XVIIe siècle y avait trouvé pas mal de Molière et de Regnard, sans parler de Scarron, de Cyrano et de Desmarets. Ghérardi avait publié un interminable recueil de farces plus ou moins libres et plaisantes, lourdes d'allusions et d'actualités rimées, de nasardes et de couplets, de musique gravée et de gravures sans grâce.

C'était très amusant ; cela reposait des tragédies à colonnades et à perruques... Pantalonnades, bastonnades, grossièretés ! Mais ces grossièretés tissées de la finesse florentine, ajourées du sourire vénitien, teintées de cette mélancolie voluptueuse de l'Italie qui rit dans sa misère, de sa misère même, et qui y trouve charme et gloire ! Il y avait un je ne sais quoi qui faisait penser, sans qu'on y songeât, de la vérité, sans plus, et de l'ironie, — ce qui est tout un. Nous n'aurons jamais assez de reconnaissance pour cette sorte de comédie ; elle nous a donné les Gilles, les Pasquins vaporeux et dorés, en souffle d'argent, en pleurs de lune, de Watteau et de Lancret ; elle a inspiré Chardin et Boucher, elle a jeté sur tout le XVIIIe siècle un air réa-

liste brodé de fantaisie et de joie mi-partie ; elle a, enfin, prêté à Marivaux un manteau court, un masque commode sous lesquels il a eu toutes les subtilités et toutes les hardiesses, une tribune animée et courante où il a prêché la sagesse sans peur, sans onction, sans ennui.

II

On ne prêchait plus sur la scène.

Le théâtre qui corrige les mœurs en riant, — en riant plus ou moins, — avait mal résisté aux foudres superbes de Bossuet, aux attaques savantes du confesseur de Louis XIV, le Père Le Tellier. Le Grand Roi aurait purement et simplement supprimé les spectacles, s'il n'avait observé que, privés de ce délassement, les jeunes gens rechercheraient des amusements plus criminels. Le théâtre, qui était pris plus au tragique qu'au sérieux au XVII[e] siècle, encombré de seigneurs qui se jetaient tout à trac parmi les chandelles et les péripéties, qui tuaient, de-ci, de-là, un portier et force garçons, le théâtre tout roidi de majesté, voire de passion et de tendresse, affadi de traditions burlesques dans le comique, de prétentions et de ballets dans l'opéra, le théâtre rétrécit son horizon et restreint sa magnificence, peint longuement un caractère, dans des scènes appropriées : c'est Regnard, c'est Boursault, c'est Dancourt, c'est Destouches ; ce n'est plus la large amertume de *Don Juan* et du *Misanthrope*, et si, par hasard, Alain-René Lesage fait jouer son formidable *Turcaret*, c'est que les financiers sont à terre et ne se sont pas encore relevés, que Samuel Bernard est banqueroutier, et les autres, plus bas : la Chambre ardente a siégé par là.

La comédie italienne ne présente aucun danger : c'est de la ripopée et du vif argent, du geste, du sous-entendu qui se fait fort bien entendre. Des Arlequin, des Marton, des Lisette, on a vu cela depuis des temps et des temps ; c'est du matériel et du décor. Cela ne sait que battre et être battu, voler et être volé, tromper et être trompé. C'est de la pantomime qui parle, si j'ose dire, et qui chante et danse au besoin, c'est la pire liberté de mœurs dans la plus comique inconscience : on n'y respecte plus ni l'épouse, ni l'argent d'autrui, — et tout est bien, pourvu que l'on rie.

Voilà donc la galère où descend Marivaux. Il ne va pas contre les règles du genre ; il est bien trop révolutionnaire et sait qu'on ne triomphe jamais que par la douceur, et sans avoir l'air de combattre.

Le lendemain de sa chute de la Comédie-Française, le succès d'*Arlequin poli par l'Amour* venge *Annibal* : c'était un rude enseignement, toute une philosophie.

Aujourd'hui, nous dirions : « C'est la vie ! », en passant. Marivaux dit : « C'est la vie ! » et ne passa pas. La vie qui lui avait été souriante, puis cruelle, la vie qui ne veut ni des grands exemples, ni de la belle histoire, la vie cannibale et anthropophage qui ne veut se nourrir que de soi et qui, après la lassitude d'une journée monotone, veut se contempler encore le soir, aux chandelles, en un miroir à peine déformant, avec un rien de plus de rires, de plus de larmes, de plus de fantaisie, il la jeta sur le théâtre dans sa crudité et son méchant néant, en la parant toutefois de grâces d'épithètes et de costumes, avec des délicatesses d'impressions et d'expressions, coquette, preste et dolente, — car il ne pouvait la détester tout à fait puisque personne ne peut haïr la vie : c'est l'écrin de la lumière du jour !

Marivaux, en bon cartésien, se plie aux mœurs de la comédie italienne. Il accepte les trocs des femmes, les marchés et le marchandage, les gourmandises diverses, tous les appétits, les mensonges et les coups de bâton à distribuer au petit bonheur.

Remplacer des fantoches cyniques par des raisonneurs de bon ton, des tyrans gloutons par des princes tout aimables et qui ont du cœur, donner une âme aux poupées divertissantes et cahotées, semer du scrupule sur cette troupe humanisée, voilà un miracle, un joli miracle, et qui n'est pas sans lendemains.

Et ces personnages rêvent, souffrent et pensent.

Un souverain fait enlever une petite paysanne qui lui plaît. Il pourrait, après ce coup de force, continuer simplement ses brutalités, faire pendre le mari, — car il y a un mari, — l'envoyer se faire tuer ailleurs, ou, plus gentiment, ne plus s'en occuper du tout. Mais non ! Il le ravit dans le même temps que sa femme, — et l'entoure de ravissements. Il ne veut tenir l'objet de sa flamme que de lui-même et ne réduire son rival que de son propre consentement. Rien n'est plus mélancolique. C'est *Bérénice*, l'éternelle *Bérénice* de Racine, avec cette aggravation

qu'il est plus facile de renoncer que de conquérir, — quand il ne s'agit que de douceur. C'est aussi *la Périchole*, mais dans un instant où les rigueurs de l'existence gardaient de la résigna-
instant où les rigueurs de l'existence gardaient de la résignation.

Le paysan de *La Double inconstance* est tout bonnement admirable. Un certain Caron de Beaumarchais nous offrira, plus de cinquante ans après, quelque Figaro qui a des apartés, des aphorismes, et, plus tard, un monologue, qui gouaille, qui fronde, qui juge, qui a des audaces, de l'amertume et je ne sais quel air de prophète ; nous ne le rechercherons pas chez Marivaux, nous le trouverions trop facilement. C'est Arlequin qui n'est plus le paysan de Molière ou de La Bruyère ; il ne jargonne plus et n'est pas ployé sur la terre ; ce n'est ni une bête farouche domestiquée, ni un domestique qui se plie à tout pour son maître, c'est un homme qui entend rester homme jusqu'à ne pas vouloir être fait gentilhomme. Sa simplicité est combative ; il se défie des politesses, a horreur des génuflexions et ne répond aux offres de service que par des coups de latte : on rit. C'est le « Ouais ! quelque sot ! » de Molière, mais monté en force et en finesse. Arlequin fait mieux que de ne se point donner ; il attaque pour pouvoir se défendre, d'avance. Il a une philosophie assurée : « Il n'y a pas de plaisir à rire tout seul », dit-il, en imaginant le prince triomphant, — et c'est une formule profonde et optimiste : elle suppose une bonté innée et armée, un bon sens averti et pessimiste et une grande estime de l'homme. Ce n'est plus « le rire est le propre de l'homme » de l'immense et indéchiffrable Rabelais, c'est le sentiment du rire qui est chose de compagnie, sinon de bonne compagnie, qui ne peut exister que si l'on est deux, au moins, qui est une communion, et qui, — puisque le mot, sinon la chose, est à la mode, — est la base la moins contestable, la plus morale, la plus sûre de la mutualité.

Mais Arlequin a de pires hardiesses : « J'aimerais mieux cultiver un bon champ que l'amitié de ceux qui gouvernent les affaires ». On lui parle de noble orgueil. « Un orgueil qui est noble ! fait-il. Donnez-vous comme cela des noms à toutes les sottises, vous autres ? » Et quand on fait éclater à ses yeux le respect et la crainte qu'il inspirera quand il sera titré. « Quand je respecte les gens et que je les crains, je ne les aime pas de si bon courage. »

Je n'ai pas le courage, moi, de ne pas m'arrêter un peu ici.

J'ai dit, au début de cette causerie, que nous n'étions pas encore aux temps héroïques de la sensibilité ; j'ai voulu parler de la sensibilité officielle et codifiée, débordante, envahissante ; mais savez-vous phrase si jolie et d'un plus pur sentiment ? Il n'y a pas d'emphase, pas de prétention, pas de déclamation, c'est une ligne de dialogue : cela n'est-il pas plus péremptoire que toutes les proclamations de fraternité et d'égalité ?

Je ne parle pas de libertés. Arlequin les prend toutes, mais c'est un exposé de motifs qui se suffit à lui-même, qui emporterait les larmes s'il n'était pas enlevé dans un mouvement aussi vif, et qui n'est, en plus, qu'un soupir parmi tant de sourires !

Lorsqu'il demande ce qu'on exige d'un noble et qu'il lui est répondu que c'est être généreux et honnête homme. « Généreux et honnête homme ! répète-t-il. Vertuchou ! ces devoirs-là sont bons, je les trouve plus nobles que mes lettres de noblesse. »

Ce sont là propos de saint, ce ne sont pas des cris de héros. « L'honneur, dit Arlequin, qu'on doit aimer plus que la vie ! Malapeste ! quel honneur ! Il m'est défendu d'être meilleur que les autres !... » Et quand on lui apprend qu'une injure répondue à une autre injure ne suffit point, que cela ne peut se laver, s'effacer que par le sang de son ennemi ou par le sien, il clame : « Que la tache y reste ! Vous parlez de sang comme si c'était de l'eau de la rivière ! Je vous rends votre paquet de noblesse. Mon honneur n'est pas fait pour être noble, il est trop raisonnable pour cela. »

Raisonnable ! c'est un terme affreux et médiocre ! Pas de furie, pas de fièvre ! Et voilà les personnages de Marivaux ! Il ne s'agit pas de cette Raison que la Révolution habilla ou déshabilla en déesse, de cette raison mieux que déesse, principe suprême et serein ; nous sommes terre à terre, on se fait une raison — et voilà.

Ce n'est pas que ces gens-là soient des coquins. « Il faut avouer, dit le prince à Arlequin, que tu as le cœur excellent !

— « Et vous aussi, voilà ce qui m'ôte le courage ! »

Avouons qu'il n'y a pas beaucoup de courage en tout cela, même au sens du temps. Il y a une résignation qui ressemble à de la lassitude, il y a une défiance de soi et un câlin mépris de la nature humaine. En somme c'est de la pitié souriante, c'est

de la petite souffrance, c'est un triomphe sans gloire de la vie sur la passion, sur les serments, de l'existence passante et passagère sur l'éternité. Ce sont les plus honnêtes gens du monde et les plus pauvres gens. Ils ont de la méfiance. Ils savent qu'ils ne sont pas dieux pour un sol. Et les plus beaux, les plus riches, les plus royaux de ces individus caressent cette triste chimère : être aimé pour soi-même !

Chimère que ne partage pas le subtil et mélancolique auteur, le maître de chœur désabusé !

Les travestissements se font en partie double. Ce n'est plus une épreuve, c'est un jeu, — et Marivaux n'est pas méchant : il est cruel. Pour un rien, la plaisanterie serait tragique : avant de ressembler par avance à *On ne badine pas avec l'amour*, le *Jeu de l'Amour et du Hasard* pourrait s'apparenter aux *Précieuses Ridicules* et à *Ruy Blas ;* il y manque la puissante jovialité de Molière, l'antithétique facilité de Victor Hugo, la fatalité nonchalante de Musset. Marivaux a pour lui du goût, du tact — et la joie discrète de s'amuser en amusant.

Etre aimé pour soi-même, malgré soi, en dépit de sa condition, contre les décrets de la Providence, quel thème aisé et saisissant !

La sagesse des nations, l'Histoire, la raison sans majuscule qu'on ne peut se faire et à qui on ne la fait pas, tout retient notre Parisien-Auvergnat. Des craintes de s'encanailler, de la honte délicieuse à trouver, plus bas que soi, l'âme prédestinée, de la répugnance dans le désir, il ne reste qu'un divertissement laborieux, même pas beaucoup de bruit pour rien ; beaucoup de silence, beaucoup d'appels et d'arrêts du cœur, un remue-ménage d'idéal et de réalité, un embrouillamini d'espérances, de curiosité, de renoncement ; c'est de l'inconscient et du secret sur quoi Marivaux a mis des paroles, j'allais dire de la musique.

Les choses restent en place, l'édifice social et mondain n'est pas ébranlé ; tout de même il a un peu bronché. Il ne s'en est fallu que de cela !

Et c'est pourquoi il y a si peu de distance, dans ce théâtre, entre les maîtres et les serviteurs. Ils se substituent les uns aux autres, au commandement. Il est vrai que leurs qualités et leurs défauts éclatent plus dans leurs nouvelles places usurpées et consenties. Mais, somme toute, le doute serait permis.

— « Quel homme, pour un valet ! » s'écrie Araminte, et elle ne s'étonne qu'à demi. C'est que la soubrette et le valet c'est le double de la dame et du seigneur, c'est l'ombre agissante et utile, c'est la main et, parfois, le cerveau. Ils connaissent leurs maîtres avant eux-mêmes, s'occupent d'eux mieux qu'eux, sûrs de trouver leur part du gâteau et pas mécontents de faire le bien avec finesse. Ils ne raffinent pas ou presque pas ; ils sont le bon sens et le sens pratique inaccessibles aux gens de qualités, sous peine de déroger.

Marivaux exagère-t-il ? Ne cherchons pas dans la comédie : voyons l'histoire.

Le XVIIIe siècle est le siècle de trois valets. Oh ! ce n'est ni Trivelin, ni Bourguignon, ni Lépine : c'est Damiens, c'est Fischer, c'est Jean-Jacques Rousseau. Il y a un valet sans condition qui porte à la monarchie française un tout petit coup de canif qui l'atteint à peine et dont elle ne se relèvera point ; il y a un valet qui, désœuvré en pleine guerre, sent bouillonner en lui, en même temps que l'esprit d'aventure, le besoin de commander et le génie de la guerre, qui recrute petit à petit, puis fougueusement, qui organise un corps de partisans d'abord humble, mais audacieux, et qui devient formidable et conquérant, qui trotte, qui galope, qui charge et qui observe, fourrageurs et faucheurs, — ces chasseurs de Fischer qui seront les chasseurs à cheval et les guides, qui couvriront l'Europe de leur gloire verte et rouge, qui seront l'épopée légère et souriante et nous donneront, pas ensemble, dans leur ruée fantastique et fantaisiste, deux héros assez différents mais authentiques, le général Lassalle, et le cavalier Courteline. Il y a enfin un autre valet sans place qui s'avise un jour de lire Plutarque, dans une traduction latine, je pense. Et cette lecture d'une journée enthousiaste et amère bouleverse le lent, majestueux et sûr édifice des traditions séculaires, bouleverse les dogmes et les lois, fait tomber des têtes augustes, amène sur une civilisation subtile et parfaite je ne sais quelle invasion d'un Attila multiple et innombrable, entêté de vertu à la romaine et d'antiquité démagogique, d'une hydre aux mille têtes qu'elle coupe elle-même à plaisir, ne gardant que son cœur immense et débordant, contagieux qui se répand sur l'univers, avec des chansons, dans du sang, qui, comme l'on sait, cimente la fraternité. Tout cela parce que Jean-Jacques Rousseau eut une heure

de loisir pour interpeller, si j'ose m'exprimer ainsi, la grande âme de Fabricius.

Marivaux ne laisse pas ses valets lire trop haut et rêver trop loin. Ce sont des instruments pensants, mais qui ne songent qu'à leur affaire, aux désirs et aux caprices de leurs maîtres et de leurs maîtresses.

Ah ! leurs maîtresses ! Elles s'avancent parfois contre leur volonté et ne viennent sur la scène que parce qu'elles sont captives : elles se présentent à leur corps défendant :

— « Une honteuse comme moi, qui n'ose pas regarder les gens et qui est confuse qu'on la trouve belle. » Mais elles se laissent regarder, et dans leur confusion, se trouvent belles, tout ainsi que leurs admirateurs. Du reste, on nous les dépeint : « Des yeux qui caressent tout le monde » — et cela suffit. Mais il y a mieux, un mot terrible. « Je connais mon sexe : il n'a rien de prodigieux que sa coquetterie. » Est-il un misanthrope ou un mysogine qui se permettrait un tel aphorisme ? Schopenhauer lui-même ne va pas aussi loin.

Mais le bon Marivaux exprime cela en passant, par la bouche d'une sorte de courtisane-servante à tout faire. Et il nous montre des femmes qui ne sont ni perverses ni rouées, qui condescendent parfois, comme vous le verrez, à pousser la naïveté jusqu'à la simplesse, qui se laissent abuser le plus gentiment du du monde et qui rachètent par l'innocence de leurs mœurs la préciosité et la recherche de leur parler.

Du cœur ? Heu ! Heu ! du cœur ! Tout se passe en conversations. Et, qu'on le veuille ou non, pour juger — oh sans la moindre sévérité ! — ces délices à poudre et à mouches, il faut revenir à la formule fatidique : « Je connais mon sexe ; il n'a rien de prodigieux que la coquetterie ».

La coquetterie est ce qu'il y a de plus innocent dans la création : ce n'est ni un vice, ni un défaut, c'est un instinct ou, tout au moins, une qualité animale, le besoin d'être bien lissée, d'être remarquée et choyée, de faire semblant de fuir vers les saules virgiliens, après la certitude d'avoir été bien vue.

Ce plaisir innocent se donne libre carrière dans les œuvres de Marivaux : les femmes sont chattes, se laissent mater et roulent leur partenaires, jouent de tout et d'elles-mêmes jusqu'à l'inévitable mariage qui est heureux et charmant, mais dont j'aime mieux ne pas connaître le lendemain.

En taillant à facettes les propos de ses héroïnes, l'auteur du *Paysan parvenu* ne va pas jusqu'à l'âme. Il ne voit pas si clair dans leur cœur qu'il veut bien le leur faire dire : il voit clair — et c'est facile, — dans leur orgueil et leur sensualité. Il n'en veut pas davantage : c'est un artifice, c'est un principe. N'oublions pas que nous sommes dans la comédie italienne. L'âme, le cœur, le mystère féminin ? le *je ne sais quoi ?* L'Auvergnat nécessiteux, le Parisien trop renseigné, le gentilhomme-bourgeois un peu loin de sa ville et de ses terres est un chaste et fidèle amant. Il ne s'embarrasse ni des vapeurs ni des sublimités.

« — Un mari, c'est un mari », répond une de ses soubrettes aux milles folies ailées de sa patronne. Et parmi les subtilités les plus exquises et les plus inattendues, la réalité somnole en souriant avant que de se réveiller, triomphale !

Cette coquetterie prodigieuse, cette coquetterie-prodige, est-elle, en outre, invention si puérile ? Ne la voyons-nous pas, envahissante et dévorante, déborder l'ambition et le crime, la cupidité et la stupidité, défier le bon sens et le châtiment, narguant la prudence, souriant de tous et de tout, de ce sourire qui est toute science et tout charme, jetant à la fatalité son inconscient auteur, sa sûre victime, instrument de la grande et terrible leçon qu'assène la Nature à celles de vous, Mesdames, qui veulent faire de cette même coquetterie une arme d'idéal, une essence divine, qui prétendent régenter les peuples et les rois, prêter du génie aux hommes de talent, inviter Turenne à dîner, Charlemagne à souper et Bonaparte à s'asseoir.

Mais l'honnête Marivaux n'aspirait point à de sanglantes preuves.

Comme le dit un de ses héros, « il n'a pas le goût si fort ». Il se contente d'avoir du goût. Il n'aime ni les catastrophes ni les monstres. Ses péripéties sont mesurées, ses coups de théâtre préparés et pleins de tact. Sa tradition dramatique est très purement classique : ses personnages ne sont ni tout à fait bons ni tout à fait méchants : ils sont amusants ou délicieux, ou délicieux et amusants ensemble.

III

Le malheur est qu'il est effroyablement moderne. Ses hommes, ses femmes, nous jurerions les avoir vus hier, sur d'autres scènes,

des scènes de genre, un peu moins habillées, un peu moins bien disants, — et disant un peu plus ce qu'ils veulent dire et ce qu'ils veulent. La faute en est à la simplicité de Marivaux et à sa prescience qu'il ne discernait pas très bien.

Le romancier de la *Vie de Marianne* et du *Paysan parvenu* ne se croyait pas réaliste — et pour cause ; il se jugait à peine picaresque comme l'auteur de *Francion*, le vénérable Charles Sorel, un siècle auparavant, et il eût frémi si on lui avait présenté, même dans un songe de l'*Enéide* ou de la *Henriade* de son ennemi Voltaire, les arrière-petites-sœurs de ses héroïnes, les petits-cousins de ses héros. Ce journaliste avisé et probe, ce fécond auteur comique qui s'amusa à vivre médiocrement et à mourir dans la gêne, à plus de soixante-dix ans, n'a vraiment pas « le goût si fort ». Les personnages que vous allez voir et entendre ne vous sembleront pas très différents de certaines inventions de M. Tristan Bernard, voire de M. Abel Hermant. Ils s'entretiennent fâcheusement d'établissement avantageux, d'argent, tout cela dans la note des *Fourberies de Scapin*, sans aucun respect pour la famille et pour les liens les plus sacrés du sang. Et lorsque des manœuvres plus ingénieuses qu'édifiantes, en nombre et en trombe, ont amené le mariage riche, le jeune homme avoue ses impostures, — sa complicité dans les impostures, — à la bonne jeune femme en s'excusant sur son amour. Cette confession, quand on ne peut plus rien perdre, aurait un nom : c'est de l'impudence et le pire cynisme. Aux bataillons d'Afrique, quand on refuse aux soldats libérés un certificat de bonne conduite, on leur accorde une attestation de repentir.

Mais ici pourquoi du repentir ? Ce sont les gens les plus innocents et les meilleurs du monde. Ils sont tous bons et, s'ils ne sont pas sublimes, c'est pour ne pas humilier le reste de l'humanité. Je ne veux pas prolonger cette causerie. Vous allez entendre des phrases bien plus profondes, bien plus jolies, du délice pur et frais. Je m'excuse, Mesdames et Messieurs, de vous avoir tant fait attendre, sur *l'amour du souci*, comme dit Marivaux, que j'avais de faire ma cour à ces ombres charmantes, sur l'amour du souci de vous saluer.

Ernest La Jeunesse.



À travers la Quinzaine

Sur la Vie

La Possédée

C'était une petite fille, comme toutes les autres. Elle était fraîche et blonde, bondissante et rieuse. On la trouvait belle, et on l'admirait d'être vive. Elle mentait de tout son cœur, en souriant, les bleuets de ses yeux épanouis et candides. Elle inventait des histoires; elle n'était jamais à court de prétextes. Sont-ce là des mensonges? elle disait simplement les mots de son désir. Sa figure était déjà ronde et un peu molle. Mais le rire de ses yeux, deux fleurs dans le foin de la chevelure, illuminait tout le visage. Elle est née avec l'art des caresses; elle est bonne, après tout, si on lui laisse faire ce qu'elle veut; elle a toujours été enjôleuse et enlaçante; et tout de même un peu froide, ne perdant pas la tête à se donner, et faite pour tout prendre, en laissant croire qu'elle est prise. Et quelles belles dents, blanches et solides, pour dévorer en riant!

Assez tôt, elle a cessé d'avoir les mains rouges; mais jamais elle ne les a eues fines. Elle éprouve, ça et là, sa grâce et son pouvoir de séduire. Ses parents sont les petites gens d'une riche famille, parvenue aux honneurs de la vanité et du million. Elle ne veut pas être la parente pauvre, dédaignée par les riches : n'est-elle pas capable de plaire, plus que ses cousines? Elle a une petite cour, dès qu'elle veut. On l'adore, sur un signe ; on l'entoure ; on rit avec elle ; on la préfère à beaucoup, sinon à toutes. Elle sait faire aussi la mélancolique; elle chante au clair de lune. Et cette rêveuse, à ses moments perdus, dans les allées du jardin, s'emplit la bouche de vers rouges :

elle aime les sentir remuer dans la terre sanglante de son palais et de sa langue. Un goût si raffiné montre, dès lors, qu'elle est faite pour la vie d'artiste. Elle a rêvé de Paris; c'est Paris qu'il lui faut.

Elle se marie donc, à peine adolescente, pour vivre à Paris. Elle épouse un barbon, tranquille, endormi et mou, qui eût bien été son père. Ce pauvre homme est de ceux qu'une jeune femme doit haïr : plat, faible, médiocre en tout, à Montbéliard il eût paru l'ennui même; mais à Paris, il est la porte d'ennui, qui ouvre sur le plaisir : il suffit qu'on la pousse. La jeune fille se vend ainsi, une première fois, au destin qui l'épie : c'est à Paris qu'elle s'offre en sa prime fleur, au désir d'entrer enfin dans la fête, de n'y pas figurer seulement en passante de la foule; mais au contraire, elle médite d'y être ce qu'ils appellent une femme d'artiste. Car, tout le monde porte le nom d'artiste, et en usurpe le titre, quand personne ne le mérite. Femme d'artiste, quel masque d'honneur à la femme de joie !

Elle a un louis et demi à manger, par jour. Or, à moins de trente ans, elle voit, clair comme un protêt, qu'il lui en faut cinq ou six, ou dix, pour tenir le rang qu'elle brigue dans la vanité et le plaisir. C'est alors que le goût des lombrics se réveille dans sa bouche. Toutes les convoitises commencent à lui grouiller dans la chair et sous la langue, cette langue perverse, infatigable à se mouvoir de mensonge en mensonge. La fureur du sexe et du sang se peut déjà prévoir dans la fureur du luxe : elle mène la femme de Paris à tout. Elle tue la conscience en elle, et lui devient une conscience. La passion du luxe porte l'homme à voler, et la femme à mentir. Voilà la possession, à l'origine. La vie tout entière de la possédée est désormais fondée sur le mensonge. Et son plus beau mensonge, qui ne la quitte jamais, pas même dans le meurtre, est le sourire. Si parfois elle se lasse, la lune, chaque mois, renouvelle sa fureur de mentir Elle est vénale avec honneur; elle garde toujours sa propre estime.

Ce n'est pas qu'elle fût belle : elle était séduisante. Au cachot, elle l'est peut-être encore. Elle porte à la tête des hommes, si les hommes ont la tête là. Elle sait son pouvoir : c'est toute sa morale; jamais elle n'y manque. Il lui faut séduire, pour vivre à son gré, et, surtout, pour ne pas mourir d'ennui. Car, connaissez mieux vos femmes : toutes, l'ennui les ronge. Elle a horreur de la souffrance. Elle chérit son corps, elle se baise les bras devant son miroir; elle aime son odeur. Elle craint le moindre pli dans ses draps; elle a le respect de sa chair douillette; elle est gourmande. Toute lecture forte lui pèse. Elle chante ; mais sa musique, à l'ordinaire des femmes, est un appel de la colombe au ramier; et, dans le pigeon-

nier des hommes, la colombe sans désir ne réclame souvent que du grain.

Elle avait ce teint de fleur, qui promet le parfum et toute la rose des voluptés. Ainsi, elle a séduit les hommes, parce qu'elle avait l'air d'aimer à les séduire, de vouloir elle-même être séduite, et d'attendre enfin ce bonheur qu'elle semblait prête à donner.

La femme est le plus souvent ce que l'homme la fait. Comme elles sont, c'est comme elles plaisent. Celle-ci ne se distingue en rien de la femme ordinaire, dans les capitales du plaisir. J'admire en elle un manque total d'originalité. Toutefois, elle a été jusqu'au bout de sa ligne. On ne peut pas toujours s'arrêter en chemin.

***

Elle hait de se contraindre; et, très tôt, elle ne s'est plus contrainte en rien. Elle est libre, comme toutes les femmes du temps souhaitent l'être; libre, c'est sans mœurs. Sa loi, c'est le plaisir. Son arme ne peut être que le mensonge. Tel est le despote d'Asie, qui règne depuis peu en Occident. Dans toutes les familles, il y a une possédée : il n'est, pour la faire éclore, que de donner la chaleur de la complaisance à cet œuf de la possession. C'est la femme sans frein, qui n'a pas assez d'or pour garder l'équilibre à la descente. Car l'or, qui est tout le désir dans la gaine, est le seul contrepoids. Il faut donc qu'elle aille, qu'elle roule, qu'elle se précipite. Le plus terrible effet de la luxure sur la femme, c'est qu'elle y est passive : elle ne s'y lasse point; elle ne s'y épuise pas. Elle est toujours prête à tout. Elle est sa propre rançon, à ce qu'elle croit. Elle n'a qu'à se prêter, pour recevoir tout ce qu'elle envie, tout ce qui se donne. Voilà la femme, non pas l'égale de l'homme, mais supérieure en tout, comme on le lui dit.

Le possédé dans l'homme, est l'anarchiste qui parle de bonheur, dans la femme, c'est l'impudique toute à son bon plaisir. La grande possession, aujourd'hui, n'est pas même la luxure : mais le luxe. Le tentateur a nom : l'argent. A lui seul, tous se vendent. Les hommes ne vivent que pour parer la femme, et la dévorer dans sa parure. Les femmes ne vivent que pour répondre à ce luxe, et peut être pour tromper ce désir. Ainsi, toute la ville ne respire que pour ce démon au cœur froid, l'argent, qui montre une double face de convoitise et d'ennui dans le plaisir. Mais en vérité, il préfère à toute proie

le cœur de la femme et la pensée de l'homme. En bon démon qu'il est, il se vend à qui lui vend son âme.

Elle a toujours été puérile. Elle a joué à la poupée avec les hommes. Elle a une marraine qui répond d'elle, une tante qui, le moment venu, ferme la boîte aux jouets. Personne ne fait mieux qu'elle dans son ménage; elle taille ses robes et dresse ses chapeaux; mais cent mille livres de rente ne lui sont pas assez. Elle chante, et elle coud; elle est bonne musicienne pour les veneurs, et bourgeoise huppée pour les peintres à l'aquarelle. Hautaine et familière, elle donne dans les vice-rois scléreux, et sa cuisinière présente la note à payer, sur une assiette, à la fin du repas. Elle rit avec ses amants, d'une allégresse angélique ; et elle a pour son mari un tel mépris, des mots si injurieux, si lourds d'ordure même, qu'il pleure, le misérable, et s'en va se cacher au fond de sa chambre. Il l'aime, lui ; il mourra plutôt que de la quitter : c'est son crime. Comme il met un peu trop de temps à s'en aller, on l'y aide. Il eût fait un si bon mari pour la mère ! A la fin, on les a mariés.

Elle ment, elle vole, elle calomnie : elle tue, pourquoi pas ? Et, d'abord, quoi de plus innocent ? Elle est hystérique. Les médecins n'expliquent-ils pas tout, de la sorte? Possession, est un mot qui fait rire; mais hystérie, à la bonne heure! Chacun s'incline devant le dos du médecin qui précède, portant la clé de l'énigme. Jeanne d'Arc n'est elle pas aussi convaincue d'hystérie? Et Saint-François? Des vierges ou une criminelle, des saints ou des assassins, qu'importe ? la différence est d'un rien, d'une ligne, d'une syllabe. La sainteté! le mot est encore plus ridicule que la manie qu'il désigne. Patience! La possédée sera demain la Sainte de l'Impasse.

Les femmes la défendent volontiers; et, si elles osaient, elles diraient bien qu'elles la comprennent. C'en est une qui a fait, pour son compte, la réforme des lois. Elle a su porter le divorce au terme où il tend. Il ne lui manque guère que d'avoir écrit le poème des melons et de la rue, ou même un roman. Les hommes s'amusent à penser à ses talents, et presque à ses vertus; bien peu refuseraient de jouer tous les jeux avec elle. Personne ne l'accable, et je le trouve bon. Elle a même pour elle la plupart des juges. La possédée est bien la femme du temps.

Elle est sexe, et son cerveau est sexe : telle est sa ruse, et là le secret de sa force. Il faut toujours qu'on la presse et qu'on la désire.

La nuit même où l'on va la tuer, les meurtriers, à l'en croire, la tourmentent de caresses. C'est son démon qui l'en persuade ; et peut être, elle y croit. Le diable habite réellement en elle; il a fait choix de ce corps douillet pour sa maison.

Elle avait besoin d'un dernier mensonge. Il lui fallait l'amour d'un brave homme, pour finir dans la peau d'une honnête femme. Elle eût mené la vie de château; mais, sans doute, avant de faire une douairière au visage reposé, au front calme, elle eût soulevé les arbres contre les pierres, elle eût mis aux prises les valets de ferme et les cochers.

Elle a fait le coup, on l'a laissé faire, comme une petite fille met le feu à la maison, dans l'idée de voler un pot de confitures, pour punir sa mère de lui en avoir refusé; et aussi, pour voir flamber le logis, un bel incendie sous les étoiles. Sur son lit de veuve encore chaud, quand elle faisait semblant de palpiter aux mains proches du meurtre, quand elle jouait la comédie de la fièvre, des spectres, du rêve sanglant, elle devait s'amuser à la folie : elle tremblait, et riait aux éclats dans le fond d'elle-même. Là, chérissant les amis qui pleuraient sur ses périls et ses misères, elle a dû haïr de toutes ses forces ceux qu'elle sentait ne la croire pas. Tout compte fait, elle s'est donné, en ces jours de deuil, le plus riche spectacle de sa vie, et n'a pas eu, cette fois, une minute d'ennui. Alors, quel espoir en elle ! Et la vue de toutes ces dupes, n'est-ce donc rien ? Honorez mieux l'art de la comédienne, quand elle doit tout à la nature.

***

Tout dissentiment entre l'homme et la femme tourne, de présent, à la haine et à la guerre atroce. Dans la guerre, on tue. La possédée est sans repentir, aujourd'hui. Elle est à son démon, corps et âme; elle s'en fait gloire. Celle que le monde, un jour, a nommée Caseria, est une femme qui se dispute avec son mari, rien de plus.

En prison, elle ne pleure pas. Elle a les joues en feu, la peau sèche, le front de métal. Elle accuse, elle accuse toujours. Pour le reste, elle nie. Elle a la manie de la persécution; mais c'est elle qui persécute. Elle ne voit partout que menteurs et mensonges. Elle seule est vraie, et n'a jamais menti. Elle jouit encore d'occuper la ville et le monde; elle fait du bruit avec délices. Elle rappelle les traits enflammés de la Brinvilliers, dans le crayon de Lebrun. Ce

n'est pas à dire qu'elle soit un monstre, dans l'ordre des prodiges, ni dans l'autre. Tout au contraire, qu'elle est une femme comme il y en a tant, comme la vie présente les forme et les cultive; mais elle a pu donner sa mesure, ce qui n'est pas permis à toutes. Enfin, elle a osé.

Où il faudrait des exorcistes, il n'y a plus que des magistrats penauds et des médecins à formules. Le siècle manque de prières. Il n'y a que les prières pour chasser le démon, qui a élu domicile dans les cendres et le vide des âmes.

YVES SCANTREL.





La Vie littéraire

La Grèce du soleil et des paysages, par Louis Bertrand (Fasquelle, éditeur). — *Les Paradis de l'Amérique centrale*, par Maurice de Waleffe (Fasquelle, éditeur). — *Paradis passionnés*, par Gabriel Faure (Sansot, éditeur). — *Le Ruwenzori*, par le duc des Abruzzes (Plon, éditeur). — *Une croisière dans la mer de Behring*, par Paul Niedieck (Plon, éditeur). — *L'art de la Prose*, par Gustave Lanson (Edition des *Annales*). — *Le général Duphot*, par Georges Boulot (*Plon, éditeur*).

Et l'on dit que nous n'aimons pas les voyages. On le dit, mais je suppose qu'on n'en croit rien. Les livres de voyages se succèdent dans notre littérature contemporaine et dans toutes les littératures contemporaines. Heureusement ils ne se ressemblent pas toujours. Chaque voyageur a ses manières de voir et de ne pas voir, de prendre la vérité pour l'erreur et l'erreur pour la vérité. Nous avons les Christophe Colomb qui se persuadent qu'il reste encore quelques parties du monde à découvrir rapidement et quelques découvertes de contrées inconnues à raconter longuement. Les explorateurs pullulent de nos jours. Est-ce parce qu'on leur avait naguère accordé dans le roman mondain une grande faveur ? Veulent-ils bénéficier dans la vie réelle du prestige attribué aux héros romanesques ? Toujours est-il que les explorateurs sont innombrables, de toutes conditions et de tous pays. Et ils ne manquent jamais de se montrer intrépides, minutieux et bavards. Je ne veux pas médire des explorateurs et je me tiens pour certain que par leurs expéditions ils enrichissent véritablement nos connaissances du globe terrestre. Mais dans la littérature

ils apparaissent uniquement comme des Tartarins. La plupart du temps leurs récits sont dépourvus de toute vertu littéraire; et la plupart du temps une puérile vanité les anime.

Il y a des choses que le vulgaire — dont je suis, — ne comprendra jamais : qu'est-ce que fait un prince dans un voyage d'exploration auquel il donne son nom ? Il me paraît ne rien faire du tout. Il est le chef, alors il suit. Toutes les autres travaillent. Nous avons beaucoup entendu parler de son altesse royale le prince Amédée de Savoie, plus connu sous le nom de duc des Abruzzes. Et il ne nous est pas permis d'ignorer que son Altesse Royale est le grand explorateur de la Maison de Savoie. Dans cette noble maison, c'est lui qui est chargé de figurer l'héroïsme moderne et le goût des expéditions lointaines, pacifiques et utiles. A ce titre il est allé en Afrique et il en est même bien revenu. Il a recueilli de ses voyages une grande gloire. Qu'y-a-t-il fait ? Rien du tout. Il a donné du panache, si l'on peut dire, à l'expédition. Il aurait pû demeurer pendant tout le temps de sa durée dans quelque port agréable et discret, rien n'eût été changé à l'expédition elle-même et ses résultats n'auraient point été modifiés. Toutefois, il prête de la grandiloquence au récit de l'expédition : à cause de lui on dédie le livre qu'il signe à la reine-mère d'Italie. Et l'on trouve la formule pompeuse qui convient : « A Sa Majesté la reine-mère Marguerite de Savoie est respectueusement dédié ce livre où se trouve racontée l'expédition entreprise sous sa bannière et animée par sa devise inspiratrice : *Ardisci e spera.* » D'où il faut conclure que si la reine Marguerite de Savoie n'avait pas eu cette devise inspiratrice pour animer l'expédition, l'expédition n'aurait probablement pas réussi. Bref, le glorieux duc des Abruzzes et ses obscurs compagnons de voyage sont partis pour l'Afrique centrale. Et le titre de l'ouvrage qu'ils en ont rapporté est celui-ci : « *Le Ruwenzori. Voyage d'exploration et premières ascensions des plus hautes cimes de la chaîne neigeuse située entre les grands lacs équatoriaux de l'Afrique centrale* ».

L'ouvrage n'a pas été écrit par le duc des Abruzzes. Il a été écrit par le Dr Filippo de Filippi; mais ce sympathique docteur n'a même pas fait partie de l'expédition. Le volume est traduit en français très élégamment par Alfred Poizat, l'auteur d'*Electre* et de *Saül*. Alfred Poizat non plus n'a pas fait partie de l'expédition. Il y a lieu de se demander si le duc des Abruzzes, lui, en a fait partie... Néanmoins le duc des Abruzzes est un excellent explorateur pour dames, et vous voyez ainsi que les relations de voyage servent à quelque chose.

D'autres explorateurs semblent n'avoir fait des explorations que pour avoir des occasions de se faire photographier dans tous les costumes et devant des paysages variés. M. Paul Niedieck a fait des

croisières dans la mer de Behring et les a racontées uniquement pour cela. On ne peut douter qu'il ne soit allé lui-même dans les alentours de la mer de Behring que pour dire en plastronnant : « J'étais là, telle chose m'advint ! » et pour publier ses propres photographies où il prend comme dans son récit les poses les plus avantageuses. Il a tué un renne, il a tué un ours, il a tué un élan, il est très content et son âme naïve s'épanche...

De telles narrations, si scientifiques que vous les puissiez supposer, peuvent appartenir à la littérature. L'explorateur vit avec ardeur et raconte avec sincérité sa vie. Même lorsqu'il recueille des observations météorologiques ou lorsqu'il rassemble des documents botaniques, il y a là une personnalité qui s'exprime. Et puis le mouvement aventureux vers des régions ignorées se communique au récit lui-même, et ce récit ne saurait être entièrement nu et froid, il ne peut pas se dépouiller de toute émotion. Aussi bien, des explorateurs ont-ils laissé des récits de voyage qui par leur vivacité, leur rapidité, leur simplicité sont de belles œuvres littéraires. Que peut faire le scribe qui raconte une expédition à laquelle il n'a point participé ? Rien de vigoureux sans doute, rien de vivant intensément, mais le sympathique docteur Filippo de Filippi, scribe sédentaire de S. A. R. duc des Abruzzes allèguera sans doute que n'ayant point visité les régions qu'il devait décrire il était d'autant moins gêné pour faire œuvre d'artiste et il rappellera que Théophile Gautier écrivit — du moins on le prétend — le récit de son voyage en Orient avant que d'y aller.

En fait, les explorateurs des régions qui sont inconnues et dignes de l'être, et les explorateurs des régions trop connues qui se flattent de renouveler la notion que nous en avons se ressemblent : ils n'ont besoin d'y aller ni les uns ni les autres. Les explorateurs géographes nous disent ce qu'ils veulent. Les voyageurs artistes ont compris qu'ils devaient prendre toutes sortes de précautions pour nous inspirer confiance. Ils se préoccupent à chaque page de nous démontrer qu'ils ont vu et bien vu les pays qu'ils décrivent. Par conséquent, ils se montrent toujours eux-mêmes. Et souvent leur silhouette dissimule le paysage. On verrait beaucoup mieux la montagne s'ils évitaient de se mettre devant. Mais, quant à eux, ils se dégagent des pays qu'ils regardent, pour les mieux voir. Ils ne se dégagent pas d'eux-mêmes et ils ont toujours l'air de se contempler un peu. Ils ne se dégagent pas non plus de leur temps. Mais ils rejettent délibérément le passé. Ils ne veulent pas que l'antiquité gêne et dénature leur vision du présent. Ils sont des voyageurs très modernes. Ils veulent être des voyageurs très sincères. Ils tiennent à emporter la conviction de leurs lecteurs. Ils lui donnent la vérité, la vérité sans mirages, la vérité vraie.

Louis Bertrand, à son tour, est allé visiter la Grèce, la Grèce du soleil et des paysages. Si un écrivain était désigné pour exprimer les impressions que lui font éprouver le soleil et les paysages, c'étiat bien lui. Tous les romans de Louis Bertrand, excellemment méridionaux de sujet, de décor, de clarté, de couleur, de mouvement, d'abondance, de désordre et d'animation, sont de ceux dans lesquels la nature extérieure se mêle intimement à la vie des personnages. En Grèce, Louis Bertrand devait être comme chez lui. Il était si bien chez lui qu'il en a ôté tout le prestige tant de fois séculaire des ruines et de la civilisation. Il a voulu voir la Grèce telle qu'elle est. Il s'est mis en face de la nature, il l'a bien regardée et il lui a dit : à nous deux !

Louis Bertrand affirme qu'il est on ne peut plus classique et il a écrit des préfaces pour le prouver. Il ne me déplait pas que ce classique détruise allègrement tous les éléments traditionnels de la beauté classique. Partout où il passe il ne reste plus rien, rien que la rude et souvent médiocre réalité.

Louis Bertrand a constamment dessein de nous montrer l'écart prodigieux qu'il y a en Grèce entre la réalité et le mirage dont elle s'enveloppe. Cet artiste a l'esprit critique, l'esprit critique impitoyable qui chasse toutes les illusions. D'un mot voici la Grèce : « Je suis dans une de nos sous-préfetcures du Nord, sur les rives de la Deûle ou de la Scarpe. Pour en avoir le cœur net, je parcours la ville. Elle ressemble à toutes celles du royaume : il s'y trouve comme ailleurs, — une *platia* — esplanade rectangulaire qui s'intitule invariablement Place de la Constitution, des cafés en grand nombre et beaucoup de pharmacies. Telle est la Grèce d'aujourd'hui : un pays neuf, aux bourgades improvisées, d'une platitude utilitaire qui rappelle les colonies de l'Amérique. Et sous cette banalité, des ruines souvent médiocres, des souvenirs admirables mais profondément enfouis dans le passé et qu'il n'est pas toujours aisé de faire revivre. »

Quelle est donc cette ville qui inspire à Louis Bertrand ces réflexions générales — et définitives — sur la Grèce? C'est Calchis ! O déception! ô douleur !

Mais tout participe en Grèce de cette petitesse : « Je descends en gare de Chalcis. Une vieille voiture de place très fatiguée m'accueille sur ses coussins et toute de suite nous franchissons l'Euripe ,— cet Euripe qui m'apparaissait si terrible à travers les alexandrins de Racine! Je m'imaginais un vrai détroit, un bras de mer écumeuse, sans cesse hérissée de vagues méchantes ! Et voici que je le franchis en dix tours de roue ! L'Euripe est un simple goulet, pas plus large qu'un de nos canaux et enjambé par un pont mobile en tôle fort proprement vernie. A l'entrée, il y a une guinguette — *Le Café des Brises* — où déjà les

flâneurs sont attablés et sur l'autre bord des majuscules murales signalent un hôtel. »

Des majuscules murales qui signalent un hôtel ; je me hâte de proclamer que Louis Bertrand écrit rarement de la sorte. Et il ne manque pas de préciser loyalement ce qui ennoblit cette vulgarité pénible. Le contraste de la Grèce est là tout entier : « Quand on arrive d'Athènes et qu'on est sorti des rampes et des gorges boisées du Parnès, on tombe tout à coup dans la monotonie d'une grande plaine agricole. Tanagra, où le train s'arrête un instant, m'évoque nos villages lorrains avec leurs grosses maisons carrées, percées d'une porte de grange, et leurs toits en tuiles rouges. On dirait la Woëvre à l'époque où les blés sont coupés. Mais sur ces mornes étendues de glèbes, sur cette contrée un peu matérielle dans sa fécondité, il y a une splendeur inconnue chez nous : celle du soleil et des hautes montagnes toutes nues dans la lumière... »

Maurice Barrès déjà lorsqu'il faisait son *voyave à Sparte* pensait à la Woëvre. C'est d'ailleurs une habitude chez nous ; il n'y a pas de Gascon, d'Auvergnat, de Normand en voyage qui ne murmure en apercevant une rivière : « On dirait la Woëvre !... » La Woëvre est de toutes les provinces françaises.

Louis Bertrand pense à la Woëvre. Dieu merci, il pense aussi aux voyageurs qui jugèrent que la Grèce était belle et dans leurs descriptions rendirent la magnificence de la Grèce plus éblouissante encore par la magnificence de leur style. Louis Bertrand ne considère pas comme un événement négligeable qu'il ait fait une promenade le long de l'Eurotas cent ans, jour pour jour, après que Chateaubriand eût fait la même promenade... Il proclame l'art admirable avec lequel Chateaubriand dépeignit la Grèce. Peut-être exagère-t-il lorsqu'il prétend que Chateaubriand était plus disposé à comprendre Sparte que Lacédémone. « L'homme du Nord qu'était Chateaubriand, dit-il, l'enfant rêveur élevé au château de Combourg trouvait peut-être dans la plaine alors désolée de la Laconie, devant la chaîne grandiose et romantique du Taygète, un spectacle plus en harmonie avec sa sensibilité et ses instincts d'artiste que sur les hauteurs de l'Acropole devant l'Attique lumineuse, riante et sèche. » Alors, Louis Bertrand nous expliquera-t-il pourquoi l'œuvre de Chateaubriand contient tant de paysages éclatants, de paysages étincelants, de paysages qui n'évoquent point du tout l'enfant rêveur élevé au château de Combourg. M. Gustave Lanson, qui juge le style de Chateaubriand avec une si juste pénétration dans son nouvel ouvrage : *L'art de la Prose*, a très bien montré que Chateaubriand est essentiellement paysagiste. Il écrit : « En lui Chateaubriand trouve pourtant quelque chose qui n'est pas lui, une représentation du monde extérieur ; et

traduisant toutes les sensations de son œil comme il traduirait les sensations de son cœur, il a écrit les plus belles pages de son œuvre... Il jouissait par les yeux, il avait cette sensibilité du peintre qui perçoit des beautés invisibles à la foule dans le dessin d'un attitude ou d'un mouvement, dans les transparences ou les brumes de l'air, dans l'harmonie des tons et des lignes d'un paysage immobile ou d'une foule grouillante. » Louis Bertrand prétend que d'habitude on refuse à Chateaubriand la vérité de la vision parce qu'il a la magnificence du style. Erreur. On a souvent remarqué et M. Gustave Lanson — ce qui ne nous surprend pas — l'a remarqué avec plus de précision que personne, que Chateaubriand a devant la nature cette espèce d'ivresse qui fait la peinture chaude sans altérer la lucide précision de l'œil. C'est ainsi que les couleurs de ses peintures pour être ardentes n'en sont pas moins exactes, vraies, M. Gustave Lanson ne serait pas éloigné de vanter Chateaubriand surtout pour le réalisme prodigieux de ses descriptions. Leur réalisme fait leur variété. Chateaubriand a su rendre avec le même bonheur, le sublime de la forêt américaine, la grâce nette des montagnes grecques, la grandeur du cirque romain, le tohu-bohu bariolé du campement oriental, les ciels bas et brumeux de la Germanie et les riants soleils d'Italie, les architectures exquises et les vierges solitudes, et M. Gustave Lanson le dit sans détour, toutes les formes les plus diverses que la nature et l'homme ont offertes à ses yeux... M. Louis Bertrand osera-t-il reconnaître à travers toutes ces peintures l'enfant rêveur du château de Combourg ? C'est singulièrement diminuer Chateaubriand que de vouloir, ayant relu l'*Itinéraire de Paris à Jérusalem*, tout expliquer par sa naissance bretonne sous un ciel bas. C'est même le dénaturer. Et, en vérité, j'ai peine à croire que Louis Bertrand lui-même, soit lorrain. A lire *Le sang des Races*, *Pepète le Bien Aimé*, *Le Rival de Don Juan*, *La Cina*, *L'Invasion*, je m'étais toujours persuadé que Louis Bertrand était Marseillais. Qu'il cherche bien ! Il doit avoir un ancêtre de Marseille. Et pourquoi Chateaubriand n'aurait-il pas lui aussi, un Marseillais parmi ses ancêtres ?

Du moins, si Louis Bertrand explique Chateaubriand à sa manière qui n'est pas la bonne manière, il a bien fait en suivant les rives de l'Eurotas, le 18 août 1906, de se rappeler que, un siècle auparavant, Chateaubriand avait pris soin de lui tracer la route. Louis Bertrand, voyageur et peintre paysagiste, est en effet un disciple de Chateaubriand. Il sait mettre de la magnificence dans son style, et il sait voir avec vérité. Mais Chateaubriand avait une sorte de réalisme esthétique que nous ne pouvons pas contester. Les temps sont changés. Et aujourd'hui un disciple même de Chateaubriand ne se contente pas du réalisme esthétique : il lui faut le réalisme documentaire, il lui

fait le détail pittoresque des attitudes ou des mœurs. Il ne peut pas séparer les hommes des paysages dans lequel ils se meuvent. Et bientôt les hommes prennent plus d'importance que le paysage. Que la nature est donc belle sur Calchis! Mais des Arméniens, des commerçants de Smyrne ou d'Alexandrie, des Grecs bigarrés y fréquentent un casino bourgeois. Le grand soleil éclaire sans répugnance cette horreur. Puisque le soleil s'en accommode, faisons comme lui. Et voyons les choses telles qu'elles sont... L'ouvrage de Louis Bertrand, où se révèle une fois de plus un écrivain chaleureux, vaut surtout par sa franchise aisée et riante... A-t-il été entraîné d'abord par le désir paradoxal de supprimer de la Grèce moderne toutes les ruines vivantes et tous les souvenirs vivants aussi de la Grèce antique ? Possible. Mais surtout il a tenu à ne pas nous rendre dupes et à ne pas être dupe.

*
* *

Cette volonté systématique de n'être ni dupeur ni dupe paraît à toutes les pages du livre de Maurice de Waleffe, ironiquement intitulé. *Les Paradis de l'Amérique centrale*. Tout ce qui reluit n'est pas or. Tout ce qui est très éloigné n'est pas nécessairement très beau. Maurice de Waleffe le dit et le prouve.

Maurice de Waleffe est bien le voyageur moderne. Il a une aptitude merveilleuse à s'intéresser à tout. Il visite, au pas de course, les Antilles anglaises et le Vénézuéla, Panama, Costa-Rica, La Jamaïque Cuba, le Mexique. Il regarde la belle nature. Il sait être émerveillé comme il convient par la forêt fastueuse de Costa-Rica. Mais il sait apercevoir non loin, le moustique des fièvres paludéennes. Au surplus, il ne tolère pas qu'on l'abuse. Il a la loyauté de nous avouer que l'île de Cuba est complètement privée de pittoresque : « M. Paul Adam, qui traversa l'île quand il fut à l'Exposition de Saint-Louis, écrit avoir vu par les glaces du train « défiler le plus magnifique rêve d'un Eden miraculeusement apparu ». Quelle Eve fit voir à cet Adam un Eden, la où ne s'étale que la monotone perspective de champs de tabac ? » M. Paul Adam est de ces voyageurs pour qui des topinambours ne seront jamais des topinambours, mais des plantes rares. M. Maurice de Waleffe, au contraire, sait discerner les plants de tabac ?... Il regarde la belle nature, et il est habile à en comprendre plutôt, si je ne me trompe, qu'à en sentir le charme. Mais il est également sociologue. Il a des idées définitives sur la lutte des Américains du Nord contre les Américains du Sud, sur les innombrables révolutions vénézuéliennes, sur l'abrutissement des Mexicains par le

clergé catholique, sur la civilisation des nègres. Et il aime autant étudier toutes ces choses-là que regarder la nature. Entre les spectacles et les idées, il n'a pas de préférence. Tout l'intéresse. Il excelle aussi à discuter de la valeur d'une armée ou de la solidité d'une flotte, ou des chances qu'ont les Américains de terminer bientôt le canal de Panama. Les mille et une manifestations de l'activité humaine séduisent cet Européen beaucoup plus que les tableaux de la nature équatoriale inconnue à l'Europe.

Il est l'homme qui ne s'étonne pas. Quand il inspecte un pays tout en passant, il le connaît aussitôt et pourrait conter facilement son passé, son présent, son avenir. Quand il sait le nombre des matelots du navire, et celui de ses traversées, son tonnage, la force de ses machines, et le prix du charbon aux escales, il sait instantanément l'âge du capitaine. Il n'a même pas besoin d'entrer dans un pays pour le connaître : il s'arrête devant le port et immédiatement il devine le pays tout entier. Maurice de Waleffe s'est embarqué pour le Vénézuéla. Il a causé dans un hôtel de la Trinidad avec quelques Vénézuéliens exilés. Il est parti. Mais son bateau fut arrêté devant la Guayra, le port de Caracas. Maurice de Waleffe n'a pas hésité un moment. Tout de suite, il a écrit sur le Vénézuéla, sur sa politique, sur la situation du président Castro des choses définitives... Il les a écrites avec une bonne humeur extrême. Lisez-les et je vous défie de n'être pas convaincu.

Ne croyez point que je raille ; Maurice de Waleffe semble avoir une clairvoyance extraordinaire. Quoi qu'il dise, il donne l'impression de la vérité. C'est qu'il n'a point d'enthousiasme et son esprit critique ne l'abandonne jamais. On peut dire : esprit critique. On doit dire : esprit sceptique. Maurice de Waleffe est toujours disposé à sourire. En même temps qu'il donne clairement des renseignements précis, et qu'il observe minutieusement — quoique en toute hâte — les réalités caractéristiques, il se demande où est la vérité ? Qu'est-ce que la vérité ? La vérité existe-t-elle ? Il se moque agréablement des erreurs de Christophe Colomb qui ont été si utiles aux progrès de la vérité. Christophe Colomb est le seul homme du monde qui n'ait jamais su qu'il avait découvert un nouveau continent. Christophe Colomb affirmait que l'île de Cuba est plus grande que toute l'Espagne et à l'aide de la Bible, il prouvait qu'elle ne saurait être que le Paradis terrestre décrit dans la Genèse... Christophe Colomb... « C'était un grand homme, dit Maurice de Waleffe, mais il ne cessait de commettre des erreurs énormes que pour professer des opinions révoltantes. Cet exemple me donne du courage et je marcherai avec confiance sur ses traces. » Le voyage de Maurice de Waleffe aura sans doute

moins de conséquences pour l'humanité que le voyage de Christophe Colomb. Mais aussi Maurice de Waleffe commet-il des erreurs moins importantes ! Il affirme volontiers, mais il affirme d'un tel ton qu'il vous laisse la liberté de ne pas croire. Où est la vérité ? Qu'est-ce que la vérité ? La vérité existe-t-elle ?

Scepticisme séduisant, puisqu'il sert, somme toute, une curiosité toujours vive ! Maurice de Waleffe est à la fois très aventureux et très prudent. Il est la raison même. Mais il est la raison pleine d'amabilité. Il conte ses voyages d'une façon si gracieusement avenante ! Son livre est charmant, limpide, alerte, spirituel, pimpant et grave. Il est la conversation extrêmement divertissante, d'un homme d'esprit qui a des clartés de tout, qui n'en est pas plus fier pour cela, et qui juge avec un optimisme d'ailleurs désabusé, les choses et les hommes...

*
* *

Maurice de Waleffe ne se livre pas à la nature. Gabriel Faure se fond en elle. Il regarde un pays, et il est ensorcelé. N'importe quel paysage ! Gabriel Faure est sensible à l'Italie comme à la Bretagne. Gabriel Faure est un poète.

Il s'asservit aux choses. Il s'asservit délibérément à elles. Il professe même que l'esclavage de l'homme par rapport à la nature est inévitable, nécessaire, naturel. Gabriel Faure nous mène au pays de Tristan. Le soleil tombe dans la mer au crépuscule. Deux amoureux contemplent cette illumination d'une heure. Gabriel Faure s'exalte. Il compare l'océan à un gigantesque brasier d'acier en fusion. Il se croit transporté sur les rives ignorées d'une mer tropicale, parmi des îles d'améthyste et d'émeraude, dans un de ces archipels de feu que les marins racontent avoir aperçus parfois par les nuits pleines de lune, dans un halo fugitif. Quelle singulière puissance de vibration au spectacle de la nature ! Mais ses héros vibrent plus puissamment encore. Ils s'absorbent dans la nature. Ils subissent irrésistiblement son action : « Hélène et Maurice tressaillirent longuement et se sentirent rougir. Une sorte d'embrasement pareil à celui de la mer s'empara d'eux, et ils s'éloignèrent l'un de l'autre presque étourdis. » Ce n'est point là une exaltation particulière et exceptionnelle d'êtres dont la nature à développé la fièvre intérieure. Il est entendu que les hommes sont façonnés par la nature elle-même. Et voici ce qui se passe sur les rivages bretons : « On se sent le jouet de forces mystérieuses et inconnues. On perd toute concience de sa personnalité et de sa volonté. Il semble que la fatalité soit la seule maîtresse des hommes. C'est là seulement que l'on peut se faire une idée de l'âme

bretonne. Au sein de cette âpre et rude nature, les événements prennent un caractère fatal. L'amour et la mort surtout y paraissent toujours voulus par quelque inexorable divinité. L'homme se sent balloté au gré des mobiles destins comme une barque au caprice des vagues inconstantes. » Le décor change : l'impression, et si je peux dire, la doctrine de Gabriel Faure demeurent identiques. Il visite un petit cimetière sous le ciel italien, dans la luxuriance du sol : « Nulle part comme dans ce cimetière, entre ces images du néant et cette exubérance de la nature, je n'avais senti plus vivement combien sont voisines la mort et la vie. » Et il est obsédé par cette pensée qu'un simple spectacle de la nature a fait entrer en lui, a fait partie intégrante de lui-même. Ainsi la nature l'opprime. Mais il bénit son martyre. Son servage lui semble délicieux. Il suit le conseil de Renan : il veut se borner à ouvrir son âme aux douces impressions des choses. Il l'ouvre avec l'allégresse, avec fougue. Il rappelle le chant de Mme de Noailles :

Nature au cœur profond sur qui les cieux reposent,
Nul n'aura comme moi si chaudement aimé
La lumière des jours et la douceur des choses,
L'eau luisante et la terre où la vie a germé.

La forêt, les étangs et les plaines fécondes
Ont plus touché mes yeux que les regards humains
Je me suis appuyée à la beauté du monde
Et j'ai tenu l'odeur des saisons dans mes mains.

Cependant l'auteur des *Paysages passionnés* n'a point cette véhémence tumultueuse et désordonnée. Il a bien voulu « montrer à quel point un paysage voluptueux peut exalter les sensualités diverses d'êtres ardents et passionnés. » Mais en vain son esprit et son âme sont-ils comme subjugués par le paysage ; artiste, il reste libre, toujours libre, entièrement maître de lui : et son style est d'une harmonie scrupuleuse. Sa phrase a de l'élégance, de l'ampleur, du nombre. Elle tend à garder la sérénité classique dans le mouvement romantique. Gabriel Faure est comparable à Maurice Barrès pour sa sensibilité. Ecrivain, il fait songer encore à Barrès, mais il a une discipline qui lui est propre et qui constitue dans la génération nouvelle, parmi les romanciers qui sont des poètes, sa précieuse originalité.

*
* *

Le général Duphot a eu la chance de mourir jeune et de donner son nom estimé à une des rues les plus fréquentées de Paris. S'il

avait vécu davantage, il aurait peut-être perdu la bataille d'Austerlitz et peut-être que la rue Duphot serait quelque ruelle obscure de Ménilmontant ou de Montsouris. Et voici que cet heureux jeune homme, par un bonheur suprême, obtient de M. Georges Boulot, un de ses arrière-neveux, la plus ferme et la plus élégante des biographies. C'est là un joli petit mausolée. Georges Boulot est un biographe pieux. *Manibus date lilia plenis...* M. Georges Boulot jette avec modération des fleurs discrètes et durables. Pour louer le sage Duphot, ne suffit-il pas de raconter sa vie !

En réalité, nous avons l'obligeance de nous souvenir de Duphot uniquement parce qu'il dut épouser la sœur de Mme Joseph Bonaparte, Désirée Clary. Duphot mourut à la veille du mariage. Désirée Clary fut inconsolable pendant huit jours et puis elle épousa Bernadotte. C'est ainsi que Duphot fournit sans le savoir une reine française à la Suède. Mais sa mort prématurée fut utile d'une autre manière. Elle autorisa l'armée française à expulser de Rome le pape et à y proclamer la République. En effet, Duphot fut tué le 28 décembre 1797, dans la rue, par les soldats pontificaux. Une émeute avait éclaté. Les révolutionnaires prétendaient renverser le pape. Et Duphot se trouvait à leur tête comme par hasard. Napoléon aurait sans aucun doute tiré parti de la vie de Duphot. Le Directoire tira parti de sa mort. Dans les temps héroïques on ne laisse rien perdre.

Au surplus, Duphot, aujourd'hui encore, demeure pittoresque par sa vertu. Napoléon, à Sainte-Hélène, déclara sentencieusement : « Duphot était la vertu même ». Duphot avait d'abord toutes les vertus militaires : mais les généraux français n'ont jamais manqué de celles-ci. L'originalité de Duphot était de posséder en outre toutes les vertus civiles. Un Périgourdin qui l'avait admiré, cependant qu'il commandait une brigade à Périgueux, disait avec pompe : « Il savait allier les vertus sociales aux vertus guerrières et, après avoir admiré le héros, il fallait chérir le citoyen. Ami des arts, des muses et des lettres, il eur consacrait tous les moments que n'exigeaient pas ses fonctions, et l'on vit briller dans sa main avec un égal succès l'épée de la victoire et la plume d'Anacréon. » Que cela est donc bien dit !

Mais vous voyez que nos grands généraux n'étaient pas nécessairement des soudards grossiers et des brutes épiques. La foule a du penchant à croire que la jeune troupe des héros guerriers de la Révolution étaient composée de barbares pleins d'ardeur, mais de culture médiocre ! Eh ! prenez garde, en ce temps-là on pouvait être républicain, soldat et savoir le français. Duphot savait le français et ne s'en cachait pas. Il écrivait des vers, tout comme le grand Carnot et tant d'autres. Nous ne connaissons plus que ceux-ci, improvisés en l'honneur de Hoche qui venait de mourir, ceux-ci que Duphot récita lui-

même devant le front des troupes, au cours de la fête funèbre célébrée à Vérone le 3 novembre1797 :

Ralentissez vos pas, invincibles guerriers ;
Baissez avec respect la pointe de vos armes ;
Couvrez de crêpes vos lauriers ;
Hoche n'est plus ; laissez couler vos larmes.
Et toi dont les rayons bienfaisants et pompeux
Donnent la vie et la lumière au monde,
Soleil, obscurcis-toi... le sombre convient mieux
A notre tristesse profonde.
Que le silence règne autour de ce cercueil
Que la douleur seule y respire
Quand un héros français expire
La nature doit être en deuil.

Avouons que pour des vers de général !.., Mais ce général avait vingt-huit ans et il était lettré. Fils d'un maître maçon de Lyon, il avait obtenu une bourse et fait d'excellentes études au collège des Oratoriens de Juilly. Il ne devint d'ailleurs soldat que par occasion. Il s'engagea à seize ans pour rejoindre à l'armée un ami très cher. La vocation explique bien des choses, mais il en est d'autres qu'elle n'explique guère.

Bref, Duphot se montra, dans sa courte vie, un homme brave et un brave garçon. Il avait une belle intelligence, un grand cœur, une âme d'élite. On trouve en lui les éléments du bon héros français. Son biographe, M. Georges Boulot, par la mesure, le tact du livre clair, bien ordonné, enrichi de documents inédits qu'il consacre à son grand-oncle, nous le fait aimer davantage. Ayant lu ce livre, nous évoquerons plus souvent le gracieux et grave fiancé de Désirée Clary lorsque nous passerons rue Duphot.

J. Ernest-Charles.





La Vie théâtrale

Comédie-Française. — *Le Foyer*, pièce en trois actes, de MM. Octave Mirbeau et Thadée Natanson.

La querelle du *Foyer* offrait aux polémiques un terrain ferme et de franches positions. Aujourd'hui, voici l'œuvre elle-même. Elle n'a pas toute l'autorité, ni la force intimidante que nous souhaitions. Faute d'un de ces préjugés sociaux qui lui suscitèrent, avant qu'elle n'apparût, autant de détracteurs immodérés que des féroces partisans, la critique l'envisage avec hésitation, avec une sorte de malaise dont nous allons tâcher d'élucider les causes.

« Pièce théorique », déclarait à propos du *Foyer*, M. Natanson : « Nous avons voulu dévoiler les abus de la fausse philanthropie et plaider en faveur de la justice contre l'hypocrite charité »... Déjà, avec *Les Bienfaiteurs*, M. Brieux s'était mis en tête de protester contre « l'humiliation de la charité ». Cette posture philosophique des auteurs n'est donc pas assez neuve pour qu'on accepte d'y voir l'essentiel de leur comédie. Et, grâce au ciel, si ce n'est quelques phrases du jeune d'Auberval au premier acte, nous ne découvrirons dans *Le Foyer* aucune trace de plaidoyer, ni le moindre raisonneur. *Le Foyer* n'est pas une pièce à thèse.

D'autre part, MM. Mirbeau et Natanson se sont assez défendus

d'avoir dessiné des portraits pour qu'il faille écarter de leur ouvrage toute intention de satire personnelle.

C'est donc d'une peinture désintéressée, d'un tableau de mœurs qu'il s'agit ici... Il existe, dans ce genre, deux manières. L'une, qui est plutôt anecdotique et pittoresque, procède par petites touches et tient de l'imagerie ; elle s'applique surtout à la description d'un milieu, d'une collectivité ; elle crée des atmosphères ; elle indique la multiplicité des traits communs et des rapports, note les attitudes, les mouvements, les travers et les ridicules sociaux ; elle trace des silhouettes et façonne des types, définissant les individus, pour ainsi dire, en fonction des mœurs, sans se soucier de les approfondir.

Dans la seconde manière, qui est plutôt psychologique, les mœurs se manifestent à travers les caractères qu'elles modèlent et qui les expriment. Ceux-ci, doués d'une riche complexité, occupent le centre du drame, d'où ils rayonnent. Ils subordonnent à leur développement tous les faits extérieurs.

J'imagine que M. Mirbeau, surtout amusé par la contorsion de la vie et les accidents de la contenance humaine, séduit par les brisures du dessin et par ses raccourcis, avait conçu sa pièce selon la première manière. Ce qui habitait l'imagination de l'auteur c'était une douzaine de physionomies sommaires : l'échine souple et le mince profil de l'abbé Laroze, la mine poussiéreuse de Célestin Lerible, Mlle Rambert, matrone équivoque, le troupeau des dames quêteuses, l'arriviste Ludovic Belair, Arnaud Tripier, avec son teint jaune et son accent méridional, — et à côté d'eux, parmi eux, silhouettes aux plus amples proportions, mais silhouettes comme eux, en rapport plus étroit avec l'action dramatique mais non plus riches de traits psychologiques : Armand Biron, le baron et la baronne J.-G. Courtin. Sur ces personnages modelés d'un pouce rapide, mimés avec une souplesse verveuse, entrechoqués les uns aux autres, quelques mots s'appliquent qui suffisent à les définir, c'est-à-dire à les limiter, en les emprisonnant dans une de ces formules nettement frappées auxquelles M. Mirbeau, maître satiriste, excelle.

Avec l'entrée de Ludovic Belair à la scène VI, l'élément extérieur, descriptif, s'installait dans *Le Foyer*, vers le milieu du premier acte et s'y maintenait jusqu'à la fin. Il occupait sept scènes du troisième acte, deux ou trois du quatrième. Le second acte, qui se passait dans les locaux du *Foyer*, lui était tout entier consacré. Ce devait être le plus mouvementé, le plus piquant, le plus scabreux.

Et voici que des conseils, ou des critiques, ou simplement leurs propres scrupules induisent MM. Mirbeau et Natanson à resserrer la forme de leur drame, à lui donner une allure plus classique. Il faut



M. Alfred Capus



M. Octave Mirbeau.

les en louer si c'est une refonte totale qu'ils entreprennent. Mais ils suppriment purement et simplement le second acte. Qu'est-ce à dire ? Sinon qu'en modifiant les proportions de l'ouvrage ils en altèrent du même coup la signification ou, comme disait Flaubert, la visée... L'élément social, pittoresque, se restreignant selon la volonté des auteurs, laisse plus d'importance à l'élément individuel, psychologique. Les plans se déséquilibrent. L'échelle des figures est bouleversée. L'intérêt va devenir plus intime : il se concentrera désormais sur Armand Biron, sur Thérèse Courtin, principalement sur le baron Courtin. Or, celui-ci n'est pas de taille à assumer la responsabilité du drame, à en soutenir le développement psychologique. Il n'a pas été conçu comme un personnage central, mais comme un personnage épisodique.

Le drame ne se noue que vers la fin du second acte. Toutes les scènes qui le précèdent, et qui devraient y confluer, ne sont que des épisodes. Elles forment, en soi, de petites peintures isolées, des vignettes dont on apprécie la justesse ou la fantaisie sans percevoir la nécessité qui les rattache au motif majeur de la composition. Il y a la scène de Ludovic Belair, la scène de Mlle Rambert et celle des dames quêteuses, la scène de l'abbé Laroze et celle d'Arnaud Tripier. Elles sont, pour ainsi dire, gratuites. Elles amusent, mais déroutent la péripétie ; elles lui apportent des anecdotes plutôt que des faits et lui donnent du mouvement plutôt que de la vie ; enfin, elles ne font pas avancer le drame parce que, mises bout à bout, elles n'ajoutent rien au caractère du baron Courtin.

Les auteurs veulent nous amuser de ce personnage. Sans doute s'en amusent-ils eux-mêmes plus qu'ils ne s'y intéressent. Ils l'observent de loin et le montrent au doigt. De la position qu'ils ont prise, une fois pour toutes, vis-à-vis de lui, ils lui décochent des traits. C'est une cible à laquelle ils tirent.

Courtin est sénateur et académicien. MM. Mirbeau et Natanson ont soutenu jusque devant les tribunaux qu'ils ne sauraient retrancher de leur protagoniste cette double qualité sans dénaturer leur œuvre et lui enlever toute sa portée. Eh bien, je veux supposer qu'ils disaient vrai. Retirez au personnage le bénéfice d'un concept qui appelle après lui, dans l'esprit du spectateur, une série de jugements tout faits, et peut-être l'aurez-vous vidé de toute sa substance. Retranchez de Courtin le sénateur et l'académicien, quel homme reste-t-il ? Il montre imperturbablement sa solennité, son infatuation, sa lourdeur, pédantesque, son inconscience stupide ou brutale. Une scène unique suffisait pour indiquer tout cela. Il y en a dix, vingt. Courtin s'y manifeste dix, vingt fois dans la même attitude, sous la même étiquette : académicien-séna-

teur. Et c'est ainsi que, tout à coup, à la scène XIV du deuxième acte, il va s'engager dans un conflit auquel nous ne sommes nullement préparés et que rien, pour ainsi dire, n'autorise.

A ce moment, des sentiments humains plus forts supplantent l'habitude sociale des états de conscience plus profonds, plus irrésistibles et véritablement dramatiques : la colère, l'effroi, la lâcheté, la douleur avec larmes, font leur apparition. Mais, pour nous émouvoir, ils ne viennent pas d'assez loin. Ils sont placés à la suite d'autres états qui ne les soutenaient pas. Ils se jouent à la surface du personnage. Ils ne sortent pas de lui. La scène, dirait-on, est encore épisodique. Le drame est comme supposé.

Ce que fut le baron Courtin, pendant deux actes, dans des circonstances presque toutes secondaires, vis-à-vis de Belair, de Mlle Rambert, des dames quêteuses, de l'abbé Laroze et d'Arnaud Tripier, voilà qui n'influence en rien ce qu'il sera vis-à-vis de sa femme. Pour que la grande scène avec Thérèse, où il y a d'ailleurs des choses excellentes, fût significative, humaine, tragique, il fallait que nous fussions instruits du passé de ces deux êtres, de leurs rapports intimes, des secrets de leur nature, des complaisances progressives du baron, des étapes de sa déchéance, de ses embarras d'argent, de ses angoisses et de ses luttes, enfin du dégoût, de la terreur que Biron inspire à Thérèse, de son amour pour le petit d'Auberval, etc. Ce drame obscur, qui est l'étoffe même dont les personnages sont faits, nous n'en connaissons rien, ou presque rien.

Les relations de Thérèse Courtin avec Armand Biron tiennent pourtant, dans la pièce, une assez grande place. J'incline même à croire qu'elles en tiennent un peu trop, étant donné que les rapports entre Thérèse et Courtin sont excessivement réduits. Et le drame Thérèse-Biron est très nettement détaché du drame Thérèse-Courtin. Thérèse et Biron se trouvent en présence dès la première scène du premier acte. Celle-ci a paru languissante. A la scène V du deuxième acte, Biron se fait annoncer. On se demande pourquoi Thérèse le reçoit, si c'est pour lui dire qu'elle ne veut pas le voir. On se demande surtout pourquoi les auteurs l'introduisent. La situation n'a pas changé. La même scène se renouvelle entre les deux personnages : « Je vous veux ». — « Laissez-moi tranquille ». — « Je vous aurai ! » Ce conflit intéresse peu. Biron vit sur un seul sentiment. Il n'a pas l'étoffe d'un caractère. Quant à Thérèse, elle reste assez mal définie jusqu'à la fin du dernier acte où dans sa scène avec Courtin, la meilleure de l'ouvrage et la plus immorale, elle laisse enfin transparaître quelques nuances de son tempérament : ses langueurs, ses nervosités, ses appétits, sa profonde dépravation. Les auteurs ont traité ce passage avec beaucoup d'art et

de prudence, en dramaturges consommés, plutôt qu'en psychologues. Il manque à Thérèse je ne sais quel accent, je ne sais qu'elle troublante vertu qu'on est réduit à lui supposer et dont M. de Porto-Riche l'eût certainement douée.

*
* *

Peut-être, à la lecture, trouvera-t-on moins imparfaite cette pièce où j'ai cru voir tant de défauts. Je n'ai fait, pour ma part, que traduire les impressions éprouvées à la représentation. Si les qualités que renferme sans doute *Le Foyer* ne s'y laissaient pas aisément saisir, c'est que la plus grande faiblesse de l'ouvrage git dans sa composition dramatique. La forme, en elle-même, en est pas assez rigoureusement préconçue. D'où une absence presque totale de mise en valeur. Et la matière du drame fût-elle cent fois plus précieuse, cette tare organique n'en serait que plus déplorable. Car les faits ne sont rien, les personnages ne sont rien s'ils n'entrent dans des combinaisons originales. Et les traits d'observation, même les plus authentiques et les plus savoureux, languissent s'ils demeurent épars. Or, ici, la ligne flotte, le rythme est hésitant. Les scènes ne s'enchaînent pas, elles s'ajoutent les unes aux autres. Nulle part le drame ne se résume. Il y a accumulation, superposition de matériaux, et non point information d'une matière soumise à la puissance artistique. L'angle de vision fait défaut où, comme disent les peintres, la « mise en page ».

Je crois que les auteurs du *Foyer* sont victimes d'un culte exagéré du naturel. Ils veulent imiter de trop près l'apparence. Leur dialogue porte la marque de ce souci constant. A force de simplicité, il manque parfois de couleur et de fermeté, il traîne, ajourne la phrase essentielle qui doit être prononcée, pour s'attarder aux mots ordinaires qui peuvent être dits. On dirait que les personnages hésitent à interrompre leur conversation quotidienne pour s'approcher du drame et poser la situation.

*
* *

L'interprétation du *Foyer* est excellente. M. Huguenet, qui débutait sur la scène du Théâtre-Franais, est un acteur un peu superficiel, mais d'une tenue irréprochable et d'une grande autorité. Si je l'ai trouvé légèrement monotone, c'est sans doute que les effets de son personnage ne sont pas très variés. Il a représenté le baron Courtin avec vraisemblance, avec esprit. M. de Féraudy, en Armand Biron, montre à la fois beaucoup de rondeur et de mordant. Et Mme Bartet, qui joue la baronne Thérèse, s'est pliée avec une intelligence remarquable, aux exigences de ce rôle en apparence si peu fait pour elle.

*
* *

THÉATRE DE L'ŒUVRE. — *Les Vieux*, drame en trois actes, de MM. Pierre Rameil et Frédéric Saisset, d'après l'écrivain catalan Ignasi Iglésias.

L'anecdote est extrêmement simple. Tous les vieux ouvriers d'une usine ont été congédiés pour cette inhumaine raison : qu'ils sont des vieux. Jean et Valère se lamentent. Les voilà réduits à la mendicité. Et Augustin ne voudra plus épouser la fille de Jean, Graciette, parce qu'il est épouvanté par l'avenir que réserve la société aux familles des travailleurs. Mais Jean se révolte. Il se sent encore vigoureux et réclame le droit au travail. Avec l'aide de Valère, il organise dans sa maison un meeting de tous les vieux et les invite à se mettre d'accord en vue d'une action commune. Il ne trouve en face de lui qu'égoïsme ou lâcheté : une longue habitude de l'esclavage a détruit chez les uns toute dignité, les autres hochent douteusement la tête quand on leur parle de justice, et ceux qui ont réussi, pendant leur dure existence, à mettre de côté quelques sous, se désintéressent de la question. Jean chasse de chez lui ce dégoûtant bétail. Puis, dans un suprême accès de désespoir et d'indignation, il trépasse sous les yeux de sa femme et de ses enfants.

Le plus grave défaut de la pièce, c'est l'incertitude de sa conduite. L'action trop rapide et comme écourtée, procède par bonds. Les scènes tournent court et ne se trouvent reliées entre elles par aucune nécessité. La mort de Jean ne fournit point de conclusion logique. C'est un accident de mélodrame. A nul moment, enfin, de la péripétie, ce drame ne parvient à se nouer. Nous sommes mis en présence d'un fait pathétique sur lequel on épilogue mais dont on omet de déduire les conséquences. L'une d'elles pouvait être la désunion fatale, malgré leur amour, de Graciette et d'Augustin intimidés par le malheur des vieux, découragés de vivre. Or, ils se séparent au second acte, mais pour se raccommoder au troisième, sans apparence de raison. Les deux ou trois premières scènes de la pièce sont occupées par un certain Xalet, paresseux, joueur et ivrogne, qui est le père d'Augustin et paraît opposé au mariage de celui-ci. On pourrait croire que ce personnage jouera sa partie, qu'il aura une influence sur la suite des événements. Il disparaît et nous n'en entendrons plus parler.

La thèse n'est pas plus solidement développée que le drame n'est équilibré.

L'auteur a des idées généreuses et naïves, et c'est surtout leur naïveté qu'elles accusent chaque fois qu'elles parviennent à se réduire en formules. J'ignore, d'ailleurs, si ces formules, qui donnent à l'œuvre

une allure assez platement tendancieuse, appartiennent à l'original catalan, ou si nous les devons aux adaptateurs. On n'est point, en effet, sans observer en maint endroit, dans *Les Vieux* plusieurs traits disparates, qui sentent la retouche. Cela est d'autant plus fâcheux que le principal mérite de cet ouvrage me paraît résider dans une certaine âpreté sincère et maladroite. Chaque fois qu'il tente de se hausser à l'éloquence il n'atteint que le banal et le convenu. Mais il est original et savoureux tant qu'il demeure à mi-chemin de l'expression, dans une sorte de balbutiement presque farouche. Les personnages semblent avoir peine à tirer d'eux-mêmes les mots amers qui peignent imparfaitement leurs angoisses et leurs misères. Ils cessent de nous toucher quand ils s'expriment, par grandes périodes généralisatrices, dans une langue toute faite qui ne leur appartient pas en propre.

Il y a, dans *Les Vieux*, plusieurs scènes émouvantes. Au premier acte, la conversation entre Ursule et Suzanne, deux femmes d'ouvriers qui s'entretiennent simplement de leur condition présente et de leur avenir, et surtout la scène entre Valère et Jean qui, au retour de la fabrique d'où ils viennent d'être congédiés, chuchotent à l'écart et s'encouragent mutuellement, sans pouvoir s'y résoudre, à confesser à leurs femmes la vérité. Au deuxième acte, la scène où Jean, en remettant à Ursule sa paie de la semaine, lui déclare que ce sera la dernière, qu'on l'a chassé, qu'on lui refuse désormais le travail : Pourquoi ? demande Ursule. — « Regarde-moi, ma femme, je suis vieux ! » Une très forte, très belle émotion est ici provoquée par les moyens les plus sobres et les plus directs. Assez puissante encore la scène où Jean, dans un accès lyrique, demande que lui soient rendus le travail, dont il ne peut se déshabituer, la machine qu'il aimait tant à conduire. Enfin la dispute entre Augustin et Graciette a beaucoup de vivacité, de couleur et de naturel. Peut-être eût-elle produit grand effet, interprétée par les comédiens de la troupe de Mme Mimi Aguglia que nous applaudissions l'hiver dernier sur la même scène. Les acteurs de l'Œuvre manquent un peu de force dramatique. Cependant M. Jehan Adès a composé avec beaucoup de soin et joué, non sans un « vérisme » assez intense, le rôle de l'ouvrier Jean.

L'auteur de *Kaatje*, M. Paul Spaak, a donné à l'Œuvre deux actes en vers intitulés *La Madone* qui sont assez faibles. On y voit un prêtre convoiter une jeune personne qui lui résiste d'abord, puis cède à ses désirs pour éviter qu'il ne violente une statue de la Vierge à laquelle elle s'est substituée. La hardiesse du sujet n'exclut pas la fadeur de l'exécution. Le meilleur endroit de la pièce, et qui fut applaudi, c'est un sermon sur la luxure prononcé en chaire par l'abbé Fra Benedetto. M. Lugné-Poe l'a détaillé avec une onction mi-sérieuse et mi-comique tout à fait divertissante.

*
* *

Théatre de la Renaissance. — *L'Oiseau blessé*, comédie en quatre actes, de M. Alfred Capus.

C'est une comédie légère et sentimentale, à la façon ancienne, assaisonnée de beaucoup d'esprit. La situation se pose avec un minimum d'éléments. Ce n'est pas un des moindres talents de M. Capus que de savoir se limiter. On admire chez lui cet art subtile de doser l'intérêt et l'émotion, de n'en mettre pas plus qu'il ne faut dans une pièce pour atteindre superficiellement la sensibilité du spectateur.

Et quelle aisance dans l'expression ! Comme sa manière est nette, lucide et dépouillée ! Il a de l'adresse jusque dans la négligence...

Yvonne Janson a eu un petit accident. Elle a commis une faute. Mais elle ne se frappe pas. Et quand son amant l'abandonne, comme sa trahison a suffi pour la détacher de lui, elle ne songe plus qu'à élever son enfant et à se débrouiller bravement dans l'existence. Or, le cousin de son infidèle, Salvière, lui témoigne de la sympathie. C'est un homme riche, un homme célèbre. Il veut bien aider Yvonne à sortir de ce mauvais pas. Et comme la petite possède un assez joli talent pour réciter les fables de La Fontaine, il la fait inviter par son ami Villerat, ministre des Affaires étrangères, à une soirée où elle débutera devant le public. Yvonne est jolie. Le succès la rend encore plus jolie. Salvière, naturellement, tombe amoureux d'elle, qui devient bientôt sa maîtresse. Mais Mme Salvière est jalouse. Elle découvre la liaison de son mari. Emu par son chagrin, celui-ci veut rompre avec Yvonne qu'il ne croit pas très éprise de lui. Il se trompe : Yvonne souffre et alors il hésite à se détacher d'elle. Mme Salvière, de son côté, menace de faire un éclat. Si bien qu'Yvonne, sur les exhortations de son frère, finit par se résigner et qu'elle part en tournée avec des comédiens. Ça ne sera rien, ça passera. Et M. Capus — l'heureux homme ! — satisfait une fois de plus les petites exigences de son optimisme.

*
* *

Heureux ?... Peut-être n'est-il pas d'esprit plus inquiet, de cœur plus malade que le sien. Il composerait ces artificieux arrangements, ces histoires où la veine remplace la fatalité, et qui pourtant ressemblent un peu à la vie, pour nous persuader et se convaincre lui-même que tout dans la réalité se passe à peu près ainsi, que les blessures se pansent, que les chagrins s'oublient, que les événements ne tirent jamais à de grandes conséquences.

M. Capus est un auteur léger qui joue avec les sentiments les plus

graves. Il ne nie pas le drame, mais il lui refuse son consentement. Il le trouve laid et bête. Il en a horreur. Ce sont des *antidrames* qu'il écrit. De là découle une conception psychologique assez particulière. Loin de chercher à opposer entre eux des caractères, il se plaît à imaginer par quel endroit ils peuvent s'accorder et se concilier. Et, chose curieuse, c'est presque toujours dans les égoïsmes réciproques, source ordinaire des conflits, qu'il découvre ce point de contact et ce terrain de transaction. Sa psychologie est une invitation constante à l'indulgence, ou à la lâcheté. Ce sont des *anticaractères* qu'il décrit.

Voyez ses personnages : leur finesse intellectuelle, leur impressionnabilité nerveuse et leur complaisance les placent simultanément sur les confins de tous les sentiments. La crainte d'avoir à souffrir du mal qu'ils causeraient les détourne de faire des blessures. Mais ce n'est pas seulement de souffrir qu'ils ont peur. Il y a, dans toutes leurs réactions, une étrange modicité. Ils tressaillent parfois, mais à fleur de peau. Ils feignent de se croire égarés et parlent de l'obscurité qui remplit leur esprit. Cela n'est pas tout à fait sérieux. Cela est provisoire. Leurs sentiments ne viennent pas de très loin et ils durent peu. Ils en perdent rarement le contrôle et le gouvernement. Et si, d'aventure, quelque chose de grave leur survenait, ils savent encore qu'on peut compter sur la durée du temps et sur la diversité de l'existence. Car ils ont pour l'oubli et pour la distraction de remarquables facultés. Le malheur ne tient pas sur leurs âmes. Et pour les fautes, il y a la confession, et pour les conflits, la conversation.

Ah ! comme on souhaiterait, parfois, qu'une brusque secousse vînt serrer ce nœud trop légèrement noué par la main de l'auteur, comme on aimerait que ces hommes et ces femmes perdissent leur lucidité, qu'ils fussent frappés plus profondément et que la vie, enfin, la vie obscure et sans merci leur arrachât le cri d'Hermione :

« Où suis-je ? Qu'ai-je fait ? Que dois-je faire encore ? »

*
* *

Pour revenir à *L'Oiseau blessé*, il y a, au premier acte, une gracieuse scène où Salvière assez fraîchement reçu, lors de sa première visite, par le frère d'Yvonne, conquiert par sa bonhomie, par son naturel, le jeune homme, puis sa sœur, et devient en quelques instants l'ami de toute la maison. Le deuxième acte est un peu vide et le quatrième assez insignifiant. Mais j'ai beaucoup goûté, au troisième, le petit drame qui se déroule entre Salvière, sa femme et Yvonne Janson.

L'aveu que Salvière fait à sa femme de son amour pour Yvonne

se répartit sur trois scènes. Et il n'y a pas, à proprement parler, d'aveu. Mais l'évidence perce peu à peu. Les sentiments évoluent, se modifient, se nécessitent les uns les autres et leurs phases successives apparaissent au spectateur en même temps que les personnages en prennent conscience. Cela est excellent.

Tout d'abord, Salvière interrogé nie. Madeleine lui oppose des faits. Sans les admettre, il accepte cependant la discussion et sa femme gagne du terrain sur lui. Elle ne récrimine pas, elle n'expose pas sa douleur, elle affecte de comprendre qu'un vertige ait pu le saisir, mais elle lui explique raisonnablement, posément, l'injustice et l'absurdité qu'il y aurait à mettre en balance une intimité éprouvée comme est la leur, un bonheur aussi ancien, aussi nécessaire, avec un sentiment, flatteur sans doute, mais dont il ne connait même pas la profondeur, dont il ne saurait préjuger la durée, et qui risque cependant de compromettre sa tranquillité, sa carrière, sa vie entière. Elle s'adresse à son égoïsme. Et elle l'a si bien touché au point sensible, qu'il cesse de nier, qu'il reconnaît sa faute en admettant les arguments qu'on lui propose. Il est si convaincu de l'urgence d'une rupture, si disposé à la consommer immédiatement, qu'il l'envisage toute naturelle et plus facile encore pour Yvonne que pour lui-même. Mais en présence du chagrin de sa petite amie, ses sentiments changent brusquement. Il avait fini par croire, non qu'il ne l'aimait plus, mais qu'il n'en était plus aimé. Dès qu'il s'aperçoit de son erreur, l'amour dissipant en lui toutes les raisons, reprend impétueusement sa place, un amour fait de pitié, de vanité, mais plus fort que le désir et que le besoin d'être heureux. Il allait sacrifier volontiers ses propres sentiments, ceux d'Yvonne leur rendent un prix qu'il avait cessé de leur attribuer... Voilà deux scènes de vraie comédie. Elles font honneur à M. Capus.

Il paraît superflu d'ajouter que *L'Oiseau blessé* trouve à la Renaissance une interprétation parfaite. Salvière, c'est Guitry. Il ne joue pas, il est le personnage même. Guitry, c'est du Capus. Eve Lavallière prête une allure un peu étrange à Yvonne Janson. Et Mme Andrée Mégard (Madeleine Salvière) et très noblement, très simplement touchante.

JACQUES COPEAU.





La Musique

Opéra-Comique : *Sanga*, drame lyrique en quatre actes, de E. Morand et P. de Choudens, musique de I. de Lara.

Le programme vendu aux portes du théâtre nous donne, sous le titre de *Compte rendu*, cette analyse :

Sanga

L'action de la pièce se passe en Savoie, de nos jours, parmi des paysans.

Dans la ferme de maître Vigord, les gas et les filles sont à l'entour de la batteuse qui, à grande vitesse, sépare les grains de blé des épis ; Léna, la fille de maître Vigord, est heureuse, car elle entend la chanson du grillon, présage de bonheur dans la maison.

Arrivent Ruff, le meunier, patron Marc, Gauchut et le chevrier ; le *meunier apporte l'argent des grains vendus dans l'année, Marc le prix des foins et Gauchut vend une paire de bœufs à maître Vigord, seul le chevrier demande du temps pour payer son terme ; maître Vigord refuse et menace de faire vendre tout le mobilier ; Léna intervient, mais en vain, le chevrier s'en va en maudissant toute la famille.*

Maître Vigord offre un coup à boire à Ruff, Gauchut et patron Marc qui s'en vont enfin accompagnés par maître Vigord et sa fille.

Le maître parti, les serviteurs se mettent à danser ; survient Sanga qui refuse de danser et, sur le point d'être embrassée par Grégoire, appelle à son secours Jean, le fils de Vigord, qui la fait lâcher et renvoie les serviteurs.

Jean et Sanga se rappellent leurs serments.

Maître Vigord veut marier Jean à Léna, mais Jean lui avoue son amour pour Sanga ; le patron la chasse. Sanga maudit, elle aussi, la maison.

Dans les Alpes, Sanga monte, il fait nuit noire, un orage menace,

elle rencontre le chevrier ; ces deux êtres veulent jouir de la vue du village inondé par l'orage qui s'amoncelle de plus en plus.

La ferme de maître Vigord est en fête, ce sont les accordailles de Jean et de Léna ; à la fin de la fête, l'orage éclate dans toute sa fureur et inonde le village. Maître Vigord ne veut point quitter sa ferme.

Sanga arrive dans une barque, maître Vigord l'implore, mais en vain, elle le laissera périr ; toutefois, elle sauvera Jean.

Jean ne veut point survivre à son père et à Léna, Sanga le suivra dans la mort ; ils sont submergés tous deux par le flot montant.

Il est dommage que l'auteur de ce joli morceau ne se soit pas fait connaître : ce chevrier qui maudit « toute la famille », ce Jean qui « fait lâcher » Léna, surtout ces « deux êtres qui veulent jouir de la vue du village inondé par l'orage qui s'amoncelle de plus en plus », voilà des trouvailles de style à faire envie à M. Gunsbourg. Il est malheureusement inexact que maître Vigord soit imbu de l'esprit de famille au point de vouloir marier sa fille avec son fils ; la tradition qu'il représente n'est pas aussi vénérable, et Léna se contente d'être sa nièce.

Tout compte fait, le drame offre au spectateur ce mélange saugrenu de réalisme et de légende, qui a séduit MM. Bruneau et Charpentier, et même M. d'Indy, en son *Etranger*. Car voilà des paysans en blouse, des ouvriers aux chemises de grosse toile, un décor de ferme en travail où ne sont même pas oubliées les poules picorant la paille, et quand toutes ces précautions ont été prises pour nous mettre de plain-pied avec le drame, quand nous nous sentons délivrés de toute convention, assurés contre toute merveille, soudain le maître de la ferme, ce vieil homme avare et dur que nous commencions à reconnaître, se transfigure à nos yeux, devient poète, et entonne une chanson à la terre, écoutée de tous en silence, et dont la profondeur symbolique ne sera dépassée que par la chanson du berceau, qu'il nous servira, de la même manière imprévue, au troisième acte. Et cette fille au corsage flottant, qui s'est livrée à Jean le joli-cœur, quelle surprise, lorsqu'elle évoque inopinément la montagne vengeresse avec de grands gestes prophétiques ! Le plus terrible, c'est que la montagne se venge en effet, détruit la ferme, et, justicière, débarrasse la scène, en un coup, mais non sans un grand duo, de tous ses personnages. Tout cela de nos jours, sous des habits familiers. Cette union forcée de deux éléments incompatibles est tout simplement un procédé de parodie, le même qui nous incite à rire, lorsqu'on nous montre un de nos notables contemporains avec des ailes d'ange, ou les attributs d'un autre sexe. Mais ici la parodie est inconsciente, solennelle, appliquée : à peine si l'on a, parfois, le courage de sourire, à de certains endroits

où le poème unit, de façon vraiment funambulesque, l'emphase à la platitude :

Et c'est pour cette fille
Que tu quitterais ta famille !

De la musique, je n'ai presque rien à dire. M. de Lara a beaucoup de lecture, et de mémoire. Sa partition est un pot-pourri où l'on trouve de tout, depuis les *Noces de Jeannette* jusqu'à la *Mort d'Yseult* ; le motif de la montagne, auquel il revient avec insistance, est une variation pour trombones sur un thème de la *Walkyrie*, et c'est une marque de goût d'avoir terminé un de ses actes par *Marche funèbre* de Chopin. Tout cela mis en œuvre au moyen de marches d'harmonie dont M. Théodore Dubois ferait fi, et d'une orchestration tapageuse, bonne à entendre sans être écoutée, entre deux parties de roulette, la tête occupée à méditer quelque martingale. Mais à Paris on est plus exigeant, même en nos music-halls, parce qu'on y est plus attentif, et c'est certainement une erreur de nous avoir expédié ce produit de la Côte d'Azur, qui ne pouvait trouver que là un public assez cosmopolite, assez interlope, assez fardé, maquillé, faisandé, et surtout assez déprimé par l'ennui de la fête continue, pour accepter sans sourciller une fable aussi ridicule, une fatigue des oreilles aussi tristement inutile.

Comme il est d'usage, l'Opéra-Comique s'est montré aussi soigneux à monter *Sanga* que s'il se fût agi d'un chef-d'œuvre. M. Jusseaume a tracé deux paysages, l'un de la montagne au coucher du soleil, l'autre de la vallée inondée, qui signalent l'artiste et l'alpiniste à la fois. Mlle Chenal (Sanga) a la voix forte, un peu dure peut-être, et le geste éloquent, un peu trop éloquent parfois, mais c'est par la faute du rôle. Mlle Martyl (Léna) est agréable et effacée, et son rôle en est responsable aussi. Celui de M. Beyle (Jean), est le plus fâcheux de tous, car il est impossible de donner aucun caractère à cet amoureux hésitant : c'est à quoi l'excellent ténor s'est appliqué avec un plein succès. M. Fugère prête au père Vigord l'autorité d'un jeu très étudié, mais trop marqué pour le goût de notre temps.

Louis Laloy.





Les Nouveautés au Salon de l'Automobile de 1908

Succédant au jour brumeux et triste, la clarté joyeuse qui courait sur le fronton du Grand Palais, égayait chaque soir les alentours du gigantesque tabernacle, qui recouvre, tour à tour, les œuvres de l'art et de l'industrie.

L'Exposition annuelle de l'Automobile a amené, comme toujours, le luxueux déploiement de lumière et de vie que n'offre aucune autre exposition. Les lampes à mercure semblent étendre au loin une lueur d'aube que déchire l'allée et venue des autos bruyantes, des coupés, où se profilent des silhouettes élégantes de femmes.

C'est le premier acte du Salon de l'Automobile.

Si cette exposition, moins fastueuse que celle de l'an dernier, a attiré un nombre de visiteurs plus modeste, je puis affirmer qu'ils ont été plus fervents et plus enthousiastes des nouveautés qui intéressent l'industrie de l'automobile. C'est l'impression que j'ai ressentie, en pénétrant dans la grande nef, où, autour des stands illuminés, discu-

taient avec grand sens les hommes des milieux les plus divers réunis par une même passion.

Je vis du premier coup d'œil l'éclipse totale des voitures électriques qui se meurent depuis longtemps, et si quelques voitures mixtes faisaient encore acte de présence, elles possédaient certains perfectionnements, telle la prise directe, qui reléguaient à un deuxième plan l'aide de l'électricité.

Quelle orientation prend actuellement la construction de l'automobile ? Force est d'avouer qu'elle est très indécise.

Ce stationnement est-il une des conséquences de la crise que subit l'automobile ? Je ne sais, mais les modèles nouveaux étaient rares, sinon introuvables. Chaque constructeur avait apporté à ses types de l'an dernier quelques modifications partielles, avait effectué quelques mises au point. Nul n'avait osé faire une de ces transformations profondes qui soulèvent les polémiques.

La transmission à la cardan, de progrès si rapide dans les années précédentes, semble demeurer stationnaire et vivre en bonne harmonie avec la transmission par chaîne, la souveraine des grandes routes.

Les châssis en embouti ont réuni tous les suffrages ; bien que quelques rares et fanatiques réactionnaires en aient fait fi. Il me paraît pourtant évident que la première qualité de la construction mécanique est l'homogénéité dans les matériaux.

Tous les grands constructeurs, pour parler moteur, ont cru nécessaire d'établir une voiturette et une grande voiture à six cylindres. Ces six cylindres !.. merveilleux !.. le cri du jour !.. la voiture mondaine par excellence. La voiturette... simple nécessité commerciale du véhicule bon marché.

Cependant l'automobilisme prend actuellement la forme prudente et sage. Plus de ces fous, météores horrifiants, sur nos paisibles routes de jadis, mais des gens sensés qui veulent voyager agréablement, admirer les sites sans rideau de poussière et qui, d'autre part, se sont rendu compte peu à peu qu'une puissance effective de dix chevaux était largement suffisante pour assurer un excellent service de ville et même de tourisme. D'ailleurs, ce raisonnement les conduit à ménager leurs pneus et réduit singulièrement leur dépense. Remarquons que les agiles petits fiacres Renault ont été pour quelque chose dans cette initiation. Ils ont servi de modèle à beaucoup de constructeurs qui nous présentent de jolis petits châssis, deux cylindres, changement de vitesse à prise directe, transmission à la cardan, circulation d'eau par thermo-siphon. Pas bon marché cependant ces jolis modèles, dont le prix varie de 4.500 à 5.500 francs.

Cette tendance à la voiturette a amené la déchéance des grandes

voitures ; aussi fallait-il une trouvaille qui remit ces dernières à la mode. Comme la quatre cylindres, possédée par la plupart des gens riches, est arrivée à son complet développement et ne subit plus que quelques modifications sans importance, il fallait, pour déterminer de nouvelles transactions commerciales, un type différent : la six-cylindres fut l'ingénieux à-propos.

Mais pourquoi six cylindres ?

Je me suis promené sur une de ces voitures privilégiées, sa douceur m'a manifestement séduit ; mais raisonneur je suis et raisonneur resterai, aussi, la douce impression passée, me suis-je dit que la huit-cylindres nous satisferait davantage.

En effet, dans le cycle à quatre temps, il n'y a qu'un demi-tour moteur par cylindre pour deux tours ; en conséquence on ne peut, théoriquement, associer les cylindres que par multiple de quatre ; ajoutez à cela que les six cylindres exigent un vilebrequin très compliqué, dont les coudes sont à 120° l'un de l'autre et disposés symétriquement par rapport au milieu, alors que les huit cylindres se contenteraient d'un vilebrequin beaucoup plus simple ; simplicité qui compenserait dans le prix de revient les deux cylindres supplémentaires.

Gens fortunés, ne vous découragez pas, les huit cylindres vous seront réservés pour plus tard. Chaque nouveauté qui apparaît vous offre le plaisir (pour celui plus grand encore du constructeur) d'acheter.

L'emploi des roulements à billes dans le moteur est stationnaire. Des ennuis occasionnés par un mauvais montage ont, sans doute, provoqué cette disgrâce en laquelle les tiennent certaines grandes maisons. Peut-être aussi, le peu de désir qu'ont eu les constructeurs de faire des études nouvelles les a-t-il murés dans les vieilles applications. Pourtant, c'est bien là le perfectionnement sérieux à apporter aux paliers du vilebrequin, et non pas aux têtes de bielles comme le rêvent certains utopistes.

D'une façon générale, on est un peu revenu de cette nouveauté d'il y a quelques années : le vilebrequin à cinq paliers. Certaines petites quatre-cylindres n'ont même, à leur vilebrequin, que deux paliers en extrémités ; et cet illogisme des ingénieurs qui passent ainsi d'une solution à une autre aussi opposée, devient déconcertante.

Pour moi, je pense que le vilebrequin à deux paliers en extrémités est le dispositif de l'avenir pour les moteurs à quatre cylindres, surtout s'ils sont montés avec des roulements à billes.

Cette année nous retrouvons des cylindres jumelés, mais la majorité des constructeurs a compris la nécessité de séparer les chemises des

cylindres. Une lame d'eau s'intercale entre eux, dans la chambre de refroidissement, un jour dans leur partie libre. Renault, avec sa rare intuition, a, depuis longtemps, adopté ce dispositif qui donne les avantages du monocylindre sans en avoir les inconvénients.

La magnéto à haute tension est définitivement souveraine pour l'allumage des moteurs ; inutile de dire qu'il la faut parfaitement construite, basée sur les principes scientifiques actuellement bien connus. Elle doit surtout n'avoir aucun contact glissant dans toute la partie électrique à basse tension.

Vous n'ignorez pas qu'on trouve des perles parmi les objets exposés dans les galeries d'en haut. J'y ai vu la plus jolie merveille de magnéto, œuvre d'un inventeur parisien, M. Gibaud, dont je loue l'ingéniosité. Dans son appareil, disparition de tout contact glissant. Des organes simples, bien compris, qui amènent à conclure à l'impossibilité d'un déréglage. Tout comme moi, vous auriez été émerveillés de la facilité avec laquelle il en enlevait ou replaçait le rupteur.

Les carburateurs nous offrent aussi une petite révolution. Ils se divisent en deux groupes : celui bien connu du carburateur à rentrée d'air automatique, l'autre tout nouveau, muni de deux gicleurs, dont le principe est dû à M. Baverey. Sa théorie complète a été exposée devant l'Académie des Sciences par M. Lauret. Ce carburateur est construit avec un soin minutieux par la maison Boulade frères, de Lyon ; son fonctionnement est simple et ingénieux.

L'ancien carburateur à simple gicleur donne une quantité d'essence qui croît beaucoup plus rapidement que la quantité d'air aspiré et rend impossible le maintien de la carburation constante aux différents régimes. On y avait remédié par l'adjonction d'une rentrée d'air additionnelle automatique.

Le nouveau carburateur, baptisé « Zenith », préfère utiliser un deuxième gicleur non influencé par l'aspiration du moteur qui donne une quantité d'essence, diminuant avec la quantité d'air aspiré. On conçoit que ces deux propriétés opposées s'équilibrent et produisent la carburation constante. Je prédis à ce nouveau principe une brillante carrière. J'ai pu admirer son bon fonctionnement sur une jolie voiture Rochet-Schneider qui en était pourvue. Avec ce carburateur, plus de reprises pénibles, une instantanéité absolue dans l'obéissance aux ordres du chauffeur. La suppression de pièces mécaniques dont l'inertie et le frottement ne peuvent qu'arrêter la marche régulière du moteur, justifient du reste toutes ces qualités.

***

On a fait grand bruit, très grand bruit même, autour d'un moteur

sans soupape, le moteur Kneight exposé par la maison Minerva. Une rumeur court même que la licence française en serait achetée par une de nos meilleures marques. Imaginez un cylindre fixe dans lequel se meuvent un deuxième cylindre, puis un troisième et enfin le piston. Les deux chemises des cylindres mobiles sont pourvues à leur partie supérieure d'orifices qui se masquent ou se démasquent pour assurer, de part et d'autre du cylindre, les fonctions d'aspiration et d'échappement. Ces cylindres mobiles sont actionnés par de petites excentriques commandées par un arbre tournant à la demi-vitesse du moteur, qui remplace l'arbre aux cames. Voilà la seule grande nouveauté du Salon. Vous inspire-t-elle confiance ? Ce que je puis vous affirmer, c'est qu'un grippage de chemises intérieures serait lamentable, et qu'il vous faudrait avoir piteusement recours « au moteur à avoine ».

Le changement de vitesse ne semble pas avoir fait grand progrès. Les inventeurs, fascinés sans doute par l'aéroplane, ont abandonné la recherche du changement de vitesse continu. Tous les constructeurs ont senti l'impossibilité absolue de réaliser ce projet et s'en tiennent au changement de vitesse pur train baladeur avec ou sans prise directe suivant les goûts.

La haute perfection du moteur à pétrole, depuis l'introduction de la soupape d'admission commandée et des carburateurs à régime constant, a d'ailleurs beaucoup ôté de l'intérêt qu'on portait au changement de vitesse.

Trois ou quatre vitesses au plus sont largement suffisantes, le levier de commande à double mouvement avec secteurs multiples s'est rapidement propagé. Sa simplicité, sa logique brutale, lui permettant de sauter d'une vitesse à l'autre sans passer par les intermédiaires, d'aller de suite d'une vitesse quelconque au zéro lui assure la suprématie. Cependant, la simplicité est si pénible à admettre pour ceux qui voient la vérité mécanique dans la complication, que quelques grandes maisons, après avoir construit un changement de vitesse de plusieurs trains baladeurs, les commandent, par un mécanisme de cames compliqué, pour conserver obstinément le vieux levier à simple mouvement. N'ayez crainte, ils capituleront, et viendront au vrai système comme ils sont venus au châssis embouti, à la soupape commandée, etc.

Les embrayages se disputent à trois les faveurs et tous trois (l'embrayeur à cône de friction, l'embrayeur à disques métalliques empilés, l'embrayeur à spirale) présentent chacun de bons et de mauvais côtés. Le choix en est embarrassant. Citons dans plusieurs stands quelques embrayeurs métalliques bien conçus et séduisants par l'exiguïté de leurs dimensions.

La maison Longuemare, justement célèbre par les premières recherches sur les carburateurs, exposait un embrayeur que je serais heureux de voir aux essais. Il est à double demi-spirale, dont l'enroulement est assuré par un mouvement de coincement conique.

***

La chaîne trouve actuellement son application définitive. On a eu soin de la renforcer. Si le pas de 35 m/m a été conservé, les rouleaux sont plus forts ; de 16 m/m ils ont atteint 18 m/m. Les flasques sont aussi plus larges. Enfin, les constructeurs ont diminué considérablement la longueur de la chaîne. Il n'était pas rare de rencontrer des voitures ayant des distances de pignon à chaîne de 0 m. 80, maintenant 0 m. 50 suffisent. Ce sont les carrossiers qui ont prié de faire disparaître le plus possible, en le reculant en arrière, ce vilain pignon qui gênait l'entrée latérale.

Tous les graves inconvénients que l'on reprochait à la chaîne étaient uniquement dus à cette disproportion. A mon grand étonnement les carters de chaîne n'ont pas subi de modifications.

Les ponts-arrière des voitures à la cardan ont fait également quelques progrès. Deux dispositions nouvelles méritent d'être mentionnées.

La maison Renault, si fière avec juste raison de son invention, expose cette année une voiture dans laquelle l'essieu d'une seule pièce est composé de deux tubes réunis par un anneau vertical.

Deux carters en aluminium, l'un en avant, l'autre en arrière, achève de constituer le carter aux engrenages. Vous voyez d'ici cette simplicité et cette facilité de visite. M. Renault m'a obligeamment déclaré que le tout était monté par des mouvements à baillonnette qui rendaient le montage et le démontage faciles. Mais, ne soyons pas indiscrets, ce système doit subir l'épreuve de la grand'route avant d'être livré au commerce.

Il est de toute impartialité de faire remarquer que ce dispositif avait eu l'an dernier un prédécesseur exposé dans le stand de la maison Malicet et Blin, qui continue d'ailleurs à le construire.

La maison Fiat nous montre un pont-arrière spécial. Il est embouti en deux pièces, l'une supérieure et l'autre inférieure, en tôle d'acier de 3 millimètres d'épaisseur. Chose curieuse, la béquille qui sert de tendeur est également venue d'embouti; ce tour de force est dû aux établissements français Arbel.

Les efforts des carrossiers pour rendre l'automobile confortable et élégante sont à citer. Beaucoup de conduites intérieures, et pour tâcher

de satisfaire tous les caprices, on trouve même des voitures à conduite intérieure, qui, grâce à un démontage bien compris, deviennent d'élégantes limousines.

J'ai remarqué dans le stand de la maison Passerot et Radiguet une ravissante voiture à deux places et à conduite intérieure. Or, l'on a su concilier le confortable avec l'élégance de la silhoutte. Les deux places ne sont plus au même niveau, celle qui est à droite, et réservée au conducteur, occupe la position habituelle ; l'autre se trouve rejetée en arrière d'environ 0 m. 50, de manière à permettre le passage de l'entrée latérale sans gêner la personne assise ! Ce dispositif a eu pour résultat d'allonger la carrosserie qui occupe presque tout le châssis et a l'aspect d'une petite limousine.

*
**

Un mot sur les pneus.

M. Michelin nous a fait pour ce nouvel an cadeau d'un nouveau pneu sans écrous, dit de sécurité.

Cette sensationnelle réforme consiste, en la judicieuse remarque que ces écrous ne sont pas nécessaires pour maintenir le bandage, à la condition que la valve soit construite de telle façon qu'elle s'oppose au glissement du bandage sur la jante.

Au premier étage, accueilli par les rugissements des trompes, les lugubres cris des sirènes, j'ai vu les multiples et si compliqués petits objets (pour la plupart admirablement exécutés) qui entrent dans la construction de l'automobile.

J'étais effrayé de leur nombre, et je rêvassais à la quantité de mains qui avaient contribué à l'édification de la plus modeste voiture, quand je vis mes éternelles et vieilles roues élastiques.

Ah! chimères ! que vous êtes fortes ! et que vous tenez bien vos victimes !

Comme je m'en allais, en passant près des Bibendums sympathiques, j'eus l'impression réconfortante qu'ils soupiraient avec moi, et je leur en rendis grâce. Dans un hoquet terrible, ils agitèrent leurs bras en un geste d'adieu et s'affaissèrent complètement.

J'oubliais de vous dire que ces deux êtres fantastiques symbolisaient le pneu et la semelle antidérapante Michelin.

Georges DARZENS,
Répétiteur à l'Ecole Polytechnique.



Les Expositions

Comédie Humaine (Galerie Georges Petit). — Jean Puy (Galerie Vollard). — Julien Lemordant (Galerie Devambez). — Georges Seurat (Galerie Bernheim).

L'art nous fournit trop peu de données positives pour que l'on soit en droit d'excommunier l'une ou l'autre de ses formes au nom d'un code préconçu. Ses formes, de plus, n'étant pas strictement délimitées, elles empiètent sur leurs provinces mutuelles, au mépris du désarroi qui s'en suit dans nos rigides catégories. La « caricature », notamment, qui reste, entre les mains des médiocres, une manifestation négligeable, est susceptible d'atteindre, entre les mains d'un maître, des degrés de l'échelle esthétique où la peinture de M. Bouguereau ne parvint jamais. Aussi est-ce sans aucune prévention que nous avons abordé l'exposition de la *Comédie Humaine* et nul préjugé n'est-il de quelque chose dans l'impression défavorable que nous conservons de notre visite.

Ce qui nous a surtout frappé, c'est l'absence d'*humanité* de la plupart des exposants, à qui l'atmosphère de Montmartre est devenue

fatale. N'était la présence de M. Forain, on se demande comment se justifierait l'ambitieuse enseigne sous laquelle MM. Jean Veber, Abel Faivre, Eugène Cadel, etc., ont groupé leurs anodines vignettes. Car enfin, il n'y a guère là que des vignettes. On se l'explique par ce fait que l'illustration des journaux humoristiques est le vrai métier des artistes en question et que l'exercice de ce métier rétrécit singulièrement l'optique. On se l'explique surtout par ce fait que l'élévation d'esprit d'où se prend le point de vue *humain* n'est pas compatible avec les exigences de la clientèle desdits journaux. N'empêche que, pour la circonstance, chacun pouvait au moins tenter un effort analogue à celui dont M. Cappiello donne l'exemple, par son *Portrait de Paul Adam*. M. Cappiello a oublié dans ce portrait qu'il est un affichiste et un humoriste. Il s'est aéré, il s'est refusé l'aide de sa pratique habituelle, et il a attaqué de front le difficile problème que lui posaient les gestes, la stature et la pyhsionomie de M. Paul Adam. La solution qu'il en présente est juste, vive et spirituelle. Elle lui appartient en propre et dénonce des soucis d'information d'ordre supérieur.

On retrouve des préoccupations sérieuses chez M. Bernard Naudin et chez M. Steinlen. M. Naudin a sa marque. Son talent est hors de cause. On voudrait seulement par instants le voir donner de son développement des résultats plus condensés. Quant à M. Steinlen, force nous est d'avouer qu'il n'égale pas notre attente. Sans doute ses dessins conservent-ils un accent « vécu » qui leur assure de la portée, mais ses peintures, et sa *Justice de Paix* en particulier, causent une déception indéniable.

Citons encore, parmi les répondants les plus qualifiés du titre : *Comédie Humaine*, MM. Isaac Israëls et Van Dongen. La *Lutteuse* du premier est un morceau à retenir. Elle intrigue en outre par les quelques rapports qu'elle soutient avec les ouvrages de M. Van Dongen, récemment exposés à la galerie Bernheim. C'est un troublant mystère à éclaircir que ce goût pour les saltimbanques et les filles qui se déclare simultanément chez les élèves et les descendants d'Israëls, le tendre poète de la vie des simples...

La *Comédie Humaine* consacre un pan de mur à un ensemble d'aquarelles d'un disparu, Georges Bottini, qui fut une manière de Beardsley des bars et des bouges. Hâtons-nous d'ajouter que nous ne prononçons le nom de Beardsley que comme une indication ! Bottini le remémore parce qu'il ne traitait franchement aucun motif. Son œuvre consiste en variations indirectes à côté du sujet au niveau duquel il ne parvint pas à se mettre. Et puis, un je ne sais quoi de malsain en compromet la longévité.

Au total, la peinture de mœurs proprement dite n'abonde donc pas à la *Comédie Humaine*. Le souvenir de Daumier, de Constantin Guys,

de Toulouse-Lautrec ne stimule pas, ce semble, le zèle de beaucoup, non plus que la présence de MM. Degas et Forain. En masse, on se contente, soit d'anecdotes, ainsi que M. Devambez, soit de malicieux caprices, ainsi que M. Willette, soit d'amusements narquois, ainsi que M. Pierre Brissaud. On manque en général de culture intellectuelle, de sensibilité cordiale, d'expérience psychologique, bref de ces secrets fondements de l'opinion, qui entretient le sol où l'originalité prend naissance et grandit.

*
* *

De quelque façon que l'on envisage le mouvement d'émancipation qui se poursuit actuellement chez les « jeunes », on ne peut pas ne pas s'inquiéter de la place réduite accordée au dessin dans la plupart de ses manifestes. Le centre de gravité de l'art de peindre siège en effet au point d'intersection de la couleur et du dessin. Le dessin est en quelque sorte un barrage préventif institué par la raison contre les soulèvements anarchistes de la couleur. Il serait donc dangereux de l'oublier. Aussi éprouvons-nous une réelle satisfaction à mentionner un effort comme celui de M. Puy, au même endroit où, il y a quinze jours, nous prenions acte des aventureuses démarches de M. Van Dongen. Non pas que l'art de M. Puy soit la contre-partie de l'art de M. Van Dongen. M. Puy obéit à des vœux qui le rendent solidaire des partisans de l'indépendance radicale. Cependant, la nature de sa vision est essentiellement constructive. Tandis que ses camarades se consacrent, en majorité, au maniement exclusif de la brosse, il s'adonne lui, en premier lieu, aux agencements de lignes et aux combinaisons de « volumes », il compose, il synthétise, il aspire au style. Y atteint-il ? C'est une autre question. D'aboutissements définitifs, nous ne croyons pas que son exposition en contienne. Beaucoup de pages, toutefois, y attestent d'excellents dons. M. Puy a un sens de l'arabesque et du rythme qui ne le quitte jamais. De plus, bien que dessinateur, il n'est pas réfractaire aux impressions colorées. L'harmonie des formes ne le séduit pas indépendamment de l'harmonie des tons et il a de ces heureux instants de fusion qui accusent l'artiste de valeur.

Il reste à cet artiste à se réaliser. Si M. Puy s'en tenait aux travaux rassemblés à la galerie Vollard, il nous désappointerait vivement, car, pour le louer, notre imagination abonde amicalement dans son sens et anticipe sur ses résultats à venir. Nous attendons de M. Puy qu'il se serve du langage qu'il s'est fait. Son genre de talent lui impose de se donner espace. Il est à l'étroit, sans emploi, dans le plat naturalisme. Il lui faut s'appliquer à des « sujets » qui l'obligeront à s'enrichir en ressources et qui justifieront aux yeux du public la révolution

à laquelle il coopère. Car, maintenant que cette révolution l'emporte, elle se doit de remplacer ce qu'elle détruit. « La révolution pour la révolution » ne serait pas une formule plus acceptable que « l'art pour l'art ». L'heure n'est pas venue de paresser. Il sied au contraire de redoubler de courage. On se prend partout à souhaiter des œuvres d'espèce plus relevée que celles dont on nous vante, en se payant trop de mots, les tendances rénovatrices. Qu'on se le dise : rien ne se rénove par le dehors. Les nouveautés viables débutent toujours par un changement intérieur. Or, ce changement n'apparaît pas au clair dans ce que M. Puy nous montre. La pénurie sentimentale en est alarmante. La rupture en visière avec l'impressionnisme n'y est pas assez nette.

*
* *

C'est sur les pas de M. Lucien Simon que M. Lemordant s'est rendu en Bretagne. Nulle hésitation n'est de mise à cet égard. Seulement, le tour d'esprit de M. Lemordant est moins triste que celui de M. Simon, ce qui, du reste, ne lui est, en Bretagne, d'aucun avantage. S'il est une région de France austère, âpre, tragique en son fond et qui réclame, pour être *sentie*, des penchants au sérieux le plus concentré, c'est la Bretagne. Que l'on n'attende donc pas de M. Lemordant un de ces ouvrages où l'âme éternelle d'un pays trouve son expression la mieux approchée. L'accent vrai, M. Lemordant n'y songe pas. Il s'arrête à la couleur locale. Jugeons-le, par conséquent, selon sa façon de penser, tout extérieure.

Même sous cet angle, il est mince, il manque de corps et de relief. Sa vision est de théâtre, à savoir vide de sens naturel, et, privée d'idéal, elle n'a pas en compensation cet assaisonnement factice qui gâte et qui date le Millet des mauvais jours, mais qui assure au moins une saveur caractérisée. Ce que M. Lemordant a saisi de plus original, ce sont les effets du vent qui balaye continuellement les côtes du Finistère. Il en a tiré quelques chatoyantes arabesques, en observant son jeu dans les amples vêtements bariolés des *bigoudènes*. D'une manière générale, on aimerait qu'il fût plus fruste en dégageant le style des spectacles qui le séduisent, on aimerait que l'imagination vivifiât les lignes qu'il décrit, on aimerait qu'il cherchât ses maîtres et ses principes aussi loin que possible de tout ce qu'atteignit la contagion de l'impressionnisme.

*
* *

Il n'est pas de meilleure preuve que le cas de Georges Seurat de l'indigence du legs impressionniste. Le programme de Seurat, c'est la

mise en système des œuvres marquantes de la première phase de l'impressionnisme. Que la susbtance objective de ces œuvres était donc pauvre ! Seurat s'obstina pourtant à y découvrir des éléments inaltérables, propres à la construction qu'il rêvait. Etait-ce là faire montre de grand jugement ? Non, certes. Puise-t-on dans les « faits-divers » les matérieux d'un dictionnaire , Seurat n'était probablement pas perspicace. En tous cas, son admiration pour M. Monet et M. Renoir l'aveuglait sur le vice ruineux de leurs produits. Il n'y discernait pas le triomphe accepté du passager sur le permanent, de l'analyse sur la synthèse. Tout à l'application de ses idées, il ne prenait pas assez garde à la qualité de son objet. Cet objet, c'était l'éphémère, la vie courante, l'actualité.

Heureusement, Seurat ne subit que par crises fugitives l'engouement pour les cirques et les music-halls. Aucun talent n'était plus rebelle que le sien aux mœurs du reportage, que les impressionnistes introduisirent dans l'art. Sa facture laborieuse n'était allégée par aucune souplesse et, s'il avait été gratifié du moindre don d'invention, il aurait protesté sans nul doute contre l'absurde esthétique accréditée par ses contemporains et si contraire à ses besoins personnels. Mais l'imagination créatrice lui faisait défaut. Ses premiers plans le révèlent en général, de même que la maigreur de son dessin, que l'allure compassée de ses figures en mouvement.

Le fond de l'âme de Seurat, c'était la tendresse, une tendresse douce, câline, indistincte, un peu trop timorée, comme celle de Fantin-Latour, que nombre de ses « noir et blanc » rappellent. Un exquis sentiment des nuances lui venait de cette tendresse et ses ouvrages à retenir. — *La Baignade*, par exemple — sont ceux où l'inflexible méthode consent à ne pas étouffer la voix de l'instinct poétique. Hélas ! ils sont rares. Entre l'instinct de Seurat et la méthode qu'il avait adoptée, l'incompatibilité d'humeur était au comble. Autant l'un était spontané, délicat, modeste ; autant l'autre était brutale, sotte et prétentieuse. Le conflit résultant de cette mésalliance n'eut d'ailleurs pas de conclusion, Seurat n'ayant pas assez longtemps vécu pour s'émanciper des théories paradoxales qui l'intimidèrent et qui retardèrent l'expansion de sa véritable nature.

Pierre Hepp.



La Politique

Les quinze mille. — Un nouveau député a choisi pour ses débuts à la tribune le procès de l'indemnité parlementaire. Aussitôt on lui a répliqué par la proposition créant l'incompatibilité du mandat de député avec la fonction d'administrateur d'une société financière.

Faut-il parler des quinze mille ? Pourquoi pas. On en parle, parlons-en. La pire situation pour un homme est qu'il soit obligé de garder le silence sur une chose dont le reste de l'humanité s'entretient. De même pour un parti. Si le parti républicain prend la résolution de se taire à propos des quinze mille, ce sera une raison très suffisante pour que tous ses adversaires s'acharnent à en parler. Les quinze mille deviendront la casserole électorale, si j'ose ainsi parler, du parti républicain.

Ils le deviennent, du reste. Pourquoi ? Justement parce que le parti républicain n'a pas l'air de vouloir engager la conversation là-dessus.

Il a tout à fait tort de prendre cette direction tangentielle. La meute qui le poursuit veut faire un boucan d'enfer avec cette histoire. S'il fuit la casserole qu'on lui a attaché au bon endroit va faire un beau tintamarre, va bondir sur le pavé et y faire sonner son cuivre fêlé : vous verrez une quantité de badauds jusque-là inoffensifs se mettre à la poursuite et hurler avec les chiens.

Le mieux qu'il ait à faire est donc de tourner vers ses adversaires la partie de son individu que la nature a le mieux doué pour la lutte.

Faire face, il n'y a encore que ce simple procédé de bataille si l'on veut avoir quelque chance de vaincre. Quand donc un membre de la majorité comme mon honorable collègue M. Dalimier ou M. Zévaès réplique à une proposition anti-quinzemille par une proposition anti-cumul, il commet à mon humble avis, une maladresse. Son attitude n'est pas crâne. C'est celle du monsieur qui répond « vous en êtes un autre ». Peut-être en réunion publique la riposte est-elle suffisante ; pas partout, à coup sûr, elle est un peu usée.

Le corps électoral n'est évidemment pas sympathique aux administrateurs des grandes sociétés financières. Mais cette antipathie n'exclut pas nécessairement de son cœur le sentiment anti-parlementaire. Il existe même une raison très forte que ces deux aversions y cohabitent et y fassent très bon ménage. Elles sont sœurs.Elles tètent le

même lait maternel. M. Prudhomme dirait qu'elles sont filles de la démagogie jalouse, haineuse et sotte. Et il ne se tromperait pas.

Pourquoi, en effet, certains électeurs reprochent-ils aux députés leurs 15.000 fr. ? Pour les mêmes raisons que les électeurs de l'Assemblée législative de 1850 reprochaient aux représentants leur 9.000 fr.

Les nationalistes ont repris ce thème, que les bonapartistes et les blouses blanches faubouriennes exploitaient avec succès au temps de la République de 48. Les grands stratèges politiques tiennent à cet aphorisme qu'il faut toujours se servir des moyens qui ont réussi. Celui-ci a été pour quelque chose évidemment dans le succès du coup d'Etat. Aura-t-il le même succès aujourd'hui. Je ne crois pas. Mais il faut se métier. L'atmosphère de 1850-51 était tout à fait favorable au développement de la maladie démagogique. A relire les feuilles du temps on est frappé de la gravité de la contagion. Tous les hommes qui parlent à la foule ou qui écrivent pour elle s'efforcent de lui prouver que la parfaite égalité des fortunes est un mythe dangereux. On sent que la période d'effervescence antérieure, d'un point de départ purement idéaliste, aboutissait à une folie de convoitise et à une ruée de l'envie.

Nous sommes, quoi qu'on dise, très loin de cette pathologie. Ceux qui l'escomptent pour des manifestations de bonnets à poil... ou des pèlerinages de rédemption, retardent sur le siècle. La vie a des directions très différentes.

La société actuelle est moins favorable aux ferments que celle de 1848. L'éducation étroitement idéaliste de ce temps formait des réfractaires, des cerveaux surchauffés, bourrés de principes spiritualistes et communistes étrangers aux réalités. On vivait sur soi-même. Des cadres de la révolution il restait des aigris, des déçus, des affamés.

La vie contemporaine est moins enclose. Les crises politiques et économiques atteignent avec moins de cruauté les couches profondes. Les réfractaires ont d'autres ressources que l'agitation dans la bohème politique. Encore faut-il prendre garde à la vieille démagogie qui sommeille. Il n'y a aucun intérêt pour personne à rapprocher dans l'esprit populaire le député gavé de profits — le quinzemille en un mot — et l'administrateur de société. La déesse dévorante ne se satisferait pas de ce sacrifice. Elle demanderait des avocats, les professeurs, les industries, les commerçants et de proche en proche tous ceux qui gagnent leur vie ou plus que leur vie. Quelle ligne frontière serait-il possible de tracer entre ces deux domaines, le nécessaire et le superflu. L'incompatibilité comme son nom l'indique repose sur une suspicion. Elle implique une contradiction entre l'intérêt personnel et la conscience de l'homme public. Or, il n'est personne qui ne soit, à un

moment donné, exposé dans une assemblée à découvrir le point de conflit de ces deux éléments. Et à prendre les choses telles qu'elles sont la conscience du député est à chaque instant l'arbitre non désintéressé de ces deux adversaires, le devoir et l'intérêt. Il n'y a pas que l'intérêt d'argent. L'intérêt d'argent est encore celui que la lanterne du for intérieur éclaire le plus aisément. Il reluit au premier rayon. Mais il y a des intérêts sournois, qui savent se tapir dans les replis, qui parlent au bon moment et qui trouvent le moyen d'un geste adroit d'aveugler la lanterne.

On a un parent à caser, la conscience commande de voter contre le gouvernement. Mais le gouvernement distribue les places. Voici le postulat du petit drame journalier. Grand drame en vérité parce qu'il élargit la scène, envahit toute l'assemblée et finit presque toujours par le triomphe du traître. Et les choses ne se passent pas comme à l'Ambigu du boulevard. Là le traître sort par la porte des artistes, il est hué par la voix du peuple descendu du poulailler. Ici, le traître sort par la grande porte et sur son passage le champ du coq et le gloussement des poules le saluent au passage. Le traître est l'homme facile, le bon garçon, le gouvernemental, l'aimable distributeur de places, courtisé, adulé et souvent chef de parti.

Ce qu'il a trahi est si peu de chose ! Son parti ou l'intérêt public. Que çà ! Si donc le projet de créer des incompatibilités est une chose sérieuse il faudrait l'étendre à tous ceux qui travaillent, avocats exposés à croiser les intérêts de l'Etat au cours d'une plaidoirie, professeurs tentés de sacrifier leur cours au Parlement ou le Parlement à leur cours, filateurs intéressés à se faire protéger, agriculteurs aussi protectionnistes par nature, rentier conservateur par définition, en un mot à ceux qui travaillent, même à ceux qui ne font rien. Surtout à ceux qui seraient assez faibles pour solliciter un ministre en faveur d'un parent, d'un ami ou d'un électeur ! Mais où donc se cachent les incompatibilisables, ces êtres de rêve, ces essences de vertu.

On voit d'ici une Chambre composée de cinq cents entités vertueuses. Ombres volatisées de l'Hades et pures et blanches et nues avec une fleur d'asphodèle à la boutonnière. Ce serait très chic.

En vérité la contre-proposition de M. Zévaès a le grand inconvénient d'étoffer cet ensemble de manifestations démagogiques. Elle donne au parti républicain l'apparence d'accepter la discussion misérable qui ne fait guère d'honneur aux réactionnaires qui la soulèvent.

Combien nous ferions mieux nous tous, les quinze mille, de revendiquer hautement notre vote, de triompher de l'effondrement de nos adversaires réduits à nous attaquer par ces moyens. Il n'est pas un qui dédaigne l'indemnité parlementaire, Tous en agréent le principe comme légitime. Le relèvement que le Parlement a voté est loin de

représenter l'accroissement de la valeur de l'argent depuis le moment où ce principe fut admis.

Si les députés offrent au pays un travail sérieux, un contrôle serré des dépenses et un souci persistant de relever l'Etat, ces campagnes tapageuses n'exerceront sur le corps électoral en 1910 aucune influence : tout est là.

Le Budget. — Voici le budget voté ou il va l'être. Il n'aura pas d'équilibre. Celui de 1908 n'en avait pas non plus. Ce défaut d'équilibre ne suffirait pas du reste à le distinguer de ceux qui avaient le bonheur d'en être dotés. Je ne dis pas là un paradoxe. Le budget le mieux pourvu d'équilibre au moment où les Chambres l'établissent, n'en a plus du tout quand il est exécuté. Autrement dit il n'y a pas grand intérêt à tasser péniblement par avance la colonne de dépenses annuelles de façon à la faire affleurer au niveau de la colonne des recettes. Quoi qu'on fasse en effet on est sûr de voir la première se relever au cours de l'année et dépasser la seconde. En un mot les déficits sont certains.

Les déficits sont ce qu'il y a de plus certain dans toutes nos probabilités financières. Pourquoi ? M. de la Palice vous le dira : la cause en est dans ce simple fait que les dépenses ne sont pas toutes prévues dans le budget.

Elles pourraient l'être. Elles sont prévues au moins en partie. On les connaît bien. On sait qu'il manque dix millions aux Travaux publics, cent cinquante millions à la guerre et deux cents à la marine. Mais comme on n'a pas d'argent pour y pourvoir on préfère nier leur nécessité. On les refoule pêle-mêle. On les renvoie d'année en année. Elles vont coucher ailleurs. On les retrouve en effet couchées dans un de ces petits cahiers de crédits supplémentaires qui n'ont pas l'air de ce qu'ils sont, qu'on regarde à peine sur la couverture. D'autres dépenses n'arrivent pas à se faire admettre du tout. Elles restent ainsi en l'air. Ce qui ne veut pas dire qu'elles soient moins nécessaires. Mais on ne les veut pas voir jusqu'au jour où chacun se scandalise qu'on n'ait pas voulu les reconnaître plus tôt comme inéluctables. Vous aurez bientôt un joli exemple de ces erreurs d'optique, en janvier, dit-on, à propos de la marine.

Je disais, vers 1905, qu'il manquait deux cents millions au budget. Ils n'y sont pas entrés depuis. Et en attendant leur tour ils ont fait des petits. Ces enfants-là ne sont pas ceux dont s'occupe M. Piou. Mais ils profitent à vue d'œil. Aujourd'hui ils sont bien quatre cents au moins.

Je me chargerais bien d'en faire le recensement si M. Caillaux n'avait l'œil jaloux.

Jaloux et spirituel : M. Caillaux a ces deux qualités. Au cours de la discussion générale du budget au Sénat , il a joué de son esprit sans

que personne s'en doutât, à propos d'une histoire d'enregistrement. Voici comme :

L'administration des finances est celle où le personnel surabonde. La hache des pionniers d'économies n'y a jamais pénétré. Les plus farouches se sont arrêtés devant elle frappés d'admiration ou de la maladie du sommeil.

Cependant M. Caillaux se flatte d'avoir abattu lui-même un certain nombre de piliers de cette épaisse futaie. Une centaine de petites recettes d'enregistrement de mince rapport ont été supprimées cette année. Aussitôt, dit-il, je me vis assailli par une foule de parlementaires exaspérés, qui prirent pour une offense personnelle cette *diminuti capitis* de l'un de leurs cantons.

L'histoire est vraie à peu de chose près. Mais cette approximation mérite d'être exactement millimétrée.

L'administration de l'enregistrement est l'une des plus encombrées. Ses recettes pullulent principalement autour des villes. Et rien ne serait plus facile que d'y faire de larges coupes.

Qu'importerait à des gens d'Asnières ou de Charenton de faire enregistrer les baux ou déclarer les successions en venant à Paris où les bureaux, j'imagine, ne manquent dans aucun arrondissement. Mais voyez comme il sert à l'enregistrement d'être né malin. Il est un certain nombre de recettes perdues dans des montagnes ou des champs éloignés des gares. Ils font de petites recettes sans doute. Pas si petites, que ne l'a dit M.Caillaux au Sénat. Certains récoltent 70.000 fr. bon an mal an. Tous du reste servent à quelque chose, en ce sens qu'ils évitent aux cultivateurs des voyages pénibles et longs. J'en sais qui sont à 30 kil. du bureau le plus voisin et dépourvus de tous moyens de transport. Quiconque a une notion même faible de l'utilité de l'enregistrement, de sa fonction fiscale, s'étonnera qu'on choisisse justement ces petites recettes, si faibles soient-elles, afin d'offrir une économie, l'Economie, la seule, la forte économie à l'admiration du pays. C'est ce qu'on a fait cependant à la grande joie des inspecteurs qui croyaient risquer leurs jours en s'exilant durant 24 heures dans ces villages reculés. Ils n'y trouvent que des auberges simples d'où s'exhale le soir une bonne odeur de soupe aux choux. Ça manque de music-hall. Les bergères n'y sont pas des folies. C'est ce trophée dont M. Caillaux est venu se faire honneur à la tribune du Sénat. Il l'a présenté comme le témoin de ses efforts et de son esprit d'économie.

Il fallait 38 millions au budget, il lui apporte les 100.000 fr. des petits enregistrements de campagne. S'il fut accueilli sans enthousiasme, dites après cela que les députés et les sénateurs sont ingouvernables.

... Dites-le si vous voulez. Mais ne dites pas que M. Caillaux n'est pas un spirituel ironiste !

PIERRE BAUDIN.



L'Égrugeoir

V. Sardou et M. Claretie.

Un grand homme, et qui écrit beaucoup de lettres, ne les écrit pas toutes pour la postérité. Cela s'entend. Alors que ne met-il, en tête d'une lettre qu'il a complaisamment relue : « à montrer » ou « à publier », comme d'autres écrivent au coin de leur enveloppe : « faire suivre » ou « confidentielle » ? Peut-on se fier toujours au goût de ses amis, ou à leur zèle ? Faute d'avoir pris ses précautions, M. Claretie vient d'être victime d'un petit accident, dont sa gloire ne souffrira point, mais un peu son amour-propre. Un journal de Rome a imprimé tout au long une lettre où l'administrateur de la Comédie épanchait fort librement sa mauvaise humeur contre feu Sardou. Par contre, un spirituel billet, destiné à faire connaître au public italien qu'entre les mille manières dont on orthographie le nom de Claretie, il n'en est qu'une bonne, risque de demeurer pour toujours inédit. Voici l'histoire.

Il y a quelques semaines, M. de Gubernatis fit une conférence sur « Sardou et les Femmes de Lettres ». Notre grand dramaturge y était traité avec le respect et l'admiration que les critiques, comme le public d'Italie ne lui ont jamais marchandé. M. de Gubernatis envoya sa conférence à M. Claretie, son ami. Il ne tarda pas à recevoir une réponse fort intéressante : « Certes, disait M. Claretie, Sardou était un homme de talent ; vous avez bien fait d'illustrer son œuvre ; mais vous auriez pu ne pas oublier que, lorsqu'il mourut, Sardou n'était plus mon ami. Dans ma querelle avec l'auteur du *Foyer*, Sardou avait pris parti pour Mirbeau. Et pourquoi s'était-il, tout à coup, tourné contre moi ? On dit qu'il me reprochait de ne point reprendre *la Haine*, et que M. Carré, qu'il souhaitait de voir à ma place, lui avait promis de monter cette œuvre à la *Comédie*. Ah ! Sardou m'a fait bien du mal, même après sa mort. Mais au fait, était-il tant que cela votre ami, à vous ? Rappelez-vous ceci, et cela... », etc..., etc...

Jolie lettre, comme vous voyez, et qui inspirerait à un moraliste de curieuses réflexions sur les habitudes d'esprit et de cœur des hommes célèbres. Peu de temps après, M. de Gubernatis en recevait une seconde, ainsi conçue : « Cher et illustre ami, vous pourriez publier

ma lettre et les journaux d'ici la mettraient sous les yeux de... A vous de cœur. — Jules Claretie. » Le critique italien obéit, et la lettre que nous avons résumée plus haut, parut dans les colonnes d'un important journal romain.

Sur quoi, M. de Gubernatis reçoit de Paris ce télégramme : « Navré. Ce n'était pas la lettre confidentielle où je parlais de Sardou, c'était celle où l'on orthographiait mon nom *Clarety* ; arrêtez publication si possible. Lettre suit. Prière expliquer et corriger l'erreur. Affection. Claretie. » ,

Seulement il était trop tard. Et M. de Gubernatis, bon juge en fait d'histoire et de critique littéraire, dit à sa décharge qu'aujourd'hui encore, s'il avait à choisir, entre les deux lettres, celle qui lui paraît digne d'être offerte au public, il désignerait sans hésitation la lettre Sardou. Il ne nous avoue pas s'il a mis l'autre au panier.

La situation en Indo-Chine.

Dans notre dernier numéro, M. Guieysse, ancien ministre des Colonies, poussait un éloquent cri d'appel en faveur de la Nouvelle-Calédonie dont il traçait la situation lamentable. Cette colonie n'est malheureusement pas la seule dont l'avenir doive inspirer de sérieuses inquiétudes.De toutes nos possessions s'élèvent des plaintes souvent justifiées sur la façon dont nous comprenons nos devoirs à l'égard des indigènes et dont nous administrons les territoires sur lesquels flotte notre drapeau. On s'occupe peu en France des choses coloniales et les questions de politique pure, absorbent seule l'attention de nos législateurs. Il faut un grave incident, comme celui de l'empoisonnement de nos soldats à Hanoï, pour rappeler au Parlement que tout n'est peut-être pas pour le mieux dans la plus belle de nos colonies, mais le fait-divers le plus insignifiant de la capitale a bientôt fati de
mais le fait-divers le plus insignifiant de la capitale a bientôt fait de légitimes craintes pour l'avenir.

De l'avis de toutes les personnes qui reviennent d'Indo-Chine, de la plupart de nos colons qui, dans leurs correspondances, ne dissimulent pas leurs inquiétudes, des fonctionnaires même chargés de renseigner le gouvernement, notre influence dans nos possessions d'Extrême-Orient a subi une atteinte que l'on ne voudrait pas croire irréparable. La désaffection de l'indigène à l'égard de l'Européen s'est singulièrement accrue en ces dernières années; l'antagonisme entre les deux races s'est accentué et l'empoisonnement de Hanoï est un symptôme caractéristique de la tension de leurs rapports. Nous voilà loin des résultats prévus de la politique d' « association » préconisée par les ministres des colonies.

A quoi tient ce nouvel état de choses, à l'heure actuelle, si complètement ignoré du public? Les causes en sont évidemment nombreuses. Nous étudierons le problème dans une série d'articles dont le *cas de Gilbert Chiêu* est le premier.

Les missionnaires qui étaient autrefois d'actifs agents de l'influence française ont sensiblement modifié leurs tendances depuis la séparation des Eglises et de l'Etat : c'est de leurs écoles que sortent presque tous les indigènes ayant appris par eux le français et qui nous serviront plus tard d'interprètes.

Le culte de la mère-patrie n'est plus enseigné dans ces écoles avec la même vigueur, la même conviction et ce n'est pas sur ces indigènes qu'il faudra compter pour aider au rapprochement de leurs compatriotes et de la race conquérante. Enfin, et surtout, il y a la propagande des Chinois du Sud.

On croit communément en France que si nous avons à craindre en Indo-Chine une influence étrangère, cette influence doit être celle du Japon. Du Japon seul, dit-on, peut venir le danger. C'est là, nous dit-on, de bonne source, une erreur. Le Japon doit concentrer tous ses efforts pour l'organisation de Formose, de la Corée et, avant longtemps, son intervention n'est pas à craindre en Indo-Chine. Il n'en est pas de même du Chinois du Sud, relativement civilisés, désireux de secouer le joug de la dynastie mandchoue et qui favoriserait volontiers un mouvement insurrectionnel aussi bien dans sa région que dans la partie limitrophe de l'Indo-Chine. Presque tous les commerçants d'Indo-Chine sont Chinois ; ils sont donc admirablement placés pour conseiller l'Annamite, pénétrer jusqu'au cœur de la population indigène et exercer sur elle une incontestable autorité. Or, ces Chinois ne songent qu'à saper l'influence française. — « Les Européens, disent-ils aux Annamites, sont vos maîtres ; ils sont venus ici pour vous prendre tout ce que vous possédez. Voyez : ils vous accablent d'impôts et vous enlèvent toute liberté puisque vous n'avez même plus le droit de fabriquer vous-même des produits indispensables comme l'alcool et le sel : ils veulent détruire la famille, bouleverser vos coutumes. Les laisserez-vous faire ? Nous, nous sommes de la même race ; venez à nous, affranchissez-vous de la domination française et ensemble nous fonderons une puissance dans laquelle n'existera aucun monopole, vous jouirez de toutes les libertés, vous n'aurez plus rien à craindre ni pour votre famille, ni pour vos biens ». Jusqu'à présent, ces conseils écoutés avec complaisance, n'ont pas été absolument suivis, bien que l'empoisonnement des soldats de la garnison de Hanoï et d'autres incidents locaux aient montré à quel point il convenait de se préoccuper de cette situation. Vienne une mauvaise récolte et il faudra s'attendre à un refus général du paiement de l'impôt et, en cas d'emploi de moyens coercitifs, à des révoltes

de villages dont nul ne pourrait prévoir l'issue. C'est là du moins l'opinion de personnes autorisées. Le gouvernement est renseigné et nous savons que les rapports reçus à ce sujet ont été lus dans un récent conseil des ministres, mais il n'apparaît pas que les mesures aient été prises pour sauvegarder l'avenir. Peut-être les réformes à opérer seraient-elles trop profondes et le bouleversement administratif trop complet.

— Je crains, a dit il n'y a pas bien longtemps M. Clemenceau, de vivre assez, pour constater combien j'avais raison lorsque je combattais la création de cet empire indo-chinois et que j'entrevoyais les difficultés qui en découleraient un jour pour la France ! Je voudrais me tromper : je crains d'avoir été bon prophète.

Les garanties de l'accusé.

Nous avons décidément de la méfiance envers notre magistrature. Et chaque réforme accomplie dans le domaine de la justice souligne cet état d'esprit. On a tout d'abord considéré qu'il était malsain pour



un accusé de rester en tête-à-tête avec son juge d'instruction. Que le magistrat fut capable de lui poser d'indiscrètes questions, de le presser quelque peu dans ses réponses, c'était son devoir et personne n'eut songé à l'en blâmer. Mais il faut croire qu'on soupçonnait le juge capable également de recourir à une foule de moyens illégaux sous le vain prétexte de découvrir la vérité, puisqu'un beau jour il fut entendu qu'il ne pourrait procéder à aucun interrogatoire sans que l'accusé fut assisté d'un défenseur chargé de contrôler les faits et gestes du juge et de vérifier si tout se passait bien.

Considérez, en effet, que l'avocat n'a pas le droit d'intervenir en personne. Il est là, dans le cabinet d'instruction, ayant pour unique mission de veiller, dans l'intérêt de son client, à la correction du juge.

Personne, en revanche, n'assiste le juge pour veiller à la correction de l'accusé.

Et déjà cette précaution, prise en 1897, n'était rien moins que flatteuse pour ceux que la voix populaire nommait dans son langage : « les curieux ».

Une autre réforme vient d'être accomplie ces jours-ci; et, déjà, elle a reçu son exécution.

Quand, dans une affaire d'assises, le jury est embarrassé soit par la position des questions, soit par l'ignorance où il se trouve de la portée de son verdict, il est d'usage qu'il fasse appeler, pour s'éclairer, le président de la Cour. Et c'est un procédé que les jurés employaient assez fréquemment.

Or, on a considéré qu'il y avait les plus grands dangers à laisser un magistrat de carrière communiquer un instant seul avec des jurés. On a pensé qu'il pouvait en la circonstance, commettre les pires forfaits, tromper le jury et compromettre les intérêts si respectables de l'accusé. On chercherait en vain une autre explication de cette mesure nouvelle qui ne permet à un président d'assises de se rendre dans la salle du jury qu'accompagné de l'avocat général, de l'avocat et du greffier.

On espère que les magistrats ainsi surveillés ne manqueront plus aux lois de l'honneur ni aux devoirs de leur conscience, probablement.

Rien n'est donc plus dangereux doit-on en conclure, qu'un magistrat qui n'est pas contrôlé dans ses faits et gestes. Nous l'apprenons tous les jours en constatant les précautions dont on les entoure.

C'est une garantie de plus donnée à l'accusé que cette nouvelle réforme. Soit. Et, de ce chef, nous ne demandons pas mieux que d'applaudir. Tout de même, ce n'est pas très flatteur d'être magistrat, en France, en l'an de grâce 1908.

C'est Me Henri Robert qui a étrenné cette nouvelle procédure. Et c'était justice. L'éminent avocat n'était pourtant pas de ceux qui redoutaient cette visite suprême du Président. Sa parole avait généralement fait le nécessaire à l'heure de la délibération et mis le jury en garde contre tout retour offensif de l'accusation, fût-il l'œuvre du président.

Le cortège s'est formé gravement sous l'œil étonné de l'appariteur Constant. M. le conseiller Fabry marchait le premier, suivi de l'avocat général, lequel était suivi lui-même de Me Henri Robert. Le gref-

fier, seigneur sans importance, fermait la marche. On s'engouffra dans le petit escalier.

Mais si Me Henri Robert méritait bien de par sa situation, d'essuyer ces nouveaux plâtres de la loi. M. le conseiller Fabry fut par un injuste hasard le premier président « contrôlé ». Car nul n'est plus impartial ni plus incapable de jeter sa toge dans le plateau de l'accusation.

C'était d'ailleurs et sans doute pour jouir d'un effet nouveau que le jury avait ce jour-là réclamé le Président. Car l'acquittement était dans l'affaire. Et les quelques mots qui s'échangèrent sur la durée minima de la peine au cas de condamnation étaient une superfétation. On redescendit dans le même ordre.

Ainsi fut inaugurée la « nouvelle garantie » donnée aux accusés.

Et peut-être que les honnêtes gens auront leur tour.

L'agonie du Sacré-Collège.

Le Sacré-Collège se meurt, tout doucement, sans que cela fasse grand bruit, même à Rome. Il n'est pas question bien entendu, de supprimer les cardinaux, encore que le pape marque de plus en plus clairement sa répugnance à en créer de nouveaux, et à combler les vides que la mort a fait dans les rangs des « porporati ». Il ne s'agit que de diminuer leur importance. C'est à quoi, depuis un an, l'entourage de Pie X s'emploie avec ardeur, et avec succès.

Lorsque, après plusieurs vaines alertes, il fut devenu certain qu'on préparait au Vatican une réforme générale des Congrégations, c'est-à-dire du haut gouvernement de l'Eglise, les plus vieilles Eminences hochèrent la tête. Cela ne leur signifiait rien de bon. Quelques-uns pourtant, confiants dans leurs droits et dans l'importance de leurs attributions, conscients aussi du rôle qu'ils avaient longtemps joué dans l'Eglise, se rassurèrent à la pensée que, dans tous les cas, on ne ferait rien sans eux, et que les réformateurs ne pourraient manquer de faire appel à leur expérience et à leur autorité. En quoi ils se trompaient. C'est par les journaux que tous les cardinaux romains, à une ou deux exceptions près, connurent le texte de la Constitution apostolique : *Sapienti Consilio* et les réformes considérables que, par cet acte, Pie X introduisait dans l'organisation centrale de l'Eglise Romaine.

La surprise, dit-on, fut grande : l'événement dépassait l'attente des plus résignés et les prévisions des plus perspicaces. Rarement réforme fut accueillie avec autant de mauvaise humeur. En vertu de la nouvelle organisation, la Secrétairerie d'Etat devenait la puissance absolue et unique, au profit de laquelle toutes les autres se voyaient dépossédées. La Secrétairerie d'Etat s'attribuait, d'un seul coup,

pour s'en tenir au principal, la plus large moitié de l'héritage de la Propagande, et la nomination de presque tous les évêques de la catholicité.

La réforme des institutions entraînait nécessairement après elle un important mouvement dans le haut personnel des Congrégations. Ce mouvement fut opéré cet automne, non pas d'un seul coup, mais de semaine en semaine, par petits paquets. Cette fois encore, les organisateurs décidèrent sans consulter, sans prévenir personne, pas même les intéressés. Le cardinal Vincenzo Vannutelli, grand seigneur, comme chacun sait, et brillant champion de la diplomatie pontificale, était naguère préfet de la Congrégation du Concile. Il invita les principaux fonctionnaires de son département à venir passer un dimanche d'automne à sa villa de Genazzano. Comme on passait dans la salle à manger, un des invités tira de sa poche avec embarras un petit journal du matin, et, le tendant au cardinal, lui dit : « Votre Eminence a-t-elle appris la nouvelle ? Votre Eminence, au dire de ce journal ne serait plus à la tête de notre Congrégation ! » Le cardinal lut, sourit, et fit, malgré tout, bonne mine à ses hôtes. Vingt-quatre heures après, il trouvait confirmation de la nouvelle dans le journal officiel du Saint-Siège : on n'avait pas cru devoir la lui signifier autrement.

Le cardinal Della Volpe apprit de la même manière qu'il n'était plus préfet de l'Economie à la Propagande. Mais il s'étonna publiquement du procédé. On lui fit offrir, pour l'apaiser, *la préfecture des Archives*. Pour comprendre ce que cette offre avait d'inattendu et d'impertinent, il faut savoir que le cardinal Della Volpe, appelé tout jeune au palais, où il remplit les fonctions de « camérier secret participant », fit à la Cour toute sa carrière et s'entend à la paléographie et à l'histoire à peu près comme un gendarme pontifical au droit canon. Le cardinal Della Volpe eut la dignité et le bon goût de refuser cette compensation.

Le cardinal Gennari eut encore la même aventure, et plusieurs autres.

Après cela, on ne s'étonnera pas trop du mécontentement général qui règne dans le Sacré-Collège. Jamais encore on ne l'avait à ce point traité en quantité négligeable. Son rang dans les cortèges, c'est à peu près tout ce qu'on lui a laissé. Un cardinal est un peu plus qu'un enfant de chœur, un peu moins qu'un cérémoniaire. Il y a, dit-on des princes de l'Eglise qui s'accommodent malaisément de tant de sans-gêne, et voient dans ce mépris de l'ancienne hiérarchie le signe avant-coureur d'une révolution.

Le Gérant : DAMASE-MESNAGER.

Imp. BERGER et CHAUSSE, 20, rue Geoffroy-l'Asnier, Paris.

Table des Matières du Volume 52

TABLE DES AUTEURS

A

B

C

D

E

G

H

J

L

TABLE DES ARTICLES


UNIVERSITY OF ILLINOIS-URBANA
3 0112 098084285